
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL
Library Regr No
INDIA.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE



IMPRIMERIE L. TOINON ET C^E, A SAINT-GERMAIN.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIER SEMESTRE



PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

1866

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 1. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 6 Janvier — Prix : 15 fr. par an.

1. — **Om Slesvigs eller Sœnderjyllands Oldtidsminder, en sammenlignende Undersœgelse** (les Antiquités du Slesvig ou Sudjutland, recherches comparatives), par J.-J.-A. WORSAAE. Copenhague, Gyldendal. 1865, petit in-4°. 104 pages avec figures dans le texte.

Les matériaux archéologiques, provenant des trouvailles faites depuis une trentaine d'années, sont déjà si nombreux qu'il est nécessaire de les classer pour s'y reconnaitre et éviter la confusion. Il ne suffit plus de les enregistrer selon l'ordre de leur découverte, il faut encore déterminer à quelle époque et à quel peuple ils appartiennent. Tout observateur attentif et instruit est à même de décrire exactement les circonstances d'une fouille et les objets qui en proviennent. Mais pour les classer il faut joindre à un esprit généralisateur de vastes connaissances en archéologie. Ces deux conditions se trouvent réunies chez M. Worsaae. En sa qualité d'inspecteur des antiquités du Danemark, il a dirigé un grand nombre de fouilles, qu'il a décrites pour la plupart dans les Annales de la société des Antiquaires du Nord et dans le Bulletin de l'Académie des sciences de Copenhague : l'expérience personnelle ne lui manque donc pas quant à la science que donnent les livres, M. Worsaae la possède également à un haut degré, comme l'attestent les citations exactes et bien choisies que l'on trouve dans ses ouvrages. La faculté de systématiser est depuis longtemps développée chez lui : dès l'âge de vingt-deux ans, il a publié un Manuel d'archéologie danoise (1843) ; plus tard, un livre important sur les antiquités du Bléking ; enfin plusieurs mémoires sur la division des temps païens. Comme Thomsen, l'organisateur regretté du Musée des antiquités septentrionales, il admet trois âges, mais il va plus loin, en ce qu'il subdivise chaque âge en deux périodes ; il signale même deux époques dans la seconde période de l'âge de fer. C'est dans le présent ouvrage qu'il applique pour la première fois ces subdivisions, et voici comment sont caractérisées les sept époques qui, d'après son système, se sont succédé en Danemark, depuis l'apparition de l'homme jusqu'à l'établissement du christianisme vers l'an 1000.

Première période de l'âge de pierre : débris de repas (*kjækkenmæddinger*), consistant en coquillages, en arêtes de poissons, ossements de quadrupèdes et de volatiles, auxquels sont mêlés des charbons, des tessons de poterie, des outils de pierre à peine dégrossis. — Seconde période : tertres ou tombelles avec leurs solides et spacieux caveaux, où sont inhumés d'ordinaire plusieurs cadavres, accompagnés d'armes et d'outils en pierre habilement taillée et souvent polie. Ces tertres sont assez nombreux dans la partie orientale du Slesvig, mais extrêmement rares sur le plateau sablonneux et couvert de bruyères qui traverse le pays du nord au sud, et encore plus sur la côte occidentale, très-marécageuse, qui était peut-être inhabitable dans ces temps reculés. Le savant naturaliste Steenstrup a prétendu que les outils grossiers étaient contemporains des outils plus finement travaillés, et, pour expliquer la différence, il suppose que les uns appartenaient aux hommes du peuple, et étaient employés pour les usages quotidiens; tandis que les autres étaient réservés pour la parade. On doit avouer qu'il a soutenu cette thèse avec beaucoup de science et de talent, mais les meilleurs arguments ne parviendront pas à nous faire croire que l'homme primitif n'ait pas végété bien des siècles dans la barbarie avant d'arriver à l'état de civilisation que supposent les puissants tombeaux et les belles armes de silex, que M. Worsaae range avec raison dans la seconde période de l'âge de pierre.

Sa subdivision de l'âge de bronze en deux périodes nous semble moins bien justifiée : non pas que nous contestions les faits sur lesquels elle est basée; car il est parfaitement vrai que l'âge de bronze offre deux classes de sépultures : d'un côté des squelettes inhumés, soit dans la terre nue, soit dans de petits caveaux de pierre, soit même dans la cavité de chênes fendus et creusés; d'un autre côté des ossements calcinés ou des urnes cinéraires. Mais au lieu d'attribuer ces deux modes de sépulture à des époques différentes, nous aimons mieux les attribuer à deux races, qui auraient vécu côte à côte, et même en bonne intelligence, dans le même pays : ici, les descendants des hommes de l'âge de pierre qui avaient conservé les rites de leurs ancêtres et beaucoup d'objets en silex ; là, un peuple nouveau, les Cimbres, qui avaient apporté le bronze et l'or, les deux seuls métaux alors connus dans la péninsule cimbrique. Cette hypothèse, que nous avons déjà émise (*Revue contemporaine*, Antiquités primitives du Danemark, 15 janvier 1864, et 31 janvier 1865), nous séduit d'autant plus que, d'après M. Worsaae lui-même, les objets des deux périodes diffèrent à peine, si ce n'est par le style ; ceux de la première période sont mieux travaillés, tandis que ceux de la seconde présentent des indices de corruption du goût ; nuances bien délicates pour fonder une subdivision de l'âge de bronze !

La première période de l'âge de fer commence avec notre ère et dure jusqu'au milieu du ve siècle, comme l'attestent un grand nombre de monnaies romaines trouvées dans les sépultures, ou avec des objets qui, pour la matière ou le style caractéristique, appartiennent certainement à cette période. A l'or et au bronze sont venus s'ajouter trois nouveaux métaux : le fer, l'argent et l'airain, alliage de cuivre, d'étain et de zinc. Le verre commence à être connu, ainsi que l'écri-

ture; malheureusement les inscriptions en runes anciennes sont encore indéchiffrées. L'incinération régnait en Slesvig et les cendres des morts étaient ou recouvertes d'un petit tertre, ou enfouies dans des urnes en plein champ, ou bien jetées à l'eau, selon le précepte d'Odin. Les tourbières de Thorsbjerg et de Nydam, où l'on a recueilli des milliers d'objets, nous paraissent avoir été de ces lacs sacrés où l'on jetait les restes du bûcher. Telle est l'opinion que nous avons soutenue dans la *Revue contemporaine* du 31 janvier 1865; nous la maintenons, mais nous admettons aussi, avec M. Worsaae, que l'on pouvait également déposer des offrandes dans les mêmes marais, comme cela se pratiquait dans la Gaule à l'arrivée des Romains.

L'incinération s'est perpétuée dans la première époque de la seconde période de l'âge de fer (450 à 700 de notre ère); mais on ne trouve plus de lacs sacrés, et l'ornementation, au lieu d'être simple comme auparavant, est devenue très-compliquée et se compose surtout d'entrelacs et d'arabesques d'un goût barbare.

Dans la seconde époque, qui comprend les VIIIe, IXe et Xe siècles, ce style barbare s'est perfectionné et a produit de curieux échantillons d'une ornementation riche et élégante. L'inhumation a succédé à l'incinération; on trouve, dans de grands tertres, des squelettes humains accompagnés d'ossements de chevaux et même de restes d'embarcations. Il y a aussi des sépultures entourées de pierres ou de coquillages disposés en forme de navire. — Les ruines anciennes ont été simplifiées et se sont transformées en runes modernes; il nous reste beaucoup d'inscriptions, qu'on lit assez facilement, puisque l'écriture et la langue sont parfaitement connues.

Nous venons de passer en revue les principales matières traitées dans le livre de M. Worsaae : cet ouvrage ne prétend pas rendre superflue la monographie de M. Thorsen sur les *Monuments runiques du Slesvig*, ni celles de M. C. Engelhardt sur les trouvailles de Thorsbjerg et de Nydam, auxquelles il renvoie plus d'une fois; mais il nous dispensera de recourir aux nombreux rapports sur les petites fouilles, qui sont disséminés dans les publications des Sociétés archéologiques de Copenhague et de Kiel, ou même qui sont restés inédits. C'est pour la première fois que les antiquités primitives du Slesvig sont considérées dans leur ensemble et soumises à une classification, qui, sauf une réserve, nous semble de tout point conforme aux plus récentes données de la science. En résumé, la monographie de M. Worsaae peut servir de modèle aux descriptions archéologiques de provinces; espérons que l'illustre vice-président de la Société des Antiquaires du Nord ne laissera pas à des archéologues moins expérimentés le soin de décrire les autres provinces danoises, mais souhaitons qu'il traite successivement du Jutland proprement dit, de la Fionie, de la Sélande, des îles de Lolland et Falsier, enfin de l'île de Bornholm.

E. Beauvois.

---

2. — **Chaldæisches Wœrterbuch über die Targumim und einen grossen Theil des Rabbinischen Schriftthums**, von Rabb. Dr I. Levy. Erste Lieferung. Leipzig, 1865, Baumgærtner, gr. in-8°, 96 pages. — Prix, 4 fr. (Paris, A. Franck).

La langue chaldaïque, négligée pendant longtemps à cause du petit nombre de ses monuments, a acquis de nos jours une importance très-grande par suite de la découverte des inscriptions cunéiformes et des essais de déchiffrement qu'on leur a fait subir, essais qui semblent révéler un idiome très-rapproché de cette langue. Maintenant que l'attention s'est portée sur elle, on reconnait que les monuments mêmes que nous en possédions déjà ne sont pas aussi dépourvus d'intérêt qu'on avait pensé, et que l'histoire de l'exégèse biblique pourrait y trouver des renseignements précieux. Mais nos textes imprimés de la version chaldaïque de la Bible (c'est là le document principal de cette langue) sont tellement fautifs, que depuis longtemps on a réclamé une édition critique publiée d'après de bons manuscrits. L'auteur du livre que nous annonçons a cru devoir répondre à cet appel de la science, et il a voulu faire plus qu'on ne demandait. Il publie un dictionnaire dans lequel il fait entrer tous les mots chaldaïques des Targoumim et ceux d'une partie des livres rabbiniques des premiers siècles de notre ère, qui sont écrits dans un dialecte corrompu dont la base est cette même langue. Ce système serait très-bon s'il était appliqué avec persévérance; mais malheureusement l'auteur ne s'est pas astreint à suivre son propre système, et outre que le choix des livres qu'il a dépouillés est à peu près arbitraire, le dépouillement de ces livres mêmes n'a pas été fait d'une manière complète. En un mot l'auteur, en général, n'a suivi à cet égard que sa propre inspiration, en prenant pour guide le lexique de R. Nathan Ben-Yehi'el et le dictionnaire chaldaïque de Buxtorf. Assurément ces autorités ne sont pas à dédaigner, mais quand on a de tels prédécesseurs, et qu'on a la prétention de mieux faire qu'eux, on est obligé d'apporter du nouveau. Or, dans la partie du dictionnaire que nous avons devant les yeux, nous n'avons pas rencontré un seul mot qui ne se trouvât déjà dans celui de Buxtorf. Nous pensons donc que l'auteur aurait mieux fait d'établir d'abord un texte critique du Targoum, c'est-à-dire d'en donner une bonne édition d'après les anciens manuscrits et les commentaires, de fixer les bonnes leçons et de relever les variantes. Ce travail préparatoire lui aurait facilité la composition de son dictionnaire, qui aurait ainsi acquis un degré de clarté et de précision qui manque nécessairement à un lexique où l'on rencontre à chaque article des discussions de texte et d'interprétation.

La disposition de la matière laisse d'ailleurs beaucoup à désirer. Les différentes formes des racines ne sont pas toujours classées dans l'ordre établi par les lois de la grammaire, et il y a quelque confusion dans la rédaction des articles.

Telle est notre appréciation générale du livre. Nous comptons y revenir quand sa publication sera plus avancée, et alors nous l'examinerons plus en détail. Pour aujourd'hui nous nous bornerons à engager l'auteur à mieux travailler sa matière et surtout à être très-prudent en émettant des idées ou des hypothèses philologiques. Quand il donne le mot אלבי comme pluriel de אלבוין, il commet une erreur philologique; mais cette erreur prouve encore que nous avons raison de dire

que l'on aurait dû nous donner d'abord un texte critique du Targoum ; car les bons manuscrits portent אַרְבִּי au lieu de אַרְבִּי, ce qui est bien différent. (Voy. ms. hébr. de la Bibliothèque Imp., nº 75, fol. 106, vº.) Quand le nom de la déesse Astarte (אשירתא) (déesse de la Fortune) est dérivé du sens *fortune*, que ce mot a pris plus tard, l'auteur a méconnu non-seulement les lois de la philologie, mais aussi de la mythologie et de l'histoire.

A part ces objections, nous sommes heureux de déclarer que le livre que nous annonçons a une valeur toute spéciale par le grand nombre d'interprétations de passages obscurs des versions chaldaïques et des traditions rabbiniques. Ces explications nous semblent en général bien trouvées et bien exprimées; car l'auteur connait à merveille l'archéologie judaïque et cette période de la littérature juive qu'on est convenu d'appeler *haggadique*. A cet égard, chaque page de son livre présente une foule de données précieuses que l'on trouverait ainsi réunies difficilement ailleurs ; seulement l'auteur aurait pu se dispenser de nous offrir les extraits de plusieurs commentaires rabbiniques du moyen âge qui, pour nous, n'ont pas la même valeur que les anciennes traditions et qui n'ont ni mérite philologique ni même celui de l'imagination. (Voyez p. ex, p. 76, l'explication du passage וישם בת אשר, par R. Moïse Nahmanide.) H. Z.

---

3. — **Die leges annales der Rœmischen Republik**, nebst zwei Anhängen 1. Die fünfjährige Amtszeit der Censoren. 2. Die dem Octavian, 43, vor seiner Wahl zum Consul, ertheilten ausserordentlichen Ehren : die *ornamenta consularia*, etc. Das *sententiam dicere* und *allegi inter consulares*, von Karl Nipperdey (tirage à part des *Abhandlungen der Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*). Leipzig, Hirzel, 1865, in-4º, 88 pages. — Prix, 3 fr. 25.

Sous la république romaine le droit de poser sa candidature aux charges publiques était soumis à certaines conditions et réglé par des lois (*leges annales* ou *annariæ*) auxquelles les auteurs font quelquefois allusion, mais dont la plupart des dispositions nous sont restées inconnues. Il est certain que sous le rapport de la dignité et de l'avancement, les magistratures se succédaient comme suit dans l'ordre ascendant : questure, tribunat, édilité, préture, consulat, censure. Quant à l'âge et aux autres conditions exigées des candidats, nous ne pouvons les déterminer que par des calculs approximatifs; nous sommes réduits à les déduire des exemples innombrables que nous fournit l'histoire. Il n'est pas étonnant dès lors que des divergences se produisent dans l'opinion des savants.

M. Nipperdey est arrivé à des résultats tout nouveaux. Son point de départ est la discussion sur l'année de la naissance de César, que M. Mommsen avait cru pouvoir reculer de deux ans en s'appuyant sur les règles généralement admises à l'heure qu'il est comme ayant fait partie des *leges annales*. Suivant ces règles, César aurait occupé plusieurs charges avant l'âge légal et cela sans en avoir été dispensé officiellement, circonstance que les auteurs n'eussent pas manqué de relater. Or, avant de mettre en doute les indications positives et unanimes des historiens, il fallait examiner d'abord si les savants modernes ne s'étaient pas trompés dans leurs combinaisons.

M. Nipperdey rappelle que la *lex Villia* (180 av. J.-C.) est la seule loi annale proprement dite dont le nom nous soit parvenu. On cite bien encore la *lex Pinaria*, mais nous savons simplement qu'elle fut présentée et rien ne prouve qu'elle ait été votée. Enfin la *lex Cornelia de magistratibus* de Sylla contenait une série de dispositions relatives au sujet qui nous occupe. — Voici, en peu de mots, les conclusions auxquelles arrive l'auteur du mémoire : 1° Pour revêtir une des fonctions ordinaires indiquées plus haut, le citoyen romain doit être entré dans sa trentième année et avoir servi dans les légions trois ans comme cavalier, ou six ans comme fantassin. 2° L'avancement à une magistrature plus élevée ne peut s'obtenir qu'après un intervalle de deux ans. La censure seule peut s'obtenir dans l'année qui suit le consulat. 3° Pour obtenir la préture il faut être âgé de trente-cinq ans et avoir été questeur. Il n'est pas nécessaire d'avoir passé par le tribunat et l'édilité. 4° On ne peut devenir consul sans avoir été préteur, ni censeur sans avoir été consul. 5° L'année commencée est considérée comme révolue dans le compte des années et des intervalles. — Ces propositions diffèrent de l'opinion admise jusqu'ici en ce qu'elles excluent l'idée d'une limite d'âge pour arriver à chaque fonction et n'en admettent que pour la première entrée dans la magistrature et pour la préture. La cinquième proposition est également neuve. Il en résulte que, dans le cas le plus favorable, on aurait pu devenir questeur dans la trentième année, tribun dans la trente-deuxième, édile dans la trente-quatrième, préteur dans la trente-septième, enfin consul dans la quarantième. Mais un avancement aussi rapide suppose un concours extraordinaire de circonstances favorables et on n'en a pas d'exemple. Le cas de César, préteur dans sa trente-neuvième année et consul dans la quarante-deuxième, resterait encore fort étonnant, mais ne serait plus impossible.

Telles sont les dispositions que M. Nipperdey croit avoir été en vigueur depuis Sylla jusqu'à la fin de la république. Quant au droit antérieur, il aurait été à peu près identique; si ce n'est qu'on pouvait arriver directement à la préture sans avoir rempli les fonctions de questeur. La *lex Villia* autorisait en outre l'entrée dans la magistrature avant la trentième année, à condition d'avoir fait le service militaire pendant dix ans. Mais cette clause a dû être supprimée dès l'époque des Gracques.

Il nous est impossible d'entreprendre ici la critique du travail de M. Nipperdey et de le suivre dans la série de chiffres et de déductions mathématiques au milieu desquels se déroule sa démonstration. On y trouvera des interprétations nouvelles de nombreux passages d'auteurs. L'*Histoire de Rome au temps de Cicéron*, par Drumann, à laquelle nous sommes sans cesse forcés d'avoir recours, est rectifiée sur plusieurs points importants de chronologie. Incidemment l'auteur combat l'opinion assez répandue qui fait dire à Cicéron qu'il avait rempli *toutes* les charges *suo anno*, tandis qu'il ne s'agit que de la préture et du consulat. Le sens même de l'expression *suo anno* est discuté, et cela d'une façon qui n'est pas tout à fait satisfaisante, M. Nipperdey croit qu'elle ne s'applique qu'à la durée de l'intervalle entre les fonctions. L'impression générale que nous laisse cette partie du mémoire est que ses arguments méritent d'être pris en sé-

rieuse considération, mais qu'ils sont plutôt de nature à ébranler l'idée qu'on se faisait antérieurement des *leges annales*, qu'à établir sur une base solide ses nouvelles théories.

Nous n'en dirons pas autant des appendices consacrés à l'examen de deux questions importantes pour l'étude des institutions romaines. Ils ont une valeur plus positive. *Quelle était la durée primitive des fonctions de censeur ?* M. Mommsen a cru pouvoir rejeter, comme étant une invention d'un historien démocrate, la tradition suivant laquelle cette durée, d'abord de cinq ans, fut réduite peu après à dix-huit mois; M. Nipperdey défend la tradition et soutient que Sylla, loin de supprimer la censure comme on le lui attribue, lui a au contraire rendu la durée qu'elle avait à son origine. Le second appendice traite des honneurs extraordinaires accordés à Octave en 43 av. J.-C., des *ornamenta consularia*, des expressions *sententiam dicere inter consulares* et *allegi inter consulares*, qui se retrouvent souvent dans les monuments littéraires et épigraphiques de l'époque impériale, mais avec un sens un peu différent. — Pris dans son ensemble, le mémoire de M. Nipperdey a une légère teinte d'opposition contre M. Mommsen, opposition d'autant plus respectable qu'elle se maintient dans les bornes d'une stricte convenance et qu'elle nous parait découler d'une conviction intime et sérieuse.

Ch. M.

---

4. — **L. Apulei Madaurensis Floridorum,** quæ supersunt edidit Gustavus Krueger. Berolini, Weidmann, 1865, in-4°, vii-30 pages. — Prix : 2 fr. (Paris, A. Franck.)

Il n'y a pas longtemps que les études philologiques en Allemagne se sont portées de nouveau sur les écrits d'Apulée de Madaura, auteur de l'époque impériale, aussi intéressant par son style et son langage que par ses idées philosophiques. M. Krueger, qui, l'an dernier, avait déjà publié une édition critique de l'*Apologia* d'Apulée, nous donne maintenant ses *Florida*. Cet opuscule, dont il ne nous est parvenu que des extraits, a suscité de tout temps des divergences d'opinions entre les savants. Dans sa préface, M. Krueger expose d'abord, et ce nous semble d'une façon très-heureuse, l'objet pour lequel ont dû être rédigés les *Florida*. M. Otto Jahn a démontré qu'Apulée avait écrit une *Ars rhetorica*, à laquelle se rattachait le livre περὶ ἑρμηνείας, qu'on a jusqu'ici considéré à tort comme formant le IIIe livre de l'ouvrage d'Apulée intitulé *de dogmate Platonis*. Partant de là, M. Krueger émet l'hypothèse assez vraisemblable que les *Florida* ont été rédigés par Apulée et ne sont qu'une collection de « declamationes, quas pro more rhetorum illius sæculi huc illuc profectum publice habuerat, non ab aliquo grammatico sed ab ipso Apuleio collectas et Florida inscriptas, ad floridum dicendi genus, quod in *Arte* illa *rhetorica* descripserat, usu illustrandum. » En un mot, ce serait un simple complément de son *Traité de rhétorique*.

Après avoir rendu compte de l'essai malheureux tenté par *Coutareus* afin de mettre en ordre les fragments des *Florida*, M. Krueger explique le plan qu'il a suivi dans son édition, mais très-brièvement, ayant déjà exposé sa méthode, il y a un an, dans la préface de l'*Apologia*. Cette édition a l'avantage, sur celle d'Hil-

debrand, de rejeter la grande masse des variantes inutiles tirées de mauvais manuscrits, et de donner à son texte pour seule base le codex *Laurentianus* et sa copie, s'attachant à en conserver les leçons autant que faire se peut. La disposition des variantes au bas des pages est très-nette, et M. Krueger a montré beaucoup de tact dans le choix des conjectures qu'il a admises dans le texte même, entre celles que les savants ont proposées. Parmi les restitutions de l'éditeur, nous croyons devoir recommander surtout les suivantes : p. 3, 5, *inflexo animæ*, au lieu de *infexa anima;* p. 8, 5, *adsimularent*, au lieu de *adsimularet ;* p. 16,1, *Cratetem manu mittet*, au lieu de *Crates te manumittes*; p. 19,5, *Creophylus* est rejeté avec raison comme provenant d'une glose; *haudum*, p. 23, 13, au lieu de *andum* que présentent les manuscrits. En d'autres endroits nous ne saurions partager son opinion; ainsi, par exemple, p. 25, 15, *agam atque*, nous croyons qu'il faut chercher autre chose dans les leçons des manuscrits *canacique* et *canāciq;*. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails, mais ceux que nous avons donnés suffiront amplement à recommander cette édition aux savants.

μ.

---

5. — **Le livre des Serfs de Marmoutier**, publié par feu André Salmon, suivi de chartes sur le même sujet et précédé d'un Essai sur le servage en Touraine, par Ch.-L. Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire, vice-président de la Société archéologique de Touraine. Tome XVI des publications de cette Société. Tours, 1864, in-8°. — Prix, 8 fr.

Le savant éditeur du Polyptique d'Irminon a distingué dans l'histoire de la servitude trois époques, qu'il a désignées sous les noms d'esclavage, de servitude et de servage. L'esclavage ancien et la servitude barbare ont été l'objet de nombreuses études; les travaux de M. Guérard en particulier ont jeté une vive lumière sur cette dernière; il n'en est pas de même du servage, qui, commençant avec la féodalité, nous montre le serf entrant peu à peu en jouissance d'une liberté et d'une propriété qui, quoique fort restreintes, n'en sont pas moins très-réelles, et si nous en exceptons quelques pages de M. Marchegay, publiées dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* [1] sur les Colliberts de Saint-Aubin d'Angers, les travaux sur cette dernière phase de la servitude étaient à peu près nuls, lorsque la société archéologique de Touraine eut l'heureuse idée de mettre au jour le *De servis* ou Livre des serfs de Marmoutier. L'idée première de cette publication, unique en son genre, est due à André Salmon, ancien élève de l'école des chartes, et l'un des fondateurs les plus zélés de la société que nous venons de nommer. Son texte avait été préparé avec la plus grande exactitude, et il avait à peine achevé de l'imprimer que la mort le surprit, sans lui permettre de terminer une œuvre à laquelle il attachait avec raison une très grande importance. Après avoir longtemps gardé en portefeuille le texte du *De servis*, la société archéologique de Touraine prit enfin la résolution de le mettre en état de paraitre et elle chargea de ce soin M. Grandmaison, son vice-président, archiviste du département d'Indre-et-Loire. L'éditeur choisi s'est acquitté de sa tâche avec

1. 4e série, II, 409.

une science et une méthode qui décèlent un ancien élève de B. Guérard. Le *De servis* est composé de cent vingt-sept chartes rédigées entre les années 980 et 1100, contenant des donations, des legs ou des échanges de serfs, des affranchissements et des actes de donations personnelles. L'éditeur a joint au texte imprimé par André Salmon, un appendice composé de soixante-six chartes, relatives au même objet. Choisies par lui dans les archives des abbayes Tourangelles et collationnées autant que possible sur les originaux, elles lui ont permis d'étudier le servage jusqu'à son extinction, c'est-à-dire un peu avant la fin du XIII[e] siècle. En effet, dans une introduction, que M. Grandmaison intitule modestement : « Essai sur le Servage en Touraine, » il a résumé et condensé les notions nouvelles que les textes publiés venaient apporter à la science moderne. Nous voyons dans ce travail quelles étaient les sources du servage et comment on y entrait, quelle était la condition des serfs, quelles étaient leurs obligations envers leurs propriétaires, leurs droits, et pourquoi l'Église possédait tant de serfs au XI[e] siècle. De la question réelle passant à la question personnelle, l'auteur formule les coutumes particulières qui réglaient le mariage des serfs et la condition des enfants; il expose ensuite les différentes formes de l'affranchissement, et arrive enfin à l'étude de cette intéressante question : A quelle époque, du moins en Touraine, le servage a-t-il disparu pour faire place au vilainage? Toutes ces questions sont résolues avec clarté et exposées avec une sobriété de style dont il faut toujours louer un éditeur. Nous nous permettons seulement de signaler à celui du *De servis* deux légères erreurs, qu'il pourra rectifier si, comme nous l'espérons, il utilise plus tard cette introduction pour un ouvrage plus considérable sur le servage. Il a traduit (p. 11) par *Cedant* le lieu nommé *Cedens* dans la charte 76 du cartulaire. *Cedens* est aujourd'hui Cens, commune de Rochecorbon. Marmoutier y possédait une grange appelée *Granica Cedentis*, dans une autre charte du XI[e] siècle, et c'était une possession de cette abbaye appelée *Obedientia Cedentis Nigronii*, dans la chronique des prieurés de Marmoutier (recueil Salmon, p. 394). Cens est en effet à peu de distance de Negron. Quant à la *Villa de Albariis, quæ est prope Noiastrum*, mentionnée par la charte 48, ce n'est pas le domaine des Aubrières, qui n'existe pas aux environs de Nouastre, mais les Aubiers, commune de Pouzay, à la source d'un petit ruisseau qui tombe dans la Vienne. N'oublions pas de mentionner l'excellente table de noms de personne, véritable modèle du genre, qui termine le volume.

EMILE MABILLE.

---

6. — **La Chanson de Roland**, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes, par Adolphe D'AVRIL. Paris, veuve Duprat, 1865, in-8°, CXXXI-206 p. — Prix, 6 fr. 50.

Ce livre se divise en deux parties; dans l'une M. d'Avril est traducteur, dans l'autre il est commentateur. La traduction se distingue de toutes celles qui l'ont précédée (Delécluse, Vitet, Génin, Saint-Albin) en ce qu'elle est en vers blancs de dix pieds (les vers de la parodie que M. Jônain a publiée sous le nom de traduction sont rimés). Ce système est excellent, et son emploi donne déjà à l'œuvre

de M. d'Avril une grande supériorité. Il y a cependant bien mieux à faire encore qu'il n'a fait : puisqu'il adoptait la forme du vieux poëme, il devait la reproduire tout entière, admettre la syllabe muette après la quatrième syllabe (*césure épique*) et tolérer l'hiatus (pourquoi M. d'Avril écrit-il *hyatus?*). Conserver une assonance plus ou moins lointaine eût été très-difficile, mais très-désirable; M. d'Avril semble avoir au contraire cherché à l'éviter; il aurait pu la laisser subsister toutes les fois que la langue moderne la lui fournissait, sans essayer de la maintenir toujours; ç'aurait été déjà une amélioration sensible de n'admettre dans une *laissé* que des rimes *de même nature* (masculines ou féminines).

Le grand avantage de la forme choisie par le nouveau traducteur, c'est qu'elle lui a permis de rendre le texte vers pour vers, et de conserver tout le mouvement de l'original ; aussi sa version offre-t-elle de la chanson de geste la reproduction la plus exacte que l'on ait encore donnée. On peut lui reprocher d'avoir trop regardé à supprimer les pronoms personnels ; M. d'Avril nous dit dans son *Introduction* qu'il *n'aime pas ce procédé ;* il est cependant calqué sur la forme originale, ce qui lui donne une incontestable valeur. En revanche, les inversions sont trop fréquentes et souvent mal employées; l'admission de l'hiatus et de la césure épique aurait permis d'en supprimer de fâcheuses; l'omission des pronoms personnels aurait laissé plus de place pour exprimer des traits caractéristiques qui ont souvent disparu; elle aurait rendu la traduction moins prosaïque, défaut qui se fait sentir en maints endroits. On remarque aussi quelques obscurités, par exemple p. 45 : *L'honneur du coup de Roland donnez-moi* ; p. 97 : *Qui sait que nul ne sera prisonnier, En tel combat fera grande défense*, etc.; des constructions peu françaises, p. 2 : *Ni gent capable à disperser la sienne* ; p. 61 : *Nul roi de France en eut un aussi riche;* p. 123 : *Dieu, je puis bien me désoler, dit Charles, Que je ne fusse au combat dès l'abord* ; etc.; des expressions toutes modernes, qui devraient être exclues de traductions de ce genre, p. 2 : *Il interpelle et ses ducs et ses comtes;* p. 24 : *Le roi Marsile en fut exaspéré ;* p. 57 : *Maudit le cœur qui s'intimide au sein*, etc. Le sens est généralement bien saisi; quand l'auteur s'égare, c'est le plus souvent sur les pas de Génin; nous citerons cependant quelques erreurs : p. 11 : *Le roi Marsile, il n'a fait que trahir ;* dans le texte, *i fist mult que traître*, y fit que traître, aurait-on pu dire encore au XVIIᵉ siècle; — p. 74 : *Que c'est la fin de ce siècle présent*, dans le texte : *La fin del siecle qui nus est en present*, c'est-à-dire la fin du monde à laquelle nous assistons ; — p. 89 : *Loyal secours aujourd'hui nous fait faute*, dit Olivier à Roland, en lui reprochant sa témérité ; le texte est plus touchant : *Or nus defalt la leial cumpagnie*, c'est-à-dire : aujourd'hui prend fin notre loyale amitié, le *compagnonnage* qui si longtemps nous a unis tous deux, etc. M. d'Avril a suivi le texte de Génin avec une fidélité qui ne s'explique pas toujours, puisqu'il semble avoir eu sous les yeux l'édition de M. Müller, qui lui aurait fourni en plus d'un lieu des leçons évidemment préférables (notamment p. 11, v. 21 ; p. 18, v. 7 ; p. 53, v. 12; p. 91, v. 14) ; ce texte et la traduction allemande de M. Hertz, qu'il cite, auraient dû en outre lui faire intervertir quelques laisses au commencement. En somme, cette traduction est la meilleure qui existe jusqu'à présent ; elle pourra être surpassée, mais à condition qu'on

emploie à peu près les mêmes procédés ; l'auteur lui-même, avec un peu de travail et en apportant à chaque vers un soin plus minutieux, pourrait, dans une seconde édition, l'améliorer sensiblement. Telle qu'elle est, nous la conseillons aux personnes qui veulent connaître le plus beau poëme épique de la France et qui ne sont pas en état de le lire dans l'original.

L'*Introduction* et les *notes* forment deux séries bien distinctes : dans l'une, l'auteur explique le caractère général de l'épopée française, le rôle de ses différents héros, la part qu'y réclament le patriotisme, la religion, les mœurs; cette partie, sans rien offrir de neuf, rassemble avec intérêt des observations le plus souvent justes, et dont quelques-unes sont fort heureuses (telles sont celles sur le merveilleux, sur le sentiment de la justice dans l'épopée, sur la popularité de la vraie poésie, etc.). On voit que l'auteur a lu la plume à la main beaucoup de chansons de gestes ; il en a extrait un grand nombre de citations qui illustrent à propos ses remarques. Malheureusement ces citations sont reproduites avec la plus grande négligence, et fourmillent de fautes d'impression ; c'est une marque de la trop grande rapidité que l'auteur a apportée à son travail, rapidité qui se fait aussi sentir dans le peu de profondeur de ses jugements. Son *Introduction* n'en est pas moins une bonne préparation pour les gens du monde à l'étude de nos chansons de gestes ; elle en présente les traits saillants sous une forme facile.

Quant à la partie de cette *Introduction* où M. d'Avril a tenté de rattacher l'épopée française aux diverses épopées âryennes, et de les grouper toutes autour d'un seul et même mythe, elle est complétement manquée. Nous ne voulons pas discuter ce qui regarde les poëmes de l'Inde, de la Perse, de la Grèce et de l'Allemagne, mais quant à l'épopée française, elle est essentiellement historique, comme nous l'avons dit ailleurs, et le mythe n'y apparait que dans quelques épisodes étrangers au noyau primitif. En tout cas M. d'Avril a bien de la peine à retrouver dans la *Chanson de Roland* les traits de son prétendu mythe unique : le dieu s'incarnant pour sauver le monde, luttant contre le mauvais principe, et succombant pour s'être uni à la femme fatale; — il lui a fallu pour trouver au moins quelque chose de semblable le demander au *Roland* de M. Mermet, qui n'est pas à coup sûr une autorité légendaire. Au reste, cette partie de l'*Introduction* porte également la marque d'une rédaction trop rapide ; outre que l'idée fondamentale n'aurait probablement pas résisté à un examen approfondi, il a échappé à l'auteur des assertions qui ne proviennent sans doute que de souvenirs confus. C'est ainsi que la publication du chant basque sur la déroute de Roncevaux (chant qui d'ailleurs est apocryphe) est attribuée (p. 31) à La Tour d'Auvergne; que l'évêque de Passau (Pilgerin) est donné pour avoir « rédigé au xe siècle » la version des *Nibelungen* qui nous est parvenue (p. 34), etc. ; il n'est plus permis, comme le fait l'auteur (p. 33), d'appeler Walter d'Aquitaine un *poëme français*.

Nous avons déjà parlé des fautes d'impression qui émaillent les citations ; il n'en manque pas non plus dans le français moderne : p. 47, les Franks placent l'Austrasien Pépin sur le *parois* ; M. Siméon Luce doit être fort étonné de se voir appelé *Sainte-Luce* à la note de la page 192. G. P.

7.— **Notice** sur les estampes gravées par Marc-Antoine Raimondi d'après les dessins de Jules Romain et accompagnées de sonnets de l'Aretin, par C. G. de Murr, traduite et annotée par un bibliophile. Bruxelles, imprimerie Mertens, 1865, in-12.

Jamais plus que de nos jours on n'a eu le goût de publier pour la première fois, de traduire ou de réimprimer des notices de toute sorte, égarées ou inconnues. Cette coutume de réhabiliter des œuvres mal connues ou totalement ignorées est excellente, lorsqu'elle est appliquée avec discernement par des hommes instruits; elle est désastreuse lorsque celui qui en use ne s'inquiète pas de savoir, avant de confier à l'imprimeur le fruit de la découverte et les notes indispensables, s'il y a le moindre intérêt à traduire ou à réimprimer un article justement oublié dans un journal d'autrefois. C'est pour ne pas s'être suffisamment informé, que le bibliophile grivois qui composa la brochure dont nous rapportons le titre en tête de cette note, court risque de passer pour un ignorant aux yeux des iconophiles. N'eût-il pas mieux fait de dire en quelques lignes, au lieu de remplir soixante-six pages avec la traduction de l'article de C. G. de Murr et avec l'énumération complaisante d'un certain nombre de titres de livres obscènes, que pendant fort longtemps on avait ignoré l'existence de ces compositions, gravées par Marc-Antoine Raimondi d'après les dessins de Jules Romain; que récemment on avait pu acquérir, moyennant une somme peu élevée, une série de vingt photographies exécutées d'après des dessins faits directement sur les estampes du maître. Le bibliophile aurait pu ajouter que le *British Museum* possède, outre une série de fragments mutilés, une estampe complète et bien conservée de cette suite célèbre; il aurait ainsi singulièrement abrégé la brochure qu'il met au jour et le lecteur aurait été, peut-ére, aussi bien instruit. Georges Duplessis.

8.— **Étude sur Bruneau de Tours, trouvère du XIIIe siècle,** par A. Brachet. Paris et Leipzig, librairie A. Franck, in-8°, 15 pages. (1 fr.)

Cette *Étude sur Bruneau de Tours* contient les deux chansons qui nous restent de ce trouvère, intéressant en ce qu'il est le seul représentant connu de la Touraine dans la poésie lyrique du xiiie siècle : elles comptent d'ailleurs parmi les bonnes productions de ce genre. M. Brachet a fort habilement exprimé de ces quelques vers tout ce qu'ils peuvent donner aux divers points de vue de la philologie et de l'appréciation littéraire. Il les a publiés d'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale qui, du reste, ont le même original : il y a dans le second couplet de la première chanson une faute contre le rhythme (le septième vers devrait rimer en *or* et non en *es*) qui se trouve dans les deux textes. L'auteur, dont cet opuscule est le début, est au courant de tous les travaux scientifiques de la France et de l'Allemagne : il le prouve dans des notes qu'il a un peu multipliées pour grossir le mince bagage de Bruneau. On remarque dans sa publication qu'il n'a pas encore l'habitude de publier des textes; les incorrections ou négligences, portant principalement sur l'accentuation et la ponctuation, doivent être attribuées à cette inexpérience. Nous en signalerons quelques-unes : *ès* pour *es* (I, 2), *sun* et *mi* pour *s'un* et *m'i* (I, 2), *à* pour *a* (I, 3), etc.; — le trait d'union doit disparaître entre le verbe et les pronoms personnels qui le suivent;

— on est autorisé actuellement, dans des pièces de cette nature, à rétablir, comme l'a fait M. Mätzner, les rimes exactes là où le copiste les a altérées ; on lira donc : *amistez*, *bontez*, *vertez* (I, 1), *trouveor* (I, 2), au lieu d'*amistiez*, *bonté*, *vertè*, *trouveors*. — *Amparlier* (I, 5) est substantif et non verbe ; il ne peut être verbe, car les infinitifs en *ier* n'admettent pas la diphthongaison (voyez une intéressante note de M. Mussafia dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, VI, 115). — Malgré ces quelques erreurs, le travail de M. Brachet indique une instruction rare, un fort bon esprit critique, et promet à la philologie romane une excellente recrue. G. P.

VARIÉTÉS

LES NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES DES GRANDS JOURNAUX

Les journaux, les grands surtout, ont (ils ne le contesteront pas, je pense) la prétention de parfaire l'éducation scientifique de leurs lecteurs, ou tout au moins de les tenir au courant des découvertes intéressantes qui se font un peu partout. Aussi rendent-ils compte, toutes les fois que le besoin s'en fait sentir, des appréciations que ces découvertes leur suggèrent. C'est bien de la bonté de leur part, et ce n'est certes pas moi qui me montrerai disposé à leur refuser la reconnaissance que mérite ce généreux procédé. Il n'y a pas un seul de ces articles, en effet, qui ne soit pour moi un sujet d'admiration. Presque toujours ils sont très-brefs, trop brefs, hélas! pour les vrais amateurs. Ils ont donc besoin des commentaires que je me donnerai le plaisir d'y appliquer.

A tout seigneur tout honneur! Commençons donc par le *Moniteur*, où je trouve, dans le numéro du 13 décembre 1865, la très-curieuse annonce d'une trouvaille nouvelle d'habitations lacustres. Savez-vous ce que c'est? — Oui. — Eh bien, n'en parlons pas : mais en revanche, parlons des splendides âneries dont cet article spécial est émaillé.

Il est intitulé : *Géologie*. — *Nouvelles découvertes remontant à l'âge des pilotis*. — Voilà un titre qui à lui seul vaut un mémoire de pédant, car il est admirable de naïveté. *Géologie!* et il va être question de découvertes archéologiques, c'est-à-dire d'objets postérieurs de quelques milliers d'années à tout ce qui concerne la géologie proprement dite. Il s'agit, dit ce bienheureux titre, de nouvelles découvertes *remontant à l'âge des pilotis*. Voilà des découvertes qui remontent loin! et si elles remontent si loin, comment sont-elles nouvelles? Mais ceci est pure affaire de rédaction ; passons donc! Qu'est-ce que *l'âge des pilotis?* Voilà qui aurait été instructif et bon à dire. Les archéologues qui s'occupent des temps anté-historiques ont bien imaginé trois âges de l'histoire de l'humanité : celui de pierre, celui de bronze, celui de fer ; en voilà un quatrième tout frais émoulu, l'âge des pilotis ! bravo! Encore quelques pas comme celui-là et ce sera merveille.

Deux nouvelles stations lacustres « remontant à l'âge des pilotis » ont été découvertes, l'une à Unteruhldingen, l'autre à Sipplingen. « Dans la première, on » a trouvé, comme spécimens représentant la période de pierre, une centaine » d'objets, tels que couteaux, ciseaux, haches ; — en serpentin, en diorite, en

» célogite. » En serpentin? cela veut-il dire en tire-bouchon? Probablement il n'y a là qu'une coquille, et il s'agit de la matière nommée serpentine. En *célogite?* qu'est-ce que cela peut bien être? je ne le sais pas, ni l'auteur non plus, j'imagine; poursuivons : « Les flèches, les scies, les bouts de lance en silex abondent. Il » en est de même des pierres à moudre la farine. » Drôle de farine, que celle qu'il fallait moudre! — « Quatre-vingt-neuf épingles, aiguilles à coudre, *à trico-* » *ter et pour les cheveux*, des bracelets, des hameçons, des flèches de lampe, vingt- » cinq couteaux, etc.; tel est le riche butin correspondant à l'âge de bronze. » Comme je voudrais voir et tenir une seule de ces flèches de lampe. « Les » fouilles ont mis également à nu (à nu!!) une grande quantité d'objets en os, » corne et ivoire, se rapportant au *bos primogenitus*, au cerf géant, et à *l'ursus* » *spelaceus.* » De l'ivoire provenant d'un bœuf, d'un cerf ou d'un ours, à la bonne heure, voilà une découverte qui peut compter! Et puis, quelle chance inespérée! on a mis la main sur les os du premier-né des bœufs, *bos primogeni-tus!* Je connaissais bien le *bos primigenius*, bœuf d'une race éteinte; mais le *primogenitus*, c'est merveilleux! Et *l'ursus spelaceus?* voilà encore une espèce modèle! En quoi diffère-t-elle de *l'ursus spelæus*, l'ours des cavernes?

« Outre un très-grand nombre d'objets des trois périodes susnommées, et » parmi lesquels figurent entre autres des haches en néphrite, et une autre dont » le trou de manche est commencé des deux côtés et demeuré inachevé (ouf!) » cette station a fourni des spécimens (de haches?) en verre, en argile et en os » fort remarquables (qu'est-ce donc que ces os ont de remarquable?); c'est l'in- » fime commencement de la fabrication des verres et des céramiques. » La fabrication des céramiques! je savais bien jusqu'à présent ce que c'était que la céramique, mais des céramiques fabriquées! je ne les connaissais pas encore.

« La quantité d'os bruts trouvés au milieu des explorations de ces pilotis est » considérable, des ossements du *bos primogenitus* paraissent composer spéciale- » ment ces résidus. » Ainsi les os bruts du premier-né des bœufs composent spécialement les résidus découverts. Voilà qui est bien.

« De plus on a mis au jour des instruments invers, pointus et contondants en os » (que peuvent bien être ces instruments *invers et pointus?*), des vases en argile, » deux peignes en corne de cerf, et un hameçon élégant de pêche (*sic*) en os de » sanglier. » (*Extrait d'un article de la Gazette de Leipzig.*)

Allons! je doute fort que l'article de la *Gazette de Leipzig* ait été mis à contribution avec un soin suffisant! Lecteurs, qu'en pensez-vous?

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

FRIEDLÆNDER, mœurs romaines du temps d'Auguste aux Antonins, trad. VOGEL (Reinwald). — TUETEY, étude sur le droit municipal en Franche-Comté (A. Durand). — BENOIST, lettre à M. Egger, sur quelques passages de l'*Aulularia* (A. Durand.) — MÜLLER (Otfried), Histoire de la littérature grecque, trad. Hildebrand (A. Durand). — D'ANCONA, la leggenda di sant'Albano (Bologna, Romagnoli). — PRELLER, les dieux de l'ancienne Rome, trad. DIETZ (Didier.) — FUSTEL DE COULANGES, la Cité antique. (Hachette). — DAREMBERG, la Médecine dans Homère (Didier.) — DÜBNER, Anthologia græca (Didot). — FEILLET, Histoire de la littérature grecque (Hachette). — DIEZ, Altromanische Glossare (Bonn, Weber.) — POUY, Dourneau (Amiens).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abel (Privatdoc. Dr. Sigurd). Jahrbücher d. fränkischen Reiches unter Karl dem Grossen. 1 Bd. : 768-788, gr. in-8. Berlin (Duncker et Humblot.) 13 fr. 35 c.

Antas (M. d'). Le faux don Sébastien, étude sur l'histoire de Portugal. Paris, 1 vol. in-8 (Didier et Ce). 7 fr.

Aytoun (W.). Lays of the Scottisch Cavaliers, Illustrated by J. N. Paton. Londres, in-8 (Blackwood et Sons). 26 f. 25 c.

Barham. The Ingoldsby Legends ; or, Mirth and Marvels. Carmine edit. Londres, in-8 (Bentley). 13 fr. 25 c.

Beckers (Hub.). Die Unsterblichkeitslehre Schelling's im ganzen Zusammenhange ihrer Entwicklung dargestellt, gr. in-4, Munich (Franz). 5 fr. 75 c.

Beitraege zur geognostischen Kenntniss d. Erzgebirges. Auf Anordng. d. konigl. saechs. Oberbergamtes aus dem Gangenuntersuchungsarchiv hrsg. durch die hierzu gestellte Commission. 1 Hft. gr. in-8. Freiberg (Craz et Gerlach). 2 fr. 75 c.

Inhalt : Die Granite v. Geyer u. Ehrenfriedersdorf sowie die Zinnerzlagerstaetten v. Geyer. Von Alfr. Wilh. Stelzner. Mit. 3 (lith.) Taf. (wovon 1 in Buntdr. in gr. 4. u. gr. Fol.) u. 2 (eingedr.) Holzschn.

Borghesi. Œuvres complètes, publiées par les ordres et aux frais de l'empereur Napoléon III. Tome 3. Œuvres épigraphiques, tome 2. Paris, in-4. Didier et Ce.

Brodie. A Constitutional history of the British Empire from the Accession of Charles I. to the Restauration. New. édit. Londres, 3 vol. in-8 (Longmans). 45 fr.

Carriere (Mor.). Die Kunst im Zusammenhang der Culturentwickelung u. die Ideale der Menschheit. 2 vol. gr. 8. Leipzig (Brockhaus).

Inhalt : Hellas u. Rom in Religion u. Weisheit, Dichtung u. Kunst. Ein Beitrag zur Geschichte d. menschl. Geistes. 12 fr.

Chasles (E.). Michel de Cervantes, sa vie, son temps, son œuvre politique et littéraire. Paris, in-8 (Didier et Ce). 7 f. 50 c.

Collier (Sir G.). France on the Eve of the Great Revolution; France, Holland, and the Netherlands a Century Ago. Edited by his Grand-daughter, Mrs. Tenant. Londres, in-8 (Bentley). 13 fr. 25 c.

Delvau (A.). La Comtesse de Ponthieu, roman de chevalerie inédit, publié avec introduction et traduction. Tiré d'un manuscrit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque impériale. Paris, in-8 (Deflorenne). 5 fr.

Desor (E.). Les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchatel. Ornées de gravures sur bois intercalées dans le texte. Paris, in-8 (Reinwald). 6 fr.

Deville (G.). Étude du dialecte tzaconien. Thèse pour le doctorat ès lettres. Paris, in-8 (Lainé et Havard).

Dudik (Dr. B.). Maehrens allgemeine Geschichte im Auftrage d. maehr. Landesausschusses dargestellt. 4 Bd. Vom J. 1173 bis zum J. 1197. Mit 2 Beilagen u. 2 v. Dr. Hermenegild Jirecek entworf. (lith.) Landkarten (in gr. Fol.) gr. 8. M. 1 Fab. in gr. Fol. Brünn. (Nitsch). Tome II, 7 fr., I à IV. 42 fr.

Dyer (T.-H.). A History of the City of Rome, its Structures and Monuments, from its Foundation to the End of the Middle Ages. Londres, in-8 (Longmans). 18 fr. 75 c.

Fergusson (J.). A History of Architecture in all Countries, from the Earliest Times to the Present Day. 3 vol. Vol. 1. Londres, in-8 (Murray). 51 fr.

Flix (Dr. Alois). Briefe üb. Shakespeare's Hamlet. 8. Innsbruck (Wagner). 2 fr. 75 c.

Foucaud. Poésies en patois limousin, par J. Foucaud. Édition philologique, complétement refondue pour l'orthographe, augmentée d'une vie de Foucaud par M. Péconnet, d'une étude sur le patois du haut Limousin, d'un essai sur les fabulistes patois, d'une traduction littérale, de notes philologiques et d'un glossaire; par M. E. Ruben. Paris, in-8e (Didot). 7 fr. 50 c.

Freppel. Clément d'Alexandrie. Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant l'année 1864-1865. Paris, in-8e (A. Bray).

Freppel. Saint Cyprien et l'Église d'Afrique au IIIe siècle. Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant l'année 1863-1864. Paris, in-8e (A. Bray).

Fürstenhof. Ein deutscher, im 17. Jahrhundert. Von dem Verf. v. Lux et umbra. 3 Bde 8. Kassel (Iungklaus.) 12 fr.

Graetz (D. H.). Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. Aus den Quellen neu bearb. 4 Bd. gr. 8. Leipzig (Leiner).

Inhalt : Geschichte der Juden vom Untergang d. jüdischen Staates bis zum Abschluss d. Talmud. 2. stark verm. u. verb. Aufl. 10 fr. 75 c.

Henriot (Eug.). Mœurs juridiques et judiciaires de l'ancienne Rome, d'après les poëtes latins. Paris, 3. vol. in-8 (Didot frères, fils et Cᵉ). 20 fr.

Histoire tragicqve d'un ievne gentilhomme et d'vne grand'dame de Narbonne, en laquelle on rocognoistra les ruses des femmes, à decenoir les ieunes hômes. Paris (Muffat).

Imperial Dictionary of Universal Biography. — Comprising a Series of Original Memoirs of Distinguished Men of all Ages and Nations. Londres, 6 vol. imp. 8vo. (Mackenzie). 157 fr. 50.

Journal de Jean Grivel, seigneur de Perrigny, contenant ce qui s'est passé dans le comté de Bourgogne pendant l'invasion française et lorraine de l'année 1595, publié d'après le manuscrit original et accompagné de notes, éclaircissements, etc., par Chereau, docteur en médecine. Lons-le-Saulnier, in-8 (Impr. Gauthier frères).

Jus græco-romanum. Pars IV. Et. s. t.: Ecloga privata aucta, Ecloga ad Prochiron mutata et Epanagoge aucta. Edidit Dr. C. E. Zachariæ a Lingenthal. gr. 8. Leipzig (T. O. Weigel). 9 fr. 35 ; tomes 1 à IV. 49 fr. 35 c.

Kianh-Loung. Histoire de la dynastie des Ming, composée par l'empereur Khian-Loung, traduite du chinois par M. l'abbé Delamarre, pouvant servir de supplément à l'Histoire générale de la Chine du P. de Mailla. Première partie, comprenant les dix premiers livres. Paris, in-4ᵒ (B. Duprat).

Klein (J.-L.), Geschichte d. Drama's. III. gr. 8. Leipzig (T. O. Weigel). 16 fr.

Inhalt : Geschichte d. aussereuropäischen Drama's u. der latein. Shauspiele nach Christus bis Ende d. 10 Jahrh. tome I à III. 44 fr.

Le Blant (Edmond). Inscriptions chrétiennes de la Gaule, antérieures au VIIIᵉ siècle. Développement d'un Mémoire couronné par l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres). Tome II. Les sept provinces. 1 vol. gr. in-4, avec 51 pl. et une carte. Paris (Didot frères, fils et Cᵉ.).

Lingg (Herm.). Die Völkerwanderung-Epische Dichtg. 1. Buch. 8. Stuttgart (Cotta). 5 fr. 35 c.

Lübke (Prof. Dr. Wilh.). Grundriss der Kunstgeschichte. 3., durchgeseh. Aufl. Mit 382 Holzschn.-Illustr. 2. (Schluss-) Abth. gr. 8. Stuttgart (Ebner et Seubert). L'ouvrage complet, cartonné à l'anglaise, 15 fr. 25.

Macdougall. Les campagnes d'Annibal. Études historiques et militaires, par le lieutenant-colonel Macdougall, commandant le collége d'état-major de Sandhurst. Trad. de l'anglais par le capitaine E. Testarode. Avec 2 pl. Paris, in-8, VIII-332 p. (Corréard).

Macpherson (W.). Memorials of Service in India, from the Correspondance of the late Major Samuel Charters Macpherson, political Agent at Gwalior during the Mutiny. Londres, in-8, 12 s. (Murray). 15 fr.

Massey (W.). History of England during the Reign of George the Third. 2nd. edit. revised and corrected. 1 vol. Vol. 3. Londres (Longmans). 7 fr. 50 c.

Mommsen (Thdr.). Rœmische Geschichte. 3 Bd. Von Sullas Tode bis zur Schlacht v. Thapsus. 4 Aufl. 2 Abtheilgn. gr. 8. Berlin (Weidmann). 6 fr.

L'ouvrage complet, 19 fr. 50 c.

Nicolai (Pfr. B. J.). Der heil. Benedict, Gründer v. Aniane u. Cornelimünster [Juda]. Reformator d. Benedictinerordens. gr. 8. Koeln (Heberle.). 4 fr.

Paris (L.). Indicateur du Grand Armorial de France, Table du Recueil officiel inédit dressé par d'Hozier, en vertu de l'édit de 1696, et publiée par M. Louis Paris. Paris, 2 vol. in-8 (Deflorenne). 20 fr.

Perin (C.). Recherches Bibliographiques sur le département de l'Aisne, catalogue et table des Livres, Chartes, Lettres patentes, Edits, Arrêts, Lois, Biographies, Notices et Documents imprimés concernant le département de l'Aisne. Sciences, 1 vol. in-8 (Cervaux). 8 fr.

Perg (P. H.). Das Leben d. Feldmarschalls Grafen Neithardt v. Gneifenau. 2 Bb. 1810-1013. [Mit 1 Steindr.] gr. 8. Berlin, (P. Reimer). cartonné à l'anglaise. 13 fr. 35 c.

Quitzman (Dʳ Ant.). Die älteste Rechtsverfassung der Baiwaren. Als fact. Beweis f. die Abstammg. d. baier. Volksstammes. gr. 8. Nürnberg. 9 fr. 35 c.

Riedel's (Geh. Archivrath Dr. Adph. Frdr.). Codex diplomaticus Brandenburgensis. Sammlung der Urkunden, Chroniken u. sonstigen Geschichtsquellen f. die Geschichte der Mark Brandenburg u. ihrer Regenten. Fortgesetzt auf Veranstaltg. d. Vereines f. Geschichte der Mark Brandenburg. Suppl.-Bd. u. Schlufz d. ganzen Werkes bis auf die Register. gr. 4. Berlin (G. Reimer). 18 fr.

(Prix de l'ouvrage entier 648 fr.).

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 2. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 13 Janvier — Prix : 15 fr. par an.

9. — **Études sur les origines bouddhiques de la civilisation américaine**, par M. Gustave D'EICHTHAL. Première partie, 86 pages in-8°. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Le but de l'auteur est de prouver que le bouddhisme a été porté en Amérique dans la deuxième moitié du V[e] siècle de notre ère. Avant d'aborder directement son sujet, il traite trois questions préliminaires : 1° Reprenant un mémoire célèbre de de Guignes, et argumentant surtout sur une phrase des *Grandes Annales de la Chine*, traduite ainsi par Klaproth : « Cinq *Pi-khecou* ou religieux du pays de *Ki-pin*, allèrent au *Fou-sang*, et y établirent la loi de Bouddha », il cherche à établir avec de Guignes que *Ki-pin* est Samarkand et Fou-sang un point déterminé de la côte occidentale d'Amérique (probablement la Californie) ; il soutient cette thèse relativement au *Fou-sang* contre Klaproth, qui place ce pays sur la côte sud-est du Japon, et contre M. Vivien de Saint-Martin, qui s'est récemment déclaré pour Klaproth contre de Guignes et M. d'Eichthal. 2° L'auteur retrace le caractère de la propagande bouddhique, et insiste particulièrement sur son alliance avec d'autres cultes, surtout avec le çivaïsme. 3° Il rappelle l'opinion de Humboldt sur les rapports de la civilisation asiatique avec la civilisation américaine et l'influence de la première sur la seconde : l'auteur cite quelques-uns des faits qui ont contribué à former cette opinion et constate qu'elle a trouvé peu de partisans ; il signale les découvertes et les travaux récents qui permettent de la remettre en avant sous une forme plus déterminée et en l'appuyant de preuves nouvelles.

Entrant alors dans le cœur de son sujet, M. d'Eichthal cherche à établir sa thèse par la comparaison des croyances et des pratiques religieuses, et par celle des monuments sculptés.

Sur le premier point, l'auteur rapproche les souffrances volontairement endurées au moyen de la *suspension* dans la fête célébrée en mémoire du déluge chez une peuplade américaine du Nord, les Mandans, de scènes analogues qui distinguent, dans l'Inde, le culte d'une divinité çivaïque (*kâli*). — Il retrouve en

Amérique, comme dans l'Inde, divers autres genres de mortifications, — la tradition du déluge, — la tortue qui supporte la terre, — la transmigration des âmes. Les idées des Mandans sur le Paradis et l'Enfer lui paraissent correspondre à ce que les *Annales chinoises* disent sur le même sujet concernant le pays de *Fou-sang;* enfin, il croit retrouver chez les Mandans les traces d'un mélange avec une race blanche qui n'aurait pu venir que de l'Asie.

Sur presque tous ces points les rapprochements, si ingénieux et si intéressants d'ailleurs, que fait M. d'Eichthal ne me paraissent pas aussi concluants qu'il le dit. Ainsi, ceux qui sont relatifs aux mortifications sont certainement fort curieux; mais il faut observer que le système des mortifications, très-indien, très-brahmanique, n'est pas bouddhique, que même il est contraire à l'esprit du bouddhisme. Ces pratiques auraient-elles été introduites dans le bouddhisme par le çivaïsme, dont l'alliance avec le bouddhisme est incontestable? M. d'Eichthal semble l'admettre; mais je ne crois pas que cela soit bien prouvé : les bouddhistes exécutent des tours de force au moyen de la puissance surnaturelle; ils professent le renoncement absolu : mais l'esprit de leur religion ne les porte pas à la pratique des mortifications. — M. d'Eichthal insiste avec beaucoup de raison sur l'importance du dogme de la transmigration des âmes : mais il s'en faut bien qu'il arrive à établir d'une façon péremptoire l'existence de ce dogme chez les indigènes d'Amérique. Il paraît bien y être à l'état rudimentaire; mais l'histoire du bouddhisme asiatique nous oblige à supposer qu'il y eût acquis une importance capitale, et pris un développement exagéré, si réellement des missionnaires bouddhistes l'avaient importé dans le pays. — Quant au déluge, les bouddhistes ne paraissent guère s'en être préoccupés; les brahmanes le connaissent; mais M. d'Eichthal lui-même signale dans la tradition américaine des éléments chaldéens ou même hébraïques.

Nous ne nions pas que la plupart des remarques de l'auteur ne semblent révéler des points de contact entre l'Asie et l'Amérique. Mais quelle est l'origine de ces ressemblances? Accusent-elles bien la propagande à laquelle l'auteur veut les rattacher, et s'expliquent-elles par cette propagande? C'est ce qui ne paraît pas démontré quant à présent.

Les rapports tirés par M. d'Eichthal de la comparaison des monuments sculptés, présentent, selon nous, plus d'évidence. L'auteur signale à Palanqué des lions accroupis et placés dos à dos, qui servent de siége à une divinité, comme au Bouddha dans une sculpture javanaise, et qui rappellent d'une manière frappante certains détails de l'art persépolitain et ninivite; — des figures qui reproduisent à peu près le disque ailé égyptien (symbole qui, du reste, semble ne tenir nullement au bouddhisme); — une table qui a de la ressemblance avec des autels bouddhiques siamois; — mais surtout un bas-relief représentant une divinité à laquelle on présente des fleurs (offrande essentiellement bouddhique), et dont le sujet reproduit exactement celui d'une sculpture bouddhique de Java (celle dont nous parlions tout à l'heure). Nous ne voyons pas dans les détails de ces deux spécimens toutes les ressemblances que signale M. d'Eichthal (du moins celle de l'auréole); mais il faut bien reconnaître que la figure du dieu mexicain, et une autre

reproduite par l'auteur, et plusieurs fois répétée, parait-il, dans les monuments, ont cette pose calme, les jambes croisées, le bras droit appuyé sur la cuisse, qui est l'attitude propre du Bouddha, et que les Tibétains appellent même la pose (ou la manière de s'asseoir) de Çakyamouni. De toutes les comparaisons faites par M. d'Eichthal, c'est celle-ci qui nous frappe le plus; elle a certainement une grande importance. Mais nous voudrions, pour pouvoir accepter pleinement les conclusions de l'auteur, des preuves plus décisives d'une influence bouddhique sur les doctrines religieuses des indigènes de l'Amérique.

Du reste, nous ne devons pas oublier que l'ouvrage de M. d'Eichthal est inachevé; il faut attendre qu'il soit complet pour en pouvoir mieux juger.

Léon Feer.

---

10 ## ÉDITIONS CLASSIQUES

DES AUTEURS GRECS ET LATINS

Sous ce titre nous donnerons une série d'articles qui rentrent tout à fait dans le cadre de notre feuille. En effet, si la *Revue critique* doit s'occuper plus particulièrement des publications destinées à faire progresser la science, elle ne croit pas néanmoins devoir négliger les produits plus modestes de la librairie classique. Avant d'arriver au développement nécessaire pour participer au mouvement intellectuel de son époque, la jeunesse doit passer par une longue série d'études élémentaires, d'exercices journaliers et de travaux à sa portée. La direction donnée à ces premières études est d'une haute importance, et les livres qu'on met aux mains de la jeune génération y ont une grande part. La grande majorité des hommes qui sortent de nos écoles secondaires ne connait des œuvres des anciens que ce qu'on leur fait lire et expliquer dans ces mêmes écoles. Il est donc essentiel de tirer le meilleur parti possible d'une étude si restreinte et de veiller attentivement sur ce mince trésor, destiné à rester, pour le plus grand nombre, l'unique souvenir de leur commerce avec l'antiquité. *Maxima debetur puero reverentia* : il ne suffit pas, pour pratiquer cette maxime, d'élaguer les passages obscènes d'un auteur; le respect pour la jeunesse consiste aussi à ne lui rien refuser de ce que les progrès de la science peuvent lui apporter.

D'autre part, il est malheureusement vrai qu'en France on ne publie guère les textes de l'antiquité que pour l'usage des écoliers grands ou petits, de ceux qui étudient le rudiment comme de ceux qui se préparent à l'examen de licence. Ces éditions sont donc en quelque sorte le seul champ où puisse encore s'exercer la critique érudite. Il faut veiller à ce qu'il ne lui soit pas entièrement fermé, et c'est pourquoi, tant pour l'avantage des maitres que pour celui des écoliers, nous nous proposons d'accorder une attention particulière aux éditions classiques.

(*Note de la rédaction.*)

I. — SOPHOCLE

Ce n'est pas par un premier mouvement, mais en parfaite connaissance de cause, que nous avons accepté l'honorable invitation et la lourde charge de

rendre compte des éditions d'auteurs grecs et latins, composées pour la jeunesse scolaire. Le nombre de ces publications atteint un chiffre énorme, et la plupart accusent une négligence ou une ignorance profondément affligeante. Nous ne nous en sommes pas moins imposé le devoir de visiter régulièrement un dépôt public qui reçoit tout ce qui s'imprime en France, et d'y passer successivement en revue les éditions destinées aux classes.

Que de textes remplis de fautes, que d'annotations incroyablement faibles ou complétement nulles nous y avons vus! Une grande partie de ces tristes productions est signée de noms de professeurs de l'Université, qui peuvent avoir leur mérite dans la pratique de l'enseignement, mais qui ont eu le tort de prendre trop légèrement la tâche dont on les chargeait. Il peut y avoir eu aussi, de la part de quelques-uns, trop de facilité à condescendre aux désirs ou aux calculs de l'éditeur; car les libraires font quelquefois des lois. Nous en connaissons un qui, s'adressant à un honorable humaniste, lui dit : « Il me faut deux notes par » page; si vous en faites trois, je bifferai la troisième. » Ce mot n'explique-t-il pas merveilleusement pourquoi il est souvent impossible de découvrir l'ombre d'un plan, d'une méthode dans ces publications?

Nous devons passer sous silence les productions de cette espèce purement mécaniques; elles sont au-dessous de toute critique. Nous nous en tiendrons à celles qui ont une valeur quelconque ou qui s'élèvent un peu au-dessus de la médiocrité. La place dont nous disposons nous astreint à une grande concision, mais nous nous efforcerons de caractériser chaque œuvre avec une rigoureuse exactitude.

Il n'est pas aisé de faire une bonne édition de Sophocle à l'usage de la jeunesse, par la raison même de la haute perfection de ce poëte. Quintilien l'a déjà dit : Les jeunes gens prennent surtout intérêt aux défauts littéraires qui les charment (*dulcibus vitiis*). Ajoutez l'art particulier avec lequel Sophocle a façonné son langage et ennobli le fond commun par ce qu'Horace appelle *callida junctura*, par mille secrets de la syntaxe. Tout cela est au-dessus du savoir et du discernement ordinaires des écoliers et doit être expliqué.

Nous commencerons par l'édition de Louis de Sinner, publiée par Hachette. Vers 1833, M. Louis Quicherat avait donné l'*Ajax*, avec des variantes et un commentaire succinct en latin; Sinner édita la suite sur le même plan : texte de Boissonade rarement modifié, mais accompagné du recueil à peu près complet des variantes, qui permettait au lecteur de juger lui-même des leçons admises ou rejetées par le célèbre helléniste. Pour trois pièces, le *Philoctète*, l'*Électre* et les *Trachiniennes*, Sinner adopta un système différent. Comme tous les manuscrits que nous possédons dérivent, soit de l'ancien manuscrit de la Laurentienne (x[e] siècle), soit de celui de Paris (XIII[e] siècle), il ne donne plus, dans ces trois pièces, que les variantes de ces deux documents fondamentaux, mais il les donne au grand complet, celles du manuscrit de Paris d'après une collation nouvelle et fort scrupuleuse. Celle du célèbre manuscrit de la Laurentienne, qu'avait faite Elmsley, était également scrupuleuse; mais, nous avons eu occasion de le constater, elle avait été faite sur l'édition Aldine, et Gaisford, qui la publia, eut la ma-

lencontreuse idée de l'adapter au texte de Brunck : de là, en cent endroits, incertitude sur la véritable leçon de ce manuscrit, source de tous les autres, comme on le verra plus loin. A l'édition des *Trachiniennes* est jointe l'ancienne biographie de Sophocle (Σοφοκλέους γένος καὶ βίος), revue sur le manuscrit de Paris et commentée. Ce travail est resté inconnu à Westermann (qui l'aurait consulté avec profit dans ses Βιογράφοι, p. 126 et suiv.). Le *Philoctète* est accompagné des deux discours de Dion Chrysostome, texte revu sur les manuscrits et annoté ; on y trouve aussi le prologue de la pièce d'Euripide, restitué par Bothe, spécialement pour cette édition.

A vrai dire, ces *apparatus critici*, fort utiles à la science et indispensables aux travaux de la philologie, ne semblent pas à leur place dans des éditions destinées à l'enseignement secondaire. Un texte exempt de fausses leçons et bien ponctué, un commentaire bien conçu, voilà ce qui seul est essentiel. Les commentaires de Sinner sont habilement rédigés en latin et vraiment instructifs. Il n'y a qu'une seule observation à faire ; elle s'applique à tous les travaux classiques de Sinner. Étant bibliophile et possédant une belle bibliothèque, il aimait à citer et faisait un véritable abus de citations dont, le plus souvent, les lecteurs auxquels il s'adressait directement n'avaient que faire. Pour l'*Œdipe Roi*, le commentaire latin de Sinner a été plus tard retranché et remplacé par des notes en français de M. Delzons.

On connait le succès du *Sophocle* de Wunder, faisant partie de la Bibliothèque grecque fondée et dirigée par Jacobs et Rost, à l'usage tant des savants que des écoliers studieux. M. Guillaume Dindorf, critique éminent, a publié à Oxford un Sophocle commenté dans le même esprit, et dont nous avons sous les yeux la troisième édition (1860). Ce travail est d'une haute importance pour la critique ; on y démontre, par des preuves multipliées et irrécusables, que l'ancien manuscrit de la bibliothèque Laurentienne est la source unique de tous les manuscrits que nous possédons de ce poëte, même du manuscrit de Paris qui passait pour avoir une autre origine. Un seul, celui de l'*Abbatia* de Florence, n° 2725, contient quelques leçons et quelques scholies provenant d'un exemplaire très-semblable au *Laurentianus*, mais un peu plus complet, et dont s'était servi Suidas pour son *Lexique*. M. Dindorf laisse donc de côté, dans les notes critiques, toute variante autre que celles du manuscrit unique qu'il a fait revoir de nouveau ; il ne parle des copies (*apographa*) qu'à l'occasion, dans son commentaire. Ce commentaire est un peu moins explicatif que celui de Wunder, mais il peut suffire aux élèves avancés. La discussion philologique et l'interprétation y vont constamment de pair, tandis que dans la Bibliothèque Jacobs et Rost la critique et l'explication sont séparées, comme dans le Virgile de Heyne. Nous avouons que cette dernière disposition, là où elle est possible, nous paraît être la seule bonne.

Depuis le Sophocle de Wunder et celui de Sinner, l'usage d'écrire les annotations dans la langue maternelle s'est répandu de plus en plus, non-seulement en France, mais encore en Allemagne et en Angleterre ; les commentaires classiques composés en latin ne sont plus que l'exception. Ceux qui désirent faire comprendre d'une façon parfaite la forme et le mouvement de la pensée d'un

grand écrivain grec, ne peuvent que regretter cette innovation; dans mille cas, le français et l'anglais ne fournissent pas les éléments et les moyens nécessaires pour faire sentir tout ce que renferme le tour grec; de quelque manière que l'on s'y prenne, certaines nuances se perdront ou s'altéreront dans notre langue; l'allemand permet de serrer de plus près le texte original.

C'est vers 1843 que M. Berger commença à composer en français un commentaire classique sur Sophocle. Son édition (Dézobry et Magdeleine) a été achevée, et elle est fort en vogue dans nos écoles. Le texte est celui de Boissonade, avec un très-petit nombre de modifications. Grâce à l'obligeance de M. Le Bas, qu'il remercie, M. Berger a eu communication des travaux allemands et anglais sur ce poëte et il en a fait partout usage, mais sans parvenir à donner assez d'unité à son commentaire. Il lui manque surtout l'esprit critique, indispensable pour choisir entre des leçons et des explications si divergentes. Au lieu de ne donner que les meilleures, les plus justifiées; au lieu de nourrir la jeunesse de nos écoles, comme jadis Chiron nourrissait Achille, de la *moelle* des lions, M. Berger se plait trop souvent à faire défiler une suite de noms que n'accompagnent aucun éclaircissement, aucun jugement tant soit peu motivé. Pour donner une idée de ce procédé, il suffit de citer quelques-unes des notes sur l'*Électre*. V. 1024 : « Ce sens, donné par Henri Estienne, accepté par Erfurdt, Monk, Wunder, est combattu par Hermann, Bothe et autres, dont on peut voir les notes. » V. 1031 : « Tel est le sens donné par Brunck. Hermann explique... suivi par Bothe, Wunder, Dindorf. » V. 1170 : « Brunck, appuyé sur un seul ms., écrit ἀμηχανῶν (au lieu d'ἀμηχάνων), leçon reçue par Monk, Erfurdt, Hermann, Wunder, Dindorf. Bothe conserve l'ancienne leçon, et l'explique autrement que nous. » V. 1281 : « Bothe, seul, essaye d'expliquer le passage sans y rien changer; mais nous n'avons pu accepter le sens qu'il propose. Hermann et Dindorf corrigent le texte à leur manière; Wunder donne la leçon des manuscrits, mais la déclare inintelligible. » Quel avantage les élèves pourront-ils retirer de ce cliquetis de noms? Quelquefois M. Berger va plus loin et cherche à traiter des questions relatives à la critique du texte. Il y est presque toujours malheureux et souvent il laisse voir que le nœud de la difficulté lui échappe complétement, ce qui ne l'empêche pas de le prendre quelquefois sur le ton d'une agréable raillerie. S'il s'était abstenu de toute discussion sur des choses qui lui sont étrangères, s'il s'était appliqué tout simplement à approfondir l'interprétation du grand poëte, son estimable travail y aurait beaucoup gagné.

Dans la vaste collection des classiques *juxta-linéaires* (maison Hachette), le Sophocle a été fait par M. Benloew. Nous parlerons peut-être un jour du système; ici le commentaire du philologue de Berlin nous occupera seul. Comme on le pense bien, une grande partie de l'explication est renfermée dans l'arrangement du texte *juxta-linéaire;* mais tous les passages qui présentent des doutes ou des difficultés sont discutés dans les notes, avec savoir et avec indépendance; Souvent M. Benloew propose une interprétation nouvelle, que l'on peut ne pas toujours approuver, mais il est si rare dans nos éditions classiques de rencontrer les fruits d'une étude personnelle de la part des annotateurs, que même une nou-

veauté manquée fait presque plaisir. Ce que je viens de dire fait du Sophocle de M. Benloew un des rares volumes de la collection *juxta-linéaire* que les érudits ne dédaigneront pas. Je ne sais pour quelle cause l'annotation sur l'*Œdipe Roi* est exceptionnellement et excessivement parcimonieuse : elle n'a que 5 pages.

Voilà pour les œuvres complètes de Sophocle. Les éditions de tragédies isolées sont nombreuses et généralement trop faibles pour que nous en entretenions nos lecteurs : à quoi servirait de le démontrer? Nous y avons constaté de nouveau l'influence des éditeurs sur cette sorte de travaux. Ainsi, en 1855, M. Marie, professeur très-estimé, a publié une édition de l'*Ajax*, faible et de mince valeur. En 1856, *chez un autre éditeur* (Eug. Belin), il a donné de l'*Œdipe Roi* une édition très-soignée qui lui fait honneur. Chez le même libraire a paru, en 1862, l'*Électre* annotée par M. Roche, ouvrage qui se recommande par les plus sérieuses qualités.

FRÉD. DUEBNER.

(*La suite prochainement.*)

---

11. — **Plini Secundi, C., Naturalis Historiæ,** libri XXXVII. Recognovit atque indicibus instruxit Ludovicus JANUS. Vol. 6. Indices. Lipsiæ, Teubner, 1865, IV-462 p. in-8°. Paris, A. Franck. — Prix de l'ouvrage complet : 14 fr. 25 c.

Ce sixième volume, qui contient les index, couronne une édition remarquable et permet de l'utiliser plus complétement. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, le savant et consciencieux éditeur s'est appliqué à rendre cette partie de son œuvre tout à fait digne des premiers volumes. Tandis que son prédécesseur, O. Schneider, qui a dressé les tables de l'édition de Sillig, a fondu en un seul les *indices rerum* et les *indices auctorum*, M. Jan les a séparés et avec raison, croyons-nous. En outre il a donné une attention plus particulière aux adjectifs et aux noms propres. Dans l'index rerum, M. Jan a tenu compte quelquefois des variantes (voir par exemple aux mots *adips, adeps; aloaria, aloearia; ami, ammi; metopium, neopum*), il les a trop négligées en revanche dans la table des noms propres, où c'eût été beaucoup plus nécessaire. En général, on doit regretter qu'il soit si peu au courant de ce qui s'est fait dans les dernières années pour la correction des noms propres dans Pline. C'est ainsi qu'on trouve cités, comme une seule et même personne, Petronius et Diodotus, puis Sabinus et Fabianus, tandis qu'il est prouvé depuis longtemps que ce sont quatre écrivains différents. M. Jan n'a pas connu l'excellent article de M. Detlefsen « Emendationen von Eigennamen in Plinius naturalis historia » (*Rheinisches Museum*, tom. XVIII, p. 227 et suiv.) où sont rétablis dans leur forme primitive un grand nombre de noms propres à l'aide de manuscrits meilleurs ou d'inscriptions. Aussi faisons-nous des vœux pour que M. Jan veuille bien tenir compte de ces observations dans les *corrigenda et addenda*, qu'il nous promet et qui, nous l'espérons, ne se feront pas attendre trop longtemps. Mais, abstraction faite de ces détails, qui ne portent pas d'atteinte sérieuse à la valeur de l'ensemble, nous n'avons que des félicitations à donner au nouvel éditeur de Pline. En fait de fautes d'impressions qui puissent être de quelque gravité, nous n'avons remarqué que celle de la page 6, au nom *Diodotus* : on y lit *qui theologumena scripsit* au lieu de *anthologumena*. μ.

12. — **Verzeichniss der älteren Handschriften lateinischer Kirchenväter in den Bibliotheken der Schweiz**, von Dr Karl Halm. Wien, Gerold, 1865, in-8°, 64 p. Paris, librairie A. Franck. — Prix, 1 fr. 10.

L'Académie impériale de Vienne prépare une collection des Pères de l'Église latine des sept premiers siècles. Elle a confié à des philologues éminents le soin de rechercher d'abord dans les différents pays les meilleurs manuscrits et d'en dresser des catalogues exacts. C'est ce que M. Halm a fait pour la Suisse. Sa préface donne quelques détails sur les bibliothèques qu'il y a visitées. Au premier rang figure celle de Saint-Gall, dont la plupart des manuscrits remontent au IXe siècle ou plus haut, et se distinguent par le soin avec lequel ils ont été écrits et conservés. On n'y voit ni rature ni *seconde main*. La bibliothèque a même encore un catalogue du IXe siècle. Baluze et Canisius ont fait à Saint-Gall une belle récolte d'*inedita*: au besoin on en trouverait encore. Mais la véritable richesse de cette bibliothèque est loin d'avoir été exploitée : on a trop laissé de côté les manuscrits d'œuvres connues qui sont très-importants pour la critique des textes. Berne vient en seconde ligne ; M. Halm y signale des poëmes chrétiens inédits, à la fin d'un Horace du VIIIe siècle. Zürich a la troisième place, dépassant de beaucoup Bâle, Schaffouse et Einsiedlen.

Le catalogue de M. Halm est disposé d'une manière très-commode. L'ordre adopté est celui des noms d'auteurs avec renvois aux numéros que portent les manuscrits dans les bibliothèques où ils sont conservés, et, pour les ouvrages séparés ou fragments, au folio de ces manuscrits. Seulement, ce catalogue gagnerait en clarté si les titres des ouvrages étaient distingués par des caractères particuliers. Nous regrettons aussi l'absence d'une table des abréviations.

C. M.

---

13. — **Étude sur le droit municipal au XIIIe et au XIVe siècle en Franche-Comté et en particulier à Montbéliard**, par A. Tuetey. Montbéliard, imprimerie H. Barbier, in-8°, 321 pages. (Extrait des Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.) — Paris, A. Durand. Prix : 6 fr.

L'*Étude* de M. Tuetey a d'abord été présentée, sous forme de thèse, à l'École des Chartes; puis elle a été couronnée par l'Académie de Besançon ; ensuite, à un concours ouvert par le Ministre de l'Instruction publique entre les sociétés savantes, elle a obtenu le prix de la section d'histoire ; enfin, elle a été récompensée d'une sixième mention honorable au concours des Antiquités de la France, en 1864. Il y a là un fait notable : c'est que le même travail a été le premier entre ceux qu'ont présentés les sociétés savantes, et le dernier sur la liste des ouvrages récompensés par l'Institut ; ce que je remarque, non point pour diminuer le mérite de M. Tuetey, qui en est à son coup d'essai, et dont le travail est relativement bon, mais comme preuve d'un fait que nous n'aurons malheureusement que trop souvent à constater, la faiblesse générale des travaux qui se produisent en province.

L'ouvrage est divisé en deux parties à chacune desquelles correspond une

série de pièces justificatives publiées en appendice. La première, *De l'Affranchissement des communes en Franche-Comté*, contient des observations générales sur la nature du mouvement communal en Franche-Comté, sur la condition des habitants des villes à l'époque des affranchissements, sur la transformation à partir de cette époque des redevances arbitraires en prestations régulières, sur la bourgeoisie et ses privilèges, sur les droits que les seigneurs se réservèrent, sur le droit coutumier de la Franche-Comté, sur le gouvernement des communes, sur la filiation des chartes communales. Ces différents points sont l'objet d'autant de chapitres.

Cette première partie est en quelque sorte le cadre de l'étude de M. Tuetey. C'est le fonds duquel se détache son travail sur la commune de Montbéliard, qui est l'objet de la seconde partie. Le défaut général de cette longue introduction à l'*Étude des institutions municipales de Montbéliard* est qu'aucun point n'y est traité à fond. C'est proprement une suite de notes que l'auteur a recueillies en étudiant les principaux monuments diplomatiques de l'histoire de la Franche-Comté au moyen âge, et qu'il a disposées sous certains chefs. Sans doute il ne pouvait donner à toutes les questions traitées dans sa première partie le développement qu'elles eussent exigées, si chacune eût été l'objet d'une monographie ; mais alors il eût peut-être mieux fait d'en laisser quelqu'une de côté, celle, par exemple, du droit coutumier en Franche-Comté. Le chapitre que M. Tuetey lui a consacré, et qui est assez singulièrement placé entre un chapitre sur les droits réservés par les seigneurs et un autre sur le gouvernement des communes, est un véritable hors-d'œuvre, et l'auteur eût agi d'autant plus sagement en ne traitant point cette matière difficile qu'il était moins en état de la bien traiter. En effet, c'est M. Tuetey lui-même qui le remarque avec toute justesse, « les traces de la législation coutumière se retrouvent plutôt dans les simples transactions entre particuliers, dans les actes notariés, dans les sentences arbitrales, que dans les chartes de franchises; » or, c'est à des chartes de franchises et à d'autres actes de droit public que M. Tuetey a eu constamment affaire dans tout le cours de son travail, aussi est-il arrivé que les dispositions de droit coutumier qu'il a réunies forment un ensemble très-incomplet.

La seconde partie du travail de M. Tuetey, intitulée *Franchise de Montbéliard*, est, comme on devait s'y attendre, la plus nouvelle à tous égards. La franchise de Montbéliard, octroyée en 1283 par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, n'était point inédite ; mais les trois éditions qu'on en possédait (1600, 1752, 1775), étaient extrêmement fautives et n'avaient été l'objet d'aucun examen sérieux.

M. Tuetey la publie à son tour en appendice, la faisant suivre d'une traduction authentique et scellée, qui fut exécutée l'année d'après. Il l'étudie, dans un premier chapitre, aux divers points de vue de la paléographie, de la philologie et de l'histoire, recherchant en dernier lieu les motifs qui ont pu conduire Renaud de Bourgogne à concéder cette franchise, et dont le meilleur paraît être celui que M. Tuetey garde pour la fin : le besoin d'argent ; il est en effet spécifié par l'acte même que les bourgeois de Montbéliard durent payer leur affranchis-

sement d'un cens perpétuel et d'une somme de mille livres estevenantes une fois donnée. Dans un second chapitre intitulé *Étude du texte* M. Tuetey donne l'analyse de cette charte; dans un troisième, il expose l'histoire des institutions municipales de Montbéliard. Nous voyons qu'en 1283 l'administration de la ville était aux mains de neuf bourgeois jurés, assistés de trois *chasés*, ce dernier terme désignant vraisemblablement des hommes tenant biens du comte (comme dans les chansons de geste les *chasés* de Charlemagne sont ceux qui relèvent directement de lui). Auprès de ce conseil le comte établit un maire pour « tenir sa justice et recevoir ses droits et ses rentes. » Plus tard, vers le commencement du xve siècle, dit M. Tuetey, deux nouveaux corps viennent s'adjoindre à celui-là : le corps des Dix-Huit et le corps des Notables. Les Dix-Huit étaient élus chaque année par les *Chefs d'hôtel* de la commune; les Notables étaient ceux qui avaient été au nombre des neuf Bourgeois jurés ou des Dix-Huit. Une fois élus, les Dix-huit choisissaient à leur tour les neuf Bourgeois, à savoir sept parmi les anciens Bourgeois jurés et deux parmi les anciens Dix-Huit. Cette organisation, fort compliquée, et qui semble avoir été particulière à Montbéliard, ne mérite assurément pas les éloges que lui prodigue M. Tuetey. Le même chapitre renferme diverses notes extraites des comptes de la ville, notes qui pourraient être avantageusement utilisées pour une histoire de Montbéliard, mais qui sont tout à fait hors de propos dans une histoire des institutions municipales de cette même ville. Le quatrième et dernier chapitre est consacré à l'histoire des luttes qui à Montbéliard, comme à peu près partout, se sont élevées entre les bourgeois et leurs seigneurs.

De nombreuses pièces justificatives, correctement publiées, mais ponctuées avec quelque négligence, le fac-simile d'une charte de 1301, et une table des noms de lieux et de personnes complètent le volume.

Comme on a pu le voir par ce compte-rendu, ce qui fait surtout défaut à M. Tuetey c'est l'expérience. Inexpérience dans le choix des documents, dans l'art de les disposer, dans l'art d'écrire surtout (car le style de cette étude est d'une faiblesse extrême et on y trouve jusqu'à des fautes de français), voilà ce qu'on remarque pour ainsi dire à chaque page; toutefois nous avons assez longuement examiné ce travail, parce qu'il se recommande par un mérite que nous apprécions souverainement : il renferme des faits nouveaux. P. M.

14.—**Patois de la Saintonge, curiosités étymologiques et grammaticales**, par A. Boucherie. Angoulême, Nadaud, 1865, in-8°, 118 pages. Paris, A. Franck.

Cette monographie du dialecte saintongeais, due à M. Boucherie, professeur au lycée de Montpellier, est divisée en deux parties que nous examinerons successivement.

I. *Vocabulaire*. C'est un choix par ordre alphabétique d'environ deux cents mots recueillis pour la plupart de la bouche des paysans saintongeais. Certes, une hirondelle ne fait pas le printemps, et deux cents mots sont bien loin de constituer le vocabulaire d'une langue; mais telle n'a point été non plus la prétention

de l'auteur. Son but n'est pas de donner un glossaire complet, mais de faire l'histoire étymologique d'un nombre restreint de mots intéressants et de formes grammaticales choisies. Quelle lumière ces deux cents mots apportent-ils à l'histoire de la langue ? Si, dès d'abord, nous laissons de côté tous les mots tels que *catir*, *claveau*, *coffineau*, *enfarges*, *marre*, *parçounier*, etc., qui se retrouvent sans altération dans l'ancien français, il nous reste, soit des mots inconnus à la langue d'oïl, comme *cloiter* (clausitare), *cramer* (cremare), *ensouairer* (in sudarium ponere), *fouger* (fodicare), *visaube* (vitis alba), etc., soit des exemples de formes très-anciennes, ainsi conservées jusqu'à nous, *bader* (badare), *coudin* (cotoneum), *mainsfier* (méfier), *plègée* (plicata), *rège* (riga), *saide* (seta), *seger* (secare), *veda* (vitellus); soit des primitifs perdus, comme *gibber* (regimber), *got* (godet), ou des mots détournés de leur sens originaire, tels que *sape* (sapinus), qui veut dire en Saintonge *peuplier;* soit en dernier lieu des mots jusqu'ici insolubles, tels que *gouge* (prostituée), *pone* (tonneau), *talbot* (pièce de bois), etc.

Deux faits remarquables caractérisent la prononciation : d'un côté, l'aspiration du *j* et du *ch* comme la *jota* espagnole (*japer*, *jucher* = *haper*, *hucher*); de l'autre, la multiplication des *g* et des *c* durs (*abric*, *nic*, *segre*, etc.), et cette tendance existe plus marquée encore dans le dialecte saintongeais que dans le patois actuel. On trouve : *pogre*, *mogui*, *segui*, *vinc*, etc., dans quelques fragments d'une chronique saintongeaise du XIII[e] siècle, publiés par M. G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, p. 46.

La critique de M. Boucherie n'est pas toujours très-sûre. Un exemple montrera quel profit il eût tiré de l'emploi d'une méthode rigoureusement scientifique : *Agrouer* se dit en saintongeais de la poule qui se ramasse, en cachant ses petits sous son aile : c'est donc, dit M. Boucherie, « une onomatopée qui reproduit le gloussement que fait entendre la poule à ce moment. » Si l'auteur eût moins consulté son imagination que la comparaison philologique, en voyant le mot *accroupir* exprimé en berrichon par *agrouer*, en languedoc par *agrova*, dans Rabelais par *accrouer*, il en eût sans hésiter rapproché l'*agrouer* saintongeais, et aurait aussitôt reconnu qu'*agrouer* ou *agrover* (accropare), n'était sous une forme plus contractée que le v. fr. *accrouper*. En suivant cette méthode critique, l'auteur n'eût point cherché par exemple à rattacher *cabourne* (caverne) à *bourgne* (ruche) par le paradigme suivant : *Bourgne, cabourgne, caverne, caverna, cavus.* Il n'aurait pas dérivé *arriper* de *arripere*, ni *pizettes* de *pisellum* (qui eût donné *poiseau*), ni *gripper* de *agripper*, ni *ringer* (rumigare) de *ringi*, ni *guiler* (glisser) de *anguilla*. Il n'eût pas fait venir *rège* (sillon, pr. *rega*) de *regio*, mais de *riga; quenottes* (dents) d'une onomatopée, mais du primitif v. fr. *quennes;* enfin, il n'eût point songé à dire sérieusement que *gal* (gallus) a formé *gai*, *gala*, *galant*, *vaillant*, *gaillard* et *galer* (réjouir), qu'il confond, soit dit en passant, avec un autre verbe fr. *galer*, norm. *galir*, qui veut dire *jeter*.

Le bas-breton (p. 18, 20, 38, 69, 76, 77, 78), le grec (p. 29, 31, 45, 44, 111, 112, 115, 116), l'onomatopée (p. 10, 77, 78, 84), tiennent, dans ses recherches étymologiques, une place qu'eût mieux occupée la comparaison des autres patois ; certains mots, jusqu'ici insolubles, eussent été, sinon résolus, du moins

mieux circonscrits, si l'auteur eût rapproché, par exemple, *gouge* (prostituée) du norm. *gogon* (mignon); *pone* (tonneau) du norm. *pone* (ventre); *talbot* (entrave) du v. fr. *taillebotes*, du norm. *talboté*, trois formes offrant chacune un sens différent. De tels rapprochements eussent certainement mieux préparé la vraie étymologie et aidé à sa découverte. — Relevons, avant de finir, quelques négligences : p. 28, l'auteur donne à *aerde* (adhæreat) *aerder* pour infinitif au lieu de *aerdre;* p. 80, *rége* se dit en « langue romane » *rega*. Qu'est-ce que la *langue romane?* — Enfin, il présente à tort *dail*, *haroder*, *arrocher*, *nore*, comme appartenant en propre au saintongeais, alors que ces formes existaient au contraire en langue d'oïl.

II. *Grammaire*. L'auteur semble avoir voulu faire de cette seconde partie un *addenda* au livre d'H.Estienne sur la conformité du grec et du français. Il essaye constamment d'expliquer les locutions saintongeaises par des idiotismes grecs correspondants. Mieux eût valu laisser dans l'ombre ces *fables patriotiques*, selon l'expression si juste de M. Diez à propos du livre d'Henri Estienne ; nous embarrasserions fort l'auteur en lui demandant d'expliquer comment à huit cents lieues de distance, et sans intermédiaires, le grec a pu produire en Saintonge des formes correspondantes. — Quelques pages plus bas, l'auteur cherche l'origine des locutions telles que *je sommes, j'avons*. Sa démonstration (fondée sur ce qu'on a très-bien pu dire : *je sommes*, puisque au moyen âge, on disait : *il ont, il sont*), s'écroule par cette simple remarque que *il ont* est étymologique (illi). La locution dont M. Boucherie cherche l'explication doit être regardée comme un simple accident. On peut toutefois la rattacher à cette tendance générale que manifeste le peuple à simplifier et à réduire les formes grammaticales.

En terminant cet examen sommaire, je veux exprimer deux regrets : le premier, c'est qu'au lieu de se borner à écouter les paysans, l'auteur n'ait point en outre consulté les documents locaux, tels que comptes, pièces notariées, etc., afin de reconstituer l'historique de son patois. Le second, c'est qu'au lieu d'étudier Diez, M. Boucherie ait pris pour guide et pour modèle un livre aussi peu scientifique que les *Curiosités de l'étymologie française* de M. Charles Nisard, œuvre d'un bel esprit et d'un savant de seconde main. Le *dilettantisme* philologique de M. Nisard a exercé une influence malheureuse sur le livre de M. Boucherie qu'un peu plus de rigueur, de méthode et de critique eût rendu excellent. Malgré ces quelques taches, le *Patois de la Saintonge* est en somme un travail utile, et nous espérons que M. Boucherie emploiera sa connaissance des textes et ses qualités philologiques très-réelles à compléter par de nouvelles recherches cette intéressante monographie.

Auguste Brachet.

---

15. — **Ayrers Dramen**, herausgegeben von Adelbert von Keller. Stuttgart, 1864-65. Paris, A. Franck. (*Bibliothèque du Cercle littéraire*), 5 vol. in-8°, 3484 pages.

Jacob Ayrer, notaire public et *procurator* à Nuremberg, mourut en 1605. On publia de lui, quelques années après, sous le titre d'*Opus thæatricum*, trente tra-

gédies ou comédies et trente-six farces. Un manuscrit de Dresde contient en outre une tragédie et deux comédies. Ce sont ces œuvres dramatiques dont M. Adelbert de Keller vient de donner une nouvelle édition.

Ayrer rappelle ses grands contemporains, Lope de Vega et Shakspeare, sinon par le talent, au moins par la fécondité et par la variété de ses sujets. L'histoire romaine ou byzantine, les chroniques de villes allemandes, les fables grecques, les poëmes du moyen âge, les nouvellistes italiens, les fabliaux populaires, sont les sources où il puise impartialement. L'influence du théâtre anglais, que des troupes ambulantes propageaient alors en Allemagne, est visible dans ses pièces. L'une d'elles, *la belle Sidea*, est le seul drame, et même la seule œuvre connue, qui offre de l'analogie avec la dernière comédie de Shakspeare, *la Tempête;* cette analogie semble indiquer un fond commun, mais auquel Shakspeare n'aurait emprunté qu'un petit nombre de traits généraux; on sent d'ailleurs, dans *la Tempête,* que le poëte donne plus libre carrière à sa fantaisie personnelle que dans aucune autre de ses pièces. — Tous les sujets que traite Ayrer prennent sous sa main le même caractère et la même couleur, suivant l'usage des dramaturges de la fin du moyen âge, auquel le notaire public de Nuremberg appartient encore tout à fait. Le verbiage monotone, émaillé d'exclamations, l'absence de caractères et de motifs, la soumission docile aux sources (un drame d'Ayrer porte en tête *Auff das getreulichst der Histori nach*), l'intérêt demandé uniquement aux événements, ces traits distinctifs du genre se trouvent tous dans notre auteur; ce qui lui est peut-être plus personnel, c'est le ton de bonhomie bourgeoise et la moralité vulgaire qu'il applique aux sujets les plus tragiques. Ses farces sont plus grossières que comiques; la forme pesante et gauche ne sauve en rien la crudité du fond; il n'approche pas de la verve et de la facilité de Hans Sachs.

Les drames d'Ayrer ne semblent pas avoir été représentés de son vivant. L'ami qui les publia après sa mort en fait ce curieux éloge (p. 6) : « Il prit donc la plume (pour éviter l'oisiveté) et composa cet *Opus thœatricum* de toutes sortes de comédies et tragédies sacrées et mondaines, sur des histoires antiques, passées depuis longtemps, mais magnifiques et dignes de souvenir; il le composa et l'arrangea gentiment, habilement et compendieusement; et ces histoires nonseulement sont si agréables et gracieuses à lire que celui qui s'y met une fois ne peut guère les quitter avant d'avoir vu la fin et l'issue; mais encore tout est fait d'après la vie et arrangé de façon à ce qu'on puisse (comme à la nouvelle manière et coutume anglaise) les jouer et représenter par personnages; et on peut regarder de cette façon les acteurs avec autant de plaisir et de curiosité que si tout cela s'était passé et accompli seulement aujourd'hui ou hier. » On voit que le théâtre allemand, à la fin du XVI[e] siècle, était tout à fait dans l'enfance, et que ce fut l'influence anglaise qui contribua surtout à l'éveiller.

L'édition de M. de Keller reproduit l'ancienne, sauf les fautes contre le sens ou la mesure. Il eût été à souhaiter que le manuscrit de Dresde, qui est peut-être autographe, fût consulté; mais l'éditeur ne l'a mis à profit que pour les trois pièces qu'il contenait seul. Suivant l'usage peu commode du *Cercle littéraire* de Stuttgart, les quatre premiers volumes ont été publiés sans une note explica-

tive, et ce n'est qu'à la fin du cinquième que se trouvent les remarques et variantes sur tout l'ouvrage, et en outre l'*introduction*, ou plutôt la *conclusion* de l'éditeur. M. de Keller nous a habitués à ne pas chercher dans les notices de ce genre qu'il a fournies à la *Bibliothèque du Cercle littéraire* des renseignements nouveaux ni même des recherches faites avec soin. Son travail est divisé, cette fois, en cinq paragraphes. Le premier, *Littérature*, cite un certain nombre de livres où il est parlé d'Ayrer; il se termine par l'annonce d'un livre nouveau, le *Shakspere in Germany* de Cohen, que l'éditeur dit ne pouvoir plus utiliser pour la suite, ce qu'on a peine à comprendre, puisqu'il en parle en douze lignes. — Le paragraphe II, *Vie du Poëte*, rassemble des renseignements fournis par divers auteurs, sans trop s'embarrasser de les faire concorder entre eux. Ainsi, on admet en commençant que Jacob Ayrer est né « à peu près indubitablement » à Nuremberg; et au bas de la page, on reproduit, en l'approuvant, une ancienne notice d'après laquelle « il vint à Nuremberg tout jeune et fort pauvre. » Le tout a du reste une page et demie. — Sous la rubrique *Ecrits*, six lignes nous apprennent qu'Ayrer a composé une *Chronique rimée de Bamberg* (publiée en 1838), et qu'il n'est pas l'auteur du *Processus Luciferi contra Christum*, œuvre de son fils. — On attend plus du paragraphe suivant, intitulé *Drames*; mais il ne contient absolument que ceci : « D'après Tieck (*Deutsches Theater*, I, xxiij), les pièces d'Ayrer sont pour la plupart postérieures à 1610; c'est une erreur : Ayrer était mort en 1605. » Voilà tout ce que l'éditeur de ces drames a trouvé à mettre sous ce titre, et encore l'erreur de Tieck était déjà relevée quelques lignes plus haut! — Le quatrième paragraphe a pour titre : *Manuscrits*, bien qu'on n'en décrive et qu'il n'en existe qu'un. — Enfin, dans le dernier paragraphe, *Opus thaeatricum*, une question délicate, relative à la date de l'impression de ce livre, est tranchée dans un sens absolument contraire à celui qu'adopte une note de la page 3158. — Les *Observations* ne donnent que des indications très-incomplètes et très-insuffisantes sur le seul point véritablement intéressant, les sources d'Ayrer, et le rapport de ses pièces aux autres ouvrages sur les mêmes sujets.

Il nous semble que des publications aussi considérables et aussi utiles que celles du *Cercle littéraire* de Stuttgart mériteraient d'être accompagnées de recherches plus approfondies.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

PAUTHIER, le Livre de Marco Polo (Didot). — SCHERRER, les Gaulois et leur constitution (Heidelberg, Weiss). BARBIER DE MEYNARD, le Livre des routes et des provinces (Imprim. impér.). — DAHN, Procopius von Cæsarea (Berlin, Mittler). — UNGEWITTER, Geschichte der Juden (Gutersloh). — KLEIN, Erotiani vocum Hippocraticarum collectio (Leipzig). — DE LA VILLEMARQUÉ, le grand Mystère de Jésus (Didier. — DESOR, les Palafittes ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel (Reinwald). — LEDAIN, Journal de Denis Généroux (Niort, Clouzot).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aristote. Traité du Ciel, traduit en français pour la première fois et accompagné de notes perpétuelles, par J. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. Paris (A. Durand). 10 fr.

Ault-Dumesnil (d'), Dubeux et Crampon. Nouveau Dictionnaire d'histoire et de géographie anciennes et modernes, comprenant dans la partie historique et biographique : 1° l'histoire religieuse, politique et littéraire des peuples anciens et modernes; 2° la biographie des principaux personnages historiques de tous les pays et de tous les temps; dans la partie géographique : la géographie ancienne, moderne et comparée, avec les étymologies les plus importantes des noms géographiques dans les diverses langues. Gr. in-8. Paris, libr. Lecoffre et Cᵉ.

Bakins (Joh.). Scholica Hypomnemata. Vol. III. 8. Leiden, 1864 (Brill.). 4 fr. 20 c.

Bank (Otto). kritische Wanderungen in drei Kunstgebieten. Licht. u. Schattenbilder zur Geschichte u. Charasteristik der deutschen Bühne, modernen Literatur u. bild. Kunst. 2. Bd. gr. 8. Leipzig (Bürr). Le vol. 6 fr. 75 c.

Barbet de Jouy. Les Gemmes et Joyaux de la Couronne, publiés et expliqués par Henry Barbey de Jouy, conservateur du Musée des Souverains, dessinés et gravés à l'eau-forte par J. Jacquemart. Première partie, comprenant le texte et 30 planches. Gr. in-fol. Paris (Techener). 100 fr.

Beitræge, geognostisch-paläontologische. Hrsg. unter Mitwirkg. v. Dr. M. Schloenbach u. Dr. W. Waagen v. Doc. Dr. E. W. Benecke. 1. Bd. 1. Hft. Lex.-8. München (Oldenbourg). Prix de souscription, 18 fr. 75 c.; séparément, 25 fr.

Bethmann-Hollweg, M. N. v. der Civilprozesz d. gemeinen Rechts in geschichtlicher Entwickelung. 2. Bd. gr. 8. Bonn (Marcus). 17 fr. 35 c.
Tomes I et II. 22 fr.

Bodemann (Ed.), xylographische u. typographische Incunabeln der königl. öffentlichen Bibliothek zu Hannover. Mit 41 Platten typograph. Nachbildgn. der Holzchn. u. Typenarten u. 16 Platten m. den Wasserzeichen d. Papiers. Fol. Hannover (Hahn.). Cart. 48 fr.

Broglie (A. de). L'Église et l'Empire romain au ivᵉ siècle. Troisième partie : Valentinien et Théodose. 2 vol. in-8. Paris (Didier et Cᵉ). 14 fr.

Burggraff (P.). Principes de Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments du langage. 1 vol. in-8. Paris (A. Durand). 8 fr.

Bunsen, Chrn. Carl Josias, vollständiges Bibelwerk f. die Gemeinde. 5. Halbbd. 2. Hälfte. Lex. 8. Leipzig (Brockhaus). 3 fr. 35 c.
Ont paru : Tom. I à V, VII à X, XVII et XVIII. 50 fr.

Ciceronis (M.-T.) Epistolarum ad T. Pomponium Atticum libri XVI. Rec. et adnot. ill. J. C. G. Boot. Vol. I. Gr. in-8. Amsterdam. 10 fr.

Cousin (V.). La Société française au xviiᵉ siècle, d'après le Grand Cyrus, de Mˡˡᵉ de Scudéry. Tome Iᵉʳ. 1 vol. in-12. Paris (Didier et Cᵉ). 3 fr. 50 c.

Droysen (J.-G.). Geschichte der preussischen politik. 3 Thl. Der Staat d. grossen Kurfürsten. 3. Abth. Gr. in-8. Leipzig (Veit et Cᵉ). 20 fr.
Tomes I à III. 80 fr. 75 c.

Fontenny (H. de). Notice sur un jeu de cartes inédit du temps de Louis XII. In-8. Paris (Lainé et Havard).

Geschichte der Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. 3. u. 4. Bd. gr. 8. München (literar. art. Anst). Prix de souscription, tomes I à IV. 38 fr.

Geschichtschreiber, die, der deutschen Vorzeit in deutscher Bearbeitung hrsg. v. G. H. Pertz, I. Grimm, K. Lachmann, L. Ranke, R. Ritter. 46 Lfg. gr. 8. Berlin (F. Duncker). Pap. ord., 75 c.; pap. fort, 1 fr. Livraisons 1 à 46, pap. ord., 63 fr. 50 c.; pap. fort, 95 fr. 50 c.

Keil, Carl Frdr., u. Frz. Delitsch, biblischer Commentar üb. das Alte Testament. 3. Thl. 1 Bd. gr. 8. 13 fr. 35 c.
Ont paru : I, II 3, III 1, IV 2, 70 fr. 45 c.

Lange, Frdr. Alb., Geschichte d. Materialismus u. Kritik seiner Bedeutung in der Gegenwart. gr. 8. Iserlohn (Baedeker). 9 fr. 35 c.

Nohl (M.). Tagebuch einer italienischen Reise Hrsg. v. Wilh. Lübke. Mit zahlreichen Ill. gr. in-8. Stuttgart (Ebner et Seubert). 7 fr.

Petermann, Aug., Ost-Europa in 6 Blättern, enth.: Norwegen, Schweden, Russland, Kaukasien u. die Türkei. Im Maassstabe v. 1 : 3,700,000. 1. Lfg. qu. Fol. (4 color Karten in Kpfrst.) Gotha (J. Perthes). 2 fr. 75 c.

Propertii S. Aurelii libri IV, elegia XI. Recensuit et illustravit P. Hofman Peerlkamp. Edidit et præfatus est. J.C.G. Boot. gr. in-8. Amstelodami. Leipzig (F. Fleischer.) 1 fr. 80 c.

Quatre femmes au temps de la Révolution, par l'auteur des Souverains de madame Récamier. 1 vol. in-12. Paris (Didier et Ce) 3 fr. 50 c.

Rathgeber, Dr. Geo., Grossgriechenland u. Pythagoras. 4. Gotha (Opetz). 28 fr.

Reise der österreichischen Fregatte Novara um die Erde in den J. 1857, 1858, 1859, unter den Befehlen d. Commodore B. v. Müllerstorf-Urbair. Beschreibender Theil von Dr. Karl v. Scherzer. 3. (Schluss-) Bd. 2. Aufl. Mit 11 (lith.) Karten, 2 Beilagen u. 79 Holzschn. (in Lex-8. u. qu. Fol.) Lex-8. Wien (Gerold's Sohn.) In engl. Einb. Le volume, 12 fr.

Relation inédite des siéges de Sainte-Ménehould ès années 1652 et 1653, précédée du sommaire des événements accomplis en cette ville depuis 1590 jusqu'en 1652, et d'une dissertation sur les causes qui ont fait donner le surnom de mutins aux gens de cette ville. Paris, in-8 (Aubry).

Riedel's (Geh. Archivrath Dr. Adph. Frdr.). Sammlung der Urlun.

Ritschl, Frdr., Ino Leukothea, zwei antike Bronzen zu. Neuwied u. München erklärt. Mit 3 (lith.) Taf. gr. 4. Bonn (Marcus). 6 fr.

Rümelin, Gust., Shakespearestudied, gr. 8. Stuttgart (Cotta). 3 fr. 60 c.

Schaubach, weil. Prof. Adph., die deutschen Alpen. II. 8 Jena (Fr. Frommenn) broché, 6 fr. 75; cartonné, 7 fr. 35 c.

Scherer, H., Reise in Egypten. In Briefen an Freunde. 8. Frankfurt a. M. (Winter). 1 fr. 35 c.

Schnaase, Dr. Carl, Geschichte der bildenden Künste. 2. verb. u. verm. Aufl. 1. Bd. 1. Abth. Bearb. von Dr. Carl v. Lützow. gr. 8. (M. eingedr. Holzschn). Düsseldorf (Buddeus' Verl). 4 fr.

Schneider, Lehr. Dr. K. F., das musikalische Lied in geschichtlicher Entwickelung. Uebersichtlich u. gemeinfaslich dargestellt. 2. Periode : das strophische Stimmungslied. gr. 8. Tomes I à III. 32 fr.

Schœpf, Gymn.-Prof. J. B., Tirolisches Idiotikon. Nach dessen Tode vollendet v. Ant. J. Hofer. Hrsg. auf Veranlassg. u. durch Unterstützg. d. Ferdinandeums. gr. 8. Innsbruck (Wagner). 16 fr.

Schweden, die, in Nieder-Oesterreich in den J. 1645 u. 1646. Nach e. Denkschrift d. Historikers weil. J. Feil, m. Beigabe v. 3 Planen, gr. 8. Wien, (Beck'sche Univ.-B.). 2 fr. 15 c.

Ségur-Dupeyron (de). — Fragments historiques. La France, l'Angleterre et l'Espagne après la guerre de Sept ans. Paris, in-8 (veuve B. Duprat).

Simson (W.). — A History of the Gipsies, with Specimens of the Gipsy Language, edited with Preface, Introduction and Notes, and a Disquisition on the Past, Present, and Future of Gipsydom. Londres, 8vo. (Low). 13 fr. 20 c.

Soultrait (G. de). — Dictionnaire topographique du département de la Nièvre, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. Paris, impr. impériale.

Spengel, Leonh., Aristotelische Studien. II. Eudemische Ethik, grosse Ethik. Politik. (Aus d. Abhandlgn. d. k. bayer. Akad. d. Wiss.) gr. 4. München (Franz). Tome I, 2 fr.; tome II, 4 fr.

Spielkarten, die, der Weigel'schen Sammlung. Mit 8 Fcsm. Fol. (45 S. m. eingedr. Holzschn., 1 Kpfrst. u. 7 Holzschntaf., wovon 3 color). Leipzig (T. O. Weigel). cart. 32 fr.

Stein-Kochberg, Fel. Frhr. v., Lucy. Historisches Trauerspiel in 5 Aufzügen. 8. Leipzig (Weber). 2 fr. 75 c.

Stratmann, Franc. Henry, a Dictionary of the english language of the 13., 14. and 15 centuries. Part III. Krefeld (Gehrich et Co). 4 fr. 75 c.

Szalay, (L. v.,) Geschichte Ungarns. Deutsch v. H. Wögerer (in 6 Bdn). T. I, gr. in-8. Pesth (Lauffer). 8 fr.

Talmud babylonicum adjunctis commentariis omnibus antiquis quibus recentiores accesserunt. Edidit A. Salomon (In hebr. Sprache). Tome XII. Lex.-8. Berlin (Adolf et Co.). 4 fr.

Vischer, Wilh., antike Schleudergeschosse beschrieben u. erklärt. Mit 1 lith. Taf. Imp.-4. Basel (Balmer et Riehm). 2 fr. 15 c.

Zumpt, A. W., das Criminalrecht der römischen Republik. 1. Bd. Berlin (Dümmler's Verl). 10 fr. 75 c.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 3. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 20 Janvier — Prix : 15 fr. par an.

16. — **Les Dieux de l'ancienne Rome,** mythologie romaine de L. PRELLER, traduction de M. L. DIETZ, professeur à l'école de Saint-Cyr et au lycée Charlemagne, avec une préface par M. Alfred MAURY, de l'Institut. Paris, Didier, 1865; in-8°.

Preller, de qui l'érudition déplore la perte récente, était un continuateur distingué d'Otfried Müller. Il avait porté dans la mythologie des anciens Grecs et des anciens Romains l'esprit éclairé de la critique nouvelle qui a dissipé les symboles nuageux de Creuzer ; mais, sauf de rares occasions, il ne poussait pas ses investigations au delà du terrain classique, et n'essayait pas de remonter jusqu'aux origines en s'aidant des ressources de la mythologie comparative. Son esprit précis répugnait sans doute à s'aventurer dans ces domaines où la conjecture occupe nécessairement une grande place. S'il en résulte pour ses travaux quelque chose d'un peu incomplet parfois, il s'ensuit d'autre part qu'on peut toujours le suivre avec sécurité, et qu'il ne participe en rien aux témérités de l'érudition allemande qui excitent chez nous tant de méfiance et même d'effroi. C'est donc une bonne pensée que d'avoir mis à la portée du public français un des deux excellents manuels de Preller, et nous croyons qu'on a bien fait de débuter par la mythologie romaine, si peu connue de nos lettrés et si souvent confondue avec le polythéisme grec. Dans quelques pages d'une substantielle introduction, M. Alfred Maury a montré l'intérêt de l'œuvre de Preller pour faire cesser cette confusion et nous initier à ce culte de l'antique Italie, duquel tant d'éléments ont passé dans le nôtre.

Mais, dans les endroits où nous l'avons confrontée avec l'original, la traduction de M. Dietz nous a paru, sinon infidèle, au moins singulièrement libre. Le traducteur a procédé par voie de simplification : sans supprimer un seul chapitre, sur la plupart des phrases il a opéré de petits retranchements. Exemple : Preller disait (p. 616 de l'original) que la déesse de la liberté était figurée dans l'origine *sur les monnaies des familles romaines*, comme une belle femme richement vêtue assez semblable à Vénus, mais que *sous Brutus et Cassius* on lui donna les attributs *du poignard (die attribute des dolches) et du bonnet d'affranchissement (pileus libertatis)*. M. Dietz supprime *sur les monnaies des familles romaines*, et traduit ainsi la fin de la phrase : *elle s'arme, avec le temps, de la lance et du bonnet phry-*

gien. Nous avons cité cet endroit pris au hasard; en feuilletant, on en trouve à tout instant de semblables. Mais, de bonne foi, peut-on appeler cela traduire? N'eût-il pas été du moins opportun d'annoncer sur le titre le parti que l'on prenait à l'égard du texte? Pourquoi n'avoir pas averti qu'on faisait une traduction libre, ou, pour mieux dire, un abrégé?

Abrégé, en effet, est le mot; presque toutes les notes que Preller avait mises au bas des pages sont supprimées. Il est vrai que M. Maury reconnait tout cela dans la préface. A propos de la suppression des notes: « Les érudits, dit-il, le regretteront peut-être; mais en revanche les gens du monde, auxquels cette version abrégée est spécialement destinée, ne risqueront pas d'être effrayés par un étalage d'érudition qui d'ordinaire, chez nous, repousse plus le public qu'il ne l'attire. »

Nous ne pouvons nous empêcher, malgré l'autorité de notre savant ami, de regretter ces notes, qui n'interrompent pas le texte et que les gens du monde ne sont pas forcés de lire. Quand on propose des interprétations nouvelles sur les choses antiques, il est bon d'indiquer sur quels documents on s'appuie. C'est le seul moyen de ne pas passer pour un romanesque et pour un rêveur. Pour la simplification du texte lui-même, on trouverait peut-être plus de raisons de l'excuser. Bien que Preller ait appartenu en Allemagne à une nouvelle génération d'écrivains qui n'écrit plus à la diable et ne méprise pas les idées claires, sa phrase est encore bien touffue pour des lecteurs français, et les accessoires y obstruent souvent le principal. Une élagation judicieuse ne saurait donc être reprochée à une « version abrégée. » Elle a été poussée assez loin, car, tout compris et tout calculé, le livre français fait juste la moitié de l'original. Mais les « gens du monde » n'auront pas à se plaindre d'un procédé qui ne fait que se conformer à leurs goûts paresseux.

Quant aux érudits et à ceux qui veulent étudier les choses de près, la traduction de M. Dietz leur fournira une lecture agréable, mais elle ne les dispensera pas de recourir à l'original, surtout dans l'excellente édition qui vient d'en être donnée par M. Reinhold Kœhler. Voilà un modèle à suivre. Entre autres mérites, et outre des notes discrètes tenant le livre au courant de la science, nous y signalerons une bien utile innovation : c'est que la pagination de la première édition est soigneusement notée en marge, de sorte que les citations faites d'après cette édition peuvent être retrouvées sans peine dans la seconde.

Nonobstant ces critiques, nous nous féliciterons fort si la traduction française fait son chemin, car si elle pèche, ce n'est que par omission, et, au total, elle ne peut que redresser les idées, donner des notions justes, et contribuer à relever chez nous l'étude de la mythologie.

F. BAUDRY.

---

17. — **Liste des noms de lieux inscrits sur les monnaies mérovingiennes**, par Anatole de BARTHÉLEMY. Paris, Aubry, 1865. In-8°, 24 pages.

Sous les rois mérovingiens, la fabrication de la monnaie fut si répandue, que non-seulement les grandes villes, mais des bourgs, des villages, même de sim-

ples domaines ruraux eurent leur atelier monétaire. Il en résulte que la réunion des légendes imprimées sur les monnaies mérovingiennes (en supposant que nous eussions toutes ces monnaies) serait le dictionnaire géographique de la Gaule barbare.

M. de Longpérier a essayé le premier de faire un répertoire de cette espèce. En 1841 il publia, dans l'Annuaire de la Société de l'Histoire de France, une liste de 275 noms de lieu, déchiffrés sur la totalité des monnaies de la première race que l'on connût alors. C'est une pareille liste que vient de nous donner M. de Barthélemy, mais améliorée et augmentée en raison des progrès accomplis par la science depuis vingt-cinq ans. Le nombre des noms de lieu est porté de 275 à 721; en outre, la plupart des lectures ont été vérifiées, soit sur les pièces elles-mêmes, soit sur des empreintes; de sorte que, sur les 721 noms inscrits, 557 se présentent avec un signe qui garantit au lecteur la fidélité de leur transcription.

N'ayant pas eu d'autre but que de composer une nomenclature aussi complète et aussi pure que possible, M. de Barthélemy a laissé de côté la recherche des lieux auxquels les noms se rapportent. Il s'est contenté de consigner, à titre de simple renseignement, les attributions proposées jusqu'ici; encore ne les a-t-il pas mises toutes au même rang. Quelques-unes seulement, qui lui ont paru incontestables, ont pris place dans sa liste; toutes les autres, il les a rejetées en note, à une place qui les recommande spécialement au contrôle des critiques.

Les critiques, en effet, auront à faire bien des épurations dans ces premiers essais de la géographie monétaire, tant il est arrivé de fois que les noms anciens des localités ont été rendus sans tenir compte, ni des faits historiques les plus connus, ni des lois qui ont présidé à la formation de notre langue.

Ainsi, le nom consigné sous la double forme APRIANCO, ABRIANECO a été assimilé à *Cheery*, à *Chabrignac*, à *Abriac*, comme s'il était possible de supposer l'épenthèse *ch* devant l'*a* initial, et possible aussi de faire fléchir en *y* ou *ac* la désinence *anco*, *aneco*, qui ne laissait de choix qu'entre *anc*, *anche*, *ange*, *angue*, *agne*, *argue* ou *ergue*.

Ainsi, CAMBIDONNO, CANDIDONNO, CAMDONNO ont été assimilés à *Chambon*, comme si la force de la dentale, si clairement indiquée par les variations orthographiques du mot, pouvait avoir dégénéré dans la prononciation.

Ainsi, IBILLACO et IVCIAC [VM OU A] VILLA ont été rendus par *Bellange* et *Julianges*, comme si *acum*, *acus*, *aca*, avait jamais fléchi autrement qu'en *ac*, *at*, *as*, *ay* ou *ey*; et d'autres, qui ont proposé *Julliac*, auraient dû chercher dans quel mot on trouve la sifflante transformée en une labiale avec mouillure.

Ainsi, POTENTO, qui est Pouan (Aube), nommé dans un diplôme de 854, a été rendu par *Podensac*, absolument comme si la légende eût été *Potentiaco*.

Ainsi, VOROLIOVILLA est devenu *Vollore-ville*, comme si VOROLIVM n'appartenait pas à une nombreuse famille de vocables, où la désinence *olium*, se transformant d'une manière uniforme par la force de l'accent posté sur *o*, a engendré la terminaison française *euil*, *eil*, *oil*.

Ainsi, MATIRIACO (MALLO) a été rendu par *Mézières*, malgré la peine que s'est

donnée M. Guérard pour établir que ce chef-lieu d'un *pagus*, fréquemment cité par nos anciens annalistes, doit être placé à Méré (Seine-et-Oise); et *Méré*, en effet, est le produit légitime et direct de *matiriacus*, tandis que *Mézières* est le produit de *macœrice*.

Ainsi, CARICTAS a été rapporté à *La Charité-sur-Loire*, lorsque nous avons le témoignage positif que La Charité-sur-Loire, qui autrefois s'appelait *Syr*, ne changea de nom qu'au XIe siècle, après l'établissement en ce lieu d'un prieuré de l'ordre de Cluny, etc., etc., etc.

Voilà assez d'exemples pour justifier M. de Barthélemy de la défiance avec laquelle il a touché, dans le glossaire qu'il formait, la partie de la traduction. Il a compris que jusqu'à présent la numismatique ne s'était point assez appuyée sur la saine philologie, non plus que sur tant d'autres connaissances du concours desquelles dépendent les bonnes déterminations géographiques. Espérons que son travail aura pour résultat de consommer cette union désirable.

J. QUICHERAT.

---

18. — **The books of the Vaudois.** — The Waldensian manuscripts preserved in the library of Trinity college, Dublin, with an appendix containing a correspondence (reprinted from the *British magazine*) on the poems of the Poor of Lyons, the antiquity and genuineness of the Waldensian literature, and the supposed loss of the Morland mss. at Cambridge, with Mr. Bradshaw's paper on his recent discovery of them, by James Hentorn TODD, D. D. etc. London and Cambridge, Macmillan and C^e, 1865. Petit in-8°, XVI-212 pag. — Prix, 5 fr.

Il est peu de questions aussi simples que celle de l'origine et de la date des écrits vaudois; il en est peu cependant qui aient été aussi obscurcies par l'ignorance et l'esprit de parti. Le livre que nous annonçons est un recueil de dissertations suscitées en Angleterre par cette question. Il contribue pour peu de chose à la découverte d'une solution qui s'offre d'elle-même à une critique tant soit peu éclairée, mais il apporte un contingent important de documents à l'histoire de la controverse à laquelle les écrits vaudois ont donné lieu. Je vais donc exposer brièvement et, s'il se peut, clairement, l'histoire de cette controverse; ce sera le meilleur moyen de rendre compte du livre.

En 1618, Perrin publiait dans la troisième partie de son *Histoire des Vaudois*, en totalité ou par fragments, divers traités vaudois qu'il affirmait avoir été recueillis au siècle précédent par deux pasteurs, les sieurs de Vignaux et de Saint-Ferréol. Selon Perrin, ces traités appartiendraient à une époque reculée; l'un même, intitulé : *Qual cosa sia l'Antechrist*, serait « en datte de l'an mille cent et vingt. » (Perrin, 1re partie, p. 57).

En 1655, sir Samuel Morland fut envoyé par Cromwell auprès du duc de Savoie, afin d'intercéder en faveur des Vaudois persécutés. Dans le cours de cette mission, il reçut d'Antoine et de Jean Léger, pasteurs originaires des vallées du Piémont, une collection de manuscrits qu'il déposa à l'université de Cambridge, et dont, en 1658, il publia quelques extraits dans son *History of the evangelical churches in the Walleys of Piemont*, reproduisant en outre plusieurs des textes

donnés par Perrin, entre autres (p. 142), le traité de l'*Antechrist*, lui conservant la date de 1120. Il réimprima de même (p. 160) le traité du *Purgatoire songé* (*del Purgatori soyma*). Aux textes que son devancier avait fait connaître, il ajouta une *Confession de foi* (p. 30), opuscule singulier qui déjà connaît la classification protestante des livres de l'Ancien Testament. Morland affirme que ce traité porte la date de 1120, étant par conséquent antérieur de près de quatre cents ans à Luther et à Calvin. C'est aussi dans le livre de l'envoyé de Cromwell qu'est publié pour la première fois (p. 99) un texte qui plus tard soulevera de vives controverses, la *Nobla Leyczon*, que Morland, suivi par bien d'autres, attribue à l'an 1100, se fondant sur ces deux vers :

Ben ha mil e cent ans compli entierament
Que fo scripta l'ora car son al derier temp.

En 1669, Jean Léger, pasteur vaudois réfugié, publia à Leyde son *Histoire générale des Églises évangéliques des vallées de Piémont ou Vaudoises*. Il s'accorde à peu près en tout point avec Morland, ce qui n'a rien que de très-naturel : diplomate par circonstance, historien par occasion, l'ami de Cromwell paraît s'être voué principalement à l'étude de la physique, surtout de la mécanique ; il est donc à croire qu'il avait reçu des deux Léger, non-seulement les manuscrits vaudois qu'il déposa à Cambridge, mais encore nombre de renseignements. Léger donne (I, 21) le catalogue des livres vaudois remis par lui et son oncle à Morland, catalogue que ce dernier avait déjà publié en anglais [1]. Il persiste à attribuer la date de 1100 à la *Nobla Leyczon* et celle de 1120 au traité de l'*Antechrist* et à la *Confession de foi* ; mais déjà, sur certains points, il dépasse ses devanciers ; ainsi il rapporte à l'année 1126 un traité du *Purgatoire* (I, 83) que Morland avait publié sans date [2], et déclare « datté de l'an 1100 » (I, 58) un catéchisme vaudois que Perrin (3e partie, p. 157) et Morland (p. 75) avaient imprimé sans date déterminée, se bornant à le comprendre dans une série de documents antérieurs, selon eux, de plusieurs siècles à la Réforme [3].

Au point où nous en sommes, cinq ouvrages vaudois se présentent avec une date bien déterminée : la *Nobla Leyczon*, 1100 ; le *Catéchisme*, 1100 ; l'*Antechrist*, 1120 ; la *Confession de foi*, 1120 ; le *Purgatoire*, 1126. Il faut ajouter un traité *de la Parole de Dieu*, mentionné dans le catalogue des manuscrits déposés à Cambridge, comme daté de 1230 (Morland, p. 95 ; Léger, I, 21). Tous ces

1. Léger indique aussi (I, 23) un volume in-8e « fort épaix », déposé par lui à la bibliothèque de Genève, et contenant entre autres pièces la *Nobla Leyczon*. Ce volume ne s'est pas retrouvé : il y a bien à Genève un exemplaire de ce poëme, mais il ne répond pas à la description de Léger. Voy. à cet égard une lettre de M. Bertrand, ancien bibliothécaire de Genève, publiée dans le recueil du Rév. Todd, p. 158.

2. Il est dit dans le recueil de M. Todd (p. 94, note) que Morland avait assigné à ce livre la date de 1120, mais c'est une erreur : il le publie à la suite du *Traité de l'Antechrist*, daté par lui et par Perrin de 1120.

3. Léger a bien été jusqu'à prétendre (I, 162) que le *Traité de l'Invocation des Saints* (Perrin, 3e partie, p. 310) devait avoir été écrit au VIe siècle ! mais il ne paraît pas que cette extravagante opinion ait été adoptée par les historiens qui sont venus après lui.

textes sont tirés de deux collections de manuscrits : celle de Perrin et celle de Morland.

Ce n'est ni à l'une ni à l'autre de ces deux sources que puisa Raynouard, lorsqu'en 1817 il publia, dans le tome second de son *Choix des poésies originales des Troubadours*, le texte complet de la *Nobla Leyczon* et des extraits de quelques autres poésies vaudoises. Il ne pouvait guère être informé de la destinée des manuscrits de Perrin, et, quant à ceux de Morland, il les croyait perdus.

C'était alors en effet et ce fut longtemps encore l'opinion de tous ceux qui s'étaient occupés de ces manuscrits, depuis qu'un bibliothécaire de Cambridge, à la fin du dernier siècle, les avait déclarés manquants [1]. C'est donc ailleurs que Raynouard dut s'adresser. Il s'adressa à Genève, où le catalogue de Senebier avait fait connaître, dès 1779, l'existence de divers manuscrits vaudois; l'un entre autres, le n° 207, attribué par Senebier au XIIe siècle, contenait plusieurs poëmes. Raynouard en obtint une copie dont il publia des fragments. Il ne doute point de l'antiquité de ces écrits [2] : elle convenait trop bien à sa théorie de la langue romane primitive. Notons bien toutefois qu'il n'avait pas vu par lui-même les manuscrits.

Dès lors l'opinion qui faisait remonter le plus grand nombre des ouvrages vaudois, et notamment la *Nobla Leyczon*, au XIIe siècle, fut longtemps considérée comme ne pouvant donner lieu à aucune contestation. Ni M. Mätzner, fin critique cependant, qui, en 1845, réimprima et traduisit la *Nobla Leyczon* [3], ni M. Monastier en 1847 [4], ni M. Hahn [5] la même année, ne conçoivent à cet égard le moindre doute. Encore en 1851 M. Muston défend la date de 1100 attribuée à la *Nobla Leyczon* [6].

Avant d'aller plus loin, considérons un instant les conséquences de cette opinion : la doctrine vaudoise était reportée à une haute antiquité; non-seulement ses principaux monuments étaient antérieurs à la Réforme, ils remontaient même au delà de Pierre Valdo, qui vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle. A la vérité, on ne suivait pas cette voie sans rencontrer d'obstacles : le principal, c'était le nom même des Vaudois (*Vaudes*), qui apparait dans la *Nobla Leyczon* (v. 372), et qui semblait bien dériver de *Valdo*; au moins était-ce l'objection des catholiques [7]; mais on s'en débarrassait aisément en assurant que les *Vaudois* étaient non les *Waldenses*, les sectateurs de Valdo, mais les *Vallenses*, les habitants des vallées. Telle est l'opinion de Léger et de Hahn. M. Monastier eut

1. Voy. le recueil de M. Todd, p. 211.

2. Il est curieux de voir Bossuet, en ce cas meilleur philologue que Raynouard, affirmer que le langage de Villehardouin, et même des auteurs qui l'ont suivi, est plus ancien que celui des écrits vaudois (*Variations*, l. XI, § 126).

3. Dans le programme d'une institution de jeunes filles : *Jahresbericht der ersten städtischen hœheren Tœchterschule*. Berlin.

4. *Histoire de l'Église vaudoise*.

5. *Geschichte der Ketzer im Mittelalter*; t. II, *Die Waldenser*.

6. L'*Israël des Alpes. Première histoire complète des Vaudois du Piémont*; voyez à la *Bibliographie*, p. 109.

7. Cette étymologie est donnée dès le milieu du XIIIe siècle par l'inquisiteur Moneta; voy. le passage cité par Monastier, I, 96.

une autre idée : c'est que *vaudois* était tout simplement un terme injurieux, signifiant quelque chose comme sorcier, qu'on avait appliqué aux chrétiens « prétendus hérétiques » du Piémont. Ainsi, on gagnait sans encombre la date de 1100, mais on ne s'y arrêtait pas : on remontait jusqu'aux premières années du IXe siècle, et on rattachait le mouvement attesté par la *Nobla Leyczon* aux controverses de Claude de Turin sur le culte des images; et, poursuivant ainsi, on arrivait à dire « que les Vaudois du Piémont ne sont point une secte qui doive son origine à Valdo, une apparition accidentelle au XIIe siècle, un mouvement religieux isolé, mais un rameau de l'Église primitive, préservé par un miracle éclatant, fleurissant à l'écart au milieu des débris qui ont recouvert le tronc qui l'a nourri, et qui ont froissé et desséché toutes les autres branches. » Ainsi s'exprime M. Monastier (I, 93), d'accord avec Perrin, Léger et bien d'autres.

L'excès de ces conclusions devait amener une réaction : elle vint du côté des protestants eux-mêmes, des anglicans au moins. On en trouve les premières traces dans les ouvrages de Maitland [1], en 1832, de Faber [2], en 1838. Ce dernier, bien qu'il n'hésite pas à rattacher les Vaudois à l'Église primitive, reconnait que la *Confession de foi* ne peut avoir été composée qu'après la Réforme, et il a des doutes au sujet du catéchisme attribué à l'an 1100; mais il n'en a aucun relativement à la date de la *Nobla Leyczon*. Elle allait cependant être vivement attaquée. En 1838, Algernon Herbert essaya de prouver que les idées prophétiques exposées par la *Nobla Leyczon*, étaient celles de Joachim, abbé de Curazio, mort tout au commencement du XIIIe siècle [3]. Il était donc conduit à contester la date de 1100, tirée par ses prédécesseurs des deux vers cités plus haut, et s'efforçait, par une explication ingénieuse, de les appliquer au XIIIe siècle. Herbert usait d'arguments plus sûrs lorsqu'il soutenait que l'expression *Vaudes*, fournie par la *Nobla Leyczon*, ne pouvait dériver que du nom de Valdo, et que le traité de l'*Antechrist*, malgré la date de 1120, appartenait à l'époque de la Réforme. Peu après, en 1840, M. le Dr Todd reprenait le même sujet dans ses *Discourses on the Prophecies relating to Antichrist*. L'occasion était singulière : il s'agissait pour lui de réfuter l'assertion d'un théologien qui, expliquant à sa manière la prophétie de Daniel (XII, 4) : « Plusieurs courront, et la science sera augmentée, » prétendait que cet accroissement de la science s'était manifesté au commencement du XIIe siècle, en 1120, par la composition de ce traité où l'Antechrist était considéré non point comme étant un homme, mais comme figurant la succession des papes. Sans doute, c'était là un point de départ bien puéril pour une controverse scientifique; néanmoins les résultats furent heureux. M. Todd montra d'abord que le traité de l'*Antechrist* appartenait à l'époque de

1. *Facts and documents illustrative of the history, doctrine and rites of the ancient Albigenses and Waldenses.* Je ne connais ce livre que par quelques citations; il manque à la Bibliothèque impériale. Celle-ci n'ayant pas, comme la plupart des grands établissements du même genre, le *British Museum*, par exemple, et la Bodléienne d'Oxford, un registre des *desiderata*, ouvert aux demandes des lecteurs, il serait bon qu'on lui signalât publiquement, le cas échéant, les livres qu'il conviendrait qu'elle se procurât.

2. *An inquiry into the history and theology of the Wallenses* (sic) *and Albigenses.*

3. *British Magazine*, t. XVI.

la Réforme; puis, il fut par suite amené à s'occuper des manuscrits vaudois conservés à la bibliothèque du Trinity-College, à Dublin, où ils avaient été déposés par le célèbre archevêque Ussher. Ce fut là une idée féconde, car c'est par l'examen des manuscrits que l'état de la science, en ce qui concerne les écrits vaudois, devait être renouvelé. M. Todd publia, en 1841, dans le *British Magazine* (t. XIX), une description détaillée des manuscrits d'Ussher, qui se trouvèrent être ceux-là même dont s'était servi Perrin. Ce résultat bien inattendu ayant permis de contrôler les assertions de l'historien des Vaudois, on reconnut que les manuscrits auxquels il avait attribué une date si reculée, n'étaient que du XVIe siècle [1]; que tel d'entre eux contenait des citations de Wickliffe; que les extraits imprimés par Perrin ne méritaient pas une confiance absolue, qu'ils étaient calculés de façon à dissimuler autant que possible les différences entre la doctrine vaudoise et le calvinisme [2].

Ces constatations venaient à l'appui des remarques du docteur Maitland qui, se servant principalement des *Conciles synodaux* d'Aymon, avait prouvé, dès 1840 [3], que le livre de Perrin avait été exécuté à la suggestion et en grande partie aux frais de l'Église calviniste de France.

Ainsi, en 1841, on était arrivé en Angleterre à assigner leur vraie date, c'est-à-dire l'époque de la Réforme, à la composition d'ouvrages que les historiens protestants et Raynouard lui-même avaient crus des premières années du XIIe siècle. Les écrivains protestants, pour peu qu'ils eussent de critique, étaient donc amenés, par la force de l'évidence, à se rapprocher de l'opinion des écrivains catholiques, de Bossuet notamment [4]. Ce mouvement est fortement accusé chez M. Herzog, qui, en 1848, distingue nettement en deux classes les écrits vaudois, les uns antérieurs à la Réforme, tels que la *Nobla Leyczon*, le *Novel Sermon*, etc., les autres postérieurs, et dans cette seconde classe il range le *Catéchisme*, la *Confession de foi* et ces traités de l'*Antechrist* et du *Purgatoire*, que le parti vaudois attribuait encore aux années 1100, 1120 et 1126 [5]. Toutefois, M. Herzog, arrivant au même résultat que M. Algernon Herbert, ne ramenait

1. La même année, le Rév. Todd reconnaissait aussi, à l'inspection d'un fac-simile, que le manuscrit 207 de Genève contenant la *Nobla Leyczon* n'était que du XVe siècle, et probablement de la fin. « It appears to me quite absurd to speak of it as of a ms. of the twelfth century. » J'ai vu moi-même les manuscrits vaudois de Genève, et je pense exactement comme le Rév. Todd. M. Chabaille a donc montré une fois de plus qu'il entendait peu de chose à la paléographie, lorsqu'il a attribué ce même manuscrit 207 au XIIIe siècle. (*Arch. des Missions*, IV, 460.)

2. Voy. le recueil de M. Todd, p. 57, où on voit Perrin supprimer, dans un traité qui, de même que les autres, est du XVIe siècle, un passage où le mariage est considéré comme un sacrement.

3. *British Magazine*, t. XVIII.

4. Voy. les *Variations*, l. XI, § 126 et suiv.

5. M. Herzog a d'abord consigné son opinion dans un programme académique de Halle, intitulé *De origine et pristino statu Waldensium secundum antiquissima eorum scripta cum libris catholicorum ejusdem ævi collata*. La substance de ce travail a été reproduite par M. Herzog lui-même dans la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne* de Colani, I (1850), 321.

point la *Nobla Leyczon* à une époque plus récente que le XIIIe siècle. Ce n'était pas assez ; il restait un grand pas à faire ; il fut accompli en 1851 par M. Dieckhoff, qui assigna pour date à ce poëme le XVe siècle [1]. Il n'y a point lieu de peser la valeur des arguments de M. Dieckhoff ni celle des objections que lui fit M. Herzog [2] ; car un événement inattendu est venu dans ces dernières années confirmer l'opinion du premier de ces historiens ; je veux parler de la découverte qui fut faite à Cambridge, en 1862, des manuscrits que Morland y avait déposés deux siècles avant, et qui, considérés longtemps comme disparus, furent retrouvés intacts et à la place même qu'ils avaient dû occuper dans l'origine. L'auteur de la découverte, M. H. Bradshaw, en communiqua les résultats à la Société des antiquaires de Cambridge, et on apprit alors le fait curieux que voici : L'un de ces manuscrits, marqué *B* par Léger et Morland, et remontant au commencement du XVe siècle, contient la *Nobla Leyczon* ; un autre, marqué *C*, du milieu du même siècle, a le commencement de ce poëme. Or dans *B* on lit ainsi le vers qui avait été l'objet de tant de débats : *Ben ha mil e 4 cent an compli entierament ;* le 4 a été gratté, mais demeure cependant lisible ; dans *C* on lit : *Ben ha mil e. cccc. anz*, etc. L'authenticité de cette leçon ne peut être contestée : les deux manuscrits qui la fournissent sont les plus anciens, ceux de Genève et de Dublin étant, l'un de la fin du XVe siècle, l'autre du XVIe. Une objection pourrait être élevée au nom de la mesure, qui, dans toute autre langue romane, serait faussée par le mot *quatre*. Mais M. Grüzmacher, auteur d'un bon travail sur la langue et la versification des Vaudois [3], a établi que la poésie vaudoise se permettait des élisions de voyelles qu'aucune des langues romanes n'admet. Le premier hémistiche du vers ci-dessus rapporté doit se prononcer : *Ben a mil quatr' cent anz.* Ainsi, le plus ancien des écrits vaudois (la traduction de la Bible mise à part) ne date que des premières années du XVe siècle.

M. Bradshaw a aussi établi que le traité de *la parolla de Dio*, attribuée par Léger et Morland à l'an 1230, porte en réalité la date de 1530.

Maintenant que j'ai esquissé l'histoire de la controverse à laquelle ont donné lieu les écrits vaudois, il se trouve que du même coup j'ai rendu compte du livre du Rév. Todd, qui ne se compose que de morceaux déjà imprimés dans des recueils anglais. Il contient en effet : 1° la description des manuscrits vaudois de Dublin (*British Magasine*, XIX, 1841) ;

2° Un appendice composé des pièces ci-après désignées : un mémoire sur les poëmes des Pauvres de Lyon [4], par l'honorable Algernon Herbert (*Brit.*

1. *Die Waldenser im Mittelalter*, Gœttingen. Ce livre, qui paraît capital pour l'histoire des Vaudois, manque à la Bibliothèque impériale ; je ne le connais que par ce qu'en dit M. Herzog.

2. *Die Romanischen Waldenser*, Halle, 1853, p. 80 et suiv. Il est probable que M. Herzog est maintenant convaincu ; je regrette de n'avoir pu consulter l'article *Waldenser* de son Encyclopédie protestante, recueil important qui manque à la Bibliothèque Impériale.

3. Herrig's *Archiv für das Studium der neuren Sprachen*, XVI. — M. Grüzmacher a constaté l'authenticité de la leçon des deux manuscrits de Cambridge dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, V, 424.

4. A savoir la *Nobla Leyczon*, *la Barca*, *lo Novel sermon*, et autres écrits vaudois qui maintenant sont démontrés être du commencement du XVe siècle, mais qu'on croyait alors du XIIe, et qu'Herbert plaçait au XIIIe.

Mag., XVIII, 1840); — des observations du Rév. Maitland sur la composition du livre de Perrin (*Ibid.*); — un mémoire sur la date de la *Nobla Leyczon* et sur les tendances Joachimites de ce poëme, par Alg. Herbert (*Brit. Mag.*, XVI, 1838); — un second mémoire du même sur les poëmes des Pauvres de Lyon (*Brit. Mag.*, XIX, 1841); — une première lettre du Rév. Gilly au sujet des manuscrits vaudois qu'Alg. Herbert prétendait, dans l'article précédent, avoir été frauduleusement enlevés de Cambridge par Morland lui-même (*Ibid.*); — de nouvelles observations d'Alg. Herbert sur les poëmes des Pauvres de Lyon (*Ibid.*); — deux nouvelles lettres du Rév. Gilly (*Ibid.*); — une courte lettre du Dr Todd sur l'âge du manuscrit 207 de Genève (*Ibid.*); — le mémoire de M. H. Bradshaw, sur la découverte des manuscrits de Morland (*Communications made to the Cambridge antiquarian Society*, n° XII, 10 mars 1862). Le volume est terminé par deux index, l'un réservé aux traités ou portions de traités vaudois, l'autre étant une ample table des matières; ce dernier est fort utile, et sans lui le recueil du Rév. Todd serait d'un usage bien difficile.

Il y a dans ce recueil bien des morceaux qui n'ont plus qu'un intérêt historique; ainsi les hypothèses d'Alg. Herbert sur la disparition des manuscrits de Morland sont à négliger, maintenant que ces manuscrits ont été retrouvés; de même aussi les doutes du Rév. Gilly sur l'âge du manuscrit 207 de Genève paraissent assez ridicules à quiconque a tenu dans ses mains ce petit volume. Toutefois la description des manuscrits de Perrin, maintenant conservés à Dublin, certaines des observations d'Alg. Herbert et du Rév. Maitland, l'exposé de M. Bradshaw, conservent une valeur réelle, et l'on doit savoir gré à M. le docteur Todd d'avoir réuni en un volume tous ces travaux épars[1]. Maintenant qu'on sait à quoi s'en tenir sur l'âge de chacun de ces écrits, il n'y a plus rien à souhaiter, sinon qu'on en fasse une édition qui peut être définitive, en ayant bien soin de les répartir en deux classes : 1° ceux qui sont antérieurs à la Réforme (les poëmes et un très-petit nombre de traités en prose); 2° ceux qui sont nés de la Réforme (les traités justement qu'on attribuait aux années 1100, 1120, 1126 et 1230). En attendant que ce souhait se réalise, la critique peut s'applaudir d'avoir vidé une question longtemps bien embrouillée, et qui fournit un exemple remarquable des erreurs où peuvent entraîner les préoccupations religieuses.

P. M.

---

19. — **La France littéraire au XVe siècle**, ou Catalogue raisonné des ouvrages en tout genre, imprimés en langue française jusqu'à l'an 1500, par Gustave Brunet. Paris, librairie A. Franck, 1865, in-8°, VIII-256 pages. (12 fr.)

Ce nouveau livre d'un auteur avantageusement connu par ses précédents travaux de bibliographie et d'histoire littéraire, M. Gustave Brunet (de Bordeaux), est dû à une idée très-heureuse et répond à un besoin réel. Il est intéressant de trouver réunis dans un seul volume tous les ouvrages qui ont été imprimés en français dans la première période de la typographie; on acquiert ainsi sur l'activité

1. D'autant plus que la collection du *British Magazine*, d'où ils sont tirés pour la plupart, n'existe pas à la Bibliothèque Impériale.

littéraire et intellectuelle de la France, sur le goût du public, sur les tendances des écrivains de cette époque, des notions d'ensemble que ne fourniraient pas les renseignements dispersés dans d'autres écrits. Il eût été à souhaiter seulement que l'auteur, au lieu de se restreindre aux années antérieures à 1500, eût embrassé le premier quart du XVI[e] siècle, parfaitement analogue au dernier quart du XV[e] dans son caractère général, et beaucoup plus riche en productions imprimées : son tableau eût été ainsi plus complet et plus instructif ; un second livre, faisant suite à celui-ci, n'atteindra pas aussi parfaitement le même but. L'imprimerie, dans les vingt-cinq premières années de son existence en France (1476-1500), est naturellement moins répandue, plus timide, plus restreinte que par la suite ; elle ne triomphe tout à fait de la concurrence que lui font les copistes que dans les dernières années du XV[e] siècle, et c'est seulement après 1500 que se développent dans tous les sens les germes de l'époque précédente. — Si le cadre de M. Brunet est trop étroit, son titre est trop vaste : *la France littéraire au* XV[e] *siècle* est loin de se résumer tout entière dans les ouvrages imprimés depuis 1476 : d'une part, les trois premiers quarts du siècle sont féconds en écrivains de tout genre dont les œuvres n'ont pas été imprimées alors ; d'autre part, même dans ces vingt-cinq dernières années, beaucoup d'auteurs ont composé et publié par la voie des copies manuscrites des livres qui ne figurent pas ici.

Le plan du livre est celui d'un dictionnaire alphabétique ; ce que cet ordre a d'imparfait est heureusement compensé par les tables très-utiles qui remplissent les dernières pages du volume. La première comprend les ouvrages classés par ordre de matières (c'est là qu'on peut véritablement étudier la direction de l'esprit public et les premiers services de la typographie); — la seconde donne, par ordre d'impression, la liste chronologique de ces mêmes ouvrages (un livre en français est imprimé en 1474, mais hors de France ; un ou deux en France en 1476 ; puis la production ne fait qu'augmenter ; la plus forte année, 1493, compte *vingt-huit* livres imprimés ; il faudrait actuellement multiplier ce chiffre au moins par mille) ; — la troisième table groupe les ouvrages d'après les éditeurs ; la quatrième, d'après les villes où ils ont été imprimés (Paris est la plus riche, ensuite Lyon, puis deux villes étrangères, Bruges et Genève ; parmi les typographes, Antoine Vérard est de beaucoup le plus actif). — On regrette, dans ces trois dernières tables, de ne pas voir mentionnées les nombreuses impressions dépourvues des indications de lieu et de date, ou de l'une d'elles seulement. Dans la première table, un mauvais arrangement confond les ouvrages anonymes avec ceux qui appartiennent à des auteurs plusieurs fois cités.

M. Gustave Brunet, dans sa *Préface*, déclare qu'il n'a pas voulu copier ses prédécesseurs ; il a donc restreint beaucoup les descriptions bibliographiques, que l'on peut voir en assez grande abondance dans le *Manuel du Libraire ;* ce qu'il a donné en revanche consiste surtout en trois choses : l'indication des bibliothèques publiques où se trouvent les livres ; — la mention plus complète des prix qu'ils ont atteints dans les ventes ; — enfin, des renseignements purement littéraires. Pour les deux premières séries, ses additions peuvent souvent servir de complément utile à l'admirable ouvrage de son homonyme, M. J.-Ch. Brunet ;

quant à la partie littéraire, on sait que celui-ci l'a généralement exclue. Elle ajoute donc au livre que nous annonçons un intérêt très-réel et tout à fait propre. L'auteur a cherché à rendre ses indications aussi complètes et en même temps aussi concises que possible; il a souvent réussi, et il fournira aux travailleurs plus d'un renseignement précieux sur les sources où ils doivent puiser la connaissance de divers sujets. Malheureusement il s'est trop fréquemment borné au rôle de compilateur. Dans un ouvrage aussi spécial, on demande des recherches originales, et on est un peu désappointé de ne trouver que des renvois à d'autres travaux, et parfois même des erreurs ou qui ont été relevées depuis longtemps ou qui étaient faciles à reconnaître. Ainsi l'auteur de l'*Arbre des Batailles* (p. 29) s'appelait certainement *Bonnet* et non *Bonnor*, et il est remarquable que M. Brunet cite l'ouvrage où s'en trouve la preuve et n'en tienne cependant aucun compte. André ou Andry de la Vigne est appelé *Audry* (p. 185), sans que rien avertisse que c'est l'imprimeur ancien qui a défiguré le nom de ce poëte bien connu. Mais c'est surtout pour les romans de chevalerie, la partie la plus intéressante du livre, que le travail de l'auteur n'est pas toujours satisfaisant. *Gyron le Courtois* ne se fonde certainement pas sur « un *poëme* d'Hélie de Borron, écrit *au commencement du* XIIe *siècle* (p. 91), » non plus que Lancelot n'est « *un roman écrit en vers par Gautier Map* » à la même époque (p. 105). *Galien Rethoré* est étrangement confondu (p. 83) avec le poëme des *Aventures des douze pairs en Perse* ou *Simon de Pouille*. L'article *Fierabras* (p. 77-79) prête à la critique en plus d'un point. D'abord il ne faudrait pas écrire *Fier-à-bras*, comme on l'a fait dans tout l'ouvrage. « Le poëme anonyme italien *El cantare di Fierabraccia ed Ulivieri* est, dit l'auteur, une composition différente. » Nous n'avons pas vu l'ancienne édition de ce poëme, que M. Brunet n'indique pas; mais les fragments qu'a publiés M. Paul Heyse dans ses *Romanische Inedita* (Berlin, 1856, p. 131) montrent au contraire que c'est bien le même sujet que le roman français. M. Brunet rapporte que « d'après M. du Méril, le texte provençal, évidemment traduit du français, en a conservé trop de formes et d'expressions pour avoir une valeur grammaticale. » Il fallait ajouter que MM. Krœber et Servois, dans la *Préface* de leur édition du poëme français, ont démontré par des arguments inattaquables la justesse de cette appréciation. Enfin, et ce qui est plus grave, M. Brunet ne dit pas que le roman de *Fierabras* ne forme que le second livre de l'ouvrage imprimé sous ce nom; cet ouvrage avait paru en 1486 sous le titre de *Conquêtes de Charlemagne*; il a été réimprimé aussi souvent avec ce titre qu'avec celui de *Fierabras*; il a été traduit en anglais par William Caxton, etc.

Les citations que donne M. Brunet ont le tort d'être en grande partie déjà connues, et d'être plus souvent empruntées à des livres de seconde main qu'aux ouvrages originaux. Ses indications sont souvent insuffisantes : ainsi sur *le Songe de la Pucelle* (p. 192) on ne trouve rien, et on voudrait savoir si c'est le même ouvrage que *le Songe doré de la Pucelle*, analysé à la page suivante; — il en est de même du *Miroer historial* (p. 140) : l'auteur nous avertit de ne pas confondre ce livre avec le *Fardelet historial* et les traductions du *Speculum vitæ humanæ*; il emprunte ces mots au *Manuel du Libraire*, mais il y néglige à tort l'indication plus

utile du rapport de ce livre avec le *Miroir historial*, traduit de Vincent de Beauvais par Jean de Vignay (et non *de Vigny*, comme il est dit p. 219).—En revanche, on mentionne comme deux ouvrages distincts l'*Enfant saige à troys ans* et la *Question que fit Adrian empereur*, tandis que c'est le même livre sous deux titres différents; le second de ces titres manque en outre dans la table méthodique. — Ces taches sont inséparables d'un travail de compilation; mais nous attendions mieux et plus de M. Gustave Brunet.

Signalons encore une négligence assez grave. Il est dit (p. 221) que la *Légende dorée*, publiée à Lyon en 1476, est peut-être « le premier livre mis au jour en langue française (il faut suppléer : *en France*) », et on ajoute : « Les *Chroniques de Saint-Denys*, étant datées du 16 janvier 1476 (vieux style), ne furent publiées qu'en 1477, tandis que la *Légende* est datée du 18 avril. » Cela est parfaitement juste; mais si on se transporte à l'article des *Chroniques de Saint-Denis* (p. 46), on voit pour date 1486, et ce n'est pas une simple faute d'impression, puisque la table chronologique range également ce livre à l'année 1486.

Nous regrettons d'avoir à présenter autant d'observations sur le livre de M. Brunet; elles sembleront peut-être minutieuses, mais la première qualité d'un ouvrage de ce genre est une grande exactitude, et nous avons dû constater qu'elle faisait parfois défaut. Nous n'en reconnaissons pas moins que ce livre est, comme nous le dit l'auteur, le fruit de longues et patientes recherches; nous pensons seulement qu'elles auraient pu être mieux dirigées et mieux utilisées. Nous ne contesterons pas non plus qu'on « n'apprenne quelque chose » dans ce livre. Nous espérons qu'une seconde édition mettra prochainement l'auteur en état de revoir et d'améliorer un travail que personne, à ce qu'il nous semble, ne serait plus capable que lui de rendre excellent.

Terminons en louant le papier, le caractère et la disposition typographique de ce beau volume, tiré à petit nombre, et digne du public de bibliophiles auquel il s'adresse.

G. P.

---

20. — **La leggenda di Sant' Albano**, prosa inedita del secolo XIV, e la Storia di San Giovanni Boccadoro, secondo due antiche lezioni in ottava rima, per cura d'Alessandro d'ANCONA. Bologna, Romagnoli, 1865, petit in-8º, 109 pages. (Dispensa LVII de la *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare del secolo* XIII *al* XIX). Tiré à 202 exemplaires. (Paris, A. Franck.)

Les deux récits, l'un en prose, l'autre en *ottava rima*, publiés par M. d'Ancona, ne sont que des variantes de la même histoire. C'est une de ces légendes ascétiques comme les affectionnait le moyen âge, où de grands crimes sont rachetés par une pénitence plus bizarre qu'utile, et par cela même frappant davantage l'imagination populaire. Un fabliau français très-analogue donne la morale commune à toutes ces histoires : *Que nus ne se doit desperer pour pechié qu'il face*. Un grand nombre de ces légendes sont originairement orientales; l'ascétisme bouddhique en est le premier inspirateur, et le christianisme s'est approprié, ici comme dans *Barlaam et Josaphat*, des récits qu'il n'avait pas créés. M. d'Ancona a suivi, dans une *Introduction* aussi agréable que savante, toutes

les transformations de ce conte dévot, depuis l'Asie jusqu'à Boccace et au *Moine* de Lewis; le plus curieux épisode de l'histoire de cette légende est son acclimatation en Espagne. Le monastère de Monserrat revendique pour ses fondateurs le héros et l'héroïne de l'aventure ; la date, les synchronismes, les noms de personnages historiques donnent au récit l'apparence la plus authentique; et non-seulement des poëtes célèbres ont chanté de nos jours la fondation merveilleuse de ce couvent, mais il n'a pas d'autres titres à la réputation qui lui attire de nombreux pèlerinages, et à la possession d'une image de la Vierge qui se rattache à la même fable. C'est un exemple de plus qui montre avec quelle facilité les légendes se localisent, et combien les traditions locales, même anciennes, doivent avoir peu de poids aux yeux de la critique historique. — Quant à saint Jean Chrysostome, dont on a cherché à expliquer l'introduction dans cette histoire par certaines circonstances de sa vie, il ne la doit évidemment, comme l'a fort bien pensé M. d'Ancona, qu'à sa réputation au moyen âge : « On choisit instinctivement le nom d'un grand saint, pour faire mieux apparaître la vertu de la pénitence et la grandeur de la miséricorde divine. C'est ainsi que Chrysostome, comme dans une autre légende le grand pape Grégoire, devint le symbole de l'une et de l'autre. »

Il est inutile de dire que les deux textes italiens sont publiés avec soin et critique : M. d'Ancona n'en est plus à faire ses preuves. G. P.

VARIÉTÉS

Nous extrayons la phrase suivante d'un discours prononcé à l'ouverture de la première séance tenue par le tribunal de commerce de la Seine dans son nouveau « palais » :

« Dans les premiers siècles de la monarchie, quand les marchands de Paris se » réunissaient sur la place publique pour y discuter leurs intérêts, et allaient » demander justice au *Parlouer aux Bourgeois*, qui, suivant Grégoire de Tours, » était situé au carrefour de *Bussy*, ils ne songeaient pas que cette juridiction com- » merciale, guidée dans sa simplicité primitive par le sentiment de l'équité, *ex* » *æquo et bono*, s'élèverait un jour à la dignité d'une institution sociale, et que » cette modeste compagnie du Parlouer aux Bourgeois, transformée, réorgani- » sée, aurait un palais pour demeure ! » (*Chronique du Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, 6 janvier 1860).

Jusqu'à ce jour nous avions ignoré que Grégoire de Tours eût parlé du carrefour de Buci, du *Parlouer aux Bourgeois* et de la juridiction commerciale qui s'y réunissait, guidée *ex æquo et bono*.

NOTA. — C'est par erreur que le nom de M. Léon de Rosny figure sur la liste de nos collaborateurs.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

PAUL STAPFER, Petite comédie de la critique littéraire (Michel Lévy). — Voyage de Paris à Saint-Cloud (Maillet). — Tresor litteraire de la France, tome I (Hachette). — EMILE CHASLES, Michel Cervantes (Didier). — COMPARETTI, Intorno al libro dei sette savj (Pise, Nistri). — ZARNCKE, Ueber der Jambenfuss (Leipsick). — DARESTE, Histoire de France, tomes I et II (Plon). — SCHAFARIK, Geschichte des serbischen Schriftthums.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acronis et Porphyrionis commentarii in Horatium Flaccum. Vol. II, pars 2, gr. in-8. Berlin (Springer). 10 fr. 75 c.

American female poets, with biographical and critical notices, by May, in-8°. Philadelphie. 17 fr. 50 c.

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe, publié par M. Borel d'Hauterive, archiviste paléographe. 1866. 23e année. In-12, 468 p. Paris 5 fr. ; avec blasons coloriés. 8 fr.

Arbois (d') de Jubainville (H.). Histoire des ducs et des comtes de Champagne. Tome IV. 1181-1285. In-8. Paris (Durand). 7 fr. 50 c.

Archiv. f. das Studium der neueren Sprachen u. Literaturen. Hrsg. v. C Herrig 38. Bd. 1 Hft. gr. 8. Braunschweig. (Westermann (le vol. complet. 8 fr.

Bedfort (F.), the holy land, Egypt. Constantinople, Asthens. a series of 48 photographs taken for the prince of Wales during his tour in the east with descriptive text and introduction by W. M. Thompson, in-4. London (Day). 52 fr. 50 c.

Bouman (H.). Commentarius perpetuus in Jacobi epistolam, gr. in-8. Uhecht (Kemink et fils). 6 fr.

Bouillet (N.). Atlas universel d'histoire et de géographie, contenant : 1° la Chronologie; 2° la Généalogie ; 3° la Géographie, 88 cartes gravées et coloriées faisant connaître la géographie physique et historique de tous les pays du monde, etc. Gr. in-8 à 2 col., avec 100 pl. Paris. (L. Hachette et Ce) 30 fr.

Caspari (C. P.). Grammatik d. Arabischen sprache f. akademische Vorlesungen 3 Aufl. 1 Abth. gr. in-8. Leipzig (Schmidt) complet 12 fr.

Cherbuliez (V.). Le Roman d'une honnête femme; in-18 jésus. Paris (L. Hachette et Ce). 3 fr. 50 c.

Dahn (F.). Die Könige der Germanen, 3 Abth. Verfassung. d. Ostgoth. Reiches in Italien, gr. in-8. Würzburg (Stuber). 8 f.

Delvau (A.). Dictionnaire de la langue verte, argots parisiens comparés; in-18 jésus, Paris (Dentu). 5 fr.

Essai de grammaire de la langue basque, in-8. Amsterdam (Paris, libr. A. Franck). 7 fr. 50 c.
Tiré à 50 exemplaires seulement.

Brunet (G.). La France littéraire au XVe siècle ou catalogue raisonné des ouvrages en tous genres imprimés en langue française jusqu'à l'âge 1500, in-8. Paris (Libr. A. Franck). 12 fr.
Tiré à 300 exemplaires seulement.

Dictionnaire bibliographique portugais, publié par ordre du Gouvernement portugais. 7 vol. in-8. Lisbonne. Paris (Veuve Aillaud Guillard et Ce). 80 fr.

Ettingshausen (C. v.) die fossile Flora d. märischlesischen Dachschieers, gr. in-8. Wien (Gerold). 8 fr.

Fabre de la Bénodière. La Justice révolutionnaire à Bordeaux. (Lacombe et la Commission militaire.) Discours prononcé le 3 novembre 1864, in-8. Bordeaux (impr. Gounouilhou).

Fialon (E.). Étude historique et littéraire sur saint Basile, suivie de l'Hexaméron, traduit en français, in-8. Nancy (impr. Trenel).

Forstemann (E.). Die grӕflich Stolbergische Bibliothek zu Wernigerode gr. in-8. Nordhausen (Forstemann). 5 fr. 35 c.

Gauthier (L.). Les épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Tome I, in-8. Paris (Palmé).

Georges (E.). Histoire du pape Urbain IV et de son temps, avec portrait, Paris (Putois Cretté). 6 fr.

Gervais (P.). Zoologie comprenant l'anatomie, la physiologie, la classification et l'histoire naturelle des animaux. Ouvrage accompagné d'un grand nombre de figures intercalées dans le texte et de trois planches en couleur consacrées à l'anatomie de l'homme. In-8. Paris (Hachette). 6 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'anglais par A. L. de Sadous. Avec cartes et plans. Tome IX, in-8. Paris (Librairie internationale). 5 f.
L'ouvrage formera 15 vol. — Collection d'historiens contemporains.

Heuzey (L.). La Vie future dans ses rapports avec le culte de Bacchus, d'après une inscription latine en vers, de la Thrace; in-8. Paris (impr. Donnaud).

Hucher (E.). L'Art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles, etc.; 1re, 2e et 3e livraisons. In-4, 30 pl. Paris (A. Morel, Didron, Rollin et Feudent).

Se composera de dix livraisons formant 100 pl., et coûtera, complet, 30 fr.

Kidder (F.). The expeditions of captain Lovewell. In-8. Boston. 25 fr.

Kotschy (Th.). Plantæ arabicæ inditionibus Hdschas, Asyr et El Arysch a medico germanico nomine ignoto in El Arysch defuncto a 1836-1838. Gr. in-8. Wien (Gerold) 2 fr. 75.

Labarte (J.). Histoire des arts industriels au moyen âge et à l'époque de la Renaissance. Tome III, in-8. Paris (Morel).

Le Bel et Conti. Le Meurtre du marquis de Monaldeschi. Les deux Relations de Le Bel et de Conti, éditées avec une étude préliminaire et des notes, par L. Lacour. In-32. Paris (impr. Jouaust).

Tiré à petit nombre et sur papier vergé, à l'exception de 8 exemplaires sur un beau parchemin factice de couleur blanche. Titre rouge et noir.

Lichnowsky (R.-V). d. fürstlichen Hochstiftes Olmütz Münzen u Medaillen nach der zu Kremsier befindl. Sammlg. verzeichnet u. beschrieben, gr. in-8. Kremsier (Gusek). 6 fr.

Nihill, Up the Elbe and on to Norway, in-8. London (Cassell)r 13 fr. 25 c.

Paris (G.). Histoire poétique de Charlemagne. Gr. in-8. Paris (libr. A. Franck). 10 fr.

Paris (G.). De Pseudo-Turpino. Gr. in-8. Paris (libr. A. Franck). 2 fr.

Perroud. Essai sur la vie et les œuvres de Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain (1582-1670); in-8. Le Puy (impr. Marchesson).

Pfeiffer (F.), altdeutsches Uebungsbuch zum Gebrauch an Hochschulen. Gr. in-8. Wien (Braumuller). 4 fr.

Pindari carmina olympia. Cum annot. crit., interp. lat. et commentario. Ed. A. de Jongh. Gr. in-8. Utrecht (Kemink et fils). 12 fr.

Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, année 1864. Gr. in-4. Luxembourg (Buck). 5 fr. 90 c.

Raphael. The great works of Raphael Sanzio of Urbino in a series of 20 photographs from the best engraving of his most celebrated paintings, with the life by Vasari and appendix containing a complete list of the authenticeted avorks of Raphael. Gr. in-8. London (Bell et Day). 39 fr. 50 c.

Rochambeau (de). Monographie topographique, historique et statistique de Thoré (Loir-et-Cher), suivie d'un grand nombre de pièces justificatives et de chartes extraites du cartulaire manuscrit de Saint-Denys-en-France. In-8, avec 5 pl. Paris, (Dumoulin).

Roesler (E. R.), die griechischen u. turkischen Bestandtheile im Romanischen. Gr. in-8. Wien (Gerold). 1 fr. 40 c.

Roman (le) de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, trad. et accomp. d'un glossaire par M. P. Meyer. Gr. in-8. Paris (libr. A. Franck). 15 fr.

Simplicii commentarius in IV libros Aristotelis de cœlo ex recens. S. Karstenii. Ed. Gr. in-4. Utrecht (Kemink et fils). 26 fr.

Stœckl (A.), Geschichte der Philosophie des Mittelalters 2 Bd. 2 Abth. Gr. in-8. Mainz (Kirchkeim) 10 fr. 75 c.

Stüler (A.) Prosch (D.) U. Willebrand (H.), das Schloss zu Schwerin. 1 Abth. Imp.-Fol. Berlin (Ernst et Korn.) 90 fr. 75 c.
Edition de luxe. 133 fr. 35 c.

Stumpf (K.F.), die Reichskanzler vornehmlich d. 10, 11, 12 Jahrhunderts. 2 Bd., 2 Abth. Gr. in-8. Innsbruck (Wagner). 4 fr.

Teixeira de Vasconcellos (A.-A.). Les Contemporains portugais, espagnols et brésiliens. Tome 1er : le Portugal et la Maison de Bragance, prix : 10 fr.; tome 2, 1er fascicule : Biographie de Sampaio, prix : 1 fr. Paris (veuve Ailland, Guillard et Ce).

Frollope (A.). The Belton estate. 3 vol. in-8. London (Chapman et H.). 39 fr. 50.

Tulasne (L. R. et C.). Selecta fungorum Carpologia et documenta et icones potissimum exhibens quæ varia fructuum et seminum genera in eodem fungo simul aut vicissim adesse. Tome 3. Nectriel. Phacidiei. Pezizei. Tabulæ XXII ære incisæ. In-4. Paris (Klincksieck). 75 fr.

Zingerle (J. V.), Eine Geographie aus dem 13 Jahrh. Gr. in-8. Wien (Gerold). 1 fr. 70 c.

Calligaris. Dictionnaire polyglotte en onze langues : français, latin, italien, espagnol, portugais, allemand, anglais, néo-hellénique ou grec moderne, arabe écrit, arabe parlé (en caractères européens) et turc (avec la prononciation). Turin, 1864 et 1865, livraisons 1 à 3 (H. Dalmazzo), in-fol. La livraison à 3 fr.

(La troisième livraison termine par le mot « Chambre ».)

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 4. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 27 Janvier — Prix : 15 fr. par an.

21. — **De Evangeliis in arabicum e simplici Syriaca translatis.** — Commentatio academica J. GILDEMEISTER. Bonn, Marcus, 1865. In-4º, VIII-48 pages. Prix, 4 fr. (Paris, A. Franck.)

L'objet propre de ce mémoire est indiqué par le titre. L'auteur y apprécie la valeur critique et exégétique d'un manuscrit apporté de l'Orient par M. Tischendorf, et qui contient, en regard de la version syriaque des Évangiles, une traduction arabe faite sur le syriaque. Ce manuscrit comble une lacune, car il était singulier que, rencontrant partout une version arabe des actes et des épitres des apôtres faite sur le syriaque, on n'eût trouvé jusqu'ici que des versions arabes exécutées sur le grec. Il n'a du reste qu'une médiocre importance. La copie est du xe siècle, autant qu'on en peut juger par les caractères paléographiques. Le texte syriaque est transcrit assez négligemment, quoique d'après un bon modèle. Comme nous possédons d'autres manuscrits plus anciens et plus corrects du même texte, nous pourrions aisément nous passer de celui-ci. Quant à la version arabe qui y est jointe, le savant orientaliste de Bonn lui marque sa date entre l'an 750 et l'an 850 de notre ère. Elle ne saurait être plus récente. Mais je ne suis pas aussi convaincu qu'elle ne soit pas plus ancienne, et qu'elle diffère de celle dont parle Barhebræus, comme d'un ouvrage du VIIe siècle, dû à la plume de Jean, patriarche des Jacobites (vers l'an 640). Quoi qu'il en soit, elle eut apparemment peu de vogue, et fut vite oubliée. Peut-être succomba-t-elle dans une lutte inégale contre une version déjà accréditée. Peut-être fut-elle jugée trop imparfaite. Car, quoique généralement assez fidèle, elle ne se recommande ni par une scrupuleuse exactitude, ni par les qualités du style. Les arabisants pourront en juger par les extraits assez longs qu'en publie M. Gildemeister (p. 37 et suiv.).

Je louerais plus absolument la sagacité du critique et son soin patient à recueillir les éléments de ses conclusions, s'il avait laissé moins d'erreurs typographiques dans les chiffres. En un travail de ce genre, où la conviction dépend du grand nombre de textes qu'on rapproche, c'est rendre intolérable la tâche déjà ingrate du lecteur, que de l'obliger à tourner vingt fois inutilement les feuillets de sa Bible, pour y vérifier des citations mal indiquées.

L'intérêt de cette publication est considérablement augmenté par les notes et

renseignements précieux que l'érudition de l'auteur y a semés sous ses pas, quoique étrangers à son but principal.

Je signalerai entre autres éclaircissements :

1° Une note savante et bien rédigée sur le mot « motazile » (p. 32 et suiv.). C'est ainsi qu'il faut prononcer ce mot, et non « motazale, » comme tant de savants hommes l'ont écrit.

2° Des notions précises qu'on chercherait vainement ailleurs sur les versions arabes de l'Écriture imprimées depuis le xvie siècle, et sur l'origine de ces diverses éditions (pp. 1 et IV ; p. 42 et suiv.). Il faudra corriger, d'après ces données, l'exposé fort inexact que reproduisent sur ce sujet les manuels d'introduction au Nouveau Testament les plus estimés et les plus répandus. On devra les consulter aussi contre les affirmations récentes d'un orientaliste d'ailleurs très-laborieux et savant. (A. P. de Lagarde, *Die vier Evangelien arabisch aus der Wiener Handschrift herausgegeben*, 1864.).

3° Une appréciation de quelques éditions du Nouveau Testament syriaque données en Angleterre depuis l'an 1815 (p. 9 et suiv.). Joignez-y une critique assez mordante des bévues qui déparent trop souvent les textes orientaux édités par la Société biblique, et qui les rendent impropres à tout usage scientifique (p. 43).

4° Une réfutation de l'opinion fort répandue qui attribue à Jean, évêque de Séville, une version arabe des Évangiles faite sur le latin de saint Jérôme. Une telle version n'a jamais existé. M. Le Page Renouf l'avait déjà démontré dans une dissertation imprimée à Londres en 1863.

5° Une note sur la signification du mot syriaque מפרשא, dans le titre de l'Évangile de saint Matthieu publié par le docteur Cureton en 1858. M. Gildemeister s'efforce de justifier le sens qu'il avait déjà proposé de ce terme, et répond aux objections soulevées par M. Ewald. Son interprétation est assurément plus grammaticale et plus naturelle que celle du célèbre professeur de Goettingue. Je doute pourtant qu'il ait touché le but, et je suis bien aise d'avoir l'occasion de me corriger, en paraissant redresser les autres. Ce mot tant discuté ne signifie pas autre chose, selon moi, que « banquier » ou « changeur. » Le substantif מפרשנא, qui en dérive et qui a la même valeur, se trouve avec cette signification, soit dans les *Didascalia apostolorum* (texte syriaque, p. 42) soit dans les *Ancient Syriac documents*, etc., ou « documents relatifs aux origines de l'Église d'Edesse » par M. Cureton (p. 151). Ce terme, moins odieux que celui de publicain, rappelait l'ancienne profession de l'évangéliste.

J'adresserai à l'auteur une autre critique. Après avoir défendu les textes arabes imprimés de nos Évangiles contre des accusations imméritées, il n'eût pas dû soulever un pareil soupçon d'altération contre le texte copte, infiniment plus ancien et plus important. Le seul mot sur lequel il appuie cette grave accusation (p. II) est le mot ΠΙΧΟΡ (*hikhoh*), employé pour rendre le grec ὀνειδίζειν (Mat., XI, 20). Mais qu'est-il besoin de recourir à l'arabe pour rendre compte du choix de cette expression? Le mot ΧΟΡ (*khoh*) exprime « le zèle » en bonne comme en mauvaise part. Or, quelle différence si grande y a-t-il entre « invectiver contre » et « faire

éclater son zèle et son indignation contre? » L'habile critique s'est évidemment laissé surprendre en cédant à une conjecture trop hardie et vraiment étrange.

A. L. H.

22.—**La colonne Trajane,** décrite par W. Froehner, texte accompagné d'une carte de l'ancienne Dacie et illustré par M. Jules Duvaux. Paris, imprimerie de Mourgues, 1865; xvi-168 pages in-8°. (Publication du ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts. Musée impérial du Louvre.) Prix, 5 fr.

Les auteurs anciens qui avaient écrit l'histoire du règne de Trajan sont perdus; nous n'en possédons que des abrégés, dont le plus considérable, celui de Xiphilin, est tout à fait insuffisant pour une des parties les plus intéressantes de ce règne : les guerres faites par Trajan dans la Dacie en 101-103 et 105-106 de notre ère. Il est donc indispensable de le compléter par l'étude des médailles, des inscriptions et surtout par celle de la colonne Trajane, dont les bas-reliefs représentent les faits principaux de cette double expédition. Nous possédons maintenant, au Musée du Louvre, d'excellents moulages de ces bas-reliefs, et M. Froehner les a décrits dans l'ouvrage que nous annonçons et dont nous allons donner une rapide analyse, en y relevant, pour les historiens futurs de Trajan et de la Dacie, quelques erreurs inséparables d'un long travail.

Dans une lettre adressée à M. le comte de Nieuwerkerke, M. Froehner rappelle sommairement les tentatives de François Ier, de Louis XIV, du Directoire, pour avoir à Paris des moulages de la colonne ou la colonne elle-même; puis il mentionne les travaux des commentateurs ses devanciers. Le texte est en outre précédé d'une introduction historique et suivi d'un appendice épigraphique.

INTRODUCTION. — Chapitre Ier. — *Histoire des Daces avant Trajan.* — Résumé très-succinct et assez exact. Ce n'est pas, cependant, sous Vespasien (p. 4), mais sous Néron que cent mille Barbares furent amenés en deçà du Danube pour peupler la Mésie. L'inscription citée (Orelli, 750) est du temps de Vespasien, mais rappelle un fait antérieur, contemporain de l'expédition de Corbulon en Arménie.

Chapitre II. — *Trajan avant les guerres daces.* — Ce n'est pas sous le règne de Titus que le père de Trajan, « chargé du proconsulat de Syrie, » remporta une victoire sur les Parthes (p. 8). Cette victoire, comme le montre une médaille destinée à en perpétuer le souvenir et qui a été commentée par l'abbé Belley[1], fut remportée l'an 75 de notre ère, sous le règne de Vespasien. Trajan le père n'était pas *proconsul*, mais *légat impérial* de Syrie, le titre de proconsul n'appartenant qu'aux gouverneurs des provinces sénatoriales. Ce n'est pas en *basse Germanie* que Domitien envoya le jeune Trajan pour rétablir la discipline des légions, mais dans la *Germanie supérieure,* comme l'a démontré M. Henzen [2].

Chapitre III. — *Les guerres daces.* — Pour se rendre compte des forces militaires dont disposait Trajan, M. Froehner énumère les légions cantonnées à

1. *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, xxx, p. 271.
2. *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, 1862, p. 146.

cette époque en Pannonie et dans les deux Mésies ; il y ajoute trois légions venues de Germanie, une autre venue de l'extrême Orient pour prendre part à cette guerre, et de ces douze légions auxquelles il ajoute les prétoriens, les auxiliaires, etc., il fait une seule armée de quatre-vingt mille hommes. D'ailleurs l'auteur ne dit pas si cette armée a fait les deux guerres, ou si des corps différents ont servi dans chaque campagne. Nous ne croyons pas ce calcul exact : il est peu vraisemblable que Trajan, prenant avec lui toutes les légions qui défendaient les régions baignées par le Danube, ait ainsi dégarni le fleuve tant de fois traversé par les Barbares, et exposé les provinces frontières à une invasion pendant qu'il était lui-même engagé dans un pays inconnu.

Suivant nous, l'empereur a fait un choix parmi ces légions du Danube, et les seuls corps dont nous puissions affirmer la participation aux guerres daciques sont ceux dans lesquels les officiers ou les soldats ont obtenu de Trajan des récompenses, rappelées dans les incriptions funéraires de ces militaires. En conséquence, les légions qui ont fait ces campagnes sont :

Legio I Italica (appendice du volume de M. Froehner, n. 10 = Orelli, 3454 et app. n. 18 = Henzen, 5659).

Legio VII Claudia Pia Fidelis (appendice, n. 1 = Orelli, 3049, et app. 3 = Henzen, 6853).

Legio IIII Flavia Felix (appendice, n. 8 = Orelli, 3176).

Legio XIII Gemina Pia Fidelis (appendice, n. 3 = Henzen, 6853).

Legio I Minervia (appendice, n. 2, 14, 24 = *Philologus*, XIX, 357 = Henzen, 5930; = Kellerm. *Vig*. 33).

Nous avons bien un tribun de la légion Ve Macédonique, récompensé dans une guerre dacique (appendice 15 = Henzen, 6490) ; mais, comme l'empereur qui l'a récompensé n'est pas nommé, il y a lieu de croire que ce militaire reçut ces récompenses pour la guerre dacique de Domitien (dont la mémoire était abolie). Quant à la légion II Adjutrix, on ne sait quand elle arriva en Pannonie ; elle était en Angleterre quand Hadrien en fut tribun. — Rien ne prouve que les légions XIIII *gemina* et X *gemina* aient fait la guerre. Pour la première il n'y a aucun monument à citer en faveur de l'opinion de M. Froehner, et quant à la X[e] *gemina*, ce n'est pas comme tribuns de cette légion, mais comme préfets des *alæ* d'Asturiens et de Dardaniens que P. Besius Betuinianus et Q. Prifernius furent récompensés par Trajan (appendice, 7 et 21). La légion I Minervia ne prit part qu'à la deuxième guerre dacique, sous le commandement d'Hadrien. M. Urlichs[1] a prouvé qu'elle était de 101 à 104 dans la Germanie inférieure. Ainsi : 1° elle ne prit point part à la première guerre ; 2° elle n'aurait pu, dans cette guerre, être commandée par un gouverneur de Belgique. Ce n'est pas comme lieutenant de la legio I Adjutrix que T. Julius Maximus Brocchus fut récompensé, mais comme tribun de la V[e] Macédonique, probablement sous Domitien, comme nous venons de le dire. Rien ne prouve donc que la I[e] Adjutrix ait fait la guerre avec Trajan. Même défaut de preuve pour la XI[e] Claudia Pia Fidelis, qui d'ailleurs

1. *Rhein. Jahrbücher*, XXXVI, p. 103.

n'aurait pu être commandée par L. Minucius Natalis le fils, car ce personnage, comme le démontre une inscription qui le concerne (Henzen, 6498), 1° ne servit dans cette légion que beaucoup plus tard; 2° y fut tribun et non pas légat. Il n'y pouvait donc commander qu'une cohorte. La XII° Fulminata ne quitta jamais l'Orient; c'est comme officier d'un corps de prétoriens, et non comme primipile de cette légion, que fut récompensé Q. Ræcius Rufus dans la guerre dacique[1]. Enfin, M. Froehner parle de la légion XIII Gemina Pia Fidelis et de *ses* cohortes auxiliaires: I *civium Romanorum equitata*, II *Hispanorum*, III *Britannica*. Les auxiliaires n'étaient pas attachés aux légions: ils formaient des corps tout à fait indépendants. Il est vrai que la même inadvertance se trouve dans le travail de M. Aschbach sur le pont du Danube; mais il suffira, pour démontrer la fausseté de cette opinion, de se reporter à l'inscription 3398 d'Orelli qui nous montre que la *cohors* I *Equitata civium Romanorum* séjourna en Germanie supérieure, où la légion XIII *gemina* ne fut jamais.

En résumé, et pour ne pas étendre indéfiniment cette discussion sur les légions qui firent les campagnes de Dacie, nous croyons qu'il résulte des inscriptions 10, 18, 1, 3, 2, 14, 24 et 8 de l'appendice que la I° Italique et la VII° Claudia furent employées dans la première, la I° Minervia et la XIII° Gemina dans la seconde. On ne sait quelle campagne fit la IIII° Flavia Felix, bien qu'elle ait certainement servi dans ces circonstances.

Passons à la chronologie.

M. Froehner admet, avec raison, que la première guerre dacique commença en l'an 101; mais, d'après ses calculs, Sarmizegetusa n'aurait été prise qu'en 103. Or, après cette victoire, Trajan reçut de ses soldats la IIII° salutation impériale, comme le remarque M. Froehner lui-même (description, n° 63). D'autre part Eckhel décrit une médaille dont la légende est : IMP. CAES. NERVA. TRAIAN. AVG. GERM. P. M. TR. P. VI. IMP. IIII. COS. IIII DES V PPSC. Les mots COS. IIII DES V montrent qu'elle est de l'an 103. Mais la septième puissance tribunitienne de Trajan commença le 28 janvier 103. La médaille fut donc frappée entre le 1er et le 28 janvier 103. Trajan avait déjà la quatrième salutation impériale. Donc, Sarmizegetusa était tombée en son pouvoir à la fin de 102 et même sans doute à l'automne 102; car, d'après une conjecture très-vraisemblable de M. Froehner, la dernière bataille eut lieu en cette saison (description n° 58). D'après cela il n'y aurait eu dans cette première guerre que deux campagnes (en 101 et en 102) et non pas *trois*, comme le dit l'auteur, page 14. Nous sommes tout-à-fait d'accord avec M. Froehner sur le récit et la chronologie de la deuxième guerre, sauf que c'est après, et non pendant cette dernière guerre qu'Hadrien fut gouverneur de la Pannonie-inférieure. Les chapitres IV, *Etat social des Daces*; V, *Fin de la vie de Trajan*; VI, *Description du Forum Trajani*, dans lequel s'élevait la colonne, sont exacts et intéressants. Nous recommandons particulièrement celui qui traite de l'état social des Daces, pour lequel M. Froehner a dépouillé avec soin les renseignements épars chez les auteurs anciens et modernes.

Après cette introduction vient la description des bas-reliefs, accompagnée de

1. Appendice, n. 22 = Henzen, 6777.

bois assez bien exécutés. On doit regretter cependant qu'ils ne reproduisent pas toutes les scènes qui s'enroulent en spirale autour de la colonne, car le lecteur est souvent embarrassé pour suivre l'explication; mais il ne faut pas oublier que ce livre est destiné, avant tout, à servir de guide aux visiteurs du Louvre. La lettre-préface nous promettait pour cette partie de l'œuvre de M. Froehner beaucoup de nouveauté. L'Espagnol Chacon, qui le premier avait tenté de décrire la colonne Trajane, y est jugé (p. 9) un peu sévèrement : « Quant au commentaire de Chacon, dit M. Froehner, il serait injuste de le mesurer au compas de la science actuelle; néanmoins on doit avouer que, sauf de rares exceptions, *il ne mérite guère d'être consulté.* »

Le savant Fabretti avait déjà rectifié Chacon sur les points les plus importants, et M. Froehner lui rend pleine justice; mais il assure n'avoir lu son *Syntagma* qu'après avoir terminé sa propre description. Or, nous avons été frappé du grand nombre de vues communes à Chacon et à M. Froehner, et là où celui-ci s'écarte de son devancier il est presque toujours d'accord avec Fabretti. D'ailleurs le savant Espagnol avait divisé son explication en 320 articles, et M. Froehner n'en a que 124, ce qui diminuait pour lui les chances d'erreur dans une proportion très-favorable. En somme, les dissidences sont en très-petit nombre; nous allons relever les principales.

Description n° 1.—M. Froehner pense que le fleuve près duquel est assis le camp romain est la Mlava (Margus). Chacon (n° 15) y voyait la Drave. L'auteur suppose que les soldats dont le bras est levé portaient une lance, mais que le sculpteur a omis de représenter cette arme, l'œuvre n'étant pas destinée à être examinée de près, tandis que Chacon (n° 22) voyait dans cette main levée le symbole du serment des soldats.

Description n° 2.— La ville d'où sort l'armée romaine est pour M. Froehner Viminacium (Kastolatz, à l'embouchure de la Mlava), pour Chacon (n° 42) c'est Taurunum (Belgrade, à l'embouchure de la Drave).

Description n° 6.— Dans un objet que Chacon prenait pour un crible (n° 85), le nouveau commentateur voit un champignon sur lequel les Germains, alliés de Trajan, avaient écrit une missive (Dion, 68, 8). Ce changement avait été déjà proposé par Fabretti (*Syntagma*, p. 17).

Description nos 22 et 27.— Le commentateur voit des Parthes dans les cavaliers cuirassés que Chacon (nos 147 et 161) prenait pour des Sarmates. On ne voit pas pourquoi M. Froehner abandonne l'opinion de Chacon, parfaitement appuyée par Fabretti; car cet antiquaire a montré (*Syntagma*, p. 111) que l'armement des cavaliers ici représentés convenait très-bien aux Sarmates et très-peu aux Parthes, dont la poitrine seule était protégée par une armure, tandis qu'ils avaient les jambes nues (Plutarque, *Lucullus*, 28). Et d'ailleurs comment supposer que des Parthes soient venus grossir l'armée de Décébale? Pline (x, *ep.* 16) nous dit bien que le roi dace fit des présents à Pacorus, mais rien ne prouve qu'il ait obtenu son alliance, et il y a tout lieu de croire qu'il n'en fut rien. On sait que la religion des Parthes leur défendait de naviguer : leur cavalerie aurait-elle traversé le Caucase, fait le tour de la mer Noire et remonté plus de la moitié du

cours du Danube pour se joindre aux Daces? Et ne sommes-nous pas en droit d'affirmer, contre M. Froehner, que Trajan ne se heurta pas, dans cette guerre de Dacie, contre les cavaliers parthes, qu'il devait vaincre dix ans plus tard dans la Haute-Asie, lorsque Julien (*Césars*, 22) lui fait dire : « Quant aux Parthes, » je n'ai pas cru devoir prendre les armes contre eux avant qu'ils m'eussent » attaqué; mais, quand ils l'ont fait, ni la vieillesse, ni les lois qui m'exemp- » taient du service militaire, ne m'ont arrêté. » Or il ne fit la guerre aux Parthes qu'en l'an 114.

Description nº 23. — M. Froehner suppose qu'après la première campagne Trajan retourna en Italie et que nous avons ici une des étapes de son retour, son arrivée à Rimini. Chacon (nº 152) voyait là son arrivée dans une ville du Danube. Il est impossible de décider entre ces deux opinions.

Description nº 50. — M. Froehner voit les cavaliers numides de Lusius Quietus là où Chacon (nº 198) avait vu des cavaliers germains. Cette correction était déjà indiquée par Fabretti (*Syntagma*, p. 5).

Descriptions nºs 65-71. — M. Froehner voit le commencement de la deuxième campagne là où Chacon (229-242) voyait le retour de la première et le triomphe de l'empereur dans Rome. L'opinion de M. Froehner est conforme à celle de Fabretti.

Description nº 86. — M. Froehner voit des archers parthes au service des Romains dans la deuxième guerre là où Chacon (nº 275) voyait des Illyriens ou des Dalmates, et Fabretti des Sarmates.

Description nº 96. — M. Froehner voit un ambassadeur de Décébale venant demander la paix, dans un personnage que Chacon (nº 291) prenait pour un roi dace trahissant son pays.

Description nº 108. — Dans la rivière sur laquelle l'armée romaine jette un pont, M. Froehner croit voir la Sargetia (Syul), tandis que Chacon (nº 302) y voyait la Theiss, ce qui était tout à fait inadmissible.

APPENDICE. — M. Froehner a terminé son travail par un recueil d'inscriptions relatives aux guerres daciques et à l'histoire de Trajan. Il ne donne pas le texte réel de ces inscriptions, mais il y complète les mots, et plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans ces compléments. Ainsi, dans l'inscription nº 1 (publiée par Orelli, nº 3049 et corrigée vol. III, p. 265), le sigle CLV est interprété *Clustumerina tribu*, au lieu de *Clustumina tribu*.

Inscription nº 3. — (Henzen, 6853), le sigle P. P. en tête des grades militaires du personnage doit se lire P(*rimi*) P(*ilari*) et non pas P(*rimi*) P(*ilo*).

Inscription nº 8. — (Muratori, 768, 8), les sigles BENEF PR. PR. doivent s'interpréter : benef(*iciario*) pr(*æfecti*) pr(*ætorio*), et non pas benef(*iciario*), pr(*æfecto*) pr(*ætorio*).

Ce livre n'est pas un simple catalogue; il sera consulté non-seulement par les curieux qui demandent une explication de la colonne Trajane, mais encore par les personnes qui étudient l'empire romain et voudraient voir comblée une des lacunes les plus regrettables de son histoire. Il y avait donc lieu de le soumettre à un examen détaillé; si nous y avons signalé un certain nombre d'erreurs et

d'inexactitudes, c'est afin de contribuer pour notre part à éclaircir une question obscure, et surtout dans l'espoir qu'à une seconde édition l'auteur pourra tirer quelque utilité de nos critiques. C. DE LA BERGE.

23.— **Philologos pædagogosque Germanos,** diebus XXVII, XXVIII, XXIX, XXX mens. septembr. a. MDCCC LXV, Heidelbergæ annuum conventum rite reverenter amice consalutant Arminius KŒCHLY, Bernardus STARK, Carolus CADENBACH triumviri conventui morando. Heidelberg, Mohr. 1865, in-4°, XXVII et 44 pages. (Paris, lib. A. Franck.) Prix 2 fr. 15 cent.

En Allemagne, chaque solennité universitaire donne naissance à une foule d'opuscules savants dont le titre n'indique pas toujours le contenu et dont peu d'exemplaires entrent dans le commerce de la librairie. Ces *programmes*, dont la plupart ont une valeur très-sérieuse, se distribuent aux membres du corps enseignant, aux bibliothèques ; quelques années plus tard on les voit cités dans d'autres ouvrages, mais alors il est souvent impossible de se les procurer. Il y a donc quelque utilité à signaler ceux de ces travaux qui sont le plus dignes d'attention.

L'an dernier, au congrès d'Heidelberg, les philologues allemands ont reçu du comité, en manière de bienvenue, le fascicule que nous annonçons aujourd'hui et qui contient deux dissertations. La première a pour titre : *De Musæi grammatici codice Palatino scripsit, variarum lectionum lancem saturam adjecit Arminius Kœchly.* L'auteur y examine avec soin le manuscrit n° 43 de la bibliothèque d'Heidelberg, contenant *les Amours d'Héro et de Léandre*; ensuite il sert au lecteur un plat assorti de variantes (*lanx satura variarum lectionum*) ; c'est une série de corrections que M. Kœchly propose au texte de quelques poëtes grecs et qui ont fourni matière à une discussion bien nourrie dans les séances du congrès.

Le second mémoire est de M. B. Stark. Il explique deux *Mithras* de la collection grand-ducale de Carlsruhe. Ces bas-reliefs, dont l'un était inédit, sont peut-être, avec celui de Heddernheim (au musée de Wiesbaden), les monuments les mieux conservés de tous ceux qui représentent un des cultes les plus originaux de l'antiquité. Le groupe principal est analogue à celui qu'on retrouve partout, mais l'encadrement est orné de scènes diverses et très-habilement sculpté. Le commentaire de M. Stark devra être consulté par tous ceux qui s'occupent de l'histoire des religions, et les lithographies qui l'accompagnent ne laissent rien à désirer.

C. M.

---

24. — **Tristan et Iseult,** poëme de Gotfrit de Strasbourg, comparé à d'autres poëmes sur le même sujet. Thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par A. BOSSERT. (Paris, librairie A. Franck, 1865. In-8°, 174 pages.) Prix : 3 fr.

Le titre de ce travail indique les limites dans lesquelles l'auteur a voulu se renfermer. Il a pris pour point de départ le poëme allemand de Gotfrit, et a recherché le rapport de ce poëme avec les autres poëmes français et anglais. Il n'a pas prétendu faire une histoire critique de la légende de Tristan ; il a négligé les romans français en prose, et n'a pas essayé de remonter jusqu'à la forme

celtique du récit, bien qu'il l'ait pressentie en quelques endroits. Il envisage surtout le *Tristan* comme un poëme chevaleresque, et c'est en effet ce qu'il est devenu entre les mains des trouvères et des minnesingers; mais, sous la forme que lui a donnée la poésie courtoise du XII et du XIII siècle, apparaît un fond d'une tout autre nature, une histoire évidemment très-ancienne, toute pénétrée du génie celtique, mythique encore par bien des points, infiniment plus belle, dans sa grâce primitive et barbare, que les remaniements postérieurs. On regrette, en lisant l'ouvrage de M. Bossert, qu'il ait ainsi restreint son cadre, et qu'il n'ait pas exercé sur une plus vaste échelle les excellentes qualités de son esprit, la délicatesse de son goût et la circonspection de sa méthode critique.

Limité comme il l'est, son travail n'en est pas moins intéressant et utile. Ses appréciations de la poésie chevaleresque, des poëtes allemands qui la représentent, et en particulier de Gotfrit, sont heureuses et fines; les traductions qu'il donne de plusieurs morceaux du *Tristan* méritent d'être remarquées par leur exactitude et leur élégance, double mérite plus difficile à posséder dans ce cas que dans bien d'autres. Enfin, nous relèverons surtout une véritable acquisition pour la science, acquisition d'autant plus précieuse qu'elle est due à un critique français, sur un terrain exploré vingt fois vainement par les savants d'outre-Rhin. On n'avait pu, jusqu'à présent, préciser le modèle qu'a suivi Gotfrit. M. Bossert établit d'abord, contre Groote, que le *Tristan* a le même original que le *Sir Tristrem* anglais, publié par Walter Scott : cette discussion nous semble décisive; mais nous ne pouvons admettre que le *Tristrem* anglais remonte au premier quart du XIII siècle (p. 119), il est évidemment postérieur; M. Bossert arrive à cette date par deux opérations successives qui nous semblent toutes deux fort douteuses : le poëte anglais dit qu'il a entendu raconter l'histoire qu'il va redire à Thomas d'Erceldoune; donc il est contemporain de ce Thomas d'Erceldoune; — or, Thomas d'Erceldoune vivait vers la fin du XII : donc le poëme anglais n'est pas postérieur au premier quart du XIII siècle. L'argument sur lequel M. Bossert s'appuie pour faire fleurir Thomas d'Erceldoune vers 1190 (p. 118) n'est pas sérieux; ce *rymer of Erceldoune*, que les critiques anglais ont placé jusqu'ici à la fin du XIII siècle, nous fait l'effet d'un personnage aussi fabuleux que l'allemand Klingsor; la seule allusion un peu positive à sa poésie que nous connaissions, le passage souvent cité de Robert de Brunne, se rapporte évidemment au *Sir Tristrem*, et par conséquent n'ajoute rien au témoignage de ce texte. Ce témoignage, il est vrai, semble formel : « J'allai, dit l'auteur, à Erceldoune, là je parlai avec Thomas, etc.; » mais nous pensons qu'elle peut s'expliquer sans qu'on soit obligé d'admettre qu'il tenait réellement son récit de la bouche de Thomas d'Erceldoune. Il a composé son poëme, comme le prouve plus loin M. Bossert, d'après le poëme français de Thomas; mais, comme il vivait sans doute à l'époque où le nom du *rimeur* d'Earlstown était le plus populaire, où on avait *fait de lui un autre Merlin* (Bossert, p. 117), c'est-à-dire au XIV siècle, le nom même de son original lui a suggéré l'idée de donner son récit comme dicté par l'homonyme plus ou moins fantastique du vieux trouvère qu'il traduisait en l'abrégeant.

Le *Tristrem* et le *Tristan* allemand ont donc le même original, un poëme français, composé par un certain Thomas, que l'anglais appelle Thomas d'Erceldoune et l'allemand Thomas de Bretagne. M. Bossert, sur la foi de Gotfrit, accepte ce dernier nom, mais nous ne le croyons pas mieux fondé que l'autre. Gotfrit, racontant une histoire bretonne, a cru donner à son récit une apparence plus authentique (avantage très-recherché des poëtes de ce temps) en appelant Thomas *de Bretagne* l'auteur français qui, dans son poëme, ne s'appelait que Thomas, et qui doit, pensons-nous, garder ce simple nom dans l'histoire littéraire. Or, parmi les fragments appartenant à diverses rédactions françaises du *Tristan* qu'a publiés M. F. Michel, il s'en trouve trois où le poëte se désigne sous le nom de Thomas. C'est le poëme dont ces fragments faisaient partie que M. Bossert démontre avoir été l'original commun de Gotfrit et du poëte anglais. Il le démontre d'abord en comparant ces fragments au *Tristrem*, ce qui suffirait à la rigueur pour prouver sa thèse; il était toutefois désirable de faire la même expérience sur le poëme allemand. Mais comment s'y prendre? Le *Tristan* de Gotfrit n'a pas été terminé, et les fragments français de Thomas appartiennent précisément tous à la dernière partie du récit. Par un de ces bonheurs que réserve parfois aux travailleurs le hasard qui leur a enlevé tant de richesses, la dernière page de Gotfrit coïncide avec la première du premier fragment de Thomas; personne ne l'avait jusqu'à présent remarqué; mais M. Bossert a fait jaillir de ces deux pages, en les juxtaposant, la vérité qu'il voulait établir, à savoir que le Thomas dont nous avons des fragments est bien l'original de Gotfrit. Cette page, en effet, n'est pas de celles qui peuvent se ressembler, dans deux versions d'un même récit, sans impliquer imitation de l'une par l'autre; c'est un monologue de Tristan, dont toutes les pensées, marquées d'un cachet très-particulier, se retrouvent, bien que dans un autre ordre, chez les deux poëtes. Cette comparaison, que la perte du poëme de Thomas a rendue si courte, permet cependant de juger, jusqu'à un certain point, le rapport de Gotfrit à son modèle; on voit que pour lui, comme pour Heinrich de Veldeke, comme pour Hartmann d'Aue, comme pour Herbort de Fritzlar, il faut beaucoup restreindre la part d'originalité dans l'invention qu'avaient cru pouvoir revendiquer les critiques allemands. Il lui reste le style, et il faut avouer qu'il y est maître et qu'il justifie à ce point de vue l'admiration de ses contemporains.

Nous avons insisté sur le point qui, dans la thèse de M. Bossert, a le plus de nouveauté et de valeur. Dans le reste de son travail, nous aurions encore plus d'une page intéressante et profitable à signaler; nous aurions aussi en plus d'un point des critiques ou des doutes à émettre; l'espace nous manque pour le faire. En somme, nous ne pouvons que regarder cet ouvrage comme un excellent début, et qu'engager l'auteur à persévérer dans une voie où jusqu'à présent la science allemande n'avait guère rencontré de concurrence française.

G. P.

---

25. — **Dictionnaire Topographique du département de l'Hérault**, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société archéologique de Montpellier, par M. Eugène THOMAS, président de cette Société, archiviste du département, etc. (Paris, imprimerie impériale, 1865.) In-4°, XXXII-278 pages.

I

La série des publications, inaugurées en 1858 par le ministère de l'instruction publique, continue son cours. Nous avons les dictionnaires géographiques et les répertoires archéologiques de plusieurs départements, et nous pouvons apprécier déjà l'utilité qu'on pourra retirer de ces ouvrages pour les recherches historiques. Il y a sept ans les optimistes soutenaient que si la géographie de notre pays avait été jusqu'alors fort négligée, avant quinze ans, grâce à la commission de la carte des Gaules d'un côté, et aux dictionnaires des départements de l'autre, elle serait faite de telle sorte qu'elle ne laisserait rien à désirer. Nous sommes un peu revenus de cet enthousiasme. D'abord, depuis 1858 il n'a été publié que six dictionnaires, et à ce compte il faudra un bien long temps pour que la série soit complète; on trouve aussi que les dictionnaires publiés ne répondent pas entièrement aux désirs de l'érudit qui cherche à déterminer les lieux cités dans un texte. Ces critiques, au reste, ne retombent sur personne en particulier, ces sortes de travaux étant du genre de ceux qui ne s'improvisent pas, mais auxquels il faut, au contraire, l'action combinée de la réflexion et du temps. On se doute peu, quand on ouvre un de ces dictionnaires, de la patience et du nombre d'heures de travail qu'exige sa rédaction. Voici celui du département de l'Hérault, le dernier publié; l'intérêt qu'il excite est légitime, car jusqu'ici la géographie du midi de la France a été peu étudiée, et l'œuvre de M. Eugène Thomas renferme, sur un pays resté célèbre par les événements historiques dont il a été le théâtre, une foule de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs. Quelques-unes des notices sont excellentes, notamment celles sur Capestang, Hérault, Lattes, Lez (le), Litenis, Lodève, Maguelone, Mauguio, etc. La partie gallo-romaine a été l'objet d'un soin tout particulier, et est traitée par un homme qui paraît bien posséder son sujet. Et cependant à côté que de lacunes! Il eût été important, puisque ce département renfermait plusieurs diocèses ou portions de diocèses, d'indiquer toujours exactement celui auquel appartenaient les anciennes chapelles et les paroisses, et pour les prieurés, de quelles abbayes ils relevaient. Et si je lis que l'église de Mudaison, par exemple, « avait pour prieur le chapitre cathédral d'Alais, » cela ne me paraît ni suffisant ni clair. Le Dictionnaire de l'Hérault n'aurait-il pu contenir également plus de détails sur les anciens *pagi?* Ainsi, au mot Minerve, j'aurais aimé trouver les délimitations du *Pagus Minerbensis*, ce petit pays dont les comtes et les vicomtes ont joué un si grand rôle dans l'histoire du Midi. On aurait pu dire que ce pagus était un peu plus grand que le canton actuel d'Olonzac, qu'il renfermait : 1° l'église de Saint-Étienne de *Villa Vinaria*, commune de Cruzy; 2° l'église de Sainte-Eulalie de Serclas, et celle de Saint-Julien, commune de Saint-Julien, canton d'Olargues; 3° l'église de Saint-Martial de Cesseras; 4° le

château de Ventajou; 5° Ferrals; 6° Cassagnoles; 7° Felines; 8° la chapelle de Saint-Jean d'Oignon, *ecclesia S. Johannis de Unione*; 9° la Livinière; 10° Saint-Martin d'Oncirac, ou plutôt d'Oneirac, ancienne église, commune d'Olonzac, *Villa Honeriacum* en 898 (*Historiens de Fr.*, t. IX, p. 470); 11° l'église de Saint-Nazaire, située devant le château de Minerve, *ecclesia S. Negario dicata* en 873 (Cassini et Hist. de Lang., t. I, pr. n. 98); 12° Babio, hameau de la commune de La Caunette, *Babianum* en 844 et en 906 (Hist. de Fr., t. VIII, p. 466, et t. IX, p. 503); 13° Notre-Dame de Libres, commune d'Azillanet, *Villa Vibranum* en 898, *ecclesia Stæ Mariæ de Libras* ou *de Libris* en 844 et en 906 (Cassini et Hist. de Fr., t. VIII, p. 466, et t. IX, p. 470 et 503).

Pour le dixième des noms que nous venons d'énumérer, M. Eugène Thomas ne cite aucun texte antérieur au XVIIIe siècle, et les trois derniers n'ont pas d'article dans son dictionnaire. Aurait-il donc négligé de consulter le Recueil des historiens de France? S'il eût ouvert le tome VIII, p. 440, il n'aurait pas manqué d'y prendre pour la ville de Cesseras une citation plus ancienne que la première indiquée (année 844, au lieu de 898), et une forme de nom qui n'était pas à négliger. « *Villa Censeradus cum capella in honore Sancti Genesii.* » Pourquoi M. Thomas n'a-t-il pas aussi consulté le cartulaire de Saint-Victor de Marseille, la dernière publication qui porte le nom de Benjamin Guérard, terminée, sous la direction de M. N. de Wailly, par MM. Delisle et Marion? Ce cartulaire, cité dès 1858 par M. Edm. Le Blant dans son excellente notice sur l'autel de Minerve (Mém. de la Société des antiquaires de Fr., t. XXV), contient plus d'un texte relatif au département de l'Hérault, entre autres une bulle de Grégoire VII, de 1079 (t. II, p. 214); une bulle de Pascal II, de 1113 (id., p. 234), et une d'Innocent II, de 1135 (id., p. 220), qui lui auraient permis d'ajouter à la liste des localités situées dans le Minervois la celle de Notre-Dame de la Serre, *cella Sanctæ Mariæ de Serra*, et la celle de Saint-Marcel, *cella Sancti Marcellini*, deux écarts de la commune de Cesseras (voy. Cassini). Ces églises auraient eu leur article spécial, ainsi que le prieuré de Saint-Cernin, près Corneilhan (Cassini), *ecclesia Sancti Saturnini de Corneliano*, et celui de Sarsac, écart de la commune de Magalas, *ecclesia de Seizaac*, oubliés dans le dictionnaire. On voit encore par ces bulles que Saint-André d'Agde, mentionné en 1150 seulement par M. Thomas, était en 1079 un monastère soumis à Saint-Victor de Marseille, qu'il en était de même pour la celle de Saint-Nazaire de Mezouls, *S. Nazarii de Medullo*, qui ne figure dans le dictionnaire qu'en 1177. L'article de Brugnière, commune de Montoulieu, pouvait être heureusement complété par l'indication du prieuré de Saint-Michel, *prioratus Sancti Michaelis de Brugeriis*, possédé par Saint-Victor en 1113 et en 1135. La même abbaye possédait encore la celle de Notre-Dame de Magalas et l'église de Notre-Dame de Soumartre, commune de Faugère, que M. Thomas ne mentionne qu'en 1323. Nous ne prolongerons pas davantage ces critiques de détail sur un ouvrage d'une incontestable utilité, et nous terminerons en exprimant l'espoir que les rédacteurs des dictionnaires futurs comprendront la nécessité d'indiquer dans leur œuvre le plus de noms modernes possible. Un dictionnaire qui contiendrait le dépouillement du cadastre et de la carte de Cassini serait déjà par cela seul

excellent. L'introduction, enfin, devrait renfermer une analyse raisonnée des documents officiels qui ont servi à la constitution du département depuis 1791. On pourrait prendre pour modèle le travail si heureusement accompli par M. Auguste Bernard sous le titre d'*Histoire territoriale du département du Rhône-et-Loire*. Bien que parmi ces documents il y en ait qui ne soient datés que d'hier, ils sont déjà cependant du domaine de l'histoire.

ÉMILE MABILLE.

II

Nous avons quelques observations à présenter sur un point particulier du dictionnaire de M. Thomas : nous voulons parler de la dérivation des noms de lieux, qui nous semble avoir été traitée avec une méthode trop peu rigoureuse.

En premier lieu, nous signalerons comme très-douteuses les étymologies hébraïques attribuées à un certain nombre de noms locaux (p. XIX); nous savons que dans sa forme primitive le travail de M. Thomas contenait un bien plus grand nombre de ces étymologies sémitiques, et qu'elles ont été notablement diminuées par suite des observations du Comité des travaux historiques, mais il nous semble qu'il eût été plus prudent de les supprimer tout à fait[1]. D'autre part, les étymologies latines ne sont point déduites, tant s'en faut, de lois certaines. Ainsi, dans un tableau comparatif des principales désinences latines et vulgaires, M. Thomas place en regard les terminaisons *ieux* et *iæ* (p. XXI), correspondance que la philologie ne saurait admettre en aucun cas. Les deux exemples cités sont *Bedeiriæ* = Bédarieux, et *Valleliæ* = Velieux. Il y a là deux erreurs : *Bedeiræ* ne peut rendre compte de *Bédarieux*, mais pour peu qu'on ait recours au dictionnaire même de M. Thomas, on y trouve à l'article BÉDARIEUX la forme *Betarrivæ* qui fournit l'étymologie cherchée (Betarrivas = Bedarius). Quant à *Velieux*, il est clair que c'est la seconde syllabe de *Valleliæ*[2] qui répond à la finale *ieux*. Du reste, c'est une loi bien connue que dans les idiomes de la France la syllabe finale non accentuée tombe toujours ou devient muette. — Selon le même tableau, la finale *un* dériverait de la terminaison latine *um*; cela est encore impossible, en vertu de la loi qui vient d'être rappelée; aussi l'exemple allégué par M. Thomas est-il susceptible d'une autre explication : « *Villacum*, Villecun, » dit-il; mais recourez au dictionnaire, et vous y trouverez, dès 1015, une forme *Villacunium* qui est l'étymologie cherchée, tandis que *Villacum* (qui semble fautif) n'apparait qu'en 1162.

Le rapport établi (p. XXIII) entre *Borie* (nom de lieu) et *barry* (hameau), est inadmissible. Raynouard (cité au dictionnaire, p. 22, sous BORIE) range *boria*, métairie, sous *borda*, le considérant comme de la même famille que ce dernier mot, ce qui est possible, mais *barry* est tout autre chose : c'est probablemnet le même mot que le français *Bar* (Bar-le-Duc, Bar-sur-Aube, etc.), que Diez rapproche

1. M. Thomas a imprimé à part ces recherches étymologiques, *Des étymologies des nom géographiques dans le département de l'Hérault*. Montpellier, 1863, 23 p. in-4°.

2. Ou plutôt *Valleliās*, car pour les mots de la déclinaison en *a* (noms de lieux ou noms de choses), c'est, au pluriel, l'accusatif et non le nominatif qui a fourni la forme vulgaire.

avec toute probabilité du français *barre* et de l'italien *barra* (Etym. Woert., I, 56, 2e édit.).

Ces remarques, quoique minutieuses, ont de l'importance; les dictionnaires topographiques, tels que les a conçus le Comité des travaux historiques, devant servir à la philologie non moins qu'à l'histoire. En terminant, nous regretterons que M. Thomas ait employé l'expression langue *romane* pour désigner la langue d'oc (p. xx). Tous les idiomes issus du latin sont *romans* et, par conséquent, aucun n'a un droit exclusif à cette appellation. P. M.

---

26. — **Dourneau (Démophile), poëte à Roye en 1793**, par Fd Pouy. (Amiens, Lemer aîné, 1866.) In-16, 31 pages.

Dourneau, dit *Démophile*, était un curé qui, à la révolution, jeta la soutane, et qui, ayant jadis inséré de petits vers dans les almanachs, devint sous la Terreur le poëte patriote de Roye. M. Fd. Pouy a extrait plusieurs citations de sa production la plus curieuse, les *Couplets civiques pour l'inauguration des bustes de Franklin, Voltaire, Buffon, Jean-Jacques Rousseau, Marat et Lepelletier, dans la salle de la Société populaire et républicaine* d'*Avre-Libre* (*ci-devant Roye*). Les vers de Dourneau sont ineptes, mais nous ne pouvons croire qu'il les ait composés avec les fautes de mesure sans nombre qu'offrent les citations de M. Pouy, et dont il ne semble pas s'être aperçu. Jamais un poëte qui, avant 89, remplissait de ses vers l'*Almanach des Muses*, n'a pu prendre *Vit dans cette peinture* pour un vers de huit syllabes (p. 17), écrire dans la même pièce celui-ci : *Mais la sacrée philosophie*, laisser à plusieurs reprises des vers sans rime (p. 18, 24), faire un vers de six syllabes de *Tous deux quittèrent la vie* (p. 21), et commettre enfin un vers dont on nous donne ce fragment :..... *Ne nuire à personne et être utile à tous* (p. 30). Ces fautes, ainsi que les fautes d'orthographe, doivent sans doute être attribuées à l'imprimeur de Dourneau; mais il eût fallu le dire. Les remarques de M. Fd Pouy sur le héros de son opuscule sont en général pleines de sens. « Un poëte, nous dit-il (p. 8), habitait la ville de Roye à cette époque de fièvre violente. Ce poëte, calme au milieu de la tempête, se livrait doucement *à la culture des muses*. Quel contraste avec la vie de Le Bon, de Babeuf et autres personnages fameux! » Cependant, nous relèverons une phrase qui nous semble paradoxale. « Dourneau pense que le buste de Buffon doit figurer parmi ceux des sages, *comme personnifiant l'enfant du peuple* (?) » Les vers de Démophile, cités à l'appui, ne contiennent en aucune façon cette signification toute nouvelle donnée au seigneur de Montbard : c'est donc à M. F. Pouy qu'en revient tout l'honneur.

M. Pouy nous annonce que, « sous le titre de la *Picardie historique et littéraire*, il sera publié une série de pièces intéressantes, rares ou inédites, dont cette plaquette est un spécimen. » Espérons que les publications suivantes ne le céderont pas à celle-ci pour l'intérêt du sujet et la valeur du commentaire.

G. P.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agassiz. The structure of animal life. Londres, in-8. 13 fr. 15 c.

Amiet, F. Chevalier Victor v. Gibelin. Ein Beitrag zur Geschichte d. schreckenstages d. 10 Aug. 1792. Mit e. Anh., enth. die Originalberichte der Gardeoffiziere B. v. Gibelin u. A. v. Glutzruchti, u. Gibelins Mittheilgn. aus den J. 1798 u. 1814. 8. M. Portr. in Holtzchn. Bern (Haller). 2 fr.

Annuaire historique universel, ou Histoire politique pour 1860, comprenant, en outre, un aperçu de la littérature française, une chronique judiciaire, un tableau de la littérature étrangère, etc. Rédigé par V. Rosenwald, fondé en 1818 par C.-L. Lesur. In-8 à 2 col. Paris (lib. Lagny). 15 fr.

Beltrami Costantino da Bergamo. Notizie e letere pubblicate per cura del Municipio di Bergamo e dedicate alla Società storica di Minnesota. Bergamo (tip. Pagnoncelli).

Benfey (Th.). A sanskrit-english dict.; with references to the best ed. of sanskrit authors and etymologies and comparisons of cognate words chiefly in greek, latin, gothic and anglo-saxon. Londres, in-8. (Longmans). 63 fr. 65 c.

Bial. Histoire de la civilisation celtique; 1re livraison. In-4. Paris (lib. Franck). L'ouvrage formera 48 livr. ornées de planches au prix de 3 fr. 50 c. chaque.

Britton. The french text carefully revised. With an english translation, introduction and notes by francis Morgan Nichols. Londres, 2 vol. in-8. (Mc Millan). 45 fr.

Buchanan (J.). The administration on the eve of war, a history of four years. Londres, in-8. 13 fr. 15 c.

Cappelli. Pietro Aretino e una sua lettera inedita a Francesco I. di Francia (Modena, tip. Vincenzi), in-4.

Challamel. Mémoires du peuple depuis son origine jusqu'à nos jours. Tome I. In-8 (lib. L. Hachette et Ce). 7 fr. 50 c. L'ouvrage formera 8 volumes.

Clercq (de). Recueil des traités de la France, publié sous les auspices de S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Tome 5. 1843-1849. In-8, Paris, (lib. Amyot).

Davis (J.). Tracks of Mc Kinlay und party across the Continent of Australia edit. from his ms. journal with an introd. view of the recente xplorations of Stuart, Burke, Wills Landsborough and others by W. Westgarth. Londres, in-8 avec cartes et planches. 20 fr.

Eschylus. Agamemnon and the bacchanal of Euripides with passages from the lyrics and later poets of Greece translated by H. H. Milmnn. Londres, in-8 (Murray). 15 fr.

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours; divisée en 17 provinces ecclésiastiques, Métropole de Sens. Sens et Auxerre. Paris (libr. Repos). 8 fr.

Fourmont (de). L'Ouest aux Croisades. Tome 2. In-8. Paris (lib. Aubry).

Flanagan (R.). A history of new south Wales from the discovery of New Holland in 1616 to the present time. Londres, 2 vol. in-8. 30 fr.

Aretin, C. M. Frhr. v., Alterthümer u. Kunstdenmale d. bayerischen Herrscher Hauses. Hrsg. auf Befehl Sr. Maj. d. Königs Maximilian II., fortges. auf Befehl Sr. Maj. d. Konigs Ludwig II. 6 Lfg. Imp.-Fol. (10 S. m. 6 Steintaf., wovon 4 in Buntdr.) München (litterar.-artist. Anst). 64 fr.

Baur, Ferd. Chrn., Vorlesungen üb. die christliche Dogmengeschichte. 1 Bd. 2 Abth. gr. 8. Leipzig. (Fues). Bd. I. cplt. 24 fr.

Bleeh. M. B., das Sendschreiben an die Hebräer in 50 kurzen Wochenpredigten erläutert. 6 u. 7. Lfg. gr. 8. (S. 231-312.) Danzig 1865 (Anhuth) cplt. 9 fr.

Buckle. Henry Thom., History of civilization in England. Vol. 3. (The end.) 8 (362 P.) Leipzig 1865, (Brockhaus' Sort) à 4 fr., relié à 5 fr. 35 c.

Birk's, C., oro-hydrographischer Atlas. gr. Fol. (Fol. (19 lith. Blatt.) Berlin, Schropp. 2 fr. 75 c., einzelne Blatt. 15 c.

Dieringer, F. X., Lehrbuch der katholischen Dogmatik. 5 verm. u. verb. Aufl. gr. 8. (750 S.) Mainz 1865 (Kirchheim). 11 fr. 50 c.

Collection of british authors Copyright edit. Vol. 809 and 810. gr. 16. Leipzig (B. Tauchnitz). 2 fr.
Inhalt : Maxwell Drewitt. A novel. By F. G. Trafford. 2 Vols. (XII u. 620 S.) 2 fr.

Dahn, Fel., die Kœnige der Germanen. Das wesen d. æltesten Kœnigthums der german. Stamme u. seine Geschichte bis auf die Feudalzeit. Nach den Quellen dargestellt 3. Abth. Verfassung d. ostgothischen Reiches in Italien gr. 8. (319 S.) Würzburg (Stuber). 8 fr.

Dittmar, Heinr., die Geschichte der Welt vor u. nach Christus, m. Rücksicht auf die Entwicklg. d. Lebens in Religion u. Politik, Kunft u. Wissenschaft, Handel u. Industrie der welthistor. Völker. Für das allgemeine Bildungsbedürfnisz dargestellt. 4. Aufl. Namen-u. Sach-Register von K. A. Frhr. v. Schmitz-Aurbach. gr. 8. (208 S.) Heidelberg 1866 (K. Winter). 2 fr. 75

Freund (G.). Grand dictionnaire de la langue latine sur un nouveau plan ; traduit en français, revu sur les textes, et considérablement augmenté, d'après les travaux lexicographiques et épigraphiques les plus récents, français et étrangers, par N. Theil. Fin du t. 3e et dernier. In-4. Paris (lib. Firmin Didot frères, fils et Ce) 7 fr.

Geinitz, H. B., H. Fleck u. E. Hartig. Proff. D. D., die Steinkohlen Deutschlands u. anderer Lænder Europa's, ihre Natur, Lagerungs-Verhæltnisse, Verbreitg., Geschichte, Statistik u. techn. Verwendg. 2 Bd. gr. 4. München 1865 (Oldenbourg) cart. 36 fr. (cplt 48 fr.)

Gegenbaur, Carl, Untersuchungen zur vergleichenden Anatomie der Wirbelthiere. 2 Hft. Schultergürtel der Wirbelthiere. Brustflosse der Fische. Mit 9 Taf., (wovon 1 in Kpfrst., 3 lith. u. 5 lith. u. color., in gr. 4. u. qu. Fol.) gr. 4. (176 S.) Leipzig 1865 (Engelmann). 14 fr. 75 c. (Ill. 25 fr. 35 c.).

Giovanni (di). Ragionamento di alcune Cronache Siciliane dei secoli XIII, XIV, XV. Bologna. (tipogr. Fava).

Gouet (A.). Histoire nationale de France, d'après les documents originaux. Tome 3. Tiers-Etat. In-8, Paris (libr. Pagnerre). 5 f.

Gualtieri (L.). Il Nazareno, codice cofto-sanscrito volgarizzato. Milano (libr. Brigola). Parte prima, in-12. 4 fr.

Halloix (P.). Vie de saint Denys l'aréopagite, évêque d'Athènes, apôtre des Français, évêque de Paris et martyr. Trad. en français par M. l'abbé F..., et revue par M. l'abbé E. Van Drival, chanoine d'Arras. In-8, 305 p. libr. Schouthéer.

Hoh, Thdr., Compendium der Physik. gr. 8, (281 S. m. eingedr. Holzschn.) Erlangen (Enke's Verl). 5 fr.

Haffner. Paul, der Materialismus in der Culturgeschichte 16 (385 S.) Mainz, (Kirchheim.). 3 fr. 25 c.

Inventaire analytique et chronologique des archives de la Chambre des comptes, à Lille, publié par les soins et aux frais de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. In-4. Paris (libr. Durand).

Jamison (P. J.) Bertrand du Guesclin et son époque. Trad. de l'anglais par J. Baissac, avec introduction, notes originales, portrait, plans de bataille, etc. In-8. Paris, (libr. J. Rothschild). 7 fr.

Kossowicz (C.). Decem Sendavestæ excerpta latine vertit sententiarum explicationem et criticos commentarios adjecit tantum archetypi ad Westergaardii, Spiegelii aliorumque lucubrationes recensuit. In-8, libr. A. Franck. 10 fr.

Kuenen (A.). Histoire critique des livres de l'Ancien Testament. Trad. par M. A. Pierson, docteur en théologie et en philosophie. Avec une préface de M. E. Renan. T. I. Les Livres historiques. In-8. Paris, (libr. Michel Lévy frères) 7 fr. 50 c.

Massey (W.). A history of England during the reign of of Georg the third. 2e edit. revised, vol. 4 (fin.). Londres in-8 (Longmans.) 7 50

Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt üb. wichtige neue Erforschungen auf dem Gesmammtgebiete der Geographie v. Dr. A. Petermann. Ergænzungsheft. Nr. 17 gr. 4 Gotha 1865, I. Perthes. 2 fr. 75 (1—17.) 51 fr. 25

Nichols (G. W.). The story of the great march : a diary of General Sherman's campaign through Georgia ant the Carolinas. Londres, in-8 avec cartes. 9 fr. 40

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut impérial de de France, faisant suite aux notices et extraits lus au Comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 18. In-4, Paris (impr. impériale).

Palgrave (W. G.). Narrative of a year's journey through central and eastern Arabia 1862-1863, 3e édit, Londres, 2 vol. in-8 (Mac Millan.) 35 fr.

Pont. — Histoire de la ville de Caen. Ses origines, Caen sous les ducs de Normandie ; (1er vol. in-8; libr. Aillot et Ce.)

Rainneville (de). — La femme dans l'antiquité et d'après la morale naturelle; in-8. Paris (libr. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 5. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Paraît chaque Samedi. — 3 Février — Prix : 15 fr. par an.

27. — **Le Bouddhisme, ses dogmes, son histoire et sa littérature**, première partie, aperçu général, par M. V. VASSILIEF ; traduit du russe par M. G. A. LA COMME. Paris, Auguste Durand, 1865, in-8°; xxx-362 pages. (8 fr.)

La publication de M. La Comme nous ramène à un livre qui n'est déjà plus très-récent, mais qui est toujours nouveau par les choses vraiment neuves qu'il contient, par le jour qu'il projette sur l'étude du bouddhisme et par sa haute importance. Le nouvel élément de publicité apporté par une traduction française à un livre de cette valeur nous engage à le faire connaître par une analyse assez étendue.

Le premier volume de M. Vassilief a pour titre : *Aperçu général*. C'est le résumé des travaux de l'auteur; la suite de l'ouvrage ne sera que le développement et la confirmation de ce qui est renfermé dans ce volume, où l'on trouve une foule d'aperçus, de faits, de rapprochements, présentés, il faut le dire, avec une certaine confusion, et sans cet ordre méthodique, ce *lucidus ordo* qui est la condition de la clarté. Il se divise en deux chapitres, comprenant à peu près les deux tiers du volume : le reste est occupé par des suppléments. Ces deux chapitres sont intitulés : *Hinayâna* (petit véhicule) et *Mahâyâna* (grand véhicule) et correspondent à deux grandes périodes de l'histoire du bouddhisme : — celle des origines, — et celle du plein et complet développement (que l'on peut considérer comme constituant un bouddhisme nouveau). — C'est un des points les plus importants et les plus nouveaux, parmi tous ceux sur lesquels M. Vassilief appelle l'attention, que cette distinction de deux époques successives, ayant chacune son histoire, ses évolutions, sa littérature propre; cette importante distinction n'avait point encore été aperçue ou n'avait été qu'entrevue. M. Vassilief la met en évidence, fonde sur elle la division même de son livre, et nous présente le tableau des luttes intérieures, des phases successives du bouddhisme, l'envisageant dans toutes ses manifestations; et en l'absence de données certaines qui permettent d'établir une chronologie exacte et minutieuse, il fait voir comment, à l'aide des légendes, des faits historiques, ou du raisonnement, on peut établir l'âge comparatif des grands événements, des diverses théories, des principaux ouvrages, et marquer la place qu'ils doivent occuper dans le temps les uns par rapport aux autres.

Dans le premier chapitre (Hinayâna), l'auteur commence par ramener à ses éléments historiques la vie de Çâkyamouni; il ne voit guère en lui que le fondateur d'un ordre mendiant, et émet cette idée nouvelle que ce fils de roi doit avoir renoncé à la royauté, non pas volontairement, mais à la suite, soit de chagrins domestiques, soit d'intrigues de cour, soit même d'une catastrophe nationale. Le système bouddhique ayant été d'attribuer à Çâkyamouni toutes les théories imaginées après lui, et même des institutions qui lui sont évidemment postérieures, son histoire s'est amplifiée et grossie, à mesure que le bouddhisme se développait : l'absence d'écriture pendant les premiers siècles de l'ère bouddhique, la transformation incessante de l'enseignement dogmatique, l'esprit de système avec lequel on s'est efforcé de dissimuler les diversités et les changements sont autant de causes de difficultés sérieuses. Après avoir indiqué la manière de les résoudre jusqu'à un certain point, M. Vassilief retrace l'histoire, les dogmes, et le développement littéraire du Hinayâna.

Pour l'histoire, il s'appuie sur l'écrivain tibétain Târânâtha, qui vivait au XVII[e] siècle, et dont le livre sur le bouddhisme indien, inconnu jusqu'ici, et traduit par M. Vassilief, doit être une des parties les plus importantes du travail de notre auteur. M. Vassilief distingue trois périodes dans l'histoire du *Hinayâna*, 1° celle du *Patriarchat*, qui dure un siècle (selon la tradition) : c'est une période de développement extérieur, de diffusion et d'expansion, en même temps que d'organisation intérieure; le bouddhisme se propage au sud et au nord, et même en dehors de l'Inde et jusqu'en Bactriane; les patriarches, présentés par la tradition comme une succession de présidents de la société bouddhique, ne sont que les agents, souvent contemporains les uns des autres, de cette active propagande. — La deuxième période est celle des luttes intérieures et des conciles destinés à les faire cesser; — enfin, la troisième période est celle de la conciliation entre les écoles qui vivent les unes à côté des autres, et finissent même par se fondre ensemble ou former des groupes. Ces trois périodes se subdivisent elles-mêmes en périodes secondaires; on pourrait considérer comme une quatrième période l'époque de la formation de l'école *Sautrantika* opposée à l'école *Vaïbhachika* dans laquelle s'étaient réunies toutes les écoles primitives; ce fait est le dernier événement grave de l'histoire du *Hinayâna*.

Après cet exposé historique, M. Vassilief suit le développement du dogme. Il établit ce principe, ou ce fait fondamental, que le *Vinaya*, ou la *discipline*, base de la société bouddhique, lien des membres qui la composent, est la partie essentielle et caractéristique du bouddhisme; c'est celle qui a le moins varié d'école à école et même de siècle à siècle ou de pays à pays : le dogme, au contraire, a subi d'incessantes transformations. La division dans la doctrine est aussi inhérente au bouddhisme et conforme à sa nature que l'est l'union dans la discipline; et c'est pour avoir méconnu cette vérité capitale que les bouddhistes ont travesti et défiguré leur histoire en cherchant à dissimuler des débats aussi réels qu'inévitables. Malgré cette altération, M. Vassilief suit les discussions qui les ont partagés sur diverses questions : 1° *les quatre vérités*, enseignement primitif et fondamental, émané selon toute apparence de Çâkyamouni lui-même, savoir : la *douleur*,

l'*enchaînement* (ou la *cause* de la douleur), le *renoncement* (ou l'*empêchement* de la douleur), le *chemin* (qui mène à ce renoncement); — 2° la *nature du bouddha* considérée par rapport au monde; — 3° la *vertu de sa parole;* — 4° la *manière dont il est venu* dans le monde; — 5° la *nature des arhats* (parfaits), grosse question qui souleva des orages et fut une cause décisive de schismes. — Ces questions, et celles de savoir si la moralité suffit pour affranchir des liens du monde, si la matière et le temps existent, quelle est la nature du *moi*, de quelle manière s'accomplit la transmigration, et d'autres problèmes moins importants, exercèrent la sagacité des premiers bouddhistes et firent éclore parmi eux dix-huit écoles.

Toutes ces discussions aboutirent à la création d'une école particulière, et d'une théorie spéciale, l'école des *Pratyêkabouddha* (Bouddha pour soi-même), comptée comme un *véhicule* (*yâna*) distinct, et la théorie de l'enchaînement des causes et des effets (les *douze Nidâna*), qui remplaça en quelque sorte les *quatre vérités* du bouddhisme primitif. M. Vassilief fait rentrer l'école des *Pratyêkabouddha* dans le Hinayâna, dont elle est comme un appendice, ou comme le dernier terme; et il considère les *douze Nidanâ* comme la théorie propre de cette école.

M. Vassilief étudie ensuite la littérature dans le Hinayâna, laquelle comprend le *tripitaka* (triple corbeille) et se divise en *Vinaya, Soûtra, Abhidharma :* le *Vinaya* est la discipline, M. Vassilief indique les divisions faites par les bouddhistes des prescriptions que cette partie renferme, et les range sous une classification plus rationnelle, distinguant les prescriptions relatives 1° aux vœux et à l'entrée en religion; — 2° aux habitudes de la vie et à l'emploi du temps; — 3° aux rapports des membres de l'association entre eux. Le *Soûtra* ou résumé de la doctrine est divisé par les bouddhistes en douze catégories ou expressions de la loi (*Dvâdaçadharma pravatchanâni*) : M. Vassilief rappelle comment cette partie a été constamment modifiée, indique à quels signes on peut reconnaître les plus anciens Soûtras (ils se distinguent surtout par leur brièveté) et en cite même quelques-uns qui doivent se rapprocher des premières origines, entre autres le *Soûtra sur les quatre vérités.* — L'*Abhidharma* comprend sept divisions et constitue la littérature propre de l'école *Vaïbhachika*, celle qui se forma de la réunion des dix-huit écoles du Hinayâna. L'auteur termine par les *quatre Agama* qui n'existent plus qu'en chinois, et ne paraissent pas être autre chose qu'une compilation nouvelle, un remaniement des *Soûtra*. M. Vassilief considère cette collection comme étant la littérature propre des *Sautrantika*, la dernière école du Hinayâna, identifiée par lui avec l'école des *Pratyêkabouddha*, de telle sorte que ces deux termes *Pratyêkabouddha* et *Sautrantika* ne serviraient qu'à désigner une seule et même école, qui aurait consigné ses doctrines dans les *quatre Agama*.

Le deuxième chapitre, *Mahâyâna*, est fait sur le même plan; l'histoire de cette école n'est pas claire, parce que les Mahâyânistes, pour éviter de paraître des nouveaux venus et des novateurs, ont altéré l'histoire; et la vie de Nâgârdjouna, son fondateur, se trouve comprendre plusieurs siècles. La doctrine fondamentale de cette école est le *vide*, théorie née de discussions du *Hinayâna* sur la concrétion de tout ce qui existe, et d'après laquelle on considère toutes choses comme

existant et *n'existant pas*. Le *renoncement* au monde, qui est un des principes essentiels du bouddhisme, s'obtient dans le Mahâyâna par les *six Parâmitâ* (six vertus transcendantes), enseignement propre à cette école; et la première de ces *Parâmitâ*, la *miséricorde* ou la *charité*, laquelle emporte l'idée du sacrifice complet, absolu, a pris dans le Mahâyâna un développement qui, selon M. Vassilief, la rend bien différente de ce qu'elle était dans le Hinayâna. Le Mahâyâna a ainsi développé plusieurs données du bouddhisme de manière à en faire des théories nouvelles : telles sont : la notion des *Bodhisattva* ou futurs Bouddhas, qui prennent une grande importance, jouent un rôle capital, se multiplient à l'infini, et sur lesquels repose en grande partie le bouddhisme tibétain; — la distinction des trois corps du Bouddha, savoir : la *loi*, la *béatitude*, et la *magie* (*dharma, sambhôga, nirmâna kâya*); — la multiplicité des Bouddhas, qui remplissaient des périodes infinies du monde et peuplent les mondes infinis de l'espace.

De la théorie du vide appliqué à l'âme elle-même et à la pensée, est né le mysticisme ou la contemplation, *samâdhi*. Cette phase du bouddhisme comporte non-seulement plusieurs états particuliers, tels que le *sommet* (mourdhan) — la *patience* (kchauti), — l'*état le plus élevé dans le monde* (lokottaradharma) et le *dhyâna*, — mais encore des exercices spéciaux ordinairement ridicules, empruntés à des doctrines étrangères. Car M. Vassilief admet l'influence des systèmes philosophiques religieux non bouddhiques sur le mysticisme bouddhique.

Il considère aussi comme une importation du dehors ces *Dhârani* ou formules qui ont une puissance merveilleuse : ce nouvel élément introduit dans le bouddhisme y a donné naissance au système *Tantrika*, plus spécial au Tibet, moins connu en Chine, parce que l'importation du bouddhisme dans ce pays est antérieure à la formation de ce système. L'école *Tantrika* rassemble les principes des diverses écoles et exige l'union de la pureté morale (propre au Hinayâna), de la science profonde (propre au Mahâyâna pur) et de la contemplation accompagnée des puissances supérieures qu'elle confère (propre au mysticisme), pour que l'on arrive à la *Siddhi* ou but désiré. A l'aide de ces puissances surnaturelles, on acquiert une sorte de victoire sur la nature par surprise, et c'est sans doute en ce sens que M. Vassilief dit que dans le *Vinaya* le moyen d'action est la moralité, dans le *Soûtra*, l'*Abhidharma* et le *Mahâyâna*, la force de la pensée, dans le *Tantra* la *ruse* et la pratique.

Cet exposé de la doctrine est suivi de l'examen, soit de quelques grands traités du Mahâyâna (tels que la *Prajnâ*, — le *Lalitavistara*, le *Langkavatâra*, le *Saddharma poundarika*, etc.), soit de quelques classes de livres, par exemple, les *Soûtra* sur les conséquences des actions, — sur les règles de la contemplation, — sur les noms des Bouddhas, — et enfin les Tantras, parmi lesquels M. Vassilief examine surtout le *Soubâhou paripritchtchkha* (questions de Soubâhou sur la *Siddhi*, ses différentes espèces, et le moyen de l'acquérir). M. Vassilief montre quelle est la doctrine contenue dans ces divers ouvrages, et ceux même qui étaient déjà connus donnent lieu à quelques remarques nouvelles.

Tel est à peu près l'exposé succinct, mais complet, plein de faits et d'idées, de M. Vassilief. Son livre se termine par trois suppléments: ce sont trois parties de

son sujet que leur développement hors de proportion avec l'ensemble de l'exposé général l'a engagé à rejeter à la fin. Le premier comprend la biographie de quelques docteurs bouddhistes: Açyagôcha, réputé l'auteur de l'*Abhidharma*, et chef de l'école Vaïbhâchika;—Nâgardjouna, fondateur de l'école du Mahâyâna; — Aryadêva, le principal des disciples de Nâgardjouna; — Vasoubandhou, réputé frère de Aryasanga, le fondateur de l'école mystique (*yogâchaya*) du Mahâyâna, revendiqué par les hinayânistes et les mahâyanistes, mais reconnu l'auteur des plus importants ouvrages du Mahâyâna.

Le deuxième supplément est la traduction, faite sur la traduction tibétaine, confrontée avec trois traductions chinoises, de l'ouvrage de Vasoumitra intitulé *Samayavadhoparatchanatchakra* (la roue de l'exposition de la destruction de l'accord), c'est-à-dire exposé des divergences dogmatiques, sur les dix-huit écoles du Hinayâna, leurs noms, leurs relations mutuelles ou leur filiation, leurs opinions. — On ne connaissait guère jusqu'alors que les noms de ces écoles.

Enfin, dans le troisième supplément, M. Vassilief expose, d'après les documents tibétains, les opinions métaphysiques des quatre grandes écoles bouddhiques, savoir *Vaïbhâchika* et *Sautrantika* (du Hinayâna); *Yogachârya* et *Madhyamika* (du Mahâyâna).

Les Vaïbhâchika se subdivisent en quatre écoles, ayant chacune son dialecte, ses emblèmes distinctifs, des terminaisons spéciales pour les noms de ses docteurs: l'une de leurs principales théories est l'affirmation que ce qui est simple est une substance. — Les *Sautrantika* se sont surtout plu à subtiliser sur la notion du *non-moi* indivisible, et ils se divisent en deux écoles, l'une qui s'attache à la lettre, l'autre qui s'attache au sens.

Les *Yogâchârya* se divisent aussi en deux sectes: les *Yogâchârya* proprement dits et les *Vidjnânavâdinas* (ceux qui affirment le *Vidjâna*), sans compter d'autres distinctions. — Les Madhyamika, qui ont la prétention d'être les mahayanistes primitifs, et qui prennent ce nom parce qu'ils ne veulent affirmer ni l'existence absolue, ni la non-existence conditionnelle, et ne voient dans les choses existantes qu'une illusion magique, se divisent aussi en deux écoles, les *Svatantra* ou radicaux, d'après lesquels tout ce qui existe tire son origine de sa propre racine, — et les *prasanga*, qui emploient contre leurs adversaires un système de démonstration par l'absurde, adopté par l'école tibétaine ou lamaïque actuelle.

On sent que nous ne pouvons nous étendre sur les luttes scolastiques dont ce supplément donne une idée. Nous espérons cependant, malgré bien des lacunes, avoir donné une idée suffisante du livre de M. Vassilief. Il est fait sur un plan tout neuf et d'après des documents mis en œuvre pour la première fois. Burnouf en effet n'avait guère eu à sa disposition que des ouvrages sanskrits; les emprunts qu'il avait pu faire aux autres littératures se réduisaient à bien peu de chose. M. Vassilief, en explorant largement la littérature tibétaine et chinoise, a pu nous présenter le bouddhisme sous un jour tout nouveau, nous en montrer les diverses manifestations, suivre le mouvement d'idées qui le traverse et faire voir l'enchainement des discussions, les rapports qu'elles ont entre elles, leurs causes et leurs effets. Il nous retrace ainsi le tableau du développement histo-

rique, du développement dogmatique et du développement littéraire du bouddhisme. Bien des assertions de l'auteur ont besoin d'être appuyées de preuves, d'être soutenues par des textes; mais ce qui est certain, et ce qui se prouve de soi-même, c'est la justesse de sa méthode et l'excellence de la marche qu'il a suivie, ou pour mieux dire qu'il a ouverte à ces études. C'est en entrant dans cette voie que nous acquerrons la connaissance du bouddhisme la plus complète et la plus exacte qu'il nous soit donné d'espérer et d'atteindre.

La masse de faits, de jugements, contenue dans ce volume, en fait une riche collection de renseignements; mais le peu d'espace où ils sont renfermés, la forme brève et souvent incomplète sous laquelle ils se présentent, une exposition trop peu travaillée et un style trop peu soigné (s'il est permis d'en juger à qui n'a pu lire le texte) en rendent la lecture assez difficile et préparaient un travail âpre et difficile au traducteur dont il nous reste à examiner l'œuvre.

On sait qu'il existe depuis plusieurs années une traduction allemande; une traduction française avait été faite dès l'abord par les soins de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg; mais elle fut jugée illisible, et on renonça à la publier. M. La Comme a été plus hardi et plus heureux. Quelle est la valeur de son travail? — Il rappelle que M. Vassilief réclame l'indulgence du lecteur pour les formes insolites de langage que la pratique assidue des auteurs tibétains et chinois a dû faire passer malgré lui dans son style : M. La Comme réclame la même indulgence, augmentée de celle qui lui est due à raison de l'influence de la langue russe, influence à laquelle il n'a pu se soustraire entièrement. Nous lui concédons volontiers sa demande; il reconnaît lui-même que son style a une forme souvent étrange, peu française; il n'en pouvait guère être autrement. La première impression qu'on éprouve en lisant cette traduction, c'est qu'elle est calquée sur le texte; la phrase a presque toujours l'air d'un mot à mot. Nous croyons que, dans bien des cas, le traducteur eût pu s'affranchir de cette sujétion, et rendre sa phrase, je ne dis pas plus française, mais plus claire; car c'est la clarté qui importe avant tout, et c'est aussi une qualité éminemment française. Ainsi cette phrase que nous lisons page 42 [1] : « Bodimanda où Bouddha » conquit son état » est-elle bien intelligible pour tout lecteur? La traduction allemande dit : « où Çâkyamouni devint Bouddha, » ce qui est moins près du texte, j'en suis convaincu, mais plus facile à comprendre et conforme d'ailleurs à la pensée de l'auteur. Je pourrais citer d'autres exemples, mais ces légers défauts, n'ayant peut-être d'autre effet que de ralentir la lecture, ne tirent pas à conséquence. Les endroits où le sens est méconnu renferment une imperfection plus grave. J'en veux citer quelques exemples destinés à montrer surtout la difficulté de la tâche entreprise par le traducteur.

Page 56 : « Le nom de Kaouchambi est gravé dans la mémoire du bouddhisme parce qu'une partie du Vinaya, dans lequel on en parle, *comme pour terminer le débat*, etc. » La traduction allemande dit : « La partie du Vinaya dans laquelle on

1. Les numéros des pages indiquent celles de l'édition russe; ils sont reproduits en marge dans l'une et l'autre traduction, et permettent ainsi de recourir aisément de l'une à l'autre, et de toutes les deux au texte.

parle des moyens de mettre un terme aux discussions. » Une section du Vinaya intitulée Kauçambhi traite précisément de ce sujet, et c'est à cette section et aux matières dont elle traite que l'auteur fait allusion : le traducteur français ne s'en est pas douté : peut-être était-il impossible de s'en apercevoir, à moins de s'être livré à l'étude des textes bouddhiques.

Page 64 : « Les Agamas furent inconnus des Cachemiriens, *parce qu'ils n'avaient pas été* traduits en langue tibétaine. » — La traduction allemande dit : « Puisqu'ils ne sont pas traduits en tibétain, ils étaient vraisemblablement inconnus des Cachemiriens. » — L'auteur a voulu dire que ces livres n'existant pas en tibétain, on en conclut que les Cachemiriens ne doivent pas les avoir connus car les livres bouddhiques sont venus du Cachemir au Tibet, et non pas du Tibet au Cachemir. On comprend qu'il y a là une méprise historique assez grave, résultant de la double substitution d'une conjonction et d'un temps de verbe mal employés à ceux qu'il aurait fallu mettre.

Je citerai un dernier exemple; on lit page 102 : « La plus grande partie des bouddhistes admettent ce qui est nommé *fourberie*, ou un état intermédiaire, etc. » Le mot *fourberie* est représenté dans la traduction allemande par *Zwischenzeit* (entre-temps, temps moyen), et le traducteur allemand renvoie à la page 242, à un passage où se retrouve le même mot *Zwischenzeit* accompagné d'une note, et que le traducteur français rend ainsi : « Il n'y a pas de *position moyenne.* » *Position moyenne* est donc le mot qui correspond au terme *fourberie* employé page 102. Par quelle erreur typographique, ou autre, ce mot est-il venu s'introduire ici mal à propos? Je l'ignore; mais c'est une erreur grave à signaler, quelle qu'en soit la cause.

Je pourrais multiplier ces exemples; mais j'aime mieux faire la contre-partie, et montrer comment la traduction française redresse à son tour la traduction allemande qui n'est pas sans défauts. Nous y lisons page 48 (note) : « *Pârçva... welcher ein Sûtra über den Traum des Konigs Krikin herausgab, und... durch Açvagoscha aus einem Feind des Buddhismus zu einem eifrigen Anhænger desselben bekehrt ward.* » (Parçva, qui publia un Soûtra sur le songe du roi Krikin, et fut converti par Açvagôcha, etc.) Or, il est établi que Açvagôcha fut converti par Parçva, et non Parçva par Açvagôcha. M. Vassilief le dit ailleurs et plus d'une fois. Mais ici nous lisons dans la traduction française : « Parçva, qui fut l'auteur du Soûtra sur le songe du roi Krikin *qui* est regardé comme ayant été converti par *Açvagôcha,* » phrase peu élégante, mais traduction fidèle (je le pense), qui nous montre dans la conversion dont il s'agit ici, non pas celle de Parçva par Açvagôcha, contraire à l'histoire, mais celle de Krikin par Açvagôcha, contre laquelle nous n'avons aucune objection. Cependant, en présence de cette diversité de traductions, je ne serais pas étonné qu'un troisième traducteur entendît la phrase d'une troisième manière, et dît : « Pârçva qui publia... *et par qui* Açvagôcha fut converti, etc. » Et je crois qu'il aurait raison; la suite de la phrase et le sens général du contexte me font croire que ce doit être là ce que l'auteur a voulu dire; et pour ramener à ce sens les deux traductions, il n'y a guère qu'à réunir la conjonction *et* (*und*) du traducteur allemand, au pronom conjonctif *qui* du tra-

ducteur français. En tous cas, on pourrait apprendre par là, si on ne le savait de reste, comment une minutie peut causer d'assez graves erreurs, et quelle œuvre délicate est une traduction, surtout en matière scientifique.

M. La Comme signale dans la traduction allemande des lacunes, ou d'autres genres de différences avec le texte; mais en comparant les deux traductions, on trouve d'autres diversités analogues que n'accompagne aucune indication. J'en citerai un seul exemple ; page 47, la traduction française dit : « Leur dénomination (celle des sthaviras) démontre qu'ils avaient reconnu une succession. » Dans la traduction allemande, le mot *dénomination* est suivi de la parenthèse suivante : (elle signifie « vieux » mais dans les traductions tibétaines est rendu par « vicaire, lieutenant. » Comparez Burnouf, Introduction à l'Histoire du bouddhisme, I, 288.) — De qui est cette parenthèse? Nous aurions eu besoin de le savoir.

Enfin M. La Comme reproduit la transcription russe des noms sanskrits, chinois, etc. Il en résulte que *Hinayâna* devient Khinayana; *Mahâyâna*, Makhayana; *Çâkyamouni*, Chakeiamouni, et on a de la peine à reconnaitre Hiouen-Thsang sous l'étrange forme Ciounane-Tzzane. Nous croyons qu'il eût mieux valu adopter une transcription plus conforme à nos usages, plusieurs de ces noms étant connus, et quelques-uns popularisés sous une forme convenue, qu'il ne semble plus permis de changer.

En voilà assez, je pense, pour faire apprécier le livre; M. La Comme avait une lourde tâche, qui exigeait une double connaissance, celle de la langue russe, et celle du bouddhisme. D'ailleurs, il y a apparence que le style de M. Vassilief manque de clarté; bien des phrases se comprennent difficilement, même avec les deux traductions. Enfin la science immense de l'auteur, les allusions sans nombre qu'il fait, la multitude de faits et d'idées qu'il énonce à demi-mot, constituaient de sérieuses, peut-être d'insurmontables difficultés. Ce volume était particulièrement difficile à traduire; les suivants le seront peut-être moins. Il faut louer la tentative courageuse de M. La Comme, malgré les imperfections de son travail; qu'il continue son œuvre, afin de nous donner en français la totalité de l'ouvrage important commencé par M. Vassilief : qu'il mette à profit pour ses travaux ultérieurs les avertissements de la critique, et qu'il soumette son premier volume à une révision sévère, pour éclaircir ce qui est obscur, rendre plus français ce qui est susceptible de le devenir, rétablir le sens là où il est méconnu, et nous donner une édition revue et corrigée de son livre, si le succès de la première le comporte : car, selon toutes les apparences, la suite de l'ouvrage de M. Vassilief nous ramènera souvent à l'*Aperçu général* dont l'importance est, selon nous, capitale.

Léon Feer.

---

28. — **Die Gallier und ihre Verfassung.** Eine Abhandlung von Joh. Scherrer. Heidelberg, Georg Deiss, 1865, in-8°. Prix, 2 fr.

Cette dissertation sur les Gaulois, leurs institutions politiques, religieuses et sociales, s'annonce comme un fragment d'un ouvrage plus étendu que l'auteur prépare sur l'histoire des Gaulois. Nous réservons, par conséquent, l'appréciation

des idées de l'auteur jusqu'au moment où il nous donnera son livre et les résultats de ses recherches, en même temps que ses preuves. Mais, sans vouloir discuter plusieurs points de cette brochure, sur lesquels nous sommes en désaccord avec l'auteur, et à l'égard desquels il lui sera difficile, ce nous semble, de nous faire partager sa manière de voir, nous tenons à recommander au public, dès aujourd'hui, cette étude sérieuse et rigoureusement scientifique. Après avoir exposé dans une courte préface ses vues relativement à la propagation et aux migrations de la race gauloise, l'auteur traite, dans un chapitre intitulé *De la constitution des Gaulois au temps de César et antérieurement à César*, la question très-compliquée des rapports mutuels des États (*civitates*) de la Gaule. Il nous montre d'un côté les États indépendants, et, de l'autre, les États soumis à ceux-ci (*clientes*), soit volontairement, soit par force. Cette situation naturelle et primitive, affirmée par César dans maint passage, offre une analogie frappante avec les confédérations des peuples pélasgiques et italiques. Les auteurs modernes cesseront-ils enfin de nous présenter les cantons suisses comme les échantillons de la constitution de la Gaule?

L'auteur discute ensuite avec précision et clarté, sans cependant rien apporter de nouveau, les questions relatives aux constitutions politiques et sociales des États particuliers; puis il traite des éléments de la société gauloise (peuple, chevaliers et druides) et de leurs rapports mutuels. Quelques pages sur la religion et le droit des Gaulois terminent cet essai. — Les auteurs anciens et modernes y ont été mis à contribution avec bon sens et sobriété, et, dans le cadre que l'auteur s'est tracé, il n'a rien omis d'essentiel. Ce cadre (dans la brochure au moins) est très-limité; il exclut à peu près tout ce qui n'est pas positivement établi par le témoignage des anciens. Personne assurément n'aura le courage de vouloir en faire un reproche à l'auteur; cependant, dans ce système, il est naturel que l'auteur fasse peu de cas du secours que la linguistique apporte à l'histoire et, si nous en jugeons par une note de la page 11, il est à craindre que ce soit là le côté faible de l'ouvrage que nous attendons avec impatience. H. Z.

---

20. — **Le Manuscrit de Pline le naturaliste, de la bibliothèque de l'Athénée de Luxembourg.** Recherches sur les rapports de parenté du manuscrit avec d'autres manuscrits du même auteur, suivies de variantes contenues dans le livre XXIV et dans certaines parties des livres XXI, XXII, XXIII, XXV, XXVI, XXVIII, XXX et XXXI, par Matthieu MICHEL, professeur à l'Athénée de Luxembourg. Luxembourg, Bruck. 1865. In-4°, 50 pages.

Ce beau manuscrit de l'histoire naturelle de Pline a été découvert en 1840 par M. Waitz qui, faisant alors en Lorraine des recherches scientifiques, attira le premier sur ce document l'attention des savants. Il en a donné dans le *Philologus* (tom. VII) un extrait malheureusement trop court, en sorte que bientôt des opinions très-diverses se firent jour tant sur la valeur réelle du manuscrit que sur l'affinité plus ou moins grande qu'il pouvait avoir avec les autres copies de Pline que nous possédons. M. Namur a écrit dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, année 1860, une notice qui a engagé M. Michel,

son collègue, à publier l'opuscule que nous annonçons aujourd'hui. Il expose en premier lieu les particularités les plus remarquables du manuscrit, puis il donne la collation du vingt-quatrième livre et de quelques parties des livres 21-31. On doit de la reconnaissance à M. Michel pour ces communications. Sans lui, nous ne saurions pas encore que le manuscrit se compose de deux parties différentes. La première, comprenant les livres 1-32 avec la *præfatio*, a été faite par un copiste très-exact sur un bon exemplaire ancien, mais présentant de nombreuses lacunes, dont l'espace a été scrupuleusement respecté et laissé en blanc. Plus tard, ces lacunes ont été remplies d'après un autre exemplaire, par un second copiste, qui a ajouté les livres 33-36 (le 37e manque). Les renseignements fournis par M. Michel nous montrent qu'il y a entre les deux copies une concordance frappante dans l'orthographe. Néanmoins elles sont loin d'avoir la même valeur. La première est importante pour la critique du texte de Pline et vaut la peine d'être examinée de plus près, car elle concorde avec le manuscrit *a* (6795 de la Bibliothèque impériale), qui, pour une grande partie de l'*Historia naturalis*, est l'une des meilleures sources. La seconde copie, comprenant, outre les livres 33-36, les additions de seconde main, qui remplissent les blancs des trente-deux premiers livres, se rapproche du manuscrit *d* (6797 de la Bibliothèque impériale), dont la valeur est de beaucoup inférieure, ainsi que l'ont démontré les derniers travaux sur Pline. Il est à regretter, entre autres choses, que les recherches si consciencieuses de M. Detlefsen soient restées inconnues à M. Michel. Cette publication n'en est pas moins fort utile à la science. Le manuscrit dont nous parlons n'avait pas encore été collationné. On peut déjà se rendre à peu près compte de sa valeur. Toutefois, pour notre part, nous ne croyons pas qu'il puisse contribuer pour beaucoup à la restitution, si difficile, du texte de Pline. J. K.

---

30. — **Histoire poétique de Charlemagne**, par Gaston Paris. Paris, librairie A. Franck, 1865, in-8°, xviii-513 pages (10 francs).

Ce livre est une monographie de Charlemagne considéré comme personnage fabuleux. L'auteur étudie l'origine, les rapports et les diverses formes des récits légendaires dont le grand empereur a été l'objet chez la plupart des peuples de l'Europe. Tout en s'attachant surtout à l'épopée française, il n'a prétendu ni s'y renfermer exclusivement, ni l'embrasser en entier. Cette dernière tâche lui a semblé trop vaste : « Nous devons, dit-il, nous borner, dans l'état actuel de la science, à saisir dans cet immense sujet quelque point saillant qui nous permette d'en embrasser systématiquement une partie plus ou moins vaste ; nous devons surtout chercher à planter les jalons que suivra la recherche future. Il m'a semblé que Charlemagne, placé au centre même de l'épopée, m'offrait précisément à la fois l'avantage d'un sujet restreint et la facilité d'une étude méthodique ; j'ai donc rattaché tout mon travail à sa personnalité poétique. Mais Charlemagne n'a pas été seulement le centre de notre poésie épique ; il a été l'objet, en dehors de cette poésie, d'un grand nombre de récits que ne peut accepter l'histoire et que revendique la légende. L'examen de ces récits, leur comparaison avec ceux

de l'épopée m'ouvraient un nouveau champ d'études, qui ne me semblait pas moins fécond. L'histoire fabuleuse d'un grand homme tient sa place à côté de son histoire réelle : si celle-ci exprime le rapport de son génie avec les faits, celle-là nous donne le rapport de ce génie avec les idées de son temps et des temps suivants. En me plaçant à ce point de vue, je ne pouvais me restreindre à l'épopée française et à ses imitations chez les divers peuples : tout récit légendaire sur Charlemagne me devenait intéressant (p. 30). »

Ces paroles de l'*Introduction* indiquent l'esprit dans lequel l'auteur a traité son sujet; son travail « est scientifique beaucoup plutôt que littéraire ; c'est une étude de cristallisation, pour ainsi dire : étant donnés certains faits et certaines idées, connaissant les lois générales de l'imagination populaire et le milieu où elles agissent, il fallait chercher ce qui s'était produit et ramener à une formation normale les irrégularités apparentes des phénomènes. » Ce n'est peut-être pas sans raison que l'auteur, dans sa *Préface*, appréhende de rebuter, par une telle méthode, les lecteurs et surtout les lecteurs français.

Son travail se divise en quatre parties. Dans l'*Introduction*, il s'efforce de déterminer les lois générales qui président au développement de l'épopée, et applique ensuite à l'épopée française les principes qu'il a posés. Dans le *Livre premier*, intitulé *les Sources*, il passe en revue tous les documents que nous possédons sur l'histoire poétique de Charlemagne; il apprécie leur date, leur valeur, leur caractère, cherchant toujours par-dessus tout à séparer « ce qui est spontané de ce qui est voulu, c'est-à-dire ici la poésie populaire de la poésie artistique. » C'est dans ce premier livre que se trouvent le plus de recherches nouvelles. Nous signalerons, dans le chapitre IV, le paragraphe sur l'épopée provençale et surtout l'interprétation donnée au fragment de La Haye; — dans le chapitre IX, la critique des manuscrits franco-italiens de Venise, et la généalogie des romans carlovingiens en Italie ; — dans le chapitre X, la critique nouvelle d'un certain nombre de romances espagnoles et l'explication de la légende de Bernard de Carpio. Tous ces points, et d'autres encore, appellent l'examen des érudits et ne peuvent manquer d'être soumis à une controverse qui fera sans doute avancer la science de l'histoire littéraire.

Le *Livre second* (*les Récits*) est une sorte d'histoire de Charlemagne, puisée aux sources indiquées et appréciées dans le premier livre. Dans les treize chapitres dont il se compose, l'auteur a rassemblé un grand nombre de faits épars dans tous les textes qu'il a connus; il a pu, en recourant aux traductions étrangères, restituer plus d'une fois des poëmes français que nous n'avons plus et combler ainsi dans l'ensemble de la tradition quelques lacunes regrettables. Nous indiquerons principalement, parmi ces poëmes : *Mainet* (ch. III), *Guitalin* (ch. IV) et surtout *Basin* ou le *Couronnement de Charles*, dont la traduction néerlandaise avait été regardée jusqu'ici comme un poëme original.

Dans le *Livre troisième* (*Vérité et poésie*) l'auteur essaye de découvrir dans l'histoire les points d'attache de la légende. Il est obligé de reconnaître que notre connaissance imparfaite et de l'histoire elle-même et de l'épopée primitive rend ce travail très-difficile. Il présente cependant quelques rapprochements curieux,

au premier rang desquels se place l'interprétation de la légende qui fait naître le fils de Pépin dans un char (p. 440).

L'*Appendice* contient quelques pièces justificatives, dont les plus intéressantes sont les analyses du *Charlemagne* de Girard d'Amiens et du *Karl Meinet*, et différentes petites additions rectificatives ou dissertations épisodiques. La vérification des citations est facilitée par une *Liste des auteurs cités sans indication suffisante*, placée en tête du volume.

Δ

---

31. — **Chronique de maître Guillaume de Puylaurens**, sur la guerre des Albigeois (1202-1272), traduite du latin avec une introduction et des notes, par Charles Lagarde, professeur d'histoire. Béziers, Benezech-Roque, 1864, in-12, xxxiv-354 pages. (2 fr. 50.)

La ville de Béziers est devenue depuis quelques années, grâce aux efforts de la Société archéologique, le centre d'un mouvement littéraire qui mérite d'être encouragé. C'est à ce mouvement qu'il faut rattacher le travail dont je vais rendre compte, mais qui, je m'empresse de le dire, n'est point le meilleur de ceux qu'il a produits. En effet, on n'y peut guère louer que l'intention de mettre à la portée du grand public l'une des sources les plus importantes de l'histoire du Midi au XIIIe siècle.

Du reste, la traduction et les notes laissent également à désirer. La traduction a été faite sur le texte très-fautif donné par Catel dans son *Histoire des comtes de Toulouse*. M. Lagarde indique dans sa préface l'édition partielle donnée par Dom Brial dans le tome XIX des *Historiens de France*, mais il ne s'en est pas servi; il ajoute même que la fin de la chronique a été réservée par l'éditeur pour le volume suivant « qui n'a pas paru. » M. Lagarde est donc bien peu au courant des progrès du *Recueil des historiens de France?* Le tome XX a paru (il y a vingt-cinq ans), et contient la fin de Guillaume de Puylaurens (pages 764 à 776). Si M. Lagarde veut prendre la peine de collationner sa traduction sur ce texte, il reconnaîtra qu'elle peut être améliorée en maint endroit. M. Lagarde déclare n'avoir ni lu ni consulté la traduction publiée par M. Guizot : « Car, dit-il, si nous avons quelque prétention, c'est d'avoir fait un travail complétement original, et, comme le dit Montaigne, *un livre de bonne foi* » Travail de bonne foi! je n'y contredis point; mais original, j'en doute. Ayant examiné de très-près les notes que M. Lagarde a ajoutées à sa traduction, j'ai constaté qu'elles étaient presque toutes fabriquées à l'aide de Catel, ou de la Chanson de la Croisade albigeoise publiée par Fauriel. Ainsi tous les passages de la Philippide de Guillaume le Breton, que cite M. Lagarde, avaient déjà été rapportés dans l'*Histoire des comtes de Toulouse*; ils n'ont donc point été recueillis spécialement en vue de la traduction de Guillaume de Puylaurens. A la suite du chapitre XXIV, M. Lagarde rapporte les conditions que le concile d'Arles (1211) voulut imposer à Raimond VI. « C'est, dit-il, un document curieux sous le rapport de la langue, qui, comme on peut le voir, n'a guère varié depuis six siècles et demi. » Ce document commence ainsi : *CONDITIOUS: Que le comte cessario et dounario conget tout incontinent à toutes les que lieron benguts dounar ayde ni secours...* » Il n'est personne, ayant quelque idée de

la langue provençale, qui ne reconnaisse que ce langage est celui du XV[e] siècle, voire même du XVI[e]. M. Lagarde se garde bien de dire d'où il a tiré ce document : il l'a pris dans Catel, p. 262, et Catel l'avait extrait d'un manuscrit évidemment rajeuni de l'Histoire anonyme de la guerre des Albigeois, qui a été publiée pour la première fois en entier dans *Dom Vaissette* (t. III), puis dans *Dom Bouquet* (t. XIX), et enfin séparément à Toulouse en 1863. Cet ouvrage est, comme on sait, la rédaction en prose de la Chanson de la Croisade albigeoise; les *conditions* extraites de Catel, par M. Lagarde, se retrouvent sous une forme assez différente dans la tirade LX de ce poëme, et très-exactement dans la rédaction en prose, p. 30-41, de l'édition de Toulouse. — Une autre erreur est d'avoir attribué (p. 65) au troubadour Arnaud de Marueil l'assertion que les Français tuèrent le vicomte de Béziers après la prise de Carcassonne. Ce crime fut commis en 1209, et alors Arnaud de Marueil était mort depuis plusieurs années; c'est l'auteur anonyme de sa vie qui fournit le témoignage rapporté par M. Lagarde. — Disons enfin que le nouveau traducteur fait dériver Camargue, nom du delta du Rhône, de *Caii Marii Ager* (p. 262), et nous aurons suffisamment établi qu'il a entrepris la traduction et le commentaire de Guillaume de Puylaurens avec une préparation tout à fait insuffisante. P. M.

VARIÉTÉS

LA CORRESPONDANCE DE L'ABBÉ GALIANI

Nous apprenons une trouvaille littéraire qui ne manquera pas d'éveiller la curiosité du public français, bien qu'elle soit due à un Italien, qu'elle ait été faite en Italie et qu'elle concerne un Italien.

Il s'agit d'une correspondance inédite de l'abbé Galiani que l'on savait bien exister, mais qui était éparse dans divers volumes manuscrits des archives de Naples, et que M. Villari, auteur distingué de la *Vie de Savonarole*, a le premier extraite, copiée, ordonnée et préparée pour l'impression. La publication, nous l'espérons, ne s'en fera pas trop attendre.

Si nous n'avions affaire ici qu'à des lettres privées ou littéraires du spirituel abbé, comme celles adressées à M[me] d'Epinay, d'Holbach, Grimm, Diderot, et publiées en 1818 et 1819 par M. Serieys et M. A. Barbier, nous ne signalerions pas cette publication prochaine avec autant d'intérêt peut-être ; mais par le temps qui court et avec le goût du public pour les recherches historiques, il est fort probable que les lettres du jeune secrétaire d'ambassade à Paris, du confident de Tanucci au moment de la guerre de sept ans et de l'expulsion des jésuites, intéresseront plus vivement le public que le *Commentaire sur Horace* et le *Vocabulaire du dialecte napolitain* du vieux conseiller des finances.

Les lettres que nous promet M. Villari, et dont j'ai lu une douzaine qui sont du plus haut intérêt historique, commencent en 1759 et vont jusqu'en 1769. Au

début elles ont encore un caractère presque personnel; mais à mesure que Galiani gagne davantage la confiance de Tanucci, elles deviennent de plus en plus politiques et d'intérêt général. Elles s'occupent presque exclusivement de l'histoire de France. Les parlements, les intrigues de cour, les jalousies, les prêtres, les jésuites et leurs menées dans toute la France, leurs efforts pour éviter l'expulsion et, une fois expulsés, pour revenir, les impressions produites à Paris par les victoires du grand roi, les causes qui amenèrent la conclusion du traité de Paris, tels sont les sujets les plus fréquents de cette correspondance. Les réponses de Tanucci ne s'y trouvent pas, parce qu'elles restèrent sans doute entre les mains des héritiers de Galiani. Comme Galiani ne fut jamais ambassadeur en titre, bien qu'il le fût en réalité, il écrivait toujours confidentiellement à Tanucci qui avait la plus haute idée de la capacité et du dévouement du secrétaire d'ambassade.

Tous ceux qui ont étudié le curieux mouvement d'idées qui, au XVIII[e] siècle, poussa Catherine II et Gustave III, Joseph II et Charles III à octroyer le *progrès et les lumières*, et qui imposa aux souverains des ministres réformateurs comme Pombal, Aranda et Struensée, savent quel fut le rôle de Tanucci dans ces nobles et infructueuses tentatives de conjurer la révolution; quiconque est au courant de l'histoire de la société polie et éclairée du Paris de 1760, sait la place qu'y occupait le spirituel abbé Galiani, tant admiré par Voltaire. Des faits historiques encore assez peu éclaircis, racontés et appréciés par l'esprit le plus fin et dans des épanchements presque familiers, ne peuvent certainement manquer d'attirer l'intérêt du public, et nous prions M. Villari de ne pas lui faire attendre trop longtemps cette curieuse publication.

K. H.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

PAUL RIANT, les Scandinaves en Terre-Sainte (Paris, imp. Lahure). — BONNEMÈRE, la France sous Louis XIV (Lacroix.) — DEUXVAUZELLES, Vie de Jacques de Vintimille. — FOUCAUD, Poésies en patois limousin (Limoges, Ducourtieux). — KOSSOWICZ, Decem Zendavestæ excerpta (Impr. Impér.). — TIRON, Études sur la musique grecque, etc. (Imp. Impér.). — Essai de grammaire de la langue basque (Amsterdam). — E. BONNELL, die Anfænge der Karolingischen Hauses (Munich). — RENCOGNE, Mémoires sur l'Angoumois, par Jean Gervais (Aubry). — LE BATELIER D'AVIRON, Mémorial historique des Évêques d'Évreux (Évreux, Huet). — The romans of Lancelot of the Laik (London, Trübner). — Foucher de Careil, Œuvres de Leibnitz, t. VI (Didot).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Alanus, Henr., Hannibal; sive disputatio, qua id agitur, ut summus ille Poenorum imperator contra criminationes quasdam T. Livii defensus detur. 8. Dublinii 1865, London (Williams et Norgate). 1 fr. 50 c.
—Observationes in Q. Curtium Rufum. 8. (40 S.) Ebd. 1865. 2 fr.
—In Sallustii Catilinam et Jugurthum curæ secundæ. Insunt varietatis lectionis notabiliores codd. mss. trium. 8. Ebd. 1865. 3 fr. 50 c.

Annales de l'observatoire physique central de Russie, publiées par A. T. Kupffer. Année 1862. 2 Nrs. gr. 4. Saint-Pétersbourg, 1865. Leipzig (Voss), cart. 32 fr.

Anzeigen, Göttingische gelehrte, unter der Aufsicht der königl. Gesellschaft der Wissenschaften. 1866. 3 Bde. od. 52 Stücke. (à 2 1/2 B.) Mitt: Nachrichten v. der k. Ges. der Wiss. u. der G. A. Universität zu Gött. 12 Nrn. (ca. 85 B.) 8. Göttingen (Dieterich). 32 fr.
Die Nachrichten allein. 8 fr.

Auerbach, Bert., Auf der Höhe. Roman in 8 Büchern. 3 Bde. 2. Aufl. 8. Stuttgart (Cotta). 12 fr.

Bohan. Voyage aux Indes orientales. 1 vol. in-8 (Chamerot et Lauwereyns). 6 fr.

Bœthlingk, Otto, indische Sprüche. Sanskrit u. Deutsch. 3. Thl. 1. Nachtrag. Lex.-8. Saint-Petersburg, 1865 Leipzig (Voss). Tomes I à III. 24 fr.

Brunet (G.). Recherches sur diverses éditions elzéviriennes, faisant suite aux Etudes de MM. Bérard et Pieters; extraites des papiers de M. Millot, mises en ordre et complétées. In-12 (libr. Aubry). 6 fr.

Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome IX, 36 feuilles. Imp.-4. Saint-Pétersbourg, Leipzig (Voss). 14 fr.

Codex diplomaticus patrius Tomus 2. Studio et opera Emer. Nagy, Joa. Nep; Pàur, Car. Ràth et Desid. Véghely. gr. 8. Jaurini 1865 (Pest, Ràth.). 16 fr.

Collection of british authors. Copyright edit. Vol. 811-813. gr. 16. Leipzig (B. Tauchnitz).
Inhalt: 811. Madame Fontenoy. By the author of « Mademoiselle Mori. » (266 S.) — 812, 813. The Belton Estate. By Anthony Trollope. 2 Vols. (VI u. 598 S.) 2 fr.

Correspondance météorologique, publication annuelle de l'administration des mines de Russie, rédigée par A. T. Kupffer. Année 1863. gr. 4. Saint-Pétersbourg, 1865. Leipzig (Voss). 26 fr.

Desmaze (C.). Les Pénalités anciennes. Supplices, prisons et grâce en France, d'après des textes inédits. In-8 avec grav. (Libr. Plon). 6 fr.

Donaleitis, Chrn., litauische Dichtungen. Erste vollständ. Ausg. m. Glossar. Von Aug. Schleicher. Lex.-8. Saint-Petersburg. 1865. Leipzig (Voss). 6 fr.

Dorn, B., Drei in der Kaiserl. œffentlichen Bibliothek zu St-Petersburg befindl. astronomische Instrumente m. arab. Inschriften, avec 2 pl. St-Petersb., 1865 (Extr.). 8 fr.

Fritzsche, F. V. de scriptoribus satiricis specimen IV. gr. 4. Rostock. Leipzig (H. Fritzche). 75 c.

Fritzsche, Dr. Thdr., de Theocriti carmine Aeolico recens invento. Epistola critica ad Prof. Herm. Fritzchium. gr. 8. Rostock. 1865. Leipzig (H. Fritzsche). 1 fr. 25 c.

Geheimnisse, die, d. sächsischen Cabinets. Ende 1745 bis Ende 1756. Archivarische Vorstudien f. die Geschichte d. siebenjähr. Krieges 1. Bd. gr. 8. Stuttgart (Cotta). 12 fr.

Gfrœrer, Prof. Aug. Fr., zur Geschichte deutscher Volksrechte im Mittelalter. Nach dem Tode des Verf. hrsg. v. Prof. Dr. J.-B. Weiss. 2. (Schluss-)Bd. gr. 8. Schaffhausen (Hurter). 11 fr. 35

Graeser, Ch. Nouvelle méthode pratique et facile pour apprendre la langue anglaise, comp. d'après les principes de F. Ahn. 1. Cours. 12. Ed. 8. Leipzig (Brockkaus.) 1 fr. 35

Inscriptions géorgiennes recueillies par le Père Nerses Sargisian, et expliquées par M. Brosset, avec 4 pl. lith. in-folio. Saint-Pétersbourg, 1864 (Extr.) 4 fr.

Irisson. Etudes sur la Chine contemporaine. 1 vol. in-8° (Chamerot et Lauwereyns). 5 fr.

Jacobi, C., die gezogenem Geschütze der Amerikaner bei der Belagerung v. Char-

leston von 1863 bis 1865, in ihrer Werwendung, Wirkung u. Haltbarkeit. Nebst e. Kritik der Angriffs- u. Vertheidigungs-Operationen m. 3 (lith.) Plänen (in Imp.-Fol.). gr. 8. Berlin (Voss). 2 fr. 75 c.

Jvanchich, Dr. Vict. v., gemischte urologische Abhandlungen, didaktischer, casuistischer u. kritisch-polemischer Natur. gr. 8. Wien (Seidel et Sohn Verl). 5 fr. 35 c.

Krigler, Heinr., Humanität u. Christenthum. (In 2 Bdn.) 1. Bd. Humanität u. Offenbarung. gr. 8. Gotha (J. N. Perthes). 8 fr.

Kubicki, Conr., de magistratu decem strategorum a Clisthene instituto et de archæresiarum tempore. gr. 8. Berlin. 1865 (Calvary et Ce.) 2 fr.

Lincke, Dr. Max, de Aelio Dionysio Halicarnassensi lexici Attici conditore. 4. (14 S.) Königsberg, 1865. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50 c.

Lochbach, Rud., Sophocleæ quæstiones, gr. 8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50 c.

Martius, Dr. Carol. Frid. Phil. de, Flora Brasiliensis sive enumeratio plantarum in Brasilia hactenus detectarum. Fasc. XXXIX et XL. et Argumentum fasc. I-XL. gr. Fol. 28 Steintaf. Leipzig, 1865 (Fr. Fleischer).
N. 14. 12 (140. : n. 369. 11).

Martineau (A.). Le Cardinal de Richelieu. T. 1. In-8e (Lib. Létang); librairie Hachette). 9 fr.
L'ouvrage formera 3 volumes.

Mélanges biologiques tirés du « Bulletin » de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome V. Livrs. 1 et 2. Lex.-8. (VI u. 308 S. m. 1. Kpfr. u. 5. Steintaf. in 4.) Saint-Pétersbourg, 1865. Leipzig (Voss.) 8 fr. (I-V, 2.) 80 fr.
—Physiques et chimiques tirés du « Bulletin » de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome VI. Livr. 2-4. Lex.-8. (VI S. u. S. 121-475 m. eingedr. Holzschn. 3 Steintaf. u. 1 lith. Karte in 4. u. qu. Fol.) Ebd. 1865. 8 fr. (I—VI, 4.) 96 fr.

Michelet (J.). Histoire romaine (République). Quatrième édition. 2 vol. in-18 jésus (Chamerot et Lauwereyns). 7 fr.

Museum, rheinisches, f. Philologie. Hrsg. v. F. J. Welcker u. F. Ritschl. Neue Folges 21. Jahrg. 1866. 4 Hfte. gr. 8. (1. Hft. 160 S.) Frankfurt a. M., (Sauerländer's. Verl.) 16 fr.

Pereira da Silva (J.-M). Historia da fundaçao do imperio Brazileiro. T. 6. In-8 (lib. A Durand). 10 fr.

Pereira da Silva (J.-M.). La littérature portugaise, son passé, son état actuel; in-18 jésus (lib. Durand). 4 fr.

Platonis Euthydemus et Laches. Præfixa est epistola ad senatum Lugdunensem Batavorun auctore Carolo Badham. gr. 8. Jena, 1865 (Fr. Frommann) 4 fr.

Plauti, M. Acci, Epidicus. Cum variis lectionibus codicis Ambrosiani, Pareanorum et codicis Parisini in usum lectionum edidit C. E. Geppert, Lex-8. Berlin, 1865 (Calvary et Co). 2 fr. 75 c.

Sophoclis Ajax ad novissimam optimi codicis conlationem recensuit et brevi adnotatione instruxit Maur. Seyffertus. gr. 8. Berlin (Weidmann) 3 fr. 50 c.

Taine (H.). Voyage en Italie. T. I. Naples et Rome. In-8 (libr. Hachette et Ce). 6 fr.

Théroude (J.). La vie et l'office de saint Adjuteur, patron de la noblesse et de la ville de Vernon, ornés de trois planches gravées par Louis de Merval, précédé d'une introduction historique et bibliographique, par Raymond Bordeaux. 1 vol. in-8, tiré à 50 exempl. numérotés. 20 fr.

Tiron (A). Etudes sur la musique grecque, le plain-chant et la tonalité moderne. 1 vol. gr. in-8 orné de 76 pl. typ. (libr. Fontaine). 12 fr.

Weddell's, Dr. M. H. A., Naturgeschichte der Chinabæume nebst e. Beschreibg. d. Genus Cascarilla u. einiger anderer, verwandter Pflanzen. In deutscher Uebersetzg. hrsg. wom Allgemein œsterreich. Apotheker-Vereine, gr. 8. Wien, 1865 (Tendler et Co). 4 fr.

Wecklein, Dr. N., die Sophisten u. die Sophistik nach den Angaben Plato's. Ein Theil e. gekrœnten; Preischrift). gr. 8. Würzburg (Stuber).] 2 fr. 50 c.

Winckler, Dr., üb. die Art u. den Grad der v. Herodot geübten Kritik. Thorn, 1865. Berlin (Calvary et Co). 1 fr. 35.

Zeitschrift für Mathematik und Physik hersg. unter d. Red. v. Dr. O. Schlömilch, Dr. E. Kahl u. Dr. M. Cantor. 11. Jahrg. 1866. 6 Hefte. Lex. 8. Leipzig (Teubner). 20 fr.

Zillgens, Dr. Gerh., Aristoteles u. das deutsche Drama. Eine gekrœnte Preisschrift. gr. 8. Würzburg, 1865 (Stuber). 3 fr. 35 c.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il soit rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 6. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 10 Février — Prix : 15 fr. par an.

32. — **Colonel Cunningham's archæological survey report for 1861-1862.** — Report of the proceedings of the archæological surveyor to the government of India for the season, of 1862-63. In-8°, CXIX et LXXXVII pages. (Numéros supplémentaires du *Journal de la Société asiatique de Bengale*, années 1863 et 1864.)

Ces deux brochures ouvrent une série de rapports qui, selon toutes les apparences, constitueront une publication de la plus grande importance pour l'étude du bouddhisme et de l'Inde bouddhique. Le colonel Cunningham, depuis longtemps connu par les explorations ou les fouilles qu'il a faites dans diverses régions de l'Inde ou des pays avoisinants, a récemment entrepris, en sa qualité d'inspecteur archéologique, une série de recherches presque exclusivement dirigées sur les lieux célèbres dans l'histoire du bouddhisme. Le compte-rendu de ses travaux doit paraitre dans une suite de rapports officiels communiqués par le gouvernement de l'Inde à la Société asiatique de Bengale, et livrés par cette société au public.

Dans le premier de ces rapports, le colonel passe en revue vingt-quatre localités, parmi lesquelles se trouvent les noms qui reviennent le plus fréquemment dans l'histoire de Çâkyamouni, entre autres Gaya, Bouddha-Gaya, Râdjagriha, Nâlanda, Vaïçâli, Kouçanâgara, Bénarès. C'est en suivant l'itinéraire de Hiouen-Thsang que l'auteur poursuit ses investigations; il explore les localités visitées par Hiouen-Thsang et Fahian, recherchant les monuments inconnus ou non encore étudiés, soumettant à un nouvel examen ceux qui l'ont été déjà, s'appuyant constamment sur les relations des pèlerins chinois, afin d'identifier tous les débris actuels susceptibles d'être reconnus, — de retrouver, après tant de vicissitudes, dans l'état présent des lieux, les traces encore reconnaissables de l'état du pays au temps des voyageurs bouddhistes, et de remonter ainsi, par des traditions d'une authenticité parfois douteuse, mais toujours respectables, jusqu'au bouddhisme primitif et à Çâkyamouni lui-même. On voit par là combien le colonel Cunningham met à profit les travaux importants dont le bouddhisme a été l'objet dans ces derniers temps. Cette méthode lui a permis de compléter parfois des recherches que lui-même avait faites antérieurement. Ainsi, à Bénarès, il revit un monument appelé *Dhamek*, qu'il avait déjà fouillé en 1835; et ce

sont les renseignements fournis par les travaux les plus récents de la science qui lui font voir aujourd'hui dans cette tour un monument élevé en mémoire de la première prédication du Bouddha. Les rapports du colonel Cunningham sont pleins de faits : point de développements ni d'amplifications inutiles ; c'est un recueil complet d'observations, de renseignements, de discussions : nous ne pouvons entrer dans les détails ; nous dirons seulement, pour donner une idée de l'importance de ces rapports, que, à *Bouddha-Gaya*, l'explorateur a reconnu le lieu où Çâkyamouni devint bouddha ; — près de *Radgyr* (Râdjagriha) il a retrouvé, avec assez de vraisemblance, dans la grotte de *Son-Bândhâr*, la grotte de *Satapanni*, où se serait tenu, selon la tradition, le premier concile bouddhique ; — le village de *Besarh* ou *Vesarh*, à 27 milles au nord-est de Patna, lui représente la célèbre et riche ville de *Vaiçâli*, que Csoma de Körös mettait au lieu où est maintenant Allahabad ; — celui de *Kasia*, à 35 milles à l'est de Gorakhpour, est l'ancienne *Kouçanâgara*, où mourut Çâkyamouni, et que Csoma plaçait dans l'Assam. Un monument voisin de ce village, appelé *Mathâ-Küar-Ka-Kot* (fort du prince défunt), paraît au colonel un souvenir encore subsistant de la mort du fils du roi des Çâkyas.

Le deuxième rapport est tout entier consacré à Delhi ; en quoi le savant explorateur s'est écarté de son plan ; car les pèlerins chinois ne sont pas allés dans cette ville, qui est à peu près étrangère au bouddhisme, et qui n'y touche guère que parce qu'elle contient des piliers chargés d'inscriptions du roi Açôka, piliers qui y ont été transportés des localités où ils avaient été érigés. Le colonel n'a pas même suivi l'ordre qu'il avait fixé ; car il dit, au début de son premier rapport : « Je me propose de visiter Kanodj, Fyzabad et Sultanpour, et d'autres lieux de l'Aoude, Kauçambhi, sur la Djemnah, Mathoura, Delhi, et enfin Khalsi-Kangra. » On voit donc que le deuxième rapport commence à peu près par où l'auteur avait annoncé qu'il finirait. Du reste, l'importance de Delhi, dans l'histoire générale de l'Inde, justifie la préoccupation du colonel à l'égard de cette ville, dont il étudie les ruines hindoues, puis les ruines musulmanes, en discutant les problèmes historiques qu'elles soulèvent.

Au début du deuxième rapport, l'explorateur trace son itinéraire et annonce un compte-rendu sur vingt-cinq localités, non compris Delhi, entre autres, Khalsi (Srughna), Kanodj (Kanyakoubdja), Allahabad (Prayâga), Kosam (Kauçambhi), Sultânpour (Kouçapoura), Ayodhya (Sakêtana), Sahet-Mahet (Çrâvasti) ; vu les récents travaux de la science sur le bouddhisme, l'expérience et la sagacité de l'explorateur, ces descriptions ne pourront manquer d'offrir le plus vif intérêt et de contenir les renseignements les plus instructifs.

Les rapports du colonel Cunningham seront suivis de cartes, de plans, de dessins, de copies d'inscriptions : ces appendices sont un complément indispensable, dont, dès à présent, l'absence se fait vivement sentir ; car elle rend plus difficile et moins profitable la lecture des nombreuses descriptions que contiennent les rapports. Les copies d'inscriptions, que le colonel aura certainement faites avec le soin le plus scrupuleux et l'exactitude la plus minutieuse, seront un service important rendu à l'épigraphie indienne. Celles sur lesquelles Prinsep, Burnouf

et les autres savants indiens ou européens ont travaillé, étaient fautives, ou du moins leur exactitude douteuse rendait très-désirable une confrontation avec les textes originaux : les travaux de M. Cunningham répondront à ce besoin; il signale dès à présent plusieurs corrections que l'examen des textes lui a permis de faire, ou des lectures incertaines qu'il lui a été donné de fixer. Parmi ces rectifications, l'une des plus intéressantes est celle qui concerne la date fournie par l'inscription barmane de Bouddha-gaya pour l'érection ou la reconstruction du temple de cette localité. Le colonel Burney, qui a donné, dans les *Recherches asiatiques* (vol. XX), une traduction et un commentaire de cette inscription, et les Barmans qui l'aidèrent dans son travail, y ont vu les années 467 et 468 de l'ère barmane. Ratnapâla et Prinsep avaient lu 667 et 668. Le colonel Cunningham s'est assuré que cette dernière lecture est la vraie et que les collaborateurs barmans du colonel Burney avaient eu intérêt à reporter à 200 ans en arrière l'érection du temple de Bouddha-gaya, qui se trouverait dater des années 1305 et 1306 de notre ère, d'après les données définitives fournies par le colonel Cunningham.

Ces détails suffisent, nous l'espérons, pour donner une idée des faits nouveaux, des rapprochements, des rectifications ou des confirmations qui remplissent le travail non encore achevé du colonel Cunningham. On sent combien il est important et opportun que les recherches archéologiques viennent s'unir aux recherches historiques et philologiques pour les corroborer, les compléter et en rendre les résultats plus évidents.

LÉON FEER.

---

33 ## ÉDITIONS CLASSIQUES

DES AUTEURS GRECS ET LATINS

SOPHOCLE

(Suite)

La quantité presque innombrable d'éditions classiques que l'Université de France a produites et l'extrême faiblesse de la plupart de ces publications sont l'effet d'une seule et même cause. Dès que le programme annuel des études et des divers examens est promulgué, les libraires des écoles se mettent en mesure de pouvoir satisfaire aux demandes. A leur invitation les plumes courent, la presse gémit; c'est à qui arrivera le premier sur le marché. Les professeurs auxquels on s'adresse pour rédiger les annotations ont certainement tous leur mérite et rendent les meilleurs services dans leur sphère; mais la pratique journalière de la classe ne suffit point pour savoir convenablement interpréter des textes anciens, dont la vraie leçon est fréquemment douteuse et controversée, quelquefois perdue à jamais. Pour éditer un auteur on ne peut se dispenser de certaines études que la plupart de ces honorables fonctionnaires n'ont pas eu l'occasion ou le loisir de faire.

Si nous jetons un coup d'œil sur ce qui se passe de l'autre côté du Rhin, nous assistons à un spectacle tout différent, et la comparaison nous fait toucher du doigt une autre cause de l'infériorité de nos éditions classiques. Depuis une

vingtaine d'années, il se publie en Allemagne deux grandes collections ou *bibliothèques* d'auteurs grecs et latins, avec des notes en allemand à l'usage de la jeunesse. La première paraît à Berlin (chez Weidmann), sous la direction de MM. Haupt et Sintenis; la seconde à Leipzig, chez Teubner. Un coup d'œil jeté sur le catalogue de ces deux collections fait voir que les humanistes les plus consommés, les représentants les plus illustres de la science philologique à notre époque, n'ont point dédaigné de s'associer à ces publications scolaires, de donner à leur savoir profond et étendu une forme accessible à la jeunesse des gymnases et des universités. Chez nous au contraire, quel est le membre de l'Institut ou du Conseil supérieur, le professeur de Faculté, qui ne croirait déroger en consacrant ses veilles à la composition de quelque bonne édition à l'usage des classes? *Omnes res perinde sunt ut agas, ut* EAS MAGNI FACIAS, dit un esclave dans Plaute. Aristote n'eût pas mieux dit.

F. W. Schneidewin, professeur à l'université de Gœttingue, fondateur de la revue intitulée *Philologus*, éditeur bien connu de Pindare, des parœmiographes grecs et de Martial, commença vers 1849 une édition de Sophocle avec notes en allemand, à l'usage des étudiants; il l'acheva peu de mois avant sa mort (janvier 1856). A chaque nouvelle impression d'une pièce épuisée il perfectionna son œuvre. Ce perfectionnement est continué d'une manière brillante par M. A. Nauck, de l'académie de Saint-Pétersbourg, à qui l'on doit une collection complète des fragments des tragiques grecs (Teubner, 1856), chef-d'œuvre de la critique philologique. La plupart des pièces sont aujourd'hui à leur cinquième édition; car ces ouvrages à grand débit, on ne les cliche pas en Allemagne, afin de les tenir toujours au courant des progrès de la science: aussi ne vieillissent-ils pas, comme tous les livres de classe chez nous.

L'espace ne permettant d'entrer dans aucun détail, nous ne donnerons que ce qu'on peut appeler une description générale de ces excellentes éditions.

M. Schneidewin a placé en tête de chaque pièce une introduction développée. On y fait d'abord l'histoire de la tradition à laquelle le poëte a emprunté le sujet de sa pièce; on expose cette tradition dans sa forme la plus ancienne et dans les diverses modifications que les poëtes antérieurs à Sophocle y ont introduites; on recherche ensuite les motifs qui ont pu déterminer le poëte à concevoir et à présenter la fable et les caractères comme il l'a fait. Enfin un argument raisonné achève de mettre en évidence les ressorts de l'inspiration ou de l'art que l'auteur a mis en œuvre. Quand il y a lieu, on donne aussi quelques détails comparatifs sur les autres poëtes dramatiques de l'antiquité qui ont traité le même sujet.

Le commentaire est en tout sens ce qu'on appelait jadis un *commentarius perpetuus*; il suit le poëte dans tous ses mouvements, allant toujours droit au fait, écartant rigoureusement toute observation parasite, mais réunissant sur chaque point tout ce qui peut mettre en pleine lumière l'idée et l'intention du poëte. Tout ce qui est résulté de clair, de définitif, d'applicable des longues recherches et des discussions infinies dont Sophocle a été l'objet, on le trouvera condensé avec une lucide brièveté. Nulle part on ne notera une ligne qui ne serve pas au but, ni une difficulté dont la solution n'ait sérieusement occupé les deux éditeurs.

Leur critique sera signalée chez nous comme fort entachée d'hérésie. En cette matière, la tradition jouit d'une immense autorité en France. Quand Bekker remplaça le texte des éditions par celui des manuscrits, il y eut chez nous opposition générale en faveur des Estienne et des Alde. On disait : « Le texte reçu est très-» satisfaisant, ou le sens reste le même : pourquoi change-t-on? où s'arrêteront » ces changements pour rien? » Peu à peu on comprit que les premières éditions pouvaient bien n'avoir pas été tirées des meilleurs manuscrits, et on commença à admettre qu'il était bon de remonter aux sources et de rechercher celles qui semblaient se rapprocher le plus du texte primitif. Aujourd'hui la cause des manuscrits contre les incunables est gagnée, et Bekker est pleinement admis chez nous. Mais voici que l'Allemagne et la Hollande viennent miner l'autorité du manuscrit principal, en même temps qu'on le déclare unanimement la source la plus pure, la source unique de ce que nous possédons des œuvres de Sophocle! Cet attentat bouleverse encore les esprits. Avec le temps la philologie française arrivera peut-être à prêter l'oreille aux raisonnements de ses voisines, et à reconnaître que le texte du poëte a subi des retouches très-considérables avant le x[e] siècle, où fut écrit le *Codex Laurentianus*. Ce point une fois concédé, il ne pourra plus y avoir de discussion que sur la valeur qu'on doit accorder aux diverses inspirations de la critique *restauratrice*.

De l'édition de M. G. Wolff (collection Teubner) il n'a encore paru que deux pièces, l'*Ajax* et l'*Électre*. Cette édition est telle qu'on devait l'attendre du savant professeur de Berlin; elle est tout à fait appropriée aux études du gymnase. Celle de Schneidewin sera plus utile dans les universités, car elle est trop nourrie, trop riche pour la grande majorité des élèves d'un collége. Outre l'explication du sens et des choses, M. Wolff a apporté un soin tout particulier à l'explication grammaticale, bien plus sommaire dans l'autre collection qui suppose des lecteurs déjà plus exercés. Les deux œuvres se complètent en quelque sorte. Une première lecture de Sophocle se fera plus utilement dans l'édition de M. Wolff : aussi ne commence-t-il point par une introduction, qui ne peut être pleinement intelligible et profitable que pour ceux qui connaissent la pièce ; c'est à la fin qu'il place les considérations générales. L'étude de l'édition Schneidewin-Nauck sera plus facile et portera plus de fruit si les jeunes gens y arrivent préparés par le commentaire de M. Wolff.

Dans les deux collections chaque pièce de Sophocle est accompagnée de tableaux explicatifs des mètres et d'un appendice critique renfermant beaucoup d'observations toutes nouvelles.

FRÉD. DUEBNER.

---

34. — **Altromanische Glossare**, berichtigt und erklært von Friedrich DIEZ. Bonn Weber, 1865. In-8°, 125 pages. (Paris, librairie A. Franck.)

Un nouvel écrit de M. Diez, le maître de la philologie romane, doit toujours être salué avec reconnaissance, et étudié avec soin. L'illustre auteur de la *Grammaire des langues romanes* et de la *Poésie des Troubadours* ne parle jamais sans que la science ait un grand profit à tirer de ses paroles ; l'année

dernière il éclairait d'un jour nouveau l'histoire de la poésie portugaise au moyen âge; cette fois il revient à la partie de la philologie romane la plus obscure, mais la plus intéressante, à celle aussi qui lui doit peut-être le plus, l'étude des origines mêmes et de l'état primitif des langues néo-latines.

Les glossaires sont pour cette étude des documents du plus haut prix, malheureusement trop rares. Comme le remarque M. Diez, les Romans n'ont éprouvé que tard le besoin de composer des lexiques de leur idiome comparé au latin. Ils comprenaient assez facilement cette langue, grâce à la leur, qui en était encore bien voisine; cependant ceux qui voulaient l'étudier de plus près ne trouvaient que peu de secours dans des dictionnaires comme ceux qui existaient jusque-là, qui expliquaient le latin par le latin, sans tenir compte du savoir des lecteurs; de là l'idée d'expliquer des mots latins étrangers au roman par des mots latins restés en roman, mais employés dans un autre sens que celui qu'ils avaient en latin. C'est un glossaire de ce genre que M. Holtzmann a eu le bonheur de découvrir, en 1863, dans un manuscrit du dernier quart du VIIIe siècle, provenant du monastère de Reichenau, et portant actuellement le nº 115 dans la bibliothèque de Carlsruhe. Il a publié un certain nombre de mots, tirés de ce glossaire, dans la *Germania* de Pfeiffer (t. VIII, p. 404-413); M. Diez a revu son texte sur le manuscrit, a relevé le premier d'autres mots, et nous offre actuellement trois cents gloses, dont cent n'avaient pas encore été données.

L'auteur de ce glossaire a reculé devant l'idée d'écrire les mots romans tels qu'ils se prononçaient; il n'a cru pouvoir admettre les mots de ce grossier patois, qui devait être la langue de Racine, qu'en leur imposant une forme latine; ainsi *minatur* MANATIAT, *aes* ERAMEN, *colafis* COLPIS, etc. Son travail comprend en réalité deux glossaires, l'un qui suit la Vulgate depuis le commencement jusqu'à la fin, expliquant les mots qui lui semblaient difficiles, l'autre par ordre alphabétique. — Parmi les mots qui lui servent à expliquer le latin, il en est qui ne se retrouvent dans aucune langue romane; il donne jusqu'à trois fois un verbe *anetsare*, correspondant successivement à *compellere*, *angariare* et *cogere*, qui non-seulement n'existe plus, mais dont la forme romane est fort difficile à restituer. — Mais en général les mots qu'il donne sont *français*, et même quand ils ont disparu de la langue actuelle pour ne se retrouver que dans d'autres dialectes néo-latins, on doit admettre qu'ils ont été français, car le glossateur l'était à coup sûr (p. 19). Ainsi la langue à laquelle appartiennent les *Serments* de 842 se montre de nouveau, et dans un monument plus ancien de près d'un siècle, formée et distincte avant toutes les autres.

Nous ne pouvons suivre M. Diez dans le commentaire dont il accompagne chaque mot de ce glossaire; il abonde en résultats précieux, et, comme on devait s'y attendre, les principes de M. Diez y reçoivent une éclatante confirmation; plus d'une étymologie qu'on lui avait contestée se trouve mise hors de doute; ainsi *voiseus* vient bien de *vitiosus*, puisque le glossateur traduit *callidus* par ce mot; *âtre*, que le *Dictionnaire étymologique des langues romanes* se refusait à tirer d'*atrium*, vient bien d'*astrum*; *ennui* de *in odio* (p. 51, 66), etc. — Quelquefois au contraire, le glossaire détruit des conjectures antérieures,

comme l'étymologie de *cancellare*, qui nous vaut une petite dissertation des plus intéressantes (p. 46). — Cette étude minutieuse est un chef-d'œuvre de soin, de raisonnement et de critique; en la lisant avec soin, en s'inspirant de l'esprit qui l'anime, on pénètre plus avant dans le génie des langues romanes, dans le mystère de leur formation et dans la vraie méthode scientifique qu'en lisant bien des gros volumes. Je n'aurais que deux observations à présenter. P. 51, se trouvent rapprochées ces deux gloses : *transilivit* TRANSALAVIT et TRANSFRETAVIT TRANSALARET (l. TRANSALAVIT). « Il s'agit ici, dit M. Diez, du pr. *trassalhir*, fr. *tressaillir*, esp. *transalir*. Le glossateur ne s'est pas inquiété de la conjugaison ; il voulait seulement faire remarquer que le verbe roman, dans ce composé, ne modifie pas sa voyelle radicale. » Cette explication ne convient pas, il me semble, à la nature du glossaire; une si légère différence n'aurait pas suffi pour motiver une glose; mais en outre, ce qui la rend impossible, c'est que jamais les mots cités n'ont signifié *transilire*, encore moins *transfretare;* ce sont dans toutes les langues romanes des verbes intransitifs. Je ne puis méconnaitre là le verbe *tresaler*, encore populaire dans un sens spécial en Champagne (*raisins tresalés* — passés, desséchés pour être restés trop longtemps sur le cep), ce qui nous donne le verbe *aler* ou *aller* lui-même dès l'époque de ce glossaire; je sais que M. Diez ne croit pas cette forme si ancienne, mais ici elle me semble incontestable. — P. 63, M. Diez tire le v. fr. *ampleis*, qui se trouve au sens de *plus* dans le Psautier d'Oxford, d'*amplius*, rejetant *ampliatius*, proposé par M. Littré, parce que cette forme aurait donné *ampliais*. Mais *ampleis*, d'*amplius*, est contraire à toute loi, et l'explication donnée en note n'est pas satisfaisante (les exemples parallèles demanderaient une discussion dans laquelle je ne puis entrer); il me paraît certain qu'*ampleis* vient d'*amplatius*, forme qu'on peut admettre comme on a admis *bellatior* et *bellatius*, et qui d'ailleurs s'appuie sur le verbe archaïque *amplare*. — Cette première partie se termine par la phonologie des mots étudiés, et par un catalogue très-utile de ces mêmes mots, rangés par ordre alphabétique.

La seconde partie est consacrée à un autre glossaire, celui de Cassel, dès longtemps célèbre, publié plusieurs fois depuis 1729, où Eckhart en donna la première édition, et imprimé ici en entier. M. Diez rapporte les discussions auxquelles on s'est livré sur l'origine, le but et l'auteur de ce glossaire, qui est non plus latin-roman, mais roman-allemand, et dont le manuscrit est du VIII[e] siècle. Il est évident que c'est un Allemand qui l'a écrit en entier, et qu'il ne faut pas admettre deux auteurs, comme le voulait Grimm ; les mots romans offrent dans leur orthographe cette confusion du *p* et du *b*, du *c* et du *g*, de l'*f* et du *v*, qui distingue encore de nos jours la prononciation des Allemands. Cet Allemand semble avoir été Bavarois; on lit en effet vers la fin du glossaire, en deux langues, une appréciation comparative des Bavarois et des Romans, telle qu'en dicta toujours le patriotisme : *Stulti sunt romani, sapienti paioari*; *modica sapienti*(*a*) *est in romana* (l. *romanis*); *plus habent stultitia quam sapientia*. Mais il est fort douteux que cette dernière partie, où le latin remplace le roman, ait le même auteur que le reste.

Les mots romans, bien que généralement présentés avec une terminaison latine, ont une forme plus populaire que dans les gloses de Reichenau. M. Diez les déclare également français, et rejette une très-ingénieuse et très-séduisante hypothèse de M. Holtzmann, qui voit dans l'idiome roman ici représenté la langue des Romains établis en Bavière et la rapproche du *roumanche* du pays de Coire. Je crois bien que M. Diez a raison, mais je n'oserais pas en jurer. Il réfute en revanche sans réplique l'opinion de Jacob Grimm, qui voyait dans les hésitations et les variantes des formes romanes l'image fidèle de la langue encore engagée dans la formation et se débarrassant peu à peu du latin. M. Diez refuse avec raison d'admetre cette manière de voir : l'incertitude des formes tient à l'effort du scribe pour atteindre la forme latine de laquelle il cherche à se rapprocher en tâtonnant, pour ainsi dire. Cette idée, qui doit expliquer non-seulement ce glossaire, mais bien des textes bas-latins de cette époque, était l'idée dominante d'une thèse sur le latin rustique qu'a soutenue il y a quelques années à l'École des chartes un philologue français ; il est à regretter qu'il ait gardé son ouvrage en manuscrit.

Le commentaire de M. Diez éclaircit bien des points et apporte à la science bien des renseignements précieux ; mais l'auteur avoue que « souvent la peine de la recherche n'est pas compensée par ses résultats. L'avenir seul pourra dissiper bien des obscurités, car il est à prévoir que cet important monument sera encore, dans son ensemble et dans ses détails, l'objet de l'attention et de l'étude des érudits. » Ceux qui voudront s'en occuper après M. Diez trouveront toutefois peu de chose à recueillir ; et ils ne pourront glaner çà et là quelques épis qu'en suivant de près les pas du maître.

G. P.

---

35. — **Le Roman de Flamenca**, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un glossaire, par Paul Meyer. Paris, A. Franck, 1865 ; xlv-427 pages in-8°. Prix, 12 fr.

Nous devons nous borner, quant à cet ouvrage, à une simple annonce bibliographique. Nous dirons donc que le *Roman de Flamenca* est l'un des poëmes les plus spirituels du moyen âge ; et probablement celui de tous qui fournit le plus de renseignements sur la vie élégante qu'on menait dans les cours seigneuriales à la fin du xiie siècle. Ce sont des scènes de *high life*. L'unique manuscrit de cet ouvrage est malheureusement incomplet, mais les quelques feuillets qui en ont été enlevés ne paraissent pas nuire essentiellement à l'intérêt du récit. Des extraits de *Flamenca* avaient été publiés par Raynouard dans le tome XIII des *Notices et extraits des manuscrits*, puis dans le premier volume du *Lexique roman*. M. Paul Meyer a pour la première fois publié le manuscrit en entier, joignant à son édition une traduction qui abrége le texte en quelques endroits, et des notes nombreuses qui sont partagées en deux séries : les unes, les notes critiques, celles qui se rapportent à la constitution du texte, suivent immédiatement le poëme ; les autres, destinées à expliquer, à éclairer par divers rapprochements les nombreux passages de *Flamenca* qui intéressent l'histoire littéraire ou l'histoire des mœurs, sont placées au bas des pages de la traduction. Le glossaire

qui termine le volume est en quelque sorte un supplément au *Lexique roman* puisqu'il contient presque uniquement les mots qui manquent à Raynouard (ceux-ci marqués par un astérisque), ou qui n'y sont pas suffisamment expliqués. Dans l'introduction, l'éditeur s'est efforcé d'assigner à *Flamenca* sa date (la première moitié du XIIIe siècle) et sa place dans la littérature provençale. Il croit reconnaître, dans cet ouvrage, l'influence marquée de la poésie française. Enfin, il a étudié de près la langue du poëme et le dialecte du manuscrit, et consacré quelques pages à l'appréciation des travaux sur *Flamenca* qui ont précédé le sien.

Δ

---

36. — **Il libro de' sette savj di Roma**, testo del buon secolo della lingua. Pisa, Nistri 1864, in-8°, LXIV-12, p.— *La traduzione de' sette savj nelle novelline magiare* di E. TEZA, Bologna, 1865, in-12, 36 p.(les deux publications ont été réunies en un seul volume).— *Intorno al libro dei sette savj di Roma*. Osservazioni di Dom. COMPARETTI. Pisa, 1865, in-8°, 37 p. (Paris, librairie A. Franck.)

Les publications que nous annonçons font partie de la très-remarquable *Collezione di antiche scritture italiane inedite o rare*, que dirige avec autant de zèle que d'intelligence M. d'Ancona, de Pise, dont le nom est bien connu de tous les amateurs de la littérature du moyen âge italien. Cette collection, qui promet d'être la digne rivale de celle de Bologne, a déjà donné, en moins de deux ans, quatre vieux textes d'un haut intérêt, et elle en promet de plus curieux encore. Nous ne reviendrons pas sur les trois premiers de ces documents : la *Rappresentazione di Santa Uliva* (1863); la *Storia di Ginevra degli Almieri di Agostino Velletti* (1863), et *Attila flagellum Dei* (1864), tous les trois publiés par M. d'Ancona lui-même et accompagnés d'excellentes notices critiques et historiques. Le petit poëme en *ottava rima* sur Attila surtout nous semble important, parce qu'il répand du jour sur une partie très-obscure de la tradition toscane et sert, pour ainsi dire, de commentaire à certains chapitres de Ric. Malaspini et de Jean Villani.

La dernière publication de M. d'Ancona commence par une introduction assez étendue et remplie de bonne et solide érudition sur l'histoire de la tradition des *Sept Sages*, dont la popularité au moyen âge rivalisait avec celles des cycles breton et carolingien. Tous ceux qui ont eu le bonheur de suivre, l'année dernière, le cours de M. Paulin Paris au Collége de France, sont au courant de cette question, et la province elle-même, grâce à la *Revue des cours littéraires* (n° 10, 5 février 1865), sait à quoi s'en tenir sur les contours les plus généraux de cette histoire. Les quelques pages de M. Comparetti, que nous annonçons en tête de cet article, complètent encore le travail de M. d'Ancona, en y comblant quelques lacunes et en redressant une erreur que l'éditeur partageait d'ailleurs avec M. Loiseleur, celle d'identifier l'*Historia septem sapientum* avec le *De rege vel septem sapientibus* de Jehan de Hauteselve, retrouvé par l'heureux M. Mussafia depuis la publication de M. d'Ancona. Il serait désirable que, dans une nouvelle édition, on fondit ces deux dissertations de M. d'Ancona et de M. Comparetti, en y joignant les comparaisons ingénieuses de M. Teza avec les contes anglais, alle-

mands et orientaux. Cela donnerait plus d'unité à ces études et épargnerait au lecteur la fatigue de les contrôler les unes par les autres.

La liste de la version italienne qui suit la préface est imprimée avec grand soin et fait beaucoup d'honneur aux presses de MM. Nistri de Pise. On avait déjà deux textes italiens de ce cycle : un du XVIe siècle, sous le titre de *I compassionevoli avvenimenti di Erasto;* le second, intitulé *Storia della crudel Matrigna,* du *Trecento* comme celui de M. d'Ancona, et publié successivement à Venise en 1832 par Della Lucia et à Bologne en 1862 par Romagnoli. La traduction publiée par M. d'Ancona est également du XIVe siècle et a pour original le *Roman des Sept Sages* publié par Le Roux de Lincy, il y a une trentaine d'années. — M. d'Ancona a joint à ce texte des notes qui contiennent l'histoire spéciale de chacun des quinze contes qui forment le livre du *Sette Savj,* et des indications bibliographiques précieuses sur les commentateurs allemands et français de ces contes.

M. Teza de Bologne, qui semble aussi versé dans les langues danubiennes que dans celles de l'Orient, a adressé à M. d'Ancona, sous forme de lettre, une traduction de la version magyare d'un des contes des Sept Sages, ainsi que le texte sanscrit (accompagné d'une traduction italienne) du célèbre conte du *Perroquet* qui est devenu dans la suite, et en passant en Perse, le cadre de récits dont le huitième, celui des *Sept Sages,* a formé à son tour le cadre des contes du moyen âge occidental dont nous parlons. Cette huitième nuit du *Perroquet* avait été déjà publiée en 1845 par M. Brockaus, mais à douze exemplaires seulement, et il faut savoir gré à M. Teza de l'avoir rendue accessible à un public plus étendu. La nouvelle du *Perroquet* que M. Teza tient de la bouche d'une dame toscane et qu'il a ajoutée à son petit travail en augmente encore le prix.

Me sera-t-il permis en terminant de rappeler aux collaborateurs de la collection de Pise les promesses qu'ils ont faites ? A M. Comparetti l'histoire des traditions virgiliennes, à M. Corducci, le savant éditeur de Cino da Pistoja, le recueil de *Canzoni a ballo e ballatelli* du XVe siècle ; à M. d'Ancona enfin le poëme de l'*Innamoramento di Milone e Berta* dont l'édition milanaise est à peu près introuvable en France ? Je n'ai pas besoin d'ajouter que les médiévistes lui seraient reconnaissants d'y joindre une de ces préfaces complètes et instructives comme il sait les écrire, sur les vicissitudes des traditions carolingiennes en Italie antérieurement au Pulci et au Bojardo. Grâce à M. Mussafia, de nouveaux documents éclaircissent aujourd'hui cette histoire, et déjà M. G. Paris en a tiré un excellent profit dans le chapitre de son *Histoire poétique de Charlemagne* relatif à la tradition italienne. Les deux seuls travaux que nous ayons sur cette question sont, l'un complétement dépourvu de critique (Panizzi, *Essay on the romantic narrative poetry of the Italians,* en tête de son édition de Bojardo, Londres 1830), l'autre incomplet et déjà vieilli, trop chargé d'ailleurs de généralités (Ruth, *Geschichte der italien. Poesie,* Leipzig 1847 ; II, 186 et suiv.) Le moment serait venu pour un critique compétent de faire une étude définitive sur cet intéressant sujet.

Karl Hillebrand.

37. — **Velazquez et ses œuvres**, par William STIRLING, traduit de l'anglais par G. BRUNET, avec des notes et un catalogue des tableaux de Velazquez, par W. BURGER. Paris, veuve J. Renouard, 1865. In-8°, 300 pages avec les tables et les appendices. — Prix, 5 fr.

Avant le travail de M. Stirling, Velazquez n'avait point obtenu les honneurs d'une biographie détaillée et personnelle. Les sources de son histoire se trouvent disséminées dans les historiens indigènes de l'art espagnol; nous citerons l'ouvrage de Pacheco, maître et beau-père du grand artiste, publié en 1649 et ne comprenant par conséquent que les premières années de la vie de son gendre; les biographies de Palomino, portant la date de 1724 et reproduites en 1800 par Cean Bermudez. Presque tous les critiques continentaux qui ont traité de l'art espagnol se sont contentés de puiser dans les écrits de ces vieux auteurs. Les biographies de Velazquez, publiées en France dans la *Vie des peintres* de M. Charles Blanc et dans les Musées d'Espagne de M. Viardot, suffisaient aux gens du monde et aux touristes, mais ne pouvaient donner une idée complète de l'œuvre du maître, des diverses circonstances de sa vie, du milieu où il travailla, de son influence sur son école et réciproquement.

Préparé par une longue étude des maîtres de la Péninsule, par de studieux voyages en Espagne et par un premier essai sur cette école, ses *Annales des artistes en Espagne*, M. Stirling s'est trouvé mieux que personne en mesure de raconter la vie, de juger l'œuvre de Velazquez. Il a rempli sa tâche avec une méthode, une précision et en même temps une largeur et une élévation qui font de son livre un véritable modèle pour ce genre de travaux. En dix chapitres est racontée la vie de l'artiste avec des détails sur tous les personnages ou les événements contemporains auxquels elle touche. L'ordre chronologique, le plus simple et le plus clair en pareille matière, pourrait causer une certaine monotonie, si l'auteur n'avait de temps en temps saisi l'occasion de le rompre par de courtes digressions sur les choses et les hommes qui ont eu une influence, de quelque nature qu'elle fût, sur l'esprit, la fortune et le génie de son héros. Ainsi il était nécessaire, pour bien comprendre le rôle du peintre, de connaître la situation de l'école espagnole lorsqu'il naquit, les maîtres dont il suivit les leçons, et la brutalité d'Herrera le vieux et le doux enseignement de Pacheco. Il serait étrange de voir Velazquez, dès son arrivée à la cour et fort jeune encore, y occuper un rang distingué, puis remplir successivement auprès de Philippe IV diverses fonctions éminentes, si l'on ne connaissait pas le caractère et les goûts de ce roi-artiste, qui ne put garder les provinces de ses ancêtres et sut former la plus riche galerie de l'Europe. Pour les tableaux qui ont une date certaine, M. Stirling les a décrits et jugés à leur place; quant à ceux qui furent peints à une époque indéterminée, ils ont été groupés à la suite de la biographie dans le neuvième chapitre, où l'auteur résume son jugement sur l'ensemble de la vie et de l'œuvre de l'artiste. Un dernier chapitre fournit quelques détails sur les sectateurs et imitateurs, peu nombreux d'ailleurs, de Velazquez, de même qu'un premier nous avait mis au courant des travaux de ses devanciers. Rien ne peut faire connaître Velazquez, comme homme et comme peintre, mieux que l'ouvrage de M. Stirling. Sans doute il y a encore dans cette biographie bien des parties obscures et qui seront,

il faut l'espérer, éclaircies un jour par les explorateurs des archives; ainsi les détails sur la femme et la famille de l'artiste sont fort incomplets. Du moins M. Stirling a connu et raconté tout ce qu'on sait jusqu'ici. Nous lui reprocherons seulement d'avoir trop légèrement passé sur les rapports de Velazquez avec les autres peintres espagnols de son temps. M. Stirling nous dit, il est vrai, qu'il fut toujours excellent camarade, plein de courtoisie et de bons procédés pour ses collègues, qu'il sut les faire profiter de sa faveur à la cour; après nous l'avoir fait aimer comme homme, il nous inspire une haute estime pour son caractère d'artiste; mais Velazquez eut avec certains peintres de son temps, avec Murillo entre autres, des relations sur lesquelles il eût été bon d'insister davantage.

M. G. Brunet, se donnant le modeste rôle de traducteur, acceptait tacitement l'obligation de nous offrir l'ouvrage anglais tel qu'il avait été écrit, sans y rien modifier. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter certains changements que le commentateur, M. W. Burger, relève impitoyablement dans ses notes. N'en signalons qu'un. Quel singulier sentiment de susceptibilité nationale a donc pu porter M. Brunet à traduire « The Watercarrier of Seville, *stolen* by King Joseph, in his *flight* from the palace of Madrid, and taken in his carriage, with a quantity of the Bourbon *plate* and *jewels* at the *rout* of Vittoria... » par « *le Porteur d'eau de Séville*, tableau que le roi Joseph *emporta* en 1813, en quittant Madrid, mais qui, avec les bagages de ce souverain renversé et avec beaucoup d'autres trésors ayant appartenu à la famille des Bourbons, tomba au pouvoir des Anglais après la *bataille* de Vittoria. » Et ce n'est pas le seul passage qui encoure ce reproche d'infidélité volontaire. M. G. Brunet aurait mieux fait d'imiter M. Alexandre, qui, rencontrant dans le quatrième volume de l'*Histoire romaine* de M. Mommsen une phrase aussi fausse qu'injurieuse pour les artistes français, nous la traduit tout au long dans le texte, mais se réserve de combattre énergiquement dans une note les sévérités injustes du critique allemand (p. 159 de la traduction française).

M. W. Burger a augmenté le volume de commentaires toujours très-judicieux, et qui, comme on l'a vu, viennent compléter le travail du traducteur sans toujours l'approuver. La partie originale que M. Burger a jointe à l'ouvrage de M. Stirling, le catalogue des tableaux de Velazquez, est une excellente innovation. Déjà l'auteur anglais avait fait le catalogue des estampes d'après Velazquez et des tableaux du maître appartenant à des collections anglaises. M. Burger a agrandi ce cadre trop étroit, et, tout incomplet que soit forcément ce travail, que nul d'ailleurs n'eût pu faire aussi bien, c'est un point de départ précieux. Nous approuvons moins les extraits des critiques français sur Velazquez; nous ne voyons pas l'opportunité de cette addition, et s'il s'agissait simplement de grossir le volume, il eût mieux valu traduire quelques pages des *Anecdotes of Painting in Spain* de Cumberland, ou les passages relatifs à Velazquez de *l'Arte de la pintura* de Pacheco, des *Vidas de los pintores y estatuarios eminentes españoles*, etc., par don Antonio Palomino Velasco, ou enfin du livre plus récent du dernier historien national des artistes espagnols, Cean Bermudez. De telles citations ne pouvaient manquer d'avoir pour nous le mérite d'une grande nouveauté, et partant d'un vif intérêt.

J. J. Guiffrey.

38.— Typographes et gens de lettres, par DÉCEMBRE-ALONNIER. Paris, Michel Lévy, 1864, gr. in-18, VIII-332 pages.

L'ouvrage dont nous nous occupons est une espèce de physiologie de l'imprimerie. Malheureusement, il y a trop peu de méthode pour qu'on puisse lui donner ce titre. L'auteur ou plutôt les auteurs (car il paraît que les deux noms associés ici sont ceux de deux ouvriers typographes connus déjà par d'autres travaux), nous promènent, au gré de leur fantaisie, à travers une foule de digressions, qui ne se rapportent pas toujours au sujet.

On peut dire cependant, d'une manière générale, que le livre se divise en deux parties. Dans la première, les auteurs décrivent certains ateliers typographiques, et en dépeignent le personnel : compositeurs, imprimeurs, correcteurs, protes, etc. Ils citent à ce sujet quelques anecdotes relatives à des gens de lettres en rapport avec ce personnel, mais elles sont rares et peu intéressantes. Ce qu'ils disent du correcteur est peut-être ce qu'il y a de plus curieux dans le livre. Quant à l'imprimeur proprement dit, c'est-à-dire à l'ouvrier pressier, il tend, disent-ils, à disparaître, par suite de l'emploi de plus en plus général des machines.

Nous doutons que le livre de MM. Décembre et Alonnier ait une deuxième édition. Il est trop peu précis pour intéresser les typographes, et trop technique pour attacher les gens étrangers à la typographie.

Il y a d'ailleurs, dans l'ensemble de la rédaction, un air prétentieux qui jure avec un style par trop négligé. On trouve dans ce livre des phrases comme celle-ci : « Nous préférons *que* cette question pour nous reste sans réponse. » — « Nous cherchâmes à nous placer de façon à ne pas être en vue, *chose assez ennuyeuse* dans une société où tout le monde se connaît. » Ailleurs, voulant sans doute donner un exemple à l'appui de leur assertion, ils disent que dans certaines imprimeries on considère le correcteur comme une *superflétation*.

Nos auteurs paraissent fort peu satisfaits de l'imprimerie contemporaine ; malheureusement, leur goût pour les anciens typographes semble un peu superficiel. « Où sont, disent-ils, les belles éditions des Elzévir, des Alde-Manuce, des Robert Estienne, des Chrestien? » On se demandera sans doute quel est cet illustre typographe appelé *Chrestien*.

Le livre de MM. Décembre et Alonnier nous avait fait espérer quelques détails sur les gens de lettres ; mais ils ne nous parlent guère que de Balzac et de Paul Lacroix, encore ce qu'ils en disent est-il plein d'erreurs. Ainsi on lit, p. 97, que Paul Lacroix a remplacé Charles Nodier à la Bibliothèque de l'Arsenal, ce qui n'est pas ; et, p. 147, qu'il a écrit l'*Histoire de la vie privée des Français*, ce qui est encore moins exact.

Les seuls gens de lettres dont nos auteurs se soient un peu occupés sont ceux à qui nous devons le *Pied qui r'mue* et autres poésies *ejusdem farinæ*, dont ils estiment fort les œuvres ordurières ou idiotes. « Nous posons en principe, disent-ils doctoralement, que la somme de popularité qu'a obtenue telle ou telle chanson de Béranger ou de Désaugiers est de beaucoup inférieure au succès obtenu par

telle ou telle autre chanson dont l'auteur a passé inaperçu, il est vrai, mais dont les vers se sont répétés du nord au midi, de l'orient à l'occident. »

On ne s'attendait guère à voir prôner en ces termes de pareils poëtes : « O vous ! qui avez la plus grande et la plus lourde part de l'immense labeur poétique, qui êtes écrasés sous le dédain et l'indifférence, nous voulons ici même vous élever un piédestal et vous faire connaître à ce public qui vous a regardés toujours d'un œil insouciant. De Courcelles, Vacherot, Victor Gaucher, Baumaster, Pecquet, et vous modeste phalange des poëtes de la rue, sortez de l'oubli ! » Suit une analyse des œuvres de ces prétendus poëtes populaires, dans laquelle on n'arrive point à citer un seul vers qui ait l'apparence du sentiment poétique. Et c'est là pourtant la seule partie qui soit neuve dans l'œuvre de MM. Décembre-Alonnier.

Aug. Bernard.

VARIÉTÉS

LES NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES DES GRANDS JOURNAUX

On lit dans la *Patrie* du 3 janvier cet article emprunté à la *Presse :*

« Des fouilles poussées avec une grande activité à Nadir-Sarape, près de Tripoli de Syrie, par MM. Farwooth et Pizzicani, viennent de faire découvrir quelques objets qui intéressent ceux qui s'occupent d'antiquités bibliques. On cherchait des curiosités grecques ou romaines, et on a trouvé des curiosités juives. Sur un terrain en contre-bas de vastes jardins et qui paraissait avoir été habité autrefois, on a mis à découvert une maison hébraïque telle qu'il en devait exister un ou deux siècles avant Jésus-Christ. Quelques salles sont dans un état parfait de conservation, avec tous leurs ustensiles qui, pour la plupart, rappellent ceux qu'on a trouvés en Égypte. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont des livres qui indiquent que la maison a appartenu à un lettré. Parmi ces livres, il y a ceux de Moïse et les psaumes de David, et, découverte tout à fait importante, un recueil de poésies hébraïques inconnu des plus habiles et des plus savants hébraïsants. Tous ces ouvrages ont été envoyés à la société asiatique de Londres. »

Quelle joie pour les sociétés bibliques ! Des livres de Moïse remontant à un ou deux siècles avant Jésus-Christ, et un recueil de poésies hébraïques tout aussi ancien et parfaitement inédit ! Le rédacteur de la nouvelle oublie de nous dire si les livres ainsi retrouvés sous terre, en contre-bas de vastes jardins, étaient aussi bien conservés que ceux que M. Simonidès a vendus, il y a une douzaine d'années, au gouvernement prussien, qui lui ont valu quelques malheurs judiciaires et qui n'en ont pas moins trouvé dernièrement un éditeur en Angleterre, pour la plus grande gloire des études orientales.

La *Patrie* du 25 janvier, craignant sans doute que l'article ci-dessus ne fût pas suffisant, en donne une seconde édition à laquelle elle ajoute l'annonce d'une découverte magnifique faite à Pompeï. Il s'agirait de caricatures et d'inscriptions injurieuses *à l'adresse d'un dieu crucifié*. La nouvelle est peut-être puisée dans la brochure du père R. Garrucci, relative à une caricature du Christ, découverte

sur une muraille du Palatin, à Rome, édifice qui n'a pas été, comme Pompeï, enseveli en l'an 79. Depuis une année, les journaux sont remplis du récit de découvertes fantastiques faites à Pompeï; on parle de meubles d'or enrichis de pierreries, d'ivoires magnifiques, de la dépouille d'un temple de Junon. Tout cela est absolument controuvé, nous écrit un antiquaire de Naples. Ces trésors sortent de l'imagination d'un aubergiste qui s'efforce d'attirer les étrangers, que la peur des brigands éloigne un peu trop longtemps au gré de ses désirs.

Ω

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ackermann, der chemische. Naturkundliches Zeitblatt f. deutsche Landwirthe, v. A. Stöckhardt. 12. Jahrg. 1866. Leipzig (G. Wigand). 5 fr. 35 c.

Baldamus, Ed., die literarischen Erscheinungen der letzten 15 Jahre 1850 bis Juli 1865 auf dem Gebiete der Bau-, Maschinen- u. Eisenbahnkunde. Alphabetisch u. systematisch geordnet. 2. Aufl. Prag 1865 (Satow). 2 fr. 75 c.

Bar, L. v., das Beweisurtheil d. germanischen Processes. Ein Beitrag zur Geschichte u. Kritik d. deutschen Processes u. d. deutschen Rechtes. Hannover (Hahn). 6 fr. 75 c.

Barach, C. S., Zur Geschichte d. Nominalismus vor Roscellin. Nach bisher unbenützten handschriftl. Quellen der Wiener kaiserl. Hofbibliothek. Wien (Braumüller). 1 fr.

Bericht, amtlicher, üb. die 1. Versammlung deutscher Meister u. Freunde der Erdkunde in Frankfurt a. M. im Heumonat 1865. Hrsg. v. dem geschäftsleit. Vorsitzenden derselben. Mit 1 Steindr.-Taf. 4 Frankfurt a. M. 1865. Leipzig (Brockhaus' Sort). 4 fr.

Bibliographie, ophthalmologische, vom J. 1864. Nach einzelnen Fächern zusammengestellt. Erlangen 1865 (Enke's Verl). 75 c.

Bouman, Commentarius perpetuus in Jacobi epistolam, post mortem auctoris editus. Utrecht 1865 (Kemink et Sohn). 6 fr.

Caspari, Grammatik der arabischen Sprache f. akademische Vorlesungen. Nebst einigen aus Handschriften entnomm. u. durch e. Glossar erläut. Lesestücken. 3. bericht. Aufl. 2 Abtheilgn. 8. Leipzig. (C. F. Schmidt.) 12 fr.

Centralblatt f. die medicinischen Wissenschaften. Unter Mitwirkg. v. Cohnheim, Hueter u. Kühne red. v. Hermann. 4. Jahrg. 1866. Lex.-8. Berlin (A. Hirschwald). 22 fr.

Codex diplomaticus Silesiae. Hrsg. vom Vereine f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens. 7. Bd. A. u. d. T.: Regesten zur schlesischen Geschichte Namens d. Vereins f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens hrsg. v. Grünhagen. 1. Abth. Bis zum J. 1200. 4. Breslau. (Max et Co). 2 fr. 75 c. (I—VII, 1.:) 78 fr. 75 c.

Considérations sur la nature, les conditions et les effets du principe constitutionnel. Quatre traités des MM. Held, Gneist, G. Waitz, G. Kosegarten, publiés par le Baron A. de Haxthausen. Trad. de l'allemand. Leipzig 1865 (Brockhaus). 8 fr.

Ettingshausen, Prof. Dr. Ritter v., die fossile Flora d. mährisch-schlesischen Dachschiefers. Mit 7 lith. Taf. (in Tondr. in gr. 4. u. qu. Fol.) u. 15 in den Text gedr. Zinkographien. [Abdr. aus d. Denkschriften d. k. Akad. d. Wiss.] 4. Wien 1865 (Gerold's Sohn). 8 fr.

Eudemi Rhodii peripatetici fragmenta quæ supersunt collegit L. Spengel. gr. 8. Berlin (Calvary et Co). 18 fr. 75 c.

Europa. Chronik der gebildeten Welt. Red. v. Steger. Jahrg. 1866. 4. Leipzig. (Keil). 8 fr.

Fasclius, Aug., der Attische Kalender, in

der Zeit v. Solon [584 v. Chr.] bis zur Einführung der christlichen Religion in Griechenland [312 nach Chr.] Ein Hülfsbuch f. Geschichtsforscher, Chronologen, Archäologen sc. zur richtige Bnerechng. der in den Schriften der Alten vorkomm. Attischen Zeitangaben. 2. Aufl. 8. Weimar (Woigt). 1 fr. 75 c.

Frind, P. A., die Kirchengeschichte Böhmens im Allgemeinen u. in ihrer besond. Beziehg. auf die jetzige Leitmeritzer Diöcese. Nach den zuverlässigsten, grossentheils handschriftl. Quellen bearb. 2. Bd. Die Zeit d. erbl. Königthums bis zum Tode Karl's I. [IV.] [Die goldene Zeit der Kirche Böhmens.] gr. 8. Prag (Tempsky). 10 fr. 85 c.

Gartenlaube, die. Illustrirtes Familienblatt. 14. Jahrg. 1866. 4. Leipzig (Keil). 2 fr.

Grimm, u. W. **Grimm**, deutsches wörterbuch. Fortgesetzt v. R. Hildebrand u. Dr. K. Weigand. 5. Bd. 3. Lfg. [Kein—Kind.] 4. Leipzig 1865 (Hirzel). 2 fr. 75 c. (I—IV, 1. V, 1—3.: 73 fr. 35 c.

Handwœrterbuch der Volkswirthschaftslehre. Unter Mitwirkg. v. namhaften deutschen Gelehrten u. Fachmännern bearb. v. Nentzsch. 13. u. 14. (Schluss-) Hft. Lex-8. Leipzig (E. Mayer). A 1 fr. 35 c. compl. 18 fr. 75 c.

Heffter, A. G., le droit international public de l'Europe. Traduit par J. Bergson. Nouvelle édit. revue et augmentée, après le décès du traducteur, par l'auteur. Berlin. (Schroeder's Verl). 13 fr. 35 c.

Journal, polytechnisches. Eine Zeitschrift zur Verbreitg. gemeinnütz. Kenntnisse im Gebiete der Naturwissenschaft, der Chemie, der Pharmacie, der Mechanik etc. Hrsg. v. E. M. Dingler. Jahrg. 1866. 24 Hfte. Mit ca. 30 Steintaf. gr. 8. Stuttgart (Gotta). 37 fr. 35 c.

Kotschy, Plantae Arabiae in ditionibus Hedschas, Asyr et El Arysch a medico germanico nomine ignoto, in El Arysch defuncto, a. 1836—1838 collectae, quas determinavit. [Additae sunt tabb. VII (lith.)] [Abdr. aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss.] Lex.-8. (15 S.) Wien 1865 (Gerold's Sohn). 2 fr. 75 c.

Lichnowsky, d., d. Fürstlichen Hochstiftes Olmütz Münzen u. Medaillen, nach der zu Kremsier befindl. Sammlg. verzeichnet u. beschrieben. gr. 8. Kremsier 1865 (Gusek). 6 fr.

Magazin, f. die Literatur d. Auslandes. Red.: J. Lehmann. 35. Jahrg. 1866. 52 Nrn. 4. Berlin (Dümmler's Verl.). 16 fr.

Matthai, F., die deuschen Ansiedelungen in Russland. Ihre Geschichte u. ihre volkswirthschaftl. Bedeutg. f. die Vergangenheit u. Zukunft. Studien üb. das russ. Kolonisationswesen u. üb. die Herbeiziehg fremder Kulturkräfte nach Russland. gr. 8. Leipzig (Fries). 10 fr.

Mitscherlich, E., üb. die vulkanischen Erscheinungen in der Eifel u. üb. die Metamorphie der Gesteine durch erhöhte Temperatur. Im Auftrage der k. Akad. d. Wiss. zu Berlin hrsg. v. J. Roth. [Aus d. Abhandlgn. d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin.] Mit 5 (chromolith). 4. Berlin 1865. (Dümmler's Verl). 14 fr.

Müller, Dr. Frdr., üb. den Ursprung der Schrift der malayschen Völker. [Mit 1 (lith.) Taf. (in qu. Fol.)] [Abdr. aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss.] 8. Wien 1865 (Gerold's Sohn). 1 fr.

Pindari carmina Olympia. Cum annotatione critica, interpretatione latina et commentario edidit. A. de Jongh. 8. Utrecht 1865 (Kemink et Sohn). 12 fr.

Pfeiffer, F., altdeutsches Uebungsbuch zum Gebrauch an Hochschulen. 8. Wien (Braumüller). 4 fr.

Roesler, E. Rob., die griechischen. u. türkischen Bestandtheile in Romänischen. [Aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. abgedr.] 8. Wien 1865 (Gerold's Sohn). 1 fr. 15 c.

Simplicii commentarius in IV libros Aristotelis de cœlo ex recensione S. Karstenii mandato regiæ academiæ disciplinarum nederlandice editus. 4. Utrecht 1865 (Kemink et Sohn). 26 fr.

Urkunden, hessische. Aus dem Grossherzogl. Hess. Haus. u. Staats-Archive zum Erstenmale hrsg. v. Lud. w. Baur. 4. Bd. [Die Urkenden von 1400—1500 enth.] 8. Darmstadt (Jonghaus). 12 fr. (1—IV.:) 62 fr. 75 c.

Vahlen, J., Beiträge zu Aristoteles Poetik. I. [Aus den Sitzungsber. 1865 d. k. Akad. d. Wiss. abgedr.] Lex.-8. Wien 1865 (Gerold's Sohn). 1 fr. 15 c.

Vierteljahrs-Schrift, deutsche. 29. Jahrg. 1866. 4 Hfte. 8. Stuttgart (Cotta.) à Hft. (3. rh.) 7 fr. 35 c.

Vincenzi, A., in S. Gregorii Nysseni et Origenis scripta et doctrinam nova recensio cum appendice de actis synodi V. œcumenicæ. 4 Partes. 8. Rom 1864-65 (Spithöver.) 27 fr.

Wochenschrift f. Astronomie, Meteorologie u. Geographie. Red. v. Prof. Dr. Heiss. Neue Folge. 9. Jahrg. 1866-8. Halle (Schmidt's Verl.) 12 fr.

Zeitschrift, für das Gymnasialwesen begründet im Auftrage d. Berlin. Gymnasiallehrer-Vereins. Hrsg. v. R. Jacobs u. P. Rühle. 20. Jahrg. 1866. 8. Berlin (Th. Enslin). 20 fr.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 7. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 17 Février — Prix : 15 fr. par an.

La Revue critique de ce jour publie un supplément de huit pages.

39. — **Essai de grammaire de la langue basque.** Amsterdam, librairie de C.-M. Van Gogh. 1865, in-8°, VIII-78 p. — (Paris, Franck). Prix, 7 fr. 50 c.

I

L'essai de grammaire dont nous allons rendre compte a pour but d'exposer, le plus simplement possible, le système entier de la langue basque, en corrigeant tout ce qu'il y avait d'obscur ou de défectueux dans les œuvres de Larramendi ou de Lardizabal. Malheureusement l'auteur, nous le craignons, a trop souvent pris pour guides les écrivains qu'il voulait corriger et paraît avoir un peu négligé l'étude des textes. De là, à côté de vues neuves et d'aperçus excellents, quelques erreurs dont nous allons dire un mot et qu'il sera d'ailleurs facile de faire disparaître dans une prochaine édition.

L'auteur fait du nominatif et de *l'actif* (c'est-à-dire du nominatif suivi d'un verbe actif) un seul cas. Ce sont cependant bien réellement deux cas différents, car ils n'ont ni une forme ni un sens identiques. Pour parler plus correctement, *l'actif* seul est un cas, puisque le nominatif jouant aussi le rôle d'accusatif consiste dans le radical dépourvu de toute flexion. Pourquoi d'ailleurs réduire le nombre des cas à trois ? est-ce que le médiatif qui consiste dans la finale *z* ou *ez* n'est pas aussi uni au radical que le génitif ou le datif ; et les particules qui entrent dans la formation de ces derniers n'ont-elles pas la même origine que les autres postpositions ? Nous ne parlons pas ici des désinences de l'élatif ou de l'approximatif, qui nous paraissent, elles aussi, faire partie de la déclinaison. En effet, elles varient suivant que le radical appartient au genre animé ou inanimé.

Il ne faut pas regarder *gizonarena* comme un génitif pluriel, c'est le génitif suivi de l'article ; c'est un dérivé qui signifie non *des hommes* mais *celui des hommes*.

La première forme du nominatif (lisez : du radical) s'emploie, dit notre auteur, lorsque le nom est sujet d'un verbe passif ou neutre. Ceci n'est pas complet. On met encore au radical le nom sujet du verbe *être*.

Pourquoi dire que *lure*, votre, *hire*, ton, sont des pronoms possessifs? S'ils le sont quant au sens, ils ne le sont nullement pour la forme. *Lure* et *hire* forment le génitif de *lu*, vous, et *hi* toi. Ce génitif est, il est vrai, irrégulier en ce qu'il supprime le *n* final. Mais nous savons bien qu'en basque la déclinaison pronominale diffère par quelques détails de celle des autres mots. Bien des langues disent *de vous* pour *votre*, *de moi* pour *mien*. Dira-t-on, cependant, qu'elles ont un pronom possessif?

Nous croyons qu'il eût été plus conforme au génie de la langue basque de reconnaitre trois sortes de désinences casuelles : 1° celles qui sont unies au radical d'une manière plus ou moins intime, soit qu'elles consistent en une simple consonne comme celle du médiatif, soit qu'elles intercalent quelque lettre euphonique ou qu'elles varient suivant que l'objet est au genre animé ou inanimé; 2° les flexions postpositives qui peuvent être comparées à la particule latine *cum* dans *vobiscum*; 3° les flexions composées, qui nous rappellent certaines désinences des idiomes finnois, et consistent dans la réunion de deux ou plusieurs finales des classes précédentes.

Passons maintenant à la conjugaison. Il eût été bon, et c'est ce que notre auteur n'a point fait, d'analyser la nature du verbe basque. Le verbe substantif, par exemple, ne semble point primitif dans cette langue [1], et *niz*, je suis, n'est peut-être bien que le médiatif régulier de *ni*, je ou moi. *Da* (il est) a très-probablement été emprunté aux idiomes celtiques. Quant au verbe avoir, par exemple *dot*, *det* (j'ai), il est sans doute formé de *da* (il est), du pronom *hau* (*illud*) et du *t* final, marquant le pronom de la première personne. Les deux verbes *être* et *avoir* sont d'ailleurs confondus dans une partie de leur conjugaison.

Enfin la forme guipuscoane *izango det*, je serai, rapportée par notre auteur, s'explique parfaitement, si l'on prend la peine de l'analyser. *Izango det* se rend littéralement par *futurum habeo* et plus exactement encore par *est hoc mihi pro τοῦ esse*, cela sera pour moi, je l'aurai.

Telles sont les principales remarques auxquelles nous a paru devoir donner lieu l'ouvrage dont nous rendons compte ici. Mais si l'auteur n'a pas complétement réussi dans son projet (irréalisable au fond) de simplifier la grammaire d'un idiome aussi régulier qu'il est riche et compliqué de formes, nous nous empressons de reconnaitre qu'il y a dans son livre d'excellentes remarques. Ses critiques à l'égard de Larramendi sont fondées, et décèlent un esprit habitué à traiter les questions de linguistique.

Dans le cours de nos études sur la langue basque, l'ouvrage en question ne sera pas certes celui que nous aurons consulté avec le moins de fruit.

H. DE CHARENCEY.

II

Nous avons quelques observations à ajouter à celles de notre collaborateur.

Et d'abord nous sommes entièrement d'accord avec lui pour l'appréciation générale du livre, qui nous semble l'un des meilleurs essais sur la langue

1 [Il ne l'est ni en basque ni dans aucune autre langue. — H. Z.]

basque publiés jusqu'à ce jour. L'auteur, pleinement maître de son sujet, présente, mieux que tous ses prédécesseurs le mécanisme de la flexion et de la construction de cette langue énigmatique. Mais nous lui faisons deux reproches, à notre sens également graves. Le premier concerne l'orthographe. On nous dit dans la préface que l'on a mieux aimé maintenir l'ancienne orthographe de Larramendi et d'autres, qui, quoique fautive, se rapproche plus de l'étymologie que celle qui est employée par quelques auteurs modernes. Cette assertion nous semble en partie inexacte; car, malgré notre bon vouloir, nous ne voyons pas que la leçon *dizquidac* soit plus conforme à l'étymologie que *dizkidak* (ou plutôt *dizkidac*). Puisque l'auteur n'a pas hésité à changer (et avec raison) l'orthographe du *g* et du *c*, il aurait pu, sans inconvénient, aller plus loin; il montre par son ouvrage qu'il a assez d'autorité et de compétence pour rétablir les saines lois de l'étymologie. Certes, il est difficile de saisir ces lois dans une langue qui pendant si longtemps a vécu, et par conséquent s'est modifiée sans cesse, sans être fixée par l'écriture; mais le problème n'est pas insoluble, si l'on s'appuie sur une bonne critique des textes.

Notre seconde remarque est relative à la méthode de la grammaire. Nous y trouvons le même défaut que nous aurons occasion de signaler encore souvent dans la plupart des grammaires de différentes langues qui se publient de nos jours (nous ne parlons pas des travaux faits en des temps où la science du langage n'existait pas). C'est que, au lieu de tirer de l'idiome même que l'on traite les lois de la grammaire, on prend pour modèle les grammaires des langues latine, française ou autres, qui n'ont pas le moindre rapport avec l'idiome qu'on étudie. Ainsi le chapitre sur la flexion du verbe aurait beaucoup gagné, si l'auteur n'avait pas toujours eu présente à l'esprit la conjugaison française. Nous serions heureux s'il voulait tenir compte de cette observation, quand il donnera la seconde partie de son ouvrage, qui devra contenir la syntaxe.

Enfin, une dernière remarque. Cet *essai* montre une fois de plus que pour bien comprendre le mécanisme d'une langue quelconque, il est essentiel d'avoir quelques notions de linguistique générale. La conjugaison du verbe basque avec suffixes, par exemple, devient beaucoup plus claire, quand on sait que le même mode de flexion existe dans les langues sémitiques. H. Z.

---

40. — **Histoire de la littérature grecque**, par Alphonse FEILLET. Paris, Hachette, 1865, in-12, VII-384 p. — Prix, 2 fr.

Ce petit volume, qui fait partie du *Panthéon littéraire des jeunes filles*, est un résumé de l'histoire de la littérature grecque jusqu'au IVe siècle de notre ère. Laissant de côté les aperçus trop généraux et les théories savantes, il donne sur chaque auteur des détails biographiques, des jugements et l'analyse des principaux ouvrages. Mais, tout en écartant ce qui pourrait paraître trop systématique, nous croyons qu'il n'était pas nécessaire de pousser la chose aussi loin que l'a fait M. F. Ainsi, il a distingué six époques, dont la cinquième comprend la *littérature alexandrine*, la sixième la *littérature gréco-romaine et chrétienne*, ce qui est indiqué par des titres. Nous aurions voulu trouver en tête de chaque

époque un titre analogue renfermant une indication historique. Deux dates entre parenthèses n'étaient pas non plus superflues. Ces indications, loin de charger la mémoire, viennent au contraire à son aide.

Nous ne nous attendions pas à trouver dans ce volume rien de nouveau pour la science. En général, M. F. est resté fidèle à la tradition. Sur un point cependant il nous a appris quelque chose : « Il est aujourd'hui admis que si les Pélasges ont eu un idiome à eux, leur langage grossier a pu, sans invraisemblance, être comparé à un idiome de l'Océanie. » Nous serions assez curieux de savoir sur quels documents on s'est fondé pour émettre cette hypothèse et surtout pour la donner comme un fait admis généralement.

En revanche, nous ne pouvons qu'applaudir à l'idée de M. Feillet de « chercher à éclairer les divers jugements sur les auteurs anciens, dont l'esprit est si différent du nôtre, par les principales imitations connues que ces ouvrages ont suscitées chez nous et par une autre traduction, plus libre encore, celle des chefs-d'œuvre de l'art qui s'en sont inspirés. » Il s'agissait surtout de rendre intéressant un livre dont la matière est quelque peu étrangère aux préoccupations habituelles des jeunes filles. Ce but est parfaitement atteint, et, malgré sa destination spéciale, nous sommes persuadés que cet ouvrage pourra instruire en France beaucoup de bacheliers, et même des professeurs.

ς. π.

---

41. — L. Muelleri **De re metrica poetarum latinorum**, præter Plautum et Terentium, libri septem. Accedunt eiusdem auctoris opuscula. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1861. 490 pages grand in-8°. — (Paris Franck).

M. Müller a vécu avec les poëtes latins, il les aime : de bonne heure il s'appliqua à les imiter; ensuite il étudia la facture de leurs vers, comme le botaniste étudie la structure des plantes, la loupe à la main. De là est né un livre où l'on trouve une foule d'observations qui ne sont pas seulement nouvelles pour un lecteur moderne, mais qui l'auraient été, si je ne m'abuse, pour Virgile et pour Ovide, habitués à suivre d'instinct beaucoup de règles dont ils ne se rendaient pas compte. Si, dans un ouvrage d'ailleurs très-complet, Plaute, Térence et les autres poëtes dramatiques de la période républicaine sont laissés de côté, c'est que l'auteur les a en médiocre estime et juge de leurs vers à peu près comme fit Horace. Ennius, en pliant la langue latine à l'hexamètre grec, fonda l'art de la versification à Rome, et M. Müller appelle poëtes dactyliques tous les poëtes qui procèdent d'Ennius, eussent-ils écrit en iambes, comme Sénèque, ou en d'autres mètres. Les progrès de cet art et l'histoire de la versification latine sont exposés dans le premier livre. La réforme, appliquée d'abord au vers héroïque et au distique élégiaque, s'étendit à un plus grand nombre de mètres, et tandis que les poëtes dramatiques renoncèrent de plus en plus à la polymétrie de Plaute, les poëtes savants de l'époque de Sylla, tels que Lævius et Varron de Réate, d'ailleurs très-fidèles à la tradition d'Ennius, portèrent la variété des mètres aussi loin qu'elle fut jamais portée à Rome. Mais tout ce luxe fut bientôt abandonné; seuls, les hendécasyllabes et les hipponactées de leurs successeurs plus élégants, Catulle et Calvus, restèrent les mètres favoris de la poésie légère.

Plus tard, Horace fut le dernier qui enrichit la poésie latine de nouvelles formes empruntées aux Grecs : les strophes binaires d'Archiloque et les strophes quaternaires d'Alcée. En même temps le drame perfectionna les iambes et les trochées, et, rompant avec la vieille facture italique, qui ne survécut que dans les farces et chez le fabuliste plébéien Phèdre, leur donna cette harmonie toute grecque dont Sénèque n'offrit pas le premier exemple. Cependant les grands vers dactyliques, l'hexamètre et le distique, restèrent toujours les mètres principaux, et c'est à les cultiver que les poëtes de Rome mirent leur plus grand soin et leur attention la plus délicate. Aussi ces vers arrivèrent-ils, grâce au talent de Virgile et d'Ovide, à un degré de perfection que les Grecs n'ont jamais surpassé, ni même atteint. Chez ces derniers, en effet, l'admiration légitime qui entourait les vieux poëmes homériques entrava les poëtes, et leur imposa en quelque sorte des licences consacrées par un si grand exemple. A Rome, Ennius n'eut pas la même autorité, et, quoi que pussent dire de cet *autre Homère* les critiques dont se moquait Horace, il vieillit et laissa ses successeurs libres de faire des vers autrement et mieux que lui. Virgile n'innova guère en fait de métrique, mais il employa avec un goût exquis les ressources que d'autres avaient trouvées avant lui. Ovide rejeta le premier les anciennes licences en fait de césures et d'élisions, et donna aux vers latins leur dernière perfection. M. Müller ne conteste pas à Virgile la prééminence comme poëte; mais pour l'art de faire de beaux vers, il met Ovide au-dessus de lui. Si le triomphe de l'art est de charmer l'oreille, je suis de l'avis de M. Müller; ceux qui font plus de cas de la musique expressive, image fidèle des sentiments, donneront, je crois, la palme à Virgile.

Quoi qu'il en soit, ces deux poëtes restèrent les modèles de tous ceux qui vinrent après eux : on voit les uns imiter la facture de Virgile; les autres, en plus grand nombre, celle d'Ovide. En général, à partir du siècle d'Auguste, l'imitation directe des poëtes grecs cesse : on ne s'avise plus de leur emprunter un mètre nouveau ou de leur dérober un secret de versification : les poëtes latins sont les seuls maîtres que l'on suit, les seuls exemples qu'on imite. De Tibère à Adrien, on le fait avec goût et sobriété et l'on se restreint aux mètres principaux et consacrés par l'usage. Depuis le siècle des Antonins, l'engouement pour les poëtes antérieurs à Auguste remet à la mode la polymétrie de Lævius. Florus et Annianus sous Adrien, Septimius Serenus dans la première moitié du IIIe siècle, ensuite Ausone, Prudence, Boëce et d'autres recherchent la variété des mètres sans les choisir, sans avoir le sentiment de l'accord entre la forme et le fond. L'histoire de Rome, sujet à l'ordre du jour, se met en vers très-courts. Il y a cependant une distinction à faire parmi les poëtes des derniers siècles de Rome. Les uns, qu'on peut appeler classiques, continuent à s'inspirer des meilleures traditions. Les autres tirent leur science de certains manuels, les mêmes qui sont venus jusqu'à nous et qui donnent des règles mal comprises, vraies à demi ou fausses, qui généralisent les exceptions et les érigent en lois. Ainsi Virgile avait écrit : *Terga fatigamus hasta*. Les faiseurs de manuels en tirèrent cette conséquence, que la lettre *h* peut faire position, et cette règle, qui est de toute fausseté, se trouve appliquée dans les poëtes peu instruits des derniers siècles. La

prononciation de l'*h* tendait alors à s'adoucir de plus en plus, et ne fut certainement pour rien dans cette erreur, qui provint, comme tant d'autres du même genre, d'une science incomplète. M. Müller appelle poëtes chrétiens ceux qui suivirent ces errements, à quelque confession qu'ils aient appartenu d'ailleurs.

Dans cette revue, notre auteur s'est arrêté avec une certaine complaisance sur les représentants de la polymétrie. Il a même réuni les fragments des principaux d'entre eux, de Lævius, p. 77 et suiv., de Septimius Serenus, p. 97 et suiv. Il est curieux, sans doute, de voir le même goût revenir à des époques diverses, l'une d'élaboration, l'autre de décadence. Nous nous permettons cependant de faire moins de cas que M. Müller même de celui de ces deux poëtes qui appartient à la première époque. Il nous est difficile de voir dans Lævius autre chose qu'un imitateur de ce que certains auteurs alexandrins avaient imaginé de plus puéril en fait de versification. Charisius (p. 288, Keil) cite deux vers de la première ode de son *Erotopægnion*; le premier vers est composé de dix ioniques majeurs, le second de neuf. Il les appelle *pterygia*, et M. Müller donne de ce terme une explication vague dont il ne paraît pas trop satisfait lui-même (p. 116). Je crois que Lævius fit des vers pour les yeux, comme Simmias de Rhodes. L'Anthologie palatine a conservé de ce dernier une pièce intitulée *les Ailes d'Amour* (αἱ πτέρυγες Ἔρωτος). On y voit d'abord un vers de six choriambes, puis un autre de cinq, et ainsi de suite jusqu'au monomètre. Après ces six vers de plus en plus courts, il y en a six autres de plus en plus longs, qui sont symétriquement opposés aux premiers, de manière à ce que le tout figure deux ailes. Je ne doute pas que les vers de Lævius n'aient été disposés de la même manière, et l'expression dont Charisius se sert pour désigner les plus longs, *summi pterygiorum*, vient à l'appui de ce que j'avance.

Après avoir ébauché l'histoire de la versification latine d'après M. Müller, nous nous bornerons à donner une table des matières traitées dans le reste de son ouvrage. Le IIe livre roule sur l'emploi des pieds divers dans les mètres qui en admettent de différentes espèces, comme l'hexamètre, où se mélangent les dactyles et les spondées. Le livre suivant est consacré à la césure. L'auteur y touche à la question de l'accent tonique et arrive à conclure, comme nous l'avons fait nous-même ailleurs, que cet accent n'était pour rien dans la facture des vers antiques. Est-ce à dire que les Romains ne marquaient pas l'accent tonique en récitant des vers? Mais ils auraient dénaturé leur langue, ils n'auraient plus parlé latin. M. Müller n'eût pas même dû admettre sous forme de doute (p. 207) la possibilité d'une prononciation si barbare, qui n'est nullement autorisée par ce que dit Quintilien (I, 5, 28) de la chute *pictæque volucres*, où l'allongement de la pénultième entraînait le changement de l'accent, d'après les lois de la prononciation latine. Dans le IVe livre, tout ce qui regarde la collision des voyelles, la diérèse, la synérèse, l'hiatus et l'élision, est étudié dans le plus grand détail. Le Ve livre a pour sujet le concours des consonnes, les questions de position, et aussi l'allongement accidentel de finales brèves, ainsi que l'abréviation de plus en plus générale de certaines finales longues. D'autres modifications de la quantité et les faits relatifs à la tmèse et à l'enclise sont exposés dans le VIe livre. Le VII

contient des observations sur les archaïsmes et les néologismes dans la formation des mots et dans la flexion des noms et des verbes. Enfin quatre dissertations détachées sur diverses questions de métrique forment l'appendice de cet ouvrage important, que nous recommandons à tous les amateurs de poésie latine. Il est écrit dans un latin élégant, trop latin, puisqu'il brave quelquefois, sinon l'honnêteté, du moins la politesse que l'on doit à ceux mêmes dont on ne goûte pas les travaux. Quant au fond, ce livre est le fruit de recherches personnelles et renferme une foule de détails curieux et neufs, qui ne sont pas jetés pêle-mêle, mais qui sont tous rapportés à l'histoire de la langue et de la poésie latines.

Henri Weil.

---

42. — **Zur Geschichte der Athoskloester**, von Dr. Gass. Giessen, J. Ricker, 1865. in-4°, 63 pages. — (Paris, Franck).

Que l'on ne s'imagine pas trouver dans cette dissertation des renseignements sur ce qui nous intéresse le plus aujourd'hui, quand on prononce le nom du mont Athos, c'est-à-dire sur les bibliothèques des couvents. L'auteur consacre à peine quelques mots à ce sujet ; mais il nous donne, en revanche l'histoire assez détaillée de la fondation des couvents, de leur développement, de leurs richesses, le nombre des moines, etc., et principalement l'histoire très-claire et très-exacte du dogme propre à cette partie de l'Église d'Orient. Nous convenons que l'auteur aurait eu de la peine à trouver du nouveau dans cette matière, quand même il l'aurait cherché. Les voyageurs récents, qui ont eu la bonne fortune de visiter le mont Athos, ont-ils eu le bon esprit d'interroger les archives des couvents? Nous le saurons un jour.

H. Z.

---

43. — **Un miracle de Nostre-Dame**, d'un enfant qui fu donné au dyable quant il fu engendré, herausgegeben von Dr. Adelbert von Keller. Tübingen, Fues, 1865, in-4°, 58 p. (Programme de la Faculté de philosophie de l'Université de Tubingue). — (Paris Franck).

Les programmes publiés en Allemagne et dans les pays scandinaves, à des époques périodiques, par les universités et même par de simples gymnases, contiennent ordinairement des dissertations savantes, ou des textes inédits de peu d'étendue. On utilise ainsi d'une manière profitable à la science des fonds qui, en France, sont consacrés à des publications d'un caractère purement administratif. Autant que nous le pourrons, nous rendrons compte de ceux d'entre ces programmes qui présentent un intérêt général ou qui ont trait directement soit à notre histoire, soit à notre littérature. A cette dernière catégorie appartient le programme dont le titre est inscrit en tête de cet article. A la suite de la liste des docteurs reçus par l'université de Tubingue d'avril 1864 à mars 1865 on y trouve un court mystère, ou, plus proprement, un miracle par personnages dont le sujet est celui-ci : Deux époux ont imprudemment fait vœu de chasteté ; par la faute du mari, le vœu est rompu, et, dans son dépit, la femme voue au diable son fruit à venir. Satan ne manque pas de réclamer son droit ; néanmoins, la mère l'en priant, il consent à lui laisser son fils pendant sept ans, au bout desquels il lui accorde un nouveau répit de huit années. Cependant le jeune

homme, voyant le terme fatal approcher, se rend à Rome ; il pénètre jusqu'auprès du pape, non sans avoir laissé quelques florins aux mains des sergents qui gardent l'entrée. Le pape l'adresse à un saint ermite. C'est là que les diables viennent chercher leur proie. Alors se plaide un procès curieux : Dieu siégeant comme juge, la Vierge se constitue l'avocat du jeune homme contre les diables. Ceux-ci, comme bien l'on pense, perdent leur cause : sur les conclusions de la Vierge, Dieu déclare la donation de nul effet, attendu qu'elle a eu lieu sans l'assentiment du mari. Les diables, déboutés de leur demande, se retirent, usant de la tolérance qui laisse à tout condamné quelques instants pour maudire son juge :

Encor sommes-nous plus coquart
De nous en estre sur Dieu mis!
Il nous est toujours ennemis.
Pour sa mere n'en ose el faire ;
Si lui faisoit rien de contraire
Il seroit batuz au retour.

Cette légende offre, comme on voit, quelques rapports avec celle de *Robert le Diable*. Elle est d'ailleurs bien connue, et Gautier de Coincy l'a versifiée [1].

L'édition présentement publiée par M. Ad. von Keller contient : 1° le texte du miracle, imprimé d'après une copie de M. Michelant, et tiré d'un recueil bien connu que l'on conserve à la Bibliothèque impériale sous les nos 819 et 820 du fonds français [2] ; 2° deux pages de notes bibliographiques et de remarques sur le texte. Plusieurs de ces notes sont signées du nom de M. Holland, l'auteur de divers travaux sur la littérature du moyen âge, et notamment sur Chrestien de Troyes. Le texte aurait gagné à être collationné sur le manuscrit. Deux vers ont été passés : l'un après la ligne 31 de la p. 6; l'autre p. 28 après la ligne 27. Je les rétablis ici d'après le manuscrit :

1. Ne m'en faites ja mate chiere.
2. Qui pecheours à Dieu racorde.

P. 6, l. 24, il faut *proumis* et non *prommis*. — P. 7, l. 3 : *S'il lui plaist cest veu bien tenons*; il faut *tenrons*. — Même page, l. 18 : *Qui lui ont voué chaasté*; le manuscrit a *chasté*; il vaut mieux, pour rétablir la mesure, restituer *chas[te]té*, qui se trouve p. 10, l. 29. — Même page, l. 35 : *Et si auray ma voulenté;* la note sur ce vers dit que la leçon du manuscrit est *amay;* mais point du tout, il y a sûre-

1. Édition de l'abbé Poquet, col. 443. — Il y a sur le même sujet un poëme en bas-allemand, dont G. W. Dasent a cité quelques vers dans l'introduction à son *Theophilus* (London, 1845), p. XXII-XXIII.

2. Ces deux volumes contiennent quarante miracles dramatisés qui offrent tous la même facture, et, partant, semblent accuser un même auteur. La seule différence quant à la forme est que dans trente-neuf d'entre eux les discours de chaque interlocuteur sont terminés par un petit vers de quatre syllabes, tandis que dans un seul, le premier de la collection, celui dont il est rendu compte ici, tous les vers sont de même longueur. On trouvera quelques-unes de ces pièces dans le *Théâtre français au moyen âge*, et une autre à l'appendice du *Barlaam et Josaphat* de Gui de Cambrai (Stuttgart, 1864). Ajoutons que la table complète en a été donnée avec de nombreuses indications bibliographiques dans le *Dictionnaire des Mystères* qui fait partie de la *Collection Migne*, à l'article *Miracles de Notre-Dame*.

ment *auray*. C'est par une erreur semblable qu'on lit p. 27, v. 9 : *Non amay je*, ce qui n'a pas de sens à cet endroit, tandis que le manuscrit porte *auray*. — P. 9, l. 19 : *Dame, sui je à lui acquittée* ; comme c'est un homme qui parle, et comme la rime correspondante est *venez*, il faut *acquittez* ; et telle est aussi la leçon du manuscrit. — M. Holland propose à tort *tout ce* au lieu de *tout sec* dans le second de ces vers :

Prenez chascun un grant florin
De moy tout sec à celle fin... (P. 32.)

argent sec veut dire argent comptant (voir le dict. de l'Académie au mot *sec*.) — Dans ce vers :

Ainsi l'ay en Dieu en convent (p. 6, v. 30),

qui est conforme au manuscrit, je crois qu'on peut corriger à coup sûr : *à Dieu*.

Nous devons savoir gré à M. Ad. von Keller de son intéressante publication, mais nous souhaitons bien vivement qu'on nous donne une édition complète de ces quarante miracles, dont les uns sont encore inédits et les autres dispersés en des recueils qu'il est difficile de réunir. P. M.

---

44. — **Deutsche Classiker des Mittelalters**. Mit Wort und Sacherklærungen. Herausgegeben von Franz Pfeiffer. Tomes I et II. Leipzig, 1864-65, Brockhaus, in-8°. — 4 francs le volume. (Paris, Franck.)

Le public éclairé a depuis longtemps, en Allemagne, manifesté son désir de connaître les productions les plus remarquables de l'ancienne littérature nationale ; on a cherché à le satisfaire par de nombreuses traductions, mais toutes les traductions sont condamnées à n'offrir, au lieu d'originaux pleins de vie, que des copies plus ou moins pâles. Et pourtant il n'est pas possible à tous ceux qu'attire la poésie allemande du moyen âge de se donner, par une préparation scientifique, l'intelligence de ses monuments ; la langue que parlaient les ancêtres de la génération actuelle lui est devenue étrangère ; elle a besoin d'être apprise comme toute autre. Mais ne pourrait-on pas faciliter et répandre hors du cercle restreint des érudits la connaissance de cette langue, rendre les compositions originales où elle est employée accessibles à un plus grand public ? Tel est le but que se proposent les *Classiques allemands du moyen âge*. Aussi sont-ce des éditions précédées d'introductions qui font connaître la vie et comprendre l'œuvre et la valeur du poëte, accompagnées de remarques explicatives, qui éclaircissent soit la langue, soit les faits dont il est question. Mais malgré leur forme populaire, ces éditions ne renoncent pas à avoir une valeur scientifique : le texte des poëmes doit reposer sur un travail critique personnel à l'éditeur, et représenter fidèlement le dernier état de la science, bien qu'on écarte l'appareil érudit et les discussions de critique. Ainsi comprises, des éditions *populaires* ne sont pas chose facile à faire ; mais le nom du promoteur de l'entreprise nous garantit que toutes les conditions posées seront remplies. C'est M. Pfeiffer, professeur à l'université de Vienne, qui dirige la collection et qui a lui-même publié le premier volume, contenant les *Poésies de Walther de la Vogelweide* (fin du XIIe

et commencement du XIIIe siècle), le plus grand des minnesingers. Dans l'*Introduction*, l'éditeur esquisse, autant que le permettent nos renseignements trop pauvres, la vie du poëte, qu'il fait naitre en Tyrol, s'appuyant sur des documents authentiques; puis vient une dissertation sur la prononciation et la versification du moyen-haut-allemand, qui dispensera les éditeurs des volumes suivants d'entrer dans les mêmes détails. Les poésies sont divisées en *Chansons* et *Dits* (*Sprüche*) ; chaque pièce est précédée d'une petite introduction, qui en explique le sujet et ce qu'on sait des circonstances de sa composition; elle est accompagnée de notes qui permettent à tout lecteur attentif de se rendre compte des moindres particularités. Malgré les éditions critiques de Walther de la Vogelweide qu'ont données Lachmann et après lui Wackernagel et Rieger, le texte a été établi avec un soin tout particulier, et amélioré en plus d'un lieu. L'éditeur a l'intention de rendre compte, dans un travail spécial, des changements qu'il a faits; nous regardons l'accomplissement de cette promesse non-seulement comme une chose souhaitable, mais comme un devoir vis-à-vis des savants. En attendant, voici quelques observations que nous offrons à M. Pfeiffer, heureux de contribuer en quelque chose à son beau travail. III, 26, M. Pf. écrit *ez si deich's niene mac*; les mss. ne donnent que *daz ich es niene mac*; je regarde l'addition de l'éditeur comme inutile ; traduisez : « Il faut qu'elle (la séparation, *das meiden*) s'accomplisse de telle façon, que je n'y puisse rien, » c'est-à-dire, *je ne me séparerai de toi que si je ne puis absolument faire autrement* ; — X, 2, *ir blicke rüerent mich alhie*, « ses regards me pénètrent ici »; Pf. veut remplacer l'insignifiant *alhie* par quelque chose comme *vil tiefe*, « très-profondément»; je crois qu'*alhie* est bon; il faut y joindre le commentaire d'un geste : le poëte prononce ces mots en montrant son cœur; — XV, 13, les mss. donnent *gebieten swaz er wil*; le vers est trop court d'un pied : Lachmann supplée *êre* devant *wil* et Pf. *gerne*; je lirais *gebieten allez swaz er wil*; *alle* se trouve plus haut au vers 2, où il forme un pléonasme, et a pu être transporté d'un vers dans l'autre; le même cas se présente ailleurs, LXXXIII, 8 et 12; — XXXII, 4, les variantes des mss. renvoient à l'instrumental du pronom : les uns ont *durch waz*, les autres *wie*, il devait y avoir originairement *von wiu*:—XXXV, 27, la leçon des manuscrits a été abandonnée sans raison, cf. XXXV, 19.— Je pourrais ajouter plus d'une observation sur des détails du texte ou des remarques, si je ne craignais de dépasser l'espace dont je dispose et de fatiguer les lecteurs. L'accueil qui a été fait à cette édition de Walther peut s'apprécier par ce fait, que dans l'espace d'un an un tirage de deux mille exemplaires a été épuisé, et qu'un second est nécessaire. C'est là un succès sans exemple pour des éditions d'anciens poëtes allemands, et peut-être encouragera-t-il les Français à tenter pour leurs poëtes du moyen âge une entreprise analogue à celle de M. Pfeiffer.

Je puis être plus bref pour le second volume, que j'ai publié moi-même, et qui contient *Kudrun*, ce beau poëme qu'on peut considérer comme étant aux *Nibelungen* ce que l'Odyssée est à l'Iliade. L'arrangement est à peu près le même ; chaque *Aventure* est précédée d'un court sommaire; en tête du livre est placée une *Introduction* historique et littéraire, à la fin de laquelle sont exposées les lois

de la versification épique, en tant qu'elle se distingue de la versification lyrique. J'ai rassemblé les résultats de mes recherches et de mon travail critique dans quatre articles de la *Germania* de Pfeiffer, qui ont été réunis en volume (*Études historiques et critiques sur Kudrun*). On trouvera là toutes celles de mes leçons qui diffèrent des mss. et du texte admis jusqu'à présent; et on verra ainsi ce que j'ai pu faire pour la restitution d'un texte qui, comme on sait, nous est parvenu en très-mauvais état.

KARL BARTSCH.

---

45. — **Vie de Jacques, comte de Vintimille**, conseiller au parlement de Bourgogne, littérateur et savant du XVIe siècle, d'après des documents inédits, par Ludovic de VAUZELLES, conseiller à la Cour impériale d'Orléans. Orléans, Herluison, 1865. In-8°, 106 pages.

Jacques de Vintimille était tout enfant quand son père fut tué en 1522 à ce siége de Rhodes qui a immortalisé le nom de Villiers de l'Isle-Adam. Il fut recueilli par l'ami le plus cher de son père ; George de Vauzelles, ancêtre de l'auteur de cette biographie, fut élevé en France avec le plus grand soin, et joua, au XVIe siècle, un rôle aussi honorable que brillant comme magistrat, comme jurisconsulte et comme écrivain. M. Ludovic de Vauzelles a rassemblé sur lui les renseignements trop peu nombreux que lui ont fournis ses recherches, et dont les plus précieux sont contenus dans les ouvrages manuscrits ou imprimés de Vintimille lui-même. Ces ouvrages se composent de traductions de la *Cyropédie*, de l'histoire d'Hérodien et d'un discours de Lysias, écrites dans un style élégant et simple à la fois qui rappelle celui d'Amyot; d'une édition des textes du droit romain qui a fait époque (*editio vintimilliana*) ; et de quelques poésies latines : *De bello Rhodio libri tres*, ouvrage de la première jeunesse de l'auteur, manuscrit à la Bibliothèque impériale ; un poëme sur la bataille de Lépante (Dijon, 1572); un poëme intéressant, plein de détails historiques, le *Carmen saturnalitium* adressé par Vintimille à son ami Maclou Popon, publié à Lyon en 1564 avec une traduction en vers français par Trédéhan; et un livre consacré à la mémoire de ce même Popon (*Macluti Pomponii monumentum*. Paris, 1580). Enfin, un manuscrit de la Bibliothèque impériale renferme un *Discours des hommes illustres de la race des comtes de Vintimille, Paléologues et Lascaris* (la mère de l'auteur était une Lascaris-Paléologue), dans lequel M. de Vauzelles a puisé plus d'une indication.

Cette brochure, écrite avec sobriété, offre de l'intérêt. L'auteur compte prendre Vintimille pour sujet d'un « autre travail, mais tout d'imagination, d'une fiction ». Les vers latins cités en assez grand nombre sont imprimés avec négligence (entre autres fautes d'impression, relevons, p. 48, v. 3, *magé principûs* pour *mage principibus*). Ne faut-il pas lire p. 44, *studio ipsa merebar* au lieu de *studia ipsa merebant*, et p. 94, v. 6, *hora* au lieu de *aura?*

G. P.

---

46. — **Journal historique de Denis Généroux**, notaire à Parthenay (1566-1576), publié pour la première fois et annoté par Bélisaire LEDAIN. Niort, Clouzot, 1865. In-8°, 147 pages.

Le Journal de Denis Généroux vient s'ajouter à plusieurs autres du même

genre qu'a fournis le Poitou au XVIe siècle, entre autres à celui de Guillaume et Michel Le Riche (1534-1586); il nous apporte aussi de précieux renseignements sur l'histoire de cette province, qui fut le centre et comme l'arène des guerres de religion. Le Journal de Généroux, dans la simplicité et la sécheresse de sa rédaction, nous offre un tableau fidèle de cette triste époque; la guerre civile s'y peint avec toutes ses horreurs, tous ses crimes, toutes ses désastreuses conséquences. L'auteur, notaire de son état, était un homme considéré par ses concitoyens, qui l'envoyèrent, en 1574, auprès d'Henri III solliciter pour eux une faveur qu'il obtint, l'exemption du logement des gens de guerre. Catholique zélé, il porta plusieurs fois les armes « pour le service de Dieu et du roi; » non-seulement il déteste cordialement les huguenots, il ne hait pas moins les politiques ou *publicains*, qui veulent concilier les catholiques avec les protestants « contre l'honneur de Dieu. » L'esprit de parti perce à chaque page de son journal, et les faits qu'il rapporte ne doivent pas être acceptés aveuglément; toutefois il est sincère et au fond honnête homme. Il approuve la Saint-Barthélemy, parce qu'il croit à un complot des huguenots, « qui estoient ligués avec ledit amiral et avoient conspiré au moyen de la susdite blessure du vendredy de tuer le roi, ses frères, sœur, princes, seigneurs et tous les catholiques de Paris. » Mais en parlant des soldats catholiques qui, à Parthenay, à cette époque, pillèrent et tuèrent quelques huguenots, il dit « qu'ils eussent faict du mal davantage, » si on ne les en eût empêchés, et il est des amis et commensaux de ceux qui, à Poitiers, lors du massacre, sauvent des réformés (p. 95). Généroux est un de ces caractères entiers que développent les époques de révolution et qui sont nécessaires dans ces temps, où les notaires sont obligés de guerroyer et de s'exposer, comme lui, à recevoir des « *pistollades*. »

Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt de son journal pour l'histoire du Poitou et spécialement de Parthenay; M. Ledain, qui a écrit une *Histoire de Parthenay*, était mieux préparé que personne à relever et à éclaircir ce qu'il apporte de nouveau. Il l'a fait dans des notes nombreuses et en général intéressantes. — Mais pour tout ce qui sort de l'histoire locale, l'éditeur est resté au-dessous de sa tâche, et a trop souvent laissé sans commentaires des passages qui en auraient demandé, surtout ceux où défilent des listes de noms propres qui devraient tous avoir une petite notice. — Signalons un renseignement intéressant qu'on n'irait peut-être pas chercher dans ce journal. Généroux était amateur de représentations dramatiques, et en rapporte quatre qui eurent lieu dans le court intervalle de repos dont jouit la France entre la paix de Saint-Germain et la Saint-Barthélemy. Le 10 juin 1571, « je fis jouer, nous dit-il, au carrefour de la Croix du Marchioux de Parthenay, la tragédie ou histoire d'Abel tué par Caïn son frère. Pierre Panthou jouoit *Adam*, Claude Moyet *Ève*...., messire Nicolas du Gué *Dieu*; Jacques Barenger, clergeon, *Miséricorde*, et un barbier angevin *Justice*. » Est-ce la *tragédie morale d'Abel tué par Caïn son frère*, composée par Thomas Le Coq, prieur de la Sainte-Trinité, à Falaise? Cette pièce ne fut imprimée qu'en 1580, mais elle pouvait être connue auparavant. — Le 5 août 1571 et le lendemain furent représentés au Moustier-Neuf, à Poitiers, « les jeux entrepris par mons. Bonerin, curé

dudit Moustier-Neuf, des abus, vices, simonies et hérésies entrés et introduits en l'Église catholique, qui enfin ont esté l'occasion de la ruine, perte, démolition, désolation et bruslement d'icelle, et de la mort des pasteurs; et sur la fin la réédification de ladite église, où j'estois présent. » C'était là une pièce hardie que ce curé faisait jouer, sans doute dans son église même; il est à regretter qu'elle ne nous soit pas parvenue. — Le 1er juin 1572, « je fis jouer à la Croix du Marchioux la tragédie de Médée, chose fort magnifique tant pour estre bien jouée que pour les feux artificiels et autres singularités. » Il s'agit évidemment de la *Médée* de Jean de la Péruse, qui était Poitevin ou Angoumoisin, et dont la pièce fut imprimée à Poitiers en 1553 : la tragédie imitée de l'antique chasse le vieux mystère religieux même des représentations populaires; les anges e démons font place au « coheur, » comme dit Généroux. Il ajoute : « La farce fut composée par Me France de Vignault, sr de Magot, de trois femmes qui trompent leurs maris ivres, l'un desquels je jouois. » Nous voyons ici l'usage ancien de faire suivre la tragédie par une farce, ordinairement à moitié improvisée ou composée par quelqu'un des acteurs. — Les 27, 28 et 29 juillet 1572, « fut jouée au Moustier-Neuf, à Poitiers, l'histoire de Job en magnifiques habits et théâtres, toutefois mal représentée, combien qu'elle fust composée en un fort beau style par M. Tiraqueau le jeune et de Sainte-Marthe. J'y estois. » Je n'ai pas retrouvé trace de cette pièce.

M. Ledain a suivi pour son édition le plus étrange système, ou plutôt il n'en a suivi aucun. Il a en général modernisé l'orthographe de Généroux sans en prévenir le lecteur, et d'ailleurs avec une telle inconséquence qu'on ne peut voir un chaos plus complet. On lit, et souvent dans la même page, quelquefois dans la même ligne, *château* et *chasteau*, *étais* et *estois*, *hostel* et *hôtel*, *sceust* et *sût*, etc. Les vingt dernières pages environ, et on ne sait pourquoi, sont à peu près affranchies de cette incroyable bigarrure. Il est impossible de deviner quelle idée a pu guider l'éditeur; il est clair qu'il devait se borner à reproduire fidèlement son manuscrit; mais s'il voulait changer l'orthographe, il fallait la changer partout. — P. 14, l'auteur n'a pu lire un mot dont il rend ainsi l'abréviation : mcec; il faut certainement lire mres (maistres); — p. 89, dans le passage cité sur la farce, *juris*, l. *ieres*; même faute p. 131 ; — p. 102, *remeut*, l. *revient*; — p. 105, *descoupterie*, l. *d'escoupeterie*. — Il y a, p. 22, note 1, une jolie définition de la cornemuse : « Espèce de hautbois alors en usage, » dit M. Bélisaire Ledain.

Malgré ces fautes, l'éditeur du *Journal de Denis Généroux* a fait une publication très-intéressante, et il a bien rempli certaines parties de sa tâche. Nous aurions voulu insister plus longuement sur ce livre curieux; il nous suffit de l'avoir signalé; nos lecteurs savent que rien ne vaut, pour connaître une époque, les documents de ce genre, où elle se montre dans toute sa naïveté et sa réalité, dépouillée du clinquant officiel et des ornements de parade. G. P.

47. — **Notice sur le beffroi communal de Beaune**, par Charles AUBERTIN, conservateur du musée de cette ville, secrétaire de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement. — (Publication de la Société d'histoire et d'archéologie.) — Beaune, Batault-Morot, 1865; in-8°, 20 pages.

Les voyageurs intelligents qui s'arrêtent à Beaune ne manquent pas d'aller visiter la place Monge, et, s'ils ont quelque goût pour les monuments anciens, ils remarquent, à une vingtaine de pas derrière la statue du grand géomètre, une tour carrée de 41 mètres de hauteur, dont la face orientale présente le cadran d'une belle horloge : c'est le beffroi communal, édifice d'ailleurs fort simple, qui existait déjà en 1395 et qui fut restauré en 1753. Il en est naturellement parlé dans les histoires de Beaune par Pasumot et par M. Rossignol, directeur du musée de Saint-Germain; et Joseph Bard en a fait le sujet d'une monographie archéologique. Mais ces écrivains ne connaissaient pas tous les documents relatifs à la tour si chère aux Beaunois. M. Aubertin, qui a eu l'avantage de venir après le classement des archives municipales fait par M. J. Garnier, a pu compléter par de nombreux extraits de pièces inédites le travail de ses devanciers, et il nous a donné une savante histoire de la tour et de l'horloge qui y fut placée en 1402, maintes fois réparée et remplacée en 1861.

A la vérité, ce n'est là qu'une question de clocher; mais c'est par ces monographies si pleines de détails qu'on éclaire la vie intime des provinces, et par suite l'histoire de France. M. Aubertin est l'un des travailleurs infatigables qui réunissent en silence des matériaux pour ce grand édifice national : il publie depuis plusieurs années l'histoire des rues de Beaune, il a étudié sur les lieux diverses opérations militaires des conquérants de la Gaule, et s'il n'est pas le fondateur du musée de Beaune, il a eu le mérite de le diriger, de le classer et de l'augmenter dans des circonstances difficiles. Sa dernière publication fait honneur à son savoir, ainsi qu'au discernement de la Société qui l'a prise sous son patronage. Souhaitons que cette dernière donne plus souvent signe de vie ; il y a beaucoup à faire dans la circonscription qu'elle s'est tracée : indiquer la position des tertres, des sépultures, des voies et des substructions romaines; décrire les fouilles qu'on y fait, les objets qu'on y trouve; étudier les monuments remarquables, les églises, les tombes; relever les inscriptions; tracer le tableau de ce qui reste çà et là des coutumes populaires ; recueillir les contes, les traditions, les chansons, la grammaire et le vocabulaire des divers patois; publier successivement les pièces manuscrites qui intéressent l'histoire, la géographie, les mœurs, la langue, etc. Cette tâche est vaste, mais nous savons que la Société renferme dans son sein des hommes capables d'entreprendre ce travail et de le mener à bonne fin.

E. BEAUVOIS.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

FAURE, Histoire de saint Louis (Hachette). — F. LENORMANT, Études paléographiques sur le pehlewi (Impr. imp.) — GOUET, Histoire de France, t. I-III (Pagnerre). — R. CORTAMBERT, Les illustres voyageuses (Maillet). — BUJEAUD, Chants populaires de l'Ouest (Niort, Clouzot). — LEGOÜEZ, Traduction de Thucydide, t. I (Hachette).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agar, the adventures of a serf's wife among the mines of Siberia in-8. Londres, (Newby). 13 fr. 15 c.

Agassiz (L). the structure of animal life in-8. Londres (Low). 13 fr. 15 c.

Annalen der Chemie. u. Pharmacie. Hrgs. v. Wöhler, J. Liebig u. H. Kopp. Jarhg. 1866 12 Hfte. Leipzig (C. F. Winter). 28 fr.

Anzeiger, neuer, f. Bibliographie u. Bibliothekwissenschaft. Hrsg. v. Petzholdt. Jahrg. 1866. 12 Hfte. Dresden (Schönfeld). 10 fr. 75 c.
— Kirchlicher, f. die Pfarrgemeinde Oldenburg (Schulze.) 2 fr. 75 c.

Arnold, on the law of marine insurance 3d edit. by D. Maclachlan. 2 vol. in-8 (Stevens). 65 fr. 65 c.

Bailey (S.), on the received text of Shakspeare's dramatic writings and its improvement vol. II in-8. Londres (Longmans). 15 fr.

Berry (Miss). Extracts of her journals and correspondence from 1783 to 1852 edit. by lady F. Lewis 2d édit. 3 vol. in-8. Londres (Longmans). 52 fr. 50 c.

Bertrandy. — Cesari Torneo, épisode de l'histoire du Quercy, au xiv° siècle; in-12, Cahors (impr. Laytou). 3 fr.

Borrett (G. T.) Our West : a series of letters from Canada and the united states in-8. Londres (Groombridge) 7 fr. 50 c.

Bouhier. Souvenirs de Jean Bouhier, président au parlement de Dijon, extraits d'un manuscrit autographe inédit et contenant des détails curieux sur divers personnages des xvii° et xviii° siècles. In-18. Paris (tous les libr. bibliophiles). 2 fr.

Brooke (C.) Ten years in Sarawak with introduction by H. H. the Rajah sir J. Brooke, 2 vol. in-8. Londres (Tinsley). 31 fr. 25 c.

Broom (H.) constitutional law. viewed in relation to common law and exemplified by Cases. In-8. Londres (Maxwell) 40 f. 75

Burke (B.) a genealogical and heraldic dictionary of the peerage and baronetage of the british empire. 28th edit. in-8, Londres, (Harrison). 47 fr. 50 c.

Campardon (E.) Le Tribunal révolutionnaire de Paris. Ouvrage composé d'après les documents originaux conservés aux Archives de l'empire; suivi de la liste complète des personnes qui ont comparu devant le tribunal, et enrichi d'une gravure et de fac-simile; 2 vol in-8. Paris, (libr. Plon). 16 fr.

Crépet (E.) Le Trésor épistolaire de la France, choix des lettres les plus remarquables au point de vue littéraire, 2° série. Du xviii° siècle jusqu'à nos jours. In-18. Paris, (libr. L. Hachette et C°). 3 fr. 50 c.

Cussans (J. E.) the grammar of heraldry cont. a descript. of all the principal charges used in armoury the signification of heraldic termes and the rules to be observed in blazoning and marshalling, together with the armorial bearings of all the landed gentry in england prior to the 16th Cent. 12°. Londres (Longmans). 5 fr. 65 c.

Delgove (E.) Histoire de la ville de Doullens; in-4. Paris, (libr. Dumoulin.). 15 fr.

Dod's. Peerage, baronetage and knightage of Great Britain and Ireland for 1866, including all the titled classes 12° Londres, (Whittaker). 13 fr. 15 c.

Doolittle (J.) Social life of the Chinese with some account of the religious, gouvernemental, educational and busniess customs and opinions with special but not exclusive reference to Fuh-Chou. 2 vol. in-8. Londres (Low). 30 fr.

Duncan (P. M.) and Millard (W.) A manual for the classification training and education of the feeble-minded, imbecile and idiotic, in-8. Londres, (Longmans.) 6 fr. 25 c.

Eudemi Rhodii peripatetici fragmenta quæ supersunt coll. L. Spengel, in-8. Londres (Williams et Norgate). 17 f. 50 c.

Finn. Home in the holy land a tale illustrating customs and incidents in modern Jerusalem, in-8, Londres, (Nisbeth). 7 fr. 50 c.

Fisquet (H). La France pontificale (Gallia Christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en dix-sept provinces ecclésiastiques.

Métropole de Rouen. Evreux, in-8° (libr. Repos). 8 fr.

Fock (H. C. A. L.), Anatomie canonique, ou le Canon de Polyclète retrouvé, in-fol. cart., orné de 2 belles grav. représentant l'Apollon du Belvédère et la Vénus de Milo, plus 13 lithographies. Paris (Ve Renouard). 45 fr.

Gilbart (J. W.) The history and principles of banking, the laws of the currency, in-8. Londres (Bell and D.). 17 fr. 50 c.

Homer. Odyssey, edit. with marginal references, various readings, notes and appendices by H. Hayman. vol. 1, books 1 to 6, in-8. Londres, (Nutt). 17 fr. 50 c.

Lettres inédites de Dianne de Poytiers, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale et des collections particulières, avec une introduction et des notes, par G. Guiffrey. 1 vol. in-8°, orné de gravures, portraits et facsimile (lib. Ve J. Renouard). 25 fr.

Macgregor (J.). A thousand miles in the Rob Roy canoe on rivers and lakes of Europe in-12, Londres (Low). 6 fr. 50 c.

Marryat (J.). Histoire des poteries, faïences et porcelaines. Ouvrage trad. de l'anglais sur la 2e édit., et accompagné de notes et additions; par MM. le comte d'Armaillé et Salvetat, avec une préface de M. Riocreux, 2 vol. in-8° (libr. Ve J. Renouard). 20 fr.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine, 2e série. VIIe vol, —In-8. Nancy (imp. Lepage). 3 fr.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 2e série. T. 10. — In-8. Paris, (libr. Dumoulin.) 12 fr.

Meunier (V.). Science et Démocratie; 2e série. In-18 jésus (libr. Germer-Baillière). 3 fr. 50 c.

Naila, Willib.. der Votal-Akzent, e. bisher unformulirtes Gesez der Sprachen, insbesond, der deutschen Sprache. gr. 8 (48 S.) München, J. U. Finsterlin. 1 fr. 10

Nolle, Dr. Frdr., der Mensch, seine Abstammung u. Gesittung im Lichte der Darwin'schen Lehre v. der Art-Enstehung u. auf. Grundlage der neuern geologischen Entdeckungen dargestellt. Mit 36 eingedr. Holzchn 4. u. 5. (Schluss.) Hft. 8. Frankfurt a. M. (Hermann's Buchht.). 1 fr. 35 c.

Platonis Euthymedus et Laches. Praefixa est epistola ad senat. Lugd. Batav. auct. R. C. Badham, in-8°. Londres (Williams et N.). 5 fr. »

Putnam, Rebellion record. a diary of americam events, with documents, vol. I a VII avec cartes et plans. Londres, in-8. 183 fr. 75

Rechtsquellen v. Basel Stadt u. Land. 2 Thl. gr. 8 (780 S.) Basel 1865, Bahnmaier. 24 fr. (cplt. 56 f.)

Rennie. Bhotan and the story of the Dooar war including sketches of a three months' residence in the Himalayas and narrative of a visit to Bhotan in May 1865, in-8°. Londres (Murray). 15 fr. »

Seitz (Eug.), Handbuch der gesammtem Augenheilkunde od. vollstand. Abhandlg. der Augenkrankheiten u, ihrer medecin. u. operativen Behandlg. f. Aerzte u. Studirende. Fortgesetzt v. Dr. Wilh. Zehender. 2. gænzlich neu gestaltete Aufl. zu der deutschen Bearbeitg. d. gleichnamigen Werkes v. Desmarres. Mit in den Text gedr. Holzschn. 3. Lfg. Lex.-8 S. 485-755 m. 5 Chromolith.) Erlangen 1865. (Enke's Verl.) 7 fr. (I à III 18 fr.)

Spach. — Les Minnesinger. Conrad de Wurzbourg (1250-1289); in-8, 38 p. Colmar (imp. Decker.)
Extrait de la Revue d'Alsace.

Theil. — Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie anciennes, pour servir à l'intelligence des auteurs grecs et latins en usage dans les établissements d'instruction, accompagné de près de 1,000 grav., d'après l'antique. Traduit, en grande partie, de l'anglais, du docteur Smith. In-18 jésus à 2 col. Paris (libr., Firmin Didot). 10 fr. »

Tichner Curtis (G.), a history of the origin, formation and adoption of the constition, of the united states with notices of its principal framers. Londres, 2 volumes

Urbanski, Prof. Dr. Adalb., Theorie d. Potenzials u. dessen Anwendung auf Electricitat. 2. Ausg. der ub. hohere Physik, 1. Abth. Lex.-8 (143 S.) Berlin, 1864 (Friedlander et Sohn.) 4 fr.

Voigtel, Traugott Ghelf., Stammtafeln zur Geschichte der europaeischen Staaten. Neu hrsg. v. Privatdoc. Ludw. Adf. Cohn. 2. Hft. qu. Fol. (76 S.) Braunschweig 1865. (Schwetschke et Sohn.) 5 fr. 35 (I. II. 10 fr. 15

Weisbach, (J.), der Ingenieur, Sammiung v. Tafeln, Formeln u. Regeln der Arithmetik. der theoret, u. prakt. Geometrie sowie der Mechanik u. d. Ingenieurwesens. für prakt. Geometer, Mechaniker, Architecten u. Mit 491 in den Text gedr. Holzschnit. 4 verb. Aufl. 8 (863 S.) Braun-Schweig (Vieweg et Sohn.) 8 fr. 60

Wedgwood (H.). On the origin of language in-12. Londres (Trubner). 4 fr. 35 c.

Wunderbar, R. J., biblisch-talmudische Medicin. Staatsarzneikunde, gerichtl Medicin u. medicin. Polizei der alten Israeliten. (Sep.-Ausg.) Nach den Quellen in gedrængter Kürze bearb. gr. 8. (178 S.) Riga 1865. (Leipzig. Leiner). 4 fr.

Imprimerie L. TOINON et Cie, à Saint-Germain.

SUPPLÉMENT AU N° 7 (20 Février 1866)

DE LA

REVUE CRITIQUE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nous publions ci-dessous une *Réponse* de M. W. Froehner à notre article 22 (n° 4), et les *Observations* de M. de la Berge sur cette réponse. Nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots de ce qui nous concerne dans l'article de M. Froehner.

La circulaire qui a décidé un grand nombre de savants français et étrangers à promettre leur collaboration à la *Revue critique* contenait entre autres les deux phrases suivantes : « Le premier point, celui auquel nous tenons le plus, c'est l'abstention complète de toute personnalité : le livre seul est l'objet de la critique; l'auteur pour elle n'existe pas...... Nous désirons que les articles soient toujours faits par des hommes spéciaux; eux seuls connaissent le fort et le faible de chaque ouvrage, et savent se passer des amplifications que suggère une connaissance imparfaite du sujet. » — S'il fallait en croire M. Froehner, nous aurions manqué à ces deux promesses, et nous mériterions ainsi les plus graves reproches de nos collaborateurs et de nos abonnés. Heureusement il n'est pas besoin de répondre à des allégations qui se détruisent d'elles-mêmes. Il est complétement superflu de faire remarquer à nos lecteurs que les personnalités découvertes dans l'article de M. de la Berge par M. Froehner n'existent que dans la réponse de ce dernier, et que, même après cette provocation, notre collaborateur s'est abstenu de le suivre dans une voie où la *Revue* est décidée à n'entrer jamais. — Les lecteurs jugeront également si M. Froehner nous accuse avec raison de n'avoir pas confié à un homme *spécial* le soin de rendre compte de son livre. Sans vouloir entrer dans le fond du débat, nous croyons pouvoir dire que M. de la Berge, tant par son compte-rendu que par la réplique qu'on va lire, a mis la direction de la *Revue* à couvert d'un semblable reproche. *Note de la Rédaction.*)

RÉPONSE

A UNE CRITIQUE DE M. DE LA BERGE

Dans son numéro du 27 janvier, la *Revue critique* publie, à l'occasion de mon livre sur la colonne Trajane, un article que j'aurais laissé sans réponse, si les questions de science ne m'avaient paru s'y confondre avec des questions personnelles. En effet, l'auteur de cette critique, peu scrupuleux dans le choix de ses moyens d'attaque, n'a pas craint de produire une suite de fausses imputations, de preuves illusoires, d'assertions hypothétiques qui, pour un lecteur de bonne foi, prennent une apparence assez concluante. Comme le programme de la nouvelle revue annonce qu'elle ne donnera que des articles émanant de savants spéciaux et parfaitement préparés au sujet qu'ils traitent, je me propose d'examiner dans quelle mesure le signataire de l'article, M. de la Berge, répond à ces promesses.

En recherchant les différents corps d'armée que Trajan pouvait conduire en

Dacie, je dis, p. 12 de ma description : « L'empereur n'avait que huit légions à sa » disposition immédiate, *et plusieurs d'entre elles n'auraient pu fournir de forts » détachements sans dégarnir des provinces exposées aux invasions barbares.* » Il est donc entendu que Trajan n'a pas retiré toutes ses troupes ; aussi n'ai-je essayé que « l'énumération des forces militaires chargées de défendre la frontière du » Danube. » M. de la Berge, pour me combattre plus à son aise, trouve « peu » vraisemblable que Trajan *ait dégarni* le fleuve tant de fois traversé *par les » barbares, et exposé les provinces frontières à une invasion.* » N'est-ce pas me faire dire le contraire de ce que j'ai avancé ?

Après ces prémisses, le critique discute le choix des légions. « Pour la » 14me *gemina*, dit-il, il n'y a aucun monument à citer en faveur de l'opinion de M. Froehner. » Or, quelle est mon opinion ? Dans mon livre, le nom de cette légion est imprimé en minuscules, et, p. 12, je préviens expressément que les minuscules indiquent *l'absence des monuments épigraphiques*. Si cela s'appelle rendre loyalement compte d'une publication, je ne sais plus quelle langue nous parlons.

Les légionnaires de la colonne Trajane portent quatorze espèces différentes d'emblèmes de bouclier. L'interprète des bas-reliefs devait donc supposer qu'autant de légions et de détachements avaient pris part aux guerres daces. M. de la Berge en juge autrement ; pour lui, la colonne n'a pas d'autorité ; il s'attache de préférence aux textes que j'ai réunis dans mon appendice, et là il faut voir comment il m'apprend à les expliquer. Ces inscriptions sont pour la plupart gravées sur les pierres sépulcrales des militaires décorés après la campagne ; mais les grades parcourus par les officiers sont si nombreux qu'on ne devine pas facilement en quelle qualité ils ont reçu la décoration. Mon adversaire a son système tout fait : pour lui, c'est toujours la qualité voisine de celle que j'ai cru devoir accepter. D'ordinaire il choisit le rang que précède la mention honorifique ; mais lorsque c'est moi qui l'ai choisi avant lui (comme nos 15 et 22), il donne la préférence au grade subséquent. Nous arrivons ainsi à n'avoir presque plus de soldats ; la légion Vme Macédonique qui stationnait sur la frontière dace, qui la première recevait le choc des invasions, qui avait combattu les barbares sous Vespasien et Domitien et qui, après la conquête, resta probablement en garnison dans la nouvelle province, serait, d'après ce calcul, demeurée inactive en Mœsie, point de départ de l'armée ! Quelques lignes plus loin on affirme catégoriquement : « la légion XIIme *fulminata*, ne quitta jamais l'Orient ! » Si on avait lu ma page 14, on aurait remarqué que cette opinion généralement admise ne m'était pas inconnue. En rapprochant mes observations d'un passage célèbre de Cassius Dion ; j'ai proposé une nouvelle hypothèse à laquelle je ne pouvais prêter qu'une valeur conditionnelle. Si M. de la Berge trouve que mes hypothèses ne sont pas bonnes, j'ai bien le droit de trouver que les siennes sont mauvaises.

Quelle confiance, en vérité, peut nous inspirer un critique qui prétend, contre mon assertion formelle, que « c'est *après et non pendant* la 2me guerre qu'Hadrien » fut gouverneur de la Pannonie inférieure ? » Une inscription d'Athènes (mon no 2) atteste en toutes lettres qu'Hadrien, préteur de la Pannonie inférieure, était

en même temps (*eodem tempore*) lieutenant dans la guerre dace! Quelle autorité doit-on accorder à un écrivain qui nous apprend que la légion IIme *adjutrix* (il la confond avec la légion IIme *augusta*) venait d'*Angleterre* (!), où elle n'a jamais mis les pieds? ou qui s'imagine que les Parthes avaient les jambes nues, tandis que Plutarque (*Lucullé*, 28), auquel il me renvoie, se borne à dire que la cuirasse parthe ne protégeait pas les jambes des cavaliers? Il faut être bien inexpérimenté en fait d'archéologie pour ne pas connaître le costume traditionnel des Parthes, tant de fois représenté sur les médailles et par la statuaire ancienne.

Je poursuis, et si je deviens un peu long, c'est que M. de la Berge m'y contraint par l'abondance de ses observations. Déjà le premier reproche qu'il m'adresse repose sur une erreur. Il se figure que ce n'est pas sous Vespasien, mais sous Néron, que cent mille barbares furent amenés en deçà du Danube. L'invasion sarmate eut incontestablement lieu sous Vespasien, ainsi que l'indique Flavius Josèphe (VII, 4, 3); le critique m'accuse à ce sujet de n'avoir pas compris l'inscription que j'ai citée (Orelli, 750), mais c'est lui au contraire qui ne l'a pas lue jusqu'à la fin, car Vespasien y déclare en propres termes que le propréteur chargé de l'expatriation avait mérité le triomphe *sous son règne*. Enfin, quand M. de la Berge soutient que MM. *Henzen* et *Urlichs* ont, l'un *démontré*, l'autre *prouvé* ce qu'il leur fait dire, il est dans une erreur profonde. Ces savants, pour lesquels j'ai la plus grande considération, sont trop scrupuleux pour élever leurs conjectures au rang de faits historiques. M. Urlichs (36, 102) dit à plusieurs reprises « il *paraît que*, » et M. Henzen, s'exprimant avec non moins de circonspection, n'a nullement pu détruire les témoignages formels des quatre auteurs anciens qui contredisent sa supposition. Quant à une preuve décisive, j'affirme qu'il n'y en a pas.

Les questions chronologiques sont tout aussi faiblement traitées par M. de la Berge. La colonne distingue dans la première guerre *trois* campagnes consécutives. S'armant d'une conjecture de Borghesi, le critique n'admet que deux campagnes. Il me semble que l'autorité positive de la colonne doit l'emporter sur les hypothèses les plus ingénieuses. Pouvait-on raisonnablement me demander d'expliquer ces bas-reliefs d'après des théories qui, une fois admises, auraient démenti l'infaillibilité du monument? Un critique sincère n'aurait pas dû cacher à ses lecteurs que les faits sur lesquels il s'appuie sont de simples conjectures : la science est un domaine à part, où les surprises ne sont pas de longue durée et où la vérité seule prend racine.

J'arrive à l'accusation la plus grave que la *Revue* dirige contre moi. J'ai dit dans ma lettre à M. le surintendant des Beaux-Arts, que le commentaire d'Alphonse Chacon ne méritait plus d'être consulté; quant au travail de Fabretti, je m'en étais réservé l'étude jusqu'à l'achèvement du mien, d'abord parce qu'il est impossible de comprendre le *syntagma* sans connaître à fond les bas-reliefs, et ensuite parce que l'antiquaire qui veut être original doit faire table rase de tout travail antérieur sur le même sujet. Cet aveu, d'une franchise peu commune, est suivi d'un autre, car j'ajoute, p. XI : « J'ai éprouvé à la fois comme une satisfac-
» tion et un regret, de me trouver d'accord avec Fabretti sur bien des points

» essentiels. » *Bien des points essentiels* était une concession de ma part, car je n'en connais que deux, et d'une importance secondaire ; mais M. de la Berge me paraît attacher une valeur médiocre à la parole d'un honnête homme, car voici le compte qu'il tient de ma déclaration : « Nous avons été frappé du *grand* » *nombre* de vues communes à Chacon et à M. Froehner, et là où celui-ci s'écarte » de son devancier, il est *presque toujours* d'accord avec Fabretti. D'ailleurs le » savant espagnol avait *divisé son explication* en 320 articles (319 pour être » exact), et M. Froehner n'en a que 124, *ce qui diminuait pour lui les chances* » *d'erreur* dans une proportion très-favorable. » Il faut croire que M. de la Berge n'a lu ni Chacon ni Fabretti, autrement il se serait gardé de produire des assertions aussi inqualifiables. Chaque mot de cette critique, j'ai regret de le dire, est contraire à la vérité. J'ai été le premier à diviser les scènes de la colonne Trajane, et si je n'ai marqué que 124 sujets, c'est qu'il n'y en a pas davantage. Tout le monde sait que Chacon s'est borné à numéroter les détails : armes, habits, ustensiles, ornements, la plus petite chose y porte son chiffre à part ; si M. de la Berge veut se donner la peine de numéroter de cette façon tous les détails et tous les personnages que j'ai expliqués dans mon livre, il est sûr d'avance de monter au quadruple du chiffre atteint par Chacon. Quant à une division des groupes, opération très-délicate, aucun de mes prédécesseurs n'a songé à l'entreprendre. Maintenant si, sur 124 tableaux, je suis, *de mon propre aveu*, tombé d'accord avec Fabretti pour l'explication de deux ou trois, je pense que la critique la plus ombrageuse ne saurait s'en formaliser. Il est évident qu'un désaccord complet n'était pas possible ; si je dis avec Chacon qu'un casque et une trompette sont un casque et une trompette, M. de la Berge trouvera en revanche dans mon livre une bonne centaine de révélations nouvelles que je ne dois à personne. Je m'étonne qu'après la lecture d'un ouvrage donnant de nombreuses preuves d'un jugement indépendant, le critique *spécial* m'accuse d'avoir eu recours aux autres pour trouver que la statue de la Victoire est une victoire. Autant valait dire que je ne sais ni lire ni écrire. D'après M. de la Berge, Fabretti et moi, nous aurions vu le commencement de la seconde campagne là où sont placés les trophées : pour ma part j'y ai vu le commencement de la quatrième, ce qui constitue une des particularités les plus importantes de mon livre.

Le croirait-on ? l'homme qui ne me pardonne pas une faute d'impression dans un travail de si longue haleine, ne peut pas écrire cinq pages sans commettre lui-même des erreurs. La rivière qu'il appelle *Syul* est très-certainement le Chyl. Le nom ancien de Belgrade serait, d'après lui, *Taurunum* ; mais ce mot désigne la ville de Semlin ; d'ailleurs ni l'une ni l'autre de ces villes ne sont situées sur la *Drave*, mais bien sur la Save, ce qui est différent. M. de la Berge me permettra donc de lui dire qu'il s'abuse beaucoup en espérant « qu'à une seconde édition je pourrai tirer quelque utilité de ses critiques. » Je crois avoir suffisamment prouvé ce qu'elles valent, et je déclare que je n'en tiendrai aucun compte.

Paris, 4 février 1866.

W. FROEHNER.

OBSERVATIONS

SUR LA RÉPONSE DE M. FROEHNER

Je ne m'attache, dans cette réponse, qu'aux points intéressants pour la science.

M. Froehner relève justement deux méprises dans mon article. Taurunum est aujourd'hui Semlin et non Belgrade, comme l'a prouvé d'Anville (mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tome XXVIII). Cette confusion n'était pas très-regrettable dans la question qui nous occupe, car la distance de Semlin à Belgrade n'est pas grande. J'ai écrit aussi, par inadvertance, la Drave au lieu de la Save.

J'ai dit que le fleuve Sargetia se nommait aujourd'hui Syul. J'ai pris cette identification dans Mannert (*Res Trajani ad Danubium gestæ*) et dans Francke (*Zur Geschichte Trajans*, p. 165), lequel dit : « après avoir perdu Sarmizegethusa, » Décébale se choisit une deuxième capitale, dans un pays montagneux, sur » les bords du fleuve Syul (Schyul), ancienne Sargetia, non loin du Volkan-» pass. Ce fleuve a deux sources, dont l'une s'appelle Maiar Syol, en hongrois » Syul....., dans la deuxième partie de son cours il prend le nom d'Olab Syul, » ou Syul Romunask, ou Syul de Valachie. » On sait combien sont nombreux dans ces pays les noms géographiques, à cause du grand nombre des langues qu'on y parle. J'aurais donc pu appeler aussi ce fleuve *Schyl* (nom qui se trouve dans quelques traités de géographie), ou *Chyl*, comme le demande M. Froehner, qui alors m'aurait dit : « La rivière qu'il appelle *Chyl* est certainement le *Syul*. »

Reprenons maintenant, par ordre, les réclamations de M. Froehner.

I. *Forces militaires de Trajan.* — Après avoir énuméré les douze légions dont j'ai discuté la participation aux guerres contre les Daces, M. Froehner (p. 14 de la description), ajoute : « Les prétoriens, avec les gardes du corps (*equites singu-* » *lares*), avaient pour chef le préfet *Claudius Livianus;* enfin, dans la troisième » année de la guerre, le prince africain Q. Lusius Quietus amena un corps de » cavalerie numide. On peut évaluer l'effectif de cette armée à environ 80,000 » hommes. Trajan n'était pas homme à s'aventurer au hasard dans un pays inconnu » sans songer à sa base d'opération, etc. » Pour tout le monde, cela veut dire que Trajan commandait à une armée de 80,000 h., chiffre qu'on ne peut obtenir qu'en ajoutant aux douze légions de 6,000 hommes chacune (soit 72,000 hommes), 8,000 auxiliaires (prétoriens, cavaliers numides, etc). Dès que M. Froehner admet, comme paraît le prouver sa réponse, que de ces légions la moitié au moins n'a pas pris part à la guerre, je ne sais plus comment il arrive au chiffre de 80,000 [1].

1. M. Froehner dit aussi : « Les grades parcourus par les officiers sont si nombreux qu'on » *ne devine pas facilement* en quelle qualité ils ont reçu la décoration. Mon adversaire a son » système tout fait; pour lui c'est toujours la qualité voisine de celle que j'ai cru devoir » accepter. » Ainsi, M. Froehner en est encore à *deviner*, tandis que, s'il savait ce qu'on a écrit relativement au *cursus honorum*, il saurait aussi choisir entre le grade qui précède la mention de la récompense et le grade qui suit, en se guidant d'après l'ordre général des grades dans l'inscription. Lorsque, entre ces *deux* grades, il a *mal deviné*, il est tout naturel que, pour corriger, j'aie dû forcément indiquer la « qualité voisine de celle qu'il avait cru *devoir* accepter. »

II. *Gouvernement de la Pannonie Inférieure, par Hadrien.* — « Quelle confiance, » en vérité, peut nous inspirer un critique qui prétend, *contre mon assertion formelle*, que c'est après, et non pendant la 2e guerre, qu'Hadrien fut gouverneur » de la Pannonie Inférieure. » Je ne me permettrais pas de contredire une *assertion formelle* de M. Froehner si mon audace n'était justifiée par l'inscription même qu'il invoque, et qui est ainsi conçue :

P . AELIO . P . F . SERG . HADRIANO
COS. VIIVIRO. EPVLONVM. SODALI. AVGVSTALI. LEG. PRO. PR. IMP. NERVAE. TRAIAN CAESARIS. AVG. GERMANICI. DACICI. PANNONIAE. INFERIORIS. PRAETORI. EODEMQVE TEMPORE. LEG. LEG. I. MINERVIAE. P. F. BELLO. DACICO, etc.

Qui ne voit que *eodem tempore* se rapporte à *praetori* et non à *legato pro praetore ?* La réclamation de M. Froehner prouve qu'il n'a pas lu très-attentivement l'inscription qu'il a publiée. Hadrien fut, dans la même année, commandant de la Ire *minervia* et préteur, puis, après sa préture, gouverneur de la Pannonie Inférieure. Ce monument est confirmé par l'*assertion formelle* de Spartien, qui a aussi son prix en ces matières : *Secunda expeditione Dacica Trajanus eum* (Hadrianum) *primæ legioni Minerviae præposuit secumque duxit : quandoquidem multa egregia ejus facta claruerunt..... Prætor factus est sub Surano bis, Serviano iterum coss., cum sestertium* [*iterum*] *vicies ad ludos edendos à Trajano accepit. Legatus* POSTEA *praetorius in Pannoniam Inferiorem missus, Sarmatas compressit,* etc. (Spart., Hadr. 3 ed. Jordan et Eyssenhardt. p. 5).

III. *Légion IIe Adjutrix.* — « Quelle autorité doit-on accorder à un écrivain » qui nous apprend que la légion IIme *adjutrix* (il la confond avec la légion » 2me *augusta*), venait d'Angleterre (!) où elle n'a jamais mis les pieds? » — Cet écrivain est M. Henzen, secrétaire de l'Institut archéologique de Rome, qui s'exprime ainsi, à propos de l'inscription d'Hadrien, dont nous avons cité le début, et de la légion IIme *adjutrix* où Hadrien servit comme tribun : *Il Grotefend poi, in un recente suo articolo inserito negli Annali renani* (Rheinische Jahrbücher XXXII. 77 segg), *attribuisce pero alla nostra legione un soggiorno puranche nella Britannia, appoggiandosi sulle iscrizioni sepulcrali di due soldati di essa ritrovate in Inghilterra,* LE QUALI INFATTI NON PERMETTONO ALCUN DUBBIO SU COTAL SUA STAZIONE. (Annales de l'Institut archéol. de Rome, 1862, p. 143). Le même savant, dans le IVe volume des œuvres de Borghesi (p. 206), répète : « M. Grotefend a *démontré* que cette légion (la *IIe adjutrix*) tint garnison pendant quelque temps en Angleterre. » Quelques lignes plus loin M. Froehner va heureusement nous dire qu'il a pour M. Henzen « *la plus grande considération.* » Ce correctif vient à propos, mais il reste du moins acquis que notre adversaire ne se tient pas au courant des progrès de l'épigraphie.

IV. — « Quelle autorité doit-on accorder à un écrivain qui s'imagine que les » Parthes avaient les jambes nues, tandis que Plutarque (*Lucullus*, 28), auquel » il me renvoie, se borne à dire que la cuirasse parthe ne protégeait pas les » jambes des cavaliers. » Chez aucun peuple la cuirasse n'a servi à protéger les jambes, et l'on n'eût pas tant vanté la naïveté de Plutarque si elle avait consisté à exprimer de telles vérités. Mais Plutarque dit positivement que les jambes et

les cuisses des cavaliers parthes étaient *nues* : Τοῦτο εἰπὼν (Λεύκολλος) ἐπῆγε τοῖς καταφράκτοις κελεύσας μηδὲν ἔτι χρῆσθαι τοῖς ὑσσοῖς, ἀλλ' ἐκ χειρὸς ἕκαστον διαλαβόντα παίειν τῶν πολεμίων κνήμας τε καὶ μηρούς, ἃ μόνα ΓΥΜΝΑ τῶν καταφράκτων ἐστίν (*Lucullus*, 28). C'est d'ailleurs Fabretti qui indique ce renvoi à Plutarque. J'ai donné, contre l'opinion qui fait figurer des Parthes dans l'armée de Décébale, deux autres raisons que M. Froehner ne combat pas.

V. *Transport de cent mille barbares en deçà du Danube sous Néron.* — Quand on *lit jusqu'au bout* l'inscription de T. Plautius Silvanus (Orelli, 750), on voit que les ornements du triomphe ne furent effectivement donnés à ce personnage pour ses exploits militaires en Mésie que sous Vespasien, mais l'empereur, dans son discours dont l'inscription nous conserve quelques lignes, a soin de dire que l'on n'aurait pas dû attendre son règne pour décerner cette récompense, depuis longtemps méritée : *Mœsiæ ita præfuit, ut non debuerit* IN ME DIFFERRI *honor triumphalium ejus ornamentorum, nisi quod latior ei contigit mora titulus præfecto urbis.* M. Henzen a démontré, dans un mémoire sur une tessère de gladiateur, datée du deuxième consulat de Plautius Ælianus, qu'il fut gouverneur de Mésie en 62. M. Froehner connaît assurément ce mémoire (*Annales de l'Institut archéologique*, 1859, p. 5) ; il en fait peu de cas, puisqu'il n'en a tenu aucun compte, mais il aurait bien dû nous donner quelques raisons explicatives de son dédain. Je ne prends pas pour une raison le renvoi à Flavius Josèphe (B. J. VII, 4, 3), qui parle d'une invasion sarmate en Mésie, réprimée, sous le règne de Vespasien, par Rubrius Gallus (et non Plautius Ælianus), lequel Rubrius Gallus avait eu pour prédécesseur Fonteius Agrippa (Josèphe, même chapitre), lequel avait eu pour prédécesseur Aponius Saturninus sous Othon (Tacit., Hist., I, 79). Le gouvernement de Plautius Ælianus est antérieur à tous ceux-là.

VI. *Y eut il deux ou trois campagnes dans la première guerre contre les Daces?* — Je n'admets que deux campagnes, et, pour le soutenir, je ne m'*arme* pas d'une conjecture de Borghesi, mais d'une médaille publiée par Eckhel, et M. Froehner ne répond rien à ce sujet : « La colonne, dit-il, distingue dans la première guerre *trois* campagnes consécutives. » Je ne vois pas comment elle les distingue, et M. Froehner ne le fait pas voir ; il intercale seulement, entre ses numéros 38 et 39, le titre : *Troisième campagne, an* 103. Mais cette énonciation ne peut tenir lieu d'une démonstration que j'aurais voulu trouver dans la *réponse*.

J'aurais aimé aussi que M. Froehner fît connaître quelques-unes de ces *révélations nouvelles* sur la colonne trajane que j'ai vainement cherchées dans son livre, où il y en a cependant, à ce qu'il dit, une *centaine*. M. Froehner m'accuse de n'avoir lu, avant d'examiner son livre, ni Chacon ni Fabretti : ici je ne puis, comme pour les inscriptions auxquelles se référait M. Froehner, mettre sous les yeux du lecteur les pièces mêmes, qui seraient des volumes entiers. Tout le monde peut s'assurer, non-seulement de l'exactitude de mes citations quand je renvoie à ces auteurs, mais encore du soin scrupuleux avec lequel j'ai comparé le travail de M. Froehner aux ouvrages de ses savants prédécesseurs. Cette comparaison m'a permis d'apprécier et de faire apprécier la valeur véritable de ce travail. Le dépit de M. Froehner n'a donc rien de surprenant. C. DE LA BERGE.

VARIÉTÉS

M. G. A. Heinrich, professeur de littérature étrangère à Lyon, a prononcé, à la séance de rentrée des Facultés de théologie, des sciences et des lettres de cette ville, un remarquable discours sur les *Facultés françaises et les Universités allemandes* [1]. M. Heinrich établit, entre nos institutions d'enseignement supérieur et celles de nos voisins, une comparaison qui ne tourne pas précisément à notre avantage, et expose quelques-uns des moyens qui, suivant lui, pourraient rendre à nos facultés quelque chose du lustre qu'avaient jadis les Universités françaises, lorsque l'Europe entière les prenait pour modèles, et qu'un poète allemand, cité par le savant professeur de Lyon, disait en vers plus honorables pour notre gloire que pour son talent :

Filii nobilium, dum sunt juniores,
Mittuntur in Franciam fieri doctores.

L'occasion solennelle où le discours de M. Heinrich a été prononcé, la position de l'orateur et de ceux qui l'ont écouté avec approbation, font de ce discours un *signe du temps*; il pose pour la première fois, presque officiellement, une question qui ne peut manquer d'être reprise et étudiée à fond prochainement. — L'espace dont nous disposons et le cadre de la *Revue Critique* nous interdisent d'analyser les idées de M. Heinrich et de discuter les remèdes qu'il propose : nous nous bornerons à citer quelques chiffres qui sont éloquents par eux-mêmes. « J'ai entre les mains, dit M. Heinrich, les programmes de dix-neuf Universités allemandes pour le semestre d'hiver 1865-66. J'ai dit que la Faculté de philosophie correspond aux lettres et aux sciences réunies. Or, tandis qu'il se fait à la Sorbonne à peu près vingt-deux cours, il se fait cette année quarante-sept cours à la Faculté de philosophie de Heidelberg, quarante-huit à celle de Bonn, cinquante à celle de Leipzig, soixante-deux à celle de Gœttingen, et quatre-vingt-trois à celle de Berlin... Ce sont, il est vrai, les grandes Universités; mais les plus petites ont un nombre de cours égal à celui de nos Facultés les mieux pourvues... A Lyon, dans la seconde ville de France, nous avons douze cours; or, j'en ai compté vingt et un pour la seule Faculté de philosophie à Marbourg, dix-huit à Rostock, dix-huit à la petite Université fort peu célèbre de Gratz, en Styrie... Ces cours embrassent les branches les plus diverses. Le vieux français, que ne représente chez nous aucune chaire [2], est cette année l'objet de cours spéciaux à Leipzig, à Breslau et à Zurich. La langue d'oc, qui n'a pas de chaire dans notre pays, est professée à Bonn, à Marbourg et à Tübingen. Le grec, qui n'a pu obtenir de chaires spéciales dans nos Facultés de province, et qui n'a à Paris que deux chaires, une au Collége de France et l'autre à la Sorbonne, le grec est représenté par cinquante-cinq cours dans les dix-neuf Universités dont j'ai vérifié les annonces. » Et M. Heinrich ne parle ni de la philologie comparée, ni des langues orientales, ni des langues germaniques, ni de l'histoire littéraire, ni de la mythologie, ni de l'archéologie, ni de l'histoire de l'art, ni de la géographie, ni... Mais en énumérant ce qui nous manque, nous nous sentons vraiment épouvantés. A une époque où on se plait à proclamer que c'est à la sience qu'il appartient de diriger le monde, est-ce là ce que doit faire pour la science un pays qui a la prétention d'être le foyer de la civilisation moderne?

1. Lyon, imprimerie d'Aimé Vingtrinier, 27 pages in-8°.
2. M. Heinrich cite le cours de M. P. Paris au collége de France; il aurait pu y ajouter celui de M. Guessard à l'école des Chartes; mais ces deux cours sont étrangers à l'Université.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 8. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 24 Février — Prix : 15 fr. par an.

48. — **Le livre des routes et des provinces d'Ibn-Khordadbeh**, texte arabe publié, traduit et annoté par M. BARBIER DE MEYNARD. Paris, imprimerie Impériale, 1865, 283 pp. (Extrait du *Journal asiatique.*)

Il y a deux ans, M. le docteur Sprenger a imprimé, dans les *Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes*, publiées par la Société orientale d'Allemagne, un traité intitulé : *Die Post und Reiserouten des Orients*. Il y a réuni, en les traduisant, tous les itinéraires arabes qu'il a pu trouver dans les bibliothèques de l'Europe, en a fait une étude comparative, et a joint à son ouvrage seize cartes, composées par lui d'après les auteurs arabes. L'un des plus anciens et des plus précieux de ces itinéraires que M. Sprenger a fait connaître est celui d'Ibn-Khordadbeh. Aujourd'hui M. Barbier de Meynard nous donne le texte même de cet auteur, accompagné d'une traduction française. Ce texte repose sur deux manuscrits, dont l'un se trouve à la bibliothèque Bodléienne d'Oxford, l'autre dans une bibliothèque de Constantinople. Outre la traduction allemande et les cartes de M. Sprenger, l'éditeur a pu s'aider des passages assez nombreux d'Ibn-Khordadbeh que des auteurs arabes, postérieurs à celui-ci, ont intercalés dans leurs ouvrages. Ces matériaux, mis en rapport avec d'autres données géographiques, que nous possédons en grand nombre, auraient été suffisants, ce nous semble, pour établir un texte exact. L'exactitude du texte est, dans des ouvrages de ce genre, composés en grande partie de noms propres, le seul mérite de l'éditeur. Malheureusement, M. Barbier de Meynard, malgré les secours que nous venons d'énumérer, n'a même pas suivi l'exemple de M. Sprenger, en comparant soigneusement les noms donnés par son auteur avec ceux des autres géographes.

Il y a juste un millier d'années que le *Livre des routes* fut composé. C'étaient alors les derniers moments de grandeur du khalifat de Bagdad, affaibli déjà par les sanglantes intrigues des prétoriens turcs et menacé d'un démembrement prochain. Ibn-Khordadbeh n'était pas seulement un littérateur distingué, c'était le directeur des postes et de la sûreté générale. Son ouvrage a donc un caractère à peu près officiel et une valeur comparable à celle de ce monument de l'époque

romaine, connu sous le nom d'*Itinéraire d'Antonin*, qui a rendu tant de services à la géographie comparée. Nul mieux que l'auteur ne pouvait être aussi amplement et aussi sûrement informé. Composer son ouvrage, ce n'était pour lui que dépouiller et coordonner les matières de ses occupations habituelles. C'est là un genre de mérite, l'originalité et l'authenticité, assez rare dans la littérature arabe et la géographie en particulier. On sait que chez les Orientaux la critique ne pouvait avoir la rigueur et la sûreté qu'elle a de nos jours, et que parfois elle manque absolument. Dans l'impossibilité de se procurer des éléments suffisants de contrôle, par suite aussi d'une initiation non pas progressive mais brusque à une science toute faite, c'est-à-dire à la science grecque, on acceptait la tradition des devanciers et on copiait à outrance. Bon nombre d'ouvrages, même des meilleurs, examinés avec soin, ne paraîtraient qu'une véritable mosaïque. Dans le *Livre des routes*, étant connue la position de l'auteur, on ne saurait s'attendre à rencontrer ces défauts. Il est lui-même une autorité; aussi fut-il bien souvent mis à contribution, ainsi qu'on peut le voir dans l'introduction de M. Barbier de Meynard.

Cependant le *Livre des routes* est plus encore qu'un simple routier. Ce n'est pas seulement un tableau sec et décharné de l'immense réseau qui couvrait l'empire des khalifes depuis Samarcande jusqu'à Tanger, et du Caucase à la Nubie, on y trouve aussi de curieux renseignements statistiques, des rôles d'impôts et de revenus, des notions d'histoire et de géographie, de curieux détails sur l'administration de l'empire grec, etc. Cette partie de l'ouvrage, qui n'est pas la moins curieuse, bien que défectueuse en certains points, en tient à peu près la moitié.

Il est à regretter qu'en donnant cet ouvrage au public français, l'éditeur ne l'ait pas accompagné d'une carte. Ainsi serait plus sûrement acquis et plus facilement vulgarisé le contingent de faits nouveaux que le *Livre des routes* apporte aux sciences géographiques. En effet, il faut bien le dire, des sciences géographiques la partie la plus négligée en France est la cartographie. La monnaie courante des cartes est toujours singulièrement arriérée. Les fabricants de cartes usent trop souvent du procédé des auteurs arabes, ils se copient l'un l'autre, au lieu de recourir aux sources et de travailler d'après les monographies.

Nous terminerons ce compte rendu par quelques observations critiques qui s'adressent non pas seulement au traducteur d'Ibn-Khordadbeh, mais au traducteur de Maçoudi et à quelques autres orientalistes.

Le *Livre des routes*, comme toutes les géographies arabes, contient des renseignements sur les productions des pays décrits. C'est à ce titre aussi que nous l'avons consulté comme nous consultons les voyageurs. Parmi ces produits, il en est quelques-uns dont le traducteur n'a pas saisi la vraie synonymie.

Le mot *aoud* est constamment rendu par *aloès*. Eh bien, c'est une erreur. L'aoud n'est pas l'aloès, mais bien le *bois d'aloès*, dont il y a plusieurs variétés, que l'on rapporte à l'*agalloche* des anciens. L'aloès, *suc résineux*, se dit en arabe *sabir*.

Le *sembel* n'est pas la jacinthe, mais le nard.

Le *qali* n'est pas du plomb, mais de l'*étain*. Le mot *rassas*, en arabe, a une valeur générique qu'il n'a pas en français.

Au lieu de *sebed*, le corail, il faut lire *boussad*, et ne pas le confondre avec le *zebdelbahir*, l'*alcyoumin* des Grecs, qui, dans l'idiome barbaresque, représente aujourd'hui exclusivement l'os de sèche.

Quelques expressions géographiques nous ont paru fautives. A l'article des *États de la dynastie d'Idris*, nous voyons traduit *sous al adna* par sous inférieur, et *sous al aqça* par sous supérieur. Il fallait dire sous *citérieur* et sous *ultérieur*. Cette rectification a plus d'importance qu'il ne parait de prime abord, attendu que dans ces expressions est implicitement accusée la forme des reliefs du sol. En effet, les mots sous inférieur et sous supérieur désignent un sol incliné, tandis que sous citérieur et sous ultérieur impliquent un sol traversé par une montagne (l'Atlas). C'est ainsi que les Romains avaient créé les mots de Gaule cisalpine et de Gaule transalpine.

Quelques lignes plus loin, nous trouvons l'Aurès, où il nous a semblé que l'Atlas serait mieux placé.

Nous trouvons les mots *Sous al Aqça* rendus par *Maroc*. Cette expression nous parait impropre. Le mot de Maroc, à notre avis, ne devait pas figurer dans la traduction du *Livre des routes*, par la raison que la ville de ce nom ne fut fondée que deux siècles plus tard par Iouçouf ben Talhfin. Le mot de Maghreb nous parait du reste assez bien naturalisé chez nous, surtout depuis la conquête de l'Algérie et les travaux de M. de Slane. Nous en dirons autant du mot *Ifriqiyya*, qui, pour les mêmes raisons, nous parait devoir être conservé et ne saurait être rendu par le mot *Afrique*, dont il n'est pas l'équivalent, ni par les mots *États de Tunis*, parce qu'il a une acception plus élastique et plus large.

Pour en finir, nous relèverons un mot qui ne se rencontre qu'une fois dans le *Livre des routes*, mais assez fréquemment dans les *Prairies d'or* de Mâçoudi, c'est le mot *Nithas*, qui nous est donné comme le nom de la mer Noire ou *Pont-Euxin*. Nous savons que ce mot se trouve écrit de la sorte dans plusieurs manuscrits, nous n'ignorons pas qu'il se lit encore ainsi dans des ouvrages édités par des orientalistes éminents, mais nous n'en persistons pas moins à prétendre qu'il faut y voir une erreur de copiste, introduite il y a plus ou moins longtemps, et qu'il faut la redresser et lire *Bonthos* au lieu de *Nithas*.

En lisant *Nithas*, on pourrait peut-être s'appuyer de l'autorité de M. de Sacy. Dans son *Abdellatif*, page 102, il donne la traduction arabe de Dioscorides pour la fève égyptienne, le *nymphæa Nelumbo*. Quelques uns, dit le botaniste grec, lui donnent le nom de *Pontique*, οἱ ἔνιοι ποντικὸν καλοῦσι ; et on lit dans la citation de M. de Sacy : *Nithas* et *Nithicous*. Pour notre part, nous pensons que M. de Sacy ne s'est pas rendu compte de ces mots, ayant probablement négligé de collationner la traduction arabe avec le texte grec. La citation n'est pas traduite en français.

En traduisant Ibn-Baïthar, nous avons vu passer sous nos yeux des quantités prodigieuses de mots simplement transcrits du grec en arabe, presque tous les noms de simples mentionnés par Dioscorides et par Galien, conservés concur-

remment avec une dénomination purement arabe. Ces mots ainsi transcrits sont beaucoup plus communs chez les pharmacologues que chez les médecins proprement dits. La raison en est bien simple : c'est que la maladie précède le remède et surtout la science pharmaceutique. La langue arabe fournit de son cru un assez grand nombre de noms de maladies, mais elle est pauvre en termes de simples et de médicaments. Quand donc les traducteurs du grec ne trouvaient pas d'équivalents dans l'arabe, ils transcrivaient le mot, et beaucoup de ces transcriptions se sont maintenues et figurent dans tous les lexiques.

Une étude attentive de ces transcriptions nous a démontré qu'elles se faisaient suivant des règles fixes, et nous les avons exposées dans un travail sur Ibn-Baïthar. Quand nous rencontrons des dérogations à ces règles, nous nous croyons autorisé à les considérer comme des fautes de copistes, et nous rendons à ces mots leur forme régulière. Du reste, la comparaison faite sur une large échelle des manuscrits pourrait, à défaut de la connaissance de ces règles, conduire au même résultat. C'est pour n'avoir pas procédé de la sorte, pour avoir accepté sans contrôle tous les mots défigurés par les copistes, que les traducteurs latins du moyen âge nous ont donné tant d'expressions monstrueuses comme des termes arabes, expressions qui sont malheureusement restées et ont fait de la nomenclature médicale un véritable chaos, où l'historien qui ne peut recourir aux sources ne saurait porter la lumière. En lisant ces traductions, on comprend les invectives de certains médecins de la Renaissance contre la médecine des Arabes.

A quelle époque l'expression *Nithos* s'est-elle introduite, si réellement elle a été dûment acceptée? nous l'ignorons; mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'elle n'était pas connue par d'Herbelot, qui nous donne le mot *Bonthos* comme employé par les Arabes pour désigner la mer Noire.

Nous espérons qu'on nous pardonnera de nous être étendu aussi longtemps sur un mot, en faveur du principe.

Outre les erreurs que nous venons de relever, le texte de M. Barbier de Meynard contient encore bon nombre de fautes, la plupart, nous aimons à le supposer, d'inadvertance et de négligence. Ainsi la traduction ne reproduit même pas toujours exactement les noms du texte; on lit par exemple, page 82 du texte, *Hiçn maslamah* et page 216 de la traduction « forteresse de Masamah. »

Dr L. Leclerc.

---

49. — **Dipinti di Pesto. — Vasi di Busiri.** Memorie di Wolfgang Helbig. Roma, 1865, in-8°, 48 pag. avec 5 pl. — **Oreste e Pilade in Tauride**, dipinto pompeiano illustrato da W. Helbig. Roma, 1865, in-8°, 20 pag., avec une pl. (Extraits des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*, tom. XXXVII.)

L'interprétation des monuments figurés que les anciens nous ont transmis, est, on le sait, une des sciences qui intéressent le plus vivement les études historiques et artistiques. Avec les ouvrages récents, l'archéologie de l'art est entrée dans une voie plus sûre : plus d'explications hasardées, plus de suppositions gratuites, de romans. La critique bannit l'imagination parfois trop féconde de

certains interprètes. En toutes choses le seul moyen d'arriver à la vérité c'est de ne s'arrêter qu'aux faits avérés et bien établis et de ne point chercher à déguiser son ignorance en donnant comme résultats certains des hypothèses plus ou moins spécieuses. Telle est la méthode suivie par M. Helbig.

Dans le premier des mémoires que nous annonçons il décrit des peintures trouvées dans un tombeau à Pæstum, peintures qui sont un précieux document pour l'étude de l'art lucanien. Après des considérations générales sur les anciens monuments italiques, l'auteur examine successivement la construction du tombeau, les procédés de peinture, le sens de la scène représentée, les vêtements des personnages et le style du monument. Enfin, par la comparaison avec les autres peintures découvertes à Pæstum et par le rapprochement des textes historiques, il parvient à fixer la date de cette curieuse représentation au IVe siècle avant notre ère.

Dans un appendice, M. Helbig s'occupe du mythe de Busiris, mythe auquel Hérodote fait le premier allusion (L. II, 45) et suivant lequel Busiris, fils de Neptune et roi d'Égypte, voulant faire cesser la stérilité qui désolait son royaume, ne trouva rien de mieux que de faire mettre à mort tous les étrangers qu'il put atteindre et en outre l'officieux conseiller qui lui avait suggéré cette heureuse idée. Busiris se disposait à faire subir le même sort à Hercule, quand le héros rompit tout à coup les liens qui le retenaient et tua le roi et son fils. Cette légende est diversement représentée par plusieurs vases, mais toujours d'une manière plus ou moins burlesque. Un vase de Cœre offre une particularité bien remarquable; on y reconnait l'intention évidente de donner aux figures le caractère local. Busiris porte sur la tête l'*ureus* ou serpent royal : il est couvert de vêtements égyptiens. Autour de lui gisent les étrangers massacrés par Hercule, et parmi ces personnages on distingue des types frappants. Les uns sont des Égyptiens à la peau blanche, les autres des Éthiopiens, noirs, il est vrai, mais aux traits réguliers. De l'autre côté du vase est représentée une espèce de garde nègre avec les cheveux crépus, les grosses lèvres et le nez écrasé, caractères de cette race. Ainsi, l'art étrusque avait une tendance réaliste et l'artiste de Cœre connaissait les différents types qui se rencontraient en Égypte. M. Helbig parait ne s'être pas aperçu que les peintures du vase représentaient les deux types noirs; il ne voit des deux côtés que des Éthiopiens.

Le second mémoire contient une étude sur une peinture de Pompeï représentant Oreste et Pylade en Tauride. Cette peinture, une des plus belles qu'on ait découvertes, a été trouvée dans une maison de la *Via Stabiana* qui porte aujourd'hui le n° 110; elle est habilement reproduite ici d'après un dessin de M. Scalabrini, peintre romain. Comparant cette composition aux autres représentations du même sujet, M. Helbig reconnait, dans tous ces monuments, les traces d'une œuvre originale dont les traits principaux seraient devenus traditionnels parmi les artistes, et qui serait demeurée populaire jusqu'à la plus basse époque.

ÉMILE PICOT.

50. — **Mœurs romaines du siècle d'Auguste à la fin des Antonins**, par L. Friedlænder, professeur à l'Université de Kœnigsberg; traduction libre faite sur le texte de la deuxième édition allemande, avec des considérations générales et des remarques, par Ch. Vogel, membre de la Société d'économie politique de Paris, etc. Tome I. Paris, Reinwald, 1865, in-8, xlviii - 436 p. — Prix : 8 francs.

L'histoire de l'empire romain est encore à faire. Jusqu'ici on s'est généralement contenté de puiser dans les historiens latins et grecs qui ne présentent guère que les événements politiques. Inspirés par un esprit d'opposition systématique ou d'admiration absolue, ces écrivains ne nous ont pas laissé de cette époque mémorable un tableau achevé, qui répondit à l'idée plus large que nous nous faisons de l'histoire. Au siècle dernier, Lenain de Tillemont a condensé, dans un ouvrage qui est l'un des plus beaux monuments de l'érudition française, tout ce que l'on pouvait savoir sur la chronologie, sur la vie et les actes des empereurs; quoique dépassé sur beaucoup de points, ce livre sera toujours considéré comme une des meilleures sources. Mais l'histoire des empereurs n'est pas celle du monde romain. De nos jours, on a compris que l'étude des mœurs, des institutions, de la religion, de la littérature, de l'art, en un mot de la civilisation, était indispensable. Les auteurs de l'antiquité, qui écrivaient pour leurs contemporains, supposent partout chez le lecteur la connaissance de détails qui nous sont absolument étrangers et qu'il s'agit d'éclaircir pour comprendre la portée des événements et leurs causes intimes. La science actuelle n'a pas encore comblé cette lacune : elle a produit d'excellentes monographies, mais aucun travail d'ensemble. Depuis Eckhel la numismatique est devenue l'un des meilleurs guides pour l'établissement de la chronologie. L'épigraphie, qui a pris un si grand essor dès le second quart de ce siècle, a déjà donné de beaux résultats, mais il en est de cette science comme de la statistique : on ne peut déduire les principes généraux que d'une foule innombrable d'observations de détail, qui doivent se compléter et se rectifier mutuellement. Borghesi a frayé la route, et l'on peut espérer que dans un temps assez rapproché les notions que nous possédions sur les *institutions* impériales seront entièrement renouvelées.

En attendant, il importait de recueillir, dans tous les documents dont nous pouvons disposer, les traits caractéristiques de l'histoire des *mœurs* et de retracer le tableau exact de la vie publique et privée sous l'empire. C'est ce qu'a tenté M. Friedlænder, et cela, croyons-nous, avec un entier succès. Il nous présente une série d'études puisées aux meilleures sources, et dont quelques-unes, publiées auparavant dans diverses revues savantes, avaient fait sensation en Allemagne. Le premier volume, dont la traduction vient de paraître, est divisé en cinq livres, dont nous allons rapidement parcourir le contenu.

Quoique, dans l'empire romain, la centralisation fût moins grande que dans la plupart des États modernes, la capitale exerçait cependant une influence prépondérante. Personne d'ailleurs n'ignore l'immense prestige qu'avait alors le nom de Rome, prestige qui s'est perpétué à travers les âges : il est donc du plus haut intérêt de connaître l'aspect de la ville éternelle. Le *premier livre* est consacré à sa description. Ce n'est pas une topographie aride, mais une peinture vivante de ce qu'étaient les rues et les maisons, les places et les

édifices publics, les promenades, les fontaines, les boutiques et magasins. On voit circuler la foule affairée et bruyante, toujours à l'affût des nouvelles, se poussant sous les portiques ou autour des exhibitions de curiosités, partout enfin où elle trouve plaisir et distraction. Les ombres du tableau ne sont pas négligées. Cette grande activité extérieure et l'affluence des étrangers ne sont pas des preuves d'un véritable bien-être. L'immense agglomération de la population favorise les crimes et les délits : la nuit les rues, dépourvues d'éclairage, ne sont point sûres. Puis des calamités terribles frappent souvent la ville : la disette, la cherté des vivres, les épidémies, les inondations, les incendies, font de fréquents ravages.

Dans le *second livre*, M. Fr. expose ce qu'était la cour des empereurs. La maison du prince se composait d'innombrables serviteurs, esclaves ou affranchis, entre lesquels était partagé le service et dont les différents emplois étaient réglés par une savante hiérarchie. On comprend l'influence que prirent de bonne heure les affranchis quand on voit comment ceux qui étaient attachés dans l'origine à la personne de l'empereur en qualité de secrétaires ou de trésoriers devinrent, par ce fait même, des sortes de ministres, chargés de l'expédition des affaires publiques. Depuis Hadrien, et peut-être même déjà sous Vespasien, on confia quelques-uns des postes les plus importants à des chevaliers; mais on vit encore des affranchis, simples camériers ou valets de chambre, acquérir sur la cour tout entière une autorité presque supérieure à celle du prince. L'auteur nous donne sur la carrière des principaux d'entre eux, sur leur luxe et leurs mœurs, des détails fort curieux. — La principale raison de cet ascendant des affranchis est que, chez les Romains, tout travail, et même celui d'un secrétaire, était considéré comme indigne d'un homme libre, en sorte que, dès que l'administration fut centralisée, les gens les plus entendus aux affaires se trouvèrent être ceux entre les mains desquels passaient toutes les lettres, les pétitions, et qui avaient le secret des finances de l'État. — Les personnes de condition avaient pourtant accès auprès de l'empereur, et pouvaient à différents titres intervenir dans ses décisions. Abstraction faite du conseil privé, dont les membres étaient nommés soit à vie, soit pour un temps limité, il y avait les *amis* de l'empereur divisés *officiellement* en trois catégories, selon les fonctions qu'ils avaient remplies, l'ordre auquel ils appartenaient, enfin un peu aussi suivant le bon plaisir du souverain. Le cérémonial de la cour, les réceptions du matin chez l'empereur et l'impératrice, les invitations aux repas, tout cela était réglé par une étiquette rigoureuse, dont jusqu'ici on n'avait pas encore bien étudié les détails.

Le *livre troisième* nous renseigne sur les trois ordres qui se partageaient la société romaine. L'ordre sénatorial n'existait qu'à Rome. Cependant le titre de sénateur ou du moins les insignes de l'ordre étaient conférés quelquefois à des personnages influents de la province. Le rôle du sénat sous l'empire, les obligations auxquelles étaient tenus ses membres, les fonctions lucratives qu'ils remplissaient, tout cela a subi, dans la suite des temps, des modifications qu'il est important de bien connaître pour juger l'époque. — En dehors de la capitale, le premier ordre est l'ordre équestre, qui comporte plusieurs degrés. — Le troisième

ordre est celui des simples hommes libres qui s'adonnent à un négoce ou à une profession quelconque, de tous les gens qui travaillent pour vivre, c'est-à-dire des prolétaires. C'est ici que M. Fr. nous donne des renseignements curieux sur la condition où se trouvaient les professions que nous appelons libérales, puis sur la clientèle, dont la nature s'était profondément modifiée sous l'empire.

Le *quatrième livre*, sur les *relations de société*, c'est-à-dire sur les conversations, les mœurs, les usages, les préoccupations journalières du public et des salons, est, on le conçoit, l'un des plus piquants, à part peut-être le *cinquième* sur *les femmes*.

Le second volume traite des voyages et des spectacles (la traduction n'a pas encore paru); le troisième achèvera le tableau de la culture intellectuelle du monde romain. Pour nous en tenir à celui qui nous a occupé jusqu'ici, nous pouvons dire qu'il nous a vivement intéressé. Tous les traits de mœurs si nombreux et souvent si obscurs qui sont épars dans les auteurs, tous les indices recueillis dans les inscriptions s'y trouvent réunis, et par leur rapprochement deviennent plus compréhensibles. C'était déjà un grand mérite que de nous révéler les ressorts intimes qui ont exercé une influence notable sur la marche des événements et de la civilisation. Ajoutons que ce livre est la meilleure préparation à la lecture des poëtes satiriques et épigrammatiques, dont la lecture est rendue souvent si pénible par les allusions à des faits peu connus.

M. Friedlænder écrit dans un style très-net et son récit est assez animé, ce qui facilitait la tâche de son interprète. Les notes très-nombreuses, les citations textuelles au bas des pages, de petites dissertations spéciales données en appendice rendaient le livre très-précieux aux savants. M. Vogel, s'inspirant des mêmes idées que M. Dietz dans sa traduction de Preller [1], a craint que cette érudition n'effrayât le public français. Le titre nous avertit que nous avons affaire à une *traduction libre*, augmentée de *considérations générales et de remarques*. L'original a subi un remaniement complet, ce que nous regrettons profondément. La plupart des citations textuelles ont été supprimées, on n'en a laissé que les renvois aux auteurs. Le contenu des notes a passé, il est vrai, en partie dans le texte, mais trop souvent il a été maladroitement intercalé au milieu d'une phrase déjà un peu longue, et dont il vient troubler le sens. Sous prétexte d'arrondir les périodes, le traducteur a semé aussi çà et là des fleurs de sa rhétorique, qui occupent une place absolument inutile. Il paraît d'ailleurs n'être pas très au fait de la langue française. Une simple citation suffira pour démontrer la justesse de nos observations : nous lisons, p. 343 : « Les vœux et les soucis des mères, » des proches, des gouvernantes *et des bonnes d'enfants*, les superstitions multiples qui s'attachent à tous les moments critiques du développement de cet » âge, *toutes ces préoccupations et manifestations d'une tendre sollicitude* n'éclataient pas dans ce temps-là avec moins de vivacité que de nos jours. *La mère » adressait à la Divinité* ses plus ferventes prières pour que la beauté *surtout, ce » précieux don du ciel*, fût départie à sa petite. (On attachait au cou des enfants, » pour faciliter la dentition, des dents de cheval et de sanglier.) On recourait

1. Voir notre numéro du 20 janvier, art. 16.

» à toutes sortes de moyens, comme à l'usage d'innombrables amulettes contre » l'ensorcellement par des imprécations ou par le mauvais œil. » Nous avons mis en *italique* ce qui n'est pas dans le texte, entre parenthèses ce qui était en note dans l'original. Ajoutons que l'ordre des phrases lui-même est changé et cela sans aucun avantage appréciable.

Les *remarques* de M. Vogel consistent la plupart du temps en conclusions sententieuses, à la fin des chapitres, ou en lieux communs. Nous craignons fort qu'en perdant une partie de sa valeur pour les érudits, ce livre ne parvienne pas à plaire au public. Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que ce qui reste peut être encore très utile. Nous n'avons pas remarqué de contre-sens, ni d'erreurs positives; ce qu'il y a dans le livre est exact, et sous ce rapport nous pouvons le recommander à nos lecteurs. Si nous avons présenté nos critiques d'une manière un peu vive, c'est afin de rectifier à l'avance la mauvaise opinion qu'on pourrait concevoir du style et de la méthode de M. Friedlænder. Ch. M.

---

51. — **J. Foucaud, Poésies en patois limousin**. Édition philologique complétement refondue pour l'orthographe; augmentée d'une vie de Foucaud par M. Othon Péconnet, d'une étude sur le patois du Haut-Limousin, d'un essai sur les fabulistes patois, d'une traduction littérale, de notes philologiques et d'un glossaire, par M. Émile Ruben. Limoges, Vᵉ Ducourtieux, 1866; gr. in-8°, CLXXII-251 pages.

Jean Foucaud, né à Limoges en 1747 et mort dans la même ville en 1818, entra de bonne heure dans les ordres. Il fut jacobin. Puis, dès les premiers jours de la révolution, il embrassa avec ardeur les nouvelles idées; on le voit en 1789 aumônier de la garde nationale de Limoges; bientôt il préside le club des *Amis de la constitution*, et s'y fait remarquer par une exaltation, qui, suivant le mouvement des choses d'alors, devint rapidement de l'extravagance. Les discours qu'il prononça vers 1793, les parodies républicaines qu'il publia du décalogue et de diverses prières ont toute l'emphase et tout le cynisme que le temps comportait. Néanmoins, à l'heure de la mort nous voyons Foucaud redevenir ermite et édifier les bonnes âmes de Limoges.

L'œuvre patoise de Foucaud, réunie tout entière par les soins de M. Émile Ruben, consiste en imitations d'un certain nombre de fables de La Fontaine, et en quelques chansons, dont l'une se distingue par la violence de ses attaques contre l'empereur.

Les fables de Foucaud ont joui d'une popularité qui s'explique par le soin que l'auteur a eu d'adapter les modèles qu'il imitait (ou qu'il travestissait) aux goûts et aux mœurs de ses compatriotes, poussant l'appropriation jusqu'à transporter aux environs de Limoges les lieux non déterminés où La Fontaine place l'action de ses récits. Toutefois la valeur de ces fables nous semble assez médiocre; et trop souvent on y voit paraître le ton déclamatoire de l'ancien républicain. L'édition donnée par M. Ruben est la quatrième; les trois premières étaient purement populaires; celle-là a un caractère tout philologique. Les fables y sont accompagnées d'une traduction littérale, d'un très-grand nombre de notes, le plus souvent étymologiques, d'un index fort utile des mots expliqués; et on trouve dans le

même volume un travail étendu de l'éditeur sur le patois limousin. M. Ruben ayant voulu, selon la promesse du titre, nous donner une édition philologique, on peut dire qu'il n'a épargné aucun soin pour arriver à ce but, mais on ne peut accorder qu'il l'ait atteint. Sans doute il a une grande connaissance des patois de la langue d'oc : le long chapitre qu'il a consacré aux traductions et imitations patoises des fables de La Fontaine en est la preuve irrécusable [1] ; sans doute il a tiré tout le parti possible des secours trop peu nombreux que la bibliothèque communale de Limoges lui offrait ; mais, tout en reconnaissant que l'indulgence est de saison lorsqu'on critique l'œuvre d'un homme qui a été son propre maître, on peut lui reprocher d'attribuer dans ses notes une égale autorité à l'opinion de M. Littré et à celle d'Honnorat, de qui le dictionnaire est rempli des étymologies les plus insensées [2] ; on peut lui signaler comme une suite perpétuelle d'erreurs les quatre premiers chapitres de son étude sur le patois limousin, où, remontant à la tour de Babel, il se demande si les patois précèdent les langues ou s'ils en procèdent ; où, après une dissertation sans méthode et sans fondements sur les idiomes primitifs de la Gaule, il arrive à conclure ainsi : « Donc, » s'il ne faut pas dire absolument avec M. Granier de Cassagnac, que les » Romains ne firent que nous restituer l'héritage de nos pères, il ne faut pas » dire non plus que les Romains nous imposèrent un idiome tout nouveau pour » nous. » On voit que M. Ruben est bien peu au courant des résultats acquis par la philologie moderne. Il a donc eu tort d'écrire dans sa préface les lignes que je vais citer, et plus tort encore, les ayant écrites, de ne point suivre le précepte qu'il y donne : « On a beau rechercher les lois de formation des dialectes mo- » dernes, le doute seul est le résultat des investigations. Aussi, dans l'état actuel » de la science, ne peut-on faire autrement que tâtonner, indiquer seulement les » possibilités et ne rien affirmer, de crainte de démenti. »

Le système typographique imaginé par M. Ruben pour imprimer le patois limousin est assez compliqué. C'est une des lois de ce patois que la permutation de l'*a* latin non accentué en *o*; M. Ruben figure ce son par ô dans le corps des mots et par *o* italique à la fin : jômai, bôgôtel*o*, etc. Une autre loi est que les subst. féminins en *o* forment leur pluriel en *a*; M. Ruben place un accent circonflexe sur cet *a* : *fenno, fennâ*; manière d'écrire qui peut faire hésiter sur la

1. A propos de cette étude, je ferai remarquer à M. Ruben qu'il aurait dû se servir de l'édition d'Hyacinthe Morel donnée par Roumanille et Mistral, de préférence à l'ancienne, dont l'orthographe est déplorable. — Je puis lui dire le nom de l'auteur anonyme de la fable de la Chauve-Souris et la Belette citée p. CXLIII : c'est feu A. Gautier, de Tarascon. Voy. *Li Prouvensalo* de Roumanille, p. 229.

2. Un exemple suffira pour montrer le peu de décision de M. Ruben dans la recherche de l'étymologie. Sur le mot *ente*, qui en limousin veut dire *où*, il fait, p. 152, cette note : « *Ente*, » où, languedocien *ount*, *ounte*... La forme *en*, *enz*, *ent* paraît avoir été la forme usitée dans » la langue d'oïl, tandis qu'on disait *onte ounte* en langue d'oc... M. Littré, au mot *en*, que » l'on trouve écrit *int* dans le serment de Strasbourg, le dérive du latin *inde*; M. de Che- » vallet voit le latin *intus* dans l'ancien français *enz*, en, et *de intus* dans le mot *dans*. » MM. Honnorat et Onofrio tirent *onte* du latin *unde*. Où est la vérité? » La vérité est que M. Ruben a confondu ici trois mots différents : 1° le limousin *ente* et le languedocien *ount*, *ounte* (anc. prov. *ont* ou *on*) venant de *unde*; 2° *en*, adverbe, de *inde*; 3° *enz*, de *intus*.

prononciation, car dans cet exemple, l'accent tonique est en réalité sur la première syllabe. Du reste l'inconvénient de ce système est diminué par les explications que donne à cet égard M. Ruben, p. LXXV.

C'est un fait curieux que ce changement de terminaison du singulier au pluriel; ce qui ne l'est pas moins c'est la permutation de l'*o* et de l'*a* dans deux syllabes consécutives : *chabro*, chèvre, plur. *chobra; eimado*, aimée, plur. *eimoda* (p. LXXV.) C'est sans doute par le même motif qu'on dit au sing. *restavo*, restait, *ozavo*, osait, et au plur. *bromovan*, bramaient, *treinovan*, trainaient.

Somme toute, M. Ruben a fait une publication utile, et il n'est que juste de lui savoir gré de ses efforts pour la mener à bien. J'ai dû ne point dissimuler des erreurs graves et nombreuses, mais le reproche ne va pas qu'à l'éditeur de Foucaud : ce dont il faut s'affliger, ce qu'il faut blâmer, c'est l'ignorance générale des matières philologiques, ignorance si épaisse qu'il ne faut point penser qu'un homme écrivant en province sans conseil, sans modèle, en puisse à lui seul soulever le poids. P. M.

---

52. — **Lancelot of the laik,** a scottish metrical romance (about 1490-1500 A. D.), re-edited from a manuscript in the Cambridge university library with an introduction, notes, and glossarial index, by the Rev. W.-W. SKEAT, M. A. London, published for the Early english text society, by Trübner and Co., 1865. In-8°, LVI-132 pages (10 fr.)

La société qui s'est formée récemment pour la publication des anciens textes anglais se propose de donner de ces textes des éditions véritablement scientifiques. Elle a une ample matière : non pas que les Anglais se soient montrés négligents à l'endroit de leurs vieux auteurs, car les sociétés Percy et Camden, les clubs Roxburghe, Bannatyne et d'autres encore ont mis au jour la meilleure partie de la littérature qui régna du XIII[e] au XVI[e] siècle; mais, outre que certaines éditions, pour avoir été tirées à très-petit nombre, sont à peu près introuvables, même en Angleterre, il en est bien peu qui répondent aux exigences actuelles de la critique. A quelques exceptions près, elles ont été faites par des bibliophiles, par des amateurs, bien rarement par des philologues. Un tel reproche ne sera point adressé à la société des anciens textes anglais. L'édition du *Lancelot* donne la preuve du soin et de la critique des éditeurs, désignés par la Société. Ce n'est point une édition princeps; le *Lancelot of the Laik* avait été publié une première fois en 1839 par M. Joseph Stevenson pour le Maitland club. Le nouvel éditeur relève chez son devancier un certain nombre de fautes dont plusieurs sont fort graves; ce qui nous rend très-suspecte la grande majorité des publications du même genre, car il y a assurément peu de personnes en Angleterre qui apportent à l'établissement des textes autant de conscience et d'intelligence que M. Stevenson, l'un des savants qui collaborent le plus utilement au recueil des *Rerum Britannicarum medii ævi scriptores*. Le *Lancelot of the Laik* est un poëme écossais qui paraphrase en 3000 vers environ une assez faible partie du grand roman en prose de Gautier Map (édition de 1513, t. I, ff. 64-78). Il est inachevé dans l'unique manuscrit qui nous l'a conservé, mais on voit par le prologue qu'il ne devait pas

aller beaucoup plus loin que l'endroit où il s'arrête dans son état actuel. L'époque de la composition est, sur le titre du volume, placée entre les années 1490 et 1500; toutefois cette assertion n'est nulle part justifiée dans la préface. On y voit seulement que l'éditeur, se fondant sur des allusions historiques assez douteuses, incline à fixer la composition du poëme à l'an 1478 (p. xII). La date 1490-1500 ne peut en tout cas être considérée que comme la limite la plus rapprochée de nous, car le manuscrit est, selon l'éditeur, des dernières années du xv[e] siècle, et de plus n'est point l'original, comme l'irrégularité de la langue le démontre assez. En effet, le copiste qui l'a exécuté a introduit dans le texte, qui était en écossais des basses terres, nombre de formes appartenant au centre ou au sud de l'Angleterre. Cela est bien établi dans la préface. Il y a des critiques aventureux qui en ce cas n'eussent point résisté à la tentation de restituer au poëme sa forme primitive. M. Skeat a sagement agi en reproduisant le manuscrit avec une scrupuleuse fidélité : des textes refaits, même avec toute la certitude que comportent les essais de ce genre, ne peuvent devenir la base d'aucun travail grammatical ni lexicographique. Toutefois, il eût été curieux, peut-être même utile à la démonstration de M. Skeat, de trouver dans la préface une page du poëme restituée à la pureté de son dialecte. D'autre part, et tout en respectant la langue mélangée de son manuscrit, M. Skeat eût pu admettre dans le texte des corrections évidentes qu'il se borne à indiquer en notes. Ainsi, il est un genre de fautes qui se rencontre presque dans tous les manuscrits, et qui consiste à donner la même terminaison à deux mots voisins qui commencent par les mêmes lettres. Cette faute est fréquente dans le manuscrit du *Lancelot*. En voici un exemple : le poëte dit qu'il ne racontera pas comment la dame de Malehaut pria Lancelot de lui rendre son épée *to his his suerd hath yold* (v. 291); il est clair que le premier *his* est une anticipation du second, et qu'il faut, ainsi que M. Skeat le propose dubitativement en note, corriger *hir*; et de même en plusieurs endroits. M. Skeat était d'autant plus autorisé à prendre ces légères libertés avec son original, qu'il n'avait point à faire une édition princeps.

Il a poussé le scrupule de l'exactitude jusqu'à reproduire les majuscules employées arbitrairement par le copiste ; ainsi il écrit *To camelot the Cetee* (v. 357), où il eût été assurément plus raisonnable d'imprimer *To Camelot the cetee*; c'est montrer pour les fantaisies du copiste un respect excessif. En revanche on ne saurait désapprouver l'usage de mettre en italique les lettres qui dans le manuscrit sont abrégées. M. Skeat a appliqué ce système au fragment du *Lancelot* français qu'il cite dans sa préface d'après l'édition de 1513; prudemment, à mon sens, car il écrit *grandement* alors que l'abréviation (grāment) fournit *granment*, forme naturelle à l'ancien français; parfois aussi il se méprend sur l'abréviation de *pour* et écrit *par* [1].

Cette édition est d'un usage fort commode. Le lecteur y trouve tant d'aide qu'il lui suffit de savoir l'anglais pour lire l'écossais du xv[e] siècle. Un sommaire,

1. Une autre faute, en ce qui concerne l'ancien français, est d'avoir dit (p. LIV) que le mot *si* se présentait en des sens très-variés, à savoir : *I, he; and, also, so, thus*, etc.; c'est très-exagéré; jamais *si*, adverbe ou conjonction, n'a pu avoir le sens d'un pronom.

disposé en manchettes le long des pages, accompagne le poëme d'un bout à l'autre ; des notes expliquent jusqu'aux moindres difficultés, et un copieux glossaire contient avec renvois au texte tous les mots qui s'éloignent de l'anglais moderne; il y a plutôt abondance de secours que disette, car le même mot est souvent expliqué deux fois : dans les notes d'abord, puis au glossaire.

Nous ne doutons pas que la Société des anciens textes anglais n'obtienne en Angleterre un grand nombre d'adhérents; nous voudrions qu'elle en eût aussi en France, car la poésie anglaise du moyen âge, puisée presque tout entière à des sources françaises, a pour nous un intérêt direct. P. M.

---

53. — **Petite comédie de la critique littéraire, ou Molière selon trois écoles philosophiques,** par Paul Stapfer. Paris, Michel Lévy, 1866, in-12, 371 p. — Prix, 3 fr.

Voici un livre original et qui mériterait à plusieurs égards l'attention de la critique. Malheureusement il ne paraît pas à un moment favorable. Les théories esthétiques sont peu goûtées de nos jours. *L'école historique*, comme l'appelle M. Stapfer, est en possession de la sympathie du public comme des savants, et il est à craindre que peu de personnes suivent l'auteur dans son exposition des doctrines de Schlegel, de Jean-Paul et de Hegel sur la philosophie de l'art. M. Stapfer a cependant fait tout son possible pour attirer et amuser les lecteurs; il a traduit les idées allemandes en esprit français, si je puis parler ainsi; des traits vifs et imprévus réveillent çà et là l'attention languissante; la métaphysique est presque escamotée par la prestesse et la limpidité d'une langue très-soignée et très-française. L'art ne se fait peut-être que trop sentir dans cette forme élégante, et je goûte peu pour ma part le plan général qui a valu son titre à l'ouvrage. Nous lisons successivement « Une leçon sur la comédie, essai d'un élève de William Schlegel [1], » puis les « Pensées d'un humoriste, ou mosaïque extraite de la poétique de Jean-Paul; » puis la « Méditation d'un philosophe hegelien, ou voyage pittoresque à travers l'esthétique de Hegel. » et le « Chœur des Français. » Ceci forme la première partie, consacrée à *l'école dogmatique*. *L'école critique* est représentée par une longue dissertation de Dorante (le chevalier de la *Critique de l'École des Femmes*), qui « n'est pas mort, a traversé le XVIIIe siècle, et a lu Kant, » et qui répond à toute l'école dogmatique, qu'il personnifie dans *monsieur Lysidas*. Enfin Lysidas, devenu le champion de *l'école historique*, réfute Dorante, et M. Stapfer *ne conclut pas* dans la *Conclusion*. Il y a dans tout cet appareil quelque chose de prétentieux qui ne laisse pas que de paraître assez gauche. Mais il faut le passer à l'auteur, qui a pensé ainsi faire avaler, sous une enveloppe de clinquant, la pilule de l'esthétique à des lecteurs qui en sont peu friands.

Les doctrines des théoriciens allemands sont assez fidèlement exposées, malgré une pointe d'ironie sensible dans le résumé de celles de Schlegel et surtout de

1. M. Stapfer, par un *lapsus calami* qui se poursuit dans tout son livre, donne à Wilhelm Schlegel le prénom anglais de William.

Jean-Paul, que M. Stapfer me semble défigurer quelque peu en rapportant à la comédie beaucoup d'assertions qui n'ont trait qu'au genre humoristique, et qui alors sont très-vraies et souvent très-fines. Il expose au contraire avec une admiration visible les théories esthétiques de Hegel, qui sont, si j'ose le dire, et quoiqu'on n'ait guère l'habitude de juger ainsi le philosophe de Berlin, infiniment trop spirituelles. Les trois Allemands s'accordent en une chose, bien qu'ils l'appuient sur des arguments très-différents et qu'ils l'accentuent plus ou moins, c'est que Molière n'est pas un poëte comique de premier ordre. A cette triple conclusion M. Stapfer, par la bouche de Dorante, oppose le sentiment contre lequel ne prévalent pas les théories; il établit une esthétique aussi large que délicate sur le seul fondement du *goût* librement consulté, et déclare que Molière procurant des jouissances de goût à ses spectateurs ou lecteurs, il a atteint le but qu'il se proposait et mérite l'admiration des Français. Mais Lysidas, ou l'école historique, révèle la faiblesse de ce fondement dont se contente l'école critique: il admet seulement qu'elle a réduit à néant les prétentions du dogmatisme littéraire; à ses yeux d'ailleurs la question esthétique est oiseuse et éternellement insoluble : une seule chose est intéressante, c'est l'explication des faits; et mettant sa théorie en pratique, il étudie successivement dans Molière la part de la race, de l'époque, du milieu, de l'idiosyncrasie, et arrive ainsi à faire comprendre l'homme et son œuvre. M. Stapfer, tout en manifestant en plus d'un lieu son peu de sympathie pour M. Taine, en déclarant que « l'école historique le renie (p. 15), » n'en a pas moins évidemment cherché à imiter, dans ce chapitre, sa méthode et ses procédés. Il a laissé subsister comme lui, et sans paraître la voir plus que lui, une lacune qui se fait sentir dans plusieurs des appréciations de ce vaste et puissant esprit : M. Taine fait de l'histoire littéraire sans se soucier aucunement du côté littéraire de son sujet, de la forme; M. Stapfer en fait autant. Avec tous les éléments donnés plus haut, est-ce que les comédies de Molière sont expliquées ? Aucunement; pour les comprendre, joignez à ce que donne M. Stapfer la connaissance de la comédie avant Molière, de ses idées sur la littérature, de l'influence des anciens et des Italiens sur son théâtre, etc., etc. En outre, je doute fort que M. Taine eût pris pour argent comptant les étranges interprétations historiques que M. Michelet a données de plusieurs comédies de Molière. Malgré cela, ce chapitre intéressant indique que M. Stapfer est encore autre chose qu'un habile rapporteur. Dans sa *Conclusion*, il n'ose condamner ni le dogmatisme allemand, ni le dogmatisme français, ni l'éclectisme, et finit par remettre la littérature à la « terrible école historique, » mais en la recommandant, pour ainsi dire, à l'indulgence du tribunal.

Peut-être les qualités de pensée et de style qui se manifestent dans ce volume auraient-elles trouvé ailleurs un plus utile emploi. Toutefois, on peut apprendre facilement, dans ces pages agréables, bien des choses qu'on n'apprendrait que péniblement ailleurs, et il serait bon que l'on sût ces choses. L'éducation esthétique du public est peu avancée. « On est confondu, dit avec raison M. Stapfer, de la petitesse des jugements qu'on entend prononcer tous les jours. » Les lecteurs de ce livre y trouveront une foule d'idées, de points de vue, d'aperçus tout

nouveaux pour la plupart d'entre eux; ils les trouveront adroitement groupés autour d'un point central, présentés dans leur meilleur jour et sous leur face la plus saisissable, et leur jugement ne peut qu'y gagner en finesse, en largeur et en impartialité. G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

PARENT, le Siége de Jotapata (Impr. imp.) — CRÉPET, Trésor épistolaire de la France (Hachette). — MORTIMER-TERNAUX, Histoire de la Terreur, t. V (Michel Lévy). — KUENEN, Histoire critique de l'ancien Testament, t. I (Michel Lévy). — SECRETAN, la Tradition des Nibelungen (Lausanne). — RABASTÉ, Étude sur la langue osque (Durand). — DANTÈS, Tables biographiques et bibliographiques (Delaroque). — GUIFFREY, Lettres de Diane de Poitiers (Veuve Renouard).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen hrsg. v. der Senkenbergischen naturforschenden Gesellschaft. 5. vol. 3. et 4. Liv. avec 15 planches 4°. Francfort 1865. Winter fr. 16. (I—V. fr. 174-40).

Actorum, novorum, academiae Caesareae Leopoldino-Carolinae Germnicae, naturae curiosorum tomus XXVII. seu decadis IV. tomus III. Pars prior, avec 25 planches, 4°. Dresde 1865. Iena, Fr. Fromann. 40 fr.

Armorial général de la France, par L.-P. d'Hozier et d'Hozier de Sérigny, juges d'armes de France. Réimpression textuelle de l'édition rarissime formant 10 vol. in-fol., publiée de 1738 à 1768. Liv. 1 à 4 (premier registre). Liv. 5e (commencement du deuxième registre). Chaque liv. (Libr. Firmin Didot). 12 fr.

Barth, H., Sammlung u. Bearbeitung Central-Afrikanischer Vocabularien 3. part. Nennworter. — Collection of vocabularies of Central-African languages. 3. part. 4°. Gotha, J. Perthes. 10 fr. 70 c. (I—3: 40 fr.).

Batka, Joh. B. Monographie der Cassien Gruppe Senwa, 4°. Prag, Tempsky. 10 fr.

Beaufort (L. de). Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine. Nouv. édit., avec une préface et des notes, par M. A. Blot, in-12 (Lib. Maillet). 3 fr. 50

Becker, Ferd. das Spott-Crucifix der römischen Kaiserpaläste ans dem Anfange d. 3. Jahrh. erläut., 8°. Breslau, Malzer. 1 fr. 35 c.

Bericht, amtlicher, üb. die 39. Versammlung deutscher Naturforscher u. Aerzte in Giessen, im Spthr. 1864. von Wernher et Leuckart, avec 6 planches, 4°. Giessen 865. Ricker. 8 fr.

Bergé, Adf. die Sagen u. Lieder d. Tscherkessen-Volks, gesammeet vom Kabardiner Schora-Bekmursin-Nogmow, bearb. u. m. e. Vorrede versehen. 8°. Leipsic, O. Wigand. 3 fr. 35 c.

Billroth, Prof. Dr Thdr. die allgemeine chirurgische Pathologie u. Therapie in 50 Vorlesungen. Ein Handbuch f. Studirenden. Aerzte. 2. überarb. u. m. (eingedr.) Holzschn. verm. Aufl. 8°. Berlin, G. Reimer. 14 fr. 70 c.

Blatter malakozoologische, f. 1866. Continuation du journal p. Malakozoologie, publié par Dr L. Pfeiffer. 13. vol. 20 feuilles avec planches lithogr. 8°. Cassel, Fischer. 10 fr.

Borel d'Hauterive. Armorial d'Artois et de Picardie, généralité d'Amiens, recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV (1696-1710); publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, et suivi d'un Nobiliaire de Flandre et d'Artois. T. 2. de l'Armorial général de France. Gr. in-8 (Lib. Dentu). 16 fr.

Bouterwek, le Dr. Rud. de Lucretii codice Victoriano, 4°. Halle 1865 (Berlin, Calvary et Co). 1 fr. 35 c.

Büchner (L.). Science et nature, essais de philosophie et de science naturelle; trad. de l'allemand par A. Delondre. 2 vol. in-18 (lib. Germer-Baillière) 5 fr.

Buttmann Alex., die griechischen anomalen Verba in systematischer Folge. Comme supplément à la grammaire grecque de Buttmann. 2 éd. 8°. Potsdam, Gropius. 60 c.

Carus, Dr, Charl. Gust, vergleichende Psychologie od. Geschichte der Seele in der Reihenfolge der Thierwelt. Avec plusieurs gravures sur bois. 8°. Vienne, Braumüller. 9 fr. 35 c.

Correspondance de Napoléon Ier. Publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tom. 19, in-8 (Librairie Plon) 6 fr.

Cortambert (R.). Les illustres Voyageuses, in-8 cavalier, orné de portrait (Librairie Maillet). 7 fr.

Fick. Prof. Adf. die medic. Physik, avec 153 gravures sur bois. 2e édit. Brunsvic, Vieweg et Sohn. 10 fr.

Fillunger, Ing. civil. Der Kohlen u. Frachten-Verkehr der osterreichischen Eisenbahnen im Jahre. 1864. 4°. Vienne, Teudler et Co. 6 fr. 70 c.

Fournel. Les Contemporains de Molière. Recueil de comédies rares ou peu connues, jouées de 1650 à 1680, avec l'histoire de chaque théâtre, des notices bibliographiques, etc. Tome IIe. Hôtel de Bourgogne (suite). Théâtre de la cour (ballets et mascarades), in-8 (Librairie Firmin Didot). 5 fr.

Franck (A.). La Philosophie mystique en France à la fin du XVIIIe siècle. Saint-Martin et son maître Martinez Pasqualis; in-18 (lib. Germer-Baillière). 2 fr. 50

Germania. Vierteljahrsschrift f. deutsche Alterthumskunde. Publ. p. Frz. Pfeiffer. 11e année, 1866. 4 Livr. 8°. Vienne, Gerold's Sohn. 13 fr. 35 c.

Hartmann Dr R. naturgeschichtl. medizinische Skizze der Nilländer, 2. Part. 8°. Berlin, F. Schulze. 7 fr.

Held, Prof. Dr Jos. Staat u. Gesellschaft vom Standpunkteder Geschichte der Menschheit, u. d. Staats. Mit besond. Rücksicht. auf die politisch-socialen Fragen unserer Zeit. 3. Part. 8°. Leipsic 1865, Brockhaus. (cplt. fr. 48.) 20 fr.

Jahrbücher, neue, f. Philologie u. Pädagogik. Begründet v. M. Joh. Chr. Jahn. Gegenwärtig hrsg. v. Prof. Dr Alfr. Fleckeisen u. Prof. Dr Herm. Masius. 36. Jahrg. 1866. 93 et 94. vol. à 6 Liv. 8°. Leipsic, Teubner. 36 fr.

Jousserandot (L.). La Civilisation moderne. Cours professé à l'académie de Lausanne, in-8 (Librairie Didier). 6 fr.

Klotz, Osc. quaestionum grammaticarum specimen, 8°. Stettin, Dannenberg et Dühr. 1 fr.

Koerber, Presb. Joa. S. Irenaeus de gratia sanctificante. Dissertatio inauguralis, 8°. Bamberg, Züberlein. 3 fr. 65 c.

Kokscharow, Berg-Jngen. Nik. v., Vorlesungen üb. Mineralogie. Aus d. Russ. übers, m. einigen Veränderungen u. Zusätzen, 1 vol. avec 571 gravures sur bois 4. Leipsic, Hartmann. 1865. 16 fr.

Kremer Alfr., v. üb die südarabische. Sage. 8. Leipsic, Brockhaus. 6 fr.

Kuesel Ed., Synonymicae Homericae particula I. Dissertatio inauguralis philologica, 8°. Königsberg, Acad. Buchh. 1 fr.

Kvicala, Prof. Joh. Beiträge zur Kritik und Erklärung d. Sophokles III. Lex. 8°. Vienne 1865. Gerold's Sohn (1—3 : 7 fr.) 2 fr. 70 c.

Laurent (F.) L'Eglise et l'Etat. 2 vol. in-8 (Librairie internationale). 15 fr.

Merkel, Prof. Dr C. L. Physiologie der menschlichen Sprache (physiologische Laletik), avec des gravures sur bois, des planches lithogr., 8°. Leipsic, O. Wigand. 10 fr. 70 c.

Moniteur des Dates, contenant un million de renseignements biographiques, généalogiques et historiques, publié par Marie Vettinger. année 1866. Tomes 1. et 2. à 6 livrs. 4° Dresde, am Ende. 3 mois. 10 fr. 70 c.

Mortereux (E.-L.). Dieu, l'Homme et le Christ, les Anges déchus et le Purgatoire, in-8 (Librairie Didier). 6 fr.

Müller, Prof. Dr Max. Vorlesungen über die Wissenschaft der Sprache. Für das deutsche Publikum bearb. v. Gymn. Prof. Dr Carl Böttger. II. Serie v. 12. Verlesungen. 2e part. Edit. autor., 8°. Leipsic, G. Mayer (1—II, 16 fr. 30 c.). 4 fr. 80 c.

Percy, Prof. John. die Metallurgie. Gewinnung u. Verarbeitg. der Metalle u. ihrer Legirung. 2. vol. Eisenhüttenkunde, 3. Livr, avec des gravures sur bois. 8° Brunsvic. Vieweg et Sohn. (1-II. 3, fr. 21.-) 4 fr. 70 c.

Pfizmaier, Dr Aug. Die Auslegungen zu den Nachrichten v. den Söhnen d. Gottes I-za-nagi, 8°. Vienne, 1865. Gerold's Sohn. 1 fr. 90 c.

Pfizmaier, Dr Aug. Die Erklärung einer alten chinesischen Semiotik, 8°. Vienne, 1865. Gerold's Sohn. 1 fr. 10 c.

Platon's sämmtliche Werke, trad. p. Hieron. Müller. 8. vol. après la mort du traducteur publié par Frdr. Müller 8°. Leipsic, Brockhaus (cplt. 102.70.) 10 fr. 70.

Reifferscheid (Aug.). Bibliotheca patrum latinorum italica. II. Die röm. Bibliotheken, 8°. Vienne 1865, Gerold's Sohn (I, et II : 3 fr. 20 c.). 80 c.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 9. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 3 Mars — Prix : 15 fr. par an.

54. — **Decem Sendavestæ excerpta**, latine vertit, sententiarum explicationem et criticos commentarios adjecit, textum archetypi ad Westergaardii, Spiegelii aliorumque lucubrationes recensuit Dr Cajetanus Kossowicz. — Paris, Imprimerie impériale, 1865. — 1 vol. in-8°, xiii-280 pages. (Librairie A. Franck.) — Prix, 10 fr.

M. Kossowicz, qui est professeur de sanskrit à Saint-Pétersbourg, doit, d'après une coutume également suivie en Allemagne, et qu'il serait à désirer de voir s'établir en France, enseigner aussi le zend. C'est pour l'usage de son cours qu'il a réuni et publié ces dix fragments du Zendavesta, en y joignant une traduction, des éclaircissements et des notes en latin, dont l'ensemble forme un ouvrage destiné à rendre service aux étudiants de tous les pays ; et c'est à ce point de vue seul que nous pouvons le juger, n'ayant aucune idée des exigences de l'enseignement en Russie.

Les morceaux choisis par M. Kossowicz ont déjà été publiés, non-seulement dans les différentes éditions que nous possédons du Zendavesta, mais aussi, pour la plus grande partie du moins, dans la Chrestomathie de Justi. Cela ne pouvait guère être autrement, le professeur russe obéissant, comme le savant allemand, au désir ou plutôt à la nécessité de donner aux commençants, en même temps que des textes pour l'étude de la langue, les documents les plus propres à les mettre au courant des principes fondamentaux de la religion de Zoroastre. D'ailleurs les textes de M. Kossowicz sont collationnés avec une expérience dont il avait déjà donné des preuves, et sont de plus imprimés en caractères orientaux, tandis que ceux de Justi sont transcrits en caractères latins ; c'est un avantage sérieux pour un ouvrage de ce genre ; car, vu le peu de fixité de l'orthographe et la grande quantité de variantes que présentent les manuscrits du Zendavesta, il est indispensable de s'initier de bonne heure à la forme des lettres originales, pour avoir sous la main un précieux moyen de critique.

La traduction que M. Kossowicz donne de ces fragments est très-littérale, trop peut-être. Outre qu'il suit l'ordre de l'original avec autant de scrupule que dans une traduction interlinéaire, il rend chaque mot zend par un mot latin au même cas ou au même temps ; lorsqu'il est nécessaire d'employer plusieurs mots pour exprimer le sens d'un seul, il les joint par des tirets. Comme il obtient

ainsi continuellement des expressions ou des tournures par trop contraires au génie de la langue latine, il donne entre crochets les corrections nécessaires, ou même des explications et des paraphrases souvent fort longues; enfin il ajoute, entre parenthèses, toutes les fois qu'il le juge à propos, des renseignements grammaticaux ou lexicologiques. Cet ensemble de combinaisons compliquées offre le désavantage évident de rendre la lecture de la traduction impossible pour tout autre usage que celui auquel l'auteur l'a destinée, c'est-à-dire pour se rendre compte de la forme et du sens de chaque mot zend au moyen du mot latin correspondant. Qu'on lise, par exemple, la traduction d'un passage difficile comme celle de l'*Honover* (p. 12), ou celle des deux fragments de *Gâthâs* (p. 53-68) ; je doute qu'on puisse en tirer un sens à peu près net sans la connaissance de l'original. Jusqu'à quel point les inconvénients de ce système seront-ils compensés par les facilités qu'il offrira aux commençants, c'est ce que l'expérience seule permettra de décider. D'ailleurs, le traducteur ne le suit pas toujours avec une conséquence parfaite. Par exemple, dans la traduction du premier vers de la *Gâtha ahunavaiti* (p. 53), il eût dû, conformément à son système, au lieu de *precibus* mettre *prece*, au lieu de *extensis-manibus*, *extensas-manus-habens*, et au lieu de *primum omnium*, *primum-omnium*, ou [*omnium*]. M. Kossowicz aurait pû, je crois, s'épargner un travail minutieux et ingrat, et donner à cette partie de son livre une forme plus littéraire et aussi utile, en traduisant d'une manière plus conforme aux habitudes de la langue latine, et en ajoutant quelques analyses grammaticales aux notes qui forment la partie essentielle et la plus originale de son ouvrage.

Dans ces notes il discute les variantes, cite les diverses traductions existantes, des passages difficiles, en apportant les raisons de sa préférence ou de son changement, et enfin présente des explications grammaticales, historiques, mythologiques ou même littéraires, de façon à ne laisser que le moins possible à désirèr en fait de secours et d'indications de toute espèce.

Celles de ces notes qui se rapportent à la grammaire sont, naturellement pour un ouvrage de ce genre, les plus importantes. L'auteur a mis à contribution tous les principaux travaux relatifs à ces études, ceux de Burnouf et de Bopp, de Windischmann et de Brockhaus, de Westergaard et de Spiegel, de Müller et de Haug, et enfin de Justi. Il renvoie surtout au précieux *Manuel* de ce dernier savant, qu'il déclare dans sa préface indispensable à ceux qui veulent se servir des *Fragmenta*. En effet cet ouvrage, couronné l'année dernière par notre Institut, est le pas le plus considérable qui ait été fait dans la grammaire zende depuis Burnouf. L'identité grammaticale de la langue du Zendavesta et de celle des Vedas, identité telle que la connaissance de cette dernière langue est la condition nécessaire mais suffisante pour aborder l'étude de l'autre, était bien un fait placé au-dessus de toute espèce de doute. Mais en le constatant, on n'avait pas les éléments nécessaires pour en mesurer rigoureusement l'étendue. Ces éléments, Justi nous les a donnés dans son beau travail, où tous les mots, toutes les formes des textes sacrés des Parses sont classés, à leur ordre alphabétique dans le dictionnaire, à leur rang grammatical dans la grammaire. Le champ des

hypothèses se trouve ainsi singulièrement rétréci ; il n'est plus permis, dans un cas douteux, de conclure du contexte à la forme grammaticale d'un mot. Car, en présence d'une forme donnée, on peut toujours constater si l'on a affaire à un phénomène isolé ou à un fait rentrant dans une série de faits solidaires. Si l'on arrive à un résultat qui n'ait d'analogue ni en sanskrit ni dans les listes complètes d'exemples laborieusement assemblés et arrangés systématiquement par Justi, on doit considérer ce résultat comme des plus douteux. Aussi M. Kossowicz ne pouvait-il mieux faire que de suivre ce guide sûr et expérimenté. Si même on a un reproche à lui adresser, c'est peut-être qu'il se trouve plusieurs fois en contradiction, volontaire ou non, avec Justi, sans donner des raisons suffisantes à l'appui de son opinion.

Ainsi, à la page 3, l. 2 et not. 2, M. Kossowicz suppose que la préposition *á* peut se rapporter comme préfixe au verbe *updit'* déjà muni d'un préfixe, et il cite un exemple où *hám* est employé dans un cas semblable. Mais ce qui est vrai de toute autre préposition ne l'est pas de *á* ; en sanskrit ce préfixe ne précède jamais un autre préfixe verbal, et c'est là sans doute ce qui a empêché Justi de donner dans son dictionnaire un verbe *á-upa-i*.

A la page 15, M. Kossowicz traduit *má mereñcainis* par *ne interficias* en préférant cette leçon à celle de *má mereñcanuha*, qu'il a donnée dans le texte et qu'il aurait traduite, d'après son système, par *ne interfice* ; et il explique dans les *Addenda* qu'il voit dans la forme qu'il a adoptée un potentiel 2e pers. sing., contrairement à Justi qui y voit un participe futur passif au nom. pl. fém. (*interficiendæ*). Les motifs de Justi sont faciles à voir, et ont l'avantage d'être purement grammaticaux. D'une terminaison en *ainis* on arrive rigoureusement, d'après les lois phonétiques du Zend, à un thème en *anya*, ce qui ressemble fort aux participes futurs passifs sanskrits en *aníya*, et *enya* dans les Védas. Cependant, comme le Zend ne présente pas d'autre exemple d'une forme analogue, si ce n'est peut-être *yêçnya* de *yaz*, il peut subsister un doute. M. Kossowicz donne à l'appui de son interprétation, d'abord deux raisons de syntaxe qui n'ont pas grande valeur. Car la difficulté que présente l'accord du mot *dáma*, nom. sing. neutre, avec un participe au nom. pl. fém. disparait devant la fréquence de ces tournures, sur lesquelles Justi a appelé l'attention dans sa préface (p. VI) et qu'il appelle des constructions collectives. On en trouve des exemples cités particulièrement au mot *dáma* lui-même. Quant à l'impossibilité d'employer la particule prohibitive *má* avec un participe futur passif, elle n'est nullement démontrée, et le contraire même serait évident s'il était acquis que telle est bien la forme du mot en question. Mais en pareil cas, c'est toujours la raison grammaticale qui doit prévaloir. Or, celle qu'allègue M. Kossowicz est certainement fausse. Il cite la forme *daidhis*, 2e pers. sing. du potentiel de *dá*. En analysant cette forme, on voit qu'elle représente, par suite d'une contraction très-fréquente, un primitif *dadhyás*, qui, sans cette contraction, deviendrait en zend *dadhyáo*. C'est-à-dire que la terminaison *yáo*, spéciale aux verbes de la 2e conjugaison, peut se contracter en *is*. La terminaison *ôis*, qui est celle de la 1re conjugaison à laquelle appartient le verbe en question, peut-elle subir le même changement? Aucun exemple

n'autorise à le croire. Mais même en admettant cette hypothèse, cela donnerait *merenčis* au lieu de *merenčôis*, et nullement *merenčainis*. Cette insertion d'une nasale entre le thème et la terminaison n'aurait aucun analogue dans toute la conjugaison, soit en zend, soit en sanskrit. Le seul cas qui paraît, au premier abord, présenter une ressemblance avec celui-ci, et qui est la cause de l'erreur de M. Kossowicz, c'est la 2ᵉ personne d'impératif moyen en *anuha*. Mais il y a longtemps que cette forme a été expliquée par Bopp.

M. Kossowicz dit (p. 136, n. 4) n'avoir pas trouvé dans Justi le mot *hazaçnãmca* (p. 257) du texte. Il est cependant à sa place dans le dictionnaire et dans la grammaire (§§ 71 et 558). C'est le génitif pluriel de *hazañhan*, mot formé de *hazañh* (sansk. *sahas*) au moyen du suffixe secondaire *an* (Grammat., § 322, 1, a.). Il devrait régulièrement faire *hazañhanãm* au gén. pl. Mais le *a* venant à tomber, comme c'est la règle en sanskrit dans les formes faibles pour le suffixe primaire *an* et comme on en trouve des exemples en zend (*khshapan, khshafnô, khshafnãm*), la sifflante primitive doit reparaître; car c'est seulement devant les voyelles qu'elle se change en *h* ou *ñh*; devant les dentales, elle devient généralement *ç*.

Les mots *ashemanôjan* et *ashemanôvid* n'ont pas non plus été omis par Justi, comme le dit M. Kossowicz (p. 88, n. 4). Ils se trouvent à leur place dans le dictionnaire (p. 43), et sont expliqués d'une façon plus conforme à la grammaire et aux règles de composition que par l'hypothèse ingénieuse de Windischmann. Enfin, pour relever complétement Justi du péché d'omission, c'est peut-être l'occasion de faire remarquer, à propos de la note 5, p. 43, que la forme *abavat'*, de même que toutes les formes d'imparfait ou d'aoriste précédées d'un *a* bref, se trouvent dans le dictionnaire, non pas à la racine simple, mais à la racine précédée de *â*. C'est un parti pris, peut-être trop absolu chez Justi, de considérer cet *a* bref, non comme l'augment, mais comme l'abréviation du préfixe.

Les personnes familiarisées avec les travaux au moyen desquels Burnouf a fondé l'étude du zend savent avec quelle circonspection et quelle prudente lenteur ce savant analysait et discutait chaque mot, chaque forme nouvelle. C'est le résultat d'une méthode identique que nous avons dans l'ouvrage de Justi; seulement, la discussion même est supprimée; absolument comme dans un ouvrage de mathématiques, on nous présente le résultat des calculs, sans les calculs eux-mêmes, que chacun peut faire pour soi, d'après des méthodes supposées connues des lecteurs. Les démonstrations n'en sont pas moins rigoureuses. Ce système, affectionné des Allemands, a l'avantage pratique de condenser beaucoup de matière en peu d'espace, et de faciliter par là la rédaction et l'impression. Si le *Commentaire sur le Yaçna* eût été continué sur le même plan, il eût rempli un nombre considérable de volumes. Le *Handbuch der Zendsprache* contient, dans à peine 400 pages d'un format commode et maniable, un véritable commentaire grammatical du Zendavesta tout entier, tel que le permettait l'état de la science. Il est naturel que l'auteur d'un pareil travail ait une autorité considérable, et que l'on n'aille à l'encontre de ses opinions qu'armé des raisons les plus décisives. C'est ce que n'a pas toujours fait M. Kossowicz; mais c'est la seule critique que l'on puisse faire de son livre, qui sera bientôt dans les mains de tous les étu-

diants; ils y trouveront, probablement avec plaisir, une forme moins aride que dans celui de Justi. G. Garrez.

---

55. — **Bardesanes, der letzte Gnostiker**, von A. Hilgenfeld. — Leipzig, 1864. In-8°, x-155 pag. Prix, 4 fr. (Paris, librairie A. Franck.)

La littérature syriaque, qui seule, parmi les littératures de l'Orient, paraissait un peu négligée depuis l'époque où Assemani publia sa *Bibliotheca orientalis*, a reçu une impulsion toute nouvelle dans ces dernières années, grâce à la découverte d'importants manuscrits recueillis dans le monastère de *Sancta Maria Deipara de Nitrée* et qui sont conservés aujourd'hui au *British museum*. Le Rév. W. Cureton fit connaître le premier différents ouvrages provenant de ce riche dépôt, et, à son exemple, de savants orientalistes ont complété les recherches du chanoine de Westminster, en vulgarisant en Allemagne les écrits des Syriens. C'est ainsi que les œuvres de Bardesane, sur lesquelles on n'avait jusqu'alors que des données très-imparfaites, ont été rassemblées, et que des fragments qui avaient été négligés sont venus former un ensemble assez imposant. Trois littérateurs nous ont conservé des fragments des écrits du célèbre gnostique d'Édesse. Porphyre, dans ses traités de l'Abstinence et du Styx, nous a transmis deux longs passages des commentaires sur l'Inde de Bardesane; Eusèbe et d'autres, quelques fragments du traité *de Fato*; Moïse de Khorène nous a également conservé un extrait de la fameuse histoire d'Arménie que le gnostique syrien avait composée pendant son séjour à Aui; enfin les manuscrits syriaques de Nitrée nous ont fourni un ouvrage complet de Bardesane, qui, s'il n'est pas le fameux *Traité du Destin* lui-même, doit représenter la doctrine du gnostique transmise par un de ses disciples. Telle est l'opinion qu'a développée, avec un rare talent d'exposition et de critique, M. Hilgenfeld, docteur de l'université d'Iéna, auquel la science est déjà redevable de travaux fort importants et justement appréciés dans le monde des lettres. M. Hilgenfeld prétend, en effet, que le *Livre de la loi des contrées*, dont le texte syriaque a été attribué par Cureton à Bardesane, n'est pas l'œuvre personnelle de cet écrivain, et qu'il résulte de la lecture même de ce dialogue que Bardesane, n'y intervenant qu'à la troisième personne, ne peut pas en être l'auteur, tandis qu'il semble plus naturel de croire qu'un des disciples du maître avait recueilli et publié sa doctrine, comme Platon l'avait fait du reste pour Socrate. Si l'on compare, en effet, le texte syriaque publié par Cureton, avec les fragments du Traité du Destin conservés par Eusèbe et d'autres écrivains ecclésiastiques, on remarque des différences notables dans la rédaction, et l'on acquiert bientôt la certitude que le traité *de Fato* et le *Livre de la loi des contrées* sont deux ouvrages très-semblables pour le fond, mais très-différents pour la forme. Tel est le résultat obtenu par M. Hilgenfeld dans ses recherches sur Bardesane. Nous n'essayerons pas de rappeler les preuves nombreuses que le savant professeur d'Iéna a groupées dans son mémoire, ce serait dépasser le cadre qui nous est imposé; nous dirons seulement que le personnage appelé Avida, qui intervient comme interlocuteur dans le dialogue, semble à M. Hilgenfeld n'être autre que Héliogabale, dont le nom de famille était *Avitus Bassianus*,

Si Avida représente en effet l'empereur syrien, nous aurions là une preuve que le traité *de Fato* n'aurait pas été adressé, comme on l'a cru pendant longtemps, par Bardesane à Marc-Aurèle, mais à Héliogabale, ce qui s'expliquerait au reste par les relations que l'ami d'Abgar aurait eues en Syrie avec l'empereur romain. Au surplus, cette opinion peut être discutée, et quand même elle ne serait pas admise, le travail de M. Hilgenfeld n'en restera pas moins un modèle de science critique et un livre de très-sérieuse érudition que nous recommandons avec plaisir aux amis des études orientales.

Victor Langlois.

---

56. — **Procopius von Cæsarea.** Ein Beitrag zur Historiographie der Vœlkerwanderung... von D. Félix Dahn, professor an der Hochschule zu Würzburg. — Berlin, Mitter, 1865. 502 pp. in-8°. Prix, 12 fr. (Paris, librairie A. Franck.)

Depuis la première édition des Ἀνέκδοτα ou de l'Histoire secrète de Procope, par Alemannus (Lyon, 1623), jusqu'à nos jours, l'authenticité de ce livre n'a été contestée que par deux ou trois auteurs, tandis que les plus grands critiques et historiens, tels que Alemannus lui-même, Vossius, Grotius, Montesquieu, Gibbon, Fabricius, Dindorf, etc., ont toujours maintenu à Procope cet ouvrage, qui porte expressément son nom, et qui, en outre, lui est attribué par Suidas et Nicéphore Calliste. Comment se fait-il que l'on éprouve toujours de nouveau le besoin d'affirmer et de discuter une attribution qui n'a jamais été mise en doute par des raisons sérieuses? C'est que, en comparant les trois ouvrages de Procope : les Histoires, le Livre des édifices et l'Histoire secrète, on se trouve en présence d'un problème psychologique d'une extrême gravité et que, malgré tous les témoignages, l'on hésite toujours de nouveau à dériver d'une même source les deux premiers de ces livres et le dernier, qui en est la contradiction absolue. — Mais il y a plus. La question n'est pas toujours restée dans le domaine pur et impartial de la science. Des auteurs catholiques du XVII° et du XVIII° siècle, voyant dans l'empereur Justinien un adversaire qui s'est soustrait au dogme et au pouvoir de la chaire épiscopale de Rome, étaient naturellement disposés à regarder comme authentique un livre plein d'accusations contre un ennemi ; et cette même raison inspirait trop souvent les critiques protestants à soutenir la thèse contraire. D'un autre côté, les jurisconsultes, « adorateurs reconnaissants de l'auteur des Pandectes, contestaient l'accusation, et tandis que les uns d'entre eux appelaient Procope un faux accusateur, les autres voyaient dans l'accusateur un faux Procope. »

Cependant tous ceux qui affirmaient l'authenticité du livre, comme ceux qui la contestaient, se sont toujours contentés, pour leurs discussions, de raisons purement extérieures.

L'auteur du livre que nous annonçons a compris que, pour terminer une bonne fois le débat, il fallait deux choses : une comparaison minutieuse de l'Histoire secrète avec les autres ouvrages de Procope, au point de vue du langage, du style et des idées, et puis, ce point déterminé, une étude approfondie du caractère de cet historien.

Nous croyons que l'auteur a pleinement réussi à prouver d'une façon irréfutable et définitive que Procope seul peut être l'auteur du livre intitulé Ἀνέκδοτα; mais nous croyons aussi que le problème psychologique, dont nous parlions tout à l'heure, n'a pas encore trouvé une solution définitive, qu'au contraire, mieux posé, il ressort plus clairement à présent que nous avons tous les éléments d'une conclusion. L'auteur a le sentiment de la bonne foi scientifique trop développé en lui, pour n'en pas convenir lui-même (p. 287). Mais hâtons-nous de le dire, aussi longtemps que nous n'aurons pas de nouvelles données biographiques sur la personne de Procope, nous ne serons pas en état de pénétrer le mystère qui enveloppe l'Histoire secrète.

En ce qui concerne le premier point, la méthode suivie par l'auteur est la seule rationnelle. Il a réuni dans un appendice (p. 416) toutes les locutions, toutes les tournures et particularités de langage qui, sans être exclusivement propres à Procope, lui sont habituelles dans les Livres historiques, les Édifices et dans l'Histoire secrète. Le résultat de cette recherche est la preuve que le style de tous ces ouvrages est exactement identique, qu'il distingue Procope d'entre tous les auteurs de son temps, et qu'il serait impossible d'imaginer une intelligence humaine capable d'imiter le même style et de revêtir la personnalité si prononcée du rhéteur de Byzance.

On comprend que dans une telle démonstration, il n'y a que la quantité des faits qui détermine la preuve. Aussi le nombre de locutions, rassemblées et disposées par ordre alphabétique, est-il très considérable, et l'exactitude et le discernement du choix seraient dignes d'être présentés comme modèles à suivre, si dans les recherches analogues de la critique biblique nous n'avions depuis longtemps des exemples de ce genre de travail.

Après cet examen, pour ainsi dire matériel, l'auteur aborde (p. 58) l'étude du caractère de Procope tel qu'il ressort de ses ouvrages en dehors de l'Histoire secrète; il analyse, comme ferait un naturaliste en présence d'un corps chimique, les idées tant morales que politiques de l'auteur grec; et il montre tous les côtés de l'esprit si compliqué de cet homme à double face, qui a su tromper son maître, ses contemporains et la postérité.

L'auteur déclare, en commençant, ne pas vouloir écrire une apologie de Procope. Il aurait bien fait, après avoir terminé son ouvrage, et après l'avoir relu, de retrancher cette phrase; car, en réalité, la plus grande partie de son livre n'est autre chose qu'une apologie. Loin de nous la pensée de lui en faire un reproche. Il semblerait, en effet, qu'il est impossible d'approfondir le caractère et l'œuvre d'un homme, sans s'approprier en quelque sorte ses idées, tout en demeurant au-dessus du sujet. Rien d'ailleurs n'est plus naturel. Connaître les mobiles des actions, les causes et les effets, expliquer l'enchaînement des idées, n'est-ce pas souvent absoudre? Et la nature de l'homme dans son essence n'est-elle pas meilleure que dans ses manifestations?

On ne s'étonnera donc pas quand nous dirons que, malgré cette forme, pour ainsi dire idéale, inhérente à toute œuvre littéraire ou d'art, le portrait que l'auteur a tracé de Procope nous semble en général très-fidèle. Il nous le montre

historien sincère et véridique de son temps, d'une époque si agitée, si riche en événements et si pauvre en monuments écrits; il nous fait admirer le patriotisme et la mélancolique résignation de l'auteur grec en présence de la chute de plus en plus certaine de l'empire. Nous suivons avec intérêt le tableau de ses idées religieuses, amalgame singulier de données chrétiennes et païennes; de ses idées philosophiques et économiques qui portent l'empreinte du bon sens; enfin de ses vues historiques et scientifiques.

Il nous semble que l'auteur n'a pas assez insisté sur ce fait, selon nous incontestable, que Procope est l'expression la plus fidèle, la plus positive de son époque et de son milieu. Tout en ayant une personnalité bien prononcée, les idées ou combinaisons d'idées qui se rencontrent dans les œuvres de Procope sont plutôt celles de ses contemporains en général, que les siennes propres. mais, chose rare dans l'histoire des hommes, il a pleine conscience de ce milieu qu'il décrit, dans lequel il se meut. Il a les défauts de son temps, sa morale est celle des Romains de Byzance, avilis par le despotisme, mais il nous montre ces défauts, nous les fait toucher et nous fait assister à l'agonie d'un monde et à la naissance d'un autre.

Nous voyons par lui combien peu le christianisme avait su pénétrer ce monde mourant, tant il est vrai que le christianisme n'a pas transformé le monde ancien, mais qu'il a fallu des peuples jeunes et vigoureux apportant des idées nouvelles, pour donner à la nouvelle foi cette base solide qui a traversé les siècles. Ce n'est donc pas Procope seul qui, à cette époque, mêlait les croyances chrétiennes aux superstitions païennes. Des traces de cette transition se trouvent jusque dans les Pères de l'Église; n'oublions pas, du reste, que le côté mystique du christianisme domina pendant plusieurs siècles presque exclusivement et que c'était l'une des causes nécessaires de sa propagation que cette foi robuste, qui admettait les mythes païens comme les miracles chrétiens, les récits merveilleux de l'antiquité comme ceux du temps présent.

Après cette étude, l'auteur traite enfin (p. 253) la question principale de son livre, celle de l'Histoire secrète. Il avait déjà établi plus haut que ce livre fut composé après le Traité des édifices. Pour l'appréciation du caractère de Procope, comme pour celle de son œuvre, cette coordination chronologique de ses ouvrages est très-importante, comme l'auteur l'a bien démontré.

Ce qui frappe tout d'abord dans l'Histoire secrète, c'est l'absence de plan, la confusion des idées et la négligence du style. Notre auteur veut voir dans cette particularité, si opposée aux habitudes de Procope, la preuve que Procope, se réservant sans doute d'y revenir, n'a pas donné la dernière main à cet ouvrage. Cette manière de voir est peut-être vraie; mais nous sommes plutôt porté à regarder ce désordre du langage et de la pensée comme l'expression de la passion sans frein qui a inspiré cette œuvre et qui n'a pas permis à l'auteur de réfléchir ni de se modérer. Les injures grossières qu'il a accumulées dans ces quelques pages sont la meilleure preuve que l'Histoire secrète est l'œuvre spontanée d'un moment de dépit, et il nous semble impossible (comme le veut notre auteur) qu'il ait médité un tel ouvrage lorsqu'il écrivait les autres livres historiques. Tandis

que dans ceux-ci il étudie son langage et ses idées, qu'il se montre bel esprit en citant des auteurs anciens, et en imitant Hérodote jusqu'à l'exagération ; qu'il compose, pour les mettre dans la bouche et dans la plume de ses héros, des discours et des lettres; dans l'Histoire secrète il n'a plus qu'une seule préoccupation, celle de noircir Justinien et Théodora, Bélisaire et Antonina.

C'est pour cela que, ce nous semble, le caractère de Procope doit être étudié plutôt dans l'Histoire secrète que dans ses autres ouvrages. Là, malgré les exagérations et les faux jugements, produits par sa haine aveugle, nous trouvons au moins une expression sincère, parce qu'elle est passionnée, de son âme, tandis que dans les autres livres, les jugements qu'il porte sont des phrases de rhétorique qui n'appartiennent que rarement à lui-même et qui souvent sont contradictoires d'une page à l'autre. Comme il manque absolument de principes, le côté saillant de son caractère est un scepticisme révoltant qui s'étend aux grandes comme aux petites choses. Il est rhéteur, ou avocat, si l'on aime mieux, toute sa vie.

Arrivons à la conclusion. L'auteur de notre livre prétend que dans ses livres historiques mêmes, Procope n'avait pas épargné, dans la mesure du possible, le blâme aux gouvernants de Byzance. Nous l'admettons volontiers, sans croire cependant que Procope ait eu l'idée de faire plus tard un ouvrage du genre de l'Histoire secrète. Puis l'auteur présente l'hypothèse très-ingénieuse et tout à fait probable, que le Livre des édifices, éloge pompeux de Justinien, a été écrit sur l'ordre formel de l'empereur, et que Procope, pour se venger de cette contrainte, écrivit l'Histoire secrète; et il montre que dans ce dernier ouvrage le blâme porte presque toujours sur les mêmes points que l'éloge dans le premier. Pour notre part, nous acceptons entièrement cette explication, qui, sans être la certitude, a cependant une probabilité rationnelle et logique.

H. Z.

---

57. — **Deutsches Wœrterbuch**, von Jacob und Wilhelm Grimm. Fortgesetzt von Dr Rudolf Hildebrand und Dr Karl Weigand. — Fünftes Band, dritte Lieferung : *Kein — Kind*. Leipzig, 1865. — Prix, 2 fr. 75 c. (Paris, librairie A. Franck.)

Ceux qui craignaient que le dictionnaire des frères Grimm ne restât inachevé doivent être rassurés à l'heure qu'il est. Les études philologiques sont si solidement assises en Allemagne que la mort des deux illustres germanistes n'a pas compromis l'œuvre qu'ils dirigeaient. Ce qui s'est passé après la mort de Jacob Grimm montre bien à quel degré de maturité et de juste confiance en elle-même est arrivée l'école qui avait grandi sous ses yeux. Dans tout autre pays, on aurait tâché de lui trouver un successeur qui prît la direction de l'ensemble et veillât au maintien du plan et de la tradition. Au point où sont parvenues, en Allemagne, les études sur la langue et la littérature germanique, ces soins ont paru superflus : différents savants se sont distribué les notes qui se trouvaient entre les mains de Jacob Grimm, et qui étaient réparties suivant les lettres de l'alphabet. M. Hildebrand a pris la lettre K, M. Weigand la lettre F, d'autres se sont chargés d'autres lettres; chacun rédige de son côté et fait paraître ses livrai-

sons à mesure qu'elles sont prêtes. Il ne faudrait pas croire qu'il s'agit d'un simple travail d'éditeur : il nous a été donné de voir entre les mains d'un de ces savants les notes laissées par Jacob Grimm. Elles se composent de simples citations écrites sur de petits carrés de papier, sans explication ni commentaire. C'est avec ces matériaux qu'on s'est courageusement mis à l'ouvrage et qu'on a continué la publication du maître, sans qu'il fût besoin d'une direction spéciale pour surveiller un travail qui présentera des inégalités, mais qui, dans son ensemble, ne s'écartera pas des principes posés par Grimm, et professés par ses disciples et ses successeurs. C'est là, en matière de science, un exemple de *self-government* que peu de pays seraient capables de donner!

De tous les continuateurs de Jacob Grimm, M. Hildebrand s'est montré jusqu'à présent le plus actif. Il a fait paraître trois fascicules qui forment ensemble 720 colonnes, et qui conduisent la lettre K jusqu'au mot *Kind*. Quand on compare le travail de M. Hildebrand aux premiers volumes de la publication, on remarque que les articles ont gagné en développement. On trouverait difficilement dans les trois premiers tomes des articles comme ceux que M. Hildebrand a consacrés aux mots *kein*, *kennen*, *kerl*, *kind*. Ce sont de véritables monographies. Il serait impossible de faire comprendre, à qui ne les a pas lus, l'intérêt que présentent ces études où se succèdent, sans confusion ni fatigue pour le lecteur, l'examen des différentes formes du mot dans tous les dialectes germaniques, puis l'origine et l'histoire du mot, le détail de ses différents sens et d'innombrables exemples de son emploi à toutes les époques. Rien de plus curieux que l'histoire du mot *kerl* qui appartient aujourd'hui, en allemand, au langage familier et est à peu près l'équivalent de notre français *gars* ou *gaillard*. En ancien allemand, *charal* signifiait *vir*, et dans un commentaire sur le *Cantique des Cantiques*, le Christ est appelé le *charl* (c'est-à-dire l'époux) de l'âme. C'est le même mot que nous retrouvons dans le français Charles et dans Charlemagne! Il est remarquable que le suédois et le danois ont conservé cet ancien sens et appellent *karl* un homme respectable. En anglo-saxon *carl* signifie « héros » et *ceorl* « mari, époux. » Une ancienne glose en ancien-haut-allemand traduit le latin « mares » par *charala* et, en suédois, *karldyr* signifie un animal mâle.

C'est ce mot qui, par des dégradations que M. Hildebrand nous permet de suivre, est devenu le *kerl* allemand, le *carle* et le *charl* anglais, c'est-à-dire (quand il n'est accompagné d'aucune épithète qui en mitige la signification) un grossier, un rustaud. Ce nom qui, dans le principe, désignait probablement les hommes libres, perdit peu à peu de sa dignité à mesure que la féodalité s'enracina et mit une différence entre les seigneurs et ceux qui leur devaient hommage. Encore au XVI[e] siècle, dans une allocution d'un bailli de village aux paysans qu'il invite à prêter serment, ceux-ci sont appelés *kerls*, et nous trouvons dans un document anglais du même temps cette phrase : *poore and riche, chorles and citizens*. De même en Suède, la province de Dalécarlie est la province des « habitants de la plaine. »

Le mot, depuis ce temps, n'a pas cessé de perdre de sa noblesse et il est à peu près banni aujourd'hui du style soutenu. Mais M. Hildebrand montre très-bien

comment il s'est conservé dans une foule de locutions familières où il serait impossible de le remplacer, comment il est encore usité en certains dialectes dans des phrases consacrées, et comment enfin il a toujours gardé quelque chose de la signification première. Il désigne chez l'homme la force virile, la sève et la vigueur, et il se prend en bonne part dans un grand nombre de locutions intraduisibles, quoique l'habitude d'accoler le mot à des épithètes mal sonnantes ait quelque peu compromis sa distinction. Gœthe aimait particulièrement ce terme qui exprimait bien pour lui ce qu'il appréciait avant tout dans la nature humaine, le développement libre de toutes les facultés, la force et la verdeur; le mot revient souvent dans ses premiers ouvrages, et il n'a jamais cessé de l'employer avec prédilection dans ses lettres intimes et dans ses causeries.

Il serait impossible, même pour ce seul article, de donner un aperçu de tout ce que nous apprend M. Hildebrand dans une étude qui ne comprend pas moins de 20 colonnes en petit texte. On voit que l'auteur n'a pas craint de se donner carrière, et il faut l'en féliciter, car l'intérêt de ces sortes de travaux est en raison du détail des recherches et du nombre des exemples. M. Littré qui, dans son grand ouvrage, donne à la fois plus et moins que le dictionnaire allemand, a été obligé de se resserrer davantage : l'histoire et l'origine du mot ne viennent chez lui qu'en dernière ligne, après beaucoup d'autres éclaircissements pour lesquels la publication de Grimm s'en remet sur les dictionnaires ordinaires. Il s'est imposé des limites sévères qu'il ne franchit jamais : les exemples se suivent sans être encadrés dans un texte qui les explique et les commente. Mais s'il est impossible de ne pas regretter que M. Littré ait semblé craindre de donner trop de place à la philologie pure, il faut ajouter qu'il ne travaille pas, comme les auteurs allemands, sur une littérature dont toutes les parcelles ont été déjà exploitées, et qu'il n'a qu'une poignée de collaborateurs à opposer à l'armée de travailleurs recrutée sans peine par les frères Grimm.

A la col. 715, M. Hildebrand cite par erreur la pièce de Schiller, *Cabale et Amour* au lieu de *la Conjuration de Fiesque*. A la col. 571, au lieu de *Diez* 45, lisez 54.

MICHEL BRÉAL.

---

58. — **Mémoire sur l'Angoumois**, par Jean GERVAIS, lieutenant criminel au présidial d'Angoulême, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, par G. BABINET DE RENCOGNE, archiviste de la Charente. Paris, Aubry, 1864. In-8°, VII-425 pages.

Ce mémoire, adressé en 1726 au comte de Saint-Florentin, offre de l'intérêt pour l'histoire de l'Angoumois et même en général pour l'étude de l'état de la France avant 1789 et de ces institutions provinciales de l'ancien régime, si voisines de nous, et déjà si oubliées. On en connaissait une copie tronquée, qu'un curé peu honnête avait exécutée de façon à se faire passer pour l'auteur de l'ouvrage même, vers le milieu du XVIIIe siècle; la fraude avait réussi; mais la découverte d'une copie plus complète et plus authentique, publiée dans ce volume, a révélé le nom du vrai rédacteur de ce mémoire, et les hautes fonctions locales qu'il remplit ne peuvent que donner plus de valeur à son œuvre. Son style très-

simple ne laisse pas que d'être agréable, et la lecture de son mémoire est facile. Nous y relèverons, parmi les pages les plus intéressantes, celles qui regardent les mouvements des huguenots en Angoumois dans les années qui suivirent la mort de Louis XIV. — M. de Rencogne s'est fort bien acquitté de sa tâche d'éditeur; des notes courtes éclaircissent et très-souvent rectifient le texte; les développements plus longs et les pièces justificatives sont rejetés à l'appendice. L'orthographe de Gervais est ramenée à la nôtre, sauf *oi* pour *ai*, qui est conservé. P. 6, l. 27, *curiosités*, l. *sinuosités*. — L'impression, très-soignée, aurait mérité du plus beau papier.

G. P.

---

39. — **Notes sur quelques manuscrits des bibliothèques d'Angleterre**, par M. le baron Kervyn de Lettenhove, membre de l'Académie royale de Belgique, 1865, in-8°, 22 pages. (Extrait des *Bulletins de l'Académie de Belgique*, 2e série, tome XX, N° XII.)

M. Kervyn de Lettenhove nous apprend au début de ses notes qu'il a visité les bibliothèques du Musée Britannique et d'Oxford, les splendides collections de sir Thomas Phillipps à Cheltenham, et les archives conservées au *Record office* à Londres. Quinze jours à peine, nous dit-il, ont été consacrés à cette excursion, et cependant le savant belge a pu en un temps si court « consacrer l'examen le » plus attentif à des manuscrits de Froissart, » et en dehors de ces recherches spéciales prendre note d'un millier de manuscrits, « empruntant aux uns » des extraits plus ou moins étendus, feuilletant rapidement les autres. » L'impression que laisse la lecture de cette brochure est qu'il eût été préférable que M. K. de L. vît moins de manuscrits et les vît mieux. A l'aide des catalogues, généralement excellents, que les bibliothèques anglaises mettent à la disposition des lecteurs, il est aisé de réunir en peu de temps un faisceau d'indications sommaires; cela même peut se faire sans déplacement; mais pour découvrir des documents nouveaux et en apprécier la valeur, il faut un soin et une préparation que M. K. de L. ne paraît point posséder à un degré suffisant, comme je vais le montrer. P. 14, M. K. de L. signale comme étant inédit l'ouvrage d'Henri de Huntingdon intitulé *Epistola ad Gualterum amicum de contemptu mundi per exempla temporis*. Cette lettre a été publiée quatre fois (voir Potthast).

P. 15, M. K. de L. dit qu'il serait utile de comparer la chronique de Primat, récemment découverte au Musée Britannique, avec le manuscrit Lansdowne 1179. A quoi bon? Ce manuscrit, dont M. K. de L. n'indique pas le contenu, est un volume dépareillé de la traduction du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Il contient les livres IX à XVI, et conduit l'histoire depuis Néron jusqu'à Théodose. En quoi peut-il être utile de le comparer à une chronique qui va de 1250 à 1285?

P. 18 et 19, M. K. de L. analyse, d'après le manuscrit Harl. 2253, deux pièces politiques du temps d'Édouard Ier, l'une en vers français, l'autre en vers anglais. Toutes deux ont été publiées par M. Thomas Wright, dans ses *Political songs of England*; et par la comparaison avec cette édition on peut voir combien les courts fragments cités par M. K. de L. sont fautifs. C'est surtout le texte

anglais qui a été la pierre d'achoppement de M. K. de L. Il en cite quatre vers et en donne la traduction après les avoir déclarés inintelligibles. S'ils le sont en effet, pourquoi se risquer à les traduire? Mais d'abord le sont-ils? Non assurément, si l'on a recours à l'édition de M. Wright. Voici ces vers :

Be the luef, be the loth, sire Edward,
Thou shalt ride sporeles o thy lyard
Al the ryhte way to Dovereward;
Shalt thou never more breke foreward.
(Wright's *Political Songs*, p. 71.)

Ce qui veut dire : « Bon gré mal gré, sire Édouard, tu chevaucheras sans éperons sur ton cheval (vieux fr. cheval *liard*) tout le droit chemin vers Douvres; jamais plus tu ne briseras convention. » M. K. de L., se méprenant sur la valeur de la lettre saxonne qui répond au *th*, imprime *ye* au lieu de *the*, *you* au lieu de *thou*; en outre, il écrit *shall* pour *shalt*, *sporcles*, qui est un mot vidé de sens, pour *sporeles*, et *kicke* au lieu de *breke*. Puis il donne la traduction bouffonne que voici : « Par ma vie! par mes flèches! sire Édouard, ô menteur, vous prendrez bientôt le droit chemin de Douvres, sans oser regarder devant vous. »

Les vingt pages de M. K. de L. contiennent encore nombre de fautes et d'indications inexactes : je ne les relèverai pas, ne croyant point possible que personne soit tenté de s'en rapporter à un guide capable des erreurs qui viennent d'être signalées.

P. M.

---

60. — **Die historischen volkslieder der Deutschen,** vom 13. bis 16. Jahrhundert gesammelt und erläutert von R. von Liliencron. Tome 1er. Leipzig (Vogel), 1865. gr. in-8°, xxxix-606 p. Prix, 13 fr. 35. c. (Paris, librairie A. Franck.)

La commission historique de Munich, créée par le roi Maximilien II de Bavière, a compris, dans les nombreux ouvrages qu'elle a entrepris de mettre au jour, une collection des *Chansons populaires historiques des Allemands*, et elle en a confié la publication au baron de Liliencron. Les recueils de ce genre ne manquaient pas; mais aucun ne peut se comparer, pour la richesse, à celui que nous avons sous les yeux. L'éditeur a exploré ou fait explorer un certain nombre de bibliothèques, et ainsi il est parvenu d'une part à rassembler des pièces inconnues, d'autre part à donner aux pièces déjà imprimées un texte plus pur et établi sur des manuscrits. Sous le rapport de l'explication des chansons, la collection Liliencron ne dépasse pas moins toutes les autres. En tête de chaque chanson on trouve ce qui est nécessaire à son intelligence historique. Nous ne regrettons ici qu'une chose : c'est qu'au lieu de remonter aux sources originales, M. de Liliencron ait puisé la plupart du temps dans des ouvrages de seconde main, et souvent même n'ait donné qu'un simple récit sans indiquer ses autorités; on est en droit d'attendre plus d'un ouvrage de ce genre, même quand l'éditeur n'est pas spécialement historien, mais philologue. Au-dessous du texte sont des remarques explicatives, généralement historiques, mais souvent aussi grammaticales; à la fin de chaque pièce se trouvent l'*apparatus criticus*, l'indication des

manuscrits et les variantes. L'établissement du texte présentait dans beaucoup de cas de grandes difficultés, parce que beaucoup de chansons nous sont parvenues étrangement défigurées : il n'y a pas à songer à une restitution partout complète et satisfaisante, ce qui ne veut pas dire qu'il n'eût pas été possible de faire çà et là un peu plus qu'il n'a été fait. Entre beaucoup de passages, je n'en signalerai qu'un : 71,3,5, on lit *das kunt in nit gedeihen*, ce qui doit rimer à *zerhauen* ; il faut évidemment lire *gezauen* au lieu de *gedeihen*; le premier mot, vieilli et devenu inintelligible, a été remplacé par un plus moderne qui a détruit la rime.

L'éditeur a donné trop d'extension à l'idée de *Chanson populaire*, en admettant toute une série de pièces souvent très-longues en rimes plates : ce sont des *poëmes historiques* et non des *chansons populaires historiques*. — Le premier volume comprend les années 1243-1469; on voit que les matériaux vont s'accroissant considérablement d'année en année ; au XVIe siècle on est presque trop riche. Nous attendons avec impatience la continuation de cet important ouvrage, qui doit être terminé en trois ans. KARL BARTSCH.

---

61. — **Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre**, 4e édition, revue, corrigée et augmentée, avec une carte très-exacte dont le plan a été levé sur les lieux. A Paris, chez Duchesne, rue Saint-Jacques, au-dessous de la fontaine Saint-Benoît, au *Temple du Goût*. M DCCLIV, avec privilége du roi, in-16, XXXIII-123 pages. (Réimpression faite en 1865 par Maillet, libraire à Paris.)

Cet opuscule, dont l'idée pouvait paraître assez plaisante au siècle dernier, eut alors un succès qu'attestent plusieurs éditions. Comme dans la présente réimpression il n'est accompagné d'aucune notice, nous ne pouvons que le signaler aux bibliophiles, s'il en est parmi les lecteurs de la *Revue critique*, comme un gracieux petit livre, imprimé sur papier de Hollande, très-propre à recevoir une reliure de luxe et à figurer honorablement sur les rayons d'une bibliothèque élégante.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

FOUCART, Delphes (Impr. imp.) — DE WITTE, Etude sur les vases peints (Bureau de la *Gazette des Beaux-Arts*). — FOURNEL, les Contemporains de Molière, t. II (Didot). — DEZOBRY, Dictionnaire de l'art épistolaire (Delagrave). — SMITH, Dictionnaire de biographie, etc., trad. par Theil (Didot).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen aus dem Gebiete der Naturwissenschaften publ. par la Société d'histoire naturelle de Hambourg. 4e vol., 4e part. Hambourg (Nolte). 6 fr.

Acta, nova, regiae societatis scientiarum Upsaliensis. Ser. III. Vol. V. Fasc. II. 4o, 1865. Stockholm (Bonnier). 12 fr.

Bouttéville (L.) La Morale de l'Église et la Morale naturelle, études critiques. 1 vol. in-8o (lib. M. Lévy frères). 7 fr. 50 c.

Briefe, v. Joh. Pet. Uz an einen Freund, des années 1753-82. Publ. par Aug Henneberger, 8o, Leipzig (Brockhaus). 2 fr. 70 c.

Christ, Wilh. Avien u. die ältesten Nachrichten üb. Iberien u. die Westküste Europa's. 4o. Münich 1865 (Franz). 4 fr.

Clément (P.). La police sous Louis XIV. 1 vol. in-8 (lib. Didier et Ce). 7 fr. 50 c.

Collection of british authors. Copyright edit. Vol. 814, 816, and 817. 16o. Leipzig (B. Tauchnitz). 2 fr.

Correspondance de Napoléon Ier. Publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tom. 19, in-8o (lib. Plon). 6 fr.

Dove, H. W. das Gesetz der Stürme in seiner Beziehung zu den allgemeinen Bewegungen der athmosphäre, avec gravures sur bois et 2 planches. 8o. Berlin (D. Reimer). 6 fr.

Engelhardt. Geh. Reg. — R. F. B Generalkarte vom preussischen Staate m. den Gränzen der Regierungs-Bezirke u. landräthl. Kreise. Rev. par W. Liebenow. 2 feuilles gravées sur acier et col. Berlin (Schropp). 8 fr.

Hager, Dr H. Manuale pharmaceuticum seu promptuarium, quo et praecepta notatu digna pharmacopoearum variarum et ea quae ad paranda medicamenta in pharmacopoeas usitatas non recepta sunt, etc. vol. 1, 8o. Lissa (Günther's Verl). 14 fr.

Hager. Le même. Vol. 2. 12 fr.

Hoffmann v. Fallersleben, 50 Kinderlieder. D'après des orig. et des airs connus avec accomp. de piano. Publ. par E. Richter, 4o. Altona (Haendke et Lehmkuhl). 2 fr.

Heer, Dr Osw., die Pflanzen der Pfahlbauten. 4o. Zürich 1865 (Meyer et Zeller's Verl). 2 fr. 70 c.

Henle, Prof. Dr J., Handbuch der systematischen Anatomie d. Menschen. 2 vol. (Handbuch der Eingeweidelehre d. Menschen) avec beaucoup de gravures sur bois col. Brunswick (Vieweg et Sohn). 9 fr. 35 c.

Jahrbuch der deutschen Viehzucht, nebst Stammzuchtbuch deutscher Zuchtheerden publ. par Wilh. Janke, A. Körte et C. v. Schmidt; avec gravures. 3e année. 1866. 4 liv. 8o. Breslau (E. Trewendt). 16 fr.

Journal f. Ornithologie, ein centralorgan f. die gesammte Ornithologie. Publ. par le Dr Jean Cabanis et le Prof. Dr Ed. Baldamus. 1866. 6 liv. avec des gravures. 8o. Cassel (Fischer). 16 fr.

Kleutgen, Jos., Ars dicendi priscorum potissimum praeceptis et exemplis illustrata. Editio IV. 8o. 1865. Luxemburg (Heintze's Verl). 6 fr.

Lefebvre (A.). Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire, 1800-1815; précédée d'une Notice par M. Sainte-Beuve, et complétée par M. Ed. Lefebvre de Behaine. 2e édit. Tome 1. In-8o (librairie Amyot). 7 fr. 50 c.

Linnaea entomologica. Journal publ. par la société entomolog. de Stettin, 16e vol. 8o. Leipzig (F. Fleischer). 10 fr.

Maitre (L.). Les écoles épiscopales et monastiques de l'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste (768-1180), étude historique sur la filiation des écoles, la condition des maîtres et des élèves, et le programme des études avant la création des Universités. Grand in-8o (librairie Dumoulin). 6 fr.

Michelet (J.). Histoire romaine. République. 4e édition. 2 vol. in-18 jésus (librairie Chamerot et Lauwereyns). 7 fr.

Michelet, Naturrecht od. Rechts-Philosophie als die practische Philosophie enth. Rechts-Sitten-u. Gesellschaftslehre. 1 vol. 8o. Berlin (Nicolai's Verl). 8 fr.

Mittheilungen aus dem Gebiete der reinen u. angewandten Chemie. Für Fachchemiker, Aerzte, Oekonomen, etc. Publ. par V. Kletzinsky. 4o. Vienne 1865 (Czermak). 5 fr. 35 c.

Montfalcon (J.-B.). Histoire monumentale de la ville de Lyon. Tomes 1 à 5. In-4 (librairie Firmin Didot frères, fils et Ce).

L'Histoire monumentale de la ville de Lyon n'a été tirée qu'à un nombre très-

restreint d'exemplaires. Elle se compose de 8 volumes, non compris le volume de 28 tables : les deux derniers, formés de documents latins et grecs, n'en font pas nécessairement partie intégrante et on peut n'y pas souscrire. — Le prix de chaque volume est 25 fr. — Il a été tiré 10 ex. sur grand papier de Hollande auxquels ont été joints 54 vign. avant la lettre, papier de Chine, épreuves d'artiste, 10 portr. photographiés, des fac-simile et plusieurs gravures. Le prix de chaque vol. de ces ex. est 40 fr. — Un vol. paraîtra tous les trois mois. 80 ex. seulement seront mis en vente.—Titre rouge et noir. — Le Livre d'or du Lyonnais, du Forez et du Beaujolais. Blason en couleur, 42 vign. sur bois. In-8° (librairie Firmin Didot frères, fils et C°). 15 fr.

Mortimer-Ternaux. Histoire de la Terreur, 1792-1794, d'après les documents authentiques et des pièces inédites. 2° édit. Tome 5. In-8° (librairie Michel Lévy). 6 fr.

Mouisse (F. de). La Convention nationale. Tome 1er. Le Roi Louis XVI. In-8° (librairie Le Chevalier). 7 fr. 50 c.

Ortenburg, B. v., der Ritter-Orden d. heiligen Johannes v. Jerusalem. In seiner Verfassg. u. Geschichte dargestellt. 8°. Ratisbonne (Manz). 3 fr. 75 c.

Pawlowski, J.-N. Historisch-geographische Karte vom alten Preussen während der Herrschaft d. deutschen Ritterordens, Dantzig (Anhuth). 2 fr. 75 c.

Pictet, A. Ed. Synopsis des névroptères d'Espagne. 8°. Bâle, 1865 (Georg). 25 fr.

Poetarum scenicorum graecorum Aeschyli, Sophoclis, Euripidis et Aristophanis fabulae superstites et perditarum fragmenta ex recensione et cum prolegomenis Guil. Dindorfii. Editio V. In-4. Leipzig (F. Fleischer). 1 fr. 35 c.

Posner, San.-R. Dr L. Handbuch der Klinischen Arzneimittellehre. 8°. Berlin (A. Hirschwald). 18 fr. 75 c.

Roscher, Wilh. System der Volkswirthschaft. Ein Hand u. 3. 4. 1. 2. Lesebuch f. Geschts-äf männer u. Studierende 1. vol. 8. Stuttgart, Cotta. 12 fr.

Schneider, P. Jos. Manuale sacerdotum in quo ii quibus cura animarum commissa est ad manum habent tum quae in privata devotione, tum quae in missae celebratione, sacramentorum administratione et quorumdam aliorum sui muneris officiorum exsecutione usui esse possunt. Editio III emendata et aucta. 18. Cologne 1865. Bachem. 6 fr.

Schachzeitung, neue Berliner. Hersg. v. A. Anderssen u. G. R. Neumann. 3. Jahrg. 1866. 12 liv. 8°. Berlin, Springer's Verl. 10 fr. 70 c.

Schmidt (J.-A.-E.). Nouveau dictionnaire portatif russe-français et français-russe. Edit. str., nouvelle impression, 16°. Leipzig (Holtze). 4 fr.

Staatsarchiv, das. Sammlung der officiellen Actenstücke zur Geschichte der Gegenwart. Publ. par L. K. Aegidi u. Alfr. Klauhold. 1866. 12 Liv. 8°. Hambourg (O. Meissner's Verl). 20 fr.

Steinmeyer, F. L. Apolog. Beiträge. 1e Partie. 8°. Berlin (Wiegandt et Grieben). 4 fr.

Taciti, P. Cornel., Agricola. Ex Wexii recensione recognovit et perpetua annotatione in usum scholarum illustravit Prof. Frid. Kritzius. 8°. Berlin 1865 (F. Schneider). 2 fr. 75 c.

Tangl, Dr Karlmann. Römerdenkmale zu Toplitz bei Warasdin in Kroatien. 8°. Vienne 1865, Gerold's Sohn. 70 c.

Thiel, Adolar, das Expropriations-Recht u. das Expropriations-Verfahren nach dem neuesten Stand-punkt der Wissenschaft u. der Praxis dargestellt. 8°. Berlin, Springer's Verl. 5 fr. 35 c.

Urkunden-Buch, Liv.-Esth. u. Cur., landisches, nebst Regesten, Publié par Frdr. G. d. Bunge. V. vol. 3. u. 4. Liv. 4°. Riga 1865, Kymmel. 4 fr.

Virchow, Prof. Dr Rud. die Lehre van den Trichinen m. Rücksicht auf die dadurch gebotenen Vorsichtsmaassregeln f. Laien u. Aerzte dargestellt. 3e édit. augm. et corrigée, avec 7 gravures en bois et une planche lithogr. 8°. Berlin, G. Reimer. 1 fr. 35 c.

Vogel's C. topographische Karte vom Thüringer Wald, 2. Sect. Gothe, J. Perthes. 2 fr.

Wittmer, Mich., u. Domcapit. Dr Wilh. Molitor, Rom. Ein Wegweiser durch die ewige Stadt u. die römische Campagna. Avec une carte topogr., des cartes spéciales de Rome, Tivoli et Albano. 8°. Ratisbonne (Pustet, rel.). 9 fr.

Zeitschrift für Kirchenrecht. Publ. par le Dr Rich. Dove et le Dr E. Friedberg 6e année. 1866. 4 Liv. 8°. Tübingen (Laupp). 12 fr.

Zolltarif, allgemeiner, für den europ. Handel d. russ. Kaiserr. u. d. Königr. Polen; traduit en allemand par Jul. Gillis. 4°. Leipzig (Steinacker). 8 fr. 60 c.

Zauschner, Handbuch der österreichischen Zollgesetze. Livr. 2 et 3. 8. Vienne, F. Manz. 2 fr. 70 c.

Zeitschrift f. Chemie. Archiv f. das Gesammtgebiet der Wissenschaft. Hrsg. v. F. Beilstein, R. Fittig u. H Hübner. 9. Jahrg. Neue Folge. 2. Bd. 24 Hfte. gr. 8. Leipzig (Quandt et Hændel). 14 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 10. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 10 Mars — Prix : 15 fr. par an.

62. — **Études paléographiques sur l'alphabet pehlevi**, ses diverses variétés et son origine, par M. F. LENORMANT. Paris, Imprimerie impériale, 1865. In-8°, 46 p. (Extrait du *Journal asiatique*.)

Cette dissertation n'a pas la prétention d'apporter du nouveau (l'auteur le déclare lui-même, p. 46). Jusqu'à la page 30, on donne l'histoire du déchiffrement de l'alphabet pehlevi (pourquoi les travaux de M. Spiegel sont-ils passés sous silence?); cette partie aurait facilement pu être condensée en deux ou trois pages. Les tableaux qui y sont joints nous semblent inutiles. Vers la fin, l'auteur présente un essai sur la formation de cette écriture et ses différentes modifications. Les résultats des travaux récents de cette branche de la paléographie sémitique sont bien coordonnés, et c'est là le but que s'est proposé l'auteur. Nous croyons qu'il l'a atteint. — Notons en passant quelques erreurs qui nous ont frappé : p. 4 : M. Olshausen n'est pas un savant danois, mais allemand ; p. 12 : le mot *firouz* n'est pas arabe, mais persan ; *ibid.*, le nom de la Sousiane s'écrit *khouzistân* sans i ; p. 19 : il aurait été bon d'indiquer le nom de la troisième espèce d'écriture, même dans la forme défigurée que donne le manuscrit ; car les autres noms reproduits ne sont pas moins défigurés. En outre, ce n'est pas la troisième espèce que l'auteur du *Kitâb-al-fihrist* désigne ainsi, mais la cinquième ; car il distingue sept espèces d'écritures et non cinq. Les deux premières ont été omises par M. L., ce qui induit le lecteur en erreur. P. 21 : lisez : sans points-voyelles, au lieu de *sans points ni voyelles*. H. Z.

---

63. — **Nydam Mosefund.** (Trouvailles dans la tourbière de Nydam, 1859-1863), par CONR. ENGELHARDT, avec 15 planches gravées sur cuivre et quelques chimitypies insérées dans le texte, par J. Magn. PETERSEN. — Ouvrage publié avec une subvention du ministère royal (danois) du duché de Slesvig. Copenhague, Gad. 1865. in-4°. 66 p. Prix, 15 fr. (Paris, librairie A. Franck.)

A quelques kilomètres au nord de la position de Dybbœl (Düppel des Allemands), illustrée par un siége de neuf semaines, pendant la dernière guerre du Slesvig, se trouve le pré de Nydam, qui était, il y a quelques siècles, un marécage,

et, au commencement de notre ère, un bras de mer en communication avec l'Alssund (détroit d'Als). Il y avait déjà longtemps que les ouvriers, en extrayant la tourbe, y recueillaient des objets d'antiquité, lorsque le directeur du musée de Flensborg y entreprit en 1859 des fouilles systématiques continuées dans les étés de 1862 et 1863, malheureusement interrompues depuis l'occupation austro-prussienne. Les résultats furent si curieux que le roi Frédéric VII, cet archéologue zélé, se transporta deux fois sur les lieux pour assister à d'importantes découvertes.

Quoique onze ares seulement (c'est-à-dire environ la centième partie de cette tourbière qui a dix hectares de superficie) aient été explorés, on y a trouvé une étonnante quantité d'objets, notamment : deux bateaux entiers et des fragments d'un autre, avec des rames, des gaffes, deux pelles à épuiser l'eau ; de nombreuses planchettes de boucliers, avec 70 ombons en fer et quelques-uns en bronze ; 106 épées d'acier, la plupart damasquinées ; 552 lames et pointes de lances, de javelots et d'angons, avec plusieurs centaines de hampes en bois ; 36 arcs de bois ; des flèches, avec 170 pointes en fer ou en os ; un carquois en bois et la garniture en bronze d'un autre ; des pierres à aiguiser ; des ossements de trois chevaux et d'une vache ; des mors, des ornements de selle, des éperons ; un seul instrument d'agriculture ; une lame de faux qui était peut-être une arme ; quelques vases d'argile et de bois ; une auge ; 37 haches de fer, avec ou sans leur manche ; un balai fait de branches d'arbre ; des nattes de rameaux ; un fragment de filet ; 86 couteaux de fer ; des objets de toilette ou de parure : fibules, crochets, perles, boites et pendeloques de métal, pinces à épiler, peignes d'os ; enfin 34 monnaies romaines frappées entre les années 69 et 217 de notre ère.

Tels sont les objets décrits par M. Engelhardt, qui les a découverts pour la plupart. Riche de l'expérience qu'il a acquise en organisant le musée de Flensborg et en dirigeant les fouilles du marais de Thorsbjerg, dont il a publié les résultats, il a pu classer d'une manière satisfaisante les antiquités de Nydam. Il les range toutes dans la première période de l'âge de fer qui, selon lui, s'étend de l'an 200 à 500 de notre ère, et il affirme avec raison que le dépôt des objets a eu lieu dans le III[e] siècle. Sa description, claire et précise, renvoie aux dessins toutes les fois qu'il s'agit d'un type remarquable, soit par sa rareté, soit par sa fréquente reproduction. Il faut dire aussi que jamais archéologue n'a été mieux servi par le dessinateur. Les gravures de M. Petersen sont un modèle de netteté, d'élégance et de finesse dans les détails ; il serait à désirer que toutes les publications archéologiques fussent accompagnées d'aussi belles gravures ; ce qui revient à dire : il faudrait que tous les gouvernements fussent aussi généreux que le gouvernement danois pour subventionner les œuvres d'un intérêt national, qui, s'adressant plutôt aux bibliothèques et à un petit nombre de savants qu'à la majorité du public, comptent seulement un petit nombre de lecteurs.

M. Engelhardt établit assez souvent des comparaisons entre les objets qu'il décrit et d'autres antiquités provenant de fouilles danoises ou étrangères. Pour

faciliter les études comparatives de ceux qui aiment à tout approfondir, il a dressé un catalogue à peu près complet des trouvailles se rattachant à la première époque de l'âge de fer, des objets qu'elles ont donnés, et il a accompagné ce travail d'une carte du Danemark, indiquant les localités où l'on a trouvé des antiquités : 1° à côté de squelettes humains; 2° à côté d'urnes cinéraires ou d'ossements calcinés; 3° dans la terre nue; 4° dans les marais; 5° avec des monnaies romaines. On voit par là que les rites de l'inhumation dominaient dans l'île de Sélande, tandis que ceux de l'incinération régnaient dans la péninsule jutlandaise, et que l'île intermédiaire de Fionie pratiquait les deux modes de sépulture. M. Engelhardt constate cette différence essentielle sans en chercher la cause; nous croyons en trouver la raison dans la présence de deux races et de deux religions qui se partageaient le territoire danois; ceux qui seraient désireux de connaître nos preuves peuvent recourir à la *Revue contemporaine* (Antiquités primitives du Danemark. Age de fer. 31 janvier et 15 mars 1865). Là aussi nous avons émis l'hypothèse que les marais de Thorsbjerg, de Nydam et plusieurs autres étaient de ces lacs sacrés, où les sectateurs d'Odin jetaient les cendres des morts et les objets déposés sur le bûcher. Depuis, M. Worsaae les a assimilés aux lacs où les Gaulois, après chaque bataille, déposaient des offrandes aux dieux. M. Engelhardt se rallie à cette opinion, tout en remarquant que si elle rend compte de beaucoup de faits observés, elle en laisse encore un certain nombre dans l'obscurité.

Les trouvailles de Nydam sont extrêmement précieuses en ce qu'elles servent à compléter celles de Thorsbjerg, qui datent de la même époque et qui sont du même genre. Au lieu de voitures et de harnais, elles donnent des bateaux les mieux conservés que l'on connaisse de cette grandeur et de cette ancienneté; au lieu de joyaux d'or et d'argent, ou d'objets de bronze, des armes de fer, si rares jusqu'alors, on y compte par centaines les angons, dont les exemplaires sont également très-rares.

E. Beauvois.

---

64. — **La Médecine dans Homère, ou études d'archéologie sur les médecins, l'anatomie, la physiologie, la chirurgie et la médecine dans les poëmes homériques**, par Ch. Daremberg. Paris, Didier, 1865. In-8°, 96 pages, avec une planche.

Ces études, dont le but premier est de rechercher les origines de la médecine chez les Grecs, plutôt que d'éclaircir certains points obscurs des poëmes d'Homère, seront cependant d'une grande utilité aux philologues et contribueront pour une large part à l'intelligence des textes homériques. Jusqu'ici on ne possédait aucun travail de ce genre. Les dissertations de Millin et de Malgaigne étaient loin d'épuiser le sujet; on pouvait aussi trouver quelques renseignements utiles dans Friedreich[1] et dans le grand *Index Seberi ad Homerum*. Pour traiter la question dans son ensemble et sous toutes ses faces, il fallait un savant comme M. Daremberg, qui réunit à un égal degré les connaissances spéciales du philologue et celles du médecin.

1. *Die Realien in der Iliade und Odyssee.*

M. D. se demande d'abord quel doit être le point de départ des recherches *historiques* sur les origines de l'art médical. Il écarte fort judicieusement, comme ne rentrant point dans le domaine de l'histoire, les fables de Prométhée, d'Hercule, de Mélampus, et démontre qu'on ne peut commencer que par l'étude des chants homériques. La dissertation se divise en sept sections : 1° les médecins ; 2° l'anatomie ; 3° la physiologie ; 4° la chirurgie ; 5° la chirurgie thérapeutique ; 6° la représentation de scènes chirurgicales dans les monuments anciens ; 7° la médecine proprement dite ou médecine interne. Dans Homère, les médecins dont les noms reviennent le plus fréquemment sont Machaon et Podalire ; c'est Machaon qui paraît avoir été le plus en vogue auprès des troupes grecques. Par malheur, nous avons trop peu de détails sur leur compte pour que nous puissions nous en faire une idée bien complète. Tout ce que les poëmes contenaient sur eux a été habilement résumé par M. D. En l'absence des médecins, les héros font eux-mêmes l'office de chirurgien et soignent les blessures de leurs compagnons. Mais si Homère ne parle jamais de médecins troyens, faut-il en conclure que les blessés troyens n'ont pas reçu les secours de l'art? Contrairement à l'opinion de M. Malgaigne, l'auteur pense qu'ils n'en étaient point privés. Le même chapitre parle aussi des magiciennes Agamide, Polydamie, Hélène et Circé.

Le second chapitre traite des connaissances anatomiques que supposent les chants d'Homère. L'auteur s'y conforme au vrai principe, émis déjà par Aristarque, qu'il faut expliquer Homère par Homère. Grâce à l'ordre systématique dans lequel sont groupés les faits, à la netteté et à la précision des définitions, cette partie du livre est une des mieux réussies, et chacun pourra en tirer profit pour la lecture du poëte. Une circonstance qui a grandement facilité la tâche de M. D., c'est que la terminologie d'Homère s'est conservée dans la médecine des temps postérieurs. Quant aux connaissances physiologiques elles sont, comme on peut s'y attendre, très-peu développées chez Homère. « Il n'existe, dit l'auteur, aucune distinction formelle entre ce que nous nommons aujourd'hui matière et esprit (p. 53). » Mais, tandis que l'action vitale est très-imparfaitement comprise, les descriptions de la mort mettent en pleine lumière le génie observateur du poëte. — La connaissance des plaies n'est pas moins développée. M. D. les divise en deux classes : les plaies produites par des armes tranchantes et celles qui proviennent de coups de pierre. Homère dépeint avec une exactitude toute particulière les blessures de la poitrine. Quand on rapproche tous les exemples de cette catégorie de plaies, on constate, il est vrai, une certaine uniformité dans leur description, mais cela n'ôte rien de leur valeur, car ces répétitions sont un procédé particulier à Homère. L'auteur trouve dans l'unité des principes chirurgicaux et aussi dans les observations régulièrement suivies à travers plusieurs chants, une preuve nouvelle de l'unité de l'Iliade. Cette question mériterait d'être traitée avec un peu plus de détails, et si M. D. voulait bien à l'occasion développer cette idée, il rendrait à la science un service dont tous les savants lui sauraient gré. — Les quelques représentations de scènes chirurgicales d'après Homère sont expliquées avec une grande exactitude. — Le dernier chapitre est consacré à la médecine interne. Était-elle connue dès

l'âge homérique? M. Malgaigne a soutenu que non; M. Daremberg pense le contraire. Il a démontré, croyons-nous, avec un bonheur et une perspicacité rares, qu'Homère connaît les maladies internes et qu'il désigne sous le nom d'ἰητὴρ κακῶν (Od. XVIIe, 384 et suiv.) le médecin qui s'occupait de leur traitement. En fait de maladies de ce genre l'Odyssée mentionne la grande peste et la folie accidentelle des compagnons d'Ulysse et de Bellérophon. Dans certains passages de l'Odyssée, on avait cru trouver encore d'autres maladies. L'auteur en donne la vraie explication.

Cette monographie intéressante et instructive se termine par des notices bibliographiques indiquant toutes les sources utilisées par M. D., avec quelques détails sur leur contenu et leur valeur. En terminant cette analyse, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le vœu que l'auteur ne nous fasse pas trop attendre la suite de son excellente édition des œuvres d'Oribaze. J. Kl.

---

65. — **Le Mémorial historique des évêques, ville et comté d'Évreux**, écrit au XVIIe siècle par Le Batelier d'Aviron, publié pour la première fois et annoté par l'abbé P.-F. Lebeurier. Évreux, Huet. Paris, Dumoulin, 1865. In-8°, v-206 pages. (6 fr.)

Ce mémorial est une compilation, faite en forme d'annales, et d'après les sources manuscrites et imprimées, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il y a de l'incertitude sur l'identité de l'auteur, qui sûrement appartenait à la famille Le Batelier d'Aviron, mais n'est exactement déterminé par aucun des deux manuscrits qui ont été conservés du Mémorial. M. l'abbé Lebeurier opine avec toute vraisemblance en faveur d'un chanoine et théologal d'Évreux qui mourut en 1679. Ce compilateur, quel qu'il soit, a peu de critique et écrit d'un style ampoulé. Il croit sincèrement aux possessions démoniaques, et se plaît à attribuer à une influence maligne les désordres des religieuses (voyez le début du livre onzième). L'histoire d'Évreux aura peu à tirer de la partie ancienne de cet ouvrage, mais pour le XVIe siècle et surtout pour le XVIIe, il acquiert la valeur d'une source originale. On doit donc savoir gré à M. l'abbé Lebeurier de l'avoir publié; on lui doit surtout des éloges pour le soin qu'il a apporté à ce travail. Le texte adopté est celui d'un manuscrit contemporain qui appartient aux archives de l'Eure. Il a été soigneusement collationné sur un manuscrit plus moderne que possède la bibliothèque d'Évreux. Des sommaires placés en tête de chaque livre, un index des noms de personnes et de lieu, une table des auteurs cités dans le Mémorial complètent cette utile publication. P. M.

---

66. — **Le Trésor littéraire de la France**, recueil, en prose et en vers, de morceaux empruntés aux écrivains les plus renommés et aux personnages les plus remarquables de notre pays, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Publié par la Société des Gens de lettres, sous le patronage du ministère de l'Instruction publique... Les Prosateurs. Paris, Hachette, 1865, grand in-8°, xv-961 pages. — Prix, 15 fr.; avec gravures, 25 fr.

L'*Introduction* de ce recueil, due à la plume de M. Francis Wey, nous renseigne sur le but qu'il se propose. On a voulu faire une sorte d'édition nouvelle, appropriée à notre temps, des *Leçons de littérature et de morale* de Noël et Delaplace.

compilées sous le premier empire et reproduites depuis lors sans changement. Le *Trésor littéraire* est donc spécialement composé pour les écoliers. Une semblable destination enlève au livre tout caractère scientifique, et il serait, par conséquent, fort injuste de vouloir lui appliquer les mesures de la science ; nous devons nous borner à examiner s'il répond à ce qu'on doit attendre d'un travail de ce genre.

Et d'abord, quel est le point de vue des rédacteurs ? Une bonne *Chrestomathie historique de la langue française* serait un livre très-utile et très-précieux pour la jeunesse ; il lui apprendrait ce que rien ne lui apprend au collége, la marche et le développement général de notre littérature depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Un tel livre ne prétendrait naturellement donner que des documents et non des modèles : il ne viserait à aucune utilité pratique et *rhétorique*. Au contraire, le livre de Noël se proposait d'enseigner à ses jeunes lecteurs l'art même d'écrire et de penser, la *littérature* et la *morale* : la Société des gens de lettres poursuit le même but ; car elle dit à M. Duruy, par l'organe du président du comité nommé *ad hoc* : « Encouragés à offrir aux études de la jeunesse, objet de nos préoccupations assidues, un nouveau choix d'exemples et de modèles, nous n'avons rien négligé pour nous élever à la dignité de cette tâche... Il est certaines heures de la jeunesse où quelques pages peuvent exercer sur le goût une action décisive (p. I-II). » Et ailleurs : « Votre Excellence a déjà entrevu que la religion, la morale et les traditions de l'honneur nous ont au plus haut point préoccupés (p. VIII). » Unr ecueil ainsi conçu n'est peut-être pas sans utilité : il peut fournir aux élèves de rhétorique un bon complément aux leçons du professeur, préserver leur goût de certains écarts et même exercer une influence modératrice sur leur pensée. Toutefois, ces idées du *modèle* à suivre, du *goût* à former, sont actuellement un peu hors de mode, et les rédacteurs du *Trésor littéraire* sont eux-mêmes bien loin d'y croire avec la foi d'un Noël ou d'un La Harpe. La preuve en est qu'à côté de ce premier point de vue tout didactique ils en admettent un autre, singulièrement plus large et plus fécond, mais tout opposé. Nous avons choisi, disent-ils, « les écrivains les plus renommés, en dégageant leur originalité vraie, non de leur composition la plus savante, mais de leur page la mieux sentie, de celle où, *échappant aux doctrines d'imitation imposées par les écoles*, ils se laissent emporter par une conviction énergique à penser en liberté (p. II). » On ne peut mieux dire, et on reconnait en effet dans le volume plus d'un morceau qui doit son admission au principe ici exposé ; mais ce principe ne détruit-il pas le premier ? Au lieu de placer l'élève, comme le font les rhétoriques, devant des modèles à copier, vous le placez devant des hommes à étudier et à comprendre : de ces deux systèmes, le dernier est le meilleur, mais il fallait choisir l'un ou l'autre. A cette incertitude, ou plutôt à cette double inspiration, le recueil a gagné en intérêt, mais il a perdu son unité, et surtout il est devenu bien moins propre au but purement didactique. — A côté de ces deux points de vue, on peut encore en démêler un troisième dans l'*Introduction* : celui de la *spécialité* : l'artiste parlera de son art, le savant de sa science, le général de la guerre, etc. ; les morceaux, ainsi admis, comptent aussi parmi les plus in-

téressants du volume, mais parmi ceux à coup sûr dont l'influence se fera le moins sentir dans les discours français du prochain *Concours général*.

Maintenant que nous savons ce qu'a voulu faire le *Comité* chargé de composer ce recueil, voyons comment il l'a fait. Nous ne présenterons que quelques observations, recueillies dans une lecture rapide, mais dont plusieurs ne sont pas sans gravité.

Les anciennes compilations de ce genre commençaient au XVIIe siècle et finissaient à peu près avec le XVIIIe : le *Trésor littéraire* élargit le cadre des deux côtés : il commence au XIIIe siècle et va jusqu'à nos jours. La part qu'il fait aux contemporains pourra même sembler trop large : il admet 65 auteurs du XVIIe siècle, 92 du XVIIIe, et 106 du XIXe [1]. De ces 106 auteurs, 45 sont vivants encore, et il en est dans le nombre qui ont peut-être été admis un peu facilement. Je doute que dans cinquante ans, quand le *Trésor littéraire* sera à son tour remplacé par un nouveau recueil, on y comprenne tel nom que je pourrais citer. Dans cette période contemporaine, les omissions ne m'ont pas frappé, mais les citations sont souvent singulières. Ainsi, Alfred de Musset ne figure que par trois pages qui sont loin d'être de ses meilleures, et qui, en outre, sont trop fragmentaires pour être appréciées isolément (notons que l'*Introduction* annonce comme devant se trouver dans le volume son beau morceau sur *le Poëte et le Prosateur*, qui n'y figure pas). De toutes les œuvres dramatiques du XIXe siècle, on n'a admis qu'une scène de *Pinto* (très-digne d'ailleurs d'être gardée), une scène très-insignifiante des *Marionnettes* de Picard, et une de Scribe. Au reste, en fait de *Dialogues*, si on joint à ces trois échantillons une scène du *Grondeur*, du *Bourgeois gentilhomme* et du *Philosophe sans le savoir*, on a tout ce que contient le volume entier : c'est bien peu pour une littérature aussi riche que la nôtre en remarquables comédies. Il fallait exclure les fragments dramatiques, ce qui pouvait parfaitement se justifier, ou en admettre un bien plus grand nombre : on retrouve ici le manque d'unité qui est déjà sensible dans le plan général. Il se fait sentir vivement dans cette dernière partie, où l'enseignement rhétorique semble tout à fait perdu de vue : ce n'est certes pas comme modèles qu'on propose aux jeunes élèves les fragments cités de Léon Gozlan, d'Émile Souvestre, de M. Amédée Thierry, etc. : c'est simplement comme lecture.

Il en est de même des auteurs antérieurs au XVIIe siècle : ils sont déplacés dans un recueil de ce genre autant qu'ils seraient indispensables dans une chrestomathie historique. Leur choix d'ailleurs est fait fort arbitrairement. Le titre seul de cette première partie indique le peu de précision des idées des compilateurs : « seizième siècle et siècles antérieurs depuis le treizième. » Voilà une manière particulière de s'exprimer. Elle s'explique parce que sur les 34 auteurs qui ont fourni des échantillons à cette première partie, 31 appartiennent au XVIe siècle et un seulement à chacun des siècles précédents; mais pourquoi avoir admis ces représentants des XIIIe, XIVe et XVe siècles, ou pourquoi les avoir admis seuls? Au reste, on les a déjà nommés, je suppose; ce sont les inévitables Joinville, Frois-

1. La proportion se montre encore mieux dans le nombre des pages. Le XIXe siècle en a 347, le XVIIIe 295, et le XVIIe 178: juste la moitié du nôtre.

sart et Comines. Pourquoi Villehardouin, qui écrit d'un autre style que Joinville, manque-t-il en tête? En sa qualité d'historien, il a le privilége, comme les trois autres, de surnager dans l'oubli général qui couvre le moyen-âge pour le grand public. — Pour le XVI[e] siècle lui-même, le choix parait bien fait; nous n'avons guère regretté que l'enthousiasme de Du Bellay et l'élégance de Du Perron. Mais ici, comme pour les siècles antérieurs et suivants, nous avons à faire une remarque qui montrera encore combien une direction unique et réfléchie a manqué à l'exécution de l'ouvrage. Quand on veut reproduire des fragments d'anciens textes, il y a deux partis à prendre : il faut ou conserver l'ancienne orthographe ou introduire la nouvelle. Les compilateurs du *Trésor littéraire* ont procédé plus simplement; ils ont suivi les éditions qu'ils avaient sous les yeux pour chaque auteur, ou bien chacun d'eux a transcrit son auteur comme il a voulu, et on ne s'est pas soucié de ramener tout à un même système. Cette bigarrure est toujours fâcheuse; mais dans un livre comme celui-ci elle est déplorable : les écoliers vont prendre de notre ancienne langue, de son orthographe et de ses formes, une idée des plus singulières. Quelle suite leur esprit pourra-t-il trouver dans le développement du français en voyant Joinville, Comines, Amyot, d'Aubigné, etc., employer une orthographe fort éloignée de la nôtre, tandis que Froissart, Calvin, Charron, etc., écrivent tout à fait comme leurs professeurs leur enseignent à le faire, sauf qu'ils notent le son *ai* par *oi?* Mais surtout que penseront-ils en voyant dans le même auteur, dans la même page, les mots écrits de la façon la plus diverse, l'Estoile, par exemple, écrire *estre, esperon*, mais *archevêque* et *arrêta*; François I[er] écrire une de ses lettres dans l'ancienne orthographe, l'autre dans la moderne (sauf pour le mot *fismes* qui seul, et plusieurs fois, a le privilége de garder son *s*); L'Hospital adopter entre l'ancien *estoit* et le moderne *étoit*, un *etoit* qui lui est particulier, écrivant d'ailleurs *fust* comme les anciens, mais *notre* comme les modernes, etc., etc.? — Au XVII[e] siècle, la même confusion se fait sentir; tandis que la plupart des auteurs sont modernisés, Balzac, Naudé, d'Urfé et autres gardent leur orthographe; Malebranche et Malherbe offrent un mélange barbare des deux systèmes. — Avec le XVIII[e] siècle la notation *ai* fait son entrée, et l'élève croit naturellement qu'elle a commencé à s'établir alors; il ne peut qualifier que de rétrogrades et obstinés les gens comme d'Alembert, Fontenelle, Linguet, Mably, Marivaux et plusieurs autres qui persistent à écrire *j'étois* et non *j'étais*. Bien que le *Trésor littéraire* ne prétende pas être un livre scientifique, des ouvrages de ce genre doivent au moins ne pas fausser les idées de leurs jeunes lecteurs; il ne s'agissait même pas ici de se tenir au courant de la science, il fallait tout simplement faire revoir le volume par une seule personne; car la substitution de l'orthographe moderne à l'ancienne était indiquée par la nature même et le but du livre.

La confusion déjà signalée se fait encore sentir dans l'ordre et l'arrangement des morceaux cités. D'après l'*Introduction*, « la chronologie en fait tous les frais; » malheureusement elle n'est pas assez rigoureusement suivie, et elle est assez mal appliquée. Elle se borne, en effet, à distinguer les auteurs par siècle, distinction à la fois insuffisante et nécessairement trompeuse. Quels liens ratta-

chent entre eux, par exemple, Honoré d'Urfé et Bayle, Massillon et le cardinal Maury, Sénancourt et M. Edmond About? Ne valait-il pas mieux diviser les écrivains par groupes, dont l'assemblage et la suite auraient donné aux lecteurs un coup d'œil général de notre littérature, et auraient ainsi tenu les promesses de l'*Introduction* (p. x)? Dans le cours des siècles même, l'ordre chronologique cesse tout à fait, et l'écolier passe sans transition de François Ier à Henri IV pour revenir au *Loyal Serviteur* par L'Hospital et La Boëtie, de Fléchier à Furetière en passant par saint François de Sales, de Condillac à Camille Desmoulins, puis à Diderot, etc. Rien n'est plus malheureux qu'un tel système, qui n'a aucun des avantages des classements raisonnés, et qui est même privé de la commodité qu'apporte à un recueil de fragments l'ordre alphabétique observé d'un bout à l'autre.

Les textes, on a déjà pu le pressentir, n'ont pas été revus avec soin. Il aurait du moins fallu éviter quelques fautes qui détruisent tout à fait le sens et qui embarrasseront sans doute singulièrement les jeunes lecteurs. Ainsi, p. 17, l. 8 (notons dans la phrase précédente une ponctuation tout à fait fausse), l'omission de *par* rend ce que dit saint Bernard inintelligible. P. 25, l. 2, *qui a-t-il*, l. *qu'y a-t-il*; p. 83, l. 20, *il*, l. *elle*, etc. — Les notes explicatives du vieux français sont loin d'être irréprochables : *escondire* (p. 6) est traduit par *éconduire*, ce qui ne peut être regardé que comme un jeu de mots par à peu près; *peculier*, d'après l'annotateur de la p. 35, veut dire *de notre pécule, de notre monnaie courante*, ce qui est plus spirituel que juste : *peculier* veut dire *particulier, que nous possédons en propre;* p. 41, une leçon qui me semble plus que douteuse, *es nous*, est expliquée par *parmi nous*, explication qui repose sans doute sur une idée que nous avons retrouvée ailleurs, à savoir que *es*, ou, pour employer l'orthographe actuelle, *ès* (bachelier ès lettres), signifie *en*, tandis que ce mot n'a jamais voulu dire que *en les*, comme des *de les*; p. 63, *arrhes* est expliqué *errements, habitudes*, quand le sens ordinaire du mot suffisait; p. 98, *cruciant* est rendu par *crucifiant, sacrifiant*, mais les écoliers sauront bien que cette explication approximative n'est pas la bonne, et que *crucier* est le latin *cruciare*, tourmenter. P. 248, nous lisons : « *Chichement*. Ce mot, qui vient d'*eschars*, avare, s'écrivait d'ordinaire *escharchement*, comme on lit dans Montaigne. » L'élève qui lira ceci aura une singulière idée d'une langue ou l'on peut écrire le même mot de deux façons aussi différentes; heureusement il faut espérer que le dictionnaire de M. Littré est à la portée de tous les collégiens, et il y verra que *chiche* et *eschars* sont deux mots très-distincts, et que *chiche* vient du latin *ciccum*. La citation de Pierre Mathieu est curieuse en un point : elle a été prise à quelque écrivain moderne, et on a oublié d'effacer le *dit-il* du commencement, et, dans la suite, une note explicative qui pourrait figurer au bas de la page, mais qui fait un singulier effet dans le texte (p. 65).

Et maintenant que nous avons fait aux critiques une large part, disons aussi le bien que nous pensons de ce livre. Si l'on renonce à y chercher de l'unité, si on fait abstraction de son but et du public auquel il s'adresse, on y trouvera beaucoup à louer. Le choix des morceaux n'a pas été fait par des pédants, mais

par des hommes sensibles aux vraies beautés, et, comme nous l'avons déjà vu, attirés avant tout par l'originalité et la libre expression. D'admirables pages, que n'auraient pas admises des professeurs de rhétorique, ont trouvé ici leur place : nous n'en citerons qu'une, mais elle est capitale, c'est cette petite note sur lui-même, écrite par André Chénier avant son arrestation (et non dans sa prison, comme le ferait croire la gravure), et toute brûlante d'indignation, de courage et de génie. Des écrivains qui n'ont pas rang dans le chœur des maîtres ont été reçus pour une heureuse inspiration, pour une émotion bien rendue, pour un tableau gracieux; sur les pas de M. Sainte-Beuve, on a recueilli quelques beaux épis de ce genre, oubliés par les moissonneurs dédaigneux de la première heure : ainsi nous avons retrouvé avec plaisir une charmante page de l'abbé de Marolles, qui vivra grâce à elle et malgré ses innombrables ouvrages. Le dilettantisme littéraire qui a nui à l'ensemble du volume lui a plus d'une fois servi dans les détails. En somme, comparé aux *Leçons* de Noël et Delaplace, le *Trésor littéraire* marque un grand progrès; ce progrès est en partie négatif, en ce qui concerne l'abandon du classicisme exclusif et des théories étroites, en partie positif, pour ce qui regarde quelques-unes des idées générales. Ce que l'on peut reprocher à l'œuvre de la *Société des gens de lettres*, c'est de n'être pas assez décidément entrée dans une nouvelle voie, de prétendre être encore ce qu'elle n'est plus, de n'avoir pas de parti pris entre l'ancienne rhétorique, la moderne étude historique et l'éclectisme des gens du monde, d'être en un mot un ouvrage sans unité et sans méthode, et de refléter, d'accentuer même dans son exécution ce défaut de sa conception générale.

L'impression et le papier de ce beau volume sont dignes de tout éloge. Nous n'en dirons pas autant des gravures, qui sont l'ouvrage d'un assez faible imitateur de Gustave Doré.

G. P.

---

67. — **Catalogue de mes livres**, par M. Yéméniz, de Lyon. Tome Ier. Lyon, Louis Perrin, 1865, in-4°.

Depuis bien des années, M. Yéméniz est connu comme un des plus fervents et des plus délicats bibliophiles que possède la France. On sait que les livres anciens les plus rares et les plus précieux se trouvent en grand nombre réunis dans son cabinet, grâce à une persévérance infatigable et à un zèle qui ne s'est pas démenti un seul instant. Les anciennes impressions lyonnaises ont pour lui un charme spécial; les romans de chevalerie, les vieux poëtes sont aussi de sa part l'objet d'investigations passionnées. Il n'oublie pas que c'est à la Grèce qu'il doit son origine, et les plus anciennes éditions des chefs-d'œuvre de la littérature hellénique ont pour lui une séduction irrésistible.

Les amateurs seront charmés de connaître ce qui compose cette collection célèbre ; bien que la portion jusqu'ici publiée du catalogue ne comprenne ni les belles-lettres ni l'histoire, leur attente ne sera pas trompée. Cet inventaire offre un choix mieux dirigé que les autres catalogues des bibliothèques les plus importantes livrées aux enchères depuis bien des années. Il ne présente pas, comme

il arrive trop souvent, bien des livres sans importance, mêlés à des ouvrages rares. M. Yéméniz a circonscrit ses recherches; il a voulu connaitre ce que nos ancêtres avaient produit au point de vue de l'art; il a demandé aux ouvrages du temps quel était le point où étaient arrivées les diverses connaissances humaines. Très-peu d'écrivains plus récents que le XVI[e] siècle ont été admis dans son cabinet.

Bien des rédacteurs de catalogues ont jugé à propos de joindre aux titres des livres des notes souvent fort longues. Les bibliophiles ne s'en plaignent pas; ces annotations renferment fréquemment des renseignements utiles et peu connus; parfois aussi a-t-on un peu trop vanté la singularité ou la rareté des volumes qui étaient présentés aux enchères. M. Yéméniz a horreur de tout ce qui peut ressembler à du charlatanisme; ses notes sont très-peu nombreuses, très-simples, très-succinctes, mais, en revanche, il donne la description de bien des volumes fort peu connus; il fournit ainsi des détails qui servent à compléter, en plus d'une occasion, le *Manuel du libraire*.

Un catalogue de ce genre n'est pas susceptible d'analyse, et si nous voulions signaler les ouvrages d'un grand prix qu'il renferme, il faudrait le copier en grande partie. Nous nous bornerons à mentionner quelques-uns de ces trésors bibliographiques, sans nous astreindre à faire un choix, et en laissant de côté bien des volumes tout aussi précieux que ceux que nous indiquons.

Ars moriendi, in-fol. Une de ces productions xylographiques, imprimées avec des planches gravées sur bois, qui ont précédé les premiers essais tentés pour employer des caractères mobiles. — *Historia sancti Joannis Evangelistæ*, in-fol. Autre production xylographique.

L'art de bien vivre — l'art de bien mourir, in-fol. Paris, Antoine Vérard.

De Trinitatibus erroribus, 1531-32. On connait l'extrême rareté de cet ouvrage du malheureux Servet; ces vieux livres hétérodoxes sont d'ailleurs bien moins recherchés qu'ils ne l'étaient au siècle dernier.

Le grant Boece de consolacion, Paris, Verard, 1493, in-fol. Cet ouvrage est fort rare, mais ce qui donne à cet exemplaire un prix tout exceptionnel, c'est qu'il est imprimé sur *peau-vélin* et qu'on n'en connait qu'un autre semblable, celui de la Bibliothèque impériale. Van Praet le décrit dans son *Catalogue des livres sur vélin*, tom. III, pag. 21. Quant à celui que possède M. Yéméniz, il a été payé 1921 fr. il y a une vingtaine d'années, à la vente Cailhava.

La Somme rurale, par Iehan Boutillier, Abbeville, 1487, in-fol. Une des productions importantes de la typographie française au XV[e] siècle.

La grant danse macabre des hommes et des femmes, Lyon, 1499, in-fol. Ce livre de toute rareté provient de la collection du bibliophile Gaignat qui fut mise en vente publique en 1764; il fut alors adjugé pour 20 francs. Aujourd'hui, s'il reparaissait en vente publique, il susciterait très-certainement cette émulation d'enchères qui fait parfois monter des livres rares à des prix excessifs. Nous ne serions point surpris de le voir à 700 ou 800 fr., peut-être au delà. Une autre édition plus récente du même ouvrage (Lyon, 1500) est aussi chez M. Yéméniz, mais elle lui a coûté 520 francs à la vente Cailhava.

Aurea Expositio hymnorum (Saragosse, 1520, in-4°). Un des livres les plus difficiles à rencontrer dans la classe de l'ancienne musique religieuse.

Speculum humanæ Salvationis. Volume des plus rares, qu'on attribue aux presses de Gunther Zainer à Augsbourg, vers 1470.

Retratos de las historias del Testamento Viejo, Lion, 1543, in-4°. Édition des plus anciennes des célèbres gravures sur bois d'Holbein. C'est le seul exemplaire que M. Yéméniz ait jamais rencontré. Cet amateur a d'ailleurs rassemblé une collection des plus intéressantes des *figures bibliques* sur bois, gravées à Lyon au XVIe siècle.

Liure nouueau dict patrons de lingerie, Lyon, s. d., in-4°. On sait avec quelle ardeur on recherche aujourd'hui ces anciens modèles d'un art gracieux. Il est peu de livres aussi difficiles à rencontrer. Le catalogue que nous parcourons en signale une douzaine. Nous doutons qu'on pût en trouver un pareil nombre dans aucune autre collection particulière.

Les ouvrages sur la chasse, sur la mnémonique, sur l'art de prédire l'avenir, les légendes en vers, ces naïfs témoignages de la foi de nos ancêtres, tiennent aussi une place honorable dans les armoires du bibliophile lyonnais, et son catalogue fournit d'amples preuves de ses goûts à cet égard. Il aime aussi les vieux livres sur la cuisine, d'autant plus difficiles à découvrir qu'ils ont péri dans les mains des individus qui y puisaient une instruction nécessaire. Signalons le Taillevent, *grand cuysinier du roy de France*, 1515, in-12 (un exemplaire médiocre d'une édition bien plus récente, 1542, a été payé 500 fr. à la vente De Bure en 1853), et le *Pastissier françois*, imprimé par les Elzevier, en 1660, volume dépourvu de tout intérêt, mais dont il ne subsiste plus que sept ou huit exemplaires. Aussi n'hésite-t-on pas à le payer 300 et 400 francs.

Il est inutile de dire que tous les ouvrages admis dans le cabinet de M. Yéméniz sont parfaitement conservés et somptueusement reliés. La plupart, habillés en maroquin, doivent leur costume aux mains habiles de Bauzonnet, de Niédrée, de Duru, noms qui dispensent de tout commentaire. Parfois on distingue quelques volumes ayant appartenu à des rois, à des princes, à des amateurs illustres. Nous avons compté quatre volumes à la reliure du célèbre Grolier, le plus délicat des bibliophiles du XVIe siècle, et quiconque est un peu au fait de ces choses sait qu'un Grolier atteint aujourd'hui 1500 ou 2000 francs lorsqu'il se montre en vente publique, circonstance des plus rares.

Ce n'est pas seulement les livres imprimés que recherche M. Yéméniz ; il réunit avec un empressement encore plus vif peut-être les manuscrits vraiment précieux qui s'offrent à ses recherches intelligentes. Son catalogue offre en ce genre des trésors de premier ordre. Nous nous contenterons de trois indications :

Livre de musique (Tenor) orné de 70 initiales, etc. In-8° oblong. Manuscrit sur vélin contenant 72 pièces en latin, en français, en languedocien, en italien. Il fut exécuté en 1580 pour Ferdinand de Médicis, qui fut d'abord cardinal, ensuite grand-duc de Toscane. Afin de compenser la liberté excessive de ces chansons, on les a fait suivre de la copie de quelques psaumes, d'une généalogie de Jésus-Christ et de quelques morceaux de piété.

Trois livres de chansons à 4 et 5 parties écrites à Anvers en 1570. Manuscrit sur vélin contenant 122 pièces; il provient de la vente du duc de La Vallière, en 1784.

L'Exercice de la Messe, écrit par Jarry en 1663, in-24. *Le Manuel du Libraire* signale ce charmant volume comme ayant fait partie en 1849 de la vente Brisard à Gand.

Ce volume, dont nous donnons une idée nécessairement fort incomplète, sort des presses de M. Louis Perrin, à Lyon. C'est dire que son exécution typographique est d'une grande élégance. Nous devons ajouter cependant qu'on a laissé subsister de trop nombreuses fautes d'impression; il importe que ce reproche ne puisse être adressé aux volumes qui suivront celui-ci. X

VARIÉTÉS

VOLS DE MANUSCRITS COMMIS A LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE AVANT 1848.

La prochaine livraison de la Bibliothèque de l'École des Chartes (janvier-février) contiendra un mémoire de M. Léopold Delisle, intitulé: *Observations sur l'origine de plusieurs manuscrits de la collection de M. Barrois*[1]. La portée de ce mémoire est toute autre que celle d'un simple travail d'érudition, et les faits qu'il révèle sont d'une extrême gravité. Avant d'entrer dans aucun détail à ce sujet, il est utile de dire à la suite de quelles circonstances ces *observations* ont été faites. Au mois de novembre dernier lord Ashburnham voulut bien m'admettre à visiter sa riche bibliothèque de manuscrits; il poussa même la courtoisie jusqu'à me faire don des catalogues qu'il a fait exécuter et imprimer pour chacune de ses collections. L'une est celle qu'il acquit en 1848 de Libri: le catalogue, rédigé par Libri lui-même, n'est rien de plus qu'un bref inventaire, et les descriptions y sont tellement sommaires qu'il n'est guère possible de constater l'identité des volumes décrits. Il en est tout autrement du catalogue de la collection vendue en 1849 par Barrois à lord Ashburnham. Chaque manuscrit y est décrit avec tout le soin et toute l'exactitude désirables. Rapprochant de ces notices celles que fournissent les anciens catalogues de la Bibliothèque impériale et des renseignements recueillis à des sources diverses, M. Delisle est arrivé à reconnaître dans la collection Barrois trente-trois manuscrits qui ont appartenu à la Bibliothèque. L'insuffisance des notes fournies par les catalogues parisiens est cause que l'identification n'a pu être faite avec la même certitude pour tous les manuscrits, mais elle est hors de contestation pour vingt-cinq d'entre eux au moins. Ces manuscrits ne sont point des volumes pris au hasard par un voleur ignorant: tous sont des livres de choix, plusieurs des textes uniques. Je citerai le manuscrit latin 6584, qui contient plusieurs pièces dont la place était marquée dans l'*Historia diplomatica Frederici secundi*; M. Huillard-Bréholles n'en connaissait point d'autres copies; mais le manuscrit 6584 était déjà en déficit en 1844 lorsqu'il voulut les transcrire; — le manuscrit latin 3718 contenant la seule copie du

1. Le tirage à part (dépôt chez A. Durand) forme une brochure de 72 pages gr. in-8°.

Carolellus que possédât la Bibliothèque impériale, le seul texte connu de certaines poésies de Serlon (analysées d'après ce même manuscrit dans l'*Histoire littéraire de la France*, XV, vj-xij) et le Mystère du procès de Lazare et de Marie Madeleine, dont on ne connaît pas d'autre exemplaire: — le manuscrit latin 4761, du xe siècle, recueil de capitulaires renfermant deux pièces uniques, heureusement publiées par M. Pertz en 1839; — le manuscrit latin 4999-A contenant la chronique de Pierre Béchin avec une continuation inédite dont Salmon déplorait la perte; — le manuscrit de l'ancien fonds 7857, le seul qui contienne le Credo de Joinville; — citons enfin, à titre de curiosité des plus précieuses, les deux manuscrits latins 685 et 10212 de l'ancien fonds, reliés l'un aux armes de Henri II, l'autre à celles de Charles IX.

M. Delisle ne se borne pas a établir le fait des soustractions, il fournit des indications au moyen desquelles on peut déterminer l'époque où elles ont été commises. Cette recherche ne peut aboutir complétement, parce qu'on n'a point l'habitude, à la Bibliothèque impériale, de prendre note des livres communiqués; ce n'est donc que par suite de circonstances fortuites qu'on peut avoir la preuve de la présence d'un volume à une époque déterminée; toutefois M. Delisle est parvenu à établir qu'un certain nombre de ces manuscrits ont été consultés à la Bibliothèque en 1835, 1836 et jusqu'en 1839, que pour ceux-là ou pour d'autres le déficit était constaté en 1840, 1844, 1845, 1846. Pour tous, il le fut en 1848, époque à laquelle M. Hauréau, entrant à la Bibliothèque impériale en qualité de conservateur, fit aussitôt exécuter un récolement général de tous les fonds. On peut donc dire avec certitude de plusieurs des manuscrits manquant, et avec probabilité de tous, qu'ils ont été volés entre 1835 et 1848. Une fois hors de la Bibliothèque, on les portait à M. Barrois, non pas immédiatement toutefois, mais après leur avoir fait subir une préparation qui suffisait pour en dissimuler l'origine à des yeux peu clairvoyants. Les volumes, en effet, étaient souvent découpés par fragments, proportionnellement au nombre d'ouvrages qui s'y trouvaient contenus; et c'est ainsi que les trente-trois manuscrits de la Bibliothèque impériale en forment actuellement soixante-quatre chez lord Ashburnham.

C'est ici le lieu de rappeler un fait que j'ai déjà signalé au Ministre de l'instruction publique dans un rapport officiel: il y a au Musée britannique, sous le numéro additionnel 21143, un manuscrit des Grandes Chroniques de Saint-Denys, relié aux armes de Colbert, qui naguère appartenait à la Bibliothèque impériale et y portait le n° 8298-4, Colbert. Il a été décrit en 1836 par M. P. Paris [1], son absence fut constatée en 1848, et c'est en 1855 que le Musée l'acheta du libraire Lilly. Ce manuscrit est un énorme volume in-folio. J'ai peine à concevoir qu'un lecteur ait pu le dérober à la surveillance des employés et des gardiens de la Bibliothèque.

De ce fait, et de ceux beaucoup plus nombreux que M. L. Delisle a découverts avec une sagacité que l'on ne prendra pas en défaut, et établis par des preuves que l'on ne contestera point, il résulte qu'à une certaine époque le département

1. Édit. in fol. des *Grandes chroniques*, col. 1712.

des manuscrits de la Bibliothèque impériale a été mis en coupe réglée. On savait quelles déprédations les collections d'autographes du même établissement avaient souffertes vers le même temps, mais on osait à peine soupçonner que le pillage se fût étendu aux volumes manuscrits. On le sait maintenant : ce sont de tristes révélations, mais il eût été plus triste encore que le jour ne se fût point fait.

P. M.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annalen der Physik u. Chemie, Hrsg. v. J. C. Poggendorff. Bd. 127-129. Jahrg. 1866. 12 Hfte. Gr. in-8. Leipzig, J. A. Barth. 37 fr. 35 c.

Anzeiger, monatlicher, üb. Novitæten u. Antiquaria aus dem Gebiete der Medicin u. Naturwissenschaft. Jahrg. 1866, 12 Nrn. gr. in-8. Berlin, Hirschwald'sche B. 80 c.

Banks (W. Stott). List of Provincial Words in use at Wakefield, in Yorkshire, with explanations, including a few Descriptions of Buildings and Localities. 12 mo. pp. 90. sewed (J. R. Smith). 1 fr. 85 c.

Bedarschi, Abraham, aus Beziers. (XIII Jahrh.), Chotam Tochnit (Hebræische Synonymik). Nach der einzigen Leydener Handschrift, nebst Anhange, in-8. Amsterdam, I. Levisson. 8 fr. 60 c.

Bernays, Jac. Theophrastos Schrift über Frömmigkeit. Ein Beitrag zur Religionsgeschichte. Mit krit. u. erklær. Bemerkungen zu Porphyrios Schrift über Enthaltsamkeit. Gr. in-8. Berlin, Hertz 6 fr.

Black (Archibald Pollock). A Hundred Days in the East : a Diary of a Journey to Egypt, Palestine, Turkey in Europe, Greece, the Isles of the Archipelago, and Italy. 12 mo. pp. 625, cloth (J. F. Shaw). 9 fr. 35 c.

Bogdanowitsch, (M.) Geschichte des Krieges von 1814 in Frankreich u. d. sturzes Napoleon's I, nach den zuverlassigsten Quellen. Aus d. Russ. v. G. Baumgarten. 2 Bde. mit 5 Plænen, gr. in-8. Leipzig, Schlicke. 24 fr.

Bonaventure (saint). — S. R. E. Cardinalis S. Bonaventuræ ex ordine minorum, episcopi Albanensis, eximii ecclesiæ doctoris, opera omnia. Sixti V, pontificis maximi jussu diligentissime emendata accedit sancti doctoris vita, una cum diatriba historico-chronologico-critica. Editio accurate recognita, ad puram et veriorem testimoniorum biblicorum emendationem denuo reducta cura et studio A. C. Peltier, T. 5. Gr. in-8° (lib. Vivès). L'ouvrage formera 14 vol. 160 fr.

Brandis, Chrn. Aug. Handbuch der Geschichte der griechisch-römischen Philosophie. 3. Thl. 2. Abth gr. in-8. Berlin, G. Reimer. 11 fr.

Bryologia Javanica seu descriptio muscorum frondosorum Archipelagi Indici iconibus illustrata auctoribus F. Dozy et J. H. Molkenbœr. Fasc. 47. Gr. in-4. Lugduni-Batavorum, E. J. Brill. 4 fr. 30 c.

Buxdorfii, Joh. lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo editum et annotatis auctum a D[r] B. Fischer et D[r] Herm. Gelbe. Fasc. 1. hoch 4. Leipzig, M. Schæfer. 2 fr.

California, Geological Survey of. By J. D. Whitney. Vol. 1, Report of Fieldwork from 1860 to 1864. 4 to. (New-York, 1866) pp. 498. London. 26 fr. 25 c.

Clark (H.) An Introduction to Heraldry. 18 th. edit. revised and corrected by J. R. Planché. 12 mo. pp. 300. Cloth. 6 fr. 25 c. (Bohn's Scientific Library).

Constitutiones synodales almæ ecclesiæ Strigoniensis a. d. 1450. Quas cum inaugurarentur ædes antiquissimi seminarii S. Stephani cum Mauriano conjuncti ad fidem vetusti libri biblioth. cæs. Vindob. edidit prooemio instruxit notisque illustravit Jos. Danko'. Fol. Strigonii, 1865. Wien, Braumüller. 8 fr.

Croze (J. de). — Les Guises, les Valois et Philippe II, d'après les correspondances inédites des princes de la maison de Lorraine. 2 vol. in-8. (Libr. Amyot.) 15 fr.

Delvau (A.). — Henry Murger et la Bohême. Eau-forte par G. Staal. In-32. (Lib. Mme Bachelin-Deflorenne). 2 fr.

Dictionary (A. New) of Rustations from the Greek, Latin, and Modern Languages. New edit. post. 8 vo. cloth (J. F. Shaw). 9 fr. 35 c.

Dixon (W. H.). The Holy Land. 2 nd. edit. 2 vls. 8 vo. pp. 670 cloth (Chapman et H.). 30 fr.

Donaldson (James). A Critical History of Christian Literature and Doctrine from the Death of the Apostles to the Nicene Council. Vols. 2 and 3. 8 vo. cloth (Macmillan). 26 fr. 25 c.

Dümmler, Ernst. Quellen u. Forschgn. zur Geschichte des Papstthums im Anfange d. 10. Jahrh. gr. in-8. Leipzig, Hirzel. 4 fr. 35 c.

Duncan (W.). Novum Testamentum Græce New edit. 12 mo. cloth (Simpkin). 4 fr. 35 c.

Edda (the) of Sœmund the Learned. From the Old Norse or Icelandic; with Mythological Index. Part 1, 12 mo. cloth (Trübner. 4 fr. 35 c.

Franck (A.). — La philosophie mystique au XVIIIe siècle. — Saint Martin et son maître Martiney Pasqualis. In-12. (Libr. Germer-Baillère.) 2 fr. 50

Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. A. de Montaiglon, tome IX. — 1 vol. petit in-12 cart. à l'angl. (Libr. A. Franck.) 5 fr.

Rougé (E. de). — Mission d'Égypte, 1863-1864. Premier mémoire sur les monuments historiques. Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, sur les résultats généraux de la Mission, par M. le vicomte Emmanuel de Rougé, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — In-4e de 160 pages de texte et 8 pl. teintées (Lib. A. Franck.) 20 fr.

Rougé (J. de.) — Textes géographiques du Temple d'Edfou (Haute-Égypte), par M. Jacques de Rougé, 1re et 2e liv. avec 4 pl. (Libr. A. Franck). Chaque liv. 3 fr.

Formera environ 10 livraisons.

Sayous (A.) — Principes de littérature, conseils à une mère sur l'éducation littéraire de ses enfants. In-18 jésus (Libr. Hetzel.) 3 fr.

Thucydide. — Guerre du Péloponèse. Premier livre expliqué littéralement, traduit en français, annoté et revu pour la traduction, par A. Legouez. In-12. (Lib. L. Hachette et Ce.) 5 fr.

Zeitung, Berg- u. Hüttenmännische. Red.: Bruno Kerl u. Frdr. Wimmer. 25. Jahrg. 1866. Mit Beilagen u. lith. Taf. 4. Leipzig (Felix). Le trimestre, 7 fr. 75 c.

Zeitung botanische. Red.: Hugo v. Mohl. D. F. L. v. Schlechtendal. 24. Jahrg. 1866 52 Nrn. (B.) Mit Beilagen. 4. Leipzig (Felix). L'année, 24 fr.

Zingerle, Dr. Ign. v., eine Geographie aus dem 13. Jahrhundert. [Aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. abgedr.] 8. Wien, 1865 (Gerold's Sohn). 1 fr. 75 c.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 11. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 17 Mars — Prix : 15 fr. par an.

68. — **Die rœmischen Inschriften in Dacien**, gesammelt und bearbeitet von M. I. Ackner und Fr. Müller. Vienne, Tendler et Ce, 1865, In-8°, xxvii-247 pages. Prix : 10 fr.

Il y a deux ans, les contrées voisines du Danube nous envoyaient les inscriptions de Troësmis, que M. Léon Renier a publiées, et dont il a donné un excellent commentaire. Aujourd'hui elles fournissent à l'épigraphie latine tout un recueil de monuments : c'est le volume de MM. Ackner et Müller, où sont réunies les inscriptions de la Dacie transdanubienne, au nombre de 976.

On sait que cette province, conquise par Trajan vers l'an 106, et abandonnée par Aurélien en 270, comprenait le vaste territoire qui s'étend de la Theiss au Pruth, entre les Carpathes et le Danube et qui forme à l'heure qu'il est quelques districts de la Basse Hongrie, la Transylvanie, le Banat, la Valachie et la Moldavie. La conquête achevée, Trajan fit venir de toutes les parties de l'empire un grand nombre de colons pour peupler la contrée, y bâtir des villes et cultiver les champs [1]. Que sont devenues ces populations, transportées en masse au delà du Danube? Les auteurs anciens ne nous en disent rien et nous l'aurions toujours ignoré sans les inscriptions. Les inscriptions nous permettent en effet de suivre pas à pas les progrès de l'occupation en étudiant le réseau des stations militaires dispersées dans tout le pays. Elles nous montrent ensuite comment l'administration romaine, après avoir usé avec énergie de son pouvoir absolu, savait assurer la colonisation en favorisant le libre développement des institutions municipales; avec leurs rouages peu compliqués, ces institutions étaient d'un grand effet.

Les nombreuses familles qui portent le nom d'*Ulpii, Aelii, Aurelii*, prouvent que les empereurs avaient propagé le droit de cité dans cette province, la plus éloignée du centre, avec autant de sollicitude, avec le même sens politique, que dans les autres provinces. Enfin, grâce à ces mêmes inscriptions, nous pouvons tracer le tableau des colonies, des municipes, des établissements d'une importance secondaire et nous sommes initiés à tous les détails de la vie municipale. — Ce n'est pas que les monuments qu'on trouve dans cette province [2] diffèrent

1. Eutrope, viii, 3.
2. La plupart proviennent de la Transylvanie, centre de l'ancienne Dacie.

beaucoup de ceux des autres pays; seulement, vu la fin subite de l'occupation, ils appartiennent à une période plus restreinte et ne nous font pas assister au triste spectacle d'une population écrasée de charges, languissant sous le despotisme de cette administration par trop centralisée qui, dès le troisième siècle, étouffa les germes de vie qu'elle avait autrefois semés.

Ce qui donne à ce recueil un intérêt tout particulier, c'est que nous y trouvons des inscriptions qui nous font voir bien clairement comment, à côté des colonies proprement dites, les simples stations militaires se sont changées peu à peu en municipes. Jusqu'ici nous connaissions bien les résultats de cette transformation, mais on n'avait pu encore remonter à ses origines. M. Mommsen a le premier [1] attiré l'attention sur quelques textes épigraphiques trouvés à Karlsburg (l'ancien *Apulum*), où il est question des *canabae* de la *legio* XIII[a] *gemina*, de *canabenses*, de décurions des *canabae* mis sur le même rang que les décurions des colonies et des municipes. Ces *canabae* ne sont certainement pas autre chose que les baraques des négociants et des vivandiers établis autour du camp de la XIII[e] *gemina* et les *canabenses* sont ces négociants [2]. Dès qu'ils s'étaient établis en nombre suffisant, on leur donnait une *res publica*, c'est-à-dire une administration municipale avec des magistrats élus par la communauté et un conseil de décurions [3]. Seulement, vu son état primitif, cet établissement conservait le nom modeste de *canabae*, jusqu'à ce que la population, augmentée de vétérans et d'indigènes en possession du droit de cité, se fût accrue au point de lui faire octroyer le titre plus élevé de colonie ou de municipe. — MM. Ackner et Müller ont eu bien tort de ne pas profiter des indications données par M. Mommsen et de voir dans les CANABENSES les habitants de Canaba en Asie, mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin [4].

On ne saurait parler de l'épigraphie latine de la Transylvanie sans faire mention de ce qu'elle offre de plus précieux, nous voulons dire des *diptyques* et *triptyques* découverts dans les mines de Verespatak et d'Abrudbanya. Un seul de ces documents, écrits sur des tablettes en bois enduites de cire, était entré dans le domaine public, c'est l'acte du *collegium Jovis Cernenii* d'*Alburnum maius* (Orelli-Henzen, nº 6087; Ackn. et M. nº 623). Les autres, au nombre de quinze, actes de vente, contrats, etc., étaient ou inédits ou publiés dans des recueils peu répandus. MM. Ackner et Müller (nºs 624-630), ont reproduit les sept dont le texte a été donné par M. Detlefsen [5] et M. Mommsen [6]).

Il n'est pas besoin d'insister davantage sur l'importance historique du millier

1. Voy. les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, année 1857, où l'on trouve plusieurs rapports de M. Mommsen, qui faisait alors un voyage dans l'empire autrichien pour préparer la publication du *Corpus inscriptionum latinarum*.

2. Comp. les *negotiatores vinarii Lugudini in Canabis consistentes*, dans Boissieu, *Inscr. de Lyon*, p. 398 et suiv.

3. Voy. aussi le mémoire de M. Léon Renier dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1865, p. 263-306.

4. Nº 433, note.

5. *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, XXIII et XXVII.

6. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1857, p. 519-522.

de documents réunis dans cet ouvrage. On nous permettra de dire quelques mots sur la place qu'il occupe dans la littérature épigraphique et sur sa valeur au point de vue de la critique. La partie du *Corpus inscriptionum latinarum* comprenant les inscriptions des provinces orientales doit paraître très-prochainement On pourrait trouver qu'à côté de cette publication, il était inutile ou au moins inopportun d'en faire une autre plus restreinte et qui sera certainement éclipsée par la première. Nous ne sommes pas de cet avis. Sans doute, pour les recherches spéciales on sera toujours forcé d'avoir recours au *Corpus*. Mais à côté des érudits, il est un public assez nombreux qui prend intérêt aux monuments de l'antiquité et pour qui les gros in-folios académiques restent livres clos. Pour ce public, une collection locale plus modeste aura toujours son prix. Mais, pour qu'une collection de ce genre soit réellement utile, il est indispensable qu'on adopte la méthode des grands recueils et que l'on se conforme strictement aux règles de critique, si bien établies par les épigraphistes modernes. MM. Ackner et Müller se sont efforcés de remplir ces conditions ; c'est ce que prouvent l'adoption de l'ordre géographique, la rédaction d'un index détaillé, le soin avec lequel ils ont copié les monuments qui leur étaient accessibles, leurs recherches sur la littérature locale, enfin leurs connaissances en fait d'antiquités romaines. Mais d'autre part, on remarque chez eux certains défauts de critique communs à presque tous les recueils locaux. Il y a donc intérêt à les signaler.

En Transylvanie il s'est trouvé, comme à peu près partout, des amateurs éclairés qui ont pris soin de copier les inscriptions. Malheureusement ils ont négligé de veiller à la conservation des monuments. A l'exception de Karlsburg, dont les riches collections d'antiques sont dues à l'initiative du général autrichien Ariosti [1], aucune localité n'a gardé des monuments en nombre quelque peu considérable. Ainsi, dans la vallée de la Hatzeg on comptait autrefois, sur l'emplacement de l'antique Sarmizegethusa, plus de deux cents inscriptions ; deux seulement sont restées en place. Les braves gens qui habitent la contrée, utilisent les vieilles pierres à leur façon : ils en font de la chaux. Les monuments ayant disparu, on est obligé de s'en tenir aux copies conservées dans les bibliothèques, et comme tout le monde ne sait pas copier une inscription, il faut, pour utiliser la tradition écrite, une grande habitude et beaucoup de perspicacité. La critique doit procéder en pareil cas exactement comme pour les manuscrits des auteurs anciens : il faut grouper en familles les différentes copies, suivant les rapports qui existent entre elles; puis, dès qu'on a déterminé les sources premières, éliminer les témoignages de seconde main. Par cette méthode on s'épargne beaucoup de conjectures. Les éditeurs des *Inscriptions de la Dacie* parlent bien, dans l'introduction (p. xx), de la révision critique des textes, mais à la manière dont ils citent les sources et mentionnent les variantes, on peut craindre qu'ils ne se soient pas rendu suffisamment compte du système à suivre.

Une autre règle de la critique prescrit de mettre à part les textes faux et suspects et surtout d'en examiner avec soin la provenance. Si dans ce recueil on

1. Contemporain et correspondant de Scipion Maffei.

avait suivi cette marche, on aurait peut-être saisi certains indices communs de falsification, non-seulement dans les textes cités comme faux, mais aussi dans d'autres qui sont donnés comme authentiques. En Transylvanie, comme ailleurs, les faussaires aiment l'extraordinaire ; ils s'attachent aux grands noms, aux localités célèbres, aux dates remarquables de l'histoire. Ils s'indignent de n'en trouver la mention dans aucune inscription et se chargent de combler cette lacune : ils érigent un monument sur le papier. Toutefois, et fort heureusement pour la critique, ils s'efforcent de compenser l'absence de l'original par l'originalité de leur style. Nous doutons fort que personne ait jamais vu gravée sur la pierre l'inscription du pont de Trajan (nº 16), ou celles qui contiennent de si singulières invectives contre Décébale (nos 197-198), et d'autres encore, qui sont reconnues fausses par MM. Ackner et Müller eux-mêmes. Mais le même doute nous vient à l'endroit du monument qu'on prétend avoir trouvé à Várhely et contenant l'éloge suivant : *C. Marius Drusus pr. pr. dictus ex provincia Dacica trib. laticlavialis, praef. leg.* XIII. *g. fontium aquarumq. caelestium ex montibus delabentium torrenti sufflamen his muris opposuit et ad plana perduxit* (nº 170). Nous n'avons pas plus de confiance dans l'authenticité des dédicaces adressées aux dieux *Zamolxis* (nº 663) et *Sarmandus* (664).

Une fois qu'on a constaté la provenance et établi le texte traditionnel, il reste encore à corriger les fautes, ce qui se fait le plus sûrement par la comparaison des monuments analogues. Il est à regretter que MM. Ackner et Müller n'aient pas eu à leur disposition le beau volume que M. Henzen a ajouté à la collection d'Orelli et dont l'index est à lui seul une source abondante d'instruction[1]. A l'aide de ce livre, il leur eût été facile de mieux restituer les textes traditionnels.

Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, au nº 164, ils auraient pu reconnaître ligne 4, dans les mots :... INTER TRIBVNICIOS. ADIV. DAD, un *adlectus inter tribunicios a divo Hadriano.* — A la ligne 6 et suiv. ils auraient pu écarter le *sevir turmis ducendis* ; s'il n'y a pas lieu de faire une transposition, c'est peut-être un XV *vir sacris faciendis.* — Ligne 7, le PRAEF. VMENTI. DAIDI est certainement un *praef(ectus) frumenti dandi.* — Enfin, ligne 10 et suiv., le *proconsul provinciae* COLLIAE est sans doute un proconsul *provinciae Siciliae* ; il ne saurait être, comme l'ont supposé les éditeurs, un proconsul *provinciae Galliae*, puisque la Narbonnaise, qui seule entre les provinces gauloises était gouvernée par des proconsuls, ne s'appelait que Gallia tout court.

Néanmoins, ce travail, qui est en majeure partie le fruit des recherches laborieuses faites pendant plus de trente ans par le vénérable pasteur de Hamersdorf, feu M. Ackner, fait honneur à ses auteurs et au pays où il a paru.

Tübingen, janvier 1866.

E. HERZOG.

1. Les auteurs expriment le même regret dans leur préface, p. XIX.

---

69. — **Due iscrizioni latine,** illustrate da G. Henzen. Roma, tipogr. Tiberina, 1865. 28 pag. in-8°. [Estratto dagli *Annali dell' Istituto di Corr. archeol.*, tom. XXXVII.]

De ces deux inscriptions, la première a été découverte sur la voie Appienne à douze milles de Rome. C'est l'épitaphe d'un certain Zosimus, affranchi de M. Aurelius Cotta Maximus. Elle est remarquable en ce qu'elle contient l'éloge du patron en distiques. Le patron est d'ailleurs un personnage bien connu, ami d'Ovide. Il avait comblé son affranchi de biens, avait élevé et protégé ses enfants, doté ses filles. L'inscription, qui a dû être rédigée entre 765 et 775 de Rome, a fourni à M. Henzen le texte d'une dissertation sur cet Aurelius Cotta dont la biographie avait été déjà étudiée par Borghesi, sur les richesses qu'il avait dissipées en dépenses de luxe et en libéralités, puis sur les rapports entre les patrons et les affranchis. La collation par faveur des grades d'officiers de l'armée dès les premiers temps de l'empire est démontrée une fois de plus par cette inscription, en ce qui concerne le tribunat. Enfin du titre d'*accensus patrono* que prend Zosimus, M. H. conclut qu'il était toujours resté au service particulier de son ancien maître.

La seconde inscription provient de Cales; c'est un décret des décurions de la ville en l'honneur d'un citoyen qui avait montré une générosité exceptionnelle dans les jeux des gladiateurs qu'on l'avait chargé de donner, et qui, en outre, avait légué une somme importante pour être distribuée chaque année au jour de sa naissance entre tous ses compatriotes. Les décurions prennent, comme dans quelques autres municipes, le titre de *Patres conscripti*.

---

70. — **Études sur l'histoire de Metz,** par M. Aug. Prost. **Les légendes.** In-8°. 1865. Metz, Rousseau et Pallez; Paris, Auguste Aubry. VIII-540 pages.

Le livre de M. Auguste Prost est d'une haute importance pour l'histoire de l'ancienne capitale du royaume d'Austrasie. L'auteur a concentré dans un gros volume in-8° la matière des conférences qu'il a faites, en 1864, à l'hôtel de ville de Metz. Nous ne doutons pas que M. Prost n'obtienne de ses lecteurs l'attention soutenue que lui prêtait son auditoire.

Les légendes passées en revue dans ce livre sont au nombre de sept; ce sont: celle des premiers fondateurs, celle du chevalier Metius, celle de saint Clément, celle de saint Patient, celle de saint Autor et saint Livier, celle du duc Hervis et celle du duc Austrasius. Les diverses versions en sont conservées dans les histoires de Grégoire de Tours, de Paul Diacre, d'Herigerus, abbé de Lobbes, et d'Ægidius, moine d'Orval, dans le petit cartulaire de saint Arnould, la chronique des évêques de Metz, la grande geste des Lohérains, les reproductions des récits de Hugues de Toul, la chronique messine rimée, le mystère de saint Clément, la chronique de Philippe de Vigneulles et celle d'un anonyme qui vivait dans la première moitié du XVIe siècle. Un esprit froid et critique a garanti l'auteur, pendant ce long examen, des séductions que la légende a trop souvent exercées sur ceux-là même qui ont cru se soustraire complétement à son charme, et lui a permis d'éclairer d'un jour nouveau les origines de la cité messine, sa vie sous les Romains, les commencements de son église, sa dévastation par les barbares, les

conditions de son existence comme capitale et enfin la constitution de son indépendance.

Un des chapitres les plus intéressants est celui (pag. 337 à 377) où l'auteur, abordant la légende du duc Hervis, dont les deux premières versions se rencontrent dans la geste des Lohérains, se trouve en présence des travaux consacrés à cette grande épopée par M. Paulin Paris et par M. du Méril ; si ces savantes études ont grandement facilité sa tâche, M. Prost, libre de serrer ses investigations dans un cercle plus étroit, a eu le bonheur d'apporter, à son tour, de nouveaux arguments à l'appui de quelques-unes des conclusions prises par ses devanciers, par exemple, en ce qui concerne :

1° La composition tardive de la chanson de Hervis, première branche du poëme, écrite seulement après les trois autres;

2° L'emprunt probable à quelque chant historique, très-ancien et perdu aujourd'hui, du prologue de la deuxième branche (la chanson de Garin), prologue où sont racontées les défaites des barbares et leur expulsion de la Gaule qu'ils avaient envahie.

M. Prost établit en effet que le prologue de la chanson de Garin et la chanson de Hervis constituent deux versions successives de la légende du duc Hervis. L'analyse de ces deux versions et leur comparaison lui permettent d'assigner à la seconde (la chanson de Hervis) la date de la fin du xiie ou du commencement du xiiie siècle, époque à laquelle, au plus tôt, peut appartenir la conception toute nouvelle d'un héros, Hervis, représenté comme une sorte de vilain, fils d'un bourgeois enrichi, que son commerce a élevé au rang des barons du pays et à l'alliance du duc lui-même. D'un autre côté, on ne peut pas faire remonter moins haut que le commencement du xiiie siècle cette œuvre tout imprégnée de l'esprit messin, et où l'on ne trouve cependant encore aucune mention des *paraiges*, institution particulière à la bourgeoisie de Metz et dont l'importance devint telle pendant la première moitié du xiiie siècle qu'il n'eût pas été possible à un chroniqueur contemporain de la passer sous silence.

M. Prost met habilement en lumière les traits de mœurs et les faits plus ou moins historiques qui se rencontrent dans les légendes. Citons par exemple le tableau de ce concile, où l'on trouve l'image fidèle des solennelles assemblées politiques et religieuses si fréquentées au xiiie siècle ; les détails relatifs aux ducs de Metz qui peignent la situation générale des ducs du royaume de Lorraine, au xe siècle, et, enfin, ce qui est dit des procédés de Charles Martel à l'égard du clergé.

Avant d'en finir, nous signalerons encore l'interprétation nouvelle donnée à un passage de Grégoire de Tours souvent discuté, celui où l'historien des Francs juxtapose deux récits distincts, relatifs, l'un à l'église de Tongres et à saint Servais, mort avant 390, l'autre à l'invasion des Huns au commencement de 451 et au sac de Metz par Attila. Et, puisque nous en sommes à la prise de Metz par les Huns, nous ferons à M. Prost une observation de détail sur un sujet qu'il ne traite du reste qu'incidemment et qui ne rentre pas dans le plan général de son ouvrage. M. Prost cherche à établir que Metz était démantelée quand une des

colonnes de l'armée d'invasion, après avoir forcé les troupes chargées de protéger les frontières, remonta la vallée de la Moselle, sous les ordres d'Attila en personne, et se présenta devant la vieille cité. Cette conclusion nous paraît hasardée. Les Huns non-seulement étaient très-nombreux et très-aguerris, mais bon nombre d'entre eux avaient servi dans les armées romaines et leur chef connaissait l'art de la guerre. Si la ville n'avait opposé à l'ennemi qu'une enceinte provisoire, qu'un fossé accompagné d'une simple palissade (p. 320), elle n'aurait pas tenu, quel que fût le courage de ses milices, jusqu'au 7 avril, pour n'être enlevée que par un dernier assaut. Ajoutons que rien ne peut porter à croire que Metz fût démantelée à cette époque; tout au contraire. Aetius, le célèbre *magister peditum* de Valentinien III, avait pacifié la Belgique première en 428, et fait avec les Francs un traité qui les admettait comme fédérés, leur abandonnait Cologne et la Germanie inférieure, mais les obligeait à défendre l'empire contre les autres barbares. C'est en vertu de ce traité que les Francs se rendirent, treize ans plus tard, à l'appel d'Aetius et l'aidèrent à triompher d'Attila dans les plaines de Champagne. Pendant cette période de paix, le duché de Mayence, sur le Rhin, avait été garni de troupes romaines, et, suivant toute apparence, on avait entretenu ou réparé les places qui fermaient, comme Metz, la principale vallée donnant aux barbares accès dans les Gaules.

En résumé, nous recommandons le livre de M. Auguste Prost à toute l'attention de ceux qui aiment les travaux originaux et l'érudition consciencieuse.

Ch. Robert.

---

71. — **Michel de Cervantes, sa vie, son temps, son œuvre politique et littéraire**, par Émile Chasles, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Nancy. Paris, Didier, 1866. 1 vol. in-8°, 460 pages. — Prix : 7 fr. 50.

L'Université a toujours aimé la rhétorique et les amplifications. Un universitaire n'entend pas la composition littéraire comme un simple littérateur. Il a des traditions de classe, des procédés d'école; il se souvient des lauriers du concours général, et songe à ceux qu'on distribue à l'Académie française; bref, il a un genre propre à sa corporation, et ce secret de briller sans se compromettre par l'originalité qui distingue les esprits libres et de franche allure.

M. Émile Chasles a suivi la tradition. Il a fait, à propos de Cervantes, un volume qui n'est ni bon, ni mauvais, ni ennuyeux, ni très-intéressant, de proportions un peu ambitieuses, mais empreint de cette modération de pensée qui est comme la marque de fabrique des ouvrages de même provenance. L'auteur s'est préparé consciencieusement à son œuvre. Il a visité l'Espagne deux fois, et il a consacré une année de son enseignement à l'analyse des écrits de Cervantes. Cette analyse, malgré bien des lacunes et des interprétations arbitraires, n'est pas sans mérite. Nous n'en dirons pas autant des traductions; elles n'ont ni nerf, ni couleur, ni saveur. Le lecteur qui aura recours à l'original n'admirera pas beaucoup l'habileté de l'interprète, ni sa fidélité, en maints passages. Il est vrai que toutes les citations n'ont pas été traduites par M. Chasles; mais il a été mal

inspiré en donnant la préférence à une traduction de *Don Quichotte* qui est surtout remarquable par la platitude. Mais passons sur les accessoires, bien que dans les travaux de ce genre la critique ait le droit d'exiger une exactitude irréprochable jusque dans les moindres détails.

Ce qui laisse à désirer surtout, c'est la composition de l'ouvrage. La conception n'est pas bien nette. On sent bien un effort constant vers l'unité, mais on voit en même temps l'embarras d'un auteur qui, en présence d'un génie si riche et si divers, et d'une collection d'écrits si variés, se laisse aller à toutes les impressions, si bien que, par pur amour de la vérité, il se contredit et s'abandonne, en éclectique, à la direction de ces prétendus maîtres de la critique, qui se mettent à l'aise dans leurs appréciations casuistiques, en invoquant les droits de la curiosité et le respect des nuances.

M. Chasles s'est mis en tête de nous révéler Cervantes, et il nous en a donné un de sa façon, en arrangeant avec beaucoup de peine, et non sans art, les événements de la vie de son héros, et en confondant à plaisir la narration biographique avec l'analyse littéraire. Cette confusion nous paraît détestable. On ne suit pas bien le récit de la vie, très-écourté d'ailleurs, et parfois très-fautif, et l'on a des écrits de Cervantes une analyse consciencieuse sans doute, quoique très-incomplète, mais gâtée par des interprétations systématiques, qui ont obligé M. Chasles à imaginer une chronologie arbitraire, hypothétique, par approximation, pour donner à ces écrits, classés ou coordonnés par dates conjecturales, une signification en rapport avec l'hypothèse fondamentale; car tout est hypothèse et système préconçu, jusqu'au chapitre VII intitulé LA CRITIQUE, et qui renferme une analyse très rapide de *Don Quichotte*.

La captivité de Cervantes dans les bagnes d'Alger est sans contredit l'épisode le plus héroïque et le plus romanesque de cette vie d'aventures, de persécution et de misère. Mais il ne faudrait pas abuser des écrits inspirés et embellis par les souvenirs de cette captivité mémorable, pour faire de Cervantes un publiciste, un politique, un adversaire implacable des musulmans, prêchant sur tous les tons et sous toutes les formes la croisade contre les Turcs et les forbans des côtes africaines, sans trêve, sans relâche, en même temps qu'on nous le recommande comme un défenseur de la liberté de conscience. Sancho se montre débonnaire envers le pauvre Ricote, le Morisque qui revient en cachette voir la patrie perdue; mais il est impitoyable pour les Juifs, dont il se déclare l'ennemi mortel. Cervantes, qui était un observateur, voyait bien les vices de la société contemporaine; il les signalait ou les châtiait en riant et quelquefois avec la causticité d'un frondeur impitoyable. Mais son génie pratique ne s'égara jamais dans la recherche de l'absolu. Il ne paraît pas s'être préoccupé beaucoup de ces grands problèmes insolubles, qui de son temps, et dans son pays même, agitèrent si profondément les esprits et les consciences. Quoique poëte et rêvant un idéal comme tous les poëtes, il me semble ne s'être jamais inquiété que des intérêts de ce bas monde; mais non pas autant que le prétend M. Chasles, ni surtout comme il l'entend.

Cervantes était un satirique plutôt qu'un réformateur. Il fit la satire de son siècle, sans épargner personne, sans s'épargner lui-même; et la satire fut un

merveilleux portrait, d'une ressemblance parfaite, mais recouvert d'un voile qui n'est pas toujours très-transparent. Ce qui rend particulièrement difficile l'intelligence des écrits de Cervantes, c'est qu'ils sont le plus souvent allégoriques et pleins d'ironie; car l'ironie, une ironie fine et profonde, comme celle de Platon, circule dans toutes les œuvres de Cervantes; elle en est l'âme. Cette ironie latente nous avertit de les lire avec défiance; car on risquerait fort de se tromper si on prenait au pied de la lettre tout ce qu'il a écrit. Mais gardons-nous de pousser trop loin la pénétration; et en le lisant, ne nous mettons pas en frais d'interprétation, comme s'il s'agissait d'expliquer Lycophron ou l'Apocalypse.

La partie purement littéraire de l'ouvrage de M. Chasles est à coup sûr la meilleure. Il est entré de bonne grâce dans les idées qui tendent aujourd'hui à prévaloir sur le rôle de Cervantes dans ce concert littéraire qu'il troubla par sa verte critique, au grand déplaisir de la tourbe des beaux esprits qui obéissaient à Gongora, à Lope de Vega et à quelques autres corrupteurs du bon goût et de la langue. Cervantes sentit à merveille que la décadence des lettres, dissimulée par de brillantes apparences, coïncidait avec la décadence de la raison et du sens moral, et, à ses risques et périls, il vengea le bon sens. Nous n'avons pas à reprendre ici cet ordre d'idées qui sont la substance même de l'introduction qui précède notre traduction du *Voyage au Parnasse*, publiée en 1864.

Les deux derniers chapitres de l'ouvrage de M. Chasles ne contiennent rien de neuf ni de nouveau, malgré les promesses des titres. La conclusion est très-pâle, pour ne pas dire équivoque, et si nous avions besoin de justifier notre appréciation générale, nous y renverrions le lecteur. M. Chasles est assez bien informé, à ne considérer que l'ensemble de son travail; il a une grande puissance d'assimilation, mais il n'est pas tout à fait maître de son sujet; et, malgré des efforts très-méritoires pour donner de l'unité à sa composition, il a fait un livre plus agréable qu'utile, plus curieux que solide. Il a eu le tort de négliger les détails; et ici il faut produire des exemples. Je ne relèverai que quelques inadvertances notées au passage pendant la lecture de son livre.

Au commencement du chapitre II, à la pag. 19 : « Michel de Cervantes y Saavedra naquit, » etc. Cervantes signait presque toujours ainsi : « Miguel de Cervantes Saavedra. » Cervantes y Saavedra n'est pas possible; car il faudrait pour cela que Saavedra fût le nom de la mère de Cervantes, laquelle se nommait Leonor de Cortinas. En Espagne deux noms joints par une conjonction (y), à la suite d'un prénom, désignent les noms du père et de la mère. Je ne sais en vérité si ce nom de Saavedra que Cervantes ajoutait au sien, sans conjonction, peut justifier la dissertation de M. Chasles sur l'ancienne famille de ce nom.

A la pag. 25 : « De même en Espagne, l'humaniste Nuñez de Guzman, qui publia un recueil de proverbes et un code littéraire, acceptait le surnom de *commentateur grec* ou le nom de *Pinciano*, parce qu'il habitait Valladolid et que, dans la langue savante, Valladolid devenait *Pincia*. Sancho quelque part cite tout de travers un proverbe du « commandeur grec, » comme il dit, et Cervantes qui fourmille de ces allusions, se moque autant d'Alcalà-Complutum que de Valladolid-Pincia. » Remarquons en premier lieu que Cervantes ne s'est jamais

moqué que des pédants orgueilleux, et non des savants, du savoir et des hautes études. Remarquons ensuite que Sancho disait bien et avec raison le « commandeur grec » et non le « commentateur grec », comme le veut M. Chasles. Fernando Nuñez de Guzman, qui fut successivement professeur de langue grecque à Alcalà de Hénarès et à Salamanque, était en effet commandeur de l'ordre religieux de Saint-Jacques : « ordinis S. Jacobi commendatarius, trium linguarum doctissimus interpres, » dit en propres termes Lucio Marineo Siculo, qui le met bien au-dessus du fameux Antonio de Lebrija, le restaurateur des bonnes études en Espagne. Ce surnom de *Comendador griego*, sous lequel il est désigné par ses contemporains et dans l'histoire, était un hommage rendu à son savoir et à son rang. Fernando Nuñez de Guzman était le fils du trésorier de Ferdinand le Catholique, et il pouvait aspirer aux premières charges de l'État. M. Chasles a répété la même faute à la p. 341 : « les proverbes du commandeur grec, c'est-à-dire de Guzman le commentateur. » Je ne sais pas ce qu'il entend par ce code littéraire qu'il attribue à ce grand helléniste. Les ouvrages connus de Nuñez de Guzman, surnommé le Commandeur grec, sont les suivants : « Notes sur Sénèque, Venise, 1536; — Observations sur Pomponius Mela, Salamanque, 1543; — Observations sur les passages obscurs de l'histoire naturelle de Pline, Salamanque, 1544; — la version latine d'une partie du texte grec des Septante, dans la Bible polyglotte d'Alcalà, ou Cardinale; — un Commentaire sur les œuvres de Juan de Mena, Séville, 1528, — et le recueil posthume des proverbes, publié à Salamanque en 1555, par son disciple Léon de Castro, le fougueux adversaire de Fray Luis de Léon.

A la page 37, M. Chasles parle du portrait de Cervantes, gravé par M. Eduardo Cano, d'après Pacheco comme si ce portrait était authentique. C'était le lieu d'examiner la curieuse brochure de M. F. M. Asensio y Toledo, publiée à Madrid et à Séville en 1864. Pour moi, après avoir étudié la question, je ne crois pas à l'authenticité de ce portrait, et je donnerai mes raisons en temps utile. Quant aux nouveaux documents dont on est redevable au même éditeur, M. Chasles n'en a pas tiré tout ce qu'ils lui offraient de curieux et de neuf. A propos de ce portrait, M. Chasles remarque, en parlant de Cervantes, « qu'il n'a rien d'un rêveur » (p. 38); et il a dit à la p. 2 : « Poëte dès l'enfance, étourdi et rêveur, il manqua toujours de savoir faire, etc. »

A la p. 142, parlant des pirates berberisques : « Il les vit embusqués dans toutes les criques, l'œil au guet, la jambe étendue, attendant le vaisseau chrétien, comme l'araignée sa proie. « *Se estan, pierna tendida, y à placer*, dit le texte de Haedo et non Hœdo; ce qui veut dire qu'ils étaient tellement sûrs de leur proie, qu'ils prenaient du bon temps, et attendaient l'ennemi sans se déranger de leur repos. On dit très-bien en espagnol : *dormir à pierna tendida, à pierna suelta*, ce qui veut dire ne pas se gêner; et il y en a beaucoup d'exemples dans Cervantes. Je relève un autre contre-sens, à la page 166, note 1 : « Ma pièce, dit-il lui-même, a un autre dénoûment,

Y aqui da este trato fin,
Que no la tiene el de Argel. »

Ce qui signifie littéralement : « Ma pièce (*la vie d'Alger*) finit ici ; mais la vie d'Alger n'a point de fin. » C'est un jeu de mots fait pour émouvoir l'auditoire : vous avez vu les souffrances des captifs se terminer par un dénoûment obligé ; mais là-bas, dans les bagnes, elles n'ont point de terme. La prose de Cervantes n'est pas toujours facile à entendre, mais ses vers surtout présentent bien des difficultés. M. Chasles les a senties, puisqu'il les a éludées maintes fois.

A la page 241 : « Au milieu de ce désordre surviennent deux gentilshommes, Don Juan de Gamboa et Don Pedro de Isunza. Ils appartiennent à l'université espagnole, fondée par le cardinal Albornoz, à Bologne. » Une université espagnole fondée à Bologne ! Non, mais un collége, dit de Saint-Clément, pour les jeunes espagnols qui suivaient les cours de l'université. Ce collége, fondé vers le milieu du XIVe siècle par le cardinal Gil Carrillo de Albornoz, archevêque de Tolède, ne pouvait recevoir plus de trente et un écoliers.

A la page 285 : « Les étudiants de Salamanque, grands dénicheurs de coiffes (*deshollinadores*), s'assemblent sous les fenêtres d'Esperanza, » etc. J'avoue ne pas saisir le sel de cette traduction. *Deshollinador* signifie proprement ramoneur.

A la page 292 : « *Don Quichotte* est l'œuvre de quinze années au moins d'études et de misère. La première partie, commencée à Séville ou à Argamasilla, achevée en 1603, publiée en 1604, est d'un railleur ; la seconde, venue dix ans plus tard, est d'un philosophe. » Donnons les dates précises : la première partie est de 1605, la seconde, de 1615.

A la page 334 : « Molière, en 1663, livra bataille à *Monsieur Lysidas*, l'auteur pédantesque et obscur qui le confondait avec Turlupin et offrait de faire mieux que lui. Cervantes, soixante ans auparavant, en 1603, se débat contre les morsures d'Avellaneda. » Mettons en 1615, l'année de la publication de la deuxième partie. Un historien est tenu d'être exact ; et il ne faut pas se moquer de la chronologie.

A la page 394 : « Un soir, le 27 juin 1605, dans le temps où les dernières agitations des fêtes troublaient encore Valladolid, Cervantes, tandis que les gens de plaisir couraient la ville, s'était retiré dans sa demeure. Tout près de lui était un homme d'étude, l'historien du Guipuzcoa, Esteban de Garibay ; leurs maisons se touchaient... Les deux vieillards travaillaient sans doute, chacun dans son asile, quand ils entendirent pousser un cri dans la rue, etc. » Il est inutile de prolonger la citation. Il s'agit du meurtre d'un gentilhomme nommé Gaspar de Espeleta, au sujet duquel la justice fit une enquête, qui figure depuis longtemps parmi les pièces justificatives de la biographie de Cervantes. Ce dernier dit en termes exprès dans sa déposition par devant le juge instructeur, Don Cristobal de Villaroel, qu'il était couché lorsque le meurtre fut commis, *y estando este testigo acostado en la cama esta noche á hora de las once, poco mas ó menos, oyó ruido é grandes voces en la calle que le llamaba Don Luis de Garibay, y este testigo se levantó, y el dicho Don Luis de Garibay dixo á este testigo que le ayudase á subir un hombre*, etc. Ce Luis de Garibay, prêtre séculier, était le fils du célèbre chroniqueur Esteban de Garibay y Zamalloa, originaire des provinces basques, auteur d'une pré-

cieuse compilation de l'histoire générale d'Espagne, qui parut à Anvers, chez Plantin, en 1571, pendant l'impression de la Bible polyglotte d'Arias Montano. Né en 1525, Esteban de Garibay était mort à Valladolid dès l'année 1593. Sa veuve, Doña Luisa de Montoya, son fils déjà nommé, et sa fille Doña Luisa de Garibay habitaient l'appartement du premier étage du côté droit; Cervantes habitait sur le même palier, du côté gauche. Pour plus amples détails, voir la vie de Cervantes par Pellicer, p. 94-113, du tome IX de la petite et charmante édition de *Don Quichotte*, publiée à Madrid en 1800, et imprimée par Gabriel de Sancha.

A la p. 419 : « Il (Cervantes) étudie, comme ferait un médecin, la folie humaine. On formerait de plusieurs de ses œuvres un livre sur l'aliénisme. » C'est un peu notre avis; et nous avons fourni quelques indications à ce sujet, dans un opuscule intitulé : *Etude médico-psychologique sur l'histoire de Don Quichotte* (1858, in-8°). Nous supplions seulement M. Chasles de ne pas nous imposer cet affreux néologisme, pour ne pas dire ce barbarisme. L'usage s'est introduit de dire un *aliéniste*, pour un médecin de fous. Mais jusqu'ici on a toujours dit l'aliénation et non pas l'aliénisme. Nous avons assez de termes barbares dans le vocabulaire médical, et ce n'est point à la littérature qu'il appartient d'en augmenter le nombre. Quant au licencié Vidriera, ce type si amusant, ce héros d'une des plus divertissantes nouvelles de Cervantes, avant d'être célèbre sous ce nom de fantaisie, il était connu dans le monde des lettres sous son vrai nom de Gaspar Barth, nom demeuré célèbre dans les fastes des universités espagnoles. Je relève cette particularité peu connue, pour montrer que Cervantes, qui était un « rare inventeur, » peignait toujours d'après nature.

A la page 444 : « On l'enterra dans le couvent des moines trinitaires. » Non, mais dans celui des religieuses trinitaires.

A la p. 451 : « Le curé, la gouvernante et la nièce entonnent le psaume qui chasse les démons (*ensalmo*). L'œuvre de Cervantes est un exorcisme. » Cela est possible. Mais *ensalmo* signifie enchantement, charme, le contraire précisément d'exorcisme. Autant vaudrait confondre la magie noire avec la magie blanche.

J.-M. GUARDIA.

---

72. — **Antécédents de l'Hegelianisme dans la philosophie française**, par M. Émile BEAUSSIRE, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Paris, Germer-Baillière. In-12, 1865. — Prix, 2 fr. 50 c.

Les penseurs les plus originaux ne sont pas toujours les plus célèbres. Un livre de philosophie, plus que tout autre, voit dépendre son succès des dispositions du public auquel il s'adresse. Un philosophe profondément séparé des tendances de son siècle risque fort de lui parler une langue inconnue, et il passe inaperçu, là où en d'autres circonstances il aurait exercé une grande influence.

C'est ce que vient de mettre en lumière un fort curieux travail de M. Beaussire sur la vie et les ouvrages d'un bénédictin du XVIIIe siècle, nommé Dom Deschamps. Il est assez étonnant de rencontrer au fond d'un cloître un précurseur de la philosophie panthéiste de Hegel, avec toutes les subtilités de sa logique,

toute la finesse, comme toutes les aberrations de son analyse psychologique, de trouver enfin un métaphysicien vraiment digne de ce nom, quelque jugement qu'on porte sur ses doctrines, au temps de Condillac et d'Helvétius. Rien n'est plus ordinaire que la vie de Dom Deschamps. Né à Rennes en 1716, il fit profession à l'âge de dix-sept ans en 1733; il mourut en 1774, procureur du prieuré de Montreuil-Bellay en Poitou. Peu connu de ses contemporains, il le serait encore moins de nous, si le hasard n'avait sauvé des fragments assez importants de ses ouvrages. Un de ses confrères et disciples, Dom Mazet, devenu après la révolution bibliothécaire de la ville de Poitiers, avait copié de sa main une partie du système de son ami. Cette copie a mis M. Beaussire sur la trace du philosophe et de son école. Il n'y avait pas de nom d'auteur; mais les archives du château des Ormes, ouvertes par la bienveillance des héritiers de la grande famille des d'Argenson, ont bientôt levé tous les doutes; une collection de pièces inédites communiquée par M. des Aubiers a fourni des documents encore plus complets. M. Beaussire a pu reconstituer d'une manière certaine l'histoire de cet étrange philosophe, reconnaître en lui l'auteur de deux ouvrages peu remarqués jusqu'ici, et surtout mettre son nom au bas du portrait d'un moine athée, fort spirituellement esquissé par Diderot dans l'une de ses lettres.

Un moine incrédule n'était pas une rareté au siècle de Voltaire. Ce qu'il y a de piquant, c'est la forme que l'incrédulité revêtit chez Dom Deschamps. Rien n'égale son mépris pour ces athées vulgaires, chez qui la brutale négation de l'ordre surnaturel tient lieu de toute spéculation métaphysique. Leurs objections contre la foi lui paraissent puériles parce qu'elles ne tendent qu'à renverser le grand édifice religieux du christianisme sans avoir rien à lui substituer. La croyance en un Dieu personnel lui semble même chose bonne à conserver jusqu'à ce qu'une raison plus mûre permette aux hommes de s'en passer. Arrivé au panthéisme, non par excès d'enthousiasme comme certains mystiques, mais par les déductions d'une impitoyable logique s'appliquant à des principes absolus, il conserve avec soin cet art de raisonner auquel il s'est formé jadis dans les écoles de théologie. Cette dernière science, dont il rêve la destruction dans l'avenir, trouve grâce devant lui, à cause de sa profonde métaphysique; elle forme du moins des penseurs, tandis que la philosophie matérialiste n'est que la vaine pâture des esprits superficiels. Il ne croit plus en Dieu, mais il croit fermement à ce qu'il appelle la vérité. Quelque chose de l'enthousiasme de Lucrèce le saisit quand il croit avoir trouvé la solution de la grande énigme et anéanti du même coup et la religion de ses pères et l'athéisme contemporain.

Tel est le singulier philosophe dont M. Beaussire raconte la vie et apprécie la doctrine. Une curieuse partie de ce travail est le récit des tentatives infructueuses de Dom Deschamps pour faire adopter son système aux grands esprits de son temps. Voltaire avait horreur de la métaphysique; il ne daigna pas même y faire quelque attention. Rousseau eut avec notre philosophe une correspondance plus suivie; M. Beaussire a même pu, grâce à ses recherches, ajouter à ce qu'on possède de Rousseau quelques fragments encore inédits: mais un système qui se passait à la fois de Dieu et de morale effraya Jean-Jacques, et il conjura Dom

Deschamps de ne pas s'exposer aux périls d'une telle publication. Restent quelques esprits de second ordre, comme Robinet, par exemple; et là encore le bénédictin panthéiste n'obtint qu'un succès de pure curiosité. Ses rares adeptes se recrutèrent parmi les professeurs de théologie ou quelques connaissances intimes. Son école ne dépassa pas le cercle assez étroit de ses relations privées.

Aussi ne pouvons-nous admettre avec M. Beaussire que les idées de Dom Deschamps aient eu la moindre influence sur la naissance et les développements de la philosophie hegelienne en Allemagne. S'il y a des rapports frappants entre les doctrines de Hegel et celle du bénédictin français, cela prouve seulement que deux esprits de même trempe, partant des mêmes principes et se servant de la même logique, sont arrivés nécessairement à des conclusions semblables. De ce que quelques Allemands auraient pu entendre parler à Bouillon ou à Strasbourg des idées de Dom Deschamps, est-il juste de supposer qu'un mouvement aussi considérable que l'hegelianisme compte parmi ses origines quelques propositions panthéistes recueillies au hasard. L'hegelianisme exerça sur l'Allemagne une immense influence parce qu'il correspond à certaines tendances de l'esprit allemand. Il est, si je puis ainsi parler, un produit essentiellement indigène du sol qui l'a vu se développer.

Sauf cette restriction, on ne peut que louer le livre de M. Beaussire. Il a mis en lumière d'une manière ingénieuse et savante quelques points obscurs de l'histoire philosophique du XVIIIe siècle; tout en faisant très-nettement ses réserves, il a rendu justice à ce qu'il y a de puissant dans cette philosophie panthéiste, dont le moine bénédictin a été l'un des précurseurs; et, en dépit de la fameuse assertion de Voltaire, il a su parler de métaphysique avec clarté et avec intérêt.

G. A. Heinrich.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Gobineau (comte de), Religions et philosophies de l'Asie centrale (Didier). — Merkel, Physiologie der Sprache (Leipzig, Wigand). — H. de Charencey, la Langue basque et les idiomes de l'Oural (Franck). A. d'Avril, une Mission religieuse en Orient au XVIe siècle (Duprat). — Éditions classiques de Gœthe, Lessing, Milton, Shakespeare (Hachette). — A. de Montaiglon, Recueil de Poésies françaises des XVe et XVIe siècles, t. IX (Franck).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Baronius. — Cæsaris S. R. E. Card. Baronii Od. Raynaldi et Jac. Laderchii Congregationis Oratorii presbyterorum Annales ecclesiastici denuo excussi et ad nostra usque tempora perducti ad A. Theiner, ejusdem Congregationis presbytero. T. 5. 360-387. In-4° à 2 col., IV-594. (Lib. Guérin et Ce). 15 fr.

Bergeret. — Philosophie des sciences cosmologiques et critique des sciences et de la pratique médicales. In-8. (Lib. Germer Baillière.) 4 fr.

Bolteau (P.). — Fortune publique et finances de la France. 2 vol. in-8. (Lib. Guillaumin et Cᵉ.) 15 fr.

Coquerel (A.) fils. — Les Forçats pour la foi. 1 vol. gr. in-8. (Lib. M. Lévy frères.) 3 fr.

Danton. — Œuvres recueillies et annotées par A. Vermorel. 1 vol. gr. 18 jésus. (Lib. Cournol.) 3 fr.

Dareste (C.). — Histoire de France, depuis les origines jusqu'à nos jours. T. 3 et 4. In-8. (Lib. Plon.) 16 fr

Erbstein (Dʳ H. A.) Der Münzfund v. Frebitz bei Wittenberg. Ein Beitrag zur Geschichte d. deutschen Münzwesens im 12. u. 13. Jahrh. Mit 4 Kpfrtf. gr. in-4. Nürnberg, 1865. (Stein.) 8 fr.

Froebel (Jul.) Kleine politische Schriften. 1. Bd. Gr. in-8. Stuttgart, Cotta. 6 fr.

Gaii institutiones. Ad codicis Veronensis apographum emendavit et adnotavit Ed. Böcking. V. Editio. In-8. Leipzig. (Hirzel.) 3 fr. 80 c.

Gamgee (John). The Cattle plague; with Official Reports of the International Veterinary Congresses held in Hamburg 1863, and in Vienna. 8vo. pp. 880. cloth (Hardwicke). 26 fr. 25 c.

Gerdes, E. Jan van Diemen. Een verhaal uit den tijd van de oorlogen tusschen de Hollandsche republiek en Engeland. 1665-1672. Post in-8. Gorinchem. (C. Schook.) In linnen. 3 fr. 35 c.

Gœthe's Faust. A Dramatic poem. Translated into English Verse by Theodore Martin. 2ᵈ edit. post 8vo. cloth. (Blackwood et S.) 7 fr. 50 c.

Greek Grammar rules, drawn up for the use of Harrow School. By a Harrow Tutor. 8vo. cloth (Longmans). 3 fr. 10 c.

Hamilton (sir William). Lectures on Logic. 2ᵈ edit. revised, 2 vols. 8vo. cloth (Blackwood et S.) 30 fr.

Hering Dʳ Handbuch der thierärztlichen Operationslehre. Mit 12 lith. u. color. Taf. nebst 192 Holzschn. nach Orig. Zeichngn. 2 verm. Aufl. 4. Stuttgart. (Ebner et Seubert.) 14 fr. 50 c.

Healey (F.). A collection of two hundred Chess Problems, accompanied by solutions. Post 8vo. cloth (Longmans 6 fr. 25 c.

Hollingshead (John). Works. 6 vols. 12mo. cloth (Groombridge). 26 fr. 25 c.

Howse (J.). A. Grammar of the Cree language; with an analysis of the Chippeway Dialect. 8vo. cloth (Trübner). 9 fr. 35 c.

Hugo (V.). — Les travailleurs de la mer, 3 vol. in-8ᵒ. (Lib. internationale). 18 fr.

Jahrbücher, Heidelberger, der Literatur, unter Mitwirkung der vier Facultäten. 59 Jahrg. 1866. 12 Hfte. Gr. in-8. Heidelberg. (J. C. B. Mohr.) 26 fr. 75 c.

Johnson (T.). Graecorum Epigrammata et Poematum delectus. New edit. 12mo. (Eton, Williams) cloth (Simpkin) 4 fr. 35 c.

Jordan (H.) Vesta u. die Laren auf einem Pompejanischen Wandgemälde. Nebst 1. Abbildg. in-4. Berlin, 1865. (Hertz.) 2 fr.

Jonge (Jhr. Mr. J. K. J. de). De opkomst van het Nederlandsch gezag in Oost-Indië. (1595-1610). Verzameling van onuitgegeven stukken uit het oud-koloniaal archief. 3ᵉ deel. Gr. in-8. Amsterdam. (Frederik Muller.) 10 fr. 30; 3 deelen (1ᵉ serie) compleet. 32 fr. 25 c.

Journal of Botany, British and Foreign. Vol. 3. 8vo. cloth (Hardwicke). 31 fr. 25 c.

Journal of the Geological Society of Ireland. New series. Vol. 1. Part. 1. 8vo. With 5 plates (Dublin, Williams et N.). 3 fr. 10 c.

Karsten (H.) Botanische Untersuchungen aus dem physiologischen Laboratorium der landwirthschaftlichen Lehranstalt in Berlin. Mit Beiträgen deutscher Physiologen u. Anatomen. 1. Hft. Gr. in-8. Berlin, 1865. (Wiegandt et Hempel.) 5 fr. 35 c.

Klaczko (J.). — Études de diplomatie contemporaine. Les Cabinets de l'Europe en 1863-1864. 1 vol. in-8. (Lib. Furne.) 7 fr.

Krummel (Pfr.) Geschichte der böhmischen Reformation im 15. Jahrhundert. Gr. 8. Gotha. (F. A. Perthes.) 12 fr.

Lennep (M. J. van). De lotgevallen van Klaasje Zevenster. 1ᵉ deel. Gr. in-8, 's Gravenhage, Leyden, Arnhem, Martinus Nijhoff, A. W. Sijthoff, D. A. Thieme. 7 fr. 30 c.

Compleet in 4 à 5 deelen.

Lennep (M. J. van). De vermakelijke spraakkunst, 2ᵉ druk. Post in-8. Amsterdam. (Gebr. Binger.) 3 fr. 90 c.

Les grandes questions du siècle. — Institutes du droit naturel privé et public et du droit des gens par M. B**, ancien magistrat. 2 vol. gr. in-18 jésus. (Lib. E. Giraud.) 7 fr. 50

Lott (Emmeline). Harem Life in Egypt and Constantinople. 3ᵈ edit. post 8vo. cloth (Bentley). 26 fr. 25 c.

Macaulay (Lord). Works of Lord Macaulay Complete. Edited by his sister, Lady Trevelyan. 8 vols. 8vo. Cloth (Longmans). 131 fr. 25 c.

Meyer v. Knonau (Gerold), üb. Nithards Bücher Geschichten. Der Bruderkrieg der Söhne Ludwigs d. Frommen u. sein Geschichtschreiber. Gr. in-4. Leipzig. (Hirzel.) 6 fr. 50 c.

Nasse (Prof. Dr Erwin) Die preussische Bank u. d. Ausdehnung ihres Geschäftskreises in Deutschland. Gr. in-8. Bonn, Marcus. 2 fr. 15 c.

Notes and Queries. 3rd. Series. Vol. 8. July to December 1865. 4to. cloth (Office). 13 fr. 10 c.

Patin. — Études sur les tragiques grecs. Euripide. T. 1 et 2. 3e édition, revue et corrigée. In-18 jésus. (Lib. L. Hachette et Ce.) 7 fr.

Pictet (A.) — Les origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs, essai de paléontologie linguistique. 1re partie. Gr. in-8. (Lib. Cherbuliez.)

Publications de la société d'archéologie dans le duché de Limbourg. Tome 2, 1re et 2e livr. 1865. Gr. in-8. Maestricht. (Ch. Hollman.) Pro compleet. 8 fr. 60 c.

Reynoso (Don Alvaro). Verhandeling over de cultuur van suikerriet, met eene voorrede van graaf De Pozos-Dulces. Gr. in-8. Rotterdam. (H. Nijgh.) In linnen. 14 fr. 20 c.

Rye (E. C.). British Beetles; an Introduction to the study of our Indigenous Coleoptera. Post 8vo. cloth (Reeve). 13 fr. 10 c.

Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge, hrsg. v. Rud. Virchow u. Fr. v. Holtzendorff. 1. Hft. Gr. in-8. Berlin. (Lüderitz Verl.) Subscr.-Pr. 1 fr.

Scavini (Pet.). Theologia moralis universa. 4 tomi. Editio x. In-8. Innsbruck (Wagner). 28 fr. 60

Schelhorn (Emil v.). Dom Pedro V, König v. Portugal. Mit einleit. Capiteln geschichtl., geographisch statist. u. culturhistor. Inhalts. Nach Quellen der portugies., französ., deutschen u. engl. Literatur bearb. Gr. in-8. Nürnberg (W. Schmid.) 6 fr. 50 c.

Schlitte (Fr.). De Gaio Julio Caesare grammatica. Dissertatio inauguralis philologica. In-8. Berlin (Calvary et Co.) 1 fr. 35

Schmidt (P.). de auctoritate et fide historica Zosimi vitam Constantini Magni narrantis. Particulæ selectæ. Dissertatio inauguralis. In-8. Berlin. (Calvary et Co). 1 fr. 35

Siddhi-Kür. — Die Märchen d. Siddhi-Kür. Kalmükischer Text. m. deutscher Uebersetzg. u. e. Kalmükisch deutschen Wörterbuch. In-8. Leipzig. (Brockhaus' Sort.). 20 fr.

Siddhi-Kür. Kalmükische Märchen. Die Märchen d. Siddhi-Kür od. Erzählgn. e. verzauberten Fodten Ein Beitrag zur Sagenkunde auf buddhist. Gebiet. Ausd. Kalmük. übers. v. B. Jülg. In-8. Leipzig. (Brockhaus'Sort.) 3 fr. 20

Sophoclis Ajax. Commentario perpetuo illustravit Christ. Aug. Lobeck. Editio III. Gr. in-8. Berlin. (Weidmann.) 7 fr. 35 c.

Swederus (G.) Schwedens Politik u. Kriege in den J. 1808-1814, vorzüglich unter Leitung d. Kronprinzen Carl Johan. Deutsche, v. dem Verf. Gänzlich umgearb. Ausg aus d. Schwed. v. Dr C. F. Frisch. 1. Thl. Leipzig. (F. Fleischer.) 8 fr.

Sulzer, S., Schir Zion, gottesdienstliche Gesänge der Israeliten. 2 Thl. Fol. Wien. (Knöpflmacher et Söhne.) 80 fr.

Thom's Irish Almanack and Official Directory for 1866. 8vo. (Longmans) 20 fr.

Waterstaatskart van Nederland, op de schaal van 1 : 50000. Vervaardigd op last van Zijne Excellentie den Minister van Binnenlandsche Zaken Thorbecke. Gr. fol. 'sGravenhage. (Martinus Nijhoff.) 4 fr. 30 c.

Wartmann (Dr H.) Urkundenbuch der Abtei Sanct Gallen. 2. Thl. Jahr 840-920. In-4. Zürich. (Höhr.) 24 fr. (1. 2. : 42 fr.)

Westermann (A.). Commentationum criticarum in scriptores graecos pars VII. In-4. Leipzig. (Reichenbach.) 1 fr.

Wie das Volk spricht. Sprichwörtl. Redensarten. (Hrsg. v. Edm. Hoefer.) Stuttgart. (Krabbe.) cart. 3 fr. 20

Wilson (W.). An English-Hebrew and Chaldee Lexicon and Concordance to the more correct understanding of the English Translation of the Old Testament. 2nd edit. revised, 4to. cl. (Macmillan). 31 fr. 25 c.

Zeitschrift für ägyptische Sprache u. Alterthumskunde hrsg. v. Prof. Dr R. Lepsius. Jahrg. 1866. 12 Nrn. Mit Beilagen u. Abbildgn. hoch 4. Leipzig. (Henrich's Verl.) 20 fr.

Zuchold (E. A.). Additamenta ad Georgii Augusti Pritzelii thesorum literaturæ botanicæ, Fasc. II. In-8. Leipzig. (Zuchold's Selbstverl.) 1 fr. (1. 2. : 3 fr. 75.)

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

““REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 12. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 24 Mars — Prix : 15 fr. par an.

73. — **Une mission religieuse en Orient au seizième siècle.** Relation adressée à Sixte-Quint, par l'évêque de Sidon [Léonard Abel], traduite et annotée par Adolphe d'Avril. Paris, Benj. Duprat et Challamel aîné, 1866. In-8°, 45 pages.

Nous ne comprenons pas bien le but de cette publication. Tirée à cent exemplaires numérotés et ne s'adressant pas, par conséquent, au grand public, cette brochure ne peut pas davantage s'adresser aux savants. Car ce serait leur faire injure que de supposer qu'ils ne savent plus le latin ou l'italien ; et cet épisode de l'Histoire de l'Église au xvi° siècle leur est certainement plus accessible dans les recueils d'où le traducteur l'a tiré que dans ce petit livre. Quoi qu'il en soit, la relation du P. Léonard Abel, écrite avec un rare bon sens, ne manque pas d'intérêt. Nous y relevons un fait que nous n'avons trouvé mentionné nulle part ailleurs : « ... Il y a un tel manque de livres de l'Écriture, que dans toute la Syrie, la Mésopotamie et la Cilicie, je n'ai pu trouver que deux corps entiers de toute la Bible en langue arabe, trois en langue chaldéenne, et quatorze dans toute la nation arménienne. Le fait a été affirmé comme certain par beaucoup de personnes et par le patriarche lui-même de l'Arménie mineure. » On voit que les efforts de l'Église romaine dans ces pays ne sont pas restés entièrement stériles, et que l'état moral des différentes sectes chrétiennes de la Syrie accuse un progrès considérable sur ce qu'il était il y a trois siècles.

Quant à la personne du P. Léonard Abel, le traducteur n'aurait pas dû s'appuyer sur le témoignage de Le Quien, qui contient plusieurs erreurs [1]. Il le fait mourir en 1583, qui est l'année même de sa mission ; et puis il le confond avec un autre Léonard, qui fut archevêque de Mitylène, et natif de Chio. Le Père Léonard Abel était né à Malte, et il est mort à Rome en 1605. Il existe de lui un ouvrage manuscrit : « *De christianorum Orientalium statu*, » dans la Bibliotheca Ascanii du cardinal Colonna, à Rome. Cet ouvrage serait-il identique à celui dont nous avons ici la traduction ?

H. Z.

1. Nous n'avons pas retrouvé les indications de l'*Oriens christianus*, citées par M. d'A., t. II, p. 811 à 814, et t. III, p. 1323.

74. — **Cicéron et ses amis**, études sur la société romaine du temps de César, par Gaston Boissier. Paris, Hachette, 1865. In-8°, 528 p. — Prix : 8 fr.

Ce volume, composé d'articles qui ont paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, s'adresse plutôt au grand public qu'aux érudits. Sous ces causeries aimables et spirituelles, le lecteur soupçonne à peine les recherches minutieuses et fatigantes auxquelles l'auteur a dû se livrer. Le savant même qui prend ce livre en main pour le critiquer, se laisse entraîner par le charme de sa lecture. En vrai psychologue, M. Boissier nous dévoile les secrets mobiles qui, dans une époque des plus intéressantes, agitaient les cœurs et les âmes. On voit qu'il connaît à fond les œuvres de Cicéron, surtout ses lettres, et, en général, toute la littérature de son sujet jusqu'aux travaux des historiens et des philologues étrangers. Il vit presque au milieu de la société qu'il décrit et nous y transporte en imagination.

Cependant ces études étaient meilleures comme articles que réunies en volume. Dans un livre véritable, de fréquentes répétitions nécessitées par l'intermittence de la publication primitive auraient pu être évitées. Mais ce n'est là qu'une critique secondaire, et nous en avons de plus graves à présenter. Le principal défaut que nous reprochons à M. B. provient d'une des qualités que nous venons de louer. Il a vécu si bien dans l'intimité de son héros, qu'il a fini par s'identifier presque avec lui. Tout en ayant la ferme intention d'analyser avec le plus grand soin le caractère de Cicéron, il subit à son insu le prestige de son esprit comme l'avaient subi tant de personnages divers de l'époque. Sur aucun point il ne peut se résoudre à le condamner. Il a observé très-justement que M. Drumann avait fait plutôt un acte d'accusation en règle qu'une biographie. Mais on pourrait reprocher à M. B. de son côté d'admettre trop facilement des circonstances atténuantes. Dans son premier chapitre, il faisait sur l'inconstance et la vanité de Cicéron, sur son manque de génie politique, sur tous ses défauts, de sages concessions; mais ce qu'il accorde en général, il le reprend en détail dans tout le reste de son livre. Il s'est donné une peine inouïe pour réfuter toutes les accusations qu'on a adressées à Cicéron : c'était se placer dans la nécessité de les reproduire. Or, on est frappé des cas très-nombreux où, pour justifier un acte, il est forcé d'avoir recours à des hypothèses, à des formules hypothétiques qui laissent subsister un doute fâcheux. En un mot, loin d'envisager les questions comme il semblait le promettre, uniquement par leur grand côté, il n'a conservé de l'homme du monde que la morale facile sans abandonner tout à fait les minuties du savant. — Ce livre, par sa nature même, ne peut être analysé. Nous ne nous proposons pas d'ailleurs de le critiquer en détail, mais seulement de présenter quelques observations à l'appui de ce que nous venons de dire, en examinant un petit nombre des points discutés par M. B.

Il expose longuement les raisons pour lesquelles Cicéron a tant hésité à prendre parti entre Pompée et César, et conclut que Cicéron devait hésiter. Or, il a hésité pendant cinq mois, correspondant avec les deux partis, flattant César, usant la patience de Pompée. M. B. appelle cela « réfléchir mûrement » (p. 94). — Plus loin, il admire la lutte de Cicéron contre Antoine. La mort de Cicéron fut coura-

geuse, il est vrai, cependant il se laissa assommer comme une victime, tandis qu'il aurait pu mourir en héros, s'il avait voulu persister dans la résolution qu'il avait prise après de si longues indécisions. M. B. n'a pas raconté qu'après la bataille de Pharsale Cicéron devait être nommé, sur la proposition de Caton, commandant en chef des armées de la République. Et lui qui avait été appelé *Imperator* en Cilicie, et qui avait vivement aspiré à l'honneur du triomphe, préféra se tenir à l'écart. Je ne vois donc aucun mérite dans la mort de Cicéron. Vis-à-vis de lecteurs qui doivent juger des événements et des hommes d'après son livre, M. B. n'aurait pas dû taire des détails si caractéristiques.

On peut se demander si c'est sérieusement que l'auteur parle (p. 280) de « l'*Ami courageux* d'Hortensius et de Caton. » Il a consacré un chapitre entier (p. 369 et suiv.) au personnage de Caton et aux brochures de Cicéron et de César, intitulées *Caton* et *Anticaton*. Mais il est loin d'avoir épuisé la question et rendu justice aux deux auteurs [1]. Cicéron n'a pas fait l'éloge de Caton en ami sincère. La glorification du martyr de la liberté par cette plume habile choqua beaucoup César. Hirtius composa une première réponse où l'on faisait ressortir tous les défauts de Caton (ad Att. XII, 40). Un exemplaire en fut remis à Cicéron qui fit tous ses efforts pour le répandre, et engagea Atticus à en faire autant (XII, 41). Quand ce dernier lui en exprima de l'étonnement, il prétendit que le pamphlet d'Hirtius ajouterait à l'éloge de Caton (XII, 44). Serions-nous assez simples pour le croire? La vérité est que la brochure d'Hirtius contenait beaucoup de flatteries pour Cicéron (*cum maximis meis laudibus*) et que ce dernier n'était pas fâché de faire connaitre à tout le monde les compliments qu'on lui adressait. Il lui était donc tout à fait indifférent que l'on crût à l'éloge qu'il avait fait de Caton et qu'on lût des propos infâmes sur son *ami*, pourvu qu'on y trouvât ses propres louanges. — Ce fut à Cicéron lui-même que César dédia son *Anticaton*; il le combla de compliments exagérés. Cicéron en remercia son antagoniste littéraire par une lettre également flatteuse qu'il n'osa même pas communiquer à son ami Atticus. Nous savons du reste que le livre de César était un pamphlet scandaleux qui souillait la mémoire de son ennemi. Mais ce qui la salit davantage, ce fut la conduite de Cicéron, qui, après avoir composé l'éloge de Caton, adressa de vils compliments à son détracteur et approuva son livre. Ce sont là autant de faits incontestables. Or M. B. appelle cet incident si curieux une *lutte courtoise entre César et Cicéron* (p. 369). Pour avoir tant d'indulgence, il faut, je le reconnais, « plus d'habitude de la vie qu'on en prend d'ordinaire dans une université d'Allemagne » (p. 25). — Quant à la conduite de César, dans cette circonstance, l'auteur ne l'aura expliquée à personne. Il loue sa modération envers Cicéron, mais il ne fait pas ressortir tout ce qu'il y avait de politique habile à mettre un ami peu sûr dans une fausse position en exploitant sa vanité bien connue pour le compromettre de la façon la plus grave aux yeux de son propre parti. M. B. explique la façon dont César traita Caton par le contraste ou bien par les antipa-

1. Voir Schneider *de Ciceronis Catone minore*, dans la « Zeitschrift für Alterthumswissenschaft », 1837, nos 140 et 141, et H. Wartmann, *Leben des Cato von Utica*. Zurich, 1859.

thies de caractère. Il est peu vraisemblable que César, dont les sentiments généreux sont d'ailleurs connus, se soit abaissé à ce point pour satisfaire une rancune mesquine. C'était encore plutôt par politique qu'il agissait ainsi. Caton était considéré comme le dernier champion de la liberté. Son nom seul exerçait une influence considérable que le livre de Cicéron avait encore augmentée, mais qu'il s'agissait de détruire à tout prix. Voilà pourquoi César crut devoir entrer lui-même en lice et employer l'arme du ridicule contre le seul adversaire sérieux qui lui restât [1].

On remarque encore bien des endroits où l'indulgence de *l'homme du monde* a peut-être été poussée trop loin. Après avoir raconté l'affaire entre Brutus et les Salaminiens (p. 422), il conclut : « Soyons assurés que, si Brutus s'est conduit comme il l'a fait avec les Salaminiens, c'est qu'il a cru pouvoir le faire ; il a suivi l'exemple des autres. » Brutus lui-même rougirait de cette explication ; il savait si bien que ce trafic était malhonnête qu'il s'en cachait et se servait de Scaptius pour prête-nom. Nous voulons bien croire que Brutus n'a pas dérobé un denier du trésor du roi de Chypre, qu'il n'a pas pillé la Gaule, il n'en reste pas moins vrai que, sans être voleur, il a été usurier.

En général, M. Boissier s'est montré juge impartial. Il est certain que César n'a pas été très-scrupuleux dans l'administration de ses provinces. Cependant, M. Boissier exagère, quand il dit (p. 158) : « Il pilla la Gaule aussi vigoureusement qu'il avait vaincu » ; il s'appuie sur un passage de Suétone (54) ; mais cet auteur a puisé ces détails, ainsi que beaucoup d'autres, chez des écrivains ennemis de César, comme par exemple Curion (Brut, 218). En revanche, quand il cite les actes de cruauté commis par César (p. 356), il omet le plus barbare et le plus inqualifiable de tous, le massacre perfide des Tenctères et des Usipètes (Plut., *Cés.*, 33).

Quant aux autres personnages, ceux qui sont le plus parfaitement peints sont Atticus, ensuite Brutus, Caton (le parallèle avec le *Misanthrope* de Molière est frappant de vérité), Cælius, Cassius, enfin Trébatius et Q. Cicéron.

Chose singulière, au milieu de tant de portraits tracés d'une main ferme et presque vivants, un seul reste pâle et indécis, et c'est justement celui de Cicéron. Ce livre qui renferme tant de récits animés, tant de pages spirituelles et éloquentes ne nous donne qu'une idée assez vague du personnage principal. Malgré tous ses efforts, M. B. ne paraît point avoir compris le caractère de son héros. Nous n'en voulons pour preuve que le passage suivant, où il est question de Quintus Cicéron (p. 314). « Il ressemblait très-peu à son frère.... Il était d'un caractère difficile et changeant, et entrait sans motifs dans des colères insensées ; avec toutes les apparences d'une grande énergie, il se décourageait vite, et quoiqu'il affectât de paraître toujours le maître, tout son entourage le menait. » On ne saurait mieux peindre Cicéron lui-même. Seulement le frère n'avait pas ses talents et possédait à un plus haut degré ces mêmes défauts de caractère

1. M. B. prétend qu'Auguste publia aussi une réfutation du livre de Cicéron. C'était une réfutation du Caton de Brutus, qui ne fut jamais publiée (Suet., *Aug.*, 85.)

qui ont paralysé toutes les actions de Cicéron, et qui « l'empêchèrent de réussir dans la vie publique et troublèrent sa vie privée. »

M. B. croit que Cicéron resta trop longtemps au barreau pour qu'il pût se défaire des mauvaises habitudes qu'il y avait contractées. Ceci est un anachronisme. La distinction entre le barreau et la tribune est toute moderne; elle est inconnue à l'antiquité romaine et grecque, nous savons qu'on plaidait en présence du peuple au forum, et il faut dater le commencement de la carrière politique de Cicéron des plaidoyers pour Roscius et contre Verrès. Que doit-on conclure de ce que Cicéron a toujours conservé les habitudes du barreau? que la nature l'avait fait *avocat*. Alors qu'il s'agissait du salut de l'État, il se préoccupait uniquement des règles de la procédure. On peut en juger non-seulement dans les discours contre Catilina, mais dans toute la conduite de Cicéron pendant la conjuration. Informé des périls de l'État et résolu à sauver la patrie, il n'a pas agi, jusqu'à ce qu'il ait eu des preuves incontestables, et il n'eût pas permis à Catilina de s'en aller, s'il avait pu prouver la vérité de l'accusation. Voilà aussi la seule explication de l'inconstance politique de Cicéron. Il n'a jamais cru à la sainteté d'une cause, et comme il a plaidé pour tous les clients, il a servi tous les partis; il n'a jamais eu ni conviction ni système.

Dans le chapitre où M. Boissier étudie Cicéron dans sa vie politique, il prête le flanc à une critique d'autant plus grave qu'elle porte sur la suite même de son raisonnement. « Trois causes, dit-il, contribuent d'ordinaire à former les opinions politiques d'un homme, sa naissance, ses réflexions personnelles et son tempérament » (p. 34). Quand on cherche à examiner les éléments qui contribuent à former et à développer un homme politique, il ne faut pas présupposer ce qui est le résultat de nombreuses expériences. M. B. analyse les réflexions personnelles de Cicéron d'après le livre sur la *République*, composé en 700. A cette époque, l'auteur avait passé la cinquantaine; il avait subi bien des échecs et des humiliations qui auraient pu lui servir de leçons, et cependant cela ne lui donna pas plus de constance dans la suite. On sait d'ailleurs à quoi s'en tenir quant à l'influence que pouvaient avoir sur Cicéron ses prétendues réflexions philosophiques. En politique, cette influence était à peu près aussi nulle qu'en morale. Personne n'ignore qu'il a traité admirablement des *devoirs* et de l'*amitié*. M. B. a aussi tout à fait méconnu l'influence qu'a dû exercer la naissance de Cicéron sur ses idées politiques. Il prétend que le nom qu'il portait ne l'engageait d'avance à aucun parti, que l'entourage de ces populations rustiques, arriérées dans leurs idées, le rendait conservateur. Il aurait mieux fait de descendre des hauteurs nébuleuses d'une contemplation superficielle et de voir les choses de près. Cicéron était né dans la même commune que Marius, au moment où ce dernier venait de rétablir l'honneur du nom romain en Afrique, où il détournait de l'Italie les ravages des Teutons et Cimbres, et préservait Rome du sort que lui avaient fait subir les Gaulois. La gloire de son compatriote était la première impression de son enfance et devait enflammer son ambition. Cela est si vrai que Cicéron avait composé en 667 une épopée en l'honneur de Marius.

L'obscurité de son nom lui traçait donc sa voie et le rattachait d'avance au

parti démocratique; car la noblesse fermait ses rangs à tout *homo novus*. J'ai signalé plus haut le manque absolu de génie politique dans Cicéron. C'est donc à mon avis une hypothèse fort invraisemblable que de lui prêter le projet (p. 66) de créer un nouveau parti modéré dont les chevaliers auraient été le noyau principal. Si les chevaliers réunirent leurs suffrages à ceux de la noblesse pour l'élection de Cicéron, cela tient uniquement aux circonstances, et la même chose eut lieu lors de la conjuration de Catilina. Disons, en passant, que M. B. se fait une idée fort imparfaite des chevaliers romains; il s'imagine qu'il n'y en avait pas d'autres que ceux qui votaient dans les dix-huit centuries. Il s'appuie, il est vrai, sur M. Naudet, mais était-il absolument indispensable de *jurare in verba magistri*? Il est également inexact de dire que le peuple romain *dans les comices* était « un ramassis d'affranchis et d'étrangers. » Il ne faut pas confondre la populace des rues avec les citoyens possédant le droit de suffrage.

Assez souvent, M. B. s'est laissé prendre aux artifices oratoires de Cicéron... « Trébatius, nous dit-il (p. 309), avait appris le droit, et comme il y était devenu très-fort, il rendait sans doute (!) beaucoup de services à Cicéron, *qui n'a jamais bien su la jurisprudence*. » Quoique Cicéron ne fût pas jurisconsulte par vocation (pas plus que philosophe), il avait dû assez bien apprendre le droit, en suivant les leçons des deux Scævola; et il en a donné, me semble-t-il, les preuves non-seulement dans ses plaidoyers, par exemple dans celui pour Quinctius, mais aussi en écrivant un ouvrage *sur le droit civil* qui n'est pas parvenu jusqu'à nous. Dans le discours de Murena il se moque, il est vrai, d'une manière assez spirituelle des formules baroques du langage juridique; mais il savait apprécier la jurisprudence, à laquelle il donne le second rang après l'éloquence. M. B. a-t-il bien pesé ce qu'il nous dit du *métier d'accusateur* (p. 236)? Abstraction faite des passages des discours, il ne fallait pas donner tant d'importance aux assertions éparses dans les œuvres philosophiques et rhétoriques; il est évident que dans ces passages Cicéron plaide sa propre cause. Quand on accusait pour le seul plaisir d'accuser c'était sans doute faire preuve d'un esprit chicanier; mais ni à Rome, ni à Athènes, il n'était honteux d'accuser des coupables. Il ne faut pas prendre trop au sérieux certains traits de discours de Cicéron. Ainsi, quand M. Boissier soutient (p. 265) que beaucoup des lois de César ont été louées par Cicéron après les ides de Mars, il a sans doute en vue plusieurs passages des Philippiques; or, si l'orateur parlait ainsi, c'était, non par conviction sincère, mais pour décrier les lois d'Antoine : il insinuait que celles de César étaient bonnes en comparaison.

M. B. admet (93-475) que Cicéron, en retournant à Rome, cédait aux instances de Brutus. Cicéron, il est vrai, le prétendit vis-à-vis de Brutus, mais, n'a-t-il pas dit le contraire à d'autres? (ad. Att. XVI, 7, ad Fam. XII, 25). — M. Boissier condamne Terentia (p. 119) : *Audiatur et altera pars!* Nous n'entendons les plaintes que d'une des parties et nous n'avons pas le droit de porter un jugement. Cicéron administrait mal sa fortune; pour peu que sa femme fût économe, elle devait lui paraître avare, et d'un autre côté sa conduite envers ses amis nous autorise à croire qu'il ne devait pas non plus être fort bon mari. M. B. croit

qu'on ne peut soupçonner son héros d'avoir eu sa part du butin fait par Antoine, son collègue (p. 106); je crois qu'en approfondissant la question, on trouvera des indices assez graves. Quant à la proscription de Cicéron, M. B. doute qu'Octave ait voulu sauver Cicéron. Puisque M. B. était si disposé à atténuer les mauvaises actions, n'était-ce pas le cas de dire qu'Octave devait s'attendre à n'avoir jamais en Cicéron un ami constant et reconnaissant?

Tels sont les points principaux où nous ne pouvons être d'accord avec la méthode ou avec le récit de l'auteur. Nous répétons, en terminant, que le livre de M. B. mérite d'être lu, même par les hommes spéciaux. H. Wirz.

---

75. — **Histoire de France, depuis les origines jusqu'à nos jours**, par M. C. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut. T. I et II (depuis les origines jusqu'à Charles VI). Paris, Plon. In-8°, 1865, II-622 et 602 pages.

M. Dareste, auteur d'une excellente *Histoire de l'administration en France depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV*, et d'une *Histoire des classes agricoles en France* qui a été comme la précédente couronnée par l'Institut, était, par ces ouvrages, comme par de longues années de professorat aux Facultés des lettres de Grenoble et de Lyon, sérieusement préparé au travail qu'il vient d'entreprendre. Son livre, qui tient le milieu comme étendue entre les grands ouvrages de Sismondi ou d'Henri Martin, et les nombreux manuels en un ou deux volumes publiés à l'usage des écoliers, pourra compter parmi les meilleures histoires de France mises au jour dans notre siècle.

On y trouve cette sobriété de style, cette réserve dans les appréciations et les jugements qui caractérisent un homme mûr et un bon esprit. Quand il veut faire comprendre à son lecteur la valeur d'un homme, d'un acte ou d'une institution, il sait lui rendre compte du milieu dans lequel cet homme a vécu, cet acte a eu lieu, cette institution a été fondée; il sait lui montrer combien il faut éviter d'appliquer aux hommes, aux actes, aux institutions d'autrefois des règles de critique qui sont l'expression de notre état social actuel; combien d'anachronismes supposent les admirations enthousiastes, les condamnations passionnées si fréquentes chez tant d'autres qui, en parlant du passé, ont toujours en vue les choses du temps présent. L'auteur s'est attaché en tout point, à éviter l'esprit de système, il a consulté les sources, quoiqu'en général il ne les cite pas. En un mot nous avons eu grand plaisir à lire son livre.

Nous ne voulons pas dire cependant que tout soit irréprochable et qu'il ne laisse nulle part prise à la critique. Nous avons fait, en le parcourant, quelques remarques que nous allons communiquer aux lecteurs de la *Revue*, nous proposant un double but. En signalant ce que nous trouvons à reprendre, nous donnons une preuve de la sincérité de nos éloges; d'autre part, si nos critiques sont fondées, elles pourront être utiles à un auteur pour lequel nous sommes plein d'estime et dont les précédents travaux nous ont rendu de grands services.

César et Strabon nous apprennent que la population celtique de la Gaule se divisait en deux rameaux, les Galls [1] et les Belges. M. Amédée Thierry a ajouté

1. Nous ne savons pas pourquoi M. Dareste écrit Gaëls.

à cette notion de vastes développements, en prétendant établir : 1° l'identité des Belges avec les Cimbres et les Cimmeriens de l'antiquité, et avec les Kimri, ou en d'autres termes, avec les Bretons et les Gallois du moyen âge et des temps modernes; 2° l'identité des Irlandais et de la race gaëlique d'Écosse avec les Galls, c'est-à-dire avec les populations celtiques du centre de la Gaule. M. A. Thierry a exposé ce système avec un grand talent, et le défend encore avec autant de science que d'habileté[1]. Ce système est généralement admis en France, et il est impossible de n'en pas tenir beaucoup de compte. Mais M. D. aurait dû, ce nous semble, dire quelque chose de plus des critiques dont cette théorie a été l'objet. L'identité des Belges avec les Cimbres est notamment très-vivement contestée[2]. D'un autre côté, il n'est pas encore établi pour tout le monde que les caractères distinctifs de la langue des Galls se trouvent dans l'irlandais et le gaëlique, tandis que les caractères distinctifs de la langue des Belges se montreraient dans celles du pays de Galles et de la Basse-Bretagne; en voici un exemple : les langues indo-européennes se divisent, au sujet de certains mots commençant par S, en deux grandes classes; les unes conservent l'*s*, les autres le suppriment ou le remplacent par une aspiration. Un de ces mots est la particule *su* qui se trouve en sanscrit et en irlandais et qui veut dire *bien*; elle devient en grec εὖ et en gallois *ho, he, hy*. Or, cette particule se trouve sous sa forme irlandaise dans le nom d'un des peuples les plus connus de la Belgique, les *Suessiones*[3].

P. 11, M. D. parle du manteau gaulois « appelé *læna* par les Romains. » Ce mot est romain, il est vrai; Varron l'a dit : *Læna, quod de lana multa duarum etiam tunicarum instar* (V. 133). Mais il était aussi gaulois : Ἡ δ' ἐρέα... ἀφ' ἧς τοὺς δασεῖς σάγους ἐξυφαίνουσιν οὓς ΛΑΙΝΑΣ καλοῦσιν, dit Strabon en parlant de nos aïeux[4].

P. 18, M. D. présente les monuments dits celtiques comme une trace de l'existence des druides, ce qui ne peut être admis dans l'état actuel de la science.

Nous ne pouvons laisser passer sans protestation cette phrase, p. 69 : « On a » comparé le spectacle que devait offrir la Transalpine au premier siècle de notre » ère à celui que présenta l'Amérique du Nord lorsque la civilisation française y » prit ses premiers développements. » Que l'on compare les Gaulois vaincus par César aux Mexicains ou aux Péruviens du temps de Fernand-Cortez et de Pizarre, soit, et encore!... mais aux populations sauvages des pays qu'habitent aujourd'hui les Anglo-Saxons des États-Unis, c'est ce que nous ne pouvons concevoir.

P. 284, A propos du règne de Dagobert : « La construction des basiliques » chrétiennes avait donné une nouvelle direction à l'architecture; telle est l'ori-

1. *Histoire des Gaulois*, 5e édition, 1863, introduction.

2. Voir par exemple Aurélien de Courson, *Cartulaire de Redon*, introduction, p. IV et V.

3. Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 17, 144, 832, 866; voir aussi p. 226 où cet auteur établit que si les Romains avaient entendu prononcer par les Gaulois de leur temps le mot que les Gallois modernes prononcent *Kymri* ou *Kemri*, ils l'auraient écrit *Combrogæ* et non *Cimbri*.

4. L. IV, ap. D. Bouquet, I, 301.

» gine du style byzantin, ainsi appelé, parce qu'il naquit à Constantinople et que » l'Occident l'imita. » Nous trouvons ici la confusion que font beaucoup de gens entre l'architecture romane-française, dans laquelle l'église dérive de la basilique latine, et l'architecture des Grecs du Bas-Empire qui prenaient pour type l'église Sainte-Sophie de Constantinople. Sainte-Sophie a été imitée à Saint-Front-de-Périgueux et dans un petit nombre de monuments français des environs; mais, ces édifices exceptés, c'est très-improprement que l'architecture romane-française est si souvent qualifiée de byzantine.

P. 311. C'est par l'effet d'une faute d'impression qu'il est question de « l'histoire morcelée dans... les *almanachs* des monastères » au VIIIe siècle. On aurait dû imprimer *annales*.

P. 366. Après avoir rapporté le désastre de Roncevaux, M. D. s'exprime ainsi : « Tel est le thème sur lequel un moine de Reims, appelé Turpin, écrivit » une de ces légendes communes dans la littérature ecclésiastique du Xe siècle, où » l'histoire servait de simple cadre à des récits poétiques. » Cela n'est nullement exact. D'abord la célèbre chronique dite de Turpin se donne comme étant l'œuvre, non d'un moine, mais d'un archevêque de Reims; ensuite il est connu depuis longtemps que cet ouvrage est apocryphe et quant aux événements qu'il rapporte, et quant au nom sous lequel il se présente. Il y a lieu de croire, comme le pense l'auteur d'une thèse récente, qu'il se compose de deux parties au moins, différentes d'époque et d'origine.

P. 397. Sous Charlemagne « on introduisit en France le chant grégorien..... » cependant cette dernière tentative eut peu de succès. » Si cette assertion était exacte, comment se ferait-il que depuis cette époque la France ne connaisse d'autre chant liturgique que le chant grégorien?

P. 441. Le serment de Strasbourg (842) serait le plus ancien monument de la langue alors parlée en Germanie. Cependant il existe plusieurs monuments écrits en haut allemand à une date plus ancienne; ce sont : pour le VIIe siècle, le Glossaire de Saint-Gall et le fragment d'Hildebrand; pour le VIIIe siècle, une traduction d'Isidore, la version interlinéaire de la règle de saint Benoit, par Kéro, etc.

P. 545. « Gerbert (depuis Silvestre II)... introduisit l'usage des chiffres arabes.» Cette opinion n'est pas nouvelle; cependant les manuscrits les plus anciens où l'on rencontre ces chiffres sont postérieurs d'un siècle au moins à Gerbert.

P. 550. « Le système inventé par Guy d'Arezzo pour noter la musique com» mença à changer les conditions de l'art musical. » Guy d'Arezzo n'a inventé que les noms modernes d'une partie des notes, ou plutôt n'a rien inventé du tout; car nous ne voyons pas quel avantage il put y avoir à imaginer d'appeler *La* une note qu'on avait nommée *A* jusqu'à cette époque.

P. 572. Eudes Ier, comte de Champagne, aurait possédé « la seigneurie de Châlons-sur-Marne. » Nous ignorons sur quels textes repose cette assertion.

T. II, p. 56. « Cluny, maison-mère de Citeaux dans la Franche-Comté de Bourgogne, et de Clairvaux.» Cluny n'est pas la maison-mère de Citeaux ni de Clairvaux, et Citeaux n'est pas situé dans la Franche-Comté de Bourgogne.

P. 122. Chrétien de Troyes aurait été l'un des poëtes qui se donnaient rendez-vous à la cour de Thibaut III, comte de Champagne. Rien ne prouve l'exactitude de cette hypothèse.

P. 149. « Le chroniqueur César de Heisterbach. » M. Dareste a sans doute voulu parler de Césaire de Heisterbach. *César* est une faute d'impression; *chroniqueur*, un *lapsus calami*. Césaire est pour les uns le collectionneur de contes absurdes, pour d'autres ses *Dialogues des miracles* sont une des lectures les plus amusantes que puisse nous offrir la littérature du XIIIe siècle; on est généralement d'accord pour reconnaître qu'il y a une foule de renseignements précieux à y puiser pour l'histoire des mœurs; mais on ne peut qualifier de *chronique* un recueil d'historiettes classées par ordre de matières.

P. 160. Selon M. D., l'université de Paris formait au commencement du XIIIe siècle « une vaste corporation (*universitas*). » Université à cette date voulait dire la totalité, l'ensemble; ce n'est que plus tard qu'il a pris le sens de corporation.

P. 167. Le prétendu « trouvère Théroulde, » appelé « Turold » dans le t. Ier, p. 366, n'est probablement qu'un obscur copiste; et la « *Chanson de geste* de Charlemagne » est un *lapsus calami* pour cycle de Charlemagne; « l'Ystoire de li Normant, » relative à Robert Guiscart, n'est pas une chanson de geste, mais un récit en prose. Enfin le *Rou* de Wace ne peut non plus passer pour une chanson de geste. En général les renseignements littéraires, qu'il faut du reste louer M. D. d'avoir introduits dans son *Histoire de France*, ne supposent pas une connaissance assez profonde des anciens monuments de notre poésie.

P. 193. « Le pont célèbre que Bénézet, fondateur de l'ordre des frères-pon- » tifes, avait bâti en 1177. » Nous craignons bien que les frères-pontifes ne soient du nombre des personnages historiques, malheureusement assez communs, qui n'ont jamais existé ailleurs que dans le domaine de l'imagination.

P. 214. « On devait à Philippe-Auguste l'achèvement de Notre-Dame de Paris, » terminée en 1223. » Un juge compétent, M. Viollet-Le-Duc, croit que Notre-Dame de Paris n'a été terminée qu'en 1235; et encore, la cathédrale de cette époque n'avait-elle aucune des chapelles qui en font partie intégrante aujourd'hui [1]. Ajoutons qu'on ne peut, sans abus de langage, attribuer aux rois du XIIIe siècle la construction des cathédrales. Aujourd'hui, le gouvernement, qui en est propriétaire, les bâtit ou les répare. Au XIIIe siècle, les cathédrales appartenaient aux chapitres, et ce sont le chapitre et les évêques de Paris qui ont bâti la cathédrale de cette ville *en présence* des rois.

P. 215. Parmi les autres dates de construction de cathédrales que donne M. D., plusieurs sont aussi sujettes à réserve. Ainsi la cathédrale de Strasbourg, dont il met la construction au XIIIe siècle, est, pour une partie notable, antérieure à cette époque; pour une autre, beaucoup postérieure. Une portion importante de la cathédrale de Tours a été bâtie depuis le XIIIe siècle, etc.

P. 277. Les raisonnements par lesquels M. D. prétend soutenir l'authenticité de

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, t. II, p. 286, 293.

la pragmatique sanction attribuée à saint Louis ne nous ont nullement convaincu.

P. 416. Nous ne comprenons pas ce qu'il entend quand il dit qu'au XIVe siècle « l'écriture *à la main* prit une forme *plus régulière.* »

Mais ce ne sont là que des critiques de détails. Rien ne sera facile comme de faire disparaître dans une seconde édition ces taches légères qui n'existent qu'à la surface et qui laissent intactes les solides qualités du fond.

D'ailleurs une histoire de France touche à trop de matières différentes pour qu'il soit possible à un auteur de connaître à fond chacune d'elles, et on ne peut exiger de lui ce qu'on demande à l'écrivain qui met au jour un mémoire sur une question spéciale.

Nous persistons donc à considérer l'ouvrage de M. D. comme un fort bon livre. Nous souhaitons à l'auteur l'activité nécessaire pour le terminer bientôt, et alors, si ses derniers volumes sont, comme nous le comptons bien, au niveau de ceux dont il vient d'être question, son *Histoire de France* sera au premier rang parmi les ouvrages de ce genre qu'on doit à l'université.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

76. — **Souvenirs de Jean Bouhier, président au parlement de Dijon.** 1 vol. petit in-12 de XXXV-108 pages. Paris, chez tous les libraires bibliophiles, 1865. (2 fr.)

Si les *Souvenirs* du président Bouhier n'étaient qu'amusants, on ne s'en serait point occupé ici ; mais ces spirituelles pages, extraites d'un manuscrit autographe inédit de la Bibliothèque impériale (Fonds Bouhier, n° 178), offrent un grand nombre de particularités, dont l'histoire et la critique peuvent faire leur profit. Il y a là des détails curieux sur divers personnages célèbres des XVIIe et XVIIIe siècles, notamment sur Corneille, Bossuet, Bussy-Rabutin, Bourdaloue, La Fontaine, La Bruyère, les frères Dangeau, Bautru, Boileau, Sarrasin, la reine Christine, Daguelleau, Louis XIV, Philippe d'Orléans, Santeuil, etc. Grâce à ces détails donnés par un homme presque toujours bien informé, nous sommes autorisés à rectifier quelques erreurs assez répandues.

Par exemple, au sujet de la mort de Santeuil (p. 69), le récit de l'érudit bourguignon vient démentir la version de Saint-Simon et confirmer celle de Bernard de La Monnoye. Le témoignage de Bouhier est d'autant plus recevable, qu'il a pu dire, comme le pigeon de la fable « : *J'étais là ; telle chose m'advint ;* » il nous apprend, en effet, que l'avant-veille de la mort du poëte, il soupa avec lui chez M. de La Monnoye, où le chanoine de Saint-Victor « poussa la gaieté jusqu'à » danser en chantant une chanson sur l'air : *Ma mère, mariez-moi.* » Bouhier nous montre Santeuil assistant fort tranquillement, le lendemain, aux harangues d'adieu adressées à M. le duc, son prétendu bourreau, tandis que, d'après Saint-Simon, l'infortuné poëte, empoisonné par le tabac d'Espagne jeté dans son verre, aurait été, au contraire, en proie, ce jour-là, aux plus atroces douleurs. M. Sainte-Beuve qui, en un remarquable article sur Santeuil (*Causeries du lundi*, t. XII, p. 45) a constaté l'inexactitude des renseignements de Saint-Simon, a désormais dans le président Bouhier un auxiliaire qui lui assure la victoire.

Un peu plus loin (p. 88), le gai conteur enlève aux jésuites un de leurs titres de gloire les plus populaires : les bons Pères n'ont pas introduit en France le dindon, et la Société d'acclimatation ne doit aucunement, à ce titre, saluer en eux des précurseurs; car, en dépit de la tradition, le dindon fut apporté d'Artois à Dijon « pour la première fois, le 12 novembre 1385, comme il paroit au feuil- » let 95 du compte d'Annot-Arnaud, recepveur general des finances du duc » Philippe, qui est à la chambre des comptes de Dijon. » Il est impossible de douter de cette assertion, le texte des *Comptes* ayant été vérifié, à la prière des éditeurs, par M. Garnier, le savant archiviste de la Côte-d'Or.

Plusieurs mots fameux, généralement attribués à Piron, à Voltaire, etc., sont restitués par Bouhier à leurs véritables auteurs. Quelques citations sont entièrement nouvelles; quelques autres ajoutent de piquantes variantes à la leçon déjà connue. On n'a donc pas eu tort (préface, p. I) de voir « une heureuse fortune » dans la rencontre de ces trop courts souvenirs. » Les éditeurs (deux bibliothécaires, qui, disent-ils, se proposent de publier un choix de mémoires inédits de toutes les époques), ont mis en tête de leur élégant petit volume une intéressante notice sur Bouhier. J'aurais voulu qu'ils eussent, en quelques notes rapides, complété sur quelques points, et parfois corrigé, les indications du président. Pour l'*Occasion perdue recouvrée*, qui est incontestablement de Cantenac et non de Corneille, on aurait pu citer le biographe Barbier (*Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation de J.-C.*). Pour Bossuet et Mlle Moléon, il aurait fallu renvoyer au beau livre de M. Floquet. Enfin, en ce qui regarde le billet de Henri IV au maréchal de Fervaques, il aurait été bon, ce me semble, de discuter la question d'authenticité ; un éditeur doit avoir pour devise : Rien d'inutile, mais rien d'incomplet.

TAMIZEY DE LARROQUE.

---

77. — **Histoire de la vie et de l'œuvre de Ludwig van Beethoven**, par Antoine SCHINDLER, traduite et publiée par Albert SOWINSKI. Paris, Garnier frères, 1864. Gr. in-8°, XXVI-393 pages.

Voici un livre qui a au plus haut degré les défauts de ses qualités. — Ses qualités sont incontestables : écrit par un ami de Beethoven qui, pendant bien des années « avait été de la société intime » de l'immortel compositeur, qui l'avait vu et observé et dans les moments suprêmes de sa gloire, et dans les tourments inexorables qui le poursuivirent toute sa vie, ce livre a le grand mérite d'être complet et exact; il n'oublie rien, n'omet rien ; tous les documents biographiques et bibliographiques, les jugements de la critique, les lettres des admirateurs ou des détracteurs de Beethoven, les notes d'affaires et même de ménage, tout s'y trouve. Mais de cette quantité de documents juxtaposés, M. Schindler a fait plutôt une compilation qu'un livre. On dirait un ces cartons où l'on réunit des notes de tout genre, et où, pour trouver un papier dont on a besoin, il faut en feuilleter une foule d'autres qui ne vous intéressent pas.

La division même du livre ne facilite pas les recherches. L'auteur a adopté l'ordre chronologique en entrecoupant son récit de nombreuses réflexions, de jugements, de mille incidents et épisodes. Il a divisé la vie de Beethoven en

trois périodes : la première s'étend de la naissance du compositeur (1770) à l'année 1800, c'est la période de l'éducation et des premières œuvres. La seconde embrasse les années qui s'écoulent entre 1801 et 1814 : c'est la période des symphonies et des grands ouvrages. La troisième période va de 1815 à la mort de Beethoven en 1827. La partie historique du livre est suivie d'un recueil de notes contenant toute espèce de détails sur Beethoven, ses amis et ses ennemis, d'une *partie musicale* indiquant les meilleures manières de jouer la musique de piano de Beethoven ; puis de compléments contenant encore quelques faits intéressants sur l'illustre compositeur.

L'histoire de chaque période est suivie d'un catalogue raisonné de toutes les œuvres composées pendant cette période. L'auteur s'est efforcé de donner toujours le nom du premier éditeur, la date authentique de la publication, la manière dont l'œuvre fut accueillie et exécutée, etc. Il est certain que, lorsqu'il s'agit d'œuvres qui sont dans la musique ce que sont dans la littérature les œuvres d'Homère ou de Virgile, on ne saurait volontairement laisser dans l'ombre aucun de ces détails, dont l'absence a pu, pour les poëtes dont nous parlions, susciter pendant des siècles des disputes et des batailles littéraires entre les admirateurs des épopées classiques.

Nous n'entrerons pas ici dans l'analyse des périodes historiques de la vie de Beethoven. Ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut esquisser l'histoire d'un pareil génie, d'autant plus que pour les hommes de cette trempe, l'histoire matérielle de leur vie n'est rien si l'on ne suit en même temps l'histoire morale de leur âme. Or, l'âme de Beethoven fut une âme ouverte, non-seulement à toutes les souffrances de l'individu, mais à toutes les douleurs des hommes et des temps. C'est le propre des grands cœurs et des grandes organisations de concentrer en elles-mêmes toutes les passions, tous les sentiments qui agitent vaguement l'humanité, puis de les reverser sur cette humanité, comme des fleuves qui débordent, tantôt en flots de poésie ou de philosophie, tantôt en torrents d'harmonie qui s'échappent de leur âme. Beethoven était une de ces individualités sensibles que leur souffrance ne rend pas impuissantes, mais qui, au contraire, en se retournant dans leurs douleurs exhalent des cris sublimes d'espérance ou de regret, d'aspiration ou de désillusion. Toute sa vie, il fut torturé soit par sa propre organisation physique, par ses maladies, par sa surdité plus cruelle pour lui que pour tout autre, et disons-le, par son caractère ; soit par les difficultés de ses relations avec ses frères, qui eurent à son égard des procédés déplorables, avec son neveu qu'il aimait tendrement, et qui trompa si cruellement sa tendresse, avec ses amis dont il se défiait toujours, avec ses éditeurs dont il avait à combattre les parcimonieuses exigences, avec ses critiques dont il supportait difficilement les incriminations jalouses. A part quelques moments bien courts où le succès venait couronner ses nobles ambitions, toute son existence se passa à se plaindre de ses maux, de ses proches, de ses compatriotes, à se replier sur lui-même pour mieux concentrer ses douleurs, enfin à chercher dans la lecture des grandes œuvres de l'antiquité, et dans la méditation des livres philosophiques, des horizons plus vastes, où, à la contemplation des hauts som-

mets de la pensée humaine, son âme pût agrandir ses aspirations, pour les traduire ensuite dans cette langue infinie dont il fut l'un des premiers révélateurs. Ses lectures habituelles, ses livres familiers étaient les considérations de Sturm sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature, les œuvres de Gœthe, les poëmes d'Homère (surtout l'Odyssée) et toute la littérature classique grecque[1]. C'est à ces sources qu'il avait puisé ses idées théologiques sur le monde et sur Dieu, idées qu'il résumait par les trois propositions contenues dans les inscriptions de la déesse Neïth, retrouvées par Champollion à Saïs, dans la Basse-Égypte. Beethoven les avait fait mettre sous verre, suspendues au-dessus de sa table de travail : « Je suis ce qui est là — je suis tout ce qui est, ce qui a été et ce qui sera ; aucun mortel n'a soulevé le voile qui me couvre. — Il est unique de lui-même, et toutes ces choses lui doivent leur existence. »

De ces idées religieuses, il avait retiré un immense amour de la nature. M. Schindler, qui l'accompagnait souvent dans ses promenades à travers les montagnes, les vallées et les champs, dit qu'il se figurait Beethoven « comme l'homme dans lequel la nature extérieure s'était personnifiée. » — Il suffit de se rappeler la symphonie pastorale pour reconnaître la justesse de cette appréciation.

Ses idées en politique venaient de la même source. Il les avait puisées dans Platon et aurait voulu naïvement les voir appliquer autour de lui. La république française lui paraissant représenter mieux que tous les gouvernements existants la république du philosophe grec, il s'était passionné pour elle et pour son jeune consul.— A l'instigation de Bernadotte, il avait écrit en l'honneur de Bonaparte, et lui avait dédié sa symphonie héroïque. Au moment d'envoyer l'œuvre à Paris, il apprend que le consul est devenu empereur et la république monarchie. Aussitôt le rêve s'évanouit, la colère succède à l'enthousiasme ; Beethoven arrache la dédicace et la foule aux pieds en appelant son ancien héros un tyran. Il ne pardonna plus à Bonaparte[2].

Ce cœur étrange eut des éclairs d'amour : M. Schindler cite des lettres de lui à sa bien-aimée qui prouvent toute la tendresse et l'effusion de son âme. L'objet de son tardif amour (Beethoven avait alors trente-trois ans), était une jeune fille, Giuletta Guicciardi, à qui il dédia quelques-unes de ses œuvres composées dans le feu de sa passion. — Rien de plus mélancolique que ces confessions du grand homme et ses plaintes éternelles. Dans son amour il fut malheureux comme en tout ce qui le touchait. Plus tard, il éprouva aussi pour Bettine (Mme d'Arnim, l'amie de Gœthe) un sentiment assez vif. Quelle tristesse, et quelle

1. La mémoire de Beethoven qui, en général, était faible, même pour la musique, avait pu retenir des passages tout entiers d'auteurs grecs. On en trouve des souvenirs dans ses lettres familières.

2. Pendant la guerre de 1807, sa haine se reporta sur les Français qui envahissaient l'Allemagne. Il écrivait à Camille Pleyel dans une lettre inédite que nous avons sous les yeux : « Mon cher Camillus... c'était le nom, si je ne me trompe, de ce Romain qui a chassé de Rome les barbares gaulois; à ce prix je voudrais bien m'appeler ainsi pour les chasser de partout où ils ne sont pas à leur place... — (Vienne, le 26 avril 1807.) »

douceur dans ces quelques lettres que M. Schindler nous donne tout en doutant un peu de leur complète authencité. Non, il n'était pas insensible ce cœur qui dictait ces billets d'amour ou ces doux reproches à son neveu égaré, et les pardons paternels insuffisants, hélas, pour ramener auprès du grand homme l'enfant chéri ; ou ce testament si profondément triste et élevé, qu'il voulait que ses frères lussent après sa mort qu'il croyait prochaine, et où il demande pardon aux hommes, si sa cruelle infirmité et sa santé misérable l'ont fait paraître haineux et misanthrope. Il se sent si malheureux qu'il finirait la vie par un suicide s'il ne la devait à son art. « Il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire... Depuis longtemps la véritable joie m'est inconnue. Quand donc, ô Divinité, pourrai-je la ressentir dans le Temple de la Nature? Jamais?... Oh non, ce serait trop dur! »

Les fervents de la musique — et heureusement ils deviennent chaque jour plus nombreux — doivent une grande reconnaissance à M. Schindler, pour avoir religieusement recueilli tous ces documents qui jettent le jour sur le caractère, la vie et les œuvres de Beethoven. Ils peuvent regretter qu'il n'ait pas rangé avec un peu plus de méthode et de clarté ces richesses : mais elles sont là ; c'est affaire au lecteur de savoir les trouver et les trier. — Il faut remercier aussi M. Sowinski, d'avoir fait passer dans notre langue cet intéressant ouvrage allemand. La traduction semble faite consciencieusement et est parsemée de quelques notes utiles. Je ne dirai pas que le français soit toujours élégant ni même tout à fait irréprochable au point de vue de la correction ; mais il est compréhensible. M. Sowinski pourrait peut-être enrichir la prochaine édition d'une table des matières, alphabétique ou autre, un peu complète. — Les recherches seraient singulièrement facilitées. En somme, il serait à désirer que tous les grands génies laissassent derrière eux un recueil aussi complet, qui conserve pour leurs admirateurs les traits de leur physionomie et les détails relatifs à leur œuvre.

Eugène d'Eichthal.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Dareste, Histoire de France, t. III et IV (Paris, Plon). — Tischendorf, Apocalypses apocryphes (Leipzig, Mendelssohn). — Canini, Dizionario etimologico italo-ellenico (Turin, Unione tipografico-editrice). — Morel-Fatio, Mouaïes de Deraux (Rollin).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bardeleben (prof. dr A.), Lehrbuch der chirurgie u. Operationslehre. Mit mehr als 500 in den Text gedr. Holzschnitten. 4. Bd. 2. Hlfte. in-8. Berlin, (G. Reimer). 6 fr.

Benard (Ch.). Petit traité de la dissertation philosophique suivie d'une méthode pour l'étude des auteurs de philosophie. In-18. (Lib. Delagrave.). 3 fr.

Gervinus (G.). Histoire du XIX[e] siècle, depuis les traités de Vienne; trad. de l'allemand, par J.-F. Minssen, t. 9, in-8. (Lib. internationale). 5 fr.

Graetz (d[r] H.), Geschichte der Juden von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. 9. Bd. in-8°. Leipzig (Leiner). 10 fr. 75

Grauvogl (d[r]), Lehrbuch der Homöopathie. 2. Thle. in-8°. Nürnberg (Korn). 14 fr. 75

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand, trad. de l'anglais, par A.-L. de Sadous, t. 10, in-8. (Lib. internationale.) 5 fr.

Hartung (J. A.), die Religion u. Mythologie der Griechen. 3. Thl. Die Kronos-Kinder u. das Reich d. Zeus. in-8°. Leipzig, (Engelmann). 4 fr.

Haxthausen (Aug.), die ländliche Verfassung Russlands. Ihre Entwickelgn. u. ihre Feststellg; in der Gesetzgebg. v. 1861. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 10 fr. 75

Helly (G. d'). Extractions des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793. Relation authentique, in-32. (Lib. Rouquette.) 2 fr. 50

Hofmann (prof. A. W.). Einleitung, in die moderne Chemie. in-8°. Braunschweig (Vieweg et Sohn). 5 fr. 35

Journal et mémoires du marquis d'Argenson, publiés pour la première fois d'après les manuscrits autographes de la bibliothèque du Louvre, par E.-J.-B. Rathery. Tome 8, in-8. (Lib. V[e] J. Renouard.) 9 fr.

Journal für practische Chemie hrsg. v. o. Linné Ordmann u. G. Werther. Jahrg. 1866. 24 Hfte. in-8°. Leipzig. (Barth). 32 fr.

Kayser (Chr. G.), vollständiges Bücher-lexikon, enth. alle von 1750 bis Ende d. J. 1864. in Deutschland a. in den angrenzenden Ländern gedruckte Bücher. XV. Bd. 2. Lfg. in-4°. Leipzick (T. O. Weigel) 8 fr. 60

Lange's (H.) vollständiger Schul-atlas üb. alle Theile der Erde in 34 Karten in Stahlst. u. Buntdr. in qu. 4. Braunschweig (Westermann). 35 fr.

Laurent (J.), Aachener Stadtrechnungen aus dem XIV. Jahrhundert, nach den Stadtarchiv-Urkunden m. Einleitg., Registern u. Glossar. in-8°. Aachen (Kaatzer). 6 fr.

Les Escoliers, comédie en cinq actes et en vers, par F. Perrin, chanoine de l'église cathédrale d'Autun, réimprimée textuellement sur l'édition de Paris, G. Chaudière, 1586, et enrichie d'une notice sur l'auteur, par M. P. L. Petit in-12 tiré à 100 exemplaires. (Lib. Gouin.) 7 fr.

Lindemann (H.), Gradus ad Parnassum latinum. in-8°. Leipzig (Engelmann). 8 fr.

Marggraff (Prof. D[r] R.), Verzeichniss. der Gemälde in älteren königl. Pinakothek zu München. München (Finsterlin). 4 fr.

Martha (C.). Les Moralistes sous l'empire romain; philosophes et poëtes; 2[e] édition, in-18 jésus. (Lib. L. Hachette et C[e].) 3 fr. 50

Neubauer (A.). Aus der Petersburger Bibliothek. Beiträge u. Documente zur Geschichte d. Karäerthums u. der karäischen Literatur. in-8°. Leipzick (Leiner). 2 fr. 75.

Oger (F.). Cours d'histoire générale à l'usage des lycées, des candidats à l'école militaire de Saint-Cyr et des aspirants aux baccalauréats ès lettres et ès sciences, rédigé conformément aux programmes officiels. 3[e] partie. Histoire des temps modernes et histoire contemporaine, depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'en 1865. 2[e] fascicule. In-8. (Lib. Mallet-Bachelier.) L'ouvrage complet. 6 fr.

Pihan (A.-P.). Choix de Fables et Historiettes, traduites de l'arabe et accompagnées d'un grand nombre de notes. in-18. (Challamel.) 3 fr.

Pihan (A.-P.). Dictionnaire étymologique des mots de la langue française, dérivés de l'arabe, du persan ou du turc, avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens. In-8. (Lib. Challamel aîné.) 10 fr.

Proprium Poloniae et Sueciae, sive missae propriae festorum et sanctorum patronorum regni Poloniae et Sueciae, item Russiae, magni ducatus Lithuaniae et ducatus Silesiae, ad normam missalis romani accomodatae. in-fol. Kempten (Koesel). 3 fr.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et C[e], à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 13. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 31 Mars — Prix : 15 fr. par an.

---

78. — Φωτίου τοῦ σοφωτάτου κτλ Ἐπιστολαί. Lettres de Photius, suivies de deux opuscules, etc. par J.-M. Valetta. Londres, Nutt, 1864. In-4° de 581 pages. Paris, librairie A. Franck.

La nouvelle édition des lettres de Photius que nous annonçons ici est remarquable par la correction et par l'élégance typographique. L'éditeur, M. Valetta (Βάλεττα), est Grec de nation et dirigeait autrefois l'école grecque de Syra. Dans la savante introduction et dans les notes substantielles qui accompagnent son travail, il s'est montré habile critique et philologue distingué. Nous regrettons seulement que ces précieuses additions soient écrites en grec; nous le regrettons pour le livre lui-même qui trouvera peu de lecteurs, surtout en France où l'on voit chaque jour diminuer le nombre de ceux qui sont en état d'aborder une pareille lecture. La langue employée par M. Valetta est une langue pure, élégante et très-agréable à lire. Aucune concession n'y est faite au grec moderne dont toutes les formes récentes ont disparu; l'infinitif et le datif ont repris leurs anciens droits. Essayer de faire revivre une langue morte est chose possible sans doute, mais à la condition de la soumettre aux exigences et aux mobilités progressives de la vie quotidienne, des idées et des découvertes modernes. Autrement c'est parler une langue factice et de convention, qui ne sera point adoptée par le peuple. Il faut bien d'ailleurs faire une exception en faveur des noms propres occidentaux. Quand M. Valetta veut citer Joseph de Maistre, ce παπολάτρης comme il l'appelle, un des adversaires qu'il combat avec le plus d'acharnement, il est obligé d'écrire Δι-Μαῖστρος, forme barbare au point de vue attique. Citons encore le nom Σχμίττιον qui ne reproduit pas exactement *Schmidt*. Mais de pareilles considérations touchent à une grosse question que nous ne pouvons traiter ici.

L'introduction, appelée *Prolégomènes* et placée en tête de l'édition, comporte un travail et des recherches très-considérables. Elle est divisée en cinq parties: 1° Des véritables causes qui ont amené le grand schisme de l'Église; 2° De la présente édition; 3° Vie de Photius; 4° Ses écrits; 5° Témoignages anciens et modernes.

Il n'est pas besoin de dire dans quel esprit est écrit le premier chapitre. En sa qualité de grec, M. Valetta est tout naturellement le partisan déclaré de Photius.

Il cherche à le venger de ce qu'il appelle les calomnies des papistes, et il puise ses arguments dans les ouvrages même de cet écrivain. C'est, suivant lui, l'insatiable orgueil de Rome qui a produit le grand schisme de l'église. Nous ne voulons pas suivre M. Valetta sur ce terrain. Nous nous contentons de citer son opinion sans la partager, en avouant toutefois qu'il y a chez lui une grande bonne foi et qu'il paraît avoir étudié très-sérieusement la question.

La seconde question des prolégomènes rend compte de la manière dont M. Valetta a compris et disposé son travail. Il a réuni toutes les lettres de Photius qui ont été publiées jusqu'à ce jour : d'abord et avant tout, les 248 de Richard de Montaigu, puis celles qui ont été données par Combefis, le Père Sirmond, Cotelier, etc. Le nombre de ces lettres, dans la nouvelle édition, s'élève actuellement à 260; elles sont rangées dans un ordre méthodique qui forme cinq catégories : ἑρμηνευτικαί, *interpretatoriæ*, παραινετικαί, *admonitoriæ*, παραμυθητικαί, *consolatoriæ*, ἐπιτιμητικαί, *reprehensoriæ*, et διάφοροι, *variæ* ou traitant de différents sujets.

Indépendamment de ces 260 lettres, il en existe d'autres qui sont encore inédites. Combefis en cite quelques-unes, et M. Miller, dans son premier Rapport à l'Empereur (*Monit.*, 13 mars 1865), annonce qu'il en a découvert plusieurs dans les bibliothèques des monastères grecs de l'Orient.

Le texte donné par M. Valetta a été revu avec le plus grand soin. Non-seulement l'habile éditeur s'est attaché à faire disparaître les nombreuses fautes qui déparent l'édition de Richard de Montaigu dont les notes sont reproduites en substance, mais même il a proposé d'excellentes corrections qui se trouvent souvent justifiées par les manuscrits, comme nous avons pu le constater [1]. Il va sans dire qu'il n'est plus question de l'ἀσπαθάριος et de l'ἀνοτάριος de l'édition anglaise. Il y a longtemps que ces erreurs singulières avaient été signalées par les philologues, et, entre autres, par le cardinal Mai. On sait que R. de Montaigu, n'ayant pas compris le signe π̄, qui signifie πρῶτος, écrit toujours ἀσπαθ. et ἀνοτ. au lieu de πρωτοσπαθάριος et de πρωτονοτάριος. Ce signe π n'est jamais séparé du mot suivant, comme paraît le croire M. Valetta, mais il y est joint de manière à en faire partie, et il est surmonté d'un petit trait horizontal.

Les manuscrits sont en cela d'accord avec les monuments, tels que les plombs byzantins et les inscriptions. Dans ces dernières, le signe placé au-dessus de l'π est un peu différent. Nous citerons à ce propos le dernier travail de M. Konze sur l'île de Lesbos (Hannov., 1865, in-4°) où l'on peut voir, pl. x, la manière épigraphique dont sont représentés les mots πρωτοπροέδρων et πρωτοσυγκέλλων. Du reste, au milieu du XVII[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque où parut l'édition de R. de Montaigu, la science paléographique était peu avancée, et il n'est pas étonnant que l'on ait lu et imprimé ἀσπαθάριος, quand on voit les Grecs eux-mêmes commettre cette erreur. C'est ce qu'on peut vérifier dans le n° 90 du supplément grec de la Bibliothèque impériale de Paris, où ce mot est toujours écrit ἀσπαθάριος et non ἀσπαθ. Une autre abréviation du même genre a aussi singulièrement

1. L'édition donnée par l'abbé Migne n'étant qu'une reproduction de R. de Montaigu, avec toutes ses fautes, M. Valetta n'a pas à regretter de ne l'avoir pas eue à temps à sa disposition.

embarrassé les philologues, c'est celle qui signifie μοναχός. Souvent ce mot est représenté au moyen d'un α surmonté d'un χ. Ici l'alpha a le sens de μόνος. Mais revenons aux prolégomènes de M. Valetta.

Le troisième chapitre, consacré à la vie de Photius, est un complément nécessaire du premier. Il est écrit dans le même esprit et avec le même soin. Nous nous contentons de le mentionner, tout en rendant justice au bon goût de l'auteur, qui a résumé, à son point de vue bien entendu, mais avec sobriété, tous les renseignements biographiques qu'il a pu se procurer.

Ouvrages de Photius : tel est le titre du quatrième chapitre, qui est divisé en trois parties : ouvrages publiés, inédits et perdus ; parmi ces derniers, M. Valetta distingue les authentiques et les supposés. Ce chapitre, comportant d'ailleurs de nombreuses et consciencieuses recherches, pourrait être enrichi de quelques additions au moyen des catalogues de manuscrits des principales bibliothèques d'Europe. Sans vouloir entrer dans des détails à cet égard, nous citerons celles de Munich et de l'Escorial. L'espace nous manque pour traiter et même indiquer toutes les importantes questions littéraires qui pourraient être soulevées ici. Le nom de Suidas, par exemple, se présente parmi ceux des auteurs qui ont cité Photius. D'où il faudrait conclure que le premier est d'une époque postérieure au second. On s'accorde en effet à faire vivre Suidas dans le onzième siècle après Jésus-Christ, et cela d'après les auteurs qu'il cite et ceux qui le citent lui-même. Mais on oublie que son lexique a dû être interpolé comme tous les autres du même genre. Des additions marginales, mises par quelques savants sur leurs exemplaires, ont été successivement insérées dans le texte des copies postérieures, et c'est ainsi que l'ouvrage original de Suidas est devenu à peu près méconnaissable. Ce qui nous semble prouver d'une manière incontestable que ce biographe vivait antérieurement à Photius, c'est qu'il n'a point consacré d'article biographique à ce dernier. Or, est-il admissible qu'un homme de l'importance de Photius, l'honneur et la gloire de l'Église d'Orient, eût été omis dans un lexique où des écrivains très-peu célèbres ont obtenu une notice biographique avec l'indication de leurs ouvrages?

Parmi les homélies inédites, on en connaît deux sur l'irruption des Russes. Ces deux homélies, que l'on croyait perdues, ont été retrouvées au mont Athos par M. Sébastianoff, il y a déjà plusieurs années. On ne comprend pas comment l'Académie de Saint-Pétersbourg, qui attachait, avec raison, une grande importance à ces deux pièces, tarde tant à les publier.

Les témoignages, Μαρτυρίαι περὶ Φωτίου, forment la dernière partie des prolégomènes de M. Valetta. Ils ont été puisés parmi les contemporains du célèbre schismatique et dans les ouvrages des écrivains modernes.

Dans un appendice, placé à la suite des lettres, on trouve deux opuscules de Photius. Le premier se compose de dix questions contre les Latins, avec les réponses et un recueil d'autorités sur les droits des métropolitains et des évêques. Ces questions synodicales avaient été publiées pour la première fois par Fontanini dans le tome Ier des *Novæ deliciæ eruditorum*. Le second opuscule, intitulé Κρίσεις καὶ ἐπιλύσεις πέντε κεφαλαίων, cinq réponses canoniques adressées à un arche-

vêque nommé Léon, avait déjà paru en grec et en latin dans la *Nova Collectio* du cardinal Mai (t. Ier, p. 362).

Le volume se termine par une table des expressions remarquables et des proverbes employés par Photius. Quant à la table des noms propres, c'est-à-dire des personnages auxquels les lettres sont adressées, elle se trouve en tête de ces mêmes lettres.

En résumé, l'édition donnée par M. Valetta nous paraît un excellent travail. Une chose même nous étonne, c'est la correction avec laquelle sont imprimés les passages en latin, en français ou en anglais qui sont cités dans les notes, genre de mérite qu'on rencontre bien rarement dans des ouvrages publiés à l'étranger et par un Grec; aussi y aurait-il mauvaise grâce à lui reprocher quelques légères erreurs, comme, par exemple, d'avoir écrit *Fontani* au lieu de *Fontanini*.

M.

---

79. — **Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre-Sainte au temps des Croisades**, par le comte Paul Riant. Paris, 1865. In-8, xiv-448 p. (N'est pas dans le commerce.)

L'histoire générale des croisades est l'un des sujets les plus intéressants, mais aussi les plus difficiles à traiter; car, pour l'écrire d'une manière conforme à nos exigences actuelles, il faudrait joindre au talent de bien manier sa propre langue la connaissance d'une vingtaine d'idiomes européens et orientaux, dans lesquels sont écrits les documents originaux et les commentaires dont ils ont été l'objet. Il ne s'est pas encore trouvé d'historien qui ait tenté l'entreprise sur un si vaste plan, et comme on ne peut raisonnablement espérer qu'il s'en rencontre d'ici à longtemps, il serait à désirer que des spécialistes écrivissent des monographies relatives à la part que chaque peuple ou groupe de peuples a prise aux croisades. C'est ce qui a été fait dans la plupart des États européens; les savants scandinaves surtout ont tellement approfondi le sujet, qu'ils semblent l'avoir épuisé. Mais leurs ouvrages, écrits dans des langues peu connues, ne sont accessibles qu'à un petit nombre de lecteurs; il était vraiment utile de faire passer dans un idiome plus répandu toutes les notions relatives aux croisades, qui sont disséminées dans les histoires politique et ecclésiastique du Danemark, de la Suède, de la Norvége et de l'Islande. M. le comte P. Riant a eu l'heureuse idée de coordonner les notices que lui offraient en abondance les historiens scandinaves contemporains[1]; il ne s'en est pas tenu là, et s'est servi, autant qu'il l'a pu, de documents originaux.

Son travail n'est d'ailleurs que le fragment d'un grand ouvrage sur les *Relations des Scandinaves avec l'Orient*, qui paraîtra prochainement en trois vol. in-4°, et qui contiendra une seconde édition, revue, corrigée et augmentée, du présent

1. L'un de ceux-ci, L. Sch. Vedel Simonsen, avait déjà traité le même sujet dans son *Coup d'œil historique sur les pèlerinages et les croisades des Scandinaves en Terre-Sainte* (qui forme la seconde partie du t. II de *Udsigt over Natjonalhistoriens ældste og mærkeligste Perioder*, Copenhague, 1813-1816, 3 vol. in-8). On pourrait croire que M. le comte P. Riant n'a pas eu sous les yeux ce précieux travail, car il n'en donne pas le titre; mais il cite plusieurs fois l'auteur sous le nom incomplet de Vedel.

volume. La *Revue critique* rendra compte de cette importante publication; nous ne voulons donc aujourd'hui que signaler le livre de M. Riant comme un ouvrage utile et bien composé, et relever quelques erreurs de détail qu'il pourra peut-être redresser dans la réimpression.

Nous ne nous arrêtons pas aux négligences de style; elles sont sans conséquence dans un ouvrage d'érudition, à moins pourtant qu'elles n'altèrent le sens de la phrase, comme dans le passage suivant : « La reine Thyra et le chien Vigi, qu'on retira *inanimés* du milieu des morts, furent traités avec respect par Erik Iarl; mais l'un et l'autre se laissèrent *mourir de faim* pour ne point survivre à la perte d'Olaf. » (P. 108.) Ils n'étaient donc pas inanimés, mais seulement privés de connaissance. — On a beaucoup discuté sur le sens de *Gnitaheidr*, mais nous ne savons dans quel dictionnaire l'auteur a lu que ce nom se traduisait mot à mot par « coquille de noix » (p. 82, n. 1). C'est certainement une erreur. — Dans quelle mythologie autorisée est-il question d'une déesse odinique nommée Elin, que les Goths auraient adorée? (P. 233.) — On lit à la page 169, note 2 : « Le Raumariki fait partie aujourd'hui de la Suède : c'est le gouvernement de Bâhus. » L'auteur répète cette erreur à la page 317; elle provient sans doute de ce qu'il a pris le *Ranriki* (Bâhus) pour le *Raumariki*, dont le nom s'est perpétué jusqu'aujourd'hui dans celui de haut et bas Romerige, deux *fogderi* ou circonscriptions fiscales de l'*amt* ou département d'Agershuus (voy. J. Kraft, *Historisk topographisk Haandbog over Kongeriget Norge*, Christiania 1845-1848, in-8°, p. 541, et P. A. Munch, *Historisk-geographisk Beskrivelse over Kongeriget Norge i Middelalderen*, Moss, 1849, in-8°, p. 9 et 150). — On pourrait citer plusieurs autres confusions géographiques; il y a aussi un grand nombre de fautes d'orthographe dans les mots étrangers et les noms propres; par exemple, le titre suivant est presque méconnaissable : « *Bekjendskab der Pyrenaiske Haleön.* » (P. 180, note 1.) On compte dans ces quatre mots trois fautes d'ortographe et un barbarisme; il faudrait écrire *Om de gamle Nordboers Bekjendtskab med den Pyrenæiske Halvöe.* — Quand une révision attentive aura fait disparaître les taches que nous avons signalées et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, les historiens pourront en toute confiance mettre à contribution l'ouvrage de M. le comte P. Riant.

E. Beauvois.

---

80. — **Ueber den fünffüssigen Iambus, mit besonderer Rücksicht auf seine Behandlung** durch Lessing, Schiller und Goethe, von Dr Friedrich Zarncke. Erste Abtheilung. Leipzig, A. Edelmann (1865). In-4, 93 pages. Paris, librairie A. Franck.

L'Allemagne est le pays des anniversaires. Nulle part on ne se complaît autant à célébrer le retour périodique des journées marquées par quelque souvenir intéressant. Dans le monde littéraire et savant, cet usage est plus répandu que partout ailleurs. Les vivants en profitent comme les morts. Si les étudiants célèbrent par des sérénades et des cortéges aux flambeaux le *jubilé* de leurs professeurs favoris, si une souscription, à laquelle les savants français tiendront à honneur de prendre part, s'organise en ce moment même pour perpétuer, par

une fondation scientifique, le souvenir du cinquantième anniversaire de la nomination de Bopp à sa chaire de Berlin, les grands auteurs nationaux ne sont pas oubliés pour cela, et chaque circonstance de leur vie qui a de l'importance par elle-même ou quelque intérêt local est l'objet de réunions et de solennités. Une sorte de calendrier nouveau est en train de se constituer de la sorte, et tout en souriant un peu de cet enthousiasme toujours prêt que les Allemands apportent à la célébration de dates souvent insignifiantes, nous ne pouvons qu'admirer chez nos voisins ce culte des grands hommes et des souvenirs nationaux, et que regretter l'indifférence profonde qui le remplace chez nous. Ces fêtes ont d'ailleurs presque toujours l'avantage de provoquer soit une fondation, soit un monument, soit au moins des publications intéressantes, dont les frais sont faits par les gouvernements ou les corporations, et elles ont ainsi exercé plus d'une fois une influence bienfaisante, dont il pourrait être curieux de suivre le développement et la portée.

Donc, le 19 octobre de l'année dernière, l'université de Leipzig était en fête. Il y avait juste un siècle qu'à pareil jour un jeune homme de Francfort, Johann Wolfgang Gœthe, s'était fait *immatriculer* sur le registre des étudiants de Leipzig. Entre autres hommages au grand poëte, l'université lui dédia l'ouvrage dont nous avons sous les yeux la première partie. Elle ne pouvait mieux choisir, d'abord parce que le travail de M. Zarncke est excellent, ensuite parce qu'il a un rapport direct à l'auteur d'*Iphigénie* et de *Tasso*, enfin parce qu'il aurait peut-être eu quelque peine à paraître ailleurs sans rien sacrifier des études détaillées et minutieuses qui en font le prix. D'ailleurs, M. Zarncke, professeur ordinaire de langue et littérature allemande à Leipzig, était l'interprète naturel de l'université auprès de Gœthe. Ajoutons qu'il dirige depuis longues années un excellent journal, le *Literarisches Centralblatt*, qui a servi à la *Revue critique* d'encouragement et en plus d'un point de modèle, et qui l'a accueillie avec une bienveillance et recommandée avec une chaleur qui nous donnent autant de reconnaissance que d'espoir.

Le travail de M. Zarncke est consacré à l'étude du *pentamètre iambique* employé dans les principaux drames allemands; il s'attache surtout à Gœthe, mais il présente d'abord sur les origines de ce vers, son histoire et ses diverses modifications, des recherches d'un grand intérêt. La versification des peuples modernes ne forme pas encore une science; elle a besoin, pour y arriver, d'être soumise à la méthode scientifique, c'est-à-dire historique et comparative. C'est ce qu'a fait, l'un des premiers, M. Zarncke, et il a indiqué avec une grande justesse l'intérêt qu'offrent de semblables travaux, quand on étudie chaque forme d'une part dans ce qu'elle a de général et à sa place dans l'histoire du monde, d'autre part dans ce qui lui donne une signification individuelle. La versification n'est pas un témoignage moins frappant et un indice moins sûr que le langage de la fixité des lois auxquelles l'esprit humain obéit sans s'en douter. Dominée, comme le langage, par un très-petit nombre de principes fort simples, elle déploie, comme lui, une infinie variété de combinaisons dont chacune a sa raison d'être, et révèle, à qui sait pénétrer le secret de sa formation, l'invariabilité de la loi

générale et la détermination de son expression par les circonstances où elle s'applique. La monographie de M. Zarncke est riche en faits intéressants de ce genre; l'auteur réunit à un haut degré les qualités qui font le bon naturaliste comme le bon philologue : l'amour de l'observation microscopique et la faculté des vues d'ensemble.

Le pentamètre iambique de Schiller et de Gœthe n'est ni d'origine grecque ni même d'origine allemande. C'est un vers roman, et même spécialement un vers français. Les plus anciens monuments où il apparaisse sont le poëme provençal de *Boèce* et le poëme français de *Saint Alexis* ; on le désigne sous le nom de vers héroïque ou décasyllabe. Il a passé de là en Italie, où il s'est modifié sensiblement suivant le génie de la langue; en Catalogne, où il a subi quelques changements que la poésie française trouva et adopta plus tard elle-même; en Espagne, où il fut traité fort librement jusqu'à ce qu'au XVIe siècle on le reprit sous le nom et avec la forme de l'hendécasyllabe italien; en Angleterre, où il s'est débarrassé de presque toutes ses entraves pour arriver à fournir à Shakspeare une forme aussi libre que simple, et enfin en Allemagne. Là il a eu trois conquêtes : une première au XIIe siècle, qui fut très-restreinte et peu durable; une deuxième aux XVIe et XVIIe siècles, qui ne fut pas encore très-brillante; une troisième enfin au XVIIIe, où il s'empara du théâtre allemand et servit d'organe à Iphigénie et à Wallenstein. Mais cette dernière fois il ne venait pas directement de France; on le prenait aux Anglais sans se douter de son origine (on croyait même que *la Pucelle* et autres poëmes français avaient emprunté leurs vers à Pope ou à Thomson), et on le prenait bien changé, bien différent de ce qu'il avait été jadis dans *la Chanson de Roland*; on le modifia encore, les uns d'une façon, les autres d'une autre, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à en faire le *pentamètre iambique*; il devint alors, grâce à Lessing et plus tard à Schiller, le vers dramatique par excellence, et, malgré des efforts isolés, il l'est resté jusqu'à nos jours.

Tel est le sommaire plus que rapide du travail de M. Zarncke. Entrons maintenant dans quelques détails, sur lesquels nous ne partagerons pas toujours son sentiment. M. Zarncke se refuse à ne voir dans les vers des nations romanes d'autre principe que la numération des syllabes; il dit avec raison (p. 3) que sans accent, sans *arsis* et sans *thesis*, il n'y a pas de rhythme. Mais de là à admettre, comme il le fait, des *iambes* et des *trochées* dans ces vers, à marquer les syllabes par un ¯, les syllabes impaires par un ˘, il y a loin[1]. Ces mots d'iambe et de trochée impliquent nécessairement l'idée du *pied* ; or, cette idée est étrangère à la versification romane (si on en excepte peut-être la cantilène de *Sainte Eulalie*) ; elle ne se tirerait jamais de l'étude, faite sans préjugé, des poésies

1. Il est inutile en Allemagne, mais indispensable en France, de rappeler que ces dénominations et ces signes n'impliquent aucune valeur quantitative des syllabes; on a transporté le nom des diverses combinaisons de brèves et de longues, dans les langues de l'antiquité, aux combinaisons semblables d'atones et de toniques dans les idiomes modernes; c'est, si nous ne nous trompons, Opitz qui, au XVIIe siècle, dans sa *Deutsche Poeterey*, a introduit cette assimilation; elle a depuis été conservée et a égaré autrefois plus d'un écrivain.

romanes : cette étude ne fournirait que deux éléments pour le vers isolé : le nombre des syllabes et l'accentuation nécessaire de certaines d'entre elles, accentuation qui doit être à la fois oratoire et verbale, et constitue ainsi l'hémistiche et le vers lui-même. Nous repoussons absolument l'introduction des mots *iambe* et *trochée*, qui sont empruntés à d'autres systèmes de versification et éveillent d'autres idées : il n'y a ni pieds ni mètres dans la poésie romane ; il n'y a que trois unités : le vers, l'hémistiche, la syllabe. C'est M. Diez qui a le premier introduit cette confusion, qui ne se fait que trop sentir dans les ouvrages allemands où on parle de notre versification ; il a dit en effet (*Sprachdenkmale*, p. 76) en exposant les lois du décasyllabe dans *Boèce* : « Comme l'accent et la rime tombent sur une syllabe paire, la quatrième et la dixième, on ne peut, si l'on veut appliquer, par comparaison, cette expression aux vers fondés sur l'accentuation des langues modernes, nommer ce vers autrement qu'*iambique*. » Au moins n'est-il pas allé jusqu'à vouloir distinguer les pieds ; et si on se bornait à dire que les vers romans ont *un mouvement iambique*, on pourrait accepter, sauf le peu de convenance du terme, une semblable désignation ; encore faudrait-il ajouter que ce mouvement est, surtout en français, au moins aussi souvent *anapestique*. Quant à des *trochées*, il n'y en a en aucun sens dans nos vers ; le mouvement de nos mots, accentués sur la dernière, est toujours ascendant, et les syllabes atones d'un mot ne se joignent jamais à la tonique du mot précédent pour constituer avec elle un pied, puisque le pied, répétons-le, n'existe pas dans notre versification. Les Allemands appellent trochaïques des vers où l'accent porte à l'hémistiche sur une impaire, comme celui-ci : *Arras est escole de tous biens aprendre*, ou *J'ai dit à mon cœur, à mon faible cœur* ; mais si on voulait scander ces vers, ce qui est d'ailleurs inutile et contraire à leur essence, on obtiendrait pour l'un comme pour l'autre un iambe, un anapeste, un anapeste et un iambe (⏑–⏑⏑– | ⏑⏑–⏑– |), ces deux formes étant les seules qui existent réellement dans la langue française. Nous dirons tout à l'heure ce qui a porté les Allemands à commettre cette erreur et à transporter à la versification romane des noms qu'ils avaient empruntés, en en changeant déjà singulièrement le sens, de celle des anciens pour les appliquer à la leur.

On comprend que ce dissentiment fondamental avec M. Zarncke nous fait contester également plusieurs points de son étude que nous ne relèverons pas ici. Nous en indiquerons un, parce que nous voulons en même temps signaler une erreur de l'auteur. D'après lui, il est permis, dans la versification romane primitive, telle que nous l'offre le poëme de Boèce, de supprimer, après la césure, l'*anacruse* du second hémistiche. Cette expression d'*anacruse* est doublement mauvaise, d'abord pour les raisons données plus haut, ensuite parce que la syllabe supprimée dans ce cas, faisant habituellement et normalement partie du second hémistiche, ne saurait être considérée comme une anacruse. Mais en outre le fait est plus que douteux. Des huit vers qui pourraient servir d'exemple, deux sont incertains (212, 232), et quatre tombent sous une autre loi. Restent deux vers (103, 140), et deux exemples pris « dans un manuscrit postérieur au poëme lui-même et écrit sans soin (Diez, *Sprachd.*, p. 78) » ne sauraient servir

à établir une règle dont ils seraient, dans toute la littérature romane, les seules applications. Le vers cité par M. Zarncke, *Donz fo Boecis, corps ag bo e pro*, est du nombre des quatre (28, 93, 99, 147) qui tombent, avons-nous dit, sous une autre loi. Il y a en effet dans la poésie provençale plus d'un exemple de ce cas : il est quelquefois permis de compter l'atone qui suit la tonique de l'hémistiche parmi les syllabes de l'hémistiche suivant. M. Diez cite plusieurs vers de ce genre, comme *E qui per terra ni per manentia* (p. 97), et M. Zarncke lui en a même emprunté un : *una ren sapchon Breton et Norman*, auquel il aurait dû assimiler celui de Boèce ; en revanche il ne devait pas mettre dans la même catégorie ce vers, pareil aux deux que nous avons cités plus haut : *Si l'on veut d'Arras le plus caitif prendre* ; car ici il y a un tout autre phénomène, la division du vers en deux hémistiches de cinq syllabes, et non la césure féminine avec allongement du premier hémistiche aux dépens du second, comme le dit M. Zarncke (p. 7).

Ce que l'auteur dit des vers italiens est excellent, et nous partageons complétement son avis sur l'unité de leur césure ; nous protestons naturellement encore contre le *schema* qui nous représente ces vers italiens comme composés d'iambes ; on est obligé, avec ce système, d'arriver à soutenir que les Italiens ont trouvé un charme tout particulier dans la contradiction de l'accent verbal avec l'accent rhythmique, et qu'ainsi il se sont plu à mettre des syllabes atones là où il fallait des toniques, ce qui donne à leurs vers une *accentuation flottante* des plus agréables. Voici en réalité la loi de l'*endecasillabo* italien : la césure peut porter sur la quatrième ou la sixième syllabe; la cinquième et la neuvième syllabe sont à peu près toujours atones.

Les caractères des vers anglais sont ici fort bien étudiés. Dès son introduction, le décasyllabe est traité par Chaucer avec une extrême liberté pour ce qui concerne la césure ; il commence au contraire à s'assujettir à un mouvement qu'on peut ici appeler iambique, et que lui imposent la nature de la langue et les habitudes de la versification : les syllabes paires sont le plus souvent accentuées.

Usité en Allemagne, au moyen âge, dans quelques imitations isolées du français, le décasyllabe y fut oublié, puis repris au XVIe siècle. Il florissait alors en France, où il était appelé *vers commun*, et ce nom lui fut conservé par les imitateurs allemands, bien qu'il ait en somme été assez peu employé. Mais il le fut avec une modification très-importante. L'ancienne versification allemande reposait sur le nombre des *arsis* ; Opitz voulut combiner ce principe avec celui de la numération des syllabes, que lui offrait la versification romane. Il y parvint en posant en règle qu'une syllabe accentuée serait toujours séparée d'une autre syllabe accentuée par une syllabe atone, ni plus ni moins ; ou, pour s'exprimer à sa manière, que la versification allemande n'admettrait plus que des iambes ou des trochées. La distinction entre ces deux pieds était fort simple : si les syllabes toniques étaient les paires, on avait des iambes ; si c'étaient les impaires, on avait des trochées. Nous ne pouvons développer ici nos idées sur la fausseté de cette manière de comprendre le rhythme et sur les conséquences qu'elle a eues ; ce que nous voulons surtout remarquer, c'est qu'Opitz, en nous prenant le *vers*

commun et l'alexandrin, les a soumis à cette loi, si bien qu'ils ont toujours eu, quand ils ont été employés en allemand, les syllabes paires accentuées, les impaires atones. Les Allemands sont portés à croire que cette forme existe aussi dans nos vers, tandis qu'elle est propre aux leurs ; de là cette facilité, signalée plus haut, à voir chez nous des iambes et des trochées que nous n'avons jamais connus. De nos jours même, Freiligrath, qui a essayé de remettre en honneur l'alexandrin dédaigné, ou, comme il l'appelle, « le coursier des déserts qu'a enfanté Alexandrie, » l'a soumis à ce frein et à cette cadence : il arrive trop souvent à nos voisins, soit dit en passant, de juger nos vers d'après les leurs, et de leur reprocher une monotonie dont ils ne sont peut-être pas tout à fait exempts, mais qui n'est rien à côté de celle de l'alexandrin allemand. Car cette entrave nouvelle n'empêche pas Opitz et son école de conserver toutes les nôtres, et la mobilité de la césure et l'enjambement sont interdits en allemand à l'alexandrin, comme ils l'étaient originairement au décasyllabe [1].

Pour devenir le pentamètre iambique du théâtre allemand, notre décasyllabe devait, nous l'avons déjà dit, reparaitre sous sa forme anglaise. C'est au moment où des efforts isolés pour l'acclimater se produisent sur divers points de l'Allemagne que commence véritablement le travail de M. Zarncke ; mais nous avons consacré tant d'espace à examiner ses prolégomènes qu'il ne nous en reste plus pour parler de l'ouvrage lui-même. Nous regrettons de ne pouvoir extraire de ces pages solides tout ce qu'elles ont d'intéressant et d'instructif, et faire connaitre à d'autres tout ce que nous venons nous-même d'y apprendre. C'est en réalité Lessing, qui, en se décidant à employer pour son *Nathan* une forme essayée déjà par quelques auteurs, l'a consacrée sur la scène allemande. M. Zarncke étudie avec soin la façon dont il a traité cette forme, et rien ne donne une plus fidèle image de ce génie brusque et haletant, plein de mouvement et de volonté : il a marqué le vers allemand, aussi bien que la langue, du cachet de sa rare et puissante personnalité; il leur a prêté sa clarté, sa rapidité, sa marche saccadée et sûre ; il n'a rien fait pour leur donner cette grâce, cet élan, ces mouvements ondoyants et larges dont ils étaient susceptibles [2]. Schiller, dans *Don Carlos*, subit encore l'influence de son grand prédécesseur ; à mesure qu'il se développe et grandit, il se fait aussi, dans ce petit domaine de la versification, une originalité qui reflète celle de son génie et dont tous les moments sont saisis et mis en lumière par M. Zarncke : il la résume en nous

1. Déjà avant Opitz on avait fait en allemand des décasyllabes, où la césure au moins est libre. M. Zarncke n'en cite que deux (p. 17) ; il est remarquable qu'ils ont, comme les vers d'Opitz, les syllabes paires accentuées. Nous n'avons pu en voir d'autres.

2. Les vers de Lessing brisent à chaque instant la mesure ; le sens ne respecte ni la séparation demandée par la césure, ni celle que réclame la fin du vers. Nous ne pouvons cependant aller aussi loin que M. Zarncke, qui veut que ses vers soient absolument sans césure. Il y a, malgré tout, un grand nombre de vers, dans le *Nathan*, qui sont de véritables vers, des unités *rhythmiques* ; ceux-là ont naturellement une césure, et Lessing ne se soustrait à cette loi que quand il veut détruire l'unité du vers. Au reste, M. Zarncke dit presque la même chose, p. 16, mais en insistant trop sur ce dernier point de vue.

montrant l'auteur de *la Fiancée de Messine* toujours *plus libre dans le mètre et plus sévère dans le rhythme.*

C'est aussi aux vers de Lessing que ressemblent les décasyllabes que faisait Gœthe à seize ans ; ils en ont la liberté absolue, ils en exagèrent le caractère ; le sens et le vers sont ici en opposition perpétuelle et violente. Il était cependant réservé à Gœthe de porter ce vers à son plus haut point de perfection, mais après l'avoir abandonné pendant longues années. C'est ce que nous montrera la seconde partie du beau livre de M. Zarncke, où il étudiera les œuvres classiques de Gœthe avec le soin, l'intelligence et l'incroyable minutie que nous admirons dans ces études, tout à fait nouvelles dans leur genre, sur Lessing et Schiller.

Nous souhaitons que cette suite paraisse le plus tôt possible, et surtout nous souhaitons vivement que l'auteur, après avoir terminé l'examen des œuvres de Gœthe, nous donne, au moins dans ses traits généraux, l'histoire du décasyllabe dramatique ou pentamètre iambique au XIXe siècle. Il y a des critiques en Allemagne qui l'accusent d'être devenu impropre au drame ; ils forment une petite école autour de Platen, qui essaya en effet de le remplacer par un vers plus long, le trimètre, et qui semble même avoir cru que la tragédie admettait une variété de rhythmes qu'elle n'avait acceptée, chez les classiques, que dans des limites assez étroites. M. Zarncke donne contre le trimètre de Platen des raisons ingénieuses ; il croit le décasyllabe destiné à garder l'empire. Il nous a exposé dans tous ses détails l'éducation diversement excellente que lui ont donnée ses trois grands parrains ; nous voudrions l'entendre nous raconter ce qu'il est devenu depuis qu'il a fait fortune et qu'il court le monde. G. P.

---

81. — **Etimologico dei vocaboli italiani di origine ellenica,** con raffronti ad altre lingue, compilato da Marco-Antonio CANINI, e preceduto da una monografia sui nomi Dio e Uomo e sui vocaboli affini. Torino, Unione tipografico-editrice, 1865. 2 vol. in-12 LXXI-1061 pages. Paris. Libr. A. Franck.

Le titre très-explicite de cet ouvrage indique suffisamment son contenu. Dans une préface non moins verbeuse que prétentieuse, l'auteur développe ses idées générales et particulières sur la linguistique, sur l'origine du langage, sur l'affinité des différentes familles de langues, sur la civilisation hellénique, sur les Pélasges et les Égyptiens, sur les Gaulois, sur l'art étrusque, — en un mot, il parle *de omni re scibili et quibusdam aliis*, sans avoir, de toutes les questions qu'il soulève, d'autres connaissances que des notions vagues et inexactes. Les théories de l'auteur, mêlées de données vraies et généralement reçues et d'appréciations erronées appartenant à lui-même, sont des plus étranges. « Non havvi, dit-il, forse alcuna parte dell' umano sapere, intorno alla quale siano cosi diversi i giudizj, come l'etimologia... » Cette thèse est développée assez longuement, et puis l'auteur finit par l'éloge de cette science. Nous devons dire à l'auteur que la science qu'il appelle étymologie, et qui a été toujours repoussée par tous les esprits sensés, n'est pas plus aujourd'hui que dans le passé à l'abri des légitimes défiances des véritables savants, comme le prouve, du reste, son propre livre.

C'est que l'*étymologie*, telle qu'il l'entend, n'est pas une science, mais un jeu plus ou moins sérieux qui s'égare fatalement dans le domaine de la fantaisie. L'auteur a beau se mettre sous le patronage de tous les saints modernes de la philologie comparative, et citer les travaux de Bopp, de Benfey, de Müller, de Curtius, de Bœthlingk et Roth, etc., son livre ne se classe pas moins dans la catégorie de ces tentatives bouffonnes dont lui-même parle avec tant de mépris. La philologie a ses lois et sa méthode rigoureuse qui déterminent la voie à suivre dans les recherches dont elle est l'objet. Les règles de permutation, par exemple, sont aussi fixes dans chaque groupe de langues que la loi de transformation dans les corps physiques. Il n'est donc pas permis de dire avec l'auteur que « ... *nel raffrontare i vocaboli si tengono in poco conto le vocali, o in nessuno, e facilmente si cambiano tra loro i suoni della stessa classe* ... » ; facilement, oui, mais toujours d'après certaines règles dont il faut tenir compte, au risque de tomber dans l'arbitraire, et de comparer le grec avec le copte, comme le fait l'auteur (p. xxv) ou avec le turc (p. xxvi), etc.

Le livre lui-même, si l'on veut faire abstraction des théories de l'auteur, a-t-il quelque valeur ? Sans doute ; car c'est la reproduction à peu près exacte du *Dizionario tecnico etimologico filologico* de Marchi (Milan, 1827), qui, après tout, est d'un usage encore plus facile que le présent ouvrage, pour ceux qui peuvent avoir besoin de recourir à un travail pareil.

Maintenant, pour prévenir le reproche d'avoir chargé le tableau que nous venons de tracer de l'insuffisance linguistique de cet ouvrage, nous allons mettre sous les yeux du lecteur la première page de la monographie sur Dieu, le diable et l'homme qui précède l'*etimologico*. Nous faisons remarquer que le morceau qu'on va lire est suivi de vingt-cinq autres pareils qui reproduisent toujours *mutatis mutandis* les mêmes catégories :

H. Z.

a) *Essere*-skt. bhû ; zendo bû ; coptico pe, op ; inglese *to* be.
Lat.-it. fu-i-it. fi-*a*-lat. fi-o *divento*.
Antico slavo bi-*ie sostanza* - φυὴ fy-*é natura*.
Antico slavo po *causa*, *tempo*.

b) *Muovere* - βάω b-*ào vo*, skt.-zendo av.

c) *Vivere* - βιόω bi-*óo* ; lat.-it vi-v-*o*.
Βίος bi-*os vita* - φύω fy-o *nasco*.

d) *Fare* - ἕπω èp-o, ποιέω poi-*èo*, pi-*èo* ; albanese b-*eig* ; it, f-o.
Φύω fy-o *produco*.

e) *Parlare* - lat. f-*or* ; φημὶ f-*emi*, ἔπω èp-o *dico* - ἔπος èp-*os parola*.

f) *Spirare* - egiziano ba, bai *spirito*, *anima*.

g) Dio - albanese ed ellenico volgare, frase esclamativa d'ammirazione e di dolore Πὴ Πὴ Πὴ Po, Po, Po ; ovvero Πὴ Πὴ Πὴ, Θεὲ μου Po, Po, Po, Theè mu *Dio*, *Dio*, *Dio*, *Dio mio* - Ποποῖ Po-p-i *Dei* (in Omero, in Eschilo, e nella lingua dei Driopi).

Egiziano ba-*u*, ba-iu, *spirito*, *genio*.

(*Diavolo* - ba-o, ba-ba-o *cattivo spirito*, *fantasma*, con cui si fa paura ai bambini).

h) *Culto* - danese vie *consacro* - coptico ef-uop, ep-op, egiziano ub *sacerdote*; lat. po-p-*a* *sacrificatore*; ellen. volgare παππᾶς pa-pp-*às*, slavo et rumânesco po-p-*a* *prete* - it. Pa-p-*a*, come dire *il prete*, *il sacerdote* per eccellenza.

Πομπὴ pom-p-*é* *pompa* (con raddoppiamento della radice *e* un *m* prostetico) *festa religiosa, gran comitiva, grande apparato e sfarzo per una festa religiosa;* quindi (in generale) *gran comitiva, grande apparato e sfarzo.*

i) Uomo - gotico aba.

Islandico vi-f, vi-v *donna* - inglese wi-f-*e* *donna maritata*. - Eva.

Turco aw *persona*.

l) *Popoli* - Bo-*i*.

m) *Relazioni* *a g*), *ecc*. - skt. pû *purificare* - coptico uab, ef, egiziano ub *puro*; coptico uop *santificarsi*, *santità* - it pi-*o* - persiano pi *buono*.

NB. Il doppio senso di φύω *fy-o* (*c*, *d*), di ἔπω (*d*, *e*) e dell'egiziano ub (*h*, *m*).

---

82. — **Tables biographiques et bibliographiques des sciences, des lettres et des arts**, indiquant les œuvres principales des hommes les plus connus en tous pays et à toutes les époques, avec mention des éditions les plus estimées, par A. Dantès. Paris, Delaroque, 1866, in-8°, vii-646 p. — Prix, 7 fr. 50 c.

Une note, placée à la fin de ce volume, nous annonce qu'une seconde partie paraîtra dans le courant de 1866. « Elle sera précédée d'une courte introduction renfermant quelques indications utiles sur l'esprit qui a dicté l'ensemble de l'ouvrage. » Ces indications seront en effet très-utiles, et nous les attendrons pour porter sur le travail de M. Dantès un jugement définitif. Il nous a été impossible de démêler les principes qui l'ont guidé dans la confection de cette première partie. L'idée première en est excellente : extraire des grands ouvrages biographiques et mettre à la portée de tous, par la modicité du format et du prix, tout ce qui concerne les savants, les littérateurs et les artistes, ce serait rendre service non-seulement au grand public, mais même aux écrivains, qui ont si souvent besoin de vérifier une date, un nom, une attribution quelconque. Mais il faudrait donner aux articles un peu plus de développement, et bien que M. Dantès s'applaudisse d'avoir imprimé son livre en caractères plus gros que ceux qu'emploient généralement les ouvrages de ce genre, nous aurions mieux aimé une impression plus serrée et plus de détails. Mais ce qui nous a surtout frappé, c'est le peu de méthode qui a présidé au choix des noms admis. Nous avons trouvé en assez grand nombre des auteurs ou des artistes fort peu connus, et il en est plus d'un, parmi ceux qui avaient le plus de droit à être admis, que nous avons cherché en vain. Nous espérons que le second volume nous éclairera sur la raison de ce contraste. En attendant, pour prouver que nous ne parlons pas sans motifs, et puisque l'auteur demande qu'on lui signale ses omissions, nous allons relever un très-petit nombre de celles qui nous ont frappé dans un premier et rapide coup d'œil. La littérature nous semble avoir été surtout mutilée. Manquent, par exemple : — *Littérature orientale :* Kalidasa, Valmiki; — *Littérature grecque :* Alcée, Archiloque, Sapho, Tyrtée; — *Litt. latine :* Pacuvius, Lucilius, Calpurnius; — *Litt. française :* Baïf, Benserade, Bertaut, Brébeuf, Du Bellay,

Desportes, Dorat, Jodelle, Vinet; — *Litt. italienne* : Berni, Bojardo, Casti, Gozzi, Leopardi, Pulci; — *Litt. espagnole* : Boscan, Ercilla, Gongora, Montemayor; — *Litt. allemande* : Bürger, Fischart, Immermann, Opitz, Hans Sachs, Z. Werner; — *Litt. anglaise* : Burns, Lamb, Montgomery, Shelley; — *Littératures diverses* : Almeida-Garrett, Atterbom, Bilderdijk, Cats, Lermontof, Petœfi, etc. Pour aucune de ces littératures, nous ne parlons du moyen âge. — Entre les philosophes, on a oublié Jacob Bœhme, G. Bruno, Empédocle, Hamilton, Héraclite, Schopenhauer, Vanini, etc.; entre les musiciens, Mendelssohn, Philidor, Reichard, etc.; entre les peintres, Clouet, Hobbéma, Porbus, Sassoferrato, Schnorr, etc. (cette partie est cependant plus complète que les autres). Les contemporains sont admis dans ce dictionnaire; mais, si la France est assez bien représentée (il manque cependant des noms comme Baudelaire, Bida, L. de Lisle, Nefftzer, Reyer, Ruhmkorff), les autres pays ont été mis à contribution tout à fait au hasard. Nous n'avons pas trouvé, par exemple, les noms de F. Caballero, Curtius, Darwin, Diez, Flotow, Geibel, Knauss, Mommsen, Runeberg, Tennyson, Tourgueneff, Vogt, etc. On conçoit que de telles lacunes rendent ce livre peu propre à l'usage auquel il est destiné. Nous avons cependant une chose à louer dans l'ouvrage de M. Dantès, c'est le soin qu'il a pris d'indiquer les principales éditions des ouvrages qu'il cite et même de marquer leur prix. Il a eu aussi l'idée assez bonne de distinguer par un caractère particulier, entre les diverses productions d'un auteur ou d'un artiste, celles qui sont les plus remarquables ou les plus célèbres.

Ξ.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Adels-Lexicon, neues allgem. deutsches im Ver. m. mehreren Historiken. v. Kneschke. 6e vol. 4e partie et 7e vol. 1e partie gr. 8. Leipzig (F. Voigt) br. 5 fr. 35 (I à VII. 1. 133 fr. 35.)

Annales musei botanici Lugduno-Batavi. Ed. Miquel, tome II, fasc. 3 à 5, Amstel., Leipzig (Fr. Fleischer). 7 fr. (I à II 5. 102 fr.)

Apocalypses apocryphæ Mosis, Esdræ, Pauli, Johannes, item Mariæ dormitio, additis evangeliorum et actuum apocryphorum supplementis. Maximam partem nunc primum edidit Prof. D. C. Tischendorf. in-8. Leipzig (Mendelssohn). 5 fr. 35

Archiv f. pathologische Anatomie u. f. klinische Medicin. Hrsg. v. Rud. Virchow. 35. Bd. od. 3. Folge. 5. Bd. 4 Hfte. in-8. Berlin (G. Reimer). 12 fr.

Archiv für mikroskopische Anatomie, her. v. Max Schultze. I. 4. Avec 8 plch. gr. 8, Bonn (Cohen et Sohn). 8 fr. (1er vol. complet 32 fr.)

Archiv für klinische Chirurgie, her. v. Langenbeck red. v. Billroth u. Gurlt. 7e vol. 2e livr. gr. 8. Berlin (Hirschwald). 8 fr. (I à VII. 2.) 142 fr.

Besnard, Dr A. F. Bayerns Flora. Aufzählung der in Bayern diesseits u. jenseits d. Rheins wildwachs. phanerogam. Pflanzen, m. Angabe ihrer Standorte, Blüthezeit, der Linne'schen Klassen u. der natürl. Familien. in-16. München (Grubert). 5 fr. 35

Bintz, Jul. de usu et significatione adjectivorum epicerum apud Nonnum Panopolitanum. Dissertatio inauguralis philo-

logica. in-8. Berlin (Calvary et Comp.). 1 fr. 35

Bodenstedt (F.), gesammelte Schriften, Gesammt-Ausg. in 12 Bdn. 4e vol., 8. Berlin (Decker). Le vol. à 2 fr.

Bonvalot (E.). — Les Coutumes du val de Rosemont, publiées pour la première fois, avec introduction et notes. In-8. (Lib. Durand.) 3 fr.

Brantôme. — Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées d'après les manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la Société de l'histoire de France, par Lalanne. Tome 2. Grands capitaines étrangers, grands capitaines français. In-8°. (Lib. Ve J. Renouard.) 9 fr.

Bœhner (A. N.). Kosanos, Bibel der Natur. Das anziehendste a. d. Gesammtgeb. d. Naturforschung zur Veranschaulichg. d. Majestät des Ewigen. 2. vol. 2. l., gr. 8, pl. 4 fr.

Bœthling u. Roth, Sanskrit-Wœrterbuch her. v. d. Kais. Akad. d. Wissenschaften. 29 livr., 4. Saint-Pétersbourg, Leipzig (Voss). 5 fr. (1 à 29 145 fr.)

Buchholtz (M.). Quibus fontibus Plutarchus in vitis Fabii Maximi et Marcelli usus sit, invest. Gryphiseo., 8. Berlin (Calvary). 1 fr. 50

Caffiaux (H.). Récension nouvelle du texte de l'oraison funèbre d'Hypéride et examen de l'édition de M. Comparetti. (Extrait de la Revue archéologique 1865 et 1866.) Paris, 1866, 8 (Franck). 2 fr.

Cantacuzène. — Joannis Cantacuzeni opera omnia, historica, theologica, apologetica. Accurante J. P. Migne. (Lib. Migne.) Les 2 vol. 22 fr.

Charencey (H. de). La langue basque et les idiomes de l'Oural. Mortagne, 1866, 8°, 2 fascicules (Franck). 4 fr.

Clément (P.). — La police sous Louis XIV. 1 vol. in-8. (Lib. Didier.) 7 fr. 50

Cohen (Herm.), Philosophorum de antinomia necessitatis et contingentiæ doctrinæ. Particula I. in-8. Berlin (Calvary et Comp.) 1 fr. 35

Collection of british authors. Copy right edit. Vol. 820 and 821 in-16. Leipzig (B. Tauchnitz.) Inhalt: Olive. A novel. By the author of « John Halifax, gentleman » 4 fr.

Cornelius, C. S., Grundzüge einer Molecularphysik. Mit 10 Holzschn. in-8. Halle (Schmidt's Verl.) 4 fr.

Decker (Frid.) de Thalete Milesio. Dissertatio inauguralis, in-8. Berlin (Calvary et Comp.). 2 fr.

Deutinger (M.), der gegenwärtige Zustand der deutschen Philosophie, her. v. Kastner, 8. München (Lentner). 3 fr. 70

Dépret (L.). — De Liége à Anvers en passant par la Hollande. Journal d'un moraliste. In-8°. (Lib. L. Hachette et Ce.) 1 fr.

Dumont (L.). — La Morale de Montaigne. Conférence publique faite à Valenciennes et à Mons. In-8. (Lib. Durand). 1 fr. 50

Dühring (E.). Kritische Grundlegung der Volkswirthschaftslehre, gr. 8. Berlin (Eichhoff). 11 fr. 50

Fallue (L.). — La marquise d'Épinay, et ses relations dans la vallée de Montmorency avec la société philosophique du XVIIIe siècle. 1 vol. in-12. (Lib. Durand). 2 fr.

Franklin (B.). — Mémoires écrits par lui-même, traduits de l'anglais et annotés par Laboulaye. In-18. (Lib. L. Hachette et Ce.) 2 fr. 50

Gœtschenberger (St.). Geschichte der englischen Literatur m. besond. Berücksicht. der polit. u. Sitten-Geschichte Englands. 4 Thl. 1 Abth. in-8. Wien (Markgraf.). 3 fr. 80 (I-IV. 1. 29 fr. 10.)

Gmelin's (L.). Handb. der Chemie (Fortsetzung) in Verbd. m Carius, Hallwachs, Ritter u. Schwanert bearb. u. her. v. Kraut. 70 et 71 livr. gr. Heidelberg (Winter). 2 fr. 15 (1 à 71 152 fr. 65.)

Græsse, trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. 34 et 35 l. IIe vol. 1re et 2e partie. Dresde (Kuntze). 8 fr.

Graham (Otto). Ausfürliches Lehrbuch der Chemie. II vol. Ausführl. Lehrbuch der anorgan. Chemie von Fr. J. Otto. II part. 5 et 6. l. gr. 8. Braunschweig (Vieweg). 2 fr.

Grimm (A. Th. v.). Alexandra Feodorowna, Kaiserin von Russland, 2 vols. 8. Leipzig (Weber). 20 fr.

Hacklænder (F. W.). Künstlerroman. (In ca. 20 Lfgn.) 1 Lfg. in-8. Stuttgart (Krabbe). 1 fr.

Hager (Dr H.), das Mikroscop u. seine Anwendung. Ein Leitfaden bei mikroscop. Untersuchgn. f. Beamte der Sanitäts-Polizei, Aerzte, Apotheker, Schullehrer, etc. Mit 100 in den Text gedr. Abbildgn. in-8. Berlin (Springer's Verl.) 2 fr. 75

Handbuch der physiologischen botanik in Verbindg. M. A. de Bary, Ph. Irmisch, etc., hrsg. v. W. Hofmeister. 2. Bd. 1. Abth. in-8. Leipzig (Engelmann). 10 fr. 15 c.

Inhalt : Morphologie et Physiologie der Pilze, Flechten u. Myxomyceten. Von Prof. Dr A. de Bary.

Heinrich. O. de fontibus et auctoritate Plutarchi in vitis Graechorum. Dissertatio inauguralis philologica. In-12. Berlin, (Calvary et Ce). 1 fr. 35 c.

Hempel (Herm.). De substantivorum græcorum formatione præcipue Home-

rica. Particula 1. Dissertatio inauguralis philosophica. In-8. Berlin (Calvary et Cᵉ) 1 fr. 35 c.

Hilse (Dʳ). De legitimatione liberarum non legitimorum jura borussica concessa. Dissertatio inauguralis, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 60 c.

Hermes. Zeitschrift f. class. Philologie unter Miswirkung v. Hercher, Kirchhoff u. Mommsen her. v. E. Hübner. 1 vol., 1ᵉ l., 8, Berlin (Weidmann). 4 fr.

Hinrichs fünfjähriger Bücher.-Catalog. Bd. III, 1861 à 65, 4. Leipzig (Hinrichs). 21 fr.

Holenlohe-Waldenburg. F. R. fürst zu. Sphragist. Album. Eine Samml. mittelalterlicher Siegel der im Mamnstamme noch blühenden Geschlechter d. deutsch hoh. Adels. 4ᵉ livr. fol. Frankfurt a. M. (Keller). 10 fr. 75 c.

Inventaire analytique et chronologique des Archives de la Chambre des Comptes à Lille, publié par les soins et aux frais de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. 2 vol. in-4. (Lib. Durand.) 40 fr.

Jahrbuch, neues, f. Mineralogie, Geologie u. Palaeontologie. Jahrg. 1866. 7 Hfte. Mit. Steintaf. In-8. Stuttgard (Schweizerbart). 25 fr. 60 c.

Janke (Fr.-A.). Aristoteles doctrinæ pædagogicæ pater. Dissertatio inauguralis philosophica. In-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 35 c.

Jhering (R.). Geist d. rœmischen. Rechts auf den verschiedenen Stufen seiner Entwickelung. 1. Thl. u. 2. Thl. 1. Abth. In-8. Leipzig (Breitkopf u. Härtel). 14 fr.

Kamil, the of Cl. Mubarrad, edited for the german oriental society from the manuscripts of Leyden, St. Petersburg, Cambridge and Berlin, by W. Wright. Part. II. In-4. Leipzig (Brockhaus'Sort). 8 fr. (1. 2. : 21 fr. 35 c.)

Kausler (Dʳ), Ed. v. Denkmäler altniederländischer Sprache u. Litteratur. 3 Bd. in-8. Leipzig (Fues). 14 fr. 75 c. (Cplt. herabges. Pr. 37 fr. 35 c.)

Kohl (A.). Didascaliae Ferentianae explicatae. Dissertatio, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 60 c.

Kohl (J.-G.). Deutsche Volksbider u. Naturansichten ans dem Harze, gr. in-8, Hannover (Rümpler). 6 fr. 75 c.

Kübler (Dʳ J.), u. H. Zwingli, mikroskopische Mittheilungen. 1. u. 2. Hft. in-4. 6 fr.
Inhalt. 1. Mikroskopische Bilder aus dem Leben unserer einheimischen Gewässer. 2 fr. 50 c. — 2. Mikroskopische Bilder aus der Urwelt der Schweiz. 3 f. 65 c.

Labat (A.). — Convocation des Etats Généraux et législation électorale de 1789. Cahiers, procès-verbaux, opérations électorales des assemblées du clergé, de la noblesse et du tiers-état du Nivernois et Donziois, réunies à Nevers et à Saint-Pierre-le-Moutier en 1789. Extraits des documents officiels. 1 vol. In-18. (Lib. Durand.) 4 fr. 50

Laube (G.-C.). Die Fauna der schichten v. St. Cassian. Ein Beitr. z. Palaeontologie des Alpinen Trias bearv. zunächst nach dem Material. d. K. K. geolog. Reichsanstalt. 2ᵉ livr. : Brachiopoden u. Bivalven. Avec 10 pl. Extr. 4. Wien (Gerold). 10 fr. 75 c. I. II. 22 fr.

Ludevig (R.). Meeresstroemungen in ihrer geolog. Bedentung als Ordner der Thier u. Pfanzen-Provinzen währ. der verschied. geolog. Perioden. Avec 15 pl. Darmstadt (Jonghaus). 5 fr. 35 c.

Lingenberg (Guill.). Quaestiones Nicandreal. Dissertatio inauguralis philologica. In-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 35 c.

Mitterrutzner (F.-C.). Die Dinka-Sprache in Central-Afrika, kurze Grammat. Text. u. Wörterb, in-8, Brixen (Verlags Anst.). 9 fr. 10 c.

Meyneke (Gust.) Quaestiones Valerianae. In-8. Bonn. (Weber). 2 fr.

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. 15. Bd. 5. u. 6. Hft. In-4. Zürich (Höhr). 5 fr. 45 c.
Inhalt : 5. Erster Nachtrag zu den inscriptiones confoederationis helveticae latinae v. Th. Mommsen, 1 fr. 85 c. 6. Die Frescobilder zu Konstanz. Van L. Ettmüller. 3 fr. 65 c.

Nasse (Dʳ O.). Beitrage zur Physiologie der Darmbewegung. Mit. 6 Fig. in Holzschn. In-8. Leipzig (Engelmann). 2 fr. 50

Parthey, Zwei griech. Zauberpapyri des Berliner. Museums hrsg u. erklärt. (Extr.. Av. Fesle. 4, Berlin (Dümmler), cart. 3 fr. 50 c.

Peter (C.-E.). De fontibus historiae imperatorum Flaviorum. Dissertatio his torica, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ) 1 fr. 60 c.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 14. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Paraît chaque Samedi. — 7 Avril — Prix : 15 fr. par an.

83. — **L'Histoire romaine et Napoléon III**, étude critique sur l'histoire de Jules César, par Joseph HORNUNG, professeur de droit romain à l'Académie de Lausanne. Lausanne, impr. Vincent, 1865. In-8, 40 pages.

Qu'on ne cherche pas dans cette brochure une critique serrée de l'*Histoire de César*. Cette histoire n'est pour M. H. qu'un prétexte pour développer ses idées personnelles sur Rome et ses destinées. Dans un premier paragraphe on démontre que « l'histoire est une logique où les causes sont toujours suffisantes » ; nous avouons que cette idée avec les développements qui l'accompagnent nous paraît assez confuse. Si nous avons bien compris, l'auteur veut dire qu'il faut étudier d'abord le rôle général de chaque peuple dans l'histoire. « Quand on l'aura bien constaté, et qu'on aura ainsi devant soi la fin de l'évolution, alors on ira immédiatement au point de départ, au germe, à la combinaison première, pour voir si elle explique la fin. » A parler franc nous aimons peu ce style formulaire, qui donne des recettes en guise de conseils sur la meilleure manière d'écrire l'histoire. Cependant nous approuvons à peu près la phrase suivante : « Il faut en outre que le système auquel on s'arrêtera explique autant de textes que possible et qu'il n'en ait aucun contre lui. Trop souvent la critique des sources est dirigée par une idée préconçue insuffisante ; et alors l'auteur affecte de dédaigner les textes qui contredisent sa théorie. La science allemande a procédé mainte fois de cette façon. »

Le résumé philosophique de l'histoire romaine que l'auteur donne au § 2, est intéressant. Il fait ressortir avec beaucoup de justesse la modération qui animait la plèbe dans sa lutte avec le patriciat et « l'esprit de légalité qui distingue la vie intérieure des Romains et qui est proprement l'esprit juridique. » Il croit cette idée tout à fait neuve, en quoi il se trompe. Le § 3 expose les différents systèmes qui ont été appliqués à l'histoire de Rome. M. H. croit qu'il y a des peuples faits pour se comprendre, et d'autres qui ne se comprendront jamais. L'histoire des nations composées de différentes races ne pourra être bien expliquée que par des nations également mélangées. Et plus deux peuples se ressembleront, mieux ils se comprendront. Donc les vrais historiens de Rome devront se trouver en France et en Angleterre, parce que ces pays ont été peuplés de diverses races, mais surtout en France, parce que c'est un pays *juridique et centralisé*. — Les

Allemands ne peuvent pas avoir d'idée juste sur l'histoire de Rome, ils sont d'une même race et ne connaissent pas l'unité politique. « Ajoutez à cela que les historiens allemands de Rome sont presque tous originaires des duchés, c'est-à-dire d'une frontière où la préoccupation de la race est à son maximum. »

Nous voici enfin au clair sur le but de la brochure entière; c'est à M. Mommsen que l'auteur en veut. Pourquoi lui en veut-il? je doute qu'il le sache lui-même, car il a lu tout au plus son premier volume. Selon lui, M. Mommsen s'est préoccupé uniquement de prouver que les Romains n'avaient, après tout, rien de si particulier, et que tout, dans l'histoire de Rome, s'explique par le fait qu'elle était le centre commercial du Latium. Ceci est une exagération et un travestissement indigne d'un homme sérieux. En revanche, M. Hornung exalte beaucoup le *Tableau de l'empire romain* de M. Am. Thierry, qui est, dit-il, de tout point un chef-d'œuvre : « Chose incroyable, M. Amédée Thierry est membre de l'Institut, il est sénateur, et l'empereur avait l'homme et le livre sous la main. Nous avons dit que la savante déduction de M. Thierry aboutit à la justification de l'empire, et cela par des raisons excellentes et vraiment scientifiques. Eh bien, l'empereur ne le cite pas, il ne l'utilise nulle part et nous croyons en vérité qu'il ne l'a pas lu... A qui donc a-t-il été s'adresser? A Mommsen, parce que Mommsen est à la mode et aussi parce qu'il est favorable à Jules César. » Sans vouloir rien rabattre des éloges donnés à M. Am. Thierry, il nous sera permis d'inviter M. Hornung à relire Mommsen. Il pourra voir qu'il donne une très-grande importance à l'admission des vaincus dans la cité, et qu'il fait ressortir avec beaucoup de force l'intérêt que portait César au bien-être des provinces.

L'auteur de la brochure semble aussi insinuer que, pour bien comprendre l'histoire romaine, il faut être jurisconsulte. *Vous êtes orfèvre M. Josse;* mais vous oubliez que M. Mommsen est aussi jurisconsulte. ꝑ

---

84. — **Inscription romaine trouvée à Auch,** par Ed. Bischoff. Auch, 1866, in-8°, 12 pages. [Extrait de la *Revue de Gascogne.*]

Cette inscription, déterrée dans les fouilles du chemin de fer d'Agen à Auch, est l'épitaphe d'une petite chienne. Elle est rédigée en vers. Ce genre de monuments n'est pas sans exemple dans l'épigraphie. Les dames romaines érigeaient quelquefois des tombeaux à leurs *deliciæ*, et, pour peu qu'elles fussent jeunes et jolies, elles devaient trouver parmi leurs adorateurs quelque poëte prêt à rédiger l'épitaphe. Celle-ci ne manque pas de mérite littéraire. Je crois être agréable aux lecteurs de la *Revue* en reproduisant ici le texte :

Quam dulcis fuit ista, quam benigna,
Quæ cum viveret in sinu iacebat,
Somni conscia semper et cubilis!
O factum male, Myia, quod peristi!
Latrares modo si quis adcubaret,
Rivalis dominæ licentiosa.
O factum male, Myia, quod peristi!
Altum iam tenet insciam sepulchrum;
Nec sevire potes nec insilire
Nec blandis mihi morsibus renides.

Elle a été publiée déjà par M. Barry, professeur d'histoire à la faculté de Toulouse, qui l'a accompagnée d'un commentaire un peu trop verbeux et détaillé, eu égard à l'importance du sujet. Ce savant a fait ressortir avec beaucoup de raison qu'on y rencontrait quelques réminiscences du Moineau de Lesbie, une des poésies les plus connues de Catulle. M. Barry suppose l'épitaphe composée par un amant de la maîtresse de la chienne qui exprimerait ses sentiments personnels : « Il se rappelait les heures charmantes et intimes auxquelles la petite chienne avait été si souvent mêlée. » — M. Bischoff reproduit en partie la dissertation de M. Barry, mais il ne peut souscrire à ses conclusions ; il pense que l'inscription a pu fort bien être rédigée par la maîtresse elle-même, par une femme ayant un penchant marqué pour la poésie. Il reconnait cependant que rien n'appuie sérieusement cette idée : « Mais si ce n'est pas une femme, c'est un mari, un amant ou un ami qui fait spontanément ou accueille la demande de faire ces vers, un poëte qui s'efface pour laisser parler la femme affligée. » Je crois que c'est à cela qu'il faut s'en tenir. Les vers parlent incontestablement au nom de la femme. Quant aux autres détails sur la personne du poëte, sur la race de la chienne, etc., il est loisible de faire toutes sortes d'hypothèses et d'édifier d'agréables romans. L'important était de publier le texte de l'inscription, et l'on doit savoir gré à MM. Barry et Bischoff de l'avoir fait. Au point de vue scientifique, nous n'avons que deux observations à faire à M. Bischoff. D'abord il était inutile de dire que l'inscription était en lettres majuscules; ensuite, loin d'être rare dans les inscriptions en vers, l'absence d'abréviations est de règle.

Ch. M.

---

85. — **Le grand Mystère de Jésus, Passion et Résurrection**, drame breton du moyen âge, avec une étude sur le théâtre chez les nations celtiques, par le vicomte Hersart de la Villemarqué. Paris, Didier, 1865. In-8, cxxxv-263 pages. Prix : 7 fr.

M. de La Villemarqué s'exprime ainsi au début de sa préface : « Ce livre complète mes études sur la poésie des races celtiques. Dans le *Barzaz Breiz* et les *Bardes bretons*, j'ai voulu donner une idée de leur génie poétique sous sa double forme agreste et travaillée; dans les *Romans de la Table ronde* et les *Contes des Anciens Bretons*, puis dans *Myrdhinn ou l'Enchanteur Merlin*, j'ai essayé d'apprécier leur inspiration romanesque; dans la *Légende celtique* et la *Poésie des Cloîtres*, j'ai esquissé le tableau de leur épopée religieuse; ici j'aborde enfin leur littérature dramatique. »

En effet, les livres de M. de La Villemarqué constituent un ensemble bien lié et présentent une remarquable unité; d'abord celle du sujet, puisque tous tendent à mettre en lumière la poésie des peuples que l'on comprend sous la dénomination générale de « races celtiques, » afin d'en mieux affirmer la parenté; puis celle de la méthode, qui consiste en une exposition agréable semée d'hypothèses séduisantes, présentées simplement, sans appareil scientifique et pour ainsi dire au nom de la seule vraisemblance. D'ailleurs, aucune trace de ces incertitudes qui mettent le lecteur en éveil et le conduisent à se faire une opinion en dehors de son guide ; point de ces discussions sans lesquelles certains sa-

vants sont incapables d'élucider une question d'histoire. Toutes les assertions de l'auteur ont l'aspect de l'évidence, et les opinions contraires à la sienne semblent si peu vraisemblables qu'il paraît superflu de les discuter.

Cette méthode, admirablement appropriée au goût du grand public, a fait le succès des livres de M. de L. V. Le monde instruit s'ennuie des minuties de l'érudition et des subtilités de la critique ; il se plaît aux grands résultats. Les grands résultats sont ici l'ancienneté et l'originalité des poésies dites celtiques ; si bien que c'est maintenant chose admise que nous possédons des chants de bardes du VIe siècle, et que, depuis que le dernier livre de M. L. V. a paru, personne, que je sache, ne s'est avisé de contester l'existence d'un théâtre celtique remontant aux époques les plus reculées du moyen âge, ni l'originalité du mystère de Jésus ou de tel autre drame analysé par M. de La Villemarqué.

Telle est en effet l'impression que l'auteur a voulu produire en écrivant un long exposé du « théâtre chez les nations celtiques. » Je dirais volontiers que c'est la thèse qu'il a soutenue, s'il y avait dans ce travail ce qui est la base d'une thèse, de la discussion. Mais il n'y en a point. A son habitude, M. de L. V. procède par de simples affirmations. Nous ne rencontrerons pas autre chose tout le long de ce compte rendu. Dans le premier chapitre de l'étude préliminaire, celui qui est consacré au théâtre gallois, nous lisons, p. XV : « *On a la certitude* de l'existence du théâtre et par conséquent des jeux dramatiques dans l'île de Bretagne aux premiers siècles de l'ère chrétienne. » A la page suivante : « Je serais disposé à prendre aussi pour d'anciennes enceintes théâtrales quelques-uns des clos connus en Bretagne sous la dénomination de *gwaremou* ; c'est le nom que donnent les villageois au cirque célèbre de Locmariaker ; toutes étaient en plein air et de forme plus ou moins ronde. » On voit que M. de L. V. considère comme non avenue l'opinion selon laquelle les monuments dits celtiques appartiendraient à une race antérieure aux Celtes. — P. XXII, des considérations sur l'objet et sur l'utilité des « compositions théâtrales » sont attribuées à « un écrivain de la fin du XIIe siècle. » Il s'agit d'un écrivain gallois ; comme l'authenticité de la littérature galloise est très-contestée, on aurait désiré que cette date fût justifiée. — P. XXIV-XXV, un dialogue extrait d'un poëme « antérieur au XIIe siècle » devient une scène extraite d'un drame perdu. C'est avec ces hypothèses, auxquelles est jointe la mention de danses païennes de la Cambrie au Ve siècle, qu'est faite l'histoire du théâtre gallois. — Vient ensuite (p. XXIX-LXV) l'histoire du théâtre cornique. M. de L. V. mentionne tout d'abord certain jeu national des Cornouaillais. On n'en sait point l'origine, « mais *on peut affirmer sans crainte* qu'il remonte au berceau de cette race d'intrépides lutteurs. » Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'on n'y peut rien trouver de commun avec ce que nous appelons drame. « Ainsi, dit encore l'auteur, les habitants de Tarascon représentaient autrefois et représentent encore chaque année[1] la victoire de leur patronne sainte Marthe sur la Tarasque. » Mais jamais les jeux

1. C'est trop dire : les jeux de la Tarasque ont été célébrés pour la dernière fois en 1861, et ne l'avaient pas été depuis 1846.

de la Tarasque n'ont constitué un drame ! Persuadé du caractère dramatique des jeux traditionnels de la Cornouaille, M. de L. V. va jusqu'à les qualifier de « théâtre profane » (p. XXXIV), et lorsque le véritable drame ecclésiastique apparaît, il le compare à une contre-mine qui pousse sa pointe (*sic*) contre ce théâtre profane. Et en effet il y a eu et nous possédons encore des drames corniques, mais quand ils se présentent avec une forme qu'on ne saurait faire remonter au delà du XVe siècle, était-il donc nécessaire de les annoncer en ces termes : « *Rien n'empêche de supposer* que le clergé ait commencé son œuvre, en Cornouailles comme ailleurs (où donc?), entre le VIIIe et le IXe siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au XIVe siècle il était pleinement maître du terrain, etc. »

Mais toutes ces hypothèses sont des certitudes au prix de celle que j'ai présentement à discuter ; si elles sont insuffisamment fondées, encore est-il qu'elles s'appuient sur quelque chose, au lieu que l'étrange idée qu'un drame cornique a suggérée à M. de L. V. ne repose absolument sur rien et est de tout point démentie par les faits. Il faut savoir que M. Edwin Norris a publié en 1859 à Oxford sous ce titre : *The ancient cornish Drama*, trois mystères consécutifs dont voici les titres :

1° *Ordinale de origine mundi* ;

2° *Passio Domini Jhesu Christi* ;

3° *Ordinale de resurrexione domini Jhesu Christi*.

Le sujet du premier de ces mystères est celui-ci : Adam et Ève ont été chassés de l'Éden ; ils se sont imposé une sévère pénitence. Enfin, accablé d'années et sentant sa fin approcher, le premier homme envoie son fils Seth demander au chérubin qui garde la porte du Paradis un peu d'une huile de miséricorde qui lui a été promise après sa faute ; cette huile se trouve n'être autre chose que le fils de Dieu, l'enfant Jésus, que Seth aperçoit au haut d'un arbre et qui viendra racheter l'univers. L'ange remet à Seth trois pépins de la pomme à laquelle Adam avait mordu, lui recommandant de les placer dans la bouche de son père lorsque celui-ci aura rendu le dernier soupir. Adam meurt, et Ève le suit de près. Seth obéit. Les trois pépins germent et se développent lentement. Au temps de Moïse, ils avaient produit trois verges. Moïse les coupe, s'en sert pour opérer des miracles, et, avant de mourir, les plante sur le mont Thabor. David les coupe à son tour et les replante. A ce moment elles viennent à ne plus former qu'un seul arbre d'une grandeur énorme. Salomon veut en faire la maîtresse poutre de son temple, mais en vain ; quoi qu'on fasse, l'arbre se trouve toujours trop grand ou trop petit. Le roi le fait placer honorablement dans le temple. Un jour, une femme, Maximilla, vient s'y asseoir, et ses vêtements prennent feu aussitôt. Saisie d'un transport prophétique, elle annonce que sur ce bois Dieu sera crucifié. On crie au blasphème, et on la fait mourir. En effet, c'est en vain qu'on essaye par divers moyens de détruire l'arbre ; il subsiste toujours et devient le bois de la croix.

Tel est le résumé du drame. M. Norris n'y a joint aucune recherche littéraire ; il s'est borné à dire, à la première page de sa préface : « Quant au sujet, il n'y a rien dans ces drames qui ne se trouve dans ceux qui ont été imprimés

en anglais, en français et en latin, sous la désignation de mystères ou de miracles par personnages » (*miracles-plays*). C'était peu, mais il y avait au moins une idée juste, c'est que les drames cornouaillais n'étaient point originaux par le sujet. Telle n'est pas l'opinion de M. de L. V. : il découvre une idée essentiellement originale dans le mystère dont on vient de lire la rapide analyse, et s'étonne que l'intention du poëte n'ait pas été aperçue par l'éditeur anglais. Selon lui, Maximilla est « un nom imaginaire, mais il déguise à peine une réalité vivante, et sous le masque transparent *tout le monde* reconnaît Jeanne d'Arc. » (P. LXI.) *Tout le monde* est de trop; il ne convient point de prêter ainsi ses hypothèses aux autres, surtout lorsqu'elles sont aussi peu sérieuses. Il n'y a point lieu d'examiner en détail les arguments de M. de L. V. Que Maximilla ait été condamnée par un évêque, c'est la chose la plus naturelle du monde, puisqu'elle avait été prise dans le temple, et il n'y a là matière à aucun rapprochement avec la condamnation de Jeanne d'Arc. Que Jeanne d'Arc ait trouvé en Armorique « douze cents lances bretonnes et un troisième Arthur pour suivre sa bannière, » cela ne fait rien à l'affaire; et qu'enfin les Cornouaillais aient eu de la haine pour les Anglais, c'est ce que l'on ne conteste point, mais ce n'est pas, tant s'en faut! une preuve. La critique la plus vulgaire aurait dû, ce semble, mettre M. de L. V. en garde contre un pareil écart d'imagination. Mais à défaut de critique, l'érudition eût suffi. J'ai recherché la source du drame cornique, et j'ai trouvé que la légende sur laquelle il est construit est un écrit apocryphe connu sous le nom de *La Pénitence d'Adam*, dont la trace la plus ancienne se trouve dans l'évangile de Nicodème (chap. XX), et qui paraît avoir été assez répandu pendant le moyen âge, à en juger par les diverses rédactions latines et françaises qu'on en possède. Sans prétendre en donner la classification, je puis dire cependant qu'on peut les partager en deux classes très-distinctes. Dans l'une la légende va seulement jusqu'à la mort d'Ève; dans l'autre elle est complète et correspond parfaitement au mystère cornique. La première catégorie est représentée par un texte latin qui se rencontre, avec de nombreuses variantes, dans divers manuscrits [1], qui a été traduit en français par Colart Mansion pour Louis de Bruges, vers 1480 [2], et imprimé vers le même temps [3]. Quant au texte latin de la seconde classe, je ne le connais pas, bien qu'il doive exister quelque part [4]; mais j'en ai vu trois versions françaises assez différentes; l'une par un certain Andrieu le

1. L'un de ces manuscrits est du Xe siècle. (Bibl. Imp., lat. 5327.) La *Pénitence d'Adam* y est précédée d'un prologue où il est traité des huit parties qui entrèrent dans la composition du corps d'Adam. Cette petite dissertation se rencontre isolée dans divers manuscrits français. (Bibl. Imp., 1553, fol. CCLXXXIV, v°; *ibid.*, La Val. 81, fol. 97.)

2. Bibl. Imp., fr. 1837 (anc. 7864).

3. Voy. Brunet, au mot *Creatione*. Ce mot est le premier de la rubrique du premier chapitre : « De creatione Ade et formatione Eue ex costa eius. Et quomodo decepti fuerunt a serpente. » La Bibliothèque Impériale possède un exemplaire de cet opuscule (A. 3918, Réserve).

4. Il y en a un abrégé cité dans le *Thesaurus hymnologicus* de Daniel, II, 80. Voy. E. du Méril, *Poésies pop. lat. au moy. âge*, pp. 320 et 321.

moine[1], la seconde anonyme[2], la troisième par le même Colart Mansion qui a traduit la rédaction incomplète[3]. Ce n'est pas seulement le drame cornique qui est fondé sur ce récit fabuleux, mais encore le mystère français de la *Création* qui, sous une forme abrégée, est devenu le préambule de la *Passion*, dans l'œuvre d'Arnoul Gresban[4].

Voici dans les trois textes le passage qui concerne Maximilla :

Bibl. Imp., fr. 95, fol. 387 *d.*

Puis avint une autre miracle mout merveilleuse et mout grande par icel arbre, car en la tere avoit une moult haute dame qui estoit nomée *Sebile*; et vint au temple Damediu. Et tout ensi come ele entra ens, si s'asist sour icel fust par negligence et nel fist mie à ensient, et autresi tost issi del fust .I. feus qui li arst trestous ses dras deriere li. Et quant ele senti qu'ele ardoit, si se leva et dist au saint arbre : « Mout es bons et glorieus, quant en toi sera crucefiés Jhesu Crist qui est vie de toutes coses. » Ice dist Sebile et prophetiza d'icel fruit, et si ne savoit que chou erė; et autresi tost se departi li feus de li et s'esvanui ; et quant li Juis oirent que Sebile avoit nomé Jhesu Crist, si le prisent et le batirent tant que por .I. poi qu'ele ne morut; et puis le misent en une chartre; si vindrent li angele en cele chartre et la conforta et dist : « Belle dame, confortes toi et n'aies pas paour, car Damedius t'a aparellie couronne en son regne, et tu n'i seras mais apielée Sebile des ore mais en avant, mais Susane, car Diex t'aime mout. » Et ne demora gaires que li Juis le martirierent.

Bibl. Imp., fr. 12581, fol. 368 *a.*

Costume estoit adonc en Jerusalem que les gens qui i demoroient que il à .I. terme nomé [alassent] au temple por aorer Nostre Seignor. Puis avint que molt de gent furent au temple à une feste pour aorer cel tref; et vint une fame qui avoit nom *Maxillas*; et s'asist sor cel tref, qu'ele ne s'an dona garde; et tout maintenant la robe qu'ele avoit vestue fu esprise de feu et sailli sus toute esbahie et commança à crier à haute voiz : « Li miens Diex verais rois puissans, merci. » Lors si distrent tuit qu'ele avoit dit blasme; si la menierent hors dou temple, et l'ardirent en .I. grant feu; et ceste fu la premiére justice por Jhesu Crist.

Ars. Théol. 14, chap. XXXI :

Advint ung jour que innumerable multitude estoit venue ou temple pour adorer Dieu et le bois dominical honnourer. Entre laquelle estoit une femme nommée *Maxilla* quy incontinent s'assist sur le saint fust, les vestement de laquelle commencerent à bruler comme estoupes. Laquelle espoantée du feu commença à crier à haulte voix comme propheticque : « Deus meus et Dominus meus Jhesus; mon Dieu et mon Seigneur Jhesus. » Quand les Juyfz oyrent celle femme ainsy cryer et appeller le nom de Jhesu Crist, ilz l'appellerent blaspheme et hors de la loy; pour quoy ilz tantost la trairent hors de la cité et du temple et illec la lapiderent. Et ainsy fut celle femme la premiere martire quy souffry mort pour le nom de Jhesus.

1. Bibl. Imp., fr. 95 (anc. 6769), fol. 380, fin du XIII[e] siècle. Voici le début : « Ceste estoire trouva Andrius li moines escrite en latin tout mot à mot, si come vous orrés chi en franchois, ensi come l'estoire dist que quant mesire Adam et madame Eve sa feme furent geté dou Paradis... » Cf. P. Paris, *Mss. fr.* I, 123.

2. Bibl. Imp., fr. 12581 (anc. suppl. fr. 198); le ms. est daté de 1284.

3. Arsenal, Théologie française, n° 14. C'est d'après ce ms. et d'après le fr. 1837 que Van Praët a analysé la *Pénitence d'Adam* dans ses *Recherches sur Louis de Bruges*.

4. Bibl. Imp., fr. 815 (anc. 7206) et 816 (anc. 7206[2]).

En présence de ces textes, les considérations plus généreuses que réfléchies auxquelles M. de L. V. se livre sur une œuvre où il admire une « protestation en faveur de l'innocence, de la faiblesse, de la foi opprimée, » un « anathème à l'iniquité triomphante », un « châtiment public infligé au Caïphe anglais.... et, pour tout dire d'un mot, » une « justice dramatique », toutes ces considérations, dis-je, demeurent sans fondement ; et le plus fâcheux, c'est que la légende de la *Pénitence d'Adam* a été racontée tout au long par M. Moland, *Origines littéraires de la France*, p. 74 et suiv., c'est que M. de L. V. connaissait ce travail, puisqu'il le cite, p. XLIV, et que cependant il n'en a tenu aucun compte.

Passons au *Théâtre breton*. L'auteur signale tout d'abord une médaille des Cénomans, sur laquelle « un guerrier danse devant une épée suspendue en répétant *évidemment* l'invocation de la Danse du glaive, « Roi de la bataille, » dont les paysans bretons ont retenu l'air et les paroles. » (*Barzas Breiz*, I, 76). Mais y eût-il en effet évidence, que cela n'aurait rien de commun avec le drame ; aussi M. de L. V. fait-il lui-même justice de son assertion, en ajoutant que les sauvages de l'Amérique du Nord se livrent à des danses pareilles. Le « jeu du roi Arthur » (p. LXX) n'a guère plus de droits à figurer dans une histoire du théâtre breton. En revanche, on est surpris de n'y rencontrer aucune mention des drames de saint Guillaume, comte de Poitou, de sainte Barbe, de sainte Tryphine, des quatre fils Aymon, etc., auxquels Souvestre a consacré deux des plus intéressants chapitres de ses *Derniers Bretons*. Manqueraient-ils d'originalité ? Cependant, *Sainte Barbe* exceptée, je ne connais point de mystère français sur les même sujets, et le drame de Saint-Guillaume, à en juger par l'analyse de Souvestre, porte l'empreinte d'une très-forte personnalité. Seraient-ils trop modernes ? Il est vrai qu'ils appartiennent à la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, mais le mystère de Jésus n'est guère plus ancien, comme j'essayerai de le prouver contre M. de L. V.

C'est au mystère de Jésus qu'est consacrée à peu près toute la troisième partie de l'étude sur le théâtre chez les nations celtiques, ce dont on ne s'étonnerait point si le titre du chapitre, *Le théâtre breton*, ne promettait davantage. Selon M. de L. V. ce mystère appartient à la seconde moitié du XIVe siècle, plus exactement aux environs de l'année 1365. Voici comment on arrive à cette date : Il existe de ce mystère deux éditions, l'une publiée en 1530, l'autre en 1622 ; M. de L. V. reproduit la première dont il complète les lacunes au moyen de la seconde. Mais cette première édition n'est pas l'édition princeps ; elle porte en effet sur le titre cette indication (en breton) : « Imprimé *de nouveau* à Paris l'an 1530. » Il y a donc une édition princeps restée jusqu'à ce jour inconnue. Se fondant sur des caractères grammaticaux, qu'il ne m'est pas permis d'apprécier, M. de L. V. en vient à conclure que l'édition princeps est antérieure d'au moins un demi-siècle à la réimpression de 1530. « Nous arrivons ainsi, dit-il, à l'an 1480, juste à l'époque qui tient le milieu entre la composition et l'impression du *Catholicon* ; mais nous pouvons bien remonter jusqu'à l'an 1464, où Lagadeuc le rédigea (p. CXI) ; » car le dictionnaire breton-français-latin connu sous ce titre offre avec le mystère de Jésus une grande parité de langue et d'orthographe. M. de L. V.

ne s'en tient pas là : la même parité existe encore, selon lui, entre le mystère de sainte Nonne (XIVe siècle) et celui de Jésus ; d'où la conclusion que l'un et l'autre sont du même temps. Sans discuter ces assertions, ce que mon ignorance du bas-breton ne me permet pas de faire, je me borne à remarquer que l'affirmation et l'hypothèse ont une grande part dans ce raisonnement. Mais je puis apprécier un autre argument, le plus fort apparemment, puisque l'auteur l'a réservé pour la fin.

« Si l'on met en balance, dit-il, d'une part la trilogie des Michel [1] et des frères Gréban, de l'autre la pièce armoricaine, et si l'on trouve que la première est une œuvre immense...... un thème dramatique démesurément amplifié, allongé, surchargé de faits, d'incidents et d'épisodes, une action représentée par un personnel énorme, avec des détails infinis de mise en scène ; tandis que la seconde, au contraire, est courte, simple, peu compliquée, sobre d'accessoires, facile à saisir, jouée par quarante-trois acteurs au lieu de deux cents, et n'ayant à réciter qu'environ six mille vers au lieu de quatre-vingt mille, sans une seule didascalie pour les guider, pourra-t-on hésiter sur l'ancienneté relative des deux compositions ? pourra-t-on ne pas admettre que si l'une était déjà jouée en 1437, l'autre a dû l'être au moins une soixantaine d'année plus tôt ? Nous arrivons ainsi de nouveau à la seconde moitié du XIVe siècle, et, en supposent nos calculs exacts, vers l'année 1365 » (p. CXIII-CXV).

Et c'est tout ! M. de L. V. n'entre pas plus avant dans la comparaison de l'œuvre bretonne et de l'œuvre française ; il lui suffit de les avoir « mis en balance, » d'avoir constaté d'un coup d'œil qu'il y avait moins de matière dans le mystère breton pour lui donner l'antériorité. La science ne peut se contenter d'une appréciation ainsi faite. Il fallait prendre la peine de comparer scène par scène les deux ouvrages, et en constater les rapports ; alors on eût examiné la question de savoir si le mystère français était un développement soit du mystère breton, soit d'un texte français analogue, ou bien si au contraire le mystère breton était l'abrégé du mystère français. Il n'appartient point à une revue de faire la besogne des auteurs. Je n'ai donc pas fait tout le travail qui devrait se trouver dans la préface du *Mystère de Jésus*, mais j'en ai fait une partie, et je vais donner, avec très-peu de preuves, faute de place, le résultat auquel je suis arrivé. Ce résultat est que le mystère breton est l'abrégé du mystère français. Plusieurs scènes sont supprimées, presque toutes resserrées ; de nombreux détails ont été élagués, quelques-uns ont été ajoutés, et ceux-là ont une couleur assez moderne qui contredit l'opinion de M. de L. V. sur la date de l'ouvrage. On remarque aussi dans le drame breton un tour emphatique que ne présente pas le texte français. Toutefois, je ne suis pas en état de déterminer avec certitude si l'auteur a suivi la rédaction d'Arnoul Gresban ou celle de Jean Michel, qui fut jouée à Angers en 1486 et bientôt après imprimée par Vérard. Certains indices me font croire qu'il a pris pour base le texte de cette dernière révision, mais pour mettre hors de doute

1. Pourquoi *des Michel ?* Pourquoi, p. XCVII, *les deux Jean Michel ?* Il n'y en a qu'un seul, le médecin Jean Michel, mort à Angers en 1501, ou peu de temps après. Voir la dissertation du Dr Chereau dans le *Bulletin du Bibliophile*, numéro de mars-avril 1864.

cette conclusion, si différente de celle de M. de L. V., il faudrait comparer les trois textes d'un bout à l'autre, et noter jusqu'aux moindres différences entre la leçon d'A. Gresban et celle de J. Michel. Je me bornerai à étudier présentement la scène de Judas et de Désespérance, l'une des plus connues. Les interlocuteurs sont les mêmes de part et d'autre. Cela n'est pas douteux pour qui consulte le texte breton où on lit *Disesperance*. — M. de L. V., qui ne paraît pas avoir lu le mystère français, n'a pas compris ce mot, l'a corrigé très-mal à propos et l'a traduit par *furie*[1]. — Dans les deux textes le Diable appelle Désespérance et lui commande de se rendre auprès de Judas :

Saultez dehors, Desesperance,
Ma fille et mon tres amé gendre;
Allez à mon servant entendre
Qui tous nous appelle si hault,
Et luj bailliez ce qui luy fault,
Comme vous sçavez la maniere
Et en estes bien coustumiere
De les admener par trouppeaux.
(Rédaction d'A. Gresban. — Bibl. Imp., fr. 816, fol. 152 *c*; fr. 815, fol. 175 *b*.)

Ohé! où es-tu, Furie[2], ma fille aînée? Approche-toi. Va en toute hâte, d'un pas mesuré et prudent, trouver Judas qui est dans le chagrin; prépare bien tes artifices et tes traits, je veux dire tes paroles, et il est à nous.
(*Mystère de Jésus*, p. 88.)

— Qui es-tu? lui demande Judas, et Désespérance répond : « Chacun me nomme une Furie. — JUDAS : Une furie? — LA FURIE : Oui, une Furie. » C'est le beau passage du mystère français :

J. D'où viens-tu?
D. Du parfont enffer.
J. Quel est ton nom?
D. Desesperance.
(Fr. 816, fol. 152 d.)

Dans les deux textes, Judas, avant de s'abandonner à Désespérance, demande à plusieurs reprises si son crime ne peut être pardonné ; et à chaque fois l'envoyée du démon répond négativement.

La marche de la scène est, sauf des détails de rédaction, la même de part et d'autre; il n'y a qu'une seule différence importante ; c'est que dans le texte breton Judas emploie un argument tout philosophique, dont il n'y a pas trace dans le mystère français. « Pourquoi, dit-il, Dieu m'a-t-il créé pour être damné à cause de lui?... Mal et bien, c'est la loi commune, entraînent, selon leur principe et leur essence, chacune des choses créées; ainsi, je ne puis être constamment honnête en quelque état que ce soit, si je suis fait de matière mauvaise.

1. Il imprime *Disemperance*, et fait à ce sujet, p. 88, une note curieuse : « L'édition de 1530 porte *Disesperance*, mais c'est *évidemment* une faute d'impression. Auffret de Coatquelfran, dans son *Catholicon*, daté de l'an 1499, écrit *Disemperance*, qu'il traduit par *forcenerie*. » Ce seul détail suffirait pour prouver tout à la fois l'origine française du mystère breton et le peu d'usage que M. de L. V. a fait du mystère français.

2. Je cite la traduction de M. de L. V.; lisez ici et plus loin *Désespérance*, partout où il y a *Furie*.

Dieu n'est donc pas juste; il n'est ni équitable ni vrai justicier envers tous; loin de là, il est déloyal et dur de m'avoir fait d'une matière qui doit causer ma perte, en m'empêchant de me réconcilier avec lui. » Cette idée a une portée plus haute que celles que l'on rencontre, en général, dans le mystère français, et je crois qu'on en doit faire honneur au poëte breton.

Au moment de se pendre, Judas fait son testament. Il y a seulement dans la version d'Arnoul Gresban :

Deables horribles et deffais,
Tourbe villaine et interdite,
Orde compagnie et maudite
En enffer pardurablement,
Je ne fais aultre testament
Sinon qu'en l'eternelle flame
Vous habandonne corps et ame,
Sans james espoir d'eschapper.
(Fr. 816, fol. 153 *a*.)

Mais on lit dans la rédaction de maitre Jean Michel un développement avec lequel le texte breton s'accorde de tout point :

Édit. Verard, 1490, 2e partie, H iiii *d*.

Dyables horribles et deffais,
Turbe villaine et interdicte,
Orde compagnie mauldite,
Haro! mon maitre Lucifer
Et tous les grands dyables d'enfer,
En mon despit trespassement
Venés passer mon testament
Ainsi que le deviseray.

SATHAN.

Dy hardiment, je signeray.

JUDAS.

Jay, Judas, jadis traistes apostres,
Me donne à vous comme le vostre;
Enragé d'eternel discors
Je renonce à tous bons acors
Et ne vueil point requerir grace
Ne que Dieu vray pardon me face,
Mais renonce Dieu et les anges
Et sainct Michel et les archanges;
Je renye la Vierge Marie
Et Jesus et sa compagnie,
Renonçant à tous les biens fais
Qui furent, sont et seront fais,
Et paradis à mon despart
Sans jamais y demander part.
Item, je commande mon ame
A Lucifer ort et infame,

Mystère de Jésus, p. 97-99.

Démons, détestables démons, Lucifer et toi, Satan, affreux bourreaux qui aimez le mal, accourez à ma voix; qu'aucun de vous ne manque à mon appel, habitants de l'enfer; je vais faire mon testament.

SATAN.

Bien! fais-le convenablement; après ta mort, je te le jure, j'en exécuterai les clauses.

JUDAS.

Moi, Judas, moi l'infâme, je dis d'abord que je me donne à toi, Lucifer, corps et âme; puissent les flammes éternelles, puissent les supplices, les tourments et les maux qui plongent leurs racines jusqu'aux entrailles de l'enfer être mon partage assuré; puissé-je trouver place au plus profond recoin possible du puits de l'abîme empesté; que là soit ma tombe elle-même, et que j'y sois jeté brutalement, sans aucun espoir de pitié. Ici, à moi, chiens de l'enfer! traînez mon corps aux lieux immondes; qu'harassé, qu'en lambeaux, je roule, objet d'horreur et de pitié; car c'est l'angoisse et non la joie que j'ai méritée par ma vie. Je renonce de toute ma force au saint Paradis, à la Trinité, au Père, au Fils, au Saint-Esprit; à la Vierge

Et vueil que mon corps soit ravy
En enfer au plus pres de luy,
Car je eslis pour tout cimitiere
Le puis d'enfer ou la chaudiere.
Item, mes trippes et boyaux
Je donne aux vers et aux crappaux
D'enfer qui rongnent à merveilles.
Item, j'ordonne mes orreilles
A ouyr tous cris furieux;
Aussy pareillement mes yeux
A plourer avec les damnés.
Item, j'abandonne mon nés
A sentir l'ordure punaise
De l'ort bourbier de la fournaise;
Ma langue et ma bouche j'ordonne
A despiter toute personne
Et à soupirer à jamais.
Et bref pour le derrenier maiz,
Sans en faire plus d'autre enqueste,
Depuis les piedz jusqu'à la teste
Je me donne ame, corps et biens,
Sans jamais en excepter riens,
En despit de Dieu qui me fist,
A tous les dyables.

Marie bénie, à Michel et à tous les anges; à tous les biens faits dans le monde. Vite! qu'on me jette à présent dans les ordures et le feu de l'enfer! Vite, Satan, dépêche-toi; que, pour mon crime, corps et âme, je sois bouilli dans la chaudière, rôti, brûlé, sans nulle trêve. Mes entrailles, commençons par elles, je les abandonne avant tout aux mille crapaux hideux du lieu; puis je livre particulièrement mon odorat à toutes les infections de l'enfer. Mes oreilles, je les condamne à entendre tous les cris de terreur des maudits; et mes yeux retournés, à pleurer avec les damnés; car ils n'ont pas mérité moins. Je condamne ma langue et mes lèvres blêmes à hurler à jamais, d'horreur, de douleur et d'angoisse, sans articuler d'autre son; si bien qu'on me reconnaîtra aux hurlements que je pousserai du fond de l'abîme infernal, et à mes cris quand je serai en fonte. Pour en finir, dos, ventre, estomac, bras et jambes, chacun de mes membres, mon cœur lui-même, tout ce que j'ai, en vérité, je vous donne tout publiquement.

C'est là un de ces indices qui me font incliner à croire que le poëte breton a eu sous les yeux le travail de Jean Michel, auquel cas son œuvre serait nécessairement postérieure à 1486.

Les bornes dans lesquelles je suis obligé de me contenir, ne me permettent pas de pousser plus loin cette instructive comparaison. Je voudrais cependant indiquer l'un des procédés dont l'auteur breton use pour abréger son texte. Le mystère français est plein de répétitions; ainsi, lorsque Pilate s'est lavé les mains devant le peuple assemblé, trois Juifs s'écrient successivement :

Tout son sang dessus nous redonde,
Sur nous tous et sur nos enffans,
Tant que jamais ne soions frans
Se peché ou coulpe s'i fonde!
(Fr. 816, fol. 166 *a*; édit. de 1490, 2ᵉ partie, k iii *d*.)

Et on lit *une fois* dans le mystère breton ces lignes que l'auteur met dans la bouche des Pharisiens : « Que son sang tombe à flots glacés sur nos parents et sur nous, à jamais, sans se tarir et sans nous apporter la joie! Qu'il tombe sur notre famille aussi longtemps qu'elle existera, comme une source féconde de maux et non de biens! Qu'il tombe sur notre race entière tant que le jour et la nuit dureront! » (P. 120.) — Plus tard, après le crucifiement, on voit, dans le mystère français, trois Juifs, Anne, Cayphe, Jacob, blâmer chacun à son tour l'insertion des mots *Roi des Juifs* dans l'inscription placée sur la croix. Dans le mystère breton, ces réclamations successives sont condensées en une seule : « Les Juifs. Illustre Pilate, n'écris point contre notre gré, *Roi des Juifs*, en au-

cune manière, mais écris la vérité, à savoir, qu'il se dit roi des Juifs... » Et Pilate leur répond dans les deux textes :

Messeigneurs, *quod scripsi scripsi,* Et en murmure qui vouldra Car ce que j'ay escript icy Est fait et escript demourra. (Fr. 816, fol. 175 c; éd. de 1490, lvij a).	Ce que j'ai écrit restera toujours écrit : je n'ai pas une tête qui tourne à tout vent. L'inscription demeurera donc ici telle qu'elle est, malgré vos observations à tous. (*Mystère de Jésus*, p. 139).

Concluons : M. de L. V. a fait un livre pour établir l'antiquité et l'originalité du théâtre chez les nations celtiques. Je crois avoir démontré que cette antiquité est fondée sur des hypothèses qu'il est aussi difficile d'attaquer que de défendre ; que cette originalité repose sur des conjectures qu'il est possible de détruire. Pour justifier ces conclusions, il m'a fallu entrer dans une discussion longue et détaillée, mais je ne pouvais à moins contredire aussi formellement les opinions d'un savant dont le nom fait autorité. P. M.

---

86. — **Les Escoliers**, comédie en cinq actes et en vers, par François Perrin, réimprimée textuellement sur l'édition de Paris, 1586, et précédée d'une notice sur l'auteur, par M. P. L., Bruxelles, A. Mertens et fils, 1865. In-18.

La comédie des *Écoliers* n'est sans doute point une œuvre dramatique fort remarquable; elle est écrite avec quelque facilité en petits vers qui courent rapidement; on peut en juger par le début :

Tu me penses doncques payer
Toujours d'un semblable loyer :
Ce n'est pas ta ruse premiere,
Car c'est ta façon coustumiere
De donner le faux pour le vray...

On pourrait d'ailleurs lui adresser de graves critiques, mais ce n'est pas comme un chef-d'œuvre qu'elle est offerte à quelques bibliophiles; c'est en raison de son extrême rareté. On n'en connait qu'un seul exemplaire, celui de la bibliothèque de l'Arsenal; il a fait partie de l'immense collection formée par le duc de La Vallière et pendant longtemps on l'a cru perdu; il n'était qu'égaré. M. de Soleinne, qui avait consacré quarante années, une patience infatigable et beaucoup d'argent à réunir une bibliothèque dramatique où il se flattait de *tout* placer, ne réussit jamais à se procurer un exemplaire des *Écoliers*; il dut se contenter d'une copie manuscrite qu'il exécuta lui-même.

François Perrin, mort vers 1606, chanoine à Autun, sa patrie, est fort peu connu; on l'a passé sous silence ou bien on s'est contenté de lui accorder quelques mots insignifiants. Ses divers écrits ne sont cependant point dépourvus d'intérêt; M. Rathery leur a consacré une notice judicieuse dans le *Bulletin du bibliophile* (1854, p. 794) sans pouvoir parler de la comédie qui ne se retrouvait pas alors. Le nouveau travail, signé de deux initiales qui autorisent à l'attribuer à un fécond bibliographe et romancier, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, épuise tout ce qu'il est possible de dire, au point de vue de la science des livres, à l'égard de ce vieil auteur.

L'édition, faite avec soin et imprimée à 106 exemplaires seulement, fait partie

d'une collection entreprise à Bruxelles et qui doit s'enrichir d'autres productions fort dignes de l'attention des curieux. On annonce l'*An des sept dames*, ancien poëme dont on ne connait que deux exemplaires et qu'annotera M. Ch. Ruelens, de la bibliothèque royale de Bruxelles; les Poësies de Jehan Regnier (Paris, 1525), livre rarissime dont le *Manuel du libraire* ne signale qu'une seule adjudication dans une ancienne vente faite en Angleterre; on promet les *Anciens ballets et mascarades de cour* de Henri IV à Louis XIV, et une collection de *Farces, sotties, moralités et sermons joyeux*, ou *Origines de la comédie en France*. Si nous ne nous trompons, cette série de réimpressions avait été entreprise à Paris; on a vu paraître le *Livre de Matheolus*, les *Fanfares et comédies abbadesques* (Chambéry, 1615) et quelques anciens écrits devenus excessivement rares; mais les licences de style qui se rencontrent assez fréquemment dans ces vieux écrits, et dont personne ne se scandalisait il y a trois siècles, peuvent choquer les susceptibilités contemporaines. Les éditeurs ont jugé plus prudent de confier ces vieux textes aux presses de la Belgique, pays moins rigoriste sous ce rapport que la France ne l'est devenue. Nous aurons l'occasion de reparler de quelques-unes de ces réimpressions; elles ne passent sous les yeux que d'un nombre restreint de curieux, et leur publicité demeure fort circonscrite.

---

87. — **Notices sur l'intendance en Béarn et sur les États de cette province, avec le Catalogue des maisons nobles**, rédigées par M. P. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées. Paris, Paul Dupont, 1865, in-4°, 138 pages.

Ces notices, extraites de la préface du tome III de l'*Inventaire des Archives du département des Basses-Pyrénées*, sont faites avec beaucoup de soin et présentent beaucoup d'intérêt. M. Paul Raymond nous donne d'abord la liste complète et chronologique des intendants de Béarn et de Navarre (plus tard d'Auch et de Pau), parmi lesquels figurent divers personnages célèbres, Pierre de Marca, le futur archevêque de Paris, Jean de Gassion, le frère du maréchal, Henri d'Aguesseau, le père du chancelier [1], Nicolas-Joseph Foucault (dont M. F. Baudry a si bien publié les *Mémoires*), le baron d'Etigny, et plusieurs autres. Il retrace ensuite l'histoire de l'intendance de Béarn et Navarre, de 1631 à 1716, non sans avoir fait justice, en une brève note, de deux ouvrages dans lesquels le même sujet avait été déjà traité, l'*Histoire du Béarn et du pays basque*, par M. Mazure (1839, in-8), et la statistique générale des *Basses-Pyrénées*, par M. de Picamilh (1858, 2 vol. in-8). Autant les renseignements fournis par ces deux Béarnais sont pour la plupart inexacts et insuffisants, autant ceux que M. Raymond emprunte, soit aux Archives dont la direction lui est confiée, soit aux registres secrets du parlement de Navarre conservés au greffe de la cour impériale de Pau, sont exacts et abondants. Le zélé paléographe a tantôt analysé, tantôt reproduit *in extenso* les

1. M. Raymond n'a pas admis la rectification du *Dictionnaire général de biographie et d'histoire* de MM. Dezobry et Bachelet : « Daguesseau (Henri), et non d'Aguesseau, comme on l'écrit souvent. » Je l'en blâmerai d'autant moins, que j'ai moi-même vu plus de lettres autographes de l'intendant et de son père, le premier président du parlement de Bordeaux, signées : Aguesseau.

documents qui lui ont paru les plus importants ou les plus curieux. Il a cité aussi quelques extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale, et notamment (p. 24) un extrait du *Mémoire historique et statistique* de l'intendant Pinon sur le Béarn (Collection Mortemart, nº 98); des détails biographiques, souvent très-piquants, sur les intendants, se mêlent à la judicieuse appréciation de leurs principaux actes administratifs.

La liste des fiefs de Béarn (qui se déroule de la page 59 à la page 90) remplace avantageusement les catalogues peu sûrs et fort incomplets du *Mémoire sur le Béarn et la Navarre* de l'intendant Lebret (manuscrit dont il existe plusieurs copies), et de l'*Almanach provincial de Béarn*. M. Raymond énumère, par ordre alphabétique, près de mille noms de maisons nobles, en ayant soin de faire suivre chacun de ces noms d'une indication géographique, d'une date qui, à défaut de celle de la création du fief, détermine la plus ancienne mention que l'on ait pu rencontrer. Cette liste a été exclusivement formée à l'aide des registres des hommages rendus aux vicomtes de Béarn, et des dénombrements des biens nobles faits au XVIe et au XVIIe siècle, qui sont au nombre des plus précieux documents des archives de Pau. Il n'a pas fallu à M. Raymond moins de patience que de sagacité pour rendre irréprochable cette partie de son travail, et l'on ne saurait trop le remercier d'avoir, au prix de tant de fatigues, préparé une base à la fois si large et si solide aux futures recherches des érudits.

On trouvera encore, dans l'excellente publication que je regrette d'examiner si vite, une liste presque entièrement nouvelle des syndics de Béarn, force détails sur l'organisation des États de cette province et sur leur histoire, enfin la reproduction du cahier des griefs présentés au roi par cette assemblée lors de la convocation des États généraux. Comme conclusion, je ne puis qu'exprimer le désir de voir tous nos archivistes entreprendre sur les documents qu'ils ont à conserver et à classer des études aussi approfondies et aussi intelligentes que celles dont je viens de rendre compte. Alors nous pourrons espérer d'avoir enfin une bonne et complète histoire de France!

T. de L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

H. BARTH, Sammlung und Bearbeitung central-afrikanischer Vokabularien, collection of vocabularies of central-african languages (Gotha, Perthes). — La Convention nationale, par M. F. DE MOUISSE, t. I. Le roi Louis XVI (Paris, Le Chevalier). — BUJEAUD, Chants populaires de l'Ouest, t. II (Niort, Clouzot). — J. MÉNANT, Inscriptions du palais de Khorsabad (impr. imp.).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Catalogue annuel de la librairie française pour 1865, augmenté d'un catalogue de journaux français, avec prix des abonnements pour Paris et la province. In-8 cartonné à l'anglaise. (Librairie C. Rinwald.) 8 fr.

Dictionnaire historique de la langue française, comprenant l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés, publié par l'Académie française. Tome 1er, 2e partie. In-4e à 2 colonnes. (Libr. F. Didot frères, fils et Ce.) 10 fr.

Prix du tome 1er complet, en 2 parties. 18 fr.

Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie anciennes, pour servir à l'intelligence des auteurs grecs et latins en usage dans les établissements d'instruction, accompagné de près de 1,000 gravures d'après l'antique. Traduit en partie de l'ouvrage anglais du docteur Smith et considérablement augmenté par M. N. Theil. Petit in-8. (Librairie F. Didot frères, fils et Ce.) 10 fr.

Puchta (G.-F.). Cursus der Institutionen 2. Bd. in-8. Leipzig (Breitkopf et Härtel). 14 fr.

Inhalt : Geschichte des Rechts bei dem römischen volk, m. e. Einleitg. in die Rechtswissenschaft.

Quenstedt (F.-A.). Handbuch der Petrefactenkunde. 2. umgearb. u. verm. Aufl. Mit in den Texteingedr. Holzschn. u. e. Atlas v. ca. 70 Taf. 2. Lfg. Tübingen. (Laupp.) Subscr. Pr. 10 fr. 75 c.

Peyrat (A.). — La Révolution et le livre de M. Quinet, in-18. (Lib. Michel Lévy frères.) 3 fr.

Pierron (A.). — Voltaire et ses maîtres, épisode de l'histoire des humanités en France. In-18. (Lib. Didier et Ce.) 3 fr.

Racine. Œuvres. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par M. P. Mesnard. T. 2, in-8. (Lib. L. Hachette et Ce.) 7 fr. 50

Rahmer (A.). Lateinischer Commentar aus d. IX. Jahrh. zu den Büchern der Chronik Krit. vergl. m. d. jüdischen Quellen. Thl. I, 8. Thorn (Wallis). 2 fr. 75 c.

Redtenbacher (F.). Die Bewegungs — Mecanismen, Darstellung u. Beschreibg. e. Theiles der Maschinen. Model-Sammlg. der polytech. Schule in Carlsruhe: 3. u. 4. (Schluss) Lfg. qu. Fol. Heidelberg (Bassermann). 9 fr. 60 c.

Reuss (A.-E.) Die Foraminiferen, Anthozoen u. Bryozoen d. deutschen septarienthones. Ein Beitr. z. Fauna d. mitteloligocaenen Tertiärschichten. Avec 11 pl. Extr., 4. Vienne (Gerold). 13 fr. 35 c.

Rossignol (E.-A.). Monographies communales ou étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn; 1re partie. Arrondissement de Gaillac. T. 4, in-8. (Lib. Dentu.) 7 fr. 50

Rouquette (J.). — Histoire du prieuré et de la paroisse Notre-Dame de l'Espinasse de Milhau (Aveyron). In-8. (Lib. Ve Cestan.) 5 fr.

Saint-Evremond (de). Œuvres mêlées, revues, annotées et précédées d'une histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur, par Giraud, 3 vol. in-12. (Lib. L. Techener fils.) 18 fr.

Sestier (F.). De la foudre, de ses formes et de ses effets sur l'homme, les animaux, les végétaux et les corps bruts, des moyens de s'en préserver et des paratonnerres. Rédigés sur les documents laissés par M. Sestier et complétés par le Dr C. Méhu, 2 vol. in-8 (Lib. J.-B. Baillière et fils.) 15 fr.

Simon (J.). — Le travail. 1 vol. in-8. (Lib. Internationale). 6 fr.

Sanneg (Jos.). De vocabulorum compositione græca præcipue Aeschylea dissertatio inauguralis, in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 35

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 15. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Paraît chaque Samedi. — 14 Avril — Prix : 15 fr. par an.

88. — **Iscrizione atletica napoletana**, illustrata da G. Henzen. Roma, tipogr. Tiberina, 1865. [Extrait des *Annales de l'Institut archéologique de Rome*, tome xxxvii].

Inscription grecque en l'honneur d'un athlète, M. Aurelius Hermagoras, natif de Magnésie sur le Sipyle ; elle énumère les fonctions remplies par lui dans plusieurs corporations d'athlètes et dans les fêtes publiques, ainsi que les couronnes qu'il avait obtenues dans les différents jeux. C'est un des plus beaux monuments de ce genre; sans ajouter grand'chose à ce que nous savions des athlètes et des concours de gymnastique sous l'empire, il confirme admirablement les données que nous en possédions jusqu'ici. Cependant la mention d'un πρωθελλανοδίκης, chef des hellanodiques ou juges des concours, est nouvelle. Le mémoire de M. Henzen est d'un intérêt tout général et devra être consulté par tous ceux qui veulent étudier la gymnastique des anciens.

89. — **La Cité antique**, étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome, par Fustel de Coulanges, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie française, 2e édit. Paris, Hachette, 1866, 1 vol. in-8°, 524 pag. Prix : 7 fr. 50.

(*Premier article.*)

Ce livre a déjà fait son chemin; son succès est assuré. Pour avoir une deuxième édition et pour être récompensé par l'Académie française, il fallait qu'il ne fût pas sans mérite. Il ne se présente point avec des prétentions érudites. Comme l'indique son titre, c'est une simple étude dans laquelle l'auteur développe son idée sur la façon dont les anciens ont conçu l'État. Nous disons son idée, car il n'y en a qu'une, qui domine d'un bout à l'autre de l'ouvrage et lui imprime un caractère tout à fait personnel et original. Dès son introduction M. F. de C. énonce sa théorie en ces termes : « La comparaison des croyances et des lois montre » qu'une religion primitive a constitué la famille grecque et romaine, a établi le » mariage et l'autorité paternelle, a fixé les rangs de la parenté, a consacré le » droits de propriété et le droit d'héritage. Cette même religion, après avoir » élargi et étendu la famille, a formé une association plus grande, la cité, et a » régné en elle comme dans la famille. D'elle sont venues toutes les institutions » comme tout le droit privé des anciens. C'est d'elle que la cité a tenu ses prin-

» cipes, ses règles, ses usages, ses magistratures. Mais, avec le temps, ces vieilles » croyances se sont modifiées ou effacées; le droit privé et les institutions poli- » tiques se sont modifiées avec elles. Alors s'est déroulée la série des révolutions, » et les transformations sociales ont suivi régulièrement les transformations de » l'intelligence. » Voilà donc la théorie dont le reste du volume doit prouver l'exactitude et développer les conséquences. L'auteur est conduit ainsi à faire l'histoire des idées religieuses en même temps que celle des institutions. Le plan de l'œuvre et son but sont donnés d'avance. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il règne dans l'ensemble une unité parfaite, une méthode simple et claire, et ces qualités n'ont pas peu contribué à gagner la faveur du public lettré.

Rien, au premier abord, ne semble plus naturel que la thèse fondamentale de M. F. de C. Elle est vraie, mais d'une vérité relative, et le danger était d'en tirer des conséquences trop rigoureuses. C'est en histoire surtout qu'il est difficile de généraliser, d'établir des règles philosophiques; car on s'expose souvent à être démenti par les faits. L'histoire a pour objet l'observation de l'esprit humain, et cet esprit, si mobile, si libre de son essence, ne se laisse pas renfermer dans d'étroites définitions. Eh bien, nous croyons que M. F. de C. a entrevu une vérité restée jusqu'ici dans l'ombre, qu'il en a tiré des déductions souvent heureuses, mais quelquefois tout à fait erronées. Nous croyons que, telle qu'il l'énonce, sa thèse est juste, mais que, telle qu'il la conçoit, elle est fausse. C'est ce que nous allons essayer de démontrer en examinant la théorie, en elle-même d'abord, et ensuite dans l'histoire de la cité antique.

M. F. de C. nous paraît avoir raisonné comme suit : Chez les Grecs et les Romains, chaque acte de la vie privée ou publique est étroitement et indissolublement lié à un acte religieux, donc c'est la religion qui a créé les formes du droit privé et du droit public, qui a donné à la société et à l'État les institutions que nous connaissons. « Montesquieu a dit que les Romains soumettaient la « religion à l'État, c'est le contraire qui a lieu. » A notre avis, Montesquieu et M. F. de C. sont également dans l'erreur. Chez les anciens, la religion et les institutions sociales ne sont à l'origine qu'une seule et même chose ou du moins sont nées en même temps, se sont développées côte à côte. La religion n'est pas révélée ; elle n'a aucun caractère extra-humain; c'est le *lien* social lui-même ; ce qu'elle enseigne ce ne sont pas des préceptes de morale, ni des dogmes plus ou moins philosophiques, plus ou moins incompréhensibles, ce sont simplement les règles de l'ordre, de la sociabilité. En un mot, la religion est un code de sagesse pratique.

Ceci demande une explication. La religion se compose de deux éléments : les croyances et les pratiques. Les croyances sont le fruit de simples superstitions ou d'une prétendue révélation. Or, nous l'avons déjà dit plus haut, ni chez les Grecs ni chez les Romains la religion ne se présente comme un corps de doctrine, fruit d'une révélation mystérieuse. Chez les premiers, c'est l'idéal humain qui est divinisé; chez les seconds, le réel; mais, chez tous les deux, c'est l'homme qui fait la religion et qui, l'ayant faite, s'y soumet volontairement comme à un usage sacré, comme à une loi.

M. Fustel distingue avec raison deux ordres de croyances : l'un constituant une religion toute domestique; l'autre, plus général, consiste dans l'adoration des forces de la nature et leur déification. Pour ne pas trop compliquer les questions, arrêtons-nous d'abord au premier ordre de croyances. L'auteur le donne pour plus primitif, nous verrons plus loin ce qui en est; mais admettons pour un instant cette opinion.

La religion domestique des anciens repose en premier lieu sur un sentiment légitime, celui de la famille; puis sur l'attachement instinctif au sol qui nous a vu naître, à la maison. De ces deux croyances, qui n'en font qu'une en réalité, découlent deux cultes également unis : celui des morts ou des ancêtres et celui du foyer. Certains mythologues modernes ont soutenu que le feu en lui-même avait été la première des divinités, que son culte était l'origine de tous les cultes. Ce n'est pas le moment de discuter cette opinion défendue d'ailleurs avec talent; bornons-nous à dire que nous ne la partageons pas; nous croyons plutôt que c'est le culte du foyer domestique, centre de la maison et de la famille, qui a motivé l'adoration du feu et a fait de cet élément la divinité principale de quelques peuples.

Il n'y a donc rien de très-abstrait dans les croyances, ce sont de simples superstitions; mais peut-être les rites et les cérémonies nous révéleront des principes philosophiques ou mystiques? Pas le moins du monde. C'est en vain qu'on chercherait un seul acte religieux qui n'ait une signification dans la vie pratique. Notez qu'à l'origine, alors que l'écriture était inconnue, les actes réguliers de la vie privée et publique ne pouvaient recevoir de sanction et d'authenticité que par des symboles, qu'en étant mis en relation immédiate avec une idée superstitieuse. Les pratiques religieuses ne sont donc que des affirmations solennelles de droits acquis ou conquis, d'engagements consentis librement ou par force. Dans tous les cas où notre législation exige un acte écrit ou authentique, les anciens ont une cérémonie religieuse : il en est ainsi pour la naissance, pour le mariage, pour le décès; il en est de même pour le testament, l'adoption, la vente, pour le bornage des propriétés, pour tout, en un mot. Plus tard, quand l'écriture a été inventée, les usages étaient établis et les lois sont restées longtemps inutiles; mais, lorsqu'elles durent être rédigées, est-il étonnant que le droit tout entier depuis la législation de Solon jusqu'aux recueils de lois de Justinien et de Théodose, ait conservé l'empreinte profonde des usages primitifs?

On voit nettement en quoi nous différons de M. F. de C. Nous disons que, loin d'avoir façonné les institutions et les lois, la religion n'est autre chose qu'une partie intégrante de ces institutions et de ces lois. Elle n'a pu, en conséquence, entraver le libre développement des sociétés anciennes plus que ne le font de nos jours les idées et les préjugés que nous impose notre éducation. Elle a dû suivre les progrès des sociétés et se plier aux circonstances. Cette religion, après avoir tenu lieu de loi, a prêté ensuite à la loi une simple sanction morale, jusqu'à ce que la loi fût devenue assez forte pour se faire respecter par elle-même.

Libre à chacun de nous accuser de faire ici une querelle de mots. Là où M. Fustel de Coulanges voit une prééminence de la religion sur la législation, nous trou-

vons une simple coexistence des deux éléments. Nous reconnaissons que, la croyance une fois formée, les usages établis, croyance et usage eurent une autorité et une influence fort grandes. Donc, tout en faisant nos réserves quant au point de vue, nous sommes d'accord avec l'auteur dans presque tout le *second livre*, qui nous montre l'influence qu'a exercée la religion domestique sur la constitution de la famille. C'est une des meilleures parties de l'ouvrage de M. Fustel. Après l'avoir lu, on comprend à merveille le droit privé des anciens, avec toutes ses singularités et ses rigueurs. Les principes en sont déduits, en effet, avec une admirable conséquence du respect religieux pour la famille. La fille quitte le foyer de ses pères pour celui de son époux; elle abandonne ses dieux pour adopter ceux de son mari. C'est ce que symbolisent les cérémonies du mariage. — La plus haute importance est attachée à la continuité de la famille : tout homme doit désirer une descendance mâle pour lui rendre, après sa mort, le culte qui seul permettra à ses mânes de reposer en paix. De là l'interdiction du célibat, le divorce en cas de stérilité, l'inégalité entre le fils et la fille. — On ne peut avoir deux cultes de famille à la fois, et c'est le culte en commun qui constitue la famille. Aussi, lorsque, en l'absence d'un fils, on adopte un enfant, ce dernier sort de sa famille naturelle et renonce à ses dieux pour ceux de son père adoptif. La parenté par alliance est inconnue à l'origine, et ce n'est qu'en l'absence de parenté mâle qu'on songe aux descendants par les femmes, en matière de succession.

De même la propriété est placée sous la sauvegarde des dieux domestiques. Les bornes sont autant d'autels qui la rendent inviolable. Tout autour de ses limites règne une bande neutre qui n'appartient à personne. La contiguïté des champs, la mitoyenneté des murs sont choses inconnues. — La propriété territoriale est inaliénable. Elle ne peut être saisie par le créancier, qui n'a de droit que sur les produits et sur la personne du débiteur. Il en résulte qu'à l'origine, le droit de succession est indissolublement attaché au culte; comme nous venons de le voir, les descendants par les femmes ne peuvent élever aucune prétention à l'héritage, tant qu'il existe des mâles en ligne directe ou collatérale, ascendante ou descendante. Si cependant il y a une fille unique, elle hérite, selon la loi grecque, mais alors elle doit être épousée par le plus proche parent mâle. — Le testament est inconnu à l'origine. M. Fustel de Coulanges prétend même que le droit d'aînesse existait chez tous les peuples anciens, et que le fils aîné recueillait la succession, à l'exclusion de ses frères. Ici nous devons dire que ses preuves, en ce qui concerne la Grèce, sont très-peu concluantes. En ce qui concerne Rome, l'auteur se borne à dire que, sans le droit d'aînesse, la *gens* n'aurait pu subsister. C'est là déjà une exagération. La *prééminence* du fils aîné ou de la branche aînée dans les rites de la *gens* suffit en effet pour expliquer comment elle a pu se perpétuer. Il est certain que l'esprit de la législation romaine est de tout point contraire au droit d'aînesse; son principe fut d'abord celui de l'indivision qui fut bientôt abandonné cependant. Mais, avec la conquête, les grandes familles augmentaient si rapidement leurs propriétés qu'il y en avait toujours assez pour constituer un patrimoine convenable à chaque fils, une dot suffisante à chaque fille.

Dans la famille, l'autorité presque absolue est exercée par le *pater familias*; elle passait, dans les temps anciens, au fils aîné. Sans doute il vint un moment où cette organisation si puissante dut céder à des exigences matérielles et morales. L'accroissement de la famille amena la création de plusieurs foyers. Chaque fils forma une branche séparée; mais, pendant longtemps, le culte en commun et une certaine discipline persistèrent et établirent un lien durable entre les différents rameaux d'une même race; c'est là l'origine des *gentes* (γένη).

La *gens* a été de tout temps l'objet de discussions entre les savants et surtout entre les jurisconsultes. M. Fustel de Coulanges a réussi à en donner une idée assez précise et qu'on peut considérer comme définitive. La *gens* est la réunion naturelle de familles descendant en ligne mâle d'une même souche, mais ne pouvant établir leur origine commune d'une façon plus authentique que par la participation à un culte commun, rendu à un même ancêtre. On ne pouvait peut-être plus énumérer tous les ancêtres intermédiaires; les arbres généalogiques des grandes familles étaient d'ailleurs, on le sait, falsifiés et souvent augmentés de personnages imaginaires. Mais le soin traditionnel que l'on mettait à exclure des cérémonies de la *gens* tout individu qui n'y avait pas droit — la présence d'un étranger eût souillé les sacrifices — ce soin religieux, disons-nous, était la meilleure sauvegarde contre toute intrusion, et l'État pouvait reconnaître à une corporation de ce genre certains privilèges en droit privé. Rien n'est plus clair, après cela, que la définition de M. Fustel : *La* gens *est la famille ayant encore son organisation primitive et son unité*. Et pourtant l'auteur n'a pas compris sur quoi portait réellement la difficulté et pourquoi les anciens eux-mêmes étaient quelquefois embarrassés. Il traite, en effet, de puérile la définition donnée par Cicéron (*Topiques*, c. VI), et cela très-probablement parce que cet écrivain donne comme première condition la communauté de nom. Or, il ne faut pas perdre de vue que Cicéron traite ici une question de droit et qu'il a plus spécialement en vue le droit de succession qui appartenait, comme celui de tutelle, aux membres de la *gens*, en l'absence d'agnats. Vers la fin de la république, il existait fort peu de *gentes* qui eussent conservé le culte et la discipline intérieure qui leur garantissaient ces droits. Quand une de ces *gentes* voulait les exercer, il lui suffisait sans doute de prouver que le défunt participait à son culte. Mais alors se posait une seconde question, celle de savoir quels étaient les *gentiles* du défunt, c'est-à-dire ceux qui pouvaient partager la succession échue à la *gens*. Qu'est-ce qu'un *gentilis?* C'est là ce que recherche Cicéron. On peut, en effet, porter le nom de la *gens* et prendre part à ses sacrifices, sans en être membre effectif : les affranchis et leurs descendants à un degré quelconque, les *capite deminuti* sont dans ce cas. Ils sont clients et non *gentiles*. Le patron est *gentilis* par rapport à son affranchi, il peut en hériter, et cette relation n'est pas réciproque. Ainsi, il n'était pas difficile de prouver qu'on se rattachait à une *gens*, c'était là une question de fait et de notoriété; la question de droit était seule importante, et Cicéron pouvait s'en tenir à la présomption la plus générale résultant de la communauté de nom, la participation au culte n'ayant aucune valeur de plus dans le cas qui le préoccupait.

M. Fustel nous semble encore être dans le vrai lorsqu'il dit que la *gens* a été d'abord la seule forme de société : ce n'est en effet pas autre chose que le régime patriarcal auquel se sont arrêtés plusieurs peuples nomades. — Quelques mots sur l'esclavage et la clientèle terminent le second livre et nous font voir comment la clientèle est sortie de la servitude : les clients sont des descendants d'esclaves affranchis. Esclaves et affranchis n'ont par eux-mêmes ni culte ni droit, ils participent au culte de leur maître ou patron, et ce dernier est leur protecteur légal.

Nous avons dit que ce second livre était peut-être le mieux réussi du volume de M. Fustel. C'est dans le droit privé, en effet, qu'il devrait trouver les meilleurs arguments à l'appui de sa théorie. Il est bon qu'une conception plus exacte de ce droit ait trouvé un éloquent interprète auprès du public. Espérons que ce livre n'échappera pas à l'attention des jurisconsultes de second ou de troisième ordre qui rédigent les manuels d'examens à l'aide desquels se préparent la plupart des étudiants en droit. Ils ne pourront plus imprimer désormais que la puissance (*manus*) du mari sur son épouse est une invention plébéienne et qu'elle n'est pas engendrée par la *confarreatio*, cette forme toute religieuse et patricienne du mariage [1].

Mais, déjà dans cette première partie de son ouvrage, l'auteur laisse percer l'esprit de système qui, en ouvrant ses yeux à une seule vérité, les a fermés à plusieurs autres. Uniquement préoccupé de prouver sa théorie, il emploie parfois des arguments qui peuvent provoquer le sourire. Il croit, par exemple, démontrer encore mieux le caractère religieux des institutions domestiques en disant : « l'obéissance du fils envers le père, l'amour qu'il portait à sa mère, c'était de la piété, *pietas erga parentes ;* l'attachement du père pour son enfant, la tendresse de la mère, c'était encore de la piété, *pietas erga liberos*. Tout était divin dans la famille. » Il est à peine nécessaire de rappeler que dans l'antiquité le mot *pietas* signifiait d'abord le devoir, le respect, l'attachement, et que l'acception restreinte que nous lui donnons aujourd'hui doit son origine à la religion chrétienne qui nous a appris à considérer Dieu comme un père. Ch. M.

---

90. — Amédée Gouët, **Histoire nationale de France d'après les documents originaux**, t. I, Gaulois et Franks (de 1500 av. J.-C. à 987 ap. J.-C.) ; — t. II, Temps féodaux (987-1248) ; — t. III, Tiers-État (1248-1380). Paris, Pagnerre, 1864-1866, 3 vol. in-8°, 1538 pages. — Prix : 6 fr. le vol.

« Ceci est une œuvre d'homme faite par des hommes. » C'est en ces termes que M. A. Gouët présente au lecteur l'un des livres les plus inutiles qui aient jamais été écrits. Le ton, constamment déclamatoire, ne sert qu'à faire ressortir la vulgarité des idées ; l'abus des formules démocratiques est poussé au point de lasser ceux mêmes qui sur l'appréciation morale des faits sont au fond d'accord avec l'auteur. La préface est surtout choquante : c'est un assemblage de considérations généralement vraies en elles-mêmes, sinon bien neuves, mais qui, empêtrées qu'elles sont dans une phraséologie vaine et ambitieuse, pourront fournir aux

1. Voy. par exemple Lagrange et Dezobry.

adversaires des libres opinions un prétexte tout trouvé à de faciles railleries. On en jugera par les premières et les dernières phrases de l'exposé des principes qui ont guidé M. Gouët dans la composition de son œuvre. « L'homme est une » intelligence; saine ou vicieuse, puissante ou faible. Naissance, fortune, titres, » dignités, pouvoir, vigueur et beauté physiques, sont choses qui passent, — » accessoires que le hasard donne et que le hasard enlève ou que le temps » détruit. — L'intelligence seule *survit par ses actes*[1]; seule, elle doit être appré- » ciée et considérée... Les hommes, en se rassemblant en corps de nation, en se » donnant des chefs et des lois, se sont évidemment proposé d'atteindre au double » bienfait du bonheur physique et du perfectionnement intellectuel.

» Tous les personnages, quel que soit leur rang, toutes les institutions, quelle » qu'ait été leur origine, ayant eu en vue ce double bienfait, méritent des » éloges et la reconnaissance. »

L'exposition d'idées aussi peu dignes d'être rééditées indique assez qu'on ne doit s'attendre à rencontrer dans cette « Histoire nationale » rien qui ressemble à une méthode quelque peu scientifique; en revanche, la recherche du pittoresque paraît avoir été la constante préoccupation de l'auteur, encore qu'il n'arrive ordinairement qu'au grotesque, comme dans le portrait du Gaulois (I, 14), qui « se révèle comme un superbe type de l'*homme-enfant*, de l'homme tel qu'on peut se le représenter, émergeant du sein de la nature, » qui, « vêtu de son innocence sauvage, se peint le corps de même que l'indien du Nouveau-Monde. »

Il ne peut être question de relever les lacunes, les erreurs, les bévues sans nombre dont cet ouvrage fourmille. Notons cependant que M. G. raconte avec une foi entière la légende de la fondation de Marseille que nous a conservée Justin (XLIII, 3); qu'au lieu de présenter sur les origines celtiques et sur la civilisation gauloise les notions que comporte l'état actuel de la science, il ne sait que répéter les banalités ordinaires sur les druides, sur le culte du chêne et sur la cueillette du gui; qu'il ne soupçonne pas que les pierres druidiques puissent être attribuées à un peuple autre que les Gaulois; qu'il consacre juste quatre lignes, suivies à la vérité de plusieurs points suspensifs (I, 27), à la « division des Gaulois en peuples. » Citons enfin ces phrases sur la bataille de l'Allia (I, 31) : « Les Gaulois arrivent. On entend retentir leurs trompes d'airain. Bientôt ils » fondent sur la réserve, qui se retire en désordre, accablée par cette attaque im- » prévue; puis ils reviennent sur le principal corps de l'armée de Fabius, en » poussant leur cri de guerre : *Terriben! terriben! (cassez les têtes)*. »

On peut s'en tenir là, et ne pas pousser plus loin la critique d'un ouvrage où la fantaisie règne d'un bout à l'autre, et qui n'a de l'histoire que l'enseigne. Toutefois j'insisterai encore sur une erreur qui n'est pas particulière à M. G., car elle se trouve, bien qu'à un moindre degré, chez presque tous nos historiens : celle qui consiste à prendre comme authentiques les discours que certains auteurs placent dans la bouche de personnages importants. Pour le moyen âge comme pour l'antiquité ces compositions doivent être accueillies avec une grande

1. Les italiques sont de M. Gouët.

défiance; sans parler des cas nombreux où les chroniqueurs n'ont pu avoir de première main les discours qu'ils entremêlent à leurs récits, il faut considérer avec combien de facilité un témoin est exposé à modifier la forme et même le sens des paroles qu'il a entendues. Enfin, il est à remarquer que lorsqu'on rapporte une conversation ou une discussion, on est naturellement porté à mettre les personnes en scène, à les faire parler ; la forme directe se présente pour ainsi dire d'elle-même, dût-on suppléer par son imagination aux lacunes de sa mémoire. Cette manière de raconter est surtout sensible chez les enfants ou chez les personnes dont l'éducation est peu développée. De là vient que les œuvres primitives, les chansons de geste, par exemple, sont pleines de discours, tandis que la forme indirecte y est relativement rare. C'est sous la réserve de ces observations qu'on peut accueillir les mots que beaucoup d'anciens historiens, Grégoire de Tours, par exemple, prêtent à leurs personnages. Mais il est des cas où on doit aller plus loin et les rejeter absolument; l'ouvrage de M. G., et c'est là où je voulais en venir, nous fournit un exemple à souhait. Dans les pages qu'il a consacrées à la guerre des Albigeois, morceau qu'il paraît aimer d'une affection toute particulière, puisque l'an dernier on en publiait d'avance un tirage à part [1], il a traduit le plus grand nombre des discours que l'histoire en prose de la croisade albigeoise attribue à Simon de Montfort, au comte Raimon VI ou à tel autre des acteurs de cette guerre. On sait que cet ouvrage, rédigé à Toulouse à la fin du XIV[e] siècle ou au commencement du XV[e], n'a pas d'autre fondement que la chanson de la croisade, œuvre successive de Guillaume de Tudela et d'un anonyme toulousain, que Fauriel a publiée dans les *Documents inédits*. Or, les discours en question, bien qu'assez semblables pour le fond, diffèrent essentiellement pour la disposition des idées, selon qu'on les considère dans le poëme ou dans la rédaction en prose. Dans le premier ouvrage, les idées sont comme jetées à l'aventure, ainsi qu'il arrive ordinairement dans l'épopée, sans ordre et presque sans lien logique; dans le remaniement, au contraire, on aperçoit un agencement beaucoup plus savant, qui est le fait du remanieur, jurisconsulte toulousain, comme Fauriel le pensait avec toute vraisemblance. De façon que s'il est probable que les discours rapportés par le poëme ont peu d'authenticité, il est absolument certain que ceux de la rédaction en prose n'en ont aucune. Il est à propos d'ajouter que M. G. ne paraît point connaître le poëme de la croisade; au moins ne le cite-t-il jamais, tandis qu'il tire grand parti du remaniement en prose, auquel, depuis la publication du poëme original, il n'est plus permis d'attribuer aucune valeur historique.

En terminant, disons que M. G. a placé sur le titre de son livre cette épigraphe empruntée à Voltaire : « J'ai prétendu élever un monument à la vérité et à la patrie. »

P. M.

1. *Croisade contre les Albigeois*. Paris, Dentu.

---

91. — **Les Foires de Champagne**, par M. FÉLIX BOURQUELOT. Extrait du tome V des Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. 2 tomes in-4, 335 et 391 pages. Imprimerie impériale, 1865-66.

M. Félix Bourquelot croit devoir, à plusieurs reprises, s'excuser des développements qu'il a donnés à son Étude sur les Foires de Champagne. Qu'il se rassure; nul n'accusera de longueur et d'inopportunité toutes ces citations, tous ces détails, fruit de patientes recherches, dont chacun ajoute pour sa part à la vérité du tableau et à l'utilité du livre. L'auteur n'est point sorti de son sujet et ne s'en est pas exagéré l'importance. Quand il énumère les villes et les pays qui apportaient périodiquement au cœur de la France leurs productions et leur numéraire, les marchandises qui se donnaient rendez-vous sur nos marchés champenois, les monnaies, les poids et mesures, les règlements, les impôts qui étaient les moyens, les conditions et les garanties des transactions commerciales, il ne fait que rassembler sous nos yeux et remettre en lumière les éléments trop peu connus de la vie sociale au moyen âge, vie dont les Foires de Champagne furent la plus éclatante manifestation. Il a compris que l'histoire extérieure est insuffisante à expliquer la formation, les mœurs et le caractère des peuples. Déjà l'étude des littératures, des idiomes et des arts a pris le pas sur les simples relations de batailles et de conquêtes. Sous les gros faits dont s'est composée jusqu'ici la trame historique, une infatigable érudition recherche et retrouve chaque jour les menus traits qui font la physionomie des époques et des nations. M. Bourquelot vient à son tour joindre à la moisson commune tout ce qu'un long et obstiné travail lui a fourni de renseignements sur les industries et le commerce de l'Occident au moyen âge; il les a naturellement groupés autour des Foires de Champagne, type des grands marchés de l'Europe du xe au xve siècle. Nous allons essayer d'analyser succinctement l'important ouvrage qui lui a valu la première médaille du concours des antiquités nationales, et d'en donner pour ainsi dire une exacte réduction.

L'échange des denrées et des marchandises, à la faveur d'une paix nécessitée par des besoins mutuels, voilà ce qui se rencontre même chez les hordes sauvages et ce qui s'est vu de tout temps, depuis qu'il y a une industrie humaine. Les foires peuvent être définies « des réunions de gens qui se rencontrent volontairement dans des lieux fixes, à des intervalles périodiques ou non, pour vendre et pour acheter. » Leur importance décroît de jour en jour comme leur utilité; mais elles ne pouvaient qu'être florissantes dans un état social où les communications étaient difficiles, et les transactions surchargées de droits. Il y en eut, sous divers noms, en Grèce et en Italie; au dire de Strabon, Eumène, Sidoine, Grégoire de Tours, elles abondaient en Gaule; celle de Troyes remonterait au moins jusqu'au ve siècle de notre ère. On les trouve au moyen âge, nommées indifféremment *nundinæ* et *feriæ*, établies de longue date par la coutume ou fondées par les souverains d'abord et ensuite par les suzerains, lorsque le principe féodal eut émietté la souveraineté. La foire de Saint-Denis doit son origine à Dagobert Ier (629); elle dure un mois et jouit de monopoles et priviléges. Charlemagne décide qu'il n'y aura de marchés que ceux qui existent d'ancienneté et en vertu d'autorisations légitimes.

M. Bourquelot incline à croire que presque partout les fêtes du christianisme ont été l'occasion des foires, et surtout la cause déterminante de leurs immunités. Cette occasion et cette cause, je les verrais plutôt dans l'intérêt des pays et des propriétaires des foires. Je me bornerais à dire que les époques des foires coïncidaient, naturellement, avec celles des solennités religieuses locales; admettant bien volontiers d'ailleurs que le clergé trouvait là une source de revenus considérables, directs et indirects, par les taxes, les impôts, les libéralités au profit des monastères et des églises. Le trafic était interdit aux clercs; mais notons que la défense était illusoire.

La Champagne, malgré bien des guerres et des calamités, malgré l'enchevêtrement de suzerainetés diverses qui couvraient comme d'un filet la terre et les personnes, ne fut point malheureuse au moyen âge. Ses comtes, en la gouvernant au mieux de leurs intérêts, ne méconnurent pas les siens. Son clergé n'était pas d'humeur sombre et fanatique. La vie municipale, qui ne s'y était jamais complétement éteinte, s'y réveilla de bonne heure, assez forte pour être reconnue sans trop de peine par les seigneurs féodaux: moyennant un impôt proportionnel nommé Jurée, ou des abonnements débattus de gré à gré, les communes purent, dès le XII[e] siècle au moins, jouir d'une certaine indépendance. Les habitants, favorisés par la fécondité du sol, se livraient dans une sécurité relative à la culture des céréales et de la vigne, à la fabrication du drap. Ils défrichaient, construisaient des villes neuves en assez grand nombre, exploitaient les tourbières et les mines, et s'enrichissaient par un commerce très-actif.

Tout porte à penser que les foires existaient à Troyes sous le régime romain. La plupart sont visiblement antérieures à Henri le Libéral (1152) qu'on leur donnait pour fondateur. Les plus anciens documents où elles soient mentionnées (1114, 1128, 1137) ne font que confirmer leurs priviléges; l'absence d'actes constitutifs prouve leur antiquité. Au XIII[e] siècle, elles passaient pour exister de temps immémorial; et le passage du roman d'Anséis (branche de *Garin le Loherain*) où la fondation des foires de Bar-sur-Aube, Provins, Troyes, Lagny, est attribuée à Charles le Chauve, permet de croire qu'elles ont été réglementées par les Carlovingiens.

Parmi les nombreux marchés qui portaient le nom de foires, à Bar-sur-Seine, Bescherel, Châlons, Château-Thierry, La Ferté-Gaucher (1177), Langres, Méry, Nogent-sur-Seine, Provins, Reims, Saint-Florentin, Sézanne, Tonnerre, Troyes, Vitry (1137), etc., six furent distingués des autres dans le courant du XII[e] siècle, et formèrent comme un marché continu qui passait de Lagny à Bar, de Bar à Provins, de Provins à Troyes, de Troyes à Provins, et de Provins à Troyes pour revenir à Bar. Chacune avait une durée normale de six semaines environ, divisée en périodes de rigueur pour l'entrée, la vente et le payement des diverses marchandises. D'ordinaire les huit premiers jours d'installation étaient exempts de taxes; la seule foire de Lagny était franche dans toute sa durée. Le temps des foires se divisait en outre en *corps* ou *cors de foire* et périodes de *droit payement*. Les actes auxquels on voulait assurer les priviléges et garanties fixés par la coutume devaient être conclus en corps de foire.

Il y a quelque incertitude sur le sens des mots *droit payement* : Était-ce l'acquittement des droits sur les marchandises vendues, ou bien le terme consacré pour toute espèce de payements, la limite de rigueur? La première opinion, soutenue par M. Paulin Pâris, est ici adoptée par M. Bourquelot; mais, dans son tome II, p. 103, il revient à la seconde vers laquelle il avait d'abord penché : c'est, à notre gré, la meilleure.

Le cri de *hare, hare*, qui indiquait la clôture des ventes spéciales et de la foire elle-même, est l'objet d'intéressants rapprochements. On disait *haro* en Normandie, et *ara* en Flandres, à Ypres, Bruges, Malines. Plusieurs opinions, plus ou moins hypothétiques, ont été émises sur l'origine de ce cri; M. Bourquelot les rapporte, sans se prononcer.

Les limites topographiques des foires étaient fixées avec soin par l'autorité compétente. Un, deux ou trois gardes, un chancelier, de nombreux notaires et sergents, surveillaient les opérations, enregistraient les actes et assuraient la régularité des transactions de toute sorte. Toutes les foires, même celle de Lagny, dont les revenus appartenaient au monastère de Saint-Pierre, et la Saint-Ayoul de Provins, exploitée sept jours durant par les religieux de Saint-Ayoul, étaient soumises, en dernier ressort, à la justice du comte, leur protecteur. Leurs priviléges, garantis par divers seigneurs puissants, tels que les rois de France et les ducs de Bourgogne, admis et reconnus en tout pays, même chez les infidèles, formaient une sorte de code de commerce international. *Ne pas savoir ses foires de Champagne*, c'était ignorer l'A, B, C du commerce.

Les foires n'étaient point fréquentées des seuls marchands. Les *ménétriers du guet*, les bateleurs, les bêtes curieuses, mille occasions de plaisirs plus ou moins canoniques y attiraient la foule des oisifs, des riches, des joueurs et des aventuriers. Les voleurs n'y manquaient pas, et tous ceux qui exploitent la crédulité et les passions. Le roman manuscrit d'*Hervis* (branche des *Loherains*), analysé dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire*, nous présente, dans plusieurs passages que M. Bourquelot a transcrits, un tableau assez complet et fort animé de la vie extra-commerciale à Provins et à Lagny.

La principale force et le soutien des foires, c'était une association des villes manufacturières du Nord et du Centre dont les marchands s'étaient engagés à y amener leurs draps, sans pouvoir vendre ailleurs en gros et pour l'exportation. On a plusieurs listes de ces villes. De dix-sept et de vingt-quatre, leur nombre s'était, dans le courant du XIIIe siècle, élevé au moins jusqu'à cinquante. Cette association se nommait la Hanse de Londres; on s'y faisait recevoir soit à Londres, soit à Bruges, à des taux différents, selon qu'on était fils d'un membre ou étranger à la société. Bruges fournissait le comte de la Hanse et Ypres le porte-enseigne.

A cette population régulière dont les foires étaient assurées, se joignaient des représentants de tous les pays. Non-seulement les plus lointaines provinces de France, mais la Flandre, le Brabant, le Hainaut, la Hollande, l'Angleterre, l'Écosse, l'Allemagne, la Suisse, la Savoie, l'Italie, l'Espagne, l'Orient même, envoyaient à Provins, à Troyes, à Lagny et à Bar, de grandes compagnies com-

merciales, sortes de caravanes conduites par des recteurs, des capitaines, des consuls, dont le plus important semble avoir été le capitaine de Montpellier. La plupart des villes connues en Europe avaient dans les villes de foires leurs magasins ordinaires, leurs hôtels dont le nom s'est quelquefois conservé jusqu'à nous. On voit par l'*Extenta terre comitatus Campanie et Brie*, que Limoges, Toulouse, Nimes, Narbonne, Béziers, Montauban, Orange, Reims, Châlons avaient des maisons à Provins et à Troyes.

On demeure saisi d'étonnement devant l'universalité de ce commerce. Toiles et pelleteries d'Allemagne, draps et laines d'Aurillac et Saint-Flour, cordouan de Limoges et de Toulouse, étoffes précieuses de Lucques, orfèvrerie de Paris, *avoir de poids* (épices), comestibles, bêtes de somme, esclaves sarrasins, dont un diplôme de Louis le Débonnaire autorisait la vente, toutes les marchandises, toutes les denrées, traversant incessamment la France, venaient se ranger dans des halles spéciales qui leur étaient destinées tout à l'entour de l'emplacement des Foires. Mais le fond du trafic, c'était la draperie, principale industrie de la Champagne et de la Flandre. La fabrication en était rigoureusement réglementée, les aunages divers fixés selon l'usage, les tissus, les couleurs, classés avec un soin méticuleux. Le centre de la draperie en France était Provins, où travaillaient trois mille deux cents métiers.

Les deux chapitres que M. Bourquelot consacre aux relations des marchands français et étrangers avec les foires, et à l'énumération des marchandises, sont remarquables entre tous par le soin vraiment infini qui a présidé à l'assemblage de tant de données éparses en des documents sans nombre. L'auteur y a prouvé toute sa patience et toute sa sagacité. Nous recommandons tout particulièrement, au début du chapitre VII, son manuel historique de la draperie au moyen âge. On trouvera, peu après, une discussion qui semble probante sur le mot *moison*. M. Douet d'Arcq y avait vu une mesure de largeur; M. Bourquelot établit que c'est une mesure de longueur.

Pour fréquenter ainsi des marchés lointains, il fallait que les étrangers y trouvassent à la fois sécurité et profit. C'est ce qui avait lieu. Du moins, certains itinéraires très-suivis, moyennant des péages relativement modérés, étaient-ils activement protégés par les autorités féodales. Les Flamands arrivaient par Bapaume, Péronne, Compiègne, Crépy, Meaux; les Allemands par la Suisse et la Franche-Comté; les Italiens par Aigues-Mortes et Nîmes. En dehors des routes ordinaires, le voyage était entouré de garanties moindres. Toutefois nombre de chartes et d'ordonnances prouvent que les torts faits aux personnes et aux marchandises étaient réparés dans la mesure du possible.

Le chapitre IX nous fait comprendre quelle était la réelle prospérité des villes de Foires en un temps où la commune, sœur en plus d'un point de la cité antique, vivait de sa vie propre, aimée et servie comme une patrie par ceux qu'elle garantissait des exactions et des violences; quelles richesses répandaient en nos pays tous ces courants commerciaux et industriels; quelle fusion insensible s'opérait des caractères et des mœurs en ces marchés cosmopolites; et comment cette activité municipale s'associait, en y contribuant, à l'unité naissante de la

France. Si l'on ne sentait toute la supériorité de l'état moderne où l'individu, prêt à la liberté, n'appartient plus à des corporations exclusives, on regretterait l'intensité de cette ancienne vie provinciale, surtout en considérant la décadence profonde d'une ville jadis aussi peuplée, aussi riche que l'était Provins, aux XII[e] et XIII[e] siècles. « Aimée des comtes de Champagne, qui se plaisaient à y faire leur séjour, protégée sur la hauteur par un château puissant et par de bonnes murailles, alimentée, au fond du vallon qu'elle avait envahi, par les eaux rapides de deux petites rivières, la ville de Provins renfermait alors une population nombreuse et active; elle apportait aux foires établies dans son enceinte les draps de diverses couleurs qu'elle fabriquait en quantités considérables, les cuirs sortis de ses tanneries, les blés excellents des campagnes d'alentour, sa monnaie acceptée partout avec faveur, un vin que nos ancêtres ne dédaignaient pas; les étrangers venaient y échanger les produits naturels ou manufacturés du Nord ou du Midi. » Et de tout cela, que reste-t-il? De très-grandes ruines et une petite sous-préfecture.

Toutes les monnaies d'Europe, tournois, parisis, besants, esterling, etc., se donnaient rendez-vous chez les changeurs des Foires. Mais les monnaies locales abondaient; il y avait des ateliers à Sens, Reims, Troyes et Meaux, dès le commencement du XI[e] siècle. Provins, surtout, fabriquait des sous très-répandus sous le nom de Provinois ou Provénisiens. Du XII[e] au XV[e] siècles, leur cours fut si bien accepté qu'on les imita même à Rome. Les *Provinois du Sénat* sont une des curiosités de la numismatique.

Le mouvement de l'argent était donc considérable aux Foires et favorisait les opérations de banque et de crédit. La lettre de change y fut employée dès les premières années du XIII[e] siècle; M. de Rozière en possède une de 1204. Le prêt à intérêt florissait, on peut le dire, au moyen âge; pour Philippe le Bel 20 0/0 était un taux fort raisonnable; on pouvait, sans usure, monter à 50 et 60 0/0 (1218). Aux Foires, en 1311, le taux fut fixé à 15 0/0. M. Bourquelot a joint à ces renseignements nécessaires une digression, courte d'ailleurs, sur la légitimité du prêt à intérêt.

Les changeurs de Lyon, de Lorraine, de Plaisance, Lombards, Juifs et Cahorsins, autorisés par l'administration, choisis même, à partir de 1327, par les gardes, allaient par puissantes compagnies, se chargeant des recettes, prêtant aux seigneurs et aux grands, véritables ancêtres de nos banquiers. Les Juifs étaient déjà puissants, mais leur prospérité précaire dépendait du caprice des grands. Chaque haut baron avait ses Juifs, demi-serfs protégés et rançonnés.

On a élevé des difficultés bien stériles sur l'origine et le sens du mot Cahorcin ou Caorsin. Voyant les Lombards volontiers traités de Caorsins *et vice-versa*, quelques érudits ont tiré ce nom de Caorsa, localité italienne. Mais un ancien commentaire de Dante ne laisse place à aucun doute : il s'agit de Cahors. Selon M. Bourquelot, « les Caorsins sont des Italiens, ce nom leur vient des établissements commerciaux qu'ils avaient à Cahors. » Son opinion nous semble par trop conciliante. Les Caorsins ne sont pas plus Italiens que Français ou Lorrains. On disait Caorsin de Douai, Caorsin de Bourg. C'est le nom générique des

changeurs, banquiers, usuriers; des natifs de Cahors il a passé à toute une classe de trafiquants.

Les produits pécuniaires des Foires, impôts, droits, tonlieux, amendes, exploits, faisaient retour aux propriétaires de ces foires, et notamment aux comtes de Champagne. C'était un de leurs gros revenus. D'autres bénéfices, tels que loyers d'étaux, de halles, demeuraient soit aux communes, soit aux particuliers. Un chapitre très-complet passe en revue ces divers rapports. Nous y notons une juste interprétation du mot *crêhue*, *crûe* : c'est la somme afférente à l'officier public pour frais d'adjudication. On avait aussi proposé le sens de dédit; mais un grand nombre de textes se rapportent évidemment à celui qu'adopte M. Bourquelot.

Nous avons mentionné plus haut le personnel administratif des Foires. On trouvera dans le chapitre XIII la liste de tous les noms qui ont pu être réunis en fait de gardes, maîtres et baillis des Foires; suivent les fac-simile de plusieurs des sceaux particuliers que le chancelier appendait aux actes formulés en *Cor de foire*. Toute contestation judiciaire venait en dernier ressort à la Cour des *Grands jours* de Troyes, que M. Bourquelot assimile avec pleine raison à la *Cour des barons*, véritable parlement de Champagne. Lorsque les rois de France héritèrent des comtes, les *Grands jours* continuèrent à fonctionner; seulement leurs décisions purent être réformées par le parlement du royaume.

L'organisation des Foires nous a été conservée tout entière par deux documents qui sont transcrits dans un appendice de cinquante pages. L'un porte le titre de « Priviléges et coustumes des Foires, lequel le sire du lieu promet à tenir. » Il est du XIIIe siècle. Le texte, assez altéré, n'existe plus qu'à la bibliothèque de Provins, dans les manuscrits de Michel Caillot. Le second règlement, qui appartient à la fin du XIVe siècle, est intitulé : « Stylle et usaige de la Court et chancellerie des Foires. » Après avoir commenté avec soin ces législations spéciales et en avoir fait ressortir les avantages et la sagesse, il ne reste plus à M. Bourquelot qu'à expliquer la rapide décadence des Foires.

« J'ai esquissé, nous dit-il, l'historique des Foires de Champagne et de Brie à leurs débuts; j'ai donné en outre des notions détaillées sur les marchands des divers pays qui fréquentaient ces foires et sur les objets qui s'y vendaient, sur les droits et impôts qui y étaient perçus, sur les usages qu'on y observait et les règles auxquelles les transactions y étaient soumises, et l'on a pu juger par là de l'activité commerciale qui y fut déployée pendant plusieurs siècles au moyen âge. On sait maintenant dans quelle mesure les Foires de Champagne ont contribué au mouvement général dont l'effet a été de rapprocher les hommes entre eux, d'unir ensemble l'intérêt particulier et l'intérêt public, d'augmenter le bien-être des masses et de développer la liberté et l'égalité. »

La décadence commença de bonne heure, dès la fin du XIIIe siècle, sous les comtes-rois de Navarre. Des droits onéreux sur les draps et les teintures, les faveurs accordées à Nimes par Philippe le Hardi, en 1278, des émeutes qui, à Provins, aboutirent au meurtre du maire Guillaume Pentecôte, les embarras de la minorité de la comtesse Jeanne, le désastre de la guerre de cent ans, l'établis-

sement de foires privilégiées à Lyon (1443), à Bourges (1486), les troubles religieux du XVIe siècle : telles sont les phases et les causes de la longue agonie des Foires de Champagne. Tous les remèdes furent impuissants. En vain Philippe le Bel, Charles le Bel, Philippe de Valois, Charles VII, Louis XI confirmèrent les anciennes coutumes, supprimèrent des droits onéreux, lancèrent ordonnance sur ordonnance; quelques bonnes mesures ne purent effacer les mauvaises. Le compte de 1340, comparé à l'*Extenta*, constate une diminution considérable dans les revenus. Les halles, les étaux, les écuries se louent à bas prix. A Provins, en 1399, le nombre des métiers est tombé de 3,200 à 30. Sous le règne de l'Anglais Henri VI, quatre drapiers provinois, les seuls qui restent, en sont réduits à labourer pour vivre. Lorsque la France retrouva une paix relative, les Foires de Champagne étaient mortes. La force des choses les avait tuées. La diffusion du commerce rendait inutiles les grands marchés périodiques. Si quelquefois ils subsistent encore, c'est grâce à la vente de produits spéciaux.

Nous n'avons pu suivre pas à pas M. Bourquelot dans sa laborieuse étude; du moins avons-nous fidèlement reproduit l'ordonnance d'un ouvrage définitif, qui traite à fond l'une des questions les plus importantes de notre histoire. En affirmant qu'il honore grandement notre érudition nationale, nous restons en dehors de toute exagération, et dans la mesure de la simple justice.

André Lefèvre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Amiet, J., Chevalier Victor v. Gobelin. Ein Beitrag zur Gesch. d. Schreckenstages d. 10. Aug. 1792. (Bern, Haller). 2 fr.

Aeliani de animalium natura libri XVII, varia, historia, epist. frag. ex recognitione R. Hercheri. Acced. rei accipitrariæ scriptores, Demetrii Pepagomeni cynosophium Georgii Pisidæ hexaëmeron, fragm. Herculanense. Vol. II. Varia, historia, epistolae, frag. Leipzig (Teubuer.) 7 fr.

Andresen, (A.), Die deutschen Maler-Radirer(peintres-graveurs) d. 19. Jahrhund. nach ihren Leben u. Werken. 1 vol. 1 partie. Leipzig, (R. Weigel). 5 fr. 35

Anonymi Orestis tragœdia emend ed. J. Machly. Leipzig, (Teubner). 1 fr. 60

Archiv für Anatomie Physiologie u. wissenschaftliche Medicin her. v. Reichert u. Du Bois-Reymond. Année 1865, 1 liv.
Prix de l'année complète. 28 fr.

Auwers, Reduction der Beobachtungen der Fundamentalsterne am Passageninstr. der Sternwarte z. Palermo in d. Jahren 1803 *bis* 1805 u. Bestimmug der mittleren Rectascensionen f. 1805. Publ. d. astron. Gesellschatt. V. 4. Leipzig (Engelmann). 8 fr.

Büdinger, (M.), Mittelgriech. Volksepos. in-8, Leipzig (Teubner). 1 fr.

Carus, (C. G.), Ueber den Schädelbau d. Philosophen C. Chr. Fr. Krause. Avec 2 pl. 4, Dresden, Jena (Frommann). 2 fr. 75

Claus, (C.), Grundzüge der Zoologie z. Gebrauche an Universitaeten u. höh. Lehranst. 1 partie, Marburg, (Elwert). 6 fr. 75

Elben C. E., Ostfrieslands Laubmoose. I livr. fol. Aurich, (Frerichs). 4 fr.

Goeppert, (H. R.), Ueb. Aphyllostachys, e. neue fossile Pflanzengattung aus d. Gruppe der Lalamarien sowie üb. d. Verhäeltn. d. fossilen flora zu Darwin's transmutations-Theorie. Av. 2 pls., 4, Dresden, Jena, (Frommann). 3 fr. 25

Hahn, (K. A.), Althochdeutsche Grammatik m. einig. Lexstücken u. e. Glossar. 2. ed. revue par Jeitteles. 8, Prag. (Tempsky). 3 fr. 75

Holm, (A.), Beitraege zur Berichtigung d. Karte d. alten Siciliens. Av. 1 carte. 4. Lübeck, (Ascheufeldt). 2 fr.

Houël, (G. J.), Tables pour la réduction du temps en parties décimales du jour. Publ. d. astron. Gesellsch. IV. 4, Leipzig. (Engelmann). 2 fr. 75

Jahn, (O.), de loco Platonis disputatio. 4, Bonn, (Marcus). 70 c.

Jahrbücher f. wissemchaftl. Botanik her. v. Pringsheim. 4ᵉ. vol. 4ᵉ livr. Avec 9 pl., 8, Leipzig, (Engelmann). 11 fr. 75 (I-IV. 151 fr. 25).

Lantzius-Beninga, (S.), die unterscheidenden Merkmale d. deutschen Pflanzenfamilien u. Geschlechter. 1. partie; Cont. fam. u. Geschl. d. Dialypetalen u. Gamopetalen m. oberstand. Blumenkrone. Av. 21 pl., 8, Göttingen, (Reute). 10 fr. 75

Lavergne-Peguilhen, (M. v.), Schleswig-Holstein. Socialpol. Studien., 8, Berlin, (Schulze). 4 fr.

Martianus Capella, recens. Eyssenhardt, acced. scholia in Caesaris Germanici Aratea, 8, Leips., (Teubner). 6 fr.

Mayer, (F. J. C.), Ueber das Ei der Vögel u. d. Reptilien. Avec 4 pl., 4, Dresden, Jena, (Frommann). 16 fr.

Miguel, (F. A. G.), Prolusio florae Japonicae. fasc. II. fol., Amstelod., Leipzig (Fleischer). 7 fr.

Molière, Lustspiele üb. v. Graf Baudissin. II vol. 8, Leipzig, (Hirzel). 6 fr.

Mühlbauer, W. Decreta authentica congregationis sacror. rituum et instr. Clementina ex actis ejusd. collecta ab Aloisio Gardellini, in usum cleri commod. ordine alphabetico concinnata. Tome III. fasc. 5. 8, München 1865 (Lentner). 2 fr. 50
I à III. 43 fr. 25 c.

Neander's Werke, 13. vol., 8, Gotha, (Perthes). 7 fr.

Pagès (A.). Balzac moraliste. Pensées de Balzac, extraites de la Comédie humaine, mise en regard des maximes de Pascal, La Bruyère, La Rochefoucauld, Vauvenargues, et précédées d'une introduction. In-18 jésus. (Lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Poëtae lyrici graeci rec. Th. Bergk. 3 ed., Pars I. Pindari carm. cont. 8, Leipzig, (Teubner). 8 fr.

Ruelle (C.). De la vérité dans l'histoire du Christianisme. Lettres d'un laïque sur Jésus. In-8. (Librairie C. Reinwald). 6 fr.

Schimper, (W. Ph.), Euptychium muscorum. neocaledonicorum genus spiridens revisum specieque nova auctum exposuit. Avec 3 pl., 4, Dresden, Jena, (Frommann). 4 fr.

Schmidt, (O.), u. **Unger**, (D.), Das Alter d. Menschneit u. d. Paradies, 2 Vortraege. 8, Wien (Braumüller). 2 fr. 20

Schoell, legis XII tabular. reliquiæ, ed., proleg. add. etc. 8, Leipzig, (Teubner). 5 fr.

Schuchardt, (H.), der Vokalismus d. Vulgarlateins. 1. vol. gr.-8., Leipzig (Teubner). 13 fr.

Scriptorum metrologicorum reliquiæ colleg., recens., partim nunc primum ed. Hultsch. Vol. II quo script. romani et ind. cont., 8, Leipzig (Teubner). 3 fr. 35

Untersuchungen zur Naturlehre d. Menschen u. d. Thiere her. v. Moleschott. 10 vol. en 6 livr. Avec pl., 8, Giessen, (Roth). à 3 fr. 35

Vierteljahrsschrift der astronom. Gesellschaft, année 1866. 4 livrs. Leipzig. (Engelmann). 10 fr. 75

Warschauer, (H.), De perfecti apud Homerum usu. Diss. Berlin, (Calvary). 1 fr. 60

Wattenbach, Deutschland's Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte d. XIII. Jahrh., 2 éd., 8, Berlin, (Hertz). 13 fr. 35

Weigel's (R.), Kunst-Lager-Catalog. 34ᵉ partie. Contient : Kunstbücher, 8, Leipzig, (R. Weigel). 1 fr.
I à 34. 48 fr.

Zeitschrift d. Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, Her. v. Koner, I vol. en 6 livr. 8, Berlin, (D. Reimer). 10 fr. 75

Zeitschrift für die ges. Staatwissenschaft in Verb. m. Haussen, Helferich, Mohl, Rau u. Roscher her. v. Schüz Hoffmann, Weber, Schäffle u. Fricker, 22. année. 4 livrs. 8ᵉ, Tübingen, (Laupp). 18 fr. 75

Zenker, Dictionnaire turc-arabe-persan. 9 liv. folio, Leipzig (Engelmann). 5 fr. 35

Zeyss, A. F., De vocabulorum umbricorum fictione. III part. 4, Marienwerder, 1865, Berlin, (Calvary). 5 fr. 35

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 16. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Paraît chaque Samedi. — 21 Avril — Prix : 15 fr. par an.

---

92. — **Saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese,** per DEMETRIO CAMARDA. Livorno, 1865. In-8°, 350 pages.

Le titre de cet ouvrage doit paraître un peu étrange aux personnes qui s'occupent de linguistique. C'est ainsi qu'il a plu à l'auteur de désigner un essai de philologie comparée sur la structure grammaticale de la langue albanaise. Dans un avant-propos il nous dit qu'il n'a pas osé donner à son livre un titre qui rappellerait celui d'autres ouvrages célèbres dans le monde scientifique, et que, plutôt que de paraître trop ambitieux, il a préféré adopter une dénomination inusitée dans la science. Tout en louant la modestie de M. Camarda, nous sommes d'avis que cette vertu peut bien quelquefois empêcher un auteur de publier son travail ; mais, du moment qu'il le publie, elle ne saurait l'autoriser à l'appeler autrement que par son nom. Du reste, si le titre eût pu être mieux choisi, le livre n'en est pas moins intéressant. Le problème qu'il tend à résoudre est un des plus importants de la philologie comparée. Si cette science a obtenu dès ses débuts de brillants résultats, c'est qu'elle a commencé par comparer les idiomes les moins réfractaires à une classification par familles. Les plus fortes difficultés se sont présentées après qu'on eut établi en thèse générale la parenté des principaux groupes de langues indo-européennes. Ainsi par exemple, ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on est arrivé à ajouter aux autres groupes dont cette famille se compose celui des langues celtiques. Il y a quelques années, Heyse, jetant un coup d'œil sur les langues d'Europe, en trouvait encore deux qui restaient à l'état sporadique, n'ayant pu jusqu'alors être classées : c'était le basque et l'albanais. Pour le basque, il est plus que certain que, si l'on arrive jamais à pouvoir le rapprocher d'une famille de langues quelconque, ce ne sera pas, à coup sûr, de celle des langues indo-européennes. Il n'en est pas de même de l'albanais. Un savant mémoire de M. Bopp l'a déjà présenté au monde savant comme un membre de cette famille, et sans doute la présentation n'aurait pu être faite sous de meilleurs auspices. Cependant le mémoire de M. Bopp se borne à prouver, par des rapprochements avec le sanscrit, que l'albanais est une langue indo-européenne. Reste à savoir s'il est le seul représentant d'une branche éteinte de cette famille, ou si l'on peut classer l'albanais dans une des branches connues.

Les recherches sur l'histoire du peuple albanais et la position géographique qu'il occupe ont donné lieu à plusieurs savants d'admettre une parenté plus ou moins étroite entre l'albanais et le grec. Hahn, que l'on peut considérer comme le plus grand *albanalogue* moderne, a exprimé cet avis dans son ouvrage, sans toutefois en donner une démonstration philologique. Schleicher a bien tenté un commencement de démonstration, mais, après quelques rapprochements entre la déclinaison albanaise et la déclinaison grecque, il s'est arrêté court devant la structure du verbe, en déclarant que les formes de la conjugaison albanaise sont bien indo-européennes, mais « qu'il serait impossible d'y voir de la grécité. » Dernièrement M. Blau a cherché à donner au problème une autre solution, et il a cru pouvoir expliquer, à l'aide de l'albanais, les inscriptions lyciennes en rattachant cette langue à la branche iranienne. On peut affirmer que la tentative de M. Blau est loin d'avoir donné des résultats satisfaisants. Aussi cette opinion n'a-t-elle pas trouvé de partisans, tandis que celle de Hahn et de Schleicher continue d'être partagée par les juges les plus compétents, tels que Max-Müller, Rapp, Leo Meyer et autres. Cependant elle est toujours à l'état de simple opinion, quoique généralement admise, et on ne peut pas voir en elle un théorème complétement démontré. Contribuer à donner cette démonstration, tel est le but que se propose M. Camarda.

Il nous est impossible de donner ici une analyse détaillée de ce volume de 350 pages in-8°, ainsi qu'on pourrait le faire dans une revue spéciale de philologie comparée. Nous pouvons cependant juger le livre d'une manière générale, et pour cela nous croyons tout à fait indispensable de tenir compte des circonstances exceptionnelles où il a été produit. Si l'auteur avait fait ses études dans un centre philologique, si du moins il y avait composé son ouvrage, on aurait le droit de le juger sans trop d'indulgence. Mais il en est bien autrement : M. Camarda est un Italo-Albanais, c'est-à-dire qu'il appartient à l'une de ces colonies albanaises qui, depuis quelques siècles, se sont établies en Sicile; aussi l'albanais est-il sa langue maternelle. Depuis longtemps il vit à Livourne où se trouvent beaucoup de ses compatriotes. Quand on connait le niveau scientifique du pays où il est né et de la ville qu'il habite, et quand on a lu les écrits de plusieurs de ses compatriotes, tels que Masci, Crispi, Dorsa, De Rada, etc., tous travaux qui attestent la plus profonde ignorance de la science moderne, on oublie facilement les défauts de son livre, on ne se souvient que de ce qu'il y a de bon et d'utile, et on se demande comment il a pu faire pour se montrer aussi au courant et pour deviner si bien ce que la science attend aujourd'hui d'un savant albanais.

Tout son travail est dû à une force de volonté qui ne connaît pas d'obstacles. Il s'en occupait depuis quelque temps lorsqu'il s'aperçut que des connaissances de philologie comparée lui étaient indispensables et que, pour de telles études, il fallait absolument connaître la langue allemande. Quoique n'étant plus dans la première jeunesse, il apprend tout seul l'allemand, et tout seul il se met à étudier le *Compendium* de Schleicher et plusieurs autres ouvrages de philologie comparée ; après quoi il lit et il médite tout ce que les philologues allemands ont

écrit sur l'albanais. C'est ainsi que, le premier de sa nation, il a pu se montrer, dans son livre, complétement au courant de tout ce qui concerne cette langue.

D'après ce que nous venons de dire sur la manière dont M. Camarda, sans autre ressource que sa bonne volonté et quelques livres, s'est initié à la connaissance de la philologie comparée, il est facile de concevoir que son travail doit contenir quelques imperfections, au point de vue de cette science qui demande une grande circonspection et une longue habitude des procédés délicats par lesquels on peut rapprocher les mots et les formes grammaticales. Cependant, vu les conditions dans lesquelles son livre a été produit, et l'extrême difficulté du sujet, les imperfections sont encore moindres qu'on ne pourrait s'y attendre. Quoique le titre n'annonce qu'un travail comparatif sur les formes grammaticales, le livre est très-riche en rapprochements de mots albanais et grecs, et si, parmi ces rapprochements, on en trouve plusieurs qui n'obtiendront pas le suffrage des savants, il en reste toujours un nombre considérable d'assez satisfaisants. Seulement, parmi ceux-ci, il y en a plusieurs à propos desquels on pourrait se demander s'ils n'ont pas pour objet des mots empruntés par l'albanais au grec, à une époque ancienne ou récente. Quant aux formes grammaticales, elles ont été analysées par l'auteur avec un soin minutieux, et les observations ingénieuses, par lesquelles il cherche à leur trouver des points de contact avec les formes grecques, sont, en plusieurs cas, fort concluantes et dignes de l'attention des juges compétents. Inutile de dire que l'auteur, étant Albanais, a pu utiliser plusieurs textes restés inconnus à ses devanciers, et que son livre contient, sur la langue albanaise, des détails précieux qu'on chercherait vainement ailleurs.

M. Camarda, suivant, à quelques modifications près, le système adopté par Hahn, écrit l'albanais avec des caractères grecs. C'est là un système que nous ne saurions approuver, pas plus que celui qui consiste en un mélange de caractères latins avec quelques caractères grecs. L'alphabet grec est un des moins convenables pour un tel usage, qu'il s'agisse d'écrire l'albanais ou toute autre langue. Pour le grec lui-même, tel qu'on le parle et qu'on le prononce aujourd'hui, il est déjà très-insuffisant. C'est justement à cause de cela que M. Camarda, pour donner des signes à des sons albanais qui n'existent pas en grec, a dû avoir recours à une quantité de groupes de lettres plus ou moins arbitraires qui compliquent infiniment l'orthographe. Nous croyons qu'il serait bien plus simple d'écrire l'albanais avec des caractères latins, en suivant un système semblable à celui dont on se sert pour la transcription du sanscrit.

Le résultat, auquel l'auteur est conduit par ses recherches, est la parenté de l'albanais avec le grec. Tout en reconnaissant dans l'albanais les traces de l'ancienne langue qui donna naissance au grec et au latin, M. Camarda croit pouvoir constater une affinité bien plus marquée avec le grec qu'avec le latin. Nous croyons cependant que M. Camarda aurait pu assigner au latin une part plus large qu'il ne l'a fait dans ses recherches comparatives. Pour ce qui est du grec, l'opinion que nous avions conçue de l'affinité des deux langues s'est trouvée singulièrement fortifiée après la lecture du livre de M. Camarda. Somme toute,

c'est un travail sérieux, qui contient beaucoup de bonnes choses. Tout linguiste voulant s'occuper de l'albanais ne saurait se dispenser de l'étudier.

Avant de finir, n'oublions pas de dire que M. Camarda promet un appendice qui contiendra, entre autres choses, des chants populaires albanais inédits, et une liste de tous les mots albanais qui se trouvent dans l'ouvrage. Nous espérons que cet appendice ne tardera pas à paraître.

D. COMPARETTI.

---

93. — **La Cité antique**, étude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome, par FUSTEL DE COULANGES, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. Ouvrage couronné par l'Académie française, 2e édit. Paris, Hachette, 1866, 1 vol. in-8°, 524 pag. Prix : 7 fr. 50.

(*Deuxième article.*)

Nous sommes arrivés au troisième livre de M. Fustel, qui traite de la *cité*. Ici sa théorie se dessine encore plus nettement, et l'on peut voir les conséquences extrêmes auxquelles il arrive. Voici comment il explique la formation de la cité : Lorsque la vie sédentaire succéda à la vie nomade les nécessités d'une civilisation croissante rapprochèrent peu à peu les familles, les foyers voisins formèrent des associations en curies ou phratries, celles-ci se groupèrent à leur tour en tribus et, de ces confédérations superposées, naquit enfin la cité. La forme de l'État ancien était donnée. Mais comment était-on arrivé à l'idée d'une communauté factice qui ne reposait pas sur les liens du sang? Ceci s'explique, dans le système de l'auteur, par une modification des croyances et c'est ici qu'il fait intervenir la seconde religion, celle des divinités de la nature.

Outre les esprits du foyer et les âmes des morts, les anciens avaient adoré de bonne heure les forces de la nature physique, forces qu'ils ne tardèrent pas à personnifier. Les mythologies ordinaires les désignent sous le nom de dieux supérieurs. Mais, à l'origine, ces divinités furent adorées par certaines familles, leur influence grandit avec celles de ces familles, et comme rien dans leur essence n'était exclusif, leur culte put servir de base à la religion de l'État. Néanmoins toutes les institutions de la cité furent calquées sur celles de la famille. Un culte rattachait l'individu à son foyer : d'autres cultes, tout semblables par les cérémonies et les rites, le rattachèrent à la phratrie, à la tribu, enfin à l'État. La cité adora comme ancêtres le fondateur de ses murailles et les héros qui avaient combattu pour son indépendance; c'étaient ses pénates et l'autel de Vesta fut son foyer. Cette religion était exclusive comme celle de la famille et des dieux de la nature conservèrent eux-mêmes un caractère tout local. Les sacrifices offerts à ces divinités étaient des repas publics. La cité n'était autre chose qu'une confédération de familles ou de tribus. Le roi réunissait, comme le *paterfamilias*, le pouvoir civil et le pouvoir religieux; tous les magistrats étaient prêtres; la loi était un mélange de prescriptions sociales, morales et religieuses, mais où la sanction définitive découlait toujours de la religion. Enfin la loi ne protégeait que le citoyen : l'étranger n'en profitait pas.

Tout cela est développé avec art, et, encore ici, nos rectifications porteraient

plutôt sur des nuances que sur les faits eux-mêmes; dans beaucoup de cas nous pourrions nous borner à renverser la proposition de M. Fustel. Pour ne citer qu'un exemple, il croit que le *cens* avait pour but essentiel la purification du peuple; et de cette purification, dont les étrangers étaient exclus, il conclut à la nécessité d'un recensement exact des citoyens. Or il nous semble qu'en aucune cérémonie mieux qu'en celle-ci on ne peut connaître le caractère tout pratique et l'origine purement humaine de la religion antique, car c'était le seul moyen d'arriver à l'établissement d'un état civil régulier. Le dénombrement était donc suivant nous le but principal et la cérémonie religieuse était le moyen de coercition destiné à éviter toute omission et toute fraude.

Mais, vu la nature de l'ouvrage qui nous occupe, nous sommes forcés de faire des observations plus générales et à nous maintenir dans un genre de critique un peu différent de celui que nous suivons d'habitude dans la *Revue*. L'espace nous oblige d'ailleurs à être bref, nous nous bornerons dans le reste de cet article à examiner l'idée de M. Fustel sur la « nouvelle religion », et quelques-unes des conclusions les plus caractéristiques de son livre.

Nous aurions voulu que M. Fustel donnât quelques preuves de l'antériorité de la religion domestique par rapport à la religion des dieux de la nature. C'est une conception que nous croyons aussi nouvelle que contraire à la réalité des choses. Il prétend que les anciens avaient bien en général l'idée de Jupiter par exemple, mais que, chacun adorant un Jupiter particulier, ce dieu resta une divinité domestique. Il y eut donc des milliers de Jupiter qui ne se ressemblaient que par le nom. Mais les hommes devaient finir par s'apercevoir que le Jupiter d'une famille était au fond le même être ou la même notion que le Jupiter d'un autre. Le même raisonnement s'applique à l'Olympe entier. — Mais, si haut que l'on remonte dans les annales de la race âryenne, on trouve un Jupiter, un Zeus. Si plus tard nous voyons chaque cité avoir ses dieux, son Jupiter, sa Minerve, sa Junon, cela provient de la préséance que ses citoyens accordaient à un sanctuaire ou à une image qu'ils avaient plus spécialement sous les yeux. Un fait analogue s'est produit en pleine civilisation chrétienne, alors que les églises se disputaient des reliques ou des saints.

C'est un produit de l'esprit municipal ou particulariste. Encore ici M. Fustel a pris l'effet pour la cause, et, à ce propos, nous devons lui faire une objection plus grave que toutes les autres. Il a été tellement préoccupé de démontrer sa théorie que pour lui l'histoire n'existe pas, et c'est pourquoi aussi il est arrivé à des conclusions inadmissibles. Il nous dit bien au commencement de son troisième livre qu'il parle d'une époque très-primitive, et qu'il ne peut donner aucune date. Mais dans le quatrième, où il traite des révolutions, il entre en pleine époque historique. Or, quand on examine où il a été puiser ses renseignements sur les temps antéhistoriques, on trouve quelques rares citations des livres sacrés de l'Inde, et à peine une ou deux des poëmes homériques; la tradition grecque, telle que nous l'ont conservée les poëtes, n'existe pas pour lui. Jusqu'ici on avait discuté la personnalité d'Homère, on avait critiqué le texte de ses poëmes, mais personne ne s'était avisé de contester leur valeur comme tradition, et les savants

les plus sceptiques y voyaient au moins un document des plus importants pour l'histoire de la civilisation grecque. Il est vrai que, si l'on en tient compte, si l'on prend en considération les autres traditions, conservées dans les auteurs grecs, on détruit d'un seul coup la théorie de M. Fustel.

Pour le démontrer il suffit de se reporter au chapitre sur l'*esprit municipal* : « D'abord cette religion propre à chaque ville a dû constituer la cité d'une manière très-forte et presque inébranlable; il est en effet merveilleux combien cette organisation sociale, malgré ses défauts et toutes ses chances de ruine, a duré longtemps. Ensuite *cette religion a dû avoir pour effet, pendant de longs siècles, de rendre impossible toute autre forme sociale que celle de la cité*[1]... *avec les croyances et les usages religieux, que nous avons vus, comment plusieurs villes auraient-elles pu former un même État?*[2] » Tout cela est d'ailleurs longuement développé et l'auteur affirme très-nettement que c'est la religion qui a empêché la formation des grands États. — D'abord, si la religion était arrivée à élargir les idées jusqu'à fonder des cités, comment ne pourrait-elle aller plus loin? M. Fustel, dans une note, se débarrasse de l'objection qu'on pourrait tirer de l'existence des confédérations ou amphictyonies en disant que cela ne rentre pas dans son sujet. Or on sait que ces ligues avaient un caractère essentiellement religieux. Si la religion avait autant d'influence que lui en prête l'auteur, elle eût dû évidemment maintenir ces confédérations et en faire de véritables États. Mais il y a une considération plus sérieuse à faire valoir contre son système. C'est l'unité primitive de race et de religion en Grèce, attestée par des fables qui ont nécessairement un fond de vérité, attestée surtout par des sanctuaires communs, par des oracles et des fêtes célèbres.

Chez tous les peuples nous trouvons deux tendances en lutte : celle au particularisme qui engendre l'esprit local, et celle à l'unité qui a pour résultat la centralisation. Chez tous les peuples de race hellénique et italique, la première tendance l'a emporté et la religion a été aussi impuissante à empêcher ce résultat qu'elle aurait été à le produire. Les institutions de la cité sont donc dues à l'esprit du peuple lui-même qui s'est aussi communiqué à la religion; de là le rapport observé par M. Fustel. Dans son système tous les peuples de l'antiquité doivent s'être ressemblés jusque dans les moindres détails. Son livre est fait pour fausser complétement l'histoire : il a réuni de vive force tous les traits de mœurs analogues qu'il trouvait dans les différentes cités et aux époques les plus diverses. Ici il rejette la tradition parce qu'elle le gêne, là il la reprend parce qu'elle vient à l'appui de son idée. En un mot il n'y a pas la moindre trace de critique historique. Tout est forcé, exagéré; les nuances disparaissent et le tableau devient parfois d'une fausseté complète.

On ne saurait contester que les anciens n'aient eu pour la loi un respect religieux. Nous avons déjà donné l'explication de ce fait. On sait combien il fallait de formalités pour proposer et faire passer une loi nouvelle, surtout à Rome. Faut-il aller aussi loin que M. Fustel (p. 238), et dire : « Solon, Lycurgue, Minos

1. Page 256.
2. Page 258.

et Numa ont pu mettre en écrit les lois de leurs cités; ils ne les ont pas faites. » Nous ne songeons pas à discuter les lois attribuées aux deux derniers; mais, quant aux deux premiers et aux *décemvirs*, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer qu'ils ont été novateurs en plus d'un point, qu'ils ont modifié les anciens usages en maint endroit où des changements étaient devenus nécessaires, qu'enfin ces changements ont été si importants qu'ils ont sauvé l'état dans des circonstances critiques, en donnant satisfaction à des intérêts moraux, politiques et matériels. « Si, continue l'auteur, nous entendons par législateur » un homme qui crée un code par la puissance de son génie et qui l'impose aux » autres hommes, ce législateur n'exista jamais chez les anciens. » Nous ajouterons que jamais non plus il n'a existé chez les modernes. Les codes français eux-mêmes ont dû tenir compte dans une large mesure des droits coutumiers. Le législateur est l'homme qui sait concilier le passé avec l'avenir sans compromettre le présent; son génie consiste à comprendre le génie de son époque. On ne refusera pas à Solon le mérite d'avoir été de son temps, d'avoir consacré des progrès en dépit des usages établis, d'avoir enfin jeté les bases d'une des constitutions les plus libérales qui aient jamais existé.

Nous ne nous arrêterons pas sur la peinture que nous fait l'auteur de l'Athénien et du Romain qui donnerait aussi lieu à quelques rectifications. Passons au chapitre où M. Fustel de Coulanges soutient que *les anciens n'ont pas connu la liberté individuelle*. Encore ici nous aurions pu souscrire à cette assertion dans sa forme générale[1]. Nous aurions reconnu que les anciens n'avaient pas la liberté de conscience. Sous d'autres rapports nous aurions pu faire observer que chez nous la liberté individuelle souffre des restrictions qui étaient inconnues aux Grecs. En ce qui concerne la vie privée, M. Fustel cite quelques lois particulières à telle île ou à telle cité : à Locres défense de boire du vin; à Sparte défense de travailler; à Athènes d'être oisif; à Rhodes de porter la barbe. Mais quelle a été la durée et l'efficacité de ces lois? C'est ce qu'il faudrait dire; car il s'agit d'établir qu'à aucune époque les anciens n'ont eu, dans une mesure à peu près satisfaisante, l'idée de la liberté individuelle. Nous-mêmes nous en sommes souvent réduits à n'avoir pour elle qu'un amour purement platonique. A Athènes le citoyen était forcé de prendre part aux affaires publiques, il ne pouvait rester indifférent; c'était un malheur qu'on l'y forçât, il eût été plus fâcheux qu'on le lui interdît. Quant à la liberté d'éducation, il est connu qu'elle n'existait pas à Sparte, M. Fustel affirme qu'il en était de même à Athènes. « L'État, dit-il, ne permettait pas volontiers qu'il y eût un enseignement libre à côté du sien. Il y avait une loi qui défendait d'instruire les jeunes gens sans l'autorisation des magistrats; une autre loi interdisait spécialement d'enseigner la philosophie. » Nous avons été curieux de vérifier les citations données par l'auteur, tant ces assertions nous semblaient contraires à l'esprit général des institutions athéniennes. Nous savons que Solon avait établi une certaine surveillance morale

1. L'existence de l'esclavage suffit à le prouver. Mais quand on parle de l'antiquité, il faut bien en faire abstraction, comme l'a fait du reste M. Fustel de Coulanges.

de l'État sur les maîtres d'écoles, qu'il avait créé en quelque sorte l'instruction obligatoire en statuant que les enfants laissés sans instruction par leurs parents seraient déliés du devoir de les nourrir pendant leur vieillesse; mais quant aux deux lois qu'il cite, se sont deux mesures tout exceptionnelles. L'une (Xénoph., *Memorab.*, I, 2) était de Critias, l'un des trente tyrans, elle dura autant que leur domination et interdisait absolument d'enseigner la philosophie (λόγων τέχνη); l'autre défendait d'enseigner la philosophie *sans autorisation*; elle fut très-peu de temps en vigueur, ainsi que le dit formellement Diogène Laërce (Liv. V, *Théophraste*). Ainsi M. Fustel nous donne comme la règle des exceptions que les anciens eux-mêmes signalent en les désapprouvant.

Le livre IV, sur *les Révolutions*, où sont exposés des faits plus généralement connus, est beaucoup meilleur; il fait l'histoire des changements survenus dans le gouvernement des cités, montre comment la royauté a fait place à l'aristocratie et celle-ci à son tour à la démocratie, comment la plèbe, à l'origine en dehors de la cité, a fini par y entrer et par posséder tous les droits réservés jusque-là aux patriciens. Ici ce sont surtout des intérêts de caste qui sont en jeu et la religion devait avoir dans la lutte un rôle d'autant plus grand qu'elle servait d'appui aux priviléges établis, qu'elle représentait la tradition et les usages sacrés. Le système de M. Fustel y trouvait donc une application plus immédiate et, disons-le, tout à fait réelle. Encore ici cependant nous trouvons chez l'auteur la tendance à l'exagération, même au risque de se contredire. Ainsi, p. 435, il était très-juste de s'étonner de tout le travail que la démocratie athénienne exigeait des hommes. Mais il n'est pas tout à fait exact de dire que pendant une année le membre du sénat devait siéger tous les jours. M. F. de C. a exposé lui-même plus haut que les conseillers étaient partagés en dix sections ou *prytanies*, qui siégeaient à tour de rôle pendant trente et quelques jours. C'étaient les prytanes qui étaient obligés d'être en fonction du matin jusqu'au soir et d'expédier toutes les affaires courantes; la séance plénière du sénat ne durait que peu de temps chaque jour. Il faut en outre tenir compte des loisirs que laissaient aux citoyens leurs nombreux esclaves et qui expliquent comment les hommes libres pouvaient « passer leur vie à se gouverner. » Cette participation immédiate à toutes les affaires publiques est aussi la meilleure objection qu'on puisse opposer aux assertions de l'auteur que « la cité avait un pouvoir sans » limites, que la liberté était inconnue et que le droit individuel n'était rien vis-à- » vis de la volonté de l'État » (p. 441); car nulle part l'individu n'est intervenu plus directement dans l'administration et n'a exercé un contrôle plus efficace sur ses magistrats, que dans la démocratie athénienne. Reste, il est vrai, la *tyrannie des majorités;* mais dans tous les temps et dans les pays les plus libres, on a eu à lutter contre cette tyrannie qui, somme toute, s'explique mieux que celle des minorités.

Dans le dernier livre nous critiquerons surtout le titre : LE RÉGIME MUNICIPAL DISPARAIT. Il s'agit de montrer comment la conquête romaine à détruit l'indépendance des cités. Quand on parle d'institutions modernes, on emploie le mot municipal dans son acception actuelle, c'est fort bien, mais,

quand il est question de l'antiquité classique, cela peut donner lieu à des confusions très-graves, parce que, pour quiconque a étudié de près l'histoire romaine, le municipe a été une création de Rome et ce mot désigne précisément le contraire de ce que veut dire l'auteur, c'est une ville ayant perdu une partie de son indépendance.

Le premier chapitre de ce livre : *Nouvelles croyances ; la philosophie change les règles de la politique*, est un résumé fort bien fait des idées émises par les philosophes anciens sur les principes et les règles des sociétés humaines. Peut-être l'auteur fait-il cependant la part trop belle aux sophistes. On voit comment, par la simple réflexion, des hommes supérieurs sont parvenus peu à peu à une notion plus pure et plus exacte des droits de l'individu. Ils ont certainement préparé l'ère nouvelle. Nous doutons cependant que leur action sur les masses ait été aussi grande que le pense M. F. de C. La majorité des hommes était devenue indifférente aux cérémonies religieuses de la cité, au culte des divinités supérieures ; mais en ce qui concerne la religion domestique, la croyance aux dieux lares était loin d'avoir disparu.

Nous aurions beaucoup d'autres observations à présenter sur les chapitres suivants. L'auteur paraît n'avoir qu'une idée très-confuse des différents droits accordés par Rome aux peuples soumis. S'il s'était donné la peine d'ouvrir par exemple le *Manuel des antiquités* de Becker et Marquardt, il n'aurait pas dit que les Latins, après avoir eu le droit de cité sans suffrage et sans *connubium*, l'avaient échangé ensuite contre le droit de Latium (p. 500-501). Il n'aurait pas trouvé si obscur le passage de Tite-Live (VIII, 14) auquel il fait allusion, et qui nous apprend que dès 338 av. J.-C. [1] certaines villes reçurent le droit de cité complet, d'autres le droit de cité sans suffrage, que d'autres enfin restèrent villes indépendantes. C'est à cette dernière classe de villes qu'on enleva le *connubium inter se ;* leurs habitants ne pouvaient se marier dans une autre ville latine que dans la leur. M. Fustel a évidemment confondu tous ces droits divers en un seul. S'il avait bien lu Tite-Live, il aurait dû être prévenu de cette diversité par les mots *ut pro merito cujusque statueretur*. Ce sont là des détails très-caractéristiques et qu'on ne peut pas dédaigner quand on a la prétention de donner une idée générale de la Cité antique.

M. Fustel (p. 480) assure qu'une des causes qui ont favorisé la conquête romaine, c'était l'affaiblissement de l'esprit d'indépendance locale (il dit de l'*esprit municipal*) ; mais pour l'Italie, c'est le contraire qui est vrai, c'est l'exagération de cet esprit qui a empêché les cités de se réunir pour opposer une résistance efficace à Rome. Pour la Grèce, ce n'est pas seulement l'esprit d'indépendance locale qui avait disparu, c'est l'amour de l'indépendance et de la dignité en général.

Quant à ce que M. Fustel dit au sujet du christianisme, nous l'approuvons

1. On lit deux fois à la page 499 la date de 347 av. J.-C. comme étant celle de la révolte des Latins ; il faut lire sans doute 337 (ou mieux 340 = 414 de Rome) Le sénatus-consulte réglant le sort des villes soumises était de 338 = 416 de Rome.

entièrement. Oui, nous sommes persuadés que c'est le propre de la religion chrétienne à son berceau d'avoir affranchi l'individu, tout en prêchant l'unité de la grande famille humaine; d'avoir « séparé la religion du gouvernement ». Mais nous pouvons encore remonter aux origines de cette religion et reconnaître facilement son caractère primitif. Si ces origines nous étaient cachées comme celles des religions païennes, la méthode de M. Fustel, appliquée aux temps du moyen âge et à l'époque moderne, ne nous conduirait-elle pas à de tout autres résultats? Ne serions-nous pas tentés de mettre sur le compte de la religion chrétienne la confusion entre l'Église et l'État, les théories autoritaires, le droit divin, l'oppression des consciences et les nombreuses restrictions de la liberté individuelle qui se perpétuent encore dans beaucoup de contrées? Cependant nous ne songeons pas à rendre le christianisme responsable d'aucun des systèmes politiques qui se sont produits jusqu'à ce jour. Si donc, malgré des dogmes aussi supérieurs, l'humanité est retombée dans ses anciens errements, il n'est pas étonnant que les idées politiques de l'antiquité aient été aussi imparfaites que l'a démontré M. F. de C.

S'il nous faut résumer, en terminant, notre opinion sur ce volume, nous répéterons d'abord qu'il a pour mérite de mettre en évidence un côté de la civilisation ancienne trop souvent méconnu. Nous y gagnons une conception plus nette du droit privé, d'une partie du droit public et nous comprenons mieux le caractère de la lutte entre les divers ordres. Mais l'auteur a trop négligé l'examen sérieux des faits et des détails. Il a voulu pénétrer dans les ténèbres de l'époque antéhistorique en s'éclairant d'une seule idée et il lui est arrivé que son flambeau l'a ébloui. Si nous le croyions sur parole, nous oublierions tout ce que l'antiquité grecque a produit de plus beau et de plus sublime, nous oublierions qu'elle nous a laissé des monuments qui attestent le puissant essor et la complète liberté de l'esprit individuel. Il efface toute différence entre la Grèce et Rome, entre les différentes tribus helléniques. Enfin dans tout le monde antique, il fait disparaître la diversité infinie des tendances et des mœurs.

M. Fustel de Coulanges a soutenu avec habileté et éloquence, mais trop souvent en l'appuyant sur des paradoxes, la thèse exclusive qu'il voulait démontrer. Il a fait preuve de talent, d'originalité et même de science; mais en somme il a échoué comme échoueront toujours ceux qui voudront construire l'histoire *a priori*.

Ch. M.

---

94. — **Les illustres voyageuses**, par M. Richard Cortambert. Paris, Maillet, 1866, in-8°.

Le titre de ce livre est un peu paradoxal. Le voyageur, dans le sens noble du mot, est celui qui va poursuivant la science, cherchant une vérité, conquérant au profit de l'art, de l'humanité, de l'histoire, une lumière, un secret, un perfectionnement. Le touriste n'est que l'abrégé fantaisiste du voyageur. Il y a, certes, à ces conditions, des voyageurs illustres, je n'ai pas à en donner la liste; y a-t-il des illustres voyageuses? Je trouverai la réponse à cette question dans chacune des biographies données par M. Richard Cortambert.

Paquette, la voyageuse du XIIe siècle, fut une petite aventurière enlevée tout enfant, à Metz, par quelque bande de zingari et retrouvée au fond de la Mongolie, où elle avait à peu près épousé un parisien égaré comme elle.

Anne d'Arfet, enlevée à son mari par son amant, et que son navire sans pilote entraine à l'aventure à travers l'Océan, jusqu'aux rivages inconnus de Madère, ne fut qu'une fugitive.

Que doña Isabel de Mendaña ait accompagné son mari à bord de la flotte qu'il commandait, qu'après la mort de celui-ci elle ait pris le commandement de cette flotte et sauvé de la tempête le navire désemparé qui la portait, ce fut le fait d'une femme énergique supérieure à tous ceux qui l'entouraient; on l'appela la *doña almiranta*; fut-elle une voyageuse?

La *monja alferez*, la nonne porte-enseigne, s'échappe du couvent, prend des habits d'homme, devient page, parcourt l'Espagne à la façon de Gil Blas, passe au Pérou, s'engage dans l'armée, devient lieutenant, puis capitaine, joue, ferraille, tue; rentre au couvent, reprend la vie aventureuse, vient en France, en Italie, à Rome, à Naples, et meurt à soixante ans, toujours avide de cette existence agitée. Fut-elle autre chose qu'une aventurière?

La vie de Marie Read est à peu près calquée sur ce modèle. C'est plus qu'un Gil Blas, c'est un mauvais sujet, soldat, puis matelot, puis pirate; ne résistant pas sous l'habit masculin aux faiblesses de son sexe, partageant le sort du dernier qu'elle a aimé et mourant en prison condamnée par une cour de justice.

Les douloureuses aventures de Mme Godin des Odonais, dans la Guyane, il y a maintenant un siècle, forment une touchante histoire qui provoque l'intérêt et l'émotion. Mme des Odonais s'engage, à la recherche de son mari, au milieu des contrées sauvages de l'Amazonie; ses frères, ses amis, ses serviteurs dévoués se sont associés à sa courageuse entreprise, et succombent l'un après l'autre à la faim, à la maladie, aux terribles misères de cette exploration d'un désert sans issue. Mme des Odonais seule, épuisée par la fatigue et le besoin, erre pendant neuf jours au milieu des forêts, échappant par miracle aux bêtes fauves et aux reptiles, trouve enfin des secours, et rejoint celui qu'elle a si héroïquement cherché. Ce fut le seul voyage de Mme des Odonais; ce fut un illustre dévouement.

Semblables sont les aventures de Mme Libarona qui, à une époque bien plus rapprochée de nous, accompagne son mari exilé dans les solitudes de la république argentine, partage avec lui les plus affreuses tortures, le voit mourir atteint de folie et revient auprès de ses enfants après une année de douloureux martyre.

Des voyageuses, il n'en est pas, à bien prendre, parmi les sept héroïnes dont je viens d'indiquer sommairement la biographie; mais en voici trois qui méritent incontestablement ce titre : c'est Jeanne Baret, Mme Ida Pfeiffer et Mme Hommaire de Hell.

Jeanne Baret, cachant son sexe, accompagna, comme domestique, le naturaliste Commerson dans un voyage autour du monde, se façonna très-rapidement

aux sciences naturelles et devint assez forte en botanique; elle revint en France après la mort de son maître et s'y maria.

Mme Ida Pfeiffer, dit M. Richard Cortambert, « sut allier l'esprit de famille à de grandes pensées dont bénéficia l'humanité. » A cinquante ans, elle réalise le rêve de toute sa vie, que ses devoirs de femme et de mère l'avaient forcée de réprimer. Elle part et visite le monde entier. Elle voit d'abord la Palestine, puis l'Irlande; parcourt le Brésil, double le cap Horn, aborde à Taïti, pénètre dans l'empire chinois; chasse le tigre à Singapour, va étudier les faquirs à Calcutta, sur les bords du Gange, à Benarès; traverse seule le pays des Tangs; s'avance dans l'Arabie, visite Bagdad, salue les ruines de Babylone, gagne les frontières russes en traversant le Kurdistan. Ce premier voyage n'a pas calmé la fièvre de curiosité qui la possède; il lui faut des contrées plus inconnues, elle part pour la Malaisie, débarque à Borneo, à Sumatra, et, sous le seul sauf-conduit de sa hardiesse, s'avance au milieu des peuplades cannibales. En Amérique, elle fait l'ascension du Chimborazo et du Cotopaxi. — A un troisième voyage, c'est l'Afrique qu'elle veut visiter à soixante-deux ans; elle gagne Madagascar où la reine Ranavalo la reçoit à sa cour, puis la fait emprisonner et la menace de mort. C'est au retour de cette dernière exploration que, minée par les fièvres paludéennes, elle trouve à peine le temps de rejoindre sa famille à Vienne, où elle est morte il y a huit ans.

Ida Pfeiffer fut bien une voyageuse et une voyageuse utile, elle a laissé des notes nombreuses, des écrits remplis de fines observations dont profitent aujourd'hui nos hommes d'étude.

J'en dois dire tout autant de Mme Hommaire de Hell, à laquelle la Société de géographie a conféré tout dernièrement un honneur inusité en l'admettant au nombre de ses membres; mais j'ai déjà bien abusé de la place qui m'est accordée dans ce recueil, et il faut que j'abrége.

Voici donc trois voyageuses; mais je ne saurais considérer comme telles les autres femmes, distinguées à juste titre, dont M. Cortambert nous donne la biographie. Est-ce lady Stanhope, que la monomanie d'une réclusion volontaire conduisit au centre de la Syrie où elle se fit la reine de son désert?

Est-ce mistress Trollope? Elle alla en Amérique pour écrire sur les mœurs américaines un livre piquant « qui fut une sorte de mauvaise action. » Elle vint en France où elle écrivit avec la même verve et le même esprit de dénigrement, injuriant nos écrivains, dépeignant nos mœurs et notre société sous des couleurs exagérées. De Paris, elle transporta son chevalet à Bruxelles, à Rome, à Vienne. Ce ne fut pas une voyageuse, ce fut si l'on veut une romancière, j'aimerais mieux l'appeler la femme pamphlétaire. M. Cortambert a fait de mistress Trollope une habile et judicieuse étude.

Mlle d'Angeville fut une ascensionniste presque monomane; elle gravissait encore l'Oldenhorn à soixante-neuf ans.

Mlle Frédérika Bremer est plus moraliste que romancière et voyageuse. « Son élément de prédilection, dit M. Cortambert, c'est le domaine philosophique; elle cherche la femme indépendante. » Ses descriptions sont rares, son pinceau est plus habile à esquisser des portraits. C'est la femme philosophe.

La princesse de Belgiojoso ne me semble pas non plus une voyageuse. Sans doute, elle est allée en Orient, elle a publié des études sur l'Asie mineure; c'est avant tout une femme illustre et un illustre écrivain.

Appellerai-je voyageuse Mme de Bourboulon, cette charmante femme, d'un esprit si fin, d'une si gracieuse distinction, qu'une mort prématurée a atteinte il y a quelques mois? M. de Bourboulon était ministre de France en Chine; deux routes s'offraient à lui pour le retour en France, la voie de mer et un long parcours aventureux par le nord de l'Asie. Cette excursion séduisit Mme de Bourboulon qui l'accomplit avec une rare énergie. Mme de Bourboulon entreprit là un intéressant voyage, elle en fit un récit rempli de détails intéressants. Fut-elle pour cela une voyageuse?

Mme Biard (Léonie d'Aulnet) a été au Spitzberg parce que son mari entreprenait ce voyage. Ce fut une échappée lointaine, que Mme Biard a racontée dans un livre rempli de fines anecdotes et d'observations judicieuses.

Ce que se proposa Mme Dora d'Istria, ce fut l'étude des nations. « En Russie, dit-elle, les paysans m'intéressaient autant que les descendants de Rurik; en Italie, j'ai eu des rapports avec des gens de tous les cultes et de toutes les conditions; en Suisse, j'ai vécu dans la montagne pour avoir une idée exacte de la vie alpestre. » C'est en Suisse surtout que Mme d'Istria fut, sinon voyageuse, du moins touriste; elle fait de son ascension au sommet du Mœnch un charmant récit que M. Cortambert a reproduit. Mme d'Istria est un observateur spirituel, délicat et philosophe.

Vient enfin Mlle Tisse, qu'un dépit amoureux, l'insuccès d'un rêve romanesque ou le désir d'aller fonder une souveraineté féminine suivant l'exemple de lady Stanhope, entraînent témérairement jusque vers les sources du Nil, où elle voit sa mère, sa tante, ses serviteurs, complaisantes victimes de sa fantaisie, succomber aux fatigues de ce voyage aventureux et aux fatalités de ce climat. Fut-elle une voyageuse ou une extravagante?

Serais-je bien hardi après cette revue, dans laquelle l'intérêt bien réel du livre m'a longuement engagé, d'avancer que la femme qui voyage est surtout une singularité? Il n'y avait pas moins, dans ces aventures si diverses, le sujet d'un livre agréable, et M. Richard Cortambert nous l'a donné. Plusieurs des épisodes sont d'un grand intérêt, notamment ceux de Mme des Odonais, de Mme Libarona, pour lesquels, M. Cortambert me reprocherait de l'omettre, l'auteur a eu l'aide éclairée des savantes recherches de M. Ferdinand Denis. Les études sur mistress Trollope, sur lady Stanhope, sur Mme Hommaire de Hell, sur Ida Pfeiffer, sur Mme Dora d'Istria, sont d'intéressantes biographies. Ma critique, qui s'est attachée à une question de forme, n'ôte rien à la valeur du fond.

A. GERMOND DE LAVIGNE.

VARIÉTÉS

UNE SUPERCHERIE LITTÉRAIRE

Un regrettable incident s'est produit dans l'une des séances tenues récemment à la Sorbonne par les délégués des sociétés savantes. Un membre de l'Aca-

démie de Caen, M. Travers, a lu un mémoire en partie dirigé contre un célèbre historien de nos jours, et l'a accusé d'avoir tiré des conclusions illégitimes d'une pièce publiée pour la première fois en 1833 parmi les vaux-de-vire d'Olivier Basselin, et reproduite par l'éditeur des *Chants historiques français*, M. Le Roux de Lincy. M. Travers donna lecture de la pièce en question, et, lorsqu'elle eut reçu les applaudissements de l'auditoire, il la déclara apocryphe, il en nomma l'auteur, et l'auteur c'était lui-même, Julien Travers, professeur à la Faculté des lettres de Caen, et l'éditeur d'Olivier Basselin.

A ne considérer que le fait en lui-même, sans se préoccuper du parti que certains journaux en ont tiré pour attaquer l'historien coupable d'avoir cru à la bonne foi de M. Travers, il y a dans l'action de ce dernier autre chose qu'une inconvenance. Le fait d'introduire frauduleusement dans une publication de textes anciens un document de fabrique récente est en lui-même assez peu digne; c'est un piége tendu au lecteur, c'est un vilain tour; mais venir, dans une assemblée respectable, se faire une arme de sa propre fraude pour attaquer les hommes qu'on a trompés, et dont l'un est membre du comité devant lequel on se présente, c'est plus que de l'audace. D'ailleurs, toute considération de convenance mise de côté, il n'y avait vraiment pas de quoi se vanter. Si deux savants ont eu le tort de croire que toutes les pièces du recueil de M. Travers étaient de bon aloi, il en est un troisième, M. Paul Lacroix, qui s'est montré plus justement défiant et qui a formulé en ces termes un jugement que le professeur de Caen a négligé de citer : « Nous n'hésitons pas à déclarer que ce vau-de-vire est ridiculement apocryphe[1]. »

De cet incident se tire un double enseignement : d'une part on saura que les documents publiés à diverses époques par M. Travers ne doivent être utilisés qu'avec défiance; d'autre part on pensera sans doute que le seul moyen d'éviter de pareilles surprises est de soumettre à un examen préalable les mémoires admis à l'honneur d'être lus en Sorbonne.

P. M.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

CHAZAUD, Étude sur la chronologie des sires de Bourbon. (Publication de la Société d'émulation de l'Allier) — LUCIEN, De la manière d'écrire l'histoire, p. p. LEHUGEUR (Hachette). — LENIENT, La satire en France au XVIe siècle (Hachette). — LOCK, Jeanne d'Arc (Dubuisson). — The story of Genesis and Exodus, edited by R. MORRIS; Morte Arthure, ed. by G. PERRY; THYNNE'S Animadversions on some impressions of Chaucer, ed. by KINGSLEY; Merlin, a prose romance, ed. by WHEATLEY, part. I; SIR DAVID LYNDESAY, The monarche and other poems, ed. by FITZEDWARD HALL, part. I; ADAM OF COBSAM, The wright's chaste wife, ed. by FR. J. FURNIVAL. (Publications of the Early english Text Society, London, Trübner.) — CHRESTIEN DE TROYES, Perceval le Gallois Ire partie, p. p. POTVIN. (Publication des bibliophiles de Mons.)

---

1. Vaux-de-vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx (Paris, Delahays), p. 108.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Beauregard (O.). Les Divinités égyptiennes, leur origine, leur culte et son expansion dans le monde, à propos de la collection archéologique de feu le docteur Ernest Godard. In-8. (Lib. internationale). 10 fr.

Bernhardi (Th. v.). Denkwürdigkeiten aus d. Leben d. Kaiserl. russ. Generals v. d. Infanterie. Carl Fr. Grafen v. Toll. 2 éd. 3e vol. in-8. Leipzig, (O. Wigand). 12 fr. (I à III 33 fr. 75).

Bolteau (P.). Fortune publique et finances de la France; 2 vol. in-8. (Lib. Guillaumin et Ce). 15 fr.

Bopp (F.). Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand. Traduite sur la 2e édition, et précédée d'une introduction. par M. M. Bréal. T. I. In-8. (Lib. L. Hachette et C.). 8 fr.

Brœder (C. G.). Kleine latein. Grammatik m. leichten Lectionen für Anfänger verb. v. Ramshorn. 27e éd. Leipzig, (Vogel). 2 fr. 40

Bruhn's (C.). Resultate aus den meteorolog. Beobachtungen angestellt an mehreren Orten im Königr. Sachsen in d. Jahren 1828 bis 1863 u. an den 22 Königl. Sächs. Stationen im Jahre 1864. Jahrg. I, in-4. Leipzig (Günther). 9 fr. 35

Caselli (A.). La Philosophie et les systèmes. In-18 jésus. (Lib. Didier et Ce). 2 fr.

Confessio helvetica posterior olim ab Henrico Bullingero conscripta nunc denuo ad fidem editionis principis a. d. 1566 ubi trecenti anni sunt elapsi ad memor. helv. conf. pie recolendam edid. Böhl., in-8. Wien, (Braumüller). 3 fr. 25

Coquerel (A.). Les Forçats pour la foi, étude historique (1684-1775). In-18 jésus. (Libr. Michel Lévy frères). 3 fr.

Deutinger (M.). Bilder des Geistes in den Werken der Kunst gezeichn. in d. Belvedere-Gallerie zu Wien aus d. handschr. Nachl. d. Verstorb. her. v. Kastner, in-8. München (Lindauer). 3 fr. 25

Feuerbach (L.). Sämmtliche Werke, 10 Bd. A. u. d. Titel : Gott, Freiheit u. Unsterblichkeit vom Standpunkte d. Anthropologie, in-8. Leipzig, (O. Wigand). 6 fr. 75

Feuerbach (L.). Der Ursprung der Götter nach den Quellen der classischen, hebræischen u. christl. Alterthums, 2 éd. in-8. Leipzig, (O. Wigand). 9 fr. 35

Forgeais (A.). Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine, 5e série. Numismatique populaire. In-8, avec vignettes. (Lib. Aubry). 15 fr.

Galen (Ph.), d. Erbe von Betty's-Ruh. 4 Bde., in-8. Leipzig, (Kollmann). 26 f. 75

Germak. Kategorische Briefe, als Illustr. z. II Thle. v. Gœthe's Faust u. als Anh. zu Chalibäus histor. Entwickelung d. deutschen Philosophie v. Kant bis Hegel, in-8. Przemysl, (Jelen). 4 fr.

Gerstaecker (F.). Unter Palmen u. Buchen, II Bd. Gesammelte Erzähl., in-8. Leipzig, (Arnold). 5 fr.

Gerstaecker (F.). Wilde Welt, gesammelte Erzähl. II Bd., in-8. Leipzig, (Arnold). 5 fr.

Hallier (E.). Die pflanzlichen Parasiten d. menschl. Körpers. Avec 4 pl., in-8. Leipzig, (Engelmann). 5 fr.

Hasner (F. v.). Klinische Vorträge über Augenheilkunde, IIIe livr. Krankh. d. Linsensystems, in-8. Prag, (Credner). 3 fr. 25 (I à III 9 fr. 10)

Hauser (Ida). Kirchenlieder in geschichtlicher Folge gesamm. u. mit Initialen u. Randverzier. ausgest. I. livr. in-folio. Düsseldorf, (Breidenbach). 22 fr. 75

Hertzberg (C. F.). Geschichte Griechenlands unter der Herrschaft der Römer. I. vol. Von Flamininius bis auf Augustus. in-8. Halle, (Buchh. d. Waisenh). 6 fr.

Hitzig (F.). Ausgeführte Bauwerke. II. 4, in-folio. Berlin, (Ernst u. Korn). 16 fr.

Ibn Mâlik's Lâmiyat al afâl mit Badraddîn's commentar, revid. Text-Ausg. v. Volck., in-8. Leipzig, (Voss). 2 fr.

Lefournier. Essai historique sur l'abbaye de Notre-Dame du Val près Thury-Harcourt, 1 vol. in-8, orné de vignettes et de 8 pl. hors texte. (Lib. Dumoulin). 7 fr. 50

Lenient (C.). La satire en France, ou la littérature militante au XVIe siècle. In-8. (Lib. L. Hachette et Cᵉ). 7 fr. 50

Marié-Davy (H.). Météorologie. Les mouvements de l'atmosphère et des mers considérés au point de vue de la prévision du temps, 1 vol. gr. in-8 avec 24 cartes tirées en couleur et de nombreuses figures dans le texte. (Lib. V. Masson et fils). 10 fr.

Merle d'Aubigné (J. H.) Histoire de la réformation en Europe au temps de Calvin. T. 4. Angleterre, Genève, France, Allemagne et Italie. In-8. (Lib. M. Lévy frères). 7 fr.

Mémoires de l'Institut impérial de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome 25, 2ᵉ partie, in-4, fig. (Dumont). 15 fr.

Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 1ʳᵉ série : Sujets divers d'érudition. Tome 6 en 2 parties in-4, fig. (Dumont). 30 fr.

Id. 2ᵉ Série : Antiquités de la France. Tome 5 en 2 parties in-4, (Dumont). 30 fr.

Monumenta Germaniæ historica inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum german. medii ævi ed. Pertz. Tome XIX. Script. Tome XIX, in-folio. Hannover, (Hahn.) 48 fr.

Müller (M. F.). Beiträge zur Geschichte d. westlichen Araber, 1 livr. 8. München, (Franz.). 6 fr. 50

Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Impériale et autres bibliothèques. Tome 18, 2ᵉ partie in-4 et atlas in-folio (Dumont). 15 fr.

Oppert (J.). Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments. Depuis l'établissement des jésuites en Mésopotamie jusqu'aux Séleucides, in-8. Paris, (libr. A. Franck). 4 fr.

Oppert (J.). L'aryanisme. Discours d'ouverture prononcé à la Bibliothèque Impériale le 28 décembre 1865, in-8. (Libr. A. Franck). 1 fr.

Renan (E.). Les apôtres, in-8. (Lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Rosen (G.) d. Haram v. Jerusalem u. d. Tempelplatz des Moria, eine Unters. üb. d. Ident. beider Stätten. Mit Terrainkarte v. Jerusalem, etc. Gotha, (Besser). 2 fr. 75

Stern (D.). Dante et Gœthe, dialogues, in-8. (Lib. Didier et Cᵉ.) 7 fr. 50

Strauss (D. F.). Kleine Schriften, neue Folge, in-8. Berlin, (F. Duncker.) 8 fr.

Testamentum vetus græce juxta LXX interpretes. Text. ex cod Vaticano ed. lac. suppl ex cod Alexandr. et ex bibl. polygl. Loch, in-8. Regensburg, (Manz). 11 fr. 50

Weissmann, d. Metamorphose der Corethra plumicornis, e. weiterer Beitrag z. Entwickelungsgesch. d. Insecten. A. 5 pls., in-8. Leipzig, (Engelmann). 5 fr. 35

Winter (A.). Mythologie der Griechen u. Römer f. d. reifere Jugend. 5ᵉ éd., in-8. Langensalza, (Gressler). 1 fr. 60

Wiedemann (F. J.). Grammatik d. ersa-mordvinischen Sprache nebst e. kleinen mordvinisch-deutschen u. deutsch-mordvinischen Wörterbuch, in-4. St-Petersburg, Leipzig, (Voss). 10 fr.

LIVRES ANCIENS RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE

Abbildungen aus der Mythologie der Völker der Alten Welt. 68 Blätter mit einem Sachregister. Freiburg 1825. 4. cart. Pr. f. 18 fr. 6 fr.

— von Mainzer Alterthümern. VI. Ueber die ehemalige stehende Rheinbrücke zwischen Mainz und Castel, von W. Heim. — Die Ausgrabung auf dem sogenannten Kaestricht zu Mainz von J. Laske. Mainz 1855, 4 br. pl. 2

Addington, H., Some account of the Abbey Church of St. Peter and St. Paul at Dorchester. Oxford 1845. 8. cart. en t. pl. Pr. f. 13 fr. 10 fr.

Akerman, J. Yonge, Catalogue d'une partie de la collection de Médailles du chevalier de Horta. Londres 1839. 8. br. 1 fr. 50

Alcossa, Dissertation sur les médailles Espagnoles inconnues. Valence 1800. 4. Traduite de l'Espagnol 1801. Manuscrit 4. cart. 5 fr.

Aldenbrück, A., De religione antiquor. Ubiorum, diss. hist.-myth. qua ex monum. lapidib. nummis eorum sacra, Dii, Diae, ritus, caerimoniae deducta explicantur. Col Ag. 1799. 4. br. 3 fr. 50

Alectryonophore, L', Description d'une statue antique du palais impérial de la Tauride. St. Petersb. 1835. 4. br. pl. 3 fr.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 17. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 28 Avril — Prix : 15 fr. par an.

95. — **Histoire critique des livres de l'Ancien testament,** par A. Kuenen, professeur à l'Université de Leyde, traduite par M. A. Pierson, avec une préface de M. Ernest Renan. Tome Ier. Les livres historiques, Paris, Michel Lévy frères, 1866. In-8°, xxiv et 597 pages. — Prix, 7 fr. 50 c.

Il y aura bientôt deux cents ans que la critique biblique a cessé d'exister en France. Depuis les travaux immortels de Richard Simon, aucun ouvrage d'ensemble, aucune étude originale n'a été consacré aux livres de l'Ancien Testament; et pendant que dans les pays germaniques la littérature relative à l'antiquité biblique s'est accrue de façon à former une bibliothèque dont les volumes se compteraient par milliers, on est réduit aujourd'hui à chercher en Hollande un livre élémentaire pour le traduire en français. C'est l'esprit centralisateur du xviie siècle qui a produit cet état des choses. Les personnes qui prétendent que les idées ne sauraient être suprimées, sont dans l'erreur. Assurément, la vérité, à laquelle les hommes peuvent atteindre, est impérissable, parce qu'elle est dans la condition et dans la nature de l'homme. Mais l'amoindrir, la retarder, la refouler, la supprimer dans un cercle déterminé, voilà ce qui se fait tous les jours partout où il y a des vainqueurs et des vaincus, aux dépens de la vie des peuples et de races entières. Et qu'on ne dise pas que les suites fâcheuses de cet amoindrissement de la vie sont facilement réparées quand l'esprit a une fois repris son libre essor; que, sans avoir concouru à la recherche laborieuse de la vérité, telle nation peut s'approprier les résultats obtenus par telle autre, récolter sans avoir semé. Il n'en est point ainsi dans les choses de l'esprit. Les lois qui président à la vie morale des nations, sont d'une rigoureuse régularité, et ne souffrent pas de lacune dans le développement de la pensée.

Si donc, aujourd'hui, on offre au public de ce pays un ouvrage comme celui de M. Kuenen, qui résume dans un ordre clair et facile l'état actuel des études bibliques en Allemagne, il est fort à craindre que non-seulement le sujet, mais aussi la méthode, ne soient pas au diapason de l'esprit général; et ce qui, de l'autre côté du Rhin, se présente comme un résultat accepté par le plus grand nombre, semblera en France d'une hardiesse paradoxale, ou, comme on dit ordinairement, trop ingénieuse.

Le livre de M. Kuenen porte le même titre que l'ouvrage principal de Richard

Simon. Il se compose de trois parties dont nous avons devant les yeux la première qui traite des livres historiques de l'Ancien Testament, c'est-à-dire, du Pentateuque, des livres de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, du livre de Ruth, d'Esdras et des Paralipomènes. Naturellement l'auteur, obligé de se mouvoir dans un cadre si restreint, a dû concentrer en peu de pages et parfois resserrer outre mesure les recherches les plus importantes; il lui a fallu souvent négliger les détails, et en outre, comme son livre est destiné principalement à la jeunesse universitaire, il a été obligé de développer des parties que, dans un ouvrage s'adressant aux savants seulement, il n'aurait eu qu'à effleurer. Mais, par ses recherches indépendantes et par leurs résultats, il contribue pour sa part à l'œuvre commune et produit des opinions notablement différentes de celles des autres critiques. Libre de toute préoccupation théologique, il traite son sujet au point de vue historique et d'après les règles de la critique déductive; et s'il lui arrive de tomber dans l'erreur, c'est qu'il manque aux lois mêmes qu'il a prises comme guides pour découvrir le vrai.

La première moitié du volume (p. 1 à 300) est consacrée au Pentateuque, qui, à raison de son importance et des questions nombreuses et compliquées qu'il soulève, est la partie la plus difficile de ces études. L'auteur l'aborde en démontrant que les contradictions absolues qui se rencontrent dans les cinq livres attribués par la tradition à Moïse, ne nous permettent pas d'admettre l'unité de la composition de l'ouvrage. Les nombreuses divergences dans les récits, par ex. de la création (Gen., chap. I, vers. 1, à chap. II, vers. 4-23) et du déluge (Gen. VI); les doubles et différents récits relatifs à l'origine des noms de Berséba (Gen., XXI, 31, et XXVI, 32-33), de Béthel (Gen., XXVIII, 10-19, et XXXV, 15) et d'Israël (Gen., XXXII, 25-33, et XXXV, 10); le double récit relatif à l'enlèvement de Joseph (Gen., chap. XXXVII, XXXIX, et XL) etc., montrent clairement que nous avons devant nous un ouvrage composé de documents divers. M. K. remarque avec raison que les preuves tirées de la Genèse ne s'opposent cependant pas d'une manière positive à l'admission d'un rédacteur unique, qui aurait recueilli dans son œuvre, sans les changer, des documents de provenance diverse. Mais les faits rapportés dans les autres livres du Pentateuque qui sont censés avoir pour auteur un témoin oculaire qui en même temps est l'acteur principal, n'offrent pas moins de contradictions, et celles-là deviennent inexplicables, dès qu'on croit le Pentateuque sorti tout entier de la plume de Moïse. Quand la durée du séjour du peuple d'Israël en Égypte est évaluée, tantôt à 430 ans, tantôt à trois générations seulement (Exode, VI, 16-25 et XII, 40); quand le récit de l'adoration du veau d'or (Exode, XXXI-XXXIV), nous présente deux versions différentes de la manière dont Moïse apprend ce forfait du peuple israélite, il est difficile de regarder ce même Moïse comme l'auteur de ce récit. Ajoutons à ces faits la désignation presque constante du désert, la scène principale de l'histoire mosaïque, par l'expression de עבר הירדן « au delà du Jourdain »; l'expression de « pays des Hébreux », mise dans la bouche de Joseph (Gen., XL, 15); la remarque que « les Cananéens étaient alors en Canaan » (Gen. XII, 6) singulièrement placée dans la bouche de Moïse, comme si les Israélites de son temps avaient pu l'ignorer ; la

description minutieuse de la manne, nourriture journalière du peuple dans le désert (Exode, XVI, 31; Nombres, XI, 2-11); l'expression de « sicle du sanctuaire » (Exode, XXX, 13; Nombres, VII, *passim*), qui n'a pu s'établir que quelque temps après sa construction; celle de « jusqu'à ce jour » appliquée à des dénominations qui remontaient au temps du législateur; la remarque qu'il y avait « des rois d'Edom avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël » (Gen., XXXVI, 31), et d'autres faits non moins significatifs, et l'on conviendra qu'il est impossible de maintenir la donnée traditionnelle, qui attribue le Pentateuque dans sa forme actuelle à Moïse, le héros et le législateur du peuple hébreu.

La partie législative de ces livres présente-t-elle au moins cette unité et cette continuité, qui permettraient de l'attribuer, sinon à un seul et même auteur, au moins à une seule et même époque? Pas davantage. Certaines lois fondamentales du code hébreu se trouvent sous deux ou trois formes et avec des variantes si considérables qu'il faut nécessairement leur assigner des dates et des sources différentes. Telle est par ex. la loi sur l'âge que le lévite devait avoir pour prendre part au service du sanctuaire. Dans un passage du livre des Nombres (chap. IV, *passim*) l'âge légal est de trente ans; d'après un autre passage du même livre (chap. VIII, vers. 24), de vingt-cinq ans seulement. D'après l'Exode (chap. XXI, vers. 1-6) la manumission de l'esclave hébreu devait avoir lieu après six ans de service. D'après le Lévitique (chap. XXV, vers. 39-43), l'esclave deviendrait libre dans l'année du Jubilé.

Les contradictions déjà si évidentes, quand on compare entre eux les quatre premiers livres du Pentateuque, deviennent plus palpables encore par la comparaison de ces mêmes livres avec le Deutéronome. Sous le rapport du langage, la différence entre ce dernier et les premiers est aussi grande que possible; même les termes techniques de la législation sont loin d'être identiques; moins encore la tendance générale et les idées. Ce n'est que dans le Deutéronome par ex. que l'idée de Jéhovah Dieu unique se trouve clairement énoncée (Deut., IV, 35, 39; VI, 4; XXXII, 39), tandis que les autres livres insistent plutôt sur la supériorité de Jéhovah à l'égard des autres dieux (voy. Exode VIII, 6; IX, 14, etc.) Un certain nombre des lois des premiers livres, sont modifiées dans le Deutéronome. Ainsi la position des prêtres et lévites y est entièrement différente de celle que leur assignent l'Exode, le Lévitique et le livre des Nombres. Ici les lévites sont les serviteurs des prêtres, là ils ont les mêmes attributions et les mêmes droits que ces derniers, et les mots « prêtres » et « lévites » y sont presque synonymes. (Voyez surtout Deut., XVII, 9; XVIII, 1, etc.)

Si des faits que nous venons d'indiquer à titre d'exemple, il résulte que les livres attribués par la tradition à Moïse, ne peuvent avoir été composés que longtemps après la mort du législateur, et qu'ils renferment des documents de dates diverses, il est incontestable cependant que les cinq livres du Pentateuque et le livre de Josué forment un ensemble dont le plan unique ressort avec évidence. L'origine du peuple hébreu et la fondation de la théocratie, son immigration en Canaan et la justification des droits que les enfants d'Israël avaient sur ce pays, telles sont les données générales que le Pentateuque et le livre de Josué

développent dans leur ensemble, comme dans chacune de leurs parties. On voit de prime abord qu'en présence de l'unité du plan, l'hypothèse qui considérerait ces livres comme une série de fragments soudés les uns aux autres, est tout à fait inadmissible.

Le médecin français Astruc, dans un livre intitulé : *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paroit que Moïse s'est servi pour composer le livre de la Genèse*, Bruxelles, 1753, a, le premier, fait un pas décisif pour résoudre la question de la composition du Pentateuque. Se fondant sur cette remarque que dans certains chapitres de la Genèse, Dieu est toujours désigné par le nom de *Jéhovah*, dans d'autres aussi constamment par *Elohim*, il conclut que la Genèse se compose de deux documents différents, qui se distinguent précisément par l'emploi de l'une ou de l'autre de ces deux dénominations. Cette hypothèse, qui repose sur un fait parfaitement saisissable, a été développée par la suite en Allemagne, et forme encore aujourd'hui la base de la critique du Pentateuque. En effet, l'observation d'Astruc est plus qu'une hypothèse. Dans le VIe chapitre de l'Exode, vers. 2-3, il est dit : « Dieu (*Elohim*) parla à Moïse et lui dit : Je » suis Jéhovah, je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, comme *El-Schaddaï* » mais je n'ai pas été connu d'eux par le nom de Jéhovah. » Ces mots indiquent clairement que dans la pensée de l'auteur de ce passage, le nom de Jéhovah n'a été révélé qu'à Moïse et que par conséquent le même auteur n'a pu l'employer d'une manière suivie dans les récits qui précèdent. Or, comme ce nom se rencontre souvent dans l'histoire patriarcale et dans l'histoire de la création, on est forcé de regarder tous les morceaux où le nom de Jéhovah est employé soit exclusivement, soit d'une façon prépondérante comme n'appartenant pas à l'auteur du passage qu'on vient de lire, et de n'attribuer à ce dernier que les documents qui, en désignant Dieu par le nom d'*Elohim*, se rattachent étroitement à ce récit. D'après cette donnée, nous sommes en mesure de distinguer dans le Pentateuque deux documents principaux : le document *élohiste*, formant la base antique de ces livres, et le document *jéhoviste*, appartenant à une source différente, et contenant soit des compléments et des développements des récits primitifs soit des récits entièrement différents.

Les premiers auteurs de cette hypothèse s'étaient trop exclusivement attachés à l'emploi alternatif du nom de Dieu qui parfois, il faut le dire, est le résultat du hasard et des exigences du style. D'ailleurs ce criterium cesse naturellement de nous guider à partir du chapitre VI de l'Exode, où, avec la fondation de la théocratie, l'usage du nom de *Jéhovah* devient général. En outre, il est des passages dans le Pentateuque qu'il est impossible de concilier avec l'un ou l'autre des documents en question, et pour lesquels il faut nécessairement chercher d'autres sources. Ces sources, nous les trouvons en partie indiquées dans le Pentateuque lui-même, qui cite comme telles un ספר הישר « livre du Juste, » et un ספר מלחמות יהוה « livre des guerres de Jéhovah. » Enfin le rédacteur de l'ensemble ne s'est naturellement pas astreint à coordonner ces divers documents, sans y apporter des modifications; il est l'auteur de plusieurs passages qu'on croit pouvoir lui attribuer avec certitude.

Ainsi, se fondant sur des données généralement admises, la tâche de la critique devait se borner désormais à assigner les différents morceaux de diverse provenance dont se composent le Pentateuque et le livre de Josué, à l'une ou à l'autre des différentes classes de documents que nous venons d'énumérer, à préciser la nature de ces documents primitifs, à rechercher leur âge probable et leur succession chronologique, à les mettre en rapport avec l'histoire du peuple hébreu, et enfin à déterminer le temps où l'ensemble de ces livres a été rédigé définitivement et où ils ont reçu la forme dans laquelle nous les avons devant nous.

Pour retrouver les éléments primitifs du Pentateuque, on n'a qu'à suivre la règle très-bien formulée par M. Kuenen (p. 77), et qui est indiquée par la nature même du sujet : « Les parties du Pentateuque qui ne s'excluent point, qui font » allusion les unes aux autres, qui se ressemblent sous le rapport des idées et du » langage, doivent appartenir à un seul et même document primitif. Là où ces » diverses conditions ne sont pas remplies, les fragments doivent être considérés » comme n'ayant été réunis que par la rédaction canonique. »

Le document *élohiste* qui occupe la principale place dans le Pentateuque et qui par quelques savants est désigné sous le nom de *livre des Origines*, se dégage facilement du milieu du texte biblique. Il offre un récit suivi, très-simple, bien ordonné, ne présentant qu'un petit nombre de lacunes, en d'autres termes, quelques passages seulement de ce livre ont été omis par les rédacteurs postérieurs et remplacés par d'autres, comme par ex. l'ordre donné à Noé de se rendre dans l'arche (après le chap. VI, vers. 22 de la Genèse), le récit du mariage d'Isaac (après le chap. XXIII), etc. Voici pour la Genèse jusqu'au VI[e] chapitre de l'Exode, le tableau des passages qu'on peut attribuer avec certitude au *livre des Origines*.

Genèse, chap. I, 1-II, 3.
V, à l'exception du vers. 29.
VI, 9-22.
VII (en grande partie).
VIII (en grande partie).
IX, 1-17, 28, 29.
XI, 10-32.
XII, 4 *b*, 5.
XIII, 6, 11 *b*, 5.
XVI, 3, 15, 16.
XVII.
XIX, 29.
XXI, 2-5.
XXIII.
XXV, 7-11, 19-20.

Genèse, XXVIII, 1-7.
XXXI, 17-18.
XXXV, 9-15, 29 (probablement aussi 23-26).
XXXVI, 1-9.
XXXVII, 1.
XLVI, 6, 7 (probablement aussi 8-27).
XLVII, 28.
XLVIII, 3-6.
XLIX, 29-33.
L, 12-13.
Exode, I, 1-7.
II, 23-25.
VI, 2-9.

Il est plus difficile d'isoler les passages *du livre des Origines* dans les autres livres du Pentateuque, parce qu'ici, nous l'avons déjà dit, on n'est plus guidé par l'usage du nom d'*Elohim*. En outre la partie législative de ces livres qui a subi un développement continu de plusieurs siècles, est si étroitement rattachée aux récits rela-

tivement peu nombreux qu'ils contiennent, que les critiques sont loin d'être d'accord sur l'attribution des différents documents. Toutefois, ce qui est hors de doute, c'est que le Deutéronome tout entier, à l'exception de quelques versets vers la fin, n'a jamais fait partie du *livre des Origines*, mais qu'il est au contraire l'un des éléments les plus récents du Pentateuque.

Parlons maintenant des autres documents. Nous avons dit plus haut que plusieurs sections du livre, malgré le nom d'*Elohim*, qui est employé comme dans le *livre des Origines*, ne peuvent pas, pour différentes raisons, se concilier avec ce dernier. Dans cette catégorie rentrent en premier lieu certains fragments de caractère généalogique qui se distinguent nettement, par certaines particularités de langage, des généalogies analogues (mais consacrées exclusivement au peuple hébreu) du *livre des Origines*. Ce sont les passages suivants : Genes., chap. x, vers. 1-7, 13-32 (généalogie des fils de Noé); chap. xxii. 20-24, (généalogie des enfants de Nacor); chap. xxv, 1-6, 12-18, (généalogie des enfants d'Abraham, qu'il eut de Kétara, et généalogie d'Ismaël); chap. xxxvi, 8-43, (généalogie des descendants d'Esaü). Toutes ces généalogies ont pour objet des peuples étrangers à Israël, et nous savons que l'auteur du *livre des Origines* se borne strictement aux récits concernant le peuple hébreu. Dans cette même classe de documents élohistes, ne faisant pas partie du *livre des Origines*, doivent être compris les passages suivants :

Genèse, XX, 1-17.
XXI, 6-32.
XXII, 1-13, 19.
XXV, 21-34.
Genèse, XXVIII, 10-12, 17-21, 22 *b*.
XXIX-XXV, XXXVII, 2-36 (en partie).
XXXIX-L (en partie).

Bien que le nom d'*Elohim* soit employé dans ces morceaux presque exclusivement, les récits qu'ils renferment, sont en opposition trop directe avec ceux du *Livre des Origines*, pour avoir jamais fait partie de ce dernier. Ainsi, par ex. celui-ci raconte que Jacob partit pour Paddan-Aram, afin de prendre une femme de ce pays; que son nom fut changé en celui d'Israël après son retour en Canaan; qu'il faut rapporter à la même circonstance l'origine du nom de Béthel; qu'Esaü quitta Canaan après le retour de Jacob (Gen., xxviii, 1-9; xxxv, 9-15; xxxvi, 1-8). Selon les fragments cités plus haut, Jacob part pour Paddan-Aram, afin d'échapper à la vengeance de son frère (Gen. chap. xxxv, 1); son nom est changé en celui d'Israël avant son retour (*Ibid.*, xxxii, 25-33); l'origine du nom de Béthel se rattache au départ de Jacob (*Ibid.*, xxviii, 10-22); Esaü quitte Canaan avant le retour de son frère (*Ibid.* chap. xxxii et xxxiii).

Le second grand document qui entre dans la composition du Pentateuque est le document *jéhoviste*. A celui-ci appartiennent : le second récit de la création (Gen., chap. ii): le récit du meurtre d'Abel (chap. iv); celui de l'origine des géants (chap. vi); du forfait de Cham (chap. ix); du règne de Nemrod (chap. x, 8-12); de la tour de Babel (chap. xi); de la visite de Jéhovah dans la tente d'Abraham, de la destruction de Sodome et Gommorrhe (chap. xviii, xix); etc. La plupart de ces récits se ressemblent sous le rapport du langage et des idées,

et doivent par conséquent être attribués à un même auteur. Quelques autres, qui s'éloignent de ceux-ci par certaines particularités, proviennent d'autres sources et semblent avoir été insérés par l'auteur jéhoviste dans son livre, après avoir subi certaines modifications.

Pendant longtemps on a cru que l'auteur *jéhoviste*, qui occupe une si large place dans le Pentateuque, avait exécuté lui-même, en prenant pour base le *Livre des Origines*, la rédaction du recueil, en complétant et en développant les récits primitifs par ses propres récits tirés, soit de la tradition orale, soit d'autres sources. Cette hypothèse présente de graves difficultés. Car, comme nous l'avons vu, les morceaux *jéhovistes* n'ont pas le caractère de compléments ou d'explications, mais, au contraire, ils offrent des récits entièrement différents de ceux du *Livre des Origines*. Il est donc beaucoup plus naturel de regarder les passages en question comme des parties d'un document ayant eu une existence propre, d'un ensemble, dont l'origine, la tendance et le plan n'avaient rien de commun avec le livre qui forme aujourd'hui la base du Pentateuque. On est d'autant plus autorisé à admettre l'existence d'un tel document, que les morceaux jéhovistes, dont nous parlons, ne sont pas loin de présenter cet ensemble et que ses lacunes ne sont guères plus nombreuses que celles du *Livre des Origines*.

Nous savons par l'histoire du peuple juif, que la loi de Moïse n'a commencé à être pratiquée en Canaan que fort tard. Depuis la conquête du pays, jusqu'à l'institution de la royauté, l'état social, politique et religieux du peuple d'Israël présente une égale confusion. On n'a qu'à lire le livre des Juges pour se convaincre de l'absence complète, à cette époque, non-seulement des institutions mosaïques, mais de toutes autres institutions. Les actes religieux dont on parle dans les livres des Juges et de Samuel, sont presque tous en opposition directe avec les prescriptions de la loi de Moïse. Le culte sur les hauts lieux, si expressément défendu par le Pentateuque, est en pleine vigueur, sans qu'aucun juge, aucun historien, en rapportant le fait, y trouve la moindre transgression. Il est pratiqué constamment (Juges, chap. II, vers. 5; chap. VI, vers. 24; chap. VIII, vers. 27; chap. XIII, vers. 19; chap. XX, vers. 1, 23, 26-28, etc.) et non, comme on pourrait le croire, par le vulgaire, mais aussi et surtout par les héros de la théocratie (I Sam., chap. VII, vers. 9, 17; chap. IX, vers. 12; chap. XI, vers. 15; chap. XIII, vers. 9). Samuel, Saül, David, Salomon et tous leurs successeurs jusqu'à Achaz, ne se font aucun scrupule d'établir et de maintenir ces divers lieux du culte, et ce n'est que sous Ezéchias (725 av. J.-C.) qu'ils furent abolis. N'est-il pas clair que la loi qui défendait de sacrifier en tout autre endroit qu'au sanctuaire central, ne fut promulguée que sous le règne de ce roi de Juda? Le Pentateuque donne aux prêtres, aux descendants d'Aaron seuls le droit de faire des sacrifices. Durant l'époque des juges et des premiers rois ce sont les lévites ou bien toute autre personne, n'ayant aucun rapport avec la tribu sacrée (comme Samuel, Saül, Salomon), qui remplissent ces fonctions, si expressément réservées par la loi mosaïque aux Aaronides. Le Pentateuque n'admet qu'un seul grand prêtre à la fois; sous le règne de David, il y en a deux (voy. II Samuel, chap. VIII, vers. 17). Il en est de même des grandes fêtes annuelles, dont une seule est con-

nue à l'époque des juges et des rois, tandis que le Pentateuque en prescrit plusieurs.

Il est donc établi que pendant toute la période des juges et des premiers rois, la loi mosaïque fut parfaitement inconnue, qu'elle n'existait alors ni pour le peuple, ni pour les élus de la nation, ni pour les hommes de Dieu. Durant toute cette époque, le culte apparaît dans un état vague et désordonné, les lois si précises que nous trouvons plus tard dans le Pentateuque sont encore en voie de formation, deviennent peu à peu des coutumes et n'acquièrent un caractère officiel qu'à une époque récente. Du reste, dans une organisation vivante, les lois se sont-elles jamais formées d'une autre manière? — Que dans les livres des Juges et des Rois il soit fait mention de la loi de Moïse, cela n'a rien d'étonnant, puisque ces livres n'ont reçu leur forme actuelle que longtemps après les événements qu'ils rapportent. Ce n'est que dans les écrits des prophètes qu'il faut chercher les preuves de l'existence ou de la non-existence, à leur époque, des institutions mosaïques ou plutôt de la loi écrite, parce que ces écrits, pour le fond au moins, nous ont été conservés assez fidèlement. Eh bien! tout ce que ces livres nous apprennent se résume en ceci, que du temps des prophètes, les institutions mosaïques relatives au culte semblent avoir reçu un commencement d'exécution; quoique rejetées par eux, les cérémonies de diverse nature, les fêtes et les croyances de la théocratie faisaient déjà partie de la vie nationale du royaume de Juda. Il résulte en outre des différentes prophéties que certaines parties du Pentateuque, notamment les parties *jéhovistes*, certaines lois du *Livre des Origines*, et plusieurs récits du même livre, existaient à cette époque, formant un ou plusieurs recueils. Mais l'on ne saurait tirer des livres prophétiques antérieurs à l'exil un seul passage qui prouvât l'existence du Pentateuque dans sa forme actuelle. Disons cependant qu'il est incontestable que le prophète Jérémie a connu le Deutéronome; et comme ce livre, par sa nature, ne se prêtait, en aucune façon, aux remaniements que nous avons observés dans les autres parties du Pentateuque, il a dû le connaître dans l'état où nous le possédons nous-mêmes.

Tels sont la méthode et l'état actuel de la critique du Pentateuque que nous venons d'exposer en suivant soit l'ouvrage qui fait l'objet de cet article, soit d'autres critiques, et en écartant soigneusement les vues forcées et trop hypothétiques. Voyons maintenant comment l'auteur considère les autres questions que nous avons indiquées plus haut, en quoi il diffère des critiques allemands, et comment il présente la composition historique des livres de l'Ancien Testament.

L'auteur regarde avec raison, le Décalogue mis à part, le *livre de l'Alliance* (Exode, chap. xx, 22, à chap. xxiii) comme la plus ancienne collection de lois qui nous ait été conservée (p. 243) : ces lois révèlent une simplicité et une originalité qui ne se retrouvent dans aucune des autres parties du Pentateuque. Mais nous ne pouvons admettre avec lui que ce morceau ne soit pas plus ancien que David. Il place ensuite dans l'ordre chronologique les trois passages suivants :

Exode, chap. xiii, vers. 3-16;

Exode, chap. XXIV, vers. 10-35;
Lév., chap. XVIII-XX.

Moins ancien est le *livre des Origines*. Les lois si détaillées relatives au culte et la place si importante qu'y occupent les prêtres et les lévites, font croire que ce livre a été rédigé dans un cercle de prêtres. La date que M. Kuenen lui assigne, d'après M. Ewald et d'autres, est le règne de Salomon, parce que l'on y trouve la mention de la royauté, et parce que l'organisation du culte date de ce roi. Rien ne s'oppose cependant à regarder l'époque de Saül comme tout aussi favorable à la conception de ce livre, car ce fut un temps où le réveil politique et moral du peuple d'Israël devait inspirer aux représentants de la vie spirituelle la conscience de la nationalité. Il nous paraît évident que sous le règne de Salomon, la grande simplicité du livre des Origines eût fait place à des idées plus superbes, et les espérances futures à un sentiment plus prononcé d'orgueil national.

C'est au règne de Salomon que nous voudrions plutôt rapporter les morceaux *élohistes* ayant un caractère généalogique, et d'autres, dont nous avons parlé plus haut, et qui cadrent parfaitement avec cette époque, où Israël était en rapports suivis avec les peuples voisins.

Le *livre des Origines* a été remanié durant des siècles. Des lois y ont été intercalées sous la forme et avec le titre consacrés au fur et à mesure des besoins du temps et des modifications que subirent les idées.

L'auteur jéhoviste est postérieur à celui du *livre des Origines*. M. Kuenen croit cependant plusieurs de ses documents plus anciens que ceux dont l'auteur du *livre des Origines* a fait usage. Il nous semble qu'il serait difficile de le prouver, de même que nous ne voudrions pas soutenir la thèse contraire, car les sources où l'un et l'autre ont puisé leurs récits ne se prêtent qu'à une appréciation très-vague.

Quant au Deutéronome, postérieur à ces documents, M. Kuenen incline à le regarder comme plus ancien que la partie législative du *livre des Origines* (p. 252). Il avoue lui-même cependant que le Deutéronome suppose l'existence des récits *élohistes* et *jéhovistes*, des anciennes lois et de la législation sacerdotale. Tout dépend naturellement, dans cette question, de l'interprétation des divergences qui se trouvent entre les lois du Deutéronome et celles du *livre des Origines*. Si, par exemple, dans ce dernier, la loi sur le revenu des prêtres est plus rigoureuse que dans le code deutéronomique, il s'agit de savoir si la loi a été adoucie ou renforcée. Or c'est ce que nous ne savons pas. Maintenant, nous ne faisons aucune difficulté d'admettre que même après la composition du Deutéronome, certaines parties législatives du *livre des Origines* ont pu subir de nouvelles modifications.

On est généralement d'accord pour placer la rédaction du Deutéronome sous le règne de Manassé (696 — 642 av. J.-C.). Il est clair qu'Ézéchias, pour ses réformes du culte, se serait appuyé sur ce livre, si de son temps il eût existé, comme fit plus tard Josias, quand « le livre de la loi » eût été trouvé (II, livre des Rois, chap. XXII, vers. 8). M. Kuenen a réuni tous les arguments en faveur de cette opinion; c'est l'une des meilleures parties de son ouvrage.

Il nous reste à parler du rédacteur définitif du Pentateuque. Quelques critiques

ont voulu l'identifier avec l'auteur du document *jéhoviste*. M. Kuenen a raison de rejeter cette opinion, quoiqu'il ne donne pas ses arguments. C'est que, comme nous l'avons vu, le document *jéhoviste* a dû former un ensemble qui n'a été réuni que postérieurement à sa rédaction au *livre des Origines*. En second lieu, il est incontestable que ces deux éléments n'ont été réunis que longtemps après leur composition, quand ils avaient déjà acquis l'un et l'autre le caractère de documents antiques, puisqu'ils ont été fondus ensemble tels qu'ils étaient, malgré leurs nombreuses contradictions, et qu'ils ne se suivent pas toujours dans le meilleur ordre. L'auteur *jéhoviste* les aurait certainement agencés avec plus d'intelligence, il aurait moins respecté toutes les particularités de l'un ou de l'autre de ses documents. Nous sommes encore de l'avis de M. Kuenen, quand il assigne à la rédaction définitive du Pentateuque les années qui ont immédiatement précédé la captivité de Babylone (600 — 590 av. J.-C.).

Nous voici arrivés à la fin de cette rapide exposition de la formation du Pentateuque. Il ne nous reste plus de place aujourd'hui pour traiter des autres livres. L'occasion s'en présentera plus tard quand nous annoncerons les autres parties de cet ouvrage remarquable. Nous l'avons déjà dit : ce livre ne mérite que des éloges. Si l'auteur est quelquefois porté à adopter des opinions trop radicales, il est plus souvent resté dans la mesure la plus raisonnable. Sans doute, dans ces études déjà si avancées, il ne s'agit plus de faire des découvertes ou d'apporter des faits nouveaux. Le travail du critique se borne dorénavant à choisir entre les idées émises avant lui et à les combiner d'une manière satisfaisante ; à juger sans prévention et à éviter l'écueil de la vanité littéraire. C'est ainsi seulement qu'on peut rendre service à la science. Mais la méthode de M. Kuenen lui est propre. Ses recherches sur les morceaux *élohistes* qui ne font pas partie primitivement du *livre des Origines*, ses vues sur le caractère prophétique du document *jéhoviste*, etc., sont en grande partie originales, au moins quant à la voie qu'il a suivie.

Nous remercions M. Pierson de son excellente traduction. Espérons qu'elle parviendra à une deuxième édition, et qu'il pourra en faire disparaître quelques petites taches qui la déparent, quelques expressions vieillies, de trop nombreuses abréviations qui ne sont pas usitées en français, et surtout les innombrables fautes typographiques, les unes plus graves que les autres, qui rendent la lecture du livre très-difficile au public simplement lettré.

H. Z.

---

96. — **Histoire de la monnaie romaine**, par Théodore Mommsen, traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. I. 1865. In-8°, 416 pages, avec planches. — Paris, librairie A. Franck.

Je me reproche de ne pas avoir entretenu plus tôt les lecteurs de la *Revue critique* de l'ouvrage dont je viens de transcrire le titre ; je n'avais pas fini la lecture de ce volume, que l'auteur mourait subitement, laissant un vide regrettable dans les rangs peu nombreux des archéologues qui s'occupent sérieusement et utilement de la numismatique romaine.

Possesseur par héritage, d'un cabinet qui est un véritable musée, M. le duc de

Blacas d'Aups avait fait de longues et patientes études pour en apprécier l'importance scientifique et la faire connaitre aux érudits ; il avait encore ajouté aux richesses réunies par son père. M. de Blacas se décida tard, trop tard, à commencer ses publications, et la mort est venue le surprendre au moment où il se mettait à l'œuvre.

Dès 1862, il éditait dans la *Revue numismatique* une dissertation sur les monnaies frappées dans l'empire romain après la mort de Néron[1]. Empruntant à tous les cabinets les types d'une série monétaire jusqu'alors classés arbitrairement, M. de Blacas y retrouva les diverses impressions produites dans la société romaine, par la mort désirée, mais inattendue de l'empereur. Le sénat pensant un moment qu'il avait retrouvé son antique prépondérance ; les patriciens et les chevaliers cherchant à flatter la populace, et faisant de la démocratie en paroles ; l'armée commençant à donner et à déchirer la pourpre impériale ; les provinces, particulièrement la Gaule et l'Espagne, se leurrant du retour de libertés confisquées depuis longtemps déjà et qui ne devaient plus être rendues malgré des promesses fallacieuses. Étudiée ainsi, la numismatique fournit des données qui valent la découverte d'un chapitre d'histoire inédit, ou celle d'une longue inscription monumentale.

En 1865 M. de Blacas fit paraître un mémoire sur des vases d'une haute antiquité, découverts en Italie, auprès d'Albano[2], et une note sur des poteries également très-anciennes, exhumées aux environs de Gibraltar[3]. — Mais l'ouvrage le plus important du noble défunt, est la traduction du livre de M. Th. Mommsen, sur l'histoire de la monnaie romaine.

Entreprise avec l'agrément de l'auteur, cette traduction est un des livres spéciaux les plus sérieux qui aient été publiés depuis longues années en France ; les nombreuses conférences verbales et épistolaires auxquelles elle donna lieu entre MM. Mommsen et de Blacas sont une garantie de sa fidélité.

Traduire dans notre idiome si clair, si précis, l'œuvre d'un savant d'Allemagne n'est pas chose facile ; cette difficulté se trouve encore, dans le cas qui se présente, aggravée par une circonstance particulière. Tout en rendant hommage à la profonde érudition de M. Mommsem, à ses connaissances complètes en archéologie, en épigraphie monumentale et en critique historique, je ne crois pas être trop hardi en avançant qu'il n'est pas positivement numismatiste. Mieux que personne M. Mommsen saura tirer parti d'une légende monétaire qui lui aura été signalée ; peut-être aurait-il quelque peine à la déchiffrer lui-même sur la pièce originale ; il tirera les inductions les plus heureuses, souvent, de la comparaison des poids des monnaies, mais je serais tenté de croire qu'il n'a pas ce tact du numismatiste, tact qui permet d'apprécier en quelque sorte instinctivement le style, la fabrique, l'apparence et la couleur du métal. Aussi j'estime que M. Mommsen a été singulièrement favorisé le jour où il a trouvé

1. *Essai sur les médailles autonomes romaines de l'époque impériale. Rev. num.*, nouv. série, t. VIII, 1862.

2. *Mémoires de la Société impériale des Antiquaires de France*, t. XXVII.

3. *Revue archéologique*, nouv. série, t. XI, p. 231.

un traducteur qui était un véritable numismatiste. Par exception, le traducteur vient ici compléter l'auteur, et je me figure que celui-ci trouvera, sous la plume de son interprète, sa pensée plus intelligible, ses arguments plus concluants.

Le texte allemand n'est pas, quant aux divisions générales, complétement conforme au texte français : M. de Blacas a su, sans changer l'ouvrage, y mettre un certain ordre de chapitres et de paragraphes, que les étrangers devraient emprunter aux Français.

Ainsi M. Mommsen, avant de s'occuper exclusivement de la monnaie romaine, a voulu rechercher les origines des anciens systèmes monétaires grecs et asiatiques : le premier chapitre du texte allemand qui passe en revue les statères de Cyzique, de Phocée, du roi Crésus, des Darius, les monnaies de Milet, de Babylone et des satrapies, ainsi que le second chapitre consacré aux systèmes monétaires de l'Italie et de la Sicile, avant l'établissement de l'unité romaine, forment dans le livre français une introduction historique. Il paraissait singulier, en effet, que l'*Histoire de la monnaie romaine* commençât par 166 pages, dans lesquelles il n'est question que de la monnaie grecque et orientale ; à la rigueur même, ces deux chapitres auraient pu être mis de côté, le premier surtout, qui est le plus faible de l'ouvrage, pour se placer comme introduction à la monnaie provinciale et coloniale dont il est question dans les autres volumes. Cela eût été d'autant plus logique, à mon avis, que M. Mommsen, parfois, semble supposer le lecteur au fait de ce qu'il ne lui exposera que plus tard. En somme, et malgré les soins du traducteur, il est permis de dire que ce coup d'œil général sur l'histoire du monnayage antique, bien qu'il contienne d'excellentes pages, pourrait dès à présent être utilement modifié et complété.

En effet, M. Mommsen s'appuie surtout sur les pesées des monnaies ; ce moyen est bon sans doute, comme élément d'étude, mais non comme *criterium*. Il suffit de peser nos monnaies modernes pour constater combien leur poids légal est altéré en peu d'années; qu'est-ce donc, quand il s'agit d'une respectable suite de siècles ? Il faut alors un certain nombre d'exemplaires d'une même pièce pour obtenir des moyennes sérieuses; je dirai plus : il faut peser soi-même pour être sûr de ses déductions. Or telle monnaie antique, très-rare, n'est connue que par un, deux ou trois exemplaires; j'ajouterai que les pesées indiquées çà et là dans les livres ne peuvent être admises qu'avec une grande réserve; il faut tenir compte du soin plus ou moins méticuleux de ceux qui ont fait l'expérience, et aussi, avouons-le, des erreurs commises par les imprimeurs.

Un article curieux et peu connu publié dans le *Numismate*, en 1863, par M. Henri Cohen, établit par des chiffres combien les pesées des monnaies antiques fournissent de résultats contradictoires. Je citerai, d'après ce numismatiste, la série des tétradrachmes de Mithridate VI, parmi lesquels j'en remarque deux à *fleur de coin*, dont l'un pèse 16,50, et l'autre 17 grammes; ceux de Persée dont un exemplaire très-beau, pèse 15,50 et un moins bien conservé 16,90; je citerai aussi les monnaies de Gélon II, parmi lesquelles je note une pièce à fleur de coin donnant 6,30, et une autre 7,02. M. Cohen conclut très-judicieusement que le poids, dans la monnaie antique, est « un caractère éminemment variable. »

A l'appui de mon opinion sur la prudence qu'il faut apporter dans les conséquences à tirer du poids des monnaies antiques, je transcrirai ici un passage que j'emprunte à M. L. Müller, il s'agit de la numismatique de Carthage : « Les » métrologues qui se sont occupés du système des monnaies cartha- » ginoises, sont arrivés à des déterminations très-divergentes de celles que nous » venons d'exposer. M. Bœckh a rapporté toutes les monnaies de Carthage qui » ne sont pas de poids attique à un seul et même système, qu'il regarde comme » identique au système éginétique.... Les monnaies carthaginoises ainsi que les » pesées publiées de ces monnaies, dont ce savant pouvait disposer pour ses » recherches, étaient d'un nombre assez limité; pour adapter toutes les pesées au » système éginétique, il fut forcé d'admettre tantôt des divisions insolites, tan- » tôt une grande aberration du poids normal. M. Mommsen est d'avis que les » monnaies de cette section, frappées, selon lui, en Sicile, ont appartenu à un » système en partie décimal et en partie sédécimal, dont l'unité a été une » petite monnaie de 0,95 grammes, semblable à la *litra* syracusaine; ce savant » essaye aussi de répartir les monnaies d'après les pesées à un nombre de diffé- » rentes divisions d'un tel système, mais en même temps il reconnaît qu'il y a » beaucoup de précaire dans sa supposition, et il regrette que les pesées des » monnaies carthaginoises ne soient pas publiées en assez grand nombre pour » qu'on puisse avec certitude résoudre cette question [1]. »

L'ouvrage, dans le texte français, commence donc véritablement par l'étude des systèmes monétaires des Latins, des Étrusques, des Romains et de leurs alliés avant l'année 486 de Rome : c'est le chapitre III du texte allemand. M. de Blacas a eu le soin de fondre, dans sa traduction, les additions et les changements ajoutés à la fin du volume par M. Mommsen; il a complété les notes en présentant les renvois et les citations sous une forme plus claire et moins abrégée; il a ajouté quelques notes dues à ses observations personnelles et qui font regretter la courtoise sobriété dont il a fait preuve : ajoutons, puisque je viens de parler de courtoisie, que M. de Blacas a pris à tâche, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, d'adoucir l'âpreté avec laquelle le savant allemand discute l'opinion des personnes qui se trouvent en contradiction avec lui. L'allemand, comme le latin, n'admet pas toujours le calme académique auquel nous sommes accoutumés en France.

Suivant M. Mommsen, les Romains n'eurent d'abord que l'*aes rude*, morceau de métal brut: ce lingot grossier ne devint monnaie, c'est-à-dire ne reçut une empreinte qu'à l'époque du décemvirat. J'avoue qu'avec le traducteur je ne m'explique pas comment, pendant trois siècles, entourés de peuples ayant une monnaie d'argent, les Romains n'en n'auraient pas eu eux-mêmes, alors qu'ils avaient des termes spéciaux pour désigner ce numéraire. M. le duc de Luynes, en 1859, pensait avoir retrouvé deux monnaies d'argent contemporaines des rois de Rome; cette attribution a été combattue par M. Mommsen, au moyen d'arguments empruntés à la paléographie, à l'histoire de l'art monétaire, et à l'examen

1. M. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*. Copenhague, 1861; tome II, p. 137.

de la valeur des témoignages fournis par les textes. Sans chercher à défendre l'opinion de M. le duc de Luynes, sans attaquer directement les objections proposées par M. Mommsen, M. de Blacas présente une hypothèse qui me paraît mériter d'être prise en considération. Il croit à l'existence d'une monnaie d'argent sous les rois de Rome : il suppose qu'elle disparut avec le régime monarchique, comme un souvenir de la tyrannie, mais que le peuple continua à compter en argent monnayé, bien que cet argent n'existât plus en réalité. Il est à remarquer que depuis l'an 416 de Rome environ, en Campanie, on frappait des monnaies d'or et d'argent avec les légendes ROMANO, puis ROMA, qui circulaient sur le territoire romain, mais au-dessous de leur valeur réelle : c'est une preuve évidente de la règle établie à Rome de ne pas considérer ces métaux précieux comme représentant une monnaie légale, bien qu'elle fût émise chez des peuples soumis aux Romains.

Si j'ai hasardé quelques critiques sur les premiers chapitres de l'ouvrage de M. Mommsen, chapitres qui forment l'introduction de l'édition française, je me fais un devoir de reconnaître la haute valeur scientifique du livre, du moment où l'auteur aborde la question de la monnaie romaine : ses études sur l'*aes grave*, sur les villes du Latium et de l'Italie méridionale où il fut employé, sur les monnaies étrusques fabriquées d'abord selon le système gréco-asiatique, ensuite selon le système de l'*aes grave*; enfin le chapitre IV relatif aux rapports de la monnaie du système libral avec la monnaie d'argent, chapitre qui précède celui où, dans le second volume, il sera question de la transition au nouveau système monétaire romain, tout cela forme une collection de faits, un ensemble de recherches érudites et d'aperçus nouveaux que n'a encore réuni aucun ouvrage de numismatique.

Il n'est pas un historien, un archéologue ou un économiste qui ne fasse des vœux sincères pour que le complément de la traduction entreprise par M. de Blacas soit mené à bonne fin : espérons que les notes nombreuses laissées par mon savant et regretté confrère permettront à quelqu'un de ses amis, et nous en connaissons un qui est désigné d'avance, de mettre la dernière main à cette œuvre considérable qui, à elle seule, aurait certainement suffi pour placer le duc de Blacas au rang des maîtres de la science. ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

---

97. **La Convention nationale**, par M. F. DE MOUISSE (tome Ier). Le roi Louis XVI. Paris, Le Chevalier, 1866, in-8°, 448 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voilà un livre qu'on peut appeler inutile. L'auteur, non-seulement n'a pas fait de recherches profondes et neuves, il n'a même étudié que très-superficiellement les plus répandus et les plus accessibles des documents accumulés depuis trois quarts de siècle sur l'histoire de la Convention. Toute l'originalité de son livre consiste dans l'énergie de ses convictions; il se déclare dès les premières pages et se montre constamment ennemi irréconciliable de la Révolution, des principes de 89 et de la démocratie, qui, suivant lui, conduit fatalement à l'anarchie ou au despotisme. « Nous ne lui reconnaissons, ajoute M. de Mouisse, qu'un seul

» mérite, d'amener les peuples à chercher leur salut dans le despotisme. » L'auteur se dit toutefois grand partisan de la liberté, mais il trouve qu'un peuple qui n'a pas su la garder (*in specie* le peuple français) n'est pas digne d'elle (p. 20). — Ce volume est écrit avec une certaine animation qui en rend la lecture facile; mais il ne donne des faits qu'une esquisse très-rapide et très-vague, et ne contient absolument rien de nouveau, à part les réflexions nombreuses de l'auteur.

Ξ

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Annuaire de l'Institut des provinces, des sociétés savantes et des congrès scientifiques. Seconde série. 8e vol. xviiie vol. de la collection. 1866, in-8. (Lib. Derache). 5 fr.

Bralion (le P. de). La vie admirable de saint Nicolas, par le P. de Bralion, édition revue et annotée, par le prince A. Galitzin. (Lib. Callou). 4 fr.

Cousin (V.). La société française au xviie siècle, d'après le grand Cyrus, de Mlle de Scudéry. 2e édit. T. 2. In-18. (Lib. Didier et Ce). 3 fr. 50 c.

Études paléographiques et historiques sur des papyrus du vie siècle en partie inédits, renfermant des Homélies de saint Avit et des écrits de saint Augustin. In-4, avec 5 pl. de fac-simile. (Lib. Klincksieck). 15 fr.

Goncourt (E. et J. de). Idées et sensations, in-8. (Libr. internationale). 5 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Trad. de l'anglais, par A.-L. de Sadous, avec cartes et plans. T. 11. In-8. (Libr. internationale). 5 fr.

Grouchy (de). Le général de Grouchy et l'Irlande en 1796. Gr. in-18. (Libr. Fréd. Henry). 2 fr. 50 c.

Lermontoff. Chefs-d'œuvre poétiques. Trad. du russe en vers français; par P. Pelan d'Angers. In-8. (Libr. A. Le Chevalier). 7 fr. 50 c.

Nervo (de). Études historiques. Les finances françaises sous la Restauration, 1814-1830, faisant suite aux finances sous l'ancienne monarchie, la République, le Consulat et l'Empire (1810-1814). T. 2. In-8. (Lib. M. Lévy frères). 7 fr. 50 c.

Offroy de Thoron. L'Amérique équatoriale, son histoire pittoresque et politique, sa géographie et ses richesses naturelles, son état présent et son avenir, avec une carte de l'Amérique équatoriale. (Libr. J. Renouard). 7 fr. 50 c.

Ordinaire. Dictionnaire de mythologie, in-18 jésus. (Libr. Hetzel.). 3 fr.

Savardan. Avenir, études d'économie sociale, gr. in-16. (Lib. des Sciences sociales). 4 fr. 50 c.

LIVRES ANCIENS RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE.

Altiechiero, par Mme J. W. C. D. R. Padove 1787. 4. demi-v. pl. 8 fr.

Ambrosch (J. A.). De Charonte etrusco commentatio antiquaria. Vratislaviæ 1837. 4. br. 3 pl. 2 fr. 50 c.

Anecdota Delphica edidit E. Curtius. Berolini 1843. 4. demi-v. 8 fr.

Annaler. Antiquariske, udgivne ved den Kongelige Commission i Kjobenhavn, for Oldsagers Opbevaring. Kjobenhavn 1812—27. 4 vol. 8. cart. pl. 36 fr.

Antichita, Delle-, Longobardico-Milanesi illustrate con dissertazioni dai monaci della congregazione Cisterciese di Lombardia. Lombardia 1792—93. 4 vol 4. demi-rel. 45 fr.

Appel. Repertorium zur Münzkunde des Mittelalters und der neuern Zeit. Pesth 1820—29. 4 vol. 8. demi-rel. pl. Pr. f. 128 fr. 70 fr.

— Verzeichniss einer besonders auserlesenen und sehr schön gebundenen Büchersammlung aus vielen Sprachen und Fächern, besonders aus dem Münzfache, gesammelt von J. Appel. Wien. 8. demi-v. 2 fr.

—Hauptregister über sämmtliche acht Theile der J. H. Lochnerischen Medaillen-Sammlung. Manuscript d'Appel. 4. demi-rel. v. 20 fr.

Arneth (J.). Synopsis numorum Romanor. qui in Museo Cæsareo Vindob. adservantur. Vindob. 1842. F. br. 12 fr.

— Archæologische Analekten. Wien 1851. 8. br. pl. 12 fr.

Arri (G.) Lapide Fenicia di Nora in Sardegna-Torino 1834. 4. br. 2 fr. 50 c.

Asse (de) et partibus ejus commentarius. Londini 1719. 8. br. 3 fr.

Audrichii (E.). Institutiones antiq. quib. præsidia pro gr. lat. scriptorib. nummis et marmorib. facilius intelligendis proponuntur, ac plurima ad numeror. et vocum compendia, chronologiam et palæographiam spectantia explicantur. Florentiæ 1756. 4. demi-rel. 4 fr.

Balemann's. Münz-und Medaillen-Cabinet. Hamburg 1780. 2 tom. en 1 vol. 8. demi-v. 6 fr.

Banduri (A.). Numismata imperatorum romanorum a Trajano Decio ad Palæologos Augustos. Parisiis 1718. 2 vol. F. v. fig. 30 fr.

Barrius (G.). De antiquitate et situ Calabriæ libri V. Romæ 1737. F. demi-rel. 8 fr. 75 c.

Barucchi (F.). Discorso sopra una moneta Greco-Egizia inedita attribuita a Cleopatra Moglie di Tolomeo V. Epifane Torino. 4. br. pl. 2 fr.

Bayfil (L.). Annotat. in L. II. de capturis et postliminio reversis etc. Ejusdem annot. in tractat. de auro et argento leg. quib. vestimentor. et vasculor. genera explicantur. — A. Thylesii, de coloribus libellus. Lutetiæ (R. Stephanus) 1536. 4. demi-v. 10 fr.

Bayfil (L.). Annotat. in L. II. de capturis et postliminio reversis etc. Ejusdem annot. in tractat. de auro et argento leg. quib. vestimentor. et vasculor. genera explicantur. — A. Thylesii, de coloribus libellus. Lutetiæ (R. Stephanus) 1549. 4. vel. 12 fr.

Bechi (St.). Istoria dell origine e progressi della nautica antica. Firenze 1785. 4. vel. 4 fr. 50 c.

Bellonius Cenomanus (P.). De admirabili operum antiquorum et rerum suspiciendarum præstantia; de medicato funere, s. cadavere condito ; de medicamentis nonnullis, servandi cadaveris vim obtinentibus. Paris 1553. — Idem, de arboribus coniferis, resiniferis etc. ib. 1553. Avec fig. en bois. 1 vol. 4. br. 5 fr.

Bellori (J. P.). Columna Cochlis M. Aurelio Antonino Augusto dicata ejus rebus gestis in Germanica atque Sarmatica expeditione insignis etc., brevibus notis J. P. Bellorii illustrata et a Petro Sancte Bartolo ære incisa. Romæ 1704. Fol. obl. demi-v. pl. 20 fr.

Berger (Chr.). Commentatio de personis vulgo larvis s. macheris von der Carnevals-Lust critico-historico morali atq. uridico modo diligenter conscripta. Francof. 1723. 4. demi-vel. 8 fr. 50 c.

Bergmann (J.). Medaillen auf berühmte und ausgezeichnete Männer des Oesterreich. Kaiserstaates vom 16. bis 19. Jahrhundert in treuen Abbildungen mit biograph-histor. Notizen. I. Wien 1844. 4. br. 15 fr.

Berichte der Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig 1854. 8. contient : Preller über eine Inschrift aus Chäronae. — Brockhaus über d. Chandomanjari von Gangâdâsa. — Jahn über ein Vasenbild. planch. 2 fr. 75 c.

Berio (F. M.). Lettera in dilucidazione di un vaso etrusco. Napoli 1808. 4 cart. avec 2 dessins calqués. 4 fr.

Bernard (J. F.). Histoire des religions et des mœurs de tous les peuples du monde. Avec 600 gravures, dessinées et gravées par le célèbre B. Picart. Paris 1816. 6 vol. 4. demi-v. pl. 35 fr.

Bertrami (J. B.). Examen inscriptionum antiquarum nobiliorum obscuriorumque VII. Jenæ 1634. 4. br. 1 fr. 50 c.

Beschreibung der Stadt Rom von E. Planer, C. Bunsen, E. Gerhard und W. Röstel. Stuttgart 1829—42. 3 tom. en 5 v. 8. et Atlas. F. demi-v. Pr. f. 147 fr. 60 fr.

Bible, Coins, Metallic Facsimiles of the coins mentioned in Holy Scripture. London. 8. cart. 2 fr.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 18. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 5 Mai — Prix : 15 fr. par an.

98. — **Inscriptions des revers de plaques du palais de Khorsabad,** traduites sur le texte assyrien, par M. Joachim MÉNANT. Paris, imprimerie impériale, 1865. In-fol. 23 pages.

Cette grande brochure in-folio est destinée à faire suite au travail que MM. Oppert et Ménant ont publié en collaboration dans le *Journal asiatique*, en 1863, et que, dans le tirage à part, ils ont appelé les *Fastes du roi Sargon*. L'inscription très-étendue, qui fait l'objet de cette dernière publication, et qui ornait autrefois la porte principale du palais de Khorsabad, se trouve répétée en résumé sur les grandes plaques de gypse qui servaient à la décoration de l'édifice. M. Botta a recueilli et publié seize copies différentes de cette inscription, dont M. Ménant donne aujourd'hui le texte comparé (car toutes les copies ne sont pas absolument identiques, et offrent même un grand nombre de variantes), l'accompagnant d'une traduction interlinéaire et de quelques notes. Tout ce que nous pouvons dire du présent travail, c'est qu'il est fait conformément aux principes établis antérieurement par MM. Rawlinson, Oppert, etc., et par M. Ménant lui-même. D'ailleurs l'inscription en question, composée presque exclusivement des mêmes mots que les autres inscriptions du roi Sargon, publiées par M. Oppert, dans son ouvrage : *Expédition en Mésopotamie* (tome II, p. 333 et suiv.), et par MM. Oppert et Ménant, dans le *Journal asiatique* (année 1863), offre trop peu d'éléments nouveaux pour permettre à l'éditeur de développer de nouvelles idées. H. Z.

---

99. — **M. Terentii Varronis saturarum menippearum reliquiæ,** recensuit Al. RIESE. Lips., Teubner, 1865. In-8, XVI et 309 p. (Paris, A. Franck). — Prix : 8 fr.

Les fragments qui nous restent des *Satires ménippées* de Varron ont été en Allemagne, dans ces dernières années, l'objet de travaux intéressants et de vives controverses. Depuis l'édition que M. Œhler a donnée de ces satires, en 1844, elles ont été de nouveau étudiées avec soin par MM. Vahlen (*in M. Terentii Varronis sat. men. reliquias conject.* 1858); Rœper (*Eumen. reliquiæ*, 1858-61-62); Otto Ribbeck (*Rhein. mus.* XIV. p. 102-130); Fr. Bücheler (*ibid.*, p. 419-452); et L. Müller (*De re metrica poet. lat.* 1861). M. Alexandre Riese, profitant de tous

ces travaux, vient de donner de ces fragments une édition nouvelle et bien meilleure que celle d'Œhler.

Ce qui plaira surtout au public dans cette édition, c'est qu'elle est sagement faite, raisonnable, méthodique, et qu'elle se défend de toute nouveauté douteuse. En recueillant les fragments de Varron, M. Riese rencontrait d'abord devant lui le paradoxe soutenu récemment par M. Rœper, et qui a quelque temps occupé les journaux philologiques de l'Allemagne. Contrairement à l'opinion commune, M. Rœper a prétendu qu'il n'y avait que des vers dans les satires de Varron. La seule raison qu'il avait pour en bannir la prose, c'était le jugement de ses oreilles qui lui montraient des fragments de vers partout. On sait que le moyen le plus sûr de trouver des vers quelque part, c'est de les y mettre, et cette entreprise n'est pas très-difficile avec un peu de bonne volonté, et beaucoup de connaissance de la métrique ancienne. C'est ce qu'a fait très-habilement M. Rœper. Un jour qu'il se sentait, comme il dit, en veine de poésie (*poetandi quadam dulcedine*) il travailla si bien les fragments des *Euménides*, et beaucoup d'autres avec ceux-là, qu'il parvint à les réduire tous à un mètre régulier. M. Riese n'accepte pas cette opinion; il la combat en se fondant sur le témoignage de Cicéron et de Quintilien, dont les textes ne sont pas très-concluants, sur celui de Probus qui est plus explicite, et principalement sur l'exemple de Ménippe, dont Varron avait imité les ouvrages. On a beaucoup discuté pour savoir si Ménippe avait introduit des vers dans ses dialogues. Casaubon ne le pensait pas; on incline à le croire aujourd'hui, et c'est l'opinion de M. Riese. Seulement, il se trompe quand il dit que cette opinion a été soutenue pour la première fois par Preller, en 1847. Je la trouve déjà dans une intéressante dissertation de Fréderic Hermann (*De satiræ romanæ auctore*, Marb. 1841,) dont M. Riese semble avoir fait peu d'usage. Le dernier argument, et le plus fort, qu'emploie M. Riese pour combattre le système de M. Rœper, c'est l'étude même des fragments de Varron : il en trouve plusieurs où l'auteur semble indiquer qu'il passe de la prose aux vers, notamment ce passage du *Bimarcus*, qui était fort corrompu dans Nonius, et que M. Riese me paraît avoir ingénieusement restitué : *Quum.....papyri inlevi scapos, concipio novum partum* ποιητικόν.

Après avoir établi que la satire de Varron se composait de prose et de vers, il restait à distinguer soigneusement les vers de la prose dans les fragments qui nous sont parvenus. C'était un travail très-difficile. On ne peut pas, pour en venir à bout, se fier uniquement au jugement de l'oreille; depuis les témérités de M. Rœper, ce jugement est un peu discrédité. Ce n'est pas non plus une raison suffisante de croire qu'un fragment appartient à la partie poétique des satires, quand il reproduit des mesures presque régulières, et qu'il n'y a pas grand' chose à y changer pour en faire un vers. M. Riese montre qu'il échappait souvent à Varron des vers dans sa prose, et, pour le prouver, il s'amuse à retrouver dans le premier chapitre du *De re rustica* des tétramètres trochaïques, des *senarii*, et mêmes des hexamètres dactyliques complets. On ne peut pas davantage se décider tout à fait par le sens du morceau qu'on étudie, et dire que s'il est prosaïque il a dû nécessairement être écrit en prose. On sait que Varron ne se

faisait pas faute d'exprimer en vers des idées qui n'étaient guère poétiques. C'était quelquefois chez lui un simple moyen de mnémotechnie, comme il arrive dans nos *Racines grecques*. Mais M. Riese a justement remarqué que toutes les fois que Varron écrivait en vers, même quand le sujet qu'il traitait ne méritait guère cet honneur, il avait toujours soin de mettre quelque poésie dans ses expressions. Ce soin va quelquefois jusqu'à la recherche et à l'enflure. C'est donc par la nature même des expressions de Varron que M. Riese se décide, et quand elles lui paraissent poétiques, le fragment qui les contient lui semble écrit en vers. Cette méthode, qui n'est pas sans difficulté dans l'application, est juste au moins en théorie, et ce qui prouve que M. Riese l'a appliquée avec discrétion, c'est qu'en résumé il trouve que la prose tient beaucoup plus de place que les vers dans les *Ménippées* de Varron. Ce résultat auquel il arrive, contredit l'opinion de MM. Vahlen et Bücheler, mais il est tout à fait conforme à l'idée que nous donnent des *Satires Ménippées* les ouvrages de ce genre qui nous sont parvenus plus entiers, par exemple la satire de Pétrone et celle de Sénèque sur la mort de Claude, et cette conformité nous fait croire que M. Riese ne s'est pas trompé.

L'ouvrage de M. Riese est précédé de prolégomènes très-développés dans lesquels, pour marquer le caractère particulier des *Ménippées* de Varron, il est amené à reprendre l'histoire de la satire romaine. C'est une question très-embrouillée mais fort importante. La satire est à peu près le seul genre littéraire que Rome n'ait pas emprunté à la Grèce; elle lui appartient en propre : c'est du moins ce que disent Quintilien et Horace, et je crois volontiers au témoignage de ce dernier qui n'est pas suspect de complaisance pour la vieille littérature de son pays. Par où cette forme particulière de l'esprit satirique, qui est devenue la satire romaine, différait-elle de toutes celles que les Grecs, grands railleurs, comme on sait, avaient imaginées? En quoi consistait son originalité véritable? Horace ni Quintilien ne le disent; mais il me semble que c'est dans un certain mélange, qu'on retrouve moins ailleurs, de généralités morales et d'attaques personnelles. La satire romaine contenait deux éléments distincts au fond, mais agréablement fondus dans la forme; un élément agressif et personnel que nous appelons plus particulièrement aujourd'hui la satire, et un élément plus didactique qui renfermait un enseignement moral. Ils existaient aussi dans la littérature des Grecs, mais ordinairement séparés; l'un chez les poëtes gnomiques, l'autre surtout dans les iambes. Les Romains les ont réunis en les tempérant l'un par l'autre; chez eux la morale adoucit les personnalités, et les personnalités donnent la vie à la morale. Cette réunion de deux éléments divers a donné naissance à un genre littéraire particulier qui, tout en profitant de l'imitation des Grecs, a pris cependant de cette réunion même un caractère original.

Mais on comprend que la satire romaine n'en soit pas venue là du premier coup. Le propre de ces genres littéraires, qui ne sont pas transportés d'un pays dans un autre, et qui naissent et se forment d'eux-mêmes, c'est de n'arriver que par degrés à leur perfection. Il y a donc eu différentes espèces de satires; Diomède (p.485, Keil) distingue celle d'Ennius et de Pacuvius de celle de Lucilius, et

M. Riese montre très-bien la différence qui les sépare : c'est que la satire d'Ennius est surtout morale, et que Lucilius, au contraire, nomme hardiment les personnes; tandis que l'un se contente de combattre les vices, l'autre attaque aussi les vicieux. Ces personnalités violentes que Lucilius introduisit dans la satire modifièrent tout à fait l'aspect de cette vieille poésie prêcheuse et didactique, et c'est pour cela qu'il en a été quelquefois appelé l'inventeur : il est certain qu'avec lui la satire romaine se complète, s'achève, et que les deux éléments, dont la fusion fait son originalité, sont désormais réunis ensemble. Les grands satiriques des époques suivantes, ceux mêmes qui, comme Horace, attaquent Lucilius, ne sont que ses continuateurs et ses disciples.

Ces deux sortes de satire une fois distinguées, quelle place faut-il faire à celle de Varron? Doit-on en former un genre à part, ou n'est-ce que la transformation de l'une des deux satires précédentes? La réponse qu'on fait à cette question dépend de la manière dont on entend un passage important de Quintilien. Après avoir parlé de la satire de Lucilius et de celle d'Ennius, il ajoute : *Alterum illud etiam prius satiræ genus sed non sola carminum varietate mixtum condidit Terentius Varro, vir Romanorum eruditissimus.* (*Inst. or.* x, 1. 94.) Cette façon de parler est, je l'avoue, assez singulière. Quintilien semble tout à la fois faire de Varron l'inventeur d'un genre nouveau (*condidit*), et dire que ce genre était antérieur même à la satire de Lucilius (*prius*). Pour trancher cette difficulté, M. Riese suppose que le texte est corrompu; il incline à remplacer *prius* par un autre mot, par exemple par *verius*, qui signifierait que les *Ménippées* méritaient mieux le nom de satire (*satura*, mélange) que les ouvrages de Lucilius. Par là, il maintient à l'auteur qu'il édite sa gloire d'inventeur, et il assure aux *Ménippées* une place distincte et originale dans la satire romaine.

Cette correction ne me semble pas très-heureuse; elle a l'inconvénient de rendre à peu près inexplicables les mots qui suivent (*sed non sola carminum varietate mixtum*); et de plus je ne la crois pas tout à fait indispensable. Pour rendre la phrase de Quintilien claire, il suffit de ne pas attribuer à *condidit* un sens aussi absolu que celui que lui donne M. Riese. Au lieu de signifier que Varron a créé, constitué cette espèce de satire, ce mot peut vouloir simplement dire qu'il lui a donné sa forme dernière et définitive (*condere* terminer, achever, *condere lustrum*). Avec ce sens, tout s'explique : Varron est revenu à l'ancienne forme de la satire romaine (*genus prius*), à la satire morale d'Ennius; on trouve, en effet, chez lui, fort peu d'attaques personnelles. C'est à peine s'il nomme en passant, et avec une intention assez malicieuse, le rhéteur Plotius (*Manius*, 2), Volumnius, peut-être l'ami d'Antoine (*Marcipor*, 17), et le poëte Quintipor Clodius (*Bimarcus*, 1). Dans la satire intitulée *Devicti*, au moment où il va faire une épigramme, il s'arrête par prudence, et déclare qu'il ne nommera personne : *Libet me epigrammata facere et, quoniam nomina non memini, quod in solum mihi venerit, ponam.* Cette timidité, cette façon de fuir les noms propres et les attaques directes semblent bien rapprocher les *Ménippées* de Varron de la satire d'Ennius. Mais dans cette vieille satire, Varron introduit beaucoup d'innovations importantes. Elle se composait avant lui de vers différents; il lui donna un élément

nouveau de variété en y mêlant la prose avec les vers (*sed non sola carminum varietate mixtum*), et c'est ainsi que Quintilien a pu dire qu'il avait donné une forme achevée (*condidit*) à un genre littéraire qu'avaient ébauché ses prédécesseurs. Dans la satire intitulée Ὄνος λύρας, Varron met les vers suivants dans la bouche d'un de ses personnages :

Pacûis discipulus dicor; porro is fuit Enni;
Enniu' Musarum.

Il m'a toujours semblé que Varron traçait là sa généalogie poétique ; c'est bien vraiment à Ennius qu'il se rattache, par l'intermédiaire de Pacuvius.

Gaston Boissier.

---

100. — **Thucydide**, premier livre de la guerre du Péloponèse, expliqué littéralement, annoté et revu pour la traduction française, par A. Legouez, prof. au lycée Bonaparte. Paris, Hachette, 1866, in-12, 510 pages. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage fait partie d'une volumineuse collection d'auteurs « expliqués » d'après une méthode nouvelle par deux traductions françaises, l'une littérale » et juxtalinéaire présentant le mot-à-mot français en regard des mots grecs » (latins, etc.) correspondants ; l'autre correcte et précédée du texte grec (la- » tin, etc.), avec sommaires et notes. » Il serait impossible de faciliter davantage la lecture des ouvrages écrits en langues étrangères : chaque phrase est disposée suivant la construction grammaticale et accompagnée du mot-à-mot français ; une seconde traduction en français correct, et des notes explicatives facilitent l'intelligence du texte toutes les fois que certaines notions historiques ou autres sont nécessaires. Ce système n'est cependant pas sans inconvénients. Il abolit en quelque sorte toute différence entre les écrivains faciles et difficiles : dès que la pensée n'est pas au-dessus de la portée du lecteur, le secours de la traduction *juxtalinéaire* lui rend une phrase de Thucydide aussi accessible qu'une phrase de Lucien ou d'Ésope. Mais l'esprit pourra-t-il pénétrer et retenir ce qu'il apprend si facilement? C'est plus que douteux. Celui qui s'est exclusivement nourri de ce *cibus præmansus*, se trouvera nécessairement dans de grands embarras quand il sera réduit à ses propres forces. On ne saurait trop prémunir les professeurs contre l'introduction des traductions juxtalinéaires dans les études. Si, à première vue du texte, le lecteur s'empresse de chercher la clarté du *mot-à-mot* que lui donne la page en face, il n'arrivera jamais à bien connaître les habitudes de composition et de style, le caractère propre de la langue qu'il apprend, et en particulier, de l'auteur qu'il lit ; quant aux mots, il ne verra que le sens qu'ils ont dans telle ou telle phrase ; la signification première et les diverses acceptions d'un grand nombre de mots lui resteront cachées. Le grec et le latin en particulier ont tant de ressources de syntaxe et de composition étrangères au français, que le *mot-à-mot* est une très-mauvaise école pour apprendre à connaître le génie de ces langues. L'idée même de publier des traductions de ce genre doit être absolument blâmée. Elles détruisent tout travail individuel ; car les jeunes gens qui se préparent au baccalauréat et pour qui la plupart du

temps le programme est l'horizon même de la science, n'ont pas assez de force de caractère pour faire de ces livres un usage intelligent. Comment supposer qu'ils résistent à la tentation en face des trop nombreuses facilités qui leur sont offertes, et ne demandent jamais l'aide du *mot-à-mot* que lorsqu'ils ont vainement essayé de trouver par eux-mêmes la construction et le sens.

Les obscurités du style de Thucydide sont à peu près proverbiales, depuis Cicéron, et l'on se fera aisément une idée des immenses difficultés du travail entrepris par M. Legouëz. Après la lecture attentive d'une grande partie du volume nous lui devons le témoignage d'une entière satisfaction. Le système étant donné, le travail ne pouvait être exécuté avec une attention plus soutenue, avec un soin plus scrupuleux et plus intelligent qu'il ne l'a été. Ce qu'on trouvera à reprendre est de peu de conséquence, p. ex., ch. 135, p. 393, δεδογμένον δὲ αὐτοῖς n'est point le régime de ἐπιχειρεῖν, mais un accusatif absolu. Le texte est parfaitement ponctué, chose fort essentielle dans une édition de Thucydide. Il a été amélioré en plusieurs endroits d'après les plus récents travaux de la critique. La bonne traduction de M. Bétant a été souvent modifiée par M. Legouëz pour la rendre plus fidèle encore. Le choix des notes (30 pages) est de tout point irréprochable.

Fréd. Dübner.

---

101. — **Die zwanzigste branche des Roman de Renart**, und ihre Nachbildungen, von Knorr. (Programme des examens du Gymnase d'Eutin.) Eutin, G. Struve, 1866, in-4°, 43 p. (Paris, Franck).

Cette dissertation est un de ces programmes scolaires dont la *Revue Critique* a promis de rendre compte toutes les fois qu'elle le pourrait (voy. les art. 23 et 43). M. Knorr, *collaborator* au gymnase de la petite ville d'Eutin (Oldenbourg), s'occupe depuis longtemps déjà du cycle de Renart; il a donné en 1860 la deuxième édition d'un petit poëme latin, composé d'après le *Reinaert* flamand, découvert par M. Campbell, et publié par lui à Londres en 1859; aujourd'hui il présente sur le rapport de plusieurs branches du *Renart* français entre elles, et avec les imitations étrangères une thèse que nous nous contenterons d'exposer, attendu qu'elle est appuyée sur une minutieuse argumentation qu'il faudrait suivre pied à pied, et discuter avec des détails inadmissibles à cette place. Cette thèse se rattache étroitement aux travaux de M. Jonckbloet sur ce sujet, l'*Introduction* au *Reinaert Vos* et l'*Étude sur le roman de Renart*; toutefois c'est pour le contredire aussi souvent que pour le suivre, et M. Knorr est loin d'adopter aveuglément toutes les conclusions, souvent par trop ingénieuses, du subtil professeur de Leyde. La conclusion de son travail est celle-ci (p. 26) : « Ainsi, les recherches qui précèdent auraient pour résultat d'établir que la branche 19, la branche 20ᵇ, la branche 26, la branche 29, la branche 24 et la branche 32, bien qu'elles utilisent d'autres branches encore, et qu'elles soient même en quelques points dépendantes l'une de l'autre, sont essentiellement des imitations de la branche 20ᵃ. » En effet :

1° La branche 20 se compose évidemment de deux parties, comme Grimm l'a déjà reconnu; la deuxième (20ᵇ) doit commencer au vers 11369, et non,

comme le veut Jonckbloet, au vers 11297 ; elle est une variation de la première partie ; c'est, pour ainsi dire, la *Cour plénière dans le camp* ; c'est une imitation assez malhabile et très-inférieure à son modèle. — Les branches 21-22 sont un seul et même récit (comme le prouve entre autres choses l'*Explicit* de 22) ; elles sont rattachées assez maladroitement à la branche 20 b, avec laquelle elles n'ont rien à faire, et dont l'auteur malhabile ne saurait être le leur ; elles sont originairement indépendantes ; il est probable que les points de suture sont postérieurs.

2° La branche 19 (qui comme récit est la suite immédiate de la branche 4), est une simple variation de 20 a. C'est sans doute le remaniement d'une branche ancienne, tout à fait indépendante de 20, et qui racontait comment Renart avait dû prêter serment sur la dent de Roonel, et, au dernier moment, s'était enfui. Le remanieur a modelé son récit sur 20 a ; au reste, il a aussi connu 20 b.

3° La branche 26 est une nouvelle variation de 20 a ; elle est probablement fondée, comme 19, sur un poëme plus ancien, ayant pour sujet la maladie du roi et sa guérison par Renart, et renouvelé ici dans l'esprit et à l'imitation de 20 a.

4° La branche 29 (Coment Renars se muça es piaus) se compose évidemment de deux parties qui n'ont rien de commun. La première (21977-22823) a pour sujet réel la peinture de la vie chevaleresque et de la chasse ; l'aventure de Renart n'est là qu'un épisode et un prétexte à descriptions ; ce morceau est un des plus modernes de l'ensemble, comme le prouve son allure générale et le vers 22026 (Atant ont levé *un renart*). — La seconde partie, soudée sans raison à la première, est une imitation de 20 a, soit directe, soit par l'intermédiaire de 26 ; la fin de cette branche 29 b est au contraire originale, (c'est le récit du combat singulier de Renart et de Roonel). L'auteur grossier et sans art de la branche 31 a connu la branche 29 b, qu'il imite aussi bien que la branche 30.

5° La branche 24 (*c'est la bataille de Renart et d'Isengrin*), qui, comme récit, fait suite à la branche 4, n'est qu'une compilation où le poëte a voulu rappeler toutes les aventures de Renart, mais en prenant surtout pour modèle 20 a. — Le combat singulier est imité de 29 b.

6° La branche 32 (qui, comme récit, se rattache à la branche 11) est une grossière imitation de plusieurs branches (entre autres de 29 b), mais surtout de 20 a.

Passant des branches françaises au *Reinaert* flamand, M. Knorr établit, par les mêmes arguments que Jonckbloet, que ce poëme est une imitation de 20 a ; l'auteur a en outre connu 20 b, et des récits propres à *la Flandre* lui ont sans doute fourni la seconde partie, qui s'écarte complétement du français.

Sur Pierre de Saint-Cloud, et sa part dans le Renart français, M. Knorr reste dans un vague qui à coup sûr est plus prudent que les affirmations de M. Jonckbloet, mais qui nous semble exagéré. Des trois branches où il est nommé, il y en a, croyons-nous, une (11) qu'on peut lui attribuer aussi sûrement qu'on doit lui retirer les deux autres. Les vers du début de 20 a, loin d'indiquer qu'il en est l'auteur, prouvent incontestablement qu'il ne l'est pas. — Quant à la date de 20 a, celle que donne la mention du sultan Noradin (1146-1171) ne

semble pas à M. Knorr pouvoir s'appliquer à la forme publiée dans Méon. Il pense que M. Jonckbloet a donné une certitude absolue à l'hypothèse de Grimm, d'après laquelle presque toutes les branches de Méon (et spécialement 20ᵃ) seraient des remaniements du XIIIᵉ siècle. Leur ancienne forme s'est perdue et ne se retrouve que dans l'imitation allemande de Henri le Glichesære (entre 1150 et 1170). Le *Reinhart* de ce poëte alsacien suppose nécessairement un texte français assez différent de celui que nous possédons, et spécialement pour 20ᵃ, le Glichesære devait avoir sous les yeux le même original que le remanieur à qui nous devons la forme française conservée. — M. Knorr semble toutefois admettre, contrairement à J. Grimm, que l'unité de composition qui se trouve dans le *Reinhart* est l'œuvre du poëte allemand ; il ne soutient pas l'opinion, devenue actuellement bien difficile à soutenir, d'après laquelle nos branches seraient les débris altérés d'un grand poëme : il y voit seulement des remaniements et surtout des amplifications, datant du XIIIᵉ siècle, de branches composées au XIIᵉ.

Ξ

---

102. — **Étude sur l'organisation municipale de Saverne sous la domination des évêques de Strasbourg**, par Dagobert FISCHER. Colmar, Decker, 1865. In-8ᵒ, 60 pages. (Extrait de la *Revue d'Alsace*.)

Cette étude contient trois parties, la première relative au mode de nomination et aux attributions administratives du magistrat de Saverne ; la deuxième relative à ses attributions judiciaires ; la troisième à son rôle depuis la soumission de l'évêque de Strasbourg à la couronne de France. Elle émane d'un homme qui connait à fond le passé de sa ville natale, et à la science duquel M. Ed. About a été forcé de recourir lorsqu'il lui a pris fantaisie de parler du château de Saverne. C'est en 1236 que l'empereur Frédéric II abandonna à l'évêque de Strasbourg, Berthold de Teck, tous ses hommes de Saverne en échange des hommes de Westhofen et de Rosheim. Bien que ce pacte de permutation ne renferme pas une cession proprement dite de la ville de Saverne, il eut un résultat d'une grande importance pour l'évêque Berthold, et, selon toutes les probabilités, l'empereur Frédéric II lui céda, avec ses hommes de Saverne, tous ses droits de suzeraineté sur cette ville, pour qu'il pût y établir le chef-lieu du temporel de l'évêché et rattacher sa souveraineté à un ferme point d'appui.

Le magistrat de Saverne se composait du grand-prévôt, du sous-prévôt et de quatorze échevins. Deux des échevins avaient le rang et le titre de *lohnherrn*, ou payeurs des travaux communaux. Dans la suite le magistrat s'adjoignit un greffier chargé d'éclaircir et de rédiger ses délibérations.

Le grand-prévôt présidait le conseil communal qu'il empêchait de franchir les limites que les règlements lui traçaient. En cas de guerre il commandait les troupes ; il était nommé directement par le seigneur. Le sous-prévôt était élu par les bourgeois ; suivant toute apparence il était, dans le principe, nommé à vie, mais l'évêque pouvait le destituer quand il s'acquittait mal de ses fonctions ; plus tard cette magistrature fut rendue amovible. Le sous-prévôt était essentiellement l'homme du peuple, le chef élu par la commune et son véritable administrateur :

le maire de notre époque. Les fonctions d'échevin étaient conférées à vie; la régence de l'évêché n'intervenait pas dans la nomination des échevins; le magistrat, comme la curie romaine, se recrutait lui-même; en cas de décès ou de démission d'un de ses membres, il choisissait librement dans le sein de la bourgeoisie celui qu'il considérait comme capable de remplir la charge vacante et pour empêcher le grand-prévôt d'exercer son influence sur ce choix, il lui était interdit de participer à l'élection.

Cette organisation fut changée après la guerre dite des paysans. L'évêque Guillaume de Honstein dépouilla les bourgeois du droit d'élire le sous-prévôt et les déclara indignes d'occuper à l'avenir les charges municipales. En 1550, il revint à des sentiments de douceur, mais il réserva à sa régence le droit de confirmer les choix des citoyens.

M. Fischer fait remarquer ici que Schœpflin est allé trop loin lorsqu'il assure que les assesseurs au magistrat étaient librement élus par les bourgeois, car plus d'une fois les bourgeois durent se plaindre des choix du prélat.

Parmi les priviléges de Saverne, il y avait celui du flottage exclusif sur la rivière la Zorn dans l'étendue de son territoire. Ce privilége fut confirmé en 1587, par Rodolphe II. A cette époque, l'idée d'un canal de communication de la Zorn avec la Sarre préoccupait déjà les esprits. En 1573, le comte palatin Georges-Jean de Veldenz avait projeté le plan et la réunion de ces deux rivières, mais, selon toute apparence, il fallut reculer devant les difficultés de l'exécution. Ce projet gigantesque pour l'époque ne devait s'accomplir que trois siècles plus tard, mais l'honneur de l'avoir conçu restera attaché au nom de Georges-Jean de Veldenz, le fondateur de Phalsbourg, surnommé par ses contemporains : l'Ingénieur. Chemin faisant, M. Fischer nous initie ainsi à maints détails curieux dont l'énumération nous mènerait trop loin, il termine par la liste des grands-prévôts, des sous-prévôts et des greffiers. PAUL RISTELHUBER.

---

103. — **Les contemporains de Molière**, recueil de comédies, rares ou peu connues, jouées de 1650 à 1680, avec l'histoire de chaque théâtre, des notes et notices biographiques, bibliographiques et critiques, par Victor FOURNEL. Tome II : Hôtel de Bourgogne (suite); Théâtre de la cour (ballets et mascarades). Paris, librairie de Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, 1866. IV-668 p. — Prix : 5 fr.

Après une interruption de deux ans et demi, nous sommes heureux de voir paraître le second volume de cet excellent ouvrage, qui marchera désormais, il faut l'espérer, plus rapidement vers sa conclusion. Le premier volume contenait le répertoire de l'hôtel de Bourgogne, qui se continue et se termine dans celui-ci. Les pièces publiées cette fois sont au nombre de quatre; deux n'ont subi aucune coupure, une n'en a éprouvé que de légères, la quatrième, au contraire, n'a fourni que des scènes détachées. Le premier des auteurs qui figurent ici est Gilbert, poëte fort célèbre en son temps, qui lutta dans sa *Rodogune* avec Corneille, dans son *Hippolyte* avec Racine, et qui est aujourd'hui profondément oublié. M. Fournel nous donne sur lui quelques détails curieux; nous avons appris entre autres choses dans sa notice, que c'était Gilbert qui avait écrit une

comédie de *Huon de Bordeaux*, jouée en 1660[1] par la troupe de Molière, et dont la mention nous avait déjà préoccupé; il paraît malheureusement qu'elle n'a pas été imprimée.

La pièce que publie M. Fournel, les *Intrigues amoureuses*, dénote un certain talent, mais il se remarque surtout dans l'intrigue; le style et la versification sont très-faibles; le ton et les mœurs nous font d'ailleurs l'impression désagréable et choquante que produisent tant de pièces de ce temps, et qui se retrouve même dans quelques pièces de Molière. Le sens moral manque à l'auteur comme aux personnages; non-seulement, comme le dit M. Fournel, « les honneurs de la guerre restent aux fourbes, » mais tout le rôle de la jeune fille, qui se déguise en homme pour conserver la fortune de son frère mort, est insoutenable; le dénoûment surtout, où elle se tire d'affaire, de concert avec le valet Marot, en déshonorant la mémoire de ce frère sur lequel elle rejette une escroquerie qu'elle a commise, trahit une singulière absence de délicatesse dans les spectateurs et dans le poëte. — La comédie n'en offre pas moins des scènes amusantes; l'une d'elles, où Marot (pâle copie du *Mascarille* de l'*Étourdi*) énumère les travers et les ridicules traditionnels des diverses provinces de France, offre d'assez curieux détails.

Nous trouvons une langue bien plus alerte, et des vers bien mieux faits, dans l'intéressante petite comédie des *Grisettes ou Crispin chevalier*, par Champmeslé, qui fut peut-être aidé de La Fontaine. Le modèle suivi semble être ici Racine; la versification rappelle celle des *Plaideurs* par son tour familier, sa liberté d'allure et ses fréquents enjambements. Quant à l'intrigue, la pièce a évidemment été inspirée par les *Précieuses ridicules*; elle annonce en plusieurs points le *Chevalier à la mode*, de Dancourt. Cette petite comédie est d'une gaieté facile et sans prétention; elle a en outre le mérite, qui se retrouve d'ailleurs en général dans le théâtre de Champmeslé, d'offrir plus de réalité que la plupart de celles d'alors; les habitudes et les mœurs de la bourgeoisie parisienne s'y reflètent fidèlement. Martine n'est pas une de ces soubrettes de convention qui semblent n'avoir d'autre occupation que l'intrigue; c'est la vraie *servante à tout faire* des petits ménages :

J'ay mon souper à faire et ma cuisine,
J'ay le couvert à mettre, une chambre à frotter,
Vingt paires de souliers du moins à décrotter.

Crispin est d'une impudence qui devient vraiment comique à la dernière scène, où, quand on lui arrache son masque de chevalier et de prince, il s'offre néanmoins pour gendre à M. Griffaut. Ce procureur, l'apothicaire Pruneau et le marchand Coclet sont trois silhouettes vivement esquissées. — Le dernier vers de la pièce, qui se termine par *Hélas!* doit être une parodie du dernier vers de *Bérénice*.

Le *Crispin médecin* d'Hauteroche est connu; il figure au répertoire du Théâtre-

1. On la joua encore en 1661; voy. Ed. Fournier, le *Roman de Molière*, p. 81.

Français, et MM. Cormon et Trianon en ont tiré, il y a peu d'années, un opéra-comique qui a eu du succès, le *Docteur Mirobolan.* M. Fournel aurait pu se dispenser de le réimprimer, d'autant plus qu'il figure dans les *Petits comiques* de l'édition Didot. — On est étonné de voir l'auteur de cette amusante petite farce du *Deuil*, et de l'*Esprit Follet,* écrire la fastidieuse comédie de *Crispin musicien,* dont M. Fournel a détaché les scènes qui peuvent avoir quelque intérêt pour l'histoire de la musique.

A mesure que les comédies choisies par M. F. dans le répertoire de l'hôtel de Bourgogne se rapprochent de la date extrême qu'il a assignée à son recueil, elles deviennent à la fois meilleures et moins intéressantes. L'influence de Corneille, de Molière, de Racine, se fait sentir; les excentricités, les grossièretés, les énormes gaucheries disparaissent, mais avec elles, trop souvent, l'originalité et la vie; on ne voit plus le *pire*, mais on est en plein dans le *médiocre*. Comme à toutes les époques classiques, l'imitation envahit toute cette période de notre théâtre, et ce que gagne le niveau général, l'individu le perd trop souvent. C'est pour faciliter l'étude et l'intelligence de cette évolution, pour permettre de comprendre une des périodes les plus intéressantes de notre histoire théâtrale, que le recueil de M. F. est si précieux; c'est pour cela qu'il eût été à désirer qu'il eût suivi l'ordre chronologique, au lieu de diviser les comédies qu'il donne entre les théâtres qui les ont représentées, division qui ne répond à rien de réel. M. F., dans une courte préface, répond avec vivacité aux deux seules objections que la critique eût faites à son premier volume ; sur la première, qui concerne la nécessité où il s'est trouvé de faire des coupures dans plusieurs pièces, nous passons volontiers condamnation; mais pour l'ordre suivi, malgré les explications du savant et spirituel éditeur, *la remarque subsiste.* « Cette division, dit M. F., avait l'avantage de tracer des catégories et des frontières naturelles pour les divers volumes de ce recueil, en faisant de chacun d'eux un tout complet par lui-même, bien que lié aux autres. » Cet avantage nous paraît fort mince, et d'ailleurs il n'existe même pas, puisque le premier volume déborde sur le second, qui contient, comme nous l'avons dit, dans son premier tiers, la suite et la fin de l'*Hôtel de Bourgogne*: ainsi, sur quatre (ou cinq) volumes, en voilà déjà deux qui n'offriront pas cet *avantage.* — « Elle permettait seule de joindre l'histoire des théâtres et celle des acteurs à la reproduction des pièces. » Pourquoi? — « J'ose croire que si, au lieu de composer simplement un article sur ce recueil, ils avaient eu à composer le recueil lui-même, les deux ou trois critiques qui n'ont pas soupçonné mes raisons les auraient trouvées et suivies d'eux-mêmes. » Voyons ces raisons : « Ils auraient vu qu'en se bornant à l'ordre purement chronologique, il n'y avait plus de place ni pour la séparation des volumes, ni pour la séparation des genres (?), ni même, à proprement parler, pour les notices sur les auteurs, qui se fussent représentés pêle-mêle, suivant la date de chacune de leurs pièces reproduites... » Singulière difficulté! n'existe-t-elle pas tout autant avec le système adopté, puisque M. F. reproduit des pièces données par le même auteur à différents théâtres ? « Encore cette date est-elle parfois inconnue, ce qui eût ajouté une difficulté de plus à l'exécution de ce plan. »

Celle-là aussi se retrouve dans le recueil actuel, où, dans le répertoire d'un même théâtre on suit l'ordre chronologique. « Il eût fallu confondre au milieu des comédies, les ballets, qui constituent une famille si différente. » Anciennement, on aurait parfaitement admis une catégorie à part consacrée aux ballets, pour lesquels aussi bien M. Fournel s'est écarté de son propre principe, puisque, sous la rubrique *théâtre de la Cour*, il en a admis ou qui n'ont sans doute pas été représentés à la cour, ou qui en tout cas n'ont pas été composés pour elle. Il est naturel que M. Fournel veuille défendre un ordre qu'il est obligé de maintenir dans tous les volumes de son recueil après l'avoir suivi dans le premier; mais nous ne pensons pas que ses raisons convainquent « les deux ou trois critiques » dont il reconnait la sympathie pour son œuvre, mais auxquels « il croit avoir suffisamment répondu. » Ajoutons que le mal n'est pas bien grand, et que l'utilité de son œuvre n'en est pas diminuée.

La deuxième partie de ce second volume est la plus neuve et la plus intéressante. Grâce à M. Fournel, on connait maintenant et on peut apprécier un genre qui au XVIIe siècle a tenu sa place à côté des plus brillants, qui a fait la réputation d'un des poëtes favoris de la cour de Louis XIV, et qui aujourd'hui est tout à fait disparu et oublié. Non-seulement M. F. a publié dix-huit ballets et des fragments de plusieurs autres, mais il nous a retracé, dans une *Introduction* substantielle, l'histoire, les développements, la gloire et la décadence de ce divertissement magnifique, intermédiaire entre l'opéra, la simple mascarade et le ballet-pantomime de nos jours, admirablement approprié à l'amusement d'une cour galante, libérale, spirituelle et légère, telle qu'était celle de Louis XIV dans sa jeunesse. Nous renvoyons les lecteurs à cet excellent morceau, où ils ne pourront trouver que plaisir et profit. Les ballets choisis par M. F. nous représentent toutes les phases du genre depuis la mort de Louis XIII jusqu'au *Triomphe de l'Amour*, le dernier ballet composé par Benserade (avec Quinault) et dansé devant Louis XIV : on peut regarder comme le point culminant de ces quarante années (M. F. a ici abandonné, on le voit, la rigueur de son cadre chronologique) et comme « le chef-d'œuvre et le type accompli du ballet de cour » celui de la *Nuit*, composé en 1653 par Benserade. Une telle production, destinée à être représentée avec l'accompagnement de la musique et tout le luxe des décorations, des machines, et surtout des costumes, parait bien froide à la lecture; mais en profitant des indications de M. Fournel, qui a retrouvé et qui décrit avec soin tous ces accessoires, on peut arriver à reconstituer à peu près ce curieux spectacle. Pour saisir le piquant des vers de Benserade, il faut encore demander à M. Fournel le secret de toutes les allusions, tantôt flatteuses, tantôt satiriques, le plus souvent galantes, qu'ils contiennent, aux personnages réels cachés sous les travestissements des danseurs; on parvient alors à se faire une idée du talent, de l'esprit, de la grâce versés à pleines mains dans cette facile et splendide création, et on n'est pas tenté de récuser M. F. quand il dit à ce propos : « Le nom de Benserade répond, sur une moindre échelle et dans un do- » maine plus modeste, à ceux de Corneille pour la tragédie, de Molière pour la » comédie, de La Fontaine pour la fable; comme eux il a si bien innové et si

» bien perfectionné qu'il doit passer pour un créateur. Par Benserade, et à peu » près par lui seul, ce qui n'avait été jusqu'alors qu'un divertissement plus ou » moins ingénieux et galant, mais toujours subordonné au spectacle, s'éleva à la » dignité d'un genre poétique, dont l'étude n'appartient pas seulement à l'his» toire des mœurs et de la haute société du XVIIe siècle, mais peut et doit figurer » dans celle de la littérature elle-même. » — Toutefois le premier point de vue reste le plus intéressant; comme documents sur l'état moral, sur les habitudes d'esprit, sur l'atmosphère ambiante de la cour de Louis XIV, les ballets sont extrêmement précieux, et les modifications qu'ils subissent de 1644 à 1681 contribuent à éclairer celles que ressent la cour elle-même; il y aurait à tirer de ces pièces, rendues pour la première fois accessibles et compréhensibles à tous, une foule de renseignements curieux; nous les recommandons aux historiens de la société française.

Nous avons déjà dit le soin, l'intelligence et l'érudition qu'atteste le travail de M. Fournel. Il lui est échappé quelques *méprises* que nous devons signaler; du reste elles ne portent que sur des points tout à fait épisodiques et étrangers au sujet essentiel du livre. P. 35, Marot (dans *les Intrigues amoureuses*) traitant les Limousins de grands mangeurs de raves, M. Fournel dit en note : « C'est ordinairement aux Auvergnats et aux Savoyards qu'on appliquait ce sobriquet.... Il n'y avait pas un long chemin à faire pour aller, des Auvergnats surtout, jusqu'aux Limousins. » Il avait oublié l'écolier limousin de Rabelais, que Pantagruel traite de *mascherabe* (L. II, c. 7; cf. ib. c. 27, *les Rabbes de Limousin;* Hotmann appelle les Limousins *raphanophagos*). — P. 228, M. Fournel donne le rondeau rapporté par La Bruyère sur Ogier le Danois, et dit que « ces vers, qu'il cite à l'appui de sa thèse sur le vieux langage, sont probablement de lui. » Les deux rondeaux cités par La Bruyère ne sont pas en effet aussi anciens qu'il le dit, mais ils ne sont certainement pas de lui, puisqu'ils se trouvent dans le *Nouveau Recueil de Bordeaux*, imprimé chez Courbé en 1648, quand il avait environ deux ans. Il me paraît probable, comme on l'a déjà conjecturé, qu'ils ont été composés pour un ballet ou une mascarade quelconque. Voyez là-dessus le La Bruyère de M. Walckenaër, p. 251. « Il n'est pas besoin de dire qu'on avait traduit plusieurs fois l'*Amadis de Gaule* dans notre langue, depuis Nicolas d'Herberay, sieur des Essarts, qui commença à le faire en 1540. » Nous ne connaissons pas d'autre traduction d'*Amadis de Gaule* que celle de des Essarts. — P. 255, M. Fournel a eu de singulières distractions. « L'histoire des quatre fils Aymon est, dit-il, une vieille chan» son de geste, empreinte au plus haut point de la marque féodale, dont le plus » ancien texte subsistant est un manuscrit *du* XIIIe *siècle*, mais qui ne fut impri» mé pour la première fois QUE sur la fin *du siècle suivant*. Huon de Villeneuve » en a fait son roman, *beaucoup plus connu que l'original.* » Sans parler du *lapsus calami* de la première phrase, la seconde nous embarrasse étrangement. Il nous est impossible de comprendre quelle est l'opinion que M. F. a de Huon de Villeneuve, dont le *roman* est beaucoup plus connu que l'original du XIIIe siècle. Jusqu'ici on s'était contenté d'attribuer à ce personnage, très-gratuitement, une foule de romans en vers du commencement du XIIIe siècle; M. F. le prendrait-il

pour l'auteur de la rédaction en prose? — Nous avons noté quelques fautes d'impression : p. 43, v. 17, *nos* pour *vos*; p. 361, l. 7, *autre* pour *antre;* p. 397, n. 3, l. 5, *charitè* pour *charite;* p. 445, n. 3, *perdus* pour *perclus.*

Voilà des taches bien légères. Puissent tous les monuments encore inexplorés de notre histoire littéraire trouver des éditeurs aussi consciencieux et des commentateurs aussi habiles que M. Fournel ! G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

LAFUENTE Y ALCANTARA, Cancionero popular (Madrid, Baillière). — Le P. PERRAUD, l'Oratoire de France (DOUNIOL). — L. DELISLE, A. RILLIET, H. BORDIER, Études sur des papyrus du VI[e] siècle (Genève, Fick). — EGGER, Études sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains (Durand). BEAUDOUIN ET JEAN DE CONDÉ, Dits et contes, p. p. AUG. SCHELER (Bruxelles, V. Devaux). — DE LA PILORGERIE, Campagnes et Bulletins de la grande armée d'Italie (Paris, Didier). — CICÉRON, la République, p. p. CHARLES (Hachette).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arnold (J. M.). The Koran and the Bible, or, Islam and Christianity, in-8. London (Longmans). 7 fr. 50 c.

Baxley (H. W.). What I saw on the west coast of South and North America, Illustrated, in-8. 25 fr.

Bellecombe (A. de). — Histoire universelle. 2[e] partie. Histoire générale, politique, religieuse et militaire. T. 10. In-8°. (Lib. Furne et C[e].) 5 fr.

Blum (J. R.). Die Mineralien nach den Krystallsystemen geordnet. Ein Leitfaden zum Bestimmen derselben vermittelst ihrer Krystallograph. Eigenschaften. 1866, in-8. Leipzig (Winter). 1 fr. 35 c.

Bopp (Franc.). Glossarium comparativum linguæ sanscritæ in quo omnes sanscritæ radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis græcis, latinis, germanicis, etc. comparantur. 1866. Pars prior, in-4. Berlin (Dümmler). 13 fr. 35 c.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. T. 18. In-8°. (Libr. Didron.) 5 fr.

Correspondance de Marie-Antoinette avec les empereurs Joseph II et Léopold II, ses frères (1775-1791), gr. in-8°, avec 4 fac-simile originaux. (Lib. Jung-Treuttel.) 7 fr. 50

Coupland (W. Ch.). Incentives to the higher life, in-12. London (Trübner). 3 fr. 10 c.

Daubié (J. V.). — La Femme pauvre au XIX[e] siècle. (Libr, in-8°. Guillaumin et C[e].) 7 fr. 50

Daudet (E.). — Diplomates et hommes d'État contemporains. Le cardinal Consalvi, 1800-1824, in-18 jésus. 3 fr.

Delaborde (H.). — Mélanges sur l'art contemporain, in-8. (Libr. V[e] J. Renouard.) 7 fr. 50

Doorninck (J. J. van). De staatskunde der Nederlandsche republiek van 1697 tot 1795 in betrekking tot het evenwigt van Europa, in-8. 5 fr. 40 c.

Dove (Alfr.). De Sardinia insula contentioni inter pontifices romanos atque imperatores materiam præbente, Corsicanæ quoque historiæ ratione adhibita. 1866, in-8. Berlin (Calvary et C[e]). 3 fr.

Europa. Wird es republikanisch od. kosakisch? Eine auf die Memoiren Napoleons, das Testament Peter d. Grossen u. viele andere gewichtvolle Documente gestützte Abhandlg. üb. die unserem Welttheil drohenden Gefahren u. die Mittel zu deren Abwendg. 1866, in-8. Leipzig (Kasprowicz). 3 fr. 20 c.

Feer (L.). — Exercice de langue Tibétaine,

textes tirés du Kandjour. 3e livraison. In-8. (Lib. Maisonneuve et Ce.) Chaque livraison. 1 fr. 25

— Introduction du Buddhisme dans le Kashmir. In-8. (Libr. Maisonneuve et Ce.) 2 fr. 50

Gatschet (A.). Ortsetymologische Forschungen als Beiträge zu e. Toponomastik der Schweiz. 1866. Hft. 2, 11, 3 in-8. Bern (Haller). 1 fr. 90 c.

Giry et Guérin. — Les petits Bollandistes, vies des saints d'après les Bollandistes Surius Ribadeneira, le P. Giry, les hagiologies et les propres de chaque diocèse, et les travaux hagiographiques les plus récents; 6e édition, revue, corrigée et augmentée. T. 1, in-8°. (Libr. Palmé.) 6 fr.

Gredler, prof. P. V. M., die Käfer v. Tyrol nach ihrer horizontalen u. vertikalen Verbreitung verzeichnet, in-8. Innsbruck (Wagner). 8 fr.

Griffith (R. T. H.). Idylls from the sanscrit, in-16. London (Smith et E.) rel. 13 fr. 10 c.

Hardy (R. Sp.). The legends and theories of the Buddhists compared with history and science. With introductory notices of life and system of Gotama Buddha, in-8. London (Williams et N.). 9 fr. 35 c.

Hatch (B. F.). The constitution of man, physically, morally, and spiritually considered, in-8. 31 fr. 25 c.

Holcomb (J. P.). Literature in letters; or, manners, art, criticism, etc., in the correspondence of eminent persons, in-8. 22 fr. 50 c.

Jacob (G.). De æquali stropharum et antistropharum in tragœdiæ græcæ canticis conformatione, in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50 c.

Kenngott, prof. Dr A., die Minerale der Schweiz nach ihren Eigenschaften u. Fundorten ausführlich beschrieben. Mit 87 Holzschn., in-8. Leipzig (Engelmann). 7 fr.

Kirchhoff (G.). Untersuchungen üb. das Sonnenspectrum u. die Spectren der chemischen Elemente. 1 Thl. in-4. Berlin (Dümmler). 5 fr. 35 c.

Knorr (W.). Die zwanzigste Branche d. Roman de Renart u. ihre Nachbildungen nebst e. kurzen Nachtrage zum Reinardus Vulpes, in-4. Eutin (Struve). 1 fr. 35 c.

Ladevèze (de). — Histoire de France. La France féodale. In-8°. (Libr. Garnier frères.) 5 fr.

Læmmer, Dr H., cœlestis urbs Jerusalem, Aphorismen nebst e. Beilage, in-4. Freiburg (Herder). 6 fr.

Lefèvre (A.). — Virgile et Kalidasa. Les Bucoliques (texte en regard) et le Nuage messager (Meghaduta), traduits en vers, in-18. (Libr. Hetzel.) 3 fr. 50

Lenormant (F.). — Turcs et Monténégrins, in-18. (Libr. Didier et Ce.) 3 fr. 50

Leslie (F.). The early races of Scotland and their monuments, 2 vols., in-8. London (Hamilton). 40 fr.

Liberatore (M.). Institutiones philosophicæ ad triennium accommodatæ, in-8. Leipzig (Gerhard). 16 fr.

Mme de Maintenon. — Correspondance générale, publiée pour la première fois sur les autographes et les manuscrits authentiques, avec des notes et commentaires par Théophile Lavallée; précédée d'une étude sur les *Lettres de Mme de Maintenon*, publiées par La Beaumelle. T. III, IV, gr. in-18. (Libr. Charpentier.) Chaque vol. 3 fr. 50

Manne (E. D. de), conservateur-adjoint à la Bibliothèque impériale. — Galerie historique des comédiens de la troupe de Talma. Notices sur les principaux sociétaires de la Comédie-Française depuis 1789 jusqu'aux trente premières années de ce siècle; ouvrage faisant suite à la Troupe de Voltaire, avec 41 portraits gravés à l'eau-forte par Hillemacher, in-8°, tiré seulement à 270 exemplaires. (Libr. A. Faure.) 40 fr.

Martin (H.). — La Russie et l'Europe, in-8°. (Libr. Furne et Ce.) 6 fr.

Memoirs of the geological survey of India, Palaeontologia indica, by professor Oldham; Dr Stoliczka, fossil cephalopoda of cretaceus rocks, in-4. London (Williams et N.). 20 fr.

Michelet (J.). — (Louis XV. T. 16. Histoire de France) in-8°. (Lib. Chamerot et Lauwereyns.) 5 fr. 50

Mittheilungen aus dem Gebiete der Geschichte Liv-Esth u. Kurlands, hrsg. v. der Gesellschaft f. Geschichte u. Alterthumskunde der Ostsee-Provinzen Russlands. 10 Bd. 3 Hft., in-8. Riga (Kymmel). 3 fr. 55 c.

Oliver (S. P.). Madagascar and the Malagasy; with sketches in the provinces of Tamatave, Betanemena, and Ankera, in-8. London (Day, rel.). 52 fr. 50 c.

Polle, Dr Frid., de artis vocabulis quibusdam Lucretianis, in-8. Dresden (Burdach). 1 fr. 60 c.

Rindfleisch, prof. Dr E., Lehrbuch der pathologischen Gewebelehre. Zur Einführg. in das Studium der patholog. Anatomie verf. 1. Lfg. Mit 85 Holzschn., in-8. Leipzig (Engelmann). 5 fr. 35 c.

Roche (A.). — Histoire de France depuis les temps les plus reculés, gr. in-18. (Libr. Hetzel.) 3 fr. 50

Sallet, Dr A. v., Beiträge zur Geschichte u. Numismatik der Könige de Cimmerien 5

Bosphorus u. d. Pontus von der Schlacht bei Zela bis zur Abdankung Polemo II. in-8. Berlin (Weidmann). 3 fr. 20 c.

Schlieben (Erw.), de antiqua Germanorum poesi ænigmatica, in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 50 c.

Scully (W.). Brazil its provinces and chief cities; the manners and customs of the people; agricultural, commercial, and other statistics, taken from the latest official documents; with a variety of useful and entertaining knowlegde both for the merchant and the emigrant, in-8. London (Murray et Ce). 9 fr. 35 c.

Serapeum. Zeitschrift f. Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde u. ältere Litteratur. Hrsg. v. Dr Rob. Naumann. 27 Jahrg. 24 Nrn., in-8. Leipzig (T. O. Weigel). 18 fr.

Tschudi (J. J. v.). Reisen durch Südamerika. Mit zahlreichen Abbildgn. in Holzschn. u. Karten in Buntdr., in-8 u. 4. 1. Bd., in-8. Leipzig (Brockhaus). 12 fr.

Vapereau (C.). — L'année littéraire et dramatique, revue annuelle des principales productions de la littérature française et des traductions des œuvres les plus importantes des littératures étrangères, etc.; 8e année, in-18. (Libr. L. Hachette et Ce.) 3 fr. 50

Warringtons. The abroad; or, twelve months in Germany, Italy and Egypt. With numerous illustrations, in-4. London (Seeley). 6 fr. 25 c.

Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft. Hrsg. v. Dr Krehl. 20. Bd. 4 Hfte., in-8. Leipzig (Brockhaus Sort.). 16 fr.

Zirkel, prof. Dr F., Lehrbuch der Petrographie. 1. Bd., in-8. Bonn (Marcus). 10 fr. 75 c.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 19. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 12 Mai — Prix : 15 fr. par an.

104. — **Histoire de la littérature grecque** jusqu'à Alexandre le Grand, par OTFRIED MULLER, traduite, annotée et précédée d'une étude sur Otfried Müller et l'école historique de la philologie allemande, par K. HILLEBRAND, professeur à la Faculté des lettres de Douai. Paris, Durand, 1866, 2 vol. in-8°, CCCLXXX, 449 et 738 p. — Prix : 16 fr.

On ne possède pas encore une histoire complète de la littérature grecque au niveau de l'état actuel de la science. L'immensité de la tâche, la variété infinie des genres, des matières et même des dialectes ont fait reculer sans doute les plumes les plus autorisées devant une entreprise qui semble exiger plus qu'une vie d'homme.

Les manuels de Bernhardy et d'Otfried Müller sont les plus estimés en Allemagne; mais tous deux sont loin d'être achevés. Le second, dont l'existence remonte à près de trente ans, est certainement celui qui convient le mieux au génie français. Il a fait époque, et l'on peut s'étonner qu'il ait tardé si longtemps à trouver un traducteur. Nous pouvons donc nous dispenser d'en faire l'éloge. Il est plus important de rappeler ce qu'il contient. L'histoire de la poésie est complète jusqu'à Alexandre; celle de la prose s'arrête pour les orateurs à Isocrate, pour les historiens à Thucydide; quant à la philosophie, il n'en est pas question. On ne trouvera donc aucun détail sur Démosthène, Eschine, Xénophon, Platon et Aristote. — Ce livre, composé à la demande de la société britannique *pour la diffusion des connaissances utiles*, était destiné plus spécialement à la jeunesse et à un public anglais; on peut dire que, s'il est à la portée de tout le monde, il n'en est pas moins utile au savant. H. Müller, loin de rabaisser la science pour la vulgariser, élève ses lecteurs à la hauteur de son esprit et de son savoir. Il est à regretter sans doute que l'ouvrage ne soit pas complet; mais, tel qu'il est, il a rendu et rendra encore d'immenses services. Il éclaire les origines grecques d'une vive lumière; il nous fait comprendre le génie de ce peuple poétique par excellence, et nous prépare ainsi à la lecture même des auteurs dont il n'a pas traité; chaque chapitre est une étude complète, un tableau achevé. Quelque réussis que puissent être les compléments publiés en anglais par M. Donaldson, nous pensons qu'on a bien fait de s'en tenir pour la version française à la partie qui est l'œuvre de Müller lui-même.

La traduction de M. Hillebrand est d'une fidélité scrupuleuse, elle n'a absolu-

ment rien sacrifié à ce que les éditeurs parisiens prétendent être le goût du public français, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Il est sage, en effet, de conserver une tournure germanique lorsqu'on ne peut rendre exactement l'idée en français académique. Nous avons souvent remarqué qu'en cherchant avant tout l'élégance, on obtient, il est vrai, des phrases plus harmonieuses, mais on ne donne aucune clarté de plus à l'idée, et souvent on remplace un trait ingénieux par une banalité ou par une figure trop cherchée. Malgré sa fidélité au texte, la traduction de M. H. se lit facilement et agréablement. L'intérêt et la couleur qu'il a su conserver au récit font passer sur quelques rares imperfections grammaticales et syntactiques, comme par exemple l'abus du pronom démonstratif. En un mot, nous pensons que cette méthode de traduire est la vraie; il est seulement à regretter qu'on ne puisse l'appliquer à tous les auteurs allemands. M. Hillebrand ne s'est pas borné au simple rôle de traducteur; d'abord il a complété quelquefois les notes de l'auteur, mais avec beaucoup de mesure et de sagesse. Ces additions étaient nécessaires dans un livre qui a paru depuis si longtemps, et d'ailleurs elles sont signées. Pour les questions les plus importantes, cependant, il était impossible de résumer l'état actuel de la science en quelques lignes : les cent dernières pages sont consacrées à six *notes complémentaires du traducteur* (Homère, — Hésiode, — les poëtes lyriques et la musique grecque, — de l'organisation matérielle du théâtre, — sur les tragiques, — sur les comiques). Dans la note sur le théâtre, nous avons remarqué une petite erreur qui provient sans doute de la transposition d'une parenthèse : les termes *cunei*, κερκίδες, désignent non point les escaliers qui divisent les gradins en compartiments, mais ces compartiments eux-mêmes.

Nous en venons maintenant à l'*Introduction*, qui est un livre à part, une œuvre originale de M. H. C'est une *étude sur O. Müller et son école*. On y trouve un résumé des progrès de la philologie allemande dans la première moitié du siècle, une vie d'O. Müller et une analyse très-soignée de ses œuvres. Outre l'intérêt qui s'attache toujours à la biographie d'un écrivain éminent, cette introduction en présente un autre que son titre modeste ne fait nullement pressentir. A mesure que, dans son analyse, M. Hillebrand touche à une des questions traitées par Müller, il rappelle les différents travaux qui ont paru depuis sur la matière et les opinions divergentes qui se sont produites. Ces indications sommaires rendront un immense service aux personnes qui font des recherches sur la littérature, les antiquités et la mythologie des Grecs. Les ouvrages français ne sont point oubliés, quelques-uns y sont même tirés de l'oubli; c'est là une attention délicate et que les Allemands devraient quelquefois imiter.

L'auteur cherche d'abord à donner une idée exacte de la philologie. Il montre comment elle se propose essentiellement la critique historique; puis comment cette science, après avoir été tour à tour la propriété presque exclusive de l'Italie, de la France, de la Hollande et de l'Angleterre et « s'être imprégnée du génie de chacune des grandes nations de l'Europe », a maintenant son principal théâtre en Allemagne. Une note de la page xxxvi rappelle le célèbre rapport présenté par l'Institut à l'empereur Napoléon Ier sur l'état des sciences histori-

ques. M. Hillebrand cite la phrase suivante du résumé de Dacier : « La philologie, qui est la base de toute bonne littérature et sur laquelle repose la certitude de l'histoire, ne trouve presque plus personne pour la cultiver. Les savants dont les travaux fertilisent encore chaque jour son domaine, restes pour la plupart d'une génération qui va disparaître, ne voient croître autour d'eux qu'un trop petit nombre d'hommes qui puissent les remplacer ». M. Hillebrand ajoute avec beaucoup de raison que ces prédictions ne se sont pas réalisées complétement et qu'il s'est formé en France un groupe de philologues qui maintiennent encore les traditions de la haute science. Mais malheureusement ces hommes sont isolés, il n'y a plus d'*école* et, dans l'esprit général, les études philologiques sont loin d'avoir repris faveur. On peut encore dire avec le rapport de l'Institut dont nous parlions tout à l'heure : « Dès que la France a eu de grands écrivains, elle a négligé les langues anciennes qui les avaient formés. Dès que la critique a eu ouvert un champ libre à la philosophie de l'histoire, la philosophie et le *bel esprit* ont traité de pédantisme les études qui avaient enfanté la critique et fécondé le génie des Corneille, des Bossuet, des Racine, des Pascal, des Fénelon, etc. »

Si nous avons un reproche à adresser à M. Hillebrand, c'est d'avoir peut-être trop méconnu les mérites de l'école critique en Allemagne. Et d'abord, il n'a dit nulle part qu'elle se rattachait, sinon plus directement, du moins aussi intimement à Fréd. Aug. Wolf que l'école historique. Cette dernière a sur sa rivale l'avantage d'aller droit aux résultats généraux, aux idées d'ensemble. Peut-être même revendique-t-elle avce raison les plus grands noms de la philologie allemande ; mais l'école critique lui facilite la tâche, elle travaille avec ardeur à éclaircir, à épurer les sources ; d'ailleurs la critique verbale exige une grande sûreté, une grande variété de connaissances historiques. En définitive, les deux écoles opposées concourent à un seul et même but, elles tendent tous les jours à se rapprocher. M. Hillebrand présente sous un jour trop défavorable la manière dont G. Hermann comprenait la philologie « et qui, dit-il, règne encore en France et en Angleterre, non pas dans la haute science certainement, qui ne le cède guère à l'Allemagne, mais dans l'esprit de beaucoup de ceux qui sont chargés de transmettre à la jeunesse le dépôt sacré de l'humanité, la civilisation antique. Ils sont encore nombreux dans l'Université française, aussi bien qu'à Oxford et à Cambridge, ceux qui voudraient réduire l'étude de l'antiquité, soit à la grammaire, soit à un canon de modèles littéraires ». Je crois qu'il y a ici surtout une querelle de mots : il s'agit d'une définition de la *philologie* et c'est Hermann qui a raison. D'ailleurs O. Müller dans sa définition, citée p. LIX en note, parle de « la science de l'antiquité » et non de la philologie, qui n'en est qu'une branche ; mais c'est faire absolument injure à Hermann que lui prêter l'intention de « réduire l'étude de l'antiquité à un canon d'études littéraires. »

Quand on parle d'un homme tel qu'O. Müller, il est assez naturel qu'on se laisse quelquefois entraîner un peu trop loin par l'admiration ; néanmoins M. Hillebrand a présenté de la philologie allemande un tableau qui est vrai dans son ensemble. Il a trouvé des pages éloquentes pour montrer qu'elle n'est

pas ce qu'on la croit en France et que, loin de démolir, elle fait au contraire une œuvre de continuelle restauration ; en même temps, il ne refuse jamais à la France la justice qui lui est due. Nous espérons que ces deux beaux volumes, si bien réussis comme traduction, si utiles par les notes et l'introduction du traducteur, trouveront auprès du public français l'accueil cordial qu'ils méritent.

Ch. M.

---

105. — **Ueber die Quellen zur Geschichte der Begründung der Normannischen Herrschaft in Frankreich**, von G. Waitz. — Mémoire extrait des « Nachrichten von der Kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. » — Février 1866. 27 pages in-8°.

Le savant professeur de Goettingue auquel nous devons ce mémoire est un des plus profonds connaisseurs du moyen âge germanique. Il a voulu suivre ici l'établissement d'une des branches de la race mère sur le sol français, ou, pour mieux dire, il y examine le degré d'authenticité que l'on doit accorder aux récits de cet événement parvenus jusqu'à nous. Ces narrations semblent assez nombreuses au premier abord, mais une investigation quelque peu patiente démontre bientôt que toutes elles découlent d'une même source, l'Histoire de Dudon de Saint-Quentin. Il serait trop long et trop peu fructueux de suivre le savant historien dans la comparaison consciencieuse et détaillée de tous les narrateurs qui nous parlent de la fixation des Normands sur le sol neustrien. Guillaume de Jumièges, Robert du Mont, Albéric, Hugues de Fleuri, Orderic Vital sont discutés tour à tour ainsi que les ouvrages versifiés de Wace et de Benoît. Il en est beaucoup que je passe sous silence pour arriver aux conclusions de l'auteur. M. Waitz parvient à démontrer, péremptoirement suivant nous, que, sauf de très-rares exceptions, les historiens normands, français et anglais se sont contentés d'extraire ou d'amplifier les paroles du chroniqueur de Saint-Quentin. Parmi les annalistes français, l'histoire de Flodoard seule nous offre un récit indépendant; en Italie, Muratori a publié la narration du Normand Gaufredus Malaterra, peu vraisemblable dans ses détails et d'une date d'ailleurs bien récente[1]. Quant à l'ouvrage de Dudon lui-même, il participe, selon M. Waitz, au caractère de ces *sagas* du Nord dans lesquels un fond historique est rapidement envahi par des traditions légendaires. A l'appui de cette opinion, le savant auteur de notre mémoire examine quelques points spéciaux de l'histoire de Rollon tels qu'ils sont rapportés par le chroniqueur, et, comme d'autres savants avant lui déjà, démontre, victorieusement à notre avis, les erreurs et les confusions grossières du doyen de Saint-Quentin[2]. N'y aurait-il point moyen de trouver en Normandie même des sources différentes et plus véridiques que l'ouvrage de

1. Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*, t. V, p. 549.

2. C'est surtout le mariage de Rollon avec Gisèle, la cession des droits royaux sur la Bretagne au chef normand et la question des limites de la Normandie d'alors qu'examine M. Waitz. — Avant lui, M. Licquet, dans son *Histoire de Normandie* (I, p. 85) et M. Deville (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, années 1831-33), avaient déjà traité les mêmes points, pour ne pas mentionner les travaux antérieurs.

Dudon? M. Waitz en mentionne deux, l'une et l'autre trop peu connues, et les discute à la fin de son travail. Ce sont les annales de deux couvents du diocèse de Rouen, Fontenelle et Fécamp. La première de ces sources, une continuation des *Gesta abbatum Fontanellensium* se trouve chez D. Bouquet [1], la seconde a été publiée par Mabillon, comme fragment de la *Vita Waningi* [2]. Ces deux récits sont incontestablement indépendants de l'auteur généralement suivi. On n'y parle point du traité de Saint-Clair, le mariage avec la princesse Gisèle n'y est pas mentionné, et nous y trouvons des détails tout nouveaux sur le partage des terres reçues par les Normands. Mais si leur récit diffère de la narration de Dudon, est-il pour cela plus authentique? Voilà une question que M. Waitz n'ose décider, et que sans doute on ne résoudra jamais d'une façon complétement satisfaisante.

Il est intéressant de comparer ces conclusions de la science allemande aux résultats les plus récents de la critique nationale sur le même sujet. Pendant que M. Waitz élaborait son mémoire, la Société des Antiquaires de Normandie publiait une édition nouvelle de l'ouvrage même de Dudon, confiée aux soins de M. Jules Lair [3]. Ce travail est précédé d'une savante introduction de l'éditeur dans laquelle l'historien normand est examiné surtout au point de vue de sa valeur historique. Il est curieux de voir comment les deux savants se rencontrent sur la question d'origine du récit en question. L'un et l'autre déclarent que c'est la tradition orale qui a fourni les matériaux de sa narration au chroniqueur de Saint-Quentin. Seulement le fait même qui inspire tant de défiance à M. Waitz, rassure M. Lair. Ce dernier reproche aux critiques d'attaquer trop souvent la véracité des faits narrés à Dudon par le comte Raoul d'Ivry, petit-fils de Rollon; mais malgré ses observations sagaces et sa critique toujours ingénieuse, je crains bien qu'en plus d'un endroit le patriotisme du Normand n'ait fait légèrement tort à son impartialité, et, sur des questions même que l'on pouvait croire définitivement résolues, M. Lair reprend la défense de Dudon, tout en reconnaissant la confusion des sources et les erreurs nombreuses de son historien. Il nous semble que, tout en admettant la bonne foi de cet auteur, il est permis de signaler son ignorance, et quelque heureuse qu'ait pu être la mémoire du vieux comte d'Ivry, ce n'est certes pas lui faire injure que de croire qu'il devait se tromper fréquemment de noms et de dates en racontant au doyen du chapitre de Saint-Quentin les hauts faits de ses pères, depuis la troisième génération. En tout cas nous devons nous féliciter de voir se produire tant d'efforts fructueux pour débrouiller cette époque, une des plus malheureuses de notre histoire, et des plus obscures : quelles que soient les divergences qui séparent les travaux que nous venons d'analyser, ils s'accordent sur plus d'un point important, et à force d'élucider les questions on finira bien par s'entendre. R. Reuss.

1. Bouquet, t. IX, p. 3.
2. *Acta SS. Ordin. Benedict.*, t. II, p. 975.
3. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, vol. XXIII. Septembre 1865.

106. — **Chants et chansons populaires des provinces de l'Ouest, Poitou, Saintonge et Angoumois,** avec les airs originaux, recueillis et annotés par Jérôme Bujeaud. Niort, Clouzot, 1866, 2 vol. in-4°, 332, 363 p. — Prix : 20 fr.

La France est à peu près le dernier pays de l'Europe qui ait abordé l'étude et la publication des poésies populaires. Nous avons longtemps traduit et admiré celles des autres nations sans nous douter que nous en possédions et quelquefois d'aussi belles, d'aussi antiques, d'aussi originales. Les mêmes personnes que ravissaient les chansons grecques ou bretonnes dans le français de Fauriel ou de M. de la Villemarqué ignoraient les chants de nos campagnes ou n'en parlaient qu'avec mépris. Il s'opère maintenant une réaction; M. Fortoul, il y a quatorze ans, avait formé le projet de publier un recueil général et officiel de nos chansons populaires; peu comprise alors, même autour de lui, son idée a été abandonnée à sa mort : elle ne recevra du moins qu'une exécution moins complète. Mais elle a eu le résultat excellent de susciter dans les provinces le goût de ces chansons, et les instructions que rédigea alors M. Ampère, la publicité donnée aux envois reçus par le *Comité de la langue*, l'appel fait aux fonctionnaires locaux, ont contribué pour une large part à appeler l'attention sur ces trésors dédaignés. Il serait bien à souhaiter que MM. Rathery et de la Villegille, qui se sont chargés de tirer parti des documents amassés par l'ancien comité, ne fissent plus trop longuement attendre leur publication; non-seulement elle servirait de modèle et pour ainsi dire de patron aux collections provinciales qui ne tarderont sans doute pas à se multiplier, mais elle permettrait de soumettre les chansons populaires de France à une vue générale et à un travail d'ensemble qu'on n'ose pas entreprendre tant que ce recueil capital n'aura pas paru.

Cependant les provinces commencent l'une après l'autre à dépouiller leurs richesses. Voici en peu de temps trois collections d'une grande importance; le *Romancero de Champagne* de M. Tarbé (1863-64), les *Chants populaires du pays messin* de M. le comte de Puymaigre (1865), et enfin le livre que nous annonçons. Ces trois ouvrages s'ajoutent à ceux de M. Buchon sur la Franche-Comté, de M. de Beaurepaire sur la Normandie, de M. Damase Arbaud sur la Provence [1]; nous espérons qu'ils seront bientôt suivis du recueil formé par M. Armand Guéraud, et conservé en manuscrit à la bibliothèque de Nantes. Ce recueil, qu'on nous affirme être très-riche et très-bien composé, allait paraître quand l'auteur est mort; il appartient à la *Société académique de Nantes*, qui l'a couronné en 1858, de le mettre enfin au jour; mais à son défaut, il serait certainement possible de trouver un éditeur. En tête de ce mouvement, auquel se rattachent diverses collections moins considérables, il convient de placer le nom de M. Champfleury, qui, l'un des premiers en France, a compris l'intérêt et

1. Nous devons signaler ici, après M. de Puymaigre (p. 13) et M. Champfleury (*Revue des Provinces*, t. X, p. 158), l'étrange prétention de M. Arbaud, qui s'oppose à toute *reproduction même partielle* des chants qu'il a publiés. Cette interdiction peu libérale est d'ailleurs d'une valeur légale plus que douteuse et nous croyons, pour notre part, que si M. de Puymaigre avait cité, sans en tenir compte, quelques chansons provençales dans son livre, aucun tribunal ne lui aurait donné tort.

là beauté des poésies populaires, et qui en a publié en 1860 un recueil qui fait époque.

Disons-le toutefois : tout le monde n'est pas encore arrivé à reconnaître cet intérêt et cette beauté. L'amateur de poésie populaire est encore un original, assez rare à rencontrer, et dont la passion peu comprise est accueillie par des sourires. On nous excusera donc d'insister brièvement sur les motifs de cette passion très-légitime; heureux si ces lignes, tombant sous les yeux de lecteurs jusqu'ici dédaigneux de la muse populaire, pouvaient ouvrir leur cœur à la grâce et les décider peut-être à entreprendre autour d'eux un pieux travail de sauvetage !

Nous ne voulons pas aborder le côté esthétique du sujet. Nous avons toujours été convaincu qu'il n'y a pas de raisons au monde qui fassent trouver beau à quelqu'un ce qu'il trouve laid, et rien ne nous semble plus inutile que les discussions de ce genre. Que les chansons populaires soient mises à la mode par quelques écrivains de talent, et bien des gens leur découvriront des beautés qu'ils ne leur soupçonnent pas. Mais encore une fois passons là-dessus, et venons au côté scientifique. Il y a encore des personnes qui s'étonnent de voir ce gros mot à propos de choses en apparence si frivoles et vulgaires; mais il n'en est pas moins vrai que la poésie populaire a un intérêt scientifique des plus grands, tellement qu'une science à part est en train de se constituer autour d'elle. Nous parlons ici de la poésie populaire dans le sens le plus large; il faut y comprendre, outre les chansons, les contes d'enfants [1], les formules de tout genre, les proverbes et même souvent les superstitions. Nous voyons en effet partout que les productions de cette poésie, tout étranges qu'elles nous paraissent souvent, n'ont rien d'arbitraire ; on ne trouve presque jamais un récit, un motif, une forme complétement isolés dans un pays, ou ce sont alors des compositions toutes modernes et sans originalité ; on peut dire que plus une chanson, par exemple, est singulière et offre des traits caractéristiques, plus il y a de chances pour qu'elle se retrouve ailleurs que dans le pays où on la recueille. Les collections publiées de chants allemands, anglais, scandinaves, slaves, hongrois, espagnols, italiens, etc., permettent d'instituer sur une vaste échelle des comparaisons instructives : on arrive ainsi à posséder quelques chansons sous un très-grand nombre de formes, dont il s'agit de déterminer le rapport et la valeur. Sur ce point, la science n'est pas encore faite, et c'est pourquoi les publications de textes nouveaux sont si désirables ; elles peuvent seules jeter un plus grand jour sur ces questions obscures. La première idée qu'a suggérée le rapprochement de versions diverses d'un même thème chez deux nations a été naturellement celle d'un emprunt fait par l'une à l'autre; cette phase primitive a eu aussi son temps dans la philologie : mais il est impossible de s'en tenir à une explication aussi simple devant les faits tels que nous les connaissons actuellement ; ils ne permettent pas non plus de se

1. Qui donc entreprendra, pour nos contes d'enfants, le travail que Perrault a commencé, et que nul n'a continué après lui? D'ici à peu de temps ceux qui existent encore dans nos provinces se seront perdus, et nous aurons à nous reprocher d'avoir privé nos descendants de trésors que les autres nations se sont empressées de recueillir.

contenter d'une autre idée qui a eu aussi quelque faveur, et qui consiste à attribuer l'analogie des poésies populaires chez les peuples les plus éloignés à l'identité de conception et de procédés que présente partout l'esprit humain. Ces deux explications toutefois ne doivent pas être absolument rejetées; elles conservent souvent de la valeur; dans la philologie aussi, on constate des emprunts très-réels d'une langue à l'autre, et l'analogie générale ou même quelquefois spéciale des procédés grammaticaux doit en mainte circonstance être attribuée uniquement à la marche commune que suit en tous lieux l'esprit de l'homme. Mais les faits que nous offre la poésie populaire, comme ceux que présente le langage, exigent d'ordinaire une autre solution : entre ces deux ordres de phénomènes il existe une grande parité; seulement, tandis que la philologie comparée, ayant à sa disposition des monuments infiniment plus riches, est arrivée à des résultats certains et féconds, la classification des poésies populaires des différents peuples est encore à faire.

Un des hommes dont les travaux ont le plus fait avancer notre connaissance de ces matières, M. le chevalier Nigra, a émis une opinion qui appelle le contrôle; il croit pouvoir arriver à distinguer dans la poésie populaire des groupes analogues à ceux des langues, et n'hésite pas par exemple à composer de la Bretagne, de la France, de la Provence, de la Savoie et du nord de l'Italie, ce qu'il nomme le groupe celto-latin. On aurait donc ici une division qui ne correspondrait pas à la division linguistique, puisque le celte joue dans le français, le provençal et le piémontais un rôle trop peu important pour arracher ces langues au grand groupe roman et les rapprocher du groupe celtique, mais qui en revanche s'accorderait assez avec la division ethnologique, et montrerait la race persistant malgré les modifications de la langue. Ce système, que nous croyons plus ingénieux que solide, mérite d'être discuté; nous attendons avec une grande impatience que M. Nigra nous donne la seconde édition de son admirable recueil [1], dans laquelle il doit, croyons-nous, l'exposer et l'appuyer d'arguments nouveaux. Ce qui parle contre cette manière d'envisager le phénomène, c'est l'existence de plusieurs des chansons sur lesquelles M. Nigra se fonde chez les peuples étrangers au groupe celto-latin, romans par exemple (Espagnols), germains ou même slaves. On peut sans doute ici admettre un emprunt postérieur; mais il semble plus naturel de voir dans la poésie le même fait que dans le langage, et d'attribuer un certain fonds ou patrimoine commun à toute la race aryenne. En somme, le dessin général et l'arbre généalogique de nos chansons devra un jour ou l'autre être fixé à peu près ainsi, en allant toujours du plus vaste au plus restreint; on ira de l'humanité entière à la race blanche, — aux Aryens, — à chaque groupe de peuples aryens (slave, — germanique, — gréco-romain, — celtique, etc.), — à chaque peuple, — à chaque province, — à chaque canton. En d'autres termes, étant donnée une chanson populaire quelconque, il faudra pouvoir déterminer

1. *Canzoni popolari del Piemonte*, raccolte dal cav. Cost. Nigra. — Cette publication n'est malheureusement, jusqu'à présent, qu'un tirage à part de la *Rivista contemporanea*, et est très-difficile à se procurer.

pour combien chacun de ces facteurs est entré dans sa formation. On en trouvera qui n'ont pas de racines et ne remontent pas plus haut que le village où on les entend; d'autres, au contraire, qui pendant des siècles *ont volé sur les bouches des hommes*, et qui résonnaient peut-être déjà, à un temps antérieur à toute histoire, sur ces plateaux de l'Asie centrale où nos premiers pères conduisaient leurs troupeaux. Mais une telle détermination exige une circonspection extrême; disons mieux : le temps n'est pas venu de l'entreprendre. Ce qu'on doit demander maintenant à la comparaison, c'est surtout la restitution de la forme primitive : de même que les mots de l'aryen primitif ou du latin se sont altérés, dans chacun des idiomes sortis de cette langue, d'une façon particulière, les chansons ont pris chez chaque peuple certains caractères individuels; et de même que souvent le sanscrit, le zend, le lithuanien, le grec et le gothique ont conservé chacun seul une des lettres du mot primitif, permettant, par leur rapprochement, de le reconstituer, ainsi chacune des versions différentes de nos chansons est souvent seule à posséder un des traits originaux; et il arrive ici le même phénomène que pour les langues, c'est-à-dire qu'on voit quelquefois un trait excellent et authentique conservé uniquement dans une version qui d'ailleurs est très-rajeunie et fort altérée. Donnons un exemple de ces rapprochements intéressants.

Une des plus belles chansons épiques que nous connaissions est celle que M. Ampère a publiée le premier, d'après la copie de M. de la Saussaye, qui l'avait entendue dans le pays blésois. M. Tarbé l'a recueillie dans le Vermandois; nous donnons ici sa version, comme la plus courte, avec les variantes d'Ampère, de M. Bujeaud (Angoumois, Saintonge et Poitou), de M. Max-Buchon (Franche-Comté) et de M. de Puymaigre (pays Messin) :

Quand Jean Renaud de la guerre revint,
Il en revint triste et chagrin [1] :
« Bonjour, ma mère, — Bonjour, mon fils;
Ta femme est accouchée d'un petit [2].

— Allez, ma mère, allez devant;
Faites-moi dresser un beau lit blanc;
Mais faites-le dresser si bas
Que ma femme ne l'entende pas [3]. »

Et quand ce fut sur le minuit,
Jean Renaud a rendu l'esprit [4];
La mère se prit à pleurer,
La pauvre femme à écouter [5] :

« Ah! dites, ma mère, ma mie [6]
Ce que j'entends clouer ici.
— Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode le plancher.

1. Puymaigre : *Le roi R. de la guerre revint, Ses boyaux portait dans ses mains*; Max-Buchon : *Quand R. d. l. g. r., Portant ses tripes dans ses mains*; Bujeaud : *Tenait ses tripes dans sa main.*

2. Ampère : *Quand R. de la g. r., Portant ses tripes dans ses mains, Sa mère, à la fenêtre, en haut, Dit : voici venir mon fils Renaud. Renaud, Renaud, réjouis-toi, Ta femme est accouchée d'un roi. Ni de ma femme, ni de mon fils, Mon cœur ne peut se réjouir.* A peu près de même dans P.

3. P. : *Ma mère, faites-moi un blanc lit, Faites-le moi bien en secret, Que l'accouchée n'en sache rien*; A. : *Qu'on me fasse vite un lit blanc Pour que je m'y couche dedans.*

4. B. : *Sur les minuit*; A. : *Et quand il fut mis dans le lit, Pauvre R. rendit l'esprit.* Manque P.

5. B. : *Son dernier cri fut tant aigu, Que sa femme l'a entendu.* Manque A. P.

6. B. avant cette strophe met celle-ci : *Ah! dites, ma mère, ma mie, Ce que j'entends crier*

— Ah! dites, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends chanter ici.
— Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison.

— Mais dites, ma mère, ma mie,
Pourquoi donc pleurez-vous ainsi?
— Hélas! je ne puis le cacher,
C'est Jean Renaud qu'est décédé[1].

— Ma mère, dites au fossoyeux
Qu'il fasse la fosse pour deux,
Et que l'espace y soit si grand
Qu'on y renferme aussi l'enfant[2]. »

La version de M. Ampère et celle de M. de Puymaigre ont un détail qui manque dans la chanson vermandoise et dans celle des provinces de l'Ouest, mais qui se retrouve dans celle que M. Max-Buchon a entendue en Franche-Comté et dans celle dont M. de la Villemarqué n'a pu recueillir que des fragments dans la Bretagne française.

A. Oh! dites-moi, mère, ma mie,
Quelle robe prendrai-je aujourd'hui?
— Quittez le rose, quittez le gris,
Prenez le noir pour mieux choisir[3].

L. V. Oh! dites-moi, mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui?
— Prenez du noir, prenez du blanc,
Mais le noir est plus convenant.

P. Dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui?
Le rouge, le vert vous quitterez,
Le noir, le blanc vous metterez;
Car les femmes qui relèvent d'enfant
Le noir leur est bien plus séant[4].

Dans ces différents couplets, l'accouchée se prépare à venir faire ses relevailles à l'église et demande quel costume elle devra porter. On voit, par le dernier couplet qu'ait recueilli M. de la Villemarqué, qu'elle arrivait à l'église le jour de l'enterrement de son mari, et c'était la vue de la terre fraîchement remuée qui obligeait sa mère à lui avouer la vérité :

Oh! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie?
— Je ne peux plus vous le cacher,
Votre mari est enterré.

Eh bien! ces deux traits qui se correspondent, la question de la jeune femme sur la couleur de son vêtement et la vue de la fosse encore fraîche, se retrouvent

ci? *Ma fille, ce sont les enfants, Qui se plaignent du mal de dents.* M.-B. l'a aussi, mais *pleurer* remplace *crier*, parce qu'il n'a pas la variante de B. pour la troisième strophe. P. à partir d'ici diffère beaucoup. A. offre trois couplets au lieu des deux suivants; il y en a un sur le son des cloches.

1. B. *Ma fille, je ne puis te le cacher*; M.-B. : *Ma fille, il faut vous l'avouer*; A. : *Or, dites-moi, mère, ma mie, Qu'ai-je donc à pleurer ici? Ma fille, je ne puis plus vous le cacher, Renaud est mort et enterré.*

2. La dern. strophe est autre dans A. voy. plus loin. B. : *Que l'on y mette*; M.-B. : *Et que le cercueil soit assez grand, Pour qu'on y mette aussi l'enfant.*

3. M.-B. à peu près pareil.

4. Var. *Ma fille, quand on relève d'enfant, On quitte le rouge, on met le blanc.*

dans une chanson recueillie près de Vicence, de la bouche d'une vieille paysanne:

O madre più che madona!
Che veste go i mi da meter in chiesa?
— Metir quela rossa o quela bianca,
O metire quela negra per usanza...

— O madre più che madona!
Cossa xè sta sepoltura cosi fresca?
— O fiola più che nuoreta!
Che dele scuse io ne ho catà ben cento,
Il conte Anzolin che xè drento[1].

Un autre détail de cette chanson vicentine se retrouve uniquement dans la version lorraine :

Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que j'entends pleurer ici.
— Ma fille, c'est un de nos chevaux
Que nos valets ont trouvé mort.

O madre più che madona,
Cossa sé che i servitori cosi lamenta?
— O fiola mia più che nuoreta,
L'é mort il cavalo più bel dela stala.

Cette version lorraine (Flévy) répond en outre à une autre version vénitienne dont on ne connait pas le texte, mais dont on a un sommaire; là il ne s'agit pas seulement de la fosse fraiche encore du mari; sa femme, en entrant dans l'église voit un monument déjà construit; de même dans Puymaigre :

Ma mère, voilà un beau tombeau!
— Ma fille, il peut bien être beau,
C'est le tombeau du roi Renaud.

Enfin cette même version lorraine a des traits qui ne sont qu'à elle; ainsi, ce n'est plus Jean Renaud qui revient de guerre, mais *le roi Renaud*, on lui apprend que sa femme est *accouchée d'un roi*[2], et le lendemain, quand l'accouchée vient faire ses relevailles à l'église :

Quand commencent les litanies et chants,
Les patureaux s'en vont disant :
« Voilà la femme de ce grand roi
Qu'on a enterré hier au soir. »

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ce que ces patureaux ont dit.
— Ma fille, je ne puis le cacher.
« Le roi Renaud est décédé. »

Ainsi la forme que nous avons donnée en premier doit être considérée comme abrégée; il faut reconnaitre qu'elle y gagne beaucoup, et c'est sans doute à nos provinces du centre qu'il faut faire honneur du délicat sentiment poétique qui leur a fait concentrer davantage l'impression; mais les détails omis sont cependant précieux et nous permettent de reconstituer la primitive romance. La dernière strophe de la version abrégée lui est aussi toute particulière, et elle est incontestablement la plus belle et d'une simplicité qui atteint le sublime. Notons que pour la créer, il fallait déjà avoir laissé tomber toute la seconde partie du récit original, l'arrivée à l'église, la vue de la fosse, etc. Dans la version vicentine, la fin est d'ailleurs aussi fort belle, mais n'approche pas de la nôtre: la femme du comte Anzolin voit sa fosse encore fraiche :

O sepoltura verde! apre le tue porte!
Che in brazzo del mio ben voglio andare.
O sepoltura verde! tornati poi serare,
Che in brazzo del mio ben voglio stare.

— O fiola più che nuoreta,
Cossa farè del putel in cuneta?
— Cola mia dote alevelo,
Cola dote del mio mari dotaré lo[3].

1. A. Wolf, *Volkslieder aus Venetien*, p. 61.
2. De même Ampère, voy. plus haut.
3 La dernière strophe d'Ampère ressemble beaucoup à ces vers : Terre, ouvre-toi, terre

D'après le sommaire du chant vénitien déjà cité, la femme du comte Angiolino, voyant le beau et riche monument élevé à son mari, le supplie de s'ouvrir et de la recevoir, parce qu'elle ne peut plus vivre désormais. Cette fin affaiblie l'est encore plus dans la version lorraine :

« Tenez, ma mère, voilà les clefs
De toutes mes villes et cités.
Prenez mes bagues et mes joyaux,
Ayez soin de mon fils Renaud,
Je vais mourir sur ce tombeau. »

Elle a pleuré quarante jours
Sur le tombeau du roi Renaud.
Et après les quarante jours
Elle est allée dans un couvent.

La ballade bretonne *du seigneur Nann*, que M. de la Villemarqué a donnée dans son *Barzas-Breiz*, se rapproche le plus de la forme intermédiaire représentée par la chanson vicentine :

« Dites-moi, ma belle-mère, pourquoi les cloches sonnent-elles? Pourquoi les prêtres chantent-ils en bas, vêtus de blanc?

— Un pauvre malheureux que nous avions logé est mort cette nuit.

— Ma belle-mère, dites-moi, mon seigneur Nann, où est-il allé?

— Il est allé à la ville, ma fille; dans peu il viendra vous voir [1].

— Ma chère belle-mère, dites-moi, mettrai-je ma robe rouge ou ma robe bleue pour aller à l'église?

— La mode est venue, mon enfant, de porter du noir à l'église. »

En franchissant l'échalier du cimetière, elle vit la tombe de son pauvre mari.

« — Qui de notre famille est mort, que notre terrain a été fraîchement bêché?

— Hélas! ma fille, je ne puis plus vous le cacher, votre pauvre mari est là.

Elle se jeta à deux genoux, et ne se releva plus. »

Seulement dans cette ballade, la cause de la mort du mari est particulière. D'après la forme française abrégée, il revient de la guerre, il est blessé; la version vermandoise se contente de le laisser deviner en le montrant *triste et chagrin*, mais les autres versions françaises sont d'accord pour le faire revenir tenant ses entrailles dans ses mains. La chanson vénitienne dont nous avons le sommaire fait aussi revenir de guerre le comte Angiolino, mais la forme vicentine dit seulement qu'il était allé à la chasse, et qu'un chien enragé l'avait mordu. Mais le seigneur Nann a une tout autre histoire; c'est une *korrigan*, une fée qu'il a rencontrée et méprisée, qui lui annonce sa mort prochaine: il rentre chez lui sachant qu'il n'a plus que peu de temps à vivre. Et c'est là, comme l'a déjà pensé M. Adolf Wolf, la forme primitive du récit; en effet, on le retrouve avec ce début chez les peuples scandinaves; seulement, une elfe remplace naturellement la *korrigan*. Ainsi le vers de notre version abrégée, *il en revint triste et chagrin*, qui semble d'abord un adoucissement moderne du vers

fends-toi, Que je rejoigne Renaud, mon roi! Terre s'ouvrit, terre fendit, Et la belle fut engloutie.

1. O madre più che madona,
Cossa xè que l'Anzolin non vien trovarme?
— O fiola più che nuoreta,
El conte Anzolin è adnà à cazza.

correspondant des autres versions, pourrait bien être au contraire un débris d'une version primitive et perdue, d'après laquelle le mari rentrait chez lui sans blessure, mais ayant la mort dans l'âme. Cette ballade se rattache donc à la mythologie et à tout un cycle de récits où les fées (elfes, korrigans, etc.) sont regardées comme des divinités à la fois séductrices et malveillantes. Il est donc bien impossible de la rattacher à un fait historique, comme le voulait un collectionneur italien. Notons encore que, de toutes les versions connues, celle de Lorraine, qui en certains points est fort altérée, a seule conservé un trait à coup sûr ancien, celui qui fait de Renaud un roi : dans les versions italiennes, il est comte; ce n'est plus qu'un seigneur (Olaf ou Nann) dans les ballades danoises et bretonnes, et dans la version française la plus répandue, il n'a plus l'air que d'un simple soldat revenant de guerre.

Cette longue digression doit faire comprendre l'utilité et l'importance des variantes. Quelquefois la comparaison seule donne un sens à des chansons qui semblent incompréhensibles. On se souvient, par exemple, de l'étrange chanson que Goethe fait chanter à Marguerite dans sa prison : « Ma mère, la catin, — qui m'a tué; — mon père, le coquin, — qui m'a mangé; — ma petite sœur — a ramassé mes os, — les a mis dans un lieu frais, — et je suis devenu un bel oiseau des bois, — vole, vole! » On croirait que ces paroles bizarres sont inspirées à la pauvre Gretchen par la folie; mais non, Goethe les avait à coup sûr entendues chanter dans son enfance [1]. S'il était venu dans le midi de la France, il aurait pu entendre chanter celles-ci :

Ma mairastro
Piquo pastro
M'a boulit
E perboulit;
Moun paire
Lo laouraire
M'a mantsat
E rounségat;

Ma suroto
La Lisoto
M'a plourat
E souspirat;
Tsous un albre
M'a entarrat;
Riou tsiou tsiou!
Encaro souï biou [2].

Cette chanson s'explique par le conte dans lequel elle est intercalée, et dont on trouve une version française dans le journal *le Globe* (1830, nº 146), et plusieurs versions allemandes dans les *Kindermærchen* des Grimm. Sans ce conte, on ne comprendrait ni la chanson de Marguerite, ni la chanson française, ni le *rhyme* dont Leyden n'avait entendu en Ecosse que deux vers : « *Pew, wew, pew, wew, My minny me slew* [3]. » Et remarquons que la chanson française a plus d'un trait meilleur que celle de Faust; ainsi cette dernière qualifie le père de *coquin* :

1. Il ne faudrait pas dire avec M. de Puymaigre (p. 28), que c'était la chanson française que Goethe avait entendue.

2. *Le Globe*, 1830, nº 146. Une variante, qui se trouve dans l'*Armana prouvençau* de 1863 (p. 25), donne au second vers *dins la mastro*; puis *m'a deli Piei fà bouli*; v. 7-8, *M'a manja E mastega*. A la fin : *E piéu, piéu, Encaro siéu viéu.*

3. Nous croyons nous souvenir de l'avoir lu ailleurs en entier, mais sans pouvoir préciser l'endroit.

elle a évidemment oublié le récit auquel elle se rapporte, et où le père est très-bon et très-aimé du fils que tue la belle-mère ; *m'a fait bouillir et rebouillir* est bien meilleur et plus conforme au conte que *m'a tué* ; *m'a rongé* exprime un détail du conte : le père trouve si bon le mets que lui présente sa femme qu'il ronge tous les os jusqu'au vif et les jette sous la table où la petite sœur les ramasse; enfin l'onomatopée de la fin (*riou tsiou, tsiou; piéu, piéu*) a disparu du texte de Goethe, tandis qu'elle est certainement originaire et se retrouve dans d'autres versions allemandes (*kiwitt, kiwitt; zwick, zwick*) et dans le texte anglais (*pew, wew, pew, wew*). En revanche, les vers français ne disent pas que la petite sœur a recueilli et enveloppé les os de son frère, et ici le texte de Goethe est plus ancien et d'accord avec le conte. On voit combien ces variantes s'éclairent l'une par l'autre, et combien il est bon de joindre l'étude des contes à celle des chansons populaires : ces deux genres de productions, — la prose et la poésie, — se servent bien souvent de commentaire et de complément.

On ne peut toutefois exiger des personnes qui consacrent leur temps et leur peine à rassembler des chansons populaires de faire le travail que sollicitent ces chansons. Quand elles le font avec autant de science et de critique que M. Nigra ou M. A. Wolf, elles servent beaucoup la science, mais il vaut mieux s'abstenir de tout commentaire que d'essayer d'en livrer un si on ne possède que des notions imparfaites du sujet et si on n'est pas préparé par des études antérieures et la connaissance des diverses langues de l'Europe. Les collectionneurs feront bien surtout de s'abstenir des explications historiques; elles tombent trop souvent devant les recherches comparatives. Nous en avons vu un exemple pour la chanson de Jean Renaud; on pourrait en citer beaucoup d'autres. Les pièces même qui semblent porter le cachet local le plus marqué se retrouvent dans les endroits les plus divers. Ainsi M. Tarbé a publié (II, 166) une chanson satirique qui semble bien inspirée par un fait réel : il s'agit de trois jeunes filles qui s'en vont au cabaret et dont la troisième n'a pas de quoi payer ; elle est obligée de laisser en gage « son cotillon et sa cheminse, » quand son amant passe par là et la tire d'embarras. Et en effet, cette aventure est mise, dans les Ardennes, sur le compte des filles de Vrigne-au-Bois; cependant dans le Barrois on l'attribue aux filles de Lorry, ailleurs aux filles de Châlons [1], à Châlons même on semble accepter cette accusation, puisqu'on chante *les filles de chez nous*. Mais cette chanson existe aussi en Angoumois; et là, pour ne blesser personne, on s'en prend aux filles de Bonzin, localité complétement inconnue [2]. Ainsi il faut se garder des conclusions téméraires; il faut aussi se prémunir contre une tentation très-fréquente chez les savants de province, celle de reconnaître le génie, les habitudes, les idées et la façon de sentir de leurs compatriotes dans des chansons qui se retrouvent dans vingt autres pays avec les mêmes caractères.

En un mot, dans l'état actuel de la science, voici, pensons-nous, ce qu'on a

1. Puymaigre, 305.
2. Bujeaud, II, 339.

le droit de demander aux éditeurs de chansons populaires : d'abord, bien entendu, une fidélité scrupuleuse ; non-seulement il n'est jamais permis de modifier les textes qu'on recueille [1], mais il ne faut pas suppléer des lacunes faciles à combler sans en avertir le lecteur, et il n'est même pas admissible de *refaire*, comme M. Tarbé, par exemple (II, 124), une chanson *à l'aide de plusieurs versions*. En second lieu, on doit donner autant que possible toutes les variantes, surtout pour les chansons épiques; nous avons établi plus haut leur importance. Troisièmement, nous demanderons la musique, c'est-à-dire, comme l'indiquaient autrefois les instructions du comité, la mélodie simplement notée, sans accompagnement ajouté et sans aucune modification. Quant au commentaire, le meilleur sera le plus court; il devra consister surtout en rapprochements avec les collections de chansons françaises déjà publiées (encore une fois, aller plus loin est surérogatoire), et, quand il s'agit de chansons ayant trait à d'anciennes coutumes (trimazots, guillaneus, etc.), ou à des superstitions, en explications qui, alors, peuvent s'étendre sans inconvénients. C'est encore une bonne contribution que des détails comme ceux que nous donne M. Bujeaud sur les différentes manières de chanter dans les provinces de l'ouest (le *terlandage*, le *pibolage* et le *breloquage*). Enfin, il est très-utile d'indiquer le village où on a recueilli une chanson, de dire si on l'a entendue souvent, et même de faire connaître de quelle personne on la tient : l'âge et le sexe ont ici de l'importance ; les vieilles femmes conservent souvent et des chansons oubliées de tout le monde et des formes de langage plus anciennes [2]. Il suffit, par conséquent, pour donner un bon recueil de chansons populaires, d'avoir de la conscience et du soin ; il faut toutefois y ajouter cette critique élémentaire au moyen de laquelle on distingue ce qui est vraiment populaire de ce qui ne l'est pas ou des imitations modernes, et qui s'acquiert facilement par la pratique, du moment qu'on en a les germes. Ce travail, utile à la fois et intéressant, tentera donc, nous n'en doutons pas, un grand nombre de personnes qui acquerront ainsi des titres à la reconnaissance des savants et même de la nation en général.

Il est grand temps, en effet, que l'on se mette de toutes parts à l'œuvre. Les vieilles chansons s'éteignent tous les jours, remplacées par les productions patriotiques, sentimentales ou grivoises des cités ; quand il s'en compose encore à la campagne, elles sont d'une ineptie profonde, comme celle que M. Bujeaud donne en guise de spécimen, à la page 13 de son *Introduction*. Les chansons qui n'ont pas encore péri se sont cruellement altérées ; elles ont perdu très-souvent leurs rimes, presque toujours leur mesure et quelquefois leur sens [3] ; ce n'est qu'à force

1. Si un mot évidemment altéré par le chanteur doit être restitué, il faut en prévenir.

2. Platon a dit : αἱ γυναῖκες, αἵπερ μάλιστα τὴν ἀρχαίαν φωνὴν σώζουσι, et Cicéron après lui : *facilius enim mulieres incorruptam antiquitatem conservant* (cité dans Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlateins*, I, 2).

3. Les paysans sont partout les mêmes. « Maintes fois, dit M. B., il m'est arrivé, lorsque je faisais chanter les paysans, de les arrêter tout à coup à des vers, à des couplets entiers, n'offrant qu'une suite de mots intraduisibles, ne présentant aucun sens; j'interpellais mon homme et le faisais répéter; je m'efforçais d'entendre, je n'y comprenais pas davantage.

de variantes qu'on arrivera à sauver au moins les plus belles[1]. Des livres comme celui de M. Bujeaud doivent donc être recommandés à l'imitation.

Sa collection est en effet très-riche et composée avec beaucoup de soin. Elle est désormais indispensable à ceux qui s'occuperont de notre poésie populaire. Elle donne les airs aussi bien que les paroles, et si elle n'est pas aussi riche en rapprochements que celle de M. de Puymaigre, c'est, nous l'avons dit, le mérite le moins nécessaire. Elle a sur ce dernier recueil l'avantage de posséder une table, sinon excellente[2], au moins passable, et l'absence de ce complément dans l'ouvrage de M. de Puymaigre en rend l'usage très-incommode[3]. Le commentaire est généralement suffisant et sobre. — M. Bujeaud divise les chansons qu'il publie en : *Berceuses*, — *Jeux de l'enfance et de la jeunesse*, — *les Amours*, — *le Mariage*, — *Chansons historiques*, — *Complaintes et légendes*, — *Chansons satiriques*, — *Chansons diverses*. Cette division est à peu près satisfaisante ; elle a le tort cependant de ne reposer sur aucun principe bien clair. M. de Puymaigre en adopte une autre : *Ballades et chants épisodiques*, — *Chansons relatives à d'anciens usages*, — *Rondes et chansons diverses*, — *Chansons patoises;* et celle-ci est encore plus vague. On pourrait, croyons-nous, adopter la suivante : I. *Chansons épiques* : *a. chansons historiques*; *b. chansons légendaires*; *c. chansons anecdotiques*. — II. *Chansons lyriques* : *a. chansons de coutumes*, *de noces, etc.*; *b. chansons d'amour*; *c. chansons satiriques, didactiques, morales*. — III. *a. berceuses*; *b. chansons d'enfants*; *c. rondes*. Il faudrait faire une catégorie à part pour les *Chansons religieuses* : *a. légendes* ; *b. prières* ; *c. superstitions*. Les poésies patoises peuvent en général être groupées ensemble (bien entendu quand il s'agit d'une contrée où il existe des chansons françaises); elles n'ont presque jamais un grand intérêt, et M. Bujeaud remarque très-justement que la plupart sont l'œuvre de lettrés. Quand elles sont vraiment populaires, il est rare qu'elles appartiennent en propre à une province (voy. par exemple le *Galant de village*, Tarbé, II, 162; Puymaigre, 331; Max-Buchon, cité *ibid.*; *Mém. de la Soc. de Cambrai*, XXVIII, 373; O. Basselin, éd., Jacob, p. 270; Bujeaud, II, 333).

En somme, l'ouvrage de M. Bujeaud mérite de grands éloges, et nous sommes heureux de les lui donner. L'exécution matérielle de ces beaux volumes est très-soignée, trop peut-être, car elle élève beaucoup le prix du livre. G. P.

Savez-vous ce que cela veut dire? demandais-je alors. — Ma fi, non m'sieu, répondaient-ils invariablement, *elle* est faite comme ça. » — « Souvent, dit M. Widter en parlant des paysans vénétiens, ils récitent des mots qui n'ont aucun sens, et si on les interrompt par une question, ils s'embrouillent et ne peuvent plus continuer. »

1. M. Bujeaud nous apprend (*Introd.*, p. 14), qu'il y a actuellement, dans les provinces de l'ouest, des gens qui font profession de rajeunir les vieilles chansons; ces renouveleurs, comme ceux du moyen âge, font naturellement disparaître les textes qu'ils rhabillent.

2. Chaque chanson devrait avoir un titre, et la table contenir une double liste, celle des titres et celle des premiers vers.

3. Dans la seconde édition que M. de Puymaigre ne manquera pas de donner, il réparera certainement cette inconcevable lacune. Nous espérons aussi qu'il publiera au moins une partie des *chansons omises* dont il a dressé la liste p. 457; en tout cas, s'il reproduit cette liste, il devra la disposer par ordre alphabétique.

CORRESPONDANCE

Châteaulin, le 5 mai.

Monsieur le rédacteur,

Votre article du 7 avril sur l'œuvre celtique de M. de la Villemarqué, et en particulier sur le *Grand Mystère de Jésus*, qui clôt les études de notre savant et célèbre compatriote, a été remarqué ailleurs qu'à Paris. Plusieurs Bretons *bretonnants* croient utile et même nécessaire de le compléter par quelques observations. Ces observations ne portent que sur une douzaine de pages, celles que vous avez prises pour texte de votre comparaison entre le drame breton et le mystère français. On remarque dans ce petit nombre de pages une si grande quantité d'expressions empruntées du français, et souvent calquées sur les vers correspondants du *Mystère*, qu'elles pourraient décider à elles seules la question de l'originalité du drame dit celtique. On aurait pu relever, dans ce court espace, bien d'autres mots français *bretonnés* que ceux qui sont rapportés ci-dessous; mais on n'a voulu signaler que les phrases ou membres de phrases. Après *Desesperance*, mot capital dont vous avez fait ressortir l'importance, des vocables isolés n'apporteraient pas une évidence assez frappante ni surtout nouvelle. Même entre ces phrases et membres de phrases, on ne donne ici qu'environ un tiers de ce qu'on a recueilli; le reste surabonderait. En regard du texte breton, accompagné de la traduction littérale, j'ai placé la version de M. de la Villemarqué, qui, on le verra, ne se recommande pas seulement par son élégance.

Texte breton et traduction littérale.	*Traduction de M. de la V.*
P. 88, v. 10. Displec da art ha da dardou (Déploie ton art et tes dards).	Prépare bien tes artifices et tes traits.
P. 89, v. 12. A creis cistern ann ifern yen (Du milieu de la citerne de l'enfer froid).	Du puits de l'enfer de glace.
P. 90, v. 13. Douce ha pur, me so assuret (Doux et pur, je suis assuré).	Doux et clément, je le connais.
P. 92, v. 12. Nep remet competant (Aucun remède compétent).	Rien n'est capable d'expier.
— v. 14-15. Nonobstant da tourmant (Nonobstant te tourmente).	Aucunement envie de te faire de la peine.
P. 94, v. 14. Forget a drouc metal (Forgé de mauvais métal).	Fait de matière mauvaise.
P. 97, v. 8. Da tremen flam ma testamant. (Venez passer clair (à la flamme) mon testament).	Je vais faire mon testament. *Le vers français dit* (*Rev. crit.*, p. 226.) : Venez passer mon testament.
— v. 9. Cza! divis hy espediant (Ça! devise-le expédient).	Fais-le convenablement. *Le vers français dit* (*Rev. crit.*, p. 226) : Ce qui est expédient devise.
— v. 19, 22. Abim venimet... cruel sebelyet. (Abîme venimeux... cruellement enseveli).	Dans l'abîme empesté jeté brutalement.
P. 98, v. 1, 3. Dirac ma face, mastinet. (Devant ma face, mâtins.)	A moi, chiens.

—v. 22-23. Ma fry special Da santaf pep fler infernal. (Specialement à sentir tout flair infernal).	Particulièrement à sentir toutes les infections de l'enfer.
P. 99, v. 9. Bref, chetu an conclusion. (Bref, voici ma conclusion.)	Pour en finir. *Le français dit* (*Rev. crit.*, p. 228) : Et bref pour le dernier mais.
—v. 11. Gant confusion disonest. (Avec confusion déshonnête).	Omis.
—v. 18. An despet da Doe am croeas. (En dépit de Dieu qui me créa; *la rime avec* Sathanas *demandait* croeas).	Je brave le Dieu qui me créa. *Le français dit* (*Rev. crit.*, p. 228) : En despit de Dieu qui me fit.
P. 139, v. 2, 3. Ha disordren, gant vileny. (Désordonnée, avec vilénie).	Déraisonnable et une indignité.
—v. 14. Ach! ma requet recevet pront. (Ah! ma requête recevez promptement).	Hâtez-vous d'agréer ma demande.

On voit que M. de la Villemarqué substitue toujours, dans sa version, des synonymes aux mots français du texte breton; ce procédé déroute au premier abord. Il n'était pas inutile de le signaler. La discussion qui ne peut manquer de s'engager y gagnera en intérêt, puisque l'éminent écrivain, quand il voudra bien répondre aux critiques qui se sont occupés de son œuvre, sera à même de s'expliquer comme critique, comme celtiste et comme traducteur.

Ces remarques ne prétendent pas avoir d'autre portée; mais permettez-moi d'ajouter que si le breton-français des *Mystères de Jésus* est du XVIe siècle, le breton-latin du *Mystère de sainte Nonne* est du XVe au moins, sinon du XIVe, et que l'originalité et l'authenticité de ce dernier mystère sont incontestables jusqu'ici. Je devais cette déclaration à la mémoire de ses éditeurs.

Agréez,

E. HALLÉGUEN.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

RENAN, les Apôtres (Michel-Lévy). — SAINT-EVREMOND, Œuvres mêlées, par Ch. GIRAUD (Techener). — Marie-Antoinette, Louis XVI et la famille royale (Henry). — VATTIER, Galerie des Académiciens (Amyot). — BOPP, Grammaire comparée, trad. par BRÉAL (Hachette). — DION CASSIUS, trad. par BOISSÉE (Didot). — CASSEL, der Gräl und sein Name (Berlin, Decker). — A. BOULLIER, l'Ile de Sardaigne (Dentu).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes herausg. v. d. deutschen Morgenländischen Gesellschaft unter d. Red. v. Herm. Brockhaus. 4e vol., 2e et 3e livr., 8. Leipzig (Brockhaus). 6 fr. 75 (I à IV, 3. 114 fr.)

Contient 2 : Cantanava's Phitsûtra m. ind. comment. her. v. Kielhorn. — 3 : Kohut über die jüdische Angelologie u. Dæmonologie in ihrer Abhängigkeit vom Parsismus.

Bardeleben (A.). Lehrbuch der Chirurgie u. Operationslehre, m. freier Benutzung von Vidal's Traité de pathologie externe et de médecine opératoire für Studir. bearb. Avec fig. s. bois. 5e éd., 1er vol., 8. Berlin (Reimer). 10 fr.

Becker (F.). Die Darstellung Jesu Christi unter dem Bilde des Fisches auf den Monumenten der Kirche der Katakomben. 8. Breslau (Mälzer). 3 fr. 35

Becker (H. u. H. von Förster). Die Cathedrale zu Palermo nach den genauesten Aufnahmen. Imp. fol. Wien (Exped. d. Bauzeitung) 9 pl, et 1 feuille de texte. 20 fr.

Bibliotheca geographico - statistica et œconomico-politica oder systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. d. Auslande auf dem Gebiete der gesammten Geographie, Statistik u. Staatswissenschaften neu erschien. Bücher her. v. Müldener, 13e année, 2e partie, juillet à décembre 1865, 8, Göttingen (Vandenhœck et Ruprecht.) 1 fr. 20

Bibliotheca historico-naturalis, physico-chemica et mathematica od. syst. geordn. Verzeichniss der in Deutschland u. d. Auslande auf d. Gebiete der gesammten Naturwissenschaften u. der Mathematik neu ersch. Bücher her. v. Zuchold. 15e année, 1865, 2e livr. juillet à décembre, 8. ibidem. 1 fr. 20

Bibliotheca mechanico-technologica et œconomica od. system. geordnete Uebersicht aller der auf d. Gebiete d. mechan. u. techn. Künste u. Gewerbe, der Fabriken, Manufacturen u. Handwerke, etc., so wie der Haus-, Land-, Berg-, Forst-, u. Jagdwissenschaft in Deutschl. u. d. Ausl. neu erschien. Bücher her. v. Müldener, 4e année, 1865, 2e livr. juillet à décembre, ibidem. 1 fr. 10

Bibliotheca medico-chirurgica pharmaceutico-chemica et veterinaria od. geordnete Uebersicht aller in Deutschland u. d. Auslande neu erschien. medicinisch-chirurgisch-geburtshülfl. pharmaceutisch-chem. u. veterinær-wissenschaftl. Bücher her. v. Ruprecht, 19e année, 1865, 2e livr. juillet à décembre, 8, ibidem. 80 c.

Bibliotheca philologica oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft wie der älteren u. neueren Sprachwissenschaft in Deutschl. u. d. Ausl. neu erschien. Bücher her. v. G. Schmidt, 18e année, 1865, 2e livr. juillet à décembre, 8, ibidem. 1 fr. 20

Bibliotheca historica od. system. geordnete Uebersicht der in Deutschland u. d. Ausl. auf d. Gebiete der gesammten Geschichte neu ersch. Bücher her. v. Müldener, 13e année. 1865, 2e livr., juillet à décembre, 8, ibidem. 1 fr. 60

Bibliotheca theologica oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete d. evangel. theologie in Deutschland neu erschien. Bücher her. v. Ruprecht, 18e année, 1865, 2. livr., juillet à décembre, 8, ibidem. 60 c.

Bœhmer (P.). Die lateinische Vulgärsprache. Oels, 8, br 1 fr. 35

Charras. Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne. Derniers jours de la retraite de Russie, insurrection de l'Allemagne, armements, diplomatie, entrée en campagne (avec cartes spéciales). Leipz. 8, br. (Brockhaus Sort.) 9 fr. 35

Chems-ed-Din Abou Abdallah Mohammed ed-Dimichqui. Cosmographie. Texte arabe, publié d'après l'édition commencée par M. Fraehn et d'après les manuscrits de Saint-Pétersbourg, de Paris, de Leyde et de Copenhague, par M. A. F. Mehren, 4, Saint-Pétersbourg, Leipzig. (Voss.). 16 fr. 75

Classiker, deutsche, des Mittelalters. Mit Wort u. Sacherklär. Her. v. F. Pfeiffer, 3e vol. Leipz. (Brockhaus). 4 fr.

Contient : Das Nibelungenlied her. v. K. Bartsch.

Les mêmes, 1er vol., ibid. 4 fr.

Contient : Walther v. der Vogelweide her. v. F. Pfeiffer, 2e éd.

Curtius (G.). Griechische Schulgrammatik, 7. éd., 8. Prag (Tempsky). 3 fr.

Dante Alighieri's göttliche Comædie metr. übertragen u. m. krit. u. histor. Erlæuter. vers. v. Philalethes, neue durchgesehene u. berichtigte Ausg. 2e et 3e vol., 8. Leipz. (Teubner). 22 fr. 75 (compl. 33 fr. 35.)

Contient II : Das Fegefeuer avec frontisp. par J. Hübner, carte et pl. 10 fr. 75

III : Paradies avec pl. de Florence, pl., etc. 12 fr.

Decker (H. v.). Geschichtliche Rüblicke auf die Formation der Preuss. Artillerie seit 1809, 8. Berlin (Mittler). 2 fr. 20

Essenwein (A.). Die innere Ausschmückung der Kirche Gross-St-Martin in Köln, 8. Köln, Nürnberg (Ebner). 1 fr. 60

Ettmüller (L.). Herbstabende u. Winternächte, Gespræche über deutsche Dichtungen u. Dichter, IIe vol., Erzähl. Dichtgn. d. 13—16 Jahrh., 8. Stuttg. (Cotta). 12 fr. (I, II, 20 fr.)

Falke (F.). Geschichte des modernen Geschmacks, 8. Leipzig (T. O. Weigel. 7 fr. 25

Fraas (K.). Die Ackerbaukrisen u. ihre Heilmittel, 8. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Frauenstædt (J.). Das sittliche Leben, ethische Studien, 8. Leipzig (Brockhaus). 10 fr. 75

Handwœrterbuch, vollst. der deutschen, französ. u. engl. Sprache, nach einem neuen Plane bearb. z. Gebrauch der drei Nationen, 3 parties, 8. éd., 8. Leipzig (Brockhaus). 10 fr. 75

Hildebrand (B.). Statistik Thüringens, Mittheilungen d. statist. Bureaus verein. thüringischer Staaten. I. vol., 1re livr., Jena (Frommann). 5 fr. 35

Hirschfeld (G. v.). Religionsstatistik der Preuss. Monarchie, enthaltend die kurze Darstellung d. geschichtl. u. rechtl. Entwickelung d. Preuss. Religionsverfass. sowie des Zustandes der confessionellen Verhältnisse in Preussen am Schlusse 1861, 4. Arnsberg (Schilgen). 7 fr.

Holtei (K. v.). Haus Trenstein, Roman, 8. Breslau (Trewendt). 20 fr.

Jahresbericht vierter des Vereins von Freunden der Erdkunde zu Leipzig, 1864, 8. Leipz. (Hinrichs) 8 fr. (1 à IV, 14 fr. 50)

Leibing (J.). Natur, Kunst u. Menschen in Ober-Italien u. d. Schweiz, 8. Leipzig (Fritsch). 2 fr. 75

Levy (L.). Orbis anni vel opusculum continens quatuor carmina hebraica de quatuor anni temporibus, veris, æstatis, autumni, hiemisque. Ed. nova, 8. Berlin (Poppelauer). 2 fr. 75

Martens (Ch. de). Guide diplomatique. Précis des droits et des fonctions diplomatiques et consulaires, suivi d'un traité des actes et offices divers qui sont du ressort de la diplomatie, accompagné de pièces et documents proposés comme exemples. 5e éd. ref. par Geffcken, 2 tom., 8. Leipz. (Brockhaus). 18 fr. 20

Matthias (G. W.). Der Abschnitt d. Galaterbriefes, cap. III. 15—22, m. besonderer Rücksicht auf Vers 20 ausgelegt. 8. Cassel (Krieger). 1 fr. 35

Mélanges gréco-romains, tirés du Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, II. vol., 6e livr., 8. Saint-Pétersb., Leipzig (Voss.) 2 fr. (I, II, 27 fr. 35)

Moor (H. v.). Kurze Geschichte der bayerischen Rheinpfalz unter d. Römern, 2. éd., 16. Landau (Kaussler). 60 c.

Müller (E.). Etymologisches Wœrterbuch der englischen Sprache, 2e et 3e livr, 8. Cœthen (Schettler). 22 fr.

Nagy (K.). Die Sonne u. die Astronomie, 8. Leipzig (Brockhaus Sort.) 16 fr.

Pachler (F.). Beethoven u. Marie Pachler-Koschak. Beitræge u. Berichtiggn. (Extr.) 8. Berlin (Behr). 1 fr. 35

Pauling (J. J.). Specialkarte der Eisenbahnen von Mittel-Europa, Reduction 1 : 1,296,000. (Nouv. éd.) 9 feuilles, fol. Wien (Beck). 8 fr.

Pful, Luziski serbski slownik. Spisal a pod sobuskutkowanjom Seilerja a Hornika. Lausitzischwendisches Wœrterbuch v. Seiler u. Hornig. 8e livr. (fin). Bautzen (Schmaler et Pech). 2 fr. 75

Port-Royal u. Clairvaux, oder christl. Freiheit in Lehre u. Leben, von einem Priester d. Cisterzienser Stiftes Rein. Gratz 1863 (Leuschner u. Lubensky). 2 fr.

Schenkel (D.). Ernst Moritz Arndt, ein politischer u. religiöser deutscher Charakter, 8. Elberfeld (Friederichs). 3 fr. 25

Schlagintweit (H. A. et R. de). Results of a scientific mission to India and High Asia, undertaken between the years 1854 and 1858 by the order of the court of directors of the honourable East India company. With an atlas of panoramas views and maps. IV. vol., 4. Leipzig (Brockhaus) 106 fr. 75

Schulte (J. F.). Status diœcesium catholicarum in Austria germanica, Borussia, Bavaria reliquis Germaniæ terris sitarum descriptus, 8. Giessen (Roth). 4 fr.

Trendelenburg (F.). Friedrichs d. Grossen Verdienst um d. Völkerrecht im Seekrieg. Vortrag., 8. Berlin (Bethge). 1 fr. 35

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 20. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 19 Mai — Prix : 15 fr. par an.

107. — **La Langue basque et les Idiomes de l'Oural**, par H. DE CHARENCEY. 1er fasc., 1862; 2e fasc., 1866. Mortagne et Paris [Société linguistique et librairie A. Franck], in-8°, 148 p. et deux tableaux. — Prix : 3 fr.

L'ouvrage de M. Charencey, dont la seconde partie vient de paraître, est destiné à démontrer les analogies entre le basque et les langues de l'Oural. Le premier fascicule avait déjà paru en 1862; c'est dans celui-là surtout que l'auteur nous donne les résultats de ses recherches. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce travail, espérant qu'un jour les langues de l'Amérique viendront aussi se grouper dans ce cadre. L'origine des Basques (Ibères) est une question qui est loin d'être résolue, et l'histoire des migrations des peuples du Nord est encore pleine de mystères; il n'y a pas longtemps que M. Nilsson, professeur à Stockholm, vient de soutenir que la civilisation primitive de la Scandinavie orientale doit son origine à un peuple sémitique, professant le culte de Baal.

Le second fascicule est presque entièrement consacré à expliquer ce que l'on est convenu d'appeler la déclinaison de la langue basque. Ailleurs nous avons déjà combattu cette méthode. On pourrait, il est vrai, admettre dans la langue basque trois cas : le nominatif, le génitif et le datif, mais seulement à titre de concession faite à la routine.

En principe la déclinaison n'existe pas, selon nous ; pas plus en basque que dans les langues turque, hongroise et autres ; il n'y a que des postpositions qui remplacent les prépositions des autres langues. Nous trouvons donc cette méthode fausse et défectueuse, sans parler de l'application de ladite méthode, qui est un véritable casse-tête, même pour celui qui s'occupe du basque. L'auteur lui-même paraît trouver le système défectueux, quand il dit à la page 83, « qu'il ne se flatte pas d'avoir réussi à réunir toutes les flexions » ; et cependant il admet trois classes de flexions, dont les deux premières comptent vingt-trois cas ! un des cas de la troisième classe portera le nom de : caritif-inessif-datif-actif ; il nous semble que c'est trop exiger de la memoire. Et pourquoi tout cela, nous le demandons ? uniquement parce que l'on est habitué à trouver une déclinaison dans les langues indo-européennes.

Au besoin, le français fournirait la preuve que cette méthode n'est guère

soutenable; ainsi nous aurions : Nom. : *l'homme*, gén. : de *l'homme*, sociatif : *avec l'homme*, caritif : *sans l'homme*, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on ait épuisé la kyrielle de prépositions pour lesquelles on aura forgé des cas, baptisés d'un nom quelconque, nom qui sera simple, double, triple, quadruple, selon le nombre de prépositions. *Par-devant notaire*, sera un cas à nom double; *par devers moi*, un cas à nom triple; (*par*, *de*, *vers*).

Nous serions charmé de pouvoir convertir l'auteur à notre manière de voir, ou du moins de lui voir abandonner un système qui, nous croyons l'avoir prouvé, est loin d'être rationnel. W. v. E.

---

108. — **Études sur les vases peints**, par J. de Witte, membre de l'Institut. Paris, bureau de la *Gazette des beaux-arts*, 1865, gr. in-8°, 122 pages.

Les vases peints, si nombreux au Louvre, surtout depuis l'acquisition du musée Campana, sont peut-être de tous les débris de l'antiquité gréco-romaine ceux qui sont les moins appréciés du public. On est loin de soupçonner tout l'intérêt qui s'attache à leur étude et les questions importantes qu'ils soulèvent ou qu'ils aident à résoudre. Il y a d'abord la question purement industrielle : on peut examiner leur mode de fabrication, la terre dont ils sont faits, le vernis qui les recouvre. Puis vient la question d'art, l'explication des dessins qui décorent beaucoup de ces vases, les inscriptions qui s'y trouvent parfois, les noms des potiers surtout, les différences de style; tout cela doit être soigneusement noté. On peut arriver ainsi à des données précieuses sur les principales fabriques de poteries qui ont existé dans diverses contrées et à diverses époques, et sur le commerce qu'elles alimentaient. Enfin il y a la question de l'usage auquel chacun de ces vases a été destiné. Ont-ils été fabriqués simplement pour décorer les chambres mortuaires, les tombeaux où la plupart d'entre eux ont été trouvés? En tout cas l'extrême variété de leurs formes prouve qu'ils reproduisent, peut-être avec une élégance plus soignée, les différents vases employés dans la vie ordinaire et dès lors on peut se demander aussi quel nom les anciens donnaient à chacun d'eux. Ces nombreux problèmes ne pouvaient être résolus à la fois et pendant longtemps les idées les plus fausses ont eu cours.

« Pendant plus de deux siècles, dit M. de Witte, les vases de terre peints furent » connus sous la dénomination inexacte de *vases étrusques*. Cette désignation est » devenue vulgaire, et aujourd'hui encore on a beaucoup de peine à faire comprendre non-seulement aux gens du monde, mais même à des hommes qui ne » sont pas restés étrangers aux études archéologiques, que cette appellation est » erronée, qu'elle ne repose que sur une donnée sans la moindre valeur. Les premiers vases peints furent trouvés en Toscane et de là le nom de *vases étrusques* » qui leur est resté. » Aujourd'hui on a reconnu que ces vases fabriqués à l'origine par les peuples de l'Orient ont été perfectionnés par les Grecs, que surtout ceux qui se sont enrichis de dessins et de peintures sont le produit de l'art hellénique. Il y a eu de nombreuses imitations dans diverses contrées, dans toutes les fabriques on retrouve l'influence grecque.

Les sujets des dessins sont empruntés, en général, à la mythologie, quelquefois

à l'histoire. Ils peuvent servir d'illustration aux auteurs de l'antiquité et surtout aux poëtes. Ils fournissent donc matière à des dissertations intéressantes. La publication d'un nombre considérable de ces peintures en planches coloriées, accompagnées de commentaires [1], a permis aux savants de toute l'Europe de faire les comparaisons et les rapprochements qui seuls pouvaient amener à des résultats positifs. Depuis le commencement de ce siècle, l'étude des vases peints a accompli d'immenses progrès. On est arrivé à des données assez certaines sur les différentes époques auxquelles appartiennent les divers genres de poterie. Les courtes inscriptions qui accompagnent souvent les figures ont été sous ce rapport d'un grand secours.

Mais ces recueils ne sont pas accessibles à tout le monde. Il est d'ailleurs indispensable de résumer tout ce qu'on sait de général sur cette branche de l'art antique, afin que chacun puisse se mettre au courant de l'état actuel de la science. Si nous en croyons M. de Witte, cette tâche a été remplie d'une manière très-satisfaisante par un Anglais, M. Birch [2]. Mais en français nous ne possédons rien de semblable. Personne assurément ne saurait mieux combler cette lacune que M. de Witte lui-même. En attendant il vient de réunir dans le volume que nous annonçons aujourd'hui une série d'études sur les vases peints, publiées dans la *Gazette des Beaux-Arts*. La collection Campana a été le prétexte de ces articles, mais l'auteur a tâché de « donner un aperçu rapide de l'état actuel des connaissances acquises sur l'art céramographique chez les Grecs. » M. de Witte signale lui-même dans sa préface ce qui manque à son livre pour en faire un manuel complet. On regrettera surtout l'absence d'une table alphabétique ou systématique. Le nombre assez restreint des gravures mises à sa disposition était déjà un obstacle sérieux, mais l'absence de planches a été compensée dans les limites du possible par des descriptions très-vivantes. Les modèles de chaque genre sont choisis avec goût et fort bien expliqués. On remarque entre autres la description sommaire du vase François, l'un des mieux faits pour montrer le luxe de figures que les artistes pouvaient déployer dans les peintures de vases. Dans les notes, aucun ouvrage important sur la matière n'a été omis, depuis le fameux rapport de M. Gerhardt sur les vases de Vulci, rapport qui fait autorité et a donné une direction plus assurée aux recherches, jusqu'au catalogue des vases de Munich, par M. Otto Jahn (1854), sans compter les nombreux articles de recueils savants qui apportent sans cesse de nouveaux éléments à nos connaissances.

Quant à la destination des différentes sortes de vases, et aux noms qu'il faut leur donner, ces deux points ont été l'objet d'une discussion célèbre entre MM. Panofka et Letronne. A l'heure qu'il est on s'est arrêté à un juste milieu entre les opinions extrêmes de ces deux savants, dont le premier était trop affirmatif, le second trop négatif, et, surtout depuis la publication du catalogue de

1. Parmi les publications de ce genre qui sont le plus estimées, il faut citer l'*Élite des monuments céramographiques*, par MM. Ch. Lenormand et de Witte. Paris, 1844-1861, 4 vol. in-4°.

2. Samuel Birch, *History of ancient pottery*. London, 1858, 2 vol. in-8°.

Munich, on est à peu près fixé sur la nomenclature. Tout en reconnaissant que l'auteur a eu raison de ne pas toucher à ces questions qui ne rentraient pas dans son cadre, nous croyons qu'il y aurait cependant encore quelque progrès à faire sous ce rapport. L'*Angeiologie* de Krause est un ouvrage mal composé comme tous ceux de ce savant, mais, parmi des erreurs trop peu rares, il contient de nombreux renseignements qu'il serait aisé de compléter et d'utiliser d'une manière plus intelligente. Il importait surtout d'élucider les questions d'histoire de l'art, d'industrie, de procédés, de commerce. A tous ces égards l'ouvrage de M. de Witte est plein d'intérêt. Il donne des renseignements sûrs et précis; nous lui reprocherions seulement d'avoir été tiré à un trop petit nombre d'exemplaires, si nous ne le considérions comme une simple pierre d'attente destinée à être remplacée dans un prochain avenir par une publication un peu plus étendue. Ch. M.

---

109. — **Les Écoles épiscopales et monastiques de l'Occident,** depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste, par Léon Maître, archiviste de la Mayenne, ancien élève de l'École des Chartes. Paris, Dumoulin, grand in-8°, viii, et 313 pages.

Le meilleur titre, à mon avis, est celui qui indique de la manière la plus exacte le contenu du livre qu'il annonce. Cette condition manque souvent aux publications contemporaines : bien des titres sont inexacts ou incomplets, d'autres sont exagérés. Celui du livre de M. Maitre promet plus que le livre même ne doit donner. Les écoles de l'Occident, voilà ce qu'il indique, et l'auteur ne s'est réellement occupé que des écoles de la Gaule. Je dis Gaule et non pas France, car M. Maitre parle de l'enseignement donné en plusieurs lieux qui n'appartiennent plus à notre pays, à Fulda, à Saint-Alban, à Seligenstadt, à Hirsauge, à Saint-Gall, à Stavelot, à Saint-Trond, à Prum, à Epternach, à Saint-Maximin et à Saint-Mathias de Trèves, etc.; mais il ne nous apprend rien de l'Allemagne proprement dite, de la Grande-Bretagne, de l'Italie ni de l'Espagne.

Cette réserve faite, je me plais à féliciter M. Maître de ses louables efforts pour nous offrir un tableau fidèle et complet de l'état de l'instruction du ixe au xiie siècle. Il a réuni avec beaucoup de soin une série de faits intéressants sur la question qu'il a embrassée, il les a classés et présentés méthodiquement et il a formé un ensemble utile et que l'on consultera sans aucun doute avec fruit. La lumière du génie antique s'éteint de plus en plus à partir de l'invasion et de l'établissement des Germains en Occident; l'aurore des temps modernes tarde longtemps à se montrer. Cependant, aux époques les moins favorisées, il reste quelque chose, une lueur si l'on veut, et cette lueur, qu'il est curieux de suivre dans ses développements, de voir grandir et s'étendre, est l'objet des études de M. Maitre. Voici la division de son travail : Revue, siècle par siècle et par provinces ecclésiastiques, des principales écoles épiscopales et monastiques de Charlemagne à Philippe-Auguste ; — organisation des écoles, condition des maîtres et des disciples; — objet et étendue de l'enseignement, sciences étudiées, instruction des seigneurs et des femmes. Dans un appendice, l'auteur a traité des bibliothèques de couvents qui ont été les plus célèbres, et il a donné le catalogue

des livres que possédaient aux époques dont il s'agit les monastères de Saint-Gall, de Saint-Riquier, de Saint-Amand, de Corbie, de Chartres, de Saint-Victor, de Saint-Bertin, du Bec, de Bobbio. Je crains, je l'avoue, qu'en se servant uniquement pour plusieurs de ces collections des données fournies par le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, il n'ait usé d'un élément par trop incomplet et qui peut être trompeur.

M. Maitre n'a rien dit des conditions de l'enseignement pendant la période historique qui a précédé le IXe siècle. Ce sujet avait été traité précédemment dans une thèse présentée, comme celle dont je m'occupe, à l'École des Chartes. L'auteur des Écoles aux IXe, Xe, XIe et XIIe siècles me parait, du reste, avoir attaché une importance un peu exagérée à la réforme tentée par Charlemagne. Il est certain que le vainqueur des Lombards et des Saxons a fait en faveur de l'enseignement des efforts dont la postérité ne saurait témoigner à sa mémoire une trop grande reconnaissance; mais ces efforts ont-ils eu une influence générale et durable sur l'état de l'instruction parmi les populations de l'empire? Voilà ce qu'il faudrait montrer. Je n'insiste pas du reste; je suis obligé de terminer en signalant à M. Maitre quelques négligences qu'il aurait pu, je pense, éviter, en donnant à la révision de son mémoire une attention plus soutenue. P. 77, *Monastère de Saint-Rebais*; Rebais est une petite ville du département de Seine-et-Marne où il y avait un couvent, mais il n'existe pas de Saint-Rebais; — P. 57 et 79, *Partirent à Saint-Martin de Tours... partit en Catalogne*. Ce sont là des formes de langage dont on use aujourd'hui fort à tort dans la conversation, mais qui ne devraient pas entrer dans les livres; — P. 83, Un couvent célèbre du diocèse de Spire, est appelé tantôt *Hirschaw* et tantôt *Hirsauge*; — P. 204, *Sigebert de Gembly*; la localité dont il s'agit porte le nom de Gemblours, Gemblou ou Gembleu; — P. 209, *Jean de Sarisbéry, Pierre de Celle*, etc. Ces quelques exemples pris au hasard suffiront; M. Maitre est jeune, dévoué au travail et à la science, et, tel qu'il nous l'a donné, son livre est une bonne promesse pour l'avenir. FÉLIX BOURQUELOT.

---

110. — **Lettres inédites de Dianne de Poytiers**, publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes, par GEORGES GUIFFREY. Paris, Ve Renouard, 1866, in-8°, XCIV-276 p. — Prix : 25 fr.

Le livre de M. Guiffrey est de ceux où, comme on dit vulgairement, la sauce vaut mieux que le poisson. Rien de moins intéressant, de plus aride que les lettres de Diane de Poitiers qu'il a rassemblées et publiées au nombre de cent une (plus quatre quittances). Elles n'éclairent même en rien l'histoire des arts, et ne témoignent en aucun lieu des encouragements que leur aurait donnés la maitresse de Henri II. Le nom de Philibert Delorme n'est mentionné qu'en note et d'une façon assez peu honorable pour Diane. Cette correspondance ne contient pas une seule lettre de la duchesse de Valentinois à son amant; on est privé par conséquent de l'intérêt réel qu'il y aurait à voir les moyens employés par elle pour subjuguer et retenir ce prince moins âgé qu'elle de près de vingt ans, et à connaitre le ton qui régnait dans leur intimité. Les lettres publiées

par M. Guiffrey sont presque toutes de simples billets d'affaires, et ces affaires sont rarement assez importantes pour attirer l'attention de l'historien. On ne trouve de véritables renseignements que sur le caractère de Diane, et il n'est pas de ceux qui gagnent à être connus. Deux aspects principaux se retrouvent dans la plupart des lettres : il s'agit, pour la favorite, ou d'affermir son crédit ou d'en profiter. D'une part on la voit se rendre indispensable en s'occupant des affaires du roi et en lui épargnant de la besogne (par exemple, trait caractéristique, c'est elle qui est chargée de surveiller l'éducation des enfants royaux, de leur choisir des logements et même des nourrices), se faire des appuis en rendant des services, à charge de réciprocité, aux personnages influents; d'autre part on voit s'accroître, à force de grâces demandées et accordées, la puissance et la fortune d'elle et des siens. Diane nous apparaît, non comme une femme tendre, non comme une facile et voluptueuse grande dame, non pas même comme une de ces femmes ambitieuses, éprises du pouvoir, qui veulent laisser leur empreinte sur l'histoire : ce n'est ni une La Vallière, ni une Pompadour, ni une Maintenon, c'est la calculatrice sans âme, qui se livre froidement et met sa beauté en coupe réglée, qui pense toujours à l'avenir et économise pour la morte-saison sur les bénéfices de la jeunesse, c'est le type vulgaire et déplaisant de la courtisane femme de ménage.

M. Guiffrey, au reste, l'a bien reconnu. Dans une *Introduction*, qui est le morceau capital de son volume, il dépouille de son auréole cette tête indigne; il la montre telle qu'elle était et non telle que que l'a faite la poésie. Peut-être même va-t-il trop loin dans cette œuvre sévère; il va jusqu'à mettre en doute la beauté de Diane, et cependant les portraits mêmes qu'il reproduit nous font concevoir (plutôt, il est vrai, qu'ils ne nous la représentent) une tête véritablement belle; le concert de louanges de ses contemporains ne saurait être démenti par quelques insultes latines où l'on reconnaît toute la banalité d'un genre qui a pour modèle certaines odes d'Horace; tout ce qu'on peut accepter dans ces grossières invectives, c'est qu'elle appelait l'art au secours de ses charmes déclinants. Quant au témoignage de Mézeray, nous ne pouvons y attacher la moindre importance; cet historien-romancier a été pris par M. Guiffrey lui-même (p. XV) en flagrant délit d'enjolivement fort arbitraire à propos de Diane, et nous sommes étonné de voir l'éditeur défendre ainsi (p. LXXIIJ) son portrait peu flatté de la même femme : « Il est, dit-il, facile de répondre aux fanatiques de la beauté de Diane que, tout en n'étant point de l'époque, Mézeray s'en trouvait tout juste à cette distance où l'on peut recueillir encore certaines rumeurs éloignées et avoir l'avantage de ne pas être mêlé aux engouements ni aux haines du moment. » Mézeray écrivait environ cent dix ans après l'année dont il parle ici; franchement, pour juger de la beauté d'une femme, nous récusons un témoignage aussi lointain ; c'est comme si on en croyait plus, sur la beauté de Mme de Pompadour, M. Capefigue que les Mémoires du temps. Nous avouons volontiers que la figure de Diane a été fort idéalisée par les artistes, mais il n'en reste pas moins sûr qu'elle avait un beau visage et surtout un corps dont elle semble avoir été particulièrement orgueilleuse.

Dans cette même introduction, M. Guiffrey étudie surtout un point très-obscur et très-délicat de la vie de Diane de Poitiers. A-t-elle été successivement la maîtresse de François Ier et de son fils? M. G. a mis hors de doute la fausseté de la célèbre anecdote d'après laquelle Diane aurait racheté la vie de son père par le sacrifice de son honneur, et on est heureux de pouvoir faire ici réparation à un roi que depuis longtemps on s'est habitué à dénigrer outre mesure. Il faut également renoncer à reconnaître la main de Diane dans des lettres d'amour adressées à François Ier; M. Lalanne s'est ici trompé et a entraîné après lui MM. Hauréau et Michelet. Ces lettres, que déjà M. Sainte-Beuve avait retirées à Diane, sont incontestablement de Françoise de Châteaubriant. M. Guiffrey est prêt à jurer que jamais François Ier n'eut de relations amoureuses avec celle qui devait être la *seule amye* de son fils : il prouve bien qu'elle n'a pas été maîtresse en titre, mais aller plus loin, n'est-ce pas un peu téméraire? M. G. fait (p. 166, n. 1), à propos d'une autre anecdote, une réflexion fort juste : « Nous pensons qu'il ne faut pas se montrer trop affirmatif au sujet de ces défaillances féminines dont les preuves sont toujours impossibles, et sur lesquelles la plupart des historiens se trouvent en contradiction. » De ces alliances-là, en effet, il ne reste pas d'actes authentiques; on ne peut juger que sur des hypothèses, des on dit; et ces on dit de cour sont ici constatés de bien bonne heure. L'ambassadeur vénitien Contarini écrivait en 1552 à son gouvernement qu'elle avait été, *au dire de tous*, « aimée et *goûtée* du roi François Ier. » Il ajoute même, « et d'autres encore, » ce qui ne concorde pas avec les opinions de M. Guiffrey, qui ne veut absolument admettre qu'une seule faiblesse de Diane. Il y en a une qui lui a souvent été reprochée, c'est sa liaison avec Marot; M. Guiffrey s'efforce aussi de la rendre invraisemblable; il y réussit, il est vrai, en invoquant l'histoire et le bon sens, mais l'explication qu'il substitue à celle de Lenglet-Dufresnoy n'est pas claire; il est difficile de la concilier avec la ballade de Marot « contre celle qui fut s'amie, » ballade qui, d'après M. Guiffrey lui-même, serait faite contre Diane, et qui débute par deux vers bien compromettants : « Un jour rescrivy à m'amie Son inconstance seulement. » Quoi qu'il en soit, nous nous étonnons de voir le futur éditeur, l'admirateur et le familier de Marot, l'aller chercher « dans les tavernes les plus enfumées et les plus sombres de la cité, dans ces réduits mal famés où prenaient rendez-vous les filles de joie et les enfants sans souci. » Marot avait certes ses entrées à la cour et y faisait bonne figure; il parlait aux princesses et aux plus grandes dames avec une aisance souvent surprenante, et M. Guiffrey ne nous le montre-t-il pas deux pages plus loin rappelant à la duchesse d'Alençon le fameux baiser d'Alain Chartier?

M. Guiffrey ne s'est pas contenté de discuter longuement dans son *introduction* ces questions plus piquantes que graves; il a entouré les lettres elles-mêmes d'un commentaire qui témoigne d'une rare connaissance de l'époque. On ne peut que lui reprocher trop d'abondance; les notes tiennent beaucoup plus de place que la correspondance elle-même, et ne donnent pas toujours des détails assez intéressants pour compenser l'inconvénient de couper sans cesse la lecture du texte par des incidents interminables. M. G., s'il avait un peu modéré cette pro-

fusion, ne serait pas tombé dans des répétitions inutiles. Ainsi une citation prise dans le livre de M. Armand Baschet se trouve textuellement p. LXIII, n. 1, et p. 79, n. 2; une autre, répétée également deux fois (p. LX, n. 1; p. 10, n. 1), nous est donnée une troisième fois en abrégé, p. 79, n. 2; une notice biographique bien suffisante sur Marguerite de Bourbon, imprimée à la page 151, est répétée à la page 160 : un renvoi suffisait. Il y a même des contradictions : un certain Charles d'Humières, qui meurt en 1560 à la page 19, vit jusqu'en 1571 à la page 22. Avec plus de sobriété, M. G. se serait imposé moins de peine et aurait évité ces distractions.

L'éditeur nous donne en appendice, outre le testament de Diane et un catalogue critique de ses portraits, des *Lettres et vers de Henri II à Diane de Poitiers*. La première de ces lettres (au nombre de cinq) ne porte pas de date : M. G. l'attribue à l'année 1547 et aux jours qui suivirent l'avénement du nouveau roi; mais la suscription portant : *A Madame de Valentinoys*, il faut qu'elle soit postérieure au mois d'octobre 1548, où furent données les lettres patentes qui conféraient ce titre à Diane (V. p. 38, n. 1). Les vers se composent de quatre petites pièces écrites de la main du roi et conservées dans un manuscrit de la Biblioth. Imp. M. G. ne semble pas avoir vu que la première est un sonnet; mais en outre nous pensons que ce sonnet n'est pas du roi. En effet, bien que M. G. nous parle des *ratures* qui accompagnent ces vers, le manuscrit que nous avons vu n'en présente qu'une seule tout à fait insignifiante dans le troisième morceau : de plus, les trois dernières pièces offrent en grand nombre des négligences de versification qui ne se retrouvent pas dans le sonnet; enfin, elles sont écrites avec l'orthographe calquée sur la prononciation que nous montrent aussi les lettres du roi, tandis que le sonnet nous présente, sauf une ou deux exceptions, l'orthographe régulière usitée dans les livres imprimés du temps. Il est donc probable que le roi a copié ce sonnet dans quelque recueil contemporain manuscrit ou imprimé, et que les autres vers sont de sa façon.

Dans le catalogue des portraits de Diane, notons l'omission d'un beau portrait du musée de Dijon, par Franc Floris, longtemps regardé comme l'effigie de Gabrielle d'Estrées, et qui doit avec plus de vraisemblance être attribué à la maîtresse de Henri II.

Signalons en terminant quelques inadvertances : M. G. a confondu, en décrivant le blason de Diane (p. 40), le *quartier* avec le *canton*; il parle d'un écu écartelé *au premier et au troisième*, tandis qu'il faut dire *au premier et au quatrième*. — Sur une médaille reproduite p. LXXVIII, il dit (p. 250) qu'on lit *AS* 26, il est plus probable qu'il y a *Æ*, comme sur une médaille toute semblable qui existe au Louvre. — Nous ne pouvons admettre qu'on écrive *la grant' sénéchale*; on peut à la rigueur accepter *la grand'*, plus aisément *la grant*; mais la vraie orthographe serait *la grand*. De même nous ne savons pourquoi M. Guiffrey écrit toujours *Dianne de Poytiers* et non *Diane de Poitiers*, nous ne voyons pas de raison d'accepter, dans ce que l'on écrit, les fautes d'orthographe des anciens temps. — P. 124 (note 3, l. dern.), *qui lui* est un *lapsus calami* pour

auquel elle. — P. XXXIV, l. 7, nous lisons avec surprise : *cette épisode amoureuse.* Le papier et l'impression de ce vrai livre de bibliophile sont splendides. Il est fâcheux que cette exécution luxueuse n'ait pas pour complément une correction plus soignée : M. G. se plaint lui-même des nombreuses fautes typographiques. Outre un très-joli dessin d'une Diane qui se trouvait sur une cheminée du château d'Anet, le volume contient deux fac-similé, les armes de Diane et trois portraits. Ces gravures ne répondent pas à la richesse du livre : les deux qui reproduisent des médailles nous ont paru particulièrement faibles. — Une bonne table des noms cités facilite les recherches au milieu de cet océan de notes érudites. G. P.

---

111. — **Œuvres de Leibniz,** publiées, pour la première fois, d'après les manuscrits originaux avec notes et introductions, par A. FOUCHER DE CAREIL. Tome sixième. Histoire et politique. Paris, Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, 1865, VIII et 408 p., in-8°. — Prix : 7 fr. 50 c.

On connaît le jugement peu favorable que la critique a porté sur les premiers volumes de cette édition des œuvres du grand philosophe. Malheureusement l'éditeur, au lieu d'en tenir compte et de donner à la suite de son travail les soins qui, dans une publication pareille, constitueraient son seul mérite, la continue avec les mêmes défauts. Et notez que les petits traités politiques de Leibniz contenus dans ce sixième volume ont déjà été publiés plusieurs fois et très-correctement, même à une époque récente. (Voyez Guhrauer, Deutsche Schriften, tome I, l'édition d'Onno Klopp, etc.)

La première pièce que nous trouvons dans ce volume est l'*Essai de démonstrations politiques touchant l'élection au trône de Pologne*, 1669 (P. 1-18), en français. On y cherche vainement les notes et introductions annoncées sur le titre, l'éditeur aurait dû avertir, ce nous semble, qu'elle est traduite du latin, qu'elle a été publiée d'abord sous le pseudonyme de Georgius Ulicovius Lithuanus, Vilnæ, 1659, mais imprimée réellement à Dantzig en 1669; qu'elle a été reproduite par Dutens, *Opera omnia Leibnitii* (tome IV, pars III, p. 522 et suiv.), et enfin que le manuscrit original n'en existe plus. — Suit le long traité *Securitas publica*, texte allemand accompagné d'une traduction française de la façon de M. Foucher de Careil (p. 19-252). Le texte allemand (donné déjà par Guhrauer) est assez exactement reproduit sauf qu'il est modernisé; mais la version française fourmille de fautes si graves que le lecteur français, et l'éditeur tout le premier, ne peut avoir qu'une idée très-médiocre de l'intelligence du philosophe allemand. Et d'abord il manque au commencement l'exposé de la situation politique qui précède le traité proprement dit. (Voy. *Œuvres de Leibniz*, éd. d'Onno Klopp, tome I, p. 181.) Sans en faire partie intégrante, cet exposé est cependant nécessaire pour montrer la pensée entière de Leibniz et la conclusion qu'il donne lui-même à son ouvrage. Mais c'est la version surtout qui fait de notre livre une œuvre tout à fait inutile. Voyons quelques exemples : P. 25-26, on lit dans le texte allemand : « Dieses ist nun das pressirende hauptsymptoma, so einem hitzigen fieber, gleichwie die andern febri hecticæ zu vergleichen... » ce que M. Foucher de

Careil traduit ainsi : « Or, voilà le symptôme principal et urgent, comparable, *de même que les autres*, à une fièvre chaude... » Qu'est-ce que cela veut dire ? — P. 26-27 « Die eifrigst getriebenen streitigkeiten. » Trad. franç. : « Les différents *poussés* avec zèle. » — P. 32-33 : Le texte allemand porte : « Es würden solche (les comices) aller wichtigen geschäften, deliberationen und streitigkeiten sich anmassen supremum arbitrium rei justitiariæ an sich ziehen alle executiones thun und das reich sobald glücklich zu machen, als zu ruiniren macht haben ; » en voici la traduction : « .... Des députations perpétuelles qui se mêleraient de toutes les affaires importantes, de toutes les délibérations, de toutes les discussions; qui s'arrogeraient un arbitrage suprême dans les affaires litigieuses ; *à quoi il faut ajouter que toutes les exécutions en ressortiraient, sans garantie* pour le bonheur de l'Empire, *qui au contraire* y trouverait probablement sa ruine. » On le voit, il y a ici un singulier mélange de traduction littérale et de traduction libre, mais l'une et l'autre également fausses. — P. 33-34 : Texte allem. : « In specie. » Trad. franc. : « Généralement parlant. » — P. 37-38 : Texte allem. : « ... Denn entweder eine stetswährende reichscontribution angelegt, oder ein gewisser fundus gemacht werden müsste. Iene ist ungewiss ; denn wer würde jedesmal die stände richtig einzuhalten zwingen? Dieser fast unmöglich... » Traduction : « ... *Sous prétexte qu'on aurait besoin* d'une contribution perpétuelle de la part de l'Empire entier, et *de plus* d'un fonds solide. Mais cette contribution-là est incertaine, vu l'impossibilité de contraindre les États à être exacts dans l'accomplissement des promesses faites. *C'est ce qui est à peu près impraticable...* » — P. 39-40 : «... So ist nichts anderes als eine particularunion gewisser considerabler, der gefahr nähest, oder des reichs angelegenheiten sich für andern annehmender stände, übrig... » Traduction : « ... L'établissement d'une *simple* alliance composée d'États qui prennent en main les *affaires en péril* de l'Empire... » — P. 46 : « Genug ist's, wenn mit Leopoldo bündniss gemacht wird, und Leopoldus aus seinen erblanden — denn wo anders her ? dum nihil ab imperio habet — das seinige dabei thun : es seye mit dem Kaiser gemacht oder nicht. » Traduction : « Le point capital est qu'on entre en alliance avec Léopold, et que Léopold, *du fond* de ses provinces héréditaires (pas d'autre point de départ pour lui, tant que l'Empire est *séparé d'avec lui*) paye *de sa personne*, soit que l'alliance ait lieu *avec ou sans lui*. » Presque autant d'erreurs que de mots. — P. 48 : « Ein einig übelgeführtes consilium. » Traduction : « Un conseil en désaccord. » — P. 57 : « ... Damit französische progresse im reich, id est auch im Burgundischen crais, davon man doch eben nicht sprechen muss [c'est-à-dire, ce qu'il faut tenir secret] verhindert werden... » Traduction : « ... Mais plutôt nous voulons empêcher la France de faire des progrès ultérieurs dans l'Empire, y compris le cercle de Bourgogne, *dont nous ne parlerons pas plus en détail pour le moment.* » — P. 72 : « Das alles an seinen ort gestellt [c'est-à-dire, quoi qu'il en soit]. Traduction : « Tout cela mis à sa place. »

Nous ne voulons pas multiplier les exemples ; ceux-là suffisent pour justifier notre jugement général. Nous avons dit que le texte allemand était reproduit *assez* exactement ; mais les erreurs n'y manquent pas non plus. Ainsi, p. 224, on

lit : « Der prinz von Oranien, so das beste instrument sein könnte, ist jung und ein *anhænger* und tiro dieser dinge. » Il est clair qu'il faut lire : *anfænger*.

La troisième pièce du volume est le traité (français) sur les *Mariages protestants* (p. 253-341), que l'éditeur a eu raison de classer parmi les œuvres politiques de Leibniz; enfin la quatrième ce sont *les Entretiens de Philarète et d'Eugène* (p. 342-408), publiée en 1678, sans nom d'auteur. L'éditeur a suivi un exemplaire de cette édition, corrigée, revue et augmentée par Leibniz lui-même, c'est-à-dire un exemplaire que l'auteur avait peut-être préparé pour une seconde édition; car la seconde édition n'a jamais paru. Il donne au bas des pages les variantes autographes qui se trouvent dans quelques autres exemplaires. N'eût-il pas mieux valu donner simplement le texte de l'édition et mettre toutes les variantes ensemble? C'est ainsi qu'aurait agi un esprit judicieux. H. Z.

112. — **Le Trésor épistolaire de la France**. Choix des lettres les plus remarquables au point de vue littéraire, publié par Eugène Crépet. Paris, Hachette, 1865, 2 vol. in-12. — Prix : 7 fr.

Dictionnaire pratique et critique de l'art épistolaire français, avec des préceptes et des conseils sur chaque genre, plus de mille modèles choisis dans les monuments et les documents de la langue française et des remarques sur chaque lettre, par Ch. Dezobry. Paris, Ch. Delagrave, 1866, gr. in-8°, 1344 p. — Prix : 15 fr.

Les deux ouvrages que j'annonce veulent être l'un et l'autre des anthologies épistolaires, et cette identité d'objet appelle naturellement la comparaison ; mais leur ressemblance s'arrête là, car ces deux recueils diffèrent autant par le mérite que par le but et la méthode.

I

On n'avait jusqu'ici étudié la littérature française qu'en dilettante et en artiste; on l'étudie aujourd'hui à un autre point de vue, celui de l'histoire, pour découvrir les lois qui ont présidé aux évolutions de notre esprit national. Ces deux tendances, M. Crépet s'est efforcé de les concilier dans le recueil qu'il nous offre aujourd'hui.

Le *Trésor épistolaire de la France* est un choix par ordre chronologique des productions les plus accomplies en ce genre, au point de vue littéraire. Ici, comme dans son choix des *Poëtes français*, M. Crépet ne s'adresse point seulement aux écoliers, mais à l'universalité du public lettré : c'est là une condition essentielle de tout livre vraiment scientifique. « Dans les recueils exclusivement » destinés aux écoliers, la question d'innocuité prime constamment la question » d'art; de là force mutilations arbitraires, force exclusions imméritées que des » scrupules et des préjugés de professeurs expliquent sans les absoudre entière» ment. »

La littérature épistolaire du moyen âge ne contient (sauf une fort belle lettre de Joinville à Louis le Hutin, que M. Crépet aurait dû citer) aucune page d'une valeur littéraire réelle; la correspondance de Commines et de Louis XI n'a qu'un intérêt purement historique ; aussi le présent recueil ne commence-t-il qu'à la

Renaissance, pour nous conduire, dans une première série, jusqu'à la fin du xvii[e] siècle, en passant successivement par Calvin, Marguerite d'Angoulême, Duplessis-Mornay, François de Sales, etc.

Dans la deuxième série, qui comprend le xviii[e] siècle et le xix[e], outre les extraits des épistoliers classiques, Voltaire, De Brosses, Courier, nous trouvons des lettres de Diderot, des deux Mirabeau, de C. Desmoulins, des De Maistre, de Jacquemont, etc.

L'auteur a refusé l'entrée de son panthéon aux auteurs vivants; le public comprendra les motifs de cette élimination; mais pourquoi plusieurs d'entre les morts n'ont-ils pas placé ici? Il y a plusieurs correspondances qui sont encore inédites, et je ne veux point reprocher à M. Crépet de n'avoir pas fait l'impossible. Mais pourquoi a-t-il écarté Lamennais et Balzac? Pourquoi ne trouve-t-on rien de Tocqueville, dont certaines lettres sont fort belles? L'imitation trop visible du style et de la manière de Montesquieu que Tocqueville affectait, et qui est si sensible dans la *Démocratie en Amérique*, disparait complétement dans sa correspondance, et Tocqueville s'y retrouve lui-même tout entier, avec sa gravité un peu monotone, son ton d'élévation trop uniforme, mais avec une singulière grandeur et une admirable noblesse de sentiments. — M. Crépet nous dit quelque part que l'*esprit gaulois* est pour lui la seule note vraiment française : c'est sans doute pour cette médiocre raison qu'il a refusé le droit de cité à toute cette famille d'esprits graves, religieux, un peu tristes, qui ont servi ou défendu le catholicisme durant ces trente dernières années, Ozanam, Lacordaire, Maurice et Eugénie de Guérin.

Les femmes ont activement collaboré à ce recueil : c'est un lieu commun de dire que dans ce genre le premier rang leur appartient; c'est véritablement leur domaine et le seul où elles aient été originales. Aussi voyons-nous, du xvi[e] au xix[e] siècle, toute une dynastie féminine se succéder sans interruption. M[me] de Chantal, M[lle] de Scudéry, Ninon de Lenclos, M[me] de Rambouillet, M[me] de Sablé, au xvii[e]; M[me] du Deffand, M[lle] de Launay, M[me] Roland, M[me] de Choiseul, au xviii[e]; au xix[e] M[me] de Staël, etc. Les souverains y occupent un rang honorable, depuis François I[er], Marie Stuart, Henri IV, Louis XIV, jusqu'à M[me] de Maintenon et Napoléon. — Quoique étrangers, Hamilton, Frédéric II, Horace Walpole, Galiani, le prince de Ligne, figurent dans cette galerie.

Pour le classement, l'auteur s'est borné à suivre l'ordre chronologique des naissances et il ajoute qu'il aurait mieux valu néanmoins « suivre un ordre plus » rationnel, celui des groupes entre lesquels les écrivains peuvent se répartir. » Pourquoi M. Crépet n'a-t-il pas suivi tout le premier le conseil qu'il nous donne? Les motifs sont médiocres : il invoque « l'usage » (p. xxiv). L'intérêt eût au contraire été bien plus vif, si l'on avait vus réunis et groupés les écrivains ayant entre eux des affinités de caractère, d'esprit ou de relations. Il eût été curieux de rapprocher La Fontaine, Maucroix et Patru; François de Sales et M[me] de Chantal; M[me] Périer, Blaise et Jacqueline Pascal; Saint-Evremond et Ninon de l'Enclos, etc.

D'excellentes notices, courtes et substantielles, forment le préambule de

chaque auteur, et suffiraient seules à composer une intéressante histoire de la littérature épistolaire. A la suite de chaque série, M. Crépet rejette dans un appendice les lettres des écrivains de second ordre, Patru, Guy-Patin, le marquis d'Argenson, Mme de Longueville (que dirait M. Cousin !).

Je ne veux pas terminer cet article sans remercier M. Crépet d'avoir publié le *Trésor Épistolaire ;* il a comblé une lacune, et nous devons d'autant mieux accueillir cette publication que les lettres sont, avec les mémoires, le genre où notre esprit national a particulièrement excellé, parce que, mieux que tout autre, ils donnent pleine carrière à nos qualités essentielles et primesautières, et, « surtout, parce qu'ils n'excèdent pas, dit M. Crépet, cette région moyenne de l'imagination qui est notre vrai domaine. »

II

Le but du *Dictionnaire de l'Art épistolaire en France* est tout pratique. M. Dezobry, remarquant (page 1) « que l'art épistolaire est une des nécessités de la vie, » et « qu'il est sage de s'y préparer, » a voulu « offrir cette préparation quasi toute faite aux esprits paresseux ou inexpérimentés. » Il a réuni près de onze cents lettres empruntées aux écrivains français, les a distribuées et réparties par genre, après avoir classé les genres alphabétiquement : il a fourni de la sorte un ample choix de modèles à *imiter*. — Voilà pour le côté pratique. L'auteur n'a pas négligé non plus la partie purement didactique. En tête de chaque genre, M. Dezobry a placé un traité contenant tous les préceptes y relatifs; et chaque lettre est suivie d'un examen critique, qui compare l'application aux préceptes.

Le livre est fait avec soin; c'est à peine si j'ai pu y relever quelques erreurs très-légères. Voici toutefois deux graves lacunes; le genre *Remercîments* n'est représenté que par une *seule* lettre, et une lettre de *Voiture !!* Le genre *Ordre* manque absolument; il eût été cependant bien aisé d'en glaner un choix respectable; les quatorze volumes de la correspondance de Napoléon offraient à M. Dezobry une ample moisson. — Puis, des dénominations bizarres, telles que le genre *Bellérophon !!!* Je ne dois point celer non plus que le style de M. Dezobry, lourd, pâteux, recherché, est d'une faiblesse extrême, et que ses conseils tournent pour la plupart à la banalité.

Le livre de M. Dezobry n'atteint pas le but, cependant modeste, qu'il s'est proposé ; l'auteur s'est fait illusion, et sa méthode est fausse. Que veut en effet M. Dezobry ? faciliter le travail aux personnes incapables de produire par elles-mêmes, et, pour les aider, il leur donne à imiter des lettres de Voiture, de Balzac ou de Voltaire (car presque tous ses modèles sont tirés des deux siècles classiques) ! Comment n'a-t-il pas vu qu'une personne qui serait en état de s'inspirer des idées de Voiture, de les approprier au génie moderne, de les habiller des formules de notre temps, serait à plus forte raison capable de production personnelle et qu'un pareil livre lui serait inutile !

Pour compiler un tel recueil d'une manière profitable, je ne vois que deux

méthodes : ou bien composer des lettres faites d'avance et que le consommateur n'eût plus qu'à copier, ou bien faire un choix de lettres vraies, prises dans les écrivains contemporains, et, partant, appropriées aux idées et aux besoins de notre temps. C'est ce que le père de tous nos *Parfaits Secrétaires*, le docte abbé Furetière, avait bien compris, lorsque en 1650 il publia un recueil de lettres vraies tirées de tous les écrivains du temps, et non point colligées dans les correspondances de Montaigne ou de Calvin. AUGUSTE BRACHET.

VARIÉTÉS

LES NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES DES GRANDS JOURNAUX

On lit dans la *Patrie* et dans le *Moniteur* du 22 avril :

« Jusqu'à présent, sur la foi des descriptions qui ont été faites, on a cru que la grande pyramide de la plaine de Djizeh n'était qu'un tombeau grandiose construit par le sésostris Chéops. Un rapport qui vient d'être lu à la Société royale d'Édimbourg bouleverse de fond en comble notre opinion à ce sujet. L'auteur de ce rapport, le professeur Piazzi Smyth, après quatre mois d'études et d'observations, en est arrivé à cette singulière conclusion que, quelle que fût la destination qu'on lui ait donnée par la suite, la grande pyramide était originairement un étalon de poids et mesures, destiné, non pas à servir de point de comparaison immédiat, mais à transmettre ces poids et mesures intacts aux générations les plus reculées, en dépit des vicissitudes des nations. Cette hypothèse, dit-on, était, d'ailleurs, de tradition dans l'antique Orient. »

« La théorie de M. Smyth est très-ingénieuse. »

« Les côtés de la pyramide fournissent l'étalon des mesures de longueur, non pas conformément au kilomètre, mais selon le *cubitus* (coudée) sacré et les anciennes mesures saxonnes. L'espèce de coffre placé dans ce que l'on a désigné sous le nom de chambre du roi, au centre de la pyramide, est l'étalon des mesures de capacité et de pesanteur; c'est exactement le *chorem* et le *quart* saxon. La chambre centrale, elle-même, donne la mesure de la chaleur, et la grande galerie celle du temps. En comparant la hauteur moyenne de la galerie avec celle des passages qui y aboutissent, on trouve que ces derniers n'ont que le septième de la hauteur de la galerie. Mais c'est dans la chambre de la reine, qui a tant embarrassé les savants, que l'on rencontre la preuve la plus concluante de la théorie. Cette chambre est à sept pans, dont l'un a une inclinaison de soixante centimètres de dedans en dehors, comme pour indiquer que, tandis que six jours sont des jours ordinaires, le septième est plus noble et plus glorieux. »

« Voilà la théorie de M. Smyth. Dans tous les cas, elle a valu à son auteur un vote de remerciments de la part de la Société. »

Nous trouvons encore dans la *Patrie* du 28 avril :

On lit dans la *Revue de l'Instruction publique en Belgique :*

« Une nouvelle qui intéresse à un haut degré la science, c'est la découverte d'un secret historique perdu jusqu'à ce jour dans la nuit des siècles. Un érudit

patient et modeste, le marquis Conestabile, qui réside à Corterie, au centre de l'antique puissance thyrrhénienne, serait parvenu, par l'étude assidue des inscriptions bilingues, *abondantes en ce pays*, à retrouver une grande partie du lexique étrusque, et à reconstituer la grammaire de cette langue mystérieuse. On annonce comme prochaine la publication des observations recueillies par le marquis Conestabile, et qui semblent destinées à éclairer d'une vive lumière l'histoire des premiers temps italiques. »

On remarquera plusieurs choses dans le travail du professeur Piazzi Smyth. Nous ne parlerons pas du *sésostris* Chéops parce que cette innovation ne lui appartient sans doute pas. Mais nous ferons observer que ce voyageur n'a considéré qu'une des nombreuses pyramides qui existent le long du Nil, disposées par groupes. Il ne paraît pas s'être demandé si son système était applicable à tous ceux des monuments de même forme dont il ne dit pas un mot. En somme il a fait ce que font les gens à système, il a bâti sa théorie sur un fait isolé. C'est la plus sûre manière de se tromper. La société d'Édimbourg a remercié M. Smyth; cela démontre sa courtoisie. Elle aurait pu lui demander pourquoi l'Égypte antique, dans ses inscriptions mêmes, parle des pyramides comme de tombeaux et ne mentionne jamais cette qualité d'étalon des poids et mesures qu'il a découverte. Il est évident que lorsqu'on avait à construire un monument de la dimension des grandes pyramides, dans une plaine où l'on était maître de l'espace, on devait donner à son côté, à ses faces des dimensions qui fussent des multiples de l'unité de mesure du pays prise en nombres entiers. Cela tranchait une foule de difficultés d'exécution: et la commission française d'Égypte s'était, il y a 60 ans, fort judicieusement servie de cette donnée pour la déduction de la coudée. C'est là tout ce que la critique peut admettre.

Que dirait-on d'un Chinois ou d'un musulman qui, venu à Paris, et après avoir remarqué qu'un des bras du transept de Notre Dame est exactement tourné vers le nord, imprimerait que cette cathédrale, *quelle que fût la destination qu'on lui ait donnée par la suite*, avait été primitivement un grand étalon de boussole? Un étalon destiné à transmettre les notions de l'orientation magnétique aux générations les plus reculées? Cette belle hypothèse, comparée à celle de M. Piazzi Smyth, aurait encore le mérite de la simplicité.

Quant à la découverte attribuée au comte Giancarlo Conestabile, de Pérouse, il nous suffira de dire que ce savant eût été bien heureux de retrouver une *seule* inscription bilingue, pour s'en aider dans la publication très belle et très-intéressante qu'il vient de faire, il y a quelques jours, des tombes étrusques d'Orvieto. Cet habile antiquaire se voit, comme ses prédécesseurs, forcé de laisser sans solution le problème que soulève l'étude de la langue étrusque, et l'état le plus exact de cette question se trouve encore exposé dans le *Glossarium italicum* du patient Fabretti, recueil précieux dont la dernière livraison s'achève à Turin.

Ω

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bastian (Dr A.). Die Völker d. œstlichen Asien. Studien u. Reisen. 1. u. 2. Bd. in-8. Leipzig (O. Wigand). 22 fr. 75

Berch (Dr), üb. die Composition der Nomina in den Homerischen Gedichten. In-4. Kiel (Homann). 1 fr.

Bibliotheca ecclesiastica continens græcorum theologorum opera. Ex codicibus manuscriptis Mosquensibus nunc primum græce edidit archimandrita Andron. Demetracopulus. Tom. I., in-8. Leipzig (List et Francke). 13 fr. 35

Bonvalot (E.). Les coutumes de l'assise et les terriers de 1573 et de 1742. Publiés pour la première fois. In-8. (Lib. Durand). 1 fr. 50

Brauns (Dr D.). Der Sandstein bei Seinstedt unweit d. Fallsteins u. die in ihm vorkommenden Pflanzenreste, nebst Bemerkgn. üb. die Sandsteine gleichen Niveaus anderer Oertlichkeiten Norddeutschlands, in-4. Cassel (Fischer). 5 fr. 35

Cassian (Prof. Dr H.). Handbuch der allgemeinen Weltgeschichte auf geographischer Grundlage u. m. Berücksicht. der Kulturschichte f. Bürger-, Real- u. Gewerbschulen bearb. Nebst e. Anh. chronolog. Tab. in-8. Frankfurt a. M. (Jæger'sche B.). 4 fr.

Duret (Prof. Vict.). L'art de correspondre et les maîtres du genre épistolaire au siècle de Louis XIV, in-8. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35

Ewald (H.). Geschichte des Volkes Israel, 3 Bd. Geschichte David's u. der Königsherrschaft in Israel, in-8. Göttingen (Dieterich). 14 fr. 75

Fontane (Th.). Der Schleswig-Holsteinsche Krieg im J. 1864. Mit 4 Portr., 56 in den Text gedr. Abbildgn. u. Plänen in Holzschn. u. 9 Karten, in-8. Berlin (V. Decker). 11 fr.

Freund (H.). Grammatisch-kritisch-lexikalisches Hilfsbuch f. Lehrende u. Lernende d. Pentateuchs. Nebst e. Einleitg. v. S. L. Rapaport. In-8. Wien (Gerold's Sohn). 6 fr.

Genthe (F. W.). Reineke Vos Reinært Reinhart Fuchs im Verhältniss zueinander. Beitrag zur Fuchsdichtg., in-4. Berlin (Calvary et Ce.). 2 fr. 50

Giefers (Dr W. E.). Das ungarische Fluchformular u. das Leben der h. Jungfrau Synoris nach Baronius u. Andreä beleuchtet. Zugabe: Antwort auf Andreä's 4. Sendschreiben, insofern es den h. Patroklus betrifft, in-8. Paderborn (Schoningh). 1 fr. 60

Giese (O.). Fortificatorische Eisen-Constructionen. Casematten-Panzer, Kuppel- und Cylinder-Geschützstände. Eiserne Thürme, etc. Mit e. Atlas, in-8. Leipzig (Felix). 13 fr. 35

Gladisch (A.). Die Hyperboreer u. die alten Schinesen. Eine histor. Untersuchg., in-4. Leipzig (Hinrich's Verl.). 1 fr. 60

Glaser (Prof. Dr J.). Anklage, Wahrspruch u. Rechtsmittel im englischen Schwurgerichtsverfahren, in-8. Erlangen (Enke's Verl.). 11 fr. 25

Gottschalk (Dr G.). Ueb. den Einfluss d. römischen Rechts auf das canonische Recht, resp. das canonische Rechtsbuch, in-8. Mannheim (Wittwer). 4 fr.

Hagen (Dr H.). Die Nevroptera d. lithographischen Schiefers in Bayern, Pars I, Tarsophlebia, Isophlebia, Stenophlebia, Anax. Mit Abbildgn., in-4. Cassel (Fischer). 14 fr.

Hahn-Hahn (Ida Gräfin.). Bilder aus der Geschichte der Kirche. 4. Bd. A. u. d. T., die Kirchenväter. 2. Abth. Sanct Augustinus, in-8. Mainz (Kirchheim). 4 fr.

Haneberg (B.). Zur Erkenntnisslehre v. Ibn. Sina u. Albertus Magnus, in-4. München (Franz). 4 fr.

Heilly (G. d'). Maladie et mort de Louis XV. Relation détaillée, et jour par jour. — Intrigues de cour des partis Dubarry, Choiseul et du haut Clergé. — La mort, les funérailles, les pamphlets et chansons. — Effet produit sur la Cour et sur le peuple, in-32 jésus (Libr. Rouquette). 2 fr. 50

Hilgenfeld (A.). Novum Testamentum extra canonem receptum, Fasc. III, in-8. Leipzig (T. O. Weigel). 7 fr. 20

Jahn (O.). De antiquissimis Minervæ simulacris Atticis, in-4. Bonn (Marcus). 3 fr. 35

Jahrbücher d. Vereins v. Alterthumsfreunden im Rheinlande XXXIX u. XL Hft. Mit 8 Taf., in-8. Bonn (Marcus). 6 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 21. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 26 Mai — Prix : 15 fr. par an.

113. — **Bhotan and the story of the Dooar war**, etc., by surgeon RENNIE. M. D. 1 vol. in-8º, XXIII 408 p. London, John Murray, 1866. Paris, libr. A. Franck.

L'auteur de ce livre, chirurgien dans l'armée anglaise, n'a pas pris une part directe à la guerre qu'il raconte. On peut dire cependant qu'il a vu d'assez près les événements; car, dans la dernière période de la campagne, il fut attaché pour l'exercice de ses fonctions à un corps d'armée rassemblé sur la frontière, et même il a visité en partie le théâtre de la guerre. Les voyages qu'il a faits antérieurement en Asie, et spécialement en Chine et au Japon, à la suite des troupes britanniques, lui ont appris à connaître l'Orient et ont formé son expérience et son jugement sur cette contrée : il a déjà publié deux ouvrages qui ont eu du succès, sur la Chine et sur les rapports de la Chine et du Japon avec l'Angleterre, et c'est préparé par une sorte d'initiation, et par une pratique active des hommes et des choses, qu'il a entrepris celui dont nous avons à rendre compte.

Après un premier chapitre consacré à une courte étude ethnographique et politique sur le Boutan, et un deuxième contenant l'exposé des relations diplomatiques qui ont existé jadis entre le Boutan et le Tibet d'une part, et l'Inde anglaise de l'autre, l'auteur retrace la série des faits qui depuis 1828 jusqu'en 1864 ont abouti à la dernière guerre. Il fait ensuite un récit circonstancié de la mission pénible, périlleuse et infructueuse de M. Eden qui, avant l'ouverture des hostilités, se rendit à Pounakha pour essayer de régler le différend, et qui non-seulement n'obtint pas ce qu'il demandait, mais fut même obligé de signer *par force* un traité rédigé par les Boutaniens. L'auteur raconte ensuite les opérations militaires par lesquelles les troupes britanniques prirent d'abord les Dwars, c'est-à-dire *les portes*, territoire insalubre, situé entre la plaine indienne et les montagnes du Boutan, administré par les autorités de ce dernier pays, mais que les Anglais revendiquèrent comme garantie de la sûreté de leurs frontières, constamment inquiétées par des maraudeurs boutaniens ; puis s'emparèrent des forts qui forment dans la montagne et tout le long de la frontière boutanienne une ligne de fortifications plus imposante en apparence que forte en réalité, et dont les points extrêmes sont Dhalimkote et Dévangiri.

Le retour offensif des Boutaniens qui, aidés par des Tibétains, reprirent Dévangiri et un deuxième fort et menacèrent tous les autres; la nouvelle campagne, dans laquelle les troupes britanniques s'emparèrent pour la deuxième fois de Dévangiri et chassèrent les Boutaniens de toutes leurs positions, complètent l'exposé de cette guerre qui, après tous ces événements, paraît n'être pas encore finie. Une note ajoutée à la fin du livre fait connaître le traité conclu tout dernièrement qui mit fin aux contestations en cédant les Dwars aux Anglais moyennant une pension annuelle, en stipulant la restitution des personnes et des choses enlevées par les Boutaniens, enfin, en admettant la franchise des relations commerciales entre les deux pays.

Toute la première partie du livre de M. Rennie est purement historique, faite sur les documents officiels, dont elle renferme soit des extraits, soit une analyse soignée; dans la deuxième partie l'auteur entremêle aux récits des événements généraux de l'histoire celui des faits qui le concernent personnellement, mais qui se rattachent à l'exercice de ses fonctions, ou qui s'étant passés dans le Boutan ou sur la lisière du Boutan, ont un rapport direct avec le sujet qu'il traitait. Il décrit la marche qu'il fit avec son régiment de Calcutta à Darjiling, puis ensuite l'excursion qu'il accomplit dans le Boutan, en passant par Dhalimkote, alors occupé par les troupes britanniques, les Dwars, Julpigory et Ambary-Fallacottah, pour rentrer à Darjiling.

Le livre de M. Rennie est rempli de remarques et d'appréciations, autant que de recherches et de faits. Ce n'est pas, il est vrai, l'œuvre d'un érudit de profession, mais c'est celle d'un homme instruit, observateur attentif et judicieux, esprit juste et caractère droit. Il apprécie la mission de M. Eden, la conduite du gouvernement anglais, celle du gouvernement boutanien, il juge en un mot les actes avec équité et modération, indépendance et franchise, sans préjugés anglais ou européens, comme aussi sans engouement pour les Orientaux. Les observations hygiéniques et médicales, qu'on devait s'attendre à voir abonder sous la plume d'un auteur de sa profession, n'occupent pas une place disproportionnée; elles ne font pas tort aux observations sur l'agriculture, le commerce, la politique, la guerre, la religion, l'ethnographie et même la linguistique. Les détails que donne M. Rennie sur l'état du Sikkim, la culture du thé que les Anglais y ont introduite, et surtout sur les relations commerciales du Sikkim avec le Tibet, du Bengale avec le Boutan et le Tibet, et le projet de tracer une route qui mettrait en communication l'Inde anglaise avec Lhassa, sont ce que l'auteur nous apprend de plus important sur l'agriculture et le commerce. L'ethnographie occupe dans son livre une place importante. Ainsi il y étudie les Metchis ou habitants à demi-nomades des Dwars, dans lesquels il reconnait le type malais, mais qu'il ne trouve pas essentiellement différents des Bengalis dont ils se rapprochent par la langue et la religion; au fond c'est une peuplade indienne. Sans traiter à fond la question de la race tibétaine, ce qui eût exigé une étude spéciale et des connaissances que l'auteur ne possède pas, il nous représente le nom de *Bod*, qui est celui du Boutan et du Tibet, revendiqué dans tout l'Himâlaya, et au nord, par les habitants du Tibet, du Boutan, du Népâl et du Sikkim.

Tous ils s'appellent Botya, en se distinguant seulement les uns des autres au moyen d'une épithète. Un seul peuple, ou plutôt une seule tribu, repousse ce titre : c'est une portion des habitants du Sikkim. M. Rennie ayant résidé trois mois dans ce pays, a été naturellement amené à l'étudier. La question de l'origine des habitants du Sikkim est une de celle qu'il agite le plus volontiers ; il la traite deux fois avec une certaine étendue, exposant les opinions reçues et la sienne propre.

Les habitants du Sikkim, désignés en masse par le terme Leptcha, se divisent en deux tribus : les *Rong*, prétendus aborigènes, et les *Kampa*, d'origine tibétaine ; sur ce dernier point, M. Rennie accepte l'opinion reçue, mais il attribue aux Rong une origine mongole, se fondant sur les caractères physiques de cette race, absolument semblables à ceux des Mongols de la Chine : il propose d'appeler les Rong Leptcha-Mongols, et les Kampa Leptcha-Tibétains. La postériorité de l'établissement de ces derniers dans le pays est hors de contestation. La langue leptcha paraît avoir de l'affinité avec le tibétain ; cependant cette affinité ne serait pas fondamentale, elle résulterait d'emprunts faits au tibétain, et l'idiome leptcha serait par lui-même tout à fait distinct de cette langue : telle est du moins l'opinion d'un savant indigène, le lama Tchibou, ambassadeur du râdja de Sikkim à Darjiling, qui a fourni aux frères Schlagintweit de nombreux renseignements, et avec qui M. Rennie a eu un entretien. L'opinion du lama ne peut être acceptée que sous bénéfice d'inventaire, mais il est juste d'en tenir compte en attendant les moyens de la contrôler. M. Rennie nous apprend que les missionnaires établis à Darjiling ont fait des dictionnaires et des grammaires de la langue leptcha, et traduit dans cet idiome plusieurs livres de la Bible : malheureusement ces travaux sont pour nous comme s'ils n'existaient pas.

Je veux finir par deux légères critiques : dans une note de son premier chapitre l'auteur dit que Csoma de Koros a étudié plusieurs années à *Lhassa* ; c'est une erreur, Csoma n'est jamais allé à Lhassa ; il a fait ses études dans le Tibet occidental, dans le Ladak et dans les contrées himâlayennes. Dans le même chapitre l'auteur reproduisant une tradition racontée par le lama Tchibou, sur l'origine du lien de vasselage qui unit le Boutan au Tibet, paraît n'en faire aucun cas. Il est impossible de traiter ici la question ; mais il me semble que cette légende, si elle ne doit pas être interprétée exactement de la manière dont l'entend le lama, se rapporte cependant à un fait réel très-important, l'établissement de la dignité du Dharmarâdja ou pontife du Boutan, sous sa forme actuelle. Quoi qu'il en soit nous devons remercier l'auteur de nous avoir donné cette légende, bien qu'il ne vît pas le moyen d'en tirer parti, et nous retrouvons dans le soin qu'il a eu de le faire cette qualité d'historien exact et sincère qui fait de son livre un recueil de renseignements précieux.

Des gravures jointes à l'ouvrage ou intercalées dans le texte et représentant soit des types indigènes et des portraits (entre autres celui du lama Tchibou), soit des paysages, soit des ustensiles, et une carte fort utile, presque nécessaire pour l'intelligence d'une partie du livre, complètent heureusement cet ouvrage

qui retrace sous une forme agréable, avec une foule de détails piquants et instructifs, un des épisodes les plus intéressants de l'histoire de l'Inde anglaise et une guerre dont les conséquences surpasseront probablement par leur importance les faits eux-mêmes.

LÉON FEER.

---

114. — **Erotiani vocum hippocraticarum conlectio**, recensuit emendavit fragmentaque adjecit JOSEPHUS KLEIN. Lipsiæ, 1865, sumpt. libr. Dykianae, Paris, lib. A. Franck, LXIV-168 p.

C'est un très-petit livre que le *Lexique hippocratique* d'Érotien ; cependant il y a peu d'ouvrages relatifs à l'histoire littéraire de la médecine qui aient donné lieu à autant de controverses. Tout est incertain ; le nom de l'auteur, l'époque où il vivait, la forme primitive de ses gloses ou scolies, l'ordre dans lequel elles ont été rédigées, enfin la source d'où elles dérivent. Après beaucoup d'autres, M. Klein de Bonn dans une savante dissertation a tâché de résoudre ces difficiles problèmes ; de plus il a donné une édition très-soignée de ce qu'on connaissait déjà du lexique publié sous le nom d'Érotien ; enfin il a ajouté les gloses qu'on a récemment trouvées sur la marge des manuscrits d'Hippocrate et qu'on suppose être des débris de l'œuvre d'Érotien.

Reprenons brièvement ces diverses questions.

Sur le nom de l'auteur et sur son âge, je suis tout à fait d'accord avec M. Klein ; je crois que c'est bien *Érotien* qu'il faut lire, et que l'Andromaque auquel il a dédié son lexique est Andromaque *le Jeune* [1], fils du fameux inventeur de la thériaque et, comme son père, médecin de Néron.

J'ai montré, après Héringa et par le texte même d'Érotien que le lexique d'Hippocrate n'avait pas été rédigé sous la forme alphabétique [2], mais qu'il appartenait à cette catégorie de lexiques hippocratiques dans lesquels l'auteur, après avoir dressé une liste systématique des livres de la collection, prenait dans le traité porté le premier sur cette liste, et au fur et à mesure qu'elles se présentaient, les expressions qu'il voulait expliquer et épuisait ainsi la série des ouvrages. Si j'ai bien compris M. Klein, il partage cette opinion ; seulement, voyant de grandes difficultés [3] à rétablir le plan primitif, il a jugé plus prudent de s'en tenir à l'ordre traditionnel des manuscrits. Comme M. Klein a pris soin d'indiquer, pour un grand nombre de mots, le livre d'Hippocrate auquel ces mots appartiennent [4], rien ne serait plus aisé que de disposer sous forme de tables les gloses dans l'ordre du canon adopté par Érotien. On doit même regretter que M. Klein n'ait pas ajouté cette table synoptique à son édition, qui,

1. Voy. mes *Notices et extraits des mss.*, etc. p. 220, et Klein, p. XII.

2. *Notices*, etc., 221.

3. J'en ai indiqué quelques-unes *l. l.*, p. 221. Si on possédait un lexique *complet* des mots d'Hippocrate, plusieurs de ces difficultés seraient levées. Voy., p. 118, ce que je dis du lexique mss. d'Hippocrate qui se trouve à la Bibliothèque bodléienne.

4. Peut-être ici pourrait-on remarquer que M. Klein se contente trop souvent de renvoyer à l'*Œconomie* de Foës ou aux précédents éditeurs d'Érotien. Il y aurait eu, même pour la critique verbale du lexique, un grand intérêt à avoir sous les yeux l'indication de tous les passages où se trouve un mot expliqué par Érotien.

sur tant d'autres points, laisse si loin derrière elle toutes celles qui l'ont précédée.

Il existe une telle disparate dans les diverses parties du lexique d'Érotien, je veux dire il y a des mots si longuement expliqués, et d'autres non moins importants à la suite desquels les explications sont si courtes, qu'on est porté à croire que nous avons seulement des débris d'un travail beaucoup plus considérable.

Quand on compare, comme l'a fait M. Klein avec une érudition abondante et sûre, les divers lexiques et les dégradations successives par lesquelles ils ont passé depuis les grands scoliastes d'Alexandrie [1], on n'aura pas de peine à supposer que le travail primitif d'Érotien, qui était déjà un diminutif, a subi de nombreuses et déplorables mutilations entre les mains des copistes. Je n'ai pu ramener à aucune catégorie les mots accompagnés de courtes remarques et les mots suivis de longues explications; je ne vois en tout cela que le caprice des *græculi*.

Mais voici qu'une nouvelle source d'informations est venue s'ajouter à toutes celles qu'on possédait déjà pour la critique du lexique d'Érotien. M. Littré a recueilli sur les marges de nos mss. de Paris et dans les collations de Foës et de Mack un assez grand nombre de scolies petites ou grandes et qui, sous l'une ou l'autre forme, ont la plus grande analogie pour la rédaction avec celles qui constituent le lexique d'Érotien; d'un autre côté j'ai publié dans mes *Notices et extraits des mss. médicaux* une vingtaine de scolies tout à fait inconnues [2] et qui contiennent des explications et des citations fort importantes pour la lexicographie et pour l'histoire littéraire. Toutes ces scolies ont été réunies par M. Klein ; elles atteignent le chiffre de quatre-vingt-une.

J'ai avancé sans aucune restriction, et M. Klein semble partager mon sentiment, que ces scolies (je parlais surtout de celles du Vatican), ont été tirées du lexique d'Érotien pour être inscrites à la marge des mss. Je supposais même que tout le lexique d'Érotien, y compris la préface, avait été tiré des marges d'anciens ἀντίγραφα par quelque copiste qui aurait rassemblé dans l'ordre alphabétique les gloses disséminées en regard des divers traités. Mais en revenant aujourd'hui sur ce sujet, je n'oserais pas tenir un langage aussi affirmatif.

Il est certain que, à une ou deux exceptions près, les quatre-vingt-une scolies publiées par M. Klein d'après M. Littré ou M. Cobet et d'après mes *Notices* ne présentent rien dans leur forme qui soit en opposition avec la forme de celles qui

1. Un travail général sur ces transformations serait des plus intéressants et des plus utiles. Nous osons le recommander à M. Klein. Nous avons trouvé un exemple remarquable de ces transformations par l'emploi que les *Étymologistes* ont fait d'un lexique de Soranus dont nous avons découvert des fragments dans un ms. du Vatican, et que nous publierons à la suite de notre Rufus.

2. Avant moi, M. Cobet avait copié quelques-unes de ces scolies, mais il n'en avait parlé nulle part, et c'est après ma publication que mon ami, M. Ermerins, m'a fait savoir que l'illustre philologue de Leyde avait examiné aussi les mss. du Vatican. C'est d'après les papiers de M. Cobet que M. Klein a publié quelques scolies qui m'avaient échappé ou que j'avais négligées sciemment.

portent le nom d'Érotien; il est certain aussi que la 81me scolie n'est que la fin même ou clausule du lexique d'Érotien[1]. Que des scolies se ressemblent dans leur rédaction, cela n'a rien qui puisse étonner, pour peu qu'on ait l'habitude de ce genre de littérature; aussi n'est-ce pas un motif décisif pour admettre que les quatre-vingts scolies soient tirées du lexique d'Érotien; la provenance de la dernière est seule incontestable. Il se peut très-bien que les copistes des mss. d'Hippocrate aient puisé à d'autres sources qu'au lexique d'Érotien, comme il se peut également qu'ils aient eu à leur disposition des exemplaires de ce lexique plus complets que ceux que nous avons entre les mains. Je ne trouve aujourd'hui aucune raison intrinsèque pour décider la question dans un sens plutôt que dans un autre; j'en entrevois même une assez grave pour revenir très-sérieusement sur ma première opinion.

Sur ces quatre-vingts scolies (je laisse de côté la dernière), huit seulement se retrouvent à peu près textuellement dans le lexique d'Érotien; et cinq s'y lisent aussi, mais avec des différences plus ou moins notables de rédaction. Je m'expliquerais mal aisément, je l'avoue, qu'on ne rencontrât dans Érotien aucune trace de soixante-sept scolies qui portent pour la plupart sur des mots obscurs et difficiles, si Érotien avait expliqué ces mots. Le copiste ou abréviateur à qui nous devons la rédaction actuelle du lexique, quelque inhabile que nous le supposions, se serait montré par trop maladroit et par trop négligent. — Ne pas mettre la scolie en entier, cela se conçoit, mais pour soixante-sept scolies ne rien mettre du tout, là où il y a tant besoin d'interprétations, cela me paraît peu vraisemblable.

Je soumets ces réflexions à M. Klein, dans l'espérance qu'il pourra peut-être lever mes doutes, et dissiper les incertitudes qui planent sur l'origine de ces soixante-sept scolies. Quoi qu'il arrive, ces scolies ne peuvent rien perdre de leur intérêt, qu'elles nous soient fournies par Érotien ou qu'elles nous viennent d'un anonyme.

Il est temps de dire maintenant quelque chose des secours que M. Klein a eus à sa disposition pour constituer le texte d'Érotien, et du profit qu'il en a su tirer. Les mss. d'Érotien sont nombreux; le lexique se trouve tantôt seul (c'est ordinairement dans les mss. récents et mauvais), tantôt en tête des œuvres d'Hippocrate. Les trois meilleurs mss. se trouvent à Paris, à Rome et à Vienne. (Vat. 277; Paris, 2651; Vindob. XLIII). La dernière édition d'Érotien, celle de Franz (Lipsiæ 1780), reproduit presque toujours le texte vulgaire d'Étienne, et son seul mérite est de contenir les remarques d'Eustachius, d'Héringa, et d'autres éditeurs ou commentateurs. Du reste les mss., même les bons, ne suffisent pas à corriger le texte d'Érotien; aussi M. Klein en a-t-il usé avec beaucoup de discrétion; mais il se sert avec plus de confiance d'abord du texte d'Hippocrate d'après les éditions de MM. Littré et Ermerins, puis des autres glossateurs, et enfin des travaux les plus récents pour les nombreux fragments d'auteurs classiques qui émaillent le lexique d'Érotien. Si, après les savantes et

1. Voy. mes *Notices*, p. 220.

pénibles recherches de M. Klein, le dernier mot n'est pas encore dit sur un texte aussi incertain par suite des mutilations qu'il a subies, on peut affirmer du moins que la nouvelle édition d'Érotien, fondée sur les vrais principes de la critique, ne pourra soulever que des objections de détail ; on doit ajouter qu'elle est un service considérable rendu, par un homme des plus compétents et des plus consciencieux, à la philologie grecque et à l'exégèse hippocratique. CH. DAREMBERG.

---

115. — **La tradition des Nibelungen**, son origine, sa valeur historique, suivi d'éclaircissements sur les batailles de Mauriac et de Châlons, par Édouard SECRÉTAN. Lausanne, Martignier et Chavannes, 1865, in-8°, 234 pages.

L'auteur de ce livre, M. E. Secrétan, professeur à l'Académie de Lausanne, est surtout connu par un remarquable *Essai sur la féodalité*, donné en 1858 et 1859 dans le recueil des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*[1]. Son travail actuel a d'abord paru dans trois livraisons de la *Bibliothèque universelle de Genève*. Il s'occupe en premier lieu des sources où nous pouvons actuellement puiser la connaissance de la tradition des Nibelungen. La *Chanson des Nibelungen* tient naturellement le premier rang parmi celles qui sont allemandes; l'auteur en donne une analyse ; il cite aussi (p. 18) « la plainte des Nibelungen » (*die Klage*), et commet, à propos de ce poëme, une petite inexactitude : ce n'est pas, comme il le dit, *Théodoric* qu'Attila envoie à Gotelinde et à Brunhilde; ce sont les mêmes ménestrels qui avaient été déjà députés en Bourgogne. La *tradition scandinave* est traitée avec plus de détail. Nous relèverons ici une méprise linguistique : *Sigurd-Svend* est traduit (p. 57) par *l'agile*, tandis que *svend* n'est que la forme danoise de l'islandais *sveinn*, qui signifie garçon : on voit par là que l'auteur s'est servi, non du texte islandais, mais d'une traduction danoise. Il admet (p. 62) une *tradition romane*, et il entend surtout par là le poëme de *Walter d'Aquitaine*, qu'il croit composé en France[2], et « au plus tard au VIIIe siècle » (!).

Dans la comparaison des traditions allemande et scandinave, qui vient ensuite, le caractère plus primitif de la seconde est signalé avec raison, mais M. S. va trop loin quand il dit (p. 81) : « Cette inspiration primitive, nous la trouvons pure de tout mélange dans les chants de l'Edda ; » car la plus grande fidélité de la forme noroise consiste principalement en ce qu'elle a conservé les traits mythiques, tandis que les traits historiques ont été de bonne heure obscurcis dans le Nord. Si nous possédions des poëmes allemands contemporains de ceux de

1. Les principaux collaborateurs de ce recueil ont été jusqu'à présent MM. de Gingins, J.-J. Hilsey, L. de Charrières, Fr. Forel, Troyon. — La Société a surtout pour but la publication des chartes inédites; mais elle a donné aussi beaucoup de travaux sur l'histoire et l'état du pays au moyen âge.

2. [On a bien de la peine à déraciner cette erreur, dont la responsabilité remonte à Fauriel, suivi en cela par un trop grand nombre de savants. La *Revue critique* a déjà eu occasion de la relever (art. n° 6). Le *Waltharius* a été composé au Xe siècle par un moine allemand du couvent de Saint-Gall. — G. P.]

l'Edda, nous y verrions aussi l'élément mythique se dégager plus clairement, mais l'élément historique serait également mieux conservé, et bien plus fidèlement qu'il ne l'a été en Scandinavie. Au XIIe siècle bien des traits originaires de la tradition s'étaient perdus ou modifiés. Il est donc inexact de dire (p. 82) que le poëme allemand a supprimé un trait parce qu'il ne le comprenait plus : qui peut répondre que la tradition, à cette époque, ait encore fourni ce trait au poëte? La fidélité plus grande de la forme scandinave n'est que relative, pour la forme comme pour le fond. Le caractère lyrique de l'Edda est précisément une particularité de la poésie scandinave, et il est loin de représenter la forme primitive de l'épopée germanique. L'épopée calme et ample ne s'est pas développée dans le Nord : il offre en échange ses *Sagas*, dont la prose attrayante reproduit le mouvement égal et mesuré de la poésie épique, tandis que les chansons épiques, avec leur allure tumultueuse et fragmentaire, sont fort éloignées de la vraie nature de l'épopée. On n'a qu'à les rapprocher du *Beowulf* anglo-saxon, pour sentir pleinement cette différence.

Le chapitre suivant (p. 84) traite de « la formation de la tradition. » L'auteur regarde Sigurd comme le héros national du Nord et ne veut pas qu'il dérive du Siegfried allemand. Nous ne pouvons partager cette opinion. M. Secrétan s'appuie sur ce fait que l'on ne trouve en Allemagne avant le XIIe siècle aucun témoignage sur Siegfried; mais cela ne prouve nullement que durant cette période la tradition n'ait pas existé en Allemagne. On sent avec quelle ardeur le clergé combattait les traditions du paganisme germanique ; et comme il était seul en possession de la littérature, comment seraient-elles arrivées jusqu'à nous? Mais à défaut de monuments et de témoignages littéraires, il est permis de citer l'existence de noms empruntés à la tradition héroïque ; on sait que les Germains aimaient à donner à leurs enfants les noms des héros les plus illustres, et c'est ainsi qu'on trouve les noms de Siegfried, Nibelung, etc., plusieurs siècles avant le poëme, et principalement dans le pays que nous regardons comme la patrie de Siegfried, le Rhin inférieur. Mais ce qui montre le plus clairement que le Nord a emprunté cette légende à l'Allemagne, c'est la forme même du nom scandinave. M. S. explique, il est vrai, *Sigurdr* par *Siege-urdr*, « celui qui procure la victoire, » c'est une erreur : *Sigurdr* renvoie plutôt à une forme néerlandaise *Sigeferd* pour *Sigefred*, avec une métathèse fréquente de l'r. La plupart des autres étymologies de l'auteur sont également inexactes, ce qui est d'autant plus fâcheux qu'il en tire des conséquences pour le caractère et l'histoire de la tradition. Il explique (p. 100) *Völsungar* par « enfants de la lumière, » de « *Völs*, force, lumière; mais ce mot n'existe pas, il faut s'adresser au gothique *valis*, qui signifie » γνήσιος, noble, d'élite. Il rapproche sans aucun besoin des *Niflungar* les *Nephelim* sémitiques. Dans *Grimhild* la première partie viendrait de « *grimm*, *gram*, colère, chagrin, » mais l'*i* est long et indique *grima*, heaume. *Gundahar* contiendrait dans sa deuxième partie le mot « *hari*, guerrier (p. 113), » et la traduction au moins est mauvaise. *Giuki* trahit, comme *Sigurd*, son origine allemande : l'anc. h. all. *Gibicho* donne en bas-all. *Giuiko*, d'où la forme noroise. — Si, comme nous le reconnaissons, la première partie de la tradition est essentiellement my-

thique, la seconde essentiellement historique, cela ne doit pas s'entendre sans quelques restrictions : la deuxième partie contient aussi quelques traits mythiques, et quelques détails historiques se sont déposés autour de la première. M. S. lui-même remarque, dans la seconde partie, « la rencontre de Hagen avec les nymphes du Danube (p. 105), » mais il explique d'une manière très-fausse comment cet épisode aurait pénétré dans le poëme. Ce n'est aucunement une invention du poëte; il est probablement, au contraire, très-ancien; et nous ne le regardons pas non plus comme « étranger au corps même de la tradition, » car toute la personnalité de Hagen a un fondement mythologique. Signalons encore un point sur lequel nous ne partageons pas l'opinion de M. S. Il est vrai que le *Nibelungenlied* allemand contient bien des éléments étrangers à la tradition primitive : le personnage de Dietrich, par exemple, rentre dans cette classe, il n'avait à coup sûr, originairement, rien à faire avec les Bourguignons. Mais on en dira tout autant des poëmes scandinaves : l'histoire du troisième mariage de Gudrun avec le roi Jonakur, celle de sa fille Svanhild et du roi Jörmunrek, n'ont été incorporées à la tradition que quand la tendance cyclique se manifesta et qu'on voulut rattacher les unes aux autres. M. S. doute aussi, il est vrai, de la cohérence primitive de ces deux parties (p. 126), mais il a tort de placer la fusion de ces éléments disjoints à une époque aussi reculée qu'il le fait p. 125.

Les cent dernières pages du livre s'occupent exclusivement du fondement historique de la deuxième partie, la bataille entre Attila et les Bourguignons. Elles contiennent beaucoup de recherches de détail, sérieuses et laborieuses, sur les champs de bataille de Mauriacum et de Châlons. Malheureusement ces recherches ne conduisent qu'à trop peu de résultats qui aient un intérêt décisif pour la formation de la tradition. Des travaux de ce genre n'en méritent pas moins la reconnaissance des savants, en éclairant l'événement historique, qui, transfiguré par la tradition, a tenu tant de place dans le souvenir et l'imagination des peuples. KARL BARTSCH.

---

116. — **L'Oratoire de France** au XVII[e] et au XIX[e] siècle, par le P. Adolphe PERRAUD, prêtre de l'Oratoire, professeur à la Sorbonne. 2[e] édition. Paris, Ch. Douniol, 1866, 1 vol. in-12, XVI-507 pages.

L'ouvrage dont on vient de lire le titre est une thèse qui fut présentée à la Faculté de Théologie de Paris en 1865, et qui, dans sa seconde édition, reparaît sans autre changement que celui du format. Il se divise en trois parties : la première est consacrée à l'ancien Oratoire; la seconde, à la biographie des plus illustres d'entre les Oratoriens; la troisième, à l'Oratoire moderne. Suivent quelques appendices. La plus importante de ces trois sections est naturellement la première, elle s'ouvre par quelques pages d'une impartialité relative sur les conséquences religieuses de la Réforme, auxquelles fait suite un chapitre assez inattendu sur saint Philippe de Néri et l'Oratoire d'Italie. Viennent ensuite la vie du cardinal de Bérulle, considéré comme fondateur de l'Oratoire, un long exposé de la constitution, du caractère, du but, des règlements de cet institut, deux chapitres sur le généralat du P. de Condren, et enfin vingt-sept

pages qui résument l'histoire de l'Oratoire, depuis la mort du P. de Condren, (1641) jusqu'en 1792. On sait que cette période est celle où l'Oratoire fut visité par le Jansénisme.

Ce livre est une thèse, avons-nous dit, il a les défauts du genre, c'est-à-dire qu'il est écrit avec le parti pris d'établir une opinion de la vérité de laquelle on s'est d'avance persuadé ; il n'en a pas les avantages, qui sont d'apporter au sujet étudié un contingent de faits nouveaux. L'objet de l'auteur est d'établir la filiation de l'ancien Oratoire au nouveau, qu'un décret pontifical a rétabli en 1864. Prétendre à l'encontre des faits que l'Oratoire moderne est identique à l'institut fondé par le cardinal de Bérulle, serait une tentative impossible. On sait bien qu'il régnait dans le clergé d'autrefois, et notamment dans l'ancien Oratoire, un esprit de liberté maintenant singulièrement affaibli, et dont les manifestations intermittentes sont considérées comme dangereuses. Aussi voit-on l'auteur, qui a pris sa part à la fondation du nouvel Oratoire, se réclamer autant de saint Philippe de Néri que du cardinal de Bérulle ; il fait son choix parmi les anciennes traditions, et, au moins en ce qui concerne les querelles jadis si vives entre ses prédécesseurs et la compagnie de Jésus, il se montre de son temps (voy. p. 57). S'il parle de la « liberté oratorienne », c'est pour l'atténuer et s'en tenir à cette définition donnée par un Père vers la fin du dernier siècle : « Dans » notre corps, la liberté ne consiste pas à prendre de nos règles et de nos usages » ce qui nous plaît et à rejeter ce qui déplaît, mais à vouloir et à faire libre- » ment ce qu'on doit *quasi liberi* » (p. 88). On attend bien que Richard Simon n'a pas sa place parmi les hommes illustres de l'Oratoire, et en effet, sa notice est reléguée à la fin de l'appendice où l'attend un jugement hautain et doctoral, emprunté au P. de Valroger. Ainsi, le P. Perraud n'arrive point à prouver sa thèse, ce qui du reste fait l'éloge de son impartialité ; tout ce qu'on peut lui concéder, c'est que le nouvel Oratoire, animé comme il l'est de l'esprit scientifique, possédant des instincts que l'on peut dans une certaine mesure qualifier de libéraux, tient actuellement dans l'Église la place qu'y occupait au XVII[e] siècle l'ancien Oratoire.

Étant donnés le point de vue où l'auteur s'est placé, et le but qu'il poursuivait, il n'était pas besoin de recherches approfondies, ni de documents nouveaux ; ceux qu'on possédait suffisaient. Si donc parfois[1] il met à profit des matériaux inédits, c'est en quelque sorte par surcroît, et nous devons lui en savoir gré comme d'un supplément qu'il n'était pas obligé de nous fournir.

En résumé, le livre du P. Perraud n'est point proprement un livre d'histoire, c'est un ouvrage d'actualité, qui plus tard pourra devenir un document historique.

II.

---

147. — **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIII[e] siècle,** par Jules BARNI, tome 1[er]. Paris, G. Baillière, in-12, VIII-360 pages. Prix, 3 fr. 50.

Chargé de professer, en 1861, un cours public à l'Académie de Genève,

1. Voy. pp. 43, 48, 50, 60, 62, 153, 156, 165, etc.

M. Barni choisit pour sujet l'histoire des idées morales et politiques en France, au XVIIIe siècle. C'est ce cours qu'il publie aujourd'hui.

L'auteur s'est proposé de tracer « sous la forme d'une revue vivante des prin- » cipaux penseurs du XVIIIe siècle, une sorte d'inventaire raisonné des idées mo- » rales et politiques qui se sont produites alors... et qui ont préparé la révolution » française » (p. VII). Ce volume se compose de dix-sept leçons, dans lesquelles M. Barni, après avoir raconté en détail la vie de chacun des grands écrivains du XVIIIe siècle, expose par une série de citations leurs opinions en matière de morale et de politique, et discute ensuite avec eux la valeur ou la certitude de leurs affirmations.

A vrai dire, une « *histoire* » des idées morales et politiques du XVIIIe siècle devrait consister en un catalogue des grandes idées de ce siècle, et chaque numéro de cette liste serait suivi de citations indiquant la manière dont les écrivains ont compris cette idée ou l'ont exprimée. M. Barni, on le voit, a procédé autrement ; il va des écrivains aux idées, et non pas des idées aux écrivains.

Après avoir résumé les principales idées morales et politiques propres au XVIIIe siècle, et en avoir rapidement esquissé l'histoire dans une introduction qui n'est guère que le commentaire d'une belle leçon de M. Villemain, sur le même sujet (*Tableau de la littér. au* XVIIIe *siècle; leçon* IVe), M. Barni retrace dans un chapitre neuf et très-intéressant, l'histoire de la presse, de la censure, de la liberté de penser au XVIIIe siècle, et recherche quels moyens les écrivains ont employés pour répandre et faire triompher leurs idées.

Après ces préliminaires, l'auteur étudie successivement l'abbé de Saint-Pierre, Montesquieu et Voltaire, M. Barni trace du « bon abbé » un portrait très-vivant, et le mieux réussi peut-être de toute cette galerie. Cette étude est d'autant plus curieuse, qu'avant lui l'abbé de Saint-Pierre n'avait été étudié que par M. Goumy (1861), et, au point de vue de l'économie politique, par M. Molinari[1]. — Avec tous ses ridicules, l'abbé de Saint-Pierre a le mérite d'avoir attaché son nom, soixante ans avant Kant, à l'idée de la *paix universelle*, c'est-à-dire d'un état *juridique* substitué à l'état *barbare*, dans les relations des peuples entre eux, « comme il l'est déjà pour chaque peuple dans celles des individus (p. 52). »

Il appartenait au traducteur de Kant d'élucider cette question, et M. Barni, après Kant et Rousseau, l'a très-bien discutée. — Mais l'abbé de Saint-Pierre a proposé bien d'autres choses encore. Esprit préoccupé de tous les problèmes sociaux, il a essayé de réformer tour à tour la justice, les impôts, l'administration; il a inventé le premier l'*éducation professionnelle*, et, plus d'un siècle avant Fourier, le *travail attrayant*. Il veut que le gouvernement interdise la discussion des idées religieuses, et propose la création d'un *Moniteur officiel*.

Le système fameux qu'il a préconisé dans sa *Polysynodie* peut se résumer en deux mots : substitution du gouvernement des *conseils* au gouvernement d'un seul. Les *conseils* se recrutent par le *scrutin perfectionné*, c'est-à dire l'élection précédée d'examens. Tout le système repose sur des examens préalables que

1. Il ne faut pas oublier les deux articles, si fins et si justes, de M. de Sainte-Beuve, à propos de ces publications. (*Causeries du lundi*, t. XV, p. 246-275.)

font subir aux *étudiants politiques, quarante académiciens politiques*. M. Barni a fait justice de ces chimères despotiques; mais j'aurais voulu le voir combattre avec plus d'insistance cette idée, malheureusement trop acceptée en France, de l'efficacité souveraine des examens. La Chine est là pour nous apprendre ce que devient une nation de bacheliers et de docteurs; fussent-ils organisés d'une façon parfaite et soustraite à toute influence personnelle, les examens sont en eux-mêmes un mauvais moyen de recruter les talents, puisque établis « pour écarter les ignorants, ils ne servent, dit Jacob Grimm, qu'à donner accès aux médiocrités. »

Avant de quitter l'auteur de la *Polysynodie*, notons l'opinion du bon abbé, en matière de philologie. « La connaissance des langues n'est guère utile, qu'autant qu'elle peut servir au commerce des marchandises. » Qu'en pensent les lecteurs de la *Revue?*

Les cinq leçons (VII-XII) que M. Barni consacre ensuite à Montesquieu forment certainement la partie la plus utile de l'ouvrage. Après une biographie trop longue, et qui n'apporte cependant aucun fait nouveau, l'auteur examine, d'après les *Lettres persanes*, les idées morales de Montesquieu; elles se bornent à affranchir la morale du dogme, et à ramener la religion à la morale. Montesquieu, qui n'est point moraliste, ne fait que se rattacher ici aux idées de tous ses contemporains. Mais c'est dans ses vues sur la liberté politique que réside son originalité, et l'étude que M. Barni a faite de l'*Esprit des lois* et des idées de Montesquieu relatives au droit public est un excellent chapitre de philosophie politique. L'auteur y critique la confusion si fâcheuse, dans l'*Esprit des lois*, de la question de droit et de la question de fait : « Étant donné le despotisme, nous dit Montesquieu, telles lois doivent nécessairement en résulter. » Mais avant tout, objecte M. Barni, le despotisme doit-il être? — M. Barni aurait dû ajouter aux observations qu'il a présentées, que Montesquieu, esprit plus curieux que passionné, étai guidé surtout par la modération, qu'il lui suffisait de comprendre une chose pour la justifier, et qu'il allait presque jusqu'à croire que ce qui est, est par le fait même conforme à la raison, en un mot, qu'il identifiait, comme disent les hégéliens, le réel avec le rationnel.

L'auteur discute ensuite avec Montesquieu le fameux principe du gouvernement modéré. « *Il faut que le pouvoir arrête le pouvoir* », source de la division des trois pouvoirs, et du régime dit constitutionnel. — Malgré ses philippiques contre l'inquisition, Montesquieu n'a jamais bien démêlé le principe de la liberté religieuse, mais tout au plus celui de la tolérance, et encore lisons-nous au livre XXV, de l'*Esprit des lois*, chap. X : « Ce sera une très-bonne loi civile, lorsque » l'État est satisfait de la religion établie, *de ne point souffrir l'établissement d'un* » *autre*. » M. Barni essaye, sans y réussir, de disculper Montesquieu du reproche d'intolérance qu'on doit adresser malheureusement à tous les écrivains du XVIII[e] siècle.

L'auteur termine cette étude par une excellente discussion sur l'esclavage, que Montesquieu osa le premier attaquer, et que l'Église catholique n'avait jamais songé à condamner.

La vie de Voltaire (leçons XII et XIII) est racontée avec chaleur et intérêt, quoiqu'un peu longuement dans la seconde partie. Puis M. Barni emploie ses trois dernières leçons (XIII à XVI) à l'exposition des idées morales et politiques de Voltaire. C'est une série de cent dix pages de citations, entrecoupées de quelques rares réflexions bien maigrement réparties ; et je présume que ces trois chapitres ont coûté à l'auteur plus de recherches que de méditations. Tels qu'ils sont, la lecture en est encore instructive, et j'en veux détacher quelques traits : Voltaire représente au XVIIIe siècle l'idée de l'*humanité*, comme l'abbé de Saint-Pierre l'idée de la *paix perpétuelle* ; comme Montesquieu l'idée de la *liberté politique* ; et, pour favoriser cette idée, il demande la réforme de la justice et des lois pénales ; c'est là son œuvre principale, et son titre le plus sérieux à la reconnaissance de la postérité. — Ses idées philosophiques manquent de profondeur, et le niveau de sa morale est un peu bas. Il n'admet pas l'égalité des droits politiques et il professe sur les rapports de l'Église et de l'État les mêmes idées que l'abbé de Saint-Pierre et Montesquieu, je veux dire qu'il admet une religion d'État, et interdit la discussion religieuse. « Le prince philosophe, dit-il, doit encourager la religion.... et empêcher qu'on ne discute sur le dogme. » Même quand ils abandonnèrent cette orthodoxie d'État, les philosophes du XVIIIe siècle n'ont pas compris la véritable liberté religieuse ; ils ont toujours considéré l'État comme chargé de prescrire aux âmes la forme de leurs croyances, et de les préserver de doctrines réprouvées. De là l'idée de faire du clergé un corps de fonctionnaires.

Ces théories despotiques devaient se traduire en actes, quelques années plus tard, lorsque la Constituante décréta la constitution civile du clergé. Elles pèsent encore sur nous et dans l'organisation de l'Église et dans celle de l'enseignement.

Le livre de M. Barni est en somme un bon livre, puisqu'il atteint le but qu'il s'est proposé. On peut seulement lui reprocher d'une part des citations banales (cf. p. 112, 272, etc.), et de les multiplier outre mesure ; d'autre part, de trop s'appesantir sur des sujets connus, et même sur des sujets usés. Ainsi, p. 130, M. Barni emploie trois pages à nous raconter l'acte de bienfaisance exercé par Montesquieu, envers un jeune batelier de Marseille nommé Robert, dont le père était prisonnier chez les Barbaresques à Tétuan. Ce récit, fort édifiant j'en conviens, est cité d'ailleurs dans toutes les *Morale en action*, et M. Barni aurait dû se borner à en faire mention. Au reste, l'amplification est un peu le défaut de ce livre, et n'était le respect dû à un homme de la valeur de M. Barni, je dirais qu'il *tire à la ligne*.

De plus, tout en voulant rester dans le champ de la science, l'auteur, par suite d'honorables convictions, n'a pu trop souvent s'empêcher de regarder ailleurs. Ainsi p. VII, p. 2, p. 272, où M. Barni, à propos de Voltaire, critique une forme de gouvernement bien connue, et qu'on a définie « une démocratie égalitaire dans une monarchie militaire et despotique. »

Ce livre fait avec un cours a les défauts du genre. Le style de M. Barni, si net, si précis, si voltairien dans les démonstrations, devient trop souvent,

dans les jugements, banal et déclamatoire. Le lieu commun (more magistrorum) et la rhétorique sont ici de trop. M. Barni ne parle point de la déclaration des droits de l'homme, mais de « l'*immortelle* déclaration des droits, » ou de « l'*évangile* social des temps nouveaux, » ou de la « *sublime* devise : égalité, fraternité, » ou des « *sacrés* principes de 1789. » M. Barni nous annonce « qu'un second volume, qui comprendra Rousseau, Diderot, d'Alembert, suivra de très-près celui-ci. » J'aime à croire que M. Barni y dépouillera ce luxe de qualificatifs, luxe trop fréquent chez les écrivains démocratiques, et qu'il ne méritera pas le reproche qu'adressait Voltaire à certains écrivains de son temps, lorsqu'il disait : « Ne pourrait-on pas leur faire comprendre combien l'adjectif est souvent ennemi du substantif, quoiqu'ils s'accordent en genre, en nombre et en cas ? »

Nous attendrons la publication du volume annoncé, pour porter un jugement définitif sur cette estimable histoire de la morale et de la politique au XVIIIe siècle.

AUGUSTE BRACHET.

---

118. — **Marie-Antoinette, Louis XVI et la Famille royale.** Journal anecdotique tiré des *Mémoires secrets, pour servir à l'Histoire de la République des lettres.* Mars 1763-février 1782. Paris, F. Henry, 1866, in-18, XXIV-264 p. — Prix : 3 fr.

Au moment où des publications et des controverses nombreuses ramènent par différents côtés l'attention sur Louis XVI et sa famille, et surtout sur Marie-Antoinette, c'est une assez bonne idée d'avoir extrait des volumineux mémoires de Bachaumont tout ce qui les concerne : le livre que nous annonçons contient ce travail pour dix-neuf années ; les six suivantes fourniront la matière d'un second et prochain volume. L'érudit distingué qui a pris la peine de donner ces coups de ciseaux dans le recueil du XVIIIe siècle sait bien qu'il ne sera utile qu'au grand public ; il ne prétend offrir qu'une lecture agréable, et non apporter à l'enquête qui se fait si activement sur ce point des documents nouveaux. Il appuie, dans une courte préface, sur le « cachet de sincérité » que lui semblent porter les *Mémoires.* Dans une publication destinée à la masse des lecteurs, il eût été bon de dire que *sincérité* n'est ici nullement synonyme de *vérité* ; les auteurs successifs des *Mémoires* écrivaient au jour le jour tout ce qu'ils entendaient dire, et ne prétendaient pas garantir l'exactitude de tous ces bruits. Or, à la fin du XVIIIe siècle, la société était déjà trop éparpillée pour que des *on dit* puissent mériter la confiance au même degré que ceux du XVIIe siècle ; il faut se servir de Bachaumont et de ses successeurs avec bien plus de précaution que de Tallemant des Réaux. Cette prudence est d'autant plus de mise que l'atmosphère dans laquelle vivaient ces chroniqueurs clandestins était celle où devait éclater la Révolution, et qu'elle était saturée, pour ainsi dire, de révolte contre la monarchie et de malignité contre ses représentants : c'était l'atmosphère des salons de Paris à toutes les époques où un gouvernement s'impose sans avoir les sympathies des classes plus particulièrement cultivées. L'éditeur de ces fragments aurait d'autant mieux fait d'insister sur ce point qu'il s'est abstenu de tout commentaire et que les

lecteurs auxquels il s'adresse seront souvent tentés d'accepter et de répéter des anecdotes d'une véracité plus que douteuse. E.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

BERNAYS, Theophrastos schrift über frœmigkeit. — WATTENBACH, Deutschlands Geschichtsquellen, 2e édit. (Berlin, Hertz). — LÉGER, Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême (Lacroix). — MICHEL, Études sur la signification des mots (Tandon). — La Clef d'amour, p. p. TROSS (Tross). — L'abbé DELACROIX, Histoire de Fléchier (Giraud). — PARCHAPPE, Galilée (Hachette).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Adenès li Rois. Li Roumans de Cléomadès, publié pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, par A. Van Hasselt. In-8°. T. 1er. Bruxelles (V. Devaux et Ce). 5 fr.

Annuaire historique universel, ou histoire politique pour 1861, comprenant en outre un aperçu de la littérature française, une chronique judiciaire, un tableau de la littérature étrangère, etc. Rédigé par V. Rosenwald, fondé en 1818, par C.-L. Lesur. In-8°. (Lib. Lagny.) 15 fr.

Borgnet (Ad.). Histoire de la révolution liégeoise de 1789 (1785 à 1795), d'après des documents inédits. In-8°. T. 2. Liége (F. De Thier et L. Lovinfosse). 5 fr.

Cazenove (R. de). Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres, étude historique, suivie de généalogies. In-4°. (Lib. Aubry.) 30 fr.

Chastellain (G.). Œuvres, publiées par M. le baron Kervyn de Lettenhove. In-8°. T. 8 et dernier. Bruxelles (V. Devaux et Ce). 6 fr.

Clef d'amour (la). Poëme, publié d'après un manuscrit du XVIe siècle, par Edwin Tross, avec une introduction par M. H. Michelant. Petit in-8°. (Libr. Tross.) 12 fr.

Clercq (de). Recueil des traités de la France, publié sous les auspices de S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. T. 6. 1850-1855. In-8°. (Libr. Amyot.) 12 fr. 50

Favre (P.). Grammaire Javanaise, accompagnée de fac-simile et d'exercices de lecture. In-8°, pl. (Libr. Maisonneuve et Ce.) 12 fr.

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole de Sens. Nevers — Bethléem. Troyes — Moulins. 2 vol. in-8°. (Lib. Repos.) Chaque vol. 8 fr.

Hamel (E.). Histoire de Robespierre, d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits. T. 2 Les Girondins. In-8°. (L'auteur, 31, avenue Trudaine.) 7 fr. 50

Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois, suivi du Journal du secrétaire de Philippe du Bec, archevêque de Reims, de 1588 à 1605, publiés pour la première fois et annotés par E. de Barthélemy. In-12. (Lib. Didier et Ce.) 3 fr. 50

Kiy (Vict.). Der Pessimismus u. die Ethik Schopenhauers, in-8. Berlin (Hayn). 2 fr.

Kleinhans (Dr A.). Compendium der Hautkrankheiten, in-8. Erlangen (Enke's Verl.). 6 fr. 15

Kœhler (F. Ed.). Observationes criticæ in Julium Florum. Dissertatio inauguralis, in-8. Göttingen (Deuerlich). 75 c.

Lasco (Joa. a.). Opera tam edita quam inedita recensuit, vitam auctoris enarravit Dr Kuyper., vol. I et II, in-8. Amsterdam (Müller). 34 fr. 75

Laprade (V. de). Le sentiment de la na-

ture avant le christianisme, in-8. (Libr. Didier et Cᵉ.) 7 fr. 50

Lenient (Ch.). La Satire en France, ou la Littérature militante au XVIᵉ siècle. In-8ᵉ. (Lib. L. Hachette et Cᵉ.) 7 fr. 50

Levallois (J.). Déisme et Christianisme. In-18. (Lib. Germer-Baillière.) 2 fr. 50

Livii (Titi) historiarum romanarum libri qui supersunt. Ex recensione Jo. N. Madvigii. Ediderunt J. N. Madvigius et J. L. Ussingius, vol. IV. Pars II, in-8. Leipzig (T. O. Weigel). 2 fr.

Lübke (Prof. Dʳ W.). Vorschule zum Studium der kirchlichen Kunst d. deutschen Mittelalters. Mit 170 Illustr., in-8. Leipzig (Seemann). 6 fr. 50

Marie-Antoinette, Louis XVI et la famille royale. Journal anecdotique tiré des Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres. Mars 1763-février 1782. In-18. (Lib. F. Henry.) 3 fr.

Maurer (G. L. v.). Geschichte der Dorfverfassung in Deutschland. 2. Bd., in-8. Erlangen (Enke's Verl.). 11 fr. 20

Meyer (Dʳ J.). Geschichte der modernen franz. Malerei seit 1789, zugleich in ihrem Verhältniss zum polit. Leben, zur Gesittg. u. Literatur, 1. Abth., von David bis zum Ausgang der romant. Schule, in-8. Leipzig (Seemann). 9 fr. 60

Nicolai (Dʳ R.). Geschichte der griechischen Literatur 2. Hft. Die Literatur der alexandrin., röm. u. byzantin. Zeit. 1. Hft., in-8. Magdeburg (Heinrichshofen). 3 fr.

Poujol (A.). Méditations religieuses, philosophiques et sociales. In-8ᵉ. (Lib. Durand.) 4 fr.

Rœmer (Fr. A.). Beiträge zur geologischen Kenntniss d. nordwestlichen Harzgebirges, 5. Abth., in-4. Cassel (Fischer). 10 fr. 75

Schlatginweit (Dʳ E.). Die Gottesurtheile der Indier, in-4. München (Franz). 1 fr. 60

Schriften d. Vereines zur Verbreitung naturwissenschaftlicher Kenntnisse in Wien, 5 Bd. Jahrg. 1864-65, in-8. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr.

Schnorr (v. Karolsfeld, J.), die Nibelungen Sage nach den Fresco Gemälden in der königl. Residenz zu München. Photographirt im Auftrage seiner Majestæt König Ludwig II v. Bayern v. J. Albert, in-4, 20 pl. München (Albert). 40 fr.

Sévigné (Mᵐᵉ de). Lettres de Mᵐᵉ de Sévigné, de sa famille et de ses amies, recueillies et annotées par M. Monmerqué, membre de l'Institut. *Nouvelle édition*, revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, et augmentée de lettres inédites, d'une nouvelle notice, d'un lexique des mots et locutions remarquables, de portraits, vues et fac-simile, etc. T. 11. 2ᵉ partie. In-8ᵉ. (Lib. L. Hachette et Cᵉ.) 3 fr. 75

Sonklar (Edler v. Innstädten, K.), die Gebirgsgruppe der Hohen-Tauern m. besond. Rücksicht auf Orographie, Gletscherkunde, Geologie u. Meteorologie n. eigen. Untersuchungen dargestellt, 8. Wien (Beck), pl., etc. 28 fr.

Strauss (D. F.). Lessing's Nathan der Weise. Ein Vortrag, in-8. Berlin (Guttentag). 1 fr. 60

Ueberweg (Fr.). Grundriss d. Geschichte d. Philosophie bis auf die Gegenwart, II partie : Grundriss der Geschichte der Philosophie der patriotischen u. scholastischen Zeit, 2ᵉ éd. corrigée, 8. Berlin (Mittler). 5 fr. 60

Uhlands Schriften zur Geschichte der Dichtung u. Sage, II. vol., 8. Stuttgart (Cotta). 13 fr. 35 (I, II, 25 fr. 35.)

Urkunden u. Actenstücke zur Geschichte d. Churfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg, III. vol., 8. Berlin (Reimer). 18 fr. 75 (I à III, 49 fr. 35.)

Contient : Auswærtige Acten, II. vol. (Niederlande) her. v. Peter.

Urkundenbuch, Hennebergisches, im Namen d. Henneb. Alterthumsforsch. Vereins hrsg. v. Brückner, V. vol., 4. Meiningen (Brückner et Renner). 6 fr. (I à V, 28 fr. 60.)

Verhandlungen d. naturhistorischen Vereines der preussichen Rheinlande u. Westphalens. 22. Jahrg. 3. Folge. 2. Jahrg. in-8. Bonn (Cohen et Sohn). 8 fr.

Viel-Castel (L. de). Histoire de la Restauration. T. 9. In-8. (Lib. M. Lévy frères.) 6 fr.

Voigt (J.). Gœthe's Faust gemeinfassl. dargestellt, 8. Berlin (Mittler et Sohn). 1 fr. 60

Weber's illustrirte Katechismen. Belehrungen aus d. Gebiete d. Wissenschaften u. Künste, nᵒˢ 19, 8. Leipzig (Weber). 1 fr. 65

Contient : Katechismus der deutschen Literaturgesch. v. P. Mœbius.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 22. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Paraît chaque Samedi. — 2 Juin — Prix : 15 fr. par an.

119. — **Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale**, par M. le comte de GOBINEAU. 2e édition. Paris, 1866, Didier et Ce, 543 pag. in-12. — Prix, 3 fr. 50.

Cet ouvrage traite, sous une forme facile et attrayante, un sujet d'un grand intérêt et tout nouveau. Il est consacré, en grande partie, à l'histoire et à l'exposition de la doctrine des Bâbis, nouvelle secte religieuse dont nous n'avions jusqu'à présent en Europe que quelques notions superficielles, et qui a pris dans ces dernières années un développement énorme en Perse. Mais l'auteur, homme d'esprit et observateur intelligent, ne se borne pas à relater seulement le mouvement religieux qui s'est opéré et qui se continue encore dans cette antique terre des spéculations théologiques ; il cherche à l'expliquer et à lui assigner sa place au milieu de toutes les autres sectes qui se sont succédé depuis les commencements de l'islamisme jusqu'à nos jours dans l'Asie centrale. Bien qu'on ne puisse pas toujours souscrire aux appréciations de l'auteur, l'originalité de ses idées et leur fond solide montrent bien qu'elles ont pour première source l'observation des choses vivantes. Il est à regretter seulement que cette faculté de l'analyse et de la réflexion ne soit pas aidée par une méthode philosophique, redressant les écarts de la pensée auxquels l'homme d'esprit est plus exposé que la foule qui n'a reçu en partage que le sens commun.

Ainsi, tout au commencement du livre, l'auteur, en faisant l'éloge de l'intelligence des Orientaux (p. 5), nous dit que « la faculté morale » que nous appelons le *bon sens* leur manque, et l'auteur de s'en étonner. Mais n'est-il pas clair que ce que nous appelons le *bon sens* ne l'est pas pour eux, et que c'est précisément par là qu'ils diffèrent de nous ? Puis, appeler le bon sens une faculté morale, quelle hérésie ! Ainsi encore (p. 2), il nous donne une définition de la vérité telle que la comprennent les Asiatiques et les Européens, définition que nous ne pouvons accepter. « Lorsqu'un Européen embrasse une doctrine, dit l'auteur, son intelligence se porte assez naturellement à renoncer à tout ce qui n'y appartient pas, ou du moins à ce qui produirait un contraste trop marqué. Ce n'est pas qu'une telle opération soit chose facile ni simple... Toutefois, il faut convenir que de tous les peuples qui furent jamais, ceux de notre partie du monde, je dis nos contemporains, sont encore ceux qui ont réussi davantage à se donner des croyances d'apparence homogène. Il n'en va pas de même des Asia-

tiques. Ils sont tellement loin d'un tel résultat, qu'il n'en conçoivent même pas l'utilité; ils lui tournent le dos, et leur préoccupation est moins de chercher, ainsi que nous, un état de vérité bien circonscrit, bien déterminé, clos de murs garni de sauts de loups infranchissables à l'erreur, que de ne pas laisser échapper une seule forme, une seule idée, un seul atome de forme ou d'idée perceptible à l'intelligence; voilà ce qu'ils estiment être la vérité... » On ne saurait mieux dire. Mais si tel est réellement l'esprit des Orientaux, eh bien! alors il faut avouer que ce sont les Orientaux qui sont dans la bonne voie, dans laquelle nous-mêmes nous venons à peine d'entrer. Mais qui ne voit que ce tableau est inexact? Peut-on oublier un instant que les peuples qui ont embrassé l'islamisme ont obéi à des inspirations toutes différentes? N'insistons pas davantage. L'auteur a construit tout son système sur cette définition; et, chose curieuse, ce système ne l'a pas conduit à des résultats faux. Expliquons-nous. L'auteur a vécu en Perse. Il expose les doctrines religieuses et les idées qui ont cours dans ce pays. Or, quand il parle des Orientaux, il faut lire : les Persans, et appliquer à eux et à eux seuls les données qu'il nous fournit. En effet, si l'on peut faire un reproche à l'auteur, c'est qu'il n'a pas assez distingué entre l'islamisme des Arabes et celui des Persans, entre les idées des peuples sémitiques de l'Asie et celles des peuples de race aryenne qui, malgré l'uniformité extérieure des dogmes et malgré le mélange qui s'est opéré entre eux, ne forment pas moins des éléments tout opposés aujourd'hui comme avant la conquête des Arabes. Les preuves en abondent et on en trouve à chaque page de notre livre. L'islamisme est une doctrine trop absolue pour produire par lui-même ou seulement pour laisser se produire dans son sein une fusion de la tendance panthéiste de l'esprit aryen et du sentiment supernaturaliste de la race sémitique. Aussi voyons-nous sans étonnement le peuple persan s'affranchir, dès les premiers siècles de l'hégire, d'une doctrine que lui a imposée la force, et tourner à un panthéisme radical qui se fait jour à travers un flot de superstitions de toute nature.

L'auteur expose, avec une vivacité entraînante et une justesse de vue très-remarquable les différentes phases que l'islamisme a parcourues en Asie depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle. Dans les cinq premiers chapitres du livre, intitulés : *Caractère moral et religieux des Asiatiques, l'Islamisme persan, la Foi des Arabes, le Soufysme* et *la Philosophie et les libres Penseurs*, une foule d'idées originales se heurtent les unes contre les autres. C'est à regret que nous renonçons à suivre l'auteur dans ses développements, par la raison qu'ils touchent à des questions trop diverses. Relevons seulement celles de ces questions qui se rattachent directement au sujet principal de l'ouvrage.

A cette donnée, que nous avons discutée tout à l'heure, sur l'idée de la vérité chez les Orientaux, se rapporte tout ce que l'auteur nous dit sur le *Ketmân*, c'est-à-dire le déguisement constant et universellement pratiqué de la véritable pensée d'un individu (p. 15 et suiv.); sur l'absence du fanatisme chez les musulmans (p. 21); sur leur tolérance (p. 25); sur le morcellement de leur religion, leur liberté de penser, etc. Tout cela est très-bien exposé, pourvu qu'on établisse bien la distinction que nous avons indiquée. Il en est de même d'une autre idée

de l'auteur que nous trouvons à la page 26. « Il est très-difficile, dit-il, de partager l'opinion de ceux qui veulent montrer dans le dogme mahométan un empêchement direct au développement intellectuel. Le contraire semblerait plus soutenable. Une religion qui a prononcé cette formule : L'encre des savants est plus précieuse que le sang des martyrs ; qui assure que chaque homme, au jugement dernier, sera examiné sévèrement sur l'usage qu'il aura fait de l'intelligence à lui départie, qui a vu depuis sa naissance au VIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe, pour ne pas descendre plus bas, une telle prospérité matérielle soutenue et entretenue par un tel état scientifique et littéraire dont nous ne connaissons en réalité pas tout, cette religion ne saurait passer avec justice pour contraire aux labeurs de l'esprit. » Ce passage est dirigé contre M. Renan, qui avait soutenu cette thèse dans plusieurs de ses ouvrages. Nous croyons que l'auteur a raison, quoique sa propre thèse soit trop absolue. Mais encore une fois, il ne faut pas oublier que c'est l'islamisme persan principalement qui a produit ce mouvement théologique et philosophique si remarquable entre le IIIe et le VIe siècle de l'hégire.

Et quelle est la conclusion que nous devons en tirer? C'est que la religion n'a qu'une influence secondaire sur les hommes, que les particularités de race et de tempérament prédominent en général non-seulement dans l'individu, mais presque toujours dans un ensemble d'individus, c'est-à-dire dans les peuples.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer un autre passage du livre qui nous semble d'une justesse frappante. « On a souvent reproché à l'islam, dit l'auteur à la page 72, d'avoir exagéré la croyance au fatalisme et partout propagé les principes délétères qui en sont la conséquence. C'est une erreur et une injustice. Il n'est facile à la logique d'aucun culte de faire concorder la prescience divine avec la liberté de l'homme, et cependant pas de religion positive qui ne reconnaisse la nécessité de concilier ces deux termes, et ne refuse d'admettre que l'un soit sacrifié à l'autre. Mahomet devait avoir plus de peine que tous les autres législateurs religieux à opérer la fusion, parce que, préoccupé surtout du soin de déterminer, à part et d'une façon bien distincte, la personnalité divine, afin de sortir, une fois pour toutes, des pires conséquences du panthéisme [lisez polythéisme] araméen, il avait exagéré tant qu'il avait pu l'expression de l'omnipotence, de l'omniscience, et de tous les attributs propres à mettre un abîme entre le Créateur et la créature. Cependant, il n'avait pas méconnu non plus le péril que cette façon de parler pouvait provoquer, et avait répété, en plus d'une occasion, que l'homme est libre, qu'il répond de son salut et de sa damnation, etc. » Nous souscrivons des deux mains à cette pensée. Mais un peu plus loin (p. 74) l'auteur attribue les phénomènes du fatalisme musulman, qui est cependant un fait réel, aux fréquents bouleversements qui ont eu lieu en Orient dans l'ordre politique et social. Là, nous ne sommes plus d'accord avec lui. L'Europe n'a pas traversé moins d'épreuves que l'Asie, et cependant notre société, dans son ensemble, s'est heureusement préservée de cette plaie, qui a amené la mort des races orientales. Depuis la plus haute antiquité, depuis le livre de Job et l'Ecclésiaste, jusqu'aux poëtes modernes, la philosophie de l'Orient se résume en cette pensée que tout est périssable, le monde et l'individu, les

hommes et les choses. L'esprit des Orientaux n'est frappé que de l'éternelle instabilité des choses humaines, du fini en face de l'infini. De là cette mélancolie de leur poésie, de leur philosophie, de leur vie tout entière. Et il ne faut pas s'y tromper : c'est l'une des faces de l'esprit sémitique qui se révèle ainsi et qui domine dans toute sa pureté en ces contrées. N'ayant pas un sentiment vrai de l'infini, il est désarmé en face de la mort et ne trouve d'autre ressource que la résignation. Il n'a pu s'élever assez haut, ses facultés étant trop bornées, pour considérer les lois générales du monde; il n'a pas su sortir de lui-même, pour comprendre le jeu de l'éternel *devenir*. Voilà la véritable source de ce qu'on appelle le fatalisme musulman qui, ne voyant partout que mort et ruines, se laisse aller à un scepticisme et à une passivité qui ont fini par plonger le monde mahométan dans le sommeil de l'abrutissement.

On n'a pas besoin de chercher ailleurs que dans cette disposition de l'esprit asiatique, l'origine et la grande fortune du soufisme. L'esprit du soufisme n'est autre chose que le fatalisme mêlé à des idées panthéistes qui, en germe, existaient de tout temps en Perse. Comme nous rencontrons les éléments qui composent cette doctrine dans sa patrie même, à quoi bon, à défaut d'une donnée historique quelconque, la faire venir de l'Inde, de la Syrie, etc., comme on le fait si souvent? M. de Gobineau ne tombe pas dans cette faute. Tout en ayant méconnu lui-même l'origine et le principe du soufisme, il a très-bien défini son développement et sa portée. Tout ce que l'auteur nous raconte sur les soufis est fort intéressant, quoiqu'il y ait peu de données nouvelles pour ceux qui connaissent les poëtes persans. Il suppose à tort notre ignorance de la vie soufie plus grande qu'elle n'est réellement. Nous savions très-bien que les pages sublimes de Djelâl-ed-Din Roumi et d'autres ne sont que l'expression de la pensée de l'élite des soufis, et que le bas-fond de la secte avait des idées plus grossières.

Après avoir parlé encore des libres penseurs, de l'athéisme et de l'influence des idées européennes en Orient, l'auteur arrive au sujet principal de son ouvrage, savoir : l'histoire et l'exposé de la doctrine de la secte des Bâbis. Il donne la biographie de son fondateur, il raconte ses voyages, les premiers commencements de ses idées réformatrices et de son enseignement; il nous montre ses premiers disciples et leur propagande, les soulèvements qu'ils provoquent et leur répression; le martyre du Bâb, fondateur de la secte, et de plusieurs de ses adhérents; il donne un exposé de leur doctrine, d'après les livres composés par le Bâb, et enfin, comme appendice, la traduction du *Livre des Préceptes*, le principal de ses ouvrages. Rien de plus curieux que de suivre ce récit de la naissance d'une religion nouvelle, dont les destinées nous sont encore inconnues. Nous engageons vivement nos lecteurs à étudier ce phénomène, d'autant plus singulier que la doctrine elle-même n'offre absolument rien de remarquable. C'est un mélange presque puéril d'éléments pris dans les différentes religions qui existent en Perse, dans l'islamisme, le soufisme, dans la religion chrétienne, dans le judaïsme, la cabale, etc. Pas une pensée originale, pas une idée sublime. Et dire que cette doctrine, d'une naïveté surprenante, a eu ses martyrs et a su inspirer des faits héroïques qui nous saisissent d'étonnement! C'est un sujet bien digne de ré-

flexion que de voir combien sont faibles les attaches des spéculations religieuses des hommes, et combien grand est le rôle qu'il faut assigner à l'imagination individuelle des adhérents d'une secte naissante.

Le fond du bâbisme n'est autre chose que la doctrine de l'émanation, rattachée tant bien que mal au panthéisme soufi. Unité de Dieu, unité de la création et unité de tous les deux, sont les formules qui reviennent à chaque page du *Livre des Préceptes*. Mais ne soyez pas surpris d'y trouver d'autres formules qui en sont la contradiction. Ainsi, le § 6 du chap. III du *Livre des Préceptes* (M. de Gobineau, p. 484) dit : « Tout ce qui porte le nom d'une chose quelconque, cela n'est » pas en dehors de la création, et il n'y a pas de tiers entre cela et moi. Dis : » Certes, je suis la vérité ! et, certes, il n'y a hors de moi, assurément, que la création !...[1] »

En outre, il faut remarquer que la conception supernaturaliste de la divinité est cependant trop fortement enracinée dans les esprits des réformateurs religieux en Orient, pour ne pas se faire jour dans l'application de leurs théories spéculatives. N'est-ce pas un Dieu positivement personnel qui délègue des prophètes, révèle sa doctrine, demande une adoration, prescrit une longue série de préceptes religieux, toutes choses que nous voyons dans le *Livre des Préceptes?*

Le *Livre des Préceptes* est une espèce de Coran, calqué exactement sur le plan du Coran de Mahomet, ayant la même marche, la même diction que ce dernier, mais divisé et sous-divisé sur la base du nombre 19, qui a un rôle symbolique de premier ordre dans la doctrine. Quant au fondateur, le Bâb, c'est-à-dire *la Porte* par laquelle les hommes arrivent à la connaissance de Dieu, il s'attribue tout simplement le même rôle que, de son temps, Mahomet; c'est le prophète par excellence, « le sceau des prophètes, » tout comme Mahomet. De même que dans le travail littéraire, en Orient, un même texte sans cesse commenté demeure pendant des siècles la base sur laquelle se construisent les œuvres nouvelles ; dans les spéculations religieuses, c'est toujours sur le même canevas que sont brodées les nouvelles combinaisons.

M. de Gobineau n'a pas indiqué les sources où il a puisé ses données si précieuses sur cette secte nouvelle. Nous croyons qu'outre les renseignements qu'il a pu recueillir de vive voix, c'est surtout le *Nasih-out-tawârikh* ou *Histoire de la Perse moderne*, imprimée ou lithographiée à Téhéran, dans ces dernières années, qui lui a fourni l'histoire extérieure du Bâb et du bâbisme.

Avant de terminer, signalons encore un chapitre de l'ouvrage de M. de Gobineau qui, à notre sens, est le meilleur du livre entier. C'est la dissertation sur le théâtre (p. 359-459) qui, en Perse comme partout, a pris naissance sur le terrain de la religion. Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la poésie dramatique devront lire ce travail plein de faits et d'appréciations intéressantes.

H. Z.

1. Il est vrai que, n'ayant pas le texte original, nous ne pouvons pas contrôler la traduction.

120. OUVRAGES SUR LES PATOIS.

PREMIER ARTICLE.

Le mouvement qui, depuis quelquesannées, attire les esprits vers la recherche de nos antiquités de tout genre, a été en un certain sens favorable à l'étude des patois. Tandis que des bibliophiles recherchaient curieusement les produits des petites littératures locales qui ont végété sur divers points de notre pays, et parfois même poussaient le soin jusqu'à faire réimprimer, pour le plaisir d'un petit nombre d'amateurs, quelques-uns de ces livres naguère si dédaignés, d'autres recueillaient de la bouche des paysans les mots patois, et en formaient le glossaire d'une contrée plus ou moins étendue; si bien qu'à l'heure présente il n'est peut-être pas une province qui n'ait fourni sa contribution à l'étude de nos patois. Toutefois, il faut bien le reconnaitre, si les éléments actuellement rassemblés sont bons, il s'en faut qu'ils aient été réunis avec la méthode nécessaire, et appréciés selon les principes de la philologie moderne. Charles Nodier avait dit : « Je pose en fait : 1° que l'étude des patois de la langue françoise, bien plus » voisins de l'étymologie, bien plus fidèles à l'orthographe et à la prononciation » antiques, est une introduction nécessaire à la connoissance de ses radicaux; » 2° que la clef de tous les radicaux et de tous les langages y est implicitement » renfermée. J'en conclus même quelque chose de plus absolu, ce qu'on appel- » lera, si l'on veut, un paradoxe, et cela m'est bien égal : c'est que tout homme » qui n'a pas soigneusement exploré les patois de sa langue, ne la sait encore » qu'à demi. » (*Notions élément. de linguistique*, p. 254.) Ces lignes ont été souvent citées, et c'est à juste titre que la plupart de ceux qui s'occupent des patois, se sont en quelque sorte placés sous le patronage de Charles Nodier. On ne peut nier, en effet, que ce spirituel antiquaire ait contribué plus que personne à diriger l'attention vers des études qu'il savait apprécier. Mais déjà de son temps et surtout après lui, ces mêmes études qu'il encourageait de son mieux ont marché, et il suffit de comparer ses paroles avec ce qu'enseigne sur le même sujet la philologie contemporaine pour reconnaître combien le point de vue a changé. Pour la philologie de nos jours, la grammaire n'est plus l'art de parler et d'écrire correctement, c'est l'ensemble des faits qui constituent : 1° la phonologie, c'est-à-dire le système des sons d'un idimoe, envisagés dans leur production et dans leurs modifications diverses; 2° la flexion comprenant la déclinaison et la conjugaison; 3° la formation des mots; 4° la syntaxe.

De cela il résulte qu'il n'est point d'idiome, si petit qu'ait été son rôle dans l'histoire, qui n'ait sa grammaire et qui ne mérite d'être étudié pour soi. Si donc la philologie moderne rapproche les langues ou les dialectes et les étudie simultanément, c'est afin d'en déduire les rapports et d'en établir le classement, et non pas uniquement pour augmenter la connaissance d'un idoime privilégié. Là est le point de vue nouveau. Nodier disait fort bien pour son temps; mais maintenant ses idées semblent étroites, outre qu'elles sont parfois erronées, comme lorsqu'il assure que la clef de tous les radicaux et de tous les langages est implicitement renfermée dans les patois.

Il serait regrettable que les principes établis par Grimm, par Bopp, par Diez, que les applications excellentes qui en ont été faites, tantôt à des langues, tantôt à de simples dialectes, demeurassent non avenus pour ceux qui se sont imposé la tâche de recueillir et de conserver la trace de nos patois. Il pourra donc n'être pas inutile de joindre au compte rendu de quelques livres, récemment publiés, sur divers patois de la France, l'exposé de la méthode applicable à ces études ; et plutôt que d'examiner chaque ouvrage séparément, il y aura, ce me semble, avantage à grouper les observations de même nature auxquelles ces livres peuvent donner lieu, à vérifier chez tous successivement l'application de chacun des principes à suivre en cette matière.

Une question préliminaire et sur laquelle il importe d'avoir un système arrêté est celle de l'orthographe. Comment notera-t-on les sons patois? Ce point a rarement été étudié avec des vues scientifiques. La plupart du temps on se sert de l'orthographe française, c'est-à-dire qu'on donne aux lettres la valeur qu'elles ont dans notre prononciation; méthode qui est bonne pour les patois de la langue d'oïl, mais qui ne vaut rien pour ceux de la langue d'oc. Le motif en est évident : nos patois du nord forment avec le français un groupe où les lettres ont été de tout temps employées avec la même valeur, sauf quelques variantes de peu d'importance; il est donc convenable d'appliquer la même notation à toutes les individualités de ce groupe. Même phénomène au midi ; les dialectes de la langue d'oc formaient aussi au moyen âge un groupe où la notation s'opérait d'une façon uniforme, mais selon un système différent à certains égards de celui qu'on suivait au nord. Les patois du midi sont les représentants actuels de ces anciens dialectes ; leur appliquer l'orthographe française c'est rompre la tradition, c'est brouiller toute la phonologie.

A vrai dire, il ne serait pas plus illogique de les écrire selon l'orthographe italienne ou espagnole ; et c'est du reste ce qui a été fait, car le révérend Craig, auteur d'un manuel provençal, ou plus exactement niçois,[1] se sert de l'orthographe italienne, employant *ch* pour *qu*, *gh* pour *gu*, *gl* pour *l* mouillé, etc. Pratiquement, l'application à un idiome d'un système orthographique qui n'est pas fait pour lui produit de détestables résultats. Ainsi, l'une des principales différences, quant aux sons, entre le français et les dialectes méridionaux s'observe dans la prononciation des diphthongues. On sait que notre langue n'a point, à proprement parler, de diphthongues, mais seulement des voyelles composées. Il en est autrement au midi, et *Dieu* se prononce fort différemment en français et en provençal. Pour noter le son méridional on écrit ordinairement, à la française, *Dieou*, ce qui a l'air de donner deux syllabes à un mot qui n'en a qu'une. Quel est le français (le *franchiman*, ainsi que l'on désigne au midi les gens du nord), qui ne fausserait à la lecture le second de ces vers :

S'en vai trouvar un argentier;
Fetz me *leou* tres *anneous* pariers [2]?

1. *A Handbook to the modern provençal language spoken in the South of France, Piedmond, etc.* London, John Russel Smith, 1863.

1. Damase-Arbaud, *Chants popul. de la Provence*, II, 82.

Ils sont cependant l'un et l'autre octosyllabiques. La tradition et la grammaire exigent : *Faitz me leu tres anneus.*

C'est au XVIe siècle que la tradition a été ainsi interrompue, et rien n'est agaçant comme de voir la saine orthographe, encore observée dans quelques ouvrages en langue d'oc du XVe ou même du XIVe siècle, qui figurent parmi les premiers produits de l'imprimerie toulousaine, céder peu à peu la place à l'orthographe française, qui depuis lors a régné sans protestation, jusqu'à ces dernières années. Mais enfin, il y a douze ou treize ans, s'est produite une réaction très-vive : Roumanille, Mistral et leurs amis, les *felibres*, pour les nommer du nom qu'ils se sont donné, ont entrepris, et avec autant de succès que de raison, de revenir à l'orthographe ancienne. Le point était de concilier celle-ci avec un état nouveau de la langue ; et c'est à quoi les *felibres* sont parvenus, d'une part en prenant à l'usage ancien tout ce qui est applicable à l'idiome actuel, et d'autre part en conservant de l'usage moderne ce qui ne pouvait être autrement exprimé. C'est ainsi que là où beaucoup encore écrivent *aou*, *eou*, *oou*, ils ont, selon l'usage du moyen âge, restitué *au*, *eu*, *ou* ; tandis qu'à la place de l'*a* final non accentué du latin et de l'ancien provençal ils mettent *o*, usage moderne exigé par la prononciation.

La tentative des *felibres* a eu du succès. Leur système orthographique se propage. Ainsi, M. G. Azaïs l'a adapté, avec les modifications nécessaires, au patois de Béziers. Je crois, quant à moi, qu'il atteint plus complétement qu'aucun autre le but qu'on doit se proposer, et qui est de rendre le plus exactement possible la prononciation actuelle, en attribuant aux lettres la valeur que leur assigne la tradition [1].

1. Le système des *felibres* a été attaqué sur plusieurs points, notamment par M. Damase-Arbaud, l'auteur d'un précieux recueil des chants populaires de la Provence; mais ses critiques me semblent en général assez peu fondées. Par exemple, M. Damase-Arbaud reproche à Roumanille et aux siens de terminer les infinitifs de la première conjugaison par *a* au lieu de *ar*. Roumanille a raison assurément, parce que l'*r* final n'est pas prononcé dans le Comtat, non plus que dans la Basse-Provence et dans le Languedoc, mais M. Damase-Arbaud n'a pas tort d'écrire *ar*, parce que telle est la prononciation du pays (les Basses-Alpes) où il a recueilli les chants qui composent sa collection. Même observation pour l'*s* du pluriel que les uns admettent, tandis que les autres la rejettent. M. Damase-Arbaud en considère la suppression comme une licence, « licence admise en français pour certains mots, ajoute-t-il, « licence très-commune dans Molière et dans Corneille, et dont Racine et Boileau, ne se sont « pas fait scrupule d'user :

« Elvire, où sommes-nous ? et qu'est-ce que je voi ?

(*De l'orthographe provençale*. Aix, 1865, p. 31.) »

La comparaison est malheureuse puisque, loin qu'il y ait licence, les formes *voi*, *vien* et autres semblables sont étymologiques, tandis que l'addition de l'*s* à l'ind. prés. sing. 1re pers. est une corruption relativement récente.

Le fait est que tout cela est affaire de dialecte et que les questions de ce genre doivent être décidées conformément à la prononciation. Les felibres le savent si bien que leur orthographe change selon les lieux, tout en restant conforme au système adopté. Ainsi, l'auteur de la *Bresco*, Crousillat, tient compte en écrivant des différences qui existent entre la prononciation de Salon et celle de Saint-Remi et d'Avignon, que suivent Roumanille, Mistral, Anselme Mathieu, Aubanel, etc.

Tout travail sur un patois a en vue sa grammaire ou son vocabulaire. Si nous possédons des glossaires des idiomes parlés dans la plupart de nos anciennes provinces, on n'a guère composé de grammaires patoises dans le vrai sens du mot. Il en devait être ainsi. Nos patois sont, non pas, comme on le répète souvent, des corruptions locales du français, mais le développement ou plutôt les débris d'anciens dialectes qui, après avoir vécu pendant un temps, soit jusqu'au XIIIe siècle environ, sur le pied d'une parfaite égalité avec le dialecte de l'Ile-de-France, après avoir même eu leur période de splendeur littéraire, ainsi qu'il est arrivé au dialecte normand, ont été primés par la langue de Paris, et, cessant d'être parlés par des hommes des classes élevées, ont fini par ne plus se conserver, bien appauvris et bien déchus, que dans la bouche des paysans. Au moyen âge, ces dialectes ne se distinguaient entre eux que par un petit nombre de caractères décisifs; de nos jours, le développement individuel des idiomes a accentué les différences, toutefois elles ne sont pas telles qu'il y ait lieu d'écrire pour chacun d'eux une grammaire; les points communs à nos patois et au français sont plus nombreux que ceux où il y a divergence : il suffit donc de noter ces derniers, et c'est ce qui peut se faire convenablement dans la préface d'un glossaire.

C'est à quoi l'on peut se borner pour la langue d'oïl, c'est-à-dire pour le nord et le centre de la France, car au midi il en est tout autrement : les patois du Limousin, de l'Auvergne, du Velay, de la Gascogne, du Béarn, du Languedoc, de la Provence, d'une partie du Dauphiné forment un groupe à part, dans lequel aucun idiome n'occupe une place analogue à celle que le français tient depuis six siècles entre les dialectes de la langue d'oïl. Point de dialecte supposé connu auquel les autres puissent être comparés, et de là nécessité d'écrire pour chacun une grammaire spéciale, ou pour tous une grammaire comparée. Cette seconde alternative, très-désirable assurément, ne s'est point encore réalisée, mais nous avons des grammaires particulières du béarnais, du provençal et du gascon.

On ne doit donc pas exiger le même travail d'un philologue, selon qu'il se prend à un patois de la langue d'oïl ou à un patois de la langue d'oc. Dans le premier cas, il pourra sans inconvénient, et même avec une grande épargne de temps et de place, se borner à signaler les particularités qui distinguent du français le patois étudié; dans le second, aucune partie de l'exposé grammatical ne peut être supprimée.

On peut dire que l'esquisse grammaticale qui suffit à la plupart de nos patois est la pierre d'achoppement de tous ceux qui, jusqu'à ce jour, ont étudié cette branche de la philologie. Et c'est notamment la première partie de la grammaire, la phonologie, qui est traitée le plus imparfaitement. Pourtant, la vraie méthode est bien facile à suivre, dès qu'on la connaît. Dans toute grammaire scientifique, on classe les lettres selon leurs analogies, étudiant d'abord les voyelles et les diphthongues; puis les consonnes dans cet ordre : liquides, dentales, sifflantes, gutturales et labiales; ayant soin de distinguer la voyelle accentuée de celle qui ne l'est pas, et tenant compte en certains cas de la place que la lettre occupe dans le mot. Au lieu de cette disposition, dont la nécessité

est évidente, la plupart de nos philologues étudient chaque lettre selon son rang dans l'alphabet. C'est, pour ne citer que deux exemples, l'erreur que commettent M. de Montesson dans son *Vocabulaire du Haut-Maine*[1], ouvrage d'ailleurs fait avec soin et intelligence, et M. Cénac-Moncaut dans un travail moins estimable, sa courte grammaire gasconne[2]. Du reste, dans ces deux ouvrages, on se borne à peu près à indiquer la prononciation de chaque lettre.

Le travail le plus complet à cet égard et le plus soigné est probablement celui que M. Lespy a consacré à la prononciation du béarnais, dans la première partie de sa grammaire béarnaise[3] (p. 1-63). Mais malheureusement la méthode scientifique y fait défaut. Ainsi l'auteur, après avoir étudié à part les voyelles et les diphthongues, examine les consonnes dans l'ordre de l'alphabet. On voit aussi qu'il n'a pas la moindre notion de l'accent et de ses effets sur la formation des mots. Il fournit d'excellents éléments au moyen desquels il est aisé d'établir les lois de la phonologie béarnaise, mais il ne les établit pas.

Le même reproche peut être adressé au glossaire, d'ailleurs si recommandable, que M. le comte Jaubert a consacré aux patois du centre de la France. Il donne très-soigneusement et systématiquement (surtout dans la seconde édition[4], à cet égard bien améliorée) ce qui concerne la prononciation et la permutation de chaque lettre. Mais il est à regretter qu'au lieu d'avoir disposé toutes ces notions dans sa préface selon un ordre méthodique, réglé par les affinités des lettres, il les ait dispersées sous chacune des lettres de son glossaire. En outre, dans l'exposé de la permutation, il ne s'est pas préservé d'un procédé vicieux et constamment employé par les auteurs des travaux sur les patois. Ce procédé consiste à rapprocher directement le français du patois étudié, comme s'il en était la source, à lui attribuer ainsi une place qui appartient au latin. Ainsi, selon M. le comte Jaubert « *e* remplace *a* dans *èmi*, *ètache*, *oueille* » (2e éd. p. 239). Cette énumération a le tort de rapprocher des faits d'ordre différent : dans *èmi* (*amicus*) il est vrai que *è* est pour *a*; peut-être doit-on dire la même chose d'*ètache*, encore qu'il y ait en ancien français *estache* dont M. Jaubert, lui-même, cite un exemple (p. 274, sous *ètache*), mais pour *oueille* c'est l'i d'*ovicula* qui devient *e* étant suivi de *cl* (*ovicula-ovicla*).

Pour le centre de la France l'inconvénient de ce procédé n'est pas énorme. En effet, la phonologie du patois de cette région n'est pas plus rapprochée du latin que celle du français ; et lorsque le patois du Berry ou des provinces avoisinantes s'éloigne du latin, c'est bien souvent dans des cas où le français et le latin sont d'accord (par ex. *bontrer*, en fr. *montrer*; *couble*, fr. *couple*). Dans ce cas, que l'on prenne pour terme de comparaison le latin ou le français, c'est tout un. D'autres fois, les formes relevées par M. le comte Jaubert sont vérita-

1. Le Mans et Paris (Dumoulin), 1859.

2. *Dict. gascon-français, dialecte du département du Gers, suivi d'un abrégé de la grammaire gasconne*. Paris, 1863.

3. Pau, 1858, in-8°.

4. Paris, N. Chaix, 1864, in-4°.

blement la modification d'une forme autrefois commune au patois et au français, et conservée pure dans cette dernière langue (*j'ach'terai*, pour *j'achèterai* ; *ch'ti*, pour *chétif*). Alors la comparaison avec le français est tout à fait légitime. Mais à mesure qu'on s'avance vers le midi, la phonologie prend de plus en plus la physionomie latine, et s'éloigne d'autant du français. En pareil cas, rapporter les formes patoises aux formes françaises, c'est tomber dans une perpétuelle confusion. Ainsi, M. Tissot, dans son travail sur le patois des Fourgs, dira : « *ain* se » change volontiers en *an* : main, *man* ; pain, *pan* [1] ; » et il a bien soin d'ajouter : « C'est plus rapproché du latin. » Sans doute, et puisque le patois des Fourgs est l'état actuel de l'ancien dialecte du même pays, que celui-ci à son tour est venu du latin et non du français, c'est avec les sons latins qu'il faut instituer la comparaison. Quant aux différences avec le français, il n'y a pas lieu de les relever sinon dans une grammaire comparée des patois de la langue d'oïl ; il faut seulement en tenir compte en ce sens qu'elles avertissent des observations à faire, les points communs au français et au patois pouvant, comme on l'a déjà dit, être sans inconvénient passés sous silence dès qu'on est convenu de procéder ainsi.

L'usage de prendre le français au lieu du latin pour terme de comparaison amène bien vite à des confusions inextricables. Voici par exemple quelques-unes des lois qui, selon M. Tissot, régissent la formation du patois des Fourgs :

« L'*a* initial des mots français se change généralement en *o* : abandonner, » *obondounai* ; accorder, *ocoudai* ; affaire, *offaire* ; etc.

» On dit cependant : affamer, *effomai* ; attraper, *ètropai*.

» Mais on remarque que dans les mêmes mots l'*a* médian se change en *o*. Il » en est de même dans : avantager, *ovantodzi* ; partager, *potodzi* ; fourager, *fou-* » *rodzi*, etc.

» L'*a* médian, et quelquefois l'*a* initial, se convertissent en *ai* : âge, *aidzou* ; » âgé, *aidzi*... avantage, *ovantaidzou* ; etc. » (P. 159.)

C'est-à-dire en résumé que :

L'*a* initial devient :	L'*a* médian devient :
1° *o* : obandounai ;	1° *o* : ovantodzi ;
2° *ai* : aidzou.	2° *ai* : ovantaidzou.

Où est la différence ? et qu'était-il besoin de distinguer l'*a* initial de l'*a* médian, pour arriver de part et d'autre à un résultat entièrement identique ? Le fait est que les lois de M. Tissot sont assises sur une base peu solide, et qu'il y a lieu d'en chercher une autre.

Il faut considérer que les voyelles présentent deux états différents, selon qu'elles ont l'accent ou qu'elles ne l'ont pas, et se comportent différemment dans chacun de ces états. Appliquant cette vue au cas présent, nous observons que dans le patois des Fourgs l'*a* accentué devient *ai* : ainsi les infinitifs en *ai* que

1. *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 3e série, 9e vol, 1864. Besançon, 1865. — L'étude de M. Tissot est intitulée : *Le patois des Fourgs, arrondissement de Pontarlier, département du Doubs* ; elle occupe les pages 145-376 de ce volume. (Tirage à part, Paris, A. Durand).

cite M. Tissot répondent au latin *âre* ; ainsi *aidzou* répond à *ætâticum* (où les deux premières syllabes sont contractées en une), etc. Nous observons encore que cet *ai* s'affaiblit en *i* devant une certaine consonne, le *z* : *ovantodzi*, *patodzi*, *fourodzi*, *aidzi*, etc. Dans tous ces mots il est bien entendu que l'accent est sur l'*i*, reste de la diphthongue *ai*.

Voilà pour l'*a* accentué.

Quant à l'*a* non accentué c'est lui qui devient *o*, quelle que soit sa place : au commencement dans *obandonnai*, au milieu dans *patodzi*, à la fin dans *roso*, rose, *linguo*, langue (que M. Tissot écrit *rosot*, *linguot*, je ne sais pourquoi). Il devient *e* dans *effomai*, *étropai* ; mais cela s'explique fort bien par l'euphonie : l'o de la seconde syllabe a fait tort à celui de la première.

Le vice de méthode que je viens de signaler dans l'étude de M. Tissot se rencontre dans un très-grand nombre de travaux du même genre, chez M. Gras, par exemple, qui dans l'*Essai grammatical* placé à la suite de son *Dictionnaire du patois forézien* [1], a laissé échapper quelques énormités du genre de celle-ci : « *eur* » se prononce *aire* dans les noms qui peuvent être qualificatifs : *piguaire*, *parlaire*, » *meissounnaire*. Il se change en *ur* dans *malhur*, *bounhur*. » (P. 149.) Il serait difficile d'entasser plus d'erreurs en aussi peu de lignes. Dire que *eur* se prononce *aire* c'est exprimer un non-sens. Dire que la désinence *aire* se rencontre « dans les noms qui peuvent être qualificatifs » ce n'est point en expliquer la permutation ; rapprocher de cette désinence celle de *malheur* et de *bonheur* c'est commettre une grave confusion. La désinence française *eur* dans *parleur*, *moissonneur* répond au latin *atórem*, c'est la forme de l'ancien cas régime, celle du cas sujet était *ère* de *tor* ; dans *bonheur*, *malheur*, au contraire, la désinence *eur* répond au latin *augurium* ; on disait en ancien français *boneür*, *maleür* ; on trouve *malahur* en provençal. La désinence *eur* a donc dans chacun de ces deux cas une origine très-diverse, et par conséquent il ne fallait pas faire intervenir à cet endroit *malheur*, *bonheur*. Il y avait simplement à dire que la désinence latine *ator* (anc. franç. *ère*) devient en patois forézien *aire*, tout comme en provençal.

Les erreurs dont je viens de donner un échantillon sont les plus graves qui puissent être commises en cette matière ; elles sont d'autant moins excusables qu'il serait plus facile de les éviter. Il suffirait pour cela d'acquérir quelques notions de grammaire comparée, d'étudier, même superficiellement, la grammaire de Diez ou quelque autre ouvrage où fût appliquée la vraie méthode philologique [2]. L'un de nos collaborateurs, M. Comparetti, parlait naguère ici-même (article 92) d'un homme qui, ayant fait de la langue albanaise l'objet d'études

1. Lyon, Aug. Brun, 1863, in-8°.

2. A ceux qui ne peuvent lire la grammaire de Diez, non encore traduite en français, je recommande la préface écrite en italien que M. Mussafia a placée en tête de ses *Monumenti antichi di dialetti italiani* (Vienne, Gerold ; Paris, Franck). On y trouvera l'exposition méthodique des particularités qui distinguent le dialecte du nord de l'Italie. Le cadre dans lequel M. Mussafia a rangé ses observations est parfaitement approprié à l'étude de n'importe quel dialecte ou patois roman.

approfondies, ne tarda pas à comprendre, bien que vivant dans un milieu peu érudit, qu'il ne devait rien publier sur ce sujet avant de s'être mis pleinement au courant de la science, et qui, pour parvenir à ce résultat, n'hésita pas à apprendre l'allemand afin de lire les œuvres des grands philologues modernes. C'est là l'exemple à proposer aux amateurs que l'on voit aborder imprudemment des études dont ils ignorent la méthode et le progrès.

Passons maintenant à la *flexion*. Dans cette partie de la grammaire, il faut considérer successivement ce qui se rapporte aux noms, aux adjectifs, aux pronoms et aux verbes. En ce qui concerne la flexion des noms et des adjectifs, on ne trouve d'ordinaire dans les travaux publiés jusqu'ici sur les patois qu'un petit nombre de faits généralement mal observés. Cependant, il y avait matière à d'intéressantes remarques. C'est un fait que M. Littré a rendu pour ainsi dire vulgaire, à force d'y insister, que dans leur état ancien les langues d'oïl et d'oc possédaient une déclinaison à deux cas; cet état va jusqu'au XIVe siècle environ, depuis lors un seul cas subsiste pour chaque nombre, le pluriel étant marqué par *s*. C'est là du moins ce qui a lieu en français, mais dans les patois il n'en a pas été de même, et les uns distinguent le pluriel du singulier, les autres, poussant la simplification jusqu'à ses dernières limites, n'ont plus qu'une forme pour les deux nombres. D'une manière générale, on peut dire que la seconde catégorie comprend les patois du sud-est et qu'à la première appartiennent tous les autres; mais une détermination plus exacte est nécessaire; en outre, parmi ceux qui ont deux formes, on observe des différences notables, les uns ayant l'*s* au pluriel, comme le français; les autres marquant la distinction par le changement de la voyelle finale. Ainsi, en limousin, le pluriel est indiqué par l'allongement de la voyelle ou de la diphthongue qui termine le mot, sans toutefois qu'il y ait déplacement d'accent: sing. *ange*, plur. *angei*; *fenno*, plur. *fennâ*; sing. *poeizou* (poisson), plur. *poeizoû* [1]. En franc-comtois et en forézien, il se passe quelque chose d'analogue, du moins pour les mots féminins. M. l'abbé Dartois donne, pour le patois de Saint-Claude, le paradigme suivant: *la fenna* — *les fenne* [2]. M. Gras remarque qu'en forézien on dit au pluriel *lè fenné* ou *les fennas* selon les localités. Mais l'observation dont il a accompagné l'énoncé de ce fait doit être relevée. « Remarquons ici, dit-il, la parenté qui existe entre notre patois et les langues » italienne et espagnole. En italien, le pluriel féminin se forme en changeant » *a* en *e*; en espagnol, on ajoute simplement un *s* à l'*á* qui devient long. » (P. 153.) Le patois forézien n'est pas plus proche parent qu'aucun autre de l'espagnol et de l'italien; en tout cas, il pourrait difficilement, sur le point particulier dont il s'agit, être d'accord tout à la fois avec l'espagnol où les pluriels féminins reproduisent l'accusatif latin, et avec l'italien, qui, dans ce cas, prend pour type le nominatif. Le fait est que la coïncidence n'est qu'apparente: le forézien *le fenne* était autrefois *les fennes*, dont l'*s* est tombé par l'effet du temps. La preuve en est fournie par un manuscrit de la fin du XIIIe siècle dont à la vérité

1. Voir l'art. 51 de la *Revue*.

2. *Coup d'œil spécial sur les patois de Franche-Comté*, dans le recueil publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 1850, p. 265.

l'origine ne peut être déterminée avec toute la précision désirable, mais qui certainement a été écrit dans le Lyonnais ou dans le Forez, le n° 818 du fonds français de la Bibliothèque impériale. On y observe que les mots appartenant en latin à la première déclinaison se terminent au singulier indifféremment par *a* ou par *e* [1], et au pluriel constamment par *es* : SING. : Jo saillirei de cest*a* pucell*a* (fol. 196 *c*), que tu sailles del cors de cest*a* pucell*e* (*ibid.*), et se firont menar a la ydol*a* (fol. 197 *b*), quant li arm*a* saillet del cors (fol. 199 *a*); PLUR. : quant li preveiro de les ydol*es* (fol. 197 *d*), qui pertinont a la salu de *les* arm*es* (fol. 194 *d*), issi que il furont que homen que fenn*es* (fol. 199 *e*).

L'auteur d'une courte étude sur le patois du Jura, M. Gindre, a commis la même faute que M. Gras : « Ainsi que les substantifs italiens, dit-il, les noms » patois terminés en *a* sont féminins et forment leur pluriel en *ē* : *la fanna,* » *la barqua, la messa,* font au pluriel : *lē fannē, lē barquē, lē messē* ; comme en ita- » lien, *la casa, la chiesa, la carozza,* font *le case*, etc. [2]. » Il a même poussé plus loin ce malheureux rapprochement, l'étendant jusqu'aux verbes, et jusqu'au vocabulaire.

De telles erreurs sont inévitables quand on cherche à se rendre compte des formes actuelles d'un patois sans étudier leur état antérieur. En voici une qui tient à la même cause ; je la relève ici parce qu'il s'agit de la flexion des adjectifs. Dans son travail sur le patois des Fourgs, M. Tissot note que *foua* (fort), n'a pas de féminin, « comme si la force ne pouvait être un attribut que du sexe masculin [3]. » Il y a une explication moins philosophique, mais plus sûre. *Fort* est au nombre de ces adjectifs qui, ayant en latin, la même terminaison pour le masculin et le féminin n'avaient, au moyen âge, tant en langue d'oïl qu'en langue d'oc, qu'une forme pour les deux genres. Il est intéressant de constater, dans un patois, la persistance de cette particularité.

Venons maintenant à la conjugaison. Cette partie n'est en général ni meilleure ni pire que les autres. A la vérité les auteurs savent mieux ce qu'ils doivent mettre dans ce chapitre que ce qu'ils ont à dire au sujet de la flexion des noms et des adjectifs, mais ils ne savent pas davantage l'ordre qu'il convient d'adopter. Ils suivent la dispositon des conjugaisons quedonnent les grammaires françaises à l'usage des classes, sans se douter que cette disposition, imaginée par des hommes qui ne savaient rien de l'histoire de la langue, est défectueuse au plus haut point, en ce sens qu'elle laisse en dehors de ses cadres nombre de verbes considérés à tort comme irréguliers [4]. La formation des temps est généralement empruntée à la même source ; ainsi M. Tissot, pour ne citer qu'un exemple, pense que « l'imparfait se forme de l'infinitif en ajoutant *vou* pour

1. Et souvent par *i*, lorsqu'en latin *i* précède la terminaison ; ainsi on a au singulier dans ce ms. *fille* et *filli*, *hora de terci*, *eglise* et *egleisi* (au plur. *eglises*).

2. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*, 1864, p. 104.

3. *Mém. de la Société d'émulation du Doubs*, année 1864, p. 188.

4. M. Beauchet-Filleau a fait moins encore. Dans son *Essai sur le patois poitevin* (Niort, Clouzot, 1864), il se borne à donner, sans le moindre commentaire, la conjugaison des verbes *aver, être, aller, venir, vouloir, croire*. Je n'aperçois pas le motif de ce choix assez singulier.

» les deux premières conjugaisons et *iou* pour la troisième : *ammai*, aimer. *i ammaivou*, j'aimais, etc »; que « le passé défini se forme du même temps et » d'une manière analogue : *tsantai*, *i tsantèrou*. etc. »; que « le futur simple se » forme de l'infinitif en changeant la terminaison *ai*, *i*, *re*... en *rai* : *tsantai*, *i* » *tsanterai*, etc.[1] ». Ces explications n'ont aucune valeur : le futur est un temps composé de l'infinitif et du verbe *avoir*; l'imparfait et le passé défini sont dérivés l'un de l'imparfait latin, l'autre du plus-que-parfait ; *tsantèrou* répond à *cantaveram*. C'est même une forme digne de remarque, parce qu'elle ne s'est pas conservée dans tous les idiomes romans ; en français on ne la trouve que dans de plus anciens textes (*avret*, *pouret*, *roveret*, dans le chant de Sainte-Eulalie); elle n'est pas fréquente non plus en provençal, sauf dans *Girart de Rossilho;* elle manque en italien, a le sens du conditionnel en espagnol, et n'a gardé celui du plus-que-parfait qu'en portugais.

Malgré ces imperfections, c'est toujours rendre service aux études que de donner les paradigmes des conjugaisons patoises; et il faut savoir gré à MM. Tissot, Gras, Beauchet-Filleau, Craig de ceux qu'ils nous ont fournis pour les patois de la Franche-Comté, du Forez, du Poitou et du pays Niçois.

La formation des mots ne présente pas dans les patois une matière bien ample; il y aurait toutefois à y rassembler ces formes de diminutifs et d'augmentatifs qui sont si nombreuses, au midi surtout. On aurait parfois occasion de recueillir quelques observations curieuses. Ainsi on emploie dans le centre de la France et ailleurs certains adjectifs tels que *dompte*, *use*, *gonfle*, *cache*, *étanche*, *gâte*, *malaise*. M. le comte Jaubert explique cette formation en disant que l'*é* fermé devient « muet dans certains participes ou adjectifs »; et il rapporte les exemples que je viens de citer. Cela équivaut à dire que dans ces mots l'accent reculerait d'une syllabe, ce qui serait fort extraordinaire. Je proposerais volontiers une autre explication : c'est que *dompte*, *use*, *gonfle*, etc.[2] sont formés de *dompter*, *user*, *gonfler*, comme les substantifs *appel*, *change*, *chauffe*, etc.; d'*appeler*, *changer*, *chauffer*. On sait que ce procédé de formation a produit dans les longues romanes un grand nombre de substantifs[3], mais on avait nié qu'il se fût étendu aux adjectifs[4], le fait est qu'il est plus développé dans les patois qu'en français, mais on ne peut contester qu'il n'ait produit quelques effets dans cette langue, car *gaste* et *gonfle* sont des mots anciens[5].

1. *Mém. de la Société d'émulation du Doubs*, 1864, p. 193.

2. *Malaise* doit être excepté; c'est un composé de *aise*, l'opposé de *bien-aise*.

3. Voy. Diez, *Grammatik der rom. Spr.*, 2e éd., II, 268-70, et le mémoire spécial de M. Egger dans le tome XXI des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*.

4. Diez, *Gram.*, II, 270; *Etym. Wort.*, 2e éd., I, XXVI-XXVII. M. Diez considère notamment le prov. *clin*, l'it. *chino*, le fr. *gonfle*, l'it. *gonfio* comme des participes abrégés. Mais puisqu'ils n'ont pas la forme de participes, et qu'ils ont le sens d'adjectifs, pourquoi ne pas les ranger dans cette dernière catégorie? Il me semble qu'il n'y a aucune difficulté à admettre que les adjectifs aient parfois suivi un mode de formation fréquent dans les substantifs, tandis qu'il y en a une très-réelle à concevoir cet abrégement des participes, ou, pour dire la même chose en d'autres termes, ce recul de l'accent que suppose M. Diez.

5. M. le comte Jaubert cite du second un exemple de Remi Belleau; le premier est très-fréquent au moyen âge.

Les ouvrages sur les patois contiennent rarement un travail suivi sur la syntaxe, et les remarques auxquelles elle pourrait donner lieu se trouvent plus ordinairement disséminées dans les glossaires. Cependant il y a dans le *Manuel* de M. Craig cinq pages intitulées « On the provençal syntax », mais les observations qu'on y trouve n'offrent guère d'intérêt et sont parfois inexactes[1].

Dans un second article, nous examinerons les glossaires patois. Nous y remarquerons souvent le défaut de méthode que nous avons observé dans les recherches grammaticales, mais toutefois à un degré moindre, parce que les modèles du genre sont moins rares et plus à la portée de tous pour la lexicographie que pour la grammaire.

P. M.

1. Par exemple dans cette phrase : *Madame, sies malauta ? — Oui, lo sieu*, il faut, selon M. Craig *lo* et non *la*, « parce que *lo* se rapporte à l'adjectif *malautá* ; » dites plutôt que *lo* se rapporte à l'idée « être malade » et non point à tel mot en particulier.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 23. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 9 Juin — Prix : 15 fr. par an.

121. — **Dictionnaire de biographie, mythologie, géographie ancienne,** pour servir à l'intelligence des auteurs grecs et latins en usage dans les établissements d'instruction, accompagné de près de 1,000 gravures d'après l'antique, traduit, en partie, de l'ouvrage anglais du docteur SMITH, et considérablement augmenté, par M. N. THEIL. Paris, 1865. F. Didot frères, fils et Cᵉ. In-8ᵒ, III et 675 pages. — Prix : 10 fr.

Pour indiquer le plan et le but de ce dictionnaire nous ne saurions mieux faire que reproduire un passage de la préface très-sobrement écrite du traducteur : « Par suite, dit-il, des progrès considérables que les études classiques ont faits en Europe, notamment en Allemagne, dans le cours du siècle présent, la plupart des ouvrages usuellement employés pour l'élucidation des écrivains de la Grèce et de Rome sont devenus surannés et insuffisants. Depuis longtemps nos plus éminents professeurs sentaient et signalaient le besoin de livres nouveaux pour expliquer les antiquités, la littérature, la mythologie et la géographie des anciens écrivains, et mettre la jeunesse studieuse en état de les lire avec plus de profit. C'est pour combler cette lacune que d'importants ouvrages ont été publiés en Allemagne, en Angleterre et en France. Les dictionnaires récemment édités par les librairies Hachette et Dezobry en France, par le docteur Lübker en Allemagne, par le docteur Smith en Angleterre, répondaient à un véritable besoin. Mais ces ouvrages, recommandables à tant de titres, ont un défaut capital en France, quand il s'agit de livres classiques ; ils sont trop développés, trop complets, trop volumineux pour la grande majorité des élèves. Un livre classique, pour devenir chez nous d'un usage général, doit avoir des proportions plus modestes et se borner au strict nécessaire. Il en est de même ainsi partout ; témoin les abrégés qu'il a fallu faire en Angleterre de toute une série de grands dictionnaires rédigés sur un plan trop vaste et destinés plutôt aux gens du monde, aux littérateurs, qu'aux jeunes étudiants. La maison Didot, pénétrée de la justesse de cette observation, a publié il y a quelques années, en un seul volume in-12, une traduction du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'Anthony Rich, et l'immense débit de cette publication, accompagnée d'un nombre considérable de gravures, en a démontré l'utilité. Encouragée

par ce succès, elle a conçu l'idée de faire pour la biographie, la mythologie et la géographie anciennes, ce qu'elle avait fait si heureusement pour les antiquités. L'abrégé publié par le docteur Smith, de son gros dictionnaire biographique, mythologique et géographique, lui a paru réaliser pleinement ses vues, et elle en a fait faire la présente traduction, dont l'auteur a cru devoir de temps en temps emprunter à l'ouvrage allemand de Lübker (*Reallexicon des classischen Alterthums für Gymnasien*) des articles qui lui paraissaient mieux répondre à l'importance du personnage ou renfermer des détails plus complets. »

Nous n'avons que peu de chose à ajouter à cet exposé du traducteur. Il ne nous a pas été possible de comparer ce livre à l'ouvrage allemand de Lübker, comparaison qui nous aurait montré dans quelle mesure les études classiques au delà du Rhin sont plus fortes qu'en France. Tel qu'il est, ce dictionnaire répond certainement au but que l'auteur, le traducteur et l'éditeur se sont proposé. Les nombreuses gravures insérées dans le texte sont très-bien exécutées, leur choix est excellent. Quant au texte lui-même, on ne peut que louer la rédaction concise et substantielle de chaque notice. Ce n'est pas l'abondance qu'on pourra reprocher à cette œuvre, mais bien plutôt le contraire. Il semblerait vraiment qu'en Angleterre, où il n'y a pas d'Université, l'enseignement secondaire laisse encore plus à désirer qu'en France, de telle sorte que ce dictionnaire, suffisant pour des écoliers anglais, ne l'est pas entièrement pour nos collégiens, et que le traducteur a été amené à remplacer plusieurs articles de l'original par ceux de l'ouvrage de Lübker. Peut-être aurait-il bien fait d'y puiser davantage, car il y a plusieurs lacunes très-regrettables qu'on aurait dû remplir. En général, on n'a admis que les noms propres qu'offrent les auteurs expliqués dans les écoles ; mais même parmi ceux-là, on n'a choisi que les plus marquants. Ainsi, dans la seule lettre E : les élèves chercheront vainement les noms Elbo, île mentionnée dans Hérodote et Thucydide ; Eleusis, d'Égypte ; Endœos, l'artiste ; Epirotes ; Epigenes (porté par plusieurs personnages célèbres de l'antiquité) ; les trois Epistrophos, mentionnés dans Homère ; Epopeus ; Eprius Marcellus (qui mériterait d'être oublié, mais plus encore d'être flétri par toutes les générations) ; Erotianus, etc. Quelques articles ne sont pas à la hauteur de la science actuelle. Il ne fallait pas dire que Gesoriacum est Boulogne-sur-mer, mais un port de mer à proximité de Boulogne. Pour Procope, aucune source ne rapporte qu'il ait exercé la fonction d'avocat à Byzance. Ce n'est pas Bélisaire qui le choisit, mais Justinien qui le désigna comme *assessor juris* de Bélisaire.

H. Z.

---

122. — **Les lamentations d'Isis et de Nephthys,** manuscrit hiératique du musée royal de Berlin, publié en fac-simile, avec traduction et analyse, par J. de Horrack. Paris, Tross, 1866, in-4°.

Sous ce titre, M. J. de Horrack vient de traduire et de publier un très-intéressant texte égyptien qui, jusqu'à présent, avait été simplement signalé par M. Brugsch. L'interprétation suivie de ce précieux document témoigne d'une

connaissance approfondie de la langue égyptienne [1]. Dans ce travail, rien d'inutile; pas de dissertations oiseuses; on remarque même une concision qui peut paraître poussée à l'extrême, car le mémoire n'a que seize pages; mais cette concision n'est pas un défaut quand on considère la clarté comme le principal but à atteindre.

On doit cependant regretter que l'auteur n'ait pas donné quelques développements qui feraient mieux comprendre certaines croyances mythologiques révélées par ce curieux papyrus. M. de Horrack a bien saisi la nuance qui distingue les deux premières sections des suivantes; les unes sont des *évocations* adressées à Osiris mort, les autres sont des *invocations* adressées aux nouvelles manifestations du dieu; les unes montrent la douleur des déesses qui ont perdu leur frère; les autres expriment leur joie de le retrouver sous diverses formes.

La première de ces manifestations divines est exprimée par ces mots : « O » dieu An, tu brilles pour nous au ciel chaque jour. Nous ne cessons plus de » voir tes rayons. Thot est pour toi en sauvegarde, il élève ton âme dans la » barque *Ma-at*, en ce nom, qui est le tien, de dieu Lune. »

Ces seuls mots, que l'auteur s'est contenté de rapprocher des passages du *De Iside* dans lesquels Osiris est en rapport avec la lune, auraient pu lui fournir les observations suivantes :

1° Il ressort du contexte que pendant qu'Isis et Nephthys se lamentaient sur la terre de la perte d'Osiris, Thot conduisait son âme dans la barque divine où elle devenait visible sous la forme de la lune. C'est une donnée mythologique très-importante qui ne se trouve pas clairement énoncée dans le traité attribué à Plutarque.

2° Cela explique pourquoi Osiris et Thot avaient tous deux des attributions lunaires, et pourquoi ils étaient souvent représentés avec le disque de la lune sur la tête, sous les noms d'Osiris-Lune et de Thot-Lune.

3° Cela nous apprend pourquoi le dieu Thot était devenu le conducteur des âmes, comme l'Hermès Psychopompe des Grecs [2].

4° Cela nous montre enfin pour quelle cause la région sublunaire de la voûte céleste était considérée comme le séjour des âmes pendant l'intervalle de leur transmigration [3].

La IVe section contient ces mots, qui demandent à être expliqués : « Les es-

1. Les seuls passages que je pourrais proposer de modifier dans cette traduction littérale, sont les suivants : P. 5, l. 2 : « Je ne te vois plus ! (litt. : je ne t'ai plus vu) » au lieu de « Ne m'aperçois-tu pas ? » — P. 11, l. 3 : « L'abondance est en elles, » au lieu de « (pour) t'y abreuver. » — Je couperais différemment la phrase (p. 5, l. 10) et je traduirais : « depuis qu'(ils) me voient (dans cet état), » ou « dès que je (les) vois, je suis à t'appeler dans (mes) lamentations jusqu'au haut du ciel et tu n'entends pas ma voix ! » — Le groupe hiéroglyphique composé de la lune et du soleil, discuté p. 10, reste d'une signification douteuse. Cette expression désigne peut-être simplement la lune. — Une erreur de composition (p. 15, l. 15 et 23) a fait employer le signe de la *droite* pour celui de la *gauche*, cela rend le passage obscur quand on n'est pas prévenu.

2. Champollion, *Panthéon*, p. 30, c.

3. *Dialogue d'Isis*, voy. Stobæi *Eclogar. physicar.* lib. I, cap. III, p. 1076; Jamblique, *De anima*, ap. Euseb. *Præp. evangel.*

prits de tes pères te secondent; ton fils, l'adolescent Horus, fils de tes deux sœurs, est devant toi. » — Ils font allusion à l'un des principaux mystères du mythe osiriaque. Lorsque Isis, aidée par Anubis, eut réuni les parties du corps divin que Typhon avait dispersées, elle en forma un être nouveau que ses incantations et celles de Nephthys ramenèrent à la vie sous la forme d'un enfant, c'est ce que prouvent les sculptures de Dendérah et d'Edfou ainsi que l'hymne à Osiris de la stèle d'Amen-mès et plusieurs autres textes. Cet enfant était Harpocrate, c'est-à-dire *Horus enfant*, fils d'Osiris, mais on comprend qu'il était aussi Osiris lui-même, puisqu'il était formé de son propre corps. Ses deux mères étaient Isis et Nephthys, sœurs d'Osiris, qui avaient coopéré toutes deux à son retour à la vie. Or, on sait qu'Horus personnifiait le soleil levant, symbole de toute naissance. Voilà donc Osiris qui réapparait sous la forme d'Horus, c'est-à-dire avec les attributions d'un dieu purement solaire. C'est enfin avec cette dernière attribution qu'il est dit plus loin « fils de Neith », car on sait que Neith personnifiait à son tour l'hémisphère inférieur du ciel, d'où sortait le soleil à son lever, et qui paraissait ainsi lui donner naissance chaque jour. C'est une idée semblable qui a fait dire Nou-t mère d'Osiris; Nou-t personnifiait en effet l'hémisphère supérieur du ciel par opposition à Neith, et *Râ*, le Soleil, ne redevenait Osiris qu'après être sorti de l'hémisphère supérieur (Nou-t), qui lui donnait ainsi, chaque soir, une nouvelle naissance dans l'hémisphère inférieur du ciel [1].

Qu'on me permette encore une observation : M. de Horrack se demande (p. 11) pourquoi « Nephthys s'adresse, non pas à la défunte *Tentrut*, comme on » devait s'y attendre, mais à sa sœur *Tarut* [2], à laquelle la partie hiéroglyphique » du papyrus est consacrée. » C'est tout simplement, je crois, parce que l'hiérogrammate égyptien aura voulu assimiler les deux *sœurs* défuntes aux deux déesses *sœurs* auprès desquelles elles sont représentées au-dessous du texte. Il est très-vraisemblable, en effet, que la partie hiéroglyphique du manuscrit a été rédigée pour la défunte *Tarut* du vivant de sa sœur; puisque cette dernière venant à mourir, on y aura ajouté le texte hiératique en son honneur avec son nom, *Tentrut*, et que le scribe sacré aura trouvé cet ingénieux moyen de rendre le texte final également profitable aux deux défuntes.

En résumé, nous ne trouvons qu'à ajouter à la publication de M. de Horrack; et dire d'un travail scientifique qu'on n'y trouve rien à supprimer, c'est faire son meilleur éloge.

T. Devéria.

1. L'auteur, qui a bien voulu me citer à l'occasion de ce symbolisme, n'a pas très-exactement rendu ma pensée, que d'ailleurs je ne lui avais peut-être pas suffisamment expliquée; mais ce n'est là qu'une question de détail qui ne nuit en rien à l'intérêt de son travail.

2. Je transcrirais *Tent-rûd* et *Tâ-rûd*. Je regrette de voir que l'auteur, comme aujourd'hui la plupart des égyptologues, ait renoncé au système de transcription de M. Brugsch pour adopter celui qu'a proposé dernièrement M. Lepsius, et qui est beaucoup moins complet.

123. — **Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie**, commandée par Charles VIII, 1494-1495, d'après des documents rares ou inédits, extraits, en grande partie, de la bibliothèque de Nantes, par G. DE LA PILORGERIE. Nantes, Forest et Grimaud. Paris, Didier, 1866, in-12, XXXVII-475 p.

Sous ce titre assez bizarre, M. de la Pilorgerie nous a donné un ouvrage des plus intéressants et dans lequel abondent les renseignements nouveaux. « Le seul but que je me sois proposé en publiant ce volume, dit-il (*Introduction*, p. I), est d'arracher aux chances de destruction qui les ont menacés jusqu'ici un certain nombre de documents historiques soit uniques et manuscrits, soit imprimés dans le XVe siècle, mais réduits à un, ou tout au plus, pour quelques-uns, à deux exemplaires, et par conséquent aussi rares et aussi précieux que de véritables manuscrits. Ces pièces m'ont semblé dignes d'un double intérêt, de celui d'abord qui s'attache à des documents anciens contenant, sur des faits importants, des détails curieux et inconnus, et aussi de l'intérêt que comportent des témoignages nouveaux et de nature à faire mieux connaître et apprécier des princes et des hommes d'État qui ont occupé une grande place dans notre histoire. »

La plupart de ces documents appartiennent à la bibliothèque de la ville de Nantes : les uns, les plus nombreux, ont été réunis à un exemplaire des poésies de Jehan Meschinot, sieur des Mortiers[1], imprimées en caractères gothiques vers la fin du XVe siècle. Pourrions-nous assez bénir celui qui, probablement par économie de reliure, ne fit qu'un seul volume des *Lunettes des Princes* et de plusieurs pièces détachées, imprimées vers la même époque, en caractères gothiques aussi, mais sans date, sans indication de lieu, et sans nom d'imprimeur, et en assura ainsi la conservation ! « Ces pièces, dit M. de la P. (p. VII et VIII), sorties des presses de Paris, et quelques-unes, croyons-nous, des imprimeries naissantes d'Orléans, de Tours, et peut-être de Rouen, constituent, à nos yeux, les premiers documents publiés par le gouvernement français pour défendre sa politique, et diriger l'opinion publique dans le sens où il désirait la conduire. A ce titre, on pourrait les considérer comme les premières feuilles du *Moniteur officiel*, et s'étonner qu'elles n'aient pas été suivies d'une publication périodique de ce genre dont elles étaient un véritable essai... Ces feuilles si heureusement échappées aux chances de destruction qui ont anéanti tout le reste de l'édition, ne sont autres qu'une série de bulletins de l'armée française durant la brillante et romanesque expédition de Charles VIII en Italie, à la fin du XVe siècle. Destinées à satisfaire la curiosité publique, si vivement excitée par cette lointaine expédition, qui dura plus d'une année, ces feuilles volantes, grossièrement imprimées, vendues sur la voie publique et passant dans mille mains, ne pouvaient que difficilement survivre à l'active circulation à laquelle elles étaient destinées. Aussi telle est leur rareté que les trois quarts des pièces reliées à la suite

1. Je constate que le *Manuel du libraire*, qui énumère 22 éditions des poésies de Meschinot, l'appelle Sgr de *Mortières*. M. de la P. fait naître le maître d'hôtel d'Anne de Bretagne vers 1440 et se contente de rappeler que les uns le font mourir en 1491 et d'autres en 1500 seulement. M. Vallet de Viriville, dans la *Nouvelle biographie générale*, hésite, pour la date de la naissance du poëte breton, entre 1415 et 1420, mais affirme qu'il cessa de vivre le 12 septembre 1491.

des poésies de Jéhan Meschinot sont uniques. Elles le seraient à peu près toutes, si la bibliothèque du riche amateur Heber n'avait recueilli des doubles de quelques-unes de ces feuilles, lesquels doubles, réunis à deux ou trois publications de la même époque et sur le même sujet, manquant à l'exemplaire de Nantes, sont heureusement devenus, il y a peu d'années, la propriété de la bibliothèque impériale. »

Les autres documents publiés par M. de la P. proviennent de la collection de pièces manuscrites et inédites, rassemblées par un archéologue breton, M. Bizeul, de Blain, et conservées aujourd'hui dans la bibliothèque de Nantes. Ces documents sont extraits des archives du château de Blain, appartenant à la maison de Rohan, et dans le portefeuille qui les renferme M. de la P. nous signale l'existence de dix-neuf lettres inédites et autographes de Henri IV, adressées, avant qu'il montât sur le trône, à son oncle de Rohan, concernant les affaires de la religion, et plusieurs autres lettres d'Anne de Bretagne, de Germaine de Foix, sa nièce, du cardinal d'Amboise, de Louis XII, de Commynes [1], inédites aussi.

Enfin M. de la P. a pu joindre aux documents dont je viens de parler, plusieurs lettres, notamment de Charles VIII, inédites et provenant de collections étrangères. Il nous avertit (p. XIII) qu'il en doit quelques-unes, souvenir d'une vieille et précieuse amitié, à M. P. Lacroix.

On devine l'intérêt que le livre de M. de la P. emprunte à tant de pièces curieuses et importantes. Les récits de Commynes et de Guichardin sont ici tantôt complétés, tantôt rectifiés. M. de la P. prend contre les deux grands historiens du XVe siècle la défense de Charles VIII, et sans vouloir en faire un prince éminent, il démontre, en s'appuyant sur l'irrécusable témoignage des documents groupés dans son livre, que le fils de Louis XI et ses deux principaux conseillers (Étienne de Vers ou de Vesc, président de la chambre des comptes de Paris, et Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo) valent beaucoup mieux que leur réputation.

Veut-on un exemple des modifications apportées à l'histoire de Charles VIII par la publication de l'ouvrage de M. de la P.? Nous lisons (p. 67) : « C'est à Asti que le roi tomba malade. Sa vie fut pendant quelques jours en danger. Nous ne saurions mieux faire que d'emprunter à une lettre écrite de Naples l'année suivante, le 28 mars 1495, et qui fait partie des pièces inédites que nous nous proposons de publier, le bulletin suivant, adressé par le roi à Monsieur de Bourbon : « Mon frere, je vous advertiz que pour habillier mon visaige, il ne suffisoit » pas que j'eusse eu la petite verole, mais j'ai eu la rougeole de laquelle, Dieu » mercy, suis guery. » On sait à quelles insinuations malveillantes Guichardin, les annalistes italiens, et, il faut le dire, la plupart des historiens français, se sont livrés au sujet de la maladie de Charles à Asti. N'est-ce pas une bonne fortune de retrouver dans nos archives ces trois lignes si naïves, et qui, publiées à

1. M. de la P. écrit toujours *Comines*. Mlle Dupont, dans sa très-savante édition des mémoires du seigneur d'Argenton, adopte l'orthographe que fournissent le sceau et la signature de Philippe de Commynes.

Paris, dans leur briéveté officielle, nous semblent éminemment propres à montrer combien il est dangereux pour la vérité d'aller emprunter aux écrivains étrangers les matériaux de notre propre histoire? »

Voici la liste des documents publiés par M. de la P. : *Aucuns articles extraicts des lettres envoyées de l'ost de la guerre de Naples*, qui durent paraître dans les derniers jours de novembre 1494, puisque les nouvelles les plus récentes qui y étaient données de l'armée dataient des premiers jours de ce mois (p. 84-90)[1]; un manifeste, inconnu jusqu'ici aux historiens, par lequel Charles VIII, étant à Florence, expose à l'Europe, le 27 novembre 1494, les motifs de son expédition (p. 101-103); *Double des lectres du capitaine Dom Jouan envoyées à Monseigneur de Sainct-Malo à Romme que la Reyne envoye à Monsieur le vice-chancelier*, du 11 janvier 1495 (p. 127-129); *Double des lectres de Monseigneur de Sainct-Malo escriptes à Monsigneur de Reims, faisans mention dudict capitaine Dom Juan*, (p. 129-130); *Lectres de Monsr de Sainct-Malo escriptes à la Reyne envoyées de la dicte damme au vice-chancelier de Bretaigne* (p. 134-139)[2]; *Entrée du Roy à Romme* (p. 144-150)[3]; *Le double des lectres du Roy nostre sire envoyées à Monsieur de Bourbon depuis son entrée à Romme faisans mention de l'appoinctement faict entre nostre Sainct-Père le Pape et luy selon la forme et manière des articles qui se ensuyvent* (p. 152-153)[4]; *La forme de la vue du Pape et du Roy faicte à Romme le* XVIe *jour de janvier* (p. 153-154)[5]; diverses lettres de Charles VIII, du 11, du 12 et du 14 février (p. 176-177)[6]; *La prinse de Napples* (p. 192-194)[7]; *Lectres envoyées à Monseigneur le général, faisans mention des richesses et grandes*

1. Ce bulletin, dans lequel on passe en revue tout ce qui est arrivé depuis Asti jusqu'au moment du départ du roi de Pontremoli, ou de Sezzana, nous fait connaître deux essais de négociations dont Commynes et Guichardin ne nous avaient rien dit.

2. Du 13 janvier 1495; M. de la P. vante beaucoup et avec raison cette lettre si sage et si patriotique : « Il ne faut pas oublier, disons-le à l'honneur de Briçonnet, remarque-t-il (p. 139), qu'elle est signée d'un prélat accusé par tous les historiens, non-seulement d'avoir conduit le roi en Italie par ambition du cardinalat, mais d'avoir en mainte occasion sacrifié ses devoirs de ministre et de conseiller intime de Charles VIII, sur lequel il avait sans doute une grande influence, au désir d'obtenir la pourpre romaine. Souhaitons que cette dépêche, dont l'authenticité n'est pas douteuse, et dont la rédaction n'aurait pas été désavouée par l'habile cardinal Mazarin, serve à réhabiliter quelque jour, près des historiens futurs, la mémoire d'un homme que la jalousie de Comines et l'injustice des annalistes italiens ont fait descendre, sous le rapport du talent et du caractère, infiniment au-dessous de la place à laquelle il avait droit. »

3. M. de la P. ne dit pas que cette pièce avait été déjà publiée par Mlle Dupont (p. 364 et suiv. du t. III des *Mémoires* de Commynes). Mlle Dupont a reproduit l'imprimé, en collationnant la lettre du roi sur l'original existant aux archives de l'empire (section judiciaire) dans le tome IV des *Lettres originales des rois de France*. Cette collation a fourni à Mlle Dupont un paragraphe qui manquait à l'imprimé et qui, par conséquent, manque au livre de M. de la P.

4. Publié déjà par Mlle Dupont, t. III, p. 375, d'après l'imprimé.

5. Publié déjà par la même, *ibid.*, p. 377.

6. Ces trois lettres, plus deux autres du 9 et du 20 février, avaient été publiées par Mlle Dupont (*ibid.*, p. 390), d'après l'imprimé, et collationnées (avec additions et rectifications) sur les copies qui appartiennent aux archives de l'empire.

7. Publié par Mlle Dupont (*ibid.*, p. 398), d'après un ms. du portefeuille 149 de la collection Fontanieu.

beaultez qui sont au chasteau de Capouana (p. 195-198); *Lectres envoyées par nostre sire le Roy à Monseigneur de Bourbon, escriptes à Napples le* XXII *de febvrier. S'ensuyt l'entrée et couronnement du Roy nostre sire en la ville de Napples faicte le* XXII *jour de febvrier* 1495 (p. 198-205)[1]; diverses lettres de Charles VIII à Mgr de Bourbon, écrites de Naples, le 3, le 13, le 28 mars 1495 (p. 207-217); une lettre non signée, que M. de la P. croit pouvoir attribuer au cardinal de Saint-Malo, et adressée à Anne de Bretagne (p. 218-221); une pièce de vers intitulée: *Les regrets et complaintes du Roy Alphonse d'Aragon à son partement de Napples* (p. 223-227); lettre de Charles VIII, du 13 février 1495, à l'amiral de Graville (p. 234-235); lettre du même, à M. de Bourbon, du 9 mai 1495 (p. 260-263); *Les Nouvelles de Monsieur d'Orléans*, lettre écrite par un des gentilshommes de la suite du futur Louis XII, et qui contient un récit détaillé de la marche du prince, depuis Asti jusqu'à Novare, et de la reddition de cette dernière ville (p. 309-319)[2].

Parmi les pièces justificatives rejetées à la fin du volume, nous trouvons, outre les deux lettres inédites de Charles VIII, rapportées du *British Museum* par M. P. Lacroix, une lettre dont la copie est conservée dans les archives départementales de la Seine-Inférieure, et où le duc de la Trémoille rend compte à Louis XII de la prise de Ludovic Sforze, et quelques autres morceaux qui ne sont point indignes de l'attention des érudits[3].

M. de la P. aurait facilement pu nous offrir un récit plus complet de l'expédition de Charles VIII en Italie[4], mais son livre, tel qu'il est, comble dans notre histoire une lacune trop considérable pour que tous les amis des sérieux travaux ne l'accueillent point avec estime et reconnaissance.

T. DE L.

1. Publiées par la même (*ibid.*, p. 400 et 402), la lettre d'après un document des archives, la relation d'après l'imprimé de la collection Fontanieu.

2. Signalons encore (p. 130) une lettre du capitaine Bernart de Percy, que M. de la P. a eu tort de confondre avec le François d'Alègre, seigneur de Percy, dont Commynes nous parle (Rome, 8 janvier 1495); une lettre du bâtard Mathieu de Bourbon (p. 141), adressée de Rome, le 13 janvier 1495, à son frère le bâtard Charles; une lettre de Louis de Luxembourg, comte de Ligny (p. 155), écrite de Rome, le 21 janvier 1495; mais cette dernière avait déjà été insérée par Mlle Dupont (sans nom d'auteur), dans le t. III de son Commynes, p. 387.

3. Il y a là deux fragments de lettres de Ph. de Commynes. M. de la P. dit (p. 464): « Je crois qu'elles ont été publiées par Mlle Dupont. » Ne devait-il pas s'en assurer? S'il avait pris cette précaution, il se serait cru sans doute dispensé de grossir son volume des dix ou douze documents si exactement publiés par Mlle Dupont. Que d'autres services d'ailleurs lui auraient été rendus par les annotations de cette habile personne!

4. Il ne cite pas une seule fois Brantôme, et il néglige même des chroniqueurs aussi bien informés que le *loyal serviteur* qui a écrit la vie du *Chevalier sans paour et sans reprouche*. Je lui pardonne plutôt de n'avoir nulle part mentionné l'*Histoire de Charles VIII* de M. Philippe de Ségur. Pour ce qui regarde les portraits de Charles VIII (p. 68), M. de la P. n'indique, ni les *Monuments de la Monarchie française*, ni le *Trésor de numismatique et de glyptique*.

CORRESPONDANCE

Strasbourg, 15 mai 1866.

A Monsieur Ch. Morel.

Monsieur,

Je tiens à vous présenter mes remerciments pour les deux articles que vous avez faits sur ma *Cité antique*. Je les ai lus et relus avec attention. Votre talent et votre parfaite impartialité donnent un grand prix à vos éloges, et pour les mêmes motifs j'ai dû tenir grand compte de vos objections.

Voulez-vous cependant me permettre de vous adresser une réponse aussi courte qu'il me sera possible? J'espère y apporter la même courtoisie dont vous avez usé à mon égard. En ceci, d'ailleurs, il ne s'agit pas de mon amour-propre d'auteur, il s'agit de la vérité. Vous aimez comme moi la science historique; vos articles s'adressent à des lecteurs qui l'aiment; il nous importe à tous d'être fixés sur certains points.

Je dois reconnaître que vous avez mis parfaitement en saillie l'idée générale de mon livre. Oui, j'ai cru que les institutions politiques des anciens n'étaient qu'une image agrandie d'anciennes institutions domestiques; j'ai cru aussi que ces institutions domestiques, elles-mêmes, qui étaient souvent d'une nature très-singulière et fort opposées aux nôtres, ne pouvaient s'expliquer que par l'influence de très-antiques croyances religieuses, avec lesquelles je les voyais en parfait accord. Vous dites que « cette thèse, telle que je l'énonce dans mon livre, » est juste, » mais vous ajoutez que « telle que je la conçois elle est fausse. » Vous ne m'expliquez pas quelle différence il y a entre l'idée que je conçois et celle que j'énonce; vous ne dites pas non plus par quel moyen vous avez pu distinguer, sous la thèse qui est dans mon livre, une autre thèse qui est dans mon esprit. Dans tous les cas, j'aime à penser que vos lecteurs, s'en rapportant à vous, laisseront de côté l'erreur qui peut se trouver dans mon esprit, et prendront la vérité qui est dans mon livre.

Vous reconnaissez comme vrai ce que je dis de l'ancienne religion domestique et nationale. La différence entre nous, dites-vous, réside en un seul point: c'est que, suivant moi, cette religion a façonné à l'origine les institutions, tandis que, suivant vous, elle est seulement née en même temps qu'elles, s'est développée avec elles, et a servi aux hommes de moyen commode pour donner aux usages et aux lois une autorité plus grande. Voilà bien le point du débat; il vaut la peine d'être éclairci. Vous pouvez certainement avoir raison contre moi; il est en effet très-vraisemblable *à priori* que cette religion antique ne se soit formée chez les hommes que pour se modeler sur les institutions et les rendre plus solides. Cette opinion, qui est la vôtre, a été longtemps la mienne, et je m'y serais toujours tenu si un examen de plus en plus attentif de l'histoire ne m'avait donné quelques raisons de m'en écarter. Je vous prie de remarquer, en effet, combien les vieilles institutions relatives à la famille et à la cité étaient souvent opposées à la nature et à la raison. Ne reconnaissez-vous pas ce caractère aux lois qui établissaient l'agnation, à celles qui excluaient les filles de l'héritage, à celles qui autorisaient

et prescrivaient même le mariage entre le frère et la sœur, à celles qui fondaient le sacerdoce héréditaire et liaient indissolublement l'autorité au sacerdoce, et à tant d'autres institutions des époques primitives de la Grèce et de Rome? Si les institutions avaient été conformes aux principes naturels et aux besoins de l'homme, je serais tout prêt à dire comme vous que l'homme a commencé par les établir, et qu'il a bien vite imaginé une religion pour leur donner une sanction morale; mais il en a été tout autrement. La plupart de ces institutions faisaient violence à la nature humaine, et elles étaient au contraire en parfaite conformité avec toutes les règles de l'étrange religion de ces anciens temps. Si la religion n'était, comme vous le dites, que l'expression et la sanction de la loi, qui donc empêchait la loi de se conformer aux instincts et aux besoins naturels de l'homme? Pourquoi la loi avait-elle à choisir entre la nature et la religion? Pourquoi, dans ces temps antiques, était-ce toujours pour la religion qu'elle se prononçait?

Vous m'opposez l'origine purement humaine de cette vieille religion. Mais une croyance peut fort bien être l'œuvre de notre esprit sans être pour cela une œuvre arbitraire, et faite exprès, qui se plie à nos volontés et à nos désirs. Il est très-vrai que ces vieilles croyances étaient l'œuvre de l'homme, mais il n'est pas moins vrai qu'elles régnaient sur lui. Vous parlez du caractère pratique de cette religion. Mais quand on regarde la vie journalière de ces peuples, on voit au contraire combien la religion était impérieuse et gênante. Vous me citerez tel passage de Tite-Live où le sénat, qui a des raisons pour se défier d'un consul, est fort aise que la religion oblige ce consul à abdiquer. Mais combien de fois voyez-vous, au contraire, le sénat se priver à regret d'un bon général par suite d'un scrupule religieux! Ce n'est pas un fait qu'il faut observer, c'est l'ensemble des faits. Comptez dans Tite-Live, s'il est possible, tout ce qu'il y avait dans une seule année de sacrifices, de rites minutieux à accomplir, de prodiges, de supplications, de colères des dieux, de terreurs, d'actes religieux de toute sorte, et dites si c'était là une religion commode, une religion inventée pour les besoins du gouvernement. Il nous est facile à nous de nous moquer des auspices; Cicéron s'en moquait déjà; mais deux siècles avant lui, soyez sûr qu'on n'en riait pas et qu'on était asservi à la superstition. Je sais bien qu'il était avec elle beaucoup d'accommodements, et il le fallait bien; car, sous une pareille tyrannie, l'homme n'aurait pas pu vivre s'il n'avait heureusement trouvé de nombreux détours pour s'y soustraire dans les circonstances les plus graves. C'est à trouver ces détours et ces échappatoires que l'homme mit son application et employa toute son adresse; il n'aurait pas eu à prendre tant de peine si, dès l'origine, il avait combiné sa religion suivant son intérêt. Je sais bien aussi qu'à Rome à partir des guerres puniques, et à Athènes à partir du temps de Périclès, cette religion n'eut plus beaucoup d'autorité sur les âmes; mais dans les siècles antérieurs elle avait eu une autorité absolue; elle avait été plus forte que la nature, que la raison, et parfois que la morale même.

Voilà pour les époques primitives; passons aux époques mieux connues et qu'on appelle historiques, et permettez-moi de vous faire remarquer que le fait capital et dominant de toute cette histoire, c'est la longue série d'efforts que

font les sociétés grecque et romaine, soit dans la vie privée, soit dans la vie publique, pour mettre enfin leurs institutions domestiques, leur droit, leurs constitutions politiques en accord avec la nature et la raison. Tel est, si je ne me trompe, le résumé de l'histoire intérieure de Rome, depuis l'entrée de la plèbe dans la cité, et de l'histoire d'Athènes depuis Solon et Clisthène. Or, cet effort des hommes rencontra une résistance telle qu'il leur fallut plusieurs siècles, surtout à Rome, pour accomplir leur travail et atteindre leur but. Ce qui les arrêtait et retardait leur marche, ce n'était pas autre chose que cette vieille religion et toutes les règles qu'elle avait posées. Ils engagèrent une lutte contre elle, et vous voyez dès lors, dans chaque cité, pendant plusieurs générations, une guerre entre ceux qui allèguent le respect dû au vieux culte et ceux qui proclament le droit naturel et la justice. Il me paraît donc bien manifeste que cette vieille religion n'était pas un simple instrument de gouvernement, mais qu'elle était par elle-même une puissance; on ne put s'affranchir d'elle qu'après une lutte de plusieurs siècles.

J'ai essayé de montrer dans mon livre deux vérités : l'une est que, dans des temps très-antiques, il y a eu un système d'institutions domestiques et politiques qui se conformait de tout point à un système de croyances religieuses; l'autre est que, dans les époques moins anciennes, les cités de la Grèce et de l'Italie ont fait de longs efforts pour se dégager de ces vieilles institutions, et n'y ont réussi qu'en se débarrassant d'abord de ces vieilles croyances.

Telle est la thèse que j'ai soumise au public. Je puis m'être trompé. Onze années de recherches et de travail ne garantissent personne contre l'erreur. J'ajoute, Monsieur, que lorsqu'on me démontrera que je me suis trompé, je serai sincèrement heureux, parce que, quelque grand que puisse être mon amour-propre d'auteur, j'aime encore davantage la vérité et la science. Mais ce n'est pas, permettez-moi de vous le dire, par des arguments *à priori* que l'on détruira des opinions que j'appuie sur une foule de textes anciens.

Je n'ai d'ailleurs aucune peine à avouer qu'il doit se trouver dans ce livre des erreurs de détail. Il y en a trois que j'ai eu le bonheur de corriger dans la seconde édition. Il en reste probablement d'autres que je n'ai pas encore vues. Mais si elles ne portent que sur des points très-secondaires et si elles n'atteignent pas l'idée fondamentale du livre, le lecteur me les pardonnera. Dans un sujet si vaste, si considérable, je ne pouvais pas avoir la prétention de ne jamais me tromper. L'important est que j'aie mis dans leur jour deux vérités qui me paraissent considérables pour l'histoire politique et pour l'histoire du droit.

Vous me reprochez d'avoir confondu la Grèce et Rome, et vous allez jusqu'à dire que, suivant moi « tous les peuples de l'antiquité se sont ressemblés jusque dans les moindres détails. » Je vous assure, Monsieur, que je n'ai jamais rien écrit de semblable. Je sais comme tout le monde combien Rome, Athènes, Thèbes, Tarente différaient par l'intelligence, par le caractère, par les occupations, par les actes de la paix et ceux de la guerre. Si je ne l'ai pas dit, c'est qu'il n'entrait pas dans mon sujet de le dire. J'ai voulu seulement montrer que ces sociétés

se ressemblaient en un point : elles ont conçu l'État de la même façon ; et cette conception identique leur est venue de ce qu'elles avaient eu, à l'origine, le même droit privé et les mêmes croyances.

« Je ne me suis pas, dites-vous, assez souvent appuyé sur Homère ; Homère n'existe pas pour moi. » Je l'ai pourtant cité une vingtaine de fois; j'ai décrit d'après l'Odyssée l'état social et domestique de toute une époque. Il n'y a pas dans l'Iliade un seul vers qui soit en contradiction avec les opinions que j'ai émises. Aussi suis-je surpris de vous voir dire que « si l'on tient compte d'Homère, on détruit d'un seul coup ma théorie. » Défions-nous, Monsieur, en général, de ces expressions qui sont pour le moins très-exagérées.

Vous regrettez que je n'aie pas parlé des confédérations ou amphictyonies. Il m'aurait fallu, pour en dire nettement ma pensée, faire un second volume, et je n'ai pas cru que j'y fusse contraint. Il m'a suffi de dire qu'en ce point encore la religion avait joué un très-grand rôle, et je me suis réservé de montrer ailleurs pourquoi cette religion, après avoir eu la force d'organiser les cités, n'avait pas eu celle d'organiser de grands États. Il ne me paraît pas juste, en général, de reprocher à un auteur ce qu'il n'a pas fait. J'ai conçu mon sujet suivant de certaines limites ; il suffit que, dans ces limites-là, je sois resté fidèle à la vérité.

A l'occasion de la loi et des législateurs, vous citez une phrase de moi sur Solon, Lycurgue et Minos, et vous dites que vous ne pouvez pas être de mon avis. Pourtant si, au lieu de citer cette phrase isolée, vous aviez bien voulu rappeler tout le paragraphe et vous reporter encore à mes chapitres spéciaux sur Solon et sur les décemvirs, vous auriez vu, Monsieur, que nous sommes d'accord.

Je crois être aussi de votre avis sur la question de l'omnipotence de l'État. Vous reconnaissez comme moi que les anciens n'avaient pas la liberté individuelle. Il est vrai que vous paraissez m'opposer comme une objection que nous ne sommes pas tout à fait libres. Mais j'avais bien le droit de ne pas parler de nous dans un livre sur la Grèce et sur Rome. Je cite dans ce chapitre un fort grand nombre de lois ; deux de ces lois, dites-vous, ont eu un caractère exceptionnel; je le veux bien, mais cela détruit-il ce que tout ce chapitre tend à établir, à savoir que les anciens reconnaissaient à l'État le droit de régir la conscience et l'éducation ?

J'arrive, Monsieur, à un éloge que vous m'adressez et que je ne mérite pas. Vous dites en commençant que mon livre ne se présente pas avec des prétentions érudites, et vous répétez ensuite la même pensée sous des formes assez différentes. Ah! que vous me connaissez mal, et que vous savez peu toutes mes prétentions! Je prétends, au contraire, il faut bien que je vous le confesse, à l'érudition, et j'ai surtout prétendu écrire ce livre en érudit. Et voyez à quel travail cette malheureuse prétention m'a condamné. Au lieu de lire les ouvrages de seconde main, en qui j'ai peu de confiance, fussent-ils même de Becker et de Marquardt, j'ai préféré lire tout ce qui nous reste de la littérature grecque et latine ; j'ai lu les poëtes, les historiens, les orateurs ; j'ai lu les grammairiens, les lexi-

cographes, les agronomes; j'ai lu les compilateurs et les scoliastes, non sans maugréer souvent contre leur manque de jugement et de critique. J'ai lu tout cela pendant neuf années par suite de cette prétention que vous ne me connaissiez pas.

Il est vrai qu'autant j'ai visé à être érudit lorsque je cherchais lentement et patiemment la vérité, autant je me suis peu soucié de le paraître lorsque, croyant avoir trouvé le vrai, je me suis mis enfin à écrire mon livre. J'habite tout près du Rhin, Monsieur, mais du moins sur la rive gauche; j'ai voulu écrire à la française, c'est-à-dire simplement et clairement; je me suis contenté d'indiquer mes sources au bas des pages, et je n'ai pas tenu essentiellement à ce que les notes fussent plus longues que le texte. Je vous ai fait l'aveu que j'aime beaucoup l'érudition, mais je n'en aime pas le faux luxe et l'étalage. Quelques critiques allemands m'ont reproché d'avoir écrit avec une allure trop française, mais ils ont bien vu ce que cette allure française cachait de recherches et de travail accumulé. Ce n'est pas à dire qu'il ne s'y soit glissé aucune erreur; il est impossible qu'il n'y en ait pas. Mais mon espoir et mon ambition c'est que ce livre contienne (comme vous le reconnaissez vous-même) une grande part de vérité, qu'il aide à mieux comprendre la Grèce et Rome, qu'il rende raison de leurs institutions et de leurs lois, et qu'ainsi, dans la mesure de mes forces, j'aie travaillé quelque peu au progrès de la science historique.

Je ne veux pas terminer, Monsieur, sans vous renouveler mes remerciments pour le soin avec lequel vous vous êtes occupé de mon livre, pour les éloges bienveillants que vous m'avez donnés, et pour les objections même que vous m'avez adressées.

Agréez, etc.

FUSTEL DE COULANGES.

La lettre spirituelle qu'on vient de lire n'apporte pas d'éléments nouveaux à la discussion. M. Fustel de Coulanges s'attaque d'abord à une phrase qui, détachée de celles qui l'accompagnent et augmentée des mots « dans mon livre » peut paraître obscure; je ne lui répondrai pas sur ce point. M. Fustel reproduit ensuite sa théorie en insistant sur certaines lois et certaines institutions contraires, selon lui, à la nature, à la raison et à la morale. Il m'est impossible d'y voir rien de semblable. Je les trouve en désaccord avec les idées d'une civilisation plus avancée, mais je crois qu'elles répondaient aux besoins d'une époque primitive. Quant aux dissensions politiques, je ne puis y voir qu'une lutte d'intérêts. Les hommes n'ont pas encore réussi, que je sache, à se donner des institutions assez parfaites pour être définitives et pour ne pas se trouver, au bout d'un temps plus ou moins long, en opposition avec les idées des générations nouvelles. En dehors de la religion, il est une foule de choses qui contribuent à retarder le progrès : la puissance de l'habitude, les intérêts des classes privilégiées, le défaut d'instruction, enfin la superstition, qui se retrouve partout, même là où il n'y a plus de religion.

M. Fustel me semble n'avoir pas compris ce que c'est que faire l'histoire

à priori. Je ne reprocherais à personne d'établir des systèmes sur l'observation des faits ; mais je conçois encore moins qu'on m'accuse d'employer des arguments *à priori*, alors que je m'efforce de démontrer que tel système proposé est trop absolu. On ne commence à faire l'histoire *à priori* que lorsque, ayant adopté une idée, on veut la retrouver partout et réunir uniquement les observations qui peuvent la justifier. En suivant cette marche, on risque de se méprendre souvent sur la valeur relative des faits. Tout point de vue exclusif est fâcheux. N'a-t-on pas vu un savant sérieux vouloir expliquer l'histoire et la civilisation de tous les peuples par le genre de leur nourriture ? De ce que deux faits se produisent en même temps, il n'est pas nécessaire de conclure que l'un est la cause de l'autre. Il y a souvent influence réciproque, et plus souvent encore une combinaison d'influences diverses et multiples. La tâche de l'historien est de n'en méconnaître aucune. — J'ai dit que les poëmes homériques, dans leur ensemble, détruisaient la théorie de M. Fustel sur la religion des dieux de la nature et j'ai consacré deux pages à expliquer comment ils prouvent que les divinités, de générales, sont devenues particulières, tandis que M. Fustel admet l'inverse. — Mais toutes ces questions pourront être discutées avec plus de détail quand paraîtront les ouvrages nouveaux que nous annonce M. Fustel. Je constate d'ailleurs avec lui que nous sommes d'accord sur un grand nombre de points.

L'auteur de la *Cité antique* arrive enfin à un « éloge » qu'il réfute ensuite très-vivement comme un reproche. — Ici il ne niera pas du moins qu'il n'ait écrit une chose et pensé une autre. — Je crois avoir rendu justice à la science de M. Fustel. Il a fait un véritable travail de bénédictin ; mais, comme je le disais à la fin de mon second article, il n'a voulu s'éclairer que d'une seule idée. Il a refusé toute espèce de guide et, dans ses lectures nombreuses, il n'a peut-être pas toujours bien compris les textes ; il s'est trompé souvent dans l'appréciation des faits. Aussi pourquoi se priver, de propos délibéré, du secours de tous les savants qui ont étudié avant lui ces matières ? On peut s'en servir avec précaution, en remontant toujours aux sources premières ; cela n'empêche pas d'être original et d'écrire à la française. — Si les ouvrages de seconde main sont absolument inutiles, je ne conçois pas comment M. Fustel, en écrivant le sien, a pu se flatter de « travailler au progrès de la science historique. » Espérons qu'on ne le traitera pas comme il traite les autres, et qu'on prendra au moins dans son livre ce qu'il y a de vrai, sans en adopter les exagérations. CH. M.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Œuvres de LA BRUYÈRE, édit. SERVOIS, t. I (Hachette). — A. LEFÈVRE, Virgile et Kalidasa (Hetzel). — Correspondance de l'armée d'Egypte, p. p. LARCHEY (Pincebourde). — JAMISON, Du Guesclin et son époque, trad. par BOISSAC (Rothschild). — CARO, la philosophie de Gœthe (Hachette). — Histoire de César, t. II (Plon). — F. BÉCHARD, Droit municipal dans les temps modernes (Durand). — ROSSIGNOL, Monographies communales du département du Tarn, 1re part., t. I-IV (Toulouse, Delboy). — CASTELLI, l'Ecclesiaste, traduzione e studio critico (Pisa, Nistri).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Apel (F. H.). 3 Monate in Abyssinien u. Gefangenschaft unter König Theodorus II, in-8. Zürich (Meyer). 1 fr. 60 c.

Barrande (Joach.). Système silurien du centre de la Bohême. 1. partie : recherches paléontologiques, vol. 2. Cephalopodes. 2. série. Imp. 4. Leipzig (Gerhard. 120 fr.

Bædeker (K.). Italien. Handbuch f. Reisende. 3 Thl. Unter-Italien, Sicilien u. die Liparischen Inseln, in-8. Coblenz (Bædeker). 6 fr. 75 c.

Baudenkmæler, mittelalterliche, in Kurhessen. Hrsg. v. dem Verein f. hess. Geschichte u. Landeskunde. 4 Lfg. in-fol. Kassel (Freyschmidt). 10 fr.

Béchard (F.). Droit municipal dans les temps modernes (XVIe et XVIIe siècles). (Lib. Durand). 8 fr.

Bericht, amtlicher, üb. die 25. Versammlung deutscher Land- u. Forstwirthe zu Dresden vom 25. Juni bis 1. Juli 1865, in-8. Dresden (Schönfeld). 6 fr. 75 c.

Berlepsch (H. A.). Nouveau guide en Suisse. II, 2e édit. in-8. Hildburghausen (bibliogr. Institut.) 6 fr. 75 c.

Blanck (O.). Der Mineralreichthum der schwedischen Provinz Norrbotten u. das Eisensteinlager Gellivara. Eine volkswirthschftl. Skizze. In-8. Stockholm (Seligmann). 2 fr.

Bluntschli (Prof. D.). Das moderne Kriegsrecht der civilisirten Staaten als Rechtsbuch dargestellt, in-8. Nördlingen (Beck). 1 fr. 90 c.

Bonnemère (E.). La Vendée en 1793, in-18. (Lib. Michel Lévy, frères). 3 fr. 50 c.

Boutteville (L.). La morale de l'Église et la morale naturelle, études critiques, in-8. (Lib. Michel Lévy, frères). 7 fr. 50 c.

Brunner (Dr H.). Zeugen u. Inquisitionsbeweis der karolingischen Zeit, in-8. Wien (Gerold's Sohn). 3 fr. 50 c.

Busch (Dr W.). Lehrbuch der Chirurgie, 2 Bd. 2. Abth. 1 Hälfte, in-8. Berlin (Hirschwald). 5 fr. 35 c.

Carlyle (T.). Histoire de la révolution française, tom. III : la Constitution, trad. de l'anglais, gr. in-18. (Lib. G. Baillière). 3 fr. 50 c.

Caro (E.). La philosophie de Goethe, in-8. (Lib. L. Hachette et Ce). 7 fr. 50 c.

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis. Tom. I. Pars II et III, in-8. München (Palm). 13 fr. 90 c.

Inhalt II. Die arabischen Handschriften der k. Hof- u. Staatsbibliothek in München beschrieben v. J. Aumer, 10 fr. 75 c. III. Die persischen Handschriften der k. Hof- u. Staatsbibliothek in München beschrieben v. J. Aumer. 3 fr. 20 c.

Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême, traduits sur les textes originaux, avec une introduction et des notes, par L. Léger. In-18 jésus, avec 1 phot. (Lib. internationale). 3 fr. 50 c.

Chevreul (E.). Histoire des connaissances chimiques. T. 1. In-8. (Lib. Morgand). 12 fr.

Discovrs véritable d'vn vsurier de Remilly en Sauoye, lequel c'est pendu et estranglé auec le licol de sa iument, le 16 may 1604. Auec sa complainte en rime sauoyarde. In-8. (Lib. Muffat). 2 fr.

Dreves (D. L.). Geschichte der katholischen Gemeinden zu Hamburg u. Altona, in-8. Schaffhausen (Hurter). 8 fr.

Duvergier de Hauranne (E.). Huit mois en Amérique, lettres et notes de voyage, 1864-1865. 2 vol. gr. in-18. (Lib. Michel Lévy, frères). 8 fr.

Essen (E.). Der Keller zu Skepsis. Versuch üb. das Schicksal der Aristotelischen Schriften, in-4. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 60 c.

Gérard (P. A. F.). Histoire des Francs d'Austrasie, 2 vol., in-8 (Lib. Michel Lévy frères). 12 fr.

Germanien's Völkerstimmen. Sammlung der deutschen Mundarten in Dichtgn. Sagen, Mährchen, Volksliedern, etc. 3 Bd. 11. u. 12. Lfg. in-4. Berlin (Schlesinger). 2 fr.

Géruzez (E.). Mélanges et pensées, in-18 jésus. (Lib. L. Hachette et Ce). 3 fr. 50 c.

Gœrning (C. v.). Darstellung der Einrichtungen üb. Büdget, Staatsrechnung u. Controle in Oesterreich, Preussen, Sach-

sen, Baiern, Würtemberg, Baden, Frankreich u. Belgien, in-8. Wien (Braumüller) 5 fr. 35 c.

Guizot. Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne, 2e série. In-8. (Lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

Harnier's (W. v.). Reise am obern Nil. Nach dessen hinterlass. Tagebüchern, hrsg. von A. v. Harnier. Mit. e. Vorwort v. Dr A. Petermann. Darmstadt (Zernin). 64 fr.

Hartmann (D. F.). Compendium der speziellen Pathologie et Therapie vom klinischen Standpunkte aus bearb. in-8. Berlin (Hirschwald). 18 fr. 75 c.

Hirsch (Prof. Dr A.). Die Meningitis cerebro-spinalis epidemica vom historisch-geograph. u. pathologisch-therapeut. Standpunkte bearb. in-8. Berlin (Hirschwald). 5 fr. 35 c.

Hiller (Ed.). Quæstiones Herodianeæ. Dissertatio philologica. in-8. Bonn (Cohen et Sohn). 1 fr.

Hommes (les), ou les révolutionnaires ennemis des révolutions. Etude sur l'éducation. In-18 jésus. (Lib. Chamerot et Lauwereyns). 3 fr.

Lamentations (les) d'Isis et de Nephthys, d'après un manuscrit hiératique du musée royal de Berlin, publié en fac-simile, avec traduction et analyse, par J. de Horrack. gr. in-4, avec 2 pl. in-folio. (Lib. Tross). 10 fr.

Lange (F. A.). Mill's Ansichten üb. die sociale Frage u. die angebliche Umwälzung der Socialwissenschaft durch Carey, in-8. Duisburg (Falk et Lange). 4 fr.

Lepage (H.). Les archives de Nancy, ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville, publiées sous le patronage de l'administration municipale. T. 3 et 4 (fin). In-8. Nancy (Lib. Wiener.) Chaque vol. 7 fr. 50 c.

Lettres inédites du roi Henri IV à M. de Sillery, ambassadeur à Rome, du 1er avril au 27 juin 1600, publiées par M. E. Halphen. In-8. Tiré à 250 ex. (Lib. Aubry) 4 fr.

Luro (V.). Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, et la Renaissance, étude historique et littéraire en trois conférences, gr. in-18. (Lib. Michel Lévy frères). 2 fr.

May (T. E.). Histoire constitutionnelle de l'Angleterre depuis l'avénement de Georges III, 1760-1860, trad. et précédée d'une introd. par C. de Witt. T. 2. In-8. (Lib. Michel Lévy frères). Les 2 vol. 12 fr.

Menzel (W.). Geschichte Europas vom Beginne der französischen Revolution bis zum Wiener Congress. 2 Bde. in-8 Stuttgart (Krabbe). 9 fr. 60 c.

Mussafia (Prof. A.). Beiträge zur Crescentiasage. I. Ueber eine italienische metrische Darstellung der Crescentiasage, in-8. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 15 c.

Napoléon III (S. M.). Histoire de Jules César. T. 2. Guerre des Gaules, gr. in-8. (Lib. Plon) 10 fr. Avec l'atlas, 15 fr.

Parchappe (M.). Galilée, sa vie, ses découvertes et ses travaux. In-18 jésus. (Lib. L. Hachette et Ce). 3 fr. 50 c.

Pascal. Pensées, publiées dans leur texte authentique avec une introduction, des notes et des remarques, par M. E. Havet, 2e édition du Commentaire, revue et entièrement transformée et augmentée d'une table générale analytique, 2 vol. in-8. (Lib. Delagrave et Ce). 8 fr.

Pfizmaier (Dr A.). Die Sprache in den botanischen Werken der Japaner, in-8. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 60 c.

Poussielgue (A.). Voyage en Chine et en Mongolie, de M. de Bourboulon, ministre de France et de Mme de Bourboulon, 1860-1861, in-18 jésus, avec 7 pl. (Lib. Hachette et Ce). 3 fr. 50

Prévost-Paradol. Quelques pages d'histoire contemporaine, lettres politiques, 3e série, in-18. (Lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Rolland (A. de). La vérité sur Françoise, duchesse de Bretagne, in-18. Nantes (Imp. Mangin). 50 c.

Scherer (E.). Études sur la littérature contemporaine, 3e série, gr. in-18. (Lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Schultz (D. A.). urkundliche Geschichte der Breslauer Maler-Innung in den J. 1345-1523, in-8. Breslau (Kern). 5 fr. 35 c.

Thommes (J. H. v.). Geschichte v. England zur Zeit der Tudors. I. Bd. 2. u. 3. Lfg. in-8. Mainz (Kupferberg). 1 fr. 35 c.

Tobold (D. A.). Die chronischen Kehlkopfs-Krankheiten m. specieller Rücksicht auf laryngoskop. Diagnostik u. locale Therapie. in-8. Berlin (Hirschwald). 6 fr. 50 c.

Walkhoff (L.). Der practische Rübenzuckerfabrikant u. Raffinadeur. Ein Lehr- u. Hülfsbuch f. Rübenzuckerfabrikanten, Betriebsdirigenten, etc., 1. Hälfte, in-8. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 13 fr. 35 c.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 24. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 16 Juin — Prix : 15 fr. par an.

124. — **Res gestae divi Augusti**. Ex monumentis Ancyrano et Apolloniensi edidit Th. MOMMSEN. Accedunt tabulae tres. Berolini apud Weidmannos, MDCCCLXV. In-4°, LXXXVIII-159 pages (Paris, libr. A. Franck). — Prix : 10 fr.

Ce livre ferme pour longtemps, et peut-être pour toujours, la série des ouvrages relatifs aux monuments d'Apollonie et d'Ancyre [1]. Pour le fond même du document, on trouve dans le volume que nous annonçons les parties grecques récemment relevées par M. Georges Perrot, et dont nous allons faire connaitre plus loin le détail. Grâce à ces découvertes, le monument est maintenant presque complet. Quant à la constitution des textes eux-mêmes, le champ des conjectures est bien circonscrit depuis que M. Perrot a pris le soin de donner une réduction mathématique des surfaces couvertes d'inscriptions, et d'y rapporter à l'échelle les lignes, les mots, les simples lettres : on connait, grâce à ces précautions, l'exacte étendue des lacunes. Enfin, après avoir étudié le commentaire perpétuel que M. Mommsen attache à ces textes restitués, je doute, pour ma part, que personne cherche à faire plus, ou espère faire mieux.

Le texte bilingue d'Ancyre trouvera sa place dans le IIIe volume, impatiemment attendu, du *Corpus Inscriptionum Latinarum* que publie l'Académie de Berlin. Dans ce volume, dont est chargé M. Mommsen, seront comprises toutes les inscriptions latines de l'Orient. Mais le plan de cette publication ne comporte pas, pour les volumes à venir, un commentaire historique et philologique aussi étendu que pour le volume qui a déjà paru. Ce recueil ne devant d'ailleurs entrer que dans peu de bibliothèques particulières, M. Mommsen a fait paraitre son travail isolément, et sous une forme aisément accessible et maniable.

Le nouveau texte étant dû aux découvertes de M. Perrot, et celles-ci n'étant consignées que dans un ouvrage peu abordable au grand public, il n'est pas inutile de les exposer brièvement. Cet archéologue a d'abord revu les six colonnes dont se compose le texte latin et copié un grand nombre de mots et de lettres échappés à P. Lucas et à Tournefort. Quant au texte grec, formé de dix-neuf colonnes, M. Hamilton n'avait copié que les six dernières. M. Perrot a

1. Le monument d'Apollonie n'a presque plus d'importance depuis la découverte de M. Perrot.

copié douze de celles qui précèdent (la neuvième est encore cachée). Le tableau suivant donnera une idée de l'état du monument et des richesses nouvelles que nous a données M. Perrot. Nous appelons *complet* le texte où il ne manque que quelques mots dont la restitution ne souffre aucune difficulté, *incomplet* celui qui ne peut être restitué sans le secours de la traduction, mais dont le sens général est à première vue facile à saisir, *mutilé* celui qui est absolument inintelligible sans la traduction :

TEXTE LATIN	ÉTAT	TEXTE GREC	ÉTAT	DÉCOUVERT PAR
Col. I, lig. 1-15.	Mutilé.	Col. I.	Presque complet.	M. Perrot.
I, 16-30.	Presque complet.	II.	Très-mutilé.	Id.
I, 31-46.	Presque totalemt détruit.	III. IV, lig. 1-7.	Presque complet.	Id.
		IV, 8-23.	La moitié est détruite.	Id.
II, 1-14.	Incomplet.	V, 1-7.	Complet.	Id.
II, 15-31.	Mutilé.	V, 8-22. VI, 1-10.	Complet.	Id.
II, 32-46.	Mutilé.	VI, 11-23. VII, 1-12.	Complet.	Id.
III, 1-16.	Complet.	VII, 12-24. VIII, 1-11.	Complet.	Id.
III, 17-28.	Complet.	VIII, 12-24.	Mutilé.	Id.
III, 29-42.	Incomplet.	La neuvième colonne grecque est encore cachée. On en a quelques mots à Apollonie.		
IV, 1-54.	Presque complet.	X.	Mutilé.	M. Perrot.
		XI.	Presque complet.	Id.
		XII.	Mutilé.	Hamilton n'avait vu que quelques lig.
V, 1-12.	Mutilé.	XIII, 1-14.	Presque complet.	M. Perrot.
		XIII, 14-24.	Mutilé.	M. Perrot.
		XIV, 1-6.	Très-mutilé.	M. Hamilton.
V, 13-28.	Incomplet.	XIV, 7-24.	Très-mutilé.	Id.
		XV, 1-8.	Complet.	Id.
V, 29-43.	Complet.	XV, 9-24.	Complet.	Id.
		XVI, 1-6.	Complet.	Id.
V, 43-54.	Mutilé.	XVI, 7-24.	Complet.	Id.
VI, 1-4.	Incomplet.	XVII, 1-6.	Mutilé.	Id.
VI, 5-23.	Incomplet.	XVII, 7-24.	Complet.	Id.
		XVIII, 1-8.	Complet	Id
VI, 24-28.	Incomplet.	XVIII, 9-16.	Complet.	Id.
Récapitulation des sommes dépensées par Auguste.		*Récapitulation des sommes dépensées par Auguste.*		
VI, 29-43.	Mutilé.	XVIII, 16-24.	Complet.	M. Hamilton.
		XIX, 1-11.	Complet.	Id.

Voici maintenant comment est divisé l'ouvrage de M. Mommsen.

Après une introduction dans laquelle sont brièvement examinées les éditions précédentes du monument d'Ancyre, on trouve les textes, latin et grec, dans

leur état actuel ; au bas des pages sont les différentes leçons pour les parties qui ont été vues par plusieurs voyageurs. — Ensuite vient un essai de restitution de chacun des textes, essai rendu bien plus facile, on le conçoit, depuis les découvertes de M. Perrot. M. (Kirchoff a restitué les parties du texte grec les plus mutilées), puis un commentaire historique, en trente-cinq chapitres, sur les faits mentionnés dans l'*Index rerum gestarum divi Augusti*. — On sait qu'à la suite du texte composé par Auguste, est gravé sur le monument d'Ancyre un état des sommes dépensées par ce prince. Un commentaire de quatre chapitres est consacré à ce texte additionnel. — Puis viennent une dissertation sur une inscription de Tivoli relative aux guerres de Syrie sous Auguste, des tables historiques et alphabétiques, et enfin trois planches, tirées de l'*Exploration* de M. Perrot. Les deux premières donnent le fac-simile réduit du texte latin, la troisième le texte grec.

Après la mort d'Auguste, Tibère fit apporter et lire au sénat le testament du prince et trois volumes écrits et scellés de sa main, qui contenaient : 1° des dispostions pour ses funérailles; 2° un résumé de sa vie politique; 3° une statistique de l'empire. — Par son testament, Auguste avait demandé que le second de ces écrits fût gravé sur deux tables de bronze devant son mausolée, et ce vœu a été accompli, puisque le texte bilingue d'Ancyre est copié, dit l'inscription elle-même, « *ex duabus aheneis pilis, quæ sunt Romæ positæ.* » A l'exemple d'autres villes de l'Asie, Ancyre et Apollonie avaient élevé des *Augustea* (Σεβαστῖα), et le mémoire d'Auguste y fut gravé, mais on y ajouta la traduction grecque nécessaire pour qu'il devînt intelligible à tous dans ces contrées. Du reste la construction de ces édifices ne fut achevée que sous Tibère, comme le prouvent les inscriptions gravées sur leurs frontons.

L'*Index rerum divi Augusti gestarum* porte sa date, et nous voyons facilement qu'il fut composé dans les derniers jours de la vie d'Auguste. En effet, cet empereur mourut le 19 août 14 ap. J. C. (XIV kal. sept. u. c. 767). D'autre part les derniers mots du texte impérial sont : *cum scripsi hæc annum agebam septuagensimum sextum* (col. 6, l. 28, texte latin restitué au moyen de la partie grecque, copiée par Hamilton col. 18, ll. 15 et 16). Or il entra dans cette 76e année le 23 septembre de l'an 13. Auguste parle (lat. 2, 9) du *lustre* qu'il fit avec Tibère après son troisième recensement des citoyens Romains, sous le consulat de Sex. Pompeius et de Sex. Apuleius. Les fastes nous apprennent que ce consulat est de l'an 767-14, et suivant Suétone (*Oct.* 97) la cérémonie dont il s'agit eut lieu 100 jours avant la mort d'Auguste, c.-à-d. le 11 mai 767. Enfin Auguste dit (lat. col. 1, 30) qu'il est, au moment où il écrit, dans sa 37e puissance tribunitienne. Or il ne la revêtit que le 27 juin 767. Le texte latin porte seulement NICIAE. POTESTATIS, mais le chiffre n'est pas douteux, car on lit dans le texte grec correspondant (découvert par M. Perrot) les vestiges de lettres qui à cette place ne peuvent appartenir qu'au mot ἕ]βδομ[ον. M. Mommsen (p. 37) pense cependant que la rédaction avait été arrêtée déjà l'an 750 (4 av. J. C.), que les chapitres ont pu être remaniés postérieurement à cette époque. En effet, dans la colonne IIIe (ll. 7-21) du texte latin, Auguste énumère, par ordre chronologique, les libéralités

qu'il a faites, et il en compte huit, savoir : sept faites *plebei Romanæ* aux dates suivantes : 710, 725, 730, 731, 742, 749, 752 de Rome, et une faite *in coloniis militum suorum*, en l'an 725. Sur le monument, cette distribution aux vétérans est inscrite entre les distributions de 749 et de 752, c'est-à-dire entre la sixième et la septième, au lieu d'être réunie, comme l'exigerait la date, à la deuxième. Pour expliquer cette interversion, M. Mommsen suppose avec toute vraisemblance : que dans la rédaction première, postérieure à 749, on avait énuméré les 6 distributions faites au peuple ; — qu'on y avait joint celle faite aux vétérans, le chapitre des libéralités au peuple étant clos ; — que, lors de la 7e distribution, elle fut ajoutée simplement après la mention de la distribution faite aux vétérans.

Le texte d'Ancyre a un caractère exclusivement privé et même personnel. Auguste n'y parle qu'en termes très-brefs des guerres civiles, des modifications apportées à la constitution. Il ne nomme pas une seule fois ses ennemis. Quant à ses amis et à ses parents, leur nom n'apparait que pour fixer une date. Livie n'est pas nommée. Un silence profond est gardé sur les défaites, telles que celle de Varus. En somme, comme dit M. Mommsen : « *Arcana imperii in tali scriptione nemo sanus quæret, sed ea quæ populum universum et plebeculam maxime de se credere vellet imperator animi callidi magis quam sublimis, quique magni viri personam apte gesserit, ipse non magnus.* » On peut ranger sous trois chefs les faits relatés sur le monument d'Ancyre : 1o Magistratures, sacerdoces, honneurs conférés à Auguste ; 2o dépenses faites par lui dans l'intérêt public ; 3o paix et guerres. Cet ordre est à peu près celui qui a été observé par l'auteur lui-même.

Voyons maintenant quels résultats nouveaux le livre de M. Mommsen apporte à l'histoire du règne d'Auguste. Nous prendrons pour point de départ le commentaire de Zumpt sur le monument d'Ancyre, et nous signalerons les additions ou modifications que ce commentaire reçoit du nouveau travail, soit par les découvertes de M. Perrot, soit par l'examen plus approfondi des historiens d'Auguste fait par M. Mommsen.

(*Comment.* p. 5) : Ce n'est pas parmi les anciens préteurs, mais parmi les anciens consuls, qu'Octave, à l'âge de 19 ans seulement, reçut un siége du Sénat lui-même : *Senatus ...... consularem locum mihi tribuens.* — (Ibid.) : Ce fut un sénatus-consulte, et non une assemblée régulière du peuple, qui conféra à Octave, au moment de la guerre de Modène, le titre de propréteur et un pouvoir égal à celui des consuls en exercice. — (P. 8) : Dans le nombre des soldats qui prêtèrent serment à Auguste et qui furent récompensés ou congédiés par lui, il ne faut pas comprendre, comme a fait Zumpt, ceux qui se rendirent prisonniers après les victoires de Philippes, de Sicile et d'Actium.

(P. 11 :) A la suite des victoires d'Auguste, le sénat fit décréter 45 supplications (ou 55, car les 2 textes ici sont mutilés). Zumpt s'étonne d'un si grand nombre de supplications puisqu'Auguste ne fut que 21 fois imperator, mais M. Mommsen fait remarquer que les supplications et les salutations impériales sont deux choses distinctes, car le sénat décrétait souvent plusieurs jours de supplications pour une seule campagne, depuis les guerres de Jules César en Gaule. — (P. 12 :) Auguste re-

fusa la dictature que lui offraient en 732 le sénat et le peuple. Le fait était déjà connu par Dion, Suétone et Velleius Paterculus; Florus, au contraire, (II,34) affirme qu'Auguste fut créé dictateur perpétuel. *Errat ut solet*, dit M. Mommsen. — (P. 13 :) Auguste soulagea le peuple dans une famine ; il refusa le consulat perpétuel. — (P. 14 :) Auguste exerça trois fois la préfecture des lois et des mœurs, ἐπιμελητὴς τῶν τε νόμων καὶ τῶν τρόπων. Ce pouvoir nouveau et discrétionnaire, qu'Auguste lui-même appelle μεγίστη ἐξουσία, n'est pas aisé à définir. M. Mommsen fait à ce sujet une longue dissertation, dont voici les principaux résultats. Sous la République (Liv. IV. 8) les censeurs étaient chargés : 1° du recensement quinquennal des citoyens; 2° de la surveillance des mœurs ; 3° de la conservation des monuments publics et de la gestion des revenus de l'État. On est tenté de croire que la préfecture des mœurs donnée à Auguste n'est autre chose que l'ancienne censure, sous un nom nouveau. Il n'en est rien. En effet, le monument d'Ancyre nous apprend qu'Auguste fut trois fois ἐπιμελητὴς τῶν τρόπων, en 735, 736 et 743 de Rome. Il a fait trois fois aussi le recensement du peuple Romain, mais dans les années 726, 746, 767. A la première date il était consul, aux deux dernières *lustrum fecit consulari cum imperio*. Or, ces dates sont certaines, puisqu'elles sont marquées par les noms des consuls, et elles montrent bien que la préfecture des mœurs et le soin du recensement sont deux fonctions tout à fait distinctes l'une de l'autre et aussi de la censure républicaine. La confusion de ces divers pouvoirs est visible dans un passage de Suétone, doublement inexact : *Recepit et morum legumque regimen æque perpetuum* (ac potestatem tribuniciam) *quo jure, quamquam sine censuræ honore, censum tamen populi ter egit.* (*Oct.* 27). (P. 17 :) (Auguste associa cinq fois un collègue à sa puissance tribunitienne (Agrippa en 736 pour cinq ans, et encore en 741 pour cinq ans. Tibère en 748 pour cinq ans, en 757 pour 10 ans et en 766 pour 10 ans.) Ce passage du monument d'Ancyre doit faire corriger deux passages erronés de Suétone (*Oct.* 27. *Tib.* 16). — (Ibid.) Il reçut le triumvirat pour dix ans (*sic* Suet. *Oct.*, 27). — (Ibid.) Il était fait prince du sénat depuis quarante ans au moment où il écrivait, c'est-à-dire depuis 726 (*sic* Dion 53, 1). — (P. 18 :) Il fut membre des quatre grands colléges sacerdotaux (comparez Henzen, Orelli, *Inscr.*, t. III, p. 60, Dion, 53,17) et de plus des colléges des frères Arvales et des Titiens, ce qu'on ignorait avant la découverte de ce texte grec, et enfin fécial. C'est en cette qualité qu'il déclara la guerre à Cléopatre en 722 (Dion 50,4). — (P. 24 :) Le texte grec nous fait connaître le nombre des citoyens Romains trouvés dans le recensement de l'an 768. Il est de 4,937,000. Il faut donc corriger le chiffre 4,101,017 donné par Suidas au mot Αὔγουστος, et les chiffres d'Eusèbe, 4,001,917 (Arm.) et 9,370,000 (Hieronym.)

Le texte grec permet encore de restituer d'une façon définitive les lignes 12-14 de la deuxième colonne du texte latin :

Legibus nov [*is latis et reduxi multa e*] xempla majorum exolescentia jam ex nos[*tra civitate et ipse proposui*] multarum re[*rum exe*]mpla imitanda pos[*teris*], assez difficiles à comprendre dans l'état de mutilation de ce texte, et qu'éclairent parfaitement deux passages de Suétone (*Oct.* 34 et 89) auxquels renvoie M. Momm-

sen p. 25. Quatre lignes complètes du texte grec (col. 5, 9-13), nous apprennent que le sénat fit faire des vœux pour la santé d'Auguste chaque 5e année, c'est-à-dire tous les quatre ans, par les consuls et les collèges sacerdotaux. Ces vœux furent plusieurs fois accompagnés de jeux, présidés tantôt par les consuls, tantôt par l'un des quatre grands collèges nommés ci-dessus.

C'est le texte grec qui nous apprend que ces jeux n'étaient célébrés que tous les quatre ans, et il confirme et éclaire deux passages de Dion (53, 1 et 54, 19). M. Zumpt, ne disposant que du texte latin mutilé, était réduit aux conjectures et supposait qu'il s'agissait dans ce passage des vœux que l'on faisait annuellement le 13 janvier (III. id. jan.) pour la santé des empereurs. Le texte grec nous apprend au contraire qu'il s'agit de vœux spéciaux pour Auguste, célébrés pour la première fois en 726 (suivant Dion). Une médaille publiée par Eckhel (VI. 104) et Mommsen (*Monnaie romaine*, p. 742), nous apprennent que ces vœux étaient adressés *Apollini Actio*, ce qui prouve qu'ils n'avaient été institués qu'après la bataille d'Actium. Il ne faut pas confondre les jeux qui accompagnaient ces vœux solennels avec les jeux Actiaques, célébrés seulement hors de l'Italie (*C. I. Gr.* 5,804). (Le mot *Actiis* dans Suétone (*Tib.* c. 6), doit être remplacé par *Asticis*, leçon du ms. Memmiani, confirmée d'ailleurs par un passage de Cal., c. 20).

(P. 27 :) La découverte du nouveau texte grec confirme une conjecture de Marini (*Arv.* p. 596); le nom d'Auguste fut, par sénatus-consulte, introduit dans l'hymne des Saliens. — (P. 28 :) Auguste refusa le grand pontificat tant que vécut Lépide. — (P. 29 :) Le sénat consacra, près de la porte Capène, un autel à l'heureux retour d'Auguste, quand il revint de Syrie sous le consulat de Q. Lucretius et M. Vinicius. Le jour de son arrivée fut appelé *Augustalia* (12 octobre 735). Le monument confirme ainsi un passage des Fastes d'Amiterne et du *Feriale Cumanum* (*C. I. Lat. I*, p. 404), un passage de Dion (54, 10), et il donne la date de plusieurs médailles (Eckhel VI, 106, Cohen. Aug. 96-101, n. 378, 379). Mais le texte grec nous apprend aussi que cet autel fut élevé près de la porte Capène (ce qui s'explique, car Auguste, débarqué en Campanie, entra dans Rome par la voie Appienne), et que, sur cet autel, les sacrifices des Augustalia étaient faits par les pontifes et les vestales. (*Sic.* Dio, fr. 87, Bekk. et 51, 19; Appien 2, 106). — (P. 30 :) A cette occasion, un sénatus-consulte décida que le consul Q. Lucretius se rendrait en Campanie au devant d'Auguste avec une partie des tribuns, des préteurs, et les principaux magistrats; honneur, dit le monument, qui jusqu'alors n'avait été accordé à personne. — (P. 31 :) En 741, quand Auguste revint de Gaule et d'Espagne, le sénat fit consacrer au Champ-de-Mars un autel à la *Pax Augusta*. Le texte grec doit faire corriger en *Hispania* le mot *Germania* que M. Mommsen, trompé par une mauvaise copie de M. Mordtmann, avait introduit dans la restitution d'un fragment (*C. I. Lat.*, vol. 1, p. 396). — (P. 31 :) Auguste rappelle que le temple de Janus, qui dans le texte grec est appelé πύλη Ἐνυάλιος, fut fermé trois fois sous son règne.

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette analyse parce que les vingt-deux autres chapitres du commentaire s'appliquent à des parties déjà connues du

monument, savoir les colonnes trois et quatre du texte latin, et les parties grecques découvertes par Hamilton. Mais qu'on n'aille pas conclure de notre silence que nous jugeons cette partie de l'ouvrage de M. Mommsen moins recommandable. Sa lecture est au contraire indispensable pour la connaissance approfondie de l'histoire d'Auguste. On ne trouvera que là les faits rassemblés avec cette patience exacte, rapprochés avec cette sagacité pénétrante qui caractérisent le génie de M. Mommsen. Chacun des chapitres de ce commentaire est une dissertation approfondie sur quelque point important et controversé.

Signalons les plus remarquables : le chapitre XIV sur Gaius et Lucius César, les petits-fils d'Auguste; le chapitre XV sur les distributions faites au peuple; le chapitre XVII sur la fondation de l'*Ærarium militare*, qui contient aussi un tableau de l'état militaire du monde romain; XIX, les monuments publics construits par Auguste; XXII et XXIII, les jeux publics; XXVI, la campagne d'Ælius Gallus en Arabie; XXVII, les expéditions en Arménie de Tibère et de Gaius César; XXVIII, les colonies (uniquement militaires, contre l'avis de Zumpt) fondées par Auguste dans diverses provinces; XXIX, les guerres des Parthes; XXX, les guerres de Pannonie et de Dacie.

Au commentaire sur le monument d'Ancyre, M. Mommsen ajoute une dissertation sur un fragment d'inscription trouvé à Tivoli (Henzen 5366), où il est question de supplications ordonnées par le sénat après les victoires d'un gouverneur de Syrie qui obtint à cette occasion les ornements du triomphe, le proconsulat, et fut enfin une deuxième fois légat d'Auguste en Syrie et en Phénicie. Pour déterminer quel est ce personnage, M. Mommsen fait rapidement l'histoire de tous les gouverneurs de Syrie depuis 731 jusqu'à 770. Il montre que le monument ne peut se rapporter qu'à P. Sulpicius Quirinius, consul en 742, légat de Syrie en 751-52 et en 759, et que les supplications dont il s'agit eurent lieu à la suite de sa victoire sur les Homonadenses, peuple du Taurus, pendant son premier gouvernement.

En résumé, si l'on se reporte à l'état du texte que nous avons donné ci-dessus, on voit que nous possédons à peu près au complet le monument d'Ancyre. Le commentaire de M. Mommsen résout toutes les questions historiques importantes que soulève l'étude attentive du texte. Associons-nous donc aux paroles de l'auteur à la fin de sa préface, à la condition toutefois de ne pas accepter le mot *fortasse*. « In summa re commentarius Augusti jam prodit et integritati suæ
» restitutus et lectionis in universum certæ; et cum vota facimus ut qui post nos
» venient, quæ adhuc supersunt lacera et corrupta, ea emendent et expleant,
» tamen pleraque certe nos occupavimus et jure nobis gratulamur propter egre-
» gium monumentum nostra ætate recuperatum communi opera Angli hominis
» et Galli, fortasse etiam aliqua mea hominis Germani. »

C. DE LA BERGE.

---

125. # OUVRAGES SUR LES PATOIS

DEUXIÈME ARTICLE

L'œuvre d'un glossaire patois n'est pas aussi nouvelle à la plupart de nos philologues que celle d'une grammaire. Le plan dans ses lignes générales est indiqué par d'excellents dictionnaires qui sont accessibles à tous. Il ne s'agit que de l'appliquer à un patois déterminé, et la difficulté réside non plus dans l'ordonnance du livre, mais seulement dans les détails de l'exécution. Les personnes qui veulent bien se dévouer à cette œuvre, et qui ont pour principal objet l'avancement de la science et non une vaine satisfaction d'amour-propre, pourraient, même avec une préparation médiocre, produire des travaux très-utiles et dignes de toute approbation si elles consentaient à restreindre leurs efforts dans le cadre qu'elles peuvent remplir. Il leur faudrait :

1° Mettre toute leur attention à bien choisir les mots destinés à figurer dans le glossaire;

2° Se borner à en donner le sens et à enregistrer les locutions, les proverbes où ils figurent d'une façon caractéristique;

3° S'abstenir d'étymologies.

Examinons à ces divers égards les plus récents d'entre les glossaires patois.

En ce qui concerne le choix des mots, il y a lieu pour le vocabulaire, comme pour le travail grammatical, de distinguer entre les patois du Nord et ceux du Midi. On trouve dans les premiers un grand nombre de mots qui, bien que leur appartenant d'origine, existent cependant au même titre en français, et, par conséquent, sont supposés connus et ne doivent point figurer dans le glossaire. Il faut, pour qu'ils y aient place, qu'ils se présentent avec un caractère propre, consistant en une différence dans la forme ou dans le sens. M. le comte Jaubert, étudiant principalement le patois du Berry et des pays circonvoisins, est resté dans la juste mesure en ne faisant entrer dans son recueil que les mots qui ne figurent pas dans le dictionnaire de l'Académie, au moins avec la même signification, ou qui y sont déclarés vieillis. Au Midi, au contraire, ce criterium manquant, force est de publier le vocabulaire complet. Toutefois, cela n'est pas si simple qu'il n'y ait encore moyen de se tromper. Il faut rassembler tous les mots du patois dont on fait le glossaire, mais il n'y faut point mêler de mots étrangers, et c'est pourtant ce qui est arrivé plus d'une fois. C'est en introduisant dans son dictionnaire provençal une énorme quantité de vocables qui n'avaient aucun droit d'y figurer, qu'Honnorat est parvenu à l'amener aux proportions énormes de trois volumes in-quarto. Dans les premières pages on rencontre *abac* (abacus), *abaco* (abaque, la tablette qui couronne le chapiteau d'une colonne), *abces*, *abcizio*, *abdication*, *aberration*, *abjection*, *abjuration*, *ablatif*, *ablatio*, *ablution*, *abnegation*, etc., tous mots purement français ou latins, que personne ne sera jamais tenté de chercher dans l'ouvrage qu'ils encombrent sans profit.

Cette superfluité se montre dans la plupart des glossaires de la langue d'oc; déjà Eugène Garcin, le devancier d'Honnorat, sans aller aussi loin que celui-ci,

ne s'en était pas gardé avec assez de précaution [1]. Un autre vice du même genre consiste à réunir dans le même ouvrage les mots patois et ceux de la langue ancienne. C'est ce qu'a fait Honnorat, qui avait la prétention de faire de son dictionnaire un répertoire de la langue d'oc à toutes ses époques et dans tous ses dialectes, c'est aussi ce qu'a essayé M. Cénac-Moncaut dans son glossaire gascon-français, où l'on voit des mots empruntés à des chartes du moyen-âge. Le même reproche peut être adressé au *Glossaire du patois picard ancien et moderne*, de M. l'abbé Corblet. L'inconvénient de confondre en un seul dictionnaire deux états de la langue n'est compensé par aucune utilité, car ces ouvrages ne s'élèvent jamais, en ce qui touche la langue ancienne, au niveau de Raynouard ni même de Roquefort.

Le défaut contraire consiste à omettre des mots qui appartiennent bien réellement au patois qu'on se propose de faire connaître. En général il est difficile à la critique de signaler ce vice. Nous le pouvons cependant pour l'*Essai d'un glossaire des patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais*, travail exécuté avec beaucoup de soin et de goût par un magistrat, M. J.-B. Onofrio [2]. Ce glossaire contient un grand nombre d'exemples tirés de poésies qui paraissent former une littérature assez étendue ; or, dans les textes cités figurent beaucoup de mots qui ne sont point relevés à leur rang alphabétique. Je citerai : *bigueyzy* (p. 249), adjectif qui désigne une difformité physique ; — *bisayer*, souffler, en parlant du vent (p. 130) ; — *cambada*, gambader (p. 78) ; — *carrela*, ressemeler (p. 238) ; — *chabaratana*, traduit, p. 90, par « jeu de l'arc » ; — *debagoula*, « dégoiser » (p. 101) ; — *drot*, « épouvantail » (p. 247) ; — *ension*, « tout à la fois » (p. 138), mot qui répond au provençal *ensems* et à l'italien *insieme*, le changement du son *en* en *on* étant ordinaire en Forez, où on a *ron* rien, *cronci* créance, *solamont*, *moumont*, etc. ; — *grobon*, sorte de gâteau (p. 273) ; — *guerly*, difforme ? (p. 249) ; — *guillon*, sorte de jeu (p. 142) ; — *neri*, bouteille (p. 108) ; — *passa defo*, mettre dehors (p. 301) ; — *ravicoula*, ravigoter (p. 70) ; — *troussun*, amas, monceau (p. 141 et 278) ; — *zevarachie*, en désordre (p. 247). — Quelques-uns de ces mots sont relevés dans le *Dictionnaire du patois forézien*, de M. Gras.

Une autre question qui se rapporte au choix des mots destinés à constituer un glossaire patois est celle-ci : Où ces mots doivent-ils être recueillis ? Autant que possible à la source véritable, c'est-à-dire dans la conversation des paysans, de ceux surtout qui vivent loin des villes et ont le moins l'usage du français. Quant aux textes imprimés il n'y faut avoir recours que le moins qu'on peut ; je parle des productions modernes, parce que dans les compositions patoises du XVIe ou du XVIIe siècle on a chance de rencontrer des mots tombés de l'usage. Mais en général cette source est moins pure que le langage des campagnes. Les auteurs de pamphlets ou de poésies légères à qui il a plu d'employer le patois de leur endroit sont ordinairement gens lettrés et accoutumés à penser en français. Si les mots dont ils se servent sont patois, il est à craindre que leurs phrases ne

1. *Nouveau Dictionnaire provençal-français*. Draguignan, Fabre, 1841, 2 vol in-8°.
1. Lyon, Scheuring, 1864, LXXXII et 456 p. in-8°.

le soient guère, et ce n'est point chez eux d'ordinaire que l'on rencontre ces expressions propres à un canton, ces locutions caractéristiques, ces dictons, ces proverbes, dont un glossaire doit s'efforcer de s'enrichir.

En outre, la littérature d'un patois fût-elle même considérable, comme il arrive pour le Midi, il est certain qu'on n'y pourrait jamais recueillir qu'un fragment plus ou moins grand du vocabulaire. C'est le défaut le plus grave de l'*Essai* publié par M. Onofrio, d'avoir pour sources à peu près uniques les poésies lyonnaises et foréziennes qui ont été imprimées depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Aussi le dictionnaire forézien de M. Gras, quoique exécuté avec des connaissances philologiques bien moindres, lui est-il, au point de vue où nous nous plaçons en ce moment, bien supérieur, puisqu'il renferme deux à trois fois plus de mots [1]. A cet égard, le modèle à suivre est le *Glossaire* du comte Jaubert, et on ne peut que conseiller aux collecteurs de mots patois de suivre les indications données dans sa préface par l'auteur de ce riche répertoire.

Un glossaire patois peut être dit complet quand il renferme tous ceux d'entre les mots d'une province déterminée qui ne sont pas identiques avec les mots correspondants du français actuel. Si maintenant tous ces vocables, puisés aux sources qui viennent d'être recommandées et enregistrés selon leur ordre alphabétique, sont accompagnés de leur explication précise, le glossaire ne laissera rien à désirer. Cette dernière condition n'est généralement pas très-difficile à remplir, les mots n'ayant pas dans les patois les acceptions variées qu'ils présentent dans les idiomes cultivés où chaque époque apporte une nuance au sens primitif. Pour arriver au degré de précision nécessaire, il faut avoir du patois qu'on a pris pour sujet d'étude une connaissance tout à fait personnelle : il ne suffit pas de l'entendre ni surtout de le pouvoir lire, il faut le parler, et le parler naturellement comme on parle sa propre langue. C'est en cela que de simples amateurs, vivant dans le fond de leur province, ont toute supériorité sur les philologues de profession. Ceux-ci, étant donnés des textes sûrs, feront la grammaire de n'importe quel idiome; ils seront à chaque instant arrêtés dans l'œuvre d'un glossaire. Il n'y a point de méthode, en effet, qui permette de déterminer le sens précis que tel canton attribue à un mot. L'étymologie elle-même y est le plus souvent impuissante; car, outre que la connaissance de la signification propre est précisément l'un des éléments dont elle se déduit, il arrive souvent qu'une série d'extensions successives a porté le sens actuel bien loin du sens originel. Qui pourrait deviner qu'*abâtardir* a pris en poitevin le sens d' « abattre, fatiguer, défigurer »? Comment déterminer le sens des mots : *maître, esteve, orille, echamboussou, tardalla, prôla, chanèva*, qui en forézien désignent les diverses parties d'une charrue (voy. le Dict. de M. Gras, au mot *arôre*)? surtout lorsqu'en poitevin on se sert pour désigner les mêmes choses des termes *affic, forçar, pra, tapon, encruchour*, etc. (voy. M. Beauchet-Filleau). Il faut donc le reconnaître, ceux-là seulement qui étant nés et nourris dans une contrée, en ont, selon l'expres-

1. Ainsi la lettre G a 40 mots chez M. Onofrio et 140 chez M. Gras.

sion du troubadour et grammairien Raimon Vidal, le langage naturel et juste, sont en état de donner l'explication précise, l'équivalent exact d'un nombre infini de termes dont la valeur est toute locale et ne peut être reconnue de ceux qui se bornent à travailler sur les textes. L'utilité de ces notions est double : non-seulement elles sont nécessaires pour compléter la connaissance générale de langues dont tous les rameaux, même les moins florissants, ont droit de la part de la philologie à la même attention, mais encore on voit souvent que d'obscurs patois ont conservé le sens précis de mots qui se présentent dans les textes anciens en des cas où il est malaisé d'en reconnaître la valeur. Cela est surtout vrai du provençal, dont l'ancienne littérature a subi des pertes énormes, et dont par conséquent le glossaire est très-incomplet. Le nombre des mots dont on n'a qu'un exemple y est considérable; on les explique comme on peut à l'aide du contexte ou de l'étymologie, souvent on ne les explique pas du tout. Une révision du Lexique de Raynouard faite avec une connaissance étendue des patois du Midi donnerait de féconds résultats, et c'est principalement avec ce secours que l'on parviendra à expliquer un nombre considérable de mots rares, et techniques pour une bonne part, qui n'ont point été compris dans le *Lexique roman*. Si Raynouard, qui cependant était provençal, avait eu présent à l'esprit le verbe *treva*, fréquenter, hanter, il n'aurait pas dans son Lexique roman (V, 410) donné à *trevar* le sens d' « avoir trêve, faire paix » et aurait évité un grave contre-sens en traduisant le vers d'Aimeric de Belenoi qu'il cite comme exemple. Et moi-même, qui fais ici la leçon aux autres, si j'avais pensé au provençal moderne *bougneto*, beignet, je n'aurais point hésité sur *boineta* (dans *Flamenca*, vers 947) et proposé de corriger cette leçon parfaitement satisfaisante en *pometa* [1].

En ce qui concerne la juste et complète explication des mots, nous possédons plusieurs glossaires qui sont véritablement satisfaisants. Pour le Midi, il faut citer en première ligne le grand dictionnaire provençal d'Honnorat, que l'on ne peut cependant proposer pour modèle, tant il est encombré de renseignements inutiles et bien souvent inexacts. Le *Dictionnaire des idiomes languedociens* de M. Gabriel Azaïs, encore trop éloigné de sa fin pour pouvoir être pleinement apprécié [2], est à cet égard très-recommandable. Il embrasse, comme celui d'Honnorat, plusieurs dialectes, mais il les distingue plus nettement. L'explication des mots techniques y est soignée et précise. Ce serait de tout point un excellent travail, si l'auteur ne s'était un peu trop aventuré sur le terrain de l'étymologie. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce point. Pour la langue d'oïl, le meilleur travail est sans contredit celui du comte Jaubert. A côté des mots mêmes, les locutions et les expressions particulières au Berry et à la contrée avoisinante y occupent, comme de raison, une place très-considérable (voyez par exemple : *bœu*, *bois*, *carpe*, *chien*, *chieuve*, *coup*, *diable*, *dret*, *en*, etc.). L'auteur ne manque point l'occasion de rapporter les faits intéressant l'histoire des usages, des

1. Je dois cette observation à l'obligeante amitié de M. Fr. Mistral.

2. Il en a paru deux fascicules contenant XXVIII et 124 p. gr. in-8°. Il s'arrête au mot *boulhat*. Il est donc à présumer qu'il contiendra de dix à douze livraisons.

croyances, des superstitions, qui se rattachent à certains mots ou à certains noms (voyez par exemple : *bouis*, *chasse*, *branle*, *cochelin*, *cousin*, *dousi*, *engrange*, etc.). Les exemples qu'il cite sont souvent empruntés à des dictons et à des chansons populaires (voyez : *amuseux*, *anc*, *ancreire*, *anœil*, *angouiller*, *anriver*, *barivoler*, *bec*, *bestiau*, *borgne*, *boursette*, *bouteriau*, etc.). Son glossaire est ainsi, dans une certaine mesure, le répertoire de la vie des populations rurales qui habitent les provinces centrales de la France. Dans un champ moins vaste, M. de Montesson, auteur du *Vocabulaire du Haut-Maine*, a fait une œuvre très-recommandable. Le *Dictionnaire forézien* de M. Gras donne aussi le sens des mots d'une manière satisfaisante, mais il le justifie trop rarement par des exemples, reproche qui peut être adressé à un grand nombre d'autres dictionnaires patois. Je dois dire qu'en ce qui touche le *Dictionnaire forézien* cette lacune est compensée jusqu'à un certain point par le soin que M. Gras a eu de placer à la fin de son livre un certain nombre de chansons et de contes en patois, qui, à part l'intérêt philologique, seront certainement bienvenus de ceux qui s'occupent des poésies et des traditions populaires [1].

Un usage suivi par quelques auteurs, et qui mérite d'être encouragé, consiste à joindre autant que possible à l'explication des mots patois des exemples anciens remontant à une époque où ces mots étaient d'un emploi général et avaient accès dans la langue écrite; ces rapprochements, en même temps qu'ils servent à l'histoire du mot étudié, peuvent souvent aussi jeter du jour sur le sens de ce mot dans les anciens textes. Ils donnent un grand prix aux glossaires de MM. Jaubert, de Montesson et G. Azais. Pour les patois du Nord et du Centre, le soin de recueillir des exemples anciens accroît notablement la tâche des auteurs, à cause de l'extrême imperfection des glossaires du vieux français que nous possédons. Au Midi, grâce à Raynouard, la tâche est plus facile, et il suffit ordinairement de donner la forme ancienne des mots patois ; il est dès-lors aisé de recourir au *Lexique roman* pour les exemples. Toutefois, il faut bien le remarquer, ces rapprochements ne sont utiles qu'à condition de placer en regard deux états successifs de la même forme, et non point deux synonimes. Ainsi je ne vois aucune utilité à rapprocher l'ancien provençal *sosmetre* du patois *assujeti*, *sosjazer* de *s'assujeti*, *atilhar*, d'*atifa*, *assalhir* d'*attaca*, etc. Des mots d'origine entièrement différente ne peuvent s'éclairer mutuellement. M. Azais, qui les rapproche sans avantage appréciable aurait même pu se dispenser d'insérer dans son dictionnaire des vocables aussi évidemment français qu'*assujeti*, *atifa* et *attaca*.

Il me reste à parler des recherches étymologiques qu'on trouve dans plusieurs glossaires patois. Ce sera l'objet d'un troisième et dernier article. P. M.

1. Je citerai notamment des variantes du *Petit-Poucet*, du *Chaperon-Rouge*, un conte de Renard et une chanson, *Les Noces de l'Alouette et du Pigeon*, très-analogue au *Mariagi dou parpaioun* (Damase-Arbaud, *Ch. pop. de la Prov.*, I, 195). Il y a aussi deux fables, mais qui n'ont rien de populaire.

126. — **Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles, morales, facétieuses, historiques**, réunies et annotées par M. Anatole DE MONTAIGLON, t. IX. Paris, A. Franck, 1865, in-16, 364 pages. — Prix : 5 fr.

L'auteur du *Manuel du Libraire*, résumant avec l'autorité qui lui appartient les appréciations des érudits, a dit du *Recueil* de M. de Montaiglon : « Ce recueil, » fait avec beaucoup de soin, donne la réimpression exacte de pièces plus rares » les unes que les autres, et dont les éditions originales ont quelquefois été » payées de 200 à 1,000 fr. chacune. Les variantes et les notes que l'éditeur a » ajoutées aux pièces qu'il a reproduites donnent beaucoup de prix à ces édi- » tions. » Le 9e volume ne mérite pas moins d'éloges que ses aînés : il contient vingt-deux pièces rares, presque toutes intéressantes[1]. La plus curieuse de toutes, soit au point de vue historique, soit au point de vue littéraire, est celle qui est intitulée : *Diogènes, ou du moien d'establir, après tant de misères et de calamitez, une bonne et assurée paix en France, et la rendre plus florissante qu'elle ne fust jamais* (Liége, 1581). Cette pièce, que M. A. de M. ne se rappelle pas avoir vu signaler, et qui se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, a pour auteur un anonyme qui était probablement huguenot, et à coup sûr Flamand. « La pensée, dit « le judicieux éditeur, y est nette et la forme souvent vigoureuse et pleine de » mouvement. » La haine de l'Espagne et surtout de Philippe II éclate d'un bout à l'autre de ce poëme, où l'on retrouve quelque chose du souffle puissant de d'Aubigné. Je détache des pages 4-5 ces vers dans lesquels un si gracieux hommage est rendu à notre pays :

France, de vray, n'est plus la France de jadis :
C'estoit ung petit monde, ung petit paradis,
Ung monde de tous biens, de plaisirs et d'aisances,
Ung paradis d'honneur, de vertu, de sciences;
Monde, en son petit rond, si plain de ce qu'il fault
Pour soy, de ses voisins qu'il aidoit au default.
Les rues et les champs retentissoient de dances;
Les poules, comme on dit, y alloient à potences[2].
Des environs bien loin nul n'estoit estimé
Qui, jeune, n'eust quelque an en France consumé;
Comme de toutes parts le peuple ailé des ruches
En un beau pré fleury de miel emplit ses cruches,
Apprendre on y venoit, des plus lointaines pars,

1. Les huit premiers volumes du recueil (1855-58) en contenaient déjà 189. J'espère bien que M. A. de M., qui est un chercheur aussi heureux que zélé, et qui donne raison au dicton : *Aux bons chasseurs les bons lièvres*, pourra nous offrir au moins autant de pièces encore. Pour les bibliophiles qui tiennent au beau papier et aux beaux caractères, j'ajoute que le volume sorti de la librairie Franck ressemble parfaitement aux volumes sortis de la librairie P. Jannet.

2. « Cela ne voudrait-il pas dire que les poules étaient si grasses, que leur lourdeur les empêchait de marcher autrement qu'avec des béquilles ? » La conjecture de M. A. de M. me paraît fort heureuse, et il faut d'autant mieux l'adopter, que l'on ne trouve nulle autre part l'explication de cette expression.

Les sciences, les meurs, les langues et les ars.
Mais, hélas! ce beau pré, de herbes et fleurs si riche,
Malheur de voz discors, est maintenant en friche.

Parmi les pièces qui accompagnent celle-là, j'indiquerai : *Regrès du Pape et lamentations sur la cité de Romme* (d'après une plaquette sans date, mais de 1527, de la Bibliothèque de la ville de Versailles) ; *Debat des deux sœurs disputant d'amour*, piquant dialogue qui, dans le ms. 1642 du fonds français, à la Bibliothèque impériale, porte le titre de l'*Embusche Vaillant* ; *Debat du marié et du non marié*, extrait du ms. 1661 du même fonds et où la gaieté gauloise s'épanouit largement ; *Chant de triumphe, fait par un certain Nantois sur l'heureuse victoire de Monseigneur le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne et pair de France*, 1589, sorte de *Te Deum* que M. A. de M. rapproche de plusieurs autres publications bretonnes, de la même époque, analysées par M. Grégoire dans sa *Ligue en Bretagne* (1856); *Epithalame ou vers nuptiaulx pour les nopces du Serenissime roy d'Escosse et Madame Magdelaine de France, fille aisnée du roy, son épouse* (d'après un ms. de la Bibliothèque de Soissons) ; *Ballades contre Bourbon* (d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque de Versailles); *Débat du viel et du jeune*, par ce Blosseville, dont l'abbé de la Rue s'est occupé dans ses *Bardes, jongleurs et trouvères*, pièce où est agréablement traité un sujet cher à nos pères[1], et tirée du ms. 1611 du fonds français; *Déclaration par laquelle Henry de Valois confesse estre tyran et ennemy de l'Église catholique, apostolique et romaine*, 1589, empruntée à la collection Leber; *Benedictus du prophète Zacharie à la confusion et à la ruyne des Huguenotz* (1587 ou 1588), chant composé en l'honneur du duc de Guise, et suivi du *Da pacem, auquel est contenu la complainte et querimonie des pauvres laboureurs sur la misère et calamité du temps présent*, etc.

M. A. de M. a enrichi ce volume, comme les précédents, d'un commentaire très-bien fait, un peu copieux parfois, mais au sujet duquel chacun sera tenté de redire : ce qui abonde ne vicie pas. Il y a un peu de tout dans ce commentaire : de la philologie, de la bibliographie, de l'histoire, de la géographie, de l'archéologie, et par exemple, pour ne citer que ce qui regarde cette dernière science, M. A. de M. semble avoir voulu bien mériter de ses collègues de la Société des antiquaires de France, en nous donnant une description de l'église de Saint-Malo (p. 334), une description de la vieille ville de Dinan (p. 335), une description de l'admirable tombeau en pierre blanche, élevé par François Juste dans la cathédrale de Dinan, œuvre merveilleuse, dit-il, que tout le monde connaîtrait si elle était seulement à Florence, et qui, parce qu'elle est en France, est à peu près inconnue (p. 336).

J'ai été étonné, je l'avoue, de voir M. A. de M., qui décerne (p. 29-30) de si grands éloges à un livre qui mérite d'être jugé sévèrement, le *Don Carlos et Philippe II* de M. de Mouy, passer sous silence le livre si incomparablement supérieur de M. Gachard (*Don Carlos et Philippe II*, 1863, 2 vol. in-8º, Bruxelles).

1. M. A. de M. avait déjà publié (t. VII, p. 21-4) une pièce du même titre, roulant aussi sur l'amour.

Au même endroit, M. A. de M. mentionne l'important document relatif à l'opération qui fut faite à don Carlos, enfant, à la suite d'une chute, document inséré par M. Guardia dans la *Gazette médicale* (janvier 1863); ce document a été reproduit par le savant docteur dans *la Médecine à travers les Siècles* (1 vol. in-8°, 1865, p. 231-274). Pour épuiser tous les petits reproches (quand on ne peut en adresser à un auteur que de si petits, n'est-ce pas le cas de dire que ce sont des reproches qui louent?), je blâmerai M. A. de M. d'avoir écrit (p. 272), dans une note sur une plaquette imprimée chez la Vᵉ Plumion, à Paris, en 1588, cette phrase un peu trop familière : « Je suis fort disposé à croire que la veuve Plumion a plumé un canard de sa façon pour le servir aux Parisiens, car le baron de Dohna.... ne mourut qu'en 1622. »

T. de L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Argenson (d'). Notes de René d'Argenson, lieutenant général de police, intéressantes pour l'histoire des mœurs et de la police de Paris à la fin du règne de Louis XIV, in-12. (Lib. Fréd. Henry). 2 fr.

Aristote. Traité de la production et de la destruction des choses, suivi du Traité sur Mélissus, Xénophon et le Gorgias, trad. pour la première fois en français, avec une introduction sur les origines de la philosophie grecque, par M. B. Saint-Hilaire, gr. in-8. (Lib. Ladrange). 10 fr.

Arneth (A. v.). Marie-Antoinette, Joseph II. u. Leopold II. Ihr. Briefwechsel. Gr. in-8. Wien (Braumuller). 8 fr.

Arneth (A. v.). Maria Theresa u. Marie-Antoinette 2ᵉ verm. Aufl. Mit Briefen d. abbé de Vermond an d. Grafen Mercy, gr. in-8. Wien (Braumuller). 10 fr. 75

Aschbach (J.). Geschichte d. wiener Universitäts im ersten Jahrhundert ihres Bestehens, gr. in-8 avec 5 pl. Wien (Braumuller). 10 fr. 75

Beseler (G.). System d. gemeinen deutschen Privatrechts 2ᵉ aufl, gr. in-8. Berlin (Weidmann). 20 fr.

Bibliotheca rerum germanicarum edidit P. Jaffé, t. III, gr. in-8. Berlin (Weidmann), 18 fr 75 (vol. I à III, 53 fr. 35). Contient; Monumenta Moguntina ed. P. Jaffé.

Bock (F.) Geschichte d. liturg. Gewänder d. Mittelalter od. Entstehg. u. Entwickelg. der kirchl. Ornate u. Paramente in Rücksicht auf Stoff, Gewebe, Farbe, Zeichng., Schnitt u. rituelle Bedeutg. nachgewiesen u. durch zahlreiche Abbildgn. erläutert, mit e. Vorworte v. Bisch. G. Müller 5 u. 6 Lfg. gr. in-8 avec 33 pl. Bonn (Cohen et Sohn) 13 fr. 35. Edit de luxe 16 fr.; complet 40 fr; édit de luxe, 48 fr.

Brix. Das œsterreichische Heer in seiner organisation u. Stärke, Uniformirung, Ausrüstung u. Bewaffnung u. in seinen taktischen Formen im Jahre 1866. Ein Leitfaden zum Handgebrauch f. commandostäbe u. Truppen-offiziere daheim u. im Felde 3, Hfte 8. Berlin (Behr.) 2 fr. 75

Brunet (E.). Imprimeurs imaginaires et libraires supposés, étude bibliographique, suivie de recherches sur quelques ouvrages imprimés avec des indications fictives de lieux ou avec des dates singulières, (Lib. Tross.). 10 fr.

Darras (J. E.). Histoire générale de l'Église depuis sa création jusqu'à nos jours, t. VI. In-8. (Lib. Vivès). 5 fr.

Forir (H.). Dictionnaire liégeois-français, tome 1ᵉʳ. A.-G. In-8. Liége (L. Severeyns et A. Faust). 11 fr.

Grand (le) parangon des nouvelles nou-

velles, recueillies par N. de Troyes, publié pour la première fois et précédé d'une introduction, par E. Mabille, petit in-12. (Lib. Gay). 18 fr.

Henne (A.). Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint. 4 vol. in-8. Bruxelles (J. Rosez). 20 fr.

Histoire littéraire de la France, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, nouvelle édition, publiée sous la direction de M. P. Paris. tome II, in-4. (Lib. Palmé). 20 fr.

Kirk (J. F.). Histoire de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, trad. de l'anglais par Ch. Flor O'Squarr. In-8, tome 1er. Bruxelles (A. Lacroix, Verbœckhoven et Ce.) 5 fr.

Le Roux de Lincy. Recherches sur Jean Groilier, sur sa vie et sa bibliothèque, suivies d'un catalogue des livres qui lui ont appartenu, in-8, avec 6 pl. (Lib. Potier). 25 fr.

Menault et **Boillot**. Le mouvement scientifique pendant l'année 1865, 2e semestre. Séances de l'Académie des sciences. Conférences de la Sorbonne. Revue scientifique. In-12. (Lib. Didier et Ce). Les 2 semestres. 4 fr.

Mémoires inédits de Pétion et mémoires de Buzot et de Barbaroux, accompagnés de notes inédites de Buzot et de nombreux documents inédits sur Barbaroux, Buzot, Brissot, etc. Précédés d'une introduction par C. A. Dauban, avec le fac-simile d'un autographe de Barbaroux et les portraits de Pétion, Buzot, Brissot, Barbaroux, in-8. (Lib. Plon). 8 fr.

Meyr (D. J.). Compendium der Augenheilkunde, in-8. Wien (Braumüller) 9 fr. 35 c.

Mitscherlich (E.). Karte der Gegend um Bertrich. Maasstab 1 : 10,000, in-fol. Berlin (Neumann) 2 fr. geognostisch color. 2 fr. 75 c.

Mitscherlich. Karte der vulkanischen Eifel. Mit wissenschaftlicher Beihilfe von H. v. Dechen hrsg. v. J. Roth, Maasstab 1 : 80,000, in-fol. Berlin (Neumann). 4 fr.

Mitscherlich (E.). Geognostische Karte der Gegend bei Gerolstein. Maasstab f. die Längen u. Höhen 1 : 10,000 Kpfrst. u. color. in-fol. Berlin (Neumann) 2 fr. 75 c.

Pasch (Prof. D. E. D.). Zur kritik der Geschichte d. Kaisers Tiberius m. besond Berücksicht. der Lebenbeschreibg. desselben v. A. Stahr, in-8. Altenburg (Pierer). 3 fr. 20 c.

Paul (D.) Quæstiones Claudianeæ, in-8. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr.

Plank (C.). Politische Geschichte Würtembergs von der Kaiserwahl Rudolphs v. Habsburg bis zu dem preussischen Bundesantrag vom 9. Apr. 1866 auf wiederholte Einberufung einer deutschen Nationalversammlung, in-8. Stuttgart (Koch). 2 fr. 50 c.

Pinchart (A.). Miniaturistes, enlumineurs et calligraphes employés par Philippe le Bon et Charles le Téméraire et leurs œuvres. In-8 avec pl. Bruxelles (Bols-Wittouck). 2 fr. 50

Sacken (D. E. v. u. D. F. Kenner). Die Sammlungen d. k. k. Münz- u. Antiken-Cabinetes, in-8. Wien (Braumüller). 10 fr. 75 c.

Sacken (D. E. v. u. D. F. Kenner). Die antiken Sculpturwerke u. Inschriftsteine d. k. k. Münz- u. Antiken-Cabinetes, in-8. Wien (Braumüller). 2 fr. 75 c.

Schmidt (A.). De cæsura media in Græcorum trimetro jambico, in-8. Bonn (Cohen et Sohn). 1 fr.

Schulzer v. Mueggenburg, Stef. Aug. Kanitz u. Jos. A. Knapp, die bisher bekannten Pflanzen Slavoniens, in-8. Wien (Czermak). 3 fr. 80 c.

Spielhagen's (F). Gesammelte Werke. Neue, vom Verfasser veranstalt., revid. Ausg. 1. Bd. in-8. Berlin (Janke) 1 fr. 35 c. Inhalt : Problematische Naturen.

Stuart Mill (J.). Système de logique déductive et inductive, exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique. Trad. sur la 6e édit. angl. par M. Peisse, 2 vol. in-8. (Lib. Ladrange). 15 fr.

Véron (L.). Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris, depuis le 10 décembre 1848 jusqu'aux élections générales de 1863, le second empire, in-8. (Lib. internationale). 6 fr.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

N° 25. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 23 Juin — Prix : 15 fr. par an.

127. — **Raccolta d'autori greci con commenti italiani per uso delle scuole.** — Le tragedie di SOFOCLE..... illustrate da EUGENIO FERRAI, vol. I. Filottete. (Prato, 1864, L-230 pages.) — SENOFONTE, de' detti e de'fatti memorabili di Socrate, libri quattro dichiarati da EUG. FERRAI, vol. I. (1865, CXXIV-256 pages.) — Le Filippiche et le Olintiache di DEMOSTENE, illustrate da RAFF. FORNICARI, vol. I. (1866, XXII-120 pages.)

Les critiques allemands et hollandais ont souvent de dures paroles pour les *Collectiones Vaticanæ* d'Angelo Mai et pour les restitutions de papyrus tentées par les membres de l'académie d'Herculanum : ils peuvent être dans le vrai pour le fond, mais ils ont le tort, pour ne pas dire l'injustice, de ne pas tenir compte du milieu qui a vu naitre des travaux en quelque sorte improvisés, puisque aucune étude méthodique et approfondie ne les avait préparés. Cet état de choses, le manque absolu d'une *école* grecque en Italie, semble être à la veille d'un heureux changement. Nous avons sous les yeux le commencement d'une *Collection d'auteurs grecs avec commentaires rédigés à l'usage des écoles*, trois volumes composés avec le plus grand soin d'après les travaux les plus récents des doctes humanistes de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre. Ces volumes témoignent d'une véritable restauration de l'enseignement scolaire du grec, si nul encore en Italie il y a dix ans. Il est à ma connaissance personnelle qu'à cette époque M. Ferrai, voulant faire imprimer dans la capitale actuelle du royaume d'Italie un petit ouvrage parsemé de mots grecs, eut toutes les peines du monde à se procurer le faible nombre de caractères indispensables, presque comme s'il se fût agi d'arménien ou de chinois. Ni cet obstacle ni d'autres ne purent éteindre son généreux zèle pour le rétablissement des études grecques dans sa patrie que jadis elles avaient illustrée, et voici des volumes grecs imprimés là où quelques années auparavant on ne trouvait presque pas moyen de faire composer cinquante pages. Il est permis de parler de difficultés purement matérielles quand il a fallu le feu sacré pour les vaincre.

Les éditions que nous voulons faire connaître ne sont pas des éditions classiques dans le sens restreint du mot : les commentaires sont rédigés aussi bien à l'usage des professeurs que des élèves ; on y traite fréquemment des questions de critique, et les notions élevées d'histoire littéraire et d'antiquité y abon-

dent. C'est que M. Ferrai et ses collaborateurs ont reconnu qu'instruire et éclairer les élèves ne suffisait point dans la position actuelle de l'Italie ; il fallait surtout former des professeurs et leur faire connaître les trésors de savoir philologique amassés dans des pays plus studieux et restés inconnus à la péninsule.

Dans le *Philoctète*, M. Ferrai donne presque toutes les variantes du célèbre manuscrit laurentien, d'après Dindorf, mais non sans les avoir vérifiées de nouveau sur ce précieux monument[1]. Le commentaire de Schneidewin-Nauck, que nous avons apprécié dans un des premiers numéros de cette *Revue*, forme le fond de celui de M. Ferrai, mais le fond seulement ; pour les passages douteux ou controversés, il fait connaître les leçons et les interprétations proposées ou établies par les principaux critiques.

Le commentaire sur les entretiens de Socrate n'est pas moins développé et ne laisse de côté aucune question intéressante d'histoire ou de critique. Dans un discours préliminaire (*preambolo*) écrit avec élégance, M. F. expose, en s'appuyant toujours sur les documents qu'il cite, les notions générales qu'il est bon d'apporter à la lecture de ces mémoires socratiques. Ce sont cinq chapitres : I. *Athènes à l'époque de Socrate*. II. *La philosophie et la vie publique*. III. *Personne et vie de Socrate*. IV. *Doctrine de Socrate*. V. *Xénophon et son ouvrage sur Socrate*. Chaque livre est suivi de plusieurs appendices ou *excursus* sur des sujets importants dont l'explication ne pouvait tenir dans le cadre des notes.

La première Philippique et les trois Olinthiennes ont été annotées par M. Fornicari avec un soin attentif et une parfaite intelligence. Il a aussi publié deux petits volumes de *Narrations extraites d'Hérodote*, qui ne nous sont pas encore parvenus.

Fr. Duebner.

---

128. — **Cicéron, de la République**. Nouvelle édition publiée avec une notice, un argument analytique et des notes en français, par E. Charles, docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée Louis-le-Grand. Paris, Hachette, 1866. In-18, 242 p. Prix : 2 fr.

Cette édition fait partie d'une jolie petite collection des classiques grecs, latins, allemands et anglais publiée par la maison Hachette, et qui constitue déjà un notable progrès sur les juxtalinéaires. Les honorables professeurs qui sont chargés de les préparer jouissent d'un espace suffisant pour donner toutes les explications et les notes qui peuvent être nécessaires à l'intelligence du texte. M. Charles nous paraît avoir assez bien réussi son édition de la *République*. L'introduc-

1. Vu l'importance de ce document pour la critique de Sophocle, nous indiquerons ici tous les mots que M. Ferrai a lus autrement qu'Elmsley ou moi en 1851. V. 106, ἔστι (peut-être faute d'impression), F. οὔτι. — 220, προσήκατε F., où Dindorf affirme expressément que le ms. porte προσέκατε. — 447, la première main Λαερτίαι, où D. n'indique que Λαερτίου. — 459, « ἐξαρκοῦσά μοι è correz. della sec. mano. » — 468, « πρός τε il corrett. del ms. » — 684, à la marge, οὐδ' ἔξας, il n'est pas dit de quelle main. — 803, σὺ D., σοι F. — 934, προσφωνεῖ (au lieu de προσφωνεῖ) F., qui ne dit pas si μ' qui suit se lit ou ne se lit pas dans le ms. — 990, Ζεὺς δ' F., sans δ' D. — 1049, οὐ F., οὗ D. — 1052, à la marge : γρ. κρεῖσσον. — 1094, οὐ γὰρ ἔτ' ἰσχύω D., sans ἔτ' F. — 1151, πρόσθε F., πρόσθεν D. — 1289, ὕψιστον F., ὑψίστου D. — 1385, μοι F., μου D. — 1433, σὺ F., σοὶ D.

tion surtout est fort bonne. Il y rappelle la manière dont nous sont parvenus les débris de la *République*; puis il analyse les idées de Cicéron sur l'État, en examine la valeur et l'originalité. En outre chaque livre est précédé d'un argument analytique et chaque chapitre d'un sommaire qui n'est autre chose que la traduction des deux ou trois phrases les plus caractéristiques de ce chapitre. Ce luxe de sommaires superposés nous semble être une concession à la routine si fâcheuse des manuels classiques qui mâchent le travail aux élèves; c'est une traduction déguisée. Mais ce n'est pas à M. Charles que s'adresse ce reproche : son plan lui est tracé à l'avance par l'usage. Il est inouï qu'on ait tant de peine à comprendre qu'une édition destinée aux classes doit se borner à des notes grammaticales et historiques, quelquefois esthétiques si l'on veut. Ces notes doivent exciter l'intelligence du lecteur, attirer son attention sur les points importants ou difficiles. Ainsi le travail de l'élève ne sera pas de pure mémoire. Il sera forcé de réfléchir pour traduire, de vaincre des obstacles, mais il connaîtra ainsi à fond son auteur. Il faut qu'il arrive à pouvoir en faire lui-même l'analyse.

M. Charles a consulté les meilleures éditions allemandes. Son texte est en général assez correct; dans quelques passages nous aurions adopté d'autres leçons. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, j'aurais préféré, au chap. I, la leçon des manuscrits *et qui sunt procul*, ne voyant pas la nécessité d'intercaler *non* avant *procul* [1].

Les notes sont pour la plupart bien choisies; je blâmerai cependant encore ici la tendance à donner la traduction approximative de l'idée au lieu de l'explication des difficultés grammaticales; c'est le cas p. ex. à la fin du 1er chapitre pour les mots : *Tantam esse necessitatem virtutis generi hominum a natura*, qui sont traduits, quoique très-clairs, tandis que la construction générale de la phrase où ils se trouvent eût mérité d'être signalée : *Tantam necessitatem... tantumque amorem... datum.* — Par contre, p. 74, la note grammaticale contient une erreur évidente : on ne sous-entend pas du tout *eas res* après *complexus est ipse* et la construction de la phrase n'offrait aucune anomalie; il eût été plus intéressant d'indiquer la raison pour laquelle Cicéron a écrit *quas ad res* au lieu de *ad quas res*.

Mais, comme nous l'avons dit, dans son ensemble, l'édition de M. Charles peut rendre de bons services. Nous ne pouvons que nous associer au vœu qu'il émet dans sa préface de voir réformer l'orthographe usuelle du latin dans nos livres classiques. Il serait bon surtout de faire disparaître les *accents* qui déshonorent, on peut le dire, toutes les éditions où ils se trouvent.

CH. M.

1. Je m'appuie pour cela surtout sur le mot *desino* dont l'emploi dans le sens d'*omitto* est rare, ainsi que l'observe M. Charles. Je lirais donc, en conservant la ponctuation de Moser : *Omitto innumerabiles viros quorum singuli saluti huic civitati fuerunt; et qui sunt procul ab ætatis huius memoria, commemorare eos desino, ne quis se aut suorum aliquem prætermissum queratur.* Cicéron avait déjà commencé l'énumération des hommes d'État anciens, mais, voyant qu'il approche de temps plus récents, il s'interrompt, et dit d'abord en général : « Je *laisse de côté* une foule de noms » etc., puis en particulier : « Je *m'arrête* même dans l'énumération des anciens »; la fin de la phrase confirme cette explication, puisqu'elle oppose *se* à *suorum aliquem*.

129. ## OUVRAGES SUR LES PATOIS

TROISIÈME ARTICLE

J'arrive maintenant à la partie la plus ardue de ma tâche, celle où j'essayerai de démontrer qu'il y a, pour la grande majorité de ceux qui s'occupent de composer des glossaires patois, tout avantage à s'abstenir d'étymologies.

Aucune démonstration n'est plus facile à fournir; il n'en est guère qu'il soit aussi difficile de faire accepter, comme il arrive dans toutes les questions où un faux amour-propre est en jeu. C'est qu'en effet l'étymologie a une singulière séduction : elle exige la manipulation de plusieurs langues, d'idiomes éteints depuis longtemps, et dont les noms résonnent étrangement aux oreilles des gens du monde. Indépendamment de la curiosité qu'excite toute recherche d'origines, on se sent porté vers une étude qui donne lieu à un tel déploiement d'érudition. Il en coûterait de se refuser la satisfaction de citer de l'hébreu, du grec, du celtique, du gothique, du haut allemand, de l'islandais. On ne dit point à quelle source on va puiser son celtique, et de fait on ne soupçonne guère qu'il y ait des sources plus pures que d'autres; on ne confesse pas non plus qu'on ignore l'allemand, l'ancien aussi bien que le moderne; on finit même par se persuader qu'on a de ces langues une teinture, disons mieux, une connaissance suffisante, par cela seul qu'on en possède des dictionnaires; — et lorsque la critique vient avec sa méthode inflexible démontrer que l'on a accumulé des citations de seconde main et mal comprises, tenté des rapprochements illusoires, et qu'en dernière analyse les étymologies proposées se réduisent à n'être que de mauvais calembours, on ferme les yeux plutôt que de les ouvrir à l'évidence.

Je sais bien ce qu'on répondra. Ne pouvez-vous donc, dira-t-on aux philologues, tirer tout le parti que bon vous semblera de glossaires qui vous sont si utiles, et laisser de côté ces étymologies dont la libre allure vous choque si fort? Pourquoi ne pas épargner de cruels reproches à des hommes qui font de leur mieux et qui vous rendent d'inappréciables services, et les empêcher de satisfaire en paix leur innocente fantaisie? — Le voici : en continuant les traditions de Ménage et de Bullet, avec une science ordinairement très-inférieure à celle de ces deux érudits, et à une époque où les vraies méthodes ont été trouvées et sont journellement appliquées, on discrédite l'étymologie, on la rend ridicule. Or, il ne peut être indifférent à ceux qui ont abordé cette branche de la philologie après une longue préparation, et qui ne la traitent qu'avec respect, de la voir en danger de perdre, par le fait de quelques-uns, la considération qu'elle mérite. Les philologues font donc acte de légitime défense lorsqu'ils déclarent complétement étrangères à la science les spéculations étymologiques de certains amateurs; et ceux-ci ne devront s'en prendre qu'à eux-mêmes si leur imprudence leur attire de désagréables vérités.

Loin de chercher à donner la mesure de leurs forces dans des études auxquelles ils ne sont pas préparés, les hommes qui se dévouent à la tâche longue mais fructueuse de former le glossaire de leur province, devraient, par un sentiment de dignité bien entendue, éviter de sortir du cadre déjà assez vaste qu'ils peuvent

seuls remplir avec compétence. Mais au moins devraient-ils, avant toute recherche, se rendre un compte exact de la situation dans laquelle se trouve le mot dont ils veulent chercher l'origine. Il n'y a que deux alternatives : ou bien ce mot a des correspondants vivant encore dans une ou plusieurs des langues romanes; et par conséquent il est probable que sous l'une de ses formes il a été l'objet de recherches étymologiques. Dans ce cas, il est absolument nécessaire d'être au courant de ces recherches, afin de ne pas perdre de temps en discussions inutiles, afin surtout de ne pas risquer une fausse étymologie quand la vraie est connue. — Ou bien ce mot est isolé et paraît manquer aux idiomes congénères; c'est donc selon toute vraisemblance un vocable nouveau pour la science, et dont il serait intéressant de trouver l'étymologie; mais chacun voit que dans cette hypothèse la recherche en présente des difficultés considérables, et mieux vaut assurément ne la point entreprendre si on n'a la conscience de s'être instruit des saines méthodes et la ferme résolution de les appliquer avec la rigueur qu'ont apportée en ces études les maîtres de la science.

Si on avait soin de se livrer à cette recherche préliminaire, on connaîtrait au moins l'état des questions et on en apprécierait les difficultés. Ce serait assez, je n'en doute pas, pour détourner de ces difficiles études un bon nombre d'amateurs. Si M. Cambouliu, par exemple, s'était d'abord instruit de ce que l'on sait maintenant des origines des langues romanes, il n'aurait pas publié ses *Recherches sur les origines étymologiques de l'idiome catalan*[1], sur lesquelles je ne m'étendrai point ici, en ayant fait la critique ailleurs[2]. D'un travail de cette nature, dès que la méthode en est absente, il n'y a absolument rien à tirer. J'aime mieux signaler quelques-unes des erreurs où sont tombés les auteurs de nos meilleurs glossaires patois. Ces erreurs ont toujours les mêmes causes : l'ignorance des procédés d'investigation, l'ignorance des sources où l'origine des mots peut se trouver, l'ignorance de l'état des questions. M. le comte Jaubert, ordinairement sobre d'étymologies, dérive *acouter* d'ἀκούω; oubliant que dans le centre de la France *a* prend la place souvent de *e* : *acorcher*, *aglantier*, etc.; or l'étymologie d'*écouter* est bien connue, c'est *auscultare*. Il dérive *hagard* d'*agarder*, « le *h* aurait été ajouté dans une intention admirative. » Point du tout, il existe en vertu de l'étymologie et a conservé son aspiration comme il arrive dans les mots d'origine germanique (angl. *haggard*). Il veut que *arêner*, « guider », soit le même mot que l'anc. fr. *araisnier*. Cela n'est point admissible, et M. le comte Jaubert est ordinairement plus heureux dans ses rapprochements avec l'ancienne langue : *arêner*, à en juger par le sens et par la forme, est sans doute dérivé de *rêne*, tandis que *araisnier*, haranguer, *mettre à raison*, comme on disait autrefois, vient d'*adratiocinare*. *Bone*, borne, ne peut venir de βουνός; outre qu'une origine grecque serait *a priori* très-improbable pour un mot ancien et appartenant à la langue usuelle, βουνός ne peut rendre raison de *borne* qui est évidemment le même que *bone*, ni

1. *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*; section des lettres, t. III et IV (1863 et 1864).
2. *Revue des Sociétés savantes*, avril 1866.

de *bodne*, forme qui se trouve en ancien français. M. Diez a assigné la vraie étymologie, qui est le bas latin *bodina*. On regrette de rencontrer de pareilles taches dans un ouvrage qui d'ailleurs peut passer pour le modèle du genre.

M. Onofrio, qui paraît avoir porté toute son attention sur l'étymologie des mots lyonnais et foréziens, et qui en maint endroit fait preuve de sagacité, n'est pas cependant irréprochable. Il fait dériver *canastel*, petit panier, « du grec κάναστρον, ou directement, ou par le latin *canistrum* »; directement, il n'y faut point penser, c'est la seconde alternative qui est la vraie. Il ne peut se persuader que *jin*, *gin*, particule employée pour renforcer la négation, comme le français point, mie, goutte, etc., « ait la moindre parenté avec le latin *gens*; » il n'y voit « qu'une prononciation locale de l'ancien *nient*, rien (ital. *niente*), pour lequel « on disait aussi *giens*. » Cette dernière assertion est complétement fausse : *nient* et *giens* sont deux mots tout à fait distincts. On ne peut les confondre sans violer tous les principes de l'étymologie. Le forézien *gin*, le prov. *gens* et *ges*, le fr. *giens*, viennent probablement de *gens*, ou peut-être de *genus* (voy. Diez, Etym. Wört., II, 309). Il adopte, au moins comme très-vraisemblable, pour l'anc. fr. *neis* (au mot *nio*) l'étymologie « proposée par le glossaire de Du Cange, *necne* ». Mais le glossaire de Du Cange, ou plus exactement, Carpentier, s'est borné à ajouter un article sur *neis* à l'article *necne* déjà fait par Du Cange lui-même, sans dire qu'il y eût rapport de filiation entre ces deux mots. On sait que *neis* représente *ne ipsum*. On ne sera point étonné de ces erreurs, ni d'apprendre que M. Onofrio expose à grand renfort de citations des étymologies parfaitement établies, quand on saura que les ouvrages de Diez lui sont restés inconnus.

M. Louis Jouve, auteur d'un *Coup d'œil sur les patois vosgiens*[1], pense que le mot vosgien *ehmoudi*, forcené, et le français *émoi* viennent « du celtique *esmae*. » Ce celtique me semble au moins douteux, mais en tout cas, il n'y a point à en tenir compte; l'étymologie d'*émoi* est germanique, comme Diez l'a démontré (Etym. Wört. I, 382, *smagare*). Il assigne aussi une origine celtique à *brave*, qui signifie dans les Vosges, comme en quelques autres lieux, beau; « c'est, dit-il, » le sens primitif de ce mot qui est resté en Bretagne et qui est encore usité » dans un grand nombre de patois. » M. Jouve commet ici une erreur malheureusement trop fréquente et qui consiste à accepter comme celtiques des mots bas-bretons sans se préoccuper de savoir s'ils existent aussi dans les autres dialectes néo-celtiques, circonstance qui seule peut établir leur authenticité. *Brave* a été emprunté au français par les Bretons comme tant d'autres mots; l'origine en est incertaine (voy. Diez, I, 84, *bravo*).

M. G. Azaïs fait venir *arco*, « arche, grand coffre » de *arx*; sans doute il a voulu écrire *arca*, mais l'étymologie est si évidente qu'il était inutile de la donner. De même pour *admiracieu*, *admiraire*, *adouracieu*, *agost*, *arc*, *arcat*, et quantité

1. Épinal et Remiremont, 1864, 115 p. in-12. C'est un opuscule sans prétention, d'abord publié dans un journal, et qui, s'il n'est pas au niveau de la science, se recommande cependant par une connaissance assez approfondie de la matière, et par une juste appréciation du rang que les patois occupent relativement à l'idiome littéraire et de l'utilité qu'on peut tirer de leur étude.

d'autres mots dont l'origine est trop claire pour qu'il soit besoin de la mentionner. *Arpo*, harpe, ne vient pas du « gothique *harpfen*, » qui est un barbarisme. Les formes les plus voisines du mot roman sont l'ancien haut allemand *harpha* et l'ancien norrois *harpa*. *Arrest* ne vient pas du grec ἀρεστόν, mais du verbe *arrestar*. L'interjection *arri* ne vient pas du grec ἀῤῥυ dont l'existence me semble problématique. Le bas-breton *artichauden*, que M. Azaïs rapproche d'*artichau*, est évidemment emprunté au français. Il n'est pas sûr qu'*artou*, pain, vienne du grec ἄρτος (qu'en tout cas il ne faudrait point écrire ἄρτος); une étymologie basque semble plus probable (voy. Diez, II, 201). M. Azaïs dérive *ase*, âne, « du grec ὄνος, d'où *asinus* en latin. » Que vient faire ici le grec, et n'a-t-on pas renoncé depuis les récentes conquêtes de la grammaire comparée à dériver le latin du grec? Selon M. Azaïs « le mot fr. *essorer* vient du lat. barb. *essaurum*, composé de » *es*, à, et *aurum* pour *aura*, air, se livrer à l'air » (sous *assourra*). Autant d'erreurs que d'assertions; et, par exemple, dans quelle langue *es* veut-il dire *à*? On sait que la vraie étymologie est le bas latin *exaurare*, formé sur *aura*. — *Atifa*, atifer, est donné comme venant de στίφειν; il faudrait admettre d'abord que ce mot grec a été combiné avec la préposition *ad*, et qu'il a perdu son *s* initiale; mais quelle vraisemblance y a-t-il à supposer une origine grecque à un mot que les patois du Midi ont certainement emprunté au français? on sait d'ailleurs qu'*attifer*, ou le simple *tifer*, est d'origine germanique (voy. Diez, II, 423). Toutes ces étymologies, dont il est inutile de donner de plus nombreux échantillons, ne s'appuient que sur une analogie toujours fortuite et souvent assez faible de sens et de son; elles ne supposent aucune étude préalable des lois selon lesquelles la langue d'oc s'est formée. De là d'inévitables erreurs. On ne peut donc qu'engager M. G. Azaïs à débarrasser de ces indications tantôt inutiles, tantôt erronées, les livraisons à venir de son dictionnaire. La publication n'en est encore qu'à son début, il est temps encore, il est surtout nécessaire d'y apporter cette réforme. L'objet du glossaire est avant tout de fournir le répertoire aussi complet que possible et l'explication précise des mots languedociens, le reste n'est que secondaire. Dégagé de tous accessoires dangereux, le livre apparaitra sous un jour plus favorable, et il ne lui en aura coûté, pour s'améliorer, que de subir quelques suppressions.

Arrêtons ici ces observations qui suffisent à la démonstration que j'ai voulu fournir. Les critiques que j'ai faites, et celles infiniment plus nombreuses que je pourrais faire, portent sur des points que dans la science on considère comme élémentaires. Elles n'apprendraient rien aux savants; et quant aux auteurs critiqués, il leur suffira d'étudier les principes de l'étymologie pour découvrir eux-mêmes leurs fautes. Plusieurs livres excellents, et notamment la préface que M. Littré a mise en tête de son dictionnaire, les renseigneront pleinement à cet égard.

Il faut donc, tout en déclarant que l'étymologie est indispensable à quiconque veut déterminer avec exactitude l'origine des patois, reconnaître que c'est une science difficile et dont les procédés ne sont encore familiers qu'à un petit nombre de personnes. Cependant, il importe que cette curiosité active qui mainte-

nant se tourne vers les restes de nos anciens idiomes provinciaux, s'emploie le plus utilement possible. Il faut de toute manière que les études patoises s'améliorent. Reconnaissons tout d'abord que depuis leur origine elles ont fait d'incontestables progrès. Autrefois, on ne s'occupait guère des patois que pour prémunir les gens contre leur danger. En attendant la complète disparition de ces vestiges d'une époque peu appréciée, on se mettait en garde contre l'invasion de mots ou de tours provinciaux dans le pur français. Cette tendance est sensible dans le dictionnaire languedocien que l'abbé de Sauvages publia en 1753, et dont voici le titre : *Dictionnaire languedocien-français, contenant un recueil des principales fautes que commettent, dans la diction et dans la prononciation française, les habitants des provinces méridionales, connues autrefois sous la dénomination générale de Langue-d'oc* [1].

De même parut à Marseille, en 1826, une grammaire française qui maintenant est surtout utile comme grammaire provençale, mais dont le but était d'enseigner le français aux Provençaux [2]; et M. Onofrio s'est utilement servi d'un recueil de « lyonnoisismes » qui n'a pas eu moins de cinq éditions. Maintenant on considère les patois comme des monuments historiques dignes d'être étudiés pour eux-mêmes, aussi bien que les vieilles ruines et les vieilles poésies. Ce point de vue nouveau et qui est un progrès énorme, a amené par suite un progrès correspondant quant à la manière de traiter les patois. Plusieurs parmi nos glossaires patois sont vraiment satisfaisants [3]. Mais que faudrait-il pour obtenir un bon glossaire de chaque patois, et des travaux équivalents sur leur grammaire? Il faudrait de bons modèles. — A qui les demander? Au gouvernement peut-être? — Non, adressons-nous d'abord à l'initiative privée, et ne demandons à l'État qu'un simple encouragement. Précisons. Le ministère de l'instruction publique propose chaque année aux sociétés savantes des départements un sujet de concours, et en même temps donne les instructions nécessaires pour ac-

1. Une seconde et une troisième édition, l'une et l'autre très-augmentées, ont été publiées en 1785 et en 1820.

2. *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale, ou nouvelle méthode avec laquelle un provençal qui sait lire, peut, sans maître, apprendre en peu de temps à parler et à écrire correctement le français.* (Marseille, Camoin, 1826, in-8°, VIII-152 p.) L'auteur se livre dans sa préface à des réflexions très-sensées et dont quelques-unes méritent d'être rapportées : « Nous sommes inondés de grammaires françaises qui nous sont de la plus grande « inutilité, et nous manquons absolument d'une grammaire provençale et française, c'est-à- « dire de l'ouvrage qui nous serait le plus nécessaire. Une grammaire toute française ne peut « convenir qu'à quelques provinces où le français est usuel : en Provence un pareil ouvrage « est insuffisant parce que nous ne pouvons apprendre le français que par notre langue ma- « ternelle, c'est-à-dire par le provençal. » Et il insiste constamment sur les différences grammaticales qui existent entre le provençal et le français, montrant par exemple comment les Provençaux sont portés à dire *son*, *ses*, au lieu de *leur*, *leurs*, parce que ce dernier pronom (anc. prov. *lor*) manque dans leur patois et y est remplacé par *soun*, *seis*, etc.

3. Il faut compter parmi ceux-là l'œuvre de M. Ch. Grandgagnage, qui, par son *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (Liége, 2 vol. in-8°) a su mériter les justes éloges de M. Littré (*Journ. des sav.* 1857-1858, *Hist. de la langue fr.* II, 91 et suiv.), et à qui M. Diez n'a pas dédaigné de dédier son dernier ouvrage, les *Altromanische Glossare*.

compiir le travail. Les résultats de ces concours ont été généralement excellents, parce qu'on a eu soin de proposer des sujets dont les éléments se trouvaient surtout en province, et qui convenaient aux aptitudes et aux goûts des sociétés. C'est ainsi que nous possédons actuellement six dictionnaires topographiques, sans compter ceux à paraître, qui apportent un contingent important de faits nouveaux non-seulement à la géographie ancienne de notre pays, mais encore à l'histoire et à la philologie. En dehors même des encouragements officiels, d'heureux résultats se sont produits, et présentement diverses sociétés impriment à leurs frais des dictionnaires topographiques et des répertoires archéologiques rédigés, plus ou moins, selon les instructions ministérielles et conformément aux modèles excellents qui ont été couronnés. Qui empêcherait le ministère de mettre au concours le dictionnaire d'un patois quelconque, accompagné d'observations grammaticales qui seraient rédigées selon un plan déterminé? A voir le goût que les savants de la province montrent pour ces études [1], on peut être assuré que les concurrents ne manqueraient pas.

Ainsi, on satisferait, dans la mesure convenable, au vœu manifesté dans une lecture faite l'an dernier à la Sorbonne, par un délégué d'une des sociétés savantes de la province, qui ne demandait rien autre chose sinon que les sociétés fussent priées de transmettre au Comité des travaux historiques les matériaux d'un dictionnaire général des patois destiné à être publié par les soins du ministère [2]. C'était trop de désintéressement : sans parler de l'extrême difficulté de la rédaction d'une œuvre aussi considérable, ni de l'utilité plus grande, à mon sens, de glossaires particuliers à chaque province, il convient de laisser à chacun l'honneur de ses recherches. Cette condition serait remplie par le concours dont j'ai parlé et que j'appelle de tous mes vœux. Par là on réparerait d'avance dans la mesure du possible un accident que la centralisation moderne rend inévitable: la disparition des patois. Il faut se hâter. Déjà dans le Midi, où la langue est mieux protégée qu'ailleurs par les différences tranchées qui la séparent du français, la décadence s'accroît chaque jour; le français se substitue rapidement chez les enfants au patois ; les maîtres d'école y tiennent la main [3]. Tel savant qui a pu produire un de nos meilleurs dictionnaires patois a des enfants pour qui la langue que leur père possède si bien est presque une étrangère. Dans les villes, le patois, chez ceux qui le parlent encore, est profondément infiltré de fran-

1. J'en trouve la preuve dans un récent numéro de la *Revue des Sociétés savantes* (mars 1866), où je vois un glossaire gascon proposé comme sujet de concours par l'académie de Bordeaux. Le plan indiqué est excellent et concorde de tout point avec ce que j'ai dit précédemment : « Donner de la langue gasconne parlée dans le département de la Gironde un » lexique qui, à une nomenclature exacte et suffisamment complète des mots d'une localité » déterminée, joigne la définition, l'explication précise de ces mots, soit dans leurs acceptions » de l'usage ordinaire, soit dans les idiotismes, adages, proverbes, dictons agricoles, noëls et » vieilles chansons où ils peuvent se trouver employés. »

2. Voy. les *Mémoires lus à la Sorbonne en* 1865. Paris, Imp. impériale, 1866, p. 561.

3. A Agde, en 1862, j'ai entendu parler d'un maître d'école qui punissait les enfants coupables d'avoir parlé patois pendant les récréations, et les encourageait à se dénoncer mutuellement.

çais. On dit à Arles et ailleurs *cacha* au lieu d'*escondre*, *voulur* pour *raubaire*. Ce n'est que dans les campagnes reculées, aux Baux par exemple, qu'on entend dire pleinement *paire*, *maire*, dans les villes, on dit *péro*, *méro*. Quand parut *Mireio*, où resplendissent tant de beaux mots recueillis épars de la bouche des paysans, les citadins d'Avignon, d'Aix ou de Tarascon prétendirent que Mistral les avait inventés, et sans doute ils le prétendent encore.

Il est donc grand temps de se mettre sans plus de tâtonnements à recueillir les patois. Le moyen d'obtenir des résultats prompts et certains, c'est de restreindre autant que possible le cadre à remplir, traçant un plan où il n'y ait place que pour les recherches nécessaires, ce qui est accessoire demeurant écarté. C'est là ce que je me suis efforcé de faire dans le présent travail, ramenant les principes à leur forme la plus élémentaire et la plus claire, et justifiant chacun d'eux par des exemples.

Et maintenant il ne me reste plus qu'à exprimer un souhait, c'est que le niveau des études patoises s'élève assez pour rendre bientôt inutiles ces simples observations.

P. M.

---

130. — **L'ancienne église de France, ou état des archevêchés et évêchés de France** avant la constitution civile du clergé de 1790, contenant des notices sur les provinces ecclésiastiques, les diocèses et les monastères, la chronologie historique des prélats et des abbés ou abbesses; le catalogue détaillé des couvents et autres établissements religieux, des prieurés et des collégiales; le pouillé complet des paroisses et chapelles de chaque diocèse, rangées par archidiaconés et doyennés, avec leur population au XVIII[e] siècle; sommaire et complément de la *Gallia christiana*, par L. SANDRET. Province ecclésiastique de Rouen. Paris, Dumoulin, 1866, 1 vol. in-8° de 152 pages.

Il semble que M. L. Sandret, en donnant à son livre le titre si long que je viens de transcrire, ait voulu singulièrement faciliter la tâche de ceux qui auraient à en rendre compte. Un pareil titre, en effet, qui résume si bien tout le contenu de l'ouvrage, dispense presque de l'analyser. C'est un immense travail qu'entreprend M. L. Sandret, et s'il l'exécute en entier, comme je l'espère, il aura acquis d'impérissables droits à la reconnaissance du public lettré. Comme il le remarque avec raison, la *Gallia christiana* ne fournit guère que l'histoire des évêques, des abbayes et des abbés, et nous ne possédons pas de livre qui renferme sur l'histoire, la chronologie, la géographie, la statistique de l'ancienne Église de France, des renseignements complets, exacts, et d'une recherche facile. « Il nous a paru, dit-il, que faire ce livre, rendre ainsi accessible à tous la substance de le *Gallia Christiana* en l'abrégeant, donner à ce sommaire une plus grande utilité en élargissant le plan de ce savant ouvrage et le complétant, enfin y joindre (ce qui n'a jamais été tenté qu'une seule fois en 1648, dans un recueil très-défectueux) une collection des pouillés de tous les diocèses, ce serait bien mériter à la fois de la religion et de la patrie, répondre aux besoins et aux vœux du clergé et des hommes d'étude, et combler une lacune importante dans l'*Art de vérifier les dates*. »

La première livraison de la publication de M. L. Sandret ne laisse presque

rien à désirer. « Nous ne citerons pas, dit-il (*Avertissement*), les nombreux ouvrages, imprimés et mss., que nous avons consultés pour donner à notre œuvre la seule qualité qui la recommande, l'exactitude[1]. Nous ne craignons pas d'être contredit si nous affirmons que, en nous aidant des travaux de nos devanciers, les corrigeant l'un par l'autre, les redressant ou les complétant par nos recherches personnelles et par des renseignements demandés sur les lieux mêmes, nous présentons ici l'*état* le mieux rempli et le plus exact qui ait été publié des diocèses de la province ecclésiastique de Rouen. »

J'aurais voulu que la biographie des archevêques de Rouen fût un peu plus développée. M. L. Sandret aurait trouvé un excellent modèle à imiter dans le livre malheureusement inachevé de l'abbé Hugues du Tems, vicaire-général de Bordeaux, *le Clergé de France*, 4 vol. in-8°, 1779[2]. Les articles consacrés à quelques-uns des premiers évêques de Rouen, par exemple à Marcellin, à Pierre Ier, à Sylvestre, à Malson, se réduisent à un nom et à une date. Pour saint Évode, M. Sandret veut bien dire de plus, en note, que Sainte-Marthe et D. Pommeraye le placent à tort au VIe siècle avant saint Prétextat, mais il ne prend pas la peine de justifier l'opinion toute différente qu'il embrasse en le mettant au commencement du Ve siècle. M. Sandret a commis quelques erreurs. Il a tort de dire (p. 8) que Prétextat fut *massacré* sous les yeux de Frédégonde en 588. Le récit de Grégoire de Tours (L. VIII, C. XXXI) ne permet pas de croire que l'assassinat du courageux évêque ait eu Frédégonde pour témoin, et M. H. Bordier (note de la p. 155 du t. II de sa traduction de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*) attribue à ce crime la date du 23 février 586.

T. DE L.

---

131. — **Historia bravissima Caroli quinti imperatoris.** Paris, Aug. Aubry, 1866. In-8°.

M. Gustave Brunet, qui a déjà enrichi de tant de curieux opuscules les collections des bibliophiles, vient de faire paraître un poëme macaronique tellement rare, qu'à peine en connaissait-on deux exemplaires. L'*Historia bravissima Caroli quinti imperatoris a Provincialibus paysanis triumphanter fugati et desbifati*, production d'un avocat de Forcalquier nommé Germain, imprimée pour la première fois à Lyon, en 1536, est la sœur de l'épopée burlesque due à Antoine Arena : *Meygra entreprisa Caroli quinti imperatoris*, Avignon, 1537. L'œuvre

1. Toutefois M. Sandret nous apprend qu'il s'est servi surtout du *Gallia christiana*, de l'*Histoire des archevêques de Rouen*, par D. Pommeraye, des *Annales ecclesiæ Rothomagensis*, par l'abbé Prevost, des *Neustria Christiana* et *Pia* du P. Dumoustier, et, pour le catalogue des couvents, de la *Description de la Normandie*, par D. Toussaint-Duplessis, du *Dictionnaire des Gaules*, par l'abbé D'Expilly, du *Tableau des ordres religieux de la France*, fait par ordre de l'assemblée du clergé en 1770, ms. de la Bibliothèque impériale. L'état des prieurés, collégiales, paroisses et chapelles est la reproduction du *Pouillé* publié en 1738, par l'abbé Saas, bibliothécaire de la cathédrale. Enfin, les revenus des monastères et les noms des abbés et abbesses de la fin du XVIIIe siècle sont indiqués d'après l'*Almanach royal*.

2. J'observe que l'abbé du Tems, avec beaucoup d'autres érudits, fait masculin le nom du grand et beau recueil dont M. Hauréau publie en ce moment le seizième volume. Il me semble que la *Bibliothèque de l'École des Chartes* donne raison sur ce point à l'abbé du Tems.

badine de l'avocat provençal, qui a été longtemps confondue avec celle du juge de Saint-Remy, est demeurée à ce point ignorée que deux zélés et savants bibliographes, M. Genthe et M. Delepierre, n'ont pu en parler *de visu* dans leurs livres sur la poésie macaronique. Il n'existe, à ce qu'on croit, que deux exemplaires de l'impression originale; l'un est à la Bibliothèque impériale; l'autre, après avoir successivement figuré aux ventes Mac-Carthy, en 1815, Nodier, en 1845, et Borluut (à Gand), en 1852, a passé dans une collection privée. C'est Charles Nodier qui, complétant les indications fournies sur le mystérieux opuscule par du Verdier (*Bibliothèque françoise*) et par Gabriel Naudé (*Mascurat*), a le premier écrit une notice exacte sur le poëme de Jean Germain. Il faut savoir gré à M. Brunet d'avoir détaché ces charmantes pages d'un des plus anciens volumes du *Bulletin du Bibliophile*, et d'en avoir orné son *Avant-propos*. En 1844, dans la *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, Ch. Nodier exprima le désir que l'on donnât une bonne édition de ce poëme, qui est fort intéressant [1], et qui contient certains renseignements dont profiterait l'histoire. Le vœu de l'aimable bibliophile ne pouvait être mieux exaucé : l'*Historia bravissima*, tirée à un petit nombre d'exemplaires, et très-correctement imprimée en beaux caractères et sur beau papier, est, de toute façon, digne des amateurs les plus délicats.

T. de L.

---

132. — **Galilée, sa vie, ses découvertes et ses travaux**, par le Dr Max. Parchappe. Paris, L. Hachette et Ce, 1866, in-12, xv-404 pag. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ce livre, connu par de remarquables travaux sur des points intéressants de médecine et particulièrement sur le cerveau et ses maladies, est mort il y a trois mois sans avoir eu le temps de revoir les épreuves de son ouvrage. M. F. Baudry, son ami et notre collaborateur, s'est chargé de terminer la publication et l'a fait précéder de quelques pages sur la vie et les œuvres du docteur Parchappe. — Son *Galilée* est resté inachevé; il y manque une dernière partie où l'auteur « voulait comparer Galilée à Bacon et à Descartes, et déterminer sa part dans l'œuvre commune à ces trois grands hommes.... Tel qu'il est, cependant, le livre se présente un et entier; prenant son unité dans la vie de Galilée, il en offre le tableau le plus complet et le plus lumineux qui ait encore été écrit. »

L'ouvrage du docteur Parchappe a en effet l'avantage de n'afficher aucune prétention scientifique et de rendre parfaitement compréhensible, même aux profanes, le mérite du grand homme qui en est le héros. Galilée est le dernier de ces géants qu'a produits l'Italie du xvie siècle; l'esprit est confondu devant l'immensité et la variété de ses travaux; et la simplicité, l'absence complète d'emphase avec laquelle son biographe les expose, ne fait qu'accroître l'admira-

1. Ce n'est pas l'avis de l'auteur de *Mascurat*; Nodier l'a spirituellement combattu en ces termes : « J'en demande bien pardon à mon savant ami M. Naudé, avec qui je serais désespéré d'avoir maille à partir en l'autre monde, où je ne me propose guère de plaisir plus vif que celui de sa conversation; mais il est beaucoup trop sévère pour mon avocat provençal, dont le poëme est très-amusant. »

tion du lecteur. Ce n'était pas seulement, d'ailleurs, un savant de premier ordre; c'était un penseur remarquable, un écrivain éloquent et puissant, comme le prouvent les magnifiques pages, citées dans ce volume, où il revendique pour la science, vis-à-vis de la théologie, une entière indépendance; c'était aussi un caractère élevé et un cœur sensible. On a trouvé de nos jours qu'il avait été faible dans son procès; il est facile à des écrivains modernes, qui jouissent tranquillement des fruits de la liberté conquise à la pensée par les grands hommes persécutés pour elle, de reprocher à un vieillard de soixante-dix ans, accablé d'infirmités, livré sans défense entre les mains d'un tribunal terrible, soumis probablement à la torture, des rétractations qui ne suffirent pas à le soustraire au châtiment de son génie. Il est aussi devenu de mode, dans ces derniers temps, de plaisanter sur les *prétendues* persécutions de Galilée; on a cité à satiété une lettre de lui, d'où il résulterait qu'il fut traité avec la plus grande mansuétude et que sa condamnation ne fut guère que de forme; il est malheureux que cette lettre soit l'œuvre d'un faussaire; les lettres réelles et les documents authentiques amènent à une conclusion tout autre. On dit encore partout que Galilée s'attira son procès par ses prétentions inouïes : « Il fut persécuté, a dit Bergier dans une phrase qui depuis a été répétée cent fois, non comme bon astronome, mais comme mauvais théologien. » Et il cite à l'appui cette phrase d'une lettre de Guicciardini du 4 mars 1616 : « Il exigea que le pape et le saint office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible. » Cette exigence, il faut en convenir, aurait été étrange et eût mérité, sinon la prison, au moins l'ellébore; mais qui pourra croire que jamais au XVIe siècle un savant ait eu pareille extravagance en tête? Et en effet, la lettre très-curieuse de Guicciardini, que M. Parchappe a publiée *in extenso*, ne contient rien qui ressemble à cette phrase; le dernier défenseur de l'Inquisition dans cette affaire, Mgr Marini, le reconnaît, mais n'en prétend pas moins, s'appuyant uniquement sur Bergier et sur Feller (!), que Galilée exigeait à toute force de la cour de Rome cette déclaration impossible. — Le docteur Parchappe fait justice de toutes ces apologies tardives d'un acte qui, dans les idées et les habitudes du temps, n'avait pas besoin d'être défendu, qui, dans les idées et les mœurs actuelles, ne saurait l'être, et il faut lui savoir gré de l'extrême modération, de l'impartialité vraiment historique avec laquelle il discute et expose ces questions obscures et obscurcies. C'est avec la même autorité qu'il défend Galilée contre les concurrents qui ont voulu lui enlever ses plus belles découvertes et qui ont souvent réussi à le dépouiller, même aux yeux de bons juges, d'une légitime part de sa gloire. — Une précieuse analyse de l'ouvrage capital du grand mathématicien toscan, le *Dialogue sur les systèmes du monde*, termine cet intéressant volume.

E.

---

133. — **Correspondance intime de l'armée d'Égypte**, interceptée par la croisière anglaise. Introduction et notes par Lorédan Larchey, frontispice à l'eau-forte de Ulm. Paris, R. Pincebourde, 1866, in-16 carré, XVI-146 p. Prix : 3 fr. (*Bibliothèque originale.*)

Joli volume, imprimé sur beau papier, tiré à petit nombre, orné d'une eau-forte qui est à la fois un frontispice et une carte. Il contient vingt-huit lettres

extraites d'une correspondance interceptée à diverses reprises par les croisières anglaises, et publiée à Londres en 1799 par ordre du gouvernement anglais. Ce recueil, bien que réimprimé à Paris par ordre du Directoire, était devenu rare; M. L. Larchey a eu une pensée heureuse en en publiant de nouveau les pièces principales. On y trouve des lettres de Louis Bonaparte, de Tallien, des généraux Damas et Dupuis, de Desgenettes, etc. Il n'y faut point chercher de renseignements historiques bien précis : M. Larchey a montré par un exemple (l'appréciation des pertes subies par les mamelouks aux Pyramides), combien les opinions pouvaient varier sur un même fait. Mais ce que ces lettres suffiraient à prouver, s'il en était besoin, c'est d'une part l'incertitude absolue qui régnait sur le but de l'expédition, et d'autre part la lassitude et le mécontentement qu'elle ne tarda pas à produire. Les procédés du général en chef y étaient, semblent-il, pour quelque chose, car voici ce qu'écrit un capitaine : « Nous » sommes très-réduits : avec cela il existe un mécontentement général dans » l'armée : le despotisme n'a jamais été au point qu'il est aujourd'hui; nous » avons des soldats qui se sont donné la mort en présence du général en chef, » en disant : Voici ton ouvrage. » Citons enfin quelques lignes d'une lettre écrite par Tallien à sa femme, après la bataille d'Aboukir. Son amitié pour Bonaparte ne pouvait l'empêcher de concevoir de tristes pressentiments : « Buonaparte » éprouve une chance malheureuse, c'est pour moi une raison de plus de m'attacher plus fortement à lui et d'unir mon sort au sien. Ne crois pas cependant que je devienne jamais le partisan déclaré d'aucune faction ; le passé m'a » assez éclairé pour me rendre sage, et s'il pouvoit, ce que je suis loin de penser, se présenter un ambitieux qui voulût ou donner des fers à sa patrie, ou » faire tourner les armes de ses défenseurs contre la liberté, alors on me verroit » dans les rangs de ceux qui se présenteroient pour le combattre. »

H.

---

134. — **Galerie des académiciens, portraits littéraires et artistiques**, par G. Vattier. Première série : MM. Sainte-Beuve, Mérimée, Ponsard, Saint-Marc Girardin, Michelet, Ingres. — Deuxième série : MM. Alfred de Vigny, Legouvé, O. Feuillet, Beulé, Cousin, Dumont. — Troisième série : MM. de Sacy, de Montalembert, J. Sandeau, Viennet, Renan. — Paris, Amyot, 1863-66, 3 vol. in-16, 179, 217, 147 p.

Les *portraits* contenus dans ces jolis volumes ont déjà paru dans la regrettable *Correspondance littéraire* (sauf le dernier, celui de M. Renan, qui est loin d'être le meilleur), et ils y ont été très-remarqués. M. Vattier a eu une fort heureuse idée de les réunir, et nous espérons bien qu'il trouvera un autre recueil pour recevoir la suite, ou qu'il se décidera à les publier directement dans le même format que ceux-ci. Le portrait, tel que l'entend et l'exécute M. Vattier, est plutôt une esquisse, ce qu'on appelait autrefois un *crayon*; l'auteur ne prétend pas épuiser son sujet, et cherche avant tout la légèreté et la finesse; sa manière toutefois n'est pas exempte de retouches et de *repentirs*; il procède visiblement du maître de cette critique délicate et un peu menue, de celui dont il a placé en tête de sa *galerie* le portrait étudié avec subtilité et non sans malice. L'allusion

le sous-entendu, le demi-mot sont des traits caractéristiques de cette manière; nous reprocherons à M. Vattier de les prodiguer un peu, et encore plus de les souligner : il revient jusqu'à trois fois sur une méchanceté spirituelle, toujours en protestant qu'elle est loin de sa pensée, pour bien s'assurer qu'elle n'a pas échappé au lecteur; il lui enlève ainsi le plaisir et la petite satisfaction d'amour-propre qu'on éprouve à comprendre les malignités, et qui en fait en grande partie le charme. Au reste, notre portraitiste possède la qualité essentielle de son art, le sentiment juste et vif des physionomies; il démêle avec facilité, à travers les formes variées d'un esprit, celle qui donne la raison et le lien de toutes les autres, et il sait trouver le point précis où poser sans trop l'enfoncer la pointe de son épingle critique. Nous signalerons, parmi les plus réussies de ces études, celles qu'il a consacrées à MM. Mérimée, Feuillet, Beulé et Sandeau. Le portrait de M. Cousin est très-agréable; mais ce joli bois a le tort de rappeler une vigoureuse eau-forte qu'on a pas oubliée, qu'avait signée M. Taine, et que M. Vattier, qui l'a certainement connue, aurait peut-être bien fait de citer. — En résumé, je ne sais si les académiciens aimeront beaucoup à se promener dans cette *galerie*, mais le public se plait fort à y regarder leurs médaillons. Ξ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Journal de Rosalba Carriera, p. p. SENSIER (Techener). — DE BONNECHOSE, Du Guesclin (Hachette). — LABOUCHÈRE, Oberkampf (Hachette). — A. BADIN, Duguay-Trouin (Hachette). — Journal d'un curé ligueur, p. p. E. DE BARTHÉLEMY (Didier). — KUGLER, Studien zur Geschichte des zweiten Kreuzzuges (Stuttgart, Ebner et Steubert). — BONNEMÈRE, La Vendée en 1793 (Lacroix).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin

Aucassin et Nicolette, roman de chevalerie provençal-picard, publié avec introduction et traduction, par A. Delvau, tiré d'un manuscrit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque impériale, in-8, avec musique. (Libr. Bachelin Deflorenne.) 10 fr.

Cassian (H.) — Die Weltgeschichte f. höhere Töchterschulen u. d. Privatunterricht m. besond. Berücksicht. d. Geschichte d. Frauen bearb. 1. Thl. Geschichte d. Alterthums 2. Aufl. gr. in-8. Mainz (Kunze). 2 fr. 15

Castro (A. de). — Geschichte d. spanischen Protestanten u. ihrer Verfolgung durch Philippe II. Nach d. span. bearb. v. Dr H. Hertz gr. in-8. Frankfurt-a.-M. (Sauerlander). 6 fr.

Chenier (L. J. G. de). Histoire militaire, politique et administrative du maréchal Davout, duc d'Auerstædt, prince d'Eckmühl. (Lib. Cosse et Marchal). 7 fr. 50

Dahn (F.). Die Könige der Germanen. Das Wesen d. ältesten Königthums d. german. Stämme u. seine Geschichte bis auf die Feudalzeit. Nach den Quellen dargestellt 4 Abth. Die Edicte der Könige Theodorich u. Athalarich u. das gothische Recht im gothischen Reich, gr. in-8. Würzburg (Stuber). 4 fr. 90. Vol. I à IV. 27 fr. 50

De Casuum uso Horationo. Syntaxis Horationæ particula I (von G. Ebeling) gr. in-4. Wernigerode Nordhausen (Förstemann). 2 fr. 15

Ephraemi Syri (S). Cannina Nisibena additis prolegomenis et supplemento lexi-

corum syriacorum primus edidit vertit, explicavit Dr G. Bickel, gr. in-8. Leipzig (Brockhaus). 21 fr. 35

Fizelière (A. de la). Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle, in-12, avec frontispice. (Lib. Pincebourde). 2 fr.

Gabriel (J. A.). Slovnik francouzsko. Cesky Revisi opatril Dr Vilém Gabler. Sesit 1, gr. in-8. Prag (Kober). 1 fr. 65

Goncourt (E. et J. de). L'art du XVIIIe siècle. Debucourt, étude contenant deux dessins gravés à l'eau-forte, in-4. (Libr. Dentu). 5 fr.

Hefner Alteneck (J. H. v.). Die Kunstkammer seiner Königl. Hoheit d. Fursten Carl Anton v. Hohenzollern-Sigmaringen (en 12 livr.) 1. liv. avec 7 pl. col. in-fol. Munich (Bruckmann). 16 fr.

Humboldt (G. de). Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque, trad. de l'allemand par M. A. Marrast, procureur impérial à Oloron-Sainte-Marie, avec un avertissement et des notes du traducteur, gr. in-8. (Libr. A. Franck). 5 fr.

Jacobi (C. G. J.). Vorlesungen über Dynamik nebst 5 hinterlassenen Abhandlungen desselben hrsg. v. A. Clebsh, gr. in-4. Berlin (Reimer). 26 fr. 75

Jacuts geographisches Wörterbuch a. d. Handschriften zu Berlin, St.-Pétersburg, Paris auf kosten d. deutschen morgenländ. Gesellschaft hrsg. v. F. Wustenfeld. 1 Bd 1 Hälfte, gr. in-8 avec 5 pl. Leipzig (Brockhaus). 22 fr.

Janin (J.). L'amour des livres, in-12. (Libr. Miard). 3 fr.

Justiniani digestorum seu pandectarum libri I-X edidit Th. Mommsen Accedunt tabulæ duæ (chromolith), gr. in-4. Berlin (Weidmann). 13 fr. 35

Kahl (A.). Reisen durch Chili u. d. westlichen Provinzen Argentiniens Natur u. Sittenschilderg. m. besond. Berugnahme auf d. volkswirthschaftl. Leben jener Nationen, gr. in-8. Berlin (Gaertner). 8 fr.

Koch (L.). Die Arachniden-Familie der Drassiden (en 8 livr.). 1 livr. avec 2 pl. gr. in-8. Nurnberg (Lotzbeck). 4 fr.

Kugler (B.). Studien zur Geschichte d. zweiten Kreuzzuges, gr. in-8. Stuttgart (Ebner et Seubert). 4 fr. 90

Labes (E.). Charakterbilder d. deutsch. Literatur nach Vilmar's Literaturgeschichte geordnet m. Rücksicht auf die neueste Aufl. der Handbucher v. Schæfer u. Werner Hahn, gr. in-8. Iena (Fischer et Hermsdorf. 2 fr. 75

Lagarde (P. de). Gesammelte Abhandlungen, gr. in-8. Leipzig (Brockhaus). 20 fr.

Maha-Bharata (le). Poëme épique de Krishna-Dwaipayana, plus communément appelé Véda-Vyasa, c'est-à-dire le compilateur et l'ordonnateur des Védas, traduit complétement pour la première fois du sanscrit en français, par Fauche. T. 5, in-8. (Lib. Durand). 10 fr.

Mohl (R. V.). Die Polizei-Wissenschaft nach d. Grundsätzen d. Rechtstaates, 3 Bd. system d. Präventiv-Justiz oder Rechts-Polizei 3 vielfach veränd. Aufl. gr. in-8. Tubingen (Laupp). (Complet 42 fr.) 14 fr.

Muller (O.). Histoire de la littérature grecque jusqu'à Alexandre le Grand. Traduite, annotée et précédée d'une étude sur. O. Muller et sur l'école historique de la philologie allemande, par K. Hilbrand, 2e éd. 3 vol. in-12. (Libr. Durand). 12 fr.

Nagel (A.). Die Refractions u. Accommodations-Anomalien d. Auges avec 21 grav. sur bois dans le texte gr. in-8. Tubingen (Laupp). 5 fr. 35

Palacky (F.). Geschichte v. Böhmen Grösfentheils u. Urkunden u. Handschriften, 2 Bd. 1. Abth. Böhmen als Königreich unter d. Premysliden. Vom J. 1197 bis 1306, 3 Abdr. gr. in-8. Prag (Tempsky). (I, II, 10 fr. 75) 4 fr. 90

Perin (C). Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne, catalogue et table des livres, chartes, lettres-patentes, édits, arrêts, biographies, notices et documents imprimés concernant le département de l'Aisne, in-12. Soissons (A. Cervaux). 8 fr.

Polko (E.). Am Theetisch einer schönen Frau. Erinnerungen an d. kaiser Alexander I, gr. in-16. Berlin (Duncker) 3 fr. 60

Salomonis episcopi Bassorensis Liber Apis. Syriacum arabicumque textum latine vertit notis illustravit Dr J. M. Schœnfelder gr. in-8. Bamberg (Reindl). 2 fr. 45

Schmidt (J. F. J.). Uber Rillen auf d. Monde avec 3 pl. lithog. gr. in-4. Leipzig (Barth). 4 fr. 90

Statistik, preussische hrsg. v. königl-statist. Bureau in Berlin, IX in-fol. Berlin (Eichoff) (vol. I à IX 42 fr.) 6 fr.

Simdevall (C. J.). Conspectus avium picinarum gr. in-8. Stockholm (Samson et Wallin). 4 fr.

Verzeichniss d. Manuscripte u. Incunabeln d. Vadianischen Bibliothek in St.-Gallen, gr. in-8. St.-Gall 1864 (Huber et Ce) 8 fr. 60

Zeulmann (R.). Die Landwirthschaftlichen Creditanstalten, gr. in-8. Erlangen. (Besold). 3 75

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

Nº 26. PARIS, LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU 1866.

Parait chaque Samedi. — 30 Juin — Prix : 15 fr. par an.

137. — **Les Apôtres**, par ERNEST RENAN, membre de l'Institut. (Histoire des Origines du christianisme. Livre deuxième, qui comprend depuis la mort de Jésus jusqu'aux grandes missions de saint Paul.) Paris, Michel Lévy frères, 1866, in-8° LXIV et 388 pages. (Prix : 7 fr. 50 c.)

La critique que nous allons faire du livre de M. Renan aura un caractère purement scientifique. Nous n'avons nullement l'intention d'aborder le côté théologique du sujet ni les questions d'actualité qui peuvent s'y rattacher. D'ailleurs c'est une étude d'histoire plutôt que tout autre chose que l'auteur a prétendu donner, et nous sommes fort à l'aise pour le suivre sur ce terrain. Il est nécessaire de dire en outre, pour que l'on ne s'y méprenne pas, que nous sommes d'accord avec M. Renan sur la plupart de ses résultats généraux, et que les considérations que nous allons présenter n'ont pas pour but de diminuer en quoi que ce soit la valeur de cet ouvrage. Si nous différons avec lui dans les détails, et même parfois quant à la méthode, nous nous rencontrons toujours avec l'auteur sur une base plus large. Quelle que soit la manière de voir de tout lecteur éclairé sur certains points de doctrine, il doit admettre que toute nouvelle publication de M. Renan est un événement littéraire qui remue profondément les esprits, ce qui est un mérite d'autant plus grand que notre époque est devenue moins impressionable.

Le quatrième évangile est l'un des livres les plus récents du canon du Nouveau Testament. C'est lui cependant qui a exercé sur le développement du christianisme l'influence la plus considérable, et cette action prépondérante n'a pas encore cessé. Nous avons vu de nos jours les représentants les plus autorisés du christianisme, ceux qui s'étaient illustrés par des travaux sur son origine, par la liberté de leur esprit et la hardiesse de leur science, combattre de toutes leurs forces la critique qui avait élevé le doute sur l'authenticité apostolique de cet évangile. Le succès récent de la *Vie de Jésus*, livre qui est fondé en grande partie sur ce même document, prouve encore que l'évangile de Jean, cet évangile de l'esprit, des pensées sublimes [1], répond à des tendances et à des senti-

1. Voy. Clément d'Alexandrie dans Eusèbe, *Hist. eccles.*, VI, 14. — Saint Augustin, *De consensu evangel.*, I, 7, 8; V, 11.

ments fortement enracinés. Cela n'a rien que de très-naturel. Mais ce qui nous étonne grandement, c'est de voir des esprits comme M. Renan, par exemple, subir cette influence sans l'analyser et la corriger. Nous sommes fort loin de contester à l'évangile selon Jean la place que les Pères et les docteurs de l'Église lui ont assignée au milieu du canon et qu'il mérite à tous égards. On peut dire, à un certain point de vue, que sans lui le christianisme est inexplicable. Mais tout en acceptant l'essence du livre, son but parénétique et sa portée divine, faut-il encore aujourd'hui le prendre comme document historique aux dépens de la véracité des trois premiers évangiles ?

Nous n'avons pas à revenir sur la *Vie de Jésus*. M. Renan en promet une nouvelle édition où il développera les raisons qui lui font maintenir l'authenticité apostolique de l'évangile selon Jean. Mais il nous semble que tout a été dit à ce sujet. Tout au plus pourra-t-il faire ressortir davantage, en faveur de sa thèse, certain caractère de couleur locale qui distingue particulièrement l'évangile johannique et qui ne se trouve pas au même degré dans les synoptiques. Cependant cette qualité à elle seule ne saurait servir de base à une démonstration contre laquelle s'accumulent tant de raisons matérielles et intrinsèques. Quoi qu'il en soit, voyez où le système suivi par M. Renan dans la *Vie de Jésus* le conduit dans ses recherches sur les apôtres. De même que dans le premier ouvrage, en prenant les éléments de son récit indifféremment dans les quatre documents évangéliques, en les complétant les uns par les autres, il se trouve obligé, pour couvrir et concilier des textes contradictoires, d'accepter comme historiques certains faits que dans d'autres circonstances il aurait sans doute rejetés, d'interpréter ces faits, d'arrondir les récits du texte primitif, en un mot de suivre la méthode apologétique des anciens Pères de l'Église ; de même, dans les *Apôtres*, M. Renan a encore recours à ce système qui cependant n'est pas tout à fait scientifique. Après tout, il faut le dire, l'auteur ne pouvait faire autrement. On peut prétendre, et non sans raison, que, vu l'état de nos documents, il est impossible d'écrire la vie de Jésus et des apôtres. Mais du moment que l'on ne s'arrête pas à cette objection et que l'on veut faire, non une critique de la vie de Jésus (comme Strauss, par exemple), mais une histoire, un récit ordonné des faits et gestes des fondateurs du christianisme, on est forcé de suivre les documents de toute nature qui les exposent. Où chercherait-on un récit des actes des apôtres, sinon dans le livre qui porte ce titre ? Toutefois cette méthode a de très-graves inconvénients. Car il ne faut pas se le dissimuler : en donnant un récit fondé sur des documents contradictoires ou légendaires, que l'on cherche à concilier et à modifier par l'hypothèse, on arrive nécessairement à fausser le récit et à fausser les sources, et au lieu d'un tableau incomplet, mais relativement fidèle, nous aurons un cadre bien ordonné, inexact souvent, artificiel toujours.

Remarquons tout d'abord que ce deuxième volume de l'Histoire des Origines du christianisme n'a pas pour titre : *Histoire des Apôtres*, mais simplement *les Apôtres*. L'auteur, en l'appelant ainsi, a parfaitement senti qu'il manquait à

son ouvrage certaines qualités d'une œuvre historique, tant au point de vue de la méthode qu'à celui de la composition et des résultats. C'est ce que les considérations qui vont suivre auront pour but de démontrer.

L'auteur établit en commençant que le document le plus important pour l'Histoire des Apôtres, ce sont les *Actes des Apôtres*. Ce document, ayant le même auteur que le troisième évangile, en forme la continuation et a été composé plusieurs années après l'évangile. C'est par cet intervalle écoulé entre la rédaction de l'un et de l'autre que s'expliquerait la différence dans le récit de l'ascension, qui d'après l'évangile eut lieu le jour même de la résurrection, d'après le premier chapitre des *Actes* au bout de quarante jours seulement. La rédaction de l'évangile étant fixée d'une manière assez précise aux années qui suivirent de près la ruine de Jésusalem (an 70), on peut supposer avec vraisemblance que les *Actes* furent écrits vers l'an 80. L'auteur de ce double récit est un disciple de saint Paul qui l'a accompagné dans plusieurs de ses voyages apostoliques. Cela résulterait de ce que « en beaucoup d'endroits » (nous n'en connaissons que quatre : Chap. XVI, vers. 10-18 ; chap. XX, vers. 5-15 ; chap. XXI, vers. 1-18 ; chap. XXVII, 1-XXVIII, 16), l'auteur des *Actes* se sert, dans le récit relatif à saint-Paul, du pronom «nous», indiquant par là qu'il faisait partie des compagnons de l'apôtre.

Il est impossible d'admettre, dit M. Renan, que le rédacteur du livre, par inadvertance, ait laissé subsister ce mot, en copiant quelques mémoires originaux antérieurs ; car le troisième évangile et les *Actes* forment un ouvrage très-bien rédigé, composé avec réflexion et d'après un plan suivi. Au surplus, l'emploi de la première personne du pluriel commence au moment où Paul passe en Macédoine pour la première fois (*Actes*, XVI, 10) ; il cesse au moment où Paul sort de Philippes. Il recommence au second voyage de l'apôtre en Macédoine, à son passage à Philippes (XX, 5), et dès lors le narrateur ne se sépare plus de lui jusqu'à la fin. Quoique l'ouvrage entier présente une parfaite homogénéité, ces chapitres se distinguent par une plus grande précision que le reste du livre. Il est donc hors de doute pour M. Renan que le narrateur était un Macédonien, ou plutôt un Philippien, qui vint au devant de l'apôtre à Troas, durant la seconde mission ; qui resta à Philippes lors du départ de l'apôtre et qui, lors du dernier passage de saint Paul en cette ville, se joignit à lui pour ne plus le quitter. — Il est vrai que les *Actes* ne présentent ni le langage, ni même l'esprit de saint Paul ; qu'ils sont tout l'opposé des épitres de ce dernier, etc. Mais toutes ces objections doivent être tenues en suspens, dit M. Renan, devant l'argument de ce mot « nous » employé dans les quelques passages que nous avons cités. Ce résultat, dit-il encore, est confirmé par le nom de l'auteur qu'on trouve inscrit en tête du troisième évangile. Si *Lucanus* ou *Lucas* est réellement l'auteur du troisième évangile, il est aussi l'auteur des *Actes*. Or ce nom de Lucas se trouve justement, comme celui d'un compagnon de Paul, dans l'épître aux Colossiens (IV, 14), dans celle à Philémon (24) et dans la deuxième à Timothée (IV, 11). Bien que l'authenticité de ces épitres soit douteuse, comme elles sont en tout cas du premier siècle, cela suffit pour prouver que parmi les disciples

de Paul il exista un Lucas ; et comme ce disciple était peu célèbre, un faussaire qui aurait voulu mettre son œuvre sous l'autorité de saint Paul, n'aurait pas choisi ce nom obscur à l'exclusion de Tite, ou de Timothée, ou de Paul lui-même. Du reste les indications que fournissent les deux ouvrages sur l'auteur répondent bien à ces données. L'auteur de l'*Évangile* et des *Actes* connaît mal le judaïsme et les affaires de Palestine ; il ne sait guère l'hébreu ; par contre il est au courant des idées du monde païen, et il écrit assez bien le grec ; l'ouvrage est composé loin de la Judée, le mot de *Juif* est toujours pris en mauvaise part, etc. Quant à l'époque de la rédaction des *Actes*, que M. Renan place à l'an 80, l'esprit du livre répond bien à l'âge des premiers Flaviens, époque où les chrétiens, après les persécutions de Néron, jouirent d'une tranquillité presque parfaite. L'auteur des *Actes* évite tout ce qui aurait pu blesser les Romains, il représente, comme les défenseurs de la nouvelle secte contre les juifs, des fonctionnaires romains embrassant le christianisme.

Mais l'esprit de conciliation qui domine l'auteur des *Actes* le rend, dit M. Renan, « l'homme le moins capable du monde de représenter les choses telles qu'elles se sont passées. La fidélité historique est pour lui chose indifférente, l'édification est tout ce qui importe. » Ce sont surtout les douze premiers chapitres qui sont les plus attaquables de tout le Nouveau Testament, et qui « décèlent les préoccupations d'une époque relativement basse, où la légende est très-mûre, arrondie en quelque sorte dans toutes ses parties... On sent, dans les miracles, qu'il raconte plutôt des inventions *à priori* que des faits transformés ; les miracles de Pierre et ceux de Paul forment deux séries qui se répondent; les personnages se ressemblent ; Pierre ne diffère en rien de Paul ni Paul de Pierre. Les discours qu'il met dans la bouche de ses héros, quoique habilement appropriés aux circonstances, sont tous du même style et appartiennent à l'auteur plutôt qu'à ceux auxquels il les attribue. On y trouve même des impossibilités. Les *Actes*, en un mot, sont une histoire dogmatique, arrangée pour appuyer les doctrines orthodoxes du temps ou inculquer les idées qui souriaient le plus à la piété de l'auteur. » Toutes les fois que nous pouvons contrôler le récit des *Actes* par des documents plus sûrs, comme sont les épîtres de saint Paul, nous le trouvons fautif, et dans ce cas il est clair que c'est aux épîtres, texte d'une authenticité absolue, plus ancien, d'une sincérité complète et sans légendes, qu'on doit donner la préférence.

Les sources ainsi appréciées, M. Renan reprend le récit des origines du christianisme à la mort de Jésus. Il raconte, en suivant surtout le quatrième évangile, l'histoire de la Résurrection, en l'expliquant par une série de visions intérieures du groupe chrétien, tant à Jérusalem qu'en Galilée. Il montre les disciples rentrés dans leur patrie, vivant dans le souvenir du maître pendant une année à peu près, et établissant parmi eux la croyance à la résurrection et à l'ascension. Puis, de retour à Jérusalem, au nombre d'environ cent vingt, ils pratiquent avec une vive piété la loi juive, se réunissent au temple, attendant l'Esprit saint, dont l'avénement avait été prédit par Jésus. Les visions de Jésus ressuscité se changent en sensations de l'Esprit saint. Une de

ces « descentes de l'Esprit » accompagnée de circonstances particulières, des phénomènes de l'extase et de la glossolalie, est restée dans les souvenirs des premiers chrétiens comme une révélation renouvelée de celle du Sinaï, par laquelle les apôtres reçurent un nouveau baptême, celui de feu ou de l'Esprit saint, en même temps que le don de parler tous les idiomes du monde.

Dans les premières années, la secte de Jérusalem vivait dans un parfait accord, elle habitait le même quartier; on priait ensemble, on prenait les repas en commun, en souvenir des repas du maître et en leur donnant un sens eucharistique, et une espèce de vie cénobitique, de communisme, s'établit dans le sein de l'Église. Les douze apôtres (complétés par le choix de Matthieu à la place de Judas Ischarioth), et à côté d'eux les frères du Seigneur, formaient un collége résidant toujours à Jérusalem, dont l'autorité était universellement acceptée. Ils opéraientdes guérisons et croyaient faire des miracles. Les premières conversions se font exclusivement parmi les Juifs ou les prosélytes juifs. Vers l'an 36, l'Église de Jérusalem comptait déjà plusieurs milliers de fidèles : on avait organisé la charité, institué le diaconat, etc.

A ce moment commencent les persécutions de l'Église par les Juifs, et principalement par la secte des sadducéens. Une ou deux fois, Jean, Pierre et les principaux membres du collége apostolique furent mis en prison et condamnés à la flagellation. Le diacre Etienne, dont la prédication avait beaucoup de succès et avait causé des rassemblements et des querelles, fut accusé, jugé par le sanhédrin et condamné à être lapidé. Le fanatisme juif, en présence de la tolérance et de la faiblesse des autorités romaines, exerça alors contre la nouvelle secte une persécution organisée. Les fidèles furent obligés de se disperser et de quitter Jérusalem, toutefois les apôtres restèrent dans la ville. La dispersion eut pour résultat l'expansion de la doctrine nouvelle au dehors de Jérusalem. La Judée et la Samarie furent évangélisées, et le diacre Philippe eut un grand succès parmi les Samaritains, qui quelques années auparavant avaient été préparés à la foi de Jésus par un fanatique, nommé Simon de Gitta. Les Samaritains se firent baptiser par Philippe; Jean et Pierre accoururent, imposèrent les mains aux nouveaux convertis et leur conférèrent le Saint-Esprit. En retournant à Jérusalem, ils évangélisèrent les villages du pays des Samaritains. Philippe gagna le pays des Philistins et y opéra la conversion d'un puissant personnage d'origine païenne, l'eunuque de la candace d'Éthiopie. Ce fait fut invoqué plus tard comme précédent à l'admission des gentils au christianisme. Puis Philippe alla à Azote, et, comme on croyait alors dans le milieu chrétien agir en tout d'après des inspirations surnaturelles, il s'imagina avoir été enlevé et transporté tout d'une traite dans cette ville. D'Azote il se tourna vers le Nord et évangélisa toute la côte jusqu'à Césarée; il se fixa dans cette ville et y fonda une église importante. D'autres missions furent conduites parallèlement à celle de Philippe. « En l'an 38, cinq ans après la mort de Jésus, toute la Palestine en deçà du Jourdain avait entendu la bonne nouvelle de la bouche des missionnaires partis de Jérusalem. »

Ce récit tout entier repose sur les *Actes des Apôtres*, que M. Renan a suivis pas

à pas. Il en est de même pour l'histoire de la conversion de saint Paul, pour ses premiers voyages, sa prédication et sa lutte avec le collége des Apôtres à Jérusalem; le séjour de Pierre à Joppé, sa vision dans la maison de Simon le tanneur, sa captivité et délivrance sous Hérode Agrippa ; la conversion du centurion Cornélius à Césarée; la fondation de l'Église ethnico-chrétienne d'Antioche; les progrès rapides du christianisme, etc.

Les seuls points dans lesquels M. Renan s'écarte du texte des *Actes* sont les voyages de l'apôtre Paul à Jérusalem. Selon le récit des *Actes des Apôtres*, saint Paul retourna après sa conversion dans la ville sainte; mais dans l'épître aux Galates (I, 16), il déclare lui-même qu'il n'y retourna que trois ans plus tard, après avoir parcouru le Hauran et annoncé la bonne nouvelle; qu'il n'y resta que deux semaines, et qu'il n'y vit que Pierre, et Jacques, frère du Seigneur.

Telle est la marche suivie par M. Renan dans ce second volume de l'Histoire des Origines du christianisme. Voyons maintenant en quoi il nous semble s'être écarté des règles de la science et de leur application dans les études historiques. — Nous ne nous arrêterons pas à démontrer que l'auteur, dans la question des miracles, a adopté presque toujours un système qu'autrefois, si notre souvenir est exact, il a combattu lui-même, à savoir l'explication rationaliste des données miraculeuses. Il est tels récits de notre canon qui assurément appellent cette interprétation; d'ailleurs l'auteur a raison, selon nous, pour arriver à découvrir la vérité du milieu des textes, de n'exclure aucune méthode, quelle qu'elle soit. Mais ce que nous ne pouvons admettre, c'est qu'on poursuive l'explication jusque dans les détails des récits; qu'on analyse toutes les circonstances d'un fait mal connu, même dans son ensemble; qu'on cherche à pénétrer la pensée d'acteurs et de témoins qui ne sont pas connus davantage; qu'on veuille découvrir les voies de leur imagination, la chose du monde la moins saisissable; — et pourquoi tout cela, je le demande, si ce n'est, pour donner un tableau complet de l'évènement? Ne voit-on pas à quels inconvénients mène un procédé pareil? Est-ce que le récit simple et lapidaire de la résurrection, tel qu'il se trouve dans les évangiles, n'est pas plus beau, plus grandiose, plus élevé, je dirai même plus vrai, que la narration développée de notre livre? Il est impossible d'éviter certaines situations triviales, quand on descend dans la discussion de circonstances qui entourent un fait dont souvent il ne faut accepter que l'essence et l'idée.

Puis quelle est la loi qui détermine l'explication rationaliste? De deux choses l'une : ou l'auteur du récit merveilleux est véridique ou il ne l'est pas. Dans le premier cas, vous avez tort d'accepter une partie seulement de son récit et d'en rejeter l'autre; mais s'il ne mérite pas confiance, comment savoir où finit la vérité et où commence l'erreur?

Cette objection s'étend sur toutes les interprétations des récits miraculeux de M. Renan. Si, par exemple, il explique le miracle de la descente du Saint-Esprit par un orage et par la glossolalie, c'est-à-dire par un parler en sons inarticulés (comparez la glossolalie de saint Paul, I Cor., XIV, 18.) c'est là un procédé en-

tièrement arbitraire; car l'auteur du récit dit expressément que des *langues de feu* (γλῶσσαι πυρός) descendirent sur les apôtres et qu'ils parlèrent des *langues étrangères* (ἤρξαντο λαλεῖν ἑτέραις γλώσσαις).

A part cette objection, nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur sur l'importance du dogme de la résurrection. Il est hors de doute que la croyance à la résurrection est le dogme primitif du christianisme, le point de départ de la conversion des gentils; nous dirons plus, c'est la base même de la prédication évangélique, la seule formule positive que le christianisme naissant avait à offrir au monde païen. Cela n'a pas besoin d'être développé, et en tout cas nous ne voulons pas le faire aujourd'hui. Abordons de suite à notre tour l'examen des sources qui contiennent l'histoire des Apôtres.

M. Renan dit que les *Actes des Apôtres* doivent être attribués à l'auteur du troisième évangile. Cette thèse est incontestable et incontestée. Le langage, le style et la tendance sont absolument identiques dans les deux ouvrages. Il n'y a qu'un seul homme qui ait pu écrire l'un et l'autre; mais quel était cet auteur?

Un fait est certain, et M. Renan ne le nie pas : c'est que les *Actes* sont une œuvre de tendance, ayant pour but de présenter un accord idéal entre saint Paul et les douze apôtres, entre le parti ethnico-chrétien et le parti judéo-chrétien, qui divisèrent l'Église dans les deux premiers siècles de notre ère. Dès lors prétendre que ce livre doit avoir pour auteur un disciple de Paul est une première erreur, et dire qu'un *faussaire* (nous allons faire nos réserves sur le mot tout à l'heure) aurait mis cet ouvrage sous l'autorité d'un disciple plus connu que Luc, sous celle de Tite ou de Timothée, ou de Paul lui-même, en est une autre, suite de la première. Les *Actes des Apôtres* ne sont pas, dans le sens strict du mot, un écrit paulinien, pas plus qu'ils ne veulent être inspirés par Pierre ou le parti judaïsant de Jérusalem. A vrai dire, il semblerait, à première vue, tout aussi juste d'attribuer l'ouvrage à un disciple de saint Pierre, à Marc, par exemple, que de l'attribuer à un disciple de l'apôtre des gentils. L'argument principal et unique, sur lequel M. Renan appuie sa thèse, est celui de l'emploi de la première personne du pluriel dans plusieurs passages du livre, où le narrateur se désigne comme compagnon de saint Paul. Il avoue lui-même cependant que, dans leur ensemble comme dans leurs détails, les *Actes des Apôtres* n'offrent aucune trace de l'esprit de saint Paul, qu'ils évitent de lui donner le titre d'apôtre, qu'ils ne mentionnent pas ses épîtres, qu'ils offrent des omissions et des inexactitudes vraiment étranges dans la vie de l'apôtre; que dans les parties où l'auteur a dû être le compagnon de saint Paul il est mal informé; qu'il donne à saint Pierre l'initiative de la conversion des Gentils, etc.; mais toutes ces objections, dit-il, doivent être « non écartées, mais tenues en suspens » devant l'argument de ce mot « nous » employé dans plusieurs passages. Comme dans toute la suite de son livre, M. Renan ne tient aucun compte de ces objections et qu'elles ne l'empêchent pas d'attribuer les *Actes* à un disciple immédiat de Paul, il les a par le fait *écartées*. Voyons maintenant si cet argument est vraiment aussi solide qu'il paraît l'être.

Et d'abord, nous accordons à M. Renan que les *Actes des Apôtres* forment un ouvrage d'une parfaite homogénéité, composé avec réflexion et d'après un plan suivi. Mais il voudra bien, de son côté, nous faire cette concession que l'auteur, qui est témoin oculaire d'une partie seulement des événements de son récit, a dû recevoir les autres parties par une source quelconque, soit verbale, soit écrite. Ces données, il les a très-bien assimilées à son plan et elles portent maintenant son cachet personnel. Or, s'il en est ainsi, comment M. Renan peut-il soutenir que, vu l'unité de l'ouvrage et la façon dont il est composé, il n'est pas admissible que les passages où se trouve le pronom « nous » aient été copiés par le dernier rédacteur des *Actes* dans un écrit antérieur? Cette explication nous semble, au contraire, la seule admissible en présence des inextricables difficultés que présente celle que nous combattons. Considérons un peu les passages en question. Circonstance singulière, l'introduction de la première personne du pluriel dans la narration, aux endroits que nous avons cités, se fait toujours sans aucune transition. Le lecteur n'est nullement averti qu'un nouvel acteur apparait sur la scène ou en disparait; il n'est pas dit davantage qui est le narrateur. Il semble que si l'auteur était identique au témoin qui parle à la première personne, il n'aurait pas manqué de le faire ressortir. En outre, dans aucun des passages des *Actes* où les compagnons de l'apôtre sont énumérés [1], le nom de Luc ne se trouve compris. D'ailleurs, comme il n'est mentionné que dans les épîtres de saint Paul composées à Rome, il est probable que c'est là seulement qu'il a connu l'apôtre. Quant au contenu de ces passages, on doit reconnaitre qu'il n'est pas entièrement conforme au plan général du livre de donner les détails les plus circonstanciés sur les voyages de saint Paul, tandis que des faits importants relatifs à la prédication sont passés sous silence. Enfin, le langage même de ces morceaux offre quelques particularités, en petit nombre il est vrai, qui les distinguent suffisamment du reste du livre [2].

Par toutes ces raisons, on est amené à conclure que les passages contenant des récits à la première personne du pluriel ont bien réellement pour auteur un compagnon de saint Paul, qu'ils ont été insérés dans les *Actes des Apôtres* par le rédacteur de ce livre qui les a modifiés selon son langage et ses tendances et qui, soit par inadvertance, soit, et cela est plus probable, à dessein, a laissé subsister le « nous » de l'original. Il est fort vraisemblable, en effet, que l'auteur du livre des *Actes* a voulu mettre son ouvrage sous l'autorité d'un disciple de saint Paul, et s'il a choisi le nom de Luc plutôt que celui de Timothée ou de Tite ou de Silas, compagnons plus connus de l'apôtre, c'est que Luc est peut-être réellement l'auteur de ce mémoire itinéraire dont il a fait usage. On le voit, c'est seulement par cette hypothèse que les difficultés que nous avons énumérées ci-dessus disparaissent complétement, tandis qu'elles sont inexplicables dans la thèse de M. Renan.

1. Voyez *Actes*, XIII, 2, 5; XV, 2, 40, XVI, 3; XVIII, 18; XX, 4.

2. Voy. XXI, 3 (ἀναφανέντες τὴν Κύπρον); XXVII, 14 (ἔβαλε κατ' αὐτῆς ἄνεμος); XXVII, 40 (κατεῖχον εἰς τὸν αἰγιαλόν), etc.

Maintenant est-il juste d'appeler *faussaire* l'auteur, quel qu'il soit, du livre des *Actes* qui a laissé subsister dans sa compilation le récit personnel de son original? Tous ceux qui connaissent les habitudes littéraires de l'antiquité biblique doivent être surpris de trouver cette expression sous la plume de M. Renan. Non, l'auteur des *Actes des Apôtres*, qui est le même que celui du troisième évangile, n'est pas un faussaire, parce qu'il a réuni des documents de différente nature dans son ouvrage, qu'il les a librement mis en œuvre, qu'il les a modifiés selon sa doctrine et enfin qu'il les aurait mis sous le patronage d'un disciple immédiat de saint Paul. Les deux séries parallèles des miracles de saint Paul et de saint Pierre ont certainement été arrangées par le rédacteur pour se correspondre mutuellement, et cependant il est fort probable qu'en grande partie il les a reçus par la tradition. En cela il n'a pas cru faire et n'a pas fait l'œuvre d'un faussaire. De même, quand il met dans la bouche de Pierre les doctrines les plus essentiellement pauliniennes et qu'il représente l'apôtre des gentils comme un observateur fidèle de la loi juive, ce qui est absolument contraire au témoignage irrécusable de saint Paul lui-même, il n'a fait qu'obéir au but qu'il s'est proposé, savoir : de présenter un accord idéal entre les deux apôtres.

Les résultats que nous venons d'obtenir, et qui diffèrent si radicalement de ceux de M. Renan, sont confirmés, à leur tour, par les considérations sur l'époque de la composition des *Actes des Apôtres*. Supposée l'identité de l'auteur du troisième évangile et des *Actes des Apôtres*, il faudra rechercher d'abord quels sont, dans la littérature ecclésiastique des premiers siècles, les témoignages extérieurs sur leur existence, et puis quelles sont les indications que fournissent ces livres eux-mêmes à cet égard.

Ni le troisième évangile, ni les *Actes*, ne sont cités dans aucun des livres du Nouveau Testament. Le troisième évangile se rencontre avec les deux autres synoptiques sur beaucoup de points. Cependant, ni l'évangile selon Matthieu, ni l'évangile selon Marc, ne dépendent de celui de Luc. S'il y a emprunt, c'est au compte du dernier qu'il faut le porter.

Le premier témoignage direct pour l'existence de l'évangile selon Luc se trouve dans l'évangile gnostique de Marcion. Que Marcion ait connu notre troisième évangile dans sa forme actuelle ou dans une forme plus primitive, toujours est-il que son œuvre n'est autre chose que le remaniement de cet évangile dans le sens de ses propres doctrines. Cependant, comme nous ignorons quand Marcion a dû composer son ouvrage, il vaut mieux s'abstenir de tirer de ce fait une conclusion relative à l'époque de l'évangile selon Luc.—Il en est autrement de Justin. Justin, martyr, non-seulement a connu l'évangile de Luc, mais il le cite à plusieurs endroits de ses ouvrages, et ces citations sont souvent textuelles [1]. On peut s'étonner qu'il n'en soit pas fait usage dans les épitres essentiellement pauliniennes d'Ignace, ni dans l'épître attribuée à Polycarpe. Un seul passage de

1. Justin, Apol. I, 33 = Luc, I, 26-38; Dial. c. Tryph. 76 = Luc. X, 19; *ib.*, 51 = Luc, XVI, 16; *ib.* 51, 76, 100 = Luc, XVIII, 31, XXIV, 14; Apol. I, 66 = Luc, XXII, 19; Dial. c. Tryph., 103 = Luc, XXII, 44, etc.

cette dernière pourrait, avec quelque vraisemblance, être rapporté aux *Actes des Apôtres*. Par contre, plusieurs citations (Discours aux soixante-dix disciples, paraboles de Lazare, du Juge inique, etc.) se trouvent dans un écrit ébionite contemporain, les Homélies clémentines[1]. A partir de cette époque, les témoignages pour l'existence du troisième évangile deviennent plus nombreux dans les écrits de l'école gnostique, dans Celsus, Théophile, Tatien, etc. Le premier qui attribue l'évangile et les *Actes* à Luc, disciple de saint Paul, est Irénée, vers la fin du IIe siècle. Il résulte de tout ceci que pour l'existence de l'évangile de Luc les témoignages extérieurs remontent au temps de Marcion et de Justin (130-140 de J.-C.) ; c'est seulement vers l'an 170 que nous trouvons une citation des *Actes des Apôtres*. D'ailleurs, la littérature ecclésiastique des deux premiers siècles n'offre aucune donnée sur l'origine de ces livres, sur l'auteur, l'époque et le lieu de leur composition.

En présence de ces données assez vagues, nous sommes forcés de recourir aux témoignages intrinsèques des deux ouvrages. Vers l'an 140, la doctrine gnostique fait son apparition dans l'histoire du christianisme et y joue un rôle de premier ordre. L'absence de toute mention ou même allusion à ce fait dans l'Évangile et les *Actes* exclut la pensée que l'un et l'autre aient pu être composés postérieurement à cette date. Mais l'ont-ils été longtemps avant ? Nous ne le pensons pas. Le prologue de l'évangile suppose déjà l'existence de plusieurs autres (πολλοί) récits évangéliques, composés, non par les témoins oculaires, mais d'après leur témoignage. D'un autre côté, les *Actes*, œuvre conciliatrice faite en vue des deux partis de l'Église primitive jusqu'alors en lutte, renfermant les termes de leur accord, représentent évidemment la fin d'un long développement et l'apaisement du débat. L'auteur passe sous silence les plus grands et véritables titres de saint Paul, pour leur en substituer d'autres ayant plus de valeur aux yeux des judéo-chrétiens, et Pierre est représenté avec des attributs qui devaient sourire avant tout aux ethnico-chrétiens. Le parti judaïsant reconnaît la légitimité de l'admission des gentils, le parti paulinien laisse aux judéo-chrétiens la faculté de vivre dans la loi de Moïse (Voyez *Actes*, chap. XV). On le voit, il y a là de véritables concessions de part et d'autre. Si nous nous reportons aux épîtres de saint Paul, nous y trouvons un état de choses bien différent. L'apôtre, rejetant toute la loi, la déclare abrogée aussi bien pour ceux qui sont nés sous la loi que pour les gentils (Voy. Gal. III, 10 ; V, 2, etc.) ; et nous savons, par ces mêmes épîtres, que les prétentions du parti opposé n'entendaient encore accorder aucune concession à la doctrine de l'apôtre des gentils.

L'Apocalypse, écrite vers l'an 70 dans l'esprit judéo-chrétien, montre un rapprochement marqué vers les idées universalistes de saint Paul, à côté d'une polémique ouverte contre la doctrine paulinienne. Il est certain que toute la génération qui avait pris part à ces luttes a dû disparaître avant qu'un accord aussi avancé ait pu prendre place dans la position réciproque des partis. Ce n'est donc pas antérieurement au commencement du IIe siècle que les *Actes des Apôtres* ont dû être composés, c'est même probablement un peu plus tard.

1. Voy. Hom. II, 13 ; IX, 22 ; XVII, 5 ; XIX, 2, etc.

Si telle est, comme nous le croyons, la vraie manière d'envisager la source principale de l'histoire apostolique, il s'ensuit que les *Actes des Apôtres* sont plutôt une œuvre dogmatique qu'un livre d'histoire. S'il nous est impossible de voir dans son auteur un disciple immédiat de saint Paul, qui assurément ne se serait pas tant écarté, ainsi que nous l'avons vu, de l'histoire authentique qu'on trouve dans les Épîtres, il est clair que nous n'attachons pas une valeur égale aux récits rapportés par lui. En conséquence, nous pouvons nous dispenser d'entrer dans la discussion spéciale de l'histoire racontée par les *Actes des Apôtres* et du parti qu'en a tiré M. Renan. Voici cependant deux ou trois observations nécessaires.

Après avoir déclaré dans la préface que les douze premiers chapitres des *Actes* sont les plus attaquables de tout le Nouveau Testament, et que l'on sent dans les récits plutôt des inventions *à priori* que des faits transformés, M. Renan, comme on a pu le voir, prend ce texte comme guide pour son histoire, sans autre précaution que de semer çà et là quelques particules dubitatives dans le récit. Cependant, ces mots « peut-être », « probablement », « dit-on », etc., sont le plus souvent effacés par la manière positive dont les faits sont présentés.

Le tableau que M. Renan a tracé de la vie des premiers chrétiens à Jérusalem et de leur communisme est, en vérité, trop idéal. Il est vrai que les *Actes* parlent d'un communisme complet et sans restriction, et ce récit, plus qu'aucun autre, montre qu'un intervalle considérable s'était écoulé entre le fait et la narration. Mais il y a quelques passages incidents, qui montrent également que la réalité était tout autre (Voyez chap. V, vers. 4; chap. VI, vers. 1; chap. XII, vers. 12). Quand le texte des *Actes* glorifie Barnabé, pour avoir vendu son champ et en avoir apporté le prix à la communauté, il est naturel de penser que cette action était un fait extraordinaire et non un exemple entre beaucoup d'autres.

L'histoire de Simon de Gitta, racontée également par M. Renan d'après les *Actes des Apôtres*, soulève des questions trop compliquées pour être traitée ici. Simon le *magicien* est le héros d'une vaste légende dans la littérature patristique des deux premiers siècles. Il était regardé comme le père de toute hérésie[1]. Il résulte des données des auteurs ecclésiastiques que Simon et Hélène sa compagne étaient deux divinités adorées en Samarie. Il n'est donc pas impossible que, d'après les tendances evhéméristes de l'époque, on ait imaginé que Simon avait été un magicien qui s'était attribué la qualité divine. Vers le commencement du IIe siècle, ce personnage imaginaire avait pris un corps bien caractérisé. Or le personnage que les *Actes* nous montrent en présence des apôtres est certainement le même que Simon le magicien, qui fut adoré comme la première des émanations de la divinité ἡ δύναμις τοῦ θεοῦ ἡ μεγάλη (*Actes*, VIII, vers. 10). On voit que la forme de la légende était déjà très-développée quand elle trouva place dans notre texte.

Traitant les sources comme il l'a fait, il n'est pas étonnant que M. Renan soit arrivé à tracer une figure de saint Paul essentiellement différente de celle qu'on

1. Voy. Justin, Apol. I, 26, 56. — Irénée, t. I, 23, 2. 27, 4, etc. — Philosophumena, éd. Miller, VI, 7-20. — Clementis Homil. II, 22.

s'en était faite jusqu'à ce jour, d'après les épîtres. L'apôtre des Gentils n'est pas pour lui le plus puissant des grands fondateurs du christianisme, il n'occupe plus qu'un rang inférieur à celui de chacun des douze apôtres. — On aurait voulu trouver dans l'ouvrage de M. Renan quelques développements relatifs au problème de la conversion de saint Paul et à l'origine de la prédication aux Gentils. L'auteur passe rapidement sur ce point, et cependant il n'est pas admissible qu'un esprit comme celui de saint Paul soit venu sans transition d'un état de l'âme à l'état opposé. La force du sentiment, aussi grande qu'on veuille l'imaginer, ne peut pas déterminer un changement d'idées aussi radical que celui de l'apôtre des Gentils. Nous accordons volontiers que la nature orientale de saint Paul dut agir plutôt par inspiration que par réflexion dans la circonstance de sa conversion ; mais toujours faut-il qu'on explique par quelles voies il a modifié après coup ses idées, de façon à prêcher avec conviction la doctrine nouvelle. On a tenté plusieurs fois cette explication [1], mais toujours d'une manière peu satisfaisante. Ce qui est certain, c'est que du temps de Paul la question de l'extension du judaïsme, depuis longtemps posée, était une question toute actuelle. Les faits mêmes auxquels il prit part dans l'instruction contre les chrétiens ont dû le porter à méditer sur le sujet, ne fût-ce que pour rechercher les moyens les plus propres à arriver au résultat voulu. D'un autre côté on trouve dans les épîtres les indications les plus précises sur l'évolution de ses doctrines théologiques. L'apôtre revient constamment sur cette déclaration que la justification par la loi étant impossible, il faut s'en affranchir et en accepter une nouvelle [2]. Rien de plus juste en effet. Les docteurs de la loi juive avaient entouré la vie religieuse et sociale d'un flot de pratiques absurdes qu'ils avaient déclarées toutes également nécessaires au salut de l'individu. Saint Paul était dans la stricte vérité en disant qu'il était matériellement impossible d'accomplir tous les préceptes de la loi juive. De là à la nouvelle phase de sa doctrine, il n'y a en effet qu'un pas.

Que dirons-nous des pages admirables dans lesquelles M. Renan a résumé l'état du monde ancien en présence des premières manifestations du christianisme? Qu'elles nous paraissent aussi parfaites pour le fond que par la forme, et que les réflexions qu'elles font naître chez le lecteur sont la meilleure preuve de la fécondité et de la portée des idées qu'elles renferment. Que M. Renan nous permette de faire une seule réserve. Il dit, à la page 364, que « l'infériorité religieuse des Grecs et des Romains était la conséquence de leur supériorité politique et intellectuelle. La supériorité religieuse du peuple juif, au contraire, a été la cause de son infériorité politique et philosophique. » Ainsi formulée, cette thèse n'est pas exacte : la première n'est pas la conséquence de cette dernière, comme celle-ci n'est pas la cause de celle-là. Nous n'hésitons pas un instant à

1. Voy. Neander, Geschichte der Pflanzung und Leitung der christlichen Kirche durch die Apostel, etc., t. I, p. 103 et suiv. Tholuck, Reden des Apostels Paulus in der Apostelgschichte, p. 377.

2. Voy. Galates, II, 16, 21 ; V, 1-6, 18; III, 3, 10; Romains, III, 20, 27; VI .

placer la faculté politique et intellectuelle au-dessus de la faculté religieuse qui, quelle que soit son importance dans la vie humaine, doit être considérée comme un facteur de moindre importance dans la vie sociale. Les sociétés anciennes ne sont pas tombées uniquement (comme le veut M. Renan) parce qu'il leur manquait un sentiment vrai de religion, mais par suite du dépérissement de l'ensemble de leurs notions morales, par suite de l'imperfection de leur édifice social, par le manque de certaines idées nécessaires à la constitution d'une vie nationale durable, par l'étroitesse même de leur horizon, par l'exclusion de la grande majorité des peuples de l'univers, et enfin par leur particularisme, se renfermant dans un cadre trop restreint pour recevoir des nouveaux venus. Les idées nouvelles qui se faisaient jour alors, soit par des combinaisons d'anciennes idées primordiales, soit par le choc des différents peuples, soit par la féconde union de l'Orient et de l'Occident dans l'hellénisme, soit enfin et surtout par l'élément germanique qui offrait un terrain jeune et vierge bien préparé pour recevoir la nouvelle semence — voilà ce qui a brisé l'édifice de l'ancien monde.

On n'a donc pas à chercher bien loin ce qui a fait le succès de la prédication chrétienne; le monde ancien avait perdu la notion de la vérité, et les apôtres la possédaient.

Maintenant, quelle est la leçon que, pour notre part, nous tirons du sujet traité par M. Renan et de son ouvrage? C'est que les luttes qui ont éclaté au milieu de l'Église dès ses premiers pas l'ont formée telle qu'elle est. Ces luttes, qui n'ont jamais cessé, sont aussi un gage pour son avenir; car ce n'est pas l'obtention de la vérité qui est le but de la vie humaine, mais la recherche de la vérité. Il n'y a que les hommes à courte vue, ceux qui nient les progrès du christianisme, qui puissent désespérer de son avenir. Mais le christianisme n'a pas encore fait éclore toutes les fleurs qui se trouvent en germe dans son sein; il lui reste à nous donner la plus belle, c'est-à-dire l'idéal de la société, comme il a produit l'idéal de l'individu.

H. Z.

---

136. — **Epigrammatum anthologia Palatina**, cum Planudeis et Appendice nova epigrammatum ex libris et marmoribus ductorum, annotatione inedita Boissonadii, Chardonis de la Rochette, Bothii, partim inedita Jacobsii, metrica versione Hugonis Grotii, apparatu critico et brevi commentario instruxit F. Dübner. Græce et latine. Volumen primum. Parisiis, editore A.-F. Didot, 1864.

Jamais la critique ne m'a paru plus difficile qu'à propos de ce charmant et instructif recueil de petites pièces de poésie qu'on appelle l'*Anthologie grecque*. Quatre ou cinq fois remanié dans l'antiquité même ou au moyen âge, et parvenu en nos mains par deux rédactions fort différentes l'une de l'autre, dont la plus ancienne n'est bien connue que depuis cinquante ans, ce recueil n'a pas subi moins de vicissitudes depuis quatre siècles que durant les seize cents années qui s'écoulent entre la première rédaction (*Anthologie* dite de Méléagre) et la première édition du texte de la seconde (*Anthologie* de Planude) par Lascaris, en 1494 : c'est une longue histoire que je ne voudrais pas répéter ici après Fabricius (*Bibl. græca*, t. IV, éd. Harles) après Jacobs (en 1826), après M. Dehèque (*Ency-

clopédie des Gens du monde, au mot *Anthologie*, et préface de la traduction française dudit Recueil, 1863) ; je la prendrai seulement au point où la prend M. Dübner.

M. A.-F. Didot désira de bonne heure comprendre l'Anthologie grecque dans sa *Bibliotheca scriptorum græcorum*. Dès 1836, il en confia le soin au savoir profond et au goût si fin de M. Boissonade. On ne pouvait mieux pourvoir à une œuvre où il restait tant à faire, soit pour la correction du texte, après les admirables travaux de Jacobs, soit pour la traduction, après l'immortel et prodigieux essai de Grotius. Mais M. Didot, par une exception bien naturelle au règlement de sa grande collection des auteurs grecs, demandait, avec le texte et la traduction latine, un commentaire *variorum*, comme disent les bibliophiles, commentaire sans lequel toute édition de l'Anthologie reste d'un usage peu commode, et pour les amateurs de grec et pour les philologues de profession. M. Boissonade, dont le zèle avait ses prédilections et l'esprit ses caprices, ne put se résoudre à suivre le plan de M. Didot. Il fallut songer à un autre éditeur. M. Fréd. Jacobs, à qui ses précédents travaux avaient déjà mérité le titre de « sauveur de l'Anthologie grecque, » accepta une partie de la tâche. M. Bothe, critique exercé entre tous, philologue ingénieux, trop ingénieux même, se chargea de l'autre partie : c'étaient deux vieillards, hélas ! et tous deux moururent à l'œuvre, et M. Boissonade ne tarda pas à les suivre dans la tombe. Heureusement, ce dernier laissait aux mains de son fils aîné, M. G. Boissonade, aujourd'hui professeur suppléant à la Faculté de droit de Grenoble, un texte de l'Anthologie depuis longtemps préparé pour l'impression, un amas de notes précieuses, avec quelques parties de la traduction latine. Après cela, il restait bien des lacunes à remplir, bien des notes à recueillir dans les livres qui ont paru depuis vingt ans sur cet inépuisable sujet de recherches. Les notes de M. Boissonade, écrites, selon son usage, au jour le jour, sur de petits morceaux de papier, exigeaient à elles seules, pour être mises en ordre, un long travail, où s'était déjà utilement fatiguée la piété de son fils ; mais elles demandaient encore, pour être livrées à l'imprimeur, une révision sévère et de nombreux compléments. L'infatigable M. Dübner, qui a déjà versé tant d'érudition, déployé tant de fine critique dans les divers volumes de la Bibliothèque grecque F. Didot, et dans mainte autre publication philologique, s'est trouvé prêt pour ce travail pénible et délicat. Il s'y est, en outre, assuré la collaboration de M. J. Lapaume, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, déjà connu des philologues par son édition du roman d'Apollonius de Tyr, qui fait partie des *Scriptores erotici* (tome XLV de la *Bibliotheca scriptorum græcorum*), et il a pu ainsi nous donner enfin, il y a dix-huit mois, le premier volume, contenant les huit premiers livres de l'Anthologie dite Palatine. Ce sont près de 600 pages à deux colonnes, formant à peine la moitié du trésor accumulé par tant de mains laborieuses, successivement complété, épuré par tant d'éditeurs depuis la renaissance des lettres. Voilà un grand service rendu à la science. Il en faut, avant tout, faire honneur à la mémoire des morts illustres qui ont préparé les éléments d'une telle publication ; il faut ensuite, et je le fais de cœur, remercier celui qui les a mis en œuvre avec le dévoûment et l'habileté les plus méritoires.

La disposition des matières dans cette nouvelle édition de l'Anthologie n'est pas irréprochable. Chaque page contient, il est vrai, la traduction en prose latine en face du grec, et au bas, quand il y a lieu, la belle version métrique de Grotius. Mais les notes sont rejetées à la suite de chaque livre, ce qui en rend assez pénible le rapprochement avec les textes. On regrette cet arrangement. Des notes, d'une sobriété substantielle, seraient mieux placées au-dessous du grec; elles sont ici le nécessaire; le latin de Grotius, tout admirable qu'il est, n'est, en définitive, qu'un luxe relativement superflu. D'ailleurs, on n'en jouirait pas moins pour avoir à le chercher, soit à la fin de chaque livre, soit à la fin même de l'ouvrage. Mais l'erreur, s'il y a erreur, comme je le pense, est irréparable aujourd'hui. Résignons-nous, et profitons des richesses qui nous sont offertes, au prix de quelque ennui dans cette lecture d'ailleurs si intéressante et si variée.

Le texte des épigrammes de l'Anthologie n'est pas, à beaucoup près, une simple reproduction de la dernière édition critique qui en eût été publiée, celle de Jacobs. C'en est une rédaction nouvelle, qu'il améliore en maint endroit, et il sera fort apprécié, à ce titre, par tous les hellénistes et les hommes de goût. M. Dehèque lui-même, qui publiait en 1863 sa traduction, la plus complète qu'il fût possible de faire d'un recueil où des centaines de pièces ne sauraient être traduites en français, trouvera, pour une prochaine révision de son travail, mainte leçon utile à recueillir dans le texte corrigé par M. Dübner avec une rare et minutieuse connaissance de toutes les variantes dues soit à la collation plus attentive des manuscrits, soit aux conjectures des hellénistes. On doit être assuré même que de nouvelles améliorations se produiront dans le cours du travail si heureusement commencé par M. Dübner. J'en ai pour gage sa préface même où il nous laisse voir que le célèbre manuscrit Palatin pourrait être utilement révisé par un bon paléographe, et les *Addenda et Corrigenda*, qui témoignent, à cet égard, des plus honorables scrupules d'exactitude. La preuve en serait facile à donner, mais ne saurait être donnée ici sans un long détail où je n'ose m'engager. Rien n'est long, en effet, à développer comme les discussions auxquelles donne lieu souvent chacune de ces cinq mille épigrammes si diverses d'origine, de dialecte, de caractère poétique. Prenons un exemple dans la 14e épigramme du livre VI :

Πανὶ τάδ' αὔθαιμοι τρισσοὶ θέσαν ἄρμενα τέχνας.
Δᾶμις μὲν θηρῶν ἄρκυν ὀρειονόμων,
Κλείτωρ δὲ πλωτῶν τάδε δίκτυα, τὰν δὲ πετηνῶν
Ἄῤῥηκτον Πίγρης τάνδε δεραιοπέδαν, etc.

Jacobs avait d'abord admis au 3e vers τῶνδε, malgré le ms. Palatin et une citation de Suidas. Il a changé d'avis et M. Dübner se range à sa seconde opinion. Mais les deux autorités dont ils s'appuient suffisent-elles pour admettre, dans une épigramme de l'élégant Antipater, la fatigante répétition des mots τάδε, τάδε, τὰν δὲ, τάνδε? Encore si le τᾶνδε du vers troisième pouvait être tenu et accentué comme un génitif dorien pour τῶνδε, l'oreille d'un Grec, sinon celle

d'un Français, y saisirait une nuance qui romprait cette fâcheuse monotonie. Mais puisque πετηνῶν est déjà une forme vulgaire, au lieu de la forme dorienne πετανῶν, pourquoi ne pas admettre simplement τῶν δὲ πετηνῶν? Le dorisme tout artificiel, comme l'ionisme et l'éolisme qui se rencontrent dans ces petites pièces, n'y a pas l'unité sévère qu'on exigerait dans de plus longues pièces d'un poëte vraiment dorien, ionien ou éolien : c'est, comme en architecture, un genre de style *composite*, si je puis m'exprimer ainsi. M. F. Jacobs, en a, je crois, fait quelque part la remarque, et cette remarque très-juste résout, ce me semble, la question générale que M. Dübner se pose dans sa préface (page x) au sujet des dialectes employés par les poëtes de l'Anthologie, se réservant de l'examiner un jour plus amplement.

Dans l'épigramme 19 du livre vii, l'excellente conjecture ἔνθ' ἔτι λοῖσθον (ἄχθος ἀπεῤῥίψας) qui est à moitié de Jacobs, à moitié de M. Boissonade, et que ce dernier admettait dans son texte, avait été anticipée par M. Miller, et ce dernier l'avait non-seulement communiquée à son ami Dübner (*dudum mecum communicaverat Millerus*), mais publiée dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français* (1855, p. 15).

On voit où peuvent entraîner ces observations subtiles, et pourquoi il me semble prudent de me borner à un jugement général sur l'importante publication dont vient de s'enrichir la Bibliothèque grecque de F. Didot.

L'exécution typographique répond à l'importance de l'œuvre philologique publiée dans ce volume. Je n'y ai découvert jusqu'ici qu'une faute de quelque gravité : c'est la répétition, de la page 231 à la page 271, du chiffre courant vii au lieu de vi, pour les notes du vi[e] livre ; à première vue, cela déroutera plus d'un lecteur. Mais les feuilles de la Bibliothèque grecque étant clichées, la faute pourra facilement disparaître du prochain tirage.

Souhaitons, en terminant, qu'un si beau travail et d'un usage si commode, malgré le défaut signalé ci-dessus, attire, surtout en France, beaucoup de lecteurs à l'Anthologie grecque. Jusqu'ici ce merveilleux recueil avait joué de malheur chez nous, qu'on me pardonne le mot. Depuis plus de vingt ans un laborieux helléniste, M. Herbert, en préparait une traduction complète, dont le spécimen seul avait paru en 1842. Avec un *choix d'épigrammes traduites en vers français* (Paris, chez Hachette, 1834) par M. Chopin, c'est tout ce que nous avions produit depuis les travaux interrompus de Chardon La Rochette, pour témoigner de notre zèle en ces études, lorsque la traduction de M. Dehèque est venue apprendre au monde savant que nous ne les avions pas négligées. L'ouvrage de notre confrère s'est rapidement répandu dans le public, il y a comme préparé les voies à l'édition grecque-latine de M. Dübner. Se soutenant l'une l'autre, avec un accord fraternel, les deux publications feront beaucoup pour populariser les richesses poétiques de l'Anthologie : puissent-elles susciter parmi nous la composition d'un Choix d'épigrammes grecques comme est celui de Jacobs (1826) ou celui de Meineke (1842), fût-ce même comme le modeste choix de 96 pièces qu'Orelli joignait, en 1833, à la seconde édition de ses *Eclogæ poetarum latinorum in usum scholarum et seminariorum philologicorum*, et qui sont toutes réunies en vue

de l'histoire littéraire. L'Anthologie, on le sait, n'est pas seulement un trop gros livre pour le plus grand nombre des amateurs de grec; elle abonde en pièces ordurières qu'un historien a seul le droit de ne pas négliger, parce qu'elles représentent une partie trop réelle de la vie chez les peuples anciens; elle abonde en compositions médiocres, plates, sottement subtiles; le pédantisme byzantin y tient autant de place que la grâce attique. Dans cette variété, une main intelligente et discrète pourrait choisir quelques centaines de petits chefs-d'œuvre dont la lecture jeterait une agréable diversion parmi les exercices un peu sévères de nos classes de lycée. Les gens du monde y prendraient goût à leur tour; peut-être le libraire qui fournirait aux frais de l'entreprise y trouverait-il un juste profit.

A vrai dire, ce travail est tout préparé, soit dans les recueils que je viens de nommer, soit dans quelqu'un de ceux qu'indiquera, en outre, la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann (p. 69-70 de l'éd. 1858); il suffirait de l'accommoder à nos besoins et de le mettre au courant des dernières découvertes. Je dis des dernières découvertes, car, à défaut des manuscrits, qui n'ont guère fourni aux derniers explorateurs, notamment au docteur Piccolos (*Supplément à l'Anthologie grecque*, Paris, 1853), un seul morceau digne de quelque estime, les marbres de la Grèce nous apportent chaque jour des épigrammes nouvelles, la plupart anonymes, mais dont plusieurs ne dépareraient pas la galerie des maîtres[1].

E. Egger.

---

137. — **L'année littéraire et dramatique**, revue annuelle des principales productions de la littérature française..... par G. Vapereau. Huitième année (1865). Paris, L. Hachette, 1866, 1 vol. in-12, 504 pag. — Prix : 3 fr. 50.

L'œuvre de M. Vapereau est actuellement assez connue du public lettré pour qu'il soit superflu de donner des renseignements détaillés sur le but et la valeur de l'*Année littéraire*. Toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement de la littérature française se sont habituées depuis huit ans à en trouver le tableau et l'appréciation impartiale dans les volumes de M. Vapereau. Nous en avons éprouvé en mainte occasion la commodité et le mérite; qu'il nous soit permis de présenter quelques critiques, soit sur l'ensemble de cette publication périodique, soit sur le présent volume.

On a déjà reproché à M. Vapereau de ne pas disposer d'une façon tout à fait juste les proportions des diverses parties de son livre; de faire, par exemple, au roman et au théâtre une place trop large, de trop resserrer au contraire le tableau de ce qu'on appelle la littérature sérieuse. Nous ne nous associons qu'à demi à ce reproche, car les productions littéraires sont essentiellement celles où la forme a plus de valeur que le fond, où, dans le fond même, l'imagination l'emporte sur la science ou le raisonnement, et à ce point de vue, la poésie, le roman et le drame revendiquent à bon droit la première et la plus grande place. Toutefois il

1. J'en ai communiqué deux de ce genre à l'Académie des inscriptions. On les trouvera, par malheur imprimées avec négligence, dans le Compte-rendu de nos séances (octobre 1864).

est incontestable que M. Vapereau ne suit pas toujours d'un œil assez attentif le mouvement de certaines études, qui, du moment qu'elles sont admises dans son cadre, devraient y être traitées avec plus de soin. — Les publications périodiques tiennent actuellement dans notre activité littéraire une place beaucoup plus considérable que ne l'indique le livre de M. Vapereau; il serait à désirer qu'il rendit compte de nos revues et journaux principaux, non en détail, mais rapidement et pour les classer d'après leur nature, leur tendance, leur valeur, le nombre de leurs abonnés, etc. Une sorte d'embryon, bien imparfait, de ce travail se trouvait dans quelques-unes des années précédentes; il avait pris plus d'intérêt et de développement dans le septième volume (1865); nous regrettons de ne plus le retrouver dans celui-ci. — La *Chronique*, comprenant la *nécrologie*, les *changements arrivés dans l'Institut*, les *faits judiciaires*, les *cours et conférences*, etc., aurait toujours pu être plus développée et plus soignée; mais elle est cette année d'une faiblesse toute particulière. — Enfin, il serait à désirer qu'en tête ou à la fin du volume un tableau général de la littérature de l'année mît en relief ce qu'elle présente de caractéristique, et exprimât pour ainsi dire l'esprit de tous ces faits rassemblés les uns au bout des autres.

Ces critiques générales n'ont pu se faire sans laisser déjà entrevoir l'infériorité du volume actuel sur les précédents. Cette infériorité est évidente. Faut-il l'attribuer, comme le donnerait à penser un article dont l'auteur doit être bien informé, à la froideur imméritée avec laquelle les volumes précédents auraient été accueillis par le public? L'auteur a-t-il été distrait par d'autres travaux de la tâche qu'il a toujours remplie avec le soin et le labeur qu'elle exige? Nous l'ignorons; mais les traces de négligence que porte la dernière *Année littéraire* ne sauraient échapper à l'attention. Déjà le volume précédent offrait une regrettable lacune: l'*Appendice bibliographique* que donnaient les autres volumes en avait disparu; il ne se retrouve pas non plus dans celui que nous avons sous les yeux. Or cet appendice était d'une grande utilité; il servait à l'œuvre elle-même à la fois de supplément et de contrôle, en enregistrant un grand nombre d'ouvrages dont elle ne faisait pas mention; nous souhaitons que M. Vapereau le rétablisse dans le volume qui suivra. — Mais ce qui est plus grave, c'est le peu de méthode apporté par l'auteur dans le choix des ouvrages dont il parle; il semble avoir été surtout guidé par une circonstance toute fortuite, celle de l'envoi qui lui a été ou ne lui a pas été fait d'un livre: de là vient que certains poëtes sans valeur ont un article, tandis que des recueils de premier ordre ne figurent que par une citation détachée de quelque compte-rendu de journal; de là vient que tel roman insignifiant est analysé en trois pages (p. 71-74, p. ex.), tandis que des œuvres comme celles de Mme André Léo ne sont pas mentionnées; de là vient que des ouvrages d'histoire ou d'histoire littéraire aussi considérables que ceux de MM. Bonnemère, Chassin, Barni, Hillebrand, Em. Chasles, etc., sont passés complétement sous silence. Le théâtre seul, dont il est facile de connaître toutes les productions, est étudié avec les mêmes détails; et l'on voit par exemple *Madame Aubert* analysée en cinq pages, tandis que les *Mélanges* de M. Taine n'en obtiennent qu'une et demie. Au reste, il est bien entendu que nous n'entendons reprocher

à M. Vapereau qu'un peu de relâchement dans son travail; l'impartialité et la largeur de ses jugements ne sont aucunement atteints par nos observations. Seul peut-être, il était capable de mener à bonne fin la tâche qu'il a entreprise, et c'est pour cela que nous souhaitons qu'au lieu de négliger son œuvre à mesure qu'elle avance, il la rende de plus en plus parfaite. Nous la regardons comme digne des éloges et des encouragements de tous les critiques sérieux, et surtout de ceux qui ont pu en apprécier les immenses difficultés. Indépendamment des recherches, des lectures fatigantes, des réflexions souvent peu séduisantes que nécessite un pareil travail, il faut un tact tout particulier pour toucher à tant d'amours-propres sans leur donner le droit de crier trop haut; une intelligence ouverte et souple pour aborder sans insuffisance tant de sujets divers, une vaste instruction pour ne pas commettre d'erreurs, une véritable indépendance d'esprit pour apprécier tant d'œuvres contradictoires, passionnées en sens opposé, une grande fermeté de principes pour les juger à un point de vue élevé, et de caractère pour ne pas céder trop facilement à ses sympathies personnelles; il faut enfin l'art de mettre de l'intérêt dans ces rapports et ces analyses, de la variété dans les transitions, de l'unité dans l'assemblage de toutes ces pièces détachées. Ces rares qualités se réunissent presque toutes chez M. Vapereau, et le public est ingrat s'il ne les reconnait pas, et s'il laisse péricliter par son indifférence une œuvre qu'une fois brisée il regretterait à coup sûr vivement. E.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

LEBEURIER, Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy (Evreux, Huet). — WAITZ, Deutsche Verfassungsgeschichte, 2e Aufl., 1er Band (Kiel, Homann). — C. GAILLIARD, le Blason des armes, p. p. J. VAN MALDEGHEM (Bruxelles, Bonnet). — VAN HOLLEBECKE, l'Abbaye de Nonnenbossche (Bruges, Vandercasteele-Werbrouck). — HAMEL, Histoire de Robespierre, t. II (chez l'auteur). — J. MEYER, Geschichte der modernen franzoesischen Malerei, 1e Abtheil. (Leipzig, Seemann). — WOLTMANN, Holbein und seine Zeit, 1er Theil (Leipzig, Seemann). — A. DE LA FIZELIÈRE, Vins à la mode et cabarets au XVIIIe siècle (Pincebourde). — U. GRANDIER, Du Célibat des prêtres, p. p. R. Luzarche (Pincebourde). — FAVRE, Grammaire javanaise (Impr. imp.).

Le prochain numéro de la *Revue critique* sera accompagné du titre et de l'index alphabétique du premier semestre. Les personnes dont l'abonnement expire au 1er juillet sont priées de le renouveler sans retard, si elles veulent n'en pas éprouver dans la réception de la *Revue*.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ahrens (J.-B.-A.). Mexico und mexicanische Zustände in d. J. 1820-1866 gr. in-8. Göttingen (Rente). 2 fr. 75

Annalen d. Chemie u. Pharmacie, hrsg. v. F. Wohler J. Liebig u. H. Kopp, 4 suppl. Bd. 2 Heft gr. in-8. Leipzig (C. F. Winter) 2 fr. 70. Vol. I, IV 2. 30 fr. 50

Annales musei botanici Lugduno Batavi Edid. F. A G. Miquel, Tom. II fasc. 6 gr. in-fol. Amsterdam. Leipzig (F. Fleischer) 6 fr. 80. Vol. I, II 6. 108 fr. 85

Archiv für Anthropologie. Zeitschrift für Naturgeschichte u. Urgeschichte d. Menschen, hrsg von C. Ev. Baer, E. Desor, A. Ecker, unter d. Redact. v. A. Ecker u. L. Lindenschmidt, 1 Hft (Doppelheft) mit 46 in d. Text eingedr. Holzst u. 3 lithog. Taf. gr. in-4. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 12 fr.

Archiv für Naturgeschichte. Gegründ. v. A. F. A. Wiegmann. Fortgesetzt v. W. F. Erichson in Verbindg m. Prof. Dr Leuckart, hrsg. v. Prof. Dr Troschel, 32 Jahrg. 1866, 2 vol à 6 livr. gr. in-8. Berlin (Nicolai). 32 fr.

Aeschyli que supersunt tragœdiæ vol. II sect. 3 gr. in 8. Giessen (Ricker). 2 fr. 75

Bagge (O.). Fermenta theologica. Zur freien Theologie gr. in-8. Leipzig (Breitkopf u. Hartel). 4 fr. 85

Bougard (E.). Bibliotheca Borvionensis, ou Essai de bibliographie et d'histoire, contenant la reproduction de plaquettes rares et curieuses et le catalogue raisonné des ouvrages et mémoires relatifs à l'histoire de Bourbonne et de ses thermes. In-8. (Lib. Aubry). 12 fr.

Bœhtlingk (O.) u. Roth (R.) Sanskrit Wörterbuch, hrsg. v. d. kaiserl. Akademie d. Wissenschaften 30e livr. gr. in-4. St.-Pétersbourg. Leipzig (Voss). 4 fr. Livr. 1 à 30 120 fr.

Buxtorfii (J.). Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo editum et annotatis auctum a B. Fischer et H. Geibe, fasc. 2 gr. in-4. Leipzig (Schaefer). 2 fr.

Caractéristiques (les) des saints dans l'art populaire, recueillies et expliquées par le P. Cahier, de la compagnie de Jésus, 2 très-beaux vol. gr. in-4, ornés de nombreuses gravures sur bois. Cet ouvrage paraîtra en 8 livraisons de deux en deux mois. Prix de la livraison. 8 fr.

Catulli (G. V.). Liber. Ludor Schwabius recognovit et enarravit. Vol. II, Pars I, Et. s. t. Catulli Veronensis liber gr. in-8. Giessen (Ricker) 6 fr. 75, vol. I, II. 14 fr. 75

Chaix (L. A.). Histoire de Notre-Dame du Port depuis ses origines jusqu'à nos jours, d'après des documents originaux et la plupart inédits, in-12. Clermont-Ferrand (lib. Thibaud). 1 fr. 75

Challamel (A.) Mémoires du peuple français depuis son origine jusqu'à nos jours. T. II, in-8. (Libr. L. Hachette et Ce). 7 fr. 50

Chats (les). Extraits de pièces rares et curieuses, en vers et en prose, anecdotes, chansons, proverbes, superstitions, procès, etc., notes bibliographiques et iconographiques, le tout concernant la gent féline; recueillis par J. Gay, in-12. (Lib. Gay). 7 fr. 50

Correspondance secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tercier, etc., et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux archives de l'empire et précédés d'une étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV, par M. E. Boutaric, 2 vol. in-8 (lib. Plon). 16 fr.

Coulin (F.). Le fils de l'homme, conférences sur l'humanité de Jésus-Christ, prêchées à Genève et à Paris, in-12 (lib. Cherbuliez). 2 fr. 50

Curtius (G.). Grundzüge d griechischen Etymologie, 2 Erweit Aufl. 2 (Schluss) Abth. gr. in-8. Leipzig (Teubner). 12 fr.

Davesiès de Pontès (L.). Études sur l'histoire des Gaules et de la France, et sur l'époque contemporaine, in-18 jésus, (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Demosthenis oratio adversus Leptinem cum argum. græce et latine recensuit, cum apparatu critico copiosissimo, ed. J. T. Vœmelius, gr. in-8. Leipzig (Teubner). 5 fr. 35

Exposition générale des connaissances humaines comprenant les mathématiques, la mécanique, la physique, l'astronomie, la chimie, les sciences naturelles, les sciences médicales, la philosophie, la littérature, les arts, l'histoire, les sciences politiques et sociales, etc. 2e cahier. Gr. in-8e (Librairie E. Devienne et Cie). 5 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

TABLE DU PREMIER VOLUME

IMPRIMERIE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

IMPRIMERIE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG

PREMIÈRE ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

1866

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27. — 2e vol. — 7 Juillet — 1866.

138. — **Apocalypses apocryphæ, etc.** Ed. C. Tischendorf, Lipsiæ, 1865. (Paris, libr. A. Franck.)

Aux deux volumes publiés précédemment sur les apocryphes du Nouveau Testament, M. C. Tischendorf vient d'en ajouter un troisième. Ce dernier volume contient, en sus de quelques suppléments aux deux premiers, sept pièces principales dont quatre apocalypses et trois récits de la mort de la sainte Vierge. Les apocalypses se suivent sous les noms de Moyse, d'Esdras, de Paul, et de Jean. Elles occupent la première moitié du volume. A leur suite se placent les trois récits que je viens d'indiquer. Le premier est écrit en grec, et attribué à saint Jean l'évangéliste. Les deux autres sont en latin, l'un sous le nom de Joseph d'Arimathie, l'autre sous le nom de Méliton, évêque de Sardes au IIe siècle.

La plupart de ces pièces étaient inédites, et nous devons des remerciments à celui qui les a recueillies, collationnées, et données au public dans une édition soignée.

Ce n'est pas que toutes ces pièces soient d'une égale importance. Des quatre apocalypses, il y en a deux, la seconde et la quatrième, qui méritaient à peine les honneurs de l'impression. Ni la théologie, ni l'histoire, ni la littérature n'ont rien à y glaner. Celle d'Esdras est une pâle, et très-pâle imitation, d'un autre apocryphe connu sous le nom du IVe livre d'Esdras. Elle n'est remarquable que par l'audace de ses anachronismes. Esdras, supposé vivant sur la terre, intercède pour les chrétiens, comme s'il était postérieur à la prédication de l'évangile. Dans un ravissement, il visite le ciel et l'enfer. Dans le ciel il trouve déjà les apôtres et plusieurs autres personnages du Nouveau Testament. Dans les supplices, il aperçoit Hérode, le cruel meurtrier des enfants de Bethléem, et même l'antechrist des derniers temps, dont il trace un portrait assez grotesque. L'apocalypse de saint Jean est également dénuée d'intérêt. La composition en est plus sobre, plus régulière, mais d'une faiblesse extrême. Tout ce qu'on y lit sur la fin des temps a été dit ailleurs avec plus d'autorité et de vigueur.

Il importe peu de fixer la date de ces deux écrits, qu'on peut rapporter par conjecture au IVe ou au Ve siècle. Ils paraissent avoir été composés en Palestine. Celui qui porte le nom d'Esdras n'est même, selon les apparences, qu'une traduction faite sur un texte araméen. On y trouve des phrases vides de sens, et des locutions vicieuses qui semblent être le fait d'un traducteur plutôt que d'un copiste. Ces mots (p. 24) « τὸν προφήτην Ἐσδράμ ἄρησον » en sont un exemple. Le nom du

prophète devait être au vocatif dans l'original, et au verbe ἄφησιν devait répondre un verbe imposant l'ordre de jeûner, de se retirer à l'écart pour prier, et se préparer aux communications divines. Le temps de cette préparation est ici de soixante-dix semaines ; deux lignes plus bas, il est de deux fois soixante semaines. A la page 30, Esdras voit la prison des vents « τοῦ ἀέρος τὴν κόλασιν. » Serait-ce une simple consonnance qui aurait fait rendre le mot כלא par un terme aussi impropre que κόλασιν ?

L'apocalypse de Moyse annonce du moins quelques prétentions littéraires. Elle peut servir d'ailleurs a éclaircir quelques traditions juives. C'est l'œuvre d'un chrétien judaïsant qui a voulu raconter la chute de nos premiers parents, et leur mort, qui en fut le châtiment. On y remarque en quelques endroits de l'embarras, de l'obscurité, et même un désaccord assez choquant, qui indique un travail de seconde main, fait, si je ne me trompe, sur un original araméen. La rédaction grecque n'est pas antérieure à la fin du ɪvᵉ siècle. Je le conclus de la doxologie par laquelle le livre se termine. On y donne au Saint-Esprit les titres de « ἄναρχον καὶ ζωοποιόν, » expressions dirigées contre l'hérésie de Macédonius, qui troubla l'Église à cette époque, et fut condamnée par le concile de Constantinople, en l'an 381.

Parmi les fables racontées dans ce livre, la plus remarquable est l'allégorie de cette huile de la miséricorde que Seth va demander aux portes du paradis terrestre pour en oindre son père mourant. Pour avoir le vrai sens de cette allégorie, il faut la rapprocher surtout du texte de saint Jacques, v, 14.

L'apocalypse de Paul, éditée par M. Tischendorf, diffère de celle dont les anciens ont parlé comme d'un livre gnostique. Sozomène est le premier auteur connu qui fasse mention de la nôtre. Car saint Augustin lui-même n'a pu la lire sous sa forme actuelle, qui suppose le nestorianisme déjà répandu et condamné.

Le livre, tel que nous l'avons, ne peut donc appartenir à une époque plus reculée que le milieu du vᵉ siècle.

Il est vrai qu'il en existe une récension syriaque, en honneur parmi les Nestoriens (v. Assemani, bibl. or., t. III, p. 608) et dont une traduction anglaise a été publiée tout récemment. Mais cette récension syriaque, qui diffère notablement du texte grec, est encore plus moderne, quoiqu'elle puisse aider à le corriger en un grand nombre de passages.

De la présence simultanée du même livre chez les Nestoriens, et chez leurs adversaires déclarés, il faut conclure que le fond appartient à une époque plus ancienne que la séparation de cette secte. Cet ancien original était, je crois, en syriaque. C'est ainsi que j'explique dans le grec certaines fautes manifestes tenant à l'ambiguïté d'un terme araméen. Les mots « שירא (schira) cantique, » et « שירא (scheiara) troupe » ont été confondus, p. 53. Le double sens du mot « חילא », qui signifie « miracle » et « armée, » a donné lieu à une grossière méprise, p. 66.

Personne du reste ne s'étonnera d'entendre parler d'un texte araméen, s'il fait attention aux caractères les plus saillants du livre. Car tous ils concourent à faire rechercher l'auteur parmi les chrétiens de la race d'Abraham. (Je suis bien aise

d'observer, puisque l'occasion s'en présente, que tous ces chrétiens judaïsants n'anathématisaient pas saint Paul.) Sur les quatre apocalypses réunies en ce volume, il s'en trouve donc trois qui sont d'origine judéo-chrétienne, palestinienne; elles ont été rédigées vers le IVe ou le Ve siècle sur des textes araméens. La quatrième, quoique composée en grec, appartient probablement au même pays. C'est une preuve sensible de l'activité littéraire qui régnait alors dans ces contrées, tant parmi les chrétiens orthodoxes que parmi les dissidents.

Si M. Tischendorf s'est fait illusion sur l'antiquité du texte grec de l'apocalypse de Paul, je doute qu'il ait été plus heureux dans ce qu'il dit de l'âge et de l'importance du livre dont il nous reste à parler.

Ce livre, attribué à saint Jean l'Evangéliste, est intitulé : « De dormitione Mariæ Virginis. » La trace la plus ancienne que nous ayons d'un récit de la mort de la sainte Vierge est le décret du pape Gélase qui range cet écrit au nombre des apocryphes. Mais rien ne prouve que la condamnation du pontife tombe précisément sur le texte qu'a découvert M. Tischendorf, plutôt que sur huit ou dix autres écrits qui existent ou qui ont existé sur le même sujet. Ce qui est certain pour moi, c'est que la rédaction grecque dont je parle n'est pas du IVe siècle, mais qu'elle est postérieure à la condamnation de Nestorius. La sainte Vierge y est désignée presque à chaque page par le terme « θεοτόκος » pur et simple, qui équivaut à son nom propre. Or, bien que ce terme se rencontre assez souvent dans les écrivains du IVe et même du IIIe siècle, il n'est devenu d'un emploi aussi usuel qu'après le concile d'Ephèse.

Plusieurs raisons m'inclinent à croire que ce texte, attribué à saint Jean l'Évangéliste, est plus moderne que le décret de Gélase. Le premier écrivain qui le cite sous le nom de saint Jean, et qui l'ait connu indubitablement, est un moine grec du XIIe siècle ou environ, nommé Épiphane. Encore n'en parle-t-il que pour le taxer d'erreur et le combattre. Les orateurs chrétiens des VIIe et VIIIe siècles, dont il nous reste plusieurs homélies sur ce sujet, Modeste, patriarche de Jérusalem[1], Jean de Thessalonique, saint André de Crète, saint Germain de Constantinople, saint Jean de Damas, ou l'ont complétement ignoré, ou ont affecté de n'en tenir aucun compte. Tout en exposant les mêmes faits, la plupart d'entre eux sont d'une sobriété de détails qui contraste avec la surabondance du récit pseudonyme, et ils avouent n'en savoir pas davantage. S'ils invoquent des textes écrits, c'est uniquement le passage de saint Denys l'Aréopagite (*De Div. nom.*, c. 3) et le récit de l'histoire eutymiaque, qui n'est connue que par la citation de saint Jean Damascène. Ceux même qui entrent dans de plus grands détails, comme Jean de Thessalonique, montrent bien par leurs divergences qu'ils ont puisé ailleurs que dans le récit qui fait la matière de notre examen.

Si les limites de la *Revue* le permettaient, je pourrais montrer d'ailleurs que ce récit, qu'on nous donne pour ancien, a été remanié deux ou trois fois; que sous sa forme primitive, il ne supposait point de miracle pour réunir les apôtres autour du lit de la Vierge mourante; que bien moins encore en faisait-il ressusciter

1. Le texte de Modeste, que M. Tischendorf indique comme inédit, a été imprimé en Italie au XVIIIe siècle, et reproduit par M. Migne, *Patrol. græca*, t. LXXXVI.

plusieurs pour la circonstance ; qu'il n'y était point question de Bethléem ni du voyage aérien de Bethléem à Jérusalem, etc.

Le texte copte, autant qu'il m'est permis d'en juger par les trop courts fragments qu'en a publiés Zoëga (*Catal. Cod. coptic.*, p. 223), est beaucoup plus ancien, et cependant il n'est pas antérieur au IVe siècle, puisqu'il insiste sur la consubstantialité du Père et du Fils.

Le texte latin désigné par la lettre B dans l'édition de M. Tischendorf est beaucoup plus simple que le grec, et toutefois je doute qu'il soit antérieur au VIe siècle. Je croirais volontiers qu'il a été composé après le décret du pape Gélase, dans le but d'élaguer les erreurs dogmatiques ou historiques qui avaient attiré la condamnation sur le récit antérieur, et que c'est ce récit, attribué à tort ou à raison à Leucius, qu'atteignait l'arrêt pontifical. Le préambule du nouveau récit, mis sur le compte de Méliton, parle en effet d'un récit antérieur semé d'erreurs, et qu'il est interdit de lire dans l'Église. Or, nous ne connaissons point d'autre interdiction que celle du pape déjà nommé. Quoi qu'il en soit, ce livre du faux Méliton était certainement connu dans l'Occident au VIe siècle, et saint Grégoire de Tours s'en est servi. La fête de l'Assomption de la Vierge se célébrait dès lors dans les Gaules, et, comme en Égypte, cet événement y était placé au mois de janvier, tandis que les Grecs n'ont commencé à célébrer cette fête que vers la fin du même siècle, et l'ont placée au 15 août, selon l'usage de l'Église romaine, qui depuis a prévalu partout.

Quant au dernier récit qui me reste à examiner, texte latin A, dans le volume de M. Tischendorf, je le crois beaucoup plus récent. L'histoire de la ceinture que la sainte Vierge, au moment de son transport au ciel, jette à l'apôtre saint Thomas en est la preuve. Cette ceinture a été vénérée à Constantinople depuis le Ve siècle, et plusieurs orateurs sacrés de la cité impériale en parlent dans leurs homélies, du VIIIe au Xe siècle. Toujours ils répètent que cette ceinture fut léguée par la Vierge à l'une de ses compagnes, et ils ignorent complétement la légende qui la fait tomber des airs, comme le manteau d'Élie. Cette fable est donc d'invention assez récente.

Les récensions arabe et syriaque ne doivent point m'occuper directement, puisqu'elles n'entrent point dans la publication dont j'ai voulu rendre compte. Je me borne donc à dire qu'elles sont sans contredit les plus récentes, comme elles sont aussi les plus absurdes.

Le culte public, loin de s'appuyer sur ces légendes, en a toujours paru indépendant. La légende était parfaitement inutile pour porter l'Église à rendre des honneurs publics à la mère du Sauveur. Et en ce qui touche au point délicat, la croyance à la résurrection de la Vierge et de son assomption au ciel en corps et en âme, outre que cette croyance n'est pas un article de foi, il importe de remarquer que le texte grec donné par le nouvel éditeur n'en parle même pas. Il fait tout simplement envoler vers le ciel l'âme de Marie, tandis que son corps, sa dépouille mortelle, τὸ ἅγιον λείψανον, est transporté par les anges dans le paradis terrestre. Comment donc ce texte qui contredit la croyance commune aurait-il contribué à la former ?

A. L. H.

139. — **Avien und die seltesten Nachrichten über Iberien** und die Westküste Europa's, von W. Christ. (*Mémoires de l'Académie de Munich*, I cl. xi, 1.) 1865. In-4°, 75 p. avec une carte. Paris, libr. A. Franck.

M. W. Christ, professeur à l'Université de Munich, a rassemblé avec beaucoup de soin et de critique les renseignements que l'on peut recueillir sur l'Ibérie et les côtes occidentales de l'Europe dans les auteurs anciens, jusqu'à la seconde guerre Punique exclusivement. Il a soumis à un examen particulièrement détaillé le fragment d'Avienus (*ora maritima*), qui contient, en 703 vers iambiques, la description des côtes de l'Ibérie et de la Gaule méridionale jusqu'à Marseille. Il fait remarquer qu'Avienus, qui écrivait sans doute au ɪvᵉ siècle, ne cite aucun nom de lieu postérieur à la seconde guerre Punique, et il croit même retrouver dans plusieurs de ses données géographiques les traces d'Eratosthène. Une objection grave qui se présente tout d'abord, c'est qu'Avienus ne cite pas Eratosthène parmi les auteurs qu'il a suivis. Selon M. Christ, il ne l'a pas mentionné parce qu'il était trop connu. Cependant il nomme bien Salluste, Hérodote et Thucydide. D'ailleurs l'interprétation que M. Christ donne à certains passages où Strabon rapporte les opinions d'Eratosthène me semble souffrir des difficultés. Ainsi, au rapport de Strabon (p. 64), Eratosthène, en évaluant la longueur de la terre, comptait 3,000 stades pour la convexité occidentale de l'Europe, à partir des colonnes d'Hercule, et faisait encore entrer en ligne de compte, en sus de ces 3,000 stades, tous les promontoires de la côte occidentale jusqu'au promontoire *Cabaeum* et même les îles situées en face de ce promontoire, y compris l'île d'Ouxisama, qui était à trois journées de navigation du continent. Je ne vois pas trop sur quoi M. Christ s'appuie (pp. 47-48) pour évaluer à 2,000 stades les distances qu'Eratosthène ajoutait aux 3,000 stades de la convexité occidentale de l'Europe. Ce chiffre semble beaucoup trop faible, quand on songe que pour Eratosthène l'île d'Ouxisama était déjà à trois journées de navigation, c'est-à-dire à 3,000 stades du continent. Il me paraît bien difficile d'entendre les mots πρὸς τὴν κελτικὴν de la *côte occidentale de l'Europe* (p. 52), dans le passage si controversé de Strabon (p. 148) : Je ne trouve pas dans les passages de Strabon (pp. 92-107) auxquels renvoie M. Christ, la preuve qu'Eratosthène ait désigné par ἡ κελτικὴ le rivage occidental de l'Europe et par λιγυστικὴ le rivage opposé de la Méditerranée. J'ai encore une chicane à faire à M. Christ. Dans le passage de Pline l'Ancien (IV, 104). *Timæus historicus a Britannia introrsum sex dierum navigatione abesse dicit insulam mictim, in qua candidum plumbum proveniat,* il corrige *Ictim* (l'île de Wight) et pense que *a Britannia* ne doit se construire qu'avec *introrsum* et non avec *abesse*. Mais il faut pourtant que le point à partir duquel on compte les six jours de navigation soit indiqué. — Quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur l'emploi qu'Avienus a fait d'Eratosthène, on doit être de l'avis de M. Christ, quand il lit (p. 49) dans Avienus (160) *Arvi jugum* par un A majuscule, en l'entendant du promontoire d'*Arvum* (Ἄδαρον ἄκρον, Ptolémée, II, 5 = cap Cavodo), et quand il intercale (p. 50) le mot *magnum* (*promontorium magnum* Pline l'Ancien, IV, 113), dans le passage suivant d'Avienus (170) : *prominens surgit dehinc Ophiusæ in oras* MAGNUM; AB USQUE ARVI, etc. Ce sont deux améliora-

tions importantes au texte très-altéré d'Avienus. Il me semble qu'on pourrait lire encore: 38 *expressIT*... *stiLUS* — 39 *veritaTEM* — 89 *locUM* — 191 RERUM *imaginem*; 173 HOC (cf. 273). Enfin je ne puis pas ne pas voir avec Barth une glose dans le vers 347 : *Abylam vocant gens Punicorum, mons quod altus barbaro* (sans doute *barbare*) *est*, ID EST LATINO, DICI UT AUCTOR PLAUTUS EST. Avienus a sans doute voulu dire qu'en langue *barbare*, c'est-à-dire *punique*, *Abyla* signifie *mons altus*. Mais il n'a pu employer *barbare* du latin par opposition au punique, comme Plaute l'employait du latin par opposition au grec, en traduisant une comédie grecque. On a, ce me semble, exagéré l'archaïsme du style d'Avienus, et M. Christ a de son côté exagéré peut-être son originalité, en lui attribuant des fictions qu'il avait sans doute puisées dans d'anciens auteurs. C'est le côté contestable de son travail, d'ailleurs rempli de recherches approfondies et dont la connaissance est indispensable à quiconque s'occupe de l'ancienne géographie de l'Europe occidentale. CHARLES THUROT.

---

140. — **Icelandic legends, collected by Ion Arnason,** translated by G.-E.-I. POWELL and EIRIKUR MAGNUSSON. Londres, 1864, 263 p. in-8°, avec 28 illustr. R. Bentley. — *Second series with notes and introductory essay*. Londres. 1866. CLI-664 p. in-8°. Longman, Green et C°. Paris, libr. A. Franck.

Bien que l'art de conter ne soit plus cultivé en Islande avec autant d'ardeur qu'à l'époque de la composition des principales sagas (XI-XIV° siècles), le peuple n'a pourtant pas perdu le goût des récits mythiques et historiques. Il témoigne de son intérêt pour ce genre où se sont tant distingués ses ancêtres, sinon en composant des légendes, des historiettes, des contes, du moins en les conservant par la tradition orale et en se les transmettant ainsi d'une génération à l'autre. Ce qui reste chez les autres peuples germaniques de récits analogues, ou pour mieux dire tout ce qu'il y a d'important, d'original, de caractéristique, avait été recueilli, publié et commenté par des savants qui en avaient tiré divers éclaircissements mythologiques, historiques et philologiques. Seuls, les Islandais, qui ont le mieux conservé la connaissance de l'antiquité scandinave, et dont la langue est le plus ancien des idiomes germaniques qui se parlent actuellement, — les Islandais avaient négligé de publier leurs traditions, que l'on attendait avec impatience pour les comparer avec celles de la Scandinavie, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Pour remplir cette lacune, Magnùs Grimsson, alors secrétaire de l'*Althing* (assemblée législative) et vice-bibliothécaire de la Société islandaise à Reykiavik, fit paraître en 1852, avec J. Arnàson, un petit recueil de *Contes Islandais* (Islenzk æfintyri, in-12) ; puis il continua d'augmenter sa collection, qui était considérable lorsqu'il mourut en 1860. Lors de son voyage en Islande, le jurisconsulte et historien C. Maurer fit un choix de ces traditions qu'il publia en allemand sous le titre de : *Isländische Volkssagen* (Munich, 1860, in-8).

Le collaborateur de Grimsson, M. Jòn Arnàson, directeur de la Bibliothèque générale de l'Islande, à Reykiavik, a complété l'œuvre commune en donnant le texte d'un grand nombre de traditions islandaises, sous le titre de : *Islenzkar Thjódsögur og Æfintyri*, Leipzig, 1862-1864, 2 vol. gr. in-8 (1347 p.). Outre la

traduction dont nous avons à nous occuper, et celle de Maurer, il en a paru trois autres en langue danoise : l'une par Carl Andersen (*Islandske Folkesagn*, Copenhague, 1862,1864, 2 vol. in-12) ; l'autre, qui est un complément de cette dernière, par un anonyme (dans *Antiquarisk Tidsskrift*, Annuaire de la Société des Antiquaires du Nord, 1861-1863, in-8, p. 233-341); enfin une troisième par le norvégien G.-A. Krogh.

M. Arnàson n'a pas imité les frères Grimm, ni les excellents conteurs norvégiens Asbjörnsen et Moe, qui ont fondu les diverses versions d'un même sujet pour en faire un conte bien arrondi, plein de charme et souvent d'une véritable valeur littéraire. Il a suivi une méthode plus scientifique, d'ailleurs généralement adoptée par les successeurs de Grimm; il reproduit textuellement les traditions, telles qu'elles ont été recueillies de la bouche du peuple, et, au lieu d'indiquer les variantes en notes, ou de les rejeter dans un appendice, il donne *in extenso* le morceau dont elles font partie, de sorte que l'on a parfois cinq ou six versions qui diffèrent très-peu entre elles; les unes sont bien contées, les autres mal, selon que le narrateur avait plus ou moins de goût. En un mot, il n'y a pas d'unité dans le ton du récit. Les érudits, ceux qui font des études comparatives, ne se plaindront pas de cette fidélité scrupuleuse; ils la regarderont comme une qualité. Mais c'est un défaut aux yeux de ceux qui tiennent surtout à l'agrément du récit, défaut qui est passablement atténué dans les traductions, d'où l'on a éliminé une partie des versions les moins intéressantes.

Il serait trop long d'analyser les cent trente récits, ou environ, qui ont été traduits par MM. Powel et Magnùsson. Tous peuvent se ranger sous cinq catégories: 1° les traditions mythiques qui sont de lointaines réminiscences du paganisme et qui se rapportent généralement aux *Elfs* ou lutins et farfadets ; aux nains industrieux; aux hommes et femmes de mer ; aux *nykrs* ou monstres aquatiques ; aux *trolls* ou ogres et monstres des rochers; aux *fylgies* ou génies familiers ; aux *draugs* ou revenants. — 2° Les légendes qui sont fondées sur des croyances catholiques plus ou moins altérées, et qui traitent des anges, des saints, du paradis, de l'enfer, du diable, des sorciers.— 3° les traditions historiques, qui non-seulement se rattachent à des noms réels et à des localités connues, mais qui ont toutes l'apparence de reposer sur un fond de vérité. — 4° Les histoires de bannis, qui sont un mélange de réalité et de fiction ; l'imagination populaire a fait des êtres surnaturels de ces exilés ou de ces brigands qui ont infesté les déserts de l'Islande jusqu'au siècle passé, trouvant des retraites sûres dans les rochers ou les cavernes, et une proie facile dans les troupeaux qui pâturent à l'abandon : les traditions de cette catégorie sont les seules qui n'aient pas d'analogues dans les autres pays germaniques; elles sont généralement originales, quoique plusieurs d'entre elles rappellent des anecdotes répandues chez d'autres peuples.— Les contes ou historiettes non localisés et qui ont une tendance moralisante; les sujets qu'ils traitent sont pour la plupart connus par d'autres recueils; nous citerons comme exemples le *Moulin magique* (t. II, 12-21), le *Maître voleur* (t. II, p. 609-622), qui offrent de nombreux points de comparaison avec deux contes d'Asbjörnsen et Moe (p. 19-24 dans notre recueil de *Contes populaires de*

la Norvége, de la Finlande et de la Bourgogne. Paris, 1862, in-18)[1]. — Les contes sont suivis de croyances superstitieuses, qui contrastent avec le reste de la collection, et qu'il vaut mieux classer comme appendice que d'en faire une sixième catégorie.

Le t. II de la traduction anglaise est précédé d'une longue introduction relative aux êtres surnaturels dont il est parlé dans les traditions. M. Magnùsson ne s'est pas contenté de traduire l'essai mythologique que le savant Gudbrand Vigfusson a publié en tête de la collection Arnàson ; il l'a remanié d'après la connaissance personnelle qu'il a de l'Islande, son île natale. La part qu'un Islandais a prise à la traduction est une garantie de la fidélité du sens, comme la collaboration d'un Anglais, M. Powell, est une garantie de la correction du style. Cette association nous vaudra sans doute de nouveaux ouvrages, et nous avons vu avec plaisir que les deux écrivains annoncent la prochaine publication des sagas d'*Egil Skallagrimsson* et de *Hâvard Isfirding*, traduites et accompagnées de commentaires, de notes et d'illustrations. E. Beauvois.

---

141. — **Ernest de Mansfeldt**, par le comte de Villermont. Bruxelles, 1866. 2 vol. in-8°, lx, 393 et 431 p.[2]

La guerre de Trente Ans présente incontestablement un intérêt majeur, car les traités qui la terminèrent ont servi de base au droit public de l'Europe pendant près d'un siècle et demi. Elle est peu connue cependant en France, et c'est à peine si les noms de Condé et de Turenne, qui en illustrent les dernières années, parviennent à fixer un instant l'attention distraite des historiens et du public. Un seul écrivain, datant déjà du commencement du dernier siècle, essaya de retracer parmi nous le tableau de la lutte trentenaire qui désola l'Allemagne. Sans doute l'ouvrage du P. Bougeant se lit encore aujourd'hui avec fruit et la modération du savant jésuite dans le récit de ces querelles, religieuses autant que politiques, mérite des éloges. Cependant, depuis l'apparition de son livre, la science historique a fait d'immenses progrès et tout nouvel ouvrage français de quelque valeur mériterait d'être bien accueilli.

Peu d'époques ont été, dans les vingt dernières années, autant étudiées par nos voisins d'outre-Rhin que celle de la guerre de Trente Ans. Non contents de refaire l'histoire de cette époque avec les volumineuses collections de Londorp ou de Meyern, et de copier les Annales de Khevenhiller et le *Theatrum Europæum*, ils ont de toutes parts remué les archives et produit au jour une riche moisson de pièces inédites importantes. Mais dans ce groupe nombreux de travailleurs il s'opéra bientôt un schisme au nom des principes, et l'on peut compter en Allemagne jusqu'à trois écoles qui envisagent l'histoire de cette période sous des points de vue très-divers. La première est l'école catholique, qui voit dans la Réforme une espèce de gangrène morale à laquelle succomba l'Allemagne et que

1. Voyez, sur le second de ces contes, Grimm, *Kinder-und Hausmärchen*, n° 192, et au t. III, p. 200, les nombreux et curieux rapprochements.

2. L'orthographe usuelle est *Mansfeld*; le comte lui-même signait toujours *Mansfelt*; je ne sais pourquoi M. de V. adopte une manière d'écrire en tous cas fautive.

l'on doit rendre responsable du démembrement de l'Empire. Partisans, pour la plupart, du droit divin des rois non moins que de l'autorité de l'Église, les historiens de cette école défendent la politique des Habsbourg et de l'Escurial, et condamnent sévèrement tout soulèvement populaire. L'école protestante, se plaçant à un point de vue diamétralement opposé, dénonce à son tour la tyrannie politique et les persécutions religieuses de la maison d'Autriche. Elle justifie une révolte qui a eu pour but de revendiquer les droits de la conscience et proclame le droit des protestants à invoquer le secours de leurs coreligionnaires. En dehors de ces tendances contraires, l'école patriotique, ne se rendant peut-être pas bien compte de la différence des siècles, juge cette grande lutte au point de vue du patriotisme moderne. Ses écrivains tiennent également pour traîtres tous ceux qui s'allient à l'étranger, mais ils incriminent plus volontiers les protégés de la France. Chacun de ces partis a quelque victime préférée qu'il accable de ses anathèmes; pour les catholiques c'est Gustave-Adolphe, pour les protestants c'est Ferdinand II, pour les patriotes c'est Richelieu. Je m'empresse d'ajouter que dans les trois groupes il y a bien des nuances et que, plus scientifique chez les uns, la polémique chez d'autres ne dédaigne pas les plus grossières invectives. Parmi les plus distingués des écrivains patriotiques nous citerons Barthold et C. A. Müller; au point de vue protestant, c'est Schiller lui-même qui nous a retracé ces luttes funestes dans son admirable tableau de la *Guerre de Trente Ans*, ouvrage où le grand public puise encore aujourd'hui son savoir historique. Il n'est pas étonnant qu'une réaction se soit produite dans l'Allemagne catholique contre cette manière de voir; seulement elle a bientôt dépassé toutes les bornes. Nous n'étonnerons personne en rappelant que ce sont des protestants convertis, ou en train de l'être, qui se sont placés à la tête du mouvement. Gfroerer a donné le signal dans son histoire de Gustave-Adolphe. M. de Hurter est venu payer ensuite le prix de son titre d'historiographe impérial dans les neuf indigestes volumes de son *Ferdinand II*. Mais l'enfant terrible du parti, c'est M. Onno Klopp, qui dans une biographie volumineuse de Tilly vient de pousser l'exagération jusqu'à des limites qu'on devait croire désormais infranchissables. Il est clair qu'au milieu de luttes aussi acrimonieuses les progrès de la science sont bien précaires. Cependant il importe de dégager une bonne fois de cet amas considérable de matériaux le récit véridique et artistique à la fois de cette mémorable époque. C'est à ce travail que se vouent en ce moment même un certain nombre de jeunes savants, sortis pour la plupart de l'école de M. Droysen, l'éminent historien de Berlin; leurs monographies purement scientifiques formeront bientôt, nous l'espérons du moins, une histoire authentique de la guerre de Trente Ans.

Ces préliminaires ont pu paraître un peu longs, mais ils étaient indispensables. En effet, l'ouvrage dont nous avons à parler se rattache d'une manière si prononcée à l'une des écoles énumérées plus haut, qu'il fallait mettre dès l'abord le lecteur en garde contre les tendances abusives de l'auteur. M. de Villermont, Français établi en Belgique, a voulu « payer l'hospitalité de ce pays » en écrivant la biographie d'une de ses illustrations. Ses études historiques l'ont fortuitement amené

vers la guerre de Trente Ans. Il y trouva « le grand caractère de Tilly » dont il résolut d'écrire l'histoire, espérant remporter ainsi « d'éclatantes victoires sur l'ignorance calculée et les épais préjugés des fabricants d'histoire modernes. » Cette biographie de Tilly parut en 1860[1], une année avant celle de M. Klopp. On y voyait déjà un travestissement fréquent de l'histoire et des déclamations au moins singulières contre « le libre examen reposant sur le mensonge, sur la calomnie et la diffamation de l'autorité » et contre « la Révolution, qui est toujours la même, quels que soient ses instruments, rois, princes, bourgeois ou prolétaires, qui ne change pas d'armes, mais en varie seulement la forme et l'usage[2]. » Cependant, comme l'auteur était principalement occupé du panégyrique de Tilly, de cet homme, qui « après avoir vécu comme un héros, mourut comme un saint », il fit un livre qui, pour être peu scientifique, pouvait à la rigueur être utile aux ignorants. Mais les lauriers de M. Klopp ne le laissèrent bientôt plus dormir. Il résolut de traiter une seconde fois l'histoire de cette époque, en surpassant son modèle, et ne voulant pas remanier sa première biographie, il se décida à illustrer un second Belge, mais d'une façon quelque peu différente. Mansfeld, le contemporain, le constant adversaire de Tilly, se présentait naturellement à son esprit. Il conçut donc le projet de faire ressortir le contraste de ces deux physionomies et de montrer « qu'autant la figure de Tilly est belle, imposante et pleine d'attraits, autant celle de Mansfeld est vulgaire, disgracieuse et inspire la répulsion. » Après le vaillant capitaine nous allons donc voir le bandit, et le « libre penseur » forme suite au croyant. Au panégyrique du premier livre succède, dans ce nouvel ouvrage, le plus foudroyant réquisitoire.

M. de Villermont a fait précéder sa biographie de Mansfeld d'une introduction de soixante pages dans laquelle il nous retrace à grands traits l'histoire de la Renaissance et de la Réforme. A l'entendre, ce fut une bien triste époque que le XVIe siècle. « Le corps social fléchissait sous les atteintes de cette hideuse et profonde maladie, qui, après trois siècles de convulsions, le mine encore et a failli naguère l'emporter. Les idées du libre examen, ou, pour parler un langage plus net et plus vrai, les idées révolutionnaires couvaient alors et formaient lentement ce volcan terrible qui, dans ses éruptions continues, devait, durant trois cents ans et plus, couvrir l'Europe de sang et de ruines. » A la suite de Luther, « ce moine fatigué du joug et avide de jouissances » l'esprit révolutionnaire envahit en un instant l'Europe tout entière « et jetant lentement la plus effroyable confusion dans les idées, il sapa jusqu'aux bases de la civilisation. » Alors l'autorité de l'Église, l'autorité de l'Empereur furent méconnues par les princes et celle des seigneurs par les vilains. L'Empire se démembra, « la liberté disparut sous l'oppression de ses prétendus défenseurs, exemple de plus de cette grande vérité que hors de l'Église tout aboutit forcément au despotisme le plus abject. » Et cependant cet état de choses terrible, « où la conscience n'est plus qu'un vain mot, et le sujet qu'une machine sans âme », parait

1. *Tilly ou la guerre de Trente Ans de 1618-1632*, par le comte de Villermont. Paris et Tournai, 1860, 2 vol. in-8°.

2. *Tilly*, I, 330.

au noble historien de beaucoup préférable à l'époque actuelle. « L'opinion publique, dit-il, ne se créait pas alors dans les ténébreuses officines d'un journalisme soudoyé, et conservait encore une certaine rectitude d'idées dont notre siècle semble avoir perdu la notion. En un mot, on était loin de 1789, la date fatidique des lumières et du droit modernes. »

Nous nous contentons de citer sans commentaires ces passages qui caractérisent l'esprit de l'auteur et de son ouvrage.

Mansfeld est un des personnages les plus curieux de cette époque, si féconde pourtant en caractères éminents. Nul mieux que lui ne nous représente le type du *condottiere* germanique, relevé cependant par une habileté diplomatique hors ligne et par un talent militaire incontestable. Belge comme Tilly, sa vivacité toute française forme un frappant contraste avec la taciturnité espagnole du général de la Ligue. Fils naturel d'un grand seigneur flamand, Mansfeld, dès son enfance, dut chercher à gagner un nom à la pointe de l'épée. Pendant quinze ans nous le voyons au service de la maison d'Autriche. Mais enfin, las d'attendre sa récompense et ne recevant que des outrages pour prix de ses services, il passe aux protestants et consacre les quinze dernières années de sa vie à combattre ceux qu'il a servis. Général d'une armée qui n'obéit qu'à lui et qu'il fait courir d'un bout de l'Allemagne à l'autre, il lui faut lutter, sans point d'appui solide, contre les troupes de l'Empereur, de la Ligue et de l'Espagne. Lui, dont la tête est mise à prix, résiste seul, pendant trois ans, aux forces réunies de la maison de Habsbourg. Souvent battu, jamais abattu, il suscite sans cesse de nouveaux ennemis à l'objet de sa haine, et luttant jusqu'à la dernière heure, c'est jeune encore, mais épuisé par les fatigues de la lutte, qu'il va mourir dans un coin de la Turquie. Certes il lui manqua ce qui manque à tous les aventuriers de génie, l'idée du dévouement, l'enthousiasme pour un principe. Notre intérêt seul le suit, comme un tribut que nous payons à son talent, et nous lui refusons notre admiration. Sans lui cependant, les États protestants auraient succombé peut-être avant la venue de Gustave-Adolphe, et la tyrannie politique et religieuse des Habsbourg aurait fait de l'Allemagne ce qu'elle a fait de l'Espagne. Aussi fut-il en proie durant toute sa carrière aux plus atroces calomnies, et ses ennemis dont le poignard ne put l'atteindre, l'accablèrent d'ignobles pamphlets que M. de Villermont se plaît à citer comme des sources très-véridiques. Voilà l'homme dont l'auteur veut retracer l'image. Oublions un instant les doctrines, n'examinons que les faits. Y a-t-il réussi ?

L'auteur « confesse qu'il a peu fait usage de livres, » et je ne puis m'empêcher de le regretter. Il aurait pu trouver, en dehors même de l'école qui jouit de son affection, plus d'un renseignement utile dans les publications récentes de l'Allemagne. Je ne citerai comme exemple que l'excellent livre de M. Erdmannsdoerfer sur les négociations relatives à l'élection impériale de 1619; toutes les intrigues de la Savoie y sont exposées d'une manière supérieure d'après les archives de Turin [1]. Mais nous devons des remerciments à M. de Villermont

1. Erdmannsdoerfer, *Karl-Emmanuel und die Kaiserwahl von 1619*. Leipzig, 1861. In-8°.

pour les nombreux documents inédits qu'il a tirés des archives de Simancas et de Bruxelles, et de la collection de Harlay, à la Bibliothèque impériale. Outre ce dépôt, dont il a largement profité, il aurait pu trouver encore à Paris des pièces importantes dans la collection Godefroy, qui se trouve à la bibliothèque de l'Institut. M. de Villermont, comme tant d'autres, a « dû se morfondre aux portes du ministère des affaires étrangères. » Il semble décidément impossible de savoir ce que nous avons fait il y a deux siècles et demi; encore si on voulait bien nous en dire le motif!

Il faut signaler tout d'abord l'abondance des faits appuyés de documents tout nouveaux que M. de Villermont a réunis sur la naissance de Mansfeld. Son illégitimité, si longtemps contestée, ne fait plus doute désormais. Le récit de sa jeunesse s'appuie principalement sur les *Acta Mansfeldica*. Si l'auteur croit encore à la véracité de cet indigne pamphlet, nous le renvoyons à la savante dissertation de M. Fischer sur les écrits contemporains relatifs au capitaine protestant, ainsi qu'à notre propre travail sur l'histoire de Mansfeld pendant la guerre de Bohême [1]. Mais c'est surtout à partir du moment où le comte quitte les drapeaux de l'archiduc que M. de Villermont l'accable de son mépris. Nous lui rappellerons ce qu'il dit lui-même si bien dans sa préface. « Juger cette époque d'après nos mœurs, l'apprécier d'après nos idées, serait s'exposer aux plus faux jugements, aux plus grossières erreurs. » A cette époque, le soldat de fortune était absolument insensible à des idées d'attachement à un parti, de fidélité à des principes, d'amour du prince ou surtout de la patrie. Ces notions n'existaient pas encore, ce qui, soit dit en passant, prouverait à M. de Villermont que les idées modernes ont après tout leur bon côté. Le contrat de solde était la règle de conduite du soldat. Autant qu'on le payait, il était fidèle; il devenait libre s'il était négligé. Cela seul suffirait pour absoudre Mansfeld d'après les idées de son temps; mais il faut ajouter que c'est cruellement insulté par son maître, qu'il le quitta pour s'en venger et que pendant quinze ans, jusqu'à sa mort, il resta fidèle à cette haine passionnée : ce ne fut donc pas un déserteur vulgaire, comme l'auteur voudrait le faire croire. Après être resté quelque temps en Allemagne, Mansfeld alla conduire des troupes au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, que M. de Villermont se donne l'innocent plaisir de dépeindre comme un profond scélérat, pour l'appeler ensuite le *Galantuomo*. Puis le moment fatal arrive, la révolution éclate en Bohême et le comte est envoyé par l'Union protestante et la Savoie au secours des révoltés; après un siége difficile il parvient à s'emparer de la ville forte de Pilsen et s'y établit. En cet endroit comme en bien d'autres, M. de Villermont emploie un procédé peu d'accord avec les devoirs de l'historien et dont il faut dire quelques mots. Non content de grandir outre mesure les héros de son parti et d'en dénigrer à plaisir les adversaires, il est assez peu prudent dans sa haine pour louer chez les siens l'action même qu'il condamne, du moment que l'étiquette religieuse est changée. Ainsi, Mansfeld fait-il célébrer un service religieux dans la cathédrale de Pilsen, cela s'appelle « persé-

1. Fischer, *De scriptis Mansfeldicis*. Berolini, 1865. In-8°. R. Reuss, *E. v. Mansfeld im boehmischen Kriege* 1618-1621. Braunschweig, 1865. In-8°.

cuter de toutes les manières les catholiques ». Tilly au contraire fait-il dire la messe dans le temple de Magdebourg, et les protestants s'en scandalisent-ils, M. de Villermont ne peut assez s'étonner que « le fanatisme de ces hommes survive à leur misère ». Mansfeld fait-il, conformément aux lois cruelles de la guerre à cette époque, passer par les armes les Impériaux de Pisseck qui avaient refusé de capituler, c'est une odieuse cruauté; mais Tilly, laissant égorger la garnison de Hoechst, qu'il avait reçue à merci, lui semble parfaitement dans son droit. Avant de prendre Francfort sur l'Oder, les Suédois festoient dans leur camp; on n'oubliera pas de dénoncer à la postérité ces cannibales ivres de sang et de vin. Mais si Tilly, le matin même du sac de Magdebourg, fait distribuer deux mesures de vin à chacun de ses Wallons et de ses Croates, on n'y verra qu'un trait touchant de sa sollicitude pour ses subordonnés. Les malheureux paysans, écrasés par leurs petits tyrans, assomment quelque seigneur; c'est « poussés par d'ignobles appétits qu'ils lèvent le drapeau du libre examen ». Puis, quand le féroce Truchsess de Waldbourg en extermine des milliers, nous sommes invités à voir « ce que peuvent faire de faibles moyens dans les mains du génie et de la foi ». Enfin, quelque prince protestant, assailli de toutes parts, demande-t-il la paix, pendant qu'il continue à rassembler des troupes, on n'a point assez d'invectives pour cette effrayante fausseté. Mais l'Empereur peut jouer à son aise le roi d'Angleterre et le Palatin, dont il fait ruiner les provinces, en protestant de son violent amour de la paix et de la concorde. N'est-ce pas une maxime de droit dans toute cette lutte funeste : *Haereticis non servanda fides?*

Le récit de la guerre de Bohême est en général assez exact. Nous sommes pleinement d'accord avec M. de Villermont sur la valeur politique de l'aristocratie bohême, et sur son nouveau roi, Frédéric, dont il trace heureusement le portrait en disant « qu'exempt de vices, il était dépourvu de toute mâle vertu ». Nous rendons, comme lui, pleine justice à l'attitude de Ferdinand II en face du danger. Une foi profonde, aussi bien que le sentiment du devoir, sait inspirer cette sérénité dans la tourmente, même à des âmes vulgaires, et ce n'est point parmi elles que, pour notre part, nous placerions Ferdinand. L'Union évangélique dissoute, la Bohême conquise, Frédéric en fuite, Mansfeld reste seul à représenter le parti vaincu. C'est alors que commence à se développer ce caractère de diplomate, qu'un ambassadeur vénitien disait supérieur aux premiers de son temps. Tandis que Ferdinand, dont l'auteur vante « le rare esprit de tolérance et d'équité envers ses ennemis », faisait exécuter sur le marché de Prague les chefs du pouvoir renversé, et commençait cette atroce persécution religieuse qui fit de la Bohême un désert, y détruisant toute culture intellectuelle et toute prospérité matérielle, Mansfeld tenait en échec l'armée de la Ligue dans le Haut-Palatinat. C'est là qu'eut lieu cette tentative d'assassinat que l'opinion générale d'alors attribuait à l'instigation des Jésuites. Les preuves convaincantes manquent sur ce point; mais en réponse aux diatribes indignées de l'auteur, nous lui demanderons si l'on était alors tellement loin de Gérard et de Châtel? M. de Villermont a heureusement supprimé en cet endroit le voyage fantastique en Angleterre qu'il faisait faire à Mansfeld dans son premier ouvrage[1]. Les luttes dans

1. *Tilly*, I, 146.

le Palatinat inférieur sont assez impartialement rapportées et l'auteur a de nouveau droit à nos remerciments pour les documents qu'il nous communique sur les relations de Mansfeld et de l'infante Isabelle. Le récit des négociations de la cour de Bruxelles est en général la partie la plus intéressante et la plus neuve du livre. Quand le comte, congédié par l'Électeur palatin, s'approche de la France, c'est avec bonheur que l'auteur le voit dupé par le duc de Nevers, c'est avec douleur qu'il le voit s'échapper en Hollande, après la sanglante victoire de Fleurus. Le séjour de Mansfeld en Ost-Frise et les tristes désordres qu'y causa son armée indisciplinée, donnent lieu à de nouvelles exagérations. M. de Villermont nous peint le comte, que l'histoire s'accorde à montrer sobre et réglé dans ses mœurs [1], comme un pacha turc « vivant au milieu d'un harem que peuplait la violence [2] ».

Réduit par la famine et vaincu par la nature plutôt que par ses ennemis, Mansfeld se retire en Angleterre, parvient à y former une coalition nouvelle contre la maison d'Autriche, se joint à l'armée danoise dans le nord de l'Allemagne et voit ses troupes dispersées au pont de Dessau par Wallenstein, ce nouveau rival qui devait exploiter la guerre comme lui. Il conçoit alors l'audacieux projet de réveiller la révolution en Bohême, traverse toute l'Allemagne et arrive en Hongrie ; mais abandonné par le prince transylvain, Gabriel Bethlen, il quitte son armée, trop faible désormais, pour susciter de nouveaux ennemis à l'Empire. Il allait à Venise, quand ses forces le trahirent ; une maladie foudroyante emporta le vaillant capitaine dans un obscur village de la Bosnie. Il voulut expirer debout, revêtu de son armure. (Nov. 1626.) M. de Villermont, par un sentiment louable à son point de vue, cherche à faire croire à ses lecteurs qu'au dernier moment Mansfeld rentra dans le giron de l'Église. Aucun document ne vient appuyer cette assertion. Aux yeux de notre auteur le général protestant ne fut qu'un monstre odieux. « Sans foi, sans patrie, sans loi, sans mœurs, sans scrupules, sans frein, sans pitié... il passa sa brève existence à opprimer, ruiner et déshonorer aussi bien ses amis que ceux dont il se proclamait l'ennemi. Ses jours furent courts mais remplis de larmes, et à l'encontre de la belle parole de l'Évangile on peut dire de lui : *Transiit malefaciendo*... Faute de saints, la passion révolutionnaire se crée des dieux trop souvent pétris de fange et de sang. C'est ainsi que la glorification de Mansfeldt témoigne autant de l'ignorance volontaire de ses apologistes que de la crédulité prodigieuse de notre époque. De son temps, on ne l'admirait guères et le mépris formait le fond du sentiment général. »

Quelle que puisse être en effet la crédulité de notre époque pour ce qu'il plait à certains écrivains de lui présenter comme de l'histoire, nous pouvons certifier

1. Voyez p. ex. Aitzema, *Historie van Staat en Oorlogh*, II, 135. — Même les *Acta Mansfeldica* n'attaquent jamais ses mœurs.

2. Au bas de la page se trouve une note qui doit correspondre à la phrase citée. On croit nécessairement qu'elle renferme la preuve du fait. Or, voici ce qu'on y lit : « Péricard mentionne sérieusement le bruit que Mansfeld avait fait enlever la fille du comte d'Emden, dans l'intention de l'épouser. » C'est tout ; est-ce là de la loyauté historique?

à M. de Villermont que les contemporains ne partageaient pas le mépris dont il honore le comte de Mansfeld. Les catholiques eux-mêmes le craignaient trop pour le mépriser; ils se contentaient de le calomnier et de le haïr. Qu'il relise chez le hollandais Aitzema, chez le vénitien Nani les paroles consacrées à l'habile capitaine, qu'il voie dans les brochures contemporaines, françaises et allemandes, que nous avons sous les yeux en écrivant le présent article, combien sa perte fut pleurée ! Nous ne prétendons pas faire de Mansfeld un héros; il ne l'était pas plus qu'il ne fut un saint. Ce fut un homme intelligent et hardi, auquel une haine durable tint lieu de principes plus élevés pendant quinze ans de luttes. Quelle que soit sa valeur morale, il est incontestable qu'à tel moment de sa vie, il jeta un poids décisif dans la balance des événements. On peut ne ressentir aucune sympathie pour un caractère et cependant essayer de le comprendre et de l'expliquer. C'est un procédé sans doute moins sommaire que celui d'anathématiser au nom de préjugés ou de principes, mais c'est en histoire le seul utile et le seul permis.

Avant de terminer cet article, ajoutons encore quelques mots sur la forme du livre. Il faut signaler tout d'abord un assez grand nombre de fautes d'impression. Les noms de lieux et de personnes y sont trop souvent défigurés : ainsi ce n'est pas *Catischau* mais *Choetischau*, *Rassheim* mais *Rosheim*, *Dusenheim* mais *Drusenheim* qu'il faut dire; on écrit *Wiesloch* et non *Visloch*, *Nettolitz* et non *Natolitz*, etc. — L'indication des sources est quelquefois singulière. Comment un historien, sérieusement désireux d'être contrôlé par ses lecteurs, peut-il en parlant d'une collection de plusieurs centaines de volumes se contenter de citer p. ex. *Collection de Harlay*, p. 51 ? Qui, sans autres indices, peut savoir ce que c'est que l'*Histoire des évêques d'Augsbourg* ? Personne, certes, ne reconnaitra dans *Rklumecki Regestern* les *Regesten Wallenstein's* de *Chlumecky*. Enfin *Etgens ticher Ber.* ressemble-t-il beaucoup à *Eigentlicher Bericht von der Schlacht bei Pisseck*? Je crains bien que M. de Villermont n'ait simplement pris ces citations de feuilles volantes dans les écrits de ses coreligionnaires allemands, car loin de paraître fort sur l'allemand du XVIIe siècle il semble quelquefois ne pas même comprendre celui de notre époque. Ainsi confondant, dans la traduction d'un passage du livre de M. Klopp, les mots allemands chou (*kohl*) et charbon (*kohle*), il fait manger de la *houille* aux malheureux Mansfeldistes affamés [1]. Le style de l'ouvrage est lourd, quand il n'est pas déclamatoire et tendu. Les épithètes s'accumulent sous la plume de M. de Villermont avec une abondance extraordinaire, et il lui arrive une fois, dans un mouvement oratoire, de caractériser Mansfeld par une série de *quinze* épithètes, alignées l'une à la suite de l'autre [2].

Demandons-nous en finissant si le but de l'auteur est atteint. Il a voulu réhabiliter les personnages catholiques de la guerre de Trente Ans, il a voulu surtout anéantir les « adhérents du libre examen et des principes révolutionnaires. » Il a tenté de prouver que ce n'était pas « le bigotisme de Ferdinand, l'ambition de Maximilien de Bavière, la soif de domination de l'Espagne » qui avaient

1. *E. de Mansfeldt*, II, 139.
2. *E. de Mansfeldt*, I, 2.

causé les malheurs de cette longue lutte. Il déclarait « qu'aujourd'hui les archives... rétablissaient hautement la vérité des faits, refoulaient les préjugés, et imposaient silence aux passions anti-catholiques. » Il n'a point atteint ce but, car il s'est trompé de chemin. C'est en discutant loyalement et d'une manière scientifique qu'on arrive à la vérité, ce n'est point par des sous-entendus maladroits, des travertissements de faits, des omissions et des invectives. L'histoire ne gagne point à ces procédés et la dignité même des historiens y perd. C'est donc au point de vue de la science qu'il faut condamner ce livre et regretter profondément qu'il n'existe point dans notre langue d'ouvrage sérieux, capable d'en neutraliser l'influence, si jamais il devait se répandre. Et si l'on me répond qu'à défaut d'esprit scientifique, l'ouvrage est rempli d'un souffle religieux, je me rappelle involontairement cette phrase même de l'auteur : « Le seul sentiment religieux qu'il manifestât, était une haine sauvage contre les croyances d'autrui. »

Rod. Reuss.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Mathematisch-Naturwissenschaftliche Classe, 25 Bd. gr. in-8 m. eingedr. Holzschn., 69 Steintaf., wovon 58 in Tondr. etc. Wien (Gerold). 70 fr. 75

Eleutherus (T.). Pasaelogices specimen, vol. 1, Prolegomena, gr. in-8. Turin (Loescher). 16 fr.

Encyklopædie allgemeine der Physik. Bearb. v. P. W. Brix, G. Decker, F. C. O. v. Feilitzsch, etc. Hrsg. v. G. Karsten, 17. Lief. g. in-8. Leipzig (Voss) 10 fr. 70 Liv. 1 à 17. 193 fr. 35

Favre (E.). L'Autriche et ses institutions militaires; in-8°. (Lib. Dumaine). 6 fr.

Gomperz (T.). Herkulanische Studien, 2 Hft. A. u. d. T: Philodem über Frömmigkeit, bearb. u. erläut. 1 Abth. Der Text mit 28 lith. Taf. gr. in-8. Leipzig (Teubner) 6 fr. 70. Vol. 1 et 2. 8 fr. 85

Goethe's ausgewählte Werke (in 12 Bdn.) 1-3 Bd. gr. in-8. Stuttgart (Cotta) le vol. 2 fr.

Gosen (J. v.). Das Privatrecht nach dem kleinen Kaiserrechte, gr. in-8. Heidelberg (Bassermann). 3 fr. 25

Gouget (A.). Armorial du Poitou et état des nobles réservés dans toutes les élections de la généralité par lettre alphabétique, paroisse par paroisse, élection par élection, suivi de la carte onomatographique des maisons nobles du Poitou et d'une liste des noms des principales familles municipales de Niort citées dans les archives de la ville, in-8. Niort (lib. Clouzot). 5 fr.

Grandier (Urbain). Traicté du célibat des prestres, opuscule inédit, introduction et notes par R. Luzarche, frontispice à l'eau-forte de Ulm, in-12 écu (lib. Pincebourde). 1 fr.

Grad (A. C.). Esquisse physique des îles Spitzbergen et du pôle arctique, in-8 avec une carte (lib. Challamel aîné). 5 fr.

Graesse (J. G. T.). Trésor des livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique, liv. 36, gr. in-4. Dresden (Kuntze). 8 fr.

Harting (P.). Das mikroskop. Theorie, Gebrauch, Geschichte und gegenwärtiger Zustand desselben. Deutsche orig. Ausg. vom Verf. revidirt u. vervollständigt. Hrsg. v. F. W. Theile, 2 verb. u. verm. Aufl. in 3 Bdn. Mit 466 Holzst. u. 1 Taf. in Farbendr. 1-2 Bd. gr. in-8. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 13 fr. 35

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28. — 14 Juillet — 1866.

142. — **Études paléographiques et historiques sur des papyrus du VI[e] siècle, en partie inédits,** renfermant des homélies de saint Avit et des écrits de saint Augustin. Genève, imp. de J.-G. Fick. Paris, Klincksieck, 1866. In-4°, 154 p. et 5 planches. — Prix : 15 fr.

I. *Notice sur un feuillet de papyrus récemment découvert à la Bibliothèque impériale de Paris, et relatif à la basilique que Maxime, évêque de Genève, substitua vers l'année 516 à un temple païen*, par Léopold Delisle. — L'un des plus précieux parmi les rares manuscrits en papyrus que nous a laissés l'époque mérovingienne est sans contredit le recueil des homélies de saint Avit que l'on conserve à la Bibliothèque impériale sous les n[os] 8913 et 8914 du fonds latin, et qui jadis appartenait à l'église cathédrale de Lyon. Si incomplet qu'il soit, puisqu'il ne s'est composé jusqu'à ces derniers temps que de quatorze feuillets plus ou moins mutilés et d'une trentaine de lambeaux sans suite, il offre néanmoins, indépendamment de sa valeur paléographique, un véritable intérêt littéraire, car les fragments qu'il contient ne se retrouvent point ailleurs. Toutefois, à part les échantillons qui en ont été publiés à diverses reprises en fac-simile, le P. Sirmond est le seul qui en ait mis au jour quelques extraits. Une circonstance imprévue a récemment attiré l'attention sur ce précieux ms. On trouva l'an dernier, dans un volume in-folio provenant originairement de Lyon et entré à la Bibliothèque en 1795, un feuillet de papyrus qui appartenait évidemment au saint Avit. M. L. Delisle étudia ce fragment, et la première des dissertations contenues dans ce volume est le résultat de son étude. Le feuillet en question, actuellement le quinzième du recueil, contient la fin d'une homélie et le commencement d'une autre. C'est celle-ci qui est importante : elle se continue sur le sixième des feuillets anciennement connus, mais la fin manque. Toutefois, son objet est facile à déterminer. Elle est en effet précédée de ce titre : Dicta in dedicatione basilicae quam Maximus episcopus in Janavin[sis] urbis oppido condedit in ag.. ad senestrum [1] distructo inibi fano. *Dicta omilia cum de institutione Acaunensium revertentis Namasce dedecatio caelebrata est.* Cette homélie fut donc prononcée par saint Avit à son retour d'Agaune et à la dédicace d'une basilique élevée à Genève par l'évêque Maxime en remplacement d'un temple païen. Sa date ne peut être que de peu de jours postérieure à la fondation du monastère d'Agaune, rapportée par M. Delisle, à l'année 516 [2]. M. Delisle l'a publiée aussi complète-

1. Ces quatre derniers mots sont en partie détruits.
2. A l'année 522, selon M. Rilliet, comme on le verra plus loin.

ment que possible, ainsi que les fragments existant d'une autre homélie également prononcée à Genève, comme l'indique son intitulé : DICTA IN DEDICATIONE BASILICAE GENOVA QUAM HOSTIS INCENDERAT. Ce travail, exécuté avec une critique et une science paléographique qu'il serait superflu de louer, est précédé de tous les renseignements qu'il a été possible de rassembler sur l'histoire du ms. de saint Avit.

II. *Conjectures historiques sur les homélies prêchées par Avitus, évêque de Vienne, dans le diocèse de Genève et dans le monastère d'Agaune en Valais*, par ALBERT RILLIET. — Dans cette dissertation, M. A. Rilliet, après quelques observations sur la vie de saint Avit et sur le caractère de ses écrits, s'efforce de déterminer exactement l'emplacement de la basilique mentionnée dans le feuillet 15. Les éléments de cette recherche sont fournis par le titre ci-dessus rapporté. M. Rilliet établit que *basilica* peut, et ici, doit s'entendre d'une église d'ordre secondaire, et *oppidum* d'une simple bourgade ; il s'agit donc d'une église, ou si l'on veut d'une chapelle, élevée dans une petite ville dépendant de Genève. Cette ville est Annemasse (*Anamasci*, *Anamachy*, dans les textes du moyen âge), village situé en Chablais, à quelques kilomètres de Genève. Par la disposition géographique de ce lieu s'expliquent les mots du titre : *In ag.. ad senestrum*, où M. Rilliet restitue *ag[ro]*. Il donne ensuite la traduction de l'homélie en l'accompagnant du texte dont il fait disparaître, sans utilité, à mon sens, les traces de la prononciation vulgaire. A ce propos, je relève dans le texte de M. Rilliet une correction qui ne me semble pas acceptable. Saint Avit, se félicitant des progrès du christianisme, dit : « Princepis » studio sacerdotis anni succriscunt, animæ Deo, orationebus loca, premia » construentibus templa martyrebus. » M. Rilliet corrige *anni[s]*, et traduit : « Grâce au zèle du premier pasteur, on voit *avec les années* les âmes se donner » en plus grand nombre à Dieu.... » Outre que la traduction *avec les années* est forcée, on obtient, sans correction aucune, un sens très-satisfaisant en construisant : « Anni succriscunt studio principis sacerdotis, anime (succriscunt) » Deo, etc. » Saint Avit était âgé, il pouvait se réjouir de voir sa vie se prolonger au gré de son zèle [1].

M. Rilliet présente quelques observations sur l'homélie : « Dicta in dedicatione » basilicae Genova quam hostis incenderat; » malheureusement, elle ne contient aucune indication qui puisse servir de base à une recherche ayant pour but de déterminer l'emplacement exact de cette église et les faits qui amenèrent sa destruction par le feu. M. Rilliet termine son mémoire par quelques pages sur le monastère d'Agaune dont il place, avec toute probabilité, la fondation en 522.

III. *Restitution d'un ms. du VI[e] siècle, mi-parti entre Paris et Genève, contenant des lettres et des sermons de saint Augustin*, par HENRI BORDIER. — Les Bénédictins

1. M. Delisle me communique un sens qui semble plus naturel et qui s'obtient avec la même construction : *anni* serait pour *agni*, ce qui n'a rien que de conforme à la prononciation du temps, et ainsi le sens est mot à mot : « les ouailles viennent en foule au zèle du premier pasteur, etc. »

disaient au sujet d'un ms. sur papyrus des sermons de saint Augustin : « En ce genre la France n'a rien de plus précieux. » (*Nouv. tr. de dipl.*, I, 487). Ce volume, qui est célèbre, appartenait alors à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, maintenant on le conserve à la Bibliothèque impériale sous le nº 11641 du fonds latin (ancien S. G. lat. 664[3]). La bibliothèque de Genève possède un fragment du même volume. La communauté d'origine de ces deux débris avait été supposée, mais non prouvée. M. H. Bordier en fournit la démonstration complète; il se fonde sur la disposition semblable de part et d'autre des cahiers, composés chacun de quatre feuilles de papyrus pliées en deux et d'une feuille de parchemin également pliée, qui, placée à l'extérieur, protège le papyrus ; il se fonde encore sur la similitude du format, de l'écriture, de l'ornementation, etc. Il donne ensuite cahier par cahier l'indication de ce que contiennent les deux parties du ms., qui malheureusement ne se font pas suite, mais laissent entre elles un grand intervalle. La lacune est de douze cahiers, et il en reste seize en tout.

Cette notice est composée avec l'exactitude minutieuse qui est de loi dans ces sortes de travaux. Le résultat considérable qu'elle apporte est la découverte, à la fin du ms. de Genève, d'un certain nombre de fragments inédits de saint Augustin. Ils en occupent les dix derniers feuillets, et sont à cause de cette circonstance singulièrement mutilés. Tel est sans doute le motif pour lequel le P. Sirmond, qui paraît s'être servi du ms. de Genève, les a négligés ; mais, comme le dit justement M. Bordier, « on se contente fort bien aujourd'hui des glanures que nous ont laissées d'illustres prédécesseurs. » M. Bordier a donc publié avec le plus grand soin ces fragments de lettres et de sermons qui occupent les pages 127 à 148 des présentes *Études*. Suivent des recherches sur l'histoire de ces deux débris d'un même ms. qui paraît venir de la cathédrale de Narbonne.

Ce volume, imprimé avec luxe, est accompagné de cinq planches de fac-simile merveilleusement exécutés par Pilinski, et reproduisant toute l'homélie relative à la basilique d'Annemasse (feuillets 15 et 6), et un fragment de chacune des deux parties du ms. de saint Augustin. P. M.

---

143. — **La Clef d'amour**, poëme publié d'après un manuscrit du XIVᵉ siècle, par Edwin Tross, avec une introduction et des remarques par M. H. Michelant. Imprimé à Lyon par Louis Perrin, pour la librairie Tross, à Paris, M.D.CCC.LXVI. Pet. in-8º, XXIX et 125 pages, avec un fac-simile. — Prix : 12 fr.

Plusieurs personnes ont collaboré à ce mince volume : Ovide d'abord, qui a fourni le sujet, puis le versificateur inconnu, mais non pas anonyme, qui a rimé *la Clef d'Amour* d'après *l'Ars amatoria*, ensuite M. Edwin Tross qui a fait la copie, M. Michelant qui a fait la préface ; enfin, un fabricant anglais, Whatman, qui a fourni le papier, et Perrin qui a été chargé de l'impression. Ces deux derniers ne doivent pas être oubliés, car l'intention de l'éditeur a été de produire un de ces livres dont le prix consiste dans la beauté du papier et dans l'élégance de l'impression. Nous reconnaissons donc bien volontiers que cette publication a toutes les qualités requises pour constituer ce qui s'appelle un « joyau biblio-

graphique », et nous souscrivons pleinement au jugement porté dans sa préface par M. Michelant : « Le choix du papier, la beauté du caractère, l'élégance de la disposition générale, tout est combiné, tout se réunit pour satisfaire l'œil le plus exigeant, et charmer l'amateur le plus difficile. » Toutefois, l'élégance extérieure n'étant à nos yeux qu'un mérite secondaire, nous nous occuperons aussi du contenu, et, poursuivant la citation, nous dirons encore avec M. Michelant : « Mais après avoir loué sans rectriction l'exécution typographique de ce joli volume, nous nous montrerons plus réservé à l'égard du texte. » Le texte est en effet la reproduction diplomatique d'un petit manuscrit du XIVe siècle[1], acquis par M. E. Tross en 1863; le manuscrit était médiocre, l'édition ne l'est pas moins. Les mots sont coupés ou réunis dans l'imprimé comme dans l'original; les accents manquent, et aussi la ponctuation. Il est inutile de faire ressortir les inconvénients de ce système qui n'est bon qu'à dissimuler l'insuffisance de l'éditeur.

Le manuscrit est unique, mais M. Tross, au temps même où il en commençait la publication, acquit un petit imprimé gothique qui contient le même poëme. C'est un petit in-4° de 42 feuillets, imprimé à Genève postérieurement à 1509, date qui se rencontre dans des vers interpolés. Il renferme deux traductions de l'*Art d'aimer*; nous parlerons plus loin de la première, la seconde est *le Chef* (lisez *la Clef*) *d'Amours*. Aucun bibliographe ne l'a signalé, et on n'en connaît point d'autre exemplaire. M. Michelant, qui l'a comparé avec le texte du manuscrit, y a reconnu deux lacunes très-considérables, et en outre la fin est toute différente: c'est là que se rencontre la date de 1509. Il est à regretter que M. Tross n'ait pas profité de son acquisition pour améliorer la leçon souvent défectueuse de son manuscrit; s'il n'entrait pas dans ses vues d'établir un texte critique, au moins aurait-il dû reporter dans un appendice les principales variantes. On eût ainsi satisfait dans une certaine mesure aux exigences très-naturelles de ceux qui aiment à comprendre ce qu'on leur donne à lire; on eût du même coup rempli la promesse du titre qui annonce « des remarques » dont je n'ai pu trouver trace. M. H. Bordier, actuellement possesseur du petit imprimé dont je viens de parler, a bien voulu me le communiquer, et j'ai pu me rendre un compte exact du rapport des deux textes. Il faut le dire, l'imprimé genevois est encore plus souvent fautif que le manuscrit : selon l'usage du temps, il rajeunit la langue en modifiant les formes anciennes, en remplaçant les mots vieillis; de là vient que dans maint passage difficile il n'est d'aucun secours; mais parfois aussi il a gardé la bonne leçon. Voici deux vers qui justifieront tout ce que je viens d'annoncer; il y a dans le manuscrit (p. 1 de l'édition) :

Ne fut si bieau corps veü d'ex[2]
Ne si beau vout comme il porte;

et dans l'imprimé :

Ne fut si beau corps veu des yeulx
Ne si bon bruit comme elle porte.

1. Le fac-simile donne l'idée d'une écriture de la fin du XIIIe siècle, mais le ms. que j'ai vu est bien du XIVe siècle, et même de la seconde moitié.

2. Selon son système, M. Tross écrit *dex*, mais dans mes citations je mettrai la ponctuation, les accents et les apostrophes nécessaires.

Le texte genevois met *des* au premier vers afin de pouvoir faire la synérèse de *veü*, et au second il substitue *bruit* à *vout* (visage) tombé en désuétude [1], mais il conserve *elle*, la vraie leçon que d'ailleurs on pouvait restituer à coup sûr. De même, p. 6, *Amours le fils nenus*, ce dernier mot pouvait, même sans l'aide de l'imprimé, être corrigé en *Venus*. Mais voici quelques passages où le texte genevois fournit d'utiles variantes. Édition Tross, p. 9 : *Tout bien semble par nuit ferine;* édition de Genève : *Tout blé s. p. n. farine;* — édition Tross *ibid.* : *Faire .i. veritable jugement* ; Genève : *F. vray ne bon j.;* — Tross, p. 18 : *Se il chiet poudre en son geron... Escorre la dois sanz oster* ; édition de Genève : *sans hurter;* la faute du manuscrit vient de ce que la rime correspondante est *acoster* (dans l'édition de Genève *acointier*); — édition Tross *ibid.* : *Se elle est par terre mise;* édition de Genève : *S'elle est en pouldre ou terre mise;* — édition Tross, p. 23 : *Pour ce ont il temps esleü, Toutes choses ont temps deü;* il est évident que le *ont* du premier vers est une anticipation de celui qui est au second ; l'édition de Genève a : *Pour ce te faut il temps esleu* ; ce qui fournit la bonne leçon moyennant qu'on retranchera *il*, introduit pour compenser la synérèse d'*esleü*. — Souvent aussi l'imprimé genevois fournit une orthographe plus juste et plus claire ; ainsi il porte *introducement* au lieu d'*entrodissement* qu'on lit dans l'édition de M. Tross, p. 3; de même *lesement*, p. 24, est moins clair que *laisement* (*l'aisement*) tiré de l'imprimé gothique.

Ces exemples, qu'il me serait facile de multiplier, montrent que l'édition de Genève, bien qu'ordinairement très-inférieure au manuscrit, permet cependant de l'améliorer en quelques endroits.

Maintenant voyons ce que l'histoire littéraire peut tirer de cette publication : elle y trouve une preuve de plus de la grande popularité de l'*Art d'aimer* au moyen âge, puisque la *Clef d'amour* en est imitée; elle y recueille notamment, grâce aux recherches de M. Michelant, des renseignements nouveaux sur deux autres traductions du même poëme; l'une est contenue dans le manuscrit S. G. fr. 1239, l'autre se trouve tout à la fois dans un manuscrit de Dresde et dans l'imprimé genevois qui contient aussi la *Clef d'amour*. Voilà donc deux traductions de l'*Ars amatoria*, toutes deux composées au XIIIe siècle, la langue ne laisse pas de doute à cet égard, conservées chacune isolément dans un ms. unique, et réunies enfin au commencement du XVIe siècle par un imprimeur genevois. Elles sont à mettre au nombre des ouvrages les plus anciens de notre littérature que l'imprimerie naissante ait reproduits. L'auteur de la version de Dresde s'est nommé ; ce n'est pas, comme M. Michelant avait pu le croire, après une première et rapide inspection [2], Chrestien de Troyes ; c'est Jacques d'Amiens, que M. Michelant, aujourd'hui mieux informé, identifie avec le trouvère du même nom. Les vers où il se nomme manquent à l'imprimé. L'auteur de la *Clef d'amour* donne

1. C'est du moins ma conjecture, car *bruit* en ce sens est bien aussi de la langue du moyen âge :

Desus tous autres homes est li bruis de Garnier.
(*Aye d'Avignon*, v. 22.)

2. Voy. L. Holland, *Chrestien de Troyes*, p. 34, note 3.

aussi son nom et son surnom, ou, pour mieux dire, il les enveloppe dans une énigme placée à la fin du poëme, mais par malheur ce dernier feuillet du ms. se trouve avoir été déchiré; il n'y reste que des tronçons de vers, et par conséquent les données du problème sont incomplètes. L'imprimé de Genève ayant, comme nous l'avons dit, une fin toute différente, nous devrons nous résigner à ignorer le nom de celui qui composa ce médiocre poëme [1]. P. M.

---

144. — **Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme,** publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits, pour la Société de l'Histoire de France, par Ludovic Lalanne. Tome II, *Grands capitaines estrangers, grands capitaines françois*. Paris, Veuve Renouard, 1866, 1 vol. gr. in-8° de 460 p. — Prix : 9 fr.

M. de Montalembert eut une bien heureuse idée, quand il proposa à la Société de l'histoire de France de décider qu'il serait publié une nouvelle édition des *Œuvres complètes* de Brantôme, et il eut une idée non moins heureuse, quand il proposa à cette compagnie de charger de ce soin M. Ludovic Lalanne. Il fallait, en effet, toute l'activité et toute l'habileté dont cet érudit a donné tant de preuves, pour que, en peu d'années, nous fussions mis en possession de huit ou dix beaux volumes contenant tout ce que nous a laissé le spirituel chroniqueur. En comparant les deux premiers tomes de la nouvelle édition avec les tomes de l'édition Buchon et de l'édition Lacour qui leur correspondent, on ne peut assez se réjouir de la double initiative de M. de Montalembert. C'est avec un soin extrême que M. Lalanne a revu le texte de Brantôme sur les manuscrits de la Bibliothèque im périale, trouvant à chaque page, en quelque sorte, l'occasion de corriger une faute ou de combler une lacune. Non content de nous rendre telle qu'elle sortit des mains du chroniqueur périgourdin la seconde rédaction qui nous a été conservée par le ms. du fonds français 3262, le nouvel éditeur a tenu à reproduire les variantes de la première rédaction, telle que l'offre le ms. du fonds français 6694 [2]. Des notes excellentes indiquent les emprunts faits par Pierre de Bourdeille à Paul Jove, à Vallès, à Guichardin, aux *Epistres des princes recueillies d'italien par Hyéronyme Ruscelli, et mises en françois* par F. de Belleforest (Paris, 1572, in-4°), à J. de Bourdigné, à J. Bouchet, à la *Mer des Histoires*, à diverses relations contemporaines, et aussi à des pièces manuscrites retrouvées par M. Lalanne dans diverses collections de la Bibliothèque impériale, et notamment dans la collection Dupuy. Quelques-unes de ces pièces sont officielles, et j'avoue que moi, qui apprécie tant Brantôme, j'ai été ravi d'apprendre que presque tous ses récits, souvent si dédaigneusement jugés, s'appuient sur des documents dont l'autorité est considérable. Parce qu'on n'apercevait pas l'échafaudage, on contestait la solidité de l'œuvre. M. Lalanne,

1. Sur la popularité et l'imitation d'Ovide au moyen âge, voir l'introduction de M. Bartsch à Albrecht von Halberstadt (*Albrecht von Halberstadt und Ovid im Mittelalter*. Quedlinburg und Leipzig, 1861), et spécialement sur l'*Art d'aimer* les pages XXXVII et suiv.

2. M. Lalanne, en homme qui ne néglige rien, a consulté aussi les anciennes éditions, notamment celle de La Haye (1746, 15 vol. in-18), qui lui a rendu quelques services.

en nous faisant connaître tout ce qu'il y a de sérieux et d'exact dans des pages que l'on croyait frivoles, a singulièrement réussi à réhabiliter le chroniqueur périgourdin.

D'autres notes éclaircissent, soit au point de vue philologique, soit au point de vue historique, certains passages obscurs. Souvent M. L. rapproche du texte de Brantôme des citations de Martin du Bellay, de d'Aubigné, du président de Thou, etc. Sur les innombrables personnages qui figurent dans les récits de l'auteur des *Grands capitaines estrangers et françois*, l'éditeur ne donne pas seulement de sûres indications biographiques, mais encore il nous renvoie souvent soit aux meilleurs des livres qui ont été composés sur eux [1], soit aux documents, quelquefois inédits, émanés d'eux ou relatifs à eux, qui sont épars dans les collections des principales bibliothèques de Paris. Parmi les notes, qui s'élèvent à plus de mille, dont M. L. a enrichi le tome II des *Œuvres* de Brantôme, deux seulement me paraissent laisser à désirer. Nous lisons (p. 63) que François de Noailles fut évêque de Dax depuis 1556 jusqu'à 1562. Qu'il soit permis au plus récent des biographes de ce prélat de rappeler qu'au bas d'une lettre du 20 juillet 1585, tirée de la collection Godefroy, on trouve cette signature : *Noailles, evesque d'Acqs*, qui démontre suffisamment l'erreur de ceux qui ont cru que le célèbre diplomate avait, en 1562, cédé son évêché à son frère. Ce frère, Gilles de Noailles, ne s'assit sur le siége épiscopal de Dax qu'après la mort de François, et jusqu'à ce moment il resta l'abbé de L'Isle, comme il est appelé dans cette même lettre (voir *Lettres inédites de François de Noailles*, Aubry, 1865, p. 69). Mon autre observation portera sur cette note de la p. 203 relative à Djem ou Zizim : « Alexandre VI remit au roi le prince ottoman qu'il avait auparavant empoisonné, suivant le dire des historiens du temps. » Ces historiens du temps se réduisent en réalité à un seul auteur, Paul Jove, dont la véracité est si suspecte. On a prêté ce crime inutile à Alexandre VI par la raison que l'on ne prête qu'aux riches. Voici les judicieuses observations que présente à ce sujet M. de la Pilorgerie, dans le livre dont je parlais ici l'autre jour : « Aucune preuve d'un crime, dont le premier résultat aurait été la suppression du tribut de 40,000 ducats payés par Bajazet, et que la chambre apostolique s'était réservé, n'a été apporté à l'appui de cette allégation. Ne serait-il pas beaucoup plus naturel de penser que cet infortuné, usé par une longue captivité et par un exil de treize années, succomba à quelque lente consomption, dont son pâle et mélancolique visage offrait tous les symptômes ? »

T. DE L.

---

145. — **Droit municipal dans les temps modernes** (XVI[e] et XVII[e] siècles), par Ferdinand BÉCHARD, ancien député. Paris, Durand, 1866. 1 vol. in-8°, 447 pages.

Ceux qui connaissent le grand ouvrage de M. Béchard sur le *Droit municipal dans l'antiquité et au moyen âge* dont le volume actuel nous donne la suite, savent

1. Voir, par exemple, p. 7, sur Jean ou Jeannin de Médicis, l'énumération de trois ouvrages italiens, et p. 11, sur la femme de ce personnage, Maria Salvyati, la mention de deux ouvrages écrits dans la même langue.

déjà qu'à ses yeux le droit municipal n'embrasse pas seulement l'administration de la commune et de la cité. Pour lui, ce droit c'est aussi celui de participer à la gestion de la chose publique; il comprend ainsi les rapports de l'Église et du pouvoir temporel, les lois du culte, de l'enseignement, etc., et s'étend aux droits de la nation tout entière et à ceux des assemblées politiques dans leurs rapports avec le gouvernement du pays. Grâce à cette extension, peut-être un peu forcée, qu'il donne aux mots de *droit municipal*, l'auteur peut nous présenter aujourd'hui le tableau complet du développement intérieur de la France pendant plus de deux siècles. C'est en effet à la France que s'est borné le travail de M. Béchard, contrairement à ce que semble promettre le titre de l'ouvrage. Aussi bien, quelque limité qu'il soit, le sujet reste-t-il assez vaste pour fixer les recherches de l'historien, les études du jurisconsulte et les méditations de l'homme d'État.

Le livre s'ouvre par un aperçu général sur la transformation du droit municipal en Europe, vers la fin du XV[e] siècle. Le trait saillant de cette lente mutation dans les idées et les faits, c'est la substitution de l'idée de l'État à celle de l'Église dans le gouvernement des peuples. Mais c'est l'État personnifié par le prince qui prend la succession du pouvoir pontifical, et c'est sans profit pour la liberté que le Code romain triomphe des Décrétales. Un facteur nouveau, bien étranger cependant par sa nature intime à des querelles d'autorité mondaine, vient servir à l'agrandissement du pouvoir monarchique; la Réforme affaiblit le catholicisme et donne des forces nouvelles au pouvoir princier. Il faut être juste d'ailleurs et avouer que si Luther et Calvin furent des hommes peu enclins aux novations politiques, on ne saurait en faire des fauteurs de tyrannie. Le pouvoir des princes exploita la Réforme bien plus qu'elle ne sollicita son concours. On la vit naître et se développer dans des républiques, tandis que tel prince sut faire prévaloir l'absolutisme dans des contrées qu'elle n'effleura même pas.

A la suite de ce coup d'œil général sur l'état de l'Europe au sortir du moyen âge, M. Béchard nous présente les principaux publicistes dont les théories gouvernementales inaugurèrent une ère nouvelle. Machiavel et Bodin sont les deux grands docteurs politiques dont les principes ont tour à tour, et dans une mesure malheureusement trop inégale, dominé l'esprit des gouvernements modernes. Presque toujours l'Italien, défenseur du despotisme des princes ou de celui de la multitude, le précurseur de Hobbes et de Rousseau, l'emporta sur le Français, partisan d'un organisme social libre et bien ordonné, et dont ce fut l'honneur d'avoir Montesquieu pour disciple.

Dans les chapitres suivants, nous entreprenons avec l'auteur l'examen de l'histoire intérieure de notre pays, à partir du règne de Charles VIII. Ce prince mourut avant d'avoir pu gravement altérer les institutions représentatives de l'État, mais il ne fit rien non plus pour en fortifier l'autorité. Louis XII qui, du vivant de son prédécesseur, s'était proclamé le champion des droits populaires, oublia ses promesses en montant au trône, plus vite encore que les injures faites au duc d'Orléans. Cependant un sentiment inné de justice l'empêcha de gouverner en prince absolu. C'est à François I[er] qu'il était réservé d'inaugurer parmi nous le régime du bon plaisir, alors même que les États-Généraux se

montraient à la hauteur de leur mission en refusant obstinément de démembrer la France, comme l'avait promis le prisonnier de Madrid. Les autres Valois ne firent que suivre François Ier dans cette voie funeste avec moins de talent et de bonheur. Les luttes fratricides que fit naître l'oppression religieuse, n'amenèrent point des temps meilleurs. Les doctrines des démocrates ligueurs et leur théorie du tyrannicide furent aussi pernicieuses à la véritable liberté que les excès de pouvoir de Charles IX et de Henri III. Elles effrayèrent les masses et mêlèrent à leurs yeux les notions d'indépendance et d'assassinat. Henri IV s'occupa plus de réparer les maux de la guerre civile et de raffermir l'autorité royale que de développer l'esprit politique de la nation. Cependant, s'il laissa dans l'ombre les institutions représentatives, il ne les détruisit point. « Dans les occasions importantes, il essayait de résoudre par l'accord de l'autorité royale et des libertés nationales, les grands problèmes de politique intérieure et extérieure, dont rois et peuples cherchent trop souvent le dernier mot dans le droit de la force[1]. » Sa mort fut le signal de l'anéantissement irrévocable des libertés publiques. En 1614 la vieille monarchie réunit ses derniers États-Généraux ; elle ne devait les revoir que la veille du jour fatal qui l'engloutit avec eux dans le gouffre de la Révolution. Inflexible dans ses plans de nivellement universel, Richelieu détruisit tour à tour les restes de la puissance féodale des seigneurs, le pouvoir des États provinciaux, l'autonomie politique des adhérents de la Réforme. Il fut secondé dans cette campagne par l'apathique Louis XIII qui détestait les priviléges « à tel point que sa colère s'allumait rien que d'en entendre prononcer le nom[2] ». Au milieu de l'échauffourée de la Fronde, les résistances du Parlement marquèrent la dernière manifestation de l'indépendance nationale à l'égard de la volonté souveraine, et quand Mazarin mourant laissa le sceptre à Louis XIV, le mal était consommé. La liberté remuante céda la place à l'autorité légitime, pour parler comme Bossuet. Désormais le pouvoir s'applique incessamment à étouffer tout ce qui vit d'une vie propre, tout ce qui ne dépend pas de lui, tout mécanisme qui ne s'engrène pas dans la grande machine centralisatrice. On peut sans doute citer encore de grands ministres qui furent l'honneur de la France, mais le système général du pouvoir fit plus de mal au pays qu'ils ne purent lui faire de bien. Tous les ressorts naturels d'une société civilisée et libre furent brisés pour être remplacés par un mécanisme aussi compliqué que défectueux. Dociles instruments des volontés de Versailles, les intendants des provinces ne connurent plus d'autre règle de conduite que l'obéissance passive des subordonnés. L'auteur nous décrit bien ce vertige du pouvoir absolu qui, ayant atteint les limites du possible, essaye encore de réglementer par ses ordonnances jusqu'aux mouvements intimes de la conscience humaine.

C'est à la mort du *Grand Roi* que s'arrête l'ouvrage de M. Béchard. Il nous a fait voir dans un exposé rapide la lutte du pouvoir monarchique contre les divers priviléges de la nation et le triomphe définitif du gouvernement administratif et

1. *Droit municipal*, p. 233.
2. *Droit municipal*, p. 263.

absolutiste moderne. Mais cette grandeur apparente laisse entrevoir déjà la décadence qu'un jour rien ne pourra plus arrêter, « car tout a disparu successivement sous le niveau de la royauté, en attendant que la royauté disparaisse elle-même sous le niveau populaire, et que les ruines mêmes périssent [1] ».

En somme, le livre de M. Béchard est un intéressant et substantiel aperçu du développement ou plutôt de la décadence de nos institutions civiles et politiques pendant près de deux siècles et demi. On peut dire que l'auteur est resté fidèle dans le cours de son livre aux principes qu'il énonçait en commençant : « Abstenons-nous d'appréciations personnelles anticipées, de préjugés de parti pris. N'alléguons rien sans le prouver par des témoignages dignes de foi, laissons aux faits toute leur éloquence, aux principes toute leur vertu ; tâchons d'éclairer les lois par l'histoire et l'histoire par les lois [2] ». L'auteur ne cache point d'ailleurs ses sympathies, mais l'historien prime partout ici l'homme politique honorablement fidèle à ses principes. C'est une fois à peine dans tout l'ouvrage qu'une sortie contre les partisans de l'unité italienne vient nous écarter des régions plus sereines de l'histoire [3].

Remarquons encore quelques petites imperfections que l'auteur fera disparaître sans doute dans une seconde édition. P. 35, ce n'est pas *hémathloses* mais *heimathlosen* qu'il faut dire ; p. 146, c'est du comte d'Arran et non d'Arau qu'il s'agit, et l'historien cité p. 240 s'appelle Herzog et non Hezzog. Nous ferons aussi remarquer que « les priviléges définis et respectés » de la Bohême et de l'Autriche dont M. Béchard parle avec tant d'éloges, n'existaient plus à l'époque dont il s'agit. Cinquante ans auparavant les Habsbourg avaient extirpé dans leurs États les libertés politiques en même temps que la liberté religieuse, et — triste consolation! — la France de Louis XIV n'avait rien à envier à l'Autriche de Léopold et de Joseph Ier.

S'il nous était permis d'exprimer en terminant un vœu, nous demanderions à l'auteur d'étendre ses études sur le droit municipal à quelques pays voisins et de nous exposer après le triste tableau de la décadence des libertés françaises, le développement graduel et fécond de ces mêmes libertés en Suisse, en Angleterre et dans les Pays-Bas. Ce serait une belle tâche que de montrer à quel prix les libertés politiques naissent et se développent chez les nations, et certes à un tel livre le public ne ferait point défaut.

Rod. Reuss.

---

146. — **Journal de Rosalba Carriera** pendant son séjour à Paris en 1720 et 1721, publié en italien par Vianelli, traduit, annoté et augmenté d'une biographie et de documents inédits sur les artistes et amateurs du temps, par Alfred Sensier. Paris, in-8° de 569 p., Techener, 1865. — Prix : 4 fr.

Ce journal s'étend d'avril 1720 au milieu de mars 1721. Encore le mois de mai n'est-il mentionné que par une note d'une ligne, et le passage du journal relatif au mois de juillet est-il complétement perdu. Les notes qui concernent les autres

1. *Droit municipal*, p. 447.
2. *Droit municipal*, p. 64.
3. *Droit municipal*, p. 242.

mois que la Vénitienne passa à Paris ne peuvent guères nous faire regretter cette lacune. On y voit inscrits jour par jour avec beaucoup de concision et de sécheresse les événements qui concernent tout particulièrement la voyageuse : les commandes, les portraits commencés ou achevés, les visites reçues ou rendues, les dépenses personnelles et les sommes payées à l'artiste par les amateurs. Quant aux observations personnelles sur les hommes ou les choses du temps, quant aux faits dont l'artiste a pu être informée dans le milieu où elle vivait, il n'en est pas question dans ce journal qui ne comprend d'ailleurs que trois ou quatre pages en moyenne pour chacun des dix mois qu'il embrasse. Ce document, on le voit, n'a pas par lui-même un grand intérêt, et le nom de son auteur, qui n'occupait qu'un rang inférieur dans la société comme dans l'art, ne suffit pas pour le recommander. M. Alfred Sensier a donné une véritable preuve d'adresse en formant un volume aussi considérable de ces quelques pages. Le journal de Rosalba avait été publié en 1793 avec des notes, par son compatriote Vianelli, son admirateur enthousiaste et l'ami de sa famille. Les observations de Vianelli, inspirées par une affection aveugle, n'avaient pas même le mérite d'éclaircir les points obscurs et quelque peu intéressants qui s'offrent dans ce journal. Tout était à recommencer pour le traducteur et nous nous étonnons seulement que M. Alfred Sensier, qui a réellement écrit la vie la plus complète que nous possédions de la fameuse pastelliste, n'ait pas relégué ce journal si sec et si insipide à sa véritable place dans l'appendice, parmi les pièces justificatives.

Les notes très-substantielles dans lesquelles le traducteur a rassemblé à peu près tout ce qu'on sait sur les personnages cités par l'artiste, auraient pu être utilisées plus judicieusement dans la biographie même de Rosalba. Telles qu'elles sont données, à la fin de chaque mois, elles occupent une place tout à fait disproportionnée avec l'étendue du journal. Les annotations du mois de juin 1720, qui tient quatre pages dans le journal, s'étendent de la page 57 à la page 111. Nous savons, il est vrai, à peu près, tous les travaux que Rosalba a exécutés pendant son séjour à Paris, et grâce aux notes de M. Sensier, nous voyons vivre et s'agiter tout un monde fort curieux d'amateurs, de financiers, de grands seigneurs et de roués. Nous espérions peut-être autre chose de ce journal, nous aurions préféré connaître par quelques remarques plus explicites le fond de la pensée et l'opinion de l'artiste qui se trouvait jetée tout à coup dans un monde si bizarre. Il est évident qu'elle l'a traversé sans le comprendre, presque sans le connaître, toute aux amis qui l'ont reçue, aux Crozat, aux Mariette, aux Caylus, aux Julienne, aux peintres qui viennent la visiter, comme les Coypel, les Audran, les de Troy, à l'Académie de peinture qui la reçoit dans son sein et aux grandes dames qui s'empressent à l'envi de lui commander leur portrait.

A l'égard des amateurs et des artistes du temps, les notes du traducteur sont pleines d'excellents renseignements, puisés aux bonnes sources, qui feront consulter ce livre de tous ceux que l'histoire de l'art préoccupe. Une table bien faite rend les recherches faciles et rapides.

Le traducteur, remarquablement impartial pour son héroïne, ne dédaigne pas quelquefois d'ajouter à ses citations un mot d'appréciation personnelle. A propos

du Louvre, p. 65, nous lisons : « Le Musée des Souverains égaye l'esprit et les yeux, » et p. 122, quand l'auteur parle des tableaux de Rubens de la galerie de Médicis : « nettoyés et frottés de main de maître, » nous savons comment il juge les restaurations modernes de notre musée. Nous avons remarqué certaines négligences de style qu'un peu d'attention eût facilement évitées et qu'on regrette dans une édition aussi laborieusement composée.

En somme, les excellentes notes réunies par M. S. sur les artistes de la Régence auraient pu être mieux disposées. Si l'auteur avait fait de l'accessoire le principal et avait donné la première place à la biographie de son héroïne, il n'eût pas sans doute pu décorer le livre d'un titre aussi attrayant, mais la composition de son livre donnerait moins de prise à la critique ; car M. Sensier nous a donné une bonne histoire d'une artiste intéressante, avec plusieurs documents très-curieux ; en effet, outre le journal, ce volume contient le testament de Rosalba, une partie de sa correspondance avec Crozat et Mariette, et une liste des pastels de l'artiste, conservés dans les musées et dans les principales collections particulières de l'Europe. Ces publications restreintes et modestes ont d'ailleurs une incontestable utilité. C'est avec ces matériaux lentement assemblés qu'il sera possible un jour d'écrire une histoire complète de l'art. J.-J. GUIFFREY.

---

147. — **François Hemsterhuis,** sa vie et ses œuvres, par Émile GRUCKER, agrégé de philosophie, agrégé des langues vivantes, docteur ès lettres. — Paris, Durand, 1866. 1 vol. in-8°.

L'histoire a parfois des oublis qui ressemblent à des injustices. Le Hollandais Hemsterhuis, trop peu connu des Français dont il parlait et écrivait la langue, méritait certainement un chapitre à part dans l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle. M. Ém. Grucker a bien fait de nous donner ce chapitre. Dans une thèse savante et fort bien écrite, il a mis en lumière la physionomie originale de ce philosophe ingénieux et aimable, sans prétention systématique, qui nous apparait comme un disciple un peu infidèle de Socrate égaré au milieu du XVIIIe siècle, qui fut l'ami écouté et admiré de Herder, de Jacobi, de Lessing, de Gœthe, de Kant, et que Mme de Staël n'a pas craint d'appeler avec quelque peu d'exagération sans doute : « un des plus grands penseurs du siècle. »

Fils du célèbre humaniste Tibère Hemsterhuis qui professa successivement la philosophie, les mathématiques, la littérature grecque et l'histoire à Amsterdam, à Franeker (1717) et à Leyde (1740), François Hemsterhuis est né, comme il prend soin de nous l'annoncer lui-même, à Franeker, petite ville de la Frise, le 27 décembre 1721, entre dix et onze heures du matin. Élevé au milieu des souvenirs et des leçons de l'antiquité par un père helléniste et une mère artiste [1], dans cette Hollande savante où enseignaient les Juste Lipse, les Scaliger et les Erasme, F. Hemsterhuis, après avoir perfectionné son éducation à l'Université de Leyde,

1. Cornélia de Wilde, fille de Jean de Wilde, possesseur d'une célèbre collection de pierres antiques, dessinait et gravait avec talent.

où il se lia avec Walkenaer et Runkenius, devint naturellement, et presque par droit de naissance, un amateur de lettres anciennes et de philosophie. Notons comme un des meilleurs signes de sa vocation philosophique, qu'il eut le bonheur de n'être pas professeur de philosophie, surtout à une époque où cet enseignement, quoique pénétré de l'esprit cartésien, conservait encore les formes et la langue de la scolastique. On ne voit pas ce qu'il eût gagné, mais on voit tout ce qu'il eût perdu de grâce aimable et de libre originalité à passer sous les fourches caudines du dogmatisme.

C'est pendant les loisirs que lui laissait son poste important de commis au conseil d'État qu'Hemsterhuis composa ses premiers écrits : *la Lettre sur une pierre antique* (1762), qui ne fut publiée qu'en 1792 après la mort de l'auteur, la *Lettre sur la sculpture* (1765), la *Lettre sur les désirs* (1770), et enfin la *Lettre sur l'homme et ses rapports* (1772), dirigée contre le matérialisme athée et sceptique qui régnait alors en France et en Angleterre.

Vers cette époque, Hemsterhuis rencontra dans les cercles de la Haye la princesse de Gallitzin qui, appréciant sa nature fine et élevée, le choisit pour l'aider à diriger l'éducation de ses deux filles. Cette liaison avec une femme distinguée et charmante, qui tient sa place parmi les femmes célèbres du XVIII[e] siècle [1], eut une influence décisive et heureuse sur la vie et le talent du philosophe. Lorsque après cinq ans d'une douce intimité, qui n'était ni de l'amour ni de l'amitié seulement, mais qui se tenait sur les bornes délicates de l'un et de l'autre, madame de Gallitzin dut quitter la retraite de *Nithuis*[2] près de la Haye, pour s'établir à Münster, ville qui lui offrait plus de ressources pour l'éducation diplomatique et militaire de ses fils, l'éloignement forcé des deux amis amena entre eux un échange de lettres dont on devine l'intérêt et l'importance au point de vue de l'appréciation des idées et du caractère des deux correspondants. Malheureusement cette collection précieuse n'a pas encore vu le jour. Elle existe tout entière à Münster. M. Van Druffel, fils du médecin et exécuteur testamentaire de la princesse, la retient entre ses mains, et jusqu'ici, pour des motifs qu'il ne fait pas connaître, il s'est refusé à en donner communication. M. Meyboom, qui a donné en 1846 la troisième et la plus complète édition [3] des œuvres d'Hemsterhuis, n'a pu fléchir la volonté de M. Van Druffel, et n'est point parvenu à enrichir ses volumes de ce précieux document. Il constate son insuccès dans la préface du tome III

1. Pour l'histoire de la princesse, voy. *Denkwürdigkeiten aus dem Leben der Fürstin Amalia von Gallitzin*, von Kaserkamp. Münster, 1839. (Kaserkamp avait été le confesseur de la princesse). Sur l'influence littéraire de la princesse : *Neue deutsche Nationalliteratur*, von Gelzer, 2e vol. Leipzig, 1849. — *Perthes Leben*, tome I. — Hamann, *œuvres*, t. VII. — *Gœthe's Briefwechsel mit Jacobi*, herausgegeben von Max Jacobi, 1846. — *Jacobi's Werke*, tome IV.

2. Elle l'appelait ainsi ingénieusement *nithuis* (qui n'est pas à la maison), pour indiquer aux visiteurs importuns qu'elle avait renoncé au commerce du monde.

3. Il existe, outre les écrits publiés séparément de son vivant, trois éditions des œuvres d'Hemsterhuis. La première, parue en 1790. Paris, Jansen. La deuxième, donnée en 1826, à Louvain, par M. Van der Weyer, reproduit la précédente, avec une notice biographique en plus. La troisième est celle de M. Meyboom. Amsterdam, 1846.

de son édition. M. Grucker a renouvelé cette tentative aussi infructueusement. En respectant comme lui les raisons de M. Van Drüffel, nous enregistrons ici le double insuccès de M. Meyboom et de M. Grucker, tant pour constater l'existence de ces documents inédits et empêcher ainsi qu'ils soient oubliés ou perdus pour la science que pour hâter, s'il est possible, le jour de leur publication.

Cependant, comme le refus de M. Van Druffel ne s'appliquait qu'à la correspondance du philosophe avec la princesse, M. Grucker a pu prendre connaissance d'autres papiers et manuscrits, parmi lesquels il a remarqué et choisi deux morceaux d'une authenticité indubitable, traitant de matières politiques. Ces écrits sont intitulés, le premier : *Démonstration géométrique sur la nécessité d'un stadhouder héréditaire, adressée à la princesse de Gallitzin* ; le deuxième: *Réflexions sur les États-Unis, adressées au prince de Fürstberg*. Mis aussi en rapport avec M. le capitaine Haas, possesseur par héritage de papiers provenant également de la succession de Mme de Gallitzin, M. Grucker a retrouvé quelques lettres inédites d'Hemsterhuis à la princesse et de la princesse à Hemsterhuis, et quelques pages d'un journal qui rapporte une conversation philosophique entre Jacobi et Hemsterhuis. C'est en mettant à profit ces pièces intéressantes et les renseignements oraux recueillis de différents côtés sur la vie, les ouvrages, les relations d'Hemsterhuis et son séjour à Münster, que M. Grucker a pu faire de ce philosophe une étude sinon entièrement neuve, du moins beaucoup plus approfondie et plus étendue que celles qui existaient jusqu'à ce jour.

Nous ne pouvons pas suivre dans tous ses détails cette dissertation substantielle. Indiquons seulement en quelques mots ses principaux résultats pour inspirer au lecteur le désir de faire connaissance avec Hemsterhuis par l'entremise d'un introducteur aussi autorisé que M. Grucker.

Nullement systématique, n'aimant à regarder les vérités spéculatives que par le côté où elles touchent à la vie morale, esprit critique et pratique de la famille de Socrate, spiritualiste, platonicien et presque mystique en psychologie, mais sous l'influence des doctrines de Locke, échappant à ce mysticisme pour abonder dans un certain scepticisme métaphysique qui le rapproche de Kant, Hemsterhuis se rattache surtout par la plus originale de ses théories à la doctrine du sentiment, à Adam Smith, à Hutcheson et à la philosophie écossaise. Cette théorie est celle de l'organe moral, espèce de sens vital de l'âme qui la pousse spontanément vers la vérité, vers le bien, vers le beau et le divin. A la conception de cet organe dans lequel une analyse psychologique moins défectueuse ne peut voir qu'une fusion ou plutôt une confusion de plusieurs facultés distinctes, comme l'instinct sympathique, le sens intime et la raison, est suspendue toute la philosophie d'Hemsterhuis. De là découlent avec ce qu'elles ont de juste ou d'erroné toutes ses vues sur le langage, la société, la morale, la politique, l'esthétique et la théodicée.

La préoccupation de cet élément instinctif et individuel de la nature humaine, lui fait peut-être sacrifier trop l'élément absolu et rationnel qui peut seul servir de règle et de principe de qualification aux actions morales; mais cette même préoccupation lui permet de réagir par aspirations généreuses contre la doctrine ma-

térialiste du plaisir et contre le formalisme, aussi bien contre les disciples exagérés de Locke que contre ceux de Wolf, et de rendre ainsi la vie et l'âme à toutes les grandes institutions naturelles où le XVIIIe siècle voulait trop voir l'œuvre de la réflexion et l'édifice artificiel d'une convention et d'un contrat purement humains.

Telle nous apparait dans son ensemble, et pour ainsi dire dans ses principaux linéaments, la philosophie d'Hemsterhuis restituée par M. Grucker.

Nous ne regrettons qu'une légère lacune dans ce travail d'ailleurs si remarquable. Il y est souvent question des rapports d'Hemsterhuis avec les grands écrivains de son temps. Mais ces détails, épars à travers l'ouvrage, font désirer, par leur importance même, un chapitre spécialement consacré à les rassembler, et à les coordonner dans un tout qui permette d'apprécier à la fois leur valeur intrinsèque et relative. Ce chapitre replacerait le philosophe hollandais au milieu de ses contemporains, il ferait revivre en quelque sorte ce penseur aimable et aimé qui comptera aux yeux de la postérité, moins peut-être pour ce qu'il a écrit et produit lui-même, que pour ce qu'il a provoqué d'idées chez ses illustres amis; il ferait comprendre enfin qu'un homme auquel Jacobi, Lessing, Herder, Kant et Gœthe prodiguaient leur estime, leur admiration même, auquel ils ont fait quelquefois l'honneur d'emprunter des idées que fécondait leur génie, qu'un tel homme suit dans l'avenir la destinée glorieuse de ceux qu'il a connus sur la terre, que son nom est à jamais attaché au leur, et que, pas plus qu'eux, il ne doit mourir tout entier.

Ern. Labbé.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Pensées de Pascal, p. p. Havet (Delagrave). — Henri Martin, la Foudre dans l'antiquité (Didier). — Sigart, Glossaire étymologique du wallon (Bruxelles, Flatau). — Fivel, l'Alesia de César (Chambéry). — Chénier, Histoire de Davout (Marchal et Cᵉ). — Favre, The wild tribes of Java (Impr. impér.) — Lebeurier, État des anoblis en Normandie (Evreux, Huet).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Hegewald (M.). Morceaux choisis relatifs aux lettres et aux sciences extraits des dernières publications. En 4 langues, in-8. Carlsruhe (Creuzbauer). 1 fr. 80

Hefner-Alteneck (J. H.) u. Petri (F.). Ornamentik f. Kunst u. Gewerbe nach orig. im königl. bayer. Kupferstich-Kabinet zu München. 1 Lief. gr. in 4. (6 photog. et 4 pages de texte). Munich (Rieger). 12 fr. 85

Horn (J. C.). La liberté des banques. I. La Monnaie. — II. Le Crédit. — III. La Banque. — IV. Le titre fiduciaire. — V. Le Privilége. — VI. La Liberté, in-8. (Lib. Guillaumin et Cᵉ). 7 fr. 50

Huard (A.). Mémoires sur Charlotte Corday d'après des documents authentiques et inédits, in-18 jésus (lib. Roudiez) 3 fr.

Hudemann. Das Postwesen der römischen Kaiserzeit, 1 Theil. Die äussere Ge-

schichte desselben, gr. in-4. Kiel (Akad. Buchhandlg). 1 fr. 10

Jagor (F.). Singapore, Malacca, Java Reiseskizzen, mit 24 Federzeichngn. gr. in-8. Berlin (Springer). 6 fr.

Jahrbuch geographisches, 1 Bd. 1866. Unter Mitwirkg v. A. Auwers, J. J. Baeyer, H. Berghaus, etc. Hrsg. v. E. Behm, in-8. Gotha (J. Perthes). 10 fr. 70

Kellner (W.). Handbuch f. Staatskunde. Politische Statistik aller Kulturländer der Erde, gr. in-8. Leipzig (Quandt. u. Händel). 10 fr. 70

Kner (R.). Die Fische der bituminösen Schiefer v. Raibl in Kärnthen (mit 6 lith. Tafeln) gr. in-8. Wien (Gerold). 3 fr.

La Fizelière (A. de). Vins à la mode et cabarets au XVII[e] siècle. Frontispice à l'eau-forte de Lalanne, in-12 (lib. Pincebourde). 2 fr.

Leibniz. Œuvres philosophiques, avec une introduction et des notes par M. P. Janet, 2 vol. in-8, portrait de Leibniz (lib. Ladrange). 17 fr.

Leibniz Werke gemäss seinem handschriftl. Nachlasse in d. königl. Bibliothek zu Hannover, ermögl. Ausg. von O. Klopp, 1 Reihe Historisch. polit. u. Staatswissenschaft. Schriften, 5 Bd. gr. in-8. Hannover (Klindworth). 15 fr. 25

Lescarbot (M.). Histoire de la nouvelle France, nouvelle édition publiée par M. Edwin Tross, 3[e] vol. in-8. (Lib. Tross) 12 fr.

On a tiré à part : Les Muses de la nouvelle France. 15 fr.

Lœwenberg (J.). Geschichte der Geographie von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart, 2 gänzlich umgearb. Aufl. in-8. Berlin (Haude u. Spener). 6 fr. 70

Macé (J.). Les serviteurs de l'estomac, suite à l'histoire d'une Bouchée de pain, gr. in-18. (Lib. Hetzel). 3 fr.

Maurenbrecher (W.). England im Reformationszeitalter, 4 Vorträge, gr. in-8. Dusseldorff (Buddeus). 4 fr.

Meyer (P.). Fragments d'une traduction française de Barlaam et Joasaph, faite sur le texte grec au commencement du XIII[e] siècle, publiés par Paul Meyer. In-8 avec 1 pl. (lib. Franck). 2 fr.

Miron. De la séparation du spirituel et du temporel, gr. in-18 (lib. G. Baillière). 3 fr. 50

Montzey (C. de). Institutions d'éducation militaire jusqu'en 1789, in-8 (lib. Dumaine). 6 fr.

Moureau (J.). Le salaire et les associations coopératives, in-18 (lib. Guillaumin et C[e]). 2 fr.

Mühlbrecht (O.). Beethoven und seine Werke. Eine biograph. bibliog. Skizze, gr. in-8. Leipzig (Merseburger). 2 fr. 50

Philologus. Zeitschrift f. d. klass. Alterthum. Hrsg. v. E. v. Leutsch, 24 Bd. Göttingen (Dieterich). 20 fr.

Pougnet (A.). Hiérarchie et décentralisation, étude, gr. in-8 (lib. G. Baillière). 3 fr.

Reinke (L.). Beiträge zur Erklärung d. alten Testamentes, enth. die Echtheit d. Propheten Sacharja u. d. Charakter d. alten unmittelbaren Uebersetzungn. nebst Grundtext, Uebersetzg. u. e. philolog.-krit. u. histor. Commentar d. Nichtmessian, Theiles desselben vol. 6 et 7, gr. in-8. Munster (Theissing) 17 fr. 35. Vol. 1-7 56 fr. 80

Richter (E. F.). Lehrbuch der Harmonie. Praktische Anleitg. zu d. Studien in derselben, zunächst f. d. Conservatorium der Musik zu Leipzig, bearb. 6 Aufl. gr. in-8. Leipzig (Breitkopf u. Hartel). 4 fr.

Rudorff (A. F.). Ueber die Glossare d. Philoxenus u. Cyrillus, gr. in-4 avec 1 planche. Berlin (Dummler). 2 fr. 90

Schlagintweit (E.). Die Könige v. Thibet von der Entstehung königl. Macht in Yarlung bis zum Erlöschung in Ladak (mitte d. 1. Jahrh. von Chr. Geb. bis 1834 nach Chr. Geb.). Mit 2 genealog. Tab. gr. in-fol. u. 19 pages texte tibetain, gr. in-4. Munich (Franz). 6 fr.

Schirren (C.). Der Codex Zamoscianus, enth. Capitel I-XXIII 8 der origines Livoniæ. Beschrieben u. in seinen Varianten dargestellt. Mit 2 lith. Schrifttaf. gr. in-8. Dorpat 1865 (Gläser). 4 fr.

Scriptores rerum prussicarum. Die Geschichtsquellen der preussischen Vorzeit bis zum Untergange d. Ordensherrschaft. Hrsg. v. Th. Hirsch, M. Töppen u. E. Strehlke, 3 Bd. gr. in-8. Leipzig (Hirzel). 26 fr. 70

Sevin (H.). Die drei ersten Evangelien synoptisch zusammengestellt, gr. in-8. Wiesbaden (Niedner). 6 fr.

Secretan. Philosophie de la liberté : l'Idée, in-12 (lib. Cherbuliez). 5 fr.

Stieler (A.). Hand-Atlas über alle Theile der Erde u. über das Weltgebäude. Hrsg. v. H. Berghaus u. A. Petermann (nouvelle édit. en 28 liv.) 1 liv. gr. in-fol. Gotha (Perthes) la livr. 1 fr. 90

Themistii paraphrases Aristoteles librorquæ supersunt. Edid. L. Spengel, 2 vol. in-8. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Imp. L. Toinon et C[e], à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29. — 21 Juillet — 1866.

148. — **Grammaire comparée des langues indo européennes**, par M. François Bopp, traduite sur la deuxième édition et précédée d'une introduction par M. Michel Bréal. Tome premier. Paris, imprimerie impériale, 1866. In-8°, LVII-458 p. — Prix, 8 fr.

Cette traduction est de beaucoup la plus importante de toutes celles dont la *Revue critique* a rendu compte jusqu'à ce jour. Nous sommes frappé du nombre considérable d'ouvrages étrangers que, depuis quelque temps, on traduit en français. Nous voyons là un signe de progrès remarquable qui mérite d'être encouragé de toutes les manières.

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'insister sur l'importance de la grammaire comparée et sur le mérite du livre de Bopp. Il y a à peine quelques esprits chagrins, quelques philologues de vieille roche qui, en s'obstinant à ignorer la science nouvelle, se fassent gloire de leur ignorance. Les hommes sensés de tous les pays ont accepté la méthode fondée par Bopp, l'ont développée et appliquée, chacun dans sa spécialité et dans la mesure de ses forces. C'est donc une œuvre très-utile que de donner au public français l'ouvrage fondamental de cette science qui, nous l'espérons, entrera bientôt dans les recherches de tous les savants de ce pays.

Le style clair et concis de l'original, les phrases courtes et l'absence complète de périodes artistement combinées, rendaient la tâche du traducteur assez facile. D'ailleurs, par ses études comme par sa parfaite connaissance de la langue allemande, plus que suffisamment préparé, M. Bréal fait un acte d'abnégation en consacrant son activité à une œuvre modeste mais très-méritoire. Cependant il nous semble qu'en général, sa traduction est trop littérale et, sans manquer de correction, exige un effort d'attention qu'un style plus libre épargnerait à l'étudiant. Quelle nécessité y avait-il de conserver sa tournure allemande à une phrase comme celle-ci (p. 124) : « Si l'on pouvait toujours inférer avec assurance, de l'allongement en sanscrit, l'allongement des mots gothiques correspondants, il faudrait aussi faire de la première syllabe du gothique *sunu-s* « fils » une longue, car en sanscrit nous avons *sûnu-s*, de *su* ou *sû* « engendrer. » Nous ne saurions trop le répéter aux traducteurs, que traduction fidèle et traduction littérale ne sont pas des termes identiques.

La seule difficulté que présentait ce travail, était la traduction de certains termes techniques allemands qui n'ont pas leurs correspondants en français. Quoique nous ne soyons pas toujours très-satisfait de la manière dont M. Bréal a rendu ces termes, nous serions embarrassé dans beaucoup de cas d'en trouver

des meilleurs. Mais souvent aussi M. B. a-t-il négligé à tort des termes généralement reçus, pour leur en substituer d'autres de formation nouvelle. La loi de *permutation de sons* est très-connue ; pourquoi M. B. écrit-il *substitution de sons?* La *loi de brisement* semblera bien étrange à des oreilles françaises ; de même le *thème réfléchi*, le *caractère modal*, etc.

Il nous reste malheureusement à signaler dans ce livre un défaut très-grave qui est de nature à compromettre l'utilité qu'on s'en était promise. On sait que depuis la première édition de l'ouvrage de Bopp les études de grammaire comparée ont fait d'immenses progrès en Allemagne. Dans la seconde édition, l'auteur a fait entrer une partie des résultats obtenus par ses émules. Mais, depuis cette époque, les études continuées de divers côtés ont modifié sur plusieurs points importants les données primitives. Nous rappellerons à titre d'exemple qu'un grand nombre des étymologies zend de la *grammaire comparée* ont été rectifiées par les travaux de Spiegel, de Haug et de Justi ; que la doctrine de l'accent est aujourd'hui beaucoup plus avancée qu'il y a dix ans, etc. Or la traduction de M. Bréal reproduit purement et simplement l'ouvrage de Bopp, sans ajouter une seule note rectificative, sans avertir l'étudiant que telle démonstration est fausse parce qu'elle repose sur des prémisses fausses. Il ne fallait pas rééditer des erreurs. Nous comprenons fort bien que l'auteur n'ait pas voulu donner plein pouvoir pour des changements à apporter à son ouvrage, à un traducteur, quelque habile qu'il fût. Mais il n'aurait certainement pas protesté contre l'adjonction de notes rectificatives. Les raisons que M. B. donne pour expliquer son procédé, nous semblent insuffisantes : « Nous avons, dit-il, scrupuleusement respecté le texte d'un livre qui est devenu classique et dont même les points contestables ont besoin d'être conservés, car ils appartiennent à l'histoire de la science. » Mais alors pourquoi n'a-t-il pas traduit la première édition de l'ouvrage ? Il est vrai que M. B. promet (ou à peu près) de donner plus tard un commentaire critique de l'ouvrage de Bopp. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi.

En somme, nous éprouvons une véritable satisfaction d'annoncer ce livre plein d'avenir. Dans une préface très-bien écrite, M. B., en retraçant la vie de Bopp, donne en même temps la genèse de la grammaire comparée et un aperçu de son développement en Allemagne. Espérons aussi qu'un jour on écrira une dissertation analogue en ce qui concerne la France. H. Z.

---

140. — **Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains**, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne, par E. Egger, membre de l'Institut. Nouvelle édition. Paris, Durand, 1866, in-8°, xvi et 320 p.[1]

Ce travail a paru d'abord dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Mais ce n'est point une simple réimpression. L'auteur a considérablement augmenté et remanié le mémoire primitif; il en a fait un véritable livre que tout le monde lira avec intérêt.

Quand on étudie l'antiquité d'une manière superficielle on est en général frappé plutôt des différences qui la séparent de nous que des analogies qu'elle

peut offrir avec ce qui se passe de nos jours. Il faut un commerce plus intime avec ces époques lointaines pour découvrir sous la variété infinie des mœurs et des institutions des idées générales, des principes, et pour reconnaître chez les anciens des hommes qui avaient au fond les mêmes besoins que nous et les mêmes questions à résoudre. M. Egger est un chercheur infatigable, un esprit curieux, dont la sagacité s'est exercée sur les sujets les plus variés. Mais il ne s'égare pas dans les détours d'une érudition minutieuse. Au courant des meilleurs travaux qui se publient en Allemagne, il ne perd jamais de vue les résultats pratiques. Il aime les rapprochements intéressants, les détails caractéristiques, mais il s'efforce toujours de généraliser et de convaincre le public que l'expérience des anciens n'est point inutile aux modernes : « Je pense, nous dit-» il dans sa préface, et je voudrais avoir montré dans ce livre que les exemples » de la politique ancienne peuvent, encore aujourd'hui, éclairer le gouvernement » des sociétés, et que, soit dans une chaire de la Sorbonne, soit dans un audi-» toire académique, on fait encore œuvre de bon citoyen en recherchant parmi » ces lointains souvenirs la tradition du droit et de la vérité. »

Il ne faut pas croire que dans le monde ancien le droit international ait eu moins d'importance que dans le nôtre. La petitesse des États rendait au contraire indispensable l'établissement de conventions de nature à faciliter les relations entre les cités, de certaines règles de droit public. Les auteurs, puis les inscriptions nous ont conservé en effet un nombre immense de traités ; il faut admettre que ce n'est encore que la minime partie de ce qui a existé ; d'où l'on peut conclure que la diplomatie jouait chez les Grecs et les Romains un rôle bien plus grand que de nos jours. C'est en recherchant dans tous les documents à sa disposition les traits essentiels que M. Egger a tracé l'historique du droit des gens dans l'antiquité. Le titre de son livre nous semble un peu trop modeste, car l'auteur ne se borne point à l'étude des traités : il donne des détails très-précis sur les formalités, les négociations et les négociateurs. Il a inséré aussi, soit dans le texte, soit dans l'appendice, la traduction d'un grand nombre de pièces importantes qui se trouvent ainsi à la portée de tout le monde et mettent chacun en état de juger par lui-même.

Dans son introduction il apprécie les ouvrages antérieurs sur la même matière, entre autres celui de M. Laurent[1], à qui il reproche surtout d'avoir cherché ses renseignements beaucoup plus chez les philosophes que dans les documents officiels ; puis le recueil de Barbeyrac, très-estimable pour son époque, mais qui aujourd'hui n'est plus à la hauteur de la science et de la critique. Ensuite M. Egger définit, en y ajoutant les noms grecs et latins, les différents genres de traités, les formalités qui en préparaient ou accompagnaient la conclusion, le caractère et le rôle des personnages qui y prenaient part. Pour toutes ces choses les anciens avaient un luxe de désignations distinctes qui dépasse de beaucoup la nomenclature actuelle. Il n'y manque ni la circulaire diplomatique, ni l'acte additionnel, ni la lettre de créance (σύμβολον). Il n'y a pas, il est vrai, d'ambassadeur à

1. Histoire du droit des gens et des relations internationales. Gand et Paris, 1861, 3 vol. in-8°.

poste fixe, mais en revanche, pour les intérêts commerciaux, il y a des proxènes qui remplissent l'office d'agents consulaires.

Le chapitre I, *Origines et premiers développements de l'art des traités publics*, prend pour point de départ, non pas les poëmes d'Homère, mais les premiers renseignements historiques. M. Egger fait rentrer dans la catégorie des traités internationaux ceux qui constituent des ligues ou confédérations. Les premiers documents qu'il cite sont donc le serment des Amphictyons et celui des Grecs lors de l'invasion médique. Le serment civique et militaire des Athéniens me semble se rattacher moins directement au sujet. Le traité d'alliance entre les Éléens et les Héréens (*Corpus Inscr. Gr.*, 11) est beaucoup plus caractéristique pour son époque et d'une simplicité remarquable : « En tout dix lignes de vieux dorien, laborieusement gravées sur le métal. C'est le plus ancien document de la diplomatie européenne. » C'est une alliance de cent ans ordonnant que les deux peuples s'uniraient quand ce serait nécessaire pour délibérer en commun ou pour faire la guerre. La sanction est une amende d'un talent à Zeus Olympius. Quant aux Romains, on sait que le droit fécial était une de leurs plus anciennes institutions. En fait d'actes authentiques, M. Egger cite le premier traité entre Rome et Carthage. Les progrès du droit public furent assez lents. Quelques inscriptions grecques nous ont conservé des actes qui ne font encore que réglementer le brigandage.

Le chapitre II est le plus long et le plus important de tout le volume : *Le droit public et l'art des traités parvenus à leur plein développement dans les Etats libres de la Grèce, depuis le siècle de Périclès jusqu'aux successeurs d'Alexandre le Grand.* C'est dans Thucydide qu'il faut chercher les détails sur le commencement de cette époque. Pendant la guerre du Péloponnèse il y eut de nombreuses négociations. On y constate déjà l'inviolabilité de toutes les personnes chargées de négocier, tant des hérauts que des ambassadeurs et de leur suite; on y trouve aussi la mention de conférences ou congrès. On remarque surtout les audiences données aux ambassadeurs étrangers par le peuple souverain d'Athènes, d'où résulte la publicité absolue des transactions internationales; ce fait explique comment le peuple athénien était si familier avec les formalités et les principes du droit des gens, et comment les poëtes comiques pouvaient, sur la scène, faire de fréquentes allusions aux négociations entamées. Nous pouvons ainsi « sentir, dans la comédie » attique, bien des traits qui ont perdu aujourd'hui tout leur sel pour des lecteurs » habitués à considérer la diplomatie comme une œuvre de haute discrétion. »

Les dépêches des ambassadeurs et les copies non gravées des actes publics devaient porter le cachet des peuples ou des princes intéressés; plus tard, sous les successeurs d'Alexandre, le cachet personnel de l'ambassadeur y fut ajouté. La rédaction des traités se fit longtemps pour chaque peuple dans son dialecte spécial jusqu'à ce que, sous les Romains, le grec commun (κοινή) se fût formé; il fut dès lors adopté pour les actes de la chancellerie romaine, mais les édits municipaux continuèrent à faire usage du dialecte local.

A ces détails sur la forme extérieure des traités se joignent beaucoup d'observations curieuses sur les clauses mêmes des conventions, qui varient à l'infini; il

nous est impossible d'en donner même une idée approximative et nous sommes forcés de renvoyer le lecteur au livre de M. Egger. Nous devons nous borner à citer les principaux actes qu'on trouvera traduits dans ce chapitre, ce sont: p. 79: Traité entre Hiérapytna et Priansos (*C. I. Gr.*, 2556), deux villes de Crète qui s'accordent le droit de combourgeoisie, de mariage, d'acquérir des possessions dans le pays l'une de l'autre, etc. — P. 84: Décret athénien (Rangabé, *Ant. hell.*, nos 381 et 381 *bis*), consacrant les concessions faites par les Athéniens à leurs alliés, Chiotes, Thébains et autres; ils s'interdisent d'acquérir, soit particulièrement, soit publiquement, par voie d'achat, d'hypothèque ou par tout autre moyen, des terres dans les territoires des alliés. — P. 90: Décret athénien (Rangabé, no 388) conférant les droits de cité à Arybbas, petit prince molosse et lui donnant plein accès auprès du sénat et du peuple lorsqu'il en aura besoin[1]. — P. 97: Circulaire diplomatique de Polysperchon aux villes de la Grèce (Diodore de Sicile, XVIII, 55). — P. 103: Résumé d'un traité de commerce entre les Érétriens d'Asie et Hermias, tyran d'Atarnes (*Bulletin archéol. de l'Athenæum français*, avril, 1855). — P. 105: Décret athénien (Rangabé, no 443), en l'honneur d'Hermodore, conférant à ce dernier une couronne d'or et divers honneurs pour avoir aidé à conclure la paix avec Démétrius (de l'an 295). — P. 108: Traité d'alliance entre Smyrne et Magnésie[2] en deux actes dont le premier est un décret de promulgation du second (*C. I. Gr.*, 3137). — P. 126: Alliance des Latiens et des Olontiens (*C. I. Gr.* 2554). — P. 142: Décret des Mylasiens (*C. I. Gr.*, 2691 *c*) contre un ambassadeur qu'ils avaient envoyé auprès du roi Maussolos et qui avait conspiré contre ce prince. — Des considérations sur les droits des ambassadeurs terminent ce chapitre et forment la transition au suivant.

Ch. III. *Les relations internationales et les traités publics pendant les conquêtes des Romains*. Ici les textes authentiques sont beaucoup moins nombreux, les inscriptions n'ajoutent guère à ce que nous savons par les auteurs. Cela tient en partie à ce que les actes officiels, au lieu d'être gravés toujours sur la pierre et exposés dans divers endroits, étaient inscrits le plus souvent sur le bronze et conservés *dans* des bâtiments où ils sont devenus la proie des flammes. Mais nous connaissons assez bien la politique traditionnelle des Romains. Nous savons qu'ils ont conclu d'innombrables traités, mais qu'en général tous ces actes avaient pour résultat final la soumission des peuples qui les signaient; c'était la forme alors usitée pour les annexions. M. Egger a donc pu traiter d'une façon plus sommaire cette partie de son sujet et se contenter d'indications générales[3].

1. Je ferai observer en passant qu'il faudrait peut-être corriger la traduction de Rangabé à la fin de l'acte. Les mots ἀρχὰ πατρῴα me paraissent mieux rendus par *l'autorité de leurs pères* que par *l'autorité paternelle*.

2. Ce traité, par lequel les habitants de Magnésie reçoivent le droit de cité à Smyrne, n'est pas tout à fait un traité d'alliance. Smyrne s'y attribue la haute main dans la conduite des affaires extérieures et envoie un gouverneur à Magnésie. En cela elle agit dans l'intérêt des Séleucides.

3. Il eût cependant été intéressant de traduire le plébiscite sur les *Termessiens de Pisidie*, c'est le seul document officiel qui contienne le texte latin d'un traité, et, malgré sa mutilation, on aimerait à le mettre en parallèle avec les actes grecs du même genre.

Il nous présente des idées fort judicieuses sur la modération, trop souvent méconnue par les historiens modernes, dont les Romains ont usé envers les nations soumises[1]; aussi défend-il l'authenticité des pièces relatives aux Juifs conservées dans Josèphe, admettant seulement des altérations de forme.

Dans le chapitre IV, *des relations officielles entre les peuples sous le gouvernement des Césars*, l'auteur signale encore une diminution notable de l'activité diplomatique. A part quelques ambassades barbares, il ne peut être question de négociations entre états souverains. Néanmoins les vieilles formes subsistent et l'on voit encore des députations de villes soumises venir présenter à l'empereur des félicitations ou des requêtes, députations sur lesquelles les inscriptions grecques nous ont conservé maint détail curieux. Nous possédons aussi maint discours prononcé devant le prince. Les rhéteurs enseignaient même les règles d'une éloquence spéciale à cet usage et dont M. Egger cite plusieurs exemples.

Ch. V. *Quelle influence le christianisme a-t-il exercée sur le développement des principes du droit des gens, pendant les quatre premiers siècles de notre ère?* M. Egger, après avoir rappelé que le christianisme a emprunté à la langue du droit public un grand nombre d'expressions officielles (διαθήκη, μάρτυς, ἀπόστολος, πρεσβεῖαι, σύμβολον) et qu'il a prêché l'unité de la grande famille humaine, recherche en quelle mesure ses doctrines d'amour ont pu adoucir les principes du droit des gens. Il remarque avec beaucoup de justesse que malheureusement ces doctrines sont restées beaucoup trop à l'état d'une conception idéale.

Les *Appendices*, outre deux pièces qui ne se rattachent qu'indirectement au sujet (Traduction du *Traité entre Ramsès II et le prince de Clota* par M. le vicomte de Rougé, p. 243-252. — *Note sur les traités de paix chez les peuples sauvages*, par M. Ferdinand Denis, p. 253-259), contiennent encore une série d'actes importants : *Documents extraits des archives de la ville de Téos et concernant son droit d'asile* (p. 260 et suiv.) traduits d'après les textes publiés dans le *Corpus Inscr. Gr.* de Boeckh et par MM. Le Bas et Waddington, *Voyage archéol.* part. V. — *Archives des corporations* (p. 287 et suiv.), on remarquera surtout les trois premières pièces, qui sont des actes amphictyoniques découverts il y a peu de temps à Athènes et dont le texte grec a été publié dans un journal de cette ville (*Chrysallis*, du 15 janv. 1866). — *Traité entre Rhodes et Hierapytna* (Lebas, *Revue de philologie*, t. I, p. 264. *Mnemosyne*, t. I, p. 79).

Enfin deux tables alphabétiques très-complètes facilitent les recherches dans cet intéressant ouvrage[2].

1. Je ne sais pas si j'ai bien compris la discussion de M. Egger sur le droit des gens chez les Romains. Les mots *jus gentium* paraissent bien avoir été à l'origine synonymes de *droit fécial* et de *droit des gens*, puis ils ont pris le sens plus général de *droit naturel* dans les auteurs philosophiques, tandis que d'autre part, chez les jurisconsultes, ils ont une signification plus technique et désignent les règles du droit pratique qu'on appliquait dans les contestations entre étrangers ou entre citoyens et étrangers. (Voyez Puchta, *Cursus der Institutionen*, 2e éd. Leipzig, 1845, in-8°. T. I, p. 348). Enfin je crois que dans les deux passages de Tite-Live (VI, VII, 6), cités par M. Egger, p. 175, note 1, il est question du droit des *gentes*, c'est-à-dire des privilèges des patriciens (*ius gentilicium*) et non point du droit des gens.

2. Nous n'avons trouvé dans le volume qu'une faute d'impression, page 52, note 3, il faut

Nous ne pouvons terminer sans remercier M. Egger d'avoir rendu accessibles au grand public tant de pièces qui n'étaient connues jusqu'ici que des savants. Son livre aura, nous l'espérons, un double résultat : celui d'abord de faire comprendre à tout le monde l'utilité des études épigraphiques; on verra que les inscriptions grecques remplissent pour l'histoire des Hellènes le même rôle que les chartes de nos archives pour l'histoire du moyen âge. Puis, en mettant en lumière les usages du droit international chez les anciens, ce livre donnera sans doute une idée plus favorable de leur civilisation et montrera que l'organisation politique de la cité n'excluait nullement une certaine facilité dans les relations extérieures.

Ch. M.

---

150. — **Studien zur Geschichte des zweiten Kreuzzuges**, von Bernhard Kugler. Stuttgart, Ebner et Seubert, Paris, lib. A. Franck 1866. In-8°, 222 p.

L'histoire des croisades, si assidûment étudiée dans le premier tiers de ce siècle, s'est vue tant soit peu négligée pendant les dernières années. Il est vrai qu'en France comme en Allemagne, les grands ouvrages de Michaud et de Wilken pouvaient paraitre suffisants au public et même aux savants. Depuis, M. Reinaud nous a donné ses extraits tirés d'historiens arabes relatifs à cette époque, et M. de Sybel, il y a vingt ans, inaugura la brillante série de ses travaux historiques par le récit de l'expédition de Godefroy de Bouillon. Cependant, quoiqu'il soit peu probable que dans leur ensemble ces grands travaux soient de sitôt dépassés, on peut dès aujourd'hui les reprendre en détail, pour corriger les fautes nombreuses qui déparent encore le tableau de cette grande lutte entre l'islamisme et la religion chrétienne en Orient. L'étude plus approfondie des historiens grecs, provoquée par la belle édition qu'en ont donnée Niebuhr et Bekker [1], la publication des sources arméniennes par Petermann et Dulaurier nous permettent de changer bien des faits et de modifier bien des jugements stéréotypés pour ainsi dire par une longue habitude.

L'auteur du présent travail, jeune professeur agrégé à l'université de Tubingue, s'était déjà fait connaitre par une excellente biographie du duc Ulric de Wurtemberg, ce contemporain de la Réforme, dont les aventures ont inspiré les historiens, les romanciers et les poëtes. Il s'était préparé à cette étude nouvelle par un travail sur les principautés chrétiennes d'Orient. Maintenant, il nous retrace le tableau de la seconde croisade, l'une des plus intéressantes pour nous, parce qu'elle fut entreprise par un monarque français, mais l'une des plus malheureuses aussi et des moins fécondes en résultats positifs. La partie la plus neuve et, pour le savant compétent, la plus attrayante de son livre est sans contredit la discussion des sources qui précède le récit de la croisade elle-même. L'auteur examine la valeur propre à chacun des écrivains contemporains dont il a tiré son récit. Il passe en revue les lettres de saint Bernard, les chapitres malheureusement trop courts d'Othon de Freisingen et le précieux

lire *lautia* au lieu de *dautia*. Nous ne signalons cette erreur que parce qu'elle se trouve reproduite dans la table des matières.

1. Corpus scriptorum Histor. byzantin. Bonn, 1828-1855. 48 vol. in-8°.

ouvrage d'Odon de Deuil, chapelain de Louis VII, tous deux témoins oculaires des malheurs qu'ils nous dépeignent. Il nous donne ensuite les chapitres encore inédits du continuateur anonyme de Sigebert de Gembloux, relatifs à notre expédition, d'après le manuscrit découvert à Berne par M. Bethmann. Mais c'est surtout à l'examen comparatif des *Gesta Ludovici VII* et de l'histoire de Guillaume de Tyr qu'il consacre un soin particulier. On s'en est longtemps servi comme de deux sources capitales, et Michaud comme Wilken, Sybel comme Jaffé, l'éminent historien de Conrad III, se sont également trompés, d'après notre auteur, sur la valeur et sur la dépendance réciproque des deux écrits. Selon M. Kugler, ils découlent tous deux d'une histoire primitive, composée vers 1170 et dont les *Gestes* nous conservent plus fidèlement le caractère et les défauts que l'ouvrage plus soigné mais non moins fautif de l'archevêque de Tyr. Les descriptions que nous trouvons dans les *Annales de Wurzbourg* et dans Gerhoh de Reichersberg ne reposent sur aucune donnée positive, mais sont des fictions légendaires qui commencent à cacher déjà la vérité historique. Deux historiens grecs, Cinnamus, narrateur habile trop négligé par les uns, trop maltraité par les autres, et Nicétas, dont on a trop souvent accepté les développements de rhéteur comme des faits positifs, terminent ce catalogue des sources historiques de la seconde croisade.

Nous ne pouvons entrer ici dans le récit de l'expédition. C'est dans le livre même de M. Kugler que l'on étudiera la situation déplorable des États chrétiens de l'Orient, vers la fin de la première moitié du douzième siècle, les querelles envenimées qui les divisaient entre eux, les attaques continuelles des Seldjoukes et de l'énergique Emad Eddin Zenghi, l'hostilité secrète et l'inquiète jalousie des empereurs de Byzance. On y verra l'effet prodigieux de l'éloquence de l'abbé de Clairvaux, qui envoya plus de deux cent mille pèlerins périr de soif, de faim, de la peste ou sous l'épée des infidèles, dans des contrées inhospitalières. Nous insisterons seulement en passant sur les remarques fort judicieuses de l'auteur à l'endroit des Grecs, dont les historiens des croisades nous ont dépeint à l'envi les noirceurs et les perfidies. Il était certes permis aux Byzantins de détester ces hordes de barbares (car très-souvent les pèlerins n'étaient que cela), qui inauguraient leur mission sainte en pillant leurs villes et en brûlant leurs villages. De plus, ces légendes mille fois répétées de guides grecs livrant les chrétiens aux Turcs sont parfaitement inutiles pour expliquer les désastres d'une armée de 300,000 hommes qui s'avançaient sans vivres dans un pays presque désert. On sait comment finit cette malencontreuse expédition. Le roi d'Allemagne, Conrad III, défait à Dorylée, rétrograda jusqu'à Constantinople, ayant perdu presque toutes ses troupes. Louis VII à son tour abandonna près d'Attalia, sur les côtes de l'Asie-Mineure, les malheureux pèlerins à l'esclavage, à la famine, à la mort, pour gagner le Saint-Sépulcre par mer avec quelques barons. Les deux monarques perdirent leurs derniers guerriers dans l'expédition entreprise fort mal à propos en 1148 contre Damas, jusqu'ici fidèle alliée des chrétiens contre Emad Eddin Zenghi et contre Nour Eddin. Elle échoua par la jalousie des Hiérosolymites, et les souverains d'Allemagne et de France par-

tirent l'un après l'autre avec le pressentiment de la ruine imminente de toutes les principautés chrétiennes de Palestine et de Syrie.

Le récit de M. Kugler, pour être d'une simplicité très-grande, n'en est pas moins intéressant, et quoique très-sobre de descriptions et allant toujours droit au but, il a réussi dans le tableau si attrayant et si attristant à la fois de la seconde des grandes expéditions que le courant religieux suscité au XIe siècle entraina hors de l'Europe. Espérons que l'auteur trouvera quelque jour les loisirs nécessaires à la continuation de ces études et qu'il nous donnera le récit complet de cette époque mémorable. Rod. Reuss.

---

151. — **Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français**, de ses antécédents et de ses suites, par Henry Ribadieu. Bordeaux, Paul Chaumas, 1866. In-8° de xv-538 pages. — Prix, 8 fr.

M. Ribadieu constate tout d'abord (*Préface*, p. vi) que l'on n'a pas encore raconté les conflits de la France avec les races diverses de son propre territoire, que l'on n'a pas encore écrit l'histoire nationale de nos provinces. « La Bretagne, la Flandre, la Normandie, la Provence, la Guyenne furent, dit-il, de vrais États indépendants. Il n'est pas un de ces pays qui n'ait eu sa nationalité, et qui n'ait résisté longtemps, sous des formes diverses, pour conserver son autonomie. » Persuadé qu'il importe de connaitre au prix de quels sacrifices l'unité française s'est accomplie, M. R. a soigneusement recherché ce qu'a gagné ou perdu la Guyenne en cessant d'être un État séparé. Le livre commence avec l'invasion de César et finit avec la croisade du libre échange, sous le règne de Louis-Philippe. « La conquête française, ajoute l'auteur (p. viii), n'en reste pas moins le fait dominant de mon œuvre ; les événements qui l'ont précédée et ceux qui l'ont suivie l'annoncent ou la rappellent. » M. R. s'excuse ensuite modestement de présenter au public un ouvrage imparfait, et il se plaint d'avoir trouvé si peu de documents historiques, sur certaines époques, qu'il lui a été impossible de combler tels et tels vides autrement que par l'induction. Il nous avertit, du reste, qu'il a interrogé surtout les écrits originaux, les collections de Bréquigny, de Rymer, de Thomas Carte, les archives municipales de la ville de Bordeaux, les *Archives historiques du département de la Gironde*, et qu'il a été aidé soit par les conseils, soit par les renseignements de plusieurs érudits bordelais et anglais, dont il proclame les noms (p. xiii) avec une vive reconnaissance.

Un livre comme celui de M. R. ne s'analyse pas. Tout ce que je puis dire de ce résumé de l'histoire de la Guyenne, c'est qu'il abonde en pages intéressantes, parmi lesquelles se placent en première ligne la biographie du saint archevêque de Bordeaux, Pey Berland, et le récit de la bataille de Castillon. M. R. n'est point un de ces vulgaires compilateurs qui acceptent, les yeux aussi fermés que leurs mains sont largement ouvertes, tout ce qui a déjà été écrit par les uns et les autres : il discute, au contraire, avec sagacité les témoignages des historiens ses devanciers, et il ne fait grâce à aucune des erreurs qu'il rencontre sur son chemin. Par exemple, il relève (p. 131) une méprise de Mlle Dupont qui, dans son édition des *Anciennes cronicques d'Engleterre* par Jehan de Wavrin, a con-

fondu le seigneur de Cauna, dans les Landes, avec un seigneur de Cosnac, en Saintonge ; il observe (p. 242) que la plupart des historiens fixent au 24 juin 1451 l'entrée des Français dans Bordeaux, alors qu'on voit par la narration du héraut d'armes Berry que cette entrée eut lieu seulement le 30 ; il rend (p. 340) au sénéchal de Guyenne, Roger de Camois, son véritable nom que semblaient avoir défiguré à plaisir Jacques du Clerc, qui l'appelle Camric, Berry, Jehan Chartier et Mathieu de Coucy, qui l'appellent le Camus, M. Buchon, qui l'appelle Cambridge, etc. Négligeant les rectifications faites çà et là par M. R. des erreurs de quelques historiens indigènes, tels que Lopez, dom Devienne, l'abbé O'Reilly et M. Jouannet, je signalerai cette objection (p. 396) adressée à M. Vallet de Viriville qui, dans son *Histoire de Charles VII* (t. III, 229), a prétendu que Pey Berland concourut, en 1452, au rappel des Anglais à Bordeaux : « Rien, dans les chroniqueurs contemporains, n'indique que l'archevêque ait participé au mouvement, » et cette autre objection adressée (p. 400) au même érudit qui, dans la *Nouvelle biographie générale*, avait avancé que le sénéchal Olivier de Coëtivy rentra dans Bordeaux en 1453 à la tête des troupes : « il résulte des pièces inscrites au *Catalogue des rôles gascons, normands et français* (t. II, p. 332) que, le 24 novembre 1454, Coëtivy était encore en Angleterre, et qu'il partit seulement vers cette époque pour aller en France chercher sa rançon [1]. » Enfin (p. 460) M. R., s'appuyant sur une note de Mlle Dupont (*Anciennes cronicques d'Engleterre*, t. III, p. 268), rappelle que ce fut le 12 mars 1427 que mourut au château du Ha « mystérieusement empoisonné » Charles, duc de Guyenne, frère de Louis XI, et non le 23 ou le 28 de ce mois, comme l'ont prétendu dom Vaissète et M. Quicherat.

M. R. a si consciencieusement étudié le vaste sujet traité par lui, qu'il n'a presque rien à redouter de la plus sévère critique. Pour ma part, j'ai bien peu de fautes à lui reprocher. Il a été imprudent (p. 10) en citant comme authentique, d'après la romanesque *Histoire du midi de la France* de M. Mary Lafon, un prétendu *Chant de Roncevaux* qui est une production toute moderne. Il n'aurait pas dû (p. 21) parler de « l'ère de la poésie provençale ou romane, » parce que les deux expressions ne sont point synonymes, parce que l'une caractérise seulement l'ancien idiome du midi de la France, et que l'autre, au contraire, s'applique à toutes les langues dérivées de celle que l'on parlait à Rome. Il a inexactement dit, dans une note de la p. 129, que Villandrando, venu en Médoc en 1438, d'après M. J. Quicherat, n'y aurait paru qu'en 1439, d'après E. de Monstrelet. J'ouvre le tome V de l'excellente édition de la *Chronique d'Enguerran de Monstrelet* publiée pour la Société de l'histoire de France par M. L. Douet-d'Arcq, et je vois (p. 354) que le chroniqueur donne à l'expédition de celui qu'il appelle Rodighes de Villandras absolument la même date que le savant biographe du terrible aventurier. L'auteur ne sait trop (p. 236) s'il doit attribuer à Henri IV, et à propos de l'annexion des Béarnais, ce mot, un des plus jolis de tous ceux qui

1. O. De Coëtivy a porté malheur à d'autres savantes gens. La *Gallia christiana* ne raconte-t-il pas qu'en 1453, ce personnage usa de mauvais procédés à l'égard de Pey Berland ? Or, à cette époque, Coëtivy était encore prisonnier à Londres.

ont été dits par le plus spirituel de nos rois : « Ce n'est pas vous que je donne à la France, c'est la France que je vous donne. » Je suis heureux de pouvoir affirmer à M. R. qu'au sujet de cette charmante gasconnade, ses souvenirs, auxquels il n'osait se fier, sont d'une parfaite fidélité. T. DE L.

---

152. — **Études sur la signification des mots,** d'après les éléments dont ils sont formés et les familles étymologiques dont ils font partie, ou cours complémentaire de grammaire et de langue française, par M. L.-C. MICHEL, professeur de langue et de littérature françaises au collége Chaptal et à l'école Turgot. 2e édition simplifiée. Paris, Tandou, 1864-1865. Livre du maître 288 p.; livre de l'élève, 178 p.

Cet ouvrage est un livre purement scolaire; il peut, dans la pensée de son auteur, « former pour toutes les écoles le complément des études de grammaire »; il est destiné « d'une part aux écoles primaires supérieures et à toutes les écoles spéciales dont le cadre d'enseignement ne comprend pas l'étude des langues mortes; et de l'autre aux institutions de demoiselles où l'étude de ces langues ne trouve pas de place. »

Notre intention n'est point d'entretenir d'une façon suivie nos lecteurs des livres de cette classe; toutefois, il pourra n'être pas inopportun de montrer quelquefois combien les résultats les plus sûrs de la science ont de peine à se faire accepter de ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse.

M. Michel remarque non sans raison qu'il y a une lacune dans l'enseignement élémentaire du français. Nos grammaires s'occupent presque exclusivement soit de la classification et de la forme des mots, soit de leur syntaxe. Quant à la signification et à la valeur de ces mêmes mots, il en est à peine fait mention. Le livre que nous annonçons se propose de combler cette lacune. Il comprend trois parties; 1° l'étude du sens absolu des mots d'après les éléments qui les constituent; 2° l'étude des sens divers que peut recevoir un même mot; 3° l'étude des mots qui ont entre eux des rapports d'analogie ou d'opposition; synonymes, antonymes, homonymes. C'est la première partie qui sera surtout l'objet de notre attention; la seconde étant présentée très en raccourci[1], et la troisième ne pouvant guère offrir de nouveautés. L'auteur y découpe les mots en autant de parties qu'il peut, s'efforçant de démontrer que chacune de ces parties concourt à la signification du mot. Il applique en quelque façon à la langue française la méthode que les grammairiens indiens ont suivie dans l'étude du sanscrit, une méthode qui traite tous les faits de la langue avec une inflexible logique et ne tient aucun compte des variations et corruptions que constate l'histoire. Ce système convient assez au sanscrit, langue à peu près complète en soi, toute d'une formation, et qui généralement s'explique par elle-même; il ne saurait en aucune façon être appliqué au français où la forme et la signification des mots dépendent de conditions variées. Notre langue, cela est vulgaire pour ceux qui en ont étudié l'histoire même superficiellement, est le produit du lent développement de la langue vulgaire des Romains, transportée en Gaule et soumise à des conditions spéciales. Il n'y a pas de doute que cette langue vulgaire

1. L'auteur l'a traitée avec plus de développement dans son *Cours de style*.

ne respectait pas en tous points la logique, qu'elle avait admis certaines corruptions en dehors des modifications régulières qui constituent son développement. Puis cette langue une fois écrite, et nommée romane ou française, a été de la part des écrivains l'objet d'un travail incessant, dont l'activité s'est surtout manifestée à la Renaissance, et qui a consisté à emprunter au latin un nombre considérable de mots sans y apporter d'autre changement que celui de la terminaison. D'où il suit que le vocabulaire français est le résultat de deux formations successives : la première est organique, et présente comme caractère principal la persistance de l'accent à la place qu'il occupe en latin ; la seconde est savante, elle ne tient aucun compte de l'accent, mais conserve aux mots la forme latine, sauf la terminaison qui est francisée.

Il est de toute évidence que dans un travail du genre de celui qu'a entrepris M. Michel, il y avait nécessité à distinguer ces deux ordres de mots, sous peine d'embarrasser singulièrement l'élève en plaçant sur la même ligne des radicaux, des préfixes, des suffixes, qu'on lui dit être les mêmes, mais qui cependant diffèrent singulièrement par la forme. Non-seulement M. Michel n'a pas fait cette distinction, mais il ne soupçonne même pas la cause de ces différences. Prenons la vingtième leçon, celle qui est intitulée : CAUSE DES CHANGEMENTS DE FORMES DES RADICAUX ; sous la rubrique *Changements dus aux influences de la prononciation* (Livre du maître, p. 187), on lit le tableau dont je transcris ici les premières lignes. Notons que chaque alinéa doit contenir des mots de la même famille :

Esprit, spirituel, inspirer, aspirer, soupirer, transpirer, formés de la racine *espri, spir. pir.*

Escalier, escalader, échelle, scander, scandale (!!), *scabreux* (!!), formés de la racine *esca, éche, sca.*

Épine, épi, spinal, pique (!!), formés de la racine *épi, spi, pi*, etc.

Je ne m'arrête pas autrement à l'erreur qui a fait placer *scandale* et *scabreux* dans la famille d'*escalier*, etc., et *pique* dans celle d'*épine*, le livre de M. Michel est rempli de ces confusions[1] ; je note en passant que M. M. en imprimant « ins*pirer*, as*pirer*, sou*pirer*, trans*pirer* » donne à croire que le radical est *pir* et que l'*s* appartient au préfixe ; du reste, il va l'affirmer positivement. J'arrive à l'explication que l'auteur croit devoir donner des diverses formes du radical dans des mots de la même famille : « On peut conclure de ces rapprochements que, dans » les radicaux en *sp, sc, st*, ces formes se changent fréquemment en *esp, esc,* » *est ; ep, ec, et*, en ajoutant un *e* devant le *s*, ou en changeant le *s* en *e* ou l'*e* » en *s*, ou même encore en supprimant l'*e* et le *s* comme dans *spinal, épine,* » *pique, esprit, aspirer, souspirer.* » Il est inutile d'insister sur l'absurdité de ces conclusions ; prétendre notamment que *s* et *e* peuvent se substituer l'un à l'autre, est une véritable monstruosité. D'ailleurs, je cherche en vain dans les lignes que je viens de citer quoi que ce soit qui, conformément au titre de ce chapitre, donne la cause de ces formes variées d'un même radical. Cette cause la voici :

1. Dans la même page *collation* est classé dans la famille de *logis, local, colloquer*.

parmi les mots cités, les uns, tels qu'*esprit*, *escalier*, *échelle*, *épine*, datent de la période organique de notre langue ; ils obéissent à une loi selon laquelle les groupes *st*, *sc*, *sp* appellent au-devant d'eux la lettre *e*, qui, servant de point d'appui à l'*s*, facilite grandement la prononciation de ces deux consonnes consécutives ; les autres au contraire, *spirituel*, *scander*, *scandale*, *spinal*, sont de création savante, et ont été empruntés au latin à une époque relativement récente sans aucun souci des lois phoniques qui ont présidé à la formation de la langue. On sait qu'en vieux français au lieu de *spirituel* et de *scandale* on disait *esperituel* et *eschandre* (ou *esclandre* qui s'est conservé).

De telles erreurs ne pouvaient être évitées par un professeur assez peu au courant des progrès de la science philologique pour affirmer comme la chose du monde la plus naturelle et la plus sûre que le latin dérive du grec (Livre du maître, p. 173), et qui très-certainement ne se doute pas qu'il y a dans la *Grammaire des langues romanes* de Diez un troisième livre intitulé « Formation des mots » où il aurait pu puiser d'utiles indications touchant le sujet même qu'il a entrepris de traiter.

Il serait superflu de poursuivre l'examen de ces *Études*. Il suffit d'avoir établi qu'elles ont été composées sous l'influence de principes faux pour être dispensé de relever les fautes innombrables qui découlent de ces principes. En somme, les mots de la langue française, à cause de la variété de leur origine, ne se prêtent point au traitement uniforme auquel M. M. veut soumettre chacune de leurs parties. Il faudrait tout d'abord distinguer les éléments disparates et étudier séparément les mots de chaque formation. Cette opération ne peut être accomplie qu'à l'aide d'une connaissance des méthodes philologiques et de l'histoire de la langue française que M. M. ne possède à aucun degré.

Il est triste de voir qu'à une époque où l'étude scientifique des langues romanes en général et de la nôtre en particulier a fait de si grands progrès, on en est encore dans nos écoles à enseigner de pareilles erreurs.

P. M.

VARIÉTÉS

La *Table des trente premières années du Magasin Pittoresque* vient de paraître. Ce complément était vivement désiré par tous ceux qui savent combien de renseignements curieux et instructifs contient ce recueil. Obligé de plaire avant tout à la foule, il avait dû dissimuler sa partie vraiment originale et utile, en l'entremêlant d'anecdotes, de récits uniquement destinés à amuser. Cette variété rendait les recherches difficiles à travers un si grand nombre de volumes. On avait bien une table à la fin de chaque année, mais cette ressource était tout à fait insuffisante ; la brièveté et la division de ces tables désespérait les chercheurs, et, d'autre part, il était fort incommode de poursuivre un renseignement à travers trente volumes différents pour ne pas toujours arriver à un heureux résultat. La table des trente premières années a pour but de remédier à ces graves inconvénients et de faire d'un livre de plaisir et de distraction, un ouvrage d'une utilité

réelle. Nous regrettons toutefois que les rédacteurs du catalogue n'aient pas mieux compris et rempli leur mission. Il était évident que ce volume de tables devait ajouter beaucoup de prix à la collection du *Magasin Pittoresque*, tout en n'ayant lui-même d'autre but que l'utilité. Il fallait donc le disposer de telle manière que tout renseignement y fût facile à trouver. On a pour cela dressé deux tables distinctes : une table générale analytique et alphabétique et une table des gravures. Nous ne comprenons pas trop cette division, surtout quand nous ne pouvons rencontrer ni dans la première série ni dans la seconde la liste complète des travaux signés, que tel graveur ou tel dessinateur éminent a faits pour le *Magasin Pittoresque*. Cette lacune est d'autant plus regrettable que la valeur du recueil ne consiste pas moins dans ses gravures que dans ses articles. Je veux connaître, par exemple, la part de collaboration de M. Ch. Jacque : je ne trouve même pas ce nom à la table des gravures, et à l'autre, on m'indique seulement une vue intérieure d'une ferme de la Brie française, et deux ou trois autres articles ; on ne mentionne même pas une série d'articles sur la gravure, accompagnés de bois, dont le texte et les dessins sont tous de M. Jacque, sans compter un nombre considérable de compositions originales, qui devraient être aussi cataloguées sous son nom. De même pour L. Marvy, mort il y a une dizaine d'années, et qui fut un des collaborateurs assidus du *Magasin* ; la table générale ne mentionne sous son nom qu'un dessin posthume. Depuis sa fondation, le *Magasin* a reproduit un certain nombre de tableaux de chaque exposition ; et, comme nous avons trouvé un article sous la rubrique *expositions*, nous comptions avoir une liste, par année, de tous les tableaux gravés dans le *Magasin* ; mais ce titre ne comprend, et encore assez arbitrairement, de détails que sur les expositions d'industrie. Pourquoi cette exclusion des beaux-arts? MM. Bellel et Bodmer se trouvaient dans les mêmes relations assidues avec le *Magasin* que Marvy et C. Jacque ; nous avons vu de charmantes compositions de ces artistes depuis de longues années. Pourquoi leurs noms ne figurent-ils même pas dans la table générale? Sous le nom de Prudhon, on a omis la gravure qui représente l'Amour de l'or (1847, p. 64). A l'article Marilhat manquent plusieurs gravures publiées en 1845, page 137, et en 1843. Les Canards, de Landseer, gravés en 1850, page 5, ne sont pas mentionnés à la table qui indique cependant le retour de la Garenne, publié dans le même volume. Nous pourrions multiplier les citations : qu'il nous suffise d'avoir prouvé que cette table du *Magasin Pittoresque* n'a pas été faite avec une méthode et une exactitude suffisantes, et que si elle peut suffire à certaines recherches, elle ne justifie pas les espérances que le mérite des directeurs du recueil pouvait inspirer. Ajoutons qu'il est très-malaisé de se reconnaître dans ces renvois qui indiquent le numéro d'ordre du volume et non l'année de sa publication. Chaque fois qu'on veut se reporter à une indication de la table, il faut faire mentalement une opération et savoir de plus que la 1re année du *Magasin* est 1832. Mentionnons enfin la liste des collaborateurs, graveurs et dessinateurs, publiée à la fin du volume. En cela les directeurs ont fait acte de justice et de bon goût.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atmabodha, ou de la connaissance de l'esprit, version commentée du poëme védantique de Çankara Achâria, par M. F. Nève. In-8 (Thorin). 4 fr.

Chauvin (V.). Histoire des lycées et colléges de Paris, suivie d'un appendice sur les principales institutions libres et d'une notice historique sur le concours général depuis son origine jusqu'à nos jours, in-18 jésus (lib. L. Hachette et Ce). 3 fr.

Cosnac (G. J. de). Souvenir de Louis XIV, t. 1, in-8 (lib. Ve J. Renouard). 8 fr.

Dussieux (L.). Géographie générale, gr. in-8, à 2 col. (lib. Lecoffre et Ce). 18 fr.

Doering (A.). Traité sur les eaux thermales d'Ems, in-8. Ems (Kirchberger). 4 fr. 75

Forschritte (die) der Physik im J. 1864. Dargestellt v. d. physikal. Gesellschaft zu Berlin, 20. Jahrg. Redig. v. Dr E. Jochmann, 1. Abth. gr. in-8. Berlin (G. Reimer). 8 fr. 75

Fresenius et C. Remigius. Anleitung zur qualitativen Chemischen Analyse oder die Lehre v. d. Operationen, v. d. Reagentien u. so wie systemat. Verfahren zur Auffindg. der in d. Pharmacie, den Künsten, Gewerben und der Landwirthschaft häufiger vorkomm. Körper in einfachen u. zusammengesetzten Verbindgn. Mit 44 in d. Text eingedr. Holzst., 12. Aufl., gr. in-8. Braunschweig (Vieweg u. Sohn). 10 fr.

Galiani. Contes, lettres et pensées, avec une introduction et des notes, par P. Ristelhuber, in-16 (libr. centrale). 3 fr. 50

Geheimnisse (die) d. sächsischen Cabinets. Ende 1745 bis Ende 1756, Archivarische Vorstudien f. die Geschichte d. Siebenjähr. Krieges. 2. Bd. Mit 4 lith. (in-fol.) gr. in-8. Stuttgart (Cotta). 13 fr. Tome I. II. 25 fr.

Gerhardt (C.). Lehrbuch der Auscultation u. Percussion m. besond. Berücksicht der Inspection, Betastg. u. Messg. der Brust u. d. Unterleibes zu diagnost. Zwecken. Mit 28 in d. Text gedr. Holzst., gr. in-8. Tubingen (Laupp). 8 fr.

Gervinus (G. G.). Histoire du XIXe siècle, depuis les traités de Vienne, trad. de l'allemand, par J.-F. Minssen. T. 10, in-8 (lib. internationale). 5 fr.

Hédouin (A.). —Gœthe, sa vie et ses œuvres, son époque et ses contemporains, in-12. Bruxelles (A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce). 3 fr. 50

Hippeau (C.) L'Italie en 1865. Souvenirs d'une mission à Florence, à l'occasion du 600e anniversaire de Dante, in-18 jésus (lib. Centrale) papier vélin. 3 fr.

Papier vélin avec portrait de Dante photographié d'après la fresque du palais du Podestat, attribuée à Giotto. 4 fr.

Papier vergé, avec portrait de Dante. 5 fr.

Hoppe-Seyler (F.). Medicinisch-chemische Untersuchungen. Aus dem Laboratorium f. angewandte Chemie zu Tubingen hrsg. 1. Hft. Mit 3 lithog. Taf. gr. in-8. Berlin (A. Hirschwald). 5 fr. 35

Horn (J. C.). La liberté des banques, in-8. (lib. Guillaumin). 7 fr. 50

Houssaye (A.). Notre-Dame de Thermidor, histoire de Mme Tallien, in-8, portraits, gravures, etc. (lib. Plon). 8 fr.

Lehr (E.). Études sur l'histoire et la généalogie de quelques-unes des principales maisons souveraines de l'Europe et spécialement sur la généalogie paternelle et maternelle de leurs chefs actuels, avec 7 pl. photog. (lib. Ve Berger-Levrault et fils). 60 fr.

Levstik (F.). Die slavenische Sprache nach ihren Redetheilen, in-8. Laibach (Giontini). 1 fr. 65

Levy (J.). Chaldäisches Wörterbuch über d. Targumin u. e. grossen Theil d. rabbinischen Schriftthums, 2. u. 3. Lief., gr. in-4. Leipzig (Baumgartner) chaque livr. 4 fr.

Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Élisabeth. Lettres et documents inédits, publiés par F. Feuillet de Conches, t. IV, précédé de la Réponse de M. F. de Conches sur l'authenticité des Lettres de Marie-Antoinette, in-8 cavalier vélin (lib. Plon). 8 fr.

Martial de Paris, dit d'Auvergne. Siéges d'Orléans et autres villes de l'Orléanais, chronique métrique relative à Jeanne d'Arc (XVe siècle). In-32, avec portrait de Jeanne d'Arc. Orléans (lib. Herluison). 2 fr. 50

Mazade (C. de). Deux femmes de la Révolution, gr. in-18 (lib. M. Lévy frères.) 3 fr.

Miquel (F. A. G.). Prolusio floræ Japonicæ. Fasc. III, in-fol. Amsterdam, Leipzig (F. Fleischer) 6 fr. 80. Fasc. I, III. 29 fr. 50

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft f. vaterländ. Alterthümer) in Zürich, 15. Bd. 7 Hft., gr. in-4. Zürich (Höhr). 5 fr. 50

Monluc (B. de). Commentaires et lettres, édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la société de l'histoire de France, par M. A. de Ruble. T. 2, in-8 (lib. Mme Ve J. Renouard). 9 fr.

Œuvres de Vergniaud, Guadet, Gensonné, recueillies et annotées, in-18 jésus (lib. Cournol). 3 fr.

Patkanian (K.). Essai d'une histoire de la dynastie des Sassanides, d'après les renseignements fournis par les historiens arméniens, trad. du russe, par M. Prud'homme, in-8 (lib. Durand). 4 fr.

Ravaisson (F.). Archives de la Bastille. Règne de Louis XIV (1659-1661). Documents inédits, gr. in-8 (lib. Durand). 9 fr.

Reise der österreichischen Fregatte Novara um die Erde in d. J. 1857-1858-1859 unter d. Befehlen d. Commodore B. v. Wüllerstorf-Urbair. Zoologischer Theil, 1. Bd., 1. Abth., 1. Hälfte, gr. in-4. Wien (Gerold's sohn). 13 fr. 35

Relation de Flandre. Etat de la cour et maison des archiducs en 1610. Document inédit du temps enrichi de notes généalogiques et historiques. In-8, Douai, (lib. Crépin). 5 fr.

Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle, recueillis et publiés pour la société de l'histoire de France, par L. Delisle. In-8 (lib. Ve J. Renouard). 9 fr.

Rüstow (W.). Geschichte Julius Caesars v. Kaiser Napoleon III commentirt. Nebst Erklär., Karten u. Planen u. Farbendr. 2-4. Lfg., gr. in-8. Stuttgart (Krais et Hoffmann) chaque livr. 1 fr. 25

Schleiden (M. J.). Das Meer, 2-8. Lfg., gr. in-8. Berlin (Sacco) la livr. 3 fr. 25

Scheler (Aug.). Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne et accompagnés de variantes et de notes explicatives, par Aug. Scheler. Tome I. Baudouin de Condé. In-8. Bruxelles (V. Devaux et Ce). 6 fr.

Sybel (H. v.). Geschichte der Revolutionszeit v. 1789 bis 1795, 3. verm. u. verb. Aufl — in-8, Dusseldorff (Buddeus), 3 vol. 24 fr.

Terreur (la). Mémoires inédits d'un curé de campagne, publiés d'après les documents originaux, par le baron Ernouf. In-18 jésus (lib. Maillet). 2 fr.

Thierry (A.). Histoire de la Gaule sous la domination romaine, nouvelle édit. 1re partie, t. I, in-8 (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Trésor des Chartes (Le), recueil complet des documents renfermés autrefois dans les layettes du Trésor, conservés aujourd'hui aux archives de l'empire, publication officielle faite par ordre de l'empereur, sous la direction de M. le marquis de Laborde, par A. Teulet. Tome II, de l'année 1224 à l'année 1246, in-4 (lib. Plon). 36 fr.

Unger (F.). Sylloge plantarum fossilium. Sammlung fossiler Pflanzen. Besonders aus d. Tertiär-Formation. Pugillus III (avec 24 pl.) gr. in-4. Vienne (Gerold) 18 fr. 70 Complet. 45 fr. 35

Vincent, membre de l'Institut. Héron d'Alexandrie, la Chirobaliste, restitution et traduction, in-8, avec 4. pl. (lib. Durand). 6 fr.

Volkslieder. Norwegische, isländische, färöische der Vorzeit. In d. Versmassen der Orig. übertragen v. R. Warrens. Nebst Anh. : Niederländische u. deutsche Volkslieder, in-8. Hamburg Hoffman u. Campe). 6 fr.

Viennet. De l'Académie française, histoire de la puissance pontificale depuis saint Pierre jusqu'à Innocent III, 2 vol. in-8. (Lib. Michel Lévy frères). 10 fr.

Watelet (A.). L'âge de pierre et les sépultures de l'âge de bronze dans le département de l'Aisne, avec le concours de MM. de Saint-Marceaux et Papillon, in-4, avec 6 pl. Soissons (Cervaux). 7 fr.

Wackernagel (W.). Sechs Bruchstücke einer Nibelungenhandschrift aus d. mittelalterlichen Sammlung zu Basel, gr. in-4. Basel (Georg). 2 fr. 15

Willkomm (M.) Die mikroskopischen Feinde d. Waldes. Naturwissenchft. Beiträge zur kenntniss der Baum- u. Holzkrankheiten f. Forstmänner u. Botanicker bearb. u. in zwanglosen Hftn. hrsg. 1 Heft mit 4 Holzschn. u. 8 lith. Taf. (wovon 4 col.) gr. in-8. Dresden (Schoenfeld). 11 fr. 25

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30. — 28 Juillet — 1866.

153. — **Virgile et Kalidâsa**. Les Bucoliques (texte en regard), et le Nuage messager (Meghaduta), traduits en vers par André Lefèvre. Paris, in-12, xii-328 p. — Prix : 3 fr.

Un esprit élégant et cultivé, des connaissances variées, l'amour et le don de la poésie, l'union des lettres classiques et des lettres orientales, une facture de vers franche, ferme, souvent brillante, telles sont les qualités qui distinguent ce livre. M. Lefèvre n'en est pas à ses débuts dans la poésie. Mais cette fois, il a voulu marcher appuyé sur les deux plus grands noms de la muse latine et de la muse indienne, moins pour se donner à lui-même un soutien (il n'éprouve aucun embarras à aller seul) que pour rappeler à la mémoire des lecteurs sérieux et offrir de nouveau à leur étude un des maîtres immortels de la poésie, et pour attirer leur attention sur un autre maître moins connu d'une littérature qui, malgré de nombreux et importants travaux, est restée un objet d'érudition et n'a pas encore pris pied dans la culture intellectuelle générale.

Une étude très-soignée sur Virgile et spécialement sur ses Bucoliques accompagne la traduction des Églogues : on découvrirait sans peine, si M. Lefèvre n'avait pris soin de le dire, que cette partie des œuvres du grand poète a été une de ses études de prédilection ; il a noté avec soin tous les vers inspirés par Virgile. Il n'a point non plus négligé l'érudition orientale. Non content d'avoir traduit un poëme sanscrit, M. Lefèvre ne manque pas de signaler dans ses remarques les rapports qui existent entre certains noms de la mythologie hellénique ou italique et ceux de la mythologie indienne, se proposant non pas sans doute de traiter les questions diverses que soulèvent ces rapprochements, mais d'élargir l'horizon des amateurs de la poésie latine, et de donner un nouvel aliment à leur curiosité.

Je suis frappé de l'exactitude de la traduction de M. Lefèvre. Il a certainement pris grand soin d'éviter soit de paraphraser, soit de mutiler le texte, et il s'est proposé de tout rendre, de reproduire même le mouvement du style dans un vers français ample et nourri. On pourrait peut-être épiloguer, signaler quelques adjonctions, quelques lacunes, quelques expressions qui n'atteignent pas la force ou qui dépassent la simplicité, ou, pour mieux dire, la précision du texte. Mais enfin, au total, le succès me paraît réel, et les admirateurs de Virgile éprouveront, je crois, un vrai plaisir à voir comment M. Lefèvre a cherché à donner de son modèle une image fidèle.

Dans le Méghadoûta, M. Lefèvre s'est également attaché à reproduire ces

images si nombreuses, si variées, si élégantes, si riches, mais aussi bien recherchées et bien raffinées (que les fanatiques de la poésie sanscrite, s'il en est, me pardonnent cet aveu). On lira avec intérêt, mais non peut être sans étude, les vers si pleins de M. Lefèvre ; et cependant on trouvera toujours assez étrange cette poésie orientale, malgré son incontestable éclat, et les adoucissements qu'une main habile et respectueuse a su y apporter.

Ce volume de M. Lefèvre réunit deux sources intarissables d'émotion, la nature et l'amour, mais sous la forme propre à deux époques, à deux civilisations, à deux races particulières. Sans doute, les traits universels et impérissables de la nature humaine se retrouvent de part et d'autre avec l'expression du génie qui est de tous les temps et de tous les lieux : néanmoins, ce livre nous transporte dans un milieu étranger ; cela est évident pour Kalidâsa, cela est même vrai pour Virgile. On ne peut le nier, l'Inde de Vikramâditya et l'Italie du siècle d'Auguste sont loin de nous : ce n'est pas une raison pour ne pas accueillir avec empressement tout ce qui peut servir à nous les faire mieux connaître et apprécier : bien au contraire ! Mais jamais une traduction ne peut tenir lieu du texte ; et, pour goûter Virgile et Kalidâsa, il faut les lire dans leur propre langue. Des travaux comme ceux de M. Lefèvre ne peuvent qu'exciter des regrets ou des désirs chez ceux qui sont incapables de le faire et procurer une satisfaction de plus à ceux qui sont en état de se donner cette jouissance littéraire.

Léon Feer.

---

154. — Θεόφραστος. **Theophrasti Eresii opera** quæ supersunt omnia, græca recensuit, latine interpretatus est, indices rerum et verborum absolutissimos adjecit Frid. Wimmer, doct. philos. Paris, Didot, 1866. xxviii-547 pages. — Prix : 15 fr.

Prima vice nunc editur Theophrastus in Gallia, dit M. Wimmer ; et, en effet, les écrits phytologiques, météorologiques et philosophiques, qui nous ont été conservés du plus grand disciple d'Aristote, viennent de trouver en M. Firmin Didot leur premier éditeur français. Il est probable que Henri Estienne recula devant cette entreprise, parce que le texte grec publié par les Alde en 1497 était presque illisible, offrant des milliers de passages dont le sens est méconnaissable. La traduction latine de Théodore Gaza, imprimée en 1483, était faite sur un manuscrit bien moins altéré, qui, perdu depuis lors, n'a point encore été retrouvé. Il est aussi visible que Gaza s'est fréquemment servi du texte de Pline qui, on le sait, a profité largement des volumes de Théophraste et l'a traduit souvent à la lettre : comment alors démêler dans l'œuvre de Gaza ce qui rend le grec qu'il avait sous ses yeux de ce qui est purement conjectural ?

Des savants de premier ordre, tels que Jules César Scaliger, Robert Constantin, Saumaise, C. Gesner, s'appliquèrent à découvrir, dans ce grec en désordre, la pensée et les paroles de Théophraste, mais seul, Jean-Gottlob Schneider, à la fois philologue et naturaliste distingué, eut la patience de traiter le texte entier avec une application égale et continue jusque dans ses moindres détails et d'y oindre un commentaire critique. Après la publication de son édition (1818,

4 volumes), il reçut de Bekker la collation du manuscrit 61 de la collection Urbinate (au Vatican) et reconnut bientôt que cette copie était incomparablement plus fidèle que toutes les autres, y compris celle qu'avait suivie Gaza. Il donna donc en 1821 un cinquième volume, modifiant le texte qu'il avait publié auparavant en plusieurs centaines d'endroits. C'est ce texte corrigé d'après un monument unique qui fait le fond de la première édition de M. Wimmer (1842); il en publia une seconde à Leipzig, de 1854 à 1862 (3 volumes in-12); celle que nous annonçons est la troisième.

On sait que Schneider s'était aussi rendu célèbre par une excellente édition de l'*Histoire des animaux d'Aristote* (4 volumes) et par ses *Eclogæ physicæ* (2 volumes); M. Wimmer, de son côté, avait étudié tout particulièrement la botanique : grâce à ces études plus spéciales, il a pu serrer Théophraste de plus près que Schneider. Sa *relatio critica*, malheureusement trop succincte, trop laconique, fait voir combien est considérable le nombre de passages qu'il a le premier rétablis ou éclaircis. La place nous manque pour citer des exemples; outre l'embarras du choix, nous pourrions avoir la main malheureuse. Peu versé dans la botanique, nous serions exposé à négliger les plus remarquables et les plus saillantes parmi ses corrections. Mais nous ne pouvons dissimuler nos scrupules sur les libertés quelquefois tout à fait excessives que M. Wimmer prend avec la lettre du texte pour nous donner ce que, selon lui, Théophraste a voulu dire : *Histoire*, I, ch. 6, § 5 : πᾶν τὸ τοιοῦτο καθάπερ εἰκαζούσας. Il faut lire καθάπερ εἰκάζουσιν. Mais M. W., qui cette fois a laissé la fausse leçon dans le texte, dit dans son compte rendu critique : « *His librorum verbis manifesto corruptis substituere malo* γένος σιτῶδες. » Ailleurs de telles corrections, que l'on pourrait appeler changements de fantaisie, sont entrées de plain-pied dans le texte. Ainsi, *Hist.* II, ch. I, § 2 : τοσαυταχῶς οὔσης τῆς δυνάμεως τὰ μὲν πολλὰ τῶν δένδρων... ἐν πλείοσι τρόποις φησὶν ἐστιν, telle est la leçon des mss., probablement pour φῦναι ἔστιν, comme on lit, § 9 : ἐκ κριθῶν ἀναφῦναί φασι πυρούς. M. W. donne παραγίνεται. — *Hist.* III, ch. 9, § 8 : εἶναι γὰρ τῆς μὲν ἐλάτης... leçon de l'édition *princeps*, mais tous les mss. portent ἀγαθὰ γάρ, dont M. W. fait γίνεσθαι γάρ. C'est en αἰγίδα qu'il fallait changer ἀγαθά, car c'est de l'αἰγίς du pin et du sapin que parle Théophraste. — *Hist.* VII, ch. 1, § 6 : εἴπερ μὴ οὐ τὸ ἀπὸ τοῦ νέου. Le texte de M. W. porte εἴπερ μὴ φυτεύεται αὐτὸ ἀπὸ τοῦ νέου. Mais ce qui précède rend αὐτὸ inadmissible. Le sens pouvait être rétabli en changeant simplement OTTO en ΦΥΕΤΑΙ. — *Caus.* II, ch. 9, § 4, les mss. donnent ὅταν ἐπ' αὐτῶν τῶν συκῶν ἐρινεοὶ ἐπιγίνωνται. M. W. remplace ἐπ' αὐτῶν par πλησίον et ἐπιγίνωνται par ὦσιν. Ce n'est pas là faire de la critique. La vraie leçon est probablement ὅταν ἐπάνω τῶν συκῶν ἐρινεοὶ ἐπιγίνωνται, car on lit immédiatement après : δι' ὃ καὶ παραφυτεύουσι ταῖς συκαῖς ἐρινεοὺς ἐπὶ τῶν ἄκρων, ὅπως κατ' ἄνεμον ἡ πνοῆς εὐφορία γίνηται. Cela suffit pour montrer que si le savoir spécial de M. Wimmer a rendu de grands services à ces livres sur les plantes, ses procédés philologiques sont sujets à quelques réserves.

Les écrits de Théophraste étaient au nombre de deux cents environ; de quelques-uns il nous est resté des extraits considérables que l'on trouve dans divers manuscrits, soigneusement indiqués par M. Wimmer dans la préface; les au-

teurs anciens nous ont conservé, en outre, environ cent soixante-dix fragments d'autres écrits. Tous ces extraits et fragments sont réunis à la suite des deux grands ouvrages, de sorte que ce volume renferme au complet tout ce que nous possédons sous le nom de Théophraste, à l'exception des *Caractères*, faisant partie du volume des moralistes grecs. Pour faciliter les recherches dans ces livres qui, malgré leur forme châtiée, sont des livres d'étude plutôt que de lecture, M. W. a rédigé trois tables, dont notamment l'*index græcitatis* est infiniment plus complet que celui de Schneider. La table des plantes, résumant les travaux de Sprengel et de Fraas, a été enrichie de la synonymie française par M. Fée qui a gracieusement répondu à l'invitation que M. Didot lui avait adressée.

Fréd. Dübner.

---

155. — **Les palafittes, ou constructions lacustres du lac de Neuchâtel,** par E. Desor, ornées de 95 gravures sur bois intercalées dans le texte. Paris, Reinwald, 1865. In-8°, xi et 134 p. — Prix : 5 fr.

Le nom de *constructions lacustres* a été donné aux habitations établies sur pilotis et dont on a retrouvé les restes depuis quelques années dans les lacs de la Suisse d'abord, puis dans des marais ou tourbières. Outre que ce nom n'est pas très-agréable à l'oreille, il n'est pas non plus tout à fait exact; aussi M. Desor, qui est géologue, use-t-il d'un privilége qu'on voudrait à tort réserver aux sciences exactes en créant un mot nouveau. Pour cela, il emprunte aux Italiens l'expression *palafitta* qui n'est elle-même que la traduction de l'allemand *Pfahlbauten*, construction sur pilotis. Nous espérons que ce mot sera généralement adopté en France.

Dans ce livre, M. Desor s'est surtout appliqué à consigner, avec une clarté parfaite et une exactitude rigoureuse, les découvertes qui ont été faites dans le lac de Neuchâtel. Il dit lui-même dans sa préface : « Nous avons eu l'idée d'appli- » quer aux recherches lacustres les méthodes usitées en géologie, espérant qu'en » tenant compte de certaines circonstances accessoires auxquelles les archéolo- » gues n'accordent pas toujours l'importance qu'elles méritent, telle que la dis- » tribution des objets, leur fréquence, leur association, leur état de conservation » dans les différentes stations, nous obtiendrons peut-être un tableau, sinon » plus complet, du moins plus exact des conditions d'existence de nos populations » primitives. »

Dans son *Introduction*, M. Desor rappelle les travaux et les recherches antérieures [1]. Il dit comment on a été conduit à admettre que, dans une haute antiquité, les hommes se sont construit des abris sur l'eau, si même ils n'y ont vécu.

1. On sait que les découvertes d'antiquités dans les lacs de la Suisse n'ont commencé qu'en 1853. M. Ferdinand Keller, de Zurich, a donné le signal et il a publié différents mémoires dans les *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft* de Zurich. Pour le lac de Genève on a le beau volume de M. Fréd. Troyon : *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, Lausanne, 1860.

Partout où se trouvent des pieux on est sûr de rencontrer aussi des débris d'une industrie assez primitive. Ces débris doivent remonter à une époque dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir, et que nous ne pouvons pas absolument déterminer; nous pouvons distinguer dans cette époque plusieurs phases successives et qui chacune ont dû avoir une durée assez longue. « Du moment qu'on eut reconnu qu'il existait, sous le rapport des ustensiles, des différences notables entre les stations, les unes ne renfermant que des objets en pierre et en os, les autres contenant des ustensiles et des armes en métal, spécialement en bronze, quelques-unes aussi des armes en fer, ces stations ne pouvaient être contemporaines. » Or il se trouve que dès longtemps les antiquaires du nord avaient constaté dans les îles de Danemark, la succession des mêmes périodes et adopté les noms *d'âge de la pierre*, *âge du bronze* et *âge du fer*. On adopta donc la même classification pour les stations des lacs suisses.

S'il existe des stations où l'on trouve deux de ces âges réunis, ou même les trois, M. Desor s'est abstenu d'en parler; il a voulu chercher surtout les *gisements* bien caractérisés et qui permettent des conclusions certaines. Son livre est plein de détails intéressants et peut être consulté en toute confiance. Nous ne reprendrons pas l'énumération de tous les objets trouvés et nous préférons en arriver de suite aux conclusions (p. 108-144). Si dans le corps de l'ouvrage l'auteur a pu se borner à constater rigoureusement des faits nombreux et positifs, c'est ici qu'il s'agissait de faire preuve d'une véritable sagacité. En pareil cas, le plus savant sera le plus prudent et si, en un autre endroit, nous avons émis nous-même certains doutes sur la théorie des trois âges, nous devons dire que l'auteur nous a pleinement convaincu. Ce qui rend méfiant, ce sont les systèmes trop absolus, présentés avec trop d'assurance. Ici nous trouvons une entente parfaite de tout ce qui constitue la vraie science. M. Desor s'y montre aussi parfaitement archéologue qu'il est bon naturaliste. Il est au courant de tous les travaux et de toutes les opinions. Dans ce résumé rapide qui embrasse les découvertes faites dans les contrées les plus diverses de l'Europe, nous avons trouvé la réponse à beaucoup de questions qui s'étaient présentées à notre esprit.

Ainsi on a pu croire un instant que dans tous les pays l'âge de la pierre désignait une seule et même époque. De même pour l'âge du bronze et pour celui du fer. Il n'en est rien. Tout ce qui est établi c'est leur succession, et dans tel endroit on trouvera représentés les âges de la pierre et celui du fer, sans l'âge intermédiaire. Il ne faut donc pas établir une solidarité trop étroite entre les différents peuples. Quand on pose les questions nettement et sans parti pris, on voit qu'il reste beaucoup d'incertitudes, mais qu'il y a un nombre immense de faits acquis d'où les vues d'ensemble sortiront plus tard.

Il existe un âge de la pierre antérieur à celui dont on trouve les traces dans les lacs de la Suisse; il remonte au delà de certains grands cataclysmes bien déterminés en géologie; l'étude des débris de l'industrie humaine de cet âge appartient à la paléontologie géologique. On peut constater en outre que les Kœkkenmœding du Danemark et les tourbières d'Islande sont antérieurs aux palafittes de la

Suisse. Ce n'est pas l'archéologie qui a pu déterminer ce fait, mais bien les sciences naturelles par la comparaison des ossements d'animaux. Par la géologie on est arrivé de même à assigner à l'âge du bronze une ancienneté de vingt-neuf à quarante-deux siècles, à celui de la pierre de soixante-dix siècles à peu près.

C'est surtout pour l'âge du bronze qu'on trouve des différences considérables entre les différentes contrées de l'Europe. On a cherché à déterminer si le bronze des stations lacustres en Suisse était importé ou de provenance indigène. La présence du nickel dans l'alliage avait fait supposer que les minerais de cuivre employés devaient avoir été extraits nécessairement des Alpes, mais on a constaté depuis que le nickel se trouvait aussi dans les minerais du Nord. — On a observé aussi que les bronzes de la Scandinavie étaient d'un travail de beaucoup supérieur à celui des bronzes de la Suisse, ce qui prouverait au moins que leur usage a duré plus longtemps dans le premier de ces pays. Il en est de même des bronzes étrusques; mais en outre ils contiennent du plomb qui est complétement étranger aux bronzes suisses. D'une foule d'observations à la fois minéralogiques et archéologiques on arrive à la conclusion que les stations suisses de l'âge du bronze doivent être encore antérieures à toute tradition historique.

Les palafittes de l'âge du fer au contraire se rapprochent beaucoup de l'époque romaine. Ainsi la station de la Tène forme selon M. Desor le trait d'union entre les âges lacustres et les commencements de l'histoire. On y trouve des monnaies gauloises et marseillaises. Aussi est-on presque autorisé à conclure que l'âge du fer en Suisse correspond à l'établissement des Helvètes. Les armes trouvées en France sur les champs de bataille où César les a défaits, offrent une analogie frappante avec celles des palafittes de la troisième époque. Mais M. Desor suppose que les Helvètes n'ont utilisé les habitations lacustres qu'accidentellement, comme lieux de refuge.

Les palafittes des deux âges précédents sont bien plus nombreuses et cependant on ne peut raisonnablement songer à déterminer les races des peuples qui les ont construites. « Le champ des hypothèses, dit M. Desor, est illimité et ceux que cela intéresse pourront s'y donner libre carrière. Habitué à d'autres méthodes, nous n'essayerons pas de suivre nos confrères dans ce domaine qui n'a que trop d'attraits pour beaucoup d'archéologues. » Cependant, en étudiant de près les produits de l'industrie des deux âges de la pierre et du bronze, on arrive à la conclusion qu'ils doivent appartenir à la même race; le second n'est que la conséquence du premier, c'est un progrès dans le sein d'un même peuple.

Tout en remerciant le géologue qui a bien voulu venir en aide à l'archéologie, et qui nous a donné un livre vraiment modèle, nous devons pourtant lui adresser un reproche : c'est d'afficher un trop grand dédain pour les archéologues. Il est parmi eux peut-être un nombre considérable d'amateurs qui compromettent les travailleurs sérieux, mais en somme toutes les sciences sont solidaires les unes des autres; la méthode est la même pour toutes. Il faut être plus savant pour

avouer qu'on ne sait pas que pour faire des systèmes brillants. Cette vérité est actuellement reconnue en archéologie aussi bien qu'en géologie. CH. M.

---

156. — **Aperçu général sur la numismatique gauloise,** extrait de l'introduction du Dictionnaire archéologique, publié par les soins de la commission de la topographie des Gaules. Paris, Didier, 1866. 22 pages in-8°.

La commission de la topographie des Gaules prépare un dictionnaire par noms de lieux qui fera connaitre toutes les trouvailles celtiques faites en France et tous les monuments de l'époque gauloise qui existent sur notre sol. La publication de ce dictionnaire sera un immense service rendu aux savants qui cherchent à débrouiller les premiers temps de notre histoire. En attendant qu'il paraisse, la commission a fait imprimer un fragment non signé de l'introduction où il est facile de reconnaitre la plume brillante et vigoureuse de M. de Saulcy. Les principaux traits d'une science nouvelle, la numismatique gauloise, y sont tracés de main de maitre.

On distingue en Gaule à ce point de vue trois groupes principaux : l'un, soumis à l'influence de Marseille, frappait des monnaies d'argent imitées de la monnaie de cette ville ; le second se servait de cuivre et nous a laissé des monnaies de style ibérique ; le dernier, le plus nombreux, employait primitivement l'or et dans ces temps anciens se bornait à copier les statères de Philippe, roi de Macédoine ; c'est d'altérations successives de ces statères que dérivent la plupart des monnaies gauloises trouvées en France.

Les monnaies des différents peuples gaulois se distinguaient au moyen d'emblèmes qui, par une sorte de jeu de mot, rappelaient le nom du peuple auquel chaque type appartenait.

En voici un exemple qui peut être difficilement contesté :

Clitophon, cité par Plutarque, explique le nom de la ville de Lyon, *Lugdunum* en grec Λούγδουνος par deux mots celtiques, Λοῦγος, corbeau, et Δοῦνος, montagne : or un oiseau, probablement un corbeau, se voit gravé sur les monnaiesde Lyon (p. 20, 21 ; cf. Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 64).

En voici d'autres que nous donne le savant académicien : sur les monnaies des Redons une roue, représentation abrégée du char que les Gaulois nommaient *Rheda* ; sur les monnaies des Éduens, un épi de blé, parce que le blé se dit en bas-breton ED [1] ; sur les monnaies des Tricasses, trois quadrupèdes, probablement des chats, parce que trois se dit en bas breton TRI et chat KAZ ; sur celles des Blaisois une tête de loup, animal dont le nom bas-breton est *Bleiz*.

Toutefois il y a un point sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur. Il croit qu'on doit trouver dans le mot bas-breton *Bleiz* l'étymologie du nom de Blois et de ses habitants *Blesenses*. Nous ne pouvons être de son

1. Nous ne sommes pas bien sûr que M. de Saulcy soit dans le vrai quand il dit que le mot ED, blé, appartient à tous les dialectes néo-celtiques. Nous croyons qu'il n'existe que dans le rameau breton.

avis. La forme actuelle du nom du loup en bas-breton, *Bleiz*, est moderne et ne peut servir à expliquer un nom de peuple qui se trouve dans Grégoire de Tours.

Pour nous faire comprendre quelques développements sont nécessaires. On sait que les muettes se divisent en trois classes : ténues, moyennes, aspirées. En gothique les aspirées primitives sont remplacées par les moyennes, les moyennes par les ténues, les ténues par les aspirées; en passant du gothique à l'allemand moderne les muettes subissent une seconde fois la même évolution, en sorte que la ténue primitive devient en allemand moderne une moyenne, l'aspirée une ténue, la moyenne une aspirée.

Exemple : Sanscrit Daçan, grec Δεκα, latin Decem;
Gothique Taihun;
Allemand Zehn (le Z tient lieu de la dentale aspirée);
Sanscrit vèDmi, grec ιΔειν, latin viDere;
Gothique veiTan;
Allemand Vissen (le double S tient lieu de la dentale aspirée).

Ordinairement le gaulois conserve les ténues et les moyennes du sanscrit, du grec et du latin, mais dans un grand nombre de cas dont le détail serait trop long ici, ces consonnes, dans les langues néoceltiques, sont remplacées par les consonnes qui les remplacent en allemand moderne : les ténues sont remplacées par les moyennes et les moyennes par les aspirées correspondantes : c'est ainsi que le bas-breton *Bleiz* vient du primitif Bled (Zeuss, *Grammatica celtica*, p. 100, 101, 165) et là comme en allemand le Z tient lieu de la dentale aspirée qui n'existe pas. Si donc le nom des Blaisois signifiait *loup*, il s'écrirait *Bledenses* et non *Blesenses*.

Nous aurions de même beaucoup de peine à admettre, comme déjà l'a admis M. de La Villemarqué (*Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, p. x) que le nom des *Ædui* ou *Edui* dérive du bas-breton *Ed*, blé. En conséquence des principes que nous venons d'énoncer plus haut, *Ed* dérive du primitif it, qui se trouve précédé d'un s dans le grec σιτος. La preuve nous en est donnée par l'ancien irlandais *Ith* (Zeuss, p. 15, 168) qui tient entre la forme primitive et la forme bas-bretonne le rang intermédiaire qu'occupe d'ordinaire, entre la forme primitive et la forme allemande moderne, la forme gothique. La consonne originaire n'est donc pas la même qu'en bas-breton. La voyelle originaire est aussi différente, un *i* au lieu d'un *e*, ce que confirme le gallois yd (Zeuss, p. 105).

Nous considérons au contraire comme très-rationnelle l'étymologie donnée au nom des Éduens par Zeuss : *Aed*, aujourd'hui *Aod*, feu (*Gramm. celtic.*, p. 37, 45). La dentale aspirée étant inconnue en gaulois, on voit que ce mot est identique au grec αιθω, brûler, venant de la racine sanscrite idh [1]. Le fait qu'on trouve le nom des Éduens écrit avec un ε, εδου n'est pas une objection. Le même mot peut s'être prononcé avec ou sans gouna. D'ailleurs l'ε grec peut avoir représenté une voyelle longue dans les inscriptions gauloises.

1. Bopp, *Grammaire comparée*, paragraphe 26, 2, trad. de M. Bréal, p. 70.

De même, nous ne pouvons croire que le sens du mot *Tricasses* soit *Trois chats*, et bien que M. de Saulcy ne s'en explique pas, nous ne pensons pas qu'il voie là une étymologie. Remarquons d'abord qu'en bas-breton trois chats ne se dit pas *Tri-cas*, mais *Tri-c'hisier*, car après le nombre *tri* il faut le pluriel et de plus la ténue initiale s'aspire. D'autre part si nous remontons à la forme primitive du mot *Kaz*, avec M. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, au mot *chat* nous voyons que cette forme primitive était CAT (Cf. Ducange, v° *Catta*).

L'étymologie du mot *Tricasses* ne peut être cherchée là : pour nous, elle se trouve 1° dans la préposition irlandaise *tri* ou *tre*, qui correspond quant au sens au latin *per* et qui est identique à la préposition bas-bretonne *Dre* et au vieux cambrien *Troi, Trui*, (Zeuss, p. 113, 610, 630, 838) ; 2° dans un substantif qui subsiste en bas-breton sous la forme KAS, en cambrien sous la forme KEIS, et qui paraît avoir eu le sens de mouvement (Zeuss, p. 57, 97. 206). *Tricasses* voudrait dire : ceux qui traversent (par exemple les bataillons ennemis).

Nous ne voulons point dire que les Tricasses n'aient pas eu pour emblème trois chats, les Blaisois un loup, les Éduens un épi de blé, comme les Lyonnais un corbeau.

Mais il y a une distance énorme entre des jeux de mot, comme les armoiries modernes en offrent tant d'exemples, et une étymologie scientifique. L'existence de ces jeux de mots aux temps celtiques reste toutefois un fait éminemment curieux.

L'étude des emblèmes gravés sur les monnaies celtiques offre un champ immense aux investigations. La collection réunie par M. de Saulcy et les travaux si remarquables de ce savant numismatiste rendent faciles des comparaisons jusque-là impossibles. En même temps les légendes inédites que nous connaîtrons, grâce à lui, fourniront aux philologues un important contingent de textes d'une incontestable authenticité. Ce sera un des grands progrès obtenus dans notre temps par l'érudition française. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

157. — **Histoire de Fléchier, évêque de Nîmes**, d'après des documents originaux, par M. l'abbé A. DELACROIX, vicaire à la cathédrale de Nîmes, ancien rédacteur de la *Revue catholique du Languedoc*, ouvrage orné d'un portrait et d'un autographe de Fléchier. Paris, Louis Giraud, 1865, 1 vol. in-8° de IV-648 pages. — Prix, 7 fr. 50.

M. l'abbé Delacroix, encouragé par ce mot de M. Villemain, dont il a fait l'épigraphe de son livre : « Fléchier n'est pas assez goûté de nos jours, » a résolu de combler, par une monographie des plus complètes, une lacune de notre histoire littéraire et religieuse. Je m'empresse de déclarer qu'il y a très-bien réussi, ayant été surtout aidé dans cette tâche par un grand nombre de documents, presque tous inédits, appartenant, pour la plupart, à la correspondance de l'évêque de Nîmes. Quelques-uns de ces documents, qui se rapportent à la première moitié de la vie de son héros, sont empreints d'une frivolité littéraire propre, dit-il, au bon vieux temps, et qu'il n'a néanmoins pas cru devoir passer sous silence, par la raison qu'il a entendu composer une histoire et non une apologie.

Je ne saurais trop féliciter M. l'abbé D. de n'avoir pas imité cet éditeur des *Œuvres complètes de Fléchier* (1782) dont il parle ainsi (p. 13) : « Par on ne sait quel scrupule, Ducreux a cru devoir supprimer, dans les lettres de Fléchier, une foule de détails charmants et presque toute la partie intime ; nous avons pu constater cette aberration littéraire sur plusieurs collections d'autographes de l'évêque de Nimes. Les passages un peu familiers sont souvent marqués au crayon et désignés par ce signe au barbare ciseau de l'imprimeur. Plus souvent encore on laisse de côté des lettres entières, qui n'ont que le tort, bien pardonnable assurément, de nous livrer toute l'âme de l'auteur [1]. » Grâce à d'abondantes citations des lettres de Fléchier à divers membres de sa famille (conservées, au nombre de 64, la plupart autographes, à la Bibliothèque d'Avignon dans le fond Giberti), au savant Huet (Bibliothèque impériale, cabinet des titres), à Mlle de La Vigne, la spirituelle nièce de Descartes (Bibliothèque de l'Arsenal, mss. de Conrart), à Mlle Deshoulières (en original dans la collection de M. L. de la Buzonnière, à Orléans), à Mme de la Fare (dans les archives de Ville-Vieille, de M. le vicomte de Beauregard), à l'abbé de Nobilé (collection de M. le marquis de Valfons), etc., on trouve beaucoup de choses nouvelles dans l'ouvrage de M. l'abbé D., et, par le fréquent et heureux usage que l'auteur a su faire de tous ces documents réunis avec tant de patience et de zèle [2], il a prouvé qu'il avait eu grandement raison de proclamer (p. 13), qu'un homme est tout entier dans ses lettres.

L'historien de Fléchier ne pouvait pas négliger une autre considérable source d'informations, les *Mémoires sur les grands hommes d'Auvergne*, ouvrage dans lequel le futur prélat a raconté d'une façon badine tant de curieuses aventures. L'abbé D. ne veut pas que l'on attache trop d'importance à cet épisode littéraire de la vie du prélat, il ne veut pas surtout que l'on tire de cette singulière confession des arguments comme ceux qu'en tira jadis, dans une piquante série d'articles publiés par le *Siècle*, M. Eugène Pelletan. Il montre très-bien que rien dans les *Mémoires* de Fléchier, si l'on tient compte de toutes les explications raisonnables, ne ressemble à cette œuvre de scandale qu'y voyait le comte de Résie, lequel, égaré par de naïves frayeurs, refusait d'admettre l'authenticité évi-

1. Ce même Ducreux a, sinon mutilé, du moins modifié le portrait de Fléchier tracé par lui-même et de sa plume la plus fine, en 1681 environ. M. l'abbé D. a donné ce morceau (p. 235 à 243) tel que l'écrivit Fléchier, car il a eu le bonheur de pouvoir le copier sur le texte original et autographe, dont M. L. de Buzonnière est encore en possession. Il est adressé, ajoute M. l'abbé D., à Mlle Deshoulières et non pas à Mlle de La Vigne, ainsi qu'on se plaît à le répéter de nos jours, après M. Charles Labitte (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1845). Dans l'édition donnée par M. Chéruel des *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne en 1665*. (Hachette, 1862), on a reproduit le texte altéré par Ducreux (p. XLI-XLIX) avec cette note : « On a dit que ce portrait était adressé à Mlle de La Vigne ; les autres lettres et les vers que Fléchier adresse en mainte occasion à cette *iris* rendent cela très-vraisemblable. »

2. Je signalerai à M. l'abbé D. une lettre inédite de Fléchier, des plus agréablement tournées, qui se trouve à la Bibliothèque du Louvre, dans la collection Noailles, F. 325, t. VI, p. 286, et qui est adressée au maréchal de Noailles.

dente de la publication de M. Gonod (1844). M. l'abbé D. du reste, dans sa justification des *Juvenilia* de Fléchier, est d'accord avec M. Charles Labitte et surtout avec M. Sainte-Beuve ; et tout le monde, après avoir lu son livre, reconnaîtra sans difficulté que Fléchier « fut un prêtre régulier et pieux, un évêque exemplaire. » On accordera moins aisément à l'abbé D. que Fléchier fut un *grand homme*. Mais quel personnage tant soit peu célèbre n'est pas un grand homme pour son biographe, surtout quand le biographe est méridional[1] ?

Fléchier, poëte latin, poëte français, orateur, historien, évêque, est tour à tour habilement apprécié par l'abbé D. qui ne se contente pas de nous faire minutieusement connaître sous tous leurs aspects les actions et les écrits de son héros, mais qui nous entretient, en outre, avec de grands détails, de tous ceux qui furent mêlés à quelques-uns des événements de sa vie, de son oncle Hercule Audiffret, général des doctrinaires, de son professeur d'éloquence Richesource, des habitués de l'hôtel de Rambouillet, de ses amis, Chapelain, Huet, Ménard, de ses amies, Mlle de la Vigne et Mlle Deshoulières, de M. Caumartin, son protecteur, du dauphin, dont il fut le lecteur, de la dauphine, dont il fut aumônier, de Montrevel, de Villars, de Berwick et de Basville qui prirent part, près de lui, à la déplorable affaire des Camisards. Tout est intéressant dans le volume de M. l'abbé D., mais le chapitre consacré à la guerre des Cévennes offre un intérêt tout particulier. Les lettres et les mandements de Fléchier, ainsi que les ouvrages manuscrits de Valette, prieur de Bernis (*Histoire des prophètes des Cévennes*), et de Labaume (*Relation historique de la révolte des fanatiques ou des Camisards*), ouvrages qui sont conservés à la Bibliothèque de Nîmes, ont fourni à l'abbé D. des renseignements précieux, dont il sera désormais impossible à tout historien sérieux de ne point tenir compte.

M. l'abbé D. mérite, en somme, beaucoup d'éloges : il en méritera beaucoup plus encore, si dans les réimpressions qui seront certainement données de son livre, il ne néglige rien pour en améliorer les endroits faibles. Je voudrais d'abord qu'il effaçât en entier une page où, avec une ironie que le bon goût désavoue autant que la charité, il reproche (p. 349) aux protestants emprisonnés à Aigues-Mortes d'avoir manqué de courage et de résignation. A l'historien du doux et conciliant Fléchier, moins qu'à tout autre, il appartenait d'insulter ainsi au malheur des victimes de l'intolérance du grand siècle. L'abbé D. peut d'autant moins laisser subsister cette triste page, qu'il a promis (p. III) de traiter la question protestante non pas précisément avec impartialité (c'est une gloire, dit-il, qu'un historien convaincu ambitionne peu), mais du moins avec modération. Or, quoi de plus opposé à la modération que ces railleries injurieuses adressées à des hommes qui expiaient dans une dure captivité le tort d'avoir mieux aimé quitter leur pays que leur religion ?

Mes autres reproches seront moins graves. La nièce du cardinal de Richelieu

1. M. l'abbé D. exagère encore (p. 1) quand il dit du monde du XVIIe siècle que ce fut un « monde d'aimable et candide vertu. » Qui ne sait que ce fut, hélas ! trop souvent *le contraire* ?

est appelée (p. 177) *Marie Vignerol*, alors que son nom était Marie de Vignerod. M. l'abbé D. assure (p. 387) que ce fut en 1681 que le roi daigna pourvoir Fléchier de l'abbaye de Baignes et du prieuré de Peyrat, et il ajoute : « L'auteur de la *Gallia christiana* place l'installation de Fléchier, comme abbé de Baignes et prieur de Peyrat, en 1684. Giberti, dans son histoire manuscrite de Pernes ; Germain, dans son *Histoire de l'église de Nimes*, et autres, donnent la même date. Nous n'avons point adopté cette version, parce qu'elle est en contradiction avec la correspondance de l'évêque de Nimes. » Contradiction apparente, sans doute, mais non pas réelle, car je lis dans le *Mercure galant* de novembre 1684, c'est-à-dire dans un journal quasi-officiel (p. p. 218, 219) que le roi, à cette date, donna à l'abbé Fléchier l'abbaye de Saint-Étienne de Baignes, diocèse de Saintes, et le prieuré de Saint-Étienne de Peyrat, diocèse de Périgueux, en même temps qu'il donna à un autre célèbre orateur, l'évêque d'Aire (Jean-Louis de Fromentières), l'abbaye de Saint-Sever, dans le diocèse d'Aire. A côté de ces erreurs, j'ai remarqué un oubli : M. l'abbé D. n'a pas discuté cette assertion du *Manuel du libraire* à l'article *Esprit* : « Quelques personnes attribuent au célèbre Esprit Fléchier cette facétie satirique contre les prédicateurs capucins : *Sermon du P. Esprit*, etc. 1694, petit in-12 de 10 ff. » Je sais bien que l'évêque de Nimes n'est pas l'auteur de cet opuscule, aussi indigne de son talent que de son caractère; mais dans un ouvrage complet comme celui de l'abbé D., il aurait peut-être fallu, ne fût-ce qu'en quelques mots, faire justice de l'opinion mentionnée par M. J. C. Brunet [1].

Il ne me reste plus qu'à présenter une observation d'un autre genre. L'abbé D. dit (p. IV) : « Tout style est bon s'il est passablement correct et en harmonie avec le caractère du sujet. » Le style de l'abbé D., souvent élégant, n'est pas toujours assez correct. Voici, par exemple, le début du chapitre premier : « Plusieurs ont parlé de Fléchier ; personne n'a fait son histoire. Nous avons, sur le célèbre évêque de Nimes, des discours, des éloges académiques, des préfaces biographiques, où l'on trouve quelques appréciations plus ou moins étendues de son talent et de ses écrits; mais sa vie, avec l'importance que nous attachons aujourd'hui à ces sortes d'ouvrages, n'a pas été *tentée*. » Une vie qui n'a pas été *tentée*, ce ne peut être, en bon français, une vie que l'on n'a pas encore essayé de raconter. De même (p. 456), quand l'abbé D. dit que Marsolier comprit *de suite*, etc., il a sans doute voulu dire *tout de suite*, et il s'est exposé ainsi au petit désagrément de se faire raconter par un ami au langage sincère l'anecdote vraie ou fausse, mais si célèbre, de l'académicien réclamant, dans un restaurant,

1. M. l'abbé D. n'a pas dit non plus que Fléchier fit imprimer, en 1680, un ouvrage latin d'Antoine-Marie Gratiani, *de casibus virorum illustrium*, in-4°, avec une préface de sa façon. (Voir à ce sujet le Moréri de 1759). Puisque nous en sommes aux omissions, je m'étonne de n'avoir pas trouvé, dans le chapitre sur l'oraison funèbre, l'historiette que raconte le cardinal Maury au sujet des appréhensions de Fléchier, avant de connaître le texte choisi par Mascaron pour l'oraison funèbre de Turenne, et au sujet de sa joie, quand il vit que son rival lui laissait le texte emprunté au livre des Machabées, sur lequel il fondait déjà de si grandes espérances et dont, quelques jours après, il tira un si brillant parti.

douze huitres *de suite*, et auquel une malicieuse écaillère envoya successivement douze leçons de français sous la forme d'autant d'huitres apportées tour à tour chacune dans une assiette.

T. DE L.

---

158. — **Notes de René d'Argenson**, lieutenant-général de police. Paris, Fr. Henry, 1866. Petit in-12, xvi et 128 p. — Prix : 2 fr.

Ce volume forme le second tome de la « Collection des petits Mémoires inédits publiés par MM. L. Larchey et Mabille, » à laquelle appartiennent les *Souvenirs de Jean Bouhier*, dont nous avons rendu compte précédemment (art. 76). Il ne le cède point en intérêt à son devancier. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'être absolument dépourvu de notes, tandis que les *Souvenirs* en contenaient quelques-unes, mais en revanche il est accompagné d'une table des matières qui manquait à ceux-ci. Les *Notes de René d'Argenson* sont extraites des rapports adressés par ce personnage au contrôleur-général de Pontchartrain, qui forment six volumes conservés à la Bibliothèque impériale sous les numéros fr. 8119-8124. Les sujets de ces rapports sont assez variés, et on y voit figurer toutes les classes de la société, depuis les plus grands seigneurs jusqu'aux valets qui tirent l'épée entre eux tout comme leurs maitres. Mais ce qui offre un intérêt supérieur à celui des mille petits scandales que révèlent ces notes, ce sont les faits de la persécution incessante que la police de Louis XIV dirigeait contre les protestants. A cet égard, et les éditeurs n'ont pas manqué dans leur préface de le remarquer, les rapports de R. d'Argenson sont pleins de précieux détails. Tantôt c'est un gentilhomme « nouveau converti » dont les enfants sont élevés « dans l'erreur de la religion prétendue réformée », ce pourquoi « il paroit nécessaire de faire mettre les deux filles dans un couvent et le fils (âgé de trois ans!) dans un collége. » Le lieutenant de police ajoute que « le père a du bien et peut sans s'incommoder payer leurs pensions. » Toutefois, comme il s'agit d'un ancien officier « et en quelque manière distingué », on consulte le contrôleur-général qui répond par cette note inscrite sur le rapport même : « savoir comment se conduit le père. » Une autre fois, le vigilant lieutenant de police s'offense de ce que des Génevois font baptiser leurs enfants au prêche au lieu de les porter à l'église, et prie M. de Pontchartrain de lui faire savoir la conduite qu'il doit tenir en cette occasion, — « savoir si les femmes sont Françoises, répond celui-ci, les étrangers le peuvent faire. » Ailleurs d'Argenson signale au contrôleur-général un tripot, « un rendez-vous de filouterie » où, se commet toute espèce de désordres ; ce qui met le comble à la mesure c'est que, les jours maigres, on y sert de la viande aux Français aussi bien qu'aux étrangers. Notre lieutenant en est bien sûr, car il y a introduit deux personnes à qui on était sur le point d'en donner lorsqu'elles se déclarèrent catholiques. « Ainsi, dit-il en forme de conclusion, l'on peut dire qu'il y a peu d'espèce de déréglement qui n'ait son entrée dans cette auberge. » On pense à Raoul de Cambrai qui, le jour où il a incendié le moutier d'Origny et brûlé les nonnes, se fait scrupule de manger gras, parce que c'est

carême. Toutefois, d'Argenson ne manque pas d'une certaine prudence. L'un de ses rapports a trait à un procès que l'on se proposait apparemment d'intenter à la mémoire d'une femme décédée dans des sentiments d'une orthodoxie douteuse. D'Argenson est d'avis que cet exemple de sévérité serait sans utilité, il remarque que la femme en question satisfaisait à une partie du culte extérieur, et que s'il est vrai qu'elle n'a jamais communié, il serait au moins difficile d'en avoir la preuve. « Ainsi, poursuit-il, l'on peut seulement douter du sentiment intérieur que la crainte des lois ni l'autorité des hommes ne peuvent changer. » Précieux aveu, mais sans conséquence pratique, car ailleurs (p. 27) nous le voyons se contenter de la « conversion extérieure » d'une famille.

Les Notes de R. d'Argenson sont curieuses à d'autres égards encore. Ainsi nous y voyons se manifester en termes souvent fort vifs (voy. pp. 83, 84, 109, 117) la rivalité qui existait entre le lieutenant de police et le lieutenant criminel. Ailleurs, on voit les ambassadeurs ériger leurs hôtels en asiles pour ceux que la police poursuivait.

Somme toute, cette petite publication est utile et intéressante, et nous espérons que malgré les difficultés du temps présent, l'accueil du public permettra à MM. Larchey et Mabille de poursuivre leur collection. II

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

L'abbé Galiani p. p. Ristelhuber (Librairie centrale). — Bickel, Ephraemi Syri carmina (Leipzig, Brockhaus). — Cicéron, l'Orateur, p. p. Aubert (Hachette). — Chardon, Histoire de la reine Bérengère (Le Mans, typogr. Monnoyer). — Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale (Fonds hébreux). — Le Trésor des Chartes p. p. Teulet (Plon). — Bladé, Dissertations sur les chants héroïques des Basques (Franck).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Baschet (A.). — Le roi chez la reine ou Histoire secrète du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, d'après le journal de la vie privée du Roi, les dépêches du Nonce et des Ambassadeurs, et autres pièces d'État. 2e édit. Petit in-8 anglais (Lib. Plon). 8 fr.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. T. 20. In-8 (Libr. Plon). 6 fr.

De modo subjunctivo, hanc grammaticam et philosophicam disquisitionem conscripsit, A. Loiseau. In-8. (Thorin.) 1 fr. 50

Grote (G.). — Histoire de la Grèce, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'Anglais, par A. L. de Sadous, avec cartes et plans. T. 13. In-8° (Lib. internationale). 5 fr.

Inscriptions (les) **grecques et étrusques** des pierres gravées du cabinet de S. M. le roi des Pays-Bas, publiées par Janssen. In-8, 5 pl. (Thorin). 5 fr. 50

Jacquemart (A.). — Les merveilles de la céramique, ou l'Art de façonner et décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine depuis les temps antiques jusqu'à nos jours 1re partie. Orient, contenant 53 vignettes sur bois par H. Catenacci. In-18 jésus (Lib. L. Hachette et C.). 2 fr.

Loiseau (A.). — Étude historique et philologique sur Jean Pillot et sur les doctrines grammaticales du XVIe siècle (thèse). In-8. (Thorin). 3 fr.

Mathan (A.). — Voyage au Maroc (1640-1641), publié pour la première fois avec notice biographique de l'auteur, introduction et notes, par F. de Hellwald. In-8. (Thorin). 3 fr. 50

Mémoires de Frédéric II, roi de Prusse, écrits en français par lui-même, publiés pour la première fois en France et conformément aux manuscrits originaux, avec des notes et des tables, par MM. Boutaric et E. Campardon. 2 vol. gr. in-8. (Lib. Plon). 16 fr.

Perrens (F. T.). — Histoire de la Littérature italienne. In-8. (Lib. Delagrave). 6 fr.

Pichard (C. E.). — Essai sur Moïse de Khoren, historien arménien du Ve siècle du Christ, et analyse succincte de son ouvrage sur l'histoire d'Arménie, accompagné de notes et commentaires et suivi d'un précis géographique. In-8°. (Lib. Lemerre). 5 fr.

Ponsard (F.). — Œuvres complètes. T. 1 et 2. In-8. (Lib. Michel Lévy frères). 15 fr.

LIVRES ANCIENS RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE.

Bircherod (Th.) et W. E. Tentzel, Saxonia numismatica lineæ Albertinæ et Ernestinæ. (Latin et Allemand). Dresdæ, 1705. 1 vol. in-4, vel. pl. 10 fr.

Blaetter für Münzkunde (Journal numismatique de Hanovre). Herausgegeben von H. Grote. Hannov., 1837-39. 3 vol., 4 vol. 1 à 4 liv. avec beaucoup de pl. In-4 br. Pr. 26 fr. 75 c. 15 fr.

Boeckh (A.). Die Staatshaushaltung der Athener. Berlin, 1817. 2 vol. in-8, demi-v. pl. Pr. 23 fr. 7 fr. 50

— Urkunden übee das Seewesen des Attischen Staates. Berlin, 1840. In-8 demi-v. avec atlas in-fol. Suite à : Staatshaushaltung der Athener. 17 fr.

Bonada (F. M.). Anthologia seu collectio omnium veterum inscriptionum poeticarum tam Græc. quam Lat. in antiquis lapidibus sculptarum. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. 18 fr.

— Le même. Demi-vél. 20 fr.

— Carmina ex antiquis lapidibus dissertationibus ac notis illustrata. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. n. rogn. 20 fr.

— Le même, vél. 15 fr.

Bonanni (G.), Duca di Montalbano, Delle antiche Siracuse, coll' aggiunta di V. Mirabella. Palermo, 1717. 2 vol. in-fol. v. 30 fr.

Bonneville (P. F.). Traité des monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples, avec leurs diverses empreintes. Paris, 1806. In-fol. cart., fig., avec un suppl. (pag. 247-66). Livre devenu rare, surtout avec le suppl. 60 fr.

Borgetti (F. Th. M.). De nummo hebraico prope Corcagiam (Cork) in Hibernia detecto. Rom., 1820. In-4 br. 1 pl. 2 fr.

Boettiger (C. A.). Ideen zur Archäologie der Malerei. Dresden, 1811. Vol. I (seul paru). In-8 br. Pr. 9 fr. 3 fr.

— Ideen zur Kunst-Mythologie. Dresden, 1826-36. 2 vol. in-8, demi-marq., pl. Pr. 25 fr. 12 fr.

— Le même. Leipzig, 1806. 2 vol. in-8 cart. 13 pl. 16 fr.

— Kleine Schriften archäologischen und antiquarischen Inhalts, gesammelt und herausgegeben von J. Silig. Dresden, 1837-38. 3 vol. in-8 br., pl. Pr. 32 fr. 75 c. 16 fr.

— Griechische Vasengemälde. Weimar, 1797. Vol. 1, livr. 1, 2. In-8 br. 3 fr.

Braschi (P. A.). De familia Cæsennia equestri et consularii Romæ antiquissimæ Inscriptiones ævo superstites, in unum collectæ atq. ornatæ, novis eruditionib. auctæ per J. B. Braschium. Roma, 1731. In-4, demi-v., portr. 8 fr.

Braun (E.). Antike Marmorwerke. Erste und zweite Decade. Leipzig, 1843. In-fol. cart., pl. Pr. 32 fr. 15 fr.

— Erklärung eines antiken Sarcophags zu Trier. Bonn, 1850. In-4 br., pl. 2 fr.

Brerewood (Ed.). De ponderibus et pretiis veterum nummorum. Londini, 1614. In-4., parch. 3 fr. 50

Brocchieri (D. P. M.). Osservazioni sopra alcuni monete consolari. Bologna, 1762. In 4 cart., 1 pl. 4 fr.

Brun (F.). Tagebuch über Rom. Zürich, 1800. 2 vol. in-8, demi-rel., pl. Pr. 14 fr. 75 c. 6 fr. 50

Bryant (J.). A new system or an analysis of ancient mythology. London, 1774-76. 3 vol. in-4, v., fig. Lowndes 3 LSt. 16 sh. 7 LSt. 17 sh. 35 fr.

Budæus (G.). De asse et partibus ejus. Venetiis (Aldi), 1522. In-8, demi-marq. tr. dorée. 20 fr.

— Le même. Lugduni, 1542. In-4 parch. 3 fr.

Burger (P.). De dies clavigeris. Altorf, 1828. In-4, demi-v., pl. 3 fr.

Burmanni (P.). Vectigalia populi romani et Jupiter Fulgerator in Cyrrhestarum nummis. Leydæ, 1734. In-4 parch. 5 fr. 50

Burnouf (A.). De Neptuno ejusque cultu præsertim in Peloponneso. Paris, 1830. In-8 br., pl. 1 fr. 50

Buser (J. Th.). Beknopte Handleiding tot de Kennis der Romeinsche Oudheden. Naar het Hoogduitsch van P. F. A. Nitsch. Zalt-Bommel, 1828. In-8 br. 2 fr.

Buttmann (Ph.). Ueber die Entstehung der Sternbilder auf der griechischen Sfäre. Berlin, 1826. In-4 br., fig. 3 fr.

Cadalvene (E. de). Recueil de médailles grecques inédites. Paris, 1828. Tom. I. In-4 demi-v., pl. Pr. 25 fr. 16 fr.

Cachier (Ch.), de la Comp. de Jésus. Couronne de lumière d'Aix-la-Chapelle. Paris. In-4 br., pl. 6 fr.

Calliachi (N.). De ludis Scenicis mimorum et pantomimorum syntagma posthumum, quod e tenebris erutum recens, ac præfatione auctum M. A. Madero. Batavii, 1713. In-4 v. 3 fr.

Campolongo (E.). Litholexicon. Neapoli, 1782. In-4 br. 4 fr.

Cancellieri (F.) De secretariis Basilicæ Vaticanæ vet. et novæ lib. II. Præmittitur syntagma de secretariis ethnicor. ac vett. Christianor. apud Græcos et Latinos. Acc. disquisit, etc. Rom., 1786. 4 vol. in-4 demi-v. 37 fr. 50

Canina (L.). Ricerche sul preciso valore delle antiche misure Romane di estensione lineare de dotte in particolare dalle colonne coclidi centenarie di Trajano e di Marco-Aurelio ed espote per servire alla determinazione delle colonne migliari. Roma, 1853. In-4 br., pl. 3 fr.

Cannegieter (H.). De mutata Romanorum nominum sub principibus ratione; item Hercules Magusanus Deus ex nummis atq. inscript. demonstratus etc. Traj. ad Rh. 1750. In-4 cart. 6 fr.

Carli, Gianrinaldo, Delle antichità Italiche. Avec des planches. Milano, 1788. 4 tomes in-4 br. 20 fr.

Caryophili (B.) De antiquis marmoribus opusculum cui acced. dissertationes IV. Vindobonæ, 1738. In 4 demi-v. 5 fr. 50

Catalogo (primo ed secondo) degli oggetti di numismatica vendibili presso C. Kunz. Venezia, 1855. In-8 br., pl. 3 fr. 50

Catalogue d'objets curieux et rares en laques de la Chine et du Japon, ivoires sculptés, bijoux en or et en argent, objets des XVe et XVIe siècles, etc., provenant du cabinet de feu M. Lamii. Paris, 1832. In-8 br. 1 fr.

— d'une riche collection d'antiquités, de médailles, de peintures et de dessins de feu M. O. de Stackelberg. Dresde, 1837. In-8 br. 1 fr. 50

— de curiosités remarquables provenant en partie du cabinet de feu M. Abel Rémusat, mosaïques, tableaux, bronzes, laques, etc. Paris, 1833. In-8 br. 1 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31. — 4 Août — 1866.

159. — **The legends and theories of the Budhists** compared with history and science, by SPENCE HARDY, Hon. M. R. A. S. London, Williams and Norgate. LVI et 244 p., 1866. In-8°. (Paris, libr. A. Franck.) — Prix : 9 fr.

Un livre sur le bouddhisme, signé d'un nom honorablement connu par des travaux antérieurs, à qui un commerce permanent avec les bouddhistes, prolongé durant un grand nombre d'années, donne nécessairement une grande autorité, ne peut manquer d'exciter une légitime curiosité. Les circonstances dans lesquelles celui que nous annonçons a été composé sont peut-être de nature à en augmenter encore l'intérêt. Ce n'est en effet que la réédition d'un ouvrage publié dans l'île de Ceylan, et destiné aux indigènes, ou, pour mieux dire, aux bouddhistes, mais c'est là précisément ce qui donne à ce livre un caractère particulier, puisqu'il nous permet de suivre la polémique soutenue par les missionnaires chrétiens contre les prêtres bouddhistes. Le plan de M. Hardy est bien simple : il prend l'une après l'autre toutes les théories cosmologiques et historiques du bouddhisme, et il montre qu'elles sont fondées sur des chimères, démenties par les résultats les plus certains de l'expérience et de la science, que les vérités d'intuition qui peuvent s'y rencontrer ne prouvent nullement la vérité générale du système. Et comme toutes ces théories sont attribuées au Bouddha, qu'elles n'ont d'autre autorité que sa parole, il en résulte que ce personnage s'est trompé grossièrement et a trompé tous ceux qui ont accepté ses enseignements. On comprend que dans cette attaque dirigée contre le système bouddhique, M. Spence Hardy s'attache aux inventions les plus monstrueuses et les plus étranges ; il s'efforce d'en faire ressortir les contradictions et les impossibilités. Tout ce qui est raisonnable, historique, conforme aux faits, M. Spence Hardy le laisse de côté, ou n'y touche qu'en passant. Nous n'avons pas à le lui reprocher; cela était dans le plan qu'il s'était tracé : il n'a pas eu pour but de faire un exposé complet du bouddhisme, il a voulu seulement démontrer l'absurdité du système. L'auteur s'est expliqué lui-même sur ce point avec une pleine franchise : « Je manquerais, dit-il, de loyauté envers le bouddhisme, si je laissais s'établir la supposition que mon livre ressemble en quoi que ce soit à un exposé complet du système.... Je suis ici un controversiste, non un interprète. » (p. 206). Il paraît que les bouddhistes eux-mêmes ont justement apprécié le caractère du livre de M. Hardy, qu'ils ont même rendu justice à la science de l'auteur, et que tout en repoussant souvent les conclusions qu'il a tirées contre eux de leurs doctrines, ils reconnaissent l'exactitude de l'exposé qu'il en a fait. C'est un témoignage d'une

assez grande valeur que cette approbation venant de ceux qui paraissent être les juges les plus compétents et les moins suspects de partialité assurément. Nous allons essayer de donner une idée de ce livre, en expliquant la marche suivie par l'auteur, en indiquant surtout les points nouveaux qu'il traite ou sur lesquels il appelle l'attention, et les questions dont il prétend donner une solution définitive.

La plupart des matières traitées dans ce livre l'ont déjà été précédemment par M. Hardy lui-même. Cependant, outre certains détails nouveaux, le dernier ouvrage présente un caractère particulier, le recours direct aux sources pâlies. Lorsqu'il composa ses précédents écrits, M. Spence Hardy ne connaissait que les textes singhalais; pour le pâli, il s'en rapportait aux notes de Gogerly; il comprit depuis la nécessité d'étudier la langue sacrée; il cite des mots, des expressions, des phrases pâlies, et en donne même un petit recueil sous forme d'appendice à la fin de son ouvrage. Je veux montrer par un seul exemple ce que le travail de M. Hardy gagne à cette innovation. Dans son *Manuel du bouddhisme*, M. Hardy avait raconté l'histoire de Râhou, sa lutte contre le soleil et la lune : à ce propos il avait reproduit, d'après Gogerly, la traduction d'un Soûtra très-court, mais fort intéressant, qui nous montre la lune saisie par Râhou (au moment d'une éclipse) et se réfugiant près du Bouddha, qui, par sa parole, fait lâcher prise à Râhou. Dans son nouvel ouvrage, M. Spence Hardy donne le même Soûtra, mais intercale dans la traduction le texte pâli des *Gâthâ* (ou stances) mises dans la bouche des divers interlocuteurs du petit drame raconté dans le Soûtra. L'auteur montre ensuite combien cette histoire de Râhou est chimérique, et combien le Bouddha est un guide trompeur, puisqu'il croyait à des choses qui n'existent pas et s'attribuait un pouvoir imaginaire. On peut juger, par cet exemple, du double caractère que présente ce livre, même dans les parties qui se retrouvent ailleurs : emprunt plus direct à la littérature pâlie, appréciation des textes au point de vue de la polémique.

L'ouvrage commence par une introduction substantielle, dans laquelle l'auteur expose les faits les plus vraisemblables de la vie du Bouddha, indique l'époque de son apparition, la manière dont s'est formé le canon bouddhique, comment Çâkyamouni, ou, pour employer le nom adopté par les bouddhistes du sud, Gautama, en est venu à composer son système, quels enseignements il a formulés, quelles institutions il a créées. L'ouvrage lui-même se divise en quatre parties. La première, intitulée *Légendes et littérature de l'Inde*, a pour objet de fixer la valeur des livres sur lesquels les bouddhistes règlent leurs croyances : l'auteur y montre que ces écrits reposent sur des données entièrement fabuleuses ou ont été composés en vue d'un but déterminé, comme de glorifier le sacerdoce; il prouve que les castes sont une institution inique et n'ont point l'origine divine qui leur est attribuée; que le sanscrit et le pâli sont des langues semblables à d'autres et dépourvues de ce caractère spécial et unique que les brahmanes et les bouddhistes leur attribuent; que les *Richis* et les *Arhats* ou saints de l'une et de l'autre secte n'ont rien des qualités extraordinaires qu'on leur prête et auxquelles le Bouddha lui-même croyait. Enfin l'auteur montre qu'on peut difficilement prendre pour guide infaillible un personnage dont l'époque est soumise à

tant de divergences, et dont l'enseignement transmis pendant des siècles par des moyens qui n'en garantissent nullement la conservation pure et intacte, peut être légitimement soupçonné des plus graves altérations.

Dans le deuxième chapitre intitulé *Cosmologie bouddhique*, l'auteur décrit la composition de l'univers et la distribution de ses parties selon les bouddhistes, et il n'a point de peine à montrer combien leurs idées sur les mondes, le mont Mérou, le soleil, la lune, l'Asoura Râhou qui les dévore lors des éclipses, le lac Anavatapta d'où sortent le Gange, l'Indus, le Satledge et le Brahmapoutra, la disposition des continents, et les dimensions colossales de certains végétaux et animaux imaginaires, sont contraires aux faits, à l'expérience, aux résultats de la science et au bon sens.

Le troisième chapitre, sur l'*Ontologie* du bouddhisme, est celui qui nous intéresse le plus par la gravité des questions philosophiques qui y sont agitées. L'auteur y expose les vues des bouddhistes sur les âges précédents et les révolutions du monde, sur les existences antérieures, la vie présente, la condition individuelle de l'homme, son avenir, le Nirvâna qui est la fin suprême des êtres animés : il y explique aussi ces facultés mystiques, le *Dhyâna* ou extase, la puissance surnaturelle (*Irdhi*), qui réalisent l'état parfait et sont le moyen infaillible d'atteindre à la délivrance.

Dans le quatrième chapitre intitulé *Développement du bouddhisme*, l'auteur se plait à relever tous les traits qui donnent à la vie du Bouddha l'apparence d'un mythe; il revient sur la composition des livres bouddhiques pour renouveler ses doutes sur leur authenticité; enfin, résumant ses idées et concluant, il reproche au bouddhisme d'avoir un caractère purement négatif et restrictif, de réduire l'homme « au dernier minimum de vitalité » (*the smallest minimum of vitality*), de nier l'âme et de nier Dieu.

Il est impossible d'énumérer tous les points importants que traite l'auteur, encore moins de les discuter; je veux cependant signaler les plus saillants en les accompagnant de quelques réflexions : le lecteur me pardonnera de ne pouvoir donner un développement suffisant ni à l'exposé que j'emprunte à l'auteur, ni à mes propres remarques.

Dans l'introduction, M. Hardy émet l'opinion que le bouddhisme daterait d'une époque intermédiaire entre l'âge védique et l'âge brahmanique, d'un temps où le brahmanisme, sans avoir encore pleinement triomphé, tendait à s'établir puissamment dans la société âryenne (XXIII-XXV), d'où il suivrait que le bouddhisme serait antérieur aux plus anciennes écoles philosophiques de l'Inde (XXV). On voit combien ce point de vue diffère de l'opinion admise jusqu'ici, qui considère le bouddhisme comme une réaction contre le despotisme et les désordres d'un brahmanisme déjà en décadence, aperçoit en lui jusqu'à un certain point l'héritier de deux grandes écoles philosophiques, du système panthéiste appelé *vedânta* et surtout du système spiritualiste (bien qu'athée) appelé *sankhya*, et croit reconnaître dans le bouddhisme la trace de leur influence. Je ne reprocherai point à M. Hardy de n'apporter à l'appui de son opinion que des preuves assez peu décisives; il en convient lui-même. Mais sans vouloir entreprendre une discussion par-

ticulièrement difficile, je lui demanderai seulement si la date qu'il assigne au bouddhisme ne lui paraît pas être en contradiction avec la description brillante, et conforme aux textes, qu'il fait (p. xiv) de l'époque où parut le Bouddha, description qui, ce me semble, dénote une civilisation avancée, une époque de décadence ou de *réformation*, bien différente de l'époque de *formation* que son hypothèse oblige à supposer. Cependant, bien que j'attende des preuves plus convaincantes pour admettre l'opinion présentée, du reste, par M. Hardy, avec toute la réserve qui convient en de telles matières, je ne voudrais pas la repousser par une simple fin de non-recevoir; je rappellerai que M. Wassilief, sans s'être prononcé aussi ouvertement à ma connaissance, a dit pourtant que le bouddhisme paraît remonter aux premiers temps du développement intellectuel de l'Inde, et sachant combien il est difficile de suivre et de reconstituer la marche soit des événements de l'histoire, soit de la pensée dans la péninsule, je me borne à enregistrer cette question au nombre de celles dont se compose le vaste et épineux problème du bouddhisme.

L'origine et la formation des écritures bouddhiques est un sujet que l'auteur aborde trois fois (xxv-xxix, 66-70, 191-198). Il insiste sur plusieurs points: le long temps pendant lequel l'enseignement du Bouddha a été transmis de mémoire; l'impossibilité que Mahindo, qui convertit Ceylan, ait pu garder dans sa mémoire et avoir le temps d'enseigner les trois Pitaka et leurs commentaires; les vicissitudes de ces commentaires (ou Atthakathâ), traduits en singhalais par Mahindo, puis du singhalais en pâli par Bouddhaghoso, et dont le texte singhalais primitif est perdu; l'autorité de ces commentaires qui jouissent d'une confiance égale à celle des textes. M. Hardy conclut de tout cela que nous n'avons pas le texte primitif des Atthakathâ, que l'autorité des écritures bouddhiques tout entière s'en trouve viciée, puisque le commentaire va de pair avec le texte; enfin que le texte lui-même et à plus forte raison le commentaire a pu subir dès l'origine des altérations dont il est impossible d'apprécier l'étendue et le caractère, de sorte que, par toutes ces circonstances, l'authenticité des écritures se trouve gravement compromise. A ces questions se mêle celle de l'origine de l'écriture et de la date de son introduction; M. Hardy pense qu'elle serait venue par les Phéniciens, bien que l'alphabet ait dû subir postérieurement une réforme indienne. Je ne puis examiner à fond toutes ces questions; je dirai seulement, non pour lever les doutes de M. Hardy ou raffermir la confiance des bouddhistes, mais pour essayer de caractériser la situation des choses et montrer quel fond l'on peut faire sur la littérature pâlie, qu'un commentaire n'a jamais l'autorité d'un texte, et que d'ailleurs le texte n'a jamais été perdu; que Mahindo n'était pas venu seul à Ceylan, qu'il avait au moins quatre compagnons, qu'il a pu en avoir davantage, et qu'entre eux ils ont pu posséder l'ensemble du canon et le propager à Ceylan; que tout en reconnaissant les avantages de l'écriture et même de la typographie, il ne faut pas oublier la force et la puissance de la mémoire, dont M. Spence Hardy a pu voir des exemples à Ceylan, et qui a dû accomplir de plus grands prodiges du temps d'Açoka que du nôtre. Après cela je reconnais que si le respect pour la parole du Bouddha a pu servir à la conservation des textes anciens, l'esprit controversiste et dialecticien des bouddhistes a bien pu aussi mettre

sous son nom les écrits de plus d'un docteur estimé, et que la littérature bouddhique a dû varier pendant longtemps par l'effet de l'enseignement oral. Il est certain qu'il n'est pas facile de retrouver l'enseignement authentique du Bouddha. M. Spence Hardy a raison de le démontrer contre les bouddhistes. Pour nous il y a toujours intérêt à connaître les doctrines bouddhiques, même dans leur forme actuelle, et nous devons chercher à retrouver la date précise ou au moins l'âge relatif des divers écrits : c'est une question pour la solution de laquelle l'étude étendue et parallèle des diverses littératures bouddhiques est un élément important. Or, quels que soient le nombre et la valeur des travaux qu'on a faits sur le bouddhisme, cette étude est encore bien incomplète.

Avant d'aborder de plus graves questions je veux signaler un paragraphe où l'auteur me semble avoir commis une double méprise, méprise matérielle, en confondant deux personnages; méprise de raisonnement, en cherchant à relever dans les livres pâlis une contradiction peu sérieuse, et en faisant une concession qui le met en contradiction avec lui-même. C'est dans le paragraphe intitulé : *Source des révélations de Bouddha* (p. 198-201) où l'auteur parle des honneurs rendus à Kâçyapa au pied de la montagne de Kakutapêda (p. 200). Ce Kâçyapa n'est pas, comme l'auteur paraît le croire, le Bouddha Kâçyapa, c'est le patriarche ou *sthavira* (Mahâ) Kâçyapa. Cela n'empêche pas d'ailleurs que des honneurs aient pu être rendus au Bouddha Kaçyapa et à d'autres; mais pourquoi M. Spence Hardy veut-il que les livres pâlis soient en défaut pour ne point recommander suffisamment l'adoration due aux Bouddhas antérieurs, et pense-t-il découvrir là une trace d'altération ? Pourquoi surtout prétend-il que Gautama avait eu des prédécesseurs, lorsque lui-même a proclamé l'antériorité du bouddhisme à toute autre école philosophique? Faudrait-il donc conclure à l'antiquité fabuleuse du bouddhisme? Mais il est évident que cette doctrine n'a pu commencer qu'avec Gautama. Les Bouddhas antérieurs sont une pure invention. Est-ce Gautama qui a mis en avant cette théorie, sont-ce ses disciples? N'a-t-elle pas subi des développements ? Ce sont là des questions que nous ne pouvons traiter. Je dirai seulement que si les livres pâlis se distinguent au sujet des anciens Bouddhas par une sobriété qui contraste avec les pratiques indiennes, ce serait selon moi un indice en faveur de l'antiquité relative de ces mêmes livres; mais cette différence ne me paraît pas être bien importante, et je sais que le bouddhisme du sud et le bouddhisme du nord débitent les mêmes extravagances au sujet des Bouddhas imaginaires qui auraient précédé le Bouddha historique.

Les questions agitées dans la partie qui traite de l'ontologie peuvent se réduire à trois : la transmigration, le *moi*, le Nirvâna. Sur ces trois points, M. Spence Hardy donne les trois solutions suivantes : la transmigration n'existe point à proprement parler; — il n'y a point d'âme; — le Nirvâna est le néant. On peut ajouter une quatrième assertion : — il n'y a point de Dieu. — L'auteur croit que ce sont là des questions tranchées, que les études ultérieures ne feront que confirmer les résultats acquis, et qu'il faut chercher désormais dans l'étude du bouddhisme autre chose que des éclaircissements sur la solution du problème de la destinée humaine. Je crois pour ma part qu'avant de se prononcer d'une manière

aussi formelle, il reste encore bien des textes à explorer, et que le résultat final, dût-il être ce que prétend M. Hardy, on ne pourra le proclamer que sur la foi d'un nombre de textes supérieur à celui des textes dépouillés jusqu'ici. Mais voyons la solution que l'auteur donne à ces graves questions.

Qui croirait que la transmigration, cette doctrine éminemment indienne et bouddhique, n'existe en réalité pas d'après les théories même du bouddhisme? Voici comment M. Hardy le prouve : la transmigration a pour principe le *karma*, c'est-à-dire l'action, terme qui représente non-seulement les actes accomplis dans la vie, mais la faculté morale, une puissance qui agit ou fait agir, soit en bien, soit en mal. Comment cette faculté est-elle distincte du moi, de la personne, de la conscience, de telle sorte que ce soit le karma qui transmigre, et non pas le moi? C'est une subtilité étrange, mais qui, je le reconnais, est bien dans l'esprit du bouddhisme. Le karma, qu'on pourrait appeler la loi morale abstraite, agit sur les destinées individuelles comme sur la création du monde; tout s'explique par lui, vient de lui, il semble que rien n'existe ou ne subsiste en dehors de lui.

A cette théorie de la transmigration, appuyée sur les textes, l'auteur ajoute l'hypothèse que le Bouddha pourrait bien être l'auteur du dogme de la transmigration. Seulement après le Bouddha, en dehors de son école, on aurait admis la transmigration pure et simple, c'est-à-dire le passage des âmes dans plusieurs corps; j'hésiterais peu à dire qu'elle a été envisagée de cette manière parmi ses disciples : quelle preuve a-t-on en effet que cette distinction faite en faveur du *karma* soit de lui, et ne doive pas être attribuée à ses successeurs? Cette question, du reste, est indépendante de l'origine du dogme de la transmigration. Le Bouddha l'a-t-il reçu tout fait ou l'a-t-il inventé? On voit que l'idée émise par M. Hardy sur ce point particulier se rattache étroitement à celle qu'il a déjà avancée sur la date de l'origine du bouddhisme, et s'éloigne au même degré que celle-ci de l'opinion reçue. L'opinion reçue est en effet que Çâkyamouni trouva la théorie de la transmigration toute faite, qu'il lutta pour ainsi dire contre ce dogme, mais que ne pouvant s'en dégager, il fut obligé de l'accepter et en fit la base de tout son système.

La théorie de la transmigration se lie intimement à la théorie du *moi*. S'il n'y a point de transmigration véritable, c'est que le *moi* n'existe pas. Le moi, la personne humaine, se compose essentiellement des cinq *khandas* (l'agrégat quintuple, organes, sensation, perception, discernement, jugement). Ces cinq khandas forment l'être humain par leur réunion, ils le détruisent par leur dissolution; à chaque naissance, il se forme des agrégats nouveaux, qui ne sont identiques à aucun de ceux qui ont pu se former et se détruire antérieurement. Il n'y a donc point en l'homme de substance pensante, de principe intelligent, qui subsiste après la dissolution des organes et des facultés : le *karma* seul, sorte de fatalité impersonnelle, constitue un semblant d'identité, en rattachant la destinée d'une existence donnée à celle d'une existence antérieure. Il paraît que c'est Gogerly qui a révélé aux bouddhistes cette vérité de leur religion; la première fois qu'elle leur fut présentée, ils se récrièrent, ne pouvant admettre cette théorie du

moi et de la transmigration; mais en y regardant de plus près, et en s'armant d'une bonne et vigoureuse dialectique, ils reconnurent que Gogerly avait raison et avait bien compris la pensée bouddhique (p. XLVII et 236). M. Hardy cite, en appendice, l'argumentation même de Gogerly, argumentation serrée et savante, remplie de citations formelles et de discussions philologiques, après laquelle on doit reconnaître que si la non-existence du moi n'est pas le dernier mot du bouddhisme sur la question, il est au moins celui d'une certaine école.

Je ne ferai pas ressortir l'incompatibilité qui existe entre le dogme de la transmigration et le principe de la négation du moi. Je ne dirai point que la masse des fidèles bouddhistes peut très-bien, sans consulter les savants, déclarer que, si la définition que l'on donne du moi implique la non-existence de la transmigration, cette définition est fausse et doit être remplacée par une autre qui s'accorde avec le fait patent, irrécusable, de la transmigration, fait aussi certain pour les bouddhistes que la vie et que la mort. Je ne reprocherai pas à M. Hardy et à Gogerly d'avoir battu en brèche la théorie de la transmigration au moyen de la théorie du moi; cela était de bonne guerre; et je ne veux point dire que le caractère polémique de la démonstration en affaiblit l'effet. Je crois cependant que tout en tenant grand compte des savantes recherches des missionnaires de Ceylan, et en accueillant les résultats auxquels ils sont arrivés, on peut encore utilement étudier la question dans l'ensemble de la littérature bouddhique.

La transmigration et le moi étant réduits à ce que nous avons vu, on s'expliquerait difficilement que le nirvâna pût être autre chose que le néant. Selon M. Hardy, le nirvâna ne peut pas même être l'absorption. Pour que l'homme pût perdre au sein d'une existence plus vaste et plus complète son individualité et son existence, il faudrait au moins qu'il en eût une. La vie humaine dépend de deux causes : l'*oupâdâna* (attachement) qui produit l'existence, le *karma* qui en détermine les événements. Qu'on parvienne à échapper à ces deux causes (et le bouddhisme en fournit le moyen), il n'y a plus de naissance, ni de mort, ni de vie, ni de transmigration. Il n'y a plus rien : c'est le néant.

Et maintenant, que dirons-nous de l'idée de Dieu? C'est celle qui répugne le plus aux bouddhistes. M. Spence Hardy le dit au commencement et à la fin de son livre. Dans sa préface, l'auteur décrit l'activité que les bouddhistes apportent à leur polémique contre les missionnaires; ils font des publications nombreuses pour lesquelles le roi de Siam leur vient en aide. Ces ouvrages ne sont pas sans mérite : « Mais, dit M. Hardy, les expressions insolentes et blasphématoires qu'ils renferment contre le saint nom de Jéhovah sont peut-être les plus effroyables qui aient jamais été proférées dans une langue humaine. » Faisons la part des excès de la polémique, il restera toujours une grande aversion contre le Dieu de l'Ancien et du Nouveau Testament. M. Hardy le reconnait à la fin de son livre, et, ajoute-t-il, « on nous a souvent dit que notre religion serait excellente, si nous pouvions en retrancher tout ce qui y est dit d'un Créateur. » Le jour où l'on aura fait accepter aux Bouddhistes la notion d'un Dieu personnel, distinct du monde matériel, antérieur et supérieur à toute existence autre que la sienne, la cause du christianisme sera bien près d'être gagnée dans le monde bouddhique, mais on voit quels obstacles il faudra vaincre avant d'y arriver.

Du reste, il ne faut pas croire que cet athéisme raisonné règne d'une manière absolue; « l'athéisme du Dharmma, dit M. Hardy, prévaut généralement, mais n'est pas universel. Il est des bouddhistes, spécialement parmi ceux qui entendent parler des vérités de la Bible, qui croient en l'existence d'un Dieu tout-puissant; d'autres reportent sur les Dewas les attributs de Dieu; d'autres, comme leur Bhagawâ, ainsi qu'ils l'appellent, sont athées d'outre en outre (out and out atheists). » Cette remarque s'appliquera aussi bien je pense à la question de l'âme et du Nirvâna. Il y a chez les bouddhistes une grande diversité d'opinions, aussi bien chez les savants que parmi la foule : il est légitime de chercher à préciser la réponse donnée par le bouddhisme sur les principales questions qui intéressent l'humanité ; mais il faut connaître les théories contradictoires, les points de vue différents et les idées vulgaires qui règnent au sein de la société bouddhique ; les évolutions par lesquelles le système a passé dans les différents siècles et les divers pays ; ce qui s'est maintenu comme fond essentiel et inaltérable de la doctrine, ce qui s'est modifié, ajouté au système, ou transformé. Combien nous sommes encore loin d'une connaissance exacte et accomplie du bouddhisme !

En somme, l'ouvrage de M. Hardy, malgré le point de vue exclusif auquel il s'est placé, et le peu de nouveauté du fond de son livre, puisqu'il a traité antérieurement presque tous les sujets qui y sont abordés, peut être considéré comme faisant faire un pas aux études bouddhiques, par les aperçus nouveaux qu'il renferme, par les preuves ajoutées aux démonstrations, par la maturité avec laquelle les questions y sont traitées. C'est un important ouvrage ajouté à ceux qui ont déjà contribué à nous faire connaître une religion qui occupe une place immense dans l'histoire de la civilisation.

Léon Feer.

---

160. — **Die Anfaenge des Karolingischen Hauses**, von H.-Ed. Bonnell, Berlin, 1866. In-8, viii-223 p. (Publié par le Comité des travaux historiques de l'Académie royale de Bavière). (Paris, libr. A. Franck.)

Cet ouvrage fait partie de la belle collection publiée par l'Académie des sciences de Munich avec le concours des principaux historiens de l'Allemagne, et qui, destinée surtout à mettre en œuvre les sources contenues dans la grande collection de Pertz, doit successivement embrasser, sous forme d'annales, toutes les époques de l'histoire germanique. Le présent volume, que nous devons à M. Bonnell, de Berlin, renferme le récit des origines de la maison carolingienne depuis son apparition dans l'histoire jusqu'à la mort du second Pépin, arrivée en l'an 714. Il se divise en deux parties bien distinctes, l'examen critique des commencements de la famille d'où sortit Charlemagne, et l'histoire de la monarchie franque depuis Chlotaire II jusqu'à la date indiquée plus haut. A ces deux sujets principaux viennent s'ajouter une série de dissertations spéciales dont nous parlerons plus loin.

Les fondateurs de dynasties, quelle que soit leur origine, trouvent toujours des biographes prêts à vanter les exploits fabuleux de leurs ancêtres et l'homme de la veille dont le succès couronna les efforts se voit forger des aïeux trois fois sé-

aism ,

culaires. La dynastie carolingienne n'a point échappé à cette destinée; pour elle aussi les saints et les rois ont eu des complaisances posthumes et sont venus remplacer dans l'arbre généalogique tel moine ignorant ou tel obscur antrustion. Parmi ces fraudes plus ou moins patriotiques, celle qui unissait la dynastie nouvelle à la dynastie mérovingienne qu'elle venait de renverser a depuis longtemps été écartée; Adrien de Valois et après lui Dom Bouquet ont péremptoirement démontré que la généalogie traditionnelle de Charlemagne ne reposait que sur des confusions, des contradictions et des faussetés continuelles. La question en litige n'est donc plus là; il ne s'agit que de savoir ce qui doit rester de tous les débris amoncelés par une critique destructive, et quelle est la valeur que nous devons attribuer à certains renseignements renfermés dans des sources sinon falsifiées au moins sujettes à caution. Tout récemment encore la Belgique nous avait fourni deux ouvrages où la question se trouvait débattue: l'*Histoire des Carolingiens* de MM. Warnkœnig et Gérard [1] et l'*Histoire des Francs d'Austrasie* [2] du second de ces écrivains ont revendiqué les ancêtres de Pépin le Bref pour nos voisins. C'est surtout contre cette tendance des deux ouvrages précités qu'est dirigée la polémique de M. Bonnell; en même temps il s'élève avec une vivacité extrême contre l'usage de certaines sources historiques trop généralement consultées selon lui, telles que les *Annales de Metz*. Pour mettre une bonne fois à néant les traditions suspectes qui se rattachent aux origines carolingiennes, notre auteur a recommencé à nouveau la discussion minutieuse de toutes les données que nous fournissent l'histoire, la géographie historique, l'hagiographie et les monuments. On peut dire qu'il n'a point négligé le plus petit fragment dans cet immense fouillis légendaire.

Il serait impossible d'entrer à la suite de M. Bonnell dans les détails de cet examen; on ne saurait analyser ce qu'on a peine à saisir à la lecture. Qu'il suffise d'indiquer les conclusions auxquelles il arrive. La *Carolingiæ domus genealogia*, cette filiation traditionnelle que nous retrouvons chez tant d'écrivains du moyen âge [3], est un travail raisonné, une tentative de légitimation de la famille carolingienne dont les premiers contours semblent tirer leur origine du couvent d'Aniane fondé en 782. C'est là, dans ce séjour favori de l'abbé Benoit, l'ami de Louis le Débonnaire, que, pour réconcilier le sang germain d'Arnulf avec les populations gallo-romaines de l'Aquitaine et de la Septimanie, fut établie cette alliance de famille des *Ferreoli* et des *Tonantii* avec les envahisseurs mérovingiens, auxquels une filiation fictive rattachait d'autre part la famille carolingienne. Cette première tradition fut retravaillée à Metz dans le cours du x[e] siècle sous les évêques Adalbéron I[er], Thierry et Adalbéron II. Ce fut alors que, pour illustrer le siége épiscopal de cette ville, on identifia certains personnages septimaniens avec des évêques homonymes du siége messin. Il est tout aussi faux d'attribuer une origine brabançonne à la famille des Pépin. Les surnoms « d'Héristal » et « de Landen » doivent disparaître de l'histoire: ils ne sont que

1. Bruxelles, 1862, 2 vol. in-8°.
2. Bruxelles, 1864, 2 vol. in-8°.
3. Pertz, II, 306.

le produit de légendes nées assez tard et dont on peut pour ainsi dire constater le lieu d'origine. Le surnom du second Pépin est une flatterie à l'égard des comtes de Louvain, possesseurs du domaine d'Héristal, qui régnèrent de 1235 à 1324, et c'est au XIIIe siècle également que se produit pour la première fois le surnom du premier au profit du couvent voisin de Sainte-Gertrude de Nivelles. Les déductions de Gérard [1] sont d'une faiblesse et d'une inexactitude rares à l'égard de ces deux noms, et la position des biens domaniaux de la famille, telle qu'il l'indique, tout à fait chimérique. Le résultat de cette première partie est donc à peu près négatif; il nous reste la conviction de la fausseté de l'histoire traditionnelle et la certitude que le berceau de la race carolingienne se trouve au centre même du royaume d'Austrasie, sur le territoire compris entre la Meuse, la Moselle, le Rhin, la Roer et l'Amblève [2].

Après avoir renversé, en l'analysant, la vieille tradition, M. Bonnell retrace l'histoire véritable de l'époque qui s'étend du commencement du VIIe au commencement du VIIIe siècle (613-714). C'est à la première de ces dates que nous voyons apparaître pour la première fois les Carolingiens dans l'histoire. Lors de l'insurrection de l'Austrasie contre Brunehaut, deux hommes influents de ce pays s'attachent au parti de Chlotaire II. C'est Arnulf, qui venait d'être nommé évêque de Metz en 612 après une longue carrière administrative laïque, et Pépin, qui neuf ans plus tard devient maire du palais d'Austrasie (622). Après avoir élevé le roi Dagobert Ier, le dernier des Mérovingiens qui ait régné par lui-même, Arnulf se retira en 627 dans la solitude, pour mourir à Remiremont en 641; Pépin remplit avec vigueur et succès sa charge jusqu'à l'époque de sa mort en 639. Ces deux amis si puissants déjà unirent leurs enfants : le fils d'Arnulf épousa la fille de Pépin. Les enfants de l'évêque, révéré bientôt comme un saint, et du majordome, aimé comme un bon prince, devaient donner le jour à une longue lignée de rois. Mais la famille eut à passer encore par de rudes épreuves avant d'arriver au but qu'elle rêvait. Le fils de Pépin, Grimoald, ne put se faire reconnaître comme maire du palais qu'après des luttes difficiles, et lorsqu'il voulut détrôner l'enfant-roi Dagobert II pour mettre sur le trône son propre fils, l'orgueil des grands d'Austrasie lui fut fatal. Livrés par les seigneurs au roi neustrien Chlodwig II, il fut mis à mort avec son fils (656). Après cette tentative prématurée d'usurper le nom royal, la famille de Pépin s'efface pendant une vingtaine d'années. On ne la voit point figurer d'abord dans les luttes sanglantes provoquées en Neustrie, en Bourgogne et en Austrasie par les tentatives énergiques d'Ébroïn pour raffermir l'autorité royale. En 676 seulement nous voyons reparaître le petit-fils de saint Arnulf et du vieux Pépin à la fois, le second Pépin, celui qui en réalité fonda la puissance de sa maison, et dont la vie nous a été transmise, défigurée à un si haut point, par les légendes des *Annales Mettenses*. On le voit conduire au combat, sans titre officiel d'ailleurs, les leudes

1. *Histoire des Carolingiens*, I, 100 ss.

2. Les chartes à l'aide desquelles M. Bonnell établit cette délimitation ont été publiées récemment par M. Hahn, dans les *Jahrbücher des Frænkischen Reiches von 741-752*; en outre il recourt fréquemment au premier volume des *Diplomata* de Bréquigny.

austrasiens contre Ébroïn, le maire du palais de Thierry III, roi de Bourgogne et de Neustrie. Battu par ce ministre aussi hardi que cruel, il ne doit son salut qu'au poignard de l'assassin qui délivra l'Austrasie de son plus grand ennemi (681). Mais bientôt Pépin, que nous rencontrons dès lors sous son nom habituel de duc et prince des Francs, c'est-à-dire occupant à peu près la même position que les ducs nationaux des Allamans ou des Thuringiens, prit sa revanche à la bataille de Testry (687). Cette victoire lui donna en Neustrie aussi le pouvoir effectif qu'il ambitionnait avant tout, et peu après le meurtre de Berthaire rendit également vacant le titre de maire du palais. Sans aspirer plus haut pour lui-même, mais préparant la voie à ses descendants, il sut conserver et agrandir sa position sous quatre rois fictifs, jusqu'au moment de sa mort en 714. M. Bonnell s'arrête en cet endroit : c'est à d'autres mains qu'est confié le soin de raconter les destinées subséquentes de la maison de Charlemagne.

A la suite du livre se trouve une série de ces études séparées que les Allemands appellent *excursus*, et dans lesquelles ils se plaisent à développer certaines questions secondaires. Ces suppléments remplissent plus du tiers du volume et présentent pour la plupart un grand intérêt. Ce sont des discussions de sources aussi savantes que nettes, et en ce dernier point elles se distinguent avantageusement du corps de l'ouvrage. La première de ces études traite de la biographie de l'évêque Chlodulf de Metz, second fils d'Arnulf; la deuxième s'occupe de la vie de l'évêque Gundulf de Maëstricht, œuvre de faussaire envoyée par Papebroch au duc d'Épernon, puis retirée par lui, et dont M. Gérard a eu le malheur de se servir. Le troisième appendice est consacré à la seconde vie de saint Arnulf, extraite de l'*Histoire des évêques de Metz* de Paul Warnefrid; la quatrième, au lieu de naissance de Louis le Débonnaire. Dans la cinquième, l'auteur examine les *Annales Xantenses* et les biographies de sainte Gertrude de Nivelles. D'après lui, les *Annales Xantenses* sont extraites, du moins pour l'époque qui nous concerne, de la chronique de Sigebert de Gembloux et de celle de Réginon; d'autre part, les sources du récit de Sigebert paraissent être les deux *Vies de sainte Gertrude*, qui se ressemblent en maint endroit, commettent les mêmes erreurs, et dont la commune origine se retrouverait peut-être dans les *Annales de Metz*. La comparaison des deux biographies de saint Léger d'Autun, l'adversaire et la victime d'Ébroïn, l'une écrite avec impartialité par le contemporain Ursinus, l'autre rédigée plus tard sur la première par un adversaire acharné du maire du palais, remplit la sixième dissertation. Mais la plus importante de toutes est la suivante, consacrée à l'examen approfondi des *Annales Mettenses*[1]. Malgré le jugement fortement motivé de Pertz, de Roth et de Wattenbach, on n'a cessé jusqu'à ces derniers temps d'y puiser comme à une source capitale pour toute l'époque carolingienne primitive; le charme de leur récit fait trop souvent oublier leur origine suspecte. Nous ne pouvons qu'indiquer ici la discussion très-minutieuse à laquelle se livre M. Bonnell à l'encontre de l'éditeur de ces annales dans la collection de Pertz. Le résultat auquel il arrive, c'est que Metz n'a rien à y voir; elles doivent avoir été composées à Laon, la résidence des derniers Carolingiens,

1. Pertz, II, 314 ff.

vers la fin du x. siècle, par un partisan enthousiaste des rois légitimes, probablement un ancien serviteur du duc carolingien Charles de Lorraine. Suivent quelques détails sur l'âge des membres de la famille de Pépin, et le catalogue des évêques de Metz d'après les *Gesta Episcoporum Mettensium*, ouvrage datant du XIIe siècle. Le volume se termine par un tableau géographique très-minutieusement détaillé des différents partages de la monarchie franque sous les Mérovingiens.

Après avoir ainsi analysé le livre de M. Bonnell, nous ne saurions nous abstenir de dire un mot sur la mise en œuvre de son travail. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'érudition de bon aloi qui s'y déploie; le jugement de la docte compagnie qui s'est chargée de le publier garantissait à l'avance le savoir de l'auteur; mais nous avons une grave objection à faire à la distribution des matériaux du livre. A notre avis, la première partie atteint un développement tout à fait hors de proportion avec le reste de l'ouvrage. M. Bonnell dit fort bien quelque part : « D'après les lois de la nature, Arnulf devait avoir un père, et ce père un autre père et ainsi de suite jusqu'à la création du monde; il est indifférent de savoir les noms de ses ancêtres, s'ils ne sont pour nous qu'un vain bruit, qu'un mot vide de sens (p. 42). » Il aurait dû pratiquer davantage la morale qui ressort de ces paroles; en vérité, il a dépensé trop de science pour arriver à de bien minces résultats. Que nous importent les noms plus ou moins tronqués de dix générations de faux aïeux? Ils n'ont point figuré dans l'histoire, c'est donc comme s'ils n'avaient point existé. Ce défaut de proportions est rendu plus frappant encore par le manque de tournure littéraire de l'ouvrage. Probablement, M. Bonnell écrirait aussi élégamment qu'un autre s'il le voulait bien; mais il a cédé au préjugé malheureusement trop répandu parmi les savants allemands qu'il ne faut point introduire les grâces frivoles du style dans un sujet scientifique. Jamais cette négligence n'a produit de fruits plus déplorables, et il faut, en vérité, de la persévérance pour arriver jusqu'au bout de cet ouvrage si instructif cependant. Je crains bien qu'en France le livre de M. Bonnell soit peu lu et peu goûté : il exige en effet une connaissance plus qu'ordinaire de la langue allemande, sans compter qu'à chaque pas le lecteur perd le fil du raisonnement, embrouillé par des digressions sans fin. Lorsque dans sa préface M. Bonnell se déclarait résigné d'avance à ne pas être suffisamment apprécié, il ne songeait pas sans doute à ces questions de forme, bien secondaires à ses propres yeux : mais pour ma part je ne puis m'empêcher de croire que si son livre, infiniment supérieur aux ouvrages de M. Gérard par la discussion critique des sources et la solidité du raisonnement, ne reçoit pas chez nous l'attention que l'intérêt du sujet et le savoir de l'auteur sembleraient devoir lui assurer, ce sera pour une grande part à ce mépris trop complet du style qu'il faudra l'attribuer.

Rod. REUSS.

---

161. — **Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter**, bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts, von W. Wattenbach. Zweite umgearbeitete Auflage. Berlin, W. Hertz, 1866. In-8, xiv-574 p. (Paris, libr. A. Franck.) — *Prix* : 13 fr.

Le succès qu'a obtenu le livre de M. Wattenbach sur « les sources de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge jusqu'au milieu du xiiie siècle » est la preuve non-seulement d'un mérite reconnu, mais encore de l'intérêt avec lequel nos voisins accueillent les travaux qui ont pour objet la critique des monuments de leur histoire. Chez nous, grâce à l'École des chartes, les mêmes études sont loin d'être négligées, mais elles ne seront florissantes que quand nos professeurs d'histoire auront compris la nécessité de puiser aux sources la matière de leurs leçons et de leurs livres, et qu'ils se seront défaits d'une tendance malheureuse à l'amplification politique. En attendant, ceux pour qui la recherche de la vérité par les voies scientifiques a quelque attrait trouveront un modèle de critique, et pour quelques parties de notre histoire un guide sûr, dans le livre dont nous annonçons la deuxième édition.

Ce livre n'est point susceptible d'analyse, étant le résumé d'un nombre infini de travaux critiques dont la substance et les résultats ont été condensés et disposés selon le meilleur ordre. Je me bornerai à en indiquer le plan et à signaler parmi les additions faites à la présente édition celles qui intéressent notre histoire.

L'ouvrage est divisé en cinq parties, précédées d'une introduction dans laquelle l'auteur, faisant l'histoire de la science dont son livre offre l'état le plus récent, expose ce qui a été fait jusqu'à maintenant pour mettre au jour les sources de l'histoire du moyen âge.

La première partie s'étend des origines de l'histoire germanique jusqu'au viiie siècle. La seconde, intitulée *les Carolingiens*, ne comprend pas toute la période qu'occupa la dynastie de Charles Martel : elle commence avec les continuateurs de Frédégaire, embrasse le mouvement littéraire auquel Charlemagne donna naissance, et s'arrête à l'élection de Henri l'Oiseleur (919). La troisième partie s'étend jusqu'à la mort d'Henri II (1024); la quatrième jusqu'à celle d'Henri V (1125); la cinquième, enfin, s'arrête vers le milieu du xiiie siècle, époque à laquelle l'histoire acquiert un développement considérable, notamment par suite du grand nombre de chroniques locales qu'on voit se produire. Dès lors l'*historiographie* prend une physionomie nouvelle et réclame un travail à part, « travail jusqu'à présent presque impossible, dit M. W. en terminant, car la critique de ces sources relativement récentes est encore trop peu avancée, et quelques-uns même parmi les ouvrages les plus importants sont encore inédits. »

Dans chacune de ces sections, M. W. suit l'ordre géographique, étudiant successivement les historiens des diverses parties de l'Allemagne et des pays circonvoisins. Par cette large entente de son sujet, M. W. a été conduit à donner à la France et à l'Italie une place considérable dans son livre; et comme en outre les périodes mérovingienne et carolingienne sont communes à la France et à l'Allemagne, les *Deutschlands Geschichtsquellen* sont pour nous aussi un manuel d'une incontestable utilité.

L'ouvrage de M. W. contenait dans la première édition 477 pages; il en a dans la seconde 100 de plus. Les additions portent principalement sur les notes. L'*apparatus* a été augmenté de l'indication de toutes les publications faites sur la matière depuis 1858, date de la première édition. Mais diverses parties du texte ont aussi reçu d'importants développements. On peut citer le chapitre consacré à Einhard (pag. 123 et suiv.), celui où il est question de Frekulf, évêque de Lisieux, et qui a été complété au moyen d'une dissertation récente[1]; un article nouveau sur le moine Héric, de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre (pag. 196-197); une page également nouvelle sur Adso, abbé de Montier-en-Der (pag. 237). M. W. a aussi développé ce qui concerne l'abbaye de Saint-Amand et le moine Hucbald (pag. 253); toutefois il aurait sans doute indiqué en quelques mots le concours important que ce dernier apporta à l'accroissement de la bibliothèque de son monastère, s'il avait connu le travail de M. L. Delisle sur les manuscrits de Valenciennes[2].

La liste des ouvrages supposés imprimée à l'appendice, a reçu aussi plusieurs additions, car si les recherches historiques font de temps en temps découvrir des sources nouvelles, souvent aussi elles nous enlèvent celles sur lesquelles on croyait pouvoir compter. La première édition indiquait 42 documents apocryphes, la seconde en mentionne 52. Parmi les nouvelles insertions figurent avec toute espèce de droit les *Pergamene d'Arborea*; ces pièces d'une fausseté si évidente qu'un M. Martini publie par livraisons à Cagliari, et contre l'authenticité desquelles on ose à peine s'élever en Italie, soit par ménagement pour l'Académie de Turin, qui a eu le malheur d'éditer un de ces documents, soit de peur d'être éclaboussé par la bordée d'injures que M. Martini est toujours prêt à lancer contre ceux qui ont pour ses publications la considération qu'elles méritent. Mais on regrette de voir figurer en compagnie d'aussi méprisables fabrications un document de la valeur des *Acta episcoporum Cenomanensium*. Sans doute, beaucoup d'actes faux se rapportant à l'époque mérovingienne et de légendes apocryphes y ont été insérés, mais de confiance assurément et comme authentiques. En outre, le reste de l'ouvrage contient d'excellentes parties, notamment la vie de l'évêque Aldric, de telle sorte que la bonne foi des rédacteurs des *Acta* est à l'abri de tout soupçon, et que l'ouvrage dans son ensemble demeure une source historique importante.

Grâce aux travaux de M. Pertz surtout, et de ses collaborateurs, parmi lesquels M. W. lui-même figure avec honneur, la connaissance des sources de l'histoire du moyen âge est assez avancée pour que le livre qui se fonde sur ces travaux soit en état de n'offrir que des résultats certains. Aussi peut-on se tenir pour assuré que le présent ouvrage n'offre point de lacunes et qu'il ne contient aucune erreur grave. Cependant nous signalerons à M. W. quelques points, très-secondaires à la vérité, qui pourraient être amendés dans une troisième édition : P. 21, après avoir exposé le système de M. Pertz, qui consiste à publier chaque chronique en une fois, M. W. prétend que les Français ont suivi le prin-

1. Emile Gunhauer, *De fontibus historiæ Frechulfi episcopi Lixoviensis*, 1864.
2. *Journal des Savants*, juin 1860.

cipe opposé. Cela n'est vrai que de dom Bouquet, et ses continuateurs ont si bien senti les inconvénients de ce procédé, qu'ils ont adopté des périodes étendues, afin de diminuer le morcellement. — P. 195, note 2, la date de 1316 attribuée au roman en vers français de Gérard de Roussillon repose sur une erreur de l'éditeur, M. Mignard ; cet ouvrage a dû être composé entre 1330 et 1338. En outre, la source de ce poëme n'est pas perdue comme le croit M. W. ; c'est une vie latine fondée sur d'anciens récits épiques (probablement sur la chanson provençale), dont un manuscrit est conservé à la Bibliothèque impériale (Fonds latin 13090). Cet écrit, qui sans doute a pour auteur quelque moine de l'abbaye de Pouthières, avait évidemment pour but de préparer la canonisation de Gérard. — Pag. 349, M. W. ne connait pas d'intermédiaire entre les *Gesta pontificum Leodiensium*, d'Anselme de Liége (641-1048), et l'ouvrage du même titre qui fut composé au XIIIe siècle par Gilles d'Orval. Cependant M. Quicherat a publié[1] une chronique liégeoise consistant en 513 vers latins rimés, et contenant l'histoire des années 1117 à 1119. Ce document est l'une des sources auxquelles a puisé Gilles d'Orval. — Enfin, pag. 520, notes 1 et 2, M. W. a indiqué comme se trouvant dans les *Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, publiées en 1843 par M. Du Méril, des pièces qui se trouvent dans les *Poésies populaires latines au moyen âge* (1847), et *vice versa*.

P. M.

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 214 et suiv.

ERRATUM. — M. d'Arbois de Jubainville nous fait parvenir une rectification pour son dernier article (n° 156). C'est par erreur qu'il y dit (p. 57) que *trois chats* en breton se disaient *tri c'hisier*; les substantifs dans cette langue ne prennent pas le pluriel après les noms de nombre; la bonne forme serait donc *tri c'haz*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Asher (G. M.). Notice sur l'époque et la méthode de la fabrication des tables de Malaga, lettres à M. E. Laboulaye; in-8° (lib. Durand). 1 fr. 25

Bazin (H.). De la condition des artistes dans l'antiquité grecque, in-8°. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 3 fr

Bibl Santel P° Lever ar skritur sakr lekeat E. Brezounek, gant ann Aotrou le Gonidec. 2 forts vol. in-8. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 16 fr.

Cette traduction des livres saints en langue bretonne a été revue sur le manuscrit de l'auteur par MM. Troude, Mellin et H. de la Villemarqué.

Bladé (J. F.). Dissertation sur les chants héroïques des Basques, in-8. Paris (lib. A. Franck). 3 fr.

Catalogue raisonné des monnaies du comté d'Artois faisant partie du cabinet monétaire d'Adolphe Dewismes, à Saint-Omer. Numismatique artésienne. Gr. in-8° avec 17 pl. Saint-Omer (impr. Fleury-Lemaire). 25 fr.

Corpus reformatorum, vol. XXXII, gr. in-4°. Braunschweig (Schwetschke et Sohn). 16 fr.

Inhalt : J. Calvini opera quæ supersunt omnia. Edid. G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss., vol. IV.

Cotta (B. V.). Die geologie der Gegenwart dargestellt u beleuchtet. Gr. in-8, Leipzig (Weber). 10 fr.

De Plutarcho stoicorum adversario hanc thesim facultati literarum Pariensi proponebat H. Bazin, rhetorices professor, in-8. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 2 fr.

Du Boys (A). Des fueros d'Espagne, de leur physionomie, comment la famille se constitue sous leur influence. In-8 (lib. Durand). 4 fr.

Encyclopaedie d. gesammten Erziehungs u. Unterrichtswesens bearb. v. e. Anzahl Schulmänner] u. Gelehrten, hrsg. unter Mitwirkg. von Dr v Palmer, Wildermuth u. Schmidt Liv. 49 et 50 (fin du 5e vol.). Gr. in-8. Gotha (Besser). La livrais. 1 fr. 65

Galles (R.) et **Mauricet** (A.). Fouilles du Tumulus du Moustoir-Carnac, in-8 avec 8 pl. Vannes (imp. Galles). 1 fr. 25

Gerhard (E). Etruskische Spiegel, 3e et 4e vol. Liv. 16 et 17, gr. in-4o. Berlin (G. Reimer). La livraison. 12 fr.

Grotefend (G. A.). Publicistische Skizzen., gr. in-8. Hannover (Klindworth). 6 fr. 70

Heldenbuch, deutsches, tome II, gr. in-8. Berlin (Weidmann). 10 fr. 70
Inhalt: Alpharts Tod. Dietrichs Flucht. Rabenschlacht. Hrsg v. E. Martin.

Hopf (K.). Historisch genealogischer Atlas seit Christi Geburt bis auf unsere Zeit 1. Abth. Deutschland. Tome II, liv. 4, fo avec 2 pl. Gotha (F. A. Perthes). 8 fr.
Vol. I, II. 83 fr.

Jayer (F). Deuxième étude sur les beaux arts. Salon de 1866, in-18 jésus. Paris (lib. centrale). 3 fr.

Jahres-Bericht üb. die Leistungen der Chemischen Technologie Für 1865. Hrsg. v. Dr J. K. Wagner, 11e année avec 49 grav. s. b. dans le texte. Gr. in-8. Leipzig (O Wigand). 16 fr.
Complet les 11 années parues. 153 fr. 35

Kalischer (A.). Observationes in poesim romanensem, provincialibus in primis respectis, gr. in-8. Berlin (Dummler). 3 fr. 40

Karsten (H.). Botanische Untersuchungen aus d. physiolog. laboratorium der Landwirthschaftlichen Lehranstalt in Berlin. Mit Beiträgen deutscher Physiologen u. Anatomen. 2e livr. avec 8 pl., lith. gr. in-8. Berlin (Wiegandt et Hempel). 5 35

Koberstein (A.). Grundriss der Geschichte der deutschen National Litteratur 4e, durchgängig verb. u. zum grössten Theil völlig umgearb. Aufl. Tome III, 7e livr., gr. in-8. Leipzig (Vogel). 2 fr. 50
Tomes I à III. 43 fr. 25

Longus. Pastorales, les IV livres de l'histoire de Daphnis et Chloé, publiés par N.-S. Piccolos. Texte grec, in-32. Paris (lib. Lainé et Havard). 4 fr.

Martius (C.-F.-P. de). flora brasiliensis sive enumeratio plantarum in Brasilia hactenus delectarum, Fasc. XLI, gr. in-fo avec 63 pl. lith. Leipzig (F. Fleischer.) 68 fr. 70
Fascicules 1 à 41. 1,546 fr. 15

Pool (J.-C.). Frederik van Heilo en zijn schriften, Akademisch proefschrift. Gr. in-8. Amsterdam (D.-B. Centen). 4 fr.

Puiseux (L.). L'émigration normande et la colonisation anglaise au xve siècle, avec des pièces justificatives et la liste des émigrés normands. In-8. Paris (lib. Durand et Pedone Lauriel). 2 fr. 50

Ravaisson (F.). Archives de la Bastille, documents inédits, règne de Louis XIV (1659-1751). In-8. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 9 fr.

Robillard de Beaurepaire (E. de). Le Tribunal criminel de l'Orne pendant la terreur. 1 vol. in-8. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 5 fr.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32. — 11 Août — 1866.

---

162. — **Description de l'Afrique et de l'Espagne**, par Edrisi, texte arabe, publié pour la première fois d'après les manuscrits de Paris et d'Oxford, avec une traduction, des notes et un glossaire, par R. Dozy et M. J. de Goeje. Leyde, E.-J. Brill, imprimeur de l'Université, 1866. Grand in-8 de xxiii, 391 et 242 pages.

La littérature géographique des Arabes, quoique fertile en productions estimables, n'en offre peut-être aucune qui, par son étendue, la richesse de ses nomenclatures, le grand nombre et parfois la précision des itinéraires dont elle se compose pour la majeure partie, puisse entrer en lutte avec la géographie d'Edrisi. Celle-ci possède en outre, sur toutes les autres, un avantage qui n'a pas peu contribué à assurer sa prééminence. C'est qu'elle a été le premier et pendant assez longtemps, quoique sous une forme abrégée, le seul traité géographique arabe qui ait été connu des Occidentaux, tant dans le texte original que par une traduction latine. Cela lui a valu le privilége de servir aux travaux des géographes européens des derniers siècles, et notamment de notre célèbre d'Anville. Mais ce n'est que de nos jours que l'on a pu apprécier toute l'importance de l'ouvrage du savant Arabe, et cela encore par l'intermédiaire d'une traduction, publiée aux frais de la Société de géographie de Paris, par un voyageur et orientaliste français, dont le travail a été jugé avec une juste mais courtoise sévérité par les deux savants hollandais qui viennent de nous donner toute la partie d'Edrisi relative à l'Afrique et à l'Espagne.

Dans le beau volume que nous annonçons, le texte et la traduction du chapitre consacré à l'Espagne appartiennent en propre à M. Dozy ; les chapitres relatifs à l'Afrique, y compris l'Égypte, sont dus à un de ses anciens élèves, maintenant son collègue à l'université de Leyde, M. de Goeje. L'introduction et le glossaire ont seuls été faits en collaboration.

Mieux préparés que leur devancier et en possession de plus nombreux secours, les deux nouveaux interprètes du géographe arabe ont pu donner un ouvrage supérieur de tout point à celui d'Amédée Jaubert. Leur texte présente le résultat d'une collation attentive des quatre manuscrits connus en Europe; la traduction nous a semblé très-exacte, dans presque tous les passages où nous l'avons comparée avec le texte; elle est de plus enrichie de notes nombreuses, et dont plusieurs offrent un véritable intérêt, surtout dans la partie consacrée à l'Espagne.

Il pourrait sembler oiseux de s'arrêter longtemps sur le texte même d'Edrisi, puisqu'il est connu depuis près de trente ans, quoique ce soit par une version

bien insuffisante. Je me contenterai de dire que malgré sa sécheresse apparente, l'ouvrage d'Edrisi offre nombre de particularités curieuses pour la géographie, l'ethnographie, l'histoire du commerce et de l'industrie au moyen âge. Dans beaucoup de parties de son vaste traité, Edrisi s'est borné à faire une œuvre de compilateur; mais il a eu le mérite de bien choisir ses matériaux, et de pouvoir en certains cas les contrôler ou les compléter par l'examen des lieux, car il a visité plusieurs des pays dont il parle, tels que l'Asie mineure, l'Espagne et le nord de l'Afrique. Comme exemple des renseignements précieux que peut fournir l'ouvrage d'Edrisi, je me bornerai à transcrire le passage suivant :

« Les habitants de Maroc mangent des sauterelles; on en vend journellement trente charges, plus ou moins, et cette vente était assujettie autrefois à la taxe dite *cabâla*, qui se percevait sur la vente de la plupart des objets fabriqués et de diverses marchandises, telles que la pâtisserie, le savon, le cuivre jaune, les fuseaux à filer, en proportion de la quantité. Lorsque les Maçmouda (c'est-à-dire les Almohades) s'emparèrent du pays, ils supprimèrent entièrement ces sortes de taxes, en exemptèrent le commerce et condamnèrent à mort quiconque les exigerait; c'est pourquoi de nos jours, on n'entend plus parler de *cabâla* dans les provinces soumises aux Maçmouda[1]. »

Maintenant il me reste à présenter quelques observations sur le travail des deux savants professeurs hollandais. Edrisi parlant (p. 88 du texte, p. 103 de la traduction) de la ville de Brechk, située à vingt milles de Cherchâl (Cherchel), dit qu'elle fut conquise par le grand roi Roger (de Sicile), l'an 500.... Le chiffre des dizaines et celui des unités est resté en blanc dans tous les manuscrits, et les éditeurs n'ont pas cherché à suppléer cette lacune, ce qui pourtant ne présentait pas grande difficulté. En effet, on sait par Ibn Alathyr que la prise de Brechk, par la flotte sicilienne, eut lieu dans l'année 539 de l'hégire, c'est-à-dire du 4 juillet 1144 au 23 juin 1145[2].

Edrisi, parlant des Nubiennes (p. 13 du texte, 16 de la traduction), célèbre leurs charmes, puis il ajoute : c'est à cause de ces qualités que les princes de l'Égypte désirent tant en posséder et les *achètent à des prix très-élevés*. Ces derniers mots ne rendent pas exactement les paroles de l'original (*yétènafaçouna* [variante : *younafiosuna*] *fi atsmanihinna*). Le sens exact est celui-ci : « enchérissent à l'envi l'un de l'autre quand il s'agit de les acquérir. » Parmi les poissons que l'on trouve dans le Nil, Edrisi mentionne le *sakankour*. M. de Goeje aurait pu faire observer que cet animal n'est autre que le scinque, et que le voyageur arabe-africain, Ibn Batoutah, en a parlé avec quelques détails[3]. Ce

1. Edrisi, traduction, p. 80. Cf., p. 391.

2. *Ibn-el-Athiri chronicon quod perfectissimum inscribitur, volumen undecimum edidit* C. J. Tornberg, Upsaliæ, 1851, p. 68, l. 4; cf. Michel Amari, *Bibliotheca arabo sicula*, Lipsiæ, 1857, p. 287, ligne dernière, et Abou'lfeda, *Annales moslemici*, t. III, p. 492, où il faut lire Brechk, au lieu de Bersec, que donne le texte.

4. *Voyages d'Ibn-Batoutah*, publiés et traduits par C. Defrémery et B.-R. Sanguinett t. III, p. 103. Cf. les *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, par Foucher d'Obsonville. Paris, 1783, in-8°, p. 36, 37; et Abd-Allatif, *Relation de l'Égypte*, p. 142, 143.

dernier voyageur est même en contradiction avec Edrisi, puisqu'il dit que le scinque est mangé par les habitants du Sind, tandis que le géographe, son devancier, affirme que le sakankour ne se trouve nulle part ailleurs que dans le Nil, jusqu'à Syène. Page 63 du texte, 73 de la traduction, Edrisi mentionne deux tribus berbères masmoudiennes, dont M. de Goeje a ainsi lu les noms : Anti Nitât et Antouzgit. Une note sous le second de ces noms dit que la première partie du mot *ant* semble remplir la fonction du mot arabe *benou*. On pourrait s'étonner que M. de Goeje n'ait pas reconnu qu'il fallait lire Aït ou It, mot qui, dans la langue berbère, signifie tribu, d'autant plus qu'un des quatre manuscrits porte Aïtourgit; le mot *aït* est employé par Ibn Alathyr, dans son récit des commencements de la dynastie des Almohades, et ce chroniqueur le traduit par le mot arabe *ehl*, qui, entre autres sens, a celui de famille[1]. Je doute qu'à la page 75 du texte, 81 de la traduction, le mot *ollaïc* soit bien rendu par *la lierre* (*sic*). C'est ordinairement par ronce que l'on traduit ce mot arabe. Dans le passage correspondant de la traduction, il est question d'un *touffu* impénétrable. C'est un fourré qu'il aurait fallu écrire, pour se conformer à l'usage de notre langue.

Une annexe qui recommande tout particulièrement la publication de MM. Dozy et de Goeje, à l'attention des orientalistes, c'est un glossaire qui ne remplit pas moins de 123 pages très-compactes, et où se trouvent expliqués tous les mots du texte publié par eux, qui manquent dans le dictionnaire de Freytag, ou bien y sont interprétés d'une manière fautive ou insuffisante. Plusieurs articles de ce glossaire occupent une certaine étendue, et forment autant de petites dissertations philologiques. Nous citerons dans ce nombre *saniya* (pages 320 à 324) et *kabou*, pluriel *akba* ou *akbiya* (p. 362 à 364). Tous les autres présentent plus ou moins d'intérêt pour l'arabisant, à qui ils permettront de combler de nombreuses lacunes du dictionnaire et d'en faire disparaître plus d'une erreur. Sous le mot *kabâla*, « impôt non prescrit par le droit canon, taxe, » on trouve cité un passage du marchand voyageur Ibn-Haoukal, qui vivait vers le milieu du x[e] siècle de notre ère. C'est l'auteur arabe le plus ancien chez lequel on ait encore signalé l'emploi de ce mot. On y lit, dans le chapitre relatif à l'Égypte : « La ville de Nestérawa est entourée par des eaux très-poissonneuses, et qui sont frappées d'une taxe (*kabâla*) considérable au profit du souverain. » Ce passage d'un écrivain exact et d'une date relativement ancienne, peut fournir une nouvelle preuve en faveur de l'opinion qui tire le mot gabelle de l'arabe, par l'intermédiaire de l'espagnol *alcabala*.

Sous la racine *Adana* : demeurer, rester fixe (p. 343), on lit que *mâdin*, qui en est dérivé, ne signifie pas proprement une mine, mais en général un endroit où quelque chose se trouve en abondance, de sorte qu'on dit : *mâdin* de bêtes de somme, de marchandises, de boucliers, etc. Cette remarque se trouvait déjà exprimée par Freytag dans les termes suivants : proprius rei cujuslibet locus, ubi fixa manet. Comme preuve de ce sens du mot *mâdin* j'ajouterai que d'après un écrivain arabe-espagnol du commencement du xii[e] siècle, le calife Omar, fils

1. Edition Tornberg, t. X, page 406, *sub anno* 514.

d'Abd-Alazyz ou Omar II, s'adressant à un descendant de Mahomet, lui donne les titres suivants : « O individu de la famille prophétique, ô siége (mâdin) de l'apostolat, etc.[1] », et que plus loin, le même auteur se sert de ces mots : *oue kharadjati 'lheyyato min madiniha*, « le serpent sortit de son repaire[2] ».

Dans un passage de la *Chrestomathie arabe* de Kosegarten (p. 61, l. 4), qui se trouve indiqué dans le glossaire (*verbo* carama, p. 374, l. 2), je suis fort tenté de croire, d'après l'ensemble du récit, où il est question d'un contemplatif (*arif*) ou mystique, que le mot carâmât ne signifie pas seulement des marques d'estime, mais qu'il doit se prendre dans un sens qu'il a parfois dans la langue des soufis, et d'après lequel il exprime : les actions extraordinaires et miraculeuses par lesquelles Dieu manifeste la sainteté de ses serviteurs[3]. »

A l'article *ayn* les deux savants hollandais font observer que l'expression *oyoun albakar*, yeux de bœuf, qui désigne proprement une très-belle espèce de raisins grands et noirs, est appliquée chez les Maghribins à des prunes noires; que le mot *ayn* seul, singulier de *oyoun*, a le même sens, et qu'enfin *bakar* s'emploie aussi isolément dans le sens de prune. Cependant ils n'en donnent aucun exemple, se contentant de faire observer que Pedro de Alcala traduit prunier et prune par *abcâra*, pluriel *abcar*, mots dont le dernier est une forme plurielle de *bakar*, dont on a fait ensuite un nom d'unité, en y ajoutant la terminaison *a*. Puis ils ajoutent : « Faute d'avoir connu ce sens du mot *bakar*, les traducteurs d'Ibn-Batoutah sont tombés dans une singulière erreur, ce qui leur est arrivé fort rarement, car leur traduction est une des meilleures qui aient été faites. En parlant d'un arbre de l'Inde, le voyageur maghribin dit (III, p. 127) : le fruit est pareil à de grandes courges, *ouèdjoulodoho touchbihou djolouda'l bakari*. » La traduction porte : « et l'écorce à une peau de bœuf. » Il va sans dire que cette traduction est inadmissible et que *bakar* a ici le sens de *prunes*; en outre le pronom dans *djoloudoho* ne se rapporte pas à l'arbre, mais au fruit, de sorte qu'il faut traduire : « Le fruit ressemble à de grandes courges, et sa pelure à celle des prunes. »

Quelque disposés que nous soyons à nous incliner devant l'opinion des deux savants hollandais, il nous est impossible d'admettre ici la traduction qu'ils proposent. Non-seulement le sens de prune pour *bakar* seul ne nous paraît pas suffisamment justifié, mais nous pensons que dans le passage en question d'Ibn-Batoutah il serait peu acceptable. En effet, comment admettre que des fruits pareils pour leur volume à de grosses courges auraient une enveloppe aussi mince qu'une peau de prune ? Le fait, d'ailleurs, est contredit par le passage du voyageur missionnaire Perrin, que nous avons indiqué entre parenthèses dans notre traduction. On y lit que le fruit du jacquier (*autocarpus integrifolia*), est revêtu au dehors d'une tunique ou écorce épaisse, écailleuse, d'une couleur verte foncée. Cela peut se comparer assez bien à une peau ou cuir de bœuf, mais nulle-

1. *Sirâdj almolouc*, ou *le Flambeau des rois*, par Mohammed Attortochy, ms. arabe de la Bibl. Impér., n° 892, fol. 44, r°, ligne 6; ou fol. 21, r° de mon manuscrit.
2. Man. de la B. I., f. 63, r°, l. 8; de mon ms. fol. 30, v°.
3. Silvestre de Sacy, *Pend-Nameh ou le Livre des Conseils*, p. LXIV et p. 157.

ment à une peau de prune. D'ailleurs Marsden, dans son histoire de Sumatra, dit que l'enveloppe extérieure (*the outer coat*) du fruit est rude au toucher (*rough*). Quant à ce qui concerne le pronom dans *djoloudoho*, il suffit de relire notre traduction, à partir de la ligne 3e de la page citée, pour voir que nous l'avons rapporté au fruit et non à l'arbre.

En terminant cette rapide revue de l'important fragment d'Édrisi, si bien publié, traduit et annoté par les deux savants professeurs de Leyde, qu'il nous soit permis d'émettre un vœu : c'est qu'ils ne s'en tiennent pas à cette portion de l'ouvrage du géographe arabe et qu'ils y joignent par la suite d'autres chapitres du même traité, notamment ceux qui concernent les pays de l'Europe autres que l'Espagne. C'est une tâche dont personne ne pourrait mieux s'acquitter que le savant orientaliste à qui l'on doit l'histoire des Arabes d'Espagne, puisque à une connaissance très-solide de la langue arabe il joint l'intelligence de presque toutes celles de l'Europe moderne, et que l'enseignement dont il est chargé à l'université de Leyde l'a familiarisé avec l'histoire et la géographie du moyen âge.

Ch. Defrémery.

---

163. — **Cartas de Eugenio de Salazar**, vecino y natural de Madrid, escritas à unos particulares amigos suyos; publicadas por la Sociedad de Bibliófilos españoles. Madrid, imprenta de M. Rivadeneyra, 1866. In-8°, xi-107 p.

Il vient de se former à Madrid une Société de bibliophiles composée de littérateurs, de savants et d'amateurs, à laquelle on doit l'impression d'un volume qui rappelle par son exécution irréprochable les plus beaux jours de la typographie espagnole.

Eugenio de Salazar avait tous les droits possibles à l'insigne honneur que lui rendent aujourd'hui ses compatriotes. M. Pascual de Gayangos a écrit avec une sobriété de bon goût la notice biographique de ce magistrat du xvie siècle (né à Madrid en 1530, mort selon toute apparence dans les premières années du xviie siècle) qui faisait de la littérature et des vers pour se distraire de ses graves occupations. Il excellait surtout dans le genre épistolaire; mais il n'abusait point de sa facilité. Cinq lettres sans plus le mettent au premier rang des épistolographes espagnols. Enjouées et familières, elles se recommandent non-seulement par la verve, mais par la vivacité des couleurs. Chacune d'elles est un petit tableau achevé, soit qu'il parle de la cour et des solliciteurs qui s'y ruinent en vaines espérances, soit qu'il tourne en ridicule les milices provinciales et les prétendues mœurs patriarcales du village, Eugenio de Salazar est un peintre humoristique d'un incomparable mérite. C'était un observateur qui avait le génie comique et picaresque, et une manière toute particulière de voir les choses et de rendre ses impressions. Le récit d'un voyage en mer pour se rendre en Amérique est un chef-d'œuvre d'observation et de narration.

La lecture de ces lettres est très-instructive et très-amusante. Un glossaire des vieux termes aplanit toutes les difficultés et ajoute encore au mérite d'une publication qui se recommande aux bibliophiles et aux amateurs de la bonne littérature espagnole.

J.-M. Guardia.

164. — Œuvres de La Bruyère. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, par M. G. Servois. Hachette, 1865 [1]. Tome Ier. In-8°, vii et 567 p. (*Les Grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Régnier.)

Nous nous proposons d'apprécier avec l'étendue convenable cette nouvelle édition de La Bruyère lorsque auront paru les deux volumes qui doivent la compléter; mais nous ne voulons pas tarder plus longtemps à signaler le commencement d'une publication qui nous paraît à tous égards très-recommandable. La collection des *Grands écrivains de la France*, qui se poursuit sous la savante direction de M. Ad. Régnier, présente, comme on sait, de nos classiques des textes établis et commentés avec le soin et la méthode qu'on apporte à la publication des monuments littéraires de l'antiquité; mais parmi les auteurs du xviie siècle, il en est bien peu assurément qui exigent ce soin et cette méthode au même degré que La Bruyère. Chez lui, la constitution du texte et l'interprétation présentent d'égales difficultés. On sait que les *Caractères*, publiés pour la première fois en 1688, ont eu du vivant de l'auteur neuf éditions. Les trois premières n'offrent que peu de différences, mais la quatrième est déjà très-augmentée et a subi de nombreux changements dans la disposition des matières. Dès lors, à chaque nouvelle édition, l'auteur retravaille son livre et y ajoute. On comprend la valeur d'un texte critique où l'état de chacune des neuf éditions est fidèlement et clairement représenté, où chaque addition est accompagnée de sa date ; on conçoit aussi les soins qu'exige l'établissement de ce texte. Dans cette voie, le nouvel éditeur, M. Servois, a eu deux devanciers : M. Walckenaer, dont l'édition fait époque, et M. Destailleur qui, dans deux publications successives [2], a considérablement amélioré le travail de Walckenaer à qui on pouvait reprocher de s'en être tenu trop exclusivement aux dernières impressions faites du vivant de l'auteur. M. Servois a recommencé à nouveau les collations déjà faites par ses prédécesseurs, et ce n'a pas été sans profit pour son édition.

Voilà pour le texte.

Le commentaire présente ici des difficultés spéciales : le point est de déterminer les personnages dépeints dans les *Caractères*, recherche délicate et dont le principe même n'était pas très-assuré avant l'édition de M. Servois. L'instrument, ce sont des clefs dont la valeur a été diversement appréciée. On sait que du vivant même de La Bruyère il en circulait de manuscrites, et qu'après sa mort beaucoup d'éditions en furent munies. Il paraît que dès l'origine on y eut confiance, au moins c'est ce qui semble résulter des protestations de La Bruyère. Depuis, leur autorité avait sensiblement baissé. Sans doute ceux qui leur accordaient le moins de créance pouvaient s'appuyer sur les paroles mêmes de l'auteur, soit dans la préface des *Caractères*, soit surtout dans celle du Discours à l'Académie; mais il faut considérer d'abord que La Bruyère ne pouvait guère, à moins d'une grave inconvenance, se dispenser de protester, et en outre qu'il se borne

1. Malgré sa date ce volume a paru cette année.
2. Bibliothèque elzévirienne, 1854 ; Librairie nouvelle, 1861.

à peu près à déclarer qu'il n'est « ni auteur ni complice des clefs qui courent. » (*Préf. du Disc. à l'Acad.*)

Le moyen de résoudre la question était de comparer les indications parfois divergentes que fournissent les clefs, et de les vérifier au moyen des documents de l'histoire du temps. C'est ce qu'a fait M. S. à la suite de Walckenaer, mais avec des recherches plus approfondies, et avec le secours de deux clefs manuscrites conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal et qui jusqu'à ce jour n'avaient point été utilisées.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'examen de cette publication qui est encore loin de sa fin, nous ne pouvons cependant différer une observation qui s'applique non pas à l'édition de La Bruyère en particulier, mais à toutes celles qui font partie de la même collection. A notre sens, les notes y sont disposées selon un ordre défectueux; les variantes des diverses impressions faites du vivant de l'auteur, les notes de La Bruyère, et certaines des remarques du nouvel éditeur y sont confondues en une seule série de notes placées au bas des pages; les notes de quelque étendue étant rejetées à la fin du volume. Cela ne nous paraît pas bien ordonné. Il y aurait eu avantage à disposer en trois séries : 1° les notes de La Bruyère; 2° les variantes et toutes les observations relatives au texte; 3° les remarques de l'éditeur. Des signes distincts (par ex. lettres supérieures, chiffres et étoiles) auraient servi de renvois à chacune de ces séries. C'est l'ordre qu'on suit maintenant dans les éditions scientifiques.

Quelques mois avant de publier ce premier tome des œuvres complètes de La Bruyère, M. S. avait donné à la même librairie une édition classique des *Caractères*, du *Discours sur Théophraste* et du *Discours à l'Académie*. Cette publication, bien que conçue selon un plan tout différent de celui qui a été suivi dans la grande édition, a néanmoins profité des recherches faites en vue de cette dernière. Aussi le texte en est-il bien établi [1] et le commentaire satisfaisant à tous égards. Cette fois au moins l'édition des colléges a eu pour base une édition scientifique et c'est ce qui devrait toujours avoir lieu. Mais d'ordinaire il en est tout autrement. Les professeurs de l'Université à qui on confie le soin de confectionner les éditions classiques n'ont en général que des notions très-confuses de l'art d'établir un texte, et se préoccupent peu de la correction de ceux qu'ils sont chargés de commenter. En outre, ils ne possèdent de la langue du XVII[e] siècle qu'une connaissance purement empirique. Ils la lisent, ils la comprennent, au moins dans la plupart des cas, mais ils la savent mal et trouvent rarement l'explication des formes de langage qui s'écartent de l'usage moderne; de là vient que les éditions dites classiques laissent ordinairement plus ou moins à désirer. L'exemple donné par M. Servois nous fait espérer que dorénavant la publication d'éditions scientifiques de nos grands auteurs servira à l'amélioration des éditions de classes.

II

1. La ponctuation est moins bonne que dans l'édition des *Classiques français;* il est de toute évidence que pour celle-ci elle a été fixée par M. Servois, et que pour l'autre elle est laissée à la discrétion du prote, personnage de qui les idées sont ordinairement très-arrêtées et la volonté très-inflexible en pareille matière.

165. — **Jahrbuch für Litteraturgeschichte**, herausgegeben von Richard Gosche. Erster Band. Berlin, Dümmler, 1865. In-8°, xii-452 p. Prix : 10 fr. (Paris, Franck.)

Un des moyens les plus puissants qu'on ait eu l'idée de mettre à la disposition de la science est incontestablement la publication d'annuaires du genre de celui que nous annonçons. L'Europe savante offrirait à un spectateur qui pourrait l'embrasser dans son ensemble un curieux coup d'œil : il verrait les milliers de travailleurs, séparés par l'espace, réunis par l'objet de leurs études, ici groupés en masse et formant des bataillons pressés, là tristement isolés, observer, analyser, discuter, le scalpel, le microscope, la plume à la main, tous collaborant à une seule et immense œuvre, dont chacun ne voit et ne comprend qu'une minime portion. S'il pouvait ensuite discerner le mouvement particulier de chaque science, il reconnaîtrait bien vite que les communications intellectuelles sont moins avancées que les communications matérielles, et que notre réseau scientifique est loin d'être achevé encore. Il apprécierait l'avantage énorme que possèdent ceux qui savent où trouver au moins les ressources qui existent, ceux qui, surtout en Allemagne, arrivent à se tenir à peu près au courant de la science ; il sourirait en voyant les efforts consciencieux, pénibles et inutiles d'estimables savants, disséminés surtout parmi les nations romanes, et passant leur vie, les uns à refaire médiocrement ce qui a été bien fait avant eux, les autres à aborder des questions difficiles sans connaître la méthode qui peut seule permettre de les résoudre. Il sourirait d'abord, il gémirait ensuite sur tant de peine et de temps perdus, et il comparerait les savants dont je parle, en face des premiers, aux voyageurs réduits à expédier leurs lettres par le piéton, tandis que d'autres se servent du télégraphe électrique.

Le télégraphe, ici c'est l'allemand. Les Allemands, qui attaquent la science non au hasard et chacun pour soi, mais en groupant et concertant leurs efforts, ont compris la nécessité d'avoir des plans du terrain conquis et de la marche à suivre, toujours tenus au courant et modifiés d'après les découvertes et les travaux de chacun. Les sciences naturelles ont toutes de ces auxiliaires indispensables; et on ne voit pas, grâce à leur aide, des questions élucidées revenir vingt fois sur le tapis ; ce qui est gagné par un est acquis pour tous. L'histoire s'est donné depuis quelques années le même secours dans le *Journal historique* de M. de Sybel : la philologie classique et orientale possède des instruments de même nature, peut-être un peu moins parfaits ; la philologie et la littérature germaniques en ont un excellent dans l'annuaire que M. Bartsch publie dans la *Germania*; M. Ebert, dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, rend le même service aux langues et aux littératures des pays romans, qui ne devraient pas laisser ce soin à l'Allemagne. M. Richard Gosche, professeur à l'université de Halle, a entrepris de faire pour l'histoire littéraire en général ce que M. de Sybel fait pour l'histoire ; le premier volume de son *Annuaire*, que nous avons sous les yeux, contient deux années, 1863 et 1864 : il doit être considéré comme un spécimen, comme un essai destiné à recevoir de grandes améliorations; il a été composé dans des circonstances peu favorables ; mais il mérite déjà d'être vivement encouragé, et ce n'est pas seulement à cause de l'utilité de l'entreprise ;

on doit reconnaître en effet que l'auteur, eu égard aux difficultés de sa tâche, l'a remplie d'une façon extrêmement satisfaisante, et que son volume est déjà en état de rendre de très-grands services.

M. Gosche, dans une courte préface, revendique pour l'histoire littéraire le droit d'exister comme une science à part, entre l'histoire et la philologie. En cela il a parfaitement raison; mais ce n'est que depuis peu qu'on commence à traiter scientifiquement l'histoire littéraire. Il faut qu'elle recoure, comme la philologie, à la méthode comparative, qu'elle apprenne, comme l'histoire, à expliquer la génération des faits l'un par l'autre. Placée entre ses deux sœurs aînées, elle doit s'appuyer sur toutes deux; elle a en commun avec la première de n'avoir pour objet que les monuments de la parole humaine, avec la seconde d'être morale en même temps que scientifique; enfin elle a une partie purement esthétique qu'elle ne partage qu'avec l'histoire de l'art. Sa tâche est celle de toutes les sciences dignes de ce nom : établir des faits et en dégager les lois. Presque inconnue au XVIIe siècle, bien hésitante au XVIIIe, l'histoire littéraire s'affirme tous les jours plus nettement; sa productivité est considérable, car M. Gosche ne cite pas moins de 2,200 ouvrages ou articles qui s'y rattachent, et il est bien loin d'être complet; il est vrai que la qualité de la plupart de ces écrits laisse beaucoup à désirer, et qu'un grand nombre appartiennent moins à l'histoire littéraire qu'à la littérature elle-même, à la critique, ou à ce genre, bien plus personnel que scientifique, qu'ont adopté, après les *essayists* anglais, les principaux écrivains de nos revues.

J'aurais désiré que le travail de M. Gosche fût autrement disposé qu'il ne l'est. L'auteur donne un récit, une sorte d'exposé de la situation de l'histoire littéraire et de ses progrès dans la période qui l'occupe, puis à mesure qu'il nomme un écrivain, il cite en note son livre ou son article. Ce procédé l'oblige à caractériser tous les ouvrages dont il parle, et comme il n'est pas humainement possible de lire en un an le quart de ce qu'il a noté, il en résulte qu'il est réduit à juger ou sur des comptes rendus souvent partiaux, ou même simplement sur les titres. De là des erreurs et des confusions fâcheuses : je n'en citerai que deux ou trois exemples. « La lyrique française du moyen âge, lit-on p. 287, n'a été que peu traitée. Ce qu'il y a de plus important est l'achèvement du grand *Romancero de Champagne* par une troisième partie, qui contient les chansons historiques de 120-1829. » Mais l'on sait que la collection de M. Tarbé renferme bien plus de chansons modernes que d'œuvres de nos trouvères, et que ce qu'elle en donne n'a aucune importance, étant publié ailleurs et souvent mieux. — « Les éditions d'œuvres isolées (de Corneille) contiennent souvent des choses précieuses (p. 296).... Telle est la réimpression de *L'occasion perdue recouverte*, pièce qui, n'ayant pas été admise dans les œuvres de Corneille, a été soumise à bon droit, par le bibliophile Jacob, à une discussion critique. » Cette phrase a l'air d'admettre les conclusions du bibliophile Jacob, qui ne peuvent cependant se soutenir; il est certain que la pièce obscène et médiocre dont il s'agit est l'œuvre de Cantenac et non de Corneille. — P. 297. · La vie de Molière est l'objet des travaux solides de Soulié et de Fournier, qui éclairent plusieurs points de l'histoire per-

sonnelle du poëte; le second surtout a mérité de la reconnaissance en utilisant de nouveaux matériaux. » Il aurait fallu dire *le premier surtout*. — P. 308. « Au milieu du mouvement du XVIIIe siècle, on est surpris comme d'un anachronisme de voir de calmes travailleurs, comme Chevrier et Lebeuf, auxquels Gillet et Cocheris viennent de consacrer des monographies, étudier paisiblement l'histoire ou l'histoire littéraire spéciale. » Et en note : « 734. Notice historique et bibliographique sur Chevrier, par Gillet, Nancy, 1864. » Dieu sait que Chevrier, ce bohême indisciplinable, auteur de mille ouvrages clandestins, exilé et finalement empoisonné à Bruxelles, était loin d'être le paisible travailleur que M. Gosche associe si étrangement (*proh pudor!*) à l'abbé Lebeuf. — P. 210. Après avoir parlé de différents travaux sur les légendes du moyen âge, M. G. dit : « Bulfinch s'est occupé de Charlemagne, » et en note : *Legends of Charlemagne, or Romance of the middle ages*, *by Thomas Bulfinch*, *Boston*, 1863 (12 sh.). Ce livre, dont le titre n'a pas égaré M. Gosche seulement, n'est autre chose qu'un choix d'historiettes arrangées d'après le Bojardo ou l'Arioste à l'usage de la jeunesse et illustré de gravures *ejusdem farinæ*. — Ces inconvénients auraient été évités si M. G. avait suivi le système de M. Ebert et de M. Bartsch dans leurs annuaires; ils donnent simplement la liste des ouvrages qui rentrent dans leur cadre, et ajoutent en note soit leur appréciation, quand ils peuvent la donner pertinemment, soit des renvois aux articles de journaux qui se sont occupés de chaque livre. Ce système n'a pas seulement l'avantage de dispenser l'éditeur du travail difficile et peu utile que M. Gosche s'est imposé en s'obligeant à chercher des transitions et de l'unité là où le sujet ne lui fournissait ni l'un ni l'autre; il permet en outre de grouper typographiquement les livres qu'on catalogue d'après leurs divisions naturelles, au lieu que le plan suivi par M. Gosche supprime toute classification matériellement sensible. Si l'auteur de l'*Annuaire de l'histoire littéraire* tient à présenter un tableau du mouvement annuel, il le fera avec avantage en quelques pages où il résumera son travail, où il donnera les résultats les plus intéressants obtenus dans l'année, et aussi la statistique des faits qu'il rassemble avec tant de zèle et de patience.

Cette statistique serait en effet très-curieuse. En voici, non pas même un essai, mais quelques bribes. Seulement il faut remarquer que l'*Annuaire* est à son premier volume, qu'il est, je l'ai dit, très-perfectible, et que les chiffres que j'en tire doivent être regardés tout au plus comme approximatifs. Sur les 2,198 numéros (en comptant les numéros intercalés) de ce volume, 156 appartiennent à l'histoire littéraire générale. Les littératures de chaque peuple, dans l'ordre où les parcourt M. Gosche, offrent ensuite les chiffres suivants :

Orient : 35.

Littératures anciennes en général : 8.

Litt. grecque : 154, sur lesquels Homère 19, Platon 13, Aristote 11 ; 35 numéros sont consacrés au théâtre.

Litt. latine : 89, sur lesquels Virgile 9, Horace 7, Cicéron 12. Ce succès de Cicéron revient certainement en bonne partie à M. Mommsen; nous partageons l'opinion de M. Gosche quand il dit (p. 250) : « L'histoire littéraire, qui, comme

l'histoire, cherche toujours, et surtout dans les époques de transition, telles que celles de Cicéron, les personnalités réelles et vigoureuses, fera de plus en plus sien le jugement de Mommsen sur ce grand rhéteur, sur ce dilettante de la philosophie et de la politique. » L'infériorité de la littérature de Rome relativement à celle de la Grèce est à remarquer; elle indique une défaveur que fait encore ressortir l'appréciation, peut-être trop sévère, de M. Gosche (p. 244).

Litt. latine chrétienne : 26 [1].

Litt. italienne : 93; Dante seul en a 25. Que sera-ce pour l'année 1865?

Litt. espagnole : 40, dont il faut distraire 8 pour le Portugal, et 4 pour l'Amérique espagnole.

Litt. française : 395. L'Allemagne seule nous dépasse. Sur ce nombre, 18 numéros reviennent à la Provence. Molière est l'auteur qui a provoqué le plus de publications : il en a 12; viennent ensuite V. Hugo avec 8, La Fontaine et Voltaire avec 7, Béranger, Corneille et Chrestien de Troyes avec 5.

Litt. allemande : 549, sur lesquels le *Nibelungenlied* en a 7, Wolfram d'Eschenbach 5, Walther de la Vogelweide 5, Frédéric le Grand (considéré comme littérateur) 8, Lessing 24, Goethe 59, Schiller 38, Jean-Paul 16, Kleist 5, Körner 10, Uhland 30, Heine 7. Il ne faudrait pas conclure de ce que Goethe a vingt numéros de plus que Schiller qu'il est reconnu de tous pour le premier poëte national; mais la variété de ses travaux, l'universalité de son génie offrent bien plus d'aspects et de sujets à l'étude. Les chiffres élevés de Körner et de Uhland s'expliquent pour l'un par l'anniversaire de son trépas héroïque, fêté le 26 août 1863, pour l'autre par sa mort, arrivée le 13 novembre 1862. L'attention excitée par Lessing est digne d'être notée, surtout si on la compare à la froideur marquée pour Klopstock, Wieland et même Herder.

Litt. hollandaise : 18.

Litt. anglaise : 302, sur lesquels Shakspeare en absorbe 110; il faut se souvenir que son jubilé trois fois centenaire tombait en 1864. L'auteur d'*Hamlet* se trouve ainsi avoir suscité, en 1863-64, plus d'écrits qu'aucun autre poëte ou écrivain et que toute la littérature romaine. Après lui viennent Bacon avec 12 numéros, Byron avec 9, Thackeray avec 6, et le vieux poëme angle de *Beowulf* avec 5, tandis que Milton n'en a que 4.

Litt. américaine : 14.

Litt. scandinaves : 33, dont 14 pour l'ancienne poésie eddique et 3 pour son moderne et habile interprète, Esaias Tegnèr.

Litt. slaves : 52, dont les Russes prennent 22.

Litt. esthonienne : 2.

Litt. hongroise : 9.

Si maintenant, des sujets traités dans ces nombreux ouvrages, nous passons aux langues dans lesquelles ils sont écrits, nous trouvons à peu près la même hiérarchie, mais avec des proportions un peu différentes. La suprématie de l'al-

1. Les quatre numéros qui suivent, sur les langues romanes, appartiennent à la philologie et non à l'histoire littéraire.

lemand est plus marquée : il a 992 numéros, tandis que le français ne le suit que de loin avec 507, distançant lui-même de beaucoup l'anglais, qui n'en a que 266. En revanche, le grec perd la quatrième place, et il passerait même à la dernière (1 numéro), s'il n'était évident que le mouvement littéraire de la Grèce moderne n'a pas été observable pour M. Gosche [1]. Le latin fournit 82 ouvrages, dont un bon tiers sont des thèses de docteur, présentées à nos Facultés des Lettres, et presque tout le reste des dissertations allemandes de même nature ; on voit par là que l'usage du latin comme langue savante disparait tout à fait, et n'est maintenu que par des prescriptions formelles. L'italien a 38 numéros, le hollandais 14, l'espagnol 13, le russe et le danois 8, le suédois 3, le tchèque 2, enfin le serbe et le portugais 1 [2].

L'allemand et le français sont les deux langues qui sont employées dans les sujets les plus variés; l'anglais ne vient que bien après, car sa richesse est due pour la plus grande part à des ouvrages sur la littérature anglaise. Mais il est à remarquer que si les Allemands sont ceux qui étudient le plus la littérature des autres, leur littérature est celle que les autres étudient le moins ; on trouve dans cette partie de l'*Annuaire* jusqu'à des soixante numéros de suite en allemand.

Peut-être ces chiffres donnent-ils quelque idée de l'intérêt et de l'utilité du travail de M. Gosche; il est en réalité indispensable à tous ceux qui s'occupent d'histoire littéraire, et nous ne doutons pas qu'il ne trouve dans le public un accueil sympathique. Au reste, l'auteur nous promet formellement la continuation ; nous l'attendons avec impatience, désireux de voir se fonder définitivement une œuvre aussi méritoire et aussi nécessaire. Nous relèverons ici une ou deux légères erreurs. Les ouvrages de Nodier (*du Fantastique*) et de V. Hugo (*Littérature et Philosophie mêlées*) sont des réimpressions et non des publications nouvelles; la même observation pourrait être faite sur un assez grand nombre d'ouvrages. — Le petit écrit de M. Frary (n° 42) se rapporte à Mme de Staal et non à Mme de Staël. — Nous n'avons remarqué que peu de fautes d'impression : l'une d'elles porte sur la même Mme de Staal (Mlle de Launay), appelée *Mme de Staël* (*Mlle Delaunay*). P. 322, notre collaborateur M. E. Beauvois est appelé *Beauvais*. — Il serait facile de relever des omissions ; nous aimons mieux rendre justice au labeur qu'il a fallu pour ramasser tant de matériaux épars. Nous signalerons seulement à M. Gosche divers recueils français dans lesquels il pouvait puiser : tels sont la *Revue Moderne* (jadis *Germanique*), et la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

Le *Coup d'œil sur les travaux d'Histoire littéraire parus en* 1863 *et* 1864 est précédé, dans le livre de M. Gosche, de quelques articles intéressants dont nous

1. Citons, comme curiosités, et comme caractérisques, deux livres qui, en réalité, ne sont pas des ouvrages d'histoire littéraire : *Miltoni Comus. Græce reddidit Georg. baro Lyttelton.* (London, 1863), et *Keatsii Hyperionis libri tres. Latine reddidit Carolus Merivale. Editio altera* (London, 1863).

2. En retranchant beaucoup de numéros doubles, des ouvrages qui ne sont pas réellement de l'histoire littéraire, des éditions d'auteurs, etc., le chiffre des numéros pour ce second travail est de 1671 au lieu de 2198.

devons dire un mot : 1° *Le comique dans l'ancien théâtre allemand*, par Karl Weinhold, étude qui ne renferme rien de très-neuf, mais qui a l'avantage de soumettre les faits à un point de vue particulier : M. Weinhold examine dans l'ancien théâtre allemand tous les moyens employés pour atteindre un effet comique, tels que *les infirmités et difformités physiques, les nudités, les coups de bâton, les plaisirs sensuels*, puis le comique de mots (*injures, jurons, noms propres, sobriquets, proverbes*, etc.), et ainsi de suite. De semblables analyses faites sur les autres théâtres comiques, anciens ou modernes, pourraient donner quelques résultats curieux.

2° *La Poésie rustique de cour en Allemagne au moyen âge*, par C. Schrœder, excellent morceau où l'on trouve à la fois des recherches nouvelles et des appréciations judicieuses sur une des parties les plus intéressantes de la poésie allemande au moyen âge. Remarquez que M. Schrœder, avec toute raison, selon nous, montre en France dans les *pastourelles* l'origine et les premiers modèles de cette *Poésie rustique de cour*.

3° *Sur le Théâtre de Diderot*, par Karl Rosenkranz. Le célèbre et spirituel professeur de Königsberg nous apprend qu'il s'occupe depuis longtemps d'un ouvrage étendu sur la vie et les œuvres de Diderot. Il n'examine ici que ses œuvres dramatiques, dont on parle beaucoup plus qu'on ne les lit, et dont il donne des analyses soigneuses et des appréciations fines, mais trop favorables. Il soulève en outre une question pour la solution de laquelle il s'adresse aux littérateurs parisiens : dans une édition des œuvres de Diderot, faite à Londres en 1773 sans son concours, est comprise (t. V, p. 343-397), une pièce que Naigeon, dans son édition des œuvres authentiques de Diderot, a omise sans en donner la raison. Cette pièce, « *l'Humanité ou le tableau de l'indigence*, » a été imprimée, sans nom d'auteur, en 1761, et le texte que j'ai lu dans un exemplaire convervé à la Bibliothèque impériale répond de tout point à l'analyse donnée par M. Rosenkranz de la réimpression anglaise. Cette pièce, que M. Rosenkranz croit de Diderot, est attribuée par Quérard à un nommé Randon (voir à ce nom). La description donnée par Quérard de l'édition de 1761 n'est pas exacte; cette édition ne porte ni l'indication de *La Haye*, ni la mention *par M. R....., auteur de Zamir*. La note de Quérard a sans doute été prise, comme me le fait observer un bibliographe des plus compétents, M. Ravenel, sur une annonce contemporaine de librairie. L'autre pièce attribuée au même personnage, *Zamir, tragédie bourgeoise en vers dissyllabiques et en rimes croisées et redoublées*, ne porte pas non plus de nom, et si Quérard fait suivre ce titre des mots *par M. R.....*, il les aura pris à la même source; c'est du reste une autorité suffisante. — Maintenant sur quoi Quérard s'est-il appuyé pour développer ce *R.....* en *Randon?* Je l'ignore. M. Paul Lacroix (*Catal. Soleinne*, t. II, ann. 1761) nomme, il est vrai, Randon de Boisset, célèbre financier et collectionneur; mais on sait que les assertions de ce critique ne doivent être acceptées qu'après contrôle. Or ici le contrôle ne lui est pas favorable. En effet le catalogue des livres de Randon de Boisset, publié, ainsi que celui de ses objets d'art, en 1777, ne contient pas les deux pièces en question, et offre même peu d'ouvrages dramatiques; plusieurs passages de l'*Humanité*, et

spécialement l'entretien qui sert d'épilogue, ne permettent guère de l'attribuer à un homme de finance; R. de B. était un personnage trop en vue pour que quelque témoignage contemporain n'eût pas mentionné ses bizarres productions théâtrales; enfin Diderot, qui était son ami, nous a laissé de lui un portrait charmant où il n'aurait pas manqué, s'il y avait eu lieu, de parler de ses drames, tandis qu'il n'y fait pas la moindre allusion. Il ne faut sans doute attribuer qu'à l'imagination du bibliophile Jacob le complément ajouté au *Randon* simplement donné par Quérard. Les questions posées plus haut restent donc entières, et nous les soumettons aux personnes qui ont étudié cette époque. — M. Rosenkranz a raison de reconnaître dans la *Sylvie* de l'avocat Landois (imprimée en 1742 chez Prault fils), la pièce à laquelle Diderot fait allusion dans un passage qu'il cite; ce drame, précédé d'un curieux prologue, et dont le sujet est tiré des *Illustres françoises* de Challes, débute en effet par le tableau que rappelle Diderot : une chambre tendue de noir, pauvrement meublée, destinée pour prison perpétuelle à une femme soupçonnée d'adultère.

4° *Jonathan Swift*, par R. Gosche. Esquisse agréable, mais un peu rapide, qui ne contient rien de neuf, et s'arrête au milieu de la vie de Swift.

5° *Les Traditions héroïques des Russes*, par C. Marthe. Ce morceau est un discours (comme on le voit à la p. 184), ce que nous appellerions une conférence. Il traite épisodiquement un sujet très-neuf et très-attrayant. Les chants épiques ne sont pas éteints encore en Russie; ils se répètent dans le peuple et se transmettent de bouche en bouche depuis des siècles. On vient d'en publier à Moscou deux recueils, qui sont pour la littérature un véritable enrichissement. M. Marthe détache de ces chants les récits qui se rapportent à Ilja ou Élie de Mourom, le fils de paysans, faible et méprisé dans son enfance, le favori du peuple russe et en bien des points sa vraie personnification. Ces quelques pages suffisent à faire juger de l'intérêt et de l'originalité du reste.

6° *Mélanges*. 1. Sur le conte de *la Vie humaine* (Grimm, n° 176), par Reinhold Köhler. Les vers latins de Falco, cités ici, auraient pu être un peu corrigés. Il y a, soit dans l'impression ancienne, soit dans la copie que M. Délérot en a faite à Paris pour M. Köhler, deux fautes évidentes : v. 36, suppr. *que*; v. dern., *videtur*, l. *ridetur*. — 2. Sur le nom du *Nathan* de Lessing, par R. Gosche. — 3. Sur une désignation de l'*Egmont* de Gœthe dans un almanach de 1777, par M. de Löper.

Ces morceaux, je l'ai dit et on ne peut le nier, sont intéressants. Toutefois je ne sais s'ils sont d'une grande utilité : ils ne se rattachent à aucune idée générale. Leur suppression aurait l'avantage de diminuer le prix assez élevé de l'*Annuaire*; mais si M. Gosche tient à accompagner son catalogue de quelques dissertations d'histoire littéraire, il pourrait du moins en choisir qui fussent là mieux à leur place. Telles seraient des études sur certains traits communs de diverses littératures, sur leur pénétration l'une par l'autre, sur les contes ou les chansons populaires, les formes poétiques, en un mot des études de littérature comparées. Ou bien, et c'est ce qui me semblerait le meilleur, M. Gosche pourrait placer en tête de son *Annuaire*, en l'étendant aux peuples slaves et germaniques, le travail que M. Ebert a fait exécuter pendant plusieurs années dans son *Jahrbuch* pour

les nations romanes et anglo-saxonnes, le résumé et le tableau annuel du mouvement de chaque littérature. Ces *Revues* ne convenaient peut-être pas au journal de MM. Ebert et Lemcke, et ils les ont supprimées : elles seraient au contraire très-bien placées en tête du livre périodique de M. Gosche, et contribueraient, après quelques années, à lui donner une valeur considérable. G. P.

VARIÉTÉS

Le souhait que nous exprimions récemment (voir la fin de l'art. 129) vient de se réaliser. Le Comité des travaux historiques a proposé dans sa séance du 30 juillet, pour sujet du prix à décerner en 1868 au concours des sociétés savantes, le glossaire d'un patois.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Ravaisson, Archives de la Bastille (Durand). — Perrens, Histoire de la littérature italienne. — A. Houssaye, Notre-Dame de Thermidor (Plon). — Hédouin, Gœthe, sa vie et ses œuvres (Lacroix). — Colletet, Vies des poètes gascons, p. par Tamizey de Larroque. — Nève, Athmabodha (Thorin) — Pichard, Essai sur Moïse de Khoren (Lemerre). — G. Rey, Essai sur la domination française en Syrie (imp. Thunot).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv für die Geschichte. Liv.— Est.-u. Curlands, herausgegbn. von C. Schirren. N. F. 5. Bd. in 8. (Kluge's Verl. 10 fr.

Arnold (B.). Sophokleische Rettungen, (München, Kaiser). 1 fr. 60

Blackley (W. L.) and **Hawes**, The Critical English Testament. Vol. 2. Acts and Epistles to Second Thessalonians. Post. in-8. (Strahan). 7 fr. 50

Blanc (F.). Essai historique sur le colonat en Gaule, depuis les premières conquêtes romaines, jusqu'à l'établissement du servage (283 avant J.-C. au x_e siècle). In-8°. Blois (imp. Giraud). 3 fr. 50

Bodenstedt (F.). Die Lieder d. Mirza-Schaffy, m. e. Prolog. In-32 cart. (Berlin, v. Decker). 1 fr. 70

Bolton (M.-P.-W.) Inquisitio philosophica. An Examination of the Principles of Kant and Hamilton. In-8. (Chapman et H.). 10 fr.

Brieger (Dr A.). Ueber den deutschen Hexameter. In-4. (Posen, Jagielski). 1 fr. 35

Budge (E.). Posthumous Gleanings from a Country Rector's Study, also Essays contributed to the Saturday Review. Edited by R. B. Kinsman. Post. In-8. (Rivingtons). 10 fr.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tome XX. In-8° (Lib. Plon). 6 fr.

Dueckers (Dr H.). De senatus consulto Macedoniano. In-8° (Berlin, Calvary et Co). 3 fr. 20 c.

Duller's, Geschichte d. deutschen Volkes. Völlig. umgearb. v. Dr Pierson. 2 Bde. In-8° (Berlin, Kortkampf.) 8 fr.

Edrisi. Description de l'Afrique et de l'Espagne, texte arabe publié par R. Dozy et M. de Goeje. Leyde (Brill). In-8. 19 fr. 50

Elphinstone. The History of India, the Hindu and Mahometan Periods. 5th edit. with Notes and Additions by E. B. Cowell. In-8 (Murray). 22 fr. 50

Eichert (Dr O.). Vollständiges Wörterbuch zu den Verwandlungen d. Publius Ovidius Naso. In-8. (Hannover, Hahn). 3 fr. 20

Franklin (O.). Albrecht Achilles u. die Nürnberger. In-8 (Berlin, Mittler et Sohn). 1 fr. 60

Hilgenfeld (A.). Novum Testamentum extra canonem receptum. Fasc. 1. In-8. (Leipzig, Weigel) 5 fr. 60

Hunt (J.). An Essay on Pantheism. In-8. (Longmans). 15 fr. 60

Jacob (P.-L.). Énigmes et Découvertes bibliographiques. In-12. (Lib. Lainé, Saint-Denis et Mallet). 10 fr.

Klein (J.) üb. eine Handschrift d. Nicolaus v. Cues nebst ungedr. Fragmenten Ciceronischer Reden. In-8. (Berlin, Weidmann). 4 fr.

Laboulaye (E.). Histoire des États-Unis d'Amerique, depuis les premiers essais de colonisation jusqu'à l'adoption de la constitution fédérale. 1620-1789, 3 vol. in-8. (Lib. Charpentier). 15 fr.

Lessing (J.), de mortis apud veteres figura. In-8 (Berlin, Calvary et Co.) 2 fr.

Memorials of the Tower of London by Lieut. Gen. Lord de Ros, Lieut. Governor of the Tower. With 30. illustrations. Crown in-8 (Murray). 13 fr. 40

Menard (L. et R.). Tableau historique des Beaux-arts, depuis la renaissance jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. In-8 (Lib. Didier et Ce). 6 fr.

Minssen (J.-F.). Étude sur l'instruction secondaire et supérieure en Allemagne. In-8 (Lib. internationale). 2 fr.

Moore (G.). The first Man and his Place in Creation, considered on the Principles of Science and common Sense, from a Christian Point of View. Post in-8 (Longmans). 10 fr. 60

Noake (J.) The Monastery and Cathedral of Worcester. In-12 cloth (Longmans). 13 fr. 10

Overbeck (J.). Pompeji in seinen Gebäuden, Alterthümern u. Kunstwerken f. Kunst. u. Alterthumsfreunde dargestellt. 2 Bd. in-8. (Leipzig, Engelmann). 12 fr.

Parker (J.-H.) A concise Glossary of Terms used in Grecian, Roman Italian, and Gothic Architecture. New edit. revised. In 12, cloth (Parker). 0 fr. 35

Pleyte (W.). Études égyptologiques. Livraison I. Étude sur un rouleau magique du musée de Leyde. Trad. analytique et commentée du pap. 348 rev. Leyde (Brill), gr. in-8 avec 3 pl. 6 fr. 75

Robiou (F.). Histoire des Gaulois d'Orient. In-8, avec une carte de l'Asie Mineure centrale. Paris (Lib. A. Franck) 6 fr. Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sau Maug Yinn. Tones of the Mandarin Dialect are given in English and Chinesse. Canton, 1865, in-8, Paris (Lib. Maisonneuve). 17 fr.

Schirren (C.). Quellen zur Geschichte d. Untergangs livländischer Selbständigkeit 5 Bd. In-8 (Reval, Kluge's Vert). 10 fr.

Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniæ historicis recudi fecit G. H. Pertz. In-8 (Hannover, Hahn). 1 fr. 60

Scriptores rerum Germanicarum Cnutonis regis gesta sive encomium Emmæ reginæ auctore monacho Sancti Bertini. In-8 (Hannover, Hahn). 80 c.

Scriptores rerum Germanicarum. Ryccardi de Sancto Germano notarii chronica. In-8 (Hannover, Hahn). 2 fr.

Sketches of russian Life before and during the Emancipation of the Serfs. Edited by Henry Morley. Post in-8 cloth (Chapman et H.). 10 fr.

Smith (W.). The History of Discovery and Settlement of Virginia. In-8°. (London.) 78 fr. 75

Sophocles (E.-A.). Romaic or Modern Greek Grammar. In-12. Half bound (Trübner). 9 fr. 35

Story (W.). The Proportions of the human Figure, according to a New Canon for practical Use; with a Critical Notice of the Canon of Polycletus and of the principal ancient and modern Systems. Royal 8 cloth (Chapman et H.). 12 fr. 50

Surtees (S.-F.). Julius Cæsar : Did he Cross the Channel? Post in-8 cloth (Smith). 1 fr. 85

Trevor (G.). Egypt from the Conquest of Alexander the Great to Napoleon Bonaparte : an Historical Sketch. In-12 (Rel. tract soc.) 6 fr. 25

Wilkens (C.-A.). Fray Luis de Leon, eine Biographie aus der Geschichte der span. Inquisition u. Kirche im 16 Jahrh. In-8 (Halle, Pfeffer). 6 fr.

Winkelmann (E.), die Capitulationen der estländischen Ritterschaft u. der Stadt Reval vom J. 1710 nebst deren Confirmationen. In-8 (Reval, Kluge's Verl.) 4 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33. — 18 Août — 1866.

166. — **Deutsche Verfassungsgeschiche,** von Georg Waitz. 1ter band, zweite neu bearbeitete Auflage. Kiel, 1865. In-8°, xiv-496 p. (Paris, lib. A. Franck.)

Lorsqu'en 1844 M. Waitz, alors professeur à l'Université de Kiel, publia le premier volume de son *Histoire de la constitution politique et sociale de l'Allemagne*, dont nous annonçons ici la seconde édition, l'étude de l'histoire germanique à ce point de vue avait été déjà entreprise par un homme dont on ne saurait assez louer le mérite. Eichhorn avait abordé de front le grave problème des origines allemandes, et d'autres écrivains, l'illustre Savigny par exemple, marchaient sur ses traces. Néanmoins on était loin de voir sur ce champ de la science l'activité prodigieuse qui s'y développe aujourd'hui et qui a fait naître assez de volumes pour en former une bibliothèque. C'est à M. Waitz en grande partie qu'est dû ce mouvement historique. Préparé à ce travail par des études spéciales de droit et par la fréquentation assidue des sources durant sa collaboration aux *Monumenta* de Pertz, il conçut et réalisa pour la première fois le projet de retracer dans tous ses détails le développement social et politique de l'Allemagne, depuis les origines des peuples germaniques. De nombreux travaux scientifiques, la diversion d'une courte carrière politique, n'ont pas permis à l'auteur de hâter autant qu'il était désirable l'avancement de son livre. Aujourd'hui encore nous n'en possédons que les quatre premiers volumes qui ne conduisent le sujet que jusqu'au traité de Verdun. Cependant au bout de vingt ans le besoin d'une édition nouvelle se faisait sentir pour les premiers volumes. On pouvait s'attendre à ce que le savant auteur eût à cœur de mettre son livre au niveau actuel de la science. Cette attente n'a point été trompée. Déjà un simple coup d'œil nous montre les dimensions plus grandes du premier tome qui, dans l'édition de 1844, ne comptait que 295 pages, et en renferme 496 dans la seconde. Aux huit chapitres de la première édition, M. Waitz en a ajouté quatre autres. Il n'est pas une page du reste dans tout le volume qui n'ait été remaniée et refondue, pas une question qui n'ait été mise à jour et traitée à neuf. Grâce à ces soins minutieux, l'ouvrage de M. Waitz n'est pas seulement l'exposé le plus neuf des questions en litige, mais on y retrouve tout l'historique de ces mêmes questions dans les notes innombrables qui remplissent le bas des pages. Les opinions de J. Grimm, de Bethmann-Holleweg, de Sybel, de Maurer, de Koepke, de Dahn et de tant d'autres que je suis obligé de passer sous silence, y ont trouvé leur exposition impartiale et souvent leur réfutation motivée.

Nous allons tâcher de montrer au lecteur français par une courte analyse la

richesse des matériaux mis en œuvre dans ce premier volume, qui traite de la constitution politique et sociale des Germains avant l'époque des grandes invasions.

L'histoire allemande commence à vrai dire au moment où Pythéas de Marseille, quelques siècles avant notre ère, nous présente pour la première fois des peuples d'origine germanique sur les bords de la mer Baltique. C'est de ce point qu'ils se sont étendus lentement vers l'ouest et le sud, divisés en trois branches principales, les Ingévons, les Istévons et les Herminons, et en une multitude de peuplades diverses que rattachait à peine le sentiment peu clair d'une origine commune, mais pourtant toutes semblables dans les traits principaux de leur caractère. Ce n'étaient plus des barbares, comme les écrivains français l'ont répété trop souvent à la suite de M. Guizot qui s'est plu à les comparer aux sauvages de l'Amérique du Nord. Tout en jouissant d'une éducation virile et guerrière, ce n'étaient déjà plus, quand nous apprenons à les connaître, des peuples nomades, pâtres ou chasseurs. L'agriculture constituait leur principale occupation et c'est des fruits de la terre ainsi que du produit de leurs troupeaux qu'ils se nourrissaient, tout comme les paysans de nos jours. Chacun de nous a lu dans la *Germanie* de Tacite la description de cette race vigoureuse, passionnée pour le jeu et la boisson, mais chaste et respectant la femme; fidèle dans les dangers mais ignorant l'idée de l'obéissance, et personne ne met plus en doute aujourd'hui l'exactitude du tableau de l'illustre historien de la Rome impériale, dans lequel certains esprits, portant trop loin la critique, ne voulaient voir jadis qu'une satire de sa patrie.

Lorsqu'on parle des origines de la constitution sociale et politique d'un peuple, il faut évidemment étudier tout d'abord la constitution de la famille, car c'est après elle seulement que peut naître la commune et l'État. Aussi c'est elle que M. Waitz étudie tout d'abord. Il y signale le caractère patriarcal de l'autorité paternelle, tempérée par cette profonde estime pour le caractère féminin que les nations les plus policées de l'antiquité auraient pu envier aux peuples primitifs de la Germanie. La famille a gardé chez eux sa constitution naturelle; il ne s'est point formé en Germanie de familles artificielles, semblables aux phyles d'Athènes ou aux *gentes* de Rome, et on ne saurait considérer le village germanique comme n'étant que l'extension de la famille. Comment en effet s'est constituée la propriété territoriale chez les Germains? C'est une de ces questions où l'absence de documents concluants laissera toujours une large place à l'hypothèse. Cependant on peut écarter, après mûre réflexion, les passages de César qui sembleraient indiquer un certain communisme chez les habitants d'une même colonisation [1]. Probablement le proconsul romain a été trompé par de faux renseignements. Les conditions de l'exploitation du sol devaient varier du reste à l'infini selon la nature du pays et le nombre des habitants. En somme, M. Waitz croit pouvoir admettre qu'à la suite d'une conquête ou d'un défrichement les terrains nouveaux étaient répartis entre les différents citoyens et devenaient propriétés privées hé-

1. *De bello gallico*, lib. VI, 22, 23.

réditaires; le territoire non occupé restait bien communal ou se distribuait peu à peu aux nouveaux arrivants. Chaque colon demeurait isolé sur sa *hobe* comme le font encore aujourd'hui les paysans de Westphalie; les Germains, contraste frappant avec les Keltes, ne connaissaient pas les villes. Après avoir exposé d'après les travaux de MM. Thudichum, L. de Maurer, Landau, et d'après ses propres recherches la nature de cette colonisation, son étendue ordinaire, son extension progressive, l'auteur nous fait étudier la constitution communale de ces agglomérations d'exploitations rurales; elles formaient des villages dont les propriétaires se réunissaient pour discuter sous la présidence d'un des leurs les affaires communes. Il faut se garder de confondre ces réunions de possesseurs de hobes d'un village ou d'un district avec les *centaines* (hundertschaften) ou les *dizaines* (zehentschaften) politiques; celles-ci se rattachent à d'autres formations sociales dont nous allons nous occuper maintenant. Nous avons déjà vu que les Germains ne formaient pas une grande nation, mais qu'ils se divisaient en agglomérations naturelles dont Tacite, Strabon et Ptolémée nous ont conservé les nombreuses dénominations, et qui tantôt s'étendaient comme les Marcomans, les Burgondes ou les Lombards, sur une vaste étendue du territoire, tantôt se renfermaient dans quelque étroite vallée. C'est dans ces territoires plus ou moins nettement délimités et peuplés par une colonisation commune dans des temps antéhistoriques, que nous rencontrons comme divisions politiques ces *centenæ* (*hundrede* en saxon, *herred* en scandinave), dont nous parlions tout à l'heure et qui répondaient peut-être primitivement à des divisions de guerriers en marche; car il ne faut point oublier que dans ces temps l'armée n'était autre chose que tout le peuple en armes. Ces cent guerriers, qui représentaient un égal nombre de hobes, forment à l'origine l'assemblée politique et le tribunal du canton. Leur nombre a pu augmenter par suite d'émigrations, mais le point important qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que la *centena* n'est pas une formation naturelle et successive comme le village ou le territoire, mais que c'est une division artificielle établie en vue de certaines nécessités politiques et sociales.

Chez ces peuplades diverses on trouve, dès les temps les plus anciens, des classes différentes dans la société, non sans doute avec la fixité immuable des castes indoues, mais cependant avec des caractères assez nettement tranchés. Nous rencontrons des nobles, des hommes libres et des lites. Il n'existait point de classe sacerdotale. Au-dessous des lites et en dehors du peuple se trouvaient les esclaves, généralement peu nombreux. La force de la nation repose sur les hommes libres; le lite n'est point une *chose*, il jouit des droits civils, il peut même être guerrier, seulement il n'est pas propriétaire du terrain qu'il cultive et n'exerce point de droits politiques. L'existence et la nature d'une classe nobiliaire chez les Germains a été vivement discutée avant et depuis l'apparition du livre de M. Waitz. Sans parler des ouvrages plus généraux, nous possédons des travaux spéciaux de MM. de Savigny, K. Maurer, Watterich et Brandes sur ce point. Un examen approfondi de tous ces écrits a confirmé notre auteur dans son opinion première. La classe nobiliaire a existé, sans qu'il faille en exagérer l'influence; ce n'étaient pas seulement les membres des familles royales, car on en trouve

chez des peuples où jamais il n'y eut de rois, chez les Saxons par exemple. En tous cas, les nobles ne furent jamais nombreux; leur origine remonte à des temps antéhistoriques qui nous permettent difficilement d'apprécier leur raison d'être, et ils sont déjà en décadence quand nous les apercevons pour la première fois dans l'histoire. Cette noblesse primitive, qu'il faut bien se garder de confondre avec la noblesse des temps postérieurs, ne jouissait pas de droits politiques spéciaux, ni même de celui de se former une suite de guerriers qu'on lui a si souvent attribué. Les *nobiles nobilissimi* n'étaient donc point des chefs politiques. Nous trouvons ces derniers dans les *principes* de Tacite, mot qu'on éprouve quelque répugnance à rendre par notre mot de *princes* qui n'en présente pas nettement l'idée. Le *princeps* était placé à la tête de la *centena*, plusieurs princes secondaires étaient subordonnés quelquefois à un prince supérieur, arrivé à cette position par suite de guerres, etc.

Là aussi, il a dû y avoir une certaine variété de formes politiques selon les temps et les lieux; nous ignorons le titre national de ces fonctionnaires et rien n'empêche d'admettre qu'ils en aient eu plusieurs. Les *principes* étaient en tous cas élus, et cela, même pour les *centenæ*, dans l'assemblée générale de la nation; ils l'étaient pour un temps illimité. La nature de leur pouvoir ne se peut aisément définir : entourés d'une suite nombreuse dont nous parlerons plus tard, ils prenaient part aux cérémonies religieuses et civiles, dirigeaient les assemblées judiciaires pendant la paix, et en cas de guerre ils conduisaient au combat les guerriers de leur district, sous le commandement général d'un des leurs ou sous celui d'un *dux* (heertog) spécialement élu. Ils ne pouvaient conclure de traités qu'avec l'assentiment du peuple et recevaient à certains jours les présents des alliés et de leurs propres subordonnés; c'étaient en un mot, pour employer une comparaison toute moderne, des présidents de république plutôt que des princes.

A côté de ces *principes* paraissent chez Tacite, à plusieurs reprises, des rois. Qu'étaient-ils? Était-ce simplement un autre titre pour les princes? La royauté est-elle née du pouvoir princier ou bien ces deux formes de gouvernement existaient-elles simultanément? Autour de ces questions s'est engagée la plus vive controverse depuis une vingtaine d'années. MM. de Sybel, Koepke et Dahn ont écrit des livres spéciaux à ce sujet. Voici l'opinion présente de M. Waitz qui d'ailleurs diffère peu de celle qu'il énonçait autrefois : La monarchie s'est développée spontanément sur le sol germanique; elle n'a point été (comme a voulu le prouver M. de Sybel) le fruit de l'influence romaine. Cependant au temps de Tacite c'était encore presque une anomalie; Marbod dut se sauver chez les Romains, Arminius fut tué par les siens pour avoir voulu l'établir. Plus tard sous l'influence des guerres continuelles et des nouvelles conquêtes l'institution royale se répand, et nous voyons la révolution politique s'opérer sous nos yeux chez les Goths et les Lombards. D'autres tribus germaniques ne font leur apparition dans l'histoire qu'après avoir déjà subi ce changement. Le pouvoir royal se distingue avant tout de celui des *principes* en ce qu'il dépend beaucoup moins de la volonté populaire. Le roi sort d'une race spéciale qu'on fait volon-

tiers descendre des dieux ; il prend le pouvoir en vertu d'un droit héréditaire, d'ailleurs très-variable selon la nation. La volonté du peuple ne s'exerce plus dans sa plénitude que si la race royale s'éteint. Le roi devient le juge suprême de la nation, le conservateur et le soutien de la paix publique, il a un trésor et nomme des fonctionnaires variés auxquels il délègue une partie de son autorité : le peuple en assemblée générale vient lui prêter le serment non pas d'obéissance mais de fidélité.

Néanmoins, et quel qu'ait été le pouvoir royal, l'assemblée du peuple resta toujours, en théorie du moins, le centre politique de la nation ; dominante sous les *principes*, elle ne perdit pas toute son influence sous les rois. Outre l'assemblée générale qui se tenait d'ordinaire deux fois par an et plus souvent quand l'occasion l'exigeait, il y avait les assemblées particulières des *centenæ*. Ces réunions pouvaient être fréquentes ; comme c'était aux femmes et aux esclaves qu'incombait la culture des champs, l'homme libre s'adonnait entièrement à la guerre ou aux affaires publiques. Il assistait en armes aux délibérations que dirigeait le prince ou le roi et exprimait, non par un vote régulier mais par ses acclamations, son approbation ou sa désapprobation des mesures proposées par ce dernier. Chacune de ces assemblées constituait en même temps un tribunal judiciaire. Les cas de vie et de mort étaient portés devant l'assemblée générale, les délits inférieurs devant celle de la *centena*. Plus tard, quand les territoires s'agrandirent, la foule des hommes libres présents diminua naturellement. Tout en conservant le droit de venir, on ne venait plus à cause des distances, et ainsi se forma peu à peu un conseil restreint de quelques hommes puissants qui d'ailleurs agissaient toujours au nom de tous ; tant il est vrai que lorsque le fait disparait, le souvenir de l'idée dont il était l'expression bien souvent lui survit.

Voilà donc le tableau d'ensemble de la société politique germaine avant son expansion sur l'Europe toute entière. Il y avait cependant à développer encore quelques côtés de son organisation sociale, et c'est à quoi sont consacrés les trois derniers chapitres du présent volume. Le premier des trois traite de l'institution de la *truste* (Gefolge); nous avons déjà dit que c'était un droit exclusif des princes et des rois. Un serment volontaire liait certains guerriers, nobles ou libres, à un de ces chefs, non pour une entreprise particulière mais d'une façon durable. Ces guerriers, jeunes pour la plupart, devenaient les compagnons de table et de demeure du prince. Ils contribuaient en temps de paix à rehausser sa dignité, ils le protégeaient à la guerre et devaient mourir pour lui et avec lui. Quelquefois le prince quittait le pays à la tête de sa truste en quête d'aventures ; d'autres fois, il l'envoyait, sans l'accompagner en personne, à la recherche d'exploits et de butin. Après l'étude de la constitution de la truste se présentait naturellement celle de l'armée tout entière qui, comme nous l'avons déjà dit, n'était alors que le peuple en armes. Le général de Peucker a su remplir trois volumes sur cette matière ; M. Waitz s'est sagement limité à une trentaine de pages, car en définitive nous ne savons pas grand chose sur ce sujet. Il nous reste enfin à considérer de plus près les institutions légales et judiciaires qui se développent à l'abri de ces forces nationales. L'état de paix intérieure est le but auquel tend

le législateur germain ; le délit est considéré comme une rupture de la paix publique et puni comme tel. Il n'existe donc pas à vrai dire d'offense contre les individus : chaque crime, chaque délit est dirigé contre l'ensemble de la nation. C'est à tort qu'on a prétendu que l'idée de punition fait défaut aux Germains, que la liberté d'un chacun était absolue et que son droit s'étendait aussi loin que sa force. On a également beaucoup trop appuyé sur le rôle de la vengeance dans les mœurs judiciaires germaniques. Les crimes graves étaient punis de mort, mais rarement on privait l'homme libre de sa liberté. Il faudrait se garder d'ailleurs de trop détailler ici la législation pénale des Germains ; sans doute les documents abondent, mais ils se rapportent à une période postérieure, et l'on court risque de se tromper en les appliquant indistinctement au temps dont nous nous occupons.

Un appendice relatif à la théorie de la soi-disante responsabilité commune de tous les citoyens à l'égard d'un seul (*Gesammtbürgschaft*), introduite dans l'histoire par Moser et maintenant abandonnée, ainsi qu'une note sur le nombre douze et sur son importance dans toutes les circonstances de la vie germaine, terminent le volume dont nous rendons compte aujourd'hui.

Nous avons donc maintenant un portrait fidèle de la civilisation germanique primitive. Sans doute le tableau n'est point complet ; nous y trouvons bien des inductions tirées des temps postérieurs, bien des hypothèses, et trop souvent, le témoignage d'étrangers nous est le seul garant des faits que nous racontons. Mais il n'en est pas moins vrai que dans son ensemble et dans ces contours ce tableau reste définitivement fixé. C'est de ces formations sociales et politiques étudiées par nous sur le sol fécond de la Germanie que vont découler, pour fertiliser le sol appauvri de l'empire romain, tous ces royaumes à tort qualifiés de barbares, auxquels sera due la régénération de l'Europe.

En comparant encore une fois rapidement les deux éditions de l'ouvrage, nous trouverons en somme une grande différence pour l'étendue des discussions, pour l'ampleur des développements, pour la réfutation des adversaires, mais peu de changements pour le fond. On ne saurait s'en étonner quand on songe qu'en définitive il ne peut plus se produire de sources nouvelles sur cette matière, et que M. Waitz avait mûrement médité les anciennes avant d'exprimer pour la première fois son opinion. La division du livre et la forme de l'ouvrage sont à notre avis de beaucoup préférables à l'ancienne édition. Les idées se sont davantage dessinées dans la controverse et le style a gagné en netteté. Sans doute l'ouvrage sera toujours trop savant pour être d'une lecture facile, mais en faisant abstraction des notes, tout le monde peut le lire sans trop de fatigue. Peut-être le lecteur français trouvera-t-il que ces notes sont trop abondantes et écrasent quelque peu le texte ; cela tient au soin consciencieux avec lequel M. Waitz a voulu réfuter toutes les objections de ses nombreux adversaires. Les deux derniers volumes ont paru assez récemment, en 1860 et 1861, mais il faut espérer que l'auteur nous donnera bientôt une deuxième édition du second volume qui date d'il y a dix-neuf ans déjà. Il serait désirable surtout que l'illustre professeur de Goettingue trouvât les loisirs nécessaires pour continuer cet ouvrage

qui restera l'œuvre capitale de sa vie, et dont le monde savant attend la suite avec une si vive impatience.

Le présent volume, dédié il y a près de vingt-deux ans à Léopold de Ranke, lui a été présenté de nouveau par l'auteur comme un digne cadeau pour célébrer son soixante-dixième anniversaire. Il est touchant de voir comment l'élève dévoué, devenu lui-même un maître de la science, se retourne vers son premier guide dans les études historiques, vers celui que l'Allemagne regarde aujourd'hui comme son premier historien, pour lui faire hommage du résultat de ses longues et si savantes recherches. Seulement M. Waitz ne se rend pas suffisamment justice lorsqu'il parle avec tant de modestie dans cette dédicace de la valeur de son ouvrage. Quelles que soient les modifications de détail que la critique future pourra réclamer, on peut prédire à coup sûr dès aujourd'hui que l'*Histoire de la constitution politique et sociale allemande* restera comme un de ces ouvrages qui font vivre le nom de leur auteur et comme un de ceux qui honorent le plus la science historique en Allemagne.

Rod. Reuss.

---

167. — **Der Grâl und sein Name.** Von Paulus Cassel, professor und Licentiat. Berlin, 1865, in Kommission der Kön. geh. Ober-Hofbuchdruckerei (R. v. Decker). In-8°, 28 pages. (Paris, lib. A. Franck.)

Cette petite étude est le premier chapitre d'un travail étendu sur l'essence et la littérature de la légende du Graal. Nous avertissons l'auteur qu'il est dans une voie tout à fait fausse, où nous l'engageons à ne pas persister. Il ne s'appuie en effet que sur le récit de Wolfram d'Eschenbach dans son *Parcival*, négligeant non-seulement ce qui est postérieur, mais ce qui a précédé. Ce n'est pas ainsi que l'on peut procéder dans l'interprétation des mythes; il faut nécessairement remonter à leur forme la plus ancienne et ne s'attacher d'abord qu'à elle, pour examiner ensuite les altérations qu'elle a pu subir. Toutes les divagations auxquelles ont donné lieu les diverses mythologies, avant le règne des méthodes historiques et comparatives, viennent de ce qu'on a examiné les récits dans des formes très-récentes, qu'on a étudiées isolément et comme si elles eussent eu leur raison d'être en elles-mêmes. Si M. Cassel avait cherché à connaître les récits français d'après lesquels Wolfram a composé le sien, il n'aurait pas douté que *graal* ne signifiât *écuelle*; il n'aurait pas songé au *panis gradilis*, et cette conjecture ingénieuse ne l'aurait pas conduit à toute une série de rapprochements faux que démentent les textes primitifs, et que Wolfram lui-même, ajoutons-le, n'autorisait que bien peu; il n'aurait pas dépensé mal à propos une érudition théologique et liturgique réelle.

G. P.

---

168. — **La philosophie de Gœthe**, par E. Caro, Paris, L. Hachette, 1866. In-8°, VIII-427 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le plus grand titre de l'école éclectique à la reconnaissance et au souvenir doit assurément être cherché dans ses travaux historiques et critiques : elle y a généralement apporté une intelligence et un talent incontestables : M. Cousin,

ici comme dans le reste, a été le maître en même temps que le guide, mais plusieurs de ses disciples ont brillamment marché sur ses traces. L'école, il est vrai, n'a pas essayé de tracer un tableau complet et détaillé de l'histoire de la philosophie (car la spirituelle esquisse de M. Cousin ne peut être regardée que comme une introduction); mais elle a produit un nombre considérable d'études souvent remarquables, quelquefois savantes, toujours distinguées : on n'a pas oublié les travaux de MM. de Rémusat, Janet, Vacherot (qui depuis...), Barthélemy-Saint Hilaire, Havet, et surtout les excellents ouvrages de M. Saisset, qui le premier nous a introduit et fait comprendre Spinoza. Le représentant actuellement le plus en vue de cette philosophie, qui se trouve, par le mouvement opéré autour d'elle dans les idées, être passée de la gauche à la droite et de l'attaque à la défense, M. E. Caro, abandonnant la polémique qui a attaché son nom à celui de glorieux adversaires, entre à son tour dans la voie plus large et plus féconde de la critique historique, et s'applique à nous donner un résumé fidèle et clair de ce qu'il n'a pas craint d'appeler la *philosophie* de Goethe. On ne peut que souhaiter, d'après ce début, pour son profit comme pour le nôtre, qu'il adopte définitivement ce domaine.

Un singulier attrait rapproche les *spiritualistes* français de la philosophie allemande : soit pour l'éclaircir ou la commenter, soit pour la réfuter au nom de leur symbole classique, ils ont toujours les yeux tournés vers elle. Nous ne prétendons pas redire ici comment M. Cousin, sur la foi de Mme de Staël, traversa le Rhin à la recherche de l'idéalisme et faillit sombrer dans le panthéisme et la philosophie de la nature ; on sait que la lune de miel du professeur français et de la métaphysique germanique ne fut pas de longue durée, et se changea en un éclatant divorce, à la suite duquel le fondateur de l'éclectisme découvrit dans Descartes la vraie et seule *philosophie française*. C'est de cette seconde union que sont nés les épigones dont la seconde génération a pour chef de file M. Caro, et qui ne peuvent s'empêcher de jeter toujours un regard à la fois curieux et timide vers cette Circé germanique qui avait un instant égaré leur père. Aujourd'hui que la métaphysique allemande elle-même est devenue de l'histoire, que la *Naturphilosophie* a cessé de fasciner les imaginations, ils sentent qu'ils peuvent s'approcher sans danger, et dans peu, il faut l'espérer, nous posséderons des analyses claires, substantielles et impartiales des systèmes allemands, envisagés purement au point de vue historique. Je ne parle pas, bien entendu, du matérialisme contemporain, contre lequel se dresse énergiquement l'école militante.

M. Caro n'a pas, je crois, un grand goût pour les discussions scholastiques et l'abstraction pure. Il est artiste par nature autant au moins que professeur ; il aime le vivant et l'humain plus que les formules et les démonstrations, et il est de ceux qui font volontiers sortir la philosophie de son temple et la promènent dans les rues et les salons, non sans l'habiller avec grâce. Aussi a-t-il choisi un sujet où la critique littéraire, la fine observation, la sympathie compréhensive étaient plus à leur place que la sèche exposition et la discussion technique. Il rappelle cette belle parole de Goethe que « chaque philosophie est une forme différente de la vie, » et s'en inspirant, il cherche moins à apprécier la phi-

losophie de Goethe qu'à nous la faire comprendre comme vivante, comme intimement liée à toute l'histoire de son développement intellectuel et moral, qu'à éclairer par un jour spécial l'âme même du grand poëte. Il réussit en général dans cette tâche aussi délicate que difficile, et qui exigeait des qualités très rares; le pédantisme et la marche systématique eussent été en contradiction absolue avec le sujet; et il faut avouer cependant que trop souvent on en a usé et abusé à propos de Goethe. Rien ne l'irritait plus que ces analyses, ces distillations de sa pensée; il se sentait un tout organique, une force vivante, et il eût été satisfait de son nouveau commentateur, qui essaye de le comprendre à sa façon, synthétiquement, et d'aller, non de ses écrits à lui, mais de lui et de son essence intime à ses écrits. A cette lumière intérieure, bien des choses obscures, incompréhensibles, isolées, dans l'œuvre de cet infatigable créateur, s'animent et se colorent; on voit se répandre en mille sens, avec une liberté souvent irrégulière et exubérante, ce grand esprit, si souple et si large, rebelle à toute classification, insaisissable en apparence et toujours cependant fidèle à lui-même, ondoyant et divers comme la nature, que nul n'a plus aimée et ne s'est mieux assimilée, et comme elle aussi très-simple et très-un au fond. Le libre mouvement, le jeu varié et éternel des forces diverses, le droit égal de tout ce qui est à exister, la relation de toutes choses entre elles, l'activité joyeuse de la vie, telles sont les considérations qui lui sont le plus habituelles et qui déterminent le courant général de sa pensée : mais elles se manifestent tout différemment selon les diverses circonstances et en particulier suivant qu'il fait de la science ou de l'art. Comprendre ce qui est et l'exprimer, ces deux termes résument tous ses efforts; et la conscience de cette double mission devient en lui de plus en plus claire: elle finit même par s'exagérer au point de lui faire voir le but suprême et le dernier mot de l'art dans le symbole, forme artistique donnée en pleine connaissance de cause à une vérité scientifique : de là ses dernières productions, où cette idée essentiellement froide a étouffé la vie de ses premières œuvres, et où parfois, comme dans le second Faust, il se travaille à construire de curieux rébus, et s'applaudit d'avoir donné aux dents des commentateurs *une rude noix à casser.*

Nous ne pouvons en aucune façon reprendre ici, après M. Caro, l'exposé des doctrines de Goethe, qu'il a habilement reconstruites avec les indications puisées dans ses œuvres et ses conversations. Nous ne pouvons que recommander la lecture de son livre aux personnes qui veulent connaître et facilement comprendre cet intéressant sujet. Le travail de M. Caro est d'autant plus méritoire qu'il ne pouvait disposer, pour l'accomplir, que des traductions et non des originaux. Elles se sont, il est vrai, multipliées dans ces derniers temps, ainsi que les travaux sur Goethe, mais elles ne suppléaient évidemment pas à la connaissance de la langue allemande et à la pratique journalière de tout ce monde étrange dans lequel se forma et se développa l'esprit de l'auteur de Faust.

Cette connaissance imparfaite du sujet condamnait l'auteur à être un peu superficiel. Si j'ose dire ma pensée, ce n'est pas tout à fait un mal : on a entassé tant de commentaires et de systèmes sur Goethe, que l'esprit le plus vif et le plus français aurait eu de la peine à s'en débarrasser et à rapporter de ce chaos une

œuvre aussi facile et aussi naïvement conçue. M. Caro a lu les œuvres de Goethe sans être embarrassé des mille raisonnements accumulés autour d'elles; il en a reçu l'impression première et le plus souvent la plus juste, et il y a vraiment plaisir à refaire le chemin avec un guide si peu prévenu. Toutefois, cette médaille a son revers : l'auteur, sur un terrain dont il n'est pas maître, se sent parfois mal assuré; il craint d'émettre des idées que contredisent peut-être des faits qu'il ignore; il laisse dans l'ombre des côtés importants sur lesquels il n'a que des renseignements insuffisants; il s'en tient aux grandes lignes de son sujet, qui n'aurait pu cependant que gagner à être étudié dans les détails. Un secours très-important lui a surtout manqué, celui de la correspondance de Goethe, dont une très-faible partie seulement est traduite; il y aurait appris presque autant que dans les conversations d'Eckermann et y aurait trouvé entre autres, sur certaines allégories du second Faust, de précieuses indications. Il résulte de tout cela que son livre ne peut être considéré que comme une brillante esquisse.

Elle a même le défaut d'offrir de graves lacunes. La philosophie de Goethe, si on en retranche la métaphysique, qui y tient peu de place, se divise en deux parties : ses idées sur la nature et ses idées sur l'homme, ce qu'on pourrait appeler sa physique et son éthique. M. Caro s'étend beaucoup sur la première, qu'il résume heureusement à l'aide des beaux livres de MM. Martins et Faivre; il néglige presque complétement la seconde (sauf dans l'analyse du premier Faust). Il y avait là cependant matière à une étude aussi intéressante, dont les éléments étaient dans les poésies gnomiques, les Xénies (*zahme Xenien*), d'une part, de l'autre dans *Wilhelm Meister* et les Affinités électives, et même dans les admirables conceptions d'*Iphigénie* et du *Tasse*. Nous nous expliquons difficilement surtout l'omission de *Wilhelm Meister*, où le poète a exposé avec une complaisance souvent fatigante pour le lecteur sa manière de comprendre la vie : M. Caro n'en dit que quelques mots. Nous aurions voulu plus de détails sur la manière dont Goethe comprenait l'histoire, le gouvernement, la religion, l'art : tout cela ne fait-il pas partie de sa *philosophie ?* Dans l'immense variété des œuvres de Goethe, il nous serait facile aussi de signaler bien des morceaux qui auraient pu et dû être cités en regard, souvent en contradiction de ceux que rapporte M. Caro; mais nous comprenons qu'il n'ait pas voulu compromettre aux yeux des lecteurs français, par trop de restrictions et de disparates, l'unité de sa peinture.

Cette unité, au reste, il ne l'achète pas au prix de l'exactitude. Au plus peut-on lui reprocher quelques adoucissements, quelques sacrifices au bon goût, au décorum français. C'est ainsi qu'il atténue singulièrement, ou plutôt qu'il néglige d'indiquer l'hostilité permanente de Goethe contre le christianisme; il se garde bien de rapporter certains mots de lui à ce sujet qui paraîtraient grossiers au plus haut point. Son Goethe est toujours et tout à fait présentable dans un salon, ce que n'était pas constamment, on le sait, l'indépendant et capricieux ami du grand duc Charles-Auguste. Mais en somme il a compris et rendu avec bonheur la nature individuelle de ce grand génie, dont tous les ouvrages ne sont, à ce qu'il a dit lui-même, que des fragments d'une confession générale, et qui peut ainsi, mieux que tout autre, être étudié dans ses œuvres.

Ce dont on doit féliciter surtout le spirituel professeur de la Sorbonne, c'est son impartialité. Je l'avouerai, en ouvrant son livre, je craignais fort qu'il ne se crût obligé de sermonner Goethe sur ses égarements philosophiques et de leur opposer sans cesse les saines doctrines que l'État, chez nous, déclare seules orthodoxes. Je me trompais heureusement : M. Caro a eu le bon esprit de se borner presque partout au rôle d'interprète intelligent et sympathique. Il proteste rarement contre les idées qu'il expose, et ne s'indigne pas une seule fois : sauf quelques réserves habilement placées, le spiritualiste s'efface, et ne reparait guère que dans les dernières phrases : « Si quelques-uns de nos lecteurs, dit-il en terminant, nous ont trouvé trop indulgent pour Goethe, en dépit de la métaphysique qui le condamne, en dépit de la logique qui ne souffre pas ces réserves et ces partages, nous porterons légèrement ce reproche. Avons-nous besoin de nous excuser d'avoir été sympathique et respectueux devant cette universalité du génie, qui a tenté, par l'art comme par la science, de s'égaler à l'universalité des choses, et qui, s'il a échoué, a laissé du moins dans les ruines mêmes de son effort et sur chaque fragment de sa pensée la marque de la grandeur ? »

Le mot *brillant* revient toujours involontairement sous la plume pour caractériser l'école d'écrivains à laquelle appartient M. Caro ; c'est l'épithète qu'aspirent à mériter en général les auteurs universitaires, habitués à la parole plus qu'à la plume, et qui cherchent volontiers au bout de chaque phrase l'approbation charmée du public. L'auteur de l'*Idée de Dieu* en est tout à fait digne : son style, souple et ferme à la fois, sait relever par des mots heureux, par des rapprochements ingénieux, par de délicates allusions, la netteté de la pensée : le contour est toujours précis, l'ornement un peu prodigué ; les formes interrogatives, exclamatives, dubitatives, sont employées à varier le discours avec un art qui n'a que le tort de se laisser voir par moments. La clarté extrême est souvent payée par un peu de prolixité ; mais tel est le goût du lecteur français, et l'agrément du lecteur ne doit-il pas être le but principal de l'écrivain ? On ne peut qu'applaudir en effet quand à cet agrément vient s'ajouter, comme dans le livre de M. Caro, un vrai profit et une instruction réelle. Les Allemands qui le liront n'y trouveront, il est vrai, ni cette instruction ni le même agrément ; mais eux, qui ont tant écrit sur Goethe, ils pourront apprendre de M. Caro cet art qu'ils nous envient toujours et qu'ils sont loin de posséder encore, *die Geschicklichkeit der Franzosen im Büchermachen*, le grand art de *faire un livre*.

G. P.

---

169. — **Histoire de Robespierre,** d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits par Ernest Hamel. Tome II, les Girondins. Gr. in-8, 724 pages. Paris, chez l'auteur, 81, avenue Trudaine, 1866. — Prix : 7 fr. 50.

M. Hamel a raconté l'an dernier, dans le premier volume de l'histoire de Robespierre, sa naissance, sa jeunesse, ses débuts et son rôle à l'Assemblée Constituante. Le second volume s'étend depuis l'ouverture de l'Assemblée Législative jusqu'au 2 juin 1792. Mais c'est dans la troisième partie non encore publiée, que nous nous attendons à trouver les pièces les plus importantes pour l'instruction

du grand procès des vaincus de Thermidor. Car le livre dont nous allons rendre compte, contient un examen minutieux de tous les actes privés et publics de Robespierre, une apologie complète de sa conduite pendant toute la durée de sa carrière politique, et un violent réquisitoire contre tous ses adversaires royalistes, girondins ou montagnards. Il importait avant tout de bien établir le caractère de ce travail, afin de prémunir le lecteur contre une certaine exagération de forme poussée quelquefois fort loin. Quand M. Hamel appelle (p. 35) son héros « le grand homme d'État de la révolution, on peut dire de l'humanité, » il trahit involontairement la préoccupation qui l'obsède et qui influe sur ses jugements : lui-même, il nous met ainsi en garde contre toute la partie critique de son ouvrage.

Nous n'avons à analyser ici que le second volume ; il contient le détail précis des premières dissensions, puis des luttes acharnées, et enfin du duel à mort de Robespierre et de la Gironde. Dans son volumineux compte rendu, l'auteur suit son héros pas à pas, et il n'insiste sur les grands événements de la Révolution compris dans cette période, sur le 10 août, sur les massacres de Septembre, qu'en raison de l'influence que Robespierre a pu exercer sur eux. Le volume commence par le récit des ovations faites au député d'Arras après la clôture de la Constituante, lors de son dernier voyage dans sa patrie. Revenu à Paris, il suit régulièrement les débats de la société des Amis de la Constitution, et, banni par un vote qu'il a provoqué lui-même, de la tribune de l'Assemblée, il ne néglige aucune occasion d'augmenter sa popularité en combattant énergiquement, quelles que soient la force de ses adversaires et les passions de la foule, pour la défense de ses idées personnelles; il prononce plusieurs discours très-importants contre la guerre, quand l'enthousiasme populaire la réclame à grands cris ; toujours sur la brèche, il soutient la lutte presque seul, et nous commençons à discerner, grâce à M. Hamel, dans les débats animés de cette grave question, les premières attaques des Girondins contre Ropespierre. Bientôt la lutte prend un caractère plus personnel : les Girondins, animés par l'opposition redoutable qu'ils rencontrent, se mettent à lancer contre leur adversaire des insinuations calomnieuses dans les nombreux journaux dont ils disposent ; ils ont les premiers le tort de changer les discussions générales en des questions personnelles, ils ne perdent aucune occasion de ravaler le caractère de Robespierre, de jeter un faux jour sur ses opinions politiques ou religieuses; bientôt Brissot et Guadet ne s'en tiendront plus aux allusions à demi-voilées, ils vont l'attaquer ouvertement, en face, et ils rendront par leur acrimonie, leur acharnement, leur violence, toute transaction impossible. M. Hamel a prouvé jusqu'à l'évidence que les premiers torts doivent être imputés aux Girondins.

Toute la première partie du volume, consacrée presque exclusivement aux débats de la société des Jacobins, nous montre un côté peu connu et fort intéressant de la Révolution. L'auteur aurait bien peu de chose à faire après les recherches auxquelles il a dû se livrer dans les journaux du temps, pour nous présenter l'histoire de cette célèbre société populaire, écho des agitations de l'Assemblée législative et plus tard de la Convention. Malheureusement aucun

recueil authentique ne nous a conservé la mémoire de ces orageuses discussions; et la rareté des rapports et procès-verbaux cités par M. Hamel, semble nous indiquer que les archives de la société ont disparu, soit qu'elles aient été perdues par négligence, soit peut être détruites par la réaction. Tous les renseignements nous viennent des journaux populaires, et les feuilles les plus répandues, la *Chronique de Paris*, le *Patriote Français*, le *Courrier des Quatre-vingt-trois départements*, les *Annales Patriotiques*, la *Sentinelle*, étaient aux mains des Girondins; ils ont de plus exercé une influence temporaire, mais certaine, sur les *Révolutions de Paris* et sur le *Journal des Débats*, et de la correspondance de la Société, etc. C'est donc avec une extrême prudence qu'il faut accepter les appréciations et les comptes rendus des séances donnés par ces journaux. Cependant quelques feuilles indépendantes, comme ces mêmes *Révolutions de Paris*, le journal de Marat, et quand il exista, le *Défenseur de la Constitution*, fondé par Robespierre lui-même, permettent de contrôler les assertions de ses adversaires. Ce travail extrêmement délicat, demandait peut-être un historien moins prévenu que M. Hamel; avec plus de modération, les preuves qu'il présente auraient plus de force; toutefois nous devons lui savoir gré d'avoir reconstitué toute la vie politique de Robespierre pendant cette période obscure, d'avoir rétabli les nombreux discours qu'il prononçait fréquemment à la tribune des Jacobins, de telle manière qu'il n'en est pas un qui nous reste inconnu. Les citations auraient pu être plus courtes sans inconvénient; elles auraient gagné surtout à être textuellement copiées, et à être soigneusement isolées des appréciations personnelles à M. Hamel.

Dans toutes les conjonctures graves, au 20 juin, au 10 août, au 2 septembre, il est fort intéressant de savoir ce que Robespierre a pu dire la veille ou le lendemain de l'événement et de connaître ainsi son influence et son opinion sur les grands faits de la Révolution. Nous apprenons ainsi pourquoi il désapprouvait le 20 juin, en étant favorable au mouvement du 10 août, et comment il n'est pas plus responsable des crimes de Septembre qu'aucun de ceux qui n'ayant rien fait pour les causer, demeurent cependant coupables de n'avoir pas tenté de s'y opposer. Lui du moins n'encourt point, comme le ministre Roland, le reproche d'avoir ouvertement cherché à les excuser.

Nous ne pouvons nous empêcher ici de protester contre les jugements injustes que M. Hamel porte contre les écrivains de la Révolution. Plein de déférence pour M. L. Blanc, qu'il reconnaît comme son maître et qu'il prend en plusieurs passages pour garant, il l'appelle plusieurs fois « l'illustre historien; » — mais il garde toutes ses sévérités pour M. Michelet, qu'il harcèle de continuelles rectifications. Il le prend plus d'une fois en flagrant délit d'erreur, d'omission et d'injustice, et ne perd pas une occasion de relever les inexactitudes du trop ingénieux écrivain. Loin de nous d'ailleurs la pensée de vouloir blâmer cet utile contrôle. Plus indulgent pour M. de Lamartine et pour M. Thiers, à qui il rend la justice de distinguer l'historien du Consulat et de l'Empire de l'historien de la Révolution, M. Hamel ne pardonne pas à de plus jeunes collègues la moindre faute et la plus légère étourderie. Nous nous étonnons d'entendre

juger ainsi une histoire dernièrement parue : « Dans une œuvre de haute fantaisie sur la Révolution française, récemment publiée par M. Edgard Quinet, œuvre déplorable au point de vue historique, etc..., M. Quinet témoigne ici d'autant d'ignorance que d'absence complète de logique et de critique (p. 684). » Nous pouvons ne pas adopter les idées et surtout les tendances de M. Ternaux, l'historien de la Terreur, ne pas reconnaître à son livre un grand mérite littéraire ni historique ; mais nous devons au moins lui accorder de la sincérité et de l'exactitude. Ce long travail vaut quelque chose par les longues recherches qui y sont résumées et les documents authentiques qu'il cite. M. Hamel n'en juge pas ainsi, et il dépasse les bornes de la sévérité et des convenances quand il dit (p. 370), en parlant de cet ouvrage : « Impossible d'aller plus loin dans l'absurde ; » quand il l'appelle (p. 396) une « sorte d'histoire de la Révolution à l'usage de la bourgeoisie repue et satisfaite. » Nous lisons encore (p. 409) : « l'auteur de l'Histoire de la Terreur a-t-il cru que ces supercheries passeraient inaperçues ; » et p. 420 : « Ah ! les impudents, ce sont ceux qui, égarés par l'esprit de parti, violent effrontément les plus simples vérités historiques. » Puis, p. 513 : « Nous avons donc raison de dénier à cet écrivain le titre d'historien, et après avoir signalé chez lui des supercheries ou des erreurs capitales, nous croyons devoir dédaigner de nous occuper désormais d'une œuvre qu'il est impossible de prendre au sérieux. » Enfin p. 639 : « Faut-il voir là l'ignorance au service de la mauvaise foi ? Ah ! misérable esprit de parti, qui entraine des hommes honnêtes et estimables dans les choses ordinaires de la vie à mentir ainsi à la vérité. » Il est difficile de pousser plus loin la violence, alors qu'on la blâme chez les autres, et nous ne croyons pas qu'il soit permis, quelque sévérité que mérite l'auteur d'un ouvrage même médiocre, d'employer presque l'outrage pour le condamner.

Nous allons voir d'ailleurs que M. Hamel, si sévère pour les peccadilles de ses confrères, n'échappe pas plus que qui que ce soit à des erreurs toujours inévitables dans un travail de longue haleine. Nous ne voulons pas parler des lapsus, comme celui de la page 583 : « Rarement, je crois, une assemblée de législateurs *ne* fut ébranlée par un discours plus puissant... » Nous voulons parler de méprises graves chez un historien qui se pique presque d'infaillibilité, d'erreurs de faits. A la page 646, M. Hamel parle d'un comité de défense générale institué le 4 janvier 1793, remplacé le 25 mars par « une commission dite de salut public. » Il est très-important de ne pas introduire de confusion entre les comités établis par les trois assemblées. Ces comités furent très-nombreux et la moindre erreur de nom peut devenir une source de confusions inextricables. Or, aux procès-verbaux de la Convention nationale, dans la séance du 25 mars 1793, il est bien question d'un comité de sûreté générale ; mais le mot de commission de salut public ne figure pas au décret. Et de plus, nous n'avons trouvé ni à la séance du 4 janvier, ni à celle qui la précède, ni à celle qui la suit, aucune mention d'un comité de sûreté générale. Nous n'avons relevé cette inexactitude que pour prouver à M. Hamel combien, dans un ouvrage rempli de faits, il est difficile de ne laisser échapper aucune erreur de détail.

Après les journées du 10 août et de Septembre, dès les premières séances de la Convention, commence la lutte sans trêve et sans merci de la Gironde et de la Montagne. M. Hamel se montre impitoyable pour le parti de Brissot ; en lui reconnaissant des qualités brillantes qui exercent encore une irrésistible séduction sur l'esprit superficiel de la foule, il l'accuse d'avoir le premier soulevé ces luttes fratricides qui décimeront la Convention ; il accuse les Girondins d'avoir agi sans plan et sans but, en rhéteurs et en brouillons; il les accuse d'avoir voulu avant tout pour eux et pour eux seuls le pouvoir et les places. Tous ces reproches sont assurément graves, et l'histoire, insensible aux séductions du talent et de l'enthousiasme quand ils ne sont pas dirigés par une raison sage et ferme, a donné à peu près gain de cause aux accusateurs de la Gironde. M. Hamel n'a fait que résumer et formuler nettement les preuves que fournissent contre eux leurs discours, leurs journaux et leurs mémoires. Mais l'originalité et l'intérêt de son travail consistent surtout dans les renseignements relatifs à Robespierre. A une figure légendaire et fantastique, au sanguinaire et détesté vaincu de Thermidor, il a substitué un personnage vivant et historique. Désormais il ne sera plus permis à un historien de la Révolution de porter un jugement sur Robespierre sans tenir grand compte du travail de M. Hamel. Sans doute, entraîné par une sympathie qu'il ne se donne pas la peine de dissimuler, il exagère les vertus et les mérites de son héros. Sans doute il lui attribue plus d'importance et plus de talent qu'il n'en eut réellement. Cependant, quand on voit cet obscur avocat d'Arras obtenir dès la Constituante une immense popularité dans sa province et à Paris, quand on le voit grandir sans cesse en influence et défier les vicissitudes de la faveur populaire, quand on le voit rester immuable dans ses idées et dans ses conseils, quand on le voit demeurer insensible à l'attrait du pouvoir, aux avances des partis et aux séductions de la fortune, on ne peut se défendre d'un sentiment de défiance contre le violent acte d'accusation dressé contre sa mémoire, après sa défaite, par ses plus violents ennemis. Rien de plus difficile que de détruire les arguments du fameux rapport qui restera à jamais le thème d'intarissables récriminations contre Robespierre. Les vainqueurs prudents ont fait disparaître les pièces qui pouvaient aider à l'absolution des vaincus. Ils n'ont pas cependant si bien pris leurs précautions qu'il ne reste encore quelques papiers assez compromettants pour eux. M. Hamel a eu la bonne fortune d'en retrouver un grand nombre, et cette importante exhumation donnera un intérêt particulier au dernier volume de l'histoire de Robespierre. Nous l'attendons pour juger si M. Hamel est parvenu à venger un innocent d'une longue et éclatante injustice ou s'il a inutilement essayé de diminuer les charges qui pèsent encore sur la mémoire de son héros.

J.-J. Guiffrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beaussire (E.). La liberté dans l'ordre intellectuel et moral, études de droit naturel. In-8, Paris (Lib. Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr.

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana) : histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole de Rouen. In-8. Paris (Lib. Repos). 8 fr.

Fuentes (M. A.). Lima, esquisses historiques, statistiques, administratives, commerciales et morales; avec planches, portraits, vues, costumes, etc. Gr. in-8, ix-243 p. (Lib. Firmin Didot frères, fils et Ce). 40 fr.

Kastner (G.). Parémiologie musicale de la langue française, ou explication des proverbes, locutions proverbiales, mots figurés, qui tirent leur origine de la musique, accompagnée de recherches sur un grand nombre d'expressions du même genre empruntées aux langues étrangères et suivie de la Saint-Julien des ménétriers, symphonie-cantate à grand orchestre avec solos et chœurs. In-4 (Lib. A. Aubry). 50 fr.

Le Lièvre (C.). Le travail et l'usure dans l'antiquité. Gr. in-18 (Lib. Guillaumin et Ce). 1 fr. 50

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 13e livr. Paris (Lib. Hachette). 3 fr. 50

Mabille (E.). Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine. Paris, 1866. 1 vol. gr. in-8 (Lib. Hénaux). 5 fr.

Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine. Tome septième et dernier. In-8, avec portrait (Lib. Dentu). 6 fr.

LIVRES ANCIENS RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE.

Bircherod (Th.) et W. E. Tentzel, Saxonia numismatica lineæ Albertinæ et Ernestinæ. (Latin et Allemand). Dresdæ, 1705. 1 vol. in-4, vel. pl. 10 fr.

Blaetter für Münzkunde (Journal numismatique de Hanovre). Herausgegeben von H. Grote. Hannov., 1837-39. 3 vol., 4 vol. 1 à 4 liv. avec beaucoup de pl. In-4 br. Pr. 26 fr. 75 c. 15 fr.

Boeckh (A.). Die Staatshaushaltung der Athener. Berlin, 1817. 2 vol. in-8, demi-v. pl. Pr. 23 fr. 7 fr. 50

— Urkunden übee das Seewesen des Attischen Staates. Berlin, 1840. In-8 demi-v. avec atlas in-fol. Suite à : Staatshaushaltung der Athener. 17 fr.

Bonada (F. M.). Anthologia seu collectio omnium veterum inscriptionum poeticarum tam Græc. quam Lat. in antiquis lapidibus sculptarum. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. 18 fr.

— Le même. Demi-vél. 20 fr.

— Carmina ex antiquis lapidibus dissertationibus ac notis illustrata. Romæ, 1751. 2 vol. in-4 demi-v. n. rogn. 20 fr.

— Le même, vél. 15 fr.

Bonanni (G.). Duca di Montalbano, Delle antiche Siracuse, coll' aggiunta di V. Mirabella. Palermo, 1717. 2 vol. in fol. v. 30 fr.

Bonneville (P. F.). Traité des monnoies d'or et d'argent qui circulent chez les différents peuples, avec leurs diverses empreintes. Paris, 1806. In-fol. cart., fig., avec un suppl. (pag. 247-66). Livre devenu rare, surtout avec le suppl. 60 fr.

Borgetti F. Th. M.). De nummo hebraico prope Corcagiam (Cork) in Hibernia detecto. Rom., 1820. In-4 br. 1 pl. 2 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34. — 25 Août — 1866.

170. — **A short practical Grammar of the Tibetan language** with special reference to the spoken dialects. By H.-A. JAESCHKE, morav. missionary. Kye. Lang, in British Lahoul, 1865, 56 pages in-8° autographiées.

Depuis Csoma de Körös, dont la grammaire, publiée à Calcutta, fut faite avec des matériaux rassemblés dans le Tibet, voici, je crois, le premier ouvrage sur la langue tibétaine qui nous vienne du pays même. En effet, cet opuscule est daté d'une des provinces himâlayennes du Tibet occidental : l'auteur n'est point, comme Csoma, uniquement un homme de science, vivant renfermé dans un monastère lamaïque pour apprendre la langue et étudier la littérature, en contact seulement avec les savants et les livres ; c'est un missionnaire, appelé par ses fonctions à être en rapports journaliers avec les indigènes, et par conséquent très-bien placé pour acquérir la connaissance de l'idiome populaire. Aussi les détails qu'il nous donne sur cette partie du langage constituent-ils la partie la plus importante et la plus neuve de sa grammaire. Ce n'est pas que M. Jaeschke néglige la langue des livres, base nécessaire de toute étude sérieuse et vraiment digne de ce nom : il la néglige si peu que son travail repose sur elle, et qu'il donne comme spécimen de cette langue un extrait de la collection des livres sacrés du Tibet, le Kandjour ; mais, chaque fois qu'il explique une forme grammaticale, il ajoute les formes particulières qui appartiennent soit au langage vulgaire, soit aux dialectes des diverses provinces et spécialement des deux grandes divisions du pays, le Tibet occidental et le Tibet oriental, ayant soin en outre d'indiquer les cas où la langue parlée ne diffère pas de la langue écrite. Dans le recueil de phrases usuelles qu'il donne à la fin de son livre, en employant les caractères romains et en reproduisant seulement la prononciation, il met constamment en regard la locution employée dans l'ouest et la locution correspondante usitée dans l'est. Les différences consistent soit dans la diversité des prononciations adoptées pour les mêmes mots, soit dans l'emploi de certains mots préférés par l'une ou par l'autre de ces provinces. L'impression qui reste de cette comparaison et de l'examen du livre de M. Jaeschke est qu'il n'y a point de différence essentielle entre la langue des livres et la langue parlée, entre le dialecte de l'ouest et celui de l'est. Les Tibétains ne parlent pas une langue autre que celle dans laquelle sont écrits leurs livres sacrés ; les habitants de Ladak n'ont point un autre langage que celui des habitants de Lhassa : seulement il y a, dans le Tibet comme partout, des mots et des formes propres au langage parlé et qu'on

ne retrouve pas dans les livres, des expressions et des locutions particulières à une contrée, inconnues ou non usitées dans une autre. C'est en effet à ces conditions qu'une langue est vivante; il n'y a que les langues mortes qui restent constamment et partout semblables à elles-mêmes.

Parmi les choses nouvelles que nous apprend M. Jaeschke, il importe de noter ce qu'il dit du langage « élégant. » Nous savions bien déjà qu'il y a dans la langue tibétaine un certain nombre de mots dont on ne doit se servir qu'en s'adressant à des supérieurs ou en parlant d'eux, et qui composent ce que l'on appelle « le langage respectueux. » Mais il en existe d'autres qu'on emploie sans avoir égard aux distinctions sociales, et qui forment « le langage élégant. » Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le verbe « faire » se dit de trois manières : *byed* (prononcez *tched*), *mdzad* (prononcez *dzad* ou *dze*), *bgyid* (prononcez *gyid* ou *gyi*); de ces trois mots, *byed* appartient au langage vulgaire, *mdzad* au langage respectueux, *bgyid* au langage élégant. Jusqu'ici *bgyid* avait été considéré comme un équivalent de *mdzad* et un mot du langage respectueux : on voit qu'il n'en est pas tout à fait ainsi. Il paraît que le langage respectueux est généralement connu et usité, mais que le langage élégant est hors d'usage dans la conversation ordinaire. Cela se comprend très-bien : le langage élégant étant une marque de supériorité, d'éducation, ne doit être employé que par un nombre restreint de personnes, d'autant plus que ceux qui le parlent s'exposent peut-être à encourir le reproche d'affectation, tandis que le langage respectueux, servant à marquer la distinction des rangs, doit être universellement connu et employé selon le besoin.

Je ne puis entrer dans un examen minutieux de l'œuvre de M. Jaeschke, je dirai seulement que son exposé m'a paru bien fait et ses remarques judicieuses : il nous donne une vraie grammaire, complète, quoique peu développée. Je le louerai surtout d'avoir su échapper à un travers dans lequel Csoma est tombé et où l'ont suivi ses imitateurs et ses successeurs, celui qui consiste à s'efforcer de reproduire en tibétain la conjugaison des langues classiques ou de nos langues européennes modernes, et de nous donner aussi des imparfaits, plus-que-parfaits, etc., que le tibétain ne connaît pas; si bien que la grammaire se trouve surchargée, et l'étudiant embarrassé des paradigmes fort inutiles d'une conjugaison factice, dont les éléments ne se retrouvent ni dans les textes ni dans la langue parlée. M. Jaeschke expose la vraie et pure théorie du verbe tibétain avec ses quatre formes, celles du présent, du passé, du futur et de l'impératif, que l'on exprime soit au moyen d'un changement intérieur de la racine par permutation ou l'adjonction de certaines lettres, soit à l'aide d'auxiliaires, soit par l'emploi simultané de l'un et l'autre procédé.

En résumé, la grammaire de M. Jaeschke est, sous une forme modeste, un bon ouvrage qui ajoute à nos connaissances, soit en confirmant des points restés douteux, soit en nous fournissant des détails jusqu'ici ignorés : elle mérite de prendre un rang honorable parmi les travaux dont la langue tibétaine a été l'objet depuis une quarantaine d'années.

Léon Feer.

---

171. — **Discurso acerca de los caracteres historicos de la Iglesia española,** leido ante la real Academia de la historia en la recepcion publica del Dr D. FERNANDO DE CASTRO. Segunda edicion. Madrid, imprenta de M. Rivadeneyra. 1866, in-8°, 166 pages.

L'auteur de cet opuscule est professeur d'histoire à la faculté des lettres de Madrid. Appelé par les libres suffrages des membres de l'Académie d'histoire à faire partie de cette société savante, il a résigné ses fonctions de chapelain de la reine d'Espagne, et par ce sacrifice d'une place lucrative autant qu'honorifique, il a acheté le droit de parler en historien indépendant. Son discours de réception a eu un très-grand succès.

M. de Castro s'est proposé de montrer que l'Espagne s'est constituée comme nation par l'unité religieuse. Il a fait ressortir ce caractère essentiel d'une nationalité qui se distingue par là de toutes les autres.

C'est l'Église d'Espagne qui est le principal acteur de cette pièce en quatre actes. Florissante sous les rois visigoths, elle établit l'unité de la foi et ne peut conjurer la ruine de la monarchie. Pendant la longue lutte qui remplit le moyen âge, elle réalise l'unité de discipline et triomphe finalement des infidèles. Après la délivrance, elle entre dans la période d'absolutisme : expulsion des Juifs, établissement définitif de l'Inquisition, fondation de la Société de Jésus, extirpation de l'hérésie protestante, expulsion des Morisques. Sous la dynastie des Bourbons elle resserre ses liens avec le pouvoir, et l'épiscopat humilié se relève : expulsion des Jésuites, abolition des ordres religieux.

M. de Castro a caractérisé ces quatre grandes périodes; et je n'oserais pas affirmer que la caractéristique qu'il en a donnée satisfasse les philosophes. A mesure qu'il avance vers les temps modernes, sa pensée est moins nette et son appréciation plus timide; et il y a en effet dans la seconde moitié de son discours des longueurs et de la confusion; *lo prolijo y desaliñado de este discurso*, remarque-t-il lui-même avec une entière bonne foi.

La division de M. de Castro est bonne en soi, puisqu'elle est tirée de l'ordre et de la succession des temps; mais je ne sais s'il a vu bien nettement la marche d'une Église qui commence par ruiner une monarchie et compromettre une nationalité; qui se relève insensiblement pour se courber sous l'omnipotence de la cour de Rome; qui fait alliance avec le pouvoir séculier lorsqu'elle se sent menacée par l'ascendant de la milice religieuse, et qui après avoir précipité ce pouvoir en des fautes irréparables, profite d'un changement de dynastie pour reprendre des forces en se livrant à Rome, et finit par séparer complétement ses intérêts de ceux de la nation.

M. de Castro s'inquiète surtout des destinées de cette dernière, et il se demande si son abaissement n'est pas le résultat fatal de ces compétitions funestes entre les deux pouvoirs spirituel et temporel. Là était vraiment l'intérêt du sujet. Ce sont les événements qui se chargeront de répondre aux pressentiments de l'honorable académicien. L'Espagne rentrera-t-elle en possession d'elle-même? Instruite par l'expérience des siècles, cherchera-t-elle un point d'appui en dehors de l'unité religieuse? c'est là un problème dont l'avenir a le secret; mais il est

bon qu'un historien judicieux et un prêtre selon l'Évangile ait posé ce problème capital.

J.-M. Guardia.

---

174. — **Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres,** étude historique suivie de généalogies, par Raoul de Cazenove. Paris, Aug. Aubry, 1866, In-4°, VIII-372 et CCLXV pages. — Prix : 30 fr.

Voici comment M. R. de Cazenove analyse (p. XI de son *Avant-propos*) le livre qu'il a consacré à l'historien trop oublié dont il descend par les femmes : « La première partie de ce travail comprend les origines et les traditions de la famille de Rapin, son histoire en Savoie et en France, et sa séparation en deux branches, dont l'une, demeurée fidèle à la foi catholique, resta attachée au sol natal, et dont l'autre, volontairement expatriée, prenant les armes pour la défense de la religion réformée, fut mêlée aux plus sanglants épisodes des guerres civiles qui désolèrent la France au XVIe siècle. Les ancêtres de l'historien occupent la place la plus importante dans les premiers chapitres, mais ils la cèdent bientôt tout entière à leur descendant. Sa jeunesse et son âge mûr, sa carrière militaire et civile, ses ouvrages, son caractère, y sont l'objet d'une étude consciencieuse, que viennent éclairer et compléter une partie de sa correspondance inédite et quelques autres pièces, réunies sous le nom de *Lettres et fragments poétiques* de Rapin-Thoyras. La *Généalogie de la famille de Rapin*, depuis l'an 1250 jusqu'au 1er janvier 1864, sert, avec les *Pièces justificatives* qui l'accompagnent, comme de canevas à la partie historique et bibliographique de cet ouvrage. Enfin, un Appendice, sous le nom de *Postérité par alliances de Paul de Rapin, seigneur de Thoyras*, contient les généalogies des six familles issues de six filles de l'historien, généalogies dressées en 1792 et complétées jusqu'à nos jours. »

M. de C. a écrit d'un bout à l'autre avec une sorte de piété filiale le livre dans lequel il fait revivre, non-seulement Rapin-Thoyras, mais encore tous les Rapin grands et petits, qui ont paru en ce monde depuis le moyen âge. Certes le sujet était bien vaste, et pourtant M. de C. l'a épuisé à tel point qu'il paraît impossible d'ajouter un seul renseignement important aux milliers de renseignements qu'il a eu la patience de recueillir partout où les Rapin ont laissé la moindre trace de leur passage, à Berlin, à Leipzig, à Stuttgard, à Francfort, à Copenhague, en Savoie, etc.

M. de C. nous conduit d'abord dans la Maurienne, berceau de la maison de Savoie ; il déroule devant nous la légende qui rattachait les Rapin à la famille de cette sainte Thècle, que l'on croyait avoir apporté en Maurienne les reliques de saint Jean-Baptiste ; il nous raconte successivement l'histoire des principaux ancêtres de son héros, seigneurs de la Chaudane et de Valloire, et surtout celle de trois frères Rapin qui abandonnèrent leur pays natal et s'établirent en France sous le règne de François Ier ; l'un Jacques, le seul resté catholique, qui devint protonotaire apostolique et aumônier de Catherine de Médicis, le second, Antoine, qui commanda au nom de Coligny dans Montauban et dans Montpellier, le troisième, Philibert, maître d'hôtel de Condé, qui, chargé par ce prince de porter le traité de paix de Longjumeau au parlement de Toulouse, fut arrêté,

jugé sommairement et décapité [1]. Nous faisons ample connaissance ensuite avec le fils de cette victime de l'intolérance toulousaine, avec le compagnon et l'ami de Henri IV, Pierre de Rapin, le gouverneur de Mas-Garnier [2], qui eut pour successeur en ces fonctions un de ses vingt-deux enfants, Jean de Rapin, baron de Mauvers.

Jean de Rapin fut père de Jacques de Rapin, seigneur de Thoyras, avocat près de la chambre de l'Edit à Castres, où il épousa Jeanne, la sœur du célèbre Pellisson. De ce mariage naquit Paul de Rapin, dont la vie et les œuvres ont été de la part de M. C. l'objet d'une étude très-remarquable. J'ai surtout de grands éloges à donner à l'éloquente réfutation que fait le zélé biographe (ch. IX) des reproches de partialité adressés à Rapin Thoyras par des écrivains qui ont trouvé plus commode de se copier les uns les autres que de vérifier l'exactitude de l'accusation. M. de C. a parfaitement vengé l'honneur d'historien de Rapin-Thoyras, et j'espère que, grâce à ces pages décisives, nous n'entendrons plus redire, dans nos *Dictionnaires historiques* et dans nos *Biographies universelles*, que l'austère réfugié a écrit son livre « avec la partialité la plus révoltante [3]. »

1. Les Rapin, qui restèrent en Savoie, ne furent pas abondamment pourvus des biens de ce monde, comme le prouve l'anecdote suivante (p. 13) : « De nos jours encore, les vieillards du pays racontent que les dimanches et les jours de fêtes, alors qu'il s'agissait d'aller entendre la messe à l'église de Place et de tenir son rang, l'aîné des frères Rapin endossait l'habit de velours et le pourpoint de soie qu'il avait hérité de son père, et allait s'asseoir au banc seigneurial. Il assistait dévotement au commencement de l'office, puis, quittant l'office et revenant à la Chaudane, il passait l'habit à son second frère qui courait au village, prenait sa part du culte et cédait bientôt sa place avec l'unique habit qu'ils possédaient en commun, au cadet des Rapin qui rapportait l'absoute au manoir. »

2. Aussi pauvre que son prince, un jour qu'il lui demandait quelques pistoles pour remplacer son cheval laissé sur le carreau, il reçut du futur roi de France cette naïve réponse : « Je le voudrois bien, mais voyés, je n'ay que trois chemises. » (*Mémoires de la famille de Rapin*, ms. rédigé par Charles de Rapin-Puginier, frère aîné de l'historien). D'après ces mêmes mémoires, P. de Rapin faisait, plus tard, dans l'étroite enceinte de son gouvernement, une très-originale application du *compelle intrare*. « Il tenait table ouverte, et tous les gens de qualité qui passaient par la ville rendaient visite au gouverneur, qui les traitait magnifiquement. Mais il ne fallait pas faire de façons avec l'irascible potentat ; si l'on s'excusait, si l'on cherchait pitance et logis ailleurs que dans sa maison, toutes les portes étaient closes, toutes les broches cessaient de tourner, et, devant les ordres absolus du gouverneur, l'étranger de qualité devait renoncer à se faire servir à l'auberge. Quoi qu'il en eût, il lui fallait rebrousser chemin et revenir prendre place à la table plus qu'hospitalière où Rapin l'attendait avec un malin sourire. » (p. 70.) Puisque nous en sommes aux anecdotes, j'en rapporterai encore une autre qui me paraît assez plaisante : « Un jour que Pierre de Rapin voyageait en Gascogne, il s'arrêta dans un misérable hameau, et entra dans une salle basse où l'on vendait du vin, afin de se désaltérer. Au bout de quelques instants, l'hôte, qui le considérait attentivement, vint se jeter à ses pieds et embrasser ses bottes avec de grandes démonstrations de joie. Rapin reconnut bientôt qu'il avait affaire à un ancien sergent de sa compagnie. — Que faites-vous donc ici, lui demanda-t-il, en un lieu si misérable ? — Que dites-vous, monseigneur, s'écria le vieux soudart, c'est le plus bel endroit de la terre, on y peut boire et jurer à plein gosier, il n'y a ni consuls ni consistoire ! » (p. 71).

3. Je recommande aux lecteurs la partie bibliographique du travail de M. de C. (ch. VIII.) Rien n'est plus net et plus fidèle. Seulement, M. de C. aurait pu facilement trouver le nom de « l'auteur inconnu » dont il parle (page 224, note 2), au sujet de la naïve histoire en vers

Ce qui ne contribue pas peu à rendre la monographie de M. de C. précieuse pour les érudits, ce sont les documents inédits ou peu connus qu'elle renferme en si grand nombre. J'indiquerai notamment (p. 26) une lettre de la fille de François Ier, Marguerite de France, duchesse de Savoie, à Catherine de Médicis, en faveur du protonotaire Jacques Rapin, diverses lettres de l'amiral de Coligny, du prince de Condé et de Henri IV à Antoine de Rapin (p. p. 55, 57, 59, 60[1], 68), une lettre du maréchal d'Ornano (p. 69), deux lettres du premier Pontchartrain (p. p. 71, 73), deux lettres du duc de Mayenne (p. p. 73, 75), une lettre de Henri de Rohan (p. 75), une lettre du maréchal de Villeroy (p. 200). Quant aux lettres inédites en grande partie de celui qui fut longtemps le meilleur historien de l'Angleterre, presque toutes tirées des archives de M. le baron de Maucler, à Stuttgard, ou des archives de M. de Jonquières, à Copenhague, elles sont fort curieuses, et je les aime bien mieux, je l'avoue, que les *Fragments poétiques* du même, qui n'ajoutent rien, comme l'éditeur du reste en convient lui-même, à la gloire littéraire de Rapin-Thoyras.

Les notes abondent dans le livre de M. de C.; il en est beaucoup d'instructives et de piquantes, mais quelques-unes étaient inutiles. A quoi bon, par exemple, des notes biographiques, empruntées pour la plupart au *Dictionnaire* de Bouillet, sur des personnages aussi connus que Marguerite de France (p. 26), Blaise de Monluc (p. 31), le duc d'Alençon (p. 64), le maréchal d'Ornano (p. 671), le secrétaire d'État Pontchartrain (p. 72), le cardinal Baronius[2] (p. 280), etc. ?

Ce livre, le dernier de ceux dont le regrettable Louis Perrin a surveillé l'exécution, est orné d'un beau portrait de Rapin-Thoyras et de nombreux blasons gravés. Le papier et les caractères sont magnifiques. Malheureusement plusieurs fautes d'impression déparent ce splendide volume. Je signalerai, entre autres, *Preuves fugitives* du marquis d'Aubais pour *Pièces fugitives* (p. 13), l'abbé *Vély* pour l'abbé *Velly* (p. 15), *Montluc* pour *Monluc* (p. 28), dom *Vaissette*

d'Anne de Boullant, insérée par Lefebvre de Saint-Marc, d'après un manuscrit de la bibliothèque du roi, dans la préface de son excellente édition de l'*Histoire d'Angleterre* (La Haye, 1759, 16 vol. in-4°). Cet auteur doit être Lancelot de Carles, alors aumônier du dauphin, et, plus tard, évêque de Riez, dont le poëme a été imprimé à Lyon en 1545, petit in-8°, sous ce titre : *Epistre contenant le procès criminel faict à l'encontre de la royne Anne Boullant d'Angleterre*. La Bibliothèque impériale possède deux manuscrits de l'opuscule de L. de Carles (*Fonds français*, 2,370 et 10,194.) Dans le premier de ces mss., l'opuscule est intitulé *Histoire de Anne Boullant*, et dans le second *Tragédie sur la mort de la reyne d'Angleterre*.

1. A cette page on trouve une lettre du 30 novembre 1569, écrite par le prince de Navarre, alors âgé de 16 ans. Cette lettre, qui provient de la collection de M. le colonel de Rapin-Thoyras, qui est le dernier des Rapin, et auquel le livre de M. de C. est dédié, appartient aujourd'hui au roi de Prusse. Dans le recueil de M. Berger de Xivrey, hélas! si incomplet, il n'y a qu'une seule lettre de 1569.

2. M. de C. nous rappelle que les *Annales* de Baronius ont été continuées par O. Raynaldi et par J. de Laderchi, mais pourquoi ne pas nommer les autres continuateurs, tels que Abraham Bzovius et Henri de Sponde? M. de C. ajoute que le père Theiner, préfet des archives du Vatican, en prépare une continuation nouvelle, qui formera 8 vol. in-folio. Je lis dans le *Manuel du libraire* : L'auteur de cette savante continuation espère pouvoir renfermer dans 12 vol. environ la suite de l'ouvrage depuis Sixte V jusqu'à Pie VII.

pour dom *Vaissète* (p. 30), monseigneur *Dupré*, archevêque de Toulouse, pour *Desprez* (p. 33), Cathala-*Couture* pour Cathala-*Coture* (p. 51), le *Port Saint-Mary* pour le *Port Sainte-Marie* (p. 59), *cette* immense travail (p. 280), etc. [1].

Quelques négligences de style peuvent aussi être reprochées au jeune écrivain, comme celle-ci : « La part que chacun de ces artistes *ont* prise à la composition du psautier huguenot, » (p. 206), et cette autre : « Relâchés par des causes morales ou politiques, les *liens* de la famille n'ont plus ce *ressort* énergique *qui reliait en un faisceau qui* traversait les âges, ceux qui portaient le même nom » (p. VIII).

Enfin, de légères inexactitudes apparaissent çà et là. Quand M. de C. nous dit (p. 78) : « Le vieux d'Épernon, dépouillé de ses honneurs et de ses dignités, *exilé au fond de la Saintonge*, porte jusqu'à sa mort obscure et isolée le deuil de son fils flétri et de sa faveur perdue, » il oublie que, si le vieux duc fut interné quelque temps à Plassac et à Coutras, ce fut dans la Touraine, à Loches, qu'il passa ses derniers jours. Plus loin (p. 280), M. de C. a le tort d'appeler *René* de Gontaut-Biron, le maréchal qui portait le prénom d'Armand, qu'il transmit à son filleul, le cardinal de Richelieu. Mais c'est trop insister sur d'aussi petites fautes, c'est trop remarquer quelques grains de poussière sur le marbre du monument élevé à la mémoire de Rapin-Thoyras ! T. DE L.

---

173. — **Œuvres de Saint-Évremond**, publiées avec une introduction et des notes, par M. Ch. GIRAUD, membre de l'Institut. Paris, Techener, 1866. 3 vol. in-12, CCCCII-151, 491, 523 p. — Prix : 18 fr.

Lorsque Des Maizeaux résolut de se faire l'éditeur de Saint-Évremond, il entreprenait une tâche plus difficile qu'on ne pense. Jamais Saint-Évremond n'avait eu la moindre part aux publications successives faites sous son nom. Ses manuscrits, donnés à des amis, quelquefois dérobés par eux, couraient de mains en mains. En prenait copie qui voulait et comme il voulait, jusqu'à ce qu'un de ces exemplaires parvenant à Barbin, celui-ci se hâtât de l'imprimer tel quel, afin de prévenir la concurrence des libraires de Hollande, et sans nul souci des faussaires. En 1698, il voulut réunir les opuscules épars de Saint-Évremond et les offrir au public cette fois purs de toute falsification. Était-ce remords de ses fraudes passées? ou bien l'habile commerçant devinait-il dans l'honnêteté littéraire une affaire meilleure que les précédentes? Il écrivit donc à Saint-Évremond retiré en Angleterre, comme on sait, depuis trente-huit ans, pour lui demander à ce sujet les renseignements que l'auteur seul pouvait donner; il le pria en outre d'y ajouter son portrait. Le fin vieillard refusa l'un et l'autre; il n'avait plus, à son dire, d'autre intérêt que de vivre ; les yeux lui manquaient, et son image était trop vieille et trop laide pour l'offrir au public. Le soin de son repos était ici d'accord avec sa dignité pour éluder ces instances mercantiles. Barbin n'en fit

1. Je suppose que c'est encore par une faute d'impression que le beau vers de Térence :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto,

a été (p. 196) ainsi estropié :

Homo sum, et nihil hominem *a me alienum puto.*

pas moins son édition avec l'aide d'un abbé Raguenet, en un volume dont un tiers à peine appartenait à Saint-Évremond. Bientôt un autre libraire, Anisson, voulut aussi faire son recueil de l'auteur en vogue, mais il eut la main moins heureuse encore. Saint-Évremond disait qu'il n'y avait rien de lui dans tout ce volume.

Vint alors Des Maizeaux, jeune français réfugié, actif, insinuant, qui sut plaire au vieillard et obtenir de lui ce qu'il avait refusé à tous les autres. Il le décida à donner de ses œuvres une édition dont on lui épargnerait toute la peine, et ne perdit pas de temps pour réaliser ce projet que l'indolence, la mauvaise santé et surtout le grand âge de l'auteur pouvaient faire échouer d'un moment à l'autre. Il transcrivit donc ses manuscrits et lui lut ses copies ainsi que les imprimés dont l'original avait péri; il fit causer l'auteur sur la date, l'occasion et l'intention de chaque pièce; il s'instruisit aussi des différentes particularités de cette longue vie que sans lui nous connaîtrions bien mal, car Saint-Évremond a été fort discret sur lui-même, et ses contemporains ont suivi son exemple. Cette révision touchait à sa fin, lorsque les maux de l'exilé s'aggravèrent tout à coup et le réduisirent à l'extrémité. Des Maizeaux était absent; le mourant fit remettre ses papiers à Silvestre, autre réfugié français, et, comme il se plaisait à l'appeler, « docteur aux regards salutaires; » à son retour Des Maizeaux se hâta de s'entendre avec Silvestre, et ils s'associèrent pour donner l'édition qui parut chez Jacob Tonson, à Londres, 1705, en deux tomes in-4°. Silvestre avait fait une préface où il donne sur la famille et la personne de Saint-Évremond des détails abondants. Les éditeurs disposèrent les diverses pièces par ordre chronologique, autant qu'ils le purent, cet ordre paraissant le plus naturel et le plus instructif pour les lecteurs. L'édition eut tant de succès qu'il s'en prépara bientôt une autre en Hollande, chez Pierre Mortier, fauteur de maintes contrefaçons. Sur la demande de ce libraire, Des Maizeaux y donna ses soins et l'augmenta d'une vie de l'auteur qu'il avait écrite pour Bayle. Des Maizeaux donna trois autres éditions qui furent publiées soit à Paris, soit à Londres; il les améliora constamment, rétablissant certains passages, ajoutant des opuscules retrouvés, éclaircissant ses notes avec une conscience passionnée. Son édition de 1753 est la dernière, mais il en avait paru bien d'autres que les siennes, et cette multiplicité atteste combien le goût public resta fidèle à Saint-Évremond pendant la première moitié du XVIIIe siècle. A partir de là, le mouvement s'arrête; d'autres renommées ont grandi à son détriment. On crie sur les toits ce qu'il disait à demi-voix dans les salons; on écrit des volumes sur des questions qu'il traitait en quelques pages; il semble suranné; la génération nouvelle, enivrée d'elle-même et avide de progrès, renie ses pères et surtout ses aïeux. D'ailleurs Voltaire, l'oracle du siècle, l'a banni du Temple du Goût; qui donc oserait l'y replacer?

Certes Saint-Évremond est un auteur de second ordre, et son œuvre inégale et capricieuse eût gagné à n'être présentée au public que par extraits; mais Des Maizeaux a rendu un précieux service à la curiosité de notre siècle et à l'esprit exigeant de la critique moderne, en lui préparant des matériaux où elle pût choisir avec toute confiance.

Deux tentatives en ce genre ont été déjà faites : l'une par Desessart, en 1804, l'autre il y a quelques années par M. Hippeau, dont le recueil peut suffire à ceux qui veulent seulement prendre connaissance de l'auteur sans en faire une étude sérieuse. En dernier lieu, ce travail a tenté un savant jurisconsulte, bibliophile émérite, amateur et connaisseur érudit de l'histoire du XVIIe siècle. La nouvelle édition est du même format que la délicieuse bibliothèque spirituelle de M. de Sacy; le caractère est net, ni trop gros, ni trop fin; des fleurons, des lettres ornées du meilleur goût décorent les têtes de chapitre; une histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur est destinée à nous initier aux délicates beautés de ses écrits; S. A. I. la princesse Mathilde a daigné accepter la dédicace de cette publication, qui se présente ainsi sous les meilleurs auspices et semble propre à mériter la faveur des lettrés comme des gens du monde ; mais cette faveur ne sera pas sans réserve, nous regrettons d'avoir à le dire.

D'abord le titre nous inquiète, c'est celui même de la première édition publiée à Londres par Des Maizeaux et qui est déjà très-complète; il n'indique donc pas ce qui distingue et recommande la nouvelle publication. C'est à la dédicace qu'il faut recourir pour savoir qu'il s'agit ici d'œuvres choisies. Avant d'examiner le livre à ce point de vue, louons d'abord le classement par ordre de matières adopté par M. Giraud. Le jour où l'on se sent en humeur de moraliser, on sait quel volume prendre, et si l'on veut railler ou causer, on trouve, sans le chercher longtemps, l'incomparable jouteur de salon. Seulement, bien des morceaux de Saint-Évremond se prêtent mal à ces divisions artificielles; son libre esprit a mêlé souvent les tons et les genres, la prose et les vers, au gré de ses caprices journaliers. Aussi est-il arrivé à l'éditeur d'insérer de la prose dans la partie qu'il réservait à la poésie, et beaucoup de vers parmi les œuvres en prose. Le tort ici n'est pas grand, mais c'en est un plus considérable d'avoir mis un discours sur la religion dans la correspondance, et le petit traité de l'*Amitié sans amitié* parmi les Mélanges de littérature, tandis que ces deux pièces, malgré leur tour épistolaire, avaient leur place marquée aux Idées et Maximes sur la religion, la morale, etc. Le billet à Silvestre, de 1698, est égaré dans les Mélanges de critique, et le portrait de Saint-Évremond par lui-même, qu'on lit dans cette même partie, tome II, p. 511, se retrouve aussi à la Correspondance, tome III, p. 40, à titre de lettre au comte de Grammont. Certes le morceau est exquis, d'un ton juste et fin, d'une sobriété et d'une mélancolie touchante; on aime à le relire; mais était-ce une raison pour l'imprimer deux fois? On serait moins tenté de reprendre là-dessus M. Giraud s'il ne s'était montré lui-même plus sévère que de droit envers Des Maizeaux, son devancier.

Passant au choix même des morceaux, nous sommes surpris d'en trouver beaucoup, et d'assez longs, qui n'appartiennent pas à Saint-Évremond : des vers de La Fontaine, de Chaulieu, d'Hamilton, une lettre de Corneille, un long morceau de Saint-Réal (68 pages en caractères fins), et douze lettres de Ninon. Des Maizeaux, à les reproduire, n'est pas sans excuse ; mais M. Giraud, qui fait un choix, pouvait bien alléger d'autant sa publication.

Parmi les œuvres de Saint-Évremond que M. Giraud a distinguées, nous

n'aurions pas cru trouver le *Prophète irlandais*, nouvelle aussi plate qu'ennuyeuse; les deux dissertations sur l'Opéra, qui témoignent d'un bien pauvre sentiment de la musique; maintes mauvaises pièces de vers qui ne justifient que trop l'arrêt de Voltaire; cette Apologie du duc de Beaufort dont le temps a bien émoussé les pointes, et où d'ailleurs Saint-Évremond eut cinq à six collaborateurs; enfin cette Maxime écrite en 1647, « qu'on ne doit jamais manquer à ses amis » et dont le seul texte qui existe était désavoué par l'auteur en ces termes : « Tout est changé ici, je n'y reconnais rien, ce n'est point la même chose que j'ai faite... » Des Maizeaux recueillait ces deux pièces ainsi que les Mémoires de Mme de Mazarin (qui sont de Saint-Réal) dans des volumes supplémentaires, mais M. Giraud qui appelle ce soin scrupuleux : « un remède pire que la falsification, » ne pouvait placer de pareilles pièces au rang des œuvres authentiques.

En revanche, il exclut, à notre grand regret, la pièce des *Académiciens*. A sa date, cette comédie était un manifeste hardi contre l'institution naissante de l'Académie française, et elle demeure un témoignage curieux de l'opposition que rencontra, dans certaine partie du public, l'illustre compagnie. Le piquant de plusieurs scènes, beaucoup de mots heureux et les singulières vicissitudes de cette œuvre la recommandaient au nouvel éditeur. Sous sa première forme elle était, comme l'*Apologie*, le résultat d'une collaboration littéraire; demeurée en manuscrit pendant de longues années, beaucoup de fautes et d'additions en avaient altéré le texte primitif et se trouvèrent reproduites par l'impression. En 1680 Madame de Mazarin désira connaître cette pièce sous sa première forme, Saint-Évremond avait depuis longtemps perdu sa copie; il prit donc un des imprimés et se mit à le refondre, gardant les scènes où il reconnaissait sa main et refaisant les autres. Cette nouvelle œuvre, réduite en trois actes, a gardé tout son sel et pris une allure plus légère, un langage plus moderne qui va mieux à notre goût. Les *Académistes* [1] sont devenus les *Académiciens*.

D'autres omissions ne nous étonnent pas moins chez un éditeur si passionné pour l'auteur qu'il publie. Au tome III, p. 58, on lit ce passage d'une lettre au comte de Lionne (1698) : « Vous ne pouviez pas me dire plus ingénieusement qu'*Émilie* n'est pas fort au goût des dames de Paris, » et en note : « Ceci se rapporte évidemment à une relation de Saint-Évremond en Hollande. » Conjecture toute gratuite, car le personnage en question est celui même qu'on trouve décrit à la p. 103 du tome III de l'édition de 1753. Là, sous ce titre : *Idée de la femme qui ne se trouve point et ne se trouvera jamais*, il fait le portrait d'une Émilie idéale, délicieuse figure d'une vraie beauté morale, où se mêlent le sérieux et la grâce, l'agrément et l'honnêteté, la dévotion et les plus aimables qualités du monde. La date de cet écrit nous permet de le croire inspiré par la société des dames hollandaises, dont Saint-Évremond avait d'abord raillé la sagesse un peu compassée, et l'auteur, dans cette lettre au comte de Lionne, nous dit lui-même que son Émilie est un peu hollandaise. Il est surprenant qu'un rapprochement si simple ait échappé au savant éditeur.

1. Premier titre de cette comédie.

Nous pourrions citer encore des notes obscures ou inexactes, celle, par exemple, de la page 71, tome III; elle nous avertit que le dernier alinéa d'une lettre au comte de Lionne a été retranché dans *toutes* les éditions de Des Maizeaux, et que M. Giraud l'a rétabli d'après le recueil de Raguenet; or, ici, on peut affirmer que l'édition de 1753 porte l'alinéa en question, tome III, p. 125. Ailleurs, Saint-Évremond, écrivant à milord Montaigu, fait allusion à cette campagne de Montiel si brûlée du soleil, où le peu de cervelle qui restait au pauvre Don Quichotte faillit fondre sous son casque, il ajoute : « Le champ de Montiel vous est assez connu, sans que j'aie besoin de vous l'expliquer; j'y laisse Don Quichotte, etc. » M. Giraud n'est pas de l'avis de Saint-Évremond, il veut nous l'expliquer et met bravement en note : « Résidence de milord Montaigu où était en ce moment Saint-Évremond [1]. »

Les fautes d'impression ne manquent pas non plus dans le cours de ces trois beaux volumes, et elles produisent parfois de singuliers effets. Citons seulement dans le tome III, p. 10, l. 14, *confiance* pour *constance*; p. 93, l. 18, *sans me nuire* pour *sans se nuire*; p. 270, l. 14, *déguisée* pour *dégagée*; et surtout, p. 272, *mon Émile* pour *mon étoile*, ce qui est complétement inintelligible.

Ce qu'on regrette plus encore est de trouver inachevée l'histoire même de Saint-Évremond par M. Giraud, qui s'arrête à sa sortie de France, et cela quand le reste des volumes est semé de renvois à la partie qui doit comprendre le séjour de Saint-Évremond en Angleterre, comme si le lecteur l'avait sous la main [2]. Il est d'autres désaccords que nous avons notés entre l'introduction et le recueil. Il semble parfois que M. Giraud oublie lui-même ce qu'il a mis dans ses volumes. Ainsi, parlant d'une pièce de vers qui rappelle une saison d'eaux de Bourbon, passée en compagnie de Marion de Lorme, il met en note : « Nous ne l'avons pas insérée dans ce recueil. » Au dernier moment sans doute, M. Giraud s'est ravisé, car en ouvrant le tome III à la page 293, on trouve ces petits vers d'abord condamnés.

Cette histoire de la vie et des ouvrages de Saint-Évremond est un morceau important par sa longueur, puisque, sans embrasser plus de la moitié du sujet, elle comprend 396 pages; l'auteur y fait preuve d'une grande connaissance du Paris d'alors, et l'on peut dire que le plan de Comboust lui est plus familier que celui de nos nouveaux indicateurs. La société de ce temps lui est tellement familière aussi, qu'entraîné pour ainsi dire au courant de ses travers, de ses légèretés et de ses scandales, il cesse de la juger, et, ne dominant plus les choses et les gens, il surprend ou blesse le sens moral par une singulière indulgence pour tant de vices ou de faiblesses. Et pourtant on dirait, chose étrange! qu'il prend soin de nous fournir lui-même les moyens de le combattre. Tout en répétant sans cesse que cette époque est mal jugée, qu'on s'abuse en prenant au pied de la lettre certaines familiarités élégantes, incompréhensibles aux pédants, que le fond était honnête et délicat, autant que la forme était libre et aisée; il semble se plaire à

1. T. III, p. 338.
2. V. t. III, p. 96, 163, 215, 220.

recueillir dans tous les contemporains, et surtout dans Tallemant, les anecdotes qui sont le plus propres à donner des mœurs, du bon goût et du bon ton de cette société si vantée, l'idée la moins favorable. Il eût mieux valu ne pas tant la défendre et la respecter davantage.

Quant au détail même des faits, il y a quelques assertions dans cette histoire que nous nous permettrons de contester; d'abord cette date de 1610 où M. Giraud veut reculer la naissance de Saint-Évremond. Sur quoi le savant éditeur se fonde-t-il pour ajouter trois années à la longue vie du philosophe? Sur le dire de Silvestre? Mais celui-ci n'évalue l'âge de Saint-Évremond que par approximation, et d'ailleurs sa notice n'a pas le caractère de précision qui donne tant d'autorité à celle de Des Maizeaux. M. Giraud se fonde encore sur un passage de la lettre écrite à Ninon en 1698, où le vieillard se donne 88 ans, mais la même année, écrivant à Barbin, il ne se donne plus que 85 ans; et cependant il avait intérêt à se vieillir pour se débarrasser de l'importun libraire; d'où je conclus que Des Maizeaux, placé mieux que personne pour démêler la vérité au milieu de ces hésitations, n'a pas dû se tromper ici, et que la date de 1613 peut être maintenue comme celle de la naissance de Saint-Évremond. M. Giraud aurait dû plutôt avoir quelque défiance sur celle de la comédie des *Académistes*. Il s'écrie, p. L, tome Ier : « La date de 1643 n'est contestée par personne, comme date véritable de la composition. » Nous en demandons pardon au savant bibliophile; mais cette assertion contre a elle un témoignage contemporain, celui de Chapelain qui, dans une correspondance publiée par M. Livet à la fin de son Histoire de l'Académie française, parle à ses amis Maynard, Balzac et Bouchard, d'une comédie satirique qui court sur le compte de l'Académie, et la désigne de manière à ne pas faire douter qu'il soit question des *Académistes*. La première de ces lettres est datée du 23 avril 1638; la seconde, du 20 juin de la même année; la troisième est du 23 août 1639, et commence ainsi : « ... Quant à la comédie satirique qui fut faite, il y a deux ans, contre l'Académie, il n'y a point eu d'homme assez hardi pour l'avouer. » Ce serait donc dans l'hiver de 1637-1638 que le manuscrit aurait commencé de courir.

Nous relèverons une autre assertion de M. Giraud, qui aurait besoin d'être expliquée : « Racine s'est borné à une froide lettre de remercîment au sujet de l'Alexandre. » M. Giraud aurait bien dû nous dire où il l'a vue, et quelle collection renferme cette pièce curieuse. Jusqu'à ce jour les éditions complètes de Racine ne donnent rien de semblable, et nous serions d'autant plus surpris que cette lettre existât, qu'en vérité le poëte ne devait aucun remercîment à Saint-Évremond pour les critiques mordantes qu'il lui adressait et les louanges qu'il donnait au vieux Corneille. Celui-ci, touché de cet éloge qui venait le consoler au milieu de l'abandon du public, écrivit à l'exilé une lettre chaleureuse; est-ce là ce qui aurait produit la méprise de M. Giraud?

Pour terminer ce trop long examen, nous ferons remarquer au nouvel éditeur qu'il se trompe en disant que l'Académie française a demandé un *éloge* de Saint-Évremond, c'est une *étude* qu'elle a provoquée « sur ce Français qui passa quelque temps pour le plus bel esprit de France. » La Compagnie a fait preuve en cela de

la plus juste réserve; l'homme, comme ses œuvres, offrent un très-curieux sujet d'étude. On s'attache au personnage, on trouve plaisir et profit à lire ses écrits, mais la critique est toujours tenue en éveil, dans cette lecture, par une morale complaisante et une philosophie pleine de dangers. « Cet homme n'est pas mis à son rang, » a pu dire M. de Sainte-Beuve, il y a quelques années. Saint-Évremond y remonte aujourd'hui, à ce qu'il semble; le nombre des candidats qui ont répondu à l'appel de l'Académie en est une preuve. Mais cette réaction, pour être juste, doit être sagement mesurée, et « l'éloge » dépasserait ce que mérite l'épicurien incorrigible, comme les trois volumes de M. Giraud dépassent ce que mérite l'auteur inégal de tant d'œuvres souvent inachevées. Pourquoi l'éminent critique que nous nommions tout à l'heure, M. Sainte-Beuve, lui qui a mieux que personne apprécié Saint-Évremond en quelques pages, n'a-t-il pas accompli le vœu qu'il exprimait à la fin du tome III de son *Port-Royal* : « On ferait un volume charmant de Saint-Évremond, on élaguerait presque tous ses méchants vers, et on ne ferait entrer que ses plus jolis Essais de moraliste. Je voudrais exécuter ce petit projet et y mettre pour préface un portrait de ce gracieux sage. » Ainsi réduit et présenté par un tel parrain, Saint-Évremond serait plus sûr de retrouver une juste faveur et d'avoir sa place dans toutes les bibliothèques, à côté de Larochefoucauld et de Labruyère.

E. S.

VARIÉTÉS

LES CHANSONS POPULAIRES DE LA TOURAINE.

Dans l'article 106 de la *Revue* (p. 302), M. Gaston Paris étudiant les *Chansons populaires de la France*, leur origine, les comparaisons auxquelles elles peuvent donner lieu, citait comme exemple de ces rapprochements intéressants, la chanson de Jean Renaud, et comparait entre elles les différentes versions parvenues jusqu'à nous, pour essayer de reconstituer la romance primitive. Nous croyons être agréable au lecteur en publiant ici deux versions inédites de Renaud recueillies en Touraine dans la commune de Bléré[1]; elles diffèrent autant l'une de l'autre par l'âge que par le mérite. La première, que je publie intégralement, est de beaucoup la meilleure; la seconde, que je rejette en note, sous forme de variante, offre quelques traits fort anciens, perdus au milieu des rajeunissements et des additions modernes.

I

Quand Renaud de la guerre s'en vint,
Tenant ses tripes dans ses mains,
Sa mère qu'est au grenier haut[2],
Voit arriver son fils Renaud.

II

« Mon fils Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un roi.
— Ni de ma femme, ni de mon fils
Mon cœur ne peut se réjouir.

1. J'en dois une copie à l'obligeance de M. Clément Proust, membre de la Société archéologique de Touraine.

2. *Sa mère qu'est aux fenêtres montée, Voit son fils Renaud arriver.*

III

Mère, faites-moi faire un lit
Qui soit bien loin, bien loin d'ici;
Faites-le moi faire si loin[1]
Que ma femme n'en sache rien. »

IV

Or, quand ça vint sur le minuit
Que Renaud eut rendu l'esprit,
Sa mère se mit à pleurer
Et la servante à soupirer.

V

« Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'a-t-on à tant pleurer ici?
— Ma fille, ce sont tous nos chevaux
Qui sont morts d'hier au tantôt[2].

VI

Mais nos chevaux, ce n'est ça rien,
Pourvu que Renaud se porte bien.
Quand de la guerre il reviendra
De plus beaux il amènera.

VII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'a-t-on à tant cogner ici?
— Ma fille, ce sont les charpentiers
Qui raccommodent nos greniers.

VIII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'a-t-on à tant chanter ici?
— Ma fille, ce sont les processions
Qui font le tour de nos maisons. »

IX

Or, quand ça vint sur les dix jours
Que la commère fit ses atours,
Le blanc elle a voulu porter,
Le noir on lui a présenté.

X

« Dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi me change-t-on d'habits?
— Prenez-le blanc, prenez-le gris,
Le noir est beaucoup plus joli[3].

XI

Les enfants la voyant passer
Disaient entre eux tout chagrinés :
« C'est là la femme de Renaud,
Enterré d'hier au tantôt[4].

XII

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Ces paysans que disent-ils?
— Ma fille, ils disent que les moineaux
Ont fait leur nid dans les créneaux. »

XIII

Quand elle fut dans l'église entrée,
L'eau bénite lui fut présentée[5];
Elle a levé les yeux en haut :
— Ah! Dieu, maman, le beau tombeau!

XIV

— Ma fille, il peut bien être beau,
Il a coûté tous mes joyaux.
Non, je ne puis te le céler :
Renaud est mort et enterré. »

XV

Elle a jeté un si grand cri
Que l'église en a retenti :
« Prenez mes bagues, mes anneaux,
Je veux mourir avec Renaud[6]. »

Le lecteur trouvera dans l'article précité de la *Revue*, neuf versions différentes du même thème, qui rapprochées de la version ci-dessus, lui permettront d'ins-

1. *Mettez-moi dans ce lit coucher, Que la commère n'en oyt parler.*

2. *Ma fille, je ne puis te le cacher, Un de nos chevaux est égaré.* — Autre variante : *Un de nos plats d'or est égaré.*

3. *Dites-moi, ma mère, ma mie, Quel habit prendrai-je aujourd'hui? — Pour une femme qui relève d'enfant, C'est le noir qu'est plus avenant.*

4. *Quand elle fut en la plaine passant, Les pastoureaux allaient disant : C'est là la femme de ce seigneur, qui est enterré d'hier au soir.*

5. *Quand elle fut dans l'église entrée, Qu'elle vit l'église toute adeuillée.*

6. Cette fin est fort belle; dans la seconde version, les surcharges et les additions modernes ont gâté la fin de la chanson, et lui donnent un faux air de *complainte : Ah! fils Renaud, tu es donc mort, Tu ne seras plus mon support; Adieu ma mère en vérité, Dans un couvent je vais entrer. — Hélas! ma fille, qu'est-ce que tu dis; T'as pourtant un joli petit fils! — Hélas! ma mère, prenez-en soin, Donnez-lui bien tous ses besoins! Moi, je m'en vais dans un couvent, Passer mes jours assurément.*

tituer d'intéressantes comparaisons. Je me bornerai à faire remarquer que, si l'on en excepte les deux premières strophes qui se retrouvent dans Ampère, et les strophes VI, IX, XII, XV, qui jusqu'à présent semblent être originales, la version tourangelle diffère entièrement des versions recueillies dans les provinces voisines de la Touraine[1], et semble se rattacher étroitement d'une part à la version lorraine de M. de Puymaigre (cf. strophes III, V, X, XI), et de l'autre à la chanson vénitienne dont M. A. Wolf a publié un sommaire (*Volkslieder aus Venetien*, p. 61).

La Touraine conserve encore de nos jours un grand nombre de chansons populaires, et l'on doit regretter que la Société archéologique de cette province n'ait point songé à les publier. Beaucoup d'entre elles méritent cependant de voir le jour; telles sont par exemple les très-anciennes chansons épiques de *Germine* (M. Champfleury en a donné une version dans son livre des *Chansons popul. de France*, Paris, 1860); du *Prince Laurier*, dont il existe une version poitevine dans Bujeaud, t. II; du *Duc de Bourbon* (qui n'est, sous une autre forme, que la jolie romance publiée par Gérard de Nerval, dans la *Bohème galante*) :

Le duc Loys est sur son pont
Tenant sa fille en son giron :
Elle lui demande un cavalier
Qui n'a pas vaillant six derniers, etc.

Les chansons lyriques ne sont pas non plus sans mérite, témoin les derniers couplets du *Beau Marinier* :

IV

Ils n'étaient pas plutôt ensemble,
Que l'alouette chanta le jour.
— Belle alouette, belle alouette,
Tu-z-as menti.
Tu nous chantes le point du jour,
Il n'est que minuit!

V

Ah! si l'amour prenait racine,
J'en planterais dans mon jardin,
J'en planterais, j'en sèmerais
Aux quatre coins,
J'en ferais part aux amoureux
Qui n'en ont point.

Le trait final du IVe couplet se retrouve dans une chanson populaire italienne[1] :

Ah! rondinella bella,
Tu fai da gran bugiarda :
Hai cominciato à cantar
E non si vede l'alba[2].

(Vigo, *Canti popolari siciliani*, p. 150. Catania, 1857.)

AUGUSTE BRACHET.

1. Blaisois, Poitou, Angoumois, dont le type est en général la version abrégée du Vermandois qu'on peut lire à la page 306 de la *Revue*.

2. Ce Roméo sicilien n'est pas isolé dans les chants populaires; M. Rathery (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1862, p. 353) cite une variante du Berry, à peu près identique à la nôtre :

A peine ensemble j'nous trouvions,
Qu'l'alouett' fit entend' sa chanson;
Vilaine alouette, vlà d'tes tours :
Mais tu mentis :
Tu nous chantes le point du jour,
C'est pas minuit.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (les) des saints depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nos jours d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes, traduits et publiés pour la première fois en français par une société d'ecclésiastiques sous la direction de MM. J. Carnandet et J. Fèvre, t. 3. Grand in-8. (Lib. L. Gauthier). 12 fr. 50

Antiquarius, denkwrüdiger u nützlicher rheinischer, welcher die wichtigeten u. angenehemsten geograph., histor. u. polit. Merkwurdigekeiten d. ganzen Rheinstroms, etc. Darstellt. Von e. Nachforscher in histor. Dingen (Ch. v. Stramborg) Mittrelthein. Partie II, vol. 14. Livraisons 3 à 5 et partie III, vol. 12. Livraison 3 et 4. (Coblenz, Hergt). Gr. in-8. 2 fr. 70

Durer (Albert) à Venise et dans les Pays-Bas; autobiographie, lettres, journal de voyage, papiers divers; traduits de l'allemand avec des notes et une introduction, par Narrey. Petit in-4, papier de Hollande, orné de 27 grav. sur papier de Chine. (Lib. veuve J. Renouard). 25 fr.

Anne of **Austria**. The regency of Anne of Austria Queen regent of France, mother of Louis XIV from num. unpubl. sources. 2 vol. in-8. (London, Twisley). 37 fr. 50

Bergmann (F.-G.). Origine et signification du nom de Franc. In-8, Colmar. (Imp. Decker).

Bierbaum (S.-B.-J.), die Meningitis simplex. Gr. in-8. (Leipzig, Vogel.) 3 fr. 35

Bischoff (A.). Plato's Phaedon. Eine Reihe von Betrachtungen zur Erklarung u. Beurtheilung d. Gesprachs, in-8. Erlangen, (Deichert.) 1 fr.

Brix, das oesterreichisch Heer in seiner Organisation u. Stärke, Uniformirung, Ausristung u. Bewaffnung u. in seinen takrueschen Formen im j. 1866. Ein Leitfaden zum Handgebrauche f. commando Staebe u. Truppenofficiere daheim u. im Felde 2. Abdr. in-8 (Berlin Behr). 2 fr. 70

Boricke, die Physiologie d. Farben f. d. Zwecke der Kunstgewerbe auf Anregg. d. Direktion d. kaiserl. oester. Museums f. Kunst und Industrie bearbeitet (m. in den Text ged. Holzschn., gr. in-8. (Leipzig, Hirzel.) 8 fr.

Buchanan (R.). Idyls and legends of Inverburn. in-8. London (Strahan). 7 fr. 50

Catalogue raisonné de la bibliothèque elzévirienne. Volume de 128 pages, même format que la bibliothèque. Cartonné. (Lib. A. Franck.) 2 fr.

Nota. — Ce catalogue sera donné gratuitement aux souscripteurs qui s'engageront à prendre les volumes de la collection qui paraîtront à l'avenir, et à toute personne qui fera l'acquisition de quatre volumes au moins à la fois.

Cholevius (L.), die bedeutendsten deutschen Romane d. 17. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte d. deutschen literatur. Gr. in-8. Leipzig (Teubner.) 12 fr.

Colletet (G.). Vies des poëtes gascons, publiées avec introduction, notes et appendices, par P. Tamizey de Larroque. Gr. in-8. (Lib. A Franck.) 5 fr.

Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et mémoires. Année 1865. In-8, xcv-164 p. et 4 pl. Senlis. (Imp. Duriez). 5 fr.

Delestre (J.-B.). De la physiognomonie; texte, dessin, gravure. 1 fort vol. gr. in-8, orné de 539 figures dans le texte. (Lib. veuve J. Renouard). 15 fr.

Duncan (W.-W.). A new hebrew grammar composed princip. without points but cont. a brief explanation of the masoretic system and exhibiting the respective powers of the punctuary wowels and accents in-12. London (Tegg.) 1 fr. 90

Elwin (E.-C.). A Synopsis of Heraldry or a short and easy method of acquiring the art of Blazon with upwards of 400 engravings. Post in-8. (London, Hardwicke.) 3 fr. 75

Expedition, die preussische, nach Ost Asien. Ansichten aus Japan, China u. Siam liv. III, imp. fol. (4 Photolith., 2 Chromolith. u. 3 Blatt. Text in deutscher, engl. u. franz. sprache). (Berlin, v. Decker.) 32 fr.

Fragments d'une traduction française de Barlaam et Joasaph, faite sur le texte grec au commencement du xiiie siècle, publiés par P. Meyer. Grand in-8 avec pl. (Lib. A. Franck.) 2 fr.

Le même, papier vélin. 3 fr.

Imp. L. Toinon et Cie, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35. — 1er Septembre — 1866.

174. — CHRESTIEN DE TROYES, **Perceval le Gallois**, publié d'après le manuscrit de Mons, par Ch. POTVIN. Tome Ier. Mons, Dequesne-Masquillier. Paris, librairie internationale, 1865. In-8°, IV-320 pages.

L'édition d'un poëme de Chrestien de Troyes est la pierre de touche de la critique qui s'applique aux textes français. Ce n'est pas que ce travail présente aucune difficulté extraordinaire : la langue du poëte est constamment simple et claire, et sa pensée n'est jamais obscure; les manuscrits de ses ouvrages sont assez communs, plusieurs datent du XIIIe siècle et présentent un texte rarement corrompu. Enfin, Chrestien appartient à une époque dont la langue est parfaitement connue, dont les monuments littéraires sont nombreux.

Mais précisément parce que le philologue qui entreprend la publication d'une œuvre de Chrestien a sous la main d'excellents éléments, parce que les difficultés de sa tâche n'ont rien d'insolite, et sont au contraire de celles dont les règles ordinaires de la critique fournissent la solution, on a droit d'exiger qu'il se conforme à ces règles, et l'on attend de lui qu'il atteigne le but que chaque éditeur doit poursuivre : la reproduction fidèle de l'œuvre éditée, ou, en cas d'altération, sa restitution à la forme qu'elle a reçue de son auteur.

Ce but, on le touche rarement dans la publication des anciens textes français : il est même des cas où tout effort pour y parvenir serait superflu. Il arrive fréquemment en effet qu'on se trouve en présence d'un ouvrage dont les divers mss. sont en dialectes différents. Si le nom et la patrie de l'auteur sont connus, on en déduira avec probabilité son dialecte, en se souvenant néanmoins que dans les pays de langue d'oil, dès la fin du XIIe siècle, le français de l'Ile de France était d'un usage général pour les compositions littéraires ; si l'ouvrage est un poëme à rimes exactes, on aura un précieux élément de recherche puisque tels mots riment entre eux dans certains dialectes qui ne riment pas dans d'autres ; mais si c'est une chanson de geste à vers assonants la critique demeure privée de toute base d'opérations. Il ne reste alors qu'à prendre pour texte le meilleur des mss. sans faire entrer le dialecte en ligne de compte dans cette appréciation.

Avec Chrestien de Troyes, au contraire, point de ces incertitudes : son dialecte c'est le pur français, « le bel françois, » comme disait Huon de Méry; sa grammaire est déclarée par les rimes, et ainsi il devient possible de déterminer dans quelle mesure les copistes ont altéré l'œuvre du poëte et de lui rendre sa forme primitive. Il n'y faut pas un grand effort de génie : la connaissance de la langue du XIIe siècle et les procédés ordinaires de la critique suffisent pleinement. Mais cette

connaissance il est nécessaire de l'avoir aussi complète que possible, et ces procédés il faut savoir s'en servir. Jusqu'à présent ces deux conditions ne se sont trouvées réunies au degré suffisant chez aucun éditeur de Chrestien de Troyes : la publication de *Guillaume d'Angleterre* remonte à une époque (1840) où la critique des textes français était encore dans l'enfance; les deux éditions du *Chevalier de la Charrette*, qui ont été données simultanément en 1849 par MM. Jonckbloet et Tarbé, ne sont pas irréprochables, surtout la seconde; l'*Erec* et *Énide* a été publié (1856) par un habile philologue, M. I. Bekker, mais d'après un ms. seulement; et le texte du *Chevalier au Lion*, mis au jour, en 1863, par M. W. Holland, n'est pas établi avec une critique toujours très-sûre; néanmoins c'est la meilleure édition qui ait été publiée jusqu'à présent d'un ouvrage de Chrestien de Troyes. Jusqu'à présent ai-je dit, et je n'excepte pas l'édition de *Perceval* dont je vais rendre compte. M. Potvin, connu par divers travaux sur le moyen âge et sur sa poésie, poëte lui-même, a été amené par la direction littéraire de ses études à s'occuper de Chrestien de Troyes; puis, trouvant sous sa main, à Mons, un ms. du *Perceval*, il crut ce ms. inconnu, s'en exagéra la valeur, et résolut bientôt de publier du grand ouvrage de Chrestien une édition à laquelle servirait de base le ms. dont il pensait avoir fait la découverte. Il ne faut point s'étonner si M. Potvin ne s'est pas trouvé tout d'abord à la hauteur de sa tâche, et le zèle avec lequel il a poursuivi son entreprise, l'intérêt même qu'il a su inspirer pour son œuvre à la société des Bibliophiles de Mons, sont assurément des circonstances à relever en sa faveur, mais il n'en est pas moins vrai qu'il ne s'est pas rendu compte de la nature du travail qu'il s'imposait ni des conditions auxquelles devait satisfaire une édition de Chrestien de Troyes. Cela se voit de reste au choix qu'il a fait du ms. de Mons pour base de son texte et à maints détails dont quelques-uns seront brièvement examinés dans le cours de cet article.

A vrai dire, ce ms. présente une particularité intéressante : il débute par 1282 vers qui ne se trouvent dans aucun autre exemplaire connu. C'est donc un texte important, et M. Holland le jugeait tel dès 1857, — six ans avant que M. Potvin eût publié un volume intitulé : *Bibliographie de Chrestien de Troyes*... UN MANUSCRIT INCONNU [1], — lorsqu'il terminait la courte notice qu'il consacrait à ce ms. dans la *Germania* (II, 426-7) en exprimant le désir qu'il ne fût pas négligé dans une future édition du *Perceval*.

Ce souhait était parfaitement légitime. Le ms. de Mons méritait d'être collationné, mais jamais M. Holland n'eût proposé d'y prendre le texte du *Perceval*, d'en faire la base d'une édition. C'est qu'en effet il satisfait moins qu'aucun autre peut-être à une condition nécessaire, celle de présenter le texte le plus pur, le plus original de l'ouvrage qu'on se propose de publier. Il est aisé de le démontrer.

J'ai dit que le ms. de Mons contenait au commencement 1282 vers qui ne se rencontrent dans aucun autre texte. Ce début se décompose en deux parties : la première (484 v.) est un prologue, la seconde est un chapitre d'introduction qui

1. Bruxelles, Muquardt, 1863, in-8°.

contient ce qu'on pourrait appeler les antécédents de l'histoire de Perceval. Je n'ai aucune objection contre l'authenticité de ce chapitre; il est singulier qu'il n'ait été conservé que dans le ms. de Mons et dans la version en prose, imprimée en 1530, mais d'ailleurs, je reconnais qu'il est bien dans le style de Chrestien. Tout au contraire, il me semble impossible de mettre sur le compte du poëte champenois le prologue de Mons. Ce prologue en remplace un autre qu'offrent tous les mss., et qui n'a que 68 vers, dont voici les premiers :

> Qui petit seme petit queult,
> Et qui auques recueillir veult,
> En tel lieu sa semence espande
> Que fruit à .c. doubles li rende...

Vient ensuite un éloge pompeux de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, par le commandement de qui Chrestien composa *le Perceval*. Si ce prologue est authentique (et comment en douter?), il est bien à croire que l'autre ne l'est pas, car on ne peut raisonnablement supposer que Chrestien ait composé deux débuts pour le même ouvrage; et cette présomption devient une certitude si on examine de près le préambule de Mons : c'est quelque chose d'assez lourd et de très-insignifiant. L'auteur, quel qu'il soit, de ce morceau[1], ne sait que raconter assez mal la vieille histoire du saint Graal ou annoncer d'avance les événements qui seront rapportés dans le poëme ; son style est très-médiocre, sa diction est loin d'être toujours pure. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, il emploie activement le verbe *resplendir* :

> Le cort au rice peschéour
> Qui resplendissoit le païs.
> (v. 100-101.)

Cette sorte d'introduction doit être retranchée du texte de Chrestien de Troyes; M. Potvin l'y laisse figurer, et rejette dans les notes le vrai prologue, celui qui contient la dédicace à Philippe d'Alsace ; c'est le contraire qu'il eût fallu faire.

Mais il y a contre le choix du ms. de Mons une objection plus forte. S'il est un fait incontestable dans l'histoire de notre littérature, c'est que Chrestien de Troyes a écrit en français de France, qui dès lors était devenu le dialecte littéraire ; tout au plus pourrait-on prétendre qu'il a suivi son propre dialecte, celui de la Champagne, dont au reste les caractères ne différaient guère de celui de l'Ile de France, mais ce qui est sûr, c'est que jamais Chrestien n'a écrit en picard. Eh bien, le ms. de Mons est picard ou même wallon. Il emploie *le* pour *la*; il étend devant *l* et *r* l'*e*, accentué ou non, en *ie* : *biel, castiel, damoisiele, puciele, queriele, siele, tiere, vierse, viersa, pierdroie, ierceour* (herseur), *destrier*, et non sans dommage pour la rime[2]; il substitue *c* à *ch* : *bleciés, cief,*

1. A ce propos je remarque qu'on y voit figurer, v. 12, un « maistre Blihis, » sur lequel M. P. garde un silence complet. Serait-ce l'auteur de ce prologue?

2. Ainsi, v. 1992, *queriele* rime avec *ele*.

cier, cevaucier, decèès[1], *saciès*, etc. Il a aussi des premières personnes du pluriel en *emes* qui parfois dérangent la mesure[2].

De tous les mss. de *Perceval* que je connais, il n'en est aucun qui s'éloigne autant de la langue de Chrestien ; on voit que M. Potvin a eu la main malheureuse[3].

Les observations qui précèdent ne pourront avoir aucun effet sur la suite de la publication du *Perceval*. M. P. a commencé son édition d'après le ms. de Mons, il est naturel qu'il l'achève sur la même base, car le dernier parti à prendre est de constituer un texte avec des tronçons de mss. mis bout à bout; mais il me reste à présenter diverses remarques d'une autre nature, et dont M. P. pourra, je l'espère, tirer quelque utilité. Dans le court préambule de sa première livraison, M. P. donne l'indication des « manuscrits cités; » c'est la liste à peu près complète des mss. du *Perceval* (il en indique jusqu'à 12); toutefois il ne faudrait pas croire que tous aient été suffisamment mis à contribution. Tout d'abord, je remarque p. 230 une erreur surprenante : « C'est ici que s'arrête le manuscrit d'Édimbourg, » dit M. P. dans une note sur le v. 6875. Mais a-t-il donc oublié la notice qu'il a donnée de ce même ms. à la page 36 de sa *Bibliographie de Chrestien de Troyes*, où il y compte « environ 40,500 vers ? » Je ne sais pas si ce chiffre est tout à fait exact, j'ai étudié de près le même volume, et j'y ai trouvé un millier de vers de plus, mais peu importe : de toute façon il est sûr que la note de M. P. est le résultat de quelque confusion, et qu'il n'a pas dû faire grand usage de ce ms. S'est-il servi beaucoup plus des autres? il est difficile de le savoir, car, à part le ms. de Montpellier dont il cite quelques leçons en les accompagnant de l'abréviation Mpl., les variantes inscrites au bas des pages sont d'ordinaire rapportées sans indication de source, système tout à fait vicieux; les variantes doivent une bonne part de leur valeur à l'autorité du ms. qui les fournit, et partant il est nécessaire de spécifier ce ms. En outre, il s'en faut que les collations que M. P. a eues à sa disposition aient été faites avec régularité. Plusieurs des variantes rapportées ont bien peu de valeur[4];

1. Pour ce mot, au v. 1615, M. Potvin indique comme variante d'un autre ms. *dechees*; mais ce n'est pas une variante, c'est simplement la forme française.

2. Par ex. v. 1375 :

Se nos *aliemes* tot ensamble.

3. Voici un fait qui montre que le copiste du ms. de Mons a poussé très-loin l'appropriation du texte de *Perceval* au pays où il écrivait. Dans un passage qui correspond aux v. 5512-3 de l'édition de M. P. on lit dans tous les mss. :

Que par mon seignor S. Davi
Que l'an aore et prie en Gales

Mais un archevêque gallois intéressait peu notre copiste, aussi l'a-t-il tout simplement remplacé par un évêque de Cambrai, refaisant à sa manière le second vers qui ne pouvait dès lors plus subsister :

Que par mon seignor S. Géri
Qu'on aoure et prie sans fables.

4. Par ex. celle que j'ai citée ci-dessus, note 1.

d'autres au contraire, quoique d'une grande importance, ont été négligées. Voici quelques mauvaises leçons qu'on peut corriger à l'aide des mss. Je cite dans la colonne de droite le ms. 794, qui du reste est d'accord en ces points avec presque tous les autres :

V. 1374.	Cis *vassaus*.........	*vaslez* (il s'agit de Perceval non encore armé chevalier).
V. 1423.	Dy moi se tu sés ù il *vont*.	*sont*.
V. 1450-52.	Que riens nule qu'il me demant Ne le dist il onques à droit; Si demande kanke il voit.	Qu'à rien nule que li demant Ne respont il onques à droit, Einz demande. . . . . . .
V. 1511.	Et *ke* de çou.	*qu'est* de ce.
V. 1577.	Mere ne *me* soliés vos dire.	Effacez *me*.
V. 1624.	As preudomes *à qui parvienent*.	*qui se maintienent*.
V. 1649.	Et vous ki *petités* estiés.	*petiz*.
V. 1651.	Petis estiés *et* alaitans.	Effacez *et*.
V. 1657.	Au roi des Avalon ala.	*desc' Avalon* (794), *de Cavalon* (1429, 1453).
V. 1664.	Et en .I. jor *mesmes morurent*.	*meïsme murent*.
V. 1774.	*Si i sacrifi* on le cors.	*Et s'i sacrefie* on.
V. 18957.	Mis l'a *sor* lui toute estendue.	*soz*; *sor* pour *soz* est une faute très-fréquente dans les mss. du XIII[e] siècle.
V. 1938.	Ne li anoie cis *fourfais*.	Ne li enuia pas *cist mes*; leçon bien préférable, car ici *fourfais* n'a pas de sens.
V. 1982.	Non *n'a*.......	Supprimez *n'*.
V. 3015-8.	Et *moult* avenoit en son vis Li vermaus sor le blanc assis, Que li sinoples sor l'argent.	*mialz*, *miex*, *mieus*, selon les mss.

Voici deux vers omis dans l'édition (après le v. 1322), et sans doute dans le ms. qu'elle reproduit. Je les rétablis d'après 794 (fol. 362 r°), en avertissant qu'ils se trouvent dans d'autres mss. :

Sonoit li fuz, sonoit li fers
Et des escuz et des haubers.

En voici dix-huit autres, dont la place est après le v. 1554 :

Que tu là n'an oies anseignes.
Mes or te pri que tu m'anseignes
Par quel non je t'apelerai;
— Sire, fet il, jel vos dirai.
J'ai non biax filz. — Biax filz as ores,
Je cuit bien que tu as ancores
.I. autre non. — Sire, par foi,
J'ai non biau frere. — Bien t'en croi,
Mes, se tu me vials dire voir,
Ton droit non ge voldrai savoir.
— Sire, fet-il, bien vos pui dire
Qu'à mon droit non ai non biau sire.
— Si m'aïst Dex, ci a biau non;
As an tu plus? — Sire, je non
Ne onques certes plus n'an oi
— Si m'aïst Dex, mervoilles oi
Les graignors que j'oïsse mes
Ne ne cuit que j'oie james.

Il est vrai qu'ils ne se trouvent que dans le ms794, et que parconséquent ils peuvent être contestés à Chrestien de Troyes; toutefois le ms. qui les contient est d'une grande autorité; il distingue nettement la partie du Perceval qui est l'œuvre de Chrestien, en la faisant suivre de ces mots: *Explicit Percevax le viel;* sûrement, si M. P. avait tenté dans sa *Bibliographie* de classer par familles les mss. du *Perceval*, il aurait rangé celui-là dans la première. De façon que ces vers méritent considération et auraient dû être rapportés, sinon dans le texte, au moins en note. Ce dernier parti est du reste celui auquel M. P. s'est arrêté pour d'autres passages que ne lui offrait pas le ms. de Mons.

Le texte de Mons présente d'assez nombreuses infractions aux règles de la déclinaison. M. P. aurait dû s'assurer de l'usage suivi à cet égard par Chrestien. Il lui eût suffi pour cela d'examiner les rimes. Y voyant la déclinaison constamment observée, il aurait sans doute conclu qu'elle avait dû l'être partout, et se serait cru autorisé à corriger toutes les infractions à la règle, comme venant du copiste.

Les lexiques français que nous possédons sont si imparfaits qu'il est peu de nos anciens textes où l'on ne rencontre des mots dont il est difficile de découvrir le sens ou de vérifier la forme. En cette occurrence, la comparaison des mss. fournit en général de précieuses lumières, et permet le plus souvent de distinguer les mots qui ont une existence réelle d'avec les barbarismes du copiste. L'occasion de faire cette comparaison se présente souvent dans le *Perceval* de M. P.; malheureusement l'éditeur y a eu trop rarement recours. Ainsi, v. 1873:

Ses chevaus si fort *hanita.*

Qu'est-ce que *hanita?* un dérivé de *hennir?* C'est possible, et toutefois *hanit a* est plus probable; mais, pour plus de sûreté, il eût été bon de recueillir les variantes de ce mot; en voici plusieurs: *s'acopa* (794), *esproha* (1450), *s'esprocha* (12576), *moult forment frongna* (12577). Cette dernière variante n'est pas sans intérêt, elle est évidemment le résultat d'un changement arbitraire, et prouve que le copiste qui l'a faite au XIVe siècle (le ms. 12577 est de cette époque[1]) ne comprenait pas la leçon qu'il avait sous les yeux.

V. 1898-9: Et celle s'est moult deffendue
Et *gandilla* kank' ele pot.

Gandilla se comprend, mais n'est pas d'une authenticité incontestable, le texte du ms. de Mons n'étant pas d'une grande pureté. 794 a *Et deguanchi*, et 1450 *Et gencie ce qu'ele pot.*

V. 2203: As preudom estes trop letices.

As est au pluriel, *preudom* au singulier, et *letices* n'a pas de sens. Voilà deux difficultés dans le même vers. M. P. ne remarque pas la première, et pour

1. C'est donc un de ceux qui ont le moins de valeur; et on peut s'étonner que dans les variantes données à la fin du volume M. P. l'ait cité plus souvent qu'aucun des autres mss. de Paris.

lever la seconde, il fait cette note : « *Letices* : injurieux. De *let*, *lette*, mauvaise action, injure. Racine : *lædere.* » Tout cela est de la fantaisie. Recourons aux manuscrits :

A prodome est ce molt lez vices (794).
. . . . il trop lais vices (1450).
. . . . .est trop vilains vices (1453).

Poursuivons cet examen :

V. 2328-9 : Ains auroie par carbonées
Trestout *escarbellié* le mort.

Escarbellié? j'aime mieux *esbraoné*, fourni par 794, 1450, 1453, 12576, et sans doute par d'autres mss. encore. Le copiste de 12577 ne comprend pas et met : Tout partout *despecié* le mort.

V. 2381-2 : Ne d'esporons rien ne savoit
Fors de *cilande* ou de roote.

Le mot souligné a sûrement le sens de cravache; 1450 porte *cillant;* 794 et 12576 ont *cinglant* qui s'explique de soi et est peut-être la forme la plus conforme à l'étymologie. Le copiste de 12577 préfère *verge*, et 1453 refait le vers : *Fors du cinglier de la roorte.*

« Nos vivres sont épuisés, » dit un personnage du roman :

V. 3211 : Que il n'en a çaiens remes
Dont on peüst repaistre .I. *sès.*

794 *un eis,* 1450 *une es,* 12577 *une ez.* De l'accord de ces trois mss. (dont les premiers appartiennent au XIII[e] siècle), on peut ce me semble conclure que la leçon de Mons est corrompue: je ne vois pas de sens à *sès;* mais *une ès*, c'est une abeille. Cette dernière leçon n'a pas paru claire au copiste de 12576 qui refait tout le vers, et écrit :

Dont .I. hom se fust bien dignez.

Le ms. 1453 (XIV[e] siècle) les refait tous deux :

Si n'a ceenz vaillant .I. oef
Dont l'en peust repestre .I. boef.

On voit que M. P. est loin d'avoir tiré tout le parti possible des mss. qu'il indique dans son avant-propos, et au moyen desquels il aurait pu remédier à bon nombre des imperfections du ms. de Mons. On doit espérer qu'il en fera meilleur usage dans la suite de sa publication.

Espérons aussi qu'il se sera rendu plus familier avec notre vieille langue, et qu'il évitera dans les prochains volumes du *Perceval*, les *lapsus* sans nombre qu'on rencontre dans celui-ci. On voit bien que M. P. fait son apprentissage en même temps que son édition ; ses progrès sont réels, car son texte de 1865 est bien préférable à celui des fragments qu'il avait publiés en 1863, et beaucoup de fautes échappées durant l'impression ont été corrigées a la fin du volume.

Mais il en reste encore *assez et à plenté*; je n'en citerai que deux, pour ne pas prolonger plus longtemps cette revue.

V. 537-9 : Li sires remest od sa femme
— Kammuëlles ert bone dame —
Bien largement encore .II. ans....

« Il y a de rares passages que j'ai renoncé à comprendre, » dit M. P. dans son avant-propos, « je les ai imprimés exactement comme dans le manuscrit. » Je suppose que le second des vers ci-dessus rapportés est l'un de ces « rares passages, » mais je ne crois pas qu'il soit « imprimé exactement comme dans le manuscrit. » Que M. P. veuille bien y regarder de nouveau; je suis sûr qu'il verra non pas *Kammuëlles*, mais *Kam'uelles*; ce qui doit être transcrit *K'à merveilles*.

V. 2556-8 : « Diex beneïe toi, biaus frere! »
Fait li preudom, ki *nicelot*
Au parler le connut et sot.

En note : « *Nicelot*, diminutif de *nice*, niais. » Non, mais *nice l'ot*, et la virgule, placée à tort après *preudom*, doit être reportée à la fin du vers[1].

Les erreurs de M. P. ne sont point accidentelles : elles viennent toutes de ce qu'il n'a point connu les principes sur lesquels repose la critique des textes. N'ayant pas de *criterium* qui le mit en état d'apprécier la valeur des divers mss. du *Perceval*, il a pris celui d'entre eux qui était le plus à sa portée et où il trouvait le plus de vers, sans savoir reconnaitre si l'addition du commencement était tout entière de Chrestien; et lorsqu'il s'est agi de recueillir les variantes des autres mss., il n'a su ni les choisir ni les mettre en œuvre. Ignorant les procédés au moyen desquels on fait la grammaire d'un auteur, il ne s'est pas préoccupé de la langue de son poëte, et lui a prêté une infinité de formes dont les copistes seuls doivent porter la responsabilité. Mais ces mêmes erreurs, et c'est pour cela que je les ai détaillées avec soin, sont bonnes à noter, précisément à cause de leur origine : la sûreté avec laquelle elles se laissent corriger prouve clairement que la critique des textes français est une science ayant ses principes et sa méthode, science susceptible de grands progrès assurément, mais que dès maintenant on peut dire fondée. C'est un point sur lequel la *Revue Critique* insistera en toute occasion. On ne tient pas assez de compte des progrès énormes que les études philologiques ont faits depuis vingt ans; on est trop porté à croire

1. Voici, sur la partie qui ne se trouve dans le ms. de Mons quelques observations :
V. 19-20 : Tous les bons contes c'on a dit / Si le conteront li escrit. — Corrigez : ....dis / Si les contera li escris.
V. 88, la virgule doit être placée après *nule*. — V. 99-100, *jor* — pescheour, il faut régulariser cette rime; *or* est la forme la plus probable; ce cas se représente souvent, par ex. v. 217-20. — V. 258-9, *estoit—estoit*, corr. *avoit* au second vers. — V. 433-4, ms. *tenoient* — *le tenoient*; la vraie correction est *prenoient* — *le tenoient*, et non pas *tenoient* — *l'ocioient*. — V. 642, effacez la virgule après *a*. — V. 645-6 :
Bliocadrans a tant alé / Et cil qu'il a od lui mené. — Corrigez : Bliocadrans est tant alés / Et cil qu'il a od lui menés.

qu'il suffit pour mener à bien l'édition d'un ancien texte français ou provençal de posséder, outre la pratique des mss., cette connaissance usuelle de la langue que procure une lecture étendue des textes ; rien n'est plus erroné, et c'est ce que j'ai voulu démontrer dans le présent compte-rendu. P. M.

---

175. — **Cancionero popular**, coleccion escogida de seguidillas y coplas recogidas y ordenadas por D. Emilio Lafuente y Alcantara. Madrid, Bailly-Baillière; Paris, Baillière et fils, 2 vol. in-18, LXVII-316 et 479 p.

L'Espagne est actuellement un des rares pays de l'Europe où la poésie populaire est encore vivante et productive. Elle ne sait plus, il est vrai, donner aux événements, aux croyances ou aux impressions du peuple une forme épique; car les *romances de ciegos*, qui ont remplacé les vieilles romances, ont leurs piètres analogues dans nos complaintes, et sont comme elles l'œuvre individuelle de demi-lettrés qui n'ont du peuple que l'ignorance. Mais la poésie lyrique, qui y a fleuri de tout temps, y est très-vivace, particulièrement dans l'Aragon et dans l'Andalousie. Les *coplas* jaillissent en foule, presque chaque jour, des lèvres de chanteurs naïfs, fidèles à des traditions toutes populaires, et dont la personnalité s'efface dans leur soumission à la loi instinctive du genre. La plupart de ces improvisations, rendues très-aisées par le génie de la langue et la forme de la versification, disparaissent à peine écloses; les plus remarquables, les plus originales, les plus passionnées survivent seules et se répandent rapidement. Elles viennent alors grossir le répertoire où puisent, dans tout le pays, les amoureux ou les désœuvrés qui aiment à accompagner d'une chanson le jeu de leur guitare. Il est très-difficile, on le conçoit, d'assigner une date à chacune de ces petites pièces essentiellement fugitives; il y en a sans doute, dans le trésor commun, qui remontent à des époques déjà anciennes; mais les littérateurs n'ont presque jamais cité cette poésie dédaignée; d'autre part, les pièces de ce genre ne portent pas de dates avec elles : étrangères à toute spécification historique, elles se sont ressemblées depuis qu'elles existent. M. Lafuente y Alcántara a pu cependant, à bon droit, en faire remonter quelques-unes jusqu'au XVe siècle; et nous ne savons pas pour quelle raison il ne veut voir dans ce fait qu'une exception très-rare et ne donner au plus qu'un siècle d'antiquité à l'immense majorité des chansons qu'il rapporte. Les quelques *coplas* qui sont d'une date assurément ancienne diffèrent si peu des plus récentes, que la critique doit, pour le plus grand nombre, s'en tenir à douter.

M. Lafuente divise toute la lyrique populaire espagnole en deux classes : les *seguidillas* et les *coplas*. Les *seguidillas* nous offrent une forme très-analogue, dans son essence, à la strophe tripartie des troubadours; elles se composent de sept vers; les quatre premiers forment deux groupes correspondants (les *pieds*, pour employer l'expression italienne), la *queue* est de trois vers : on retrouve ici, outre la tripartition, l'usage de donner à chaque *pied* un nombre pair de vers et à la *queue* un nombre impair. Cette forme, en Provence, en France, en Italie, en Allemagne, etc., a toujours été artistique; et en Espagne la *seguidilla* n'est pas, à proprement parler, populaire. De celles que nous offre le présent recueil, il

n'en est pas une, sauf l'exception ci-dessous, qui mérite réellement ce titre. L'éditeur joint, il est vrai, aux séguidilles des poésies qui en sont, à ses yeux, des fragments : elles ne se composent que de quatre vers, disposés comme les pieds de la séguidille : tous ces quatrains, selon M. Lafuente, ont eu originairement un *estribillo* (queue), qu'ils ont perdu avec le temps. Il s'appuie sur ce fait que plusieurs de ces quatrains, donnés seuls dans d'autres collections, ont été retrouvés par lui munis de leur appendice; mais peut-être cette preuve n'est-elle pas suffisante. Nous sommes disposé à admettre que le quatrain en question, caractérisé par l'entrelacement de vers de six (sept) syllabes avec des vers de quatre (cinq), est une forme propre à la poésie populaire, et que si on a ajouté une queue à plusieurs d'entre eux, ils ne l'avaient pas à l'origine. Cette queue, M. Lafuente le reconnait, est le plus souvent inutile ou même nuisible au sens : « Qu'on examine, dit-il (p. xi), les trois quarts des séguidilles contenues dans cette collection, et on verra qu'en supprimant l'*estribillo*, elles sont incomparablement meilleures qu'en le conservant. » Ce qui semble encore décider dans le même sens, c'est qu'il existe un certain nombre d'*estribillos* communs, formules purement explétives, qu'il suffit d'ajouter à un quatrain de ce genre pour en faire une séguidille; et M. L. en donne trois à la page citée. — Ainsi, les séguidilles qui remplissent le premier volume se divisent en deux séries : les premières complètes, les secondes tronquées (soit dès l'origine, soit par la suite des temps); les premières ne sont pas l'œuvre du peuple, mais bien de beaux esprits de salon, chantant leurs dames ou énonçant leurs sentences dans un style fleuri et souvent pédant, enrichi de tropes et d'allusions mythologiques; les secondes, au contraire, ont très-souvent le cachet populaire et fournissent même quelques-unes des perles du recueil. Toutefois il y en a dans les secondes qui appartiennent à la même catégorie que les premières, et parmi les premières aussi il y en a quelques-unes dont l'*estribillo* est évidemment ajouté après coup et qui sont ordinairement de simples quatrains, vraiment populaires; mais elles sont rares. La vraie forme lyrique de la muse populaire espagnole, ce sont les *coplas*, dont M. Lafuente y Alcántara nous donne plus de trois mille dans son second volume. La *copla* diffère de ce que j'appelle *séguidille tronquée* en ce qu'elle se compose de quatre vers égaux de sept (huit) syllabes. Tandis que le type de la première est, par exemple :

Como estás esta noche
Tan celosita,
Pareces una rosa
Con espinitas,

le type de la copla est celui-ci :

Suspiros que de mi salgan
Y otros que de ti saldrán,
Si en el camino se encuentran,
¡Qué de cosas se dirán!

Dans les deux strophes, comme en général dans les quatrains populaires de toutes les nations romanes, la rime ne porte que sur les vers pairs.

Le caractère le plus remarquable de ces strophes, d'un genre comme de l'autre, est d'être toujours isolées. C'est à peine si on rencontre quelques exemples de deux ou trois *coplas* qui se suivent; ce sont en général des exclamations, des plaintes, des désirs, des pensées, des regrets exprimés tout à fait soudainement, sans commencement et sans suite. La poésie populaire italienne, surtout dans le midi de la Péninsule, offre un phénomène analogue, mais moins constant. C'est dans le Tyrol allemand qu'on trouve peut-être la poésie la plus analogue; là aussi se présentent par milliers de courtes strophes isolées qui ne sont que des impressions passagères, et le plus souvent, comme en Espagne, des figures, des métaphores hardies et tendres, généralement inspirées par l'amour. Ce quatrain, comme beaucoup d'autres, pourrait presque être espagnol aussi bien que tyrolien :

« Mon trésor est beau, — mais il n'est pas riche : — que me fait la richesse? — ce n'est pas l'argent que je baise. »

« Mon trésor est cavalier, — cavalier il faut qu'il soit; — le cheval est à l'empereur, — le cavalier est à moi. »

M. Lafuente y Alcántara, dans une excellente *Introduction*, donne sur le caractère, les sujets habituels, le mode de production, etc., des *coplas*, des détails d'un grand intérêt. Nous regrettons que l'espace nous manque pour résumer ce remarquable travail, pour présenter à notre tour quelques observations, et offrir au lecteur des échantillons de cette poésie si curieuse et si peu connue. Nous ne pouvons que le renvoyer au livre lui-même, où l'éditeur l'instruira autant que les pièces publiées le charmeront. Nous ne signalerons ici que quelques points.

M. Lafuente n'est pas, comme la plupart de ses compatriotes, aveuglé par des préjugés de race et d'éducation. Il ne ménage pas au peuple espagnol de dures vérités; au lieu de faire, suivant l'usage, des variations sur le thème facile de l'enthousiasme national, il cherche, en critique indépendant, à tirer des poésies qu'il publie des renseignements sur le peuple qui les a produites. Il rencontre d'abord sur sa route le sentiment religieux et moral, et il rabat singulièrement des éloges donnés à ce point de vue à la poésie populaire espagnole par d'autres juges. Nous ne parlerons pas de Mme d'Arrau (Fernan Caballero), pour qui toute l'Espagne se définit par le mot *catholique*, et qui va jusqu'à dire que si les Espagnols sont sobres et savent se passer de sommeil, c'est au catholicisme qu'ils le doivent; mais en réponse à un autre écrivain qui s'extasiait sur la pureté et la piété constantes des improvisations lyriques dont il s'agit, M. L. remarque qu'il a recueilli un tel nombre de chansons libres, impossibles à publier en aucune façon, qu'elles formeraient à elles seules un gros volume. « Et elles ont généralement, ajoute-t-il (p. XLVII), tant de piquant et de grâce, sauf quelques-unes par trop grossières, qu'elles se conservent et se perpétuent dans le peuple et se répètent de toutes parts; et il est bien surprenant que l'académicien auquel nous répondons n'ait jamais eu occasion d'en entendre une seule. » Pour ce qui regarde la religion, M. L. a raison de dire, contrairement à ses prédécesseurs, qu'il y a très-peu de *coplas* ou de *seguidillas* consacrées à l'expression de sentiments religieux, et il rend très-bien compte de ce fait. « Celui, dit-il, qui après une journée de travail dans les champs, ou le soir d'une fête, prend sa guitare

et, oubliant ses peines et ses soucis, s'en va chantant par les rues et les places; celui qui au pied des fenêtres de sa bien-aimée la courtise et la régale d'une sérénade, ou qui, dans les fêtes et les noces, prend sa part du tapage général, et anime la danse par ses allusions, ses railleries ou ses compliments, est dans une disposition d'esprit fort différente de la gravité qui accompagne les méditations religieuses. Et la plupart de nos *coplas* ont certainement été composées dans des situations semblables à celles que nous venons d'indiquer. » Toutefois le savant éditeur n'insiste pas assez sur un trait caractéristique de cette poésie : il ne montre pas assez combien profondément la foi la pénétra, s'exprimant non pas en effet d'une façon directe, mais par des allusions perpétuelles, qui montrent mieux encore quelle place elle tient dans les âmes. M. L., se plaçant à un point de vue quelque peu étroit, blâme l'abus que font les *coplas*, comme le peuple espagnol lui-même, des noms les plus saints du catholicisme; aux yeux de la critique, rien n'est plus intéressant que cette préoccupation perpétuelle des choses religieuses, plus sensible dans les nombreuses chansons d'amour que partout ailleurs. Donnons quelques exemples :

« Je t'ai dit de ne pas aller — à la messe où je vais; — tu ne pries pas, et je ne prie pas, — et nous n'avons pas de dévotion. »

« A la lumière je te compare ; — vois, quelle comparaison ! — puisque, sans umière, — on ne peut dire la grand'messe ! »

« Si saint Raphaël me donnait — permission de t'aimer, — je serais toute ma vie — vêtue d'azur céleste. »

« L'image de saint Antoine, — je l'ai toujours dans mon sein ; — et quand je pense à mon Antonio, — je tire l'image et je la baise ! »

« A saint Joseph j'ai demandé son rameau, — à saint François son cordon, — à sainte Christine son épine, — et à mon amant son cœur. »

« Hier à la grand'messe — j'ai fait un péché mortel ; — j'ai jeté les yeux sur toi, — et je les ai détournés de l'autel. »

« Tu as des yeux de colombe, — un teint de lait et de sang, — et les cheveux blonds — comme la vierge du Carmel. »

« Je voudrais te comparer... — (mais non ; je me reprends) — à la vierge du Pilier : — tu es un petit peu moins. »

« Je t'aime plus que ma vie, — plus que mon père et ma mère, — et si ce n'était un péché, — plus que la vierge du Carmel ! »

L'*Introduction* de M. Lafuente est une bonne esquisse de l'étude à laquelle provoquent les poésies qu'il publie. J'y relèverai un rapprochement qui me paraît curieux : l'auteur, qui est un orientaliste distingué, accorde, non sans raison, une bonne part à l'influence arabe dans la constitution du caractère espagnol en général et particulièrement de cette poésie logique populaire ; et il signale, à ce propos, l'existence de chants populaires tout à fait analogues dans le Maroc ; ces chants ont été recueillis par un espagnol qui a longtemps habité Tanger ; d'autres se trouvent dans un manuscrit récemment acquis à Tétuan par le gouvernement espagnol. Il serait à désirer, pour plusieurs raisons, qu'ils fussent prochainement publiés. M Lafuente donne la traduction de quelques-unes de ces petites pièces, tout à fait analogues à nos coplas. En voici une :

« Tes cheveux sont la nuit, — tes sourcils des croissants de lune, — ton visage un miracle ineffable; — il n'y a pas de bouche comme la tienne. — La douceur de ta bouche — est la douceur du miel; — et dans tes lèvres riantes — est l'ambre, le lait et le sucre. »

Il est à remarquer que les quatre derniers vers coïncident presque textuellement avec un passage du *Cantique des cantiques*: « De tes lèvres dégoutte un rayon de miel, ma fiancée; sous ta langue est le sucre et le lait. » Ce rapprochement ne mérite-t-il pas d'être pris en considération par les critiques, et ne tend-il pas à fortifier l'opinion de ceux qui voient dans ce livre un recueil de chansons d'amour, de chansons populaires juives?

La publication de M. Lafuente y Alcántara n'est pas la première de son genre. Entre celles qui l'ont précédée, depuis la collection peu critique de Preciso (1805), il faut signaler le charmant volume de Fernan Caballero (*Cuentos y poesias populares andaluces*, Sevilla, 1859, in-8, et Leipzig, 1861, in-8). Ce recueil se distingue par le goût qui a présidé au choix des morceaux: on n'y trouve guère que la fleur des deux volumes de M. L. Celui-ci n'a pas admis toutes les *coplas* données par madame d'Arrau, et celles qu'il a négligées sont presque toujours regrettables; pour les autres, il semble s'être efforcé de trouver des variantes, généralement moins heureuses que celles qu'avait choisies le recueil précédent. Il est malheureux aussi que M. L. ait rejeté certaines catégories, comme les berceuses (*coplas de cuna*), et que son parti pris de n'admettre que des *seguidillas* et des *coplas* lui ait fait exclure des chansons à danser, d'une forme souvent remarquable et curieuse.

Malgré cela, cette collection dépasse de beaucoup les précédentes, d'abord par le nombre incomparablement supérieur des couplets qu'elle contient. Peut-être cette qualité est-elle bien près d'être un défaut. Ces petites chansons, réunies ainsi en masse, se nuisent et s'écrasent; le charme de cette poésie est dans son imprévu, dans sa grâce piquante, dans sa tendresse naïve; ce charme, trop prodigué, s'émousse, et la monotonie de l'ensemble fait tort à l'originalité de chaque pièce. Mais cette objection tout esthétique n'enlève rien à la valeur que donne précisément l'assemblage de tant de documents à l'histoire littéraire. M. Lafuente n'a pas eu entre les mains moins de quatorze mille morceaux; il en a donné environ le tiers, et il s'est imposé, en outre, la peine de faire un tri dans cet amas énorme, le travail d'une classification assez soigneuse pour faciliter grandement l'usage de son recueil. Nous n'avons que des remercîments à lui adresser. Il est fâcheux que l'exécution matérielle du livre laisse tant à désirer; le papier et l'impression sont également grossiers. Mais nous sommes habitués à ces défauts dans les livres qui viennent d'Espagne.

G. P.

176. — **Correspondance secrète inédite de Louis XV** sur la politique étrangère, avec le comte de Broglie, Tercier, etc., et autres documents relatifs au ministère secret, publiés d'après les originaux conservés aux Archives de l'empire, et précédés d'une Étude sur le caractère et la politique personnelle de Louis XV, par M. E. Boutaric, archiviste aux Archives de l'empire. 2 vol. in-8°, 502-528 pages. Paris, H. Plon, 1866. — Prix : 16 fr.

Le caractère de Louis XV nous est connu comme un mélange peu sympathique d'indifférence et de faiblesse, de dépravation ennuyée et d'égoïsme cynique. On sait aussi qu'une insurmontable timidité, non moins que des habitudes de désœuvrement et de paresse, encouragées par son précepteur, le ministre Fleury, l'éloignaient des affaires publiques. Il cherchait dans la société de ses maîtresses, dans les raffinements de la volupté, une distraction à son ennui, et aucun remède ne pouvait calmer le mal incurable. Jusqu'ici on avait cru que son intervention dans les affaires du royaume, à l'extérieur comme à l'intérieur, avait été sinon tout à fait nulle au moins très-insignifiante. L'an dernier, une publication ordonnée par M. le ministre de la guerre et dirigée par M. Camille Rousset, nous révéla un côté fort singulier du caractère de ce souverain. Pendant quatorze ans, de 1742 à 1756, le roi entretient, avec le maréchal de Noailles, une correspondance intime fort active. La tutelle du cardinal Fleury lui fait défaut et il cherche à se décharger sur quelque autre du poids trop pénible pour lui des affaires publiques. Ces lettres révèlent chez le duc une grande honnêteté et une certaine ambition relevée par le désir de servir avant tout les intérêts du Roi et de la France. Mais leur principale originalité est de montrer dans le Roi une activité, un désir de s'immiscer à la politique de ses ministres, une ardeur à écrire et une curiosité pour les affaires publiques qu'on ne lui soupçonnait guère. L'éducation de Louis XV a été fort négligée et ses billets les plus courts portent la trace de son ignorance; mais cette correspondance à cœur ouvert témoigne aussi d'un esprit vif et intelligent, cherchant le bien sans avoir la force de le faire, voulant toujours être instruit de chaque chose dans ses plus menus détails, mais laissant échapper l'occasion d'agir, perdant enfin tout le fruit de sa bonne volonté par ses hésitations, sa faiblesse et, il faut le dire, sa lâcheté.

La correspondance secrète que publie aujourd'hui M. Boutaric fait suite à la correspondance intime. Elle a déjà pris naissance pendant les relations de Louis XV avec le duc de Noailles, mais elle ne reçoit toute son importance que quand ces rapports avoués commencent à se refroidir, et depuis 1754, elle continue presque sans interruption jusqu'à la mort du Roi. Les originaux de la correspondance secrète sont conservés aux Archives de l'empire dans deux ou trois cartons (K. 157, 159). Quelques-uns des documents les plus importants avaient déjà été publiés par différents auteurs, dans l'*Histoire de la diplomatie* de Flassan et dans la *Politique des cabinets de l'Europe* par Ségur. M. Boutaric a bien fait de rapprocher ici des pièces inédites les documents déjà publiés, nécessaires pour suivre dans tous leurs détails ces négociations obscures. Malheureusement il n'a pu enrichir sa publication de tout le luxe de renseignements qu'il pouvait légitimement aspirer à lui donner. Pour lui, comme pour tant d'autres, les Archives des affaires étrangères sont demeurées impitoyablement fermées. Il

le déplore amèrement, en constatant que pour d'autres historiens, pour M. F. Gaillardet entre autres, éditeur des mémoires du chevalier d'Eon, les sévères gardiens du sanctuaire ont montré moins de discrétion ou plus de libéralité. Il importe de protester énergiquement, aussi souvent que s'en présentera l'occasion, contre une défiance que rien ne justifie aujourd'hui. Peut-être cédera-t-on enfin à l'importunité ce qu'on devrait accorder à l'utilité de l'histoire. Toutefois, si nous devons réclamer en principe contre cette étroite coutume d'exclusion absolue, il est probable que dans le cas actuel les Archives des affaires étrangères n'auraient pu que compléter des renseignements plus importants trouvés autre part; elles n'auraient sans doute rien appris de nouveau ; les correspondants de Louis XV avaient gardé les lettres royales pour leur servir de défense quand il en serait besoin, et M. de Broglie apprit à ses dépens que ce n'était pas une précaution inutile; à l'aide de plusieurs mémoires du temps et des recueils diplomatiques que nous avons cités, à force d'attention et de patience, M. Boutaric est parvenu à débrouiller tous les fils de cette ténébreuse affaire.

La série des documents publiés dans la Correspondance secrète, peut se diviser en trois parties : la première comprend les lettres de Louis XV à ses agents, et les réponses des affiliés; dans la seconde se groupent les mémoires que Louis XV demandait à ses correspondants. Dans ce genre, les longs mémoires rédigés par Favier, sous la direction du comte de Broglie, à l'aide de la correspondance secrète, ont une importance capitale. Leur titre indique suffisamment leur objet; l'auteur les a intitulés : *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France dans le système politique de l'Europe, et réciproquement sur la position respective de l'Europe à l'égard de la France.* Enfin la dernière partie nous donne la clef de bien des points qui, sans elle, demeureraient obscurs ou intelligibles. Elle renferme l'explication du but et de tous les rouages de cette administration occulte. Le comte de Broglie, obligé de repousser, au commencement du règne de Louis XVI, de graves soupçons qui pesaient sur son honneur, prouva son innocence en remettant au Roi tous les papiers qu'il avait entre les mains, en dévoilant tous les agents qui avaient été employés par lui ou par Louis XV, en expliquant les négociations ignorées poursuivies pendant vingt années sous les yeux et sous la direction immédiate du souverain.

M. Boutaric a largement puisé dans ces renseignements fournis par le principal chef de cette grande intrigue; il a parfaitement expliqué dans son *Étude préliminaire* le but et tous les détails de la Correspondance secrète. Le Roi prit une part très-active à toute cette affaire; plusieurs centaines de lettres, copiées sur les originaux des Archives de l'empire, en portent témoignage. Elles prouvent que Louis XV avait des vues très-arrêtées en politique. Avant tout il voulait la paix; la conserver à tout prix était son désir dominant. Pour la maintenir, il rompit avec toutes les traditions de la France et de ses ancêtres, il consentit à l'alliance autrichienne, et, malgré ses sympathies bien prononcées pour la Pologne, malgré les sacrifices qu'il s'était imposés en faveur de ce malheureux pays, il ne sut pas le soutenir efficacement; il l'abandonna au dernier moment, et, après de longues et stériles négociations, il eût la lâcheté de reconnaitre le

crime auquel il n'avait pas eu l'énergie de s'opposer. Dans plusieurs passages des lettres de Louis XV apparait un singulier scrupule: effrayé du désordre des finances, et incapable de couper court aux prodigalités des favorites, il prêche l'économie à ses agents, il leur refuse l'argent nécessaire pour acheter des complices dans les cours étrangères, et quand commencera l'agonie de la Pologne, il discutera chaque dépense point à point; jusqu'au dernier moment, il ménagera l'argent du Trésor dans la seule circonstance où il eût été excusable de le prodiguer.

Un autre côté curieux et nouveau du caractère de Louis XV, c'est sa haine contre les Anglais. En vain la guerre de Sept ans a-t-elle épuisé la France et considérablement affaibli son influence en Europe. Au lendemain même de cette guerre funeste, Louis XV, en prévision d'une lutte avec l'Angleterre, fait faire des études et des rapports pour une descente. Comme pour tous les projets inspirés par sa politique personnelle, Louis XV se garde bien de parler de ses négociations à son conseil. Il sait trop bien que ses ministres, élevés et soutenus par l'influence des maîtresses, ne respectent plus l'autorité royale que pour la forme; il comprend la honte de cette subordination; mais sa faiblesse et son incurie l'empêcheront toujours de secouer ce joug avilissant, de suivre ses volontés et de parler en roi. Plutôt que de montrer un peu d'énergie, il aime mieux travailler sourdement et par de ténébreuses menées à l'exécution de ses vues. M. de Rozière, envoyé pour relever la carte des côtes d'Angleterre, doit se défier autant de l'ambassadeur français que des autorités anglaises. Heureusement il échappe à tous ces dangers; mais un nouveau péril ne tarde pas à menacer le Roi, qui tremble sans cesse de voir ses agents et leur rôle découverts. Rien de plus curieux et de plus étrange que cette lutte d'un obscur employé du gouvernement français, du chevalier d'Eon, avec l'ambassadeur de France. Le Roi voudrait bien soutenir son représentant; dans d'autres circonstances moins graves, il n'a pas hésité à sacrifier à l'animosité de ses ministres ses agents soupçonnés; deux fois le comte de Broglie, le chef de cette vaste administration occulte, a dû partir pour l'exil. Mais le chevalier d'Eon est en Angleterre, il possède tous les secrets de la correspondance et de plus les plans et les papiers de M. de Rozière; l'ambassadeur qu'il défie ne peut rien contre lui, et le Roi, menacé de révélations compromettantes, est réduit à employer presque la prière, à se montrer patient et accommodant, à accepter les conditions qu'il plait à un agent subalterne de lui imposer. Telle est la condition honteuse où ses sourdes menées le ramènent sans cesse. Les ministres soupçonnent quelque chose sans rien pouvoir découvrir, ils font agir les maitresses, et nous assistons à de curieuses scènes d'intérieur. Tercier, le principal entremetteur de la correspondance entre le Roi et le comte de Broglie, écrit le 10 juin 1763 au chevalier d'Eon un billet qui commence par cette piquante anecdote : « Le Roi m'a appelé ce matin auprès de lui, je l'ai trouvé fort pâle et fort agité. Il m'a dit d'une voix altérée qu'il craignait que le secret de notre correspondance n'eût été violé. Il m'a raconté qu'ayant soupé il y a quelques jours en tête-à-tête avec madame de Pompadour, il fut pris de sommeil à la suite d'un léger

excès dont il ne croit pas la marquise tout à fait innocente. Celle-ci aurait profité de ce sommeil pour lui enlever la clef d'un meuble particulier que Sa Majesté tient fermé pour tout le monde et aurait pris connaissance de vos relations avec M. le comte de Broglie. Sa Majesté le soupçonne d'après certains indices de désordre remarqués par elle dans ses papiers, etc. »

Cependant le ministre n'a rien appris de positif et nous voyons quelques années plus tard la même scène se renouveler avec quelques variantes sous le règne de la du Barry. Dans l'intervalle, l'homme de confiance de Louis XV, Tercier, est mort et c'est directement au comte de Broglie qu'est adressée la confidence royale :

« Louis XV au comte de Broglie. — Ce 22 mars, à deux heures, 1769. Madame du Barry avoit vu vottre lettre sur le gouvernement ; ce n'étoit pas un secret. A l'égard du gros paquet, elle le trouva sur ma table, elle voulu voir ce que c'étoit. Je nevoulus pas le lui montrer. Le lendemain, elle revint à la charge. Je lui dis que c'étoit sur des affaires de Pologne, que comme vous y aviés été ambassadeur, vous y aviés encore quelques relations dont vous me rendiés compte. Voilà tout ce que j'ay dit et fait. Je vois que vous avés été plus loing que moy. Je ne crois pas qu'elle le divulgue à M. de Choiseuil. Il n'y a pas de mal à ce que vous avés fait. »

Ces petits incidents, tout superficiels qu'ils paraissent, font bien mieux que toute réflexion comprendre l'inanité des tentatives de Louis XV, de sa police occulte, de sa correspondance secrète. Pour lui, la politique est une distraction. Il s'intéresse à des rapports chiffrés et remis avec le plus grand mystère bien plus qu'aux dépêches les plus graves de ses ambassadeurs ; ces rapports l'amusent à peu près comme les indiscrétions scandaleuses du cabinet noir. La dignité royale est souvent compromise dans ces menées ambiguës. Un agent secret est arrêté ; il peut se sauver, tout révéler aux ministres ; on ne demande qu'à récompenser largement ses indiscrétions. Le Roi tremble qu'il ne parle ; il se tait : pour prix de son silence, il est enfermé ou exilé, et le Roi ose tout au plus lui témoigner secrètement la satisfaction que lui inspire une telle fidélité.

Il nous semble donc impossible d'accorder à M. Boutaric les circonstances atténuantes qu'il réclame en faveur de Louis XV. Chez un roi les bonnes intentions ne suffisent pas, surtout quand la conduite ordinaire du souverain répond si mal à des intentions si timidement révélées. La faiblesse est dans certains cas le pire des défauts ; mais ce n'est pas une excuse pour celui qui n'a pas eu la force de résister à de mauvaises suggestions. Avec toutes ses bonnes intentions, Louis XV a fait beaucoup de mal, et s'il savait que les conseils qu'on lui donnait, que les actions qu'il commettait étaient injustes et funestes, il n'est que plus coupable de ne s'y être pas opposé. La faiblesse alors prend le nom de lâcheté, et nous ne pouvons laisser passer sans protester une apologie du caractère de Louis XV fondée sur de pareilles bases. M. Boutaric revient plusieurs fois sur la bonté et la sensibilité du Roi. Ainsi p. 69 : « .... Mais il avait trop d'esprit pour être dupe de son cœur. On trouve dans ses lettres des preuves nombreuses de sa bonté et même de sa patience. » Et p. 140 : « Au risque de tomber dans des re-

dites, je ferai de nouveau remarquer combien il y a de vraie sensibilité dans le cœur de Louis XV. » A ceux qui connaissent certains mots froidement cruels de ce roi si profondément égoïste, cette assertion paraitra au moins singulière.

Sauf cette indulgence trop accommodante, l'étude de M. Boutaric sur Louis XV présente un tableau exact, un résumé très-intéressant de la Correspondance secrète. On ne pouvait mieux en extraire les grandes lignes. Le récit d'incidents curieux vient çà et là distraire des préoccupations plus graves de la politique. Ceux qui n'ont pas le temps ou le courage d'aller chercher les faits dans les documents eux-mêmes sont mis au courant de tous les détails de la Correspondance secrète par cette introduction de l'éditeur. Le style de cette étude, vif, clair, précis, est bien le langage qui convient à l'histoire. Peut-être l'auteur aurait-il pu, avec un peu d'attention, faire disparaître certaines taches peu graves et certaines formes peu correctes, comme à la page 56. « Henri IV, Richelieu, Louis XIV avaient donné la consécration de leur génie et du succès à cette politique qui était devenue véritablement nationale. » La consécration du succès s'explique facilement ; quant à « la consécration de leur génie, » nous comprenons moins le sens de cette expression.

M. Boutaric pourrait ajouter parmi les errata deux erreurs de date qui n'y sont pas mentionnées ; p. 159 : « le 17 janvier 1777, un accord secret fut signé à Saint-Pétersbourg ; » il faut évidemment 1767, et à la page 197 dans la note il est parlé de l'envoi de M. de Vergennes à Constantinople en janvier 1775. Le passage auquel se réfère la note prouve suffisamment que l'auteur a voulu mettre 1755. Bien que le nom de M. de Choiseul soit constamment écrit Choiseuil dans la correspondance secrète, M. Boutaric a eu raison de ne pas se conformer à cette orthographe défectueuse. Cependant en plusieurs endroits il écrit lui-même, sans doute par mégarde, Choiseuil.

Mais nous n'insisterons pas sur de simples imperfections de détail; car le livre de M. Boutaric se recommanderait suffisamment par l'intérêt des documents dont il nous révèle l'existence. Désormais les historiens qui s'occuperont de cette époque seront obligés de tenir compte de la correspondance secrète, des faits qu'elle nous apprend, des personnages qu'elle nous présente sous un nouveau jour. M. Boutaric a rempli très-consciencieusement ses devoirs d'éditeur : il a respecté scrupuleusement l'orthographe fantasque de Louis XV; en même temps il a conformé à l'orthographe moderne les écrits plus corrects de ses correspondants. Il a complété ou éclairci certains passages de la correspondance par des notes ou des extraits de mémoires du temps; il a enfin rendu l'usage de son livre commode aux travailleurs par un index alphabétique très-complet et très-utile pour les recherches à travers les 426 lettres ou documents qui se trouvent réunis.

J.-J. Guiffrey.

---

177. — **Oberkampf** (1738-1815), par Alfred Labouchère. Paris, Hachette, 1866. In-12 244 p. — Prix 1 fr.

Le récit sympathique de la vie d'un homme de bien n'est pas chose si fréquente que nous ne devions quelques mots de remerciment à ceux qui nous en

procurent la jouissance. La carrière du pauvre ouvrier allemand, telle que nous la retrace M. Labouchère, est un exemple bien frappant de la puissance du travail. Arrivé en France en 1758 sans autres ressources que son énergie et son talent, Oberkampf y mourait cinquante-sept ans plus tard créateur d'une industrie nationale des plus fécondes, récompensé de ses peines par une fortune immense, par l'estime particulière de l'Empereur et par l'amour et le respect de tous ceux qui l'avaient connu. L'économiste trouvera dans ce petit volume, composé sur des mémoires inédits d'un neveu d'Oberkampf, d'intéressants détails sur l'état de notre industrie avant la Révolution ; le fabricant y suivra le développement de l'industrie des toiles peintes pendant un demi-siècle ; l'historien notera quelques traits curieux sur l'époque de la Terreur et sur celle de l'Empire. Mais aucun lecteur ne quittera ces pages sans un sentiment de profond respect pour le vieillard qui répétait souvent « qu'il n'y a rien d'utile à connaître que ce qui nous apprend à bien faire. » Par la nature du sujet, autant que par la simplicité de la forme, l'ouvrage de M. Labouchère est appelé à devenir un livre populaire; nous souhaitons vivement qu'il trouve beaucoup de lecteurs, car il enseigne l'estime du travail et l'amour du bien.

R.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

P. L. Jacob, Énigmes et découvertes bibliographiques (Lainé). — Loiseau, Étude sur Jean Pillot (Thorin). — Mossmann, Morbach et Guebwiller ; — Étude sur l'histoire des Juifs à Colmar. — Kalischer Observationes in Poesim romanensem, Provincialibus in primis respectis (Berlin, Duemmler). - - Littré, Dictionnaire de la langue française, t. I (Hachette). — Sévigné, Lettres, p. p. Monmerqué, t. I à XI, (Hachette). — Mabille, Notice sur les divisions territoriales de la Touraine (Hénaux). — Nicolas de Troyes, le Grand Parangon des nouvelles nouvelles, p. p. Mabille. (Bruxelles, J. Gay.)

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Gerlach, die Trichinen. Eine wissenschaft. Abhandlg. nach eigenen, besonders im Sanitäts-polizeil. u. Staasthieraerztl. Interesse angestellten Versuchen u. Beobachtungen. Vervollständ. M. 6 (lith.) Tfl. Abbildgn. Gr. in-8. Hannover, (Schmorl und v. Seefeld.) 5 fr. 35

Gourgues (de). — Foyers divers de silex taillés en Périgord. 1re partie. Bords de la Vezère. Gr. in-8, 38 p. Bordeaux, (imp. et lib. Couderc, Degréteau et Poujol.)

Gueterbock (C.-E.), de jure maritimo quod in Prussia sæculo XVI, et ortum est et in usu fuit. Gr. 4. Königsberg (Schubert et Seidel.) 1 fr. 35

Haurowitz (H.), das Militærsanitätswesen der vereinigten Staaten v. Nord-America während d. letzten Krieges nebst

dites, je ferai de nouveau remarquer combien il y a de vraie sensibilité dans le cœur de Louis XV. » A ceux qui connaissent certains mots froidement cruels de ce roi si profondément égoïste, cette assertion paraîtra au moins singulière.

Sauf cette indulgence trop accommodante, l'étude de M. Boutaric sur Louis XV présente un tableau exact, un résumé très-intéressant de la Correspondance secrète. On ne pouvait mieux en extraire les grandes lignes. Le récit d'incidents curieux vient çà et là distraire des préoccupations plus graves de la politique. Ceux qui n'ont pas le temps ou le courage d'aller chercher les faits dans les documents eux-mêmes sont mis au courant de tous les détails de la Correspondance secrète par cette introduction de l'éditeur. Le style de cette étude, vif, clair, précis, est bien le langage qui convient à l'histoire. Peut-être l'auteur aurait-il pu, avec un peu d'attention, faire disparaître certaines taches peu graves et certaines formes peu correctes, comme à la page 56. « Henri IV, Richelieu, Louis XIV avaient donné la consécration de leur génie et du succès à cette politique qui était devenue véritablement nationale. » La consécration du succès s'explique facilement ; quant à « la consécration de leur génie, » nous comprenons moins le sens de cette expression.

M. Boutaric pourrait ajouter parmi les errata deux erreurs de date qui n'y sont pas mentionnées ; p. 159 : « le 17 janvier 1777, un accord secret fut signé à Saint-Pétersbourg ; » il faut évidemment 1767, et à la page 197 dans la note il est parlé de l'envoi de M. de Vergennes à Constantinople en janvier 1775. Le passage auquel se réfère la note prouve suffisamment que l'auteur a voulu mettre 1755. Bien que le nom de M. de Choiseul soit constamment écrit Choiseuil dans la correspondance secrète, M. Boutaric a eu raison de ne pas se conformer à cette orthographe défectueuse. Cependant en plusieurs endroits il écrit lui-même, sans doute par mégarde, Choiseuil.

Mais nous n'insisterons pas sur de simples imperfections de détail ; car le livre de M. Boutaric se recommanderait suffisamment par l'intérêt des documents dont il nous révèle l'existence. Désormais les historiens qui s'occuperont de cette époque seront obligés de tenir compte de la correspondance secrète, des faits qu'elle nous apprend, des personnages qu'elle nous présente sous un nouveau jour. M. Boutaric a rempli très-consciencieusement ses devoirs d'éditeur : il a respecté scrupuleusement l'orthographe fantasque de Louis XV ; en même temps il a conformé à l'orthographe moderne les écrits plus corrects de ses correspondants. Il a complété ou éclairci certains passages de la correspondance par des notes ou des extraits de mémoires du temps ; il a enfin rendu l'usage de son livre commode aux travailleurs par un index alphabétique très-complet et très-utile pour les recherches à travers les 426 lettres ou documents qui se trouvent réunis.

J.-J. Guiffrey.

---

177. — **Oberkampf** (1738-1815), par Alfred Labouchère. Paris, Hachette, 1866. In-12 244 p. — Prix 1 fr.

Le récit sympathique de la vie d'un homme de bien n'est pas chose si fréquente que nous ne devions quelques mots de remerciment à ceux qui nous en

procurent la jouissance. La carrière du pauvre ouvrier allemand, telle que nous la retrace M. Labouchère, est un exemple bien frappant de la puissance du travail. Arrivé en France en 1758 sans autres ressources que son énergie et son talent, Oberkampf y mourait cinquante-sept ans plus tard créateur d'une industrie nationale des plus fécondes, récompensé de ses peines par une fortune immense, par l'estime particulière de l'Empereur et par l'amour et le respect de tous ceux qui l'avaient connu. L'économiste trouvera dans ce petit volume, composé sur des mémoires inédits d'un neveu d'Oberkampf, d'intéressants détails sur l'état de notre industrie avant la Révolution ; le fabricant y suivra le développement de l'industrie des toiles peintes pendant un demi-siècle ; l'historien notera quelques traits curieux sur l'époque de la Terreur et sur celle de l'Empire. Mais aucun lecteur ne quittera ces pages sans un sentiment de profond respect pour le vieillard qui répétait souvent « qu'il n'y a rien d'utile à connaître que ce qui nous apprend à bien faire. » Par la nature du sujet, autant que par la simplicité de la forme, l'ouvrage de M. Labouchère est appelé à devenir un livre populaire ; nous souhaitons vivement qu'il trouve beaucoup de lecteurs, car il enseigne l'estime du travail et l'amour du bien.

R.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

P. L. Jacob, Énigmes et découvertes bibliographiques (Lainé). — Loiseau, Étude sur Jean Pillot (Thorin). — Mossmann, Morbach et Guebwiller ; — Étude sur l'histoire des Juifs à Colmar. — Kalischer Observationes in Poesim romanensem, Provincialibus in primis respectis (Berlin, Duemmler). — Littré, Dictionnaire de la langue française, t. I (Hachette). — Sévigné, Lettres, p. p. Monmerqué, t. I à XI, (Hachette). — Mabille, Notice sur les divisions territoriales de la Touraine (Hénaux). — Nicolas de Troyes, le Grand Parangon des nouvelles nouvelles, p. p. Mabille. (Bruxelles, J. Gay.)

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Gerlach, die Trichinen. Eine wissenschaftl. Abhandlg. nach eigenen, besonders im Sanitäts-polizeil. u. Staasthieraerztl. Interesse angestellten Versuchen u. Beobachtungen. Vervollständ. M. 6 (lith.) Tfl. Abbildgn. Gr. in-8. Hannover, (Schmorl und v. Seefeld.) 5 fr. 35

Gourgues (de). — Foyers divers de silex taillés en Périgord. 1re partie. Bords de la Vezère. Gr. in-8, 38 p. Bordeaux, (imp. et lib. Coudere, Degréteau et Poujol.)

Gueterbock (C.-E.), de juro maritimo quod in Prussia sæculo XVI, et ortum est et in usu fuit. Gr. 4. Königsberg (Schubert et Seidel.) 1 fr. 35

Haurowitz (H.), das Militærsanitätswesen der vereinigten Staaten v. Nord-America während d. letzten Krieges nebst

ne sont point les sentences de Publius Syrus qu'on trouve ordinairement sous ce titre dans les manuscrits, mais bien des extraits de l'ouvrage de Sénèque *De moribus*, publiés entre autres par M. Haase dans la collection des classiques Teubner, où ces sentences sont au nombre de 145, tandis qu'on n'en trouve que 100 dans la manuscrit de Cues. M. Klein en donne simplement la collation.

On trouve plus loin, comme en plusieurs autres endroits du manuscrit, des citations mélangées, prises au hasard dans les écrivains ecclésiastiques et profanes. Ici, comme presque partout, l'auteur de la collection s'est permis de faire dans ses citations, afin d'en compléter le sens, des changements qui ne laissent pas toujours reconnaître au premier coup d'œil la source où il a puisé. Presque tous ces passages ont cependant été retrouvés par M. Kl. qui s'est donné la peine d'ajouter à chacun, entre parenthèses, le renvoi exact à une édition connue. Dans quelques cas assez rares il a dû renoncer à cette constatation, et en un seul endroit nous avons été plus heureux que lui. Les deux vers (p. 32) :

Et sicut agna lupum refugit, sicut cerva leonem.
Sic aquilam penna fugiunt trepidante columbæ.

sont sans nul doute empruntés à Ovide *Métamorphoses* I, 505, 506. Le second des deux vers est exact, mais le premier se lit dans le poëte latin :

Nympha mane! sic agna lupum, sic cerva leonem

mais les mots *nympha mane!* ayant été retranchés comme inutiles à la citation, le compilateur a cru devoir compléter à sa façon le nombre des pieds. Ceci nous fournit un exemple caractéristique du genre des modifications introduites dans les phrases citées. Dans les morceaux de prose les pronoms *qui*, *ille* ont souvent été remplacés par un nom propre, des propositions incidentes ont été retranchées.

Mais au milieu de ces mélanges de sentences hétérogènes, de cette *farrago* où les auteurs les plus divers doivent être étonnés de se trouver côte à côte, on remarque des séries entières de passages extraits d'un même auteur et qui sont reproduits dans l'ordre naturel de l'ouvrage où ils figuraient. Ce sont d'abord des vers tirés des manuels de Marius Plotius (*de metris*) et de Priscien ; puis des sentences de Végèce (*de arte bellica*). M. Kl. a publié ces sentences *in extenso*. En revanche il s'est contenté de collationner les passages d'Orose et de Macrobe (*Somnium Scipionis*).

Puis viennent les fameux extraits de Cicéron, tirés des ouvrages suivants :

1° Discours *in Pisonem*. Courtes citations. Le compilateur a eu sous les yeux un manuscrit complet, en sorte qu'on trouve parmi ces sentences *onze fragments inédits* du commencement du discours, commencement que nous ne possédons plus (M. Kl. les publie naturellement *in extenso*, tandis que pour les morceaux tirés du reste du discours il ne donne que la collation).

2° *De inventione*. Long fragment, intitulé dans le manuscrit de Cues : *Sentencia Ciceronis de virtutibus et viciis* et reproduisant les chapitres 53-55 (§§ 159-167) du livre II. — (Collation).

3° *Ad Herennium*. Long fragment comprenant liv. III, ch. 2, § 3, ch. 5, — § 7. — (Collation).

4° Discours *pro Fonteio*. Le manuscrit en donne des citations à trois reprises : au folio 16, r., col. 1, on en trouve trois; au folio 16, v., col. 2, quinze; enfin, fol. 17, r., col. 1, les trois dernières. Sur ces vingt et un fragments *dix-sept* sont *inédits* et doivent prendre place au commencement du discours, les neuf premiers avant et les huit autres après le long fragment découvert par Niebuhr dans un palimpseste du Vatican. L'une des sentences du manuscrit de Cues, la dixième, se retrouve dans le fragment de Niebuhr et indique ainsi la place que doivent occuper les autres, (M. Klein donne, p. 57-78 une édition complète de tout ce que nous possédons du *pro Fonteio* y compris les nouveaux fragments qu'il en a retrouvés. Les futurs éditeurs de Cicéron feront donc bien de tenir compte de cette publication).

5° Discours *pro Flacco*. Quelques sentences (collationnées).

6° *Philippiques*. Sentences nombreuses. Au dire de M. Kl., elles sont extraites d'un excellent manuscrit et concordent en général avec le *Codex Vaticanus*, H 25. (Collationnées).

7° *Paradoxa*, douze courtes sentences (reproduites *in extenso*).

Après les extraits de Cicéron, il faut signaler ceux de Frontin, *Strategemata* (collationnés) et des écrivains de l'histoire d'Auguste (collationnés). Puis vient le recueil systématique en vingt-sept chapitres (*de Philosophia deque sapientia, de falsitate et veritate, de beneficio*, etc., etc.) dont nous avons déjà parlé plus haut. On y trouve pêle-mêle les vers et la prose, entre autres beaucoup de sentences de Publius Syrus, de nombreux passages des comiques, surtout de Térence; puis des phrases extraites d'Horace et de ses scholiastes, des satiriques, de Cicéron, de Catulle et d'Aurélius Victor. M. Klein a publié *in extenso* tous les passages d'auteurs profanes avec les renvois en note au bas des pages. Le tout se termine par des anecdotes empruntées textuellement à Valère Maxime et que M. Klein reproduit également en entier.

Le manuscrit de Cues n'était pas tout à fait inconnu; nous voyons par le travail de M. Klein qu'il avait été signalé déjà par M. Waitz (dans l'*Archiv*. de Pertz, tome VIII, p. 611) qui croyait y avoir trouvé la mention d'un *concilium Aquisgranense*, tandis qu'il s'agit d'un concile d'Aquilée; puis par M. Krause (dans le *Serapeum* de Neumann, 1864, n° 24, p. 374). M. Oehler y avait aussi copié ou collationné plusieurs passages de Cicéron, qu'il avait communiqués à Baiter (voir Halm. *Philologus*, 1849, p. 373). M. Klein n'en a pas moins le mérite d'avoir le premier examiné en détail ce manuscrit et de nous avoir rendu la valeur de deux pages de Cicéron. Sa publication sera fort utile. Nous pensons cependant qu'il aurait mieux fait de s'en tenir à son idée première qui était d'utiliser les matériaux découverts par lui pour une édition critique des discours de Cicéron. Presque toutes les variantes qu'on rencontre dans ses collations sont dépourvues de valeur et proviennent d'une orthographe fautive ou de changements arbitraires dont nous avons indiqué plus haut les motifs. Il aurait pu tout aussi bien publier les résultats de ses recherches dans une revue savante. Les

ne sont point les sentences de Publius Syrus qu'on trouve ordinairement sous ce titre dans les manuscrits, mais bien des extraits de l'ouvrage de Sénèque *De moribus*, publiés entre autres par M. Haase dans la collection des classiques Teubner, où ces sentences sont au nombre de 145, tandis qu'on n'en trouve que 100 dans la manuscrit de Cues. M. Klein en donne simplement la collation.

On trouve plus loin, comme en plusieurs autres endroits du manuscrit, des citations mélangées, prises au hasard dans les écrivains ecclésiastiques et profanes. Ici, comme presque partout, l'auteur de la collection s'est permis de faire dans ses citations, afin d'en compléter le sens, des changements qui ne laissent pas toujours reconnaître au premier coup d'œil la source où il a puisé. Presque tous ces passages ont cependant été retrouvés par M. Kl. qui s'est donné la peine d'ajouter à chacun, entre parenthèses, le renvoi exact à une édition connue. Dans quelques cas assez rares il a dû renoncer à cette constatation, et en un seul endroit nous avons été plus heureux que lui. Les deux vers (p. 32) :

> Et sicut agna lupum refugit, sicut cerva leonem.
> Sic aquilam penna fugiunt trepidante columbæ.

sont sans nul doute empruntés à Ovide *Métamorphoses* I, 505, 506. Le second des deux vers est exact, mais le premier se lit dans le poëte latin :

> Nympha mane! sic agna lupum, sic cerva leonem

mais les mots *nympha mane!* ayant été retranchés comme inutiles à la citation, le compilateur a cru devoir compléter à sa façon le nombre des pieds. Ceci nous fournit un exemple caractéristique du genre des modifications introduites dans les phrases citées. Dans les morceaux de prose les pronoms *qui*, *ille* ont souvent été remplacés par un nom propre, des propositions incidentes ont été retranchées.

Mais au milieu de ces mélanges de sentences hétérogènes, de cette *farrago* où les auteurs les plus divers doivent être étonnés de se trouver côte à côte, on remarque des séries entières de passages extraits d'un même auteur et qui sont reproduits dans l'ordre naturel de l'ouvrage où ils figuraient. Ce sont d'abord des vers tirés des manuels de Marius Plotius (*de metris*) et de Priscien; puis des sentences de Végèce (*de arte bellica*). M. Kl. a publié ces sentences *in extenso*. En revanche il s'est contenté de collationner les passages d'Orose et de Macrobe (*Somnium Scipionis*).

Puis viennent les fameux extraits de Cicéron, tirés des ouvrages suivants :

1° Discours *in Pisonem*. Courtes citations. Le compilateur a eu sous les yeux un manuscrit complet, en sorte qu'on trouve parmi ces sentences *onze fragments inédits* du commencement du discours, commencement que nous ne possédons plus (M. Kl. les publie naturellement *in extenso*, tandis que pour les morceaux tirés du reste du discours il ne donne que la collation).

2° *De inventione*. Long fragment, intitulé dans le manuscrit de Cues : *Sentencia Ciceronis de virtutibus et viciis* et reproduisant les chapitres 53-55 (§§ 159-167) du livre II. — (Collation).

3° *Ad Herennium*. Long fragment comprenant liv. III, ch. 2, § 3, ch. 5, — § 7. — (Collation).

4° Discours *pro Fonteio*. Le manuscrit en donne des citations à trois reprises : au folio 16, r., col. 1. on en trouve trois; au folio 16, v., col. 2, quinze; enfin, fol. 17, r., col. 1, les trois dernières. Sur ces vingt et un fragments *dix-sept* sont *inédits* et doivent prendre place au commencement du discours, les neuf premiers avant et les huit autres après le long fragment découvert par Niebuhr dans un palimpseste du Vatican. L'une des sentences du manuscrit de Cues, la dixième, se retrouve dans le fragment de Niebuhr et indique ainsi la place que doivent occuper les autres, (M. Klein donne, p. 57-78 une édition complète de tout ce que nous possédons du *pro Fonteio* y compris les nouveaux fragments qu'il en a retrouvés. Les futurs éditeurs de Cicéron feront donc bien de tenir compte de cette publication).

5° Discours *pro Flacco*. Quelques sentences (collationnées).

6° *Philippiques*. Sentences nombreuses. Au dire de M. Kl., elles sont extraites d'un excellent manuscrit et concordent en général avec le *Codex Vaticanus*, H 25. (Collationnées).

7° *Paradoxa*, douze courtes sentences (reproduites *in extenso*).

Après les extraits de Cicéron, il faut signaler ceux de Frontin, *Strategemata* (collationnés) et des écrivains de l'histoire d'Auguste (collationnés). Puis vient le recueil systématique en vingt-sept chapitres (*de Philosophia deque sapientia, de falsitate et veritate, de beneficio*, etc., etc.) dont nous avons déjà parlé plus haut. On y trouve pêle-mêle les vers et la prose, entre autres beaucoup de sentences de Publius Syrus, de nombreux passages des comiques, surtout de Térence; puis des phrases extraites d'Horace et de ses scholiastes, des satiriques, de Cicéron, de Catulle et d'Aurélius Victor. M. Klein a publié *in extenso* tous les passages d'auteurs profanes avec les renvois en note au bas des pages. Le tout se termine par des anecdotes empruntées textuellement à Valère Maxime et que M. Klein reproduit également en entier.

Le manuscrit de Cues n'était pas tout à fait inconnu; nous voyons par le travail de M. Klein qu'il avait été signalé déjà par M. Waitz (dans l'*Archiv*. de Pertz, tome VIII, p. 611) qui croyait y avoir trouvé la mention d'un *concilium Aquisgranense*, tandis qu'il s'agit d'un concile d'Aquilée; puis par M. Krause (dans le *Serapeum* de Neumann, 1864, n° 24, p. 374). M. Oehler y avait aussi copié ou collationné plusieurs passages de Cicéron, qu'il avait communiqués à Baiter (voir Halm. *Philologus*, 1849, p. 373). M. Klein n'en a pas moins le mérite d'avoir le premier examiné en détail ce manuscrit et de nous avoir rendu la valeur de deux pages de Cicéron. Sa publication sera fort utile. Nous pensons cependant qu'il aurait mieux fait de s'en tenir à son idée première qui était d'utiliser les matériaux découverts par lui pour une édition critique des discours de Cicéron. Presque toutes les variantes qu'on rencontre dans ses collations sont dépourvues de valeur et proviennent d'une orthographe fautive ou de changements arbitraires dont nous avons indiqué plus haut les motifs. Il aurait pu tout aussi bien publier les résultats de ses recherches dans une revue savante. Les

deux excellentes tables placées à la fin du volume permettent de retouver facilement les passages des auteurs cités et les noms propres qui figurent dans le texte.

Ch. M.

---

179. — **Journal d'un curé ligueur de Paris** sous les trois derniers Valois, suivi du journal du secrétaire de Philippe du Bec, archevêque de Reims, de 1588 à 1605, publiés pour la première fois et annotés par Édouard de Barthélemy. Paris, Didier, 1866, in-18, 311 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les deux documents que publie M. Édouard de Barthélemy ne sont pas sans intérêt. Le journal de Jean de la Fosse, curé de Saint-Barthélemy, qui va de 1557 à 1590, nous offre un tableau sec et gauche, mais fidèle, des passions qui animaient alors cette partie du peuple parisien qui devait former le cœur de la Ligue. Jean de la Fosse appartient tout à fait au peuple; le vernis d'instruction qu'indiquent divers passages de son registre journal ne recouvre que très-légèrement le fond d'un vrai Parisien d'alors, catholique ardent, ennemi acharné des huguenots, dévoué d'abord aux rois et à l'ordre établi, puis se laissant aller aux méfiances populaires, acceptant les on dit, les bruits de conjuration de la cour, voyant à chaque instant le peuple trahi, et finissant par applaudir à l'assassinat d'Henri III. Ce qu'il dit, par exemple, du connétable de Montmorency, de l'affaire de la croix de Gastine, de la Saint-Barthélemy, de la Journée des Barricades, etc., devra être consulté par l'historien qui voudra retracer, non pas seulement dans ses grandes lignes, mais dans ses détails et ses dessous l'histoire de ces temps orageux. Toutefois l'éditeur nous le représente comme plus fougueux qu'il n'était; c'était vraisemblablement un de ces hommes, communs à toute époque, qui ne font que suivre et refléter le courant général : royaliste sous Charles IX, ligueur sous Henri III, il serait sans doute redevenu, après la conversion d'Henri IV, un sujet dévoué, et il est bien probable que ce fut sa mort, en 1590, qui arrêta son journal, et que le curé de Saint-Barthélemy, qui fut expulsé comme trop ardent ligueur en 1594, était son successeur.

Jean de la Fosse était bien de la race de ceux que l'auteur du second journal publié par M. Édouard de Barthélemy appelle les *badaux de Paris*. Ce second journal offre moins d'intérêt que le premier. L'auteur, dont on ne sait pas le nom, était attaché à Philippe du Bec, archevêque de Reims, et il n'a guère consigné dans ses annales intimes que les marches et contre-marches qu'il fit à la suite de son maître, ou, très-sommairement, les événements principaux d'alors : cependant ses notes fournissent sur la vie privée, les habitudes, le prix des choses, etc., quelques détails intéressants, et peuvent servir en outre, comme le dit l'éditeur, à composer un véritable itinéraire de la cour pendant quinze ans du règne d'Henri IV. L'anonyme appartient, comme son maître, au sage parti des politiques; son journal commence à peu près où finit le premier et en offre ainsi une sorte de suite, mais dans un aspect très-opposé. Le théâtre change lui-même : du milieu des ligueurs enfermés dans Paris, nous passons dans le camp du roi qui les assiége. Certains événements, tels que le meurtre de Guise et celui d'Henri III, racontés par nos deux chroniqueurs, mettent en relief leur dissi-

dence ; elle n'a pas, il est vrai, le piquant qu'elle offrirait sous d'autres plumes ; mais enfin l'histoire gagne toujours quelque chose à ces empreintes prises sur le vif, et nous n'aurions que des remerciments à adresser à l'éditeur, s'il s'était acquitté de sa tâche d'une façon moins déplorable.

Le mot n'est que juste pour la publication de M. E. de B. Nous ne parlons pas de l'*Introduction* et des notes, qui n'ont aucune valeur et où il serait facile de relever plus d'une bévue ; mais le texte est si étrangement reproduit qu'il faut considérer l'édition comme non avenue. Nous avions pensé d'abord que l'éditeur n'avait eu que le tort, assurément très-grave, de s'en rapporter sans contrôle à un copiste ignorant et négligent; mais l'*Introduction* se termine par une phrase qui exclut cette hypothèse : « J'ai copié soigneusement les deux manuscrits, en conservant l'orthographe des noms, etc. » Soigneusement!

Si nous avions affaire à une édition seulement insuffisante, nous ferions bien des observations que nous épargnons à celle-ci : nous reprendrions l'orthographe de fantaisie, tantôt moderne, tantôt bizarrement et faussement archaïsante, qui est substituée à celle des manuscrits : le grand nombre de mots très-lisibles laissés en blanc ; le peu de soin apporté dans la distinction des paragraphes, la confusion en un seul corps des passages primitifs et de ceux qui sont ajoutés plus tard, l'absence de table, etc.; mais nous avons tant de critiques plus importantes à faire que nous passons sur les péchés véniels.

Nous avons comparé, dans les deux écrits, quelques passages pris au hasard, avec les manuscrits; nous pensions d'abord relever toutes les fautes, mais il faudrait pour cela réimprimer à peu près toutes les lignes du volume. Ne signalons que les plus grossières, et quelques-unes dans le nombre de vraiment réjouissantes. *Journal de Jean de la Fosse*, p. 2, *le roi Philippe* d'Espagne se trouve commander à 60,000 Allemands, Suisses et Français, qui, dans le manuscrit et dans l'histoire, appartenaient au roi Henri II de France. — P. 41, le mois d'*apvril* (1561) remplace celui de *janvier*, ce qui le fait revenir deux fois dans l'année. — P. 43, l'imprimé donne cette phrase : « *Le roy Charles fut sacré à Reims ; on le sacra à la mode antique, par quelque circonstance faiste par Calvin où son nom estoit point mis à laquelle M. de Villegagnon respondit par un espitre qu'il envoya à la reyne mère.* » Cette terrible phrase nous avait bien embarrassé; heureusement qu'elle est plus claire dans le manuscrit : «*Le roy Charles fut sacré à Reims, jasoy ce qu'on eust taché à le dissuader qu'il ne se sacra à la mode antique, par quelque remonstrance faicte par Calvin*, etc. » — Même page nous apprenons que les œufs ont un *noyau* ; le manuscrit porte naturellement *moyef*. — P. 59, un nommé *Hercule* devient *Horcuse*. — P. 63, nous voyons à un convoi des gens tout habillés de *tâne*: l. *tanné*. — P. 73, il est dit que Turnèbe avait fait une épitre qui fut *conjurée*, lisez *censurée*. — P. 74, *Inter utrumque volebat*, lisez *volabat*. — P. 88, Jean de la Fosse donne des *carmes* (et non *carmens*, comme on imprime constamment) sur la mort de Montmorency ; avant le second et le troisième distique ou quatrain, il y a dans le manuscrit un blanc et au milieu *Aultres;* l'éditeur a supprimé cette mention et donne le tout comme un seul morceau. Les premiers se lisent ainsi dans l'imprimé :

Quand tu mourus, seigneur, tu nes cherchois honneur,
Mais malgré triste envie honneur à détruire.

Nous aimons mieux ceux du manuscrit :

Quand tu mouruts, seigneur, tu ne cherchois honeur,
Mais malgré triste envie honeur as deservye.

P. 95, on nous révèle l'existence de *saint Custau* et de l'église qui lui est dédiée; lisez *Eustace*. — P. 104, notre curé rappelle deux vers latins sur la mort du connétable de Bourbon, qui sont encore plus défigurés que les français de tout à l'heure. Conçoit-on qu'on imprime ceci :

Onus Borbonio vot, fuit arma gerente
Vincere vel morier donat utriusque Deus.

Les vers, connus d'ailleurs, sont fort bien donnés par le manuscrit:

Unum Borbonio votum fuit arma gerenti,
Vincere vel morier : donat utrumque Deus.

P. 118, le président Séguier adresse au greffier du Tillet une petite admonestation qui dut le plonger, s'il l'entendit telle que la donne M. Édouard de Barthélemy, en de profondes rêveries : « *La cour vous donne à entendre que vous n'estes que serviteur et vous enjoint de porter plus d'honneur à nous servir que vous ne faictes et commandement à M. le premier président*, etc.; » mais il n'a entendu que le vrai et intelligible texte : « *La Cour... vous enjoint de porter plus d'honneur à nosseigneurs que vous ne faictes et nommément à M. le premier président*, etc. » — P. 133, Charles IX écrivant assez durement au prévôt de Paris, qui n'exécutait pas ses ordres, termine en lui disant : *qu'il vous souvienne du roy Charles XIe* ; le manuscrit porte en toutes lettres *sixiesme*. — P. 149, à propos de la mort de Coligny, notre bon curé se livre à des réflexions historiques, et conclut que « *combien que Dieu diffère la punition, si est ce qu'elle est plus grefve pour le retardement d'icelle*; » son éditeur lui fait dire qu'elle est en *Grève*, etc., etc., etc.

Dans l'édition du second manuscrit, nous avions commencé à relever les passages omis, mais ils sont bientôt devenus tellement nombreux que nous avons renoncé à la tâche. C'est, croyons-nous, à la page 251, que commencent ces lacunes, par une modeste omission de trois lignes; mais p. 253, au dernier paragraphe de l'année 1591, il en manque quatorze; puis six p. 256; puis entre les p. 258 et 259 il manque environ cinq pages du manuscrit. Il est vrai qu'une petite partie de ces cinq pages, sautées en 1592, a été ingénieusement replacée en 1593, si bien que la profession de foi d'Henri IV est transportée du 25 juillet 1592 au 25 septembre 1593, et que la confusion la plus inextricable et la plus comique règne dans toutes les notes de ces époques. Au reste, les quatre pages qui font la fin de cette même et malheureuse année 1592 sont condensées en huit lignes. P. 264, entre les lignes 3 et 4, il y a plusieurs paragraphes de passés; il en manque six entre les lignes 5 et 6, etc. On nous excusera de ne pas avoir poussé plus loin ce fastidieux travail de vérification. — Si le second *Journal* a

pour trait distinctif des lacunes, qui d'ailleurs ne manquent pas dans le premier, il ne laisse pas d'offrir comme l'autre une ample moisson de méprises et de coqs-à-l'âne. N'en indiquons qu'un petit nombre; car on se lasse de tout. P. 239, nous lisons : « *Monseigneur... alla à Pontivy, et de là, qui estoit un vendredy, il alla à Ligné....* » De là qui était un vendredi! Lisez *et disnasmes ce jour là, qui estoit un vendredy, à Ligné.* — P. 244, « *la Ligue et rebellion qui fut l'estat de la France,* » lisez *qui tue.* — P. 250, « *Afin de les séparer de ceux qui tenoient son party,* » lisez *afin d'asseurer les consciences de ceux,* etc. : c'est un peu différent. — Voici le dernier échantillon. Connaissez-vous *Seurgne?* Il paraît que c'était un écrivain célèbre du XVI[e] siècle, et qui plaisait fort à l'auteur de ce journal; voyez plutôt : « Je fus au Palais... j'y achetoi des images le livre *de la colère* de Seurgne. Je fus à l'Université chez Chaudier, j'y achetoi la *Théologie naturelle* de Soly, les épistres de Seurgne en françois et la *Consolation de la mort.* » Malheureusement, il faut renoncer à cette belle découverte, ainsi qu'à celle de Soly, en lisant le texte du manuscrit : « J'y acheté des images, le livre *De la colère,* de Sénèque. Je feu à l'Université; je vey M. Génebrard chez Chaudier, où j'acheté la *Théologie naturelle* de Sebon[1], les *Épistres* de Sénèque en françois, etc. »

Nous le répétons, il serait très-facile de multiplier indéfiniment ces exemples. On peut juger d'après cela si, pour les noms, les dates, etc., le texte de M. Édouard de Barthélemy mérite quelque confiance : avis à tous ceux qui seraient tentés d'en faire usage. En vérité, nous ne pouvons nous empêcher de terminer cette pénible besogne, que nous impose notre devoir de critique, par une simple réflexion : il est si facile de ne pas donner d'éditions! Pourquoi, de gaieté de cœur, quand on ne veut pas prendre la peine que demandent les travaux de ce genre, venir embarrasser les travailleurs sérieux et s'exposer à entendre de désagréables vérités? La tâche que M. Édouard de Barthélemy s'était volontairement assignée était facile : les manuscrits étaient lisibles, le style clair, la plupart des noms qu'ils présentent connus d'ailleurs; il ne fallait, pour la remplir d'une façon suffisante, qu'un peu de soin et d'attention; ce sont là des qualités à la portée de tout le monde, qui n'illustrent pas ceux qui les possèdent, mais dont le dédain mérite, en revanche, toutes les sévérités de la critique. G. P.

---

180. — **Histoire de France**, depuis les origines jusqu'à nos jours par M. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, t. III et IV. Plon, 1866. 2 vol. in-8 de 596 et 614 pages. Prix : 16 fr.

Le troisième volume de M. Dareste commence au moment ou Charles VI, privé de raison, abandonne la France aux factions qui la livreront à l'étranger : il finit au milieu du règne de François I[er] : il nous expose, par conséquent, après

1. Le ms. ne donne guère que *Seb*; mais l'écriture de ce journal est très-rapide, et souvent les dernières lettres des mots sont ainsi tronquées. Il s'agit évidemment de la *Theologia naturalis* de Raimon Sebon ou de Sebonde; ce fut chez Chaudière ou Chaudier que parut en 1581 la 2[e] édition française de Montaigne, celle qu'acheta notre chroniqueur : « Théologie naturelle de Raymon Sebon, traduite en françois par messire Michel, seigneur de Montaigne. » La 1[re] édition avait paru en 1569.

les événements désastreux du règne de Charles VI et des premières années de Charles VIII, cette série de succès dont la mission de Jeanne d'Arc marque le début, qui se continuèrent par un vaste agrandissement du domaine de la couronne et de la puissance de la royauté sous Louis XI, mais qui entraînèrent ses successeurs à des guerres extérieures où ils trouvèrent plus de gloire que de profit. Le moyen âge finit, la renaissance commence; et tandis que les rois, appuyés sur leurs armées et sur leurs législateurs, détruisirent une à une les institutions féodales, un monde nouveau de littérateurs, de savants et d'artistes surgit pour la société politique qui s'élève sur les ruines de l'ancienne, et il régénère autour d'elle, par l'étude de l'antiquité, ou par des recherches plus approfondies la littérature, les sciences et les arts. Que d'enthousiasme alors et que d'illusions! Mais quel beau tableau à peindre!

M. Dareste s'est acquitté de sa tâche avec le même talent que dans les deux premiers volumes, en esprit sage qui cherche avant tout à éviter le parti pris d'avance, qui montre, autant qu'il peut, dans chaque lutte le bon ou le mauvais côté des deux partis. Nous ne pouvons trop applaudir à cette prudence. Elle a cependant un inconvénient qui peut nuire au succès d'un livre. N'étant passionné nulle part, il est à craindre qu'il ne passionne personne et qu'à force de régularité dans la pensée, comme dans l'expression, il ne puisse soutenir la lutte avec des concurrents qui transportent dans le récit d'événements vieux de plusieurs siècles les préoccupations et le sentiment profond des contradictions de notre temps. Cette dernière tendance, poussée trop loin, est un grand défaut : elle ne tient pas un compte suffisant des différences qui ont existé entre nos ancêtres et nous, elle entraine un écrivain à mettre sous les yeux de ses lecteurs un tableau mensonger du passé. Mais l'excès opposé est aussi à redouter, et je crains que M. Dareste ait péché quelquefois par trop d'impassibilité, surtout dans le second des deux volumes dont nous avons à entretenir le lecteur.

Ce quatrième volume qui commence au milieu du règne de François Ier et qui se termine à la mort d'Henri IV, est en grande partie consacré à l'histoire des luttes religieuses du XVIe siècle. M. Dareste montre fort bien comment la persécution des protestants avait été provoquée par leur intolérance et par leurs violences dans les pays où ils étaient les maîtres, par leurs complots dans les États où la majorité de la population et le gouvernement étaient restés catholiques.

Il y a cependant des crimes dont il faut savoir s'indigner.

Ainsi M. Dareste me semble parler trop froidement du massacre des Vaudois qui avaient pour eux la possession d'état et qui, bien différents des réformés français, ne demandaient que la paix et ne menaçaient personne (IV, 55).

J'en dirai autant de la Saint-Barthélemy, qui a été la violation d'un traité solennellement et librement conclu, un acte d'odieuse trahison (IV, 280-287). M. Dareste croit inutile de nous apprendre ce qu'il en pense. Il se borne à nous raconter quels ont été les mobiles des auteurs de ce crime, quel résultat s'en est suivi et quelle impression il a produit sur les contemporains. Je voudrais quelque hose de plus. Ici M. Dareste me semble avoir visé à faire moins un tableau

qu'une photographie. A mon sens la personnalité de l'écrivain doit paraître davantage, et quelquefois l'opinion que nous exprimons est celle du savant professeur, car son quatrième volume est terminé par un « jugement » sur Henri IV; et cette fois nous n'avons plus seulement une copie de récits contemporains : C'est M. Dareste qui, lui-même, et de main de maître, trace le portrait du *bon roi*.

Telles sont nos réserves. Nous pourrions ajouter quelques critiques de détail. Ainsi (t. IV, p. 419) l'auteur ayant à parler du corse Alphonse d'Ornano, colonel général des Corses au service de Henri IV, fait un nom de famille de l'adjectif qui indiquait sa nationalité, et l'appelle : Alphonse Corse d'Ornano. Mais nous n'insisterons pas sur les taches de ce genre qui se rencontrent toujours dans un ouvrage développé et traitant de matières aussi variées. Nous aimons mieux finir en rappelant les solides qualités de cette nouvelle histoire de France, œuvre à la fois de science et de goût, dont les habitudes classiques n'ont pas, comme dans tant de livres sortis de l'Université, banni le mouvement et la vie. On ne peut que désirer vivement voir M. Dareste mettre la dernière main à un livre qui sera certainement une des meilleures histoires de France écrites dans notre siècle.

M. d'A. de J.

---

181. — **Histoire de la peinture flamande,** depuis ses débuts jusqu'en 1864, par Alfred MICHIELS. Tome II, 2e édition. Paris, Lacroix-Verboeckhoven, 1866. In-8, 412 p. — Prix : 5 fr.

Le premier volume de cette histoire ne contenait guère que des considérations générales et formant une sorte d'introduction. Dans le second volume que nous allons examiner, M. Alfred Michiels entre de plain-pied dans la question et aborde enfin la première période vraiment historique de la peinture flamande. Les précurseurs des Van Eyck sont à peu près inconnus, et cependant le premier chapitre, consacré à deux artistes d'un mérite réel, aux auteurs du retable et du tombeau de Philippe le Hardi, conservés dans le musée de Dijon, à Melchior Broederlain et à Claes Sluter, nous prouve que les deux illustres chefs de l'école flamande ont trouvé dès leur début l'art déjà parvenu à un haut degré de perfection; les ducs de Bourgogne se montraient les protecteurs zélés et intelligents des hommes de talent qu'ils recherchaient et qu'ils faisaient travailler à décorer leurs chapelles ou leurs tombeaux. L'éducation artistique du peuple et des souverains de Flandre était déjà faite quand ont paru les Van Eyck. On n'attendait que l'homme de génie qui devait rompre avec des traditions surannées et ouvrir à l'art indigène de nouveaux horizons.

Le nouveau volume de M. Michiels est consacré en entier à l'histoire des deux illustres frères. C'est une monographie complète de tout ce que l'on sait sur l'un et sur l'autre; l'auteur suit pas à pas, d'abord Hubert, l'aîné de la famille, qui naquit à Maeseyck en 1366, et devint le maître et le compagnon fidèle de Jean, plus jeune que lui de quinze années. Cette famille, où le goût de l'art semblait inné, produisit un troisième artiste, Marguerite, sœur des deux chefs de l'école flamande; mais les ténèbres qui obscurcissaient jadis la biographie de toute

la race n'ont pu être aussi bien éclaircies pour Marguerite que pour ses deux frères. On connait encore bien peu de chose sur son existence et on n'est pas parvenu à lui attribuer, avec une entière certitude, un seul tableau.

Il n'y a pas bien longtemps d'ailleurs que l'on a restitué à l'aîné de la famille la part de gloire qui lui revient dans l'œuvre commune. La réputation de Jean avait absorbé pendant longtemps la personnalité de son frère : Jean seul était connu, Jean seul était admiré. M. Michiels, en reconstituant la biographie de Hubert, en recherchant les œuvres qui sont sorties de son pinceau, nous donne implicitement les raisons de cette injustice. Hubert n'a presque jamais changé de place ; sa vie entière s'est passée entre Bruges et Gand ; sa réputation lui a permis de ne rechercher pour vivre aucune fonction à la cour ; les commandes qu'il recevait des particuliers l'occupaient suffisamment et son caractère lui faisait redouter le commerce des grands. En outre, il se rapproche bien plus que son frère des anciennes traditions, et on retrouve dans les quelques tableaux qui paraissent entièrement peints par lui, un dernier vestige de la manière des byzantins. Ajoutons qu'il mourut le premier, en 1426, et que jamais il n'avait mis son nom au bas d'un seul de ses ouvrages.

Si nous envisageons maintenant le plus jeune des deux maîtres, nous trouverons chez lui toutes les conditions qui peuvent assurer la popularité d'un artiste. Jean Van Eyck, pensionnaire du duc de Bourgogne, était connu comme l'esprit inventif de la famille. Chimiste distingué, il poursuivit longtemps les découvertes qui devaient faire révolution dans l'art, et c'est à ses patientes expériences qu'est due l'invention de la peinture à l'huile. Courtisan respecté, il jouit de toute la confiance de Philippe le Bon, et fut envoyé en Portugal pour faire le portrait de l'infante Isabelle. Ce voyage dut contribuer à former son esprit naturellement curieux et chercheur. On retrouve dans ses peintures des témoignages de ce voyage lointain. Çà et là apparaissent dans ses paysages, et même dans ses tableaux de religion des plantes et des animaux inconnus aux habitants des Pays-Bas. Jean survécut quatorze ans à son frère et signa plusieurs de ses peintures. C'est peut-être ce dernier fait qui contribua le plus à faire oublier qu'Hubert aussi avait été un grand artiste et à faire attribuer à Jean seul toutes les œuvres produites par la collaboration.

Cependant il restait un témoignage indiscutable de la grande part que pouvait revendiquer Hubert dans les travaux communs. Une inscription que l'on peut lire encore au bas de l'Agneau mystique de Gand, évidemment tracée par la main ou sur l'ordre de Jean Van Eyck, proclame la supériorité du chef de la famille et constate que cet immense ouvrage, commencé par l'aîné des deux frères, puis interrompu par sa mort, avait été terminé par le plus jeune. C'est dans ce résultat d'une collaboration authentique que M. Michiels, en précisant la part de Jean Van Eyck, à l'aide des tableaux signés qui portent l'empreinte de son style, a cherché à découvrir ce qui ne devait pas appartenir à Jean et est parvenu, par une observation pleine de sagacité et de prudence, à déterminer les panneaux qu'Hubert avait exécutés. Si la critique peut fixer la part de chacun des deux frères dans cette œuvre capitale, elle arrivera par le même procédé

à restituer à Hubert les tableaux injustement mis sous le nom de son frère. Avec des éléments aussi vagues il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver à une certitude absolue. Nous pouvons rendre à M. Michiels la justice de reconnaître qu'il semble avoir approché aussi près que possible de la vérité.

Nous ne suivrons pas notre auteur dans l'examen et la description de toutes les peintures attribuées indistinctement aux Van Eyck. Il va les chercher dans tous les pays où le hasard les a dispersées : à Madrid, à Dantzick, à Berlin, à Paris, en Angleterre et à Gand. Cette étude offrait ainsi des difficultés matérielles énormes; elles n'ont pas découragé le patient historien. Aidé par de bonnes photographies, par des notes exactes prises en présence des tableaux ou envoyées par des correspondants complaisants, et par les travaux des différents critiques qui se sont occupés de la question, M. Michiels est parvenu à reconstituer et à décrire l'œuvre d'Hubert et celle de Jean, comme on ne l'avait jamais fait jusqu'ici. Ce volume, en un mot, nous représente une monographie complète sur les Van Eyck. A force d'investigations patientes et sagaces, l'auteur est même parvenu à donner la date approximative de presque tous les tableaux attribués aux deux frères. Enfin, après cet examen détaillé et minutieux de leurs œuvres importantes, M. Michiels complète sa monographie par un chapitre qui contient le catalogue résumé des travaux des deux artistes. Là se trouvent indiqués les tableaux et dessins qui existent encore, ceux qui ont été perdus et dont les historiens nous ont conservé la mention, et ceux qui sont faussement attribués à nos peintres.

Le livre se termine par un examen très-curieux de l'influence immédiate des deux maîtres et sur l'école flamande, et sur presque tous les pays qui commençaient à sentir les premiers tressaillements de la Renaissance. Cette influence a été immense et universelle. Non-seulement les Italiens, mais les Espagnols eux-mêmes, ont étudié et cherché à imiter le style naïf et exact des Flamands. M. Michiels est parvenu à rattacher à l'école des Van Eyck un peintre espagnol, Fernando Gallegos qu'il suppose avoir étudié sous Jean, lors de son voyage dans la Péninsule; mais ce disciple, comme l'élève flamand des deux frères, comme Pierre Christophsen, a été complétement effacé par la gloire du célèbre introducteur de la peinture à l'huile en Italie, de l'artiste qui, sur la vue d'un tableau de Van Eyck, fit exprès le voyage de Flandre pour étudier les nouveaux procédés; j'ai nommé Antonello de Messine.

Une question bien grave et plus obscure encore a été soulevée, il n'y a pas bien longtemps, par les historiens de l'art allemand. De récentes recherches sur les origines et un examen attentif des maîtres de l'école de Cologne, les ont amenés à prétendre que la renaissance de l'art allemand avait précédé celle de l'école flamande. M. Michiels est le champion convaincu de l'antériorité de l'art flamand sur son rival. Dans l'état actuel de la question, il est impossible d'arriver à une démonstration certaine. Cependant les dates précises et les documents authentiques connus jusqu'ici, combattent puissamment en faveur de la thèse soutenue par M. Michiels. Il a surtout pour lui le grand mérite de n'admettre que des pièces, chartes ou tableaux, d'une authenticité incontestable. M. Michiels

comprend très bien, et il le dit lui-même dans sa préface, que l'histoire, comme on l'écrivait autrefois, l'histoire légendaire et romane-que n'est plus admissible aujourd'hui; on exige des preuves : l'histoire à son tour est devenue une science. Pourquoi donc notre auteur montre-t-il à la fin de sa préface un immense dédain et même un profond mépris pour les laborieux travailleurs qui se contentent de publier les textes et les documents si utiles aux historiens et à M. Michiels lui-même? N'est-ce donc rien de jeter les fondements de la science, et parce qu'un chimiste s'est contenté de découvrir les propriétés d'une nouvelle substance, sans s'occuper de ses applications pratiques, lui revient-il moins d'honneur qu'à l'industriel qui a su tirer de la découverte utilité et profit. Cet accès de mauvaise humeur contre ceux qui publient des textes est singulièrement injuste; car, sans eux, vous ne pourriez pas, Monsieur, écrire aujourd'hui l'histoire de la peinture flamande et, sans vouloir rien ôter au mérite de votre ouvrage, on peut faire mieux et votre livre sera oublié, tandis que le document publié a révélé un fait dont tout historien sera désormais obligé de tenir compte. Le rôle de cet humble archiviste, si dédaigné par vous, a donc aussi son mérite et son utilité. Sinon, retournons à l'histoire amusante et anecdotique, comme l'écrivaient nos pères, et ne nous gendarmons pas tant contre leur bonhomie crédule et conteuse.

D'ailleurs, si M. Michiels a composé une histoire dont on peut accepter en toute sécurité les renseignements, il aurait pu se défaire d'une affectation de langage, d'une prétention de style qui nous gâtent un peu les qualités réelles de ce livre. Nous voulons seulement en donner quelques exemples et prouver à l'auteur qu'il est encore plus difficile qu'il ne le croit de mettre en œuvre ces documents dont il se montre si dédaigneux.

Nous lisons p. XVII : « Il serait malséant de trop faire attendre le public dans le vestibule des écoles primitives, » et plus loin (p. 94) : « La peinture se développa d'ailleurs dans le pays de Liége avant de transporter son chevalet dans la Flandre. » Les précieuses n'auraient pas dit autrement. Pourquoi M. M. appelle-t-il Ève « l'inconséquente pécheresse » (p. 200)? Voici d'autres passages où la recherche des termes ne laisse pas que d'obscurcir un peu les idées : « Une moelleuse lumière enveloppe tous ces objets, les poétise de sa délicatesse et de son harmonie » (p. 232); et plus loin (p. 388), en parlant de l'Antonello récemment acquis par le Louvre : « La face apparait seule, occupe seule l'attention comme une idée de vengeance dans un esprit ulcéré par l'injustice. » Mais tout cela n'est rien en comparaison de certaines images empruntées aux tableaux de la nature, et dont l'auteur est particulièrement prodigue (p. 105) : « Son âme ne fut pas un champ de glaces, champ stérile où vient expirer la lumière; elle se féconda sous le rayon qui le touchait : un suave printemps naquit de cette double influence; » (p. 386) : « Une chaude haleine du sud, un éclatant rayon de soleil ont illuminé les brumes flamandes, ils ont engendré ce fruit savoureux où brillent les tons dorés de l'Italie et les froides perles des rosées septentrionales. » Le soleil couchant a le privilége d'inspirer à l'auteur plus d'une métaphore brillante, ainsi (p. 139) : « Ce triptyque doit assurément compter parmi

» les principaux titres de gloire que les Van Eyck aient laissés derrière eux, » comme le soleil, en se couchant, laisse dans le ciel des traînées de pourpre et » d'or. » P. 263 : « De profondes nues voilent maintenant leur astre chagrin, on dirait un soleil d'hiver qui se couche tristement au sein des vapeurs. » Mais c'est surtout pour exprimer l'idée de la mort que M. Michiels se montre riche de métaphores et d'expressions romantiques. Tantôt nous trouvons : « La mort l'ayant à son tour paralysé de son souffle léthargique » (p. 96). Tantôt il représente Hubert s'endormant « sur l'oreiller de la mort » (p. 210), ou bien il parle du « pas sourd de la mort qui allait bientôt le frapper » (p. 236). Autre part, nous lisons : « Il n'avait que six ans, lorsque la pourvoyeuse des cimetières emporta le grand peintre » (p. 240). Enfin (p. 383), la même expression revient avec une variante qui la complique un peu : « Les signes funèbres dont nous stigmatise la pourvoyeuse des cimetières. » Un ouvrage aussi sérieux gagnerait à être débarrassé de ces vains ornements de style qui surprennent et déplaisent d'autant plus que quand il ne fait pas des efforts d'élégance, M. Michiels sait raconter les faits simplement, dans un style clair et précis.

L'historien loue Jean Van Eyck, l'inventeur, le savant, le chimiste de la famille, d'avoir trouvé le moyen de substituer aux anciens vitraux soutenus par des armatures de fer et de plomb de grandes verrières d'une seule pièce, où l'artiste savait ménager les lumières et les ombres, et fondre simultanément les différentes couleurs sur le même morceau, au lieu de juxtaposer plusieurs pièces séparées. Sans doute la découverte de ce procédé est scientifiquement un progrès; mais si l'on compare les beaux vitraux du xiie et du xiiie siècle, ceux de Bourges, par exemple, à ceux de la fin du xve, on avouera que les vieux peintres verriers, avec leurs procédés primitifs, ont bien mieux rempli le but décoratif qu'ils cherchaient que les artistes d'une époque plus récente. En faisant des vitraux d'église de véritables tableaux avec portraits, perspectives et paysages, les verriers du xve et du xvie siècles ont dénaturé le sens décoratif de leurs œuvres, sans parler de l'infériorité de leurs couleurs.

Nous avons essayé pour cette fois de rendre compte d'un volume isolé du grand ouvrage de M. Michiels; mais un travail aussi considérable veut être examiné dans son ensemble; c'est ce que nous nous empresserons de faire quand l'auteur nous aura donné les derniers volumes de cette seconde édition.

J. J. GUIFFREY.

---

182. — **La Vendée en 1793** par EUGÈNE BONNEMÈRE. — Paris, Librairie internationale In-18, 338 p. — Prix : 3 fr. 50.

Le nouveau livre de l'auteur de la France sous Louis XIV et de l'Histoire des Paysans se recommande à nous par des qualités particulières. L'historien était préparé à ce travail par la connaissance du pays où se passa le grand drame; et le premier chapitre du volume, où il fait la description physique du Bocage, du Marais de la Plaine n'est pas le passage le moins curieux et le moins nouveau de cette histoire. Cette description est indispensable pour comprendre la tactique des révoltés et les longueurs interminables de cette terrible lutte; les explica-

tions de M. Bonnemère sont d'une clarté et d'une précision qui ne laissent rien à désirer. L'auteur a consulté toutes les sources facilement accessibles de cette histoire. Il connait les mémoires de tous les Vendéens et les contrôle les uns par les autres; souvent M. Crétineau-Joly lui fournit l'occasion d'importantes rectifications. Enfin il n'a pas négligé l'une des meilleures publications modernes sur l'histoire de la Vendée pendant la Révolution; je veux parler de l'histoire de Fontenay par M. Benjamin Fillon.

Si l'auteur s'est abstenu de recherches dans les Archives de Paris ou de Nantes, s'il ne cite aucune pièce inédite, il ne faut pas lui en faire un reproche. Son livre n'a pas l'ambition d'épuiser la matière; il nous semble qu'il s'est plutôt proposé de donner dans un récit rapide et intéressant le résumé de la campagne de 1793 en Vendée, et de présenter les événements sous leur jour véritable. Il faut le reconnaitre, si M. Bonnemère ne fait pas mystère de ses sympathies pour les représentants de la Révolution, pour les patriotes et les Mayençais, il rend aussi pleine justice aux vertus et à l'héroïsme de leurs adversaires, il déplore leur erreur, et s'il rencontre une grande figure comme Cathelineau, Bonchamps ou Lescure, il se plait à lui rendre pleine justice. Par contre, il ne cherche point à pallier les impostures et les fraudes à l'aide desquelles certains nobles et certains prêtres sont parvenus à soulever cette terrible insurrection et les sauvageries épouvantables dont la grande armée catholique s'est parfois rendue coupable. Le résumé et la conclusion du volume sont contenus dans cette phrase de la dernière page : « J'ai raconté les principaux événements de l'insurrection vendéenne en 93, c'est-à-dire pendant la période la plus courte de cette guerre impie qui se prolongea jusqu'en 1796, jusqu'à la mort de Stofflet et de Charrette. Ce premier acte d'un drame effroyable doit suffire pour inspirer à tous les partis l'horreur des luttes fratricides. »

Ce que M. Bonnemère ne dit pas, c'est que la campagne de 1793, terminée par l'anéantissement de la grande armée à Savenay est aussi la période héroïque et chevaleresque de la campagne. A partir des premiers jours de 1794 la lutte se transforme et alors commence une nouvelle guerre, la guerre des brigands ou des Chouans. Désormais tous les chefs sont morts, la royauté et la religion ne sont plus que des prétextes. M. Bonnemère, s'il n'a pas pris souci des pièces des Archives, a cependant introduit dans son travail quelques faits nouveaux. Un témoin oculaire de la grande insurrection lui a transmis des détails curieux sur le généralissime de la grande armée, sur la vie et la mort de Cathelineau. Mais le fait le plus intéressant du volume est le récit de l'événement qui a fait attribuer à Bonchamps mourant la grâce de cinq mille prisonniers républicains enfermés dans l'église de Saint-Florent. A l'aide des mémoires de Berthre de Bourniseaux et de madame de La Rochejacquelein, il est désormais prouvé que le salut des prisonniers n'est pas dû à la clémence du chef royaliste. Mais si nous perdons un trait d'héroïsme, nous en avons un autre qui, pour être plus ignoré, n'en est pas moins sublime. Ce fut un des prisonniers, un certain Haudaudine, qui avait couru les plus grands dangers, qui répandit plus tard le faux récit de la clémence de Bonchamps pour arriver à sauver sa femme enfermée dans les

prisons républicaines. Il y parvint, non sans de grands dangers. Son dévouement a enfin trouvé justice dans le livre que nous avons sous les yeux.

A la page 199, note 3 « dans son interrogatoire du 9 janvier 1793, Delbée... » il faut évidemment 1794. Nous n'aimons pas les rapprochements amphigouriques du genre de celui-ci (page 176) : « Comme si ce n'était pas dans le tronc d'un arbre de la liberté que le charpentier de Nazareth avait taillé jadis l'arbre de sa croix ». Mais ces taches sont rares dans le livre de M. Bonnemère et elles ne peuvent diminuer le mérite d'avoir enfin donné un précis exact et impartial de la guerre de Vendée. Espérons que l'auteur ne s'en tiendra pas là et, bien qu'il ne prenne aucun engagement, nous comptons qu'il aura à cœur de finir son œuvre inachevée, mais si bien commencée. J.-J. GUIFFREY.

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire des Deux-Mondes, histoire générale des divers Etats. T. 13. 1864-1865. Gr. in-8° (bureau de la Revue des Deux-Mondes). 15 fr.

Archiv d. historischen Vereins d. Kantons Bern. Vol. VI, livr. 2. Gr. in-8. Bern (Jent et Reinert). 2 fr.

Bonhoure (L.). Monographie de la commune de Burlats, ornée de quatre vues photographiques représentant les ruines du chef-lieu et le célèbre rocher tremblant; par L. Bonhoure, instituteur. In-8. Castres (lib. Montpellier).

Boniface (L.). Etudes sur la signification des noms topographiques de l'arrondissement de Cambrai. In-8. Valenciennes (imp. Henry.

Bronn, H.-G., die Klassenu. Ordnungen. d. Thier-Reichs wissenschaftlich dargestellt in Wort u. Bild. Mit auf Steint gez. Abbildgn. Vol. III : Weichthiere, Malacozoa. von Prof. Dr. W. Keferstein. Livr. 42 à 48 et vol. V : Gliedesfüssler. Arthropoda von Dr A. Gerstaecker. Livr. I. gr. in-8 (Vol. III, page 1343 à 1500 m. eingedr. Holzschn, 24 Steintaf. u 21 Blatt. Erklaergn u. vol. V, page 1 à 48 m. eingedr. Holzschn, 2 Steintaf u. 2 Blatt Erklaergn) Leipzig (Winter) la livr. t. 2 (t. III, 18 et V, 1). 130 fr. 60

Braubach, Denk-Reise in das unbekannte Jenseits od. d. Leben nach dem Tode u. die Selbstständigkeit d. Seele, hergeleitetet denaus Wirkgn. d. Chloroform Neuwied (Heuser). 1 fr. 35

Dits et Contes de Beaudoin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne et accompagnés de variantes et de notes explicatives, par A. Scheler. Tome 1er Gr. in-8 (Bruxelles) (Lib. Devaux). 6 fr.

Dohm (H.), die span. National-Literatur in ihrer geschichtl. Entwicklung nebst den Lebens-u. Charakterbildern ihrer klass. Schriftsteller u. ausgewæhlten Proben aus den Werken derselben in deutscher uebertragg. Livr. 6 à 9. Gr. in-8 (m. Holzschn) Berlin (Hempel) la livr. 1 fr. 35

Gailliard (C.). Le blason des armes, suivi de l'armorial des villes, châtellenies, cours féodales, seigneuries et familles de l'ancien comté de Flandre, publié, annoté et précédé d'un Essai critique sur l'art de blasonner, par Van Malderghem et d'une notice biographique par Van Hollebeke. In-4° avec pl. et blasons enluminés à la main. Bruxelles (A. Bonnet et Cie). 15 fr.

Le même ouvrage avec planches en noir. 7 fr. 50

Galesloot (L.) Pierre-Albert et Jean de Launay, hérauts d'armes du duché de Brabant. Histoire de leurs procès (1643, 1687), avec notes et pièces justificatives-entre autres, une liste de certificats de noblesse. Gr. in-8 avec pl. d'armoiries col. Bruxelles (T.-J.-I. Arnold).
Papier ordinaire, 5 fr. Papier de Hollande, 12 fr.

Gallotti (L). Lettre à M. Philippe Tamizey de Larroque sur l'emplacement d'Uxellodunum In-8, Agen (impr. Noubel).

Ganneau (C.). Lettre à M. Mohl sur un passage du *Kitab el-fihrist* relatif au pehlevé et au huzvarech, avec quelques observations sur le même sujet par M. Derenbourg. In-8 (lib. Durand et Pedone Lauriel). 1 fr.

Gervinus (G.-G.). Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne, traduite de l'allemand par J.-F. Minssen. Tome XI. — In-8 (lib. internationale). 5 fr.

Glaire (J.-B.). Principes de grammaire arabe, suivi d'un Traité de la langue arabe considérée selon le système des grammairiens arabes, avec des exercices d'Analyse grammaticale. Gr. in-8 (lib. F. Didot frères, fils et Cie). 10 fr.

Gorling, Ad., Geschichte der Malerei in ihren Haupt epochen Mitzahlreich (eingedr.) Holzschn. Livr. 8e. Gr. in-8. Leipzig (Seemann). 1 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand, traduit de l'anglais par A.-L. de Sadous. Tome XIV, in-8 avec pl. (lib. internationale). 5 fr.

Histoire générale de Paris, collection de documents fondée avec l'approbation de l'Empereur, par M. le baron Haussmann et publiée sous les auspices du conseil municipal : 1° Introduction à l'histoire générale de Paris. In-4. 2° Topographie historique du vieux Paris, par M. A. Berty. Région du Louvre et des Tuileries. In-4, avec 22 gr. hors texte et 10 bois gravés. 3° Plan de restitution du vieux Paris. Quartiers du Louvre et des vieilles Tuileries. 2 pl. in-fol. Les 2 vol. et les plans. 75 fr.
Papier vergé. 100 fr.

Kepleri, Joa., astronomi, opera omnia. Edidit Dr. Ch. Frisch. Vol. VI. Pars II. Mit Holzschn. ul. Stahlst. Frankfurt-a-M. (Heyder et Zimmer). (T. VI, f. 104). 10 fr.

Lacroix (T.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie. T. III. In-8 (lib. L. Hachette et Ce). 12 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37. — 15 Septembre — 1866.

183. — **De la langue Osque**, d'après les inscriptions, et de ses rapports avec le latin. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par F. Rabasté, professeur au lycée de Rennes, ancien élève de l'école normale. Rennes, Oberthur, 1865, in-8, 103 pages, avec deux planches.

La thèse de M. Rabasté traite d'un sujet de la plus haute importance, mais qui présente d'immenses difficultés. Des philologues d'un grand mérite ont déjà étudié les monuments de la langue osque, sans réussir à éclaircir pleinement la matière. Sur beaucoup de points ils ont dû se contenter d'hypothèses dont eux-mêmes ne sont pas satisfaits. M. Rabasté est le premier qui ait entrepris sérieusement cette étude en France, et l'on peut dire que, si son travail ne fait pas faire beaucoup de progrès à la science, il apporte du moins quelques idées qui ne sont point à dédaigner.

Après avoir démontré l'utilité de l'étude des origines, utilité que nous n'avons sans doute pas besoin de démontrer à nos lecteurs, l'auteur expose son plan et sa méthode. Son plan consiste à reproduire les principales inscriptions osques en les faisant suivre d'une traduction et d'un commentaire, puis à résumer les résultats acquis sous la forme d'une théorie grammaticale. Quant à la méthode, M. Rabasté laisse de côté les considérations ethnologiques et historiques pour se placer en général au point de vue purement philologique. Il exclut le procédé de M. Huschke qui remonte au grec et au sanscrit tout aussi bien qu'au latin; pour lui, il préfère « remonter de l'osque au latin, plus rarement au grec, plus rarement encore aux autres langues indo-européennes. » Nous ne concevons pas très-bien comment on peut *remonter* de l'osque au latin. L'auteur nous dit, p. 12 : « Le latin s'est formé de deux éléments, tous deux primitivement indo-européens; l'un grec, l'autre italien. » Et il comprend sous le nom d'élément italien trois idiomes : le messapien, l'étrusque et l'ombro-samnite. Dans cette hypothèse, il devait donc parler de *redescendre* de l'osque au latin. Mais cette hypothèse offre encore une autre inexactitude, car on ne saurait considérer le latin que comme le frère des dialectes italiens et du grec; il est lui-même un dialecte italien aussi individuel que les autres. On peut donc comparer entre eux ces divers idiomes, mais il n'est guère possible de déterminer exactement quel est le degré de parenté qui les unit. On peut dire cependant que l'osque se rapproche moins du grec que du latin, aussi approuvons-nous M. R. d'avoir rejeté la méthode de M. Huschke. Seulement il a eu tort d'approuver sans restriction l'affirmation suivante de M. Mommsen : « Vouloir expliquer au moyen de n'im-

porte quelle langue indo-européenne, non-seulement les désinences, mais encore les racines d'un idiome inconnu, serait une entreprise insensée et à coup sûr bien vaine. » Cette sentence ne saurait être approuvée par quiconque est au courant de l'état actuel de la science du langage. Elle ne s'adresse qu'à certains esprits faux qui ne connaissent pas les règles d'une saine critique.

M. Rabasté lui-même admet que l'osque est une langue indo-européenne; on arrivera sans doute à saisir le lien qui le rattache au sanscrit; jusqu'ici on n'y a pas encore réussi et ceux qui ont pris le grec pour chainon intermédiaire ont fait fausse route; ceux qui s'en sont servis prudemment et comme simple point de comparaison semblent, au contraire, avoir mieux réussi. L'auteur reconnait qu'il faut attendre de nouvelles découvertes et surtout il se promet de bons résultats de l'étude des inscriptions ombriennes.

Le ch. I nous fait connaître *le domaine et la durée de l'osque* et donne aussi quelques détails sur les Atellanes. Avec le ch. II nous arrivons à l'explication des inscriptions. Le bronze d'Agnone, simple catalogue des divinités d'un temple et des cérémonies qu'on accomplissait en leur honneur, offre moins d'intérêt au point de vue philologique qu'à celui de l'histoire religieuse. M. R. donne, outre sa traduction, celles de MM. Mommsen et Huschke; il nous semble avoir suivi en général une méthode éclectique assez judicieuse[1]. Dans quelques cas, il est original: les premiers mots *statùs. pùs. set. hurtin kerriiin* sont rendus par *Stati qui sunt (dii) in templo, in cella*; M Kirchhoff a en effet démontré l'existence d'un nom. plur. masc. en *ùs*; mais il n'est pas démontré que la forme *set* du verbe être, puisse correspondre à autre chose qu'au latin *sit*[2]. Dans *vezkai*, l'auteur croit trouver le nom de *Vesta*, dans *Ammaí* celui de *Anna*; il traduit *liganakdikei. entrai.* par *jurisdictioni (legum edictioni) interiori*, ce qui n'est guère plus vraisemblable comme nom de divinité que les noms proposés par Mommsen et Huschke; d'ailleurs M. R. donne cette explication comme une simple hypothèse, sans aucune raison à l'appui. *Saahtùm. tefùrùm*[3]*. alttrei, pùtereipid. akenei*, etc., est rendu par *sanctum libamen in altero utroque sacro* (id est templo et cella) *sacrari soleat.* — Plus loin, *Pernai*, par *Perennae;* eestint par *existant.* Enfin *Hùrz. Dekmanniùis. stait* par *templum decumanis stet.* Cette dernière interprétation est empruntée à M. Corssen.

1. Il a consulté surtout Lange, *Die Oskische Inschrift der tabula Bantina*, Göttingen, 1852 et Kirchhoff, Das Stadtrecht von Bantia, Berlin, 1852.

2. Il faut se reporter à la page 91 de la thèse de M. Rabasté, où il s'appuie sur le gaulois *sed*, pour trouver une raison à cette traduction.

3. Pour traduire *tefùrùm* par *libamen*, M. R. s'appuie sur le changement *fréquent* du *t* en *l*, dont il ne peut citer qu'un seul exemple *ticit-licet*. C'est plutôt le *d* qui se change en *l* comme le fait déjà observer Festus au mot *dacruma*, lacryma = δάκρυα, ou l'on trouve encore d'autres exemples analogues, par exemple, *dautia* pour *lautia*; en sorte que c'est à tort que j'ai cru voir une faute d'impression dans l'ouvrage de M. Egger (voir notre n° 29, page 38, note 2). Il se pourrait bien que le *t* ombrien ait correspondu à *l* et qu'il faille traduire les mots *tefre, tefrali* des tables Eugubines par *libero* et *liberali*, comme le propose M. R. Mais on ne peut pas s'expliquer pourquoi *tefra* ferait *liba*. Pourquoi négliger tout à coup la lettre *r*. M. R. tenait absolument, paraît-il, à arriver au rapprochement : *tefra : liba = tefùrùm : libamen.*

Nous n'essayerons pas de faire pour la table d'Abella et pour celle de Bantia le même résumé que pour celle d'Agnone. Disons seulement que M. Rabasté ne nous semble pas, dans les explications nouvelles qu'il donne, être arrivé à la certitude. La faute n'en est pas à lui, mais à l'état actuel de la science qui subit ici un temps d'arrêt. Nous lui reprocherons surtout de n'avoir pas donné à ses notes toute l'étendue désirable. Il ne dit pas toujours pourquoi il change la traduction ni où il puise ses hypothèses. Quoiqu'il ait indiqué ses sources d'une manière générale, il nous eût épargné un long travail en distiguant plus nettement ce qu'il prenait à chacun. En l'absence de découvertes nouvelles, il pouvait nous rendre un grand service en exposant d'une manière plus claire l'opinion de ses devanciers. Ainsi, à propos du bronze de Bantia, il traduit *parascuster* par *parata erit* d'après Mommsen; mais aucune note ne nous explique l'origine de ce mot. Dans la grammaire (p. 83) il le reproduit comme seul exemple du futur II passif et le rapproche de *mercassitur* latin ; p. 83 il blâme avec raison M. Huschke d'avoir adopté l'étymologie de παρασκεύεται. Enfin, dans le vocabulaire on trouve la traduction latine *parassitur* avec un point d'interrogation. Au lieu d'éparpiller ces explications d'ailleurs très-insuffisantes dans trois endroits différents, n'eût-il pas mieux valu donner une note dans le commentaire et rappeler que cette traduction était une pure hypothèse, qu'on n'a pas d'autre exemple d'un futur II passif; on ne comprend pas ce que le *c* viendrait faire dans cette racine *parasc*. Quelques auteurs (voir Fabretti au mot PARASCUSTER) ont rappelé la racine sanscrite *prach* et le latin *posco*. Il eût été utile de donner ces indications. Quelqu'un qui n'est pas au courant de ces questions et qui voudrait se servir du livre de M. R. serait sans cesse induit en erreur. Il regarderait comme acquises à la science des propositions qui sont loin d'être démontrées.

Les détails que donne l'auteur (p. 78-84) sur la *grammaire osque* sont aussi beaucoup trop concis. Nous y trouvons cependant une observation qui nous semble juste; c'est qu'il faut faire passer le substantif *tangiùdd* (forme de l'ablatif) de la 2e à la 3e déclinaison, parce que la désinence ùd est brève, tandis que dans la 2e déclinaison elle doit être longue. M. R. croit aussi l'existence d'une 4e déclinaison (il ne peut citer que le génitif *castrous*, dont la lecture est peu certaine, *Tab. Bant.* 13) et même d'une 5e (pour laquelle il n'a non plus qu'un seul exemple dans le datif *Kerrî* (*Agn.*3).

Le dernier chapitre sur l'origine de l'osque (p. 85 et suiv.) est de beaucoup le plus important, l'auteur y soutient la thèse que les dialectes italiques sont plus proches parents du gaulois que du grec. Cette question, qui méritait examen, aurait pu être mieux approfondie. Parmi les arguments de M. R., il en est qui ont une valeur réelle. Tels sont les rapprochements relatifs à la grammaire et à l'étymologie [1]. D'autres preuves cependant laissent beaucoup à désirer : ainsi,

1. En réunissant tous les documents relatifs au gaulois on arriverait à des rapprochements encore plus frappants que ceux qu'indique M. R. Pour ne citer qu'un exemple, à propos du mot *touto* (*populus, civitas*) il rappelle le celtique *tud* (qui a le même sens). Or, dans une inscription gauloise de Vaison, nous lisons les mots TOOYIOC NAMAYCATIC qui signifient *citoyen de Nîmes*. (Voy. *Rev. Archéol.*, 1866, juillet, p. 13.)

quand on nous dit que Varron et César ont signalé une grande ressemblance entre le celtique et le latin, il y a là exagération évidente [1].

Il est impossible de voir dans le travail de M. R. autre chose qu'un premier essai, rédigé avec trop de précipitation, sans plan bien conçu. Mais la prudence dont il fait preuve en général et les idées qu'il esquisse en terminant nous font espérer qu'il continuera ses recherches et nous donnera quelque jour un ouvrage plus complet.

Ch. M.

---

184. — **Bibl santel pe levr ar skritur sakr, lekeat e brezounek** gant ann aotrou Legonidec. Traduction de la Bible en breton par Le Gonidec. Saint-Brieux, 1866, xxxii-851-692 pages.

Le Gonidec, si connu par sa *Grammaire celto-bretonne* et par ses dictionnaires Breton-Français et Français-Breton, a publié en 1827 une traduction catholique du Nouveau Testament. Il avait écrit et vendu à la société biblique de Londres une traduction également catholique de la bible entière. La société biblique de Londres trouva cette traduction trop contraire aux doctrines protestantes, et ne put se décider à l'éditer. Des catholiques bretons viennent de la faire imprimer après une double révision. Il y a eu deux correcteurs, nous apprend l'introduction: au point de vue scientifique, M. Troude, colonel en retraite; au point de vue théologique, M. Millin. M. Troude a signé l'introduction, où nous trouvons plusieurs indications bonnes à relever.

En général, quand on traduit, on se propose pour but, avant tout, la clarté; le traducteur veut autant que possible mettre à la portée de ses compatriotes, un texte qui étant écrit en langue étrangère restait pour eux lettre close. Mais telle n'était pas la principale préoccupation de Le Gonidec. Comme certains littérateurs de la Grèce moderne, ce qu'il voulait en premier lieu, était de réformer sa langue en la débarrassant des mots d'origine étrangère, qui à ses yeux la défiguraient. Il y avait un danger à craindre, et Le Gonidec ne l'a pas redouté. Dans sa traduction de la bible, nous dit M. Troude, on rencontrera « des expressions pour lesquelles il faudra avoir recours au dictionnaire .... il les a trouvées dans de vieux manuscrits bretons. Loin donc de les lui imputer à crime, comme on l'a fait, il faut.... lui savoir gré de nous les avoir conservées, bien qu'elles ne soient pas employées dans la langue parlée, moins encore est-il permis de les appeler des expressions *surannées*. Ce qui se passe de nos jours en Afrique, nous semble un trait caractéristique des langues anciennes. En ce pays, les indigènes lettrés n'emploient pas, même entre eux, pour parler, l'arabe littéral dont ils se servent exclusivement pour écrire. »

Il a paru en 1847, à Brest, une traduction protestante du Nouveau Testament. L'auteur prétend avoir suivi le texte grec, et non comme Le Godinec la Vulgate;

1. M. Rabasté renvoie en note, non point aux passages correspondants de Varron et de César, mais au livre de M. Charles Nisard : *Curiosités de l'Étymologie française*, p. xvii, xviii. Or tout le monde n'a pas cet ouvrage sous la main; et les personnes qui iront le consulter n'y trouveront pas davantage les indications désirées. Il est réellement étonnant que dans une thèse on ne se croie pas astreint à consulter les sources premières.

nous n'examinerons pas cette question. Au point de vue protestant, il était très-important de traduire Μετανοεῖτε (Matth., III, 2) par *En em gonvertissit*, convertissez-vous, et non par *grit pinijen*, faites pénitence, *pœnitentiam agite*, Κεχαριτωμένη (Luc, I, 28), par *resevet en gras*, reçue en grâce, et non par *leün a c'hras*, pleine de grâce, *gratia plena*. Mais pour trouver ces variantes il n'était pas nécessaire de recourir directement au grec; l'auteur a pu les recueillir dans la traduction française de Martin.

Ce qui dans la traduction protestante bretonne nous parait le plus curieux, c'est le soin avec lequel on y a presque toujours employé le mot de la langue vulgaire; et par conséquent, c'est la multitude de mots français qu'on y rencontre.

Nous avons fait le relevé suivant, dans les trois premiers chapitres de saint Matthieu :

Traduction catholique.	Traduction protestante.	Français.
Nested,	*geneaologi*,	généalogie, I, 1.
A oë tad,	*angendraz*,	engendra, I, 2-16.
Génèliez,	*generasion*,	génération, I, 17.
Kèvret,	*assambles*,	ensemble, I, 18.
Gwirion,	*just*,	juste, I, 19.
Mennaz,	*sonjaz*,	songea, I, 19.
E kuz,	*secretamant*,	secrètement, I, 19.
Sèvènet,	*accomplisset*.	accompli, I, 22.
Enkrèzet,	*troublet*,	troublé, II, 3.
Pennkeriou (capitales),	*prinsed*.	princes, II, 6.
En em ziscouëzed,	*parisset*,	paru, II, 7.
Goulennit,	*informit*,	informez, II, 8.
A iéaz kuit,	*a bartiaz*,	partit, II, 9.
Tridjont,	*en em rejouischont*,	se réjouirent, II, 10.
Lèvènez,	*joa*,	joie, II, 10.
Rôou,	*prezanchou*,	présents, II, 11.
Lakaad da vervel,	*distruj*,	détruire, II, 13.
Dic'hlac'haret,	*consolet*,	consolée, II, 18.
Distrô,	*dezert*,	désert, III, 1.
Aozid.	*preparit*,	préparez, III, 3.
O véza ansaved,	*o conves*,	confessant, III, 6.
Gwenn,	*raç*,	race, III, 7.
Buanégez,	*coler*,	colère, III, 7.
A-vréma,	*dija*,	déjà, III, 10.

Nous nous en tenons là ; cela suffit pour faire comprendre quel est le système de Leonidec, et en quoi diffèrent de lui ses adversaires philologiques.

Revenons à M. le colonel Troude ; un passage que nous avons cité plus haut nous montre, qu'il a profité des guerres d'Algérie pour développer ses connaissances en linguistique : il sait qu'en Afrique, on distingue l'arabe littéral de l'arabe vulgaire. Cette notion lui fournit une comparaison fort ingénieuse avec le breton.

Le Gonidec, qui avait aussi beaucoup de goût pour la grammaire comparée, trouvait de grandes analogies entre le breton et le mandchou[1]. Mais nous sommes étonné que M. Troude, si instruit des choses étrangères à son sujet, semble ne pas avoir lu l'ouvrage le plus savant qui ait paru dans notre siècle sur l'histoire des dialectes néo-celtiques. Il résume d'après M. de la Villemarqué l'histoire du bas-breton, et dans sa notice nous lisons (p. XIV de l'introduction) que Le Gonidec, établissant un nouveau système d'orthographe « retrancha la » lettre C, quand elle n'est pas liée à une H, et la remplaça par le K, confor- » mément au *Vocabulaire du IXe siècle*; que le même Le Gonidec « rétablit aussi » le G dur (n'ayant jamais le son de J), c'est à dire le G avec la valeur qu'on lui » trouve dans le *Vocabulaire* de 882. » Zeuss, *Grammatica celtica*, a, il y a seize ans, établi la date du document dont il s'agit ici, qui est un vocabulaire cornique du XIIe siècle au plus tôt, conservé au Musée britannique. On ne peut attribuer à l'année 882 un manuscrit où il est dit que : *tres milites normannigenæ diffamati sunt nimium insidias fecisse Willelmo antiquo regi Angliæ post victoriam habitam in Anglos primo certamine*[2].

Ceux qui ont les premiers fait connaitre ce vocabulaire en France, ont rendu aux amis des études celtiques un immense service; ils ont par là fait faire un grand pas aux études de philologie bretonne; une légère erreur n'ôte rien au mérite incontestable d'ailleurs des travaux de MM. de Courson et de La Villemarqué. Mais aujourd'hui que cette erreur est rectifiée, il est déplorable de la voir répétée par un savant aussi sérieux que M. Troude, en tête d'un ouvrage aussi considérable qu'une traducton complète de la bible.

A cette erreur, M. Troude en ajoute une autre. Suivant lui, dans le *Vocabulaire* dit du *IXe siècle*, le K tient la place du C, autrefois usité chez les Bas-Bretons. L'édition donnée par Zeuss de ce document[3] établit formellement le contraire.

Il est bien regrettable que le livre si instructif de Zeuss soit si peu connu des savants qui, de nos jours, cultivent en Bretagne la langue de leurs aïeux. Pour leur rendre cet ouvrage plus accessible, l'éminent philologue allemand a écrit en latin. Mais c'est en vain qu'il a pris cette peine. S'il n'a pas été lu davantage dans les Iles Britanniques, il a dû être profondément découragé, et je comprends que l'Allemagne tarde si longtemps à nous donner, après la grammaire des dialectes néo-celtiques, le glossaire que nous sommes incapables de composer, et que pour cette raison nous semblons devoir attendre d'elle.

H. d'Arbois de Jubainville.

1. *Grammaire bretonne*, édition de 1850, p. 30.
2. *Cf.* Zeuss, *Grammatica celtica*, p. XLIII.
3. *Grammatica celtica*, p. 1100 et suivantes.

---

185. — **Histoire de la littérature italienne**, par F.-T. Perrens, répétiteur à l'École polytechnique, membre de l'Académie royale de Turin. Paris, Charles Delagrave et Cᵉ, 1867 (*sic*). In-8°, xvi-494 pages.

Il nous manquait en France une histoire de la littérature italienne qui fût complète, tout en restant accessible par son étendue et par sa forme au grand public lettré : un livre conçu d'après l'idée qu'on se fait aujourd'hui d'une histoire littéraire : quelque chose, en un mot, dans le genre des ouvrages de Ruth, d'Ebert ou d'Emiliani-Giudici, plus les qualités de l'esprit français qui font peut-être trop défaut à ces trois livres. Tout le monde conviendra que la volumineuse compilation de Giaguené, de même que l'aperçu un peu superficiel de Sismondi, ne satisfont plus à ce qu'on est accoutumé aujourd'hui d'exiger des travaux de cette sorte. Point de vue, style, matériaux, tout a vieilli dans ces ouvrages qui d'ailleurs ne pouvaient forcément donner ni l'histoire littéraire de ce siècle, ni les résultats des recherches érudites dont le xivᵉ et le xvᵉ siècles ont été l'objet depuis vingt à trente ans.

Le livre de M. Perrens vient-il combler cette lacune? Oui et non. Il est très-complet, très-exact, et malgré son peu d'étendue, il serait difficile de trouver un nom ou un fait important qui y fussent passés sous silence. De plus, le plan de l'auteur est nettement dessiné et, à de rares exceptions près, fermement maintenu; les faits et les dates enfin, n'y ont trouvé place qu'après un contrôle sévère et scrupuleux. La forme du livre ne prête guère davantage à la critique, car elle est simple sans être sèche, animée parfois sans pourtant devenir déclamatoire. Une fois admise l'idée que M. Perrens s'est faite d'une histoire littéraire, son ouvrage doit paraître irréprochable; mais cette idée, je l'avoue, j'ai de la peine à l'admettre.

L'histoire littéraire peut être l'histoire de la vie intellectuelle d'un peuple, depuis les rêves d'enfant de ses traditions ou de ses légendes, jusqu'au complet développement de ses théories philosophiques, littéraires et scientifiques; elle peut être une sorte de démonstration ou plutôt d'illustration continue du caractère national qui conserve son identité à travers toutes les phases de son existence; elle peut enfin être comme le fond de l'histoire politique, dont les figures ne reçoivent leur vrai jour qu'autant qu'elles se meuvent dans un tableau complet de la civilisation et des mœurs de chaque époque, telle qu'on les retrouve surtout dans les œuvres littéraires de ce temps. A ces trois points de vue, l'histoire littéraire aura toujours une certaine unité, unité en quelque sorte dramatique qui ne permettra pas à l'intérêt de faiblir, pour peu que le talent de l'écrivain sache habilement préparer et soigneusement mettre en relief les points saillants de cette action générale

Ce n'est pas ainsi que M. Perrens entend l'histoire littéraire : pour lui l'histoire d'une littérature est bien encore ce qu'elle était pour le xviiiᵉ siècle, un catalogue raisonné, une sorte de dictionnaire chronologique, accompagné d'appréciations littéraires et non de considérations historiques ou psychologiques. Cette façon de comprendre l'histoire littéraire, outre qu'elle n'est plus de notre temps et que, partant, elle a le malheur de déplaire aux lecteurs contemporains,

a d'autres inconvénients qui ne laissent pas que d'être graves. Elle empêche l'auteur de donner à son lecteur l'idée complète d'une littérature; elle le force à tout instant d'interrompre le fil du développement historique d'un genre littéraire, d'un ordre d'idées, d'un groupe ou d'une filière d'écrivains, afin de rester dans le cadre chronologique; enfin et surtout elle ne contribue pas à l'utilité pratique. Un savant peut avoir besoin de trouver réunis quelque part tous les renseignements bibliographiques et autres, sur un point donné qu'il n'a pas étudié particulièrement; il serait bien aise de consulter un Mazzuchelli ou simplement un Tiraboschi, qui fût au niveau des études actuelles, il ne le trouvera pas aujourd'hui; et le volume de M. Perrens lui-même ne pourra lui en tenir lieu; malgré la liste des ouvrages consultés qui figure en tête du livre, et en dépit de l'index très-exact qui est placé à la fin, il n'en tirera aucune indication bibliographique précise, et sera obligé de s'en rapporter d'une façon absolue à l'exactitude de M. Perrens, qu'il ne trouvera d'ailleurs pas facilement en faute. Mais, avec la meilleure volonté et avec toute la science du monde, on ne peut donner beaucoup de détails sur une littérature qui compte sept siècles, dans un volume de 500 pages, surtout lorsque la moitié de ces 500 pages est occupée par des jugements littéraires. Si encore M. Perrens, à la place de ces jugements, d'ailleurs fort sages, nous avait donné des analyses succinctes, comme M. Ruth; mais non, ce sont bien des appréciations dont celui qui a lu les ouvrages en question n'a que faire, et que celui qui ne les a pas lus, ne saurait adopter aveuglément. Il serait temps vraiment d'en finir une bonne fois avec toute cette critique dogmatique, fût-elle aussi impartiale que celle de M. Perrens. A quoi bon établir un code poétique, monter au prétoire pour en appliquer les articles, peser le pour et le contre, puis enfin prononcer une condamnation, un acquittement ou des circonstances atténuantes? Tout livre qui a survécu a son importance historique; c'est elle qu'il est nécessaire de faire comprendre; quant à sa valeur littéraire, absolue et intrinsèque, cela est affaire de goût. Toutefois ce système, il faut en convenir, est moins choquant aujourd'hui que nous nous en sommes déshabitués un peu, quand il s'agit de la littérature italienne, que s'il s'agissait de toute autre; car c'est une littérature qui, à de rares exceptions près, est essentiellement voulue, artificielle, savante. Aussi y a-t-il peu des jugements de M. Perrens auxquels je ne sois tout prêt à souscrire : ils sont tous impartiaux, réfléchis, et prouvent un goût très-délicat. Ils ne se trouvent un peu en défaut, ce me semble, que lorsqu'ils s'appliquent à la poésie toute spontanée, hardie et originale d'un Dante par exemple, que M. Perrens cite tout tranquillement devant son tribunal de convention, comme s'il s'agissait d'Alfieri ou de Guarini; et sans songer un instant que « de pareils (pour parler avec Aristote) ne sont soumis à aucune loi, puisqu'ils sont eux-mêmes la loi. »

Tel est le caractère général de ce livre, composé avec beaucoup de soin et de conscience, et qui, s'il n'apporte guères d'idées nouvelles ni de résultats de recherches originales, n'offre cependant en général que des idées justes et des faits parfaitement triés et contrôlés. Je le répète cependant, ce n'est point une

véritable histoire de la littérature italienne, puisque chaque phénomène littéraire y paraît isolé, et que la continuité, la cohésion, la génération qui constituent proprement l'histoire, y font trop défaut. C'est un répertoire chronologiquement ordonné, c'est un manuel, en un mot, de la littérature italienne.

En voici, en effet, le plan qui expliquera notre jugement. En quinze chapitres, l'auteur passe en revue toute la littérature italienne, depuis Ciullo d'Alcamo jusqu'à Giusti et Gioberti. La biographie de chaque auteur et l'énumération de ses ouvrages sont suivies, ainsi que je l'ai dit, d'une appréciation critique. Peu ou pas de peintures d'une époque entière ou de tout un groupe; de très-rares indications relativement aux courants d'idées de certains temps et de certains pays; aucune division en grandes périodes, à moins que le lecteur ne les fasse lui-même. Sur les quinze chapitres qui se suivent ainsi sans être groupés, un est consacré au XIIIe siècle, trois au XIVe, un au XVe, cinq au XVIe, un au XVIIe, trois au XVIIIe, un au XIXe. Cette inégalité s'explique encore par le plan du livre; historiquement elle n'est justifiée que pour ce déplorable *secento*, si riche en rimeurs, si pauvre en poëtes; pour le XVe et pour le XIXe siècle, un seul chapitre ne saurait suffire, à moins qu'on ne veuille faire un catalogue; car pour le développement historique du génie italien, ces deux siècles ont presque l'importance du XIVe et du XVIe, et offrent un intérêt bien plus considérable que la plate poésie et la science dépourvue de critique du XVIIIe siècle.

Le chapitre Ier sur les poëtes antérieurs à Dante est un des mieux conçus et des mieux exécutés; je me permettrai cependant d'y relever, sans y insister, une petite erreur: Dante dans le *De vulgari eloqui* (I, 12) n'appelle pas le dialecte sicilien *cardinal illustre* et *aulique*, comme semble le croire M. Perrens (p. 11); Dante, qui caractérise au contraire le sicilien comme un dialecte grossier, ne réserve les épithètes pompeuses que je viens de citer qu'à l'italien littéraire, commun à toute la Péninsule (I, 17)[1]. Le poëte de la *Divine Comédie* occupe à lui seul un chapitre, ce qui était bien le moins qu'on pût faire pour lui. Ce chapitre contient bien des jugements contestables, et qui rappellent un peu la façon dont Voltaire jugeait Shakespeare. Je ne m'arrêterai pas ici à des questions d'opinion et de goût, mais je doute que M. Perrens trouve beaucoup de lecteurs qui partagent sa manière de voir au sujet du *Purgatoire* et du *Paradis*. Après cela il m'objectera que peu de ses lecteurs auront lu les deux dernieres *cantiques*, ce qui prouverait qu'elles ne sont pas fort goûtées. Mais quelle est l'œuvre

1. Voici encore quelques observations de détail que M. Perrens pourra peut-être utiliser dans une seconde édition: Sordello (p. 7) ne peut figurer au nombre des écrivains qui se servirent de la langue française. Ses poésies, dont l'une (le *Planh* sur la mort de Blacatz), est restée célèbre, sont en provençal. — P. 11, Ciullo d'Alcamo, que M. Perrens, d'accord avec le plus grand nombre des auteurs, et notamment avec Tiraboschi, fait vivre à la fin du XIIe siècle, ne doit plus être considéré comme le plus ancien des poëtes italiens, depuis que M. J. Grion a démontré dans une dissertation spéciale (*Il serventese di Ciullo d'Alcamo*, Padova, 1858, 4°) que l'unique pièce qu'il nous a laissée a été composée entre 1231 et 1251. — A la même page M. Perrens parle de la poésie sicilienne comme « imitée des troubadours ou *des Arabes*. » Les Arabes n'ont rien à faire ici: non-seulement la poésie sicilienne mais aussi la provençale sont absolument indépendantes de la poésie arabe.

élevée qui a beaucoup de lecteurs? Je m'assure que le *Prométhée* d'Eschyle n'est guère plus lu que le *Paradiso*. En ces choses-là le *consensus hominum* ne prouve absolument rien; et il serait parfaitement inutile d'essayer de convertir M. Perrens à l'admiration d'une œuvre dont « il ne reste que peu de chose si l'on en retranche les interminables discussions de théologie. » Quant au sens allégorique de la *Divine Comédie*, que M. Perrens me permette de lui dire qu'il a tort d'écrire que « les commentateurs en ont tenté *sans succès* mille explications » (p. 58). Tout le monde est aujourd'hui d'accord sur le sens de cette allégorie.

M. Perrens parle à peine et d'une façon fort dédaigneuse des poésies lyriques de Dante, qui occupent une si grande place dans la vie du poëte et dans la littérature italienne, et qui auraient seules suffi pour assurer à Dante son rang à côté de Pétrarque. — On aurait désiré aussi, dans ce chapitre et dans le précédent, un tableau complet du mouvement poétique de la seconde moitié du XIIIe siècle; la tentative de M. Delécluze (*Dante et la poésie amoureuse*) n'a pas été assez heureuse pour qu'il soit interdit de la recommencer. Il est vrai que, pour faire ce tableau, il eût fallu peindre aussi les mœurs de l'Italie et de la Provence, qui pendant plus de 200 ans inspirèrent toute la poésie méridionale, et cela n'entrait pas dans le plan de M. Perrens. Il ne faut cependant pas oublier que dans ce phénomène de la poésie amoureuse en Toscane, les individus, sauf Dante, ne sont rien, et que le mouvement général est tout.

Les deux chapitres sur Pétrarque et sur Boccace, si l'on excepte le singulier vœu de M. Perrens, de voir publier une édition *expurgata* du *Décaméron*, ne présentent rien qui soit fait pour choquer l'amateur de la poésie italienne, comme le chapitre sur Dante. Seulement ici encore, on est contraint de déplorer le plan que M. Perrens a adopté. N'est-ce pas directement aux études classiques de Pétrarque et de Boccace qu'il eût fallu rattacher le cinquième chapitre, intitulé l'*Érudition*? N'est-ce pas immédiatement après le *Décaméron* et les nouvelles de Sacchetti qu'on eût dû parler de Bandello et de Lasca, qui se trouvent au septième chapitre? J'en dirai autant de la chronique; Villani, le continuateur et le copiste de Malaspini, en est séparé par tout le chapitre sur Pétrarque. Les commencements des poëmes romantiques, depuis les *Reali di Franza* jusqu'à l'*Orlando innamorato*, sont traités dans le chapitre V (l'*Erudition !*), l'*Orlando furioso*, dans le VIIIe (*Epopée*), le *Richardetto*, dans le XIIIe chapitre sur la poésie du XVIIIe siècle. Comment est-il possible de se former, de la sorte, une idée du développement de ce genre particulier à l'Italie, quoique le fond en fût d'abord emprunté à la France? A ce propos, je noterai une lacune : Pourquoi M. Perrens n'a-t-il pas dit un mot (p. 133) de l'*Entrée en Espagne* et de la *Prise de Pampelune*, qui sont évidemment composées par des Italiens, et dont le langage à demi-italien montre si curieusement le passage de la tradition carlovingienne de France en Italie? — Une autre omission plus grave est celle de Cecchi et de Firenzuola (p. 276); car j'appelle omission, se borner à nous dire du premier « bon écrivain, faible génie, » du second qu'il a « quelque gaîté. » Quelque gaîté dans la *Trianzia!* il me semble que j'entends dire du *Médecin malgré lui* qu'il y a quelque gaîté.

Les chapitres les plus réussis de ce volume sont sans contredit ceux qui par-

lent de Machiavel et des historiens de son temps. Le chapitre IX sur la poésie didactique et lyrique du XVIe siècle, est également très-complet et très-instructif. Je ne puis en dire autant du chapitre X, qui traite du théâtre pendant ce siècle. La *Commedia erudita* est un sujet qui valait la peine d'être traité à fond; c'est là qu'il aurait fallu parler, plutôt qu'au chapitre VI, de la *Mandragore* de Machiavel.

On aurait été reconnaissant à l'auteur de traiter avec moins de détails les Casti, Parini, Zeno et autres héros du XVIIIe siècle, et de faire mieux comprendre au lecteur français l'importance capitale du beau mouvement littéraire qui commence avec Ugo Foscolo, qui finit avec Azeglio, et qui a rendu une patrie aux Italiens.

K. HILLEBRAND.

---

186. — **Bertrand Duguesclin et son époque**, par D. F. JAMISSON, traduit de l'anglais par ordre de S. Exc. le maréchal comte Randon, ministre de la guerre, par J. BAISSAC, avec introduction, notes originales, portraits, plans de batailles, etc. Paris, J. Rothschild, 1866. In-8°.

Bertrand Duguesclin, connétable de France et de Castille, par Émile DE BONNECHOSE. Paris, Hachette, 1866. Gr. in-18. — Prix : 1 fr.

Il peut paraître extraordinaire de voir un ministre de la guerre de France ordonner la traduction d'un ouvrage composé par un Américain sur l'une de nos plus grandes illustrations militaires du moyen âge : il semble, tout d'abord, que l'auteur, qui habite Charleston, était assez mal placé pour faire les recherches nécessaires et pour donner à son œuvre cette nouveauté et cette sûreté d'information qu'on ne saurait guère demander, en pareille matière, qu'à des documents encore inédits. Tout a-t-il donc été dit et imprimé sur Duguesclin pour qu'on crût devoir se dispenser de consulter les manuscrits? je ne le pense pas; je puis même affirmer le contraire. Quand il ne s'agit que de tracer une esquisse rapide, comme celle que nous présente M. de Bonnechose, on peut se contenter de mettre en œuvre les documents qui sont dans le domaine public; mais il ne saurait en être ainsi quand on écrit tout un gros volume sur Duguesclin. Reconnaissons-le tout de suite, l'auteur américain a fait tout ce qui était en son pouvoir : il a mis judicieusement à profit la chronique rimée de Cuvelier, publiée par M. Charrière, la vie de Duguesclin en prose qui est une imitation de l'œuvre de Cuvelier, la chronique de Froissart; mais ce sont là des sources peu sûres et dont il ne faut se servir qu'avec la plus grande défiance. M. Jamisson les a controlées au moyen des Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne de dom Morice, du continuateur de Nangis, de la chronique castillane d'Ayala, etc. Toutefois, il n'a pas toujours montré une critique assez sévère. Il était bien difficile à un citoyen des États-Unis de comprendre une civilisation et un état social dont rien dans le présent ne lui rappelle le souvenir. Nous autres Français, nous sommes dans une situation bien meilleure : nous possédons des traditions : nous avons chaque jour sous les yeux des monuments qui nous reportent aux siècles qui nous ont précédés; il ne nous est pas difficile de donner aux événements du moyen âge la couleur locale. Mais un Américain qui écrivait en pleine guerre civile? Acceptons donc ce livre, non comme une étude vraiment scientifique, mais comme un

hommage rendu par la jeune Amérique à la vieille France dans la personne de l'un de ses enfants les plus dignes d'être connus. Regrettons qu'on ait cru devoir le traduire en français. Pour me servir d'une locution vulgaire, le besoin ne s'en faisait pas sentir; ou bien le traducteur devait y mettre du sien et compléter ce que l'absence de documents avait forcé l'auteur de laisser défectueux. Le cadre est trop large, ce n'est pas seulement l'histoire de Duguesclin : grâce à l'addition perfide des trois mots *et son époque*, M. Jamisson a raconté l'histoire d'une partie de l'Europe au milieu du XIVe siècle. Il y a des longueurs sur l'histoire de Philippe de Valois et du roi Jean; de fausses appréciations sur les États généraux; des hors-d'œuvre sur la légende de l'origine de l'ordre de la Jarretière, etc. Ce qui regarde l'histoire personnelle du héros manque, par contre, de précision : on voudrait des renseignements plus exacts et plus techniques sur les grandes compagnies, et les savants travaux d'Ernest de Fréville sur cette curieuse matière auraient pu être heureusement mis à profit. La partie stratégique laisse à désirer, surtout dans un ouvrage publié par les ordres du ministre de la guerre et qui semble par là plus spécialement destiné aux militaires. Il y a un plan de la bataille de Poitiers qui semble superflu, car Duguesclin n'assista pas à cette bataille. Un autre plan de la marche suivie par Duguesclin pour battre les Anglais à Pontvalain soulève de grandes difficultés : on ne peut admettre, ainsi que l'a fait remarquer lui-même l'auteur du plan, que l'armée française ait fait de 12 à 20 lieues en une nuit, au milieu d'une tempête. Ces difficultés tiennent à ce que le lieu de départ de l'armée de Duguesclin n'est pas suffisamment fixé : en acceptant Viré, on arrive à des impossibilités, et il fallait chercher une autre localité plus rapprochée. L'auteur anglais avait inséré dans son récit de nombreuses traductions d'auteurs français du moyen âge. Le traducteur, au lieu de traduire ces traductions, a sagement fait de restituer les textes originaux; mais dans sa traduction de l'œuvre personnelle de M. Jamisson, il n'a pas toujours employé un style qui, sans viser à l'archaïsme, fût en harmonie avec les extraits de nos vieux conteurs qu'il insérait. Il emploie une foule de termes qui ne conviennent pas à cette époque et constituent des anachronismes. Nous ne parlerons pas des illustrations dont l'ouvrage est orné; toutefois nous présenterons deux observations sur les armes du connétable qui figurent sur le titre. C'est un écu à l'aigle éployée à la *barre* par-dessus; or, l'écu de Duguesclin, ainsi qu'on peut s'en assurer sur les sceaux conservés aux Archives de l'empire, et sur une miniature du temps gravée dans Le Laboureur (*Les seize quartiers des rois de France*, in-folio), porte, non pas une *barre* mais une *bande* : le fait du reste est vulgaire. En outre, on a entouré l'écu d'un collier orné d'étoiles, sans doute pour faire voir que Duguesclin avait reçu l'ordre de l'Étoile; on n'a qu'à lire les statuts de cet ordre publiés par d'Achery (*Spicil.*, t. II, p. 730), pour apprendre que les insignes de l'ordre de l'Étoile ne consistaient pas dans un collier, mais dans une bague constellée et dans un fermail en forme d'étoile que les chevaliers portaient sur leurs habits. En résumé, l'histoire de Duguesclin de M. Jamisson, sans faire avancer la science historique, sans être même à la hauteur de la question, sera lue avec plaisir par ceux qui chercheront une

distraction agréable : le petit livre de M. de Bonnechose, avec moins de prétention, atteindra le même but et, de plus, rendra populaire la mémoire de Duguesclin.

E. BOUTARIC.

---

187. — **Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davout**, duc d'Auerstädt, prince d'Eckmühl (d'après les documents officiels), par J. GABRIEL DE CHÉNIER. — Paris, Cosse et Marchal, 1866. In-8°, VI-808 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Ce livre joint à quelques-unes des qualités d'une véritable histoire, la forme et plusieurs des défauts d'un panégyrique. La forme de l'*Éloge* est actuellement surannée; l'Académie elle-même ne demande plus que des *Études*. Il est vrai que M. G. de Chénier se regarde comme le défenseur de Davout contre des accusations injustes; à des réquisitoires violents il oppose un plaidoyer de huit cents pages. Ce côté polémique et apologétique fait quelque tort au livre; il en a d'abord déterminé l'ordonnance : M. de C. s'attache purement à la succession chronologique, ce qui est plus dramatique et plus propre à l'*Éloge*, tandis qu'il eût peut-être mieux valu diviser son sujet par groupes distincts de faits homogènes, et étudier successivement dans son héros le général, l'administrateur, l'homme politique.

Élevé, comme Napoléon, à l'École de Brienne, sous-lieutenant à quinze ans au régiment de *Royal-Champagne*, et maréchal de France à trente-trois, Davout, à qui le travail tint lieu de génie, était un esprit lent et méthodique, incapable d'inventer les combinaisons rapides et fécondes de Napoléon, mais possédant, avec la connaissance approfondie de son art, une prudence consommée. La bataille d'Auerstädt et le siége de Hambourg, les deux plus beaux fleurons de sa couronne militaire, témoignent de son inflexible ténacité. — Notons, en passant, qu'il possédait (chose rare chez les lieutenants de l'empereur) une érudition militaire très-variée. A l'âge de vingt-quatre ans, Davout étudiait le Polybe de Folard, et commentait Végèce.

Mais c'est principalement comme administrateur que Davout s'est distingué des autres maréchaux de Napoléon et qu'il mérite d'occuper une place à part dans l'histoire de cette période. Chargé en 1803 de créer à Bruges un camp d'observation (dans un pays marécageux et insalubre), en 1807 de gouverner le grand-duché de Varsovie, en 1815, comme ministre de la guerre, d'organiser, en quinze jours, une armée de 300,000 hommes, il apporta, dans ces diverses missions, avec une incroyable activité, une entente parfaite des choses de l'administration. L'histoire de ses deux années de gouvernement en Pologne (1807-1809) forme la partie réellement neuve du livre de M. de Chénier, et renferme des détails inédits et des révélations curieuses sur les projets de Napoléon à l'égard de la Pologne, et sur l'attitude de Davout au milieu des intrigues russes de Varsovie.

L'empereur qui n'eut jamais (même un seul instant), pas plus en 1812 qu'en 1807, le désir sincère de rétablir la Pologne, avait institué à Varsovie une com-

mission de gouvernement provisoire, et choisi lui-même tous les membres dans la noblesse polonaise, qui, vendue à la Russie, n'employait le pouvoir qui lui était confié qu'à livrer à prix d'argent à l'empereur Alexandre les secrets de notre gouvernement. Davout, qui voyait la bourgeoisie polonaise dévouée à la France, hostile à la Russie, mais en même temps avide d'institutions libérales et ennemie de la noblesse, comprit bien que la France devait s'appuyer sur la classe moyenne, si elle voulait un jour voir la Pologne capable d'arrêter la Russie. Il insista donc pendant deux années auprès de l'empereur, lui démontrant (dans des notes qui ont été conservées) la nécessité de donner à la Pologne une constitution libérale, et de chasser les membres du gouvernement provisoire, viles créatures du czar. Mais Napoléon avait horreur du régime constitutionnel, il aima mieux livrer la Pologne aux Russes que de la rendre à la liberté : il répondit au maréchal « qu'il prenait les affaires un peu trop chaudement [1], » et lui enjoignit de laisser de côté la politique, pour se renfermer désormais dans l'administration.

La suite des événements donna raison à Davout, et il y parut bien en 1812, lorsque Napoléon, après la désastreuse campagne de Russie, essaya de soulever la Pologne pour en faire une barrière contre l'armée russe; la bourgeoisie refusa de marcher et la noblesse se rallia à l'empereur Alexandre.

La fermeté, la décision, la prudence qui méritèrent à Davout la réputation d'un administrateur éminent, lui faisaient complètement défaut en politique [2]; il manquait de largeur d'esprit, et de cette divination qui caractérisent le véritable homme d'État. Il fut tour à tour entraîné par les événements, ballotté par eux; saisi, en 1789, d'un accès de libéralisme qui le fit emprisonner à Arras et le força de donner sa démission, il se rattacha étroitement en 1799 au premier consul, et fut nommé maréchal dès 1803.

Moins de six ans après, la scission commençait entre eux (1809), ce fut l'affaire de Pologne qui amena l'échange des premiers reproches : on disait hautement dans l'entourage de l'empereur que Davout flattait la bourgeoisie polonaise pour s'appuyer sur elle, et quand le moment serait venu, pour dissoudre le gouvernement provisoire, et, par un audacieux coup d'État, s'emparer de la Pologne, et s'en faire déclarer roi. Ces absurdes accusations trouvèrent de l'écho dans l'esprit de Napoléon, et jaloux de l'ascendant que son lieutenant avait su prendre à Varsovie, il lui fit adresser par le duc de Feltre et le prince de Neûchatel de sévères reproches.

La belle conduite du maréchal en 1812, au lieu d'apaiser l'empereur, l'irrita davantage, tandis que Murat et Berthier, qui haïssaient Davout, achevèrent de l'indisposer contre lui.

Mais au retour de l'île d'Elbe, Napoléon comprit qu'il lui fallait un ministre de la guerre capable d'improviser en quelques jours trois armées pour résister à la

1. *Corresp. de Napoléon Ier*, XVIII, 334, nº 13,987.

2. La réponse du maréchal au général de Flahaut, aide de camp de Napoléon, est authentique, malgré qu'en ait dit M. de Chénier (p. 633). Elle est consignée dans les *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon, secrétaire de l'empereur (Londres, 1820).

coalition. Oubliant les injustes préventions qu'il avait jadis conçues contre le vainqueur d'Auerstädt, l'empereur le força d'accepter le portefeuille de la guerre. Au lendemain de Waterloo, Davout qui, en 1789, adressait des pétitions libérales à l'Assemblée, qui, plus tard, en 1808, pressait Napoléon d'établir en Pologne un régime constitutionnel, se laissa aveugler par les conseils de Lucien, jusqu'à proposer à l'empereur de dissoudre les chambres, et de s'emparer de nouveau de la dictature.

Cette faiblesse d'un esprit honnête et indécis ne dura qu'un instant : et quand Davout vit les cent vingt mille hommes de Wellington et de Blücher prêts à faire de nouveau le siége de Paris, comprenant alors pour la première fois toute l'étendue des malheurs que les folies despotiques d'un seul homme avaient attirés sur la France, il reconnut qu'il fallait séparer (comme le disait Lafayette) la cause de l'homme de celle du pays, et il enjoignit à Napoléon de s'éloigner au plus tôt, en le menaçant de le faire arrêter, s'il n'obéissait pas. En quittant la Malmaison, l'empereur dit au général Becker : « *Je croyais que Davout m'aimait, il n'aime que la France.* » Deux ans après le prince d'Eckmühl prêta serment entre les mains de Louis XVIII (1817), et fut créé pair de France; il mourut en 1823.

Je ne veux pas chicaner l'auteur sur l'abus si fréquent dans son livre de métaphores banales et d'images usées : pourquoi nous rallumer « *les flambeaux de l'hyménée* (p. 742), » et « *les torches incendiaires d'une démagogie insensée*, (p. 636), » que chacun croyait éteints depuis longtemps ?

Mais j'ai un reproche plus grave à adresser à ce livre : il manque de preuves; l'auteur a soin de nous prévenir (page 3) que, « toute la vie du maréchal étant » consignée dans les pièces officielles des diverses époques de la République, du » Consulat et de l'Empire, c'est dans le dépôt de ces précieuses archives et non » dans les livres qu'il a trouvé la vérité et la justification glorieuse de l'homme » qu'on a méconnu, et que des libellistes ont calomnié. »

On aurait désiré des indications plus précises, surtout pour la période de 1814 à 1815, où les événements, s'enchevêtrant les uns dans les autres, égarent le jugement de l'historien, s'il ne met pas à profit les moindre indices.

Pourquoi M. de Chénier incrimine-t-il les points de vue différents du sien ? pourquoi traiter de « *libellistes aigris*, » de « gens qui versent *du fiel*, » les écrivains qui se permettent de penser autrement que lui du maréchal Davout ? (p. 636). — Avec moins d'épithètes et plus de preuves, ce livre, abondant en détails curieux et pleins d'intérêt, fût devenu excellent [1]. AUGUSTE BRACHET.

1. Nous ne pouvons laisser passer le nom de M. Gabriel de Chénier sans rappeler la promesse qu'il a faite autrefois de publier exactement tout ce qu'il possède des manuscrits de son oncle. Quand on pense qu'il a entre les mains l'autographe des derniers ïambes d'André Chénier, et que nous sommes réduits à lire ces admirables vers dans un texte mal établi, quand on songe qu'il a sans doute encore dans ces précieux papiers plus d'un fragment inédit, on s'étonne en vérité de voir M. G. de C. publier avec tant d'ardeur des documents sur le maréchal Davout. Il y a une mémoire plus pure et plus glorieuse encore envers laquelle il a de plus proches devoirs. G. P.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Bruel (A). Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude, précédé de quelques observations sur le texte de ce cartulaire, d'après les manuscrits conservés aux archives de l'Empire et à la Bibliothèque impériale. In-8 (imp. Lainé et Havard).

Calvo (C.). Annales historiques de la révolution de l'Amérique latine, accompagnées de documents à l'appui, de l'année 1808 jusqu'à la reconnaissance par les Etats européens de l'indépendance de ce vaste continent. T. IV. In-8° (libr. Durand et Pedone Lauriel). 15 fr.

Calvo (C.). Recueil historique complet des traités, conventions, capitulations, armistices et autres actes diplomatiques de tous les Etats de l'Amérique latine, compris entre le golfe du Mexique et le cap de Horn, depuis l'année 1493 jusqu'à nos jours, précédé d'un mémoire sur l'état actuel de l'Amérique, de tableaux statistiques, d'un dictionnaire diplomatique, avec une notice historique sur chaque traité important. Première période. Limites. T. IX. In 8° (libr. Durand et Pedone Lauriel). 15 fr.

Gréard (O.). De la morale de Plutarque, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris. In-8 (lib. L. Hachette et C°). 7 fr. 50

Hatin (E.). Bibliographie historique et critique de la presse périodique française, ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelques valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, indication des prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publiques, etc. Précédé d'un essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes. In-8 à 2 col. (lib. F. Didot frères, fils et C°). 20 fr.

Lacroix (L.). Les opuscules inédits de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine, et de Bar, mémoire lu à l'Académie de Stanislas au 100° anniversaire de la mort de ce prince et de la réunion de la Lorraine à la France. In-8, Nancy (imp. de V° Raybois).

Lebeurier (P.-F.). État des anoblis en Normandie de 1545 à 1661, avec un supplément de 1398 à 1687. In-8. Paris (lib. Dumoulin). 8 fr.

Mabille. Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine. In-8 (lib. Hénaux). 5 fr.

Prioux (S.) **et Pécheur**. Répertoire archéologique de Soissons, Canton d'Oulchy-le-Château. In-8 (imp. Pillet fils aîné).

Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine. La guerre de Trente ans en Lorraine. In-8 (lib. Wiener).

Olinger. La langue néerlandaise (flamande ou hollandaise) accompagnée d'un essai sur ses étymologies, avec les principaux mots dérivés et composés, et mise à la portée de tout le monde, par une double traduction, l'une conforme au génie de la langue néerlandaise, avec le texte français en regard; l'autre littérale et interlinéaire et conforme au génie de la langue française, suivie du texte néerlandais et de notes grammaticales dans les deux langues. In-8. Tome 1er. Bruxelles (Ch. Lelong). 5 fr.

Robillard de Beaurepaire (E. de). Le tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur. In-8° (librairie Durand). 5 fr.

Roschach. Étude sigillographique sur les archives communales de Toulouse. In-8. Toulouse (imp. Rouget frères et Delahaut).

Schrœter, Rob., Kritik d. Dunasch ben Labrat üb. einzelne Stellen aus Saadia's arabischer Uebersetzung d. A.-T. u. aus dessen grammat. Schriften, nach d. codex d. prof. S. D. Luzatto mit krit. Anmerkg. versehen. Livr. 1 (Text) Gr. in-8 Breslau (Schletter). 2 fr. 70

Vandertaelen (F.). Les Pays-Bas dans les temps anciens. La Belgique. L'Inquisition. In-8. Bruxelles (C. Muquardt). 4 fr.

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38. — 22 Septembre — 1866.

188. — **An account** of the wild tribes inhabiting the malayan Peninsula, Sumatra and a few neighbouring islands, etc., by the R. Favre, apostolic missionary. Paris, imprimerie impériale, 1865. In-12, 189 pages. (Maisonneuve).

Le titre annonce un peu plus que l'ouvrage ne donne; car ce petit livre n'est au fond qu'un traité sur les tribus qui habitent le sud de la péninsule malaise, les seules que l'auteur ait visitées, et qui sont comprises sous la dénomination de Jakuns. Après une discussion sur l'origine de cette race de sauvages, discussion qui résume les difficultés de la question, sans aboutir à une solution définitive, mais qui établit leur parenté avec la race Malaise, l'auteur s'attachant aux Jakuns, nous donne une description complète de ces tribus: il fait connaître leurs caractères physiques, leur état intellectuel, moral et religieux, leurs habitudes, leur genre de vie, leurs institutions, très-rudimentaires, leurs lois qui constituent un droit coutumier, très-simple, mais remarquable par son esprit juste et équitable, leurs traditions, enfin leur situation à l'égard des Malais, qui sont leurs ennemis naturels et leurs oppresseurs. Ce sujet n'est pas précisément neuf; il a déjà été traité par d'autres auteurs dont M. F. lui-même invoque plusieurs fois le témoignage; néanmoins des observations personnelles lui ont permis de contrôler, de confirmer ou même de rectifier sur plusieurs points les travaux de ses prédécesseurs, et son livre a d'ailleurs l'autorité qui ne peut manquer de s'attacher aux dépositions d'un témoin oculaire consciencieux.

L'auteur termine cet exposé par une appréciation qui ne me semble pas tout à fait exacte (page 102); il parait disposé à mettre sur le compte de l'islamisme tous les défauts des Malais, l'ignorance, l'insolence, la superstition, la violence, la piraterie. C'est aller trop loin; le mépris insolent pour tout ce qui n'appartient pas à Mahomet, est, il est vrai, un trait essentiel du caractère musulman; mais l'islamisme n'encourage pas la violence, le vol, l'ignorance et la superstition; si ces défauts ou ces vices se rencontrent chez les Musulmans, ils peuvent provenir parfois du fanatisme, ou avoir avec lui certaine connexité; ce n'est cependant pas une raison pour les imputer à l'islamisme, religion souvent très mal comprise par ses sectateurs.

L'auteur nous donne ensuite le récit de deux excursions qu'il a faites dans le pays des Jakuns. Le premier voyage, qu'il intitule *Journey in Johore*, manqua son effet : M. F., parti de Singhapour, se proposait de remonter la rivière de Johore, pour se rendre à Malakka par l'intérieur des terres : divers incidents, au nombre desquels il faut mettre les morsures de sangsues dont souffrirent ses compagnons de route, le forcèrent de descendre la rivière de Banut et de gagner

Malakka par mer. Dans ce voyage, il vit les Jakuns voisins des sources de la rivière de Johore et de celle de Banut; et n'eut qu'à se louer de leur accueil. Les Malais qu'il rencontra en descendant la rivière de Banut se montrèrent moins hospitaliers; les voyageurs coururent quelques dangers dans un de leurs villages, et ce ne fut pas sans peine qu'ils se firent transporter par eux jusqu'à Malakka.

Dans sa deuxième excursion, M. l'abbé F. en compagnie de M. Borie, traversa les Etats de Menangkabaw (le buffle qui remporte l'avantage), savoir les royaumes ou principautés de Johole, de Rumbaw, Sungey-Ujong, où ils furent témoins de grandes fêtes nuptiales, enfin de Jellabu. Partout, ils se trouvèrent avec des Malais; ils virent bien quelques Jakuns; mais ils purent constater que leur nombre dans ces régions n'est pas aussi grand qu'on l'avait prétendu.

Des descriptions du pays et des mœurs des habitants, certaines observations géographiques, notamment sur l'itinéraire que l'on peut suivre pour aller de Malakka à Pahang en traversant la péninsule donnent de l'intérêt à ces épisodes de la vie de missionnaire.

L'ouvrage se termine par un spécimen du *Çloka* malais, (*seloka*) appelé *pantun* dans la langue des indigènes.

J'ai reproduit les noms propres tels que les donne M. l'abbé F. Son ouvrage étant écrit en anglais, il a adopté une orthographe plus anglaise que française, bien qu'il ait un système de transcription spéciale, dont il ne donne pas l'explication; ainsi il écrit généralement Rumbau et Sungey Ujong les noms qu'il donne quelquefois sous la forme anglaise Rumbow et Sungie Ujong (p. 15 et 45). Le nom même qu'il écrit Jakun est donné par les Anglais sous la forme Jacoon; nous écririons sans doute Djacoun. M. F. a reproduit en note plusieurs noms de peuples, de villes, de dignités, sous leur forme originale et dans l'écriture du pays, avec transcription et interprétation; cela est très-utile : mais il ne l'a pas fait pour tous les noms et notamment il s'en est abstenu pour le mot Jakun. Sa manière d'écrire les noms est donc un peu flottante et n'est pas strictement calquée sur la formule originale, bien qu'elle s'éloigne de la forme anglaise, sans reproduire la forme française; ainsi il écrit dans le texte *Puti* (*orang puti*, « homme blanc, Européen ») le nom que, dans une note, il reproduit en malais, et transcrit *puteh* (p. 17). Cette incertitude dans la manière d'écrire les noms n'a rien d'étonnant, et n'est pas un grave inconvénient dans un ouvrage qui n'est pas de pure érudition. Cependant il faut toujours s'efforcer de les reproduire d'une manière constante en se rapprochant le plus possible de la forme originale.

Je me demande en finissant par quel motif l'auteur nous donne son livre en anglais. Si la publication avait été faite à Malakka, je le comprendrais parfaitement, et nul n'aurait le droit de s'en étonner. Mais à Paris, alors que l'auteur est professeur dans une école française, il n'avait, ce semble, aucun intérêt à le publier dans une langue étrangère. Peut-être l'a-t-il écrit en anglais lors de son séjour en Orient (car son livre nous reporte à vingt ans en arrière). Il devait cependant à ses compatriotes de le leur donner dans leur propre langue, le français.

Léon Feer.

189. — **Deutsche Classiker des Mittelalters**, mit Wort-und Sacherklärungen. Herausgegeben von Franz PFEIFFER.—Dritter Band. **Das Nibelungenlied**, herausgegeben von Karl BARTSCH. Leipzig, Brockhaus, 1866. In-12, XXIV-456 p. — Prix : 4 fr.

M. Bartsch a parlé lui-même, dans le tome premier de la *Revue critique* (art. 46) des deux premiers volumes de cette excellente collection. Il en a indiqué le but, le caractère et le plan ; il en a fait connaitre le succès. L'édition qu'il vient de donner de la *Chanson des Nibelungen* forme le troisième volume. Elle se distingue, comme celle de *Kudrun*, par la sûreté de la critique, l'excellente constitution du texte, l'abondance du commentaire, grâce auquel toute personne qui connait l'allemand moderne peut lire sans peine le texte ancien. Ce sont là des qualités que le nom déjà illustre de M. Bartsch garantit suffisamment ; aussi n'y insisterons-nous pas. Mais nous appellerons l'attention des lecteurs de la *Revue*, sur une question du plus haut intérêt, traitée sommairement dans l'introduction de l'éditeur, mais développée par lui, avec toutes les preuves à l'appui, dans un travail spécial [1] : il ne s'agit de rien de moins que de déterminer le rapport des différentes rédactions entre elles, la valeur relative des manuscrits, et, chose plus importante et plus délicate, l'âge, le berceau, et l'auteur même du poëme original.

Quand Lachmann entreprit de donner la première édition critique du poëme déjà célèbre qu'avait imprimé le premier Bodmer en 1757, il se trouva en présence d'un assez grand nombre de manuscrits, qu'il divisa en trois séries, désignant par *A*, *B* et *C* les trois types de chacune [2]. Avec cette critique souvent admirable, mais souvent aussi entêtée et dédaigneuse qui caractérisait son génie, il admit d'emblée entre ces trois familles de manuscrits une classification dont il ne se départit jamais, et que soutiennent encore après lui, devant des objections irréfragables, des disciples aussi obstinés et moins habiles. Il proclama le texte du ms. *A* le seul ancien et authentique, et alla jusqu'à écrire (éd. de 1851, p. x) : « Tout mot qui n'est pas dans *A* n'a que la valeur d'une conjecture. » Son texte n'est donc, comme le dit M. Bartsch, qu'une excellente édition du ms. *A*.

Ce qui avait séduit Lachmann dans le ms. *A* (ou ms. de Munich), c'était sa plus grande brièveté ; il reconnaissait d'ailleurs que ce texte était écrit négligemment et sans intelligence ; et cependant il le déclarait « évidemment le plus ancien. » C'est que cette brieveté favorisait la célèbre théorie qu'il allait établir à propos des *Nibelungen*, et qui devait rester inattaquée pendant quarante ans. Appliquant à la poésie épique allemande les principes de Frédéric-Auguste Wolf sur l'épopée grecque, Lachmann déclara que le *Nibelungenlied* était, non

1. *Untersuchungen über das Nibelungenlied*. Wien, Braumüller, 1865. In-8°. Nous nous sommes surtout servi, pour ce qui va suivre, de ce gros livre, d'un usage peu commode et peu agréable. L'auteur suppose toujours son lecteur au courant de la question, procédé allemand qui a du bon, et qui vaut mieux assurément que la manie de reprendre toujours la guerre de Troie à l'œuf de Léda, mais qui ici et ailleurs est exagéré. Il en résulte que cinq ou six personnes seules peuvent tout comprendre, ou qu'on est obligé de faire de longues recherches que vous épargnerait parfois un seul mot d'explication.

2. Je laisse de côté la série mixte représentée par *D*, peu importante ici. — *A* est isolé, tandis que *B* et *C* ont chacun avec eux une famille.

un poëme unique, mais un assemblage de chansons populaires épiques, simplement copiées bout à bout, et réunies par des transitions non originales, et fréquemment interpolées. Il ne craignit pas de distinguer dans son édition les vingt chansons primitives, conservées suivant lui sans altération au milieu des additions postérieures, moins grandes dans *A* que dans les autres textes; il numérota ces prétendus *Lieder*, et imprima dans un caractère différent l'*authentique* et le *non authentique*, comme il disait; ce système, appuyé de l'éclat d'un nom fameux, soutenu par le talent et la science déployés à le défendre, fut universellement adopté; bientôt Lachmann donna une édition des *Vingt chansons des Nibelungen*, où il ne reproduisit même plus les parties *non authentiques;* et M. Simrock publia une traduction ainsi tronquée. Il semble étrange qu'on ait accepté sans protestations une théorie si aventurée[1]; il y en eut bien quelques-unes, mais elles ne furent pas écoutées. On ne peut se faire idée de l'ascendant qu'exerçait Lachmann sur tous ceux qui se livraient alors à ces études; personne n'osait le contredire, personne n'osait se placer sous le coup de cette phrase hautaine qui termine la *Préface* de sa seconde édition (p. xi); « Je pense avoir facilité les recherches aux travailleurs, et avoir augmenté le plaisir de ceux qui ne veulent lire que le plus ancien et le plus authentique. Quant à celui qui, insoucieux de la critique, préfère savourer à son aise toutes les amplifications et corruptions postérieures, qu'il cherche sa jouissance ailleurs, qu'il s'adresse aux glossateurs et aux paraphrastes. » On ne voulait point passer pour avoir si mauvais goût. On ne discuta guère que sur le nombre de ces fameuses chansons : Wilhelm Müller n'en admettait que huit, d'autres en proposèrent seize. Quelques autres opinions se firent jour, surtout après la mort de Lachmann, mais toutes ne doivent être considérées que comme des variantes de la sienne; toutes partent d'ailleurs de ce principe, que le ms. *A* contient le plus ancien texte, délayé et interpolé dans les autres.

Tout à coup, en 1856, une brochure d'Adolf Holtzmann donna le signal d'une réaction complète et même violente. Bien loin de regarder *B* et *C* comme des amplifications de *A*, il admettait *C* (ms. Lassberg), le texte le plus long de tous, comme le plus ancien et le vrai type; *B* et *A* n'étaient que des abréviations, dont la plus courte surtout, celle de *A*, était faite sans goût et sans intelligence. C'est dans cet esprit que M. Zarncke, aussitôt après, donna du ms. *C* une édition qui fait le pendant et l'antithèse de celle de Lachmann. Bientôt les partisans de Lachmann et ceux de Holtzmann, les *rhapsodistes* et les *unitaristes*, les champions de *A* et de *C*, se livrèrent une guerre ardente, passionnée, souvent même injurieuse; les premiers se ralliaient surtout autour de Haupt, l'Élisée du prophète disparu, les seconds trouvèrent bientôt un centre dans le journal qu'opposa à la *Haupt's Zeitschrift für deutsches Alterthum*, M. Pfeiffer dans la *Germania*.

Depuis dix ans, les défenseurs exclusifs de Lachmann n'ont cessé de perdre du terrain. Le public s'est peu à peu habitué à l'idée, rejetée d'abord avec dédain, qu'un seul auteur pouvait bien avoir composé le poëme. Enfin M. Bartsch, armé de sa critique rigoureuse, vient mettre la paix entre les combattants et placer un

trophée sur le champ de bataille au nom d'une troisième opinion, bien plus proche toutefois de Holtzmann que de Lachmann.

Pour lui, les trois textes *A*, *B*, *C* se divisent en deux groupes ou rédactions; l'une plus ancienne, qui comprend *B A*, l'autre un peu plus récente, composée de *C* et de ses pareils. Ce sont deux révisions, faites à peu d'années de distance, d'un seul et même original perdu. L'instrument de précision appliqué par le savant professeur de Rostock à ses recherches, c'est l'étude des rimes, au moyen de laquelle il a déjà rendu tant de services à la poésie du moyen âge. Les deux rajeunisseurs se proposaient la même tâche, remettre en bonnes rimes, telles que les exigeait leur époque, les assonances qu'ils trouvaient dans l'original, et rafraichir aussi sa langue; ils s'en sont acquittés un peu différemment. *C* est plus intelligent, plus conséquent dans son travail, mais moins fidèle; outre qu'il délaie beaucoup le texte, il est préoccupé d'effacer les contradictions qu'il y rencontre et aussi de rattacher le *Nibelungenlied* à un poëme qui est une continuation du même récit, mais souvent d'après d'autres sources, *la Plainte des Nibelungen*. *B* est moins habile versificateur, il ne comprend pas toujours aussi bien son texte, mais par cela même il le respecte plus, et c'est lui qui en est en somme le représentant le moins altéré; quant à *A*, c'est simplement une mauvaise recension de *B*, et les strophes qu'il a en moins ont été passées par un scribe négligent, qui a sauté de même, en maints endroits, des lettres, des mots et des phrases entières. C'est l'étude des rimes qui donne ces résultats : quelque sûr que soit ce procédé, il est difficile de le faire comprendre à qui ne le soupçonne pas. Essayons de donner une idée d'une de ses applications. Quand les deux textes s'éloignent l'un de l'autre, M. B. admet en général que l'original offrait en cet endroit une assonance qui ne pouvait, en rajeunissant les mots, se convertir en rime; telle est en effet l'alternative du rapport des rajeunisseurs avec leur texte. Prenons des exemples français (car le même phénomène, ou à peu près, s'est produit chez nous au moyen âge) : un renouveleur trouve dans son texte assonancé *honurede* et *cuntrethe* (Alexis, str. 4); il lui suffit de remplacer ces mots par *honorée* et *contrée*; il a ses rimes exactes, et ces rimes ne nous fournissent aucune lumière. Mais s'il rencontre par exemple *pulcele* et *celeste* (ibid., str. 12), il faudra absolument qu'il change l'un de ces deux mots ou qu'il substitue de nouveaux vers à ceux du texte. Etant donnés deux rajeunisseurs, ils ne se comporteront pas de même, l'un aura *pucele* et *bele* par exemple, l'autre *reste* et *céleste*, ou bien l'un présentera à cet endroit deux vers où se retrouvera un de ceux de l'original, tandis que l'autre aura remplacé les deux vers soit par deux vers de son cru, soit par une plus longue série, comme cela arrive par exemple à l'auteur de *C*. Ainsi M. B. parvient, non-seulement à déterminer le rapport de *B*, *A* et de *C* entre eux, mais il arrive encore souvent à retrouver l'original sous leurs altérations divergentes.

La nature de ces altérations devient alors un excellent critérium pour apprécier leur date; on a en effet assez de documents sûrement datés pour suivre dans tous ses moments, à partir du XIIe siècle, l'histoire de la langue et de la versification allemandes et reconnaître à quelle époque précise on avait, pour les

rimes par exemple, les exigences auxquelles se soumettent les renouveleurs. M. B. arrive à conclure qu'ils ont travaillé tous deux aux environs de 1200, l'auteur de *C*, nous l'avons déjà dit, un peu après celui de *B*.

Mais là ne s'arrêtent pas ces études, merveilles de patience et de pénétration qui dépassent peut-être les observations microscopiques les plus fines. Le texte de l'original de *B A* et de *C* est donné, comme on vient de le voir, en plusieurs passages, par la comparaison des deux rajeunissements : on va donc, en lui demandant aussi à quelles lois est soumise sa versification, cette versification qui ne suffisait plus en 1200, pouvoir retrouver sa date. Cette date est à peu près 1170, et en effet, nous savons que dans les vingt ou trente dernières années du XIIe siècle la langue et la poésie subirent en Allemagne de grandes modifications qui firent soumettre à un semblable travail tous les poëmes qu'on voulut conserver. Allons plus loin encore. Au milieu des assonances restituées du poëme de 1170, nous en trouvons qui n'étaient même plus tolérées alors; et certaines particularités ne nous permettent pas de croire que ce soient des négligences d'un auteur original : ainsi il y a des alliances d'assonances vicieuses qui se représentent souvent semblables, tandis qu'en d'autres endroits on rencontre un seul des mots qui les composent joint à une assonance conforme aux règles du temps; les cas où les groupes qui violent la règle sont admis deviennent plus nombreux vers la fin du poëme, et nous savons par une foule d'exemples, français aussi bien qu'allemands, que le zèle des renouveleurs se ralentit en général à mesure qu'ils avancent dans leur fastidieux travail; ils admettent sans les réformer des rimes inexactes en nombre de plus en plus grand, et il arrive même quelquefois qu'ils se lassent avant la fin et qu'ils laissent aux dernières pages leur forme primitive. Donc la rédaction de 1170 est aussi un renouvellement; les assonances déjà trop libres pour son temps qu'elle laisse subsister ne se retrouvent que dans des poëmes écrits vers 1140 : c'est donc à cette époque que remonte la première rédaction, celle qui sert de base à toutes les autres, dont certaines assonances, respectées par le premier réviseur, ont survécu même dans *B* ou *C*, et que nous apercevons ainsi, pour la première fois, à travers la triple patine de ses *rifacimenti* successifs. Cette rédaction originale est l'œuvre d'un seul homme, et non la juxtaposition de chansons isolées; elle a été composée en Autriche, et a réuni probablement pour la première fois en un seul poëme diverses traditions ou chansons populaires.

Ainsi s'écroulent les systèmes les mieux fondés en apparence. Un savant très-distingué, Karl Gödeke, disait en 1854 : « La critique, éclairée et fortifiée par l'étude des diverses poésies épiques, a établi ce principe, qu'une véritable épopée ne peut être l'œuvre d'un seul homme : il est donc insensé de rechercher, comme on l'a fait avant Lachmann, l'auteur des *Nibelungen*, et de les attribuer, soit à Wolfram d'Eschenbach, soit à Henri d'Ofterdingen. » Ces deux candidats, dont le second est probablement un personnage purement fantastique, doivent, il est vrai, être écartés même sans discussion; mais que devient le *principe* de la *critique* moderne? La démonstration de l'existence d'un auteur unique pour le poëme original des *Nibelungen* est un fait de la plus grande importance pour la

science; autant l'hypothèse de Wolf sur les poëmes homériques a été fortifiée par l'éclatante application que Lachmann en fit à l'épopée germanique, autant elle est ébranlée par sa défaite sur ce même terrain. En France aussi on a voulu y conformer nos chansons de gestes, et elles ont résisté. Il est à croire qu'un jour ou l'autre on s'étonnera d'avoir vu avec tant de confiance, dans l'Iliade une collection de chansons populaires. L'épopée n'est pas un produit tout à fait primitif; elle s'appuie, il est vrai, sur des chants héroïques antérieurs, mais elle les transforme en se les appropriant; elle est un tout organique, qui s'est assimilé ses éléments, et non un assemblage fortuit de pièces de rapport.

Mais si le *Nibelungenlied* a *un* auteur, n'y a-t-il pas moyen de le découvrir? M. Franz Pfeiffer a le premier, il y a trois ans, prononcé un nom qui a dès ce moment réuni beaucoup de suffrages : celui du *Kürenberger* ou seigneur de Kürenberg, l'auteur des plus anciennes poësies lyriques allemandes, celui qui ouvre la liste des *Minnesinger*. On avait placé ce poëte en 1170, et on lui avait donné la Suisse pour patrie; mais des chartes, où sont nommés plusieurs membres de cette famille, prouvent qu'elle était autrichienne et habitait les environs de Linz sur le Danube : on trouve des seigneurs de Kürenberg mentionnés dans ces chartes pendant tout le XIIe siècle; mais les poésies de Kürenberg ne nous ont pas livré son prénom. D'après la comparaison de ses pièces trop rares avec celles de ses successeurs dont on connait la date, on peut dire à peu près sûrement qu'elles ont été composées avant 1150 : donc ce poëte est ou Magnus de Kürenberg, qui est mentionné de 1120 à 1140, ou Conrad, qui apparait de 1140 à 1147.

On voit de suite combien les résultats des recherches métriques de M. Bartsch apportent de vraisemblance à l'opinion de M. Pfeiffer; mais il a encore augmenté, et jusqu'à la certitude, ou peu s'en faut, cette vraisemblance par d'autres arguments. M. Pfeiffer avait déjà dit qu'au XIIe siècle et jusqu'à la moitié du XIIIe il était sans exemple qu'un poëte composât des strophes exactement semblables à celles d'un autre; le *ton*, comme on disait, la forme rhythmique, était la propriété de chaque poëte autant que les paroles; c'eût été aussi bien un plagiat de copier l'un que les autres. Or, Kürenberg, et Kürenberg seul, offre des strophes exactement semblables à celles du *Nibelungenlied*, et l'une d'elles précisément nous montre que cette strophe était connue sous le nom de *Kürenbergers Weise*, la manière ou l'air de Kürenberg : donc les petites pièces lyriques et le grand poëme épique appartiennent au même auteur. M. B. a repris et développé cette preuve, si forte dans la bouche de l'homme qui a le plus profondément étudié la métrique allemande du moyen âge : il montre que tous les poëmes héroïques, que certaines pièces lyriques de 1150 à 1170, sont des imitations de la strophe de Kürenberg, mais toujours avec une différence; le plus léger changement suffisait pour qu'on pût s'approprier la strophe d'un autre. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIIIe siècle, quand les anciennes règles sont tombées en oubli, qu'on rencontre des strophes pareilles à celles de Kürenberg et des *Nibelungen*; il n'y a qu'une exception au XIIe siècle, c'est la *mort d'Alphart*, poëme du même cycle, dont on ne possède qu'un renouvellement. M. B. remet à

un autre lieu la discussion de cette difficulté; mais on voit qu'il est tout disposé à attribuer aussi ce poëme à Kürenberg.

Cherchant ensuite dans les quinze quatrains qui constituent ce qui nous est parvenu de ses poësies lyriques toutes les particularités d'idées, de style et de versification, M. B. les retrouve toutes dans le *Nibelungenlied*, soit qu'elles existent encore dans les rajeunissements, soit qu'on puisse les restituer à travers eux. Ajoutons à ces arguments matériels une grande probabilité morale. Nous l'avouerons, en lisant les ravissantes poésies de Kürenberg, encore presque toutes populaires, en voyant ces expressions pittoresques et naïves, ces tournures sans art mais pleines de grâce, ces sentiments tendres, simples et profonds, bien éloignés des raffinements postérieurs, nous avions toujours eu l'idée que ce grand poëte pourrait bien être l'auteur des *Nibelungen*. Nous n'aurions pas osé l'exprimer publiquement; mais ç'a été pour nous une grande joie que de voir ce vague instinct confirmé par la science la plus sévère. M. B. fait remarquer avec toute raison que la poésie épique et la poésie lyrique de Kürenberg accusent bien le même moment dans le développement de la poésie : il est encore à moitié épique dans ses chansons, à moitié lyrique dans son épopée; les deux branches ne sont pas encore bien nettement séparées de la tige commune.

Complétons, avec M. B., cette démonstration par quelques preuves extérieures. Dans le *Nibelungenlied*, par un singulier anachronisme, figurent au milieu des héros du IVe siècle deux personnages bien postérieurs, Rüdiger de Bechelare, et Pilgerin, évêque de Passau, qui vivaient au Xe siècle; or Linz, patrie de Kürenberg, se trouve précisément situé presque à égale distance de Passau et de Bechelare (actuellement Gross-Pöchlarn), tous trois étant sur le Danube. Aussi le moine suisse Metellus, parlant des biens que son abbaye possédait en Autriche, dit dès 1160 :

Quos Orientis habet regio,
Flumine nobilis Erlafia [1]
Carmine Teutonibus celebri,
Inclita Rogerii comitis (Rüdiger)
Robore seu Tetrici veteris.

Ainsi, on peut regarder, sinon comme certain, du moins comme extrêmement probable, que l'auteur du *Nibelungenlied* est Conrad de Kürenberg. C'est à confirmer ou à ébranler cette donnée que l'activité des travailleurs va pour quelque temps s'employer dans ce domaine.

Quelque soit le mérite des admirables recherches dont M. B. a condensé en deux pages de son *Introduction* les résultats sommaires, ce qu'il dit, aussi brièvement, de l'origine même et de l'histoire de la tradition n'est pas moins remarquable. Malheureusement l'espace nous manque pour résumer cette partie, où il y a bien des choses nouvelles et justes. Nos lecteurs ont d'ailleurs pu apprécier, dans un article publié ici même (1er semestre, art. 115), avec quelle autorité et quelle sûreté l'auteur procède dans la critique de ces questions obscures.

1. L'Erlaf (au moyen âge *Erlafia*, anc. Arlape), se jette dans le Danube à Gross-Pöchlarn.

Enfin l'*Introduction* se termine par une appréciation esthétique et une brillante caractéristique de la *Chanson des Nibelungen*, où l'on voit, ce qu'on ne soupçonnerait peut-être pas, qu'il y a derrière le savant un écrivain et un poëte. Mais puisque M. B. sait si bien écrire quand il le veut, nous lui demanderons d'éclaircir un peu à l'avenir et de rendre plus commodes au lecteur, même ses travaux d'érudition; ils sont trop souvent encombrés de détails répétés à satiété, et privés d'une division méthodique claire et saisissable. Herder a appelé un de ses ouvrages *Forêts critiques*; ce titre conviendrait assez à certains livres de M. B., tels que ses *Recherches sur Karl Meinet*, — *sur Kudrun*, — *sur les Nibelungen :* on n'y avance qu'à coup de hache. C'est une belle chose qu'une forêt, mais pour en jouir encore faut-il qu'il y ait des chemins, et M. B. ne craint-il pas, pour employer un proverbe allemand, que, dans ses livres si touffus, *les arbres n'empêchent de voir la forêt?* G. P.

---

190. — **Vies des poëtes gascons,** par Guillaume Colletet, de l'Académie française, publiées avec introduction, notes et appendices, par Philippe Tamizey de Larroque. Paris, Aubry, 1866. In-8°, 149 pages. — Prix : 15 fr.

Depuis que M. Sainte-Beuve a rappelé, il y aura tantôt quarante ans, l'attention sur les *Vies des poëtes françois* de Guillaume Colletet dont la bibliothèque du Louvre conserve le manuscrit original (plus la copie faite par François Colletet), on n'a cessé de répéter qu'il serait bien utile et bien désirable de publier ce grand ouvrage. Un travail aussi volumineux ne peut en effet rendre en manuscrit les mêmes services qu'imprimé ; on a beau le lire et l'extraire, on ne peut qu'avec peine y retrouver telle ou telle notice, et bien des savants, d'ailleurs, sont hors d'état de venir le consulter. Les publications fragmentaires qu'on en a faites, et dont les deux plus importantes sont les *Vies des poëtes angoumoisins* de M. Gellibert des Séguins (Paris, Aubry, 1863) et celles des poëtes gascons que nous annonçons [1], n'ont fait qu'accroître l'envie qu'on a de posséder enfin ce précieux recueil. Il y a cinq ans, M. Asselineau semblait décidé à être l'éditeur attendu; mais il paraît que son dessein n'a pas eu de suite; nous le regrettons vivement, car nul n'eût été plus en état que lui de s'acquitter dignement et de l'édition et du commentaire. M. Tamizey de Larroque a perdu l'espoir de voir jamais tout l'ouvrage imprimé; il propose de se partager la tâche trop lourde pour un seul, et engage les savants de chaque province à suivre l'exemple qu'il leur donne après M. G. des Séguins. Tout en reconnaissant que le conseil est excellent, nous voulons espérer encore que le livre de Colletet nous sera quelque jour donné en entier : si cette publication dépasse les forces d'un particulier, c'est au gouvernement à s'en charger. L'histoire des poëtes français fait partie

1. Le joli volume de M. G. des Séguins contient la vie des deux Saint-Gelais, de Marguerite d'Angoulême et de Jean de la Péruse. M. T. de L. cite encore la vie de Ronsard et celle de Pierre Brach, placées par MM. Blanchemain et Dezeimeris en tête de leurs éditions. Nous ajouterons à cette liste la *Vie de François Villon*, que le bibliophile Jacob a donné dans son Villon (Janet, 1854), et le peu que Colletet a écrit de la *Vie de Régnier*, publié par M. E. de Barthélemy à la suite de son édition de ce poëte.

intégrante, il faut désormais le reconnaître, de l'histoire de la nation elle-même; pourquoi les *Vies des poëtes* ne trouveraient-elles pas leur place dans le recueil aussi vaste que mal ordonné des *Documents inédits?* Il nous semble qu'ils remplaceraient avec avantage quelqu'une de ces interminables collections de négociations et pièces diplomatiques, que consulteront à peine cinq ou six érudits par siècle, et qui seraient réduites, sans désavantage, à la simple analyse de chacun des documents qui les composent[1]? En attendant, les publications comme celles de M. T. de L. sont les bien venues. Les collections provinciales doivent racheter leur peu d'étendue par l'abondance et la sûreté particulière des informations qu'elles apportent, sinon dans le texte, composé par le parisien Colletet, au moins dans les commentaires. Celle de M. T. de L. remplit parfaitement ces conditions; il y montre à chaque page une érudition extrêmement variée. Ses notes sur les six biographies qu'il publie (Bernard du Poey, François de Belleforest, Guillaume de Saluste, seigneur du Bartas, François le Poulchre, Jean de la Jessée, Joseph du Chesne, sieur de la Violette) sont de véritables trésors pour l'histoire littéraire du xvi[e] siècle. Les phrases souvent un peu creuses, banales ou hyperboliques du bon Colletet sont ramenées à leur juste valeur; ses renseignements quelquefois vagues, contrôlés par les meilleures sources et souvent par des documents inédits, reçoivent la précision exigée par la critique moderne; des analyses, des extraits des ouvrages cités, des nomenclatures bibliographiques complètent et enrichissent singulièrement ses notices. Le plus grand mérite de Colletet est peut-être de provoquer à de semblables recherches; bien qu'il soit très-consciencieux, plus exact que la plupart de ses contemporains, et qu'il ait lu avec une patience à toute épreuve un nombre immense d'ouvrages poétiques, il est loin, on le conçoit, d'être aussi complet et aussi scrupuleux qu'on le serait de nos jours; il délaie en outre ses appréciations dans un style verbeux et traînant, parfois bouffi, souvent trivial, qui efface le caractère des temps et des hommes et recouvre tout uniformément de son indulgente prolixité. Que M. T. de L. ne nous accuse pas de juger trop sévèrement son protégé, celui qu'il défend « comme un ami méconnu; » ces défauts sont rachetés par la naïveté et la bonhomie de l'auteur; cette langue diffuse et molle n'en est pas moins très-française et souvent originale dans sa familiarité ou ses disparates; nous avons pour cette candide et bonne figure, destinée fatalement aux railleries des malins comme le sieur des Réaux, une vieille sympathie; mais enfin ses biographies sont loin d'être suffisantes et surtout d'être vivantes. Il était de ceux qui écrivent toute leur vie sans avoir jamais soupçonné les difficultés de leur tâche, de ceux qui *n'ont point dans leurs vers* (ou leur prose) *l'embarras de choisir* (sans vouloir lui appliquer l'épithète trop dure qui précède ces vers de Boileau). Nous n'en avons pas moins

1. Ce système économiserait beaucoup de place et permettrait de donner la table de toutes les pièces d'une série diplomatique ou autre, au lieu que dans l'état actuel des choses les éditeurs se bornent à choisir celles de ces pièces qui leur paraissent intéressantes, les publient *in extenso* et négligent absolument le reste, d'où il suit que non-seulement ces recueils si volumineux sont incomplets, mais encore qu'à moins de recommencer les recherches de l'éditeur, on ne peut savoir ce qui a été laissé de côté.

perdu cruellement à sa mort trop prompte; on ne peut assez déplorer qu'il n'ait pas eu le temps d'écrire les vies des poëtes ses contemporains, sur lesquels il nous aurait fourni, avec autant de liberté que de sûreté, des détails intimes que nous ne retrouverons jamais ailleurs. « En présence du monument inachevé, dit M. T. de L., on éprouve des regrets d'autant plus vifs que, quand Colletet descendit dans la tombe, le 10 février 1659 [1], il était seulement sexagénaire, et que peut-être une année de plus lui aurait suffi pour mener à bonne fin sa gigantesque entreprise. » Nous avons dit aussi plus haut tout le prix que nous attachions à ce qu'il en a exécuté; mais, nous le répétons, son livre appelle les commentaires, et ceux de M. T. de L. donnent à ce qu'il en publie une valeur au moins double.

G. P.

---

191. — **Mémoires inédits de Pétion et mémoires de Buzot et de Barbaroux,** accompagnés de notes inédites de Buzot et de nombreux documents inédits sur Barbaroux, Buzot, Brissot, etc., précédés d'une introduction par C.-A. Dauban, avec le fac-simile d'un autographe de Barbaroux et les portraits de Pétion, Buzot, Brissot, Barbaroux, gravés par Adrien Nargeot. Paris, H. Plon, 1866. In-8, LXXVI-544 p. — Prix, 8 fr.

Malgré la longueur de ce titre, il ne suffit pas encore à donner la complète énumération des documents renfermés dans le volume; M. Dauban, déjà connu par des travaux consciencieux et estimés sur la Révolution française, et notamment par la publication des mémoires de celle que M. Arsène Houssaye aurait appelée *Notre-Dame de la Gironde*, a voué son temps et son travail à la glorification des Girondins. C'est dans cette vue qu'il doit nous donner successivement les mémoires connus ou inédits de tous les Girondins avec accompagnement de lettres autographes, de pièces authentiques, de notes et de biographies. Le volume actuel est en entier consacré à Pétion, à Buzot et à Barbaroux. Il contient bien dans les dernières pages une courte notice ou plutôt une apologie de Brissot par Pétion; mais ce bref document, inséré ici comme addition aux mémoires de son auteur, ne mérite pas plus qu'une simple mention. D'ailleurs M. Dauban prend soin de nous prévenir qu'il consacrera bientôt au chef politique de la Gironde un volume entier.

L'introduction renferme des détails sur les publications anciennes des mémoires de Buzot et de Barbaroux. Quant à cette partie de son livre, l'éditeur ne pouvant revendiquer le mérite de la nouveauté, prend soin de nous faire remarquer qu'il a sur ses devanciers l'avantage d'être plus exact et plus complet. Nous trouvons encore dans ces premières pages un rapprochement plus bizarre que juste entre les journées de juin de 1793 et celles de 1848. Il y a imprudence à provoquer ces comparaisons ingénieuses; on se laisse tenter par la nouveauté ou la subtilité de l'idée et on ne s'aperçoit pas que l'on dénature insensiblement les faits pour rendre les rapports plus étroits. Nous remarquerons aussi le curieux paragraphe intitulé: « Pétion comparé à Jésus-Christ, » cité comme une preuve de l'engouement ridicule des pamphlétaires du temps pour le maire de Paris, avant qu'ils le poursuivissent avec la dernière violence.

1. Une faute d'impression a interverti dans cette date (p. 15) le 5 et le 6; on lit 1569.

Nous regrettons que l'histoire de la découverte des mémoires de Pétion se fasse attendre jusqu'à la fin du volume. Il est fâcheux que M. Dauban ait adopté un ordre, ou plutôt un désordre, qui fait ressembler son livre à une publication de documents complétement différents, copiés et imprimés tels qu'ils se sont présentés, sans méthode, sans liaison, sans transition. Le grand reproche qu'on peut faire à ce livre est un vice de composition qui déroute le lecteur et rend les recherches assez difficiles, surtout en l'absence d'une table analytique. En effet, après l'introduction, après la déclaration de Pétion et de Buzot au moment de leur mort, après l'épître dédicatoire de Pétion à son fils qui terminent cet avant-propos, on s'attend à voir commencer les mémoires de Pétion ou au moins ceux de Buzot, puisque M. Dauban a jugé bon de commencer par ceux-ci. Point du tout : Voici trois notes, qui seraient bien mieux à leur place au bas d'une page ou à la fin du volume, sur les portraits des Girondins gravés pendant la Révolution, sur la biographie de Buzot, et sur les papiers trouvés chez Roland. Tout cela est utile et même intéressant; mais la place nous semble assez mal choisie, les notes ne se mettent point ordinairement en tête d'un volume et il ne suffit pas de dire les choses, encore faut-il les dire à propos.

Viennent ensuite les mémoires de Buzot, en partie inédits. Je ne sais ce qui leur a valu de la part de M. Dauban cette place d'honneur qu'ils n'occupent point dans le titre du volume; mais il me semble que les mémoires de Pétion et surtout ceux de Barbaroux, par la date des faits qu'ils racontent et aussi par leur importance, méritaient de passer avant ceux de Buzot. Nous ne voyons guère dans ces quelques pages adressées aux amis de la vérité qu'un triste pamphlet haineux et ampoulé contre les vainqueurs. Ces mémoires n'apportent rien de nouveau à l'histoire de la lutte, ils font même tort à la mémoire de leur auteur; on regrette d'y lire certains mots écrits sans doute dans un transport de rage, mais qui étonnent, surtout dans la bouche d'un homme toujours prêt à reprocher à ses ennemis la grossièreté de leurs manières et de leur langage. Cette phrase : « Les Jacobins s'emparèrent du principe comme les corbeaux d'une charogne puante, » semble empruntée à une des pages les plus violentes de l'*Ami du peuple* ou du *Père Duchesne*. Enfin dans ses mémoires le Girondin avoue solennellement ses intentions de fédéralisme qui perdirent son parti. Il essaye de présenter l'alliance des départements contre Paris, même avant son expulsion de la Convention, comme le seul moyen de salut possible pour la France et pour la république. Cet aveu n'en fait pas moins peser sur la conscience des Girondins la grave accusation d'avoir provoqué les premiers la guerre civile.

Les mémoires de Pétion, moins prétentieux, bien que tout aussi exagérés dans les termes, nous donnent quelques renseignements curieux sur la fuite du proscrit, le soulèvement de Caen et d'Évreux, la marche sur Paris et la bataille de Vernon dans laquelle sombrèrent les dernières espérances des Girondins. Le caractère de l'ancien maire de Paris s'y peint à chaque page, prudent et avisé, mais dissimulé, vindicatif, n'ayant jamais d'aspirations élevées, en un mot essentiellement bourgeois. Un des côtés du personnage est mis en lumière par une scène qui vient compléter le récit du retour de Varennes et des tentatives de

Madame Élisabeth sur la vertu de Pétion. Rien de grotesque comme les réflexions pudibondes du proscrit caché dans une chambre où couchent à côté de lui deux jeunes filles (p. 131). Ici du moins rien d'odieux ne vient se mêler à la niaiserie de ces confidences inconvenantes. Nous approuvons tout à fait les sévérités de M. Dauban à cet égard : « Au milieu de la grandeur terrible des événements de ce temps-là, cette fatuité pudibonde de Jérôme Pétion qui lui fait savourer avec orgueil, à Saint-Émilion même, le souvenir de sa conduite délicate envers les lingères de Mme Goussard, amène des incidents profondément comiques; ses confidences atteignent au sublime de la niaiserie. Jérôme Pétion est vraiment bon à étudier; c'est plus qu'un homme; c'est une espèce, l'espèce bel homme. »

Une affirmation du Girondin nous a laissé incrédule et nous regrettons que M. Dauban n'ait pas songé à vérifier l'exactitude du fait. A la page 107 je trouve : « Ce qui ne laisse aucun doute que le 31 mai était le jour fatal fixé par les conspirateurs, c'est que, à l'avance, ils avaient fait graver des cachets avec cette légende : *Révolution du 31 mai*, et ils ont eu l'audace de timbrer et de cacheter les lettres qu'ils ouvraient, qu'ils lisaient, et qu'ils faisaient passer ensuite aux citoyens à qui elles étaient adressées. » L'histoire de ce cachet paraît bien invraisemblable et c'est de plus la première fois que nous en trouvons la mention. Pétion, qui confesse s'être caché le lendemain du 31 mai et n'avoir pas assisté à la séance du 2 juin, n'a-t-il pas essayé ainsi de démontrer l'existence d'une conspiration à échéance fixe et d'excuser un peu sa fuite avant sa condamnation.

Les observations du Girondin sur les sociétés populaires de Caen et d'Évreux, ses remarques pleines de justesse sur l'insuffisance des forces dont la Gironde peut disposer, son dédain pour les troupes de Wimpffen et de Puisaye, suffiraient pour donner du prix à ces mémoires, indépendamment de l'intérêt qui s'attache à l'odyssée des proscrits. Malheureusement ils s'arrêtent au moment où les fugitifs quittent la Normandie, et M. Dauban est forcé d'avoir recours à d'autres documents pour achever le récit de leurs pérégrinations.

A la suite des mémoires de Pétion, M. Dauban reproduit un curieux pamphlet anonyme du temps sur la vie politique de Pétion, une lettre du même au président de la Convention en date du 7 juin, le voyage de Pétion au retour de Varennes, les bulletins des autorités constituées réunies à Caen, juin et juillet 1793, le récit de la bataille de Vernon par Puisaye et une note remise par Wimpffen à Toulongeon pour son histoire de la France depuis la révolution de 1789. Enfin, un second appendice contient les observations de Pétion, de Buzot et de Barbaroux sur la Charlotte Corday de Salle. On voit si nous avions tort de trouver dans ce livre un mélange un peu confus de documents.

La dernière partie du volume est consacrée à Barbaroux ; elle renferme des renseignements biographiques sur le beau Marseillais depuis sa naissance jusqu'à sa mort. C'est la partie la plus intéressante et la plus neuve, bien que les mémoires de Barbaroux aient déjà été publiés, du moins en partie. La jeunesse de Barbaroux, ses fragments poétiques et sa correspondance intime avant son entrée

dans la vie politique seraient à peu près inutiles ici, si ces documents, communiqués à M. Dauban par le fils même du conventionnel, M. Ogé Barbaroux, sénateur, ne jetaient de la lumière sur le caractère du député marseillais et ne contribuaient à lui concilier notre sympathie. Nous assistons au premier voyage de Barbaroux à Paris, en 1788; il fait par lui-même l'expérience des abus du gouvernement, et déjà nous voyons s'amasser en son cœur une haine implacable contre le vieil ordre de choses. M. Dauban donne ensuite, d'après le *Moniteur*, une énumération des discours ou des votes de Barbaroux à la Convention. Puis commencent les mémoires.

Les mémoires de Barbaroux ont une bien autre importance que les écrits de Buzot et de Pétion; malheureusement, composés en différents lieux et repris plusieurs fois, il ne nous sont arrivés qu'en lambeaux. Il nous manque toute la première partie et le premier chapitre de la deuxième. Quant à la troisième, qui devait retracer une histoire de la Convention, il est probable qu'elle n'a jamais été écrite. La lecture des cinq chapitres déjà connus de la deuxième partie et du chapitre inédit qu'a retrouvé M. Dauban, nous font vivement regretter la perte du reste. Nous trouvons dans ces fragments un tableau animé des mouvements de Marseille et des troubles du Midi pendant la fin de la Constituante et la durée de la Législative. Nous y lisons la relation du premier voyage officiel de Barbaroux à Paris comme chargé des affaires de la ville de Marseille; une volumineuse correspondance entre Barbaroux et la municipalité marseillaise que M. Dauban a publiée *in extenso*, complète les renseignements donnés par les mémoires sur la marche des Marseillais vers Arles, sur l'arrivée du bataillon des patriotes à Paris et sur la prise des Tuileries. Il est fâcheux que Barbaroux ait cherché à ridiculiser ou à déshonorer ses ennemis en racontant certains détails très-probablement apocryphes; car ses mémoires seuls en conservent le souvenir. Tel est le passage où il est parlé de Desmoulins (p. 313): « J'ai su depuis que Camille Desmoulins trafiquait de ces insertions et qu'il avait rejeté ma lettre par ce que je n'y avais pas joint une somme de deux cents livres. Cela s'appelle le *tour du bâton* que ce journaliste recevait indistinctement des aristocrates et des patriotes, des joueurs dont il s'était fait l'avocat et des préposés de la police qui les pourchassaient, de d'Orléans et de Lafayette, du garde des sceaux Duport et des Jacobins, des Autrichiens et des Brabançons. » L'exagération même de cette calomnie lui ôte toute importance; ce n'en est pas moins de la part de Barbaroux un acte de vengeance assez vil. Qu'il représente Robespierre vivant dans un boudoir où son image est reproduite sous toutes les formes et dans tous les coins, le reproche est puéril et presque ridicule; mais l'accusation devient plus grave, sans plus de vraisemblance quand il se représente circonvenu et sollicité pour le seconder dans ses tentatives de dictature. Que Marat ait à plusieurs reprises supplié Barbaroux de l'emmener à Marseille, déguisé en jockey, avant la journée du 10 août, cela est possible; le narrateur laisse percer une intention évidente de couvrir son ennemi de ridicule; mais nous permettrions encore cette petite vengeance à l'amertume de la défaite, si Barbaroux ne s'était pas laissé aller maintes fois à des calomnies beaucoup plus graves.

Nous n'insisterons pas davantage; nous avons essayé de démontrer toute l'importance des mémoires de Barbaroux si bien expliqués et complétés par la correspondance du député avec la municipalité de Marseille. M. Dauban a terminé son livre par une relation très-intéressante des derniers jours des trois Girondins. Entrecoupant son récit de documents inédits, l'éditeur nous fait enfin comprendre pour quelle raison Buzot, Pétion et Barbaroux se trouvent réunis dans la même publication. Derniers survivants de tous les proscrits, ils ne se sont quittés, après l'arrestation de Salles et de Guadet, que pour mourir, après avoir mis leurs papiers et leurs mémoires en lieu sûr. C'est le récit de leurs derniers moments, et la notice de Pétion sur Brissot qui terminent le volume de M. Dauban.

Le nouveau livre de M. Dauban sur les Girondins sera utilement consulté par tous les historiens qui s'occupent de l'époque révolutionnaire. S'ils y rencontrent beaucoup de partialité, de violence et même d'injustice, s'ils reconnaissent que le soulèvement des départements a justifié la défiance de la Montagne contre la Gironde et ses accusations de fédéralisme, ils accorderont au moins aux Girondins une certaine honnêteté et un amour sincère de la liberté et de la république; ils admireront encore le courage de ces proscrits et l'énergie qu'ils ont montrée jusqu'à la dernière heure; ils profiteront enfin des détails précis et nombreux que renferment ces mémoires sur l'état des départements pendant la Révolution.

Il me reste à signaler à l'éditeur quelques erreurs qui d'ailleurs ne sont pas toutes de son fait. Ainsi je remarque une certaine différence entre le récit de la bataille de Vernon par Pétion et celui de Puisaye. Tandis que Pétion dit (p. 155) qu'il n'y eût dans cette bataille sans vainqueur pas même un blessé, Puisaye (p. 227) reconnait avoir perdu six ou sept hommes. Quoiqu'il en soit, les résultats furent les mêmes pour les proscrits. A la fin de la page 39, cette phrase « mais n'est-ce pas parce que la Montagne ne pouvait voir ce sang qu'elle a fait mourir la Gironde? » me semble inintelligible. Évidemment l'éditeur ne s'est pas bien rendu compte lui-même de ce que la phrase signifiait. A la page 20 est mentionnée l'arrestation d'un courrier qui apportait « au représentant du Rhône; » comme il s'agit de Barbaroux, il faut évidemment « au représentant des Bouches-du-Rhône, » page 16, note 1, « ne pouvaient déshonorer. » Le sens de la phrase fait facilement ajouter *que* avant déshonorer, page 225. « Lorsque la générale a battu, l'influence des citoyens a été si considérable, » il faut: « l'affluence des citoyens... » Voici maintenant deux erreurs de date, page 219: le 5 juin est évidemment pour le 5 juillet, et page 506, du 1er messidor an II (19 juin 1793, pour 19 juin 1794); page 433 « rapporteur de l'affaire de Cenes » est évidemment pour « de Gênes. » Toutes ces incorrections d'ailleurs et quelques autres que nous passerons sous silence se redressent facilement à la lecture avec un peu d'attention.

J. J. Guiffrey.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Mémoires de Frédéric II, p. p. BOUTARIC et CAMPARDON (Plon). — DE BEAUFORT, Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, p. p. BLOT (Maillet). — DE MORTILLET, le Signe de la croix avant le christianisme (Reinwald). — MÜLLER, Etymologisches Wörterbuch d. engl. spr. (Coethen, Schettler). — VIOLLET, Recherches sur l'élection des députés des États généraux de Tours (Durand). — HOLM, Beiträge zur Berichtigung der Karte des alten Sicilien (Lübeck). — BRIAU, du service de santé chez les Romains (V. Masson).

ERRATA DU DERNIER NUMÉRO. — P. 167, deuxième alinéa, au lieu de *tangiüdd*, lisez *tanginüd*. — P. 174, au bas, au lieu de *Trianzia*, lisez *Trinuzia*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Arbaumont (J. d'). — Rapport sur une inscription portant le nom de Tétricus, trouvée près de Dijon, au mois de février 1866. In-4°. Dijon (imp. Jobard).

Beaufort (L. de). Incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine, nouvelle édition, avec une préface et des notes, par A. Blot. In-8 (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Bergmann. Dante, sa vie et ses œuvres. In-8° (imprimerie Martinet).

Billon. — Campanologie, étude sur les cloches et les sonneries françaises et étrangères, avec une notice biographique par C. Vasseur. In-8°, avec 6 pl. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Brasseur de Bourbourg. Monuments anciens du Mexique. Recherches sur les ruines de Palenqué et sur les origines de la civilisation du Mexique; texte publié avec les dessins de M. de Waldeck. In-f. avec 56 pl. (lib. A. Bertrand). 16 fr.

Chardon (H.). Histoire de la reine Bérengère, femme de Richard Cœur-de-Lion et dame douairière du Mans; d'après des documents inédits sur son séjour en France. In-8. Le Mans (imp. Monnoyer).

Derode (V.). Les ancêtres des flamands de France. In-8. Lille (imp. Lefebvre-Ducrocq).

Gasté (A.). Chansons normandes du XVe siècle, publiées pour la première fois sur les manuscrits de Bayeux et de Vire, avec notes et introduction. In-18 jésus. Caen (lib. Le Gost-Clérisse).

Gréard (O.). De litteris et litterarum studio quid censuerit L. Annæus Seneca, philosophus (lib. Thorin). 1 fr. 50

Goguel (E.). Le commerce d'Athènes après les guerres médiques. In-8. Strasbourg (imp. Ve Berger-Levrault).

Guillaume. Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'Église de Toul, T. 2. In-8. Nancy (librairie Thomas et Pierson).

Julliot (G.). Inscription du musée lapidaire de Sens attribuée à Tibère et restituée à Caius César. Mémoire lu à la Société archéologique de Sens. In-8, Sens (imp. Duchemin).

Maurin (L.). Aperçu sur le système administratif et financier des travaux publics dans les provinces romaines. In-8, Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et Ce).

Notice historique sur le village de Bourgogne de 1171 à 1754; documents tirés aux archives de Reims, par Remi Auguste Ponsart, né à Bourgogne le 10 janvier 1812. In-4, Reims (lib. Matot-Braine).

Penon. — Découvertes archéologiques faites dans les terrains de la rue Impériale. In-8, Marseille (imp. Arnaud, Cayer et Ce).

Perrens (F.-T.). Histoire de la littérature italienne depuis ses origines jusqu'à nos jours (1150-1848). In-18 jésus (librairie Delagrave et Ce). 6 fr.

Quiquerez (A.). Objets d'antiquité provenant de l'abbaye de Moutiers-Grand-Val; avec pl. lithog. et des grav. intercalées dans le texte. Gr. in-8, Strasbourg (imp. Ve Berger-Levrault).

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39. — 29 Septembre — 1866.

192. — **Die verlorenen Schriften des Aristoteles**, von Emil Heitz, professor am protestantischen gymnasium in Strassburg. Leipzig, Teubner, 1865. In-8°.

Cet ouvrage est un fruit du concours ouvert par l'Académie de Berlin pour la collection des fragments d'Aristote. Le mémoire couronné de M. Valentin Rose a été publié en 1862 sous le titre de *Aristoteles pseudepigraphus*. Celui de M. Heitz fut mentionné très-honorablement par l'Académie (*Monatsberichte*, 1862, p. 608). Dans le présent ouvrage, M. Heitz s'est proposé pour but de peser les témoignages qui peuvent être invoqués pour ou contre l'authenticité des écrits perdus qui sont cités sous le nom d'Aristote. Je crains qu'il n'ait accordé trop d'importance à l'opinion de M. Rose, qui soutient sans aucun fondement et contre une tradition qui remonte presque au temps de Théophraste, que tous les écrits perdus d'Aristote sont de ses disciples, et lui ont été attribués par les bibliothécaires d'Alexandrie. Cette hypothèse n'a encore, à ma connaissance, rallié personne, depuis que l'auteur l'a produite (*De Aristotelis librorum ordine et auctoritate*, 1854), et ce qui ne peut pas se prouver ne peut pas se réfuter.

Heureusement pour M. Heitz, l'intérêt de son livre ne doit pas être cherché dans une polémique stérile contre un paradoxe insoutenable. Le morceau capital de son ouvrage est, à mon avis, la discussion des listes les plus anciennes des écrits d'Aristote. L'auteur remarque fort à propos que ces listes contiennent une foule d'ouvrages que nous n'avons plus et très-peu d'ouvrages que nous ayons. Il en conclut avec raison qu'elles ont été dressées dans un temps où les ouvrages populaires d'Aristote étaient très-répandus, tandis que ses écrits scientifiques, les seuls qui nous soient parvenus, étaient comme inconnus, et il fait remarquer que ce fait confirme les récits de Strabon et de Plutarque. Les ouvrages populaires d'Aristote n'ont pas été conservés par la tradition de l'école, comme les écrits scientifiques qui servaient de texte à l'enseignement depuis qu'ils avaient été rassemblés et comme édités par Andronicus.

Les objections principales que je crois avoir à adresser à M. Heitz portent sur des points qui se rattachent de plus ou moins près à la dialectique aristotélique. Les ouvrages qui s'y rapportent ne semblent pas avoir été assez présents à son sprit quand il a fait ses recherches.

Aristote (*Rhétorique*, 1356 b 11) renvoie aux Topiques pour la différence de l'exemple et de l'enthymème. Or, il n'en est pas question dans l'ouvrage qui nous est parvenu sous ce titre. Si on admet avec M. Heitz (p. 83) que tout ce qui est dans notre texte depuis 11 ἐκ τῶν τοπικῶν jusqu'à 20 ἔχει inclusivement, on supprime

la difficulté, mais on ne la résout pas. Outre que rien n'autorise à admettre cette interpolation, que la suppression proposée nuit à la suite des idées, il faut remarquer que les citations qu'Aristote fait des Topiques dans sa Rhétorique sont toutes embarrassantes, excepté trois : 1355 a 28 (cf. 101 a 30); 1399 a 6 (cf. 111 b 4); il est probable que dans 1396 b 4, il faut entendre par τοῖς τοπικοῖς *la topique, l'invention dialectique*. Mais on ne sait que penser des autres passages. Aristote dit (1398 a 29) qu'il a pris dans les *Topiques* l'adverbe ὀρθῶς comme exemple des différentes acceptions dont un mot est susceptible ; et c'est le mot ὀξύς qui sert d'exemple soit dans les Topiques (I, 15), soit ailleurs (248 b 7-18). Il renvoie 1419 a 24 aux Topiques pour la manière de répondre aux questions amphibologiques et contradictoires; et il n'en traite pas dans les Topiques, mais dans le *De sophisticis elenchis* (ch. 16-33). La distinction des lieux en τόποι et εἴδη qu'il dit (1358 a 29) avoir établie dans les Topiques ne se trouve plus aujourd'hui que dans la Rhétorique. La définition de l'objection pour laquelle il renvoie (1403 a 32) aux Topiques, ne se rencontre que dans le second livre des premiers Analytiques (69 a 37), et la division des lieux de l'objection se trouve dans le même ouvrage (69 b 38) et non dans les Topiques auxquels renvoie Aristote (1402 a 35). Enfin il ne traite nulle part dans les Topiques de l'exemple et de l'enthymème (1356 b 11); c'est encore dans le second livre des premiers Analytiques (ch. 24-27) qu'il faut chercher ce qu'il en a dit ailleurs que dans la Rhétorique. De l'ensemble de ces passages, il me parait résulter qu'Aristote renvoie dans sa Rhétorique à une rédaction des Topiques différente de celle qui nous a été conservée. Il est d'ailleurs singulier qu'on ne trouve pas dans nos Topiques la définition du lieu, ni celle de l'objection, ni l'énumération des différents lieux d'où peut se tirer une objection. D'autre part, le second livre des premiers Analytiques, comme l'observe Brandis (*Aristoteles*, I, 224), semble tout à fait indépendant du premier et composé de parties sans lien entre elles. Enfin Waitz (*Organon*, II, 528) fait remarquer qu'Aristote renvoie en deux passages, 1120 b 26 et 65 b 16, aux Topiques pour des choses qui ne se trouvent que dans le *De sophisticis elenchis* 175 b 39, 181 a 36 et 163 b 21. Ce qu'Aristote a écrit sur la logique avait été sans doute laissé dans le plus grand désordre ; et il n'est pas impossible qu'Andronicus ait trouvé différentes rédactions des mêmes choses, entre lesquelles il a fallu choisir et établir une coordination telle quelle.

L'étude des ouvrages d'Aristote qui se rapportent à la dialectique, c'est-à-dire des Topiques et du *De sophisticis elenchis* est essentielle pour l'intelligence de sa philosophie et de ses écrits. Elle peut servir en particulier à interpréter l'expression si controversée de οἱ ἐξωτερικοὶ λόγοι. Tout le monde reconnait qu'Aristote désigne par là non pas des écrits, mais des raisonnements, dans le passage suivant de la physique (217 b 19): ἐχόμενον δὲ τῶν εἰρημένων ἐστὶν ἐπελθεῖν περὶ χρόνου. πρῶτον δὲ καλῶς ἔχει διαπορῆσαι περὶ αὐτοῦ καὶ διὰ τῶν ἐξωτερικῶν λόγων πότερον τῶν ὄντων ἐστὶν ἢ τῶν μὴ ὄντων, εἶτα, τίς ἡ φύσις αὐτοῦ. Tout le monde accorde qu'Aristote désigne ici les raisonnements qui suivent immédiatement. Bernays (*Die Dialoge des Aristoteles*, p. 92) et d'après lui, M. Heitz (p. 131), pensent que ces raisonnements *exotériques* s'arrêtent 218 *a* 30 et ne s'appliquent qu'à la première question. Mais le carac-

tère *exotérique* des raisonnements sur la nature du temps de 218 a 30 à 219 a 2 est encore plus évident. ἐξωτερικός, comme l'a très-bien établi M. Ravaisson (Métaphysique d'Aristote, I, 230, 284), est synonyme de διαλεκτικός. Les raisonnements qualifiés ici par Aristote d'*exotériques* ou dialectiques, ne sont pas, comme le dit vaguement M. Heitz (p. 131), « des raisonnements qui par le fond n'appartiennent pas proprement à la physique, qui sont tirés d'un domaine en dehors de la question. » La dialectique est une méthode qui sert à discuter avec un interlocuteur toute question proposée au moyen d'opinions plausibles (183 a 37), et les opinions plausibles (ἔνδοξα) sont celles qui sont admises soit par tous les hommes ou par la plupart des hommes, soit par tous les sages (poëtes et philosophes), ou par la plupart, ou par les plus illustres d'entre eux (100 b 21). Les principes de l'argumentation dialectique n'appartiennent à aucune science déterminée (1358 a 2. 170 a 35). Le dialecticien ne se propose pas de démontrer, mais de mettre celui qu'il interroge en contradiction avec lui-même (161 b 3. 155 b 5). La dialectique est pourtant utile à la science; elle aide à discerner le vrai en développant les conséquences de deux assertions contradictoires (159 b 9): ce qu'Aristote appelle διαπορεῖν. Or, que fait Aristote, de 218 a 31 à 219 a 2? Il réfute ceux qui pensent que le temps est le mouvement de la sphère céleste, ou la sphère céleste elle-même; il réfute ensuite l'opinion que le temps est une espèce de mouvement et de changement, et il montre enfin que le temps n'est pourtant pas indépendant du changement. N'est-ce pas là discuter le pour et le contre au moyen d'opinions plausibles et faire ce qu'il a annoncé plus haut? Πρῶτον n'est donc pas opposé à εἶτα dans le texte que nous avons cité. Εἶτα sert à distinguer la seconde question de la première, et Aristote annonce qu'il commencera (πρῶτον) par discuter le pour et le contre sur ces deux questions avant de traiter la chose scientifiquement; et il discutera au moyen des raisonnements qu'on emploie en dialectique, quand on cherche à mettre celui qu'on interroge en contradiction avec lui-même. Si ce texte de la physique ne laisse aucun doute sur le sens qu'il convient de donner à l'expression οἱ ἐξωτερικοὶ λόγοι, pourquoi ne pas le lui donner dans tous les autres passages où elle est employée? M. Heitz (p. 131) fait remarquer que le texte de la physique est le seul où elle soit précédée de διά, tandis qu'ailleurs elle est précédée de ἐν. Mais le choix de la préposition dépend du verbe avec lequel elle est construite, et il faudrait démontrer que le sens général de la proposition est incompatible avec la signification que nous donnons à l'expression controversée. M. Heitz (*Ibid.*) prétend que si cette interprétation était exacte, on ne voit pas pourquoi Aristote n'a pas dit tout simplement διαλεκτικοὶ λόγοι. Mais de quelque manière qu'on entende une expression devenue obscure pour nous, puisque nous en disputons, on pourra toujours dire qu'on ne voit pas pourquoi Aristote n'aurait pas employé une expression que nous comprendrions plus facilement. M. Heitz interprète par *dialogues écrits* : pourquoi Aristote n'a-t-il pas dit tout simplement διάλογοι? Je ne puis voir avec M. Heitz (p. 140) des *dialogues publiés* dans l'expression τοῖς ἐν κοινῷ γιγνομένοις λόγοις (407 b 29). Le présent γιγνομένοις me semble repousser absolument cette explication; et je crois qu'il s'agit encore de *la dispute* que l'on pratiquait assidûment à

l'Académie et au Lycée. L'expression τοῖς ἐπιχειρηματικοῖς λόγοις (451 a 19) a probablement aussi une signification analogue. Aristote définit lui-même ἐπιχείρημα par συλλογισμὸς διαλεκτικός (158 *a* 16); et en tout cas l'expression ne peut être synonyme de τοῖς προβλήμασιν, comme le pense M. Heitz (p. 112), avec Michel d'Éphèse.

Je ne suis pas non plus d'accord avec M. Heitz sur l'interprétation de quelques autres passages. Ainsi Aristote dit (1417 *a* 18) : διὰ τοῦτο οὐκ ἔχουσιν οἱ μαθηματικοὶ λόγοι ἤθη, ὅτι οὐδὲ προαίρεσιν· τὸ γὰρ οὗ ἕνεκα οὐκ ἔχουσιν· ἀλλ' οἱ Σωκρατικοί· περὶ τοιούτων γὰρ λέγουσιν. M. Heitz (p. 143) entend par μαθηματικοὶ λόγοι des *recherches scientifiques.* Mais les mots περὶ τοιούτων indiquent qu'il s'agit du sujet et non de la méthode. Il n'y a pas de mœurs oratoires dans les ouvrages de mathématiques, parce que rien ne s'y rapporte à la conduite de la vie. Un ouvrage même scientifique sur la morale peut montrer le caractère de l'auteur par le choix des principes qu'il adopte et par les solutions qu'il donne aux cas controversés. — Dans le texte où saint Basile (*Epist.* 167) dit de Platon : ὁμοῦ μὲν τοῖς δόγμασι μάχεται, ὁμοῦ δὲ καὶ παρακωμῳδεῖ τὰ πρόσωπα, on ne peut traduire avec M. Heitz (p. 146): *Il combat en même temps au moyen des opinions et en rendant les personnes ridicules.* Il faut : *en même temps qu'il combat les opinions, il*, etc. Au reste, en ce même passage, M. Heitz me paraît avoir rendu exactement le mot ὁμοῦ.—Dans Démétrius, *De elocutione*, § 230, si l'on lit (p. 285), avec Victorius, τοῦ τύπου ἐπιστολικοῦ, la grammaire exige que l'on ajoute τοῦ devant ἐπιστολικοῦ, qui est évidemment épithète.

M. Heitz a ajouté quelques fragments à la collection de Rose. J'indiquerai ici des fragments ou plutôt des apophtegmes qui, je crois, n'ont pas été recueillis. On lit dans Gunzo, auteur du xe siècle (Martene, *Amplissima collectio*, p. 306) : « *Sedens in conclavi monasterii cornutum se putat, secundum proverbium Aristotelis, quo ait : limax in suo conclavi cornupeta sibi videtur,*

Seque putat cursu timidis contendere damis. »

Le même dicton, moins l'hexamètre, est dans Gerbert (*Epist.* 14). Un manuscrit de la Bibliothèque impériale, fonds du roi 2772, contient, écrit d'une main du commencement du xe siècle, un recueil d'apophthegmes de personnages célèbres de l'antiquité qui commence ainsi : INCIPIUNT SENTENTIÆ PHILOSOPHORUM (fo 103). Les apophthegmes suivants sont attribués à Aristote (fo 103, vo) : « ARISTO(TE)LES DIXIT *adversus inimicos inter parietes nostros victoria quærenda est.* IDEM DIXIT *iniuriam iniuste irrogatam eius infamiam esse, qui facit.* IDEM *viri boni est nescire pati vel facere iniuriam.* IDEM DIXIT *solum* (*esse*) *incommodum paupertatis, quod non posset egentibus subvenire.* »

CHARLES THUROT.

---

193. — **La Saga des Nibelungen dans les Eddas et dans le Nord scandinave,** traduction précédée d'une étude sur la formation des épopées nationales, par E. DE LAVELEYE. Paris, Lacroix, 1866. Gr. in-18, 390 pages.

M. de Laveleye, qui publiait il y a quelque temps une traduction du poëme des Nibelungen, offre maintenant aux lecteurs français le recueil des légendes du Nord qui ont servi de sources au poëme allemand, ou du moins de celles de ces

légendes qui sont contenues dans l'Edda, dans les chants héroïques des anciens Danois et dans ceux des îles Faröe. Dans une longue introduction (p. 1-103) il expose ses idées sur la formation de l'épopée nationale en général. Sur beaucoup de points nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur. Il distingue avec raison comme ayant donné naissance à l'épopée nationale deux éléments, l'un mythique, l'autre historique; il les étudie dans leur rôle respectif et dans leurs effets. Dans sa forme primitive la poésie épique populaire se composait de courts chants. Mais nous ne pouvons partager sa manière de voir quand il dit des chants historiques qu'ils semblent avoir été partout les premiers germes de l'épopée (p. 39) et que l'élément mythique est plus récent (p. 50). Nous ne nierons pas que le mythe ne se soit introduit parfois dans des sujets dont le fond est purement historique, car la puissance qui crée les mythes reste active dans l'esprit du peuple jusqu'en pleine époque historique; mais il est également indubitable que des figures qui primitivement étaient celles de divinités se sont effacées peu à peu et transformées en personnages héroïques doués de forces divines; enfin il y a *anthropomorphose* complète, et je ne puis la considérer comme provenant de l'immixtion de l'élément mythique; j'y vois au contraire l'élément historique qui pénètre dans le mythe. C'est le mythe devenant de plus en plus pâle et se réfugiant dans le domaine purement humain afin de ne pas se dissoudre en idées trop générales. Nous ne sommes pas non plus tout à fait d'accord avec les opinions émises par M. de L., p. 79. On ne peut pas expliquer la formation des grandes épopées nationales par la simple juxtaposition, par le groupement de brèves cantilènes. A côté de ces petits poëmes il y a la légende qui embrasse l'ensemble sous la forme de tradition et de récit, Cette tradition orale est le fonds commun où le chantre populaire puise un épisode qu'il transforme en poëme.

P. 81, l'auteur passe à la question plus spéciale des origines du poëme des Nibelungen. Ici encore nous partageons en général son avis quand il dit que ce poëme est composé de chants plus petits, mais que, dans sa forme actuelle, il est l'œuvre d'un seul poëte. Il aurait fallu mentionner cependant comme seconde source la tradition orale. Nous avons aussi quelques erreurs de détail à rectifier. Ainsi (p. 81), ce ne fut pas à l'occasion d'une édition, mais bien d'une traduction (de Karl Simrock) que Gœthe écrivit en 1827 un article sur les Nibelungen. Nous lisons (p. 82) à propos du manuscrit de Lassberg : « celui de Lassbergh que cet ami enthousiaste des lettres fit transcrire dans une salle de son château. » On pourrait conclure de là, que Lassberg en avait simplement fait faire une copie, tandis qu'il possédait dans son château l'original lui-même, et qu'il fit imprimer le texte dans son *Liedersaal*, titre qu'il avait donné à un recueil de poëmes. Ce titre, qui signifie littéralement *salle des chants*, a sans doute donné lieu à la singulière méprise de M. de L.—Les rapports entre le poëme allemand et la tradition du nord sont bien exposés et nettement caractérisés. L'auteur fait remarquer combien dans le poëme l'élément éthique est plus développé que dans la tradition dont le poëte s'éloigne d'autant plus qu'il accuse davantage ce caractère, tandis que d'autre part, l'élément mythique, le merveilleux (p. ex. l'or qui se brouille,

la malédiction attachée à la possession du trésor) tendent à s'effacer de plus en plus. M. de L. paraît n'avoir pas eu connaissance de mes *Untersuchungen über das Nibelungenlied* (Vienne 1865)[1]. Il y aurait trouvé, croyons-nous, à côté d'un grand nombre de vues communes, quelques rectifications. Dans la préface des chants de l'Edda (p. 131), nous avons été surpris de voir que M. de L. considère l'invulnérabilité de Siegfried, dans le poëme allemand, non pas comme un trait original, mais bien comme une invention plus récente. Nous ne pouvons partager cette opinion, nous voyons plutôt dans cette qualité de Siegfried le souvenir évident de la divinité primitive de son être. Déjà l'analogie avec Achille devrait éloigner tout soupçon et empêcher de voir dans ce trait une forme postérieure de la légende. L'auteur se fait une trop haute idée de l'originalité des chants de l'Edda quand il veut y voir des types primitifs de la poësie épique populaire en général. Ils portent plutôt déjà le cachet d'une individualité nationale, que nous pouvons reconnaître surtout dans la prépondérance donnée à l'élément lyrique, aussi bien que dans la rapidité et l'agitation du récit qui s'éloigne déjà du caractère primitif de la poésie épique.

En ce qui concerne la traduction, elle semblerait à première vue avoir été faite par M. de L. directement sur le texte original. Pour augmenter cette apparence, des passages de ce texte sont quelquefois cités dans les notes. Et cependant la vraie source dont s'est servi le traducteur n'est pas le poëme islandais, mais bien la traduction de K. Simrock qui est en vers et ne saurait être par conséquent d'une fidélité rigoureuse. Quelques passages suffiront pour le prouver.

Trad. littérale de l'islandais	*Traduction de Simrock.*	*Traduction de M. de Laveleye.*
Le seigneur des hommes.	Der *mächtige* Fürst[2].	Le roi *puissant* (p. 182).
Le roi qui est venu.	Den *fremden* König.	Le chef *étranger* (p. 182).
D'abord toi prince tu vengeras ton père.	Zuvörderst *erfichst* du Dem Vater rache.	D'abord *en combattant* tu vengeras ton père (p. 183).
Qui est étendu affamé.	Der *glänzend* liegt.	Qui *brille* couché.
Lorsque la femme se réveilla de son sommeil.	Die *Schöne* so Vom Schlaf erweckt.	La *belle* tirée ainsi de son sommeil (p. 184).
Si tu veux.	Da du's *vermagst*.	Puisque tu le *peux* (p. 186).
Je veux m'asseoir là et dormir dans la vie.	Da will ich *einsam* Mein Leben *enden*.	Et là je veux *finir* ma vie *dans la solitude* (p. 225).
Que de perdre les trésors de la vierge.	Als der *Schönen* entsagen Und ihren Schätzen.	Que de renoncer à sa *beauté* et à ses trésors (p. 226).

Nous ne reprocherons pas absolument à quelqu'un qui ne sait pas l'islandais de s'être servi d'une traduction allemande, cependant il faudrait l'avouer franchement et ne pas se donner l'air d'être plus savant qu'on ne l'est réellement.

KARL BARTSCH.

1. Voir dans le numéro précédent de la *Revue* l'article 189. (*Réd.*)
2. Simrock a choisi l'épithète *mächtig* pour obtenir une allitération avec *gemach*.

194. — **Étude historique et philologique** sur Jean Pillot et sur les doctrines grammaticales du XVI[e] siècle, par Arthur LOISEAU, agrégé de l'Université, professeur de rhétorique au lycée impérial du Puy. Paris, E. Thorin. In-8°. 144 pages.

Jean Pillot est l'auteur d'une grammaire française écrite en latin (*Gallicæ linguæ institutio*), qui, publiée pour la première fois en 1550, eut pendant le cours du XVI[e] siècle jusqu'à sept éditions. Il la composa pour l'instruction de son élève, le prince Georges Jean, comte de Lutzelstein, cousin et pupille du duc de Bavière Wolfgang.

Pillot est un grammairien de second ordre. Son ouvrage est notablement inférieur à ceux que Palsgrave et Robert Estienne, pour ne citer que deux noms, ont composés sur la même matière. Aussi est-il arrivé que les biographes l'ont passé sous silence, et qu'on ne possède sur lui d'autres renseignements que ceux que fournit son épître dédicatoire au prince Wolfgang. La date de sa naissance et celle de sa mort sont également inconnues; le titre de son livre (*per Joannem Pillotum Barrensem*) apprend à la vérité qu'il était natif d'un des lieux qui en France portent le nom de *Bar*, mais duquel? on l'ignore.

Tout ce qu'on ignorait avant la dissertation de M. Loiseau, on l'ignore après. Soit que ses recherches aient été sans succès, soit qu'il n'en ait point faites, il n'a éclairci aucune des parties du petit sujet qu'il s'était choisi. Il risque à la vérité une conjecture sur la patrie de son auteur, mais quelle conjecture! Selon lui Pillot serait natif de Bar-sur-Seine ou de Bar-sur-Aube plutôt que de Bar-le-Duc; et il se peut bien qu'il en soit ainsi, mais il ne se peut qu'on présente sérieusement un argument tel que celui-ci : « la bibliothèque de Bar-le-Duc ne possède pas cette grammaire, on n'y a même jamais entendu parler de cet auteur, tandis que celle de Troyes a quatre exemplaires d'éditions différentes de ce livre qu'on semble avoir recherché et conservé comme étant l'œuvre d'un enfant du pays » (p. 42). Si quelque chose pouvait diminuer la valeur d'un argument dont *à priori* la nullité est évidente, celui-ci serait réduit à rien par suite d'une circonstance que M. L. doit connaître, s'il a visité ce qu'il appelle la bibliothèque de Bar-le-Duc. C'est que le chef-lieu de la Meuse n'a pas, à proprement parler, de bibliothèque, mais une sorte de cabinet de lecture entretenu principalement au moyen de souscriptions annuelles, d'abonnements, et beaucoup mieux fourni par conséquent en livres modernes et de lecture courante qu'en livres anciens [1].

Avant de pousser plus loin l'examen de cette brochure, il est à propos de se rendre compte du genre de critique qui lui convient.

Parmi les travaux d'érudition, les uns, composés avec méthode et d'après des sources originales, n'offrent qu'accidentellement des erreurs de quelque gravité. Ceux-là ont droit à toute l'attention de la critique, et il y a utilité véritable et pour l'auteur et pour les lecteurs à en relever les fautes. Dans d'autres, les erreurs ne sont pas accidentelles, mais tiennent à un vice radical de méthode. De tels ouvrages se recommandent souvent par une grande originalité de recher-

1. Ajoutons que d'autre part la Bibliothèque de Troyes n'est nullement un fonds loca ayant été formée de celle du président Bouhier.

ches et de vues, et par le talent de l'exposition. Ceux-là encore méritent un examen attentif.

Mais il est une troisième catégorie d'ouvrages d'où la méthode et l'originalité sont également absentes. Fondés sur des travaux de seconde main, ils ne peuvent offrir aucune nouveauté, et tout le mérite de l'auteur consiste à savoir répéter ce que ses devanciers ont dit de bon, en se gardant de leurs erreurs. Les livres de cette classe n'appartiennent à l'érudition que par le sujet qu'ils traitent, et la critique a fait assez pour eux quand elle les a fait connaître pour ce qu'ils sont, quand elle les a mis à leur place.

A cette dernière catégorie appartient l'*Étude sur Jean Pillot*. Trois livres surtout en ont fourni la matière : les *Variations du langage français* de Génin, la *Grammaire et les Grammairiens français au* XVI*e* *siècle* de M. Livet, et les *Notions élémentaires de grammaire comparée* de M. Egger. Je pourrais aisément justifier cette assertion à condition d'y employer beaucoup de pages de la *Revue*, je me bornerai à citer pour un seul passage le texte original et la rédaction de M. L.

E. Egger, *Notions élémentaires*, etc., p. 194 (5e édition).	*Étude sur Jean Pillot*, p. 88.
Au IIe siècle de notre ère, Apollonius Dyscole réfute cette erreur; elle lui a pourtant survécu. On la retrouve dans les fragments du grammairien byzantin Théodose, publiés par M. Goettling (p. 80). M. Raynouard, dans ses *Recherches sur la langue romane* (p. 38), admet que l'article s'introduisit dans les langues originaires du latin pour suppléer aux terminaisons casuelles qui s'effaçaient de jour en jour, et pour caractériser les noms subtantifs; mais il n'attribue pas à ce mot la propriété d'exprimer spécialement le genre et le nombre. — La vraie théorie de l'article est déjà tout entière dans Apollonius. Condillac, dans sa *Grammaire* (IIe partie, chap. XIV), a, le premier en France, bien compris et clairement exposé la nature de l'article, et cela sans connaître Apollonius qui l'avait devancé.	Cette erreur, soutenue dans l'antiquité, a été, dès le IIe siècle de notre ère, réfutée par Apollonius Dyscole, qui a donné une théorie vraie et complète de l'article; elle lui a pourtant survécu, car nous la retrouvons dans les fragments du grammairien byzantin Théodose, publiés par M. Gœtting[1] *(sic)*. M. Raynouard, dans ses *Recherches sur la langue romane*[2], admet que l'article s'introduisit dans les langues néolatines pour suppléer aux flexions casuelles, qui tendaient à disparaître, et pour caractériser les substantifs, mais il n'attribue pas à ce mot la propriété d'exprimer spécialement le genre et le nombre. C'est donc un progrès sur les grammairiens du XVIe siècle. Condillac[3] a le premier chez nous bien compris et clairement exposé la nature de l'article.

Le seul mérite auquel on puisse aspirer quand on se range dans la classe des compilateurs, celui de choisir ses auteurs et de savoir les contrôler, a manqué à M. L. Pour lui les ouvrages de Diez sont lettre close, et s'il connaît, grâce à M. Livet, les grammairiens français du XVIe siècle, Palsgrave lui reste inaccessible. Quant au contrôle qu'il est en état d'exercer sur ceux à qui il emprunte sa science, on l'appréciera suffisamment quand j'aurai dit qu'il reproduit aveuglément les plus grosses erreurs de Génin. Il y a, pour ne citer qu'un exemple, dans

1. P. 80.
2. P. 38.
3. *Grammaire*, part. II, ch. XIV.

le traité de Théodore de Bèze sur la prononciation du français un passage ainsi conçu : « Omnem pronuntiationis asperitatem usque adeo refugiente francica lingua, ut exceptis *cc*, ut *acces* (accessus) ; *mm*, ut *somme* ; *nn*, ut *année* (annus) ; *rr*, ut *terre* (terra), nullam geminatam consonantem pronuntiet. » *Geminata consonans*, c'est évidemment une consonne redoublée ; et les exemples cités à titre d'exception ne laissent aucun doute sur le sens de cette expression. Cependant, dominé par l'idée préconçue que les Français d'autrefois ne prononçaient de deux consonnes consécutives que la seconde, Génin ne vit pas qu'il s'agissait ici, non de deux consonnes quelconques, mais d'une consonne redoublée, et traduisit ainsi : « Leur langue est si antipathique à toute rudesse de prononciation, que sauf le *c*, l'*m*, l'*n* et l'*r* redoublés, comme dans *accès*, *somme*, *année*, *terre*, ils ne font jamais sentir DEUX CONSONNES DE SUITE. » M. L. ne se doute pas des controverses qu'a suscitées l'interprétation de ce passage ; il ignore que l'erreur de Génin a été relevée et péremptoirement réfutée [1], et sans prendre la peine de recourir au texte, il reproduit de confiance la traduction de Génin.

Mais voici un exemple de négligence encore plus frappant. Dans un livre qui malgré le succès qu'il a obtenu était loin d'être au niveau de la science au temps même où il parut, M. Ampère exposant avec détail les règles de la déclinaison romane, se méprit au point de considérer comme des formes casuelles déterminées, de simples variantes orthographiques. M. Guessard l'en reprit sévèrement, et disait ironiquement : « la règle de l'*s* a grandi, fait son chemin, et, à l'heure qu'il est, elle a pullulé. Nous possédons maintenant la règle du *t*, la règle de l'*m*, la règle du *g*, la règle du *c*, la règle de l'*f*, et que sais-je encore ? quelques pas de plus dans cette voie, et tout l'alphabet y passera [2]. » M. L. qui, selon sa coutume, paraît s'être renseigné dans quelque livre de seconde main, cite une partie de cette phrase (p. 24), mais il ne voit pas l'ironie, il croit trouver dans ce passage l'expression d'un fait réel, et il a le malheur de placer une théorie ridicule sous le nom de celui-là même qui l'a combattue !

On conçoit maintenant qu'il n'y a pas lieu de suivre M. L. dans ses études sur la grammaire de Jean Pillot, ni dans ses recherches sur la langue française et sur l'état de sa grammaire au moyen âge et à la renaissance. Ce serait s'astreindre à discuter des idées arriérées et de vieilles erreurs. Je ne prendrai donc pas la peine de prouver à M. L. qu'il surfait singulièrement la valeur de son auteur lorsqu'il en fait un « législateur » de la langue (p. 39), et qu'il attribue à sa grammaire le mérite d'avoir « notablement contribué à régulariser notre langue littéraire » (p. 45), — qu'il suit de mauvais guides lorsqu'il prétend que notre langue est née de celle des Romains « sous l'influence des invasions et des révolutions sociales qui suivirent le triomphe du christianisme » (p. 7) ; — qu'il n'a jamais lu les grammaires d'Hugues Faidit et de Raimon Vidal dont il parle (p. 23) avec si peu de compétence ; — qu'il se trompe absolument en prétendant que *sûreté* et *blessure* ont remplacé *seureté* et *blesseure* par suite d'une influence

1. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, t. II, p. 204-5.
2. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, II, 64.

picarde (p. 126); — que *pollice truncus*, comme étymologie de *poltron*, est un calembour déjà très-vieilli; — qu'il écrit des phrases dénuées de sens, celle-ci par exemple : « les essais de réforme orthographique, comme les tentatives de réforme littéraire, eurent une heureuse influence sur notre langue : ils contribuèrent à la débarrasser d'une foule de lettres MUETTES, *destinées à modifier la prononciation* » (p. 21); je n'ajouterai qu'un mot : la brochure de M. L. porte à sa dernière page le visa de la Faculté des lettres de Paris, c'est une thèse qui a valu à son auteur le grade de docteur ès ettres.

P. M.

---

195. — **Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne** (1853-1865). Paris, A. Franck. In-8°, 135 pages. — Prix : 2 fr. [1].

Ce catalogue raisonné est le complément indispensable de la *Bibliothèque elzévirienne* pour ceux qui possèdent cette collection déjà nombreuse et destinée à s'accroître encore[2]; il constitue une table qui sera très-utile à ceux qui n'en possédant qu'une partie peuvent cependant désirer connaître le contenu exact du reste. Il est divisé en six sections : 1° *Moralistes* (p. 1-12); — 2° *Poésie* (p. 13-46); — 3° *Théâtre* (p. 47-58); — 4° *Contes, romans, facéties* (p. 59-76); — 5° *Mémoires relatifs à l'histoire de France* (p. 77-93); — 6° *Polygraphie* (p. 94-120). Les ouvrages qui composent la *Bibliothèque* sont classés par ordre chronologique dans chacune de ces sections, et le contenu en est détaillé volume par volume. Pour des recueils qui comprennent jusqu'à neuf ou dix tomes comme les *Poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles*, de M. A. de Montaiglon, ou les *Variétés historiques et littéraires* de M. Éd. Fournier, une table où chaque pièce est désignée offre un bien utile secours.

L'auteur du *Catalogue raisonné* ne s'est pas borné à donner une table méthodique de la *Bibliothèque elzévirienne* : il a fait plus, et c'est ce qu'il a ajouté à sa nomenclature qui nous permet de parler ici de son travail. Il a profité de l'occasion qui lui était offerte pour introduire où besoin était des rectifications, des notes additionnelles. Ainsi, en 1856, M. de Montaiglon, publiant le *Dolopathos* d'Herbert, démontrait d'après le texte d'Herbert lui-même qu'on avait eu tort de considérer ce roman comme une imitation de l'*Historia septem sapientum*; il établissait avec une grande sagacité que l'original du Dolopathos devait être un ouvrage latin, composé entre 1184 et 1212 par un moine de l'abbaye de Haute-Seille nommé Jean, et comme preuve il apportait la préface latine de ce Jean, la seule partie connue de son ouvrage, conservée par la publication qu'en avait faite Dom Martène. Or, il est arrivé qu'à la fin de l'année 1864, M. Mussafia, professeur à l'Université de Vienne, et l'un des premiers romanistes de notre temps, a

1. Est donné gratuitement aux personnes qui prendront au moins quatre volumes de la *Bibliothèque elzévirienne*.

2. Plusieurs volumes sont sous presse : le tome X et dernier des *Poésies françoises* réunies et annotées par M. de Montaiglon, le second volume des œuvres de Gringoire, la suite des œuvres de Ronsard, le second volume de Rabelais, la fin de Bussy-Rabutin et de La Fontaine, un recueil général des farces normandes, etc.

été assez heureux pour découvrir le texte complet de l'ouvrage de ce moine, et il lui a été aisé de prouver par le rapprochement des deux textes la justesse du raisonnement de l'éditeur du Dolopathos[1]. Cette découverte a fourni l'occasion d'une note dans le *Catalogue raisonné* (p. 14). Plusieurs indications de ce genre, les notices qui accompagnent la désignation de chaque ouvrage, dénotent chez le rédacteur de ce catalogue une grande connaissance de notre littérature; on y reconnait la main d'un des collaborateurs les plus distingués de la Bibliothèque elzévirienne. Je terminerai par une critique de détail: la notice de l'édition de *Gérard de Roussillon*, donnée par M. Fr. Michel, pourrait être plus détaillée et plus exacte. Voici la bibliographie de ce poëme : 1° l'édition de la *Bibliothèque elzévirienne* (1856) contient le texte entier des deux mss. de Paris et de Londres[2]; tous deux sont en langue d'oc, et s'il est vrai que le ms. de Londres ait été copié par un scribe français, on ne peut pas cependant le qualifier de « texte français. » On ne peut pas dire non plus qu'il soit du XIIIe siècle; les deux mss. sont à la vérité de cette époque, mais l'ouvrage est sûrement du XIIe. 2° l'édition du ms. de Paris publiée en Allemagne (1855-7), a été faite par le Dr Conrad Hoffmann et non par le Dr Mahn, bien qu'elle se trouve dans la collection que dirige le dernier de ces philologues[3]. De plus, le Dr Mahn a publié[4], d'après une copie faite par le Dr Steinthal, de Berlin, les 3190 premiers vers du ms. d'Oxford, publication mal faite, il faut en convenir, mais utile cependant, parce qu'elle permet de restituer les 563 premiers vers du poëme qui manquent dans le ms. de Paris et, par conséquent, dans les éditions de MM. Fr. Michel et C. Hofmann. II.

---

196. — **Œuvres choisies** de LOUIS SPACH, archiviste du département du Bas-Rhin. Tomes I et II. Biographies alsaciennes. Paris et Strasbourg, Berger-Levrault, 1866. 2 vol. gr. in-8°, VII, 542 et 528 pages.

Il arrive un moment où tout écrivain dont le labeur littéraire est disséminé dans des recueils divers et sur un long espace d'années, cède à la tentation de réunir en volumes les créations éparses de son esprit. Cette tendance toute récente de notre littérature ne mérite d'être encouragée qu'avec réserve, car elle nous vaut bien souvent des ouvrages qu'il aurait mieux valu laisser dans un discret oubli. Les deux volumes de M. Spach ne sont pas de ce nombre et tout ami de la littérature et de l'histoire alsacienne, tout amateur d'un style délicat, remerciera l'auteur du cadeau qu'il nous fait aujourd'hui. A des esquisses bio-

1. Le travail de M. Mussafia a été publié dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne (classe de philosophie et d'histoire), cahier de novembre 1864, sous ce titre : *Ueber die Quelle des altfranzösischen Dolopathos.*

2. Ce dernier n'est qu'un fragment de 3,529 vers; celui de Paris, qui n'est pas tout à fait complet, en a 8,998.

3. Section des *Werke der Troubadours*, subdivision intitulée *Epische Abtheilung*. Cette série ne contient jusqu'ici que Girart de Rossilho, dont l'édition n'est même pas terminée, car il y manque l'introduction et le glossaire annoncés sur la couverture des trois livraisons parues.

4. *Gedichte der Troubadours*, t. I, p. 217-232, et t. II, p. 73-96.

graphiques d'illustrations alsaciennes contemporaines, qui furent quelquefois des illustrations pour la France entière et presque tous des amis de l'auteur, M. Spach ajoute quelques morceaux d'histoire d'un style plus sévère. Leur lecture fait vivement regretter que dans le cours d'une longue carrière scientifique, il n'ait point trouvé les loisirs nécessaires à la composition de quelque ouvrage d'ensemble, au lieu d'éparpiller ainsi ses grandes qualités littéraires et sa science historique. Ces regrets bien légitimes ne nous rendront d'ailleurs pas ingrats pour ce que l'auteur nous offre ici. Un rapide coup d'œil sur ces deux élégants volumes en fera comprendre tout l'intérêt.

Le premier volume s'ouvre par la biographie de Bruno de Dagspurg, ce pape alsacien du XI[e] siècle qui sous le nom de Léon IX rétablit la vertu sur le trône pontifical souillé par les infamies d'un Benoit IX. Après lui vient Godefroi de Strasbourg, le chantre immortel de Tristan et d'Yseult, qui dispute à Wolfram d'Eschenbach la première place parmi les poëtes allemands du moyen âge. Daniel Specklé, l'ingénieur de Maximilien II, le précurseur des Coehorn et des Vauban nous permet de jeter un coup d'œil sur l'art de la guerre à la fin du XVI[e] siècle. Dominique Dietrich, le dernier *ammeistre* de la ville libre de Strasbourg, nous offre un bel exemple de constance religieuse, lorsqu'il refuse à Versailles de plier sous les menaces brutales de Louvois ou les cajoleries de son maître, et va, vieillard débile, expier dans un cruel exil le crime d'être resté fidèle à sa foi. A sa suite viennent se placer les portraits de deux savants distingués du XVIII[e] siècle, Schœpflin et Grandidier, noms chers aux lettres alsaciennes et dans les volumineux ouvrages desquels plus d'un écrivain moderne a trouvé les éléments d'une renommée d'emprunt. La notice sur Frédéric de Dietrich, arrière-petit-fils de Dominique, nous permet d'étudier les tristes excès de la Révolution sur les bords du Rhin. Citoyen patriote, magistrat dévoué, acclamé d'abord par l'universalité de ses concitoyens, le premier maire de Strasbourg n'en succomba pas moins aux menées jacobines, et vint porter sa tête sur l'échafaud où ses accusateurs allaient périr quelques jours après lui. Une douce et sympathique figure vient reposer nos yeux de ces scènes sanglantes; c'est celle d'Oberlin, le vénérable pasteur du Ban-de-la-Roche qui, pendant plus d'un demi-siècle, travailla sans relâche à la transformation de ce coin désolé de notre pays pour lequel la nature n'avait rien fait. Quand après une existence si bien remplie il fallut le rendre à la terre, on eut l'émouvant spectacle d'une population tout entière accourant en pleurs pour rendre un dernier hommage à son bienfaiteur vénéré. Les trois dernières notices de ce volume sont consacrées à des illustrations du premier empire, à Lezay-Marnesia, ce préfet du Bas-Rhin qui goûta le bonheur bien rare et pour lui bien mérité, d'être aimé de ses administrés, au général de Coehorn et au général Rapp, l'aide de camp de Napoléon et l'héroïque défenseur de Dantzig.

Le second volume s'occupe davantage de littérature et moins d'histoire. Pour cette dernière catégorie nous ne pouvons guère signaler que la remarquable biographie de Bruno de Ribeaupierre, un des plus terribles parmi les petits dynastes alsaciens du moyen âge, et celles de deux évêques de Strasbourg au XI[e]

et au XVe siècles, Wernher et Conrad de Bussnang. Par contre, nous trouvons une riche moisson de littérateurs et de poëtes. Voici tout d'abord Otfrid, le moine de Wissembourg qui au IXe siècle, mit les évangiles en vers allemands; puis viennent les trois grands satiriques du XVIe siècle, Sébastien Brant, Thomas Murner et Jean Fischart, dont la poésie qui parait quelquefois trop grossière à notre époque plus raffinée et peut-être plus corrompue, sut trouver de mâles accents. Après eux nous voyons Moscherosch, le romancier moraliste du XVIIe siècle, et Grimmelshausen, le contemporain et le peintre fidèle des horreurs de la guerre de Trente Ans dans son *Simplicissimus*, une des œuvres les plus originales de la littérature allemande. La mélancolique figure de Lenz, ce jeune poëte livonien, l'ami de Gœthe à Strasbourg, qui pendant un instant aspira à être son rival en amour et en poésie et qui devait si tristement finir par la folie, clôt cette intéressante série de poëtes allemands, rattachés de près ou de loin à l'Alsace. Ceux qui peuvent goûter par eux-mêmes les trésors de la littérature germanique n'en liront pas moins avec plaisir ces notices, et le grand nombre de ceux pour qui la langue allemande est encore lettre close, remercieront l'auteur de leur faire connaitre quelques-unes des sommités de cette grande et belle littérature que M. Spach sait si bien comprendre et si bien expliquer. Avouerons-nous maintenant que la seconde moitié du volume nous paraît moins intéressante? Ce sont ses contemporains que l'auteur présente à nos yeux; ce sont des morts chéris, des amis trop tôt perdus dont il nous retrace l'existence avec une émotion légitime. Mais l'affection sympathique même avec laquelle M. Spach dessine ces portraits fatigue peut-être un peu le lecteur, et d'ailleurs, il faut bien le dire, il en est parmi ces morts qui ne peuvent présenter qu'un médiocre intérêt à ceux qui ne les ont point connus. D'autres encore sont à peines qualifiés pour figurer parmi des biographies *alsaciennes*. Ainsi, quel qu'ait été le charme de sa personne, Ozaneaux n'était point à vrai dire un savant et ses vers sont en effet, comme il les appelle, des *erreurs poétiques*. M. Guiard, le traducteur de Sophocle, et M. Kreiss, qui n'a jamais rien écrit, sont des figures un peu effacées pour ceux auxquels il n'a point été donné de les voir de plus près. L'on peut se demander aussi ce que Génin, ce spirituel causeur parisien, si fantaisiste quelquefois dans ses élucubrations philologiques, vient faire au milieu des illustrations alsaciennes, lui qui fuyait et détestait sa chaire et n'a jamais su comprendre la valeur intellectuelle de Strasbourg. L'on pourrait encore trouver à redire à la notice sur M. Théodore de Bussière, au sujet duquel il faut bien avouer, quelque respect que l'on ait pour ses convictions religieuses, qu'il n'a jamais écrit l'histoire qu'en pamphlétaire passionné. Puisque nous en sommes à critiquer, M. Spach nous permettra de lui faire encore un autre reproche qui à ses yeux comme à ceux de beaucoup de gens, sera sans doute un éloge. Je trouve quelquefois dans ses biographies une trop grande réserve, un refus trop absolu peut-être d'énoncer le fond de sa propre pensée sur les grandes questions religieuses et politiques qui depuis des siècles séparent les esprits. Cette réserve, qui n'est certes pas de la timidité mais qui frise le dédain, se comprend, il est vrai, à un âge où l'esprit fatigué de la lutte se retire à côté ou au-dessus de l'arène et n'a plus

qu'un sourire de pitié pour l'ardeur juvénile de ceux qui entrent à peine dans la carrière afin d'y défendre leur drapeau. D'ailleurs, tout auteur est bien libre de dire ou de ne pas dire sa pensée. Mais la vie ne consiste-elle pas dans la lutte, n'est-ce pas du choc des opinions que doit naitre la vérité, et l'existence sans lutte n'est-ce pas déjà le repos de la mort?

Il est temps de cesser ces critiques pour dire encore quelques mots de la forme de l'ouvrage. On ne saurait lui donner que des éloges. M. Spach a débuté il y a trente ans dans la carrière littéraire par de charmantes poésies allemandes, trop oubliées peut-être par lui-même, mais qui conservent de nombreux admirateurs, et par des romans écrits en français. L'historien — et nous l'en félicitons vivement — n'a point oublié tout l'art du romancier, et c'est ce qui donne à son style un charme que nous sommes peu habitués à trouver dans les livres d'histoire, surtout quand ils nous viennent de l'autre côté des Vosges. Un des grands attraits de ces biographies, c'est leur facture artistique. Ce sont de gracieux médaillons ciselés avec amour, montrant assez que l'auteur, s'il le voulait, pourrait se hérisser tout aussi bien qu'un autre de science rébarbative, mais qu'il préfère s'en abstenir pour plaire au lecteur, ce dont le lecteur lui est très-reconnaissant. Sans doute c'est un dangereux privilége que celui d'écrire ainsi et qui bien souvent amène de graves abus. L'historien, surtout dans des questions spéciales et dans des monographies scientifiques, fera toujours mieux de ne point sacrifier aux Grâces ; il conservera ainsi sa valeur propre et remplira plus sûrement le but qu'il se propose, celui d'instruire et de renseigner. L'écrivain qui ne sait que tourner élégamment ses périodes sans y mettre du savoir et des connaissances exactes, sera bientôt oublié, quel que soit l'engouement des contemporains. Combien d'exemples de date récente ne pourrait-on point citer? Mais ces réserves, si nécessaires d'ailleurs, ne sauraient s'appliquer aux volumes de M. Spach ; sa science est trop solidement fondée pour ne pas tirer des agréments nouveaux de son talent littéraire. Il ne nous reste donc plus qu'à remercier l'auteur du plaisir qu'il nous a causé par la lecture de ses attachantes biographies ; espérons qu'il tiendra la promesse de sa préface et qu'il nous donnera bientôt une série nouvelle de biographies de ses compatriotes. Il n'en manque pas qui méritent bien cet honneur. Voici Jacques Sturm de Sturmeck, l'ammeistre du xvi[e] siècle, également respecté de François I[er] et de Charles V, Wimpheling l'humaniste, Jean Sturm, le fondateur des écoles savantes de Strasbourg, Rodolphe Ingold, le négociateur du traité d'Aschaffenbourg, et plus près de nous des savants comme Brunck, Koch et les deux Schweighæuser, Arnold, le poëte favori de l'Alsace, et tant d'autres encore. Le choix seul sera difficile et le pinceau délicat de M. Spach saura bien reproduire ces nouvelles figures avec tout le talent et tout le charme qu'il a mis à dépeindre celles qui sont groupées dans les volumes dont nous rendons compte aujourd'hui.

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS

LES MANUSCRITS PALI DE LA COLLECTION GRIMBLOT

Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale vient de faire l'acquisition d'une très-importante collection de manuscrits orientaux. M. Grimblot, ancien agent français à Colombo, a profité de son séjour dans l'île de Ceylan, l'un des foyers les plus anciens de la civilisation et de la religion bouddhiques, pour former une collection considérable d'ouvrages pâli, qu'il vient de céder à la Bibliothèque impériale.

On sait que des trois branches de la littérature bouddhique (celles du Népal, du Tibet et de Ceylan), c'est la branche méridionale, celle de Ceylan, qui est la plus importante, parce que c'est dans cette contrée que le bouddhisme s'est conservé plus pur que partout ailleurs. Pour l'histoire du bouddhisme en général, il faut donc assigner aux livres écrits en pâli la première place parmi tous les documents bouddhiques, et il va sans dire que pour l'histoire de cette doctrine dans l'île même de Ceylan, ils sont indispensables. Il y a encore le côté linguistique par lequel les livres pâli se recommandent tout particulièrement à notre attention. La langue pâli, peu connue encore en Europe, est une branche importante de la famille âryenne et doit occuper un jour dans nos études une place considérable. Il est donc à désirer que les livres pâli soient recueillis avec soin et que nos bibliothèques saisissent toutes les occasions d'en acquérir le plus grand nombre possible.

Il n'y a jusqu'à présent en Europe que deux bibliothèques qui possèdent des collections de livres bouddhiques de la branche méridionale, savoir la Bibliothèque royale de Copenhague et la Bibliothèque impériale de Paris. Quelques rares manuscrits pâli se trouvent à la Bibliothèque de l'Université de Copenhague, quelques autres au British-Museum et probablement aussi à Oxford. La collection de Copenhague, à en juger d'après l'excellent catalogue qui en a été publié, est loin d'être complète.

La collection de manuscrits pâli de la Bibliothèque impériale se composait jusqu'à ce jour, en premier lieu, de l'*ancien fonds*, enrichi à différentes époques par des acquisitions partielles (du fonds Tolfray et autres); en second lieu, du fonds Burnouf, auxquels vient maintenant s'ajouter la nouvelle acquisition. Les deux premiers de ces fonds, recueillis sans plan ni méthode, n'offrent le plus souvent que des volumes dépareillés de certaines séries déterminées que le nouveau fonds viendra heureusement compléter, notamment en ce qui concerne la partie religieuse de cette littérature.

La collection Grimblot se compose de quatre-vingt-sept ouvrages en langue pâli, dont soixante-sept écrits en caractères singhalais, huit en caractères birmans et douze en singhalais et en birman. Il y en a en outre trente-trois doubles, en tout cent vingt manuscrits.

Malgré quelques lacunes dans son ensemble, cette collection de manuscrits est fort importante. Les trois séries du canon bouddhique sont presque com-

plètes. Dans le Vinaya-Pitaka, il ne manque que le Parivara et une partie du Kammavaca; dans le Sutta-Pitaka, on regrette l'absence du Sanyutta-nikâya, d'une partie du Khudaka-nikâya, du Dhammapada, du Patisambhidan, du Djâtaka-sa-Athavannana. L'Abidhamma-Pitaka est représenté dans toutes ses parties. La plupart de ces livres religieux sont accompagnés de leur commentaire (Digha) et de leur commentaire développé (Athâkatha). Nous remarquons en outre un bel exemplaire du Dipa-Vañsa et le Visuddhi-magga (attribué à Bouddha-Gosa et renfermant toute la métaphysique du bouddhisme). L'un et l'autre de ces deux ouvrages semblent assez rares, même à Ceylan. Signalons enfin dans cette belle collection les nombreux traités philologiques, notamment les grammaires de l'école de Kaccâyana et de Moggalâyana, un ouvrage de l'école de Saddaniti, etc.

H. Z.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

Verzeichniss d. manuscripte u. Incunabeln d. Vadian. Biblioth. in St-Gallen (St-Gall, Huber.) – Homère, Odyssée, p. p. DÜBNER. (Lecoffre). — King Horn, with fragments of Floriz and Blauncheflur and of the Assumption of our lady, etc., edited by J. RAWSON LUMBY. — Political, religions and love Poems, ed. by Fr.-J. FURNIVALL. — The book of quinte essence, ed. by Fr.-J. FURNIVALL. — Parallel extracts from 29 mss. of Piers Plowman, by W. SKEAT. — Hali Meidenhad, an alliterative homily, ed. by O. Cockayne. — LYNDESAY, the Monarche and other Poems, ed. by FITZEDWARD HALL. (Publications of the Early english text society for 1866). — VOIGT, die lex Mænia de dote (Weimar, Landes-Industrie-Comptoir). — Chansons normandes du XV[e] siècle, p. p. GASTÉ. (Caen, Le Gost-Clerisse.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der naturforschenden Gesellschaft zu Halle. Originalaufsätze aus dem Gebiete der gesammten Naturwissenschaften. Vol. 9. Livr. 2. Gr. in-4. Halle (Schmidt.) 32 fr.

Alterthümer (die) unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentl. u. Privatsammlgn. befindl. Originalien zusammengestellt u. hrsg. v. d. Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr. L. Lindenschmidt. Vol. 2. Livr. 2 et 3. Gr. in-4. (12 Steintfln. u. 20 Blatt Erklärgn.) Mainz (Zabern) la livrais. 3 fr. 40
(Vol. I et II 50 fr.)

Archiv für klinische Chirurgie. Hrsg. v. B. v. Langenbeck. Red. v. Dr. Billroth u. Dr. Gurlt. Vol. VIII. Livr. 1. Mit 5 Tafln. Abbldgn. in-4. Berlin (Hirschwald.) 6 fr. 70

Benfey (J.), üb. d. Aufgabe d. platonischen Dialogs, Kratylos. Gittingen (Dietrich). 5 fr. 35

Bleser (E. de). Rome et ses monuments, guide du voyageur catholique dans la capitale du monde chrétien. Avec 51 plans annotés. Gr. in-8. Mainz (Kirchheim). 9 fr. 35

Bœckh, d. statistische Bedeutung der Volkssprache als Kennzeichen der Nationalität. Berlin (Dummler). 3 fr. 40

Brugsch (H.). Wanderung nach den Fürkis-Minen u. d. Sinai-Halbinsel. Mit 3 lith. Taf., sinait Inschriften. Leipzig (Hinrichs). 2 fr. 50

Buff (L.). Grundlehren der theoretischen Chemie u. Beziehungen zwischen den chemischen u. physikalischen Eigenschaften der Körper. Gr. in-8. Erlangen (Enke). 5 fr. 35

Imp. L. Toinon et C[e], à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40. — 6 Octobre — 1866.

197. — **Atmabôdha** ou de la Connaissance de l'Esprit, version commentée du poëme védantique de Çankara Achârya, par M. Félix NÈVE. Paris. In-8°, 96 pages. (Extrait du *Journal asiatique*.)

Cette traduction française d'un des plus célèbres écrits du principal chef de l'école védantique nous présente un sujet, sinon tout à fait neuf, au moins rajeuni. L'Atmabôdha avait été traduit en anglais dès 1812, et reproduit en français d'après la traduction anglaise ; de toutes manières, une traduction en notre langue, faite sur le texte, et mise au niveau des progrès des études, doit paraître au moins opportune. D'ailleurs, la question est à l'ordre du jour.

Car dans un pays où l'on est mieux placé que partout ailleurs pour sentir les besoins et les *desiderata* des études indiennes, l'Angleterre, il a été ouvert un concours et offert un prix important pour le meilleur ouvrage sur la philosophie védanta, étudiée d'après un programme déterminé, dans ses origines, son développement et ses plus illustres interprètes. Il est vrai que ce concours n'a pas abouti et parait abandonné ; ce n'en est pas moins un symptôme significatif de l'intérêt et de l'actualité de cette branche d'études. Du reste, l'Atmabôdha a été l'objet de divers travaux plus ou moins récents : il en a été fait plusieurs éditions, entre autres une de feu le docteur Charles Graul qui y a joint une traduction allemande avec une explication dans laquelle il a fait usage d'un commentaire tamoul ; de plus, quelques indianistes ont fait des recherches sur la vie et les travaux de l'auteur Çankara Achârya. Un traité aussi important sur le système orthodoxe de la philosophie brahmanique méritait donc une place dans le *Journal Asiatique* de Paris, où M. Nève a inséré son travail, reproduit dans la brochure que nous annonçons.

Cette étude soignée, dans laquelle M. Félix Nève fait connaître et utilise tous les travaux antérieurs au sien, se divise en deux parties. La première est une introduction qui occupe la moitié de la brochure. L'auteur y expose successivement — l'origine du védantisme qui se confond avec les premières spéculations philosophiques des Hindous, sans qu'aucun ouvrage connu nous soit parvenu de cette époque primitive ; — la fondation du système définitif et officiel, qui remonte au VIIIe siècle de notre ère, et succéda à la destruction du bouddhisme indien et des sectes hétérodoxes, rivales du pur brahmanisme ; — la vie et les

travaux de Çankara Achârya, qui vécut dans la deuxième moitié du VIIe siècle et la première du VIIIe; — enfin les doctrines essentielles du védanta, qui a pour principe l'unité absolue de l'Être, la négation des existences individuelles, la reconnaissance et la glorification du seul Brahme, unique, éternel, infini, en dehors duquel il n'existe rien.

La deuxième partie comprend la traduction des 68 stances qui composent l'Atmabôdha : cette traduction exacte et fidèle est accompagnée d'un commentaire perpétuel pour lequel M. Nève s'est aidé d'un commentaire sanscrit anonyme, répété dans quatre manuscrits et dans une édition imprimée, que l'auteur a consultés. Il ne donne pas la traduction intégrale de ce commentaire qui suit le texte stance par stance : mais il le cite souvent, et en traduit quelques passages, de sorte que son propre commentaire nous donne le résultat de ses études sur le texte en même temps qu'il réfléchit l'interprétation du glossateur indien.

M. Nève a eu soin d'indiquer les variantes (en général légères) qu'il a relevées dans les manuscrits et les éditions imprimées. La transcription des termes sanscrits les plus importants remédie jusqu'à un certain point à l'absence du texte qui, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est facilement accessible.

Léon Feer.

---

198. — **L'Alesia de César**, près de Novalaise, sur les bords du Rhône en Savoie, par Th. Fivel, architecte à Chambéry, membre de plusieurs sociétés savantes. Étude historique et topographique, à rapprocher du ch. x, livre III, tome II de l'*Histoire de Jules César*. Chambéry, 31 mai 1866, in-8°, IV-164 p. avec cartes et planches. (Paris, A. Franck.)

Ce livre est une grosse erreur. C'est encore un produit de cette *alesiomanie* qui a déjà fait tant de ravages dans la science archéologique. Il n'y aura bientôt pas une colline en France qui n'ait réclamé l'honneur d'avoir été le dernier boulevard de la liberté gauloise. On peut l'interpréter comme un signe que le patriotisme n'est pas près de s'éteindre; mais cela ne donne pas une haute idée de l'état de la science dans mainte localité de province. On ne s'improvise pas archéologue du jour au lendemain; il faut pour aspirer à ce titre de fortes études préparatoires, la connaissance des méthodes et un commerce prolongé avec les débris de l'antiquité.

M. Fivel, qui trouve chez tous ses devanciers, et l'on sait s'il en a, un défaut capital, *l'illusion*, qui leur rappelle si bien qu'*une idée fixe trouble l'esprit et fausse le raisonnement*, a été victime non-seulement d'une idée fixe, mais encore de l'illusion bien plus grave qu'on pouvait expliquer des textes grecs et latins sans en connaître la langue. L'auteur en est encore à croire que *fines* signifie frontières, que la phrase *cum in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret*, signifie : « César regagnait la province en traversant la Séquanie, où il était entré par l'extrême frontière des Lingons » et il déploie un luxe inouï d'exemples pour nous prouver que dans César *in* avec un verbe de mouvement ne signifie pas *vers* mais *dans*, ce qui est absolument faux; enfin il ajoute : « En poussant

cette démonstration jusqu'à l'extrême, il me serait possible d'amener César en pleine Séquanie. » Nous le croyons aisément. Mais cette phrase donne la clef du système de l'auteur; César n'est pas son guide, c'est lui au contraire qui veut apprendre au proconsul par où il fallait passer pour arriver à Novalaise. Quant au grec, il suffirait de jeter un coup d'œil sur la façon dont les textes sont imprimés, pour voir que M. F. n'en sait pas le premier mot. Mais si l'on demande des preuves plus positives nous citerons la note 2 de la page 21 : « ἐκράτησι, du verbe ῥαίω, détruire, et de la proposition ἐκ. » Page 62 et 63, ce passage de Dion Cassius : Καταφρονήσας ὁ Οὐερκιγγετόριξ τοῦ Καίσαρος, ἐξ ὧν ἐπταίκει, ἐπ' Ἀλλόβριγας ἐστράτευσε. Κἀν τούτῳ ὁρμήσαντα αὐτὸν, ὡς καὶ βοηθήσοντα σφίσιν, ἀπέλαβεν ἐν Σηκουανοῖς γενόμενον donne lieu au curieux commentaire que voici : Οὐερκιγγετόριξ... ὁρμήσαντα αὐτὸν, *Vercingetorix les ayant agités, secoués* (les Allobroges), καὶ βοηθήσοντα αὐτὸν *et les ayant secourus*. Ainsi M. Fivel n'a pas vu que les participes ὁρμήσαντα et βοηθήσοντα sont l'un à l'aoriste, l'autre au futur, qu'ils sont à l'accusatif et ne peuvent se rapporter qu'au régime direct de la phrase, César; il s'imagine que αὐτὸν signifie *eux*, tandis qu'il veut dire *lui*, César ; enfin il remplace le σφίσιν du texte par un second αὐτὸν, traduit comme le premier. Après ces exploits d'interprétation qui ont dû lui coûter bien des coups de dictionnaire il conclut : « Ce texte catégorique établit en même temps : 1º l'attitude hostile des Allobroges vis-à-vis des Romains; 2º la retraite de César à travers la Séquanie. » Quant au premier point, le texte grec dit précisément le contraire de ce que prétend M. Fivel; c'est César qui marche au secours des Allobroges.

Veut-on savoir où en est l'auteur en fait de connaissances historiques et techniques, il suffit encore de quelques exemples : il suppose que les étangs des Dombes, dont la formation date notoirement du moyen âge, existaient déjà du temps de Vercingétorix (v. p. 67). Dans son texte, p. 88, 89, et sur sa carte, il désigne la ligne de *contrevallation* comme destinée à emprisonner Vercingétorix dans l'oppidum et la trace entre les murs assiégés et la ligne de *circonvallation !* Quand on ne doute de rien, on peut à coup sûr raconter ce qui suit du fameux *delta gaulois* de Polybe : « Ce delta est formé par le Rhône, le Scorax (le Guiers) et une haute montagne rocheuse, d'un accès difficile (la chaine de l'Épine, du mont Chat et du Signal); dans ce delta se trouve l'*oppidum des Mandubiens*. Annibal traverse ce massif, au centre duquel s'élevait *la vieille capitale des Allobroges, la ville fondée par Hercule, la métropole religieuse de la Celtique, Alesia.* » Or Polybe, en racontant la campagne d'Annibal, place formellement le *delta* en question, ou île des *Allobroges*, au confluent de l'Isère (Ἰσάρα) et du Rhône. Tite-Live en fait tout autant et aucun auteur ne parle d'une ville importante qui y aurait été située, encore moins d'Alesia comme cité des Allobroges et métropole de la Gaule. On ne saurait pourtant accuser M. Fivel de mauvaise foi, car les absurdités qu'il débite, les tortures qu'il fait subir aux textes dépassent la limite du mensonge. Le menteur a encore une certaine habileté qui fait ici complétement défaut. Il faut donc croire à une simple hallucination.

Il est inutile maintenant d'insister sur l'invraisemblance du plan général de campagne que trace l'auteur du mémoire; il suffira de dire qu'il fait redescendre

César jusqu'à Trévoux, où il passe la Saône. Vercingétorix lui barre le passage à Sathonay. Après la bataille de cavalerie les deux armées traversent le Rhône et c'est dans le petit Bugey que vient se décider le sort de la Gaule.

M. Fivel, après avoir promené les armées belligérantes où bon lui semble, se décide enfin, dans son VIII[e] chapitre, à nous donner quelques indications sur la topographie de Novalaise et sur les antiquités de la contrée. Il y a selon lui des traces de travaux considérables, d'établissements importants, mais les détails donnés par l'auteur sont peu clairs; avec les noms de César, de Vercingétorix qu'il répète à chaque phrase il réussit à embrouiller si bien toutes les idées, qu'on ne peut absolument pas se rendre compte de l'importance relative des trouvailles, de l'époque à laquelle remontent les antiquités, des fouilles qui ont eu lieu. C'était par là qu'il eût fallu commencer; sans système préconçu, M. Fivel aurait pu se rendre fort utile. Mais voilà la tendance malheureuse de tous les amateurs en archéologie; à la première découverte qu'ils font, ils s'imaginent être providentiellement appelés à renouveler la science. Sans même prendre la peine d'examiner de bien près ce qu'ils trouvent, ils échafaudent de suite une théorie, choisissent un grand nom auquel ils puissent attacher le leur, avec lequel ils puissent faire du bruit et dès lors les meilleures raisons du monde ne sauraient leur ouvrir les yeux. Mais il faut un mémoire à l'appui et voyant qu'il est assez utile de pouvoir citer des auteurs, ils amassent à la hâte tout un bagage scientifique mal choisi, mal compris, et ne manquent pas de faire nombre de citations. Alors vient le moment de faire du bruit dans le monde, de se mettre en avant; on envoie son livre à l'Institut, on l'envoie à l'Empereur; puis on a soin de faire annoncer la chose dans les journaux petits et grands, toute une armée de satellites volontaires se groupe autour du grand homme improvisé et s'apprête à partager sa gloire. Le prophète de son côté affecte des airs de modestie, il parle de son travail « que mes amis appellent une découverte et que je nommerai modestement une étude, jusqu'à ce que la décision de l'Empereur et celle de l'Institut aient prononcé » (p. 3.) Ainsi donc les questions scientifiques seraient, elles aussi, résolues par voie de décret; ou bien il y aurait une compagnie quelconque en France qui voudrait rendre en pareille matière des décisions infaillibles. Et une fois qu'ils auraient prononcé, il serait loisible à l'auteur d'une découverte de ne plus être modeste. Pourquoi ne pas s'adresser de suite au Pape, qui dans le temps a si bien tranché la question du Rubicon? Non, la véritable science n'a pas besoin de tant d'approbations officielles : *mole sua stat*.

Le livre de M. Fivel n'est pas unique en son genre; nous devions dire une fois pour toutes notre façon de penser sur cette sorte de productions littéraires. A l'avenir nous pourrons les traiter plus sommairement.

Heureusement il est en province quelques savants plus sérieux, pleins de dévouement et d'abnégation, dont les recherches patientes et consciencieuses font plus pour le progrès des sciences que le plus beau livre du monde. Prendre note avec soin des objets trouvés, de leur provenance, de leur position, indiquer urtout ce qui peut servir à déterminer la date exacte ou approximative de l'enfouissement, voilà ce qu'on peut faire en attendant que des études plus

générales vous mettent à même de tirer des conséquences rigoureuses.

Cet article était terminé, lorsque nous avons eu connaissance, grâce à l'obligeante communication de M. Valentin Smith, de la brochure de M. l'abbé Ducis [1] sur la prétendue découverte de M. Fivel. Voilà un travail sérieux, plein de bon sens; l'auteur ne s'amuse pas à discuter tous les textes torturés par M. Fivel. Il développe surtout l'invraisemblance de sa théorie. En deux paragraphes il démontre que l'Allobrogie [2] faisait partie de la province romaine, qu'Alesia n'était pas dans la province et encore moins sur la rive gauche du Rhône. Il examine ensuite les traces si considérables de fortification et de siége qui doivent être visibles à Novalaise et montre combien nous avions raison d'exiger quelques détails : « L'imagination seule, nous dit-il, a pu trouver les prétendus fossés de onze milles de circuit contre Alesia et les quatorze milles contre les attaques du dehors;... la circonvallation était impossible à Montbel, dans le sens complet que lui donne César. » Le reste à l'avenant; la topographie du pays elle-même ne répond nullement aux données de l'auteur des commentaires. Il conclut en faveur d'Alise-Sainte-Reine dont les titres sont évidemment les plus sérieux. Alaise, la seule rivale qui ait pu inspirer quelques doutes, semble avoir définitivement succombé après une défense héroïque. Alais en Languedoc est battu depuis longtemps; quant à Izernore et Novalaise, *somnia*. Ch. M.

---

199. — **Dissertation sur les chants héroïques des Basques**, par M. Jean-François Bladé. Paris, A. Franck, 1866. In-8°, 60 pages. — Prix : 3 fr.

La production de documents faux, ainsi que leur protection contre les attaques de la critique, a quatre causes principales : l'intérêt, la vanité, la religion et le patriotisme [3]. A la première catégorie appartiennent les chartes sans nombre fabriquées au moyen âge pour établir des droits douteux, les chroniques racontant les priviléges accordés à des villes ou à des monastères; — à la seconde,

1. Chambéry, chez tous les libraires (des départements de Savoie) 1866, in-8°.

2. Trois inscriptions relatives à César, et qui semblent indiquer un triomphe sur les Allobroges, ont beaucoup embarrassé M. Ducis. Venons à son aide en lui disant que la science a, depuis longtemps, fait justice de ces *faux*. Elles sont déjà suspectes en ce qu'elles concernent J. César. Les grands noms sont assez rares dans les inscriptions et il ne faut admettre qu'après examen celles qui en contiennent. Les faussaires, heureusement pour nous, en ont abusé sans se douter que plus tard cela les ferait reconnaître. Puis les inscriptions de Nimes, Turin et Asti sont évidemment imitées des *fasti triumphales*; deux d'entre elles contiennent une faute énorme : *C. Jul. Cæsar, C. f.*, au lieu de *C. Julius C. f. Cæsar*. Le *gentilicium* en effet ne peut être abrégé; en outre le surnom ou *cognomen* suit toujours l'indication du nom du père. Enfin ces inscriptions ne se trouvent reproduites dans aucun recueil sérieux. Je me trompe fort, ou le livre de M. Herzog, *Gallia Narbonensis* (Leipzig, Teubner, 1864, in-8°) est resté absolument inconnu à M. Ducis. Il faut bien qu'on le dise, ce volume est *indispensable* à tous ceux qui veulent étudier l'histoire de la Gaule sous les Romains.

3. Il faut y joindre naturellement la cupidité toute simple qui pousse à fabriquer un manuscrit, une charte, des autographes, pour les vendre plus cher; — le singulier amour-propre scientifique, dont on a quelques exemples, qui porte un homme à forger des documents curieux pour s'illustrer par leur découverte et leur explication; — et enfin le pur désir de mystifier le public ou les érudits.

les généalogies destinées à prouver l'antiquité ou à rehausser la gloire d'une famille, les lettres adressées à des personnages de cette famille par les souverains ou les ministres, etc. C'est au zèle pour la religion qu'il faut attribuer les fabrications sans nombre des premiers siècles de l'Église, tels que les poëmes orphiques, les oracles sibyllins, les épîtres ou évangiles apocryphes, etc., les vies de saints composées plusieurs siècles après leur mort et attribuées à des contemporains, etc. Mais c'est le patriotisme qui a dicté les plus remarquables et les plus heureuses de ces fraudes, et l'une des formes les plus habituelles qu'il a adoptées est celle de la poésie épique[1]. Cette forme a en effet tous les avantages : d'une part, elle est assez flottante pour qu'il soit difficile de lui appliquer les procédés rigoureux de la critique ; d'autre part, en même temps qu'elle permet de fournir les renseignements qu'on veut faire accepter au public sur l'état passé d'un peuple, elle rehausse la valeur de ce peuple et lui donne une gloire poétique appréciée très-haut ; enfin elle se prête à l'imagination du faussaire, qui est généralement un peu poëte, et le dispense des recherches trop minutieuses qu'exigerait la confection de chartes ou de chroniques.

Aussi voyons-nous, depuis un siècle environ, le terrain de l'histoire littéraire embarrassé d'un grand nombre de ces tristes produits. Les pays qui sont le plus propres à en faire naître sont naturellement ceux qui sont le plus dénués de véritables richesses poétiques ; ce sont aussi les petits peuples, écrasés depuis longtemps ou sevrés de tout commerce intellectuel avec les grandes nations, auxquels le mouvement national récent a rendu la conscience de leur individualité, pendant que leurs connaissances accrues leur révélaient les trésors des littératures voisines. Ils se sont alors sentis humiliés de leur propre stérilité ; et il s'est bientôt trouvé quelqu'un dans leur sein qui, du vif désir de posséder des monuments constatant à la fois l'antiquité et la beauté de leur poésie, est arrivé peu à peu, en désespoir de cause, à les faire lui-même, et les a livrés ainsi à l'admiration des nationaux et des étrangers. Quand les voisins ont réclamé, on les a accusés de jalousie, de mauvaise foi ; on a reproché à des oppresseurs politiques de vouloir dépouiller même de leur gloire de malheureux vaincus ; on a ainsi excité des sympathies devant lesquelles s'est tue la critique, et les auteurs de quelques-unes de ces pièces ont pu mourir tranquilles sur le succès de leurs mensonges.

Cependant la critique devait avoir son heure. Le même mouvement qui suscitait de toutes parts ces impostures qu'on eût jadis appelées pieuses faisait sortir de leur poussière une foule de productions authentiques, et bientôt l'essence et les lois de la poésie héroïque et populaire, mieux connues, mettaient aux mains des savants des instruments fins et précis. L'histoire des temps primitifs ou du moyen âge, étudiée avec zèle, éclairée par la publication de documents sans nombre, contrôlée par cette science presque nouvelle qui s'appelle la critique des sources, fournissait sur les mœurs, la civilisation, les croyances des peuples

1. Autrefois ce genre de patriotisme s'exprimait surtout par la supposition à un peuple d'une série d'ancêtres fabuleux, généralement rattachés à Priam. De là les rois gaulois de Jean Lemaire, les rois écossais de Buchanan, les rois suédois d'Olaüs Magnus, etc.

divers, sur les événements racontés dans leurs poëmes, des renseignements nouveaux. La paléographie s'assurait, par la comparaison devenue plus facile, sur les bases que lui avait construites le siècle précédent. Enfin la philologie, devenue historique et comparative, apportait dans l'examen des textes ses redoutables procédés, ses méthodes inflexibles et sûres, et tranchait facilement des questions dont on avait pu croire jadis la solution à jamais introuvable. Aussi les falsifications antérieures ont-elles toutes été ou vont être prochainement décelées; leurs auteurs n'étaient réellement pas en état de se garder contre des objections qu'ils ne soupçonnaient pas. Il serait peut-être plus facile aujourd'hui de réussir dans une fraude de ce genre; mais on ne l'essayera sans doute pas. Pour obtenir un plein et durable succès, il faudrait une science aussi vaste que sûre, et, Dieu merci! un vrai savant ne devient guère un faussaire.

Les observations qui précèdent nous sont suggérées par les textes dont la brochure de M. Bladé nous apporte l'examen : nous verrons qu'il leur a appliqué avec bonheur les éléments de critique dont nous parlions. Ce sont deux chants basques, dont l'un a été publié en 1817 par Guillaume de Humboldt, l'autre en 1835 par un M. Garay de Monglave; le premier roule sur la lutte des Cantabres contre Auguste, le second sur la défaite de l'armée de Charlemagne à Roncevaux. Si nous y joignons une troisième pièce, que M. Mary-Lafon a présentée au public, et que M. Bladé examine dans un appendice, le *Chant d'Annibal*, nous remarquerons dès l'abord une forte cause de méfiance; c'est précisément aux points de jonction du peuple basque avec d'autres peuples, c'est-à-dire aux événements de son histoire dont les annales de ces peuples ont conservé le souvenir, que se rapportent ces trois chants : ce sont en effet ceux qui pouvaient fournir un canevas à l'imagination des faussaires, et leur paraître en même temps susceptibles d'intéresser et de réussir. Leur calcul était juste : si le dernier chant, fabrication trop misérable pour tromper un instant, a été généralement dédaigné, les deux autres ont eu le plus grand succès : nous trouvons le premier cité dans l'*Histoire de la Gaule méridionale de Fauriel*, en tête de l'*Histoire littéraire de la France* d'Ampère, et dans l'*Histoire de la littérature française* de M. Demogeot, qui emprunte à peu près textuellement à Ampère ce qu'il dit sur les Ibères et leur poésie. Quant au second, M. F. Michel l'a reproduit à la suite de sa *Chanson de Roland*, et il a depuis été cité par plusieurs écrivains, entre autres par Wilhelm Grimm (*Ruolandes liet*, p. XCIII), qui soupçonna seulement une strophe d'être interpolée. Eh bien! l'existence seule de ces chants aurait dû être suspecte : il n'y a pas de raison pour qu'on ait gardé, des anciennes poésies populaires basques, précisément et uniquement celles-là, qui touchent des faits connus et intéressants ; il y a au contraire dans cette coïncidence trop heureuse un très-grave motif de suspicion. On peut dire que quand des documents, de quelque nature qu'ils soient, se présentant sans garanties absolues, sont justement ceux que, dans l'état de nos connaissances, nous aurions pu fabriquer ou que nous aurions simplement attendus, ces documents sont presque toujours faux. C'est ainsi que récemment un fabricateur sarde, voulant illustrer l'histoire littéraire de son île il y a deux mille ans, a publié des renseignements curieux sur le *Sardus ille Tigel-*

lius d'Horace et même des vers de ce chanteur du temps d'Auguste; on aurait pu parier à coup sûr que Tigellius, le seul auteur sarde aussi anciennement connu, ferait les frais d'une partie de ce faux. C'est la même règle de critique qui fait que des lettres, des mémoires, etc., où se trouvent rapportées les anecdotes, les scènes que, d'après d'autres sources, devait raconter l'auteur, sont au moins suspects. En général, les documents authentiques modifient et le plus souvent démentent sur certains points les informations précédentes; on n'y trouve jamais exactement ce qu'on croit y trouver, et ceux qui répondent trop bien à notre attente ont presque toujours de bonnes raisons pour cela.

M. Bladé attaque le premier de ces chants basques, le *Chant des Cantabres*, par toutes les voies de la saine critique. Premièrement, il demande le manuscrit. Ici, comme souvent en pareil cas, il manque. On n'a qu'une copie, exécutée en 1590 par un jésuite espagnol, appelé Ibañez de Ibarguen sur *un parchemin fort ancien*. L'existence du parchemin est douteuse; celle de la copie de 1590 ne l'est pas, dit M. B. Où se trouvait-elle et depuis combien de temps? Où est-elle maintenant? M. B. ne le dit pas et nous aurions voulu le savoir. Nous avons quelque peine à croire que ce document soit du XVIe siècle, nous y reconnaîtrions bien plus volontiers la main d'un amateur du XVIIIe siècle. Il va sans dire que la bonne foi de Humboldt est hors de question. — Du manuscrit, passons à la forme. M. B. lui fait des reproches de différents genres : 1° elle est à peu près intelligible à un basque moderne, tandis que depuis l'époque où ce poème aurait été composé, époque que les uns font contemporaine de l'évènement, les autres postérieure de huit siècles, la langue a dû changer assez pour n'être plus compréhensible ; 2° on y trouve des mots évidemment latins (*arma, mumduco, grandoja*) ou même romans (*cansoa, zamoa*), qui ne pouvaient appartenir à la langue basque dès cette époque. Le second argument est fort bon; j'aurais voulu que M. B. développât plus clairement le premier. Il nous dit qu'il y a en effet dans le *Chant des Cantabres* d'assez nombreux *archaïsmes*; mais qu'entend-il par là? Le plus ancien monument authentique de la langue basque est, suivant lui, le recueil de poésies du curé Dechepare : or ce recueil parut en 1587, juste à l'époque où le *Chant des Cantabres* aurait été écrit par Ibarguen. Quel est le rapport entre ces deux documents? Voilà ce qu'il fallait examiner. Si M. B. entend par *archaïsmes* des expressions plus anciennes que la langue parlée en 1590, avec quelles données les apprécie-t-il? Ces questions méritent d'être étudiées, et non-seulement pour la critique du *Chant des Cantabres*, mais pour l'histoire de la langue basque. — Passant à la versification, M. B. y trouve une imitation d'une sorte de chansons qu'il a souvent entendu chanter et même improviser en basque ou en espagnol. « Chaque couplet, dit-il (p. 35), se compose de deux vers composés d'un nombre variable de syllabes et rimant plus ou moins par assonance. L'air est à peu de chose près celui des vêpres espagnoles..... Si l'on prend chaque quatrain du *Chant des Cantabres*, de façon à faire un seul vers des deux premiers, et un autre des deux derniers, on obtient une poésie exactement semblable à celles dont je viens de parler. Mais alors l'histoire de Lecobidi est moderne, et il est difficile d'admettre que ses exploits et ceux de ses compagnons aient été chantés sur l'air des vêpres avant la

naissance de Jésus-Christ. » M. B. nous semble dans l'erreur quant à la versification assez curieuse de ce petit poëme. La rime porte, non sur le vers deux et quatre de chaque quatrain, comme il le dit, mais sur le quatrième vers de tous les quatrains, et ce n'est pas une assonance, mais bien une rime très-exacte, qui rejoint ainsi toutes les strophes en un seul tout. C'est de ce genre de poésie qu'il faudrait donner des exemples, — Au point de vue des idées exprimées dans cette pièce, c'est une fine observation de M. B. que de refuser aux Basques de ce temps la notion complexe de *monde*; ajoutons que s'ils l'avaient empruntée aux Romains, ils leur auraient pris le mot *orbis* et non *mundus*, qui ne se trouve pas dans ce sens à la bonne époque. Il réduit aussi très-justement à néant l'explication par trop ingénieuse du premier couplet; seulement nous aurions voulu savoir de qui elle émane et sur quoi s'appuyait son auteur. — C'est surtout sur le terrain de l'histoire que M. Bladé triomphe : il montre, avec Oihenart, que les Cantabres ne sont pas des Basques, que le mot de Biscaye ne se trouve pas avant le xe siècle; il fait voir enfin que le récit du poëme est en partie emprunté aux historiens romains, et en partie les contredit grossièrement. On peut dire en somme qu'il a gagné sa cause, et le document attaqué doit disparaître dorénavant des ouvrages sérieux; toutefois, il reste encore, comme on le voit, de petites obscurités que M. B. éclaircira sans doute quelque jour.

La question est moins délicate et sera plus vite tranchée pour le *Chant d'Altabiçar* [1], publié par M. de Monglave. M. B. démontre jusqu'à l'évidence que c'est une fabrication contemporaine de la publication, inspirée par la lecture d'Ossian, des chants populaires grecs, etc. Au reste, la fausseté de cette pièce avait déjà été soupçonnée par M. Bormans [2], et j'avais donné dans le même sens [3] quelques arguments qui sont corroborés par ceux de M. Bladé. Ici la fraude est palpable. Reste à examiner une question assez intéressante. Quatre vers de cette rhapsodie sont véritablement populaires en Biscaye; ils contiennent une énumération de un à vingt, puis, en sens inverse, de vingt à un. L'auteur du *Chant d'Altabiçar* a fort habilement adapté cette formule à son poëme; elle exprime d'abord l'effroi des Basques en voyant le nombre de leurs ennemis, puis leur triomphe après les avoir vaincus jusqu'au dernier. M. G. Olivier, qui publia le premier, en 1834, un an avant M. de Monglave [4], ces quatre vers, y voit « une ode guerrière où les aïeux, après avoir designé par leur simple dénomination numérique les dures années de l'exil, appelaient une à une, par une sorte de symbolique progression décroissante, celle de la vengeance. » J'y avais soupçonné une vieille formule magique; M. B. n'y voit qu'un de ces caprices sans signification précise qu'offre partout la poésie populaire, et il cite des exemples analogues qui donnent à son opinion une assez grande vraisemblance.

1. C'est ainsi qu'écrit M. de Monglave; M. F. M. et tous les les autres l'ont suivi. M. B. écrit Altabisçar, et dans l'*errata* il dit qu'il aurait mieux fait de mettre *Altabiscar* ou *Altobiscar*.

2. *La Chanson de Roncevaux*, fragments d'anciennes rédactions thioises (Bruxelles, 1844, in-8°), p. 30.

3. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 285.

4. Ce sont probablement ces vers qui ont donné l'idée de composer le poëme apocryphe.

Quant au chant d'Annibal, nous l'avons déjà dit, c'est une supercherie trop grossière pour tromper personne; l'historique qu'en donne M. B. ne laisse pas que d'être amusant.

Ce petit travail est plein de faits et de critique; il ne peut manquer d'attirer l'attention de tous ceux qui s'occupent de ces questions. Signalons à l'auteur quelques inadvertances. Il donne (p. 10) une traduction tout à fait fautive d'un passage de la vie de saint Amand, apôtre des Basques, qu'heureusement il cite en note : *Dum eis verbum prædicaret divinum... unus e ministris assurgens, levis et lubricus, necnon et superbus, atque etiam apta cachinnans risui verba, quem vulgus mimilogam (id est jocularem) vocat, servum Dei detrahere cœpit.* M. B. traduit : « un des chefs, homme leste, agile et plein d'orgueil, se leva en marmottant des propos qui prêtaient à rire et que l'on appelle vulgairement *mimilogues.* » Il fallait : « Un des serviteurs (des *ménestrels*), homme léger et frivole autant que vain, habitué à provoquer la risée par des paroles bouffonnes et des éclats de rire, un de ces hommes que le vulgaire appelle *mimilogues* [1]. — P. 26, n. 2, *alá*, cité dans ce vers d'une romance de *Don Gaiferos*,

¡ Oh valesme tu, Alá!

n'est pas une exclamation comme *helo!* mais bien le nom d'Allah, le Dieu des musulmans, qu'invoque le sarrasin Almanzor; dans la citation suivante, empruntée à une romance du comte de Narbonne, *allá* n'est point non plus une exclamation, mais bien un adverbe de lieu, *là.* — Les titres allemands sont cités avec une inexactitude qui égayerait nos voisins d'outre-Rhin : par exemple on lit (p. 42, n. 1) : Vils. Muller, *Neugriechische Volksliedern, Griech und Franz ausgegeben von C. Fauriel*, au lieu de : *Neugriechische Volkslieder, griechisch und französisch herausgegeben von C. Fauriel, übersetzt von Wilhelm Müller.* Ajoutons que ce livre n'est, comme son titre l'indique, qu'une simple traduction du recueil de Fauriel.

M. Bladé écrit avec une vivacité toute méridionale : « Il n'est pas d'homme ayant pour deux sols de bon sens qui veuille admettre, » etc. (p. 25). — Charlemagne détale, comme un pleutre, avec ses plumes noires et son manteau rouge, le costume du héros de *Robin des Bois*, » etc. (p. 42). Nous ne blâmons pas ces familiarités, qui mettent dans cette discussion de textes une note personnelle; nous engagerons seulement M. B. à serrer un peu plus son style, qu'il laisse couler avec la facile abondance de la conversation. G. P.

---

200. — **Recherches sur l'élection des députés aux États généraux réunis à Tours en 1468 et en 1484**, par Paul Viollet, ancien élève de l'école des Chartes. Paris, A. Durand, 1866, grand in-8° de 60 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*

Le mémoire de M. P. Viollet nous offre quelque chose de nouveau et qui pour-

1. Il n'est pas rare de voir les écrivains du temps de l'auteur de cette vie annoncer ainsi un terme vulgaire et ne donner qu'un mot prétentieux; ils ne veulent pas écrire le vrai mot et le font deviner, le transposent, pour ainsi dire : la glose (*id est jocularem*) donne le mot que l'auteur avait réellement dans la pensée en écrivant *mimilogum.*

tant ne touche point au paradoxe, car tout ce que nous y trouvons a été révélé au jeune érudit par l'étude d'authentiques documents. M. V. constate tout d'abord que les histoires des états généraux publiées jusqu'à ce jour nous fournissent de très-insuffisants renseignements sur l'élection des députés[1]. En ce qui regarde les assemblées de 1468 et de 1484, il a voulu combler cette lacune, de même que M. Boutaric par son remarquable travail sur les *Premiers états généraux* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, tome I), en avait fait disparaître une non moins regrettable pour ce qui concerne les assemblées convoquées au commencement du XIVe siècle. M. V. établit, en s'appuyant sur des documents conservés dans les archives municipales de Bayonne, de Lyon, d'Orléans, de Senlis, et surtout de Tours[2], 1° qu'en 1468 (les élections de la noblesse nous restant malheureusement inconnues), Louis XI expédia des lettres de convocation adressées *à la fois au clergé et à la bourgeoisie*; que, dans certaines villes, ces deux ordres procédèrent néanmoins séparément aux élections; qu'ailleurs (c'est le cas de la ville de Tours et le seul que le consciencieux auteur ait pu constater), ils se réunirent pour nommer en commun leurs représentants; 2° qu'en 1484, les lettres de convocation furent adressées *aux électeurs des trois ordres*, et que, suivant la marche pour ainsi dire tracée par ces lettres, le clergé, la noblesse et l'état commun se réunirent dans beaucoup de bailliages pour les élections, et donnèrent à chaque député un mandat émanant des trois ordres de la nation.

On voit que M. V. a développé une thèse exactement opposée à celle qui a été soutenue par M. Henri Martin, d'après lequel les trois ordres se seraient réunis pour l'élection de 1468, mais non pour celle de 1484[3]. Après avoir, par sa nette et habile discussion, rendu désormais insoutenable l'opinion de cet historien, M. V. s'avance (je lui emprunte cette expression) « sur le terrain mouvant des conjectures » et il pense que, lors des états de 1484, le suffrage direct fut remplacé par une élection à deux ou à trois degrés, et que, s'il paraît certain que le commun peuple des campagnes ne joua aucun rôle dans les élections de 1468, il est seulement probable qu'il en fut de même en 1484. M. V. termine son mémoire si intéressant, et où la prudence accompagne si bien la sagacité, en disant qu'il abandonne les difficiles questions d'histoire qu'il n'a pu résoudre, aux érudits qui, plus heureux que lui, pourront s'entourer de tous les documents propres à éclairer leur jugement. J'espère bien que, se montrant infidèle à cette trop modeste déclaration, il tiendra lui-même à honneur de compléter des recherches ainsi commencées, et de transformer son mémoire d'aujourd'hui en un livre définitif. Il faudra, pour cela, interroger non plus quelques archives municipales, mais bien toutes les archives de nos Hôtels de ville, sans exception, ce que rendra

1. Voir surtout le livre de M. A. Boullée, 1845, qui porte cependant ce titre ambitieux : *Histoire complète des états généraux*.

2. Voir *pièces justificatives*, p. 43-59. Ces pièces paraissent pour la première fois dans le tirage à part ; la *Bibliothèque de l'École des Chartes* ne les avait pas données.

3. M. V. a relevé bien d'autres erreurs, notamment une de M. Amédée Thierry (p. 12) et une de M. Bernier, l'éditeur du *Journal de Masselin* dans la *Collection des Documents inédits* (p. 34).

relativement facile la publication des inventaires ordonnée par M. de Persigny [1]. Si j'en juge par les qualités dont le présent mémoire porte l'empreinte, et qui seront de plus en plus fécondées par le travail, M. V. ne sera nullement inférieur à une pareille tâche.

T. de L.

---

201. — **Étude sur l'histoire des Juifs à Colmar**, par Mossmann, archiviste de la ville de Colmar. — Colmar, Barth. (Paris, E. Thorin.) In-8°, 1866, 52 pages.

Les Juifs, ces parias du moyen âge, sur qui pesaient les malédictions de l'Église et que torturaient également l'avarice des grands et le fanatisme de la plèbe, n'ont souffert nulle part de plus cruelles persécutions que sur les bords du Rhin; c'est là qu'on vit flamber le plus de bûchers, et l'étude même de M. Mossmann s'ouvre par le récit de l'affreux auto-da-fé de 1348. C'est à partir de cette époque qu'il nous retrace l'histoire des Juifs de Colmar, c'est-à-dire l'histoire des persécutions dont ils y ont été l'objet. Jusqu'au moment de la Révolution le magistrat de cette ville s'est montré l'ennemi acharné des sectateurs de Jéhovah. On les pressurait de toute manière et quand on leur devait trop d'argent on déclarait leurs créances nulles et non avenues; puis au XIVe siècle on leur défendit toute acquisition d'immeubles, et dès le XVe on voulut les expulser définitivement de la cité. En 1541 surtout Colmar entama des négociations auprès de Charles-Quint, puis un procès devant la chambre impériale de Spire pour se débarrasser à jamais de ses hôtes forcés. Les empereurs, dont tous les Juifs allemands étaient serfs, ne défendaient que faiblement ces malheureux. Un épisode curieux de cette lamentable histoire est le passage en Alsace de bandes fugitives de ces Morisques et Juifs espagnols, convertis de force par l'inquisition, et qui cherchaient au loin des maîtres moins cruels. Quelques pages esquissent rapidement la position des Israélites en Alsace au XVIIe et au XVIIIe siècles. Le travail de M. Mossmann, fait d'après des documents inédits tirés des archives de Colmar, servira utilement quelque jour à l'historien qui tentera de retracer dans son ensemble le sort de la nationalité juive au moyen âge et dans les temps modernes.

Rod. Reuss.

---

202. — **Glossaire étymologique montois**, ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut, par J. Sigart. Bruxelles et Leipzig, E. Flatau (Paris, A. Franck). In-8°, 402 pages. — Prix : 10 fr.

La méthode qu'il convient d'appliquer à la composition d'un glossaire patois ayant été précédemment exposée avec développement (voir les articles 125 et

1. [Sans doute, il en devrait être ainsi, mais la méthode déplorable que le ministère de l'intérieur impose aux rédacteurs des inventaires d'archives rend la publication de ceux-ci à peu près inutile. En effet, il est interdit de donner la date précise des actes, même les plus importants; on doit se borner à indiquer les dates extrêmes de chaque registre ou de chaque liasse. Ajoutons que la règle qui contraint les archivistes à donner des extraits de chaque article (liasse ou registre) si insignifiant qu'il puisse être, fait perdre une place considérable qui serait assurément mieux employée si on avait la liberté de la consacrer à l'analyse détaillée et vraiment scientifique des articles importants. — P. M.]

129), les observations auxquelles donnent lieu les ouvrages de ce genre pourront être dorénavant singulièrement abrégées.

Nous possédons déjà plusieurs dictionnaires wallons dont la matière a été recueillie en des lieux divers, de telle sorte qu'ils ne se répètent pas; le plus remarquable est sans contredit le *Dictionnaire étymologique de la langue wallone*, de M. Grandgagnage, malheureusement non encore terminé, bien que la première livraison en ait paru il y a plus de vingt ans. Ce qui lui donne une grande valeur ce sont des étymologies cherchées avec méthode et ordinairement bien trouvées. Toutefois, j'ai déjà eu occasion de le dire, l'étymologie n'a dans un glossaire patois qu'une importance secondaire; c'est une partie accessoire qu'il est toujours temps de traiter, lorsqu'une fois le glossaire est composé; au lieu qu'il convient de ne pas trop retarder la recherche et l'interprétation des mots d'un langage purement populaire et qui tend chaque jour à disparaitre. Cela dit, il est juste de reconnaitre que les patois wallons sont de ceux où l'indication de l'étymologie présente le plus d'utilité. Ils occupent en effet vers le nord la limite extrême du territoire roman, et se sont d'autant plus éloignés de la physionomie latine. « Sur les bords lointains de la Meuse et de l'Escaut, dit M. Littré, les mots latins ont pris la forme la plus altérée qu'ils pouvaient recevoir dans les Gaules. Au premier abord ils sont méconnaissables; de fortes contractions, des permutations inattendues de lettres y exercent leur empire. L'œil qui les voit s'étonne de ces changements; l'oreille qui les entend cherche sans succès à retrouver les sons familiers à la langue du centre, et l'on pourrait croire qu'on a définitivement quitté la région latine. Mais ce n'est là que l'illusion d'un moment : examinez attentivement ces contractions, ces permutations de lettres, ces terminaisons régulières pour chaque catégorie de mots, et soudain le masque tombe, le latin se montre aussi vivace et aussi pur que dans le reste des idiomes romans[1]. » Ce que dit M. Littré est surtout applicable au patois de Liège qu'avait en vue M. Grandgagnage et dont les formes diffèrent le plus du type latin; c'est là par conséquent que la recherche de l'étymologie présente le plus de difficulté. Le montois, cependant, en offre assez pour faire souvent broncher les étymologistes qui n'ont pas des méthodes rigoureuses de la philologie moderne une grande expérience. De ce nombre est M. Sigart, et on s'en aperçoit tout d'abord à la lecture d'un chapitre d'introduction intitulé « Origine et caractère du wallon montois. » M. S. y traite d'une manière très-générale et très-superficielle de la formation des idiomes romans, et s'il émet un certain nombre d'idées justes, je n'en ai pas remarqué une seule qui fût à la fois juste et nouvelle.

Le second chapitre, consacré à la grammaire, est plus spécial et, partant, plus utile. Entre autres observations intéressantes, j'y relève celle-ci : « Les substantifs en général ne reconnaissent pas de nombre. » Le montois est donc arrivé comme plusieurs autres patois, à la troisième et dernière phase de la flexion des noms[2].

La disposition de ce chapitre est singulière; article, pronoms, verbes, et enfin substantifs et adjectifs. Aucune place n'est réservée à la phonologie. L'auteur

1. *Journal des Sav.*, déc. 1857; *Hist. de la langue fr.*, II, 133.
2. Voir sur ces phases, l'art. 120, premier semestre de la *Revue*, p. 361.

donne le nom de cas aux diverses combinaisons de l'article ou des pronoms avec les prépositions, usage qui ne peut être approuvé.

On pense bien que la partie faible du *Glossaire étymologique montois* est l'étymologie. Ce n'est pas que l'auteur ne se soit livré à des études étendues sur la matière, mais ces études n'ont pas été conduites méthodiquement, comme on le voit de reste à la lecture des articles *celtique*, *germanique*, *liégeois*, assez singulièrement insérés dans le glossaire à la place que leur assigne l'ordre alphabétique. M. S. connait les travaux de Diez, de Scheler, de Diefenbach, mais il s'en sert mal : il croit avoir fait beaucoup lorsqu'il a entassé confusément quantité de mots latins, germaniques et surtout celtiques, au milieu desquels il est parfois difficile de distinguer celui pour lequel il a opté. Ainsi, au mot *aiweu* égout, si le radical est *aqua*, comme il n'y a pas à en douter, que sert de parler des étymologies celtiques qu'on a proposées de *Genève* et d'*Avignon?* — Au mot *bistoquer* « fêter, offrir des vœux, un bouquet, un cadeau, » était-il bien nécessaire de rechercher l'étymologie de *bouquet* et surtout de citer l'irlandais *bad*, bouquet, fascicule, et le sanscrit *bad* (lisez *band*) lier. A quoi bon en citer du grec, de l'irlandais et du sanscrit à propos du verbe *counoitte*, connaître? D'ailleurs ces citations de mots étrangers sont loin d'être toujours correctes; et il n'y a aucune témérité à supposer que M. S. n'a pas une connaissance bien approfondie de la plupart des langues où il puise. Par exemple il cite comme appartenant à l'ancien français des mots et des formes qui me paraissent extrêmement suspectes; tels sont : « *haver*, prendre, saisir » (au mot *aoruelle*); *barrai*, futur de *bayer* (à ce dernier mot); « *clinsser*, *clider*, chanceler; » — « *Pier*, faire une orgie, » me semble également très-douteux. Le provençal *colata*, cité au mot *calotter*, n'existe pas; c'est *colada* qu'il eût fallu écrire, et mieux encore eût valu renoncer à ce rapprochement qui n'est nullement fondé.

M. S. n'est pas persuadé que *cauches* vienne de *calceus* (plus exactement *calceas*); il fait intervenir l'ancien français *heuse*, l'allemand *hose*, le breton *hosan*, et, se fondant sur *Hilderik* et *Hlodwek* devenus Childeric, Clovis, il pense que le *c* de *cauches* peut provenir de l'*h* germanique; opinion que je crois inutile de discuter, mais que j'ai rapportée pour montrer avec quelle absence de méthode M. S. procède dans ses recherches étymologiques. On devra donc les considérer comme non avenues et chercher dans ce dictionnaire ce qu'il contient de vraiment utile, c'est-à-dire la nomenclature des mots patois usités à Mons, et leur interprétation. Pas plus qu'aucun autre glossaire celui-là ne peut être dit absolument complet, et M. S. est le premier à repousser cette prétention, mais il laisse voir que son travail était commencé il y a trente ans (voir p. 62); ce long temps pendant lequel il a gardé son œuvre inédite est une garantie sérieuse contre les omissions.

Toutefois, si le glossaire est copieux, je n'oserais affirmer que tous les éléments en soient d'une qualité égale. M. S. n'est pas tenu de savoir que beaucoup des mots qu'il a recueillis et expliqués comme montois, sont également usités en France et à Paris. On peut citer dans les premières lettres *arsouille* qui est plutôt un mot populaire qu'un mot patois, et qui n'a sûrement aucun droit à

l'étrange étymologie que lui assigne M. S. (flam. *aers-hol*) ; *bamboche, bambocher* et *bambocheur, bancal*, au sens de sabre, *besoins* (*faire sès*), *brouillasser, brune*, soir. Selon M. S. « à la brune est une vieille expression fr. encore usitée en langage d'argot, » mais en France de très-honnêtes gens s'en servent aussi. — « *Chipie*, tracassière dans ses achats, » selon M. S. « c'est ce que les harengères de Paris nomment vieille morue ; » c'est possible, mais que vient faire ce mot dans ce glossaire montois ? *Mettre de côté* ne peut pas non plus être revendiqué comme une expression montoise.

En revanche M. S. connaît des mots français qui, s'ils l'ont été, ne le sont plus maintenant, et dont plusieurs me sont tout à fait inconnus. J'en relève quelques-uns dans la « Liste de mots français que les Montois pourraient croire appartenir à leur patois » qui se trouve à la fin du volume : *adhériter*, — *adhéritance*, — *agasse*, — *aguigner*, — *albran* « petit du canard, du canard sauvage, » *amelette*, — *appéter*, — *atout* « triomphe, » — *ave* « instant, » — *aviné* « adroit, éveillé, » — *barotiers*, — *battée*, — *birouche*, — *bran de Judas* « éphélides, taches de rousseur, » — *brelic* « breloques, » — *calandre*[1] « larve de charençon, » — *copendu*, — *cavin*, etc. — Ailleurs j'apprends que *louche* « cuiller à potage » est très-usité en France.

M. S. a recueilli avec raison un certain nombre de locutions intéressantes. Il est curieux de savoir que *cœur honnête* est un « euphémisme qui signifie pauvre, » et que par *bête du bon Dieu* on entend un moine dévot, un imbécile. Il y a aussi dans son glossaire un assez bon nombre de proverbes, de dictons, de fragments de chansons qu'accompagne parfois un commentaire intéressant ; voy. *brûler, fourderaine, lariguette, lion, mal appri, matons, mesquenne à vake*, etc.

De tout cela il faut savoir gré à M. S. ; il est seulement à regretter que plus de la moitié du volume soit occupée par des recherches étymologiques dénuées de toute valeur. P. M.

---

203. — **Un Napolitain du dernier siècle.** Contes, lettres et pensées de l'abbé Galiani, avec introduction et notes par Paul Ristelhuber. Paris, à la librairie centrale, 1866. In-18, xi-144 pages.

M. Ristelhuber a mis pour épigraphe à ce joli volume *Urna brevis*, c'est-à-dire en français : *dans les petits pots les bons onguents*. Cette devise est justifiée par le contenu du livre, qui nous offre la fleur de la correspondance et des ouvrages du spirituel abbé, à l'usage du grand public. M. R. l'a fait suivre de quelques-uns des contes que Galiani disait si bien, et que nous ont transmis, non sans leur faire perdre beaucoup de leur grâce, plusieurs de ses contemporains. L'originalité d'idées et de style de ce Parisien de Naples est connue, et on prend toujours plaisir à relire ses boutades, souvent si sensées dans leur forme capricieuse. M. R. n'a pas voulu embarrasser de commentaires sa légère publication ; il n'y a semé que très-peu de notes, et n'y a mis qu'une introduction de quelques pages, consacrée surtout à reproduire les plus jolis *mots* de l'abbé ; on

1. En vieux français *calandre* signifie alouette.

en retrancherait volontiers une tirade d'assez mauvais goût contre les critiques contemporains, qui semble dictée par des rancunes personnelles. — P. 66, note, on lit que le baron de Breteuil, *né en* 1773, eut l'ambassade de Naples *de* 1771 à 1774; lisez *né en* 1733.

E

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tom. X. Gr. in-8. St.-Pétersb. (Lpz. Voss.). 12 fr.

Canstatt's Jahresbericht üb. die Fortschritte der gesammten Medizin in allen Ländern im J. 1865. Red. v. Prof. Dr. Scherer, Prof. Dr. Virchow u. Dr. Eisenmann. (Neue Folge. 15. Jahrg.) 7 Bde. Gr. in-4. Wurzburg (Stahel). 44 fr.

Catalogus codicum orientalium bibliothecæ academiæ Lugduno Batavæ auctorio. P. de Jong et M. J. de Goye. Vol. IV. Gr. in-8. Leiden (Brill). 12 fr.

Duemichen (J.). Altægyptische Kalenderschriften in den J. 1863-65 an Ort u. Stelle gesammelt u. m. erlæut. Text hrsg. 120 hieroglyph. Taf. in Autographie vom Verf. in-fol. Leipzig (Hinrichs) cart. 160 fr.

Eckhard (C.). Experimentalphysiologie d. Nervensystems. (3 livr.) Livr. 1. Gr. in-8. Mit Holzschn. Giessen (Roth). 2 fr. 70

Ecker (A.). Schaedel nordafrikanischer Völker aus der v. Prof. Bilharzin Cairo hinterlass. Sammlg., abgebildet u. beschrieben. Mit 12 lith. Taf. Frankfurt-a.-M. (Winter). 4 fr.

Essays and lectures on indian historical subjectr. By an officer of the Bengal Staff Corps. Post 8. London (Truebner) cart. 7 fr. 50

Ferguson (R.). America during and after thewar. Post. 8. London (Longmans) cart. 7 fr. 50

Glinz (J.). Die Einheit in d. Verschiedenheit oder die vier Evangelien unsers Herrn Jesu Christi übersichtlich zusammengestellt nach Luthers Uebersetzung. Bern (Haller). 5 fr. 35

Harder (P.-E.). Das Molekulargesetz m. besond. Anwendg. auf das Wasser, den Wasserdampf u. die Luft. Gr. in-8. Hamburg (Meissner). 8 fr.

Hasskarl (J.-K.). Neuer Schlüssel zu Rumph's Herbarium. Gr. in-4. Halle (Schmidt). 28 fr.

Xenophontis opera edidit Gust. Sauppe. Edit. ster. Vol. 4. Historia græca 8. Leipzig (B. Tauchnitz) 1 fr.; édition de luxe 3 fr.(1 à 4, 3 fr. 45; édition de luxe, 10 fr.)

Herculanensium voluminum, quæ supersunt, collectio altera. Tom. I. fasc. 2 à 5 et tom. II, 5 fasc. fol. (40 pl.) Neapel 1861-63 (Detken). Chaque fascicul. 16 fr.

Irmisch (T.) über Papavertrilobum Wallroth. Ein Beitrag zur Naturgeschichte d. Gattg. Papaver. Mit 2 Taf. Abbldgn. Gr. in-4. Halle (Schmidt). 3 fr. 25

Jepheti Ben Eli Karaitæ in proverbiorum Salomonis caput XXX commentarius, quem nunc primum arabice edidit, in latinum convertit, adnotationibus illustr. Dr. Zach. Auerbach. Bonn (Cohen et Sohn). 2 fr.

Klein (J.-L.). Geschichte des Drama's IV. Gr. in-8. Leipzig (T.-A. Weigel) 19 fr. 25
Inhalt : Geschichte d. italienischen Drama's. Vol. I. (Vol. I à IV.) 63 fr. 25

Knorn (E.). Blücher's Kampagne-Journal der Jahre 1793 u. 1794. Hamburg (Meissner). 4 fr.

Kock's (Ed.). Tabelle f. die grichischen Verba anomala d. attischen Dialekts. Gr. in-8. Köln. (Greven). 45 cent.

Lambert (E.-M.). Das Hallische Patriciat. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Städteverfassungen d. Mittelalters, eingel. durch e. offenes Sendschreiben an Herrn Prof. Dr. Laband üb. Altfreiheit, Unfreiheit u. Ministerialität. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr.

Ludwich (A.). De hexametris poetarum græcorum spondiacis. Gr. in-8. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr. 90

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41. — 13 Octobre — 1866.

Sommaire : 204. Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains de la Bibliothèque impériale. — 205. BRIAU, du Service de santé militaire chez les Romains. — 206. Publications of the early english text society (1865). — 207. HATIN, Bibliographie historique de la presse française.

204. — **Catalogue des manuscrits hébreux et samaritains** de la Bibliothèque impériale. [Paris], 1866, imprimerie impériale. In-4° à 2 col., VIII et 260 pages.

La Bibliothèque impériale a repris cette année la publication des catalogues de ses manuscrits, laissée interrompue en 1744. C'est, en effet, à cette date que parurent les deux tomes in-folio qui contiennent la description des mots latins de l'ancien fonds.

Neuf volumes du catalogue des livres imprimés relatifs à l'histoire de France et un volume de celui des sciences médicales, publiés par l'administration de la Bibliothèque de 1854 à 1865, ne sont pas à beaucoup près une œuvre aussi méritoire ni aussi utile que le catalogue d'un fonds de manuscrits. En effet, l'inventaire d'une bibliothèque d'imprimés peut sans inconvénient demeurer inédit, tandis que celui de livres manuscrits doit être publié. La raison en est évidente. Outre qu'il est nécessaire de faire connaître l'existence d'ouvrages manuscrits, souvent encore ignorés, que renferment nos bibliothèques publiques et privées, on peut dire que les manuscrits sont de leur nature uniques : dix manuscrits d'un même ouvrage ne sont pas dix exemplaires identiques, et souvent il est nécessaire de les consulter tous les dix pour établir un bon texte de l'ouvrage qu'ils contiennent. Il y a donc une utilité certaine à ce que la notice de chaque manuscrit soit publiée et ainsi rendue accessible aux savants de tous pays. Il en est tout autrement des imprimés. Sauf des cas exceptionnels [1], on ne va pas à Paris ni à Londres pour consulter un livre appartenant à cette catégorie ; les bibliothèques qui les conservent ont une utilité surtout locale : il importe qu'elles puissent offrir au lecteur un répertoire complet de ce qu'elles possèdent, et c'est à quoi un catalogue manuscrit peut suffire ; il importe aussi que ce répertoire soit tenu à jour, et c'est ce qui ne peut être obtenu que par un catalogue manuscrit. Ces considérations, jointes au désir d'épargner les frais immenses qu'entraîne l'impression du catalogue d'une grande bibliothèque, ont été assez puissantes pour que les bibliothèques les mieux administrées, celle du Musée britannique, par exemple, aient renoncé à publier les catalogues de leurs imprimés.

1. L'exception ce sont ici les livres très-rares, tels que les incunables : ils rentrent par le fait même de leur rareté dans la catégorie des mss., et il serait désirable que la Bibliothèque impériale publiât un catalogue de ceux qu'elle possède. Elle suivrait en cela l'exemple qui a été donné par bien des bibliothèques : celles de La Haye par exemple, de Luxembourg, de Saint-Gall, et mettrait à la disposition des érudits nombre de livres précieux, souvent inconnus, qui dans l'état actuel des choses sont à peu près inaccessibles.

On ne peut donc que louer l'administration de la Bibliothèque impériale d'avoir enfin pensé à faire connaître par des notices détaillées ses fonds manuscrits, accomplissant ainsi la promesse faite en 1854 dans la préface du premier volume du catalogue des livres imprimés.

On a commencé par le catalogue des manuscrits hébreux qui ouvre la série orientale, et qui s'est trouvé le premier prêt. Il est essentiellement l'œuvre de M. H. Zotenberg, qui a combiné et mis en œuvre des travaux antérieurs exécutés à différentes époques, par l'abbé Renaudot, Richard Simon, Devalabrègue, MM. Munk, Derenbourg, Franck et autres hébraïsants; il a rédigé à nouveau un certain nombre de bulletins, et disposé le tout selon une méthode uniforme. Il a mis le travail au niveau de la science actuelle et y a fait entrer les résultats des nombreuses recherches dont la littérature hébraïque a été l'objet dans ces dernières années en Allemagne, en Angleterre et en Italie. La littérature hébraïque et rabbinique est depuis si longtemps étudiée et explorée dans toutes ses parties, en outre, sa valeur, la Bible mise à part, est si secondaire, qu'il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans le présent catalogue des révélations. Toutefois, plusieurs points importants de l'histoire littéraire au moyen âge se trouveront élucidés par l'examen de quelques ouvrages hébreux. Nous voulons parler d'une série de livres arabes qui aux XIIIe et XIVe siècles furent traduits en hébreu et de l'hébreu en latin. L'influence arabe sur la science chrétienne au moyen âge est depuis longtemps connue; mais il est essentiel de remarquer que cette influence s'exerçait par l'intermédiaire des Juifs. Cependant, ici encore, le rôle de la littérature rabbinique est purement secondaire, et on a été trop généralement porté à en exagérer l'importance.

Ce qui importe plus, c'est d'examiner la méthode de ce catalogue, première partie d'une série qui doit être longue, d'apprécier ce qu'elle offre de satisfaisant, de noter ce qui paraît défectueux et susceptible d'amélioration.

Les manuscrits hébreux au nombre de 1313 sont répartis en quatorze sections[1] intitulées : I. *Textes et traductions de l'Écriture sainte.* II. *Concordances, ouvrages massorétiques et commentaires.* III. *Halâkha. Talmud, droit canon et droit civil, pratiques religieuses.* IV. *Livres liturgiques.* V. *Théologie.* VI. *Cabale.* VII. *Sciences philosophiques.* VIII. *Mathématiques, physique, astronomie, astrologie.* IX. *Médecine et chirurgie.* X. *Philologie.* XI. *Histoire.* XII. *Poésie.* XIII. *Lettres et formulaires.* XIV. *Bibliographie.* Dans chaque section ces manuscrits sont rangés par ordre chronologique.

Cette classification nous semble présenter de graves inconvénients qui ne sont compensés par aucune utilité. Sans parler de l'impossibilité de faire rentrer tous les ouvrages de l'esprit dans des catégories nettement déterminées, on se trouve, quand il s'agit de classer des manuscrits, en présence d'une difficulté spéciale : celle de choisir la place que devront occuper les recueils; c'est-à-dire les volumes qui renferment des ouvrages d'un caractère différent, et que l'on ne peut cependant dépecer par fragments. Que l'on classe un recueil dans la catégorie

1. Cette division n'a pas été appliquée aux mss. samaritains, qui sont au nombre de onze seulement.

à laquelle appartient le premier des ouvrages qu'il contient, ou le plus important d'entre eux, il arrivera, de toute façon, que certaines matières se trouveront hors de leur place. Ainsi deux traductions du Pseudo-Callisthènes (histoire fabuleuse d'Alexandre) se trouvent, fort loin l'une de l'autre, à la Théologie (nos 671, 5o, et 750, 3o), parce qu'elles se rencontrent dans des manuscrits qui contiennent des traités théologiques. D'où il suit que celui qui fait une recherche spéciale n'est nullement dispensé de feuilleter le volume entier, ou de recourir aux tables. Le but qu'on se proposait par la classification des manuscrits n'est donc pas atteint, et ne peut pas l'être : et alors de quoi sert-elle ?

Si la classification des mss. par ordre de matières n'offre qu'un avantage apparent puisqu'elle ne peut être effectuée que d'une manière très-imparfaite, elle présente en revanche deux inconvénients très-réels : le premier, c'est qu'elle détruit la disposition antérieure du fonds, et trouble, par conséquent, la vérification des citations faites d'après l'ordre primitif ; le second, c'est qu'elle ne saurait être définitive. En effet, le fonds des manuscrits d'une même langue étan destiné à s'accroître indéfiniment, on ouvre à la suite de la partie classée un supplément où viennent s'inscrire dans leur ordre d'entrée les nouvelles acquisitions. Ce supplément devient à la longue aussi considérable que la partie classée ; et comme il n'est pas logique que les deux parties d'une même série soient rangées, l'une par ordre de matières, l'autre par ordre d'entrée, on les fond ensemble, détruisant une fois de plus la numérotation des mss.

Le système qui, conservant un classement ancien et connu, se borne à en faciliter l'usage par le moyen de tables (auteurs, ouvrages anonymes, matières), nous semble donc le meilleur de tous, et c'est fort heureusement le plus généralement suivi.

Examinons maintenant la méthode qui été suivie dans la description de chaque ms. Elle nous semble très-digne d'éloges. Il faut distinguer ce qui se rapporte aux ouvrages, et ce qui est particulier aux mss. En ce qui concerne les premiers, l'auteur a sagement proportionné les renseignements qu'il donne sur chaque ouvrage, non pas à son importance, qui serait un élément de difficile appréciation, mais au degré de connaissance qu'on en possède actuellement. Ainsi il mentionne exactement, mais brièvement, les livres de la Bible, les commentaires maintes fois publiés, en un mot tout ce qui est suffisamment connu ; mais pour les traités rares ou peu étudiés, il en indique aussi exactement que possible les sources et l'époque, renvoyant, pour plus de brièveté, aux livres où un complément d'informations pourra être trouvé, et aux éditions, s'il en existe. Pour les mêmes traités, il rapporte l'*incipit*, ce qu'il se garde bien de faire pour les ouvrages connus. En cela il suit la méthode que Du Cange et les bénédictins ont appliquée, à la fin du XVIIe siècle, à leur catalogue des fonds grec et latin de la Bibliothèque du roi ; et il est bien à regretter que Mélot, imprimant en 1744 un abrégé de ce catalogue, ait jugé à propos de suprimer ces *incipit*, dont l'utilité est aussi réelle dans certains cas particuliers qu'elle est nulle dans d'autres.

En ce qui concerne les mss. eux-mêmes, on s'est efforcé de déterminer l'époque où ils ont été exécutés (on sait que, jusqu'à présent, la paléographie

hébraïque n'est pas encore arrivée à formuler des règles sûres; ce n'est que la pratique des mss. qui a permis à M. Z. de reconnaître leur âge approximatif); et on a eu grand soin de rapporter les mentions où les copistes donnent soit leur nom, soit la date et le lieu de la transcription. Ce sont là de précieux éléments de comparaison à l'aide desquels on peut, avec approximation, apprécier l'âge des mss. non datés; sans compter que l'histoire littéraire y recueillera d'utiles indications[1].

C'est avec surprise que nous avons trouvé dans ce catalogue la description de mss. arabes (nos 79, 764), persans (nos 91, 97, 98, 101, etc.), allemands (no 92), espagnols (no 668), enfin d'un ms. français en caractères cryptographiques (no 882). Puisque la langue est le caractère d'après lequel sont constitués les divers fonds de la Bibliothèque impériale, il est évident que ces mss. auraient dû être rendus à leurs fonds respectifs.

Trois tables exécutées avec le plus grand soin terminent le volume.

Nous avons remarqué dans ce catalogue une lacune qui sera sans doute comblée dans les volumes suivants : le nombre des feuillets des mss. n'est pas indiqué; cette mention nous parait indispensable : elle permet d'apprécier l'étendue des ouvrages, en même temps qu'elle est une garantie contre les dilapidations dont les manuscrits ont trop souvent à souffrir.

L'impression de ce catalogue est de tout point digne de l'Imprimerie impériale. Regrettons seulement qu'on ait eu la singulière idée d'en proscrire absolument les caractères italiques; de sorte que les titres des ouvrages cités sont en bas de casse et entourés de guillemets, disposition qu'il eût fallu réserver aux titres et passages traduits de l'hébreu. II

---

205. — **Du service de santé militaire chez les Romains**, par le Dr René Briau, bibliothécaire de l'Académie impériale de médecine. Paris, V. Masson et fils, 1866. In-8°, 96 pages.

Jusqu'ici on avait cherché des détails sur l'organisation du service médical dans les armées romaines presque exclusivement dans les auteurs. Or les auteurs classiques sont muets à cet égard, et les écrivains spéciaux d'art militaire ne donnent que des renseignements peu nombreux et insuffisants. Il fallait donc puiser à une autre source les documents dont on avait besoin : c'est l'épigraphie qui fournit les éléments les plus précis pour la solution du problème. Le docteur Briau, qui s'est déjà fait connaitre dans le monde savant par une édition de Paul d'Égine, a réuni trente inscriptions relatives aux médecins militaires, et on peut, en étudiant sa brochure, se faire une idée de la manière dont le service médical des légions était réglementé.

Le silence des auteurs sur ce sujet tient à deux causes, comme le remarque M. Briau. L'une est le peu de considération que les Romains accordaient à l'art médical, l'autre est l'indifférence, voisine de l'ingratitude, que rencontrait alors,

1. Surtout celle du midi de la France; beaucoup de mss. ont été exécutés à Narbonne, à Béziers, à Arles, etc.

comme aujourd'hui, le dévouement des médecins militaires. « En nous reportant » aux temps actuels, dit le docteur Briau, et en considérant le peu de place con- » sacré aux éminents services de la médecine militaire dans les historiens con- » temporains, on voit qu'il faut chercher un complément d'explications de ce » phénomène dans les plus profonds replis du cœur humain. En effet, si l'on » réfléchit à la multitude et à l'excellence des secours prodigués par les médecins » dans les guerres du premier empire, et dans celles plus récentes de Crimée et » d'Italie, où des centaines de mille hommes ont été recueillis et soignés par » une poignée de médecins, qui presque tous, en Crimée du moins, ont suc- » combé à la peine, on est confondu d'étonnement et de tristesse en voyant qu'il » est à peine fait mention d'eux par les historiens (p. 12). »

Pendant la durée de la République, il n'y eut pas de médecine véritablement organisée au service des armées romaines. Sous Auguste, les armées devinrent permanentes, et le gouvernement impérial se préoccupa du sort et du bien-être des soldats. — La médecine militaire eut donc sa double raison d'être : en même temps, la condition des médecins se relevait dans l'esprit public. Jules César avait donné le droit de cité à ceux qui exerçaient à Rome.

Les inscriptions nous font connaître des médecins attachés aux corps suivants :

Légions. (*IIa Italica, IIa Trajana, IIIa Augusta, IIIIa Macedonica, XXIa*).

Troupes auxiliaires. (*Cohors Ia Tungrorum, cohors IIa Aquitanorum equitata civium Romanorum. — Ala Indiana, ala IIIa Asturum*).

Troupes spéciales. Vigiles : *Cohors IIa, cohors Va*. — Prétoriens : *Cohors Va*. Equites singulares.

Flottes. Flotte de Ravenne (sans indication de trirème). — Flotte de Misène, trières : *Cupido — Tigris — Fides*.

Combien de médecins comptait-on dans chacun de ces corps? La réponse n'est certaine que pour les cohortes de Vigiles. Mais on peut faire des conjectures assez vraisemblables pour ce qui concerne les autres corps.

Dans la précieuse inscription du mont Cœlius, qui sert de base à l'ouvrage de Kellermann et qui contient les noms de tous les officiers, sous-officiers et soldats de la Ve cohorte des Vigiles, les médecins sont au nombre de quatre, et leurs noms figurent au rang des sous-officiers.

Il n'y a également que quatre médecins dans une inscription analogue de la IIe cohorte.

Or ces cohortes étant de mille hommes environ, nous trouvons la proportion d'un médecin pour deux cent cinquante hommes, et il en était sans doute de même dans les autres corps (légions, troupes auxiliaires, etc.).

Ces médecins faisaient-ils, comme aujourd'hui, partie de l'état-major, ou bien étaient-ils incorporés parmi les *principales* de chaque centurie ? Deux inscriptions relatives à une même cohorte prétorienne, et publiées déjà, l'une par Gruter (108, 4), l'autre par Kellermann (Vig. no 120), vont nous fournir une réponse à cette question. Ces inscriptions, conçues en termes identiques, sont les dédicaces de deux édicules que deux centuries de la même cohorte ont élevés, chacune à leur *génie* particulier.

Dans la première inscription (celle de la centurie de C. Veturius Rufinus) figure un médecin de la cohorte. — Dans la deuxième (centurie de Q. Socconius Primus), aucun médecin n'est nommé. — Du rapprochement de ces deux faits, M. Briau conclut :

1° Que dans les cohortes prétoriennes, il n'y avait pas de titre de médecin au-dessous de celui de médecin de cohorte.

2° Que la distribution du service médical dans ces cohortes se faisait par centurie. Chaque médecin était inscrit et immatriculé dans une des centuries confiées à ses soins, et y recevait sa solde et sa subsistance au même titre et de la mêm manière que les sous-officiers ou *principales*.

3° Mais le médecin incorporé ainsi dans une centurie devait ses soins à un plus grand nombre d'hommes que celui que comprenait cette centurie. Ainsi la centurie de Q. Socconius Primus devait être confiée à un médecin incorporé dans une autre centurie. D'ailleurs nous savons que chaque cohorte de Vigiles, quoique divisée en *sept* centuries, n'avait que *quatre* médecins.

Dans les camps, une superficie déterminée était réservé au *valetudinarium*. Suivant Pline (*Panég*. 13) et Lampride (*Alex. Sévère*, 47), Trajan et Alexandre Sévère allaient visiter dans leurs tentes les soldats malades. De ces passages M. Briau conclut que le *valetudinarium* ne recevait que les soldats grièvement blessés et que les autres étaient portés dans les tentes qu'ils habitaient ordinairement. Mais n'est-il pas probable que les *tentoria* visités par ces empereurs si soigneux du bien-être de leurs troupes ne sont que le *valetudinarium* lui-même ?

Le service d'infirmiers était fait au *valetudinarium* par les soldats eux-mêmes, commandés par les *optiones valetudinarii*. Une inscription de Lambèse (Renier, *Inscr. alg*. 63) prouve qu'il y avait plusieurs *optiones* pour une seule ambulance.

M. Briau suppose que les nécessités d'un service régulier des ambulances exigeaient un médecin spécial qui ne fût jamais appelé hors du camp, et il croit trouver le titre de ce médecin dans le *medicus castrensis* d'une inscription de Lyon (Boissieu, p. 353). Cette hypothèse demanderait cependant à être confirmée par d'autres preuves plus concluantes. D'une part, le camp de Lyon n'était occupé que par la XIII[e] cohorte urbaine : il est donc probable que *medicus castrensis* est ici un synonyme de *medicus cohortis XIII[a] urbanæ*. D'autre part, comment expliquer, dans le système de M. Briau, l'absence sur les monuments du médecin attaché à d'autres camps, sur l'emplacement desquels on a trouvé tant d'inscriptions militaires, tels que les camps des Prétoriens et des Vigiles à Rome, celui de la légion III[e] Augusta à Lambèse.

En terminant, l'auteur résume d'une façon très-claire les résultats de son travail, qui joint à des recherches approfondies et consciencieuses les connaissances spéciales d'un homme de l'art.

C. de La Berge.

---

206. — **The story of Genesis and Exodus**, an early english song, about, A. D. 1250, now first edited from a unique ms. in the library of Corpus Christi college, Cambridge, with introduction, notes and glossary, by Richard Morris. London, Trübner, 1865. In-8°, xl-224 p. — Price : 8 sh.

Morte Arthure, edited from Robert Thornton's ms. (about 1440, A. D.) in the library of Lincoln cathedral, by George G. Perry. London, Trübner. In-8°, xx-144 p. — Price : 7 sh.

Animadversions uppon the annotacions and corrections of some imperfections of impressiones of Chaucer's workes sett downe before tyme and nowe reprinted in the yere of our Lorde 1598, sett downe by Francis Thynne. Now newly edited from the ms. in the Bridgewater library by G. H. Kingsley. London, Trübner. In-8°, xv-62 p. — Price : 4 sh.

The Wright's chaste wife ....a merry tale by Adam of Cobsam, from a ms. in the library of the archbischop of Canterbury, at Lambeth, about 1462, A. D., copied and edited by Frederick J. Furnivall. London, Trübner. In-8°, iv-26 p. — Price : 1 sh.

Ces ouvrages ne forment qu'une partie des publications faites par la Société des anciens textes anglais pendant l'année 1865. Les autres sont, outre l'édition du *Lancelot of the Laik*, dont nous avons parlé il y a quelques mois (art. 52), la première livraison de la traduction du roman français de Merlin[1] et des poëmes de David Lyndesay[2]. Nous réservons le compte rendu de ces deux dernières publications jusqu'au temps où elles seront terminées. On peut juger par cette énumération de l'activité que déploie cette société et du désir qu'elle a d'attirer à son œuvre le plus possible d'adhésions. Pour arriver à ce but, elle suit une marche bien différente de celle qu'ont adoptée les clubs bibliophiles qui se sont formés sur plusieurs points de la Grande-Bretagne : elle multiplie ses publications autant que ses ressources le lui permettent et les donne à ses souscripteurs à un prix singulièrement bas : une guinée par an (26 fr. 25)[3], chiffre qui paraîtra extraordinaire quand on saura que l'impression de ces livres est très-compliquée, et que le long des pages s'étend un sommaire disposé en manchettes.

Naturellement, le développement des publications de la Société est subordonné à l'accroissement du nombre des souscripteurs. Nous croyons donc servir les intérêts de la science en recommandant des éditions qui ont déjà contribué et contribueront de plus en plus aux progrès de la philologie anglaise et de l'histoire littéraire du moyen âge.

Je dis du moyen âge en général, et non pas seulement du moyen âge anglais. C'est qu'en effet les rapports étroits qui unissent les anciennes littératures des nations européennes rendent les études comparatives nécessaires à ceux mêmes qui ne veulent connaître à fond qu'une seule de ces littératures. Il est clair, pour ne citer qu'un exemple, que l'étude de nos romans de la Table ronde serait incomplète si on ne l'étendait aux imitations qui en ont été faites en

1. *Merlin*, or the early history of king Arthur, a prose romance about (1450-1460 A. D.), edited from the unique ms. in the University library, Cambridge, by H. B. Wheatley, with an introduction by D. W. Nash. Part. I, xvi-128 p. (2 sh. 6 d.)

2. *The Monarche* and other poems of Sir David Lyndesay, edited by Fitzedward Hall. Part. I, 128 p. (3 sh.) — La seconde partie vient de paraître, et la troisième est annoncée pour 1867.

3. Le prix inscrit à la suite de chacun des titres ci-dessus rapportés est celui du volume acheté séparément.

anglais, en allemand, en flamand. Et puisque notre roman français de Merlin n'existe que dans des mss., ou dans des éditions rajeunies pour la langue et à peu près aussi rares que les mss., il est utile pour nous aussi que la Société des anciens textes anglais publie de la traduction anglaise de ce roman une édition facilement accessible.

Le premier des ouvrages dont nous avons à rendre compte se recommande surtout par l'intérêt philologique, étant le plus ancien texte que la Société ait publié jusqu'à ce jour. C'est une traduction de vers rimés de la Genèse et de l'Exode. Le ms., conservé à Cambridge, paraît avoir été exécuté aux environs de l'an 1300, mais la langue accuse une époque antérieure d'un demi-siècle environ. Dans l'ordre des temps, ce poëme vient immédiatement après l'*Ormulum*, c'est dire qu'il appartient à la plus ancienne période de l'anglais, à celle qui suit l'époque du semi-saxon. Aussi les mots français, qui au XIVe siècle encombrent le vocabulaire anglais, y sont-ils très-rares. M. R. Morris en a compté une cinquantaine. Néanmoins l'auteur savait la langue des conquérants, car il dit, v. 81-2 :

> Thes frenkis men o france moal (*langue*)
> It nemnen « un jur natural ».

Bien que Warton eût signalé cet ouvrage et en eût même publié le début[1], il était demeuré jusqu'à ce jour inédit. L'éditeur, M. R. Morris, a étudié dans sa préface avec soin et méthode la langue de ce précieux document. Des notes nombreuses, pleines de rapprochements fournis par des textes à peu près contemporains et un copieux glossaire complètent cette excellente publication.

Parmi les mss. qui nous ont conservé ce que nous possédons de l'ancienne littérature anglaise, deux surtout sont célèbres : l'un est le ms. Auchinlek, du commencement du XIVe siècle, qui est conservé à la Bibliothèque des avocats, à Édimbourg, et duquel Walter Scot a tiré *Sir Tristrem*, l'autre le ms. Thornton, ainsi appelé du nom de Robert Thornton qui l'exécuta vers 1440; il appartient à la cathédrale de Lincoln[2]. C'est dans ce ms. que se trouve la *Morte Arthure*, poëme de la fin du XIVe siècle, dont M. Halliwel a donné en 1847 une première édition tirée à 75 exemplaires, et que M. George G. Perry vient de réimprimer pour la Société des anciens textes anglais. Cet ouvrage comprend 4348 vers allittérés :

> Now *g*rett *g*lorious *G*odd, thurgh *g*race of hymselvene
> And the *p*recyous *p*rayere of hys *p*rys modyr,
> *Sch*elde us fro *sch*amesdede and synfulle werkes...

L'histoire fabuleuse d'Arthur y est conduite depuis le moment où il reçoit l'ambassade de Lucius jusqu'à sa mort. La préface de M. Perry contient peu d'obser-

1. *Hist. of engl. Poetry* (1824), I, 23-4.

2. La meilleure description de ce ms. est celle que M. Halliwell a donnée dans ses *Thornton romances* (Camden society, 1844), p. XXV-XXXVI.

vations précises; il ne s'y trouve rien sur la source du poëme. Je le crois composé directement d'après Geoffroi de Monmouth. Il correspond aux livres IX à XI, chap. II inclusivement, de l'*Historia Britonum*; les premiers chapitres du livre IX, qui contiennent le récit des conquêtes d'Arthur avant l'arrivée du message de Lucius, sont fort abrégés. — Malgré le caractère ancien d'une versification que *Piers Plowman* avait remise en vogue, ce poëme est criblé de mots normands. Évidemment l'auteur avait une grande lecture des romans français. Il emploie l'expression *douce Fraunce* (1250); il connaît les douze pairs, mais, par une singulière méprise, il en fait un seul mot *duspers, dusperes, duzseperes* (66, 145, 723, 1254, etc.), qui a le sens du pluriel, pairs[1].

Cette édition est dépourvue de notes, et le glossaire n'en est pas aussi satisfaisant que celui que M. R. Morris a joint à l'histoire de la Genèse et de l'Exode. Il est vrai que le texte étant moins ancien a moins besoin d'éclaircissement; mais je ne vois pas la raison pour laquelle l'éditeur s'est dispensé d'y joindre l'index des noms propres qui accompagne les autres volumes de la même collection. — *Tholus with toures fulle hye* (v. 39) est Toulouse et non pas Toul. — *Eruge* et *Anyone* « thos erledoms ryche » me sont inconnus; mais je ne pense pas qu'*Erugia* et *Aniana* soient une traduction satisfaisante. — *Naverne* (v. 44) doit être Navarre. — *Gretayne* (v. 55), *Gareflete* (v. 629) doivent, pour le sens et pour l'allitération, être corrigés, *Bretayne* et *Bareflete* (cf. *Barflete*, 1835). — Les *feraunt stedez* du v. 1811 sont des chevaux gris de fer, des *auferrant destrier*, et j'ignore sur quoi est fondée la traduction que le glossaire donne de *feraunt* : « pleasant, good. » — *Blason*, v. 1860, n'est nullement un « surcoat », mais un bouclier. Ce mot avait été expliqué, d'après ce même texte, dans le dictionnaire de M. Halliwell. Je remarque comme une singularité que les exemples, en petit nombre, rapportés par M. Perry dans son glossaire sont tous, sauf un (au mot *lyth*), empruntés au *Liber cure cocorum*, petit poëme de 1,500 vers environ, qui ne méritait pas un honneur aussi exclusif.

William Thynne, l'un des officiers de la maison de Henri VIII, donna en 1532 une édition de Chaucer qui fait époque, et fut plusieurs fois réimprimée jusqu'au temps où Thomas Speght, en 1598, en donna une nouvelle, qui, malgré les promesses de la dédicace, ne s'écarte guère de celle de son devancier[2]. Francis Thynne, fils de William, paraît avoir vu d'un mauvais œil cette publication. Il écrivit à Speght une longue lettre dans laquelle il fait l'apologie du travail de son père, que personne n'attaquait, et critique à divers égards celui du nouve[l]

1. Ce mot singulièrement formé n'est pas particulier à l'auteur de la *Morte-Arthure*; on lit dans le prologue de *Richard Cœur-de-Lion* :

Fele romanses men make newe....
Of Rowelond and of Olyver,
And of everie doseper.
(Warton [1824], I, 126.)

Voir aussi H. Coleridge, *Glossarial index*, s. v° *douze pairs*.

2. Voir l'introduction de Tyrwhitt aux *Canterbury Tales*.

éditeur. Un exemplaire de cette lettre fut présenté par Francis Thynne à lord Thomas Egerton, et a été conservé jusqu'à présent par les descendants de ce personnage. C'est d'après cette copie que M. Kingsley a publié les remarques de Thynne, curieux document de la critique naissante, où l'on remarquera (p. 5) d'intéressantes indications sur la collection de mss. de Chaucer qu'avait rassemblés William Tynne.

Le titre entier du conte publié par M. Frederick Furnivall est : « La chaste épouse du charpentier, ou fabliau d'un charpentier marié à la fille d'une pauvre veuve qui, n'ayant point de biens dont elle pût la doter, donna à celui-ci, comme un précieux joyau, une guirlande de roses qu'elle assurait ne devoir jamais se faner tant que son épouse lui resterait fidèle. » Le charpentier, désireux de conserver fraîche sa guirlande le plus longtemps possible, n'est pas plus tôt marié qu'il bâtit une forte tour avec de la pierre et du plâtre de Paris; il y ménage un caveau que fermait une trappe ayant son ouverture au milieu du plancher. Puis il se rend à l'appel du seigneur de la ville qui avait une salle à faire construire. Il ne manque pas d'apporter sa couronne, qui tout d'abord excite la curiosité du seigneur. Le charpentier lui en fait connaître la singulière propriété. « Par Dieu! pensa le lord, je saurai dès cette nuit si ce récit est vrai. » En effet, il se rend auprès de la femme du charpentier et lui fait des propositions qu'appuie une offre de quarante marcs. La dame feint d'accepter le marché, et invite notre homme à monter un étage, ce que faisant il rencontre la trappe et s'engloutit. C'est en vain qu'il prie et qu'il menace; dompté par la faim, il est obligé le lendemain de consentir à battre du lin et du chanvre, car c'est seulement à cette condition que son hôtesse lui promet de la nourriture. La même scène se renouvelle de point en point avec l'intendant, puis avec le « proctor[1] » de la paroisse. L'un et l'autre apprennent du charpentier la vertu de la guirlande; successivement ils renouvellent, et avec le même succès, l'expérience tentée par leur maître; et bientô tous trois sont réunis dans le souterrain et deviennent bon gré mal gré des ouvriers au service de la dame. Sur ces entrefaites, le charpentier revient, il s'étonne de la présence de ces hôtes inattendus et veut les relâcher, mais d'abord sa femme prévient l'épouse du lord, et c'est en la présence de celle-ci que les trois prisonniers sont mis dehors, jurant que de leur vie on ne les y reprendrait.

Tel est le conte joyeux qu'un poëte d'ailleurs inconnu, Adam de Cobsam, a raconté en 672 vers, et qu'un ms. de la seconde moitié du XV[e] siècle, appartenant à la bibliothèque de Lambeth-palace, nous a conservé.

M. Furnivall rapproche cette historiette du fabliau de Constant du Hamel et d'un conte de Lydgate, où l'on voit une femme, une prieuresse, *engiguer* trois hommes qui la poursuivaient de leurs assiduités, et en tirer une bonne rançon. Mais ce rapprochement est purement littéraire, car l'idée seule est la même, et les sujets sont trop différents pour que ces trois récits ne soient pas indépendants l'un de l'autre.

1. Celui qui recueillait les aumônes pour les lépreux et autres personnes incapables de le faire elles-mêmes (Halliwell's Dictionnary).

Ce que j'ai dit (art. 52) du système selon lequel a été publié le *Lancelot of the Laik* est applicable à toutes les éditions que je viens de passer en revue. On y reproduit avec une fidélité judaïque la leçon du ms., on se conforme aux caprices des copistes jusque dans les détails les plus insignifiants, jusqu'à se régler sur sa fantaisie pour l'emploi des capitales, soit au commencement, soit dans le cours du vers. C'est un peu puéril. Du reste, je dois reconnaître que toutes ces éditions sont préparées dans les conditions les plus propres à en assurer la bonne exécution. Elles sont pour ainsi dire le produit d'une collaboration dans laquelle chacun des éditeurs met libéralement au service des autres ce qu'il a de connaissances spéciales. Ainsi M. R. Morris, qui est incontestablement le plus habile philologue de tous, parait avoir revu à peu près tous les textes publiés par la Société jusqu'à ce jour, et M. Skeat, qui a fait de la métrique anglaise une étude particulière, a communiqué à M. Morris pour son édition de l'Histoire de la Genèse et de l'Exode, et à M. Perry pour celle de la *Morte Arthure*, des observations rédigées avec beaucoup de clarté et de précision sur le vers employé dans chacun de ces deux poëmes. P. M.

---

207. — **Bibliographie historique et critique de la presse périodique française** ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, indication des prix que les principaux journaux ont atteints dans les ventes publiques, etc., précédé d'un Essai historique et statistique sur la naissance et les progrès de la presse périodique dans les deux mondes, par Eugène Hatin. Paris, Firmin Didot frères, 1866. Gr. in-8° de cxvii et 660 pag. — Prix : 20 fr.

Une collection de journaux n'est rien autre chose que la réunion de feuilles de papier imprimé dont vous faites fi aujourd'hui, que vous chercherez vainement demain et que les amateurs de l'avenir payeront le double de leur prix d'émission; c'est cet amas de feuilles de papier imprimé dont vous attendiez, avec impatience, la venue chaque matin ou chaque soir, que vous avez pris soin de faire relier d'année en année et que, au bout de 10 ou 20 ans, vous vous voyez, faute de place, contraint et forcé de vendre au poids; c'est tout ce qu'il y a de plus encombrant, de moins facile à loger, par le temps de petits logements et de grands journaux qui court maintenant.

Plus ces collections disparaissent forcément les unes après les autres, plus il est important d'en conserver au moins le souvenir, et c'est là ce qu'a entrepris M. Hatin. Le titre détaillé de son livre annonce bien ce que l'on y trouve réellement; j'ajouterai qu'il est terminé par une table alphabétique générale des titres des journaux qui facilite beaucoup les recherches. Nul n'était mieux préparé que M. H. pour entreprendre un travail de ce genre. Il y a vingt ans qu'il publiait en un vol. in-18 une *Histoire du Journal en France*. Il en a donné une nouvelle édition fort augmentée, en 1853, et ce fut pour lui le point de départ d'un travail plus considérable qui porte le titre de : *Histoire politique et littéraire de la presse*

en France[1]. Cette publication, entreprise par la librairie Poulet-Malassis et qui ne forme pas moins de 8 vol. in-8 ou in-12, devait être terminée par une *Bibliographie*, dont cinq feuilles seulement ont été imprimées MM. Firmin Didot, devenus acquéreurs des deux éditions du travail historique de M. H., ont eu l'excellente idée de l'engager à revoir sa Bibliographie pour en faire, au point de vue des journaux français, un supplément à la cinquième édition du *Manuel du libraire*, où cette partie laisse beaucoup à désirer.

Si bon que soit son livre, M. H. l'aurait voulu meilleur. « Pour faire une biblio- » graphie des journaux comme j'aurais aimé à la faire, dit-il p. xxxviii, ce ne serait » pas trop de la vie d'un homme; et encore faudrait-il que cet homme fût placé » dans des conditions spéciales, dans une position qui lui permît de tout voir et » de tout compulser, sans quoi l'on n'arrivera jamais qu'à des résultats incom- » plets. » Notre auteur est, je crois, dans une illusion que la pratique intime des hommes et des choses lui aurait fait perdre. Le chapitre des *desiderata* sera toujours des plus étendus pour un travail de ce genre. Quoi qu'il en soit, la Bibliographie de M. H. nous donne la nomenclature la plus nombreuse des publications de la presse périodique française. Il est toutefois à regretter de ne trouver trop souvent que la date du premier numéro et point celle du dernier. C'est là, il est vrai, le renseignement le plus difficile à obtenir. C'est ainsi que l'*Autographe*, qui figure comme vivant en 1865, est cependant mort le 25 novembre de cette même année avec son 48e numéro, le tout formant 2 volumes. Il aurait fallu y joindre l'*Autographe au salon de* 1865, 2 numéros, 32 pages, sans titre ni table, et l'*Autographe au salon de* 1865, en 12 numéros, avec titre et table. Il y avait encore un détail à ajouter. Le créateur de cette publication est l'homme-journal par excellence, c'est M. de Villemessant. Le succès de l'*Autographe* fut très-grand; si bien qu'il y eut un jour, où celui qui l'avait inventé crut voir une nuée de contrefacteurs, ou plutôt de rivaux, surgir à l'envi et s'abattre sur son nouveau-né. Aussi, en homme qui connaît le fort et le faible de ce que l'on qualifie de droit de propriété littéraire, il n'eut rien de plus pressé que de prendre possession en un jour du droit de propriété de 25 publications pouvant paraître sous le titre de : l'*Album cosmopolite*, l'*Album d'autographe* (*sic*); l'*Autographe-Album*; le *Salon en* (*sic*) *autographe*, etc. N'est-ce pas le cas de dire :

« Pour un homme d'esprit, vraiment vous m'étonnez, votre concurrent de demain a en poche un titre qui vaut tous les vôtres et auquel vous n'avez pas pensé. Tout étant de mode dans le choix d'un titre, votre concurrent d'aujourd'hui pourrait prendre celui de : *le Fusil à aiguille des autographes, en donnant* 25 *à* 30 *par numéro*[2]. »

Dans sa *Bibliographie*, comme dans son *Histoire des Journaux*, M. H. nous donne sur leur plus ou moins de moralité plus d'une anecdote curieuse. Espérons que dans une nouvelle édition il nous donnera l'histoire si réjouissante des

1. M. H. a fait paraître un très-intéressant complément de cet ouvrage sous le titre de : *Les Gazettes de Hollande et la Presse clandestine aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*. Paris, Pincebourde, 1865. In-8° carré avec eau forte. — Prix : 6 fr.

2. [On vient en effet de publier : *Album à aiguilles*, par Cham. *Réd.*]

cent mille francs de M. Paulin Limayrac, l'auteur des *Coups de plume sincères* et rédacteur en chef du *Constitutionnel*[1].

M. H. donne des détails précis sur les 1772 volumes in-12 et in-8 dont se compose la collection qui en 1672 s'appelait le *Mercure galant*, et dont le dernier rejeton portait en 1820 le titre de *Mercure français*. Toutefois, M. Maufras, membre de la Société des antiquaires, a donné, dans l'*Annuaire* de cette Société pour 1854, pages 181-238, une *Table alphabétique* des mémoires intéressants pour l'histoire et l'archéologie renfermés dans la collection du Mercure de France, et le dénombrement qu'il donne pour les volumes des diverses reprises de cette publication ne correspond pas au chiffre produit par M. H. Ces deux chiffres seraient à contrôler par le menu, l'un par l'autre.

L'époque révolutionnaire est certainement l'époque la plus riche en journaux de tous genres. M. H. fait avec raison cette remarque : « pour ce qui est de la » guerre d'invectives, l'avantage, et pour la méchanceté, et pour l'esprit, est » demeuré aux royalistes. » Ceci se trouve p. 209 à l'article : *Les Folies d'un mois à deux liards par jour*. En comparant cet article avec celui que Deschiens a consacré à la même publication, l'on peut juger de la supériorité de M. Hatin toutes les fois qu'il a pu tenir les collections dont il parle. La lettre trouvée chez Laporte, dont il cite le commencement à la fin de cet article : *Je suis bien content du papier à deux liards...*, est donnée en entier dans le *Recueil* (3me) *des pièces trouvées dans les papiers de MM. de Montmorin, Laporte, intendants de la liste civile.* De l'examen des mémoires de l'imprimeur Vallade et de sa mère, acquittés par eux, et reproduits dans les *Recueils* 3, 4 et 8, il résulte que ce journal était payé par la liste civile de Louis XVI, et cette publication n'a pas été la seule de ce genre.

Dans la partie de son Introduction, où il parle de l'Allemagne, M. Hatin donne, p. LV, contre son habitude, en français, le titre d'un ouvrage allemand, sans indiquer le format, la date de publication, le nombre de volumes. Il s'agit de l'ouvrage de Karl Hagen, *Deutschlands literarische und religiöse Verhältnisse im Reformationszeitalter*, Erlangen, 1841 à 1844, 4 vol. in-8. Cet ouvrage ne peut donc pas avoir été continué par celui de Hortleder (et non pas Hortdeller),

1. A propos d'un *Journal d'affiches*, dont je retrouverai un de ces jours le titre précis, il pourra encore signaler ce fait dont je puis certifier l'exactitude. Il y a environ trente ans, une grande propriété était à vendre à Paris, et aux termes de la loi, l'annonce de la vente devait être faite dans un *Journal d'affiches*. Le propriétaire était un étranger, sans famille, dans de mauvaises affaires. L'officier ministériel chargé de la vente pensa que si l'annonce était dissimulée, la vente pourrait être faite à bas prix, et qu'il y avait là une bonne affaire. Mais la loi veut aussi qu'un numéro du journal qui contient l'annonce soit signé par l'imprimeur et adressé par lui au parquet. La loi veut encore que l'imprimeur en dépose deux autres exemplaires, dont l'un est remis à la Bibliothèque impériale et l'autre au ministère de l'instruction publique. En se conformant à ces prescriptions, le vœu de la loi n'était-il pas rempli ? C'est ce que pensa notre homme, et il se crut alors libre de faire faire pour le public un tirage spécial, dans lequel la vente en question ne figurait pas. Mais le fait de notre intelligent coquin fut dénoncé à qui de droit par un homme qui s'était mis en tête de poursuivre les méfaits des gens à Étude. Le coupable dut vendre la sienne par suite de sa condamnation.

publié il y a plus de 200 ans, et qui embrasse au contraire l'époque postérieure à celle traitée par Hagen. L'ouvrage de Hortleder étant peu ou mal connu, je crois devoir en dire ici quelques mots. Le titre de l'édition originale[1] n'occupe pas moins de 18 lignes chez Prutz (*Gesch. d. deutsch. Journalismus*, p. 124, note). Une seconde édition a été publiée par le gendre de l'auteur, Zach. Pruschenck, à Gotha, en 1645[2]. L'on dit que beaucoup de passages de la première édition y ont été omis ou adoucis[3], parce qu'ils ont été trouvés ou trop forts ou trop agressifs. Quoi qu'il en soit, à en juger par le nombre des pages, elle paraît contenir plus du double de la première édition. Elle devait même contenir une troisième partie traitant de la rébellion de Grumbach, mais il n'en a été imprimé que 252 pages, par suite d'ordres supérieurs. Cette troisième partie[4] est très-rare, elle manque à la Bibliothèque impériale qui n'a pas non plus l'édition originale de Hortleder.

M. H. sait par expérience que ce n'est pas dans les bibliothèques publiques que le *frappez et l'on vous ouvrira* reçoit toujours et facilement son application quand il s'agit des journaux. L'on a été toutefois plus libéral pour lui, à Paris, qu'on ne l'a été à Berlin pour M. Prutz, qui a vu repousser par rescrit ministériel la demande qu'il avait faite de pouvoir utiliser les collections de la Bibliothèque royale de Berlin. M. H. rend au public le service de lui dire où se trouvent les collections qu'il lui a été donné de consulter.

Olivier Barbier.

1. Le voici très-abrégé : *Der Römichen Keyser-und Königlichen Maiesteten... Handlungen und Ausschreiben, Sendbriefe, Berichte... von den Ursachen des deutschen Kriegs, Keyser Carls V wider die Schmalkaldische Bundesoberste.....* Gedruckt zu Frankfurt am Mayn, durch Nic. Hoffmann, Prostat apud Rulandios, anno 1618. In-fol. de plus 1,700 pages.

2. Le titre est le même que celui de la première édition. L'impression en a été faite avec bien peu de soin, comme le montre le détail des fautes de pagination que l'on y rencontre. Les volumes sont ainsi composés : Tome I, 14 ff. préliminaires n. chiff., 16 p. de table, 1,962 p. chiff., mais avec les irrégularités suivantes : la f. Ee finit à la p. 336 et la f. Ff commence à 373, la f. Zz finit à 588 et la f. Aaa commence à 569 et la série continue jusqu'à la fin. Le feuillet Ffffffij est paginé 1461-62 et le suivant 1460-61. Ce volume a de plus 24 pl. gravées sur cuivre, vues ou portraits. — Tome II, 32 ff. préliminaires, y compris la table. La dernière page, qui devait être 2195, n'est chiffrée que 1527, par suite des fautes de pagination suivantes : la f. Cciiij saute de 308 à 319, la f. Dddddiv saute de 1539 à 1560, et la f. Tttttttiij saute de 2014 à 1215 pour finir à 1527. Plus 33 pl. gravées sur cuivre, vues ou portraits ; celui de Hortleder se trouve en tête de chaque volume.

3. Ebert dit dans son *Lexicon* : « Weggelassen oder gemildert », ce que M. Graesse, dans son *Trésor*, rend ainsi : « Dans cette édition-ci beaucoup de passages de la présente édition » ont été *omis ou retranchés*. » Et voici comme il arrive à un Allemand de *trahir* un Allemand.

4. M. Prutz, renvoyant à tort à Ebert, qui ne dit rien de semblable, cite une troisième édition. C'est de la troisième partie qu'il aura voulu parler.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

GIDEL, Études sur la littérature grecque moderne (Durand). — COMPARETTI, Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale (Pisa, Nistri). — MUSSAFIA, Ueber eine italienische metrische Darstellung der Crescentiasage (Vienne, Gerold). — VALENTIN SMITH, de l'Origine des peuples de la Gaule transalpine (A. Franck). — BERRY, Armorial de France, etc., p. p. VALLET DE VIRIVILLE (Bachelin-Deflorenne). — G. DE HUMBOLDT, Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, trad. par MARRAST (A. Franck). Exposition générale des connaissances humaines, premier et deuxième cahier (Devienne et Cie). — Aristophane, morceaux choisis, pp. Poyard (Hachette).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie dirigées par M. Malte-Brun. T. III. In-8. Paris (Challamel.) 1 fr. 50

Aubé, Mémoire sur la légalité du christianisme dans l'empire romain au premier siècle, Paris (Donnaud.)

Beaufort, dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine. Nouv. édit. avec une introduction et des notes, par Alf. Blot. In-8. Paris (Maillet).

Bonitz, Aristotelische Studien. IV. Lex-8. Wien (Gerold's S.) 1 fr. 65
1 à IV. 6 fr. 70

Dittmar, historischer Atlas 5. Aufl Neu bearb. v. D. Welter. Partie I. Atlas d. alten Welt in 7 Karten. Lex-8. Heidelb. (Winter). 2 fr. 70

Droyssen, das testament d. grossen Kurfürsten hoch 4. Leipzig (Hirzel). 3 fr. 25

Duhamel, des relations des empereurs et des ducs de Lorraine avec l'abbaye de Remiremont, VIIe-XIIe siècle. In-8. Epinal (Ve Gley).

Engelmann, mittelhochdeutsches Lesebuch m. Anmerkgn, Grammatik u. Woerterb. 2 Aufl. Munchen (Lindauer). 4 fr. 30

Fiedler, Beziehungen Oesterreichs zu Russland i. d. J. 1584-1598. Wien (Gerold). 60 c.

Kiepert, historische Karte d. brandenburg. — preussischen Staates. Nach seiner Territorial-Entwicklung unt. d. Hohenzollern. Maasstab. 1 : 3,000,000 qu. fol. Berlin (Skllte et v. Muyden). 85 c.

Macaire, chanson de geste, publiée d'après le manuscrit unique de Venise avec un essai de restitution en regard; par M. Guessard. In-12. Paris. (Franck). Forme le tome IX de la collection des anciens poëtes de la France. 17 fr. 50

Macleod (Ed.), and D. Dewar, dictionary of the gaelic language. London (M'Phun) cart. 13 fr. 15

Maimoun dit Maimonide, le Guide des égarés, traité de théologie et de philosophie. Publié pour la première fois dans l'original arabe et accompagné d'une traduction franç. et de notes crit. littér. et explicat. par S. Munk. T. III. Gr. in-8. Paris (Franck). 25 fr. — Sans le texte arab. 15 fr.

Mélanges asiatiques tirés du Bulletin de l'académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tom. V. 2e et 3e livr. Lex-8. avec 9 pl. St-Petersb. 1865. Lpzg (Voss.). 5 fr. 65 (1 à V. 3 fr. 52. 70).

Mémoires de l'académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. VII. Série tom. X. Nrs. 2-5. Gr. in-4. St.-Pétersb. Lpzg. (Voss.). 4 fr. 70
Contenu : 2. Beiträge zur Anatomie der Entwicklungsgeschichte d. Loxosoma Neapolitanum sp. n. Von A. Kowalensky. Mit 1 lith. Tafl. 1 fr. 10. — 3. Anatomie d. Balanoglossus delle chiaje. Von A. Kowalewsky. M. 3 lith. Tafln. 2 fr. — 4. Entwicklunsgeschichte der Rippenquallen. Von A. Kowalewsky. M. 5 lith. Tfln. 3 fr. 40. — 5. Ueber den Musculus epitrochleoanconeus d. Menschen u. der Säugelthiere. Von Prof. Dr. Wenz. Gruber. M. 3 lith. Tfln. 2 fr. 30

Ménard, Hermès Trismégiste, traduction complète précédée d'une étude sur l'origine des livres hermétiques. Paris (Didier et Cie.)

Michel (Ed.). the churches of Asia. Types of individual character and other sermons. In-8°; London (Masters). 6 fr. 25

Mücke (J.-F.-A.). Albrecht I. Herzog von Oesterreich u. römischer König. Ein Beitrag zur deutschen Staaten- u. Reichsgeschichte im 13. u. 14. Jahrh. Gotha (F.-A. Perthes). 4 fr.

Nilsson (S.). Die Ureinwohner des Scandinavischen Nordens. Ein Versuch in der comparativen Ethnographie u. e. Beitrag zur Entwicklungsgeschichte d. Menschengeschlechts. Aus d. Schwed. übers. I. das Bronzealter. Nachtrag. Livr. 2. M. 14 Abbildungen. Hamburg (Meissner). 1 fr. 65
Tome I avec suppl. 1, 2. 8 fr. 60

Oppolzer's Vorlesungen üb. specielle Pathologie u. Therapie bearb. u. hrsg. von Dr. Emil v. Stoffeln. Vol. 1. Livr. 1. Gr. in-8. Erlangen (Enke). 4 fr.

Orbélian (S.), histoire de la Seounie. Traduite de l'arménien par M. Brosset. 2e liv. Introduction. Gr. in-4. St.-Pétersb. (Lpz. Voss). 6 fr. 70
Livr. 1 et 2 16 fr. 75

Ottinus, græcarum litterarum notitia. Turin (Loescher). 1 fr. 10

Overbeck (J.-J.), catholic orthodoxy and anglo-catholicism. In 8. London (Trubner) cart. 6 fr. 25

Pfaff (E.-R.). Das menschl. Haar in seiner phisiologischen, pathologischen u. forensischen Bedeutung. Nach eigenen microscop. Studien bearb. M. 100 Org.-Zeichgn. Leipzig (Wigand). 4 fr.

Repertorium f. physikal. Technik, f. mathematische u. astronomische Instrumentenkunde. Hrsg. v. Dr. Ph. Carl. Vol. II. 6 livr. avec pl. Gr. in-8. München (Oldenbourg). 25 fr. 65

Résumé historique et géographique de l'exploration de Gérard Rohlfs au Touât et à In-Câlah, d'après le journal de ce voyageur publié par A. Petermann, par V. A. Malte-Brun. In-8, avec une carte d'ensemble des voyages de H. Duveyrier et G. Rohlfs. In-8 (lib. Challamel). 5 fr.

Reye (T.). Die Geometrie der Lage. Vorträge. I. Abth. M. 5 Tfln. Gr. in-8. Hannover (Rümpler). 5 fr. 35

Richter (A.). Plotin's Lehre vom Sein u. die metaphysische Grundlage seiner Philosophie. Halle (Schmidt). 2 fr. 70

Rougemont (F. de). L'âge du bronze ou les Sémites en Occident, matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité. In-8 (lib. Didier et Ce). 7 fr.

Sauley (de). — Les derniers jours de Jérusalem. In-8, 11 gr. et 3 pl. (lib. L. Hachettte et Ce). 10 fr.

Scheffler (H.). Die Gesetze der räumlichen Sehens. Ein Suppl. d. physiol. Optik. M. 10 Tfln. Braunschw. (Schulbuchh.) 6 fr. 50

Schlosser (F.-C.). Geschichte d. 18. Jahrhunderts u. d. 19. bis zum Sturz d. französ. Kaiserreichs. 5. Aufl. Livr. 32 (fin). Heidelberg (Mohr). 2 fr.

Scholz (W.). Amputation u. Resection bei Gelenksverletzungen, ihre Anzeigen, ihre technische Ausführung u. ihr Werthvergleichnungsweise. Mit 7 Figur. Wien (Czermak). 6 fr. 90

Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gebertina alteram collegit nuncque primum edidit E. de Coussemaker, e Galliæ imperiali Instituto, ex Austriæ imperiali et Belgii regia Academiis, e Londini regia Antiquarium Societate, etc., etc. Tomus II, faciculus 1us. In-4 (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 8 fr.

Seizième (la) joye du mariage, publiée pour la première fois, avec préface et glossaire. In-32 (lib. des auteurs). 2 fr.

Stark, die Kosenamen d. Germanen I. Wien (Gerold). 2 fr.

Theocriti carmen æolicum tertium a. Lud. Schwabio recogn. Gr. in-4. Dorpat (Glaeser.) 2 fr.

Thiel (A.), de decretali Gelasii papæ de recipiendis et non recipiendis libris et Damasi concilio romano de explanatione fidei et canone scripturæ sacræ P. Custanii suasque animadversiones præmisit et textum secundum probatissimos codices edidit. Gr. in-4. Braunsberg (Peter). 1 fr. 35

Toeller, de civitate sine suffragio et municipio romanorum. 4. Heidelb. (Weyls.) 1 fr. 35

Vilmar (A.-F.-C.). Geschichte der deutschen National-Literatur. 11. Aufl. Marburg (Elwert). 8 fr.

Vivenot (R.-F.). Beiträge zur Kenntniss d. klimatischen Evaporationskraft u. deren Beziehung zu Temperatur, Feuchtigkeit, Luftströmungen u. Niederschlägen. Gr. in-8. M. Abbildgn. Erlangen (Enke). 3 fr. 50

Voigt (M.). Die Lex Mænia de dote vom J. 568 der Stadt Weimar (Landes-Ind.-Compt.). 3 fr. 40

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42. — 20 Octobre — 1866.

208. — **Voyage aux Indes orientales**, coup d'œil sur leur importance politique et commerciale, recherches sur différentes origines, par Henry Bohan, juge au tribunal civil de Roanne, ancien procureur du roi dans l'Inde, avec 12 illustrations. 1 vol. gr. in-8°, 262 p. Paris, 1866, Chamerot et Lauwereyns.

Le livre dont nous venons de donner le titre est l'ouvrage d'un magistrat qui a rempli autrefois dans l'Inde française les fonctions de procureur du roi. Il était donc très-bien placé pour observer les mœurs de l'Inde. Un patriotisme ardent se montre à chaque instant dans son livre. M. Bohan regrette que la France n'ait plus dans l'Inde, où son influence fut toute-puissante, qu'une si petite part comparée à celle de l'Angleterre. Il espère qu'un jour « la grandeur » maritime de la France égalera sa grandeur militaire », et nous ne pouvons que nous associer à un si légitime espoir. Autant que nous en pouvons juger, tout ce qui se rapporte aux choses modernes : commerce, productions du sol, usages, administration de la justice, cérémonies religieuses, etc., est d'une exactitude irréprochable ; nous voudrions en dire autant de la partie scientifique concernant les origines et les antiquités de l'Inde. On voit que l'auteur n'a pas eu le temps d'étudier suffisamment les questions qu'il traite, et qu'il est dans la même position que les missionnaires de nos jours qui, après avoir longtemps habité un pays, ignorent une foule de choses que les savants d'Europe, au fond de leur cabinet, ont pu apprendre à loisir. Il en sera toujours ainsi pour l'histoire de l'antiquité ; et si parfois la vue des lieux éclaire certaines questions, c'est lorsque des études antérieures viennent en aide à l'explorateur, et il arrivera le plus souvent que le commerce des livres, aidé de la réflexion, vaudra mieux que les renseignements empruntés aux indigènes, surtout dans l'Inde, où l'on mêle trop volontiers la légende à la vérité.

Je ne sais pas à quelles sources M. Bohan a puisé ce qu'il dit du bouddhisme, mais on est étonné de lire ceci aux pages 78-79 de son livre :

« Les prêtres de cette petite divinité (Bouddha) avaient copié en grande partie » les lois et les préceptes de Brahma ; c'étaient des brahmes au petit pied. » Leur dieu, Bouddha, est une divinité de second ordre ; il est descendu du » ciel pour servir d'intermédiaire entre le dieu Brahma et les hommes (c'est ce » qu'il enseigne lui-même). Ce n'est qu'un chef de secte. Dans l'Inde on a » donné son nom à une planète (celle de Mercure). Il n'a que le rang d'étoile » et peut être adoré comme le sont toutes les planètes ; il n'a pas plus de

» puissance, plus de crédit, que *Bowanie*, la déesse du jeu. La secte de Bouddha » a bien des représentants dans quelques-unes des îles de l'archipel indien, et » même dans une partie de l'Égypte ; mais il n'est pas une incarnation de la » divinité, ce n'est pas une émanation de la trinité toute-puissante *Brahma-* » *Vichnou-Shiva*, etc. »

Il y a, dans ce passage, à peu près autant d'erreurs que de lignes.

Et d'abord pour les bouddhistes, dont le nombre ne s'élève pas à moins de 300 millions, s'il y a une divinité secondaire, ce n'est pas le Bouddha, puisqu'ils le regardent comme le dieu des dieux ; ce serait bien plutôt Brahma qui, pour eux, n'est rien de plus qu'une divinité inférieure. Quant au régent de la planète Mercure, appelé *Boudha* et non *Bouddha*, il n'a aucun rapport avec ce dernier; et enfin, s'il y a des bouddhistes en Égypte, nous avouons volontiers que nous ignorons complétement dans quelle partie de ce pays on les a rencontrés.

Nous trouvons pages 144 et suiv. : « Le *Védam*, ouvrage sanscrit en 4 vo- » lumes, développe admirablement cette religion qui est aussi le code de l'In- » dien. Le Védam... était connu 4000 ans avant J.-C. Mais depuis lors les » *Pundits* ou brahmes jurisconsultes ont fait paraître des commentaires du » texte sacré, et quelques-uns de ces commentaires, connus sous le nom de » *Védas*, ont été regardés comme la loi primitive elle-même. Puis sont venues » des traductions, même en anglais et en français, mais ce qui a été dit jusqu'à » ce jour dénature le texte primitif ou rend très-mal sa pensée ; on ne peut y » saisir que des détails tronqués, des assertions contraires, dont l'ensemble » manque de bonne foi ou de netteté. La vie d'un homme ne suffirait pas à dé- » brouiller ce chaos de commentaires et de prétendues traductions. »

Ici encore l'auteur se montre bien peu au courant des études sur l'Inde, en donnant aux Védas la date de 4000 ans avant J.-C., tandis que des calculs qui s'appuient sur des bases solides ne permettent pas de les faire remonter à plus de 1200 avant notre ère.

Le *Véda*, d'ailleurs, ne développe en aucune manière la religion de l'Hindoustan. C'est cette religion, au contraire, qui, avec la prétention de s'appuyer sur le Véda, l'a dénaturé en développant d'une manière monstrueuse les mythes qu'il contient dans ses hymnes. C'est ce dont tout le monde peut aujourd'hui se convaincre en lisant les traductions anglaises et françaises du Véda, beaucoup plus près du texte que ne le pense M. Bohan, qui a cru, en consultant des « brahmes versés dans le sanscrit », arriver plus sûrement à connaître la vérité. C'était tout juste le moyen d'être trompé par des hommes qui ont une répugnance bien connue à parler du Véda et de tout ce qui s'y rapporte.

« Voici (dit l'auteur) les principes et le mécanisme de cette religion qui, à » travers des usages bizarres et des pratiques superstitieuses, laisse apercevoir » une morale sublime et une douce philosophie.

» En tête des lois civiles et religieuses, il est proclamé que : Dieu, principe de » vérité, avait formé la terre, les eaux, l'air, l'homme et la femme, lorsqu'il » créa Brahma qui est l'esprit de Dieu. Brahma aime tout vrai croyant, de quel-

» que culte qu'il soit ; il est l'intime du musulman, l'ami de l'Indien, le compa-
» gnon du chrétien et le confident du Juif.

» Dans quelle religion vit-on moins d'absolutisme et plus de tolérance ? »

A coup sûr, le brahme versé dans le sanscrit et consulté par l'auteur n'a pas donné sérieusement le passage qu'on vient de lire comme un aphorisme de sa religion, encore moins comme un texte du Véda. Il a voulu, sans se compromettre, dire quelque chose d'agréable à un Européen, et il y a parfaitement réussi, comme on l'a vu.

Quand il s'agit du droit hindou, l'auteur, en sa qualité de magistrat, nous donne des renseignements plus exacts. Mais nous croyons que les analogies frappantes entre un certain nombre de lois grecques et romaines et celles de l'Inde sont dues aux migrations de peuplades indiennes en Europe, bien plus qu'à l'entremise de sages qui, suivant M. Bohan, auraient été envoyés tout exprès de l'Occident pour étudier le droit hindou.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses considérations sur le berceau du genre humain. Il est fort douteux, par exemple, que l'on trouve dans Hérodote, auquel il renvoie, « que le scythe et le sanscrit étaient originairement la même » langue » (p. 173).

M. Bohan a voulu aussi faire une excursion sur le terrain de l'étymologie, mais les indianistes n'accepteront pas volontiers les étymologies données p. 174, et dont nous ne citerons que celles des noms des Belges (*Balaja*, enfant des combats) ; des Bataves (*Badavya*, assemblée, réunion de brahmes) ; des Suèves (*Su-eva*, vivant honorablement), etc.

« La tribu des Francs, dit encore l'auteur, qui nous intéresse encore davan-
» tage, et son premier roi Pharamon, portent leurs noms sanscrits. *Pharama*
» signifie bouclier redouté, et la tribu des *Pharaka* ou *Pharanci*, en latin *Franci*,
» c'est-à-dire Franks et Francs, portait, comme les clans d'Ecosse, le nom de
» leur chef..... Les Valaques, de *Valaka*, serviteur ; les Némètes, de *Namata*,
» maître ; les Vandales, de *Vanadala*, qui veut dire en sanscrit habitant des
» forêts. Partout vous trouvez les mœurs, les usages, les rites, les noms primi-
» tifs des tribus de l'émigration ; tout remonte à l'Inde, tout remonte au sans-
» crit.

» Nos livres sacrés eux-mêmes lui ont emprunté les noms d'Adam et d'Ève.
» *Adima*, en sanscrit, signifie le premier homme ; *Eva* veut dire la vie, être
» animé. »

Nous ne croyons pas qu'aucun indianiste, juif ou chrétien, quelque flatté qu'il soit de voir qu'on fait tout remonter au sanscrit, adopte ces étymologies et en particulier les deux dernières, car *Adima* signifie *premier*, et rien de plus ; *Eva* est une simple particule à laquelle les dictionnaires sanscrits ne donnent pas d'autre sens que ceux de « *seulement*, *même*. »

En somme, la partie descriptive du livre de M. Bohan sera lue avec plaisir, et dans tout ce qui touche à la partie moderne on trouvera beaucoup de renseignements intéressants et utiles.

Les douze illustrations jointes à l'ouvrage, et signées Bohan, sont, sans doute,

l'œuvre de l'auteur du livre. Nous n'avons ici que des compliments à faire pour le choix et la composition des sujets, très-agréablement dessinés et lithographiés par des artistes de talent.

P. E. Foucaux.

---

209. — **Cinq lettres** sur l'accentuation, les dialectes et la paléographie de la langue grecque, écrites par un Lecteur et professeur de grec, à propos d'un article sur une nouvelle grammaire grecque. Paris, Dupont, 1865. 44 pages.

Résumons brièvement ce que ces cinq lettres du *Lecteur en grec* nous apprennent de neuf. Pour ce qui est de l'*accentuation*, il ne s'occupe absolument que du double ῤῥ (avec deux esprits), orthographe qu'il défend chaleureusement contre l'usage à peu près général aujourd'hui d'omettre les deux esprits. En étudiant les manuscrits avec un peu plus d'attention que nos ancêtres, on avait remarqué que tous les copistes grecs antérieurs au milieu environ du XIVe siècle se dispensaient de mettre les deux esprits sur ρρ, tout en observant avec rigueur les autres règles de l'accentuation. Évidemment ils jugeaient superflu et inutile ce guide de la prononciation, puisque, deux ρ se trouvant l'un à côté de l'autre, le premier non suivi d'une voyelle se prononce nécessairement sans aspiration, le second avec l'aspiration naturelle à cette lettre grecque; à quoi bon (se disaient-ils sans doute) prescrire ce que l'organe exécute de lui-même? La plupart des philologues modernes se sont rendus à ce raisonnement et suivent aujourd'hui la *pratique* des copistes anciens, de préférence à celle du XIVe et du XVe siècle. M. le *Lecteur*, lui, commande obéissance absolue à la règle *théorique* d'Hérodien, de Tryphon, etc., et il traite durement « les mercenaires qui visaient à la » besogne promptement expédiée. C'est pour ce motif, uniquement pour abré- » ger, qu'ils omirent les esprits des deux ρ (p. 18). » Merveilleuse économie de temps et de peine! laisser de côté *deux* signes sur six cents que l'on traçait religieusement; car telle est à peu près la proportion entre ῤῥ et les autres esprits et accents constamment marqués.

Et pourquoi l'auteur n'insiste-t-il pas sur le *hyphen*, προσῳδία également recommandée par les grammairiens cités et bien autrement utile que les esprits sur ῤῥ? Mais se permettre d'écrire ρρ, comme on le fit pendant tant de siècles, « con- » duirait (selon lui) fatalement, en suivant *le fil de la logique*, à la ruine complète » de l'accentuation grecque (p. 44). »

Vient ensuite une discussion de *grammaire* (que l'on a oublié d'indiquer sur le titre) et qui roule sur les formes conjugatives du verbe λέγω. Rien à extraire qui ne soit connu de tout philologue.

Quant aux *dialectes*, voici la grande découverte présentée par le *Lecteur*, que nous devons reproduire textuellement (p. 22) : « Tous les peuples de la » Grèce (je prends cette contrée à une époque de complète civilisation) parlaient » une seule et même langue, mais qui, avec le temps, se distingua d'un peuple » à l'autre par quelques différences de forme et de prononciation. Ces différences » produisirent quatre rameaux ou dialectes, l'Ionien, l'Attique, le Dorien et l'Éo- » lien, auxquels on en ajouta un cinquième, en comptant comme dialecte le

» tronc même d'où partaient les autres, la langue qui leur servait de fond, et qui » fut appelée pour cela dialecte *commun*, κοινή. Ces observations sont confirmées » par les anciens. » Quels sont ces « anciens? » L'auteur les fait connaître : ce sont deux tout petits traités élémentaires, l'un de 15, l'autre de 26 lignes, que Gisbert Koen a tirés de deux manuscrits de la bibliothèque de Leyde. Généralement on appelait ἡ κοινή la langue commune de la Grèce depuis les temps de Philippe et Alexandre, qui n'était autre chose que le dialecte attique perdant de plus en plus sa pureté [1].

Mais les deux anonymes de M. le *Lecteur* l'entendent tout autrement : le premier, dont les paroles sont citées : κοινή, ᾗ πάντες χρώμεθα, « dont nous nous servons tous, » laisse encore des doutes; le second au contraire, dont on omet de donner le texte, est tout ce qu'il y a de plus clair et de plus péremptoire : ἡ πέμπτη, ἴδιον οὐκ ἔχουσα χαρακτῆρα, κοινὴ ὠνομάσθη, διότι ἐκ ταύτης ἄρχονται πᾶσαι. Voilà bien la κοινή « *fond commun et commencement de tous les dialectes !* » Si ce dire de l'anonyme n'était pas le résultat d'une erreur, d'une ignorance grossière, on pourrait se demander comment une langue *toute faite* et parlée « *à une époque de complète civilisation* » se serait « AVEC LE TEMPS *divisée en quatre dialectes,* » pour redevenir finalement ce qu'elle avait été au commencement, « *la langue commune de tous.* » Mais l'auteur aurait dû poursuivre sa lecture; deux lignes plus loin il aurait découvert lui-même la stupidité des gens dont il invoque le témoignage à l'appui de ses observations. Voici en quels termes poursuivent nos anonymes : « Ont écrit en dialecte ionien Homère, en dialecte attique Aristophane, » en dialecte dorien Théocrite, en dialecte éolien Alcée, en *dialecte commun* PIN» DARE ! »

Dans la même lettre on blâme, avec Galien, le purisme outré des « Atticistes, » contre lesquels est dirigé un petit lexique intitulé Ἀντιαττικιστής et publié par Bekker. M. le *Lecteur* en cite un passage et ajoute (p. 24) : « L'attaque va » droit à Thomas Magister qui... » Cela n'est pas très-probable, parce que le manuscrit même qui nous a conservé l'opuscule est de beaucoup antérieur à la naissance de Thomas Magister.

La cinquième lettre traite de la *paléographie*. Sans rien renfermer de neuf, elle est agréable à lire ; l'auteur s'y escrime avec esprit et convenance contre un adversaire quelque peu paradoxal.

V.

---

210. — **L'abbaye de Nonnenbosche**, de l'ordre de Saint-Benoît, près d'Ypres 1101-1796, suivi du cartulaire de cette maison, par Léopold VAN HOLLEBEKE, attaché aux archives générales du royaume. Bruges, Vandecasteele-Werbrouck, imprimeur de la Société d'émulation. 1865, in-4° de 168 pages.

Les archives de l'abbaye de Nonnenbosche se composent d'une soixantaine de chartes que M. Gachard a retrouvées à Vienne en 1859, et qu'il a acquises pour

1. Buttmann, Gr., p. 6 : « Ἡ κοινή, οἱ κοινοί se disent par opposition aux Attiques purs. » Il ne faut pas s'imaginer que ce soit un dialecte à part ; ἡ κοινὴ διάλεκτος n'est autre chose » que l'atticisme déchu. »

le royaume de Belgique. M. Léopold van Hollebeke a transcrit ces chartes, les a rangées suivant l'ordre chronologique et les a publiées avec une introduction, des tables et des fac-simile. Le tout forme un beau volume in-quarto, imprimé avec le luxe qui caractérise les publications de la Société d'émulation de Bruges.

Dix-huit des chartes recueillies par M. L. van H. sont du XIIe siècle, et trente-neuf du XIIIe. La plupart n'intéressent que l'histoire locale; il faut cependant faire une exception pour plusieurs pièces émanées de personnages dont le nom appartient à l'histoire générale, comme les comtes de Flandre et les grands vassaux des comtes de Flandre.

Ce qui donne surtout de la valeur à la publication de M. L. van H., c'est la correction des textes. Je n'y ai remarqué qu'une faute de lecture qui ait de la gravité : à la p. 119, ligne 2 de la charte LII, au lieu de « vices gerens *perceptoris* domorum militie Templi in Francia, » il aurait fallu lire *preceptoris*, le *commandeur*, et non pas le *receveur*, comme a traduit M. L. van H. (p. 154, col. 1).

Les dates ont été déterminées avec exactitude. Il s'est glissé cependant une erreur chronologique dans le classement de la charte LV (p. 122). Cette pièce est une lettre d'Urbain IV, datée du 7 des calendes de juillet, l'an 1er du pontificat. Elle a été rapportée au 25 juin 1261 ; en réalité elle est du 25 juin 1262, puisque Urbain IV est monté sur le siége pontifical le 29 août 1261.

L'introduction est un fidèle résumé des chartes du cartulaire. Les explications de l'auteur sont généralement satisfaisantes. Toutefois, j'avoue ne pas comprendre ce qu'il a voulu dire en parlant d'une « somme de 50 sous de Flandre, » que Gertrude, comtesse de Flandre, avait donnée en 1181, et qui « produisait annuellement neuf florins de Brabant (p. 10 et 11). » La charte VII à laquelle on renvoie ne contient aucune allusion aux florins de Brabant. — A la fin de l'introduction est un catalogue des prieures et des abbesses, emprunté en grande partie au *Gallia christiana* (V, 345). Ce catalogue est fort défectueux, mais les textes manquent pour en dresser un meilleur, et M. L. van H. aurait sagement agi en suivant encore de plus près le travail des Bénédictins. Ainsi, la liste du *Gallia christiana* commence par une prieure nommée *Ava*, sur laquelle les Bénédictins ne donnent aucun détail. Au nom de *Ava*, M. L. van H. ajoute ces mots : « qui florissait au temps d'Innocent III ; » c'est un anachronisme, puisqu'un peu plus bas nous voyons la troisième prieure indiquée à la date de 1177, c'est-à-dire plus de vingt ans encore avant l'avénement d'Innocent III. — Dans la liste du *Gallia christiana*, la quatrième abbesse est une Elisabeth, mentionnée dans un acte du 8 janvier 1277 ; « c'est peut-être, disent les Bénédictins, la même qu'Elisabeth van Torsy qui est enterrée devant la porte Neuve. » M. L. van H. n'indique pas les documents qui l'ont autorisé à affirmer, sans la moindre restriction, que « Elisabeth van Torsy ou Torchy figure comme abbesse de Nonnenbosche, le 8 janvier 1277. »

L. Delisle.

---

211. — **Les constitutions des campagnes de l'Alsace au moyen âge.** Recueil de documents inédits, publiés par M. l'abbé HANAUER, licencié ès lettres, etc. Paris, Durand, 1864. 1 vol. in-8°, 389 pages.

Les paysans de l'Alsace au moyen âge. Étude sur les cours colongères d'Alsace, par le même. Paris, Durand, 1865. 1 vol. in-8°, xv et 351 pages [1].

Dans sa séance solennelle de 1865, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ayant à récompenser les meilleurs d'entre les ouvrages présentés au concours des antiquités nationales, accorda la troisième médaille aux deux volumes de M. l'abbé Hanauer inscrits en tête de cet article. Tout en appréciant la valeur de ce témoignage d'intérêt accordé à l'histoire de leur province, les savants du pays ne furent pas absolument convaincus lorsque des voix amies déclarèrent que ces travaux dépassaient en mérite scientifique tout ce qu'avait produit l'Alsace depuis l'illustre Schœpflin. L'auteur, uniquement connu jusque-là par des critiques plus ou moins acerbes des ouvrages d'autrui, devait s'étonner moins que tout autre de se voir à son tour l'objet d'une critique sévère. M. Ignace Chauffour, un des maitres du barreau de Colmar, l'homme le plus profondément versé peut-être dans l'histoire des antiquités alsaciennes, se fit l'interprète des nombreuses et graves objections qu'avaient suscitées les théories de M. Hanauer. Dans un savant mémoire, publié par la *Revue d'Alsace*, il fit à son tour l'histoire des institutions colongères du pays, en réfutant celle de son prédécesseur. Ce fut le point de départ d'une polémique violente entre les deux écrivains, dans laquelle ne furent point épargnées certaines vivacités de style qui retombent toujours sur celui qui les emploie. Si l'on y put admirer toute l'habileté dialectique de M. H., le spectateur impartial ne dut pas moins reconnaitre que ce dernier se retirait vaincu de la lutte. Nous essayerons d'exposer les questions en litige et de résumer en quelques pages cette intéressante polémique qui se rattache à des questions historiques et sociales d'une haute importance.

Les deux ouvrages de M. H. portent un titre attrayant. Depuis une vingtaine d'années on a compris que l'historien ne doit pas s'occuper uniquement des hommes qui brillent dans les cours, de ceux qui s'occupent d'intrigues diplomatiques ou de ceux enfin dont le nom retentit sur les champs de bataille. On s'intéresse maintenant à ces classes obscures et laborieuses qui nourrissent et défendent l'État, et tout le monde connait les beaux travaux de MM. Guérard,

1. La publication de ces deux ouvrages a donné lieu à une polémique dont nous avons eu les pièces sous les yeux en écrivant cet article. Ce sont :

I. CHAUFFOUR, quelques mots sur les cours colongères d'Alsace. (*Revue d'Alsace*, Colmar, décembre 1865, janvier et février 1866. In-8°.)

Lettres à M. I. Chauffour, par l'abbé HANAUER. (*Revue catholique d'Alsace*, Strasbourg, février et mars 1866. In-8°.)

Réponse à M. Hanauer, par I. CHAUFFOUR. (*Revue d'Alsace*, Colmar, mars 1866, In-8°.)

Quatrième lettre à M. I. Chauffour, par l'abbé HANAUER. (*Revue catholique d'Alsace*, avril 1866.)

I. CHAUFFOUR, résumé et conclusion de la discussion sur les colonges. (*Revue d'Alsace* juin, juillet 1866.)

Un dernier mot à M. I. Chauffour, par l'abbé HANAUER. (*Revue catholique d'Alsace*, juin 1866.)

Dareste et Léopold Delisle sur la condition des paysans en France. Le livre de M. H., retraçant pour l'Alsace un tableau semblable, aurait été le bienvenu. Malheureusement les titres choisis par l'auteur ne sont qu'une déception. Lui-même se hâte de nous l'apprendre. « *Les Paysans de l'Alsace*, dit-il, voilà en effet un titre facile à saisir; mais il promet plus qu'il ne tient... Mon travail n'est au fond qu'une étude sur les cours colongères » (*Paysans*, p. XIII). L'horizon, comme on voit, se rétrécit tout à coup; ce n'est plus un tableau général de l'état des classes rurales au moyen âge que nous allons étudier, c'est tout simplement l'exposé d'une institution particulière d'une nature essentiellement juridique, qui va remplir les deux volumes de M. H. Voyons donc tout d'abord ce qu'est cette colonge que l'auteur nous signale comme une découverte heureuse et qui le remplit de « l'inquiète émotion que provoque toujours l'inconnu » (*Paysans*, p. V). D'après le témoignage de tous les savants et jurisconsultes qui se sont occupés de la colonge avant M. H. — et la liste en est nombreuse — la colonge (en allem. *Dingho*) est une exploitation agricole, reposant sur un contrat d'après lequel le propriétaire du sol répartissait entre plusieurs preneurs (colongers) un corps de biens plus ou moins considérable, à la condition d'une redevance annuelle. En même temps il possédait la faculté de faire juger les différends qui s'élevaient entre les colongers, à propos de cette redevance ou à propos de leurs rapports mutuels, par un jury composé de lui-même comme président et des colongers comme assesseurs. Les stipulations très-variées au sujet de ces redevances, les principes qui servaient à régler ces différends étaient mis par écrit, et formaient le *rotule colonger*. Ce sont ces contrats de bail ou rotules, appelés par M. H. les *chartes constitutionnelles* des paysans du moyen âge, qui ont fourni à notre auteur les arguments d'une théorie nouvelle, très-curieuse, il est vrai, si elle pouvait se soutenir, mais peu d'accord avec les faits constatés partout. En effet jusqu'ici l'on n'avait vu dans les colonges qu'une institution juridique purement privée; M. H., dédaignant les « travaux secs et scolastiques des légistes » (*Constitutions*, p. 8), entreprend d'y voir « des souverainetés villageoises d'où sortirent les États modernes. » (*Const*. p. 241.) Pour certaines colonges il admet, il est vrai, lui-même que ce n'étaient que de pures exploitations agricoles dont les différents membres se réunissaient uniquement pour mieux gérer leurs terres. Mais à côté d'elles se trouvent, selon lui, des colonges *souveraines*, exerçant la haute justice (*Zwing und Bann*), en possession des droits régaliens et dont les fermiers *votaient même des lois* « avec ou sans l'agrément du seigneur. » (4e lettre, *Rev. Cath.*, 1866, p. 162). De telles doctrines devaient vivement frapper tout connaisseur de la législation du moyen âge. L'origine des colonges s'oppose avant tout à un pareil système. M. H. s'est refusé à traiter cette question d'origine, ne voulant pas « trancher en quelques mots une difficulté historique qui a divisé tant d'éminents esprits. » (*Pays.*, p. 296.) Il a poussé la modestie trop loin, car son sujet l'amenait nécessairement à se prononcer sur un point de pareille importance. Quel qu'ait été le motif de son silence, disons qu'il est plus que probable que nous devons chercher l'origine de la colonge dans les grandes exploitations romaines, les *latifundia* de l'époque impériale. Ces *latifundia* étaient

exploités par des colons ou *lites*, dont nous retrouvons le nom chez les *arme Lüte* (pauvres gens) des constitutions rurales qu'édite M. H. Les uns comme les autres étaient attachés à la glèbe et par conséquent n'étaient pas des hommes libres [1]. Les Germains, en s'emparant des terres romaines, laissèrent subsister ces établissements fonciers et les adaptèrent à leurs mœurs, mais ils ne changèrent nullement la condition des colons. Or, s'il est un principe constant de droit germanique, c'est celui qui fait juger chacun par ses pairs et qui établit que l'homme libre seul est justicier. Comment admettre dès lors que ces colongers « aux mains calleuses » aient siégé pour décider des questions de souveraineté, pour prononcer des arrêts de vie et de mort contre des membres d'une colonge, qui quelquefois pouvaient être des nobles (*Paysans*, p. 111), comment admettre surtout qu'ils aient *voté des lois* contre l'agrément de leurs seigneurs? C'est en vain que M. H., à l'aide d'une confusion énorme, fait intervenir dans la discussion la *marche* germanique (*mark*) et son plaid annuel (*mallus*). Jamais le *mallus* des Germains, assemblée politique uniquement composée d'hommes libres, n'a eu la moindre affinité avec l'humble *ding* des paysans colongers, discutant leurs petits intérêts ruraux sous la surveillance du *mansurnarius* ou avoué de leur seigneur. En général M. H. a des idées très-vagues et souvent fausses sur les anciennes institutions germaines. Il est regrettable qu'il n'ait pas même songé à parcourir les volumes de M. Waitz; une étude superficielle des premiers chapitres de la *Verfassungsgeschichte* l'eût empêché d'écrire p. ex. que les *principes* germains « remplissaient les fonctions de nos soldats. » (*Pays.*, p. 77.) M. H. n'a pas toujours été heureux dans le maniement des textes qui lui servent à démontrer sa doctrine. Il leur fait quelquefois violence dans ses traductions et souvent aussi il s'appuie sur des documents sans valeur. Ainsi dans le rotule d'Entzheim (*Const.*, p. 233), le texte allemand porte : « Wer gueter in dem Bann hette dasz in den hoff höret, der soll selber da sein, dem hoff sein Recht sprechen von seinem guoth. » Cela signifie que tout colonger possédant des biens dépendants de la colonge doit venir faire la déclaration de ces biens devant l'avoué. M. H., au contraire, traduit : « En particulier ceux qui possèdent dans le ban quelque bien... se présenteront à la cour *pour y rendre justice à cause de ces biens.* » Autre part il est question de la colonge de Honau (*Const.*, p. 172). Le texte latin porte : « Hæc sunt jura Honaugiensis *ecclesiae*, quae rustici, jurata preposito fidelitate, recitaverunt. » A la suite du texte latin vient un texte allemand postérieur qui commence ainsi : « Telle est depuis un temps immémorial *la colonge* de Honau, tels sont les droits de Messieurs de Rhinau *et du village.* » Nous ne dirons point avec M. Chauffour que M. H. donne le second texte comme traduction du premier. Mais il est évident que l'un des deux rotules doit être faux, puisqu'ils se contredisent, et comme le rotule allemand est d'une date plus récente, c'est lui qui l'est probablement; il ne fallait donc pas s'en servir dans la discussion. Ces exemples de pièces fausses ne sont d'ailleurs pas rares. Dans

1. Voyez chez M. Chauffour, Résumé, etc. (*Revue d'Alsace*, 1866, p. 321), les textes qui démontrent péremptoirement ce fait.

le volume même de M. H. on trouve avec étonnement un document intitulé : « Nouveau rotule du chapitre de Saint-Michel..... *imaginé par un paysan de la Wantzenau au détriment de l'ancien rotule*, etc. (*Const*. p. 175). » L'auteur a essayé de défendre depuis la publication de cette pièce fausse en alléguant que « l'étiquette suffisait pour éveiller la défiance. » (*Rev. Cath.*, 1866, p. 54.) Mais à quoi bon publier alors de pareilles falsifications ? Les rotules de Buren (*Const.*, p. 181) et d'Odern (*Const.*, p. 28) ont également été soumis par M. Chauffour à un examen qui en a démontré la fausseté. (*Rev. d'Alsace*, 1866, p. 24 et 341.) Le diplôme accordé par Louis le Débonnaire à l'abbaye d'Ebersmünster en 817 a été déclaré apocryphe il y a cent ans déjà par Schoepflin et Grandidier. Il ne serait pas possible de développer ici plus longuement toutes les autres raisons qui infirment tour à tour ces prétendues chartes souveraines que M. H. citait avec tant de confiance. Nous renvoyons nos lecteurs curieux de plus grands détails à la lucide et péremptoire démonstration de M. Chauffour (*Rev. d'Alsace*, 1866, p. 23 et 119.) Qu'il nous suffise d'appuyer encore sur une raison qui rend impossibles les théories des *souverainetés villageoises* et des *monarchies constitutionnelles* sans *charte octroyée*, enfouies dans les colonges d'Alsace. C'est un fait reconnu même par notre auteur qu'à un moment donné il n'y a plus de ces souverainetés ; l'on voit au XVe siècle tout le pouvoir concentré entre les mains des seigneurs ecclésiastiques ou laïques. Comment ces souverainetés auraient-elles donc disparu, si elles avaient existé ? Comment se fait-il qu'aucun chroniqueur, qu'aucun document ne nous parle de la lutte terrible, qui aurait nécessairement dû éclater entre les rudes barons des Vosges et ces défenseurs du *self-government* proclamé partout, non pas seulement comme un droit, mais comme un fait (*Pays.*, p. 82) ? C'est précisément le fait opposé qui est vrai. Loin d'avoir été un petit État libre, la colonge a été un des instruments les plus actifs de la formation féodale. C'est grâce à leurs titres d'avoués de colonges situées sur des terres d'Eglise ou des *villas* royales que les seigneurs se constituèrent peu à peu un patrimoine, changeant par la persuasion ou la violence leurs fonctions en titres de propriété et s'emparant eux-mêmes de ce qu'ils devaient protéger.

Nous n'examinerons pas ici la discussion plus spécialement juridique de MM. Hanauer et Chauffour à propos des droits de la propriété et de ses applications variées au moyen âge. M. H., pour avoir trop dédaigné les travaux secs et scolastiques des jurisconsultes, est tombé plus d'une fois dans de graves erreurs, que son adversaire s'est plu à relever, avec toute l'autorité qui s'attache en pareille matière à son nom. Il reste donc établi en somme que le *Dingho* ou la colonge était une colonie agricole dont les fonds appartenaient à un maître, lequel puisait dans son droit de propriété un droit de souveraineté sur le territoire et sur les personnes qui l'exploitaient ; cela constituera peu à peu la véritable seigneurie féodale. Quant à la théorie des colonges *souveraines*, l'examen même des rotules colongers plus particulièrement invoqués par M. H. prouve 1° Que le droit de justice (*Zwing und Bann*) a toujours été une prérogative de la souveraineté territoriale ou seigneuriale. 2° Que nulle part ce droit de justice, ou, comme l'appelle l'auteur, le pouvoir judiciaire, n'a résidé dans la population des

tenanciers. 3° Que cette population ne formait pas une communauté, ni même une corporation investie d'une autonomie quelconque. 4° Que la justice colongère ou le plaid colonger était, dans ses attributions et dans son institution même, une espèce de tribunal domestique et seigneurial, constitué principalement dans le but d'assurer la conservation du domaine, l'indépendance réciproque des tenures, l'exécution régulière des obligations censitaires, et de maintenir entre les colongers la paix et les bons rapports. 5° Que le seigneur haut-justicier ou le propriétaire d'un domaine formant immunité avait, il est vrai, le droit de forcer ses censitaires à concourir comme assesseurs à l'administration de la justice, même en matière criminelle vis-à-vis de leurs égaux, mais que ce concours était un *devoir* qui pouvait leur être imposé et non pas un *droit* qu'ils auraient puisé dans une prétendue souveraineté populaire (Chauffour, *Rev. d'Alsace*, 1866, p. 349).

La première partie de notre tâche est terminée; mais il nous reste encore plus d'un mot à dire pour en finir avec les volumes de M. H. A côté de la question spéciale en effet, dont nous avons parlé tout à l'heure, se présente le point de vue général de l'auteur par rapport au moyen âge. On ne saurait laisser passer sans protestation certaines théories et certaines affirmations dont ses deux ouvrages sont remplis. Emporté par son système, l'auteur nous trace le tableau le plus fantastique du moyen âge. A l'entendre ce fut l'époque la plus heureuse de l'histoire pour les classes rurales. « Un budget insignifiant, un service militaire de garde nationale, un code pénal remarquable par sa bénigne indulgence et appliqué en famille, » voilà le sort des paysans d'Alsace (*Const.*, p. 2). Ce ne sont que des écrivains « approuvés par le conseil supérieur de l'instruction publique » et des littérateurs écrivant pour les gens du monde, « qui délayent le thème officiel » du paysan taillable et corvéable à merci (*Pays.*, p. 2). S'ils le pouvaient, les fermiers actuels réclameraient le sort du paysan du XIIe siècle (*Const.*, p. 13). Nos agriculteurs regardent d'un œil d'envie le sort de leurs aïeux (*Pays.*, p. 92), et cela non sans motif, car ils ont « perdu en dignité, en valeur sociale et politique (*Pays.*, p. 5). » Ailleurs encore il s'écrie dans un accès de lyrisme : « Avouez que les immortels principes de 89 sont un peu plus vieux que certains de leurs admirateurs ne semblent le croire, si vieux même que l'âge pourrait bien avoir affaibli leurs forces et leur vigueur (*Const.*, p. 109). » Ces seigneurs, qu'on nous représente d'ordinaire si farouches, étaient bien débonnaires, à en croire M. Hanauer. Ce n'était que « sur la demande expresse » des villageois qu'ils venaient leur rendre visite, présider le plaid « où cependant le peuple seul jugeait », et recevoir comme rémunération un dîner pour eux et leur suite. « En vérité, voilà un comte, l'un de ces tyrans du moyen âge, qui n'a pas l'air bien terrible » dit à ce propos l'auteur (*Const.*, p. 19). Non certes, mais aussi n'a-t-il pas l'air très-réel, pas plus que ces paysans qui longtemps « avant la proclamation des droits de l'homme possèdent le droit de réunion » (*Const.*, p. 18), lancent des « arrêts qui avaient force de loi pour les princes de l'Empire eux-mêmes, » et sont armés « dès les époques les plus reculées de véritables chartes constitutionnelles (*Pays.*, p. 3). » A ces tableaux fantastiques on pourrait répondre simplement en rappelant les nombreux passages des chroniqueurs de tous pays qui nous montrent les paysans sans cesse ruinés

par les luttes de leurs seigneurs, ou écrasés par les routiers et les bandits; on pourrait se borner à montrer du doigt ces châteaux forts des Vosges d'où les « pillards blasonnés » répandaient dans la plaine le meurtre et l'incendie; on n'aurait qu'à énumérer simplement les innombrables insurrections de paysans pendant la durée du moyen âge, depuis les Bagaudes des Gaules et les Jacqueries de la France et de l'Angleterre jusqu'aux terribles luttes du commencement du XVIe siècle en Allemagne. Mais M. H. a inventé une singulière fin de non-recevoir à l'égard de toutes ces preuves. Il ne connaît que ses rotules colongers et ne veut entendre parler que d'eux. « Nous citons, dit-il à ses adversaires, des règles, nous nous appuyons sur des codes, sur des lois. Les chroniques ne signalent que des exceptions (*Pays.*, p. 75). » Ce sera donc dans un rotule colonger de sa propre collection que nous prendrons la citation suivante, destinée à illustrer « les habitudes de bonhomie qui entouraient chez nos pères la perception des impôts (*Pays.*, p. 242). » On trouvera le texte suivant à la page 175 des *Constitutions* : « Et si ad audientiam venire noluerint, prepositus cum advocato et uno ex fratribus (cœnobii) et predictis *Scheffeln* (scabinis), ita quod triginta equos adducet, intrabit in domum illius inobedientis et per triduum bona illius comedent. Quibus finitis terram ejus pro expensa obligabunt et quicquid infra quatuor parietes est igne comburetur in ultionem. Post hæc significabunt episcopo qui eum excommunicabit. » Notez que ce sont des ecclésiastiques qui agissent ainsi et puis tâchez de ne pas vous étonner en entendant M. Hanauer s'écrier : « Il y avait là de quoi justifier le célèbre adage qu'il fait bon vivre sous la crosse » (*Const.*, p. 30), et ne vous emportez pas surtout quand il apostrophe avec indignation ceux qui n'admirent pas cette douceur du moyen âge, qui consiste à ruiner, à brûler, à excommunier : « Qu'on se taise au moins, qu'on ne répète pas sans cesse contre le passé des accusations aussi odieuses qu'injustes » (*Const.*, p. 338).

Cette apologie excessive du moyen âge n'est pas le seul défaut qu'il faille reprocher à M. H. La manière selon laquelle il présente ses documents et dispose son récit n'est pas la meilleure à notre avis. Il n'a pas rangé ses documents par ordre chronologique, il n'a point coordonné son récit à ce point de vue. Nous nous promenons à sa suite entre le VIIIe siècle et le XVIIIe, sans trop savoir où nous sommes, et les monuments de toutes ces époques sont cités l'un après l'autre, comme s'ils étaient tous contemporains. Et cependant quels énormes changements se sont opérés pendant dix siècles dans la position des classes rurales ! M. H. l'a si bien senti qu'à la fin de son second volume il a voulu dans un dernier chapitre examiner les questions historiques qui se rapportent aux colonges. Mais c'est là précisément ce qu'il ne fallait pas faire; le travail tout entier devait être traité au point de vue du développement historique. M. Hanauer a préféré placer sa colonge idéale dans je ne sais quel recoin du moyen âge, acceptant toute formule d'un rotule colonger quelconque, n'importe sa date et son origine, comme l'expression d'un fait réel et constant. Lui cependant, qui croit si peu aux institutions modernes, doit bien savoir que nous inscrivons quelquefois dans nos constitutions des principes que nous n'appliquons guère. La

question si importante pour nous, de savoir si tel rotule colonger est l'expression de ce qui est, ou de ce qui devrait être, ne semble pas seulement avoir surgi dans l'esprit de notre auteur.

Un reproche non moins mérité que s'est attiré M. Hanauer, c'est celui d'ingratitude à l'égard de ses prédécesseurs. Il a trop volontiers perdu de vue tout ce qu'avaient écrit, sur la question même qu'il étudiait, d'illustres devanciers. En définitive, quel que soit le mérite de ses ouvrages, on ne saurait dire que la colonge était une chose ignorée avant lui. Les *Weisthümer* de Grimm, la collection de Burckhardt, la savante étude du professeur d'Heidelberg, M. Zœpfl, suffisaient pleinement à nous instruire. Si M. Hanauer, en trouvant dans les archives de Colmar un rotule colonger « dont le titre était une énigme pour lui », déroula « le vieux parchemin avec une vague impatience et avec cette inquiète émotion que provoque toujours l'inconnu » (*Pays.*, p. v), ses sentiments émus s'expliquent par le fait qu'il ignorait pour son compte l'existence des colonges; mais peut-être aurait-il mieux valu maîtriser ce sentiment d'une « profonde émotion » qui ne le quittait point, pendant qu'il lisait ces innombrables quantités de « vieilles feuilles de parchemin, grossièrement cousues l'une au bout de l'autre, à demi effacées par le contact des mains calleuses qui les manièrent pendant des siècles (*Pays.*, p. 9). » Le public ne se fût pas si facilement persuadé que la colonge était une découverte particulière à M. H., ce qui, sans doute contre l'intention de l'auteur, a été un peu le cas partout. N'est-il pas aussi singulièrement sévère en adressant à l'illustre Grimm des réprimandes telles que celles-ci : « Un instant, monsieur. Regardez-vous comme édité un texte dont deux lignes entières sont omises, plus de vingt mots altérés, dans lequel cinq phrases sont inintelligibles..... etc. (*Const.*, p. 17) ? » Sont-ils toujours intelligibles, sans omissions et sans altérations, les textes publiés par M. Hanauer? Doit-on « regarder comme édité » le texte du rotule de Büren, dont l'éditeur traduit ainsi l'un des paragraphes : « Les treize maisons des tenanciers doivent être construites *de façon que deux hommes puissent la pousser par-dessous avec une pique* » (*Const.*, p. 182). Il aurait mieux valu avouer son incompétence que de hasarder de pareilles fantaisies. En somme, si, comme il l'affirme lui-même, M. H. a pendant ces cinq dernières années « examiné plus de *trois cent mille* documents manuscrits pour se renseigner sur le milieu social et les destinées de l'organisation colongère » (*Lettres*, *Rev. Cath.*, 1866, p. 59), on ne peut qu'admirer en silence ce labeur presque surhumain et regretter que les résultats scientifiques soient si peu proportionnés à un tel dévouement.

Quant à la forme des livres de M. H., elle est loin d'être parfaite. On sent trop que ce sont des articles de revue, des études détachées, écrites au courant de la plume et à peine reliées entre elles. Pour qu'on ne m'accuse pas d'être trop sévère, je citerai un exemple. On lit à la page 229 des *Constitutions* la phrase suivante qui donnera en même temps une idée de la manière un peu trop dégagée de l'auteur. « *Il y a peu de semaines, à la page 35 de ce recueil,* je disais carrément que l'on ne savait rien de la colonge de Sermersheim. Et ne voilà-t-il pas que je rencontre la constitution même de la colonge dans un carton que j'avais autrefois parcouru. Elle était là... me souriant du fond de sa retraite,

me donnant par sa seule présence une leçon de modestie et de réserve. » Je n'en veux nullement à l'auteur de ne pas nous avoir « dissimulé cette petite scène à la fois agréable et mortifiante », mais elle nous montre la rapidité avec laquelle il a travaillé, « copiant, comme il le reproche lui-même à un de ses compatriotes, trop rapidement peut-être dans les archives du Bas-Rhin » ses pièces et les publiant à peine copiées (*Const.*, p. 9). L'ordre et la méthode font complétement défaut dans l'arrangement des matériaux. L'auteur court d'un sujet à un autre; ainsi vous le voyez commencer une exposition sur la valeur des terres au XIIe siècle, au beau milieu d'une discussion sur la Marche de Marmoutier, en se contentant de cette excuse singulière : « Encore une petite question à vider. J'aime à déblayer le terrain et à lancer mes tirailleurs avant de mettre en ligne les gros bataillons » (*Const.*, p. 48). Nous ne parlerons pas de quelques excentricités toutes secondaires; ainsi, par exemple, en signalant l'entassement des consonnes dans l'orthographe allemande au XVIe siècle, M. Hanauer croit découvrir dans ce fait « un problème intéressant qui n'est pas sans rapport avec l'histoire de la province » (*Const.*, p. 209). Nous ne dirons rien non plus d'expressions impropres, comme « les inspirations fantastiques du bon sens » ou « les gracieuses peintures d'un formalisme suranné » (*Pays.*, p. 290), mais nous signalerons encore à l'attention du public un nouvel axiome de critique historique qui ne laissera pas que de l'étonner. « Le testament de sainte Odile est une chose apocryphe, dit M. Hanauer, mais *les historiens savent que ce défaut d'authenticité porte rarement sur le fond de ces sortes de pièces et n'enlève que peu de valeur à leur autorité historique* » (*Pays.*, p. 41). Nous supplions l'auteur de ne pas adhérer à ce principe dans les volumes dont il annonce la prochaine publication.

Mais il est temps de nous arrêter; il faut borner ici notre tâche. Grâce à son assurance imperturbable, effet d'une conviction profonde quoique mal fondée, grâce à l'incompétence assez générale des savants français, sur ce sujet, M. H. a pu déjà faire adopter ses erreurs par plusieurs écrivains. Il n'était donc pas inutile de rechercher jusqu'à quel point ses théories étaient fondées. L'intérêt seul de la science nous poussait à cet examen, auquel l'auteur lui-même conviait la critique. « Le public, dit-il, aura sous les yeux toutes les pièces du procès; qu'il l'instruise avec équité! Je m'incline d'avance devant son arrêt » (*Const.*, p. 6). Nous n'avons pu nous empêcher de constater qu'avec un peu moins de précipitation « dans ces excursions à travers les monuments d'un autre âge, faites souvent à l'aventure » (*Const.*, p. 228), il aurait « mieux examiné les textes, étudié avec plus d'attention les usages anciens. Quelques pointes, des tirades déclamatoires eussent disparu..... mais la vérité et la gloire de l'auteur n'y eussent rien perdu » (*Pays.*, p. XIV). Ce jugement semblera peut-être trop sévère, et l'auteur nous demandera plus de justice pour ses mérites. A cela nous répondrons que si les ouvrages de M. H. nous avaient paru sans valeur, nous n'en eussions point parlé. C'est précisément parce que nous leur reconnaissons une importance véritable, parce que nous proclamons volontiers l'érudition très-réelle, mais quelquefois peu sûre de l'auteur, qu'il nous a semblé nécessaire de combattre des théories inadmissibles en elles-mêmes, mais défendues avec

talent et conviction. D'autres critiques, et l'Académie surtout par ses suffrages, ont assez célébré la science et l'art de M. H. pour que nous ayons pu nous dispenser d'insister sur les éloges qui lui sont dus. M. H. d'ailleurs a trop souvent attaqué lui-même ce qu'il regardait comme les erreurs d'autrui pour s'étonner qu'on ne trouve pas dans ses affirmations des garanties suffisantes en matière de science. Cela dit, remercions-le de bon cœur d'avoir attiré l'attention du grand public français sur les curieuses institutions qui existaient jadis en Alsace. Ce n'est pas son seul mérite : par sa polémique avec M. Chauffour il a contribué d'une manière notable à tirer au clair certaines questions passablement obscures, et dans plus d'un endroit de ses deux volumes il a fait preuve d'une érudition précieuse. M. Hanauer nous avertit en terminant qu'il publiera bientôt de nouveaux livres; il y prendra sa revanche de la campagne malheureuse de cette année, et les lauriers que lui ont valus les ouvrages dont nous venons de rendre compte, il saura les mériter par les travaux qu'il nous promet.

Rod. Reuss.

Errata. — Art. 202, p. 227 : *halbran* (plutôt que *albran*); *louche* et *calandre* existent en français moderne au sens que leur attribue M. Sigart. Le premier et le dernier de ces mots figurent dans le dictionnaire de l'Académie. — Art. 204, p. 229, ligne 3 : *mots*, l. *mss*. — Bulletin bibliographique, p. 243 : le prix de **Macaire** est 7 fr. 50 et non 17 fr. 50.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Bartsch (K.), Chrestomathie de l'ancien français (VIII-XV[e] siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. Leipzig (Vogel) in-8. 12 fr.

Baur (F.-Ch.), Paulus der Apostel Jesu Christi. Sein Leben u. Wirken, seine Briefe u. seine Lehre. 1 Thl. in-8. Leipzig (Fues). 8 fr.

Bojesen — Hoffa. Handbuch der römischen Antiquitäten, nebst. e. kurzen römischen Literaturgeschichte. Bearb. v. W. Rein. In-8. Wien (Gerold's Sohn). 3 fr. 20

Bomers (F.-L.). Campus idistavisus od. die letzen Freiheitskæmpfe der Germanen gegen die Römer. Gütersloh (Bertelsmann) in-8. 1 fr. 25

Ewald (H.), die Dichter des alten Bundes 1 Thl. 2 Hælfte: Die Psalmen u. die Klagelieder. 3 Ausg. In-8. Göttingen (Vandenboeck et Ruprecht). 8 fr.

Gai institutiones. Codicis Veronensis apographum ad Goescheni, Hollwegi, Bluhmii schedas compositum scripsit lapidibusque exceptam scripturam publicavit E. Böcking. In-8. Leipzig (Hirzel). 10 fr. 75

Obermüller (W.). Deutsch-keltisches, geschichtlich-geograph. Wœrterbuch zur Erklærung der Fluss, — Berg, — Orts, — Vœlker — u. Personen — Namen Europas, West-Asiens u. Nord-Afrikas im Allgemeinen, wie Deutschland insbesondere. Lfg. 1. In-8. Leipzig (Denike). 2 fr.

Radloff (W.), die Sprachen der türkischen Stæmme Süd-Sibiriens u. der Elsungarischen Steppe. 1. Abth. Proben der Volkslitteratur Sibiriens. 1 Thl. Die Dialecte

d. eigentlichen Altai: der Altajer u Teleuten, Lebed — Tataren, Schoren und Sojonen. Leipzig (Voss.) 7 fr. 65

Rosenkranz (K.). Diderot's Leben u. Werk 2 Bde. In-8. Leipzig (Brockhaus) 20 fr.

Rudorff, A. F, über den Liber de officio proconsulis. In-4. Berlin (Dümmler's Verl.) 3 fr. 80

Véliaminof-Zernof, V. Matériaux pour servir à l'histoire du Khanat de Crimée. In-4. Leipzig (Voss.) 32 fr.

Περι του καλου et περι του οντου καλλους disseruit G. Grucker. In-8. Paris (Durand).

Rossignol, études sur l'histoire des institutions seigneuriales et communales de Guillac (Tarn); par Élie A. Rossignol. In-8. Toulouse (Privat et Faget).

Winther (A.). Experimental-Studien üb. d. Pathologie d. Flügelfelles. Gr. in-8. Erlangen (Enke). 2 fr. 50

Wuttke (H.). Die deutschen Zeitschriften u. die Entstehung d. öffentl. Meinung. Ein Beitrag zur Geschichte des Zeitungswesens. Hamburg (Hoffmann et Comp.). 2 fr.

Weber, allg. Weltgeschichte m. besond. Berücksichtigung d. Geistes u. Culturlebens d. Voelker. Vol. 6. Geschichte d. Mittelalters. 2e partie, 2e moitié. Gr. in-8. Lpz. (Engelmann). 4 fr.

Zeitschrift f. deutsches Alterthum hrsg. v. Mor. Haupt. Vol. XIII oder neue Folge. Vol. I. Livr. 2. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43. — 27 Octobre — 1866.

212. — **Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne**, à l'aide de la langue basque, par GUILLAUME DE HUMBOLDT, traduit de l'allemand par M. A. MARRAST, procureur impérial à Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées). Paris, librairie A. Franck, 1866. In-8°, XXVII-193 pages. — Prix : 5 fr.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public des philologues qu'un de ses désirs souvent manifestés vient enfin de recevoir satisfaction. Savoir l'allemand ne sera plus désormais chose indispensable à celui de nos compatriotes qui voudra prendre connaissance de l'une des œuvres les plus importantes de G. de Humboldt. Il lui suffira de parcourir la traduction fidèle et élégante de M. A. Marrast. A l'exception des travaux d'Oihenart, l'étude de la langue basque n'avait pendant longues années produit aucun résultat sérieux. Ceux qui écrivaient sur cet idiome, presque toujours Basques d'origine, se laissaient aveugler par un patriotisme aussi ardent qu'exclusif. Ils voulaient, les uns voir dans leur idiome maternel celui que Dieu avait enseigné à Adam dans le paradis terrestre, les autres faire des anciens Ibères les inventeurs de tous les arts et de toutes les sciences, et de cette nation, que les auteurs grecs et latins nous dépeignent comme si barbare, l'initiatrice des races de l'Europe. Les érudits qui s'étaient occupés d'archéologie ou de numismatique espagnole, sans avoir comme les philologues l'excuse du patriotisme à invoquer, n'avaient pas été plus heureux dans leurs recherches. Le premier, G. de Humboldt se mit sérieusement à l'étude de la langue basque, et fit connaître au monde savant le mécanisme si curieux de cet idiome. Le fruit de ses recherches fut l'ouvrage dont la traduction nous occupe en ce moment. Après avoir dit quelques mots des travaux de ses devanciers, il examine le système phonétique de la langue basque, et tente d'expliquer par cette dernière quantité de noms de lieux de l'antique Ibérie. Les rapprochements qu'il établit sont le plus souvent incontestables : qui pourrait, par exemple, se refuser à reconnaître dans le nom de la cité d'*Higor* les mots basques signifiant « ville haute, située sur la montagne? » Il est donc incontestable que divers dialectes, frères de l'idiome pyrénéen, furent à une époque fort reculée en vigueur dans presque toute la Péninsule. Nous pouvons dire toutefois, sans manquer de respect à la mémoire de l'éminent philologue, que quelques-unes de ses étymologies ne nous ont pas entièrement satisfait.

Ainsi nous ne voyons aucune nécessité de chercher au nom de *Viriathus*, le chef lusitanien, une étymologie celtibérienne. Il peut parfaitement être assimilé

au *Yriarte*, *Uriarte*, nom de famille aujourd'hui encore assez fréquent en Espagne. Il a une étymologie évidemment basque et signifie « entre les eaux, celui qui est né dans un endroit marécageux. » Nous ne pouvons croire que *mandonius*, autre nom de chef, se rattache directement à *mandoa*, mule, mulet. Nous trouvons une transition plus naturelle dans le mot *mandozaïn*, muletier, qui a fort bien pu se contracter en *mandoin*, comme *iditzaïn*, vacher, en *itzaïn*. Il est même assez probable que *Mandonius* n'était pas le nom réel du chef ainsi désigné par les historiens latins, mais simplement celui de sa profession. Enfin nous croyons que ce n'est pas la désinence *tza* qui indique l'abondance, mais bien la finale *tzea* ou *tea*. Mais, en général, on ne peut s'empêcher d'admirer la sagacité de l'illustre savant, la sûreté de sa méthode, et la logique inattaquable de ses déductions, qui l'ont conduit à des résultats confirmés de plus en plus par les recherches modernes.

Disons maintenant un mot de l'œuvre de M. Marrast. Il ne s'est pas borné au simple rôle de traducteur; son livre commence par un avertissement où il nous donne des renseignements fort intéressants sur les anciens philologues espagnols, sur G. de Humboldt lui-même, puis sur la structure grammaticale de l'eskuara et les caractères physiques des peuples qui parlent cet idiome. La plus grande partie des notes qui accompagnent les *Recherches sur les habitants de l'Espagne*, sont également dues à notre compatriote. G. de Humboldt et avant lui Vater avaient remarqué l'étrangeté du système de conjugaison basque, que l'on ne saurait mieux comparer qu'à celui du delaware et du groënlandais, l'absence de la lettre *f* aussi bien en eskuara que dans les dialectes canadiens, la répugnance à toute liaison directe de muettes et de liquides dans laquelle les liquides se trouveraient à la fin du mot.

Le traducteur mentionne un dernier trait (déjà signalé) de ressemblance entre ces deux groupes de langues, c'est l'emploi de la méthode incorporante, de l'élimination de certains radicaux qui permet de réduire une longue phrase en un seul mot.

Voir uniquement dans toutes ces affinités des preuves du degré de civilisation auquel est parvenu tel ou tel peuple, n'est-ce pas pousser la prudence presque jusqu'à la témérité? Sans doute, les langues du nouveau monde à certains égards diffèrent beaucoup de l'eskuara, mais ne s'en rapprochent-elles pas d'une manière étrange par l'ensemble de leur physionomie? On ne saurait nier qu'elles n'aient de commun avec cet idiome certaines règles phonétiques, l'usage d'attacher le pronom régime même indirect au verbe, la méthode incorporante, la distinction presque partout si nettement marquée en Amérique entre la conjugaison transitive et la conjugaison intransitive. Certains radicaux, et, ce qui est plus important, les pronoms de la première et de la deuxième personne semblent identiques en basque et dans les dialectes canadiens. Il est bien extraordinaire que ces ressemblances soient surtout frappantes entre l'eskuara et les langues des Indiens qui habitaient les rives de l'Atlantique, ceux par conséquent auxquels on peut le plus raisonnablement attribuer une origine européenne. Au contraire, les dialectes en vigueur chez les tribus cuivrées du nord-ouest n'ont

offert que bien peu de ressemblance, quoi qu'on en ait dit, avec ceux de l'extrême Orient. Si, maintenant, le basque se montre sous divers rapports supérieur aux langues américaines, notamment par l'emploi du verbe auxiliaire, l'usage plus restreint de la méthode incorporante qui chez lui sert non pas à former des phrases, mais simplement des mots composés, n'avons-nous pas à tenir compte ici de l'influence exercée par les idiomes indo-européens? Bancroft nous parle de je ne sais plus quel dialecte de Peaux-Rouges qui a pris le verbe *être* à l'anglais. Un fait analogue parait s'être produit dans le morya, où l'emploi du verbe substantif n'est peut-être pas plus ancien que la conquête espagnole.

En attendant que de nouvelles recherches nous aient permis de décider en dernier ressort sur la parenté du basque avec les dialectes du nouveau monde, nous ne pouvons que constater ici l'intérêt de l'ouvrage de M. Marrast pour quiconque se préoccupe des progrès de la science philologique.

H. DE CHARENCEY.

---

213. — **Platonis Euthydemus et Laches.** Præfixa est epistola ad Senatum Lugdunensem Batavorum, auctore CAROLO BADHAM. 1865, Londres et Jena, 100-LIV pages.

De Platonis legibus, epistola ad Wil. H. Thompson, auctore CAROLO BADHAM. 1866, Londres, XXVIII pages.

Personne n'ignore que la philologie classique de l'Angleterre s'est illustrée d'un nom devenu synonyme de *critique accompli*, de *critique de génie*, tout comme celui d'Aristarque; mais vous embarrasseriez sans doute plus d'un de nos lettrés en lui adressant cette question : *Richard Bentley* eut-il dans sa patrie, pendant le siècle écoulé depuis sa mort (1742), quelques disciples ou successeurs dignes de lui et comment s'appellent ces successeurs? En effet, malgré les trésors d'intelligence et d'esprit que renferment leurs écrits généralement assez laconiques, les Porson, les Dobrée, les Elmsley sont peu connus en dehors du monde philologique, qui les vénère. A vrai dire, il y a un peu de leur faute. Bentley avait achevé son Horace, achevé son Térence, conduit à terme son immortelle polémique sur les fausses lettres des hommes illustres : quelque peu qu'on s'intéressât aux lettres anciennes, on ne pouvait pas ne pas rencontrer le nom de Bentley. Mais il n'existe pas d'Euripide complet de Porson, de Sophocle complet d'Elmsley : ces éditions ont été délaissées après un magnifique commencement. Les *Adversaria*, publiés après la mort de Dobrée, portent la lumière dans vingt auteurs différents; les philologues seuls l'y cherchent. D'ailleurs les maîtres de la critique verbale n'écrivent que pour le petit nombre de connaisseurs; le grand public, même lettré, n'a que des idées confuses sur les questions qu'elle agite.

Aucun livre ne paraissant qu'après lecture et « bon à tirer » de l'auteur, on lit aujourd'hui les anciens avec l'illusion qu'il en était de même pour eux, on raisonne sur eux, on les juge d'après une édition quelconque, comme si, eux aussi, ils en avaient donné « le bon à tirer. » Cependant tout le monde sait, *mais n'y pense pas*, qu'entre l'autographe d'un grand écrivain d'Athènes ou de Rome et le plus ancien manuscrit qui nous a transmis son œuvre, il y a un intervalle de *mille* ou de *quinze cents* ans, durant lesquels cette œuvre a été abandonnée à la plume de

scribes plus ou moins ignorants, à l'arbitraire de correcteurs nourris d'une grécité ou d'une latinité que la décadence défigurait sans cesse, presque tous incapables de s'élever au niveau des conceptions qu'ils s'appliquaient à rapprocher de la faiblesse d'intelligence ou de goût de leur époque.

C'est la philologie qui s'efforce de combler cet immense intervalle, et comme on est peu pénétré en France de la nécessité de ces travaux, j'avoue avoir parcouru avec un secret plaisir les longues listes de falsifications, de platitudes et d'énormités relevées dans les œuvres mal éditées de nos grands écrivains français. Cela a pu se commettre en littérature pendant deux ou trois siècles très-lettrés, par des hommes lettrés et qui se piquaient de bel esprit! Que l'on réfléchisse, après cela, sur le sort fait aux œuvres de l'antiquité. Les avaries qu'elles ont éprouvées non pas durant trois siècles lettrés, mais durant dix ou quinze siècles de décadence et de barbarie, ne peuvent pas être réparées aujourd'hui à l'aide « *d'autographes et de copies authentiques,* » comme celles des grands écrivains de la France. C'est l'étude infatigable, le savoir, le goût, la pénétration, le génie qui doivent tenir lieu de ces « autographes et copies authentiques, » qui n'existent plus depuis mille ans. A l'ingénieux critique on appliquera avec juste raison ce que Plaute dit du poëte : *Quærit quod nusquam est, invenit tamen.*

Mais il paraît que ce n'est pas seulement chez nous, qu'en Angleterre aussi on a perdu le *criterium* du critique. Le seul Anglais qui, de nos jours, se soit élevé à la hauteur des Porson et des Dobrée, M. Charles Badham, ayant été décoré des honneurs académiques de l'illustre université de Leyde, fait à ce sujet quelques confidences au *Senatus academicus Lugdunensis,* qu'il remercie dans une lettre pleine d'atticisme. Il ne se plaint pas personnellement d'être relégué dans le collége municipal de Birmingham pour y enseigner les éléments (*me in ludo municipali elementa docentem consenescere*), mais il regrette que sa chère patrie s'expose à passer, chez les autres nations, pour ne plus savoir juger des choses de la philologie. Je ne résiste pas au plaisir de copier une belle réflexion faite en beau latin :

« *Mea autem incommoda jam diu patienter ferre didici, et eorum placita atque decreta, a quibus huc detrusus sum, non sine aliqua hilaritate contemnere. Atque haud scio an nos, qui multis occupationibus districti sumus, plus utilitatis quam par est otio tribuamus, nec satis meminerimus hujusce rei, sicut aliorum bonorum, abundantiam ingeniis nonnihil officere; quæ dato in quo luxurient spatio, interdum sana doctrina et bonis auctoribus relictis, deteriora scripta tanquam minus vulgaria sectantur. Contra qui per negotiorum intervalla musas colit, ipsa inopia temperantior factus et prudentior, non nisi optimo cuique scriptori et fructuosis quæstionibus subsecivum tempus impendit.* »

Dans la suite de cette épître M. Badham corrige, d'une manière certaine, un grand nombre de passages des poëtes tragiques, d'Aristophane et de Ménandre, de Platon, de Thucydide, de Plutarque, etc. Je voudrais faire admirer dans quelques exemples sa pénétration et la rectitude de son jugement, mais cela demanderait des citations grecques un peu longues, chaque correction ne pouvant être parfaitement appréciée que par l'ensemble.

Dans les deux dialogues de Platon il reste à peine trois ou quatre passages sur lesquels il peut encore planer quelque doute; pour tout le reste la critique de M. Badham nous semble définitive. Les notes et la table (22 pages) contiennent plusieurs belles observations, faites en passant, sur d'autres auteurs.

Les *Lois* nous ont été conservées dans l'un des deux manuscrits les plus anciens et les plus soignés de Platon; il n'y en a pas moins, dans ces livres, des retouches et des interpolations que M. Badham démontre avec évidence.

FRÉD. DUBNER.

---

214. — **Études sur la chronologie des sires de Bourbon** (Xe-XIIIe siècles), par M. A. CHAZAUD, archiviste du département de l'Allier. Moulins, Desrosiers, 1865. In-8°, 241-XLI p. (Ouvrage qui a obtenu le prix d'histoire au concours de 1864 entre les sociétés savantes.)

Les ouvrages qui ont traité jusqu'ici des origines de la première maison de Bourbon sont remplis de fables et d'erreurs, ce qui tient à deux causes : le défaut de documents et l'ignorance, ou pour mieux dire la mauvaise foi des historiens, qui n'ont point hésité, les uns, par esprit de système, à accepter des récits légendaires comme vrais, les autres, dans des vues intéressées, à altérer les textes ou à en fabriquer de toutes pièces, pour donner une apparence de réalité à des idées purement chimériques. Du Tillet, le plus ancien auteur qui ait essayé de tracer une généalogie des Archembaud, la première maison de Bourbon, n'a plus aucune valeur. C'est lui qui a inventé une Rothilde, prétendue femme d'Archembaud Ier, en attribuant à ce dernier personnage une charte de l'année 958, qui concerne un homonyme, comte de Comborn ou, selon d'autres, de Limoges. Favin, qui l'a suivi, ne mérite pas un plus grand crédit : il mêle les erreurs les plus grossières, les anachronismes les plus insensés à un très-petit nombre de faits authentiques. Selon lui Archembaud Ier, dit le Brutif, vivait sous Louis le Bègue ; il fut fait gouverneur du Bourbonnais en 880. Archembaud II, mari de Rothilde, fille d'un comte de Guyenne, est fils d'Archembaud le Brutif. Archembaud V, après avoir été rétabli (ce qui est faux) dans son héritage usurpé par son oncle Aimon Vairevache, en 1123, épouse la fille aînée de Dreux de Mello, qui comme chacun sait fut connétable de France sous Philippe-Auguste, c'est-à-dire environ un siècle après.

Foderé est de tous ces anciens auteurs celui qui a le plus donné dans la fable. D'après lui les habitants du Bourbonnais sont les anciens *Boii* de César. En 509, ce pays fut érigé en seigneurie particulière par un roi d'Aquitaine, bien que sous Clovis il n'y eût ni rois d'Aquitaine ni seigneurs particuliers. En 770, un nommé Archembaud en fut seigneur, qui pour rendre sa seigneurie plus illustre fit édifier une petite ville qu'il nomma Bonbourg ou par inversion Bourgbon, etc.

Blondel, Justel et Dubouchet, sont des historiens plus sérieux. Blondel est le premier qui, sous le titre de *Beatricis stemma maternum*, donna une généalogie des Bourbons anciens, faite sur pièces; cette généalogie est en général exacte, mais elle renferme encore bien des erreurs. Rothilde au lieu d'Ermengarde y est donnée comme femme d'Archembaud Ier, en 959, et en l'an 1000 un Odon, comte de

Bourbon, s'intercale entre Archembaud Ier et Archembaud II, contrairement aux chartes qui font celui-ci fils et successeur d'Archembaud Ier. Archembaud II et Archembaud IV ont tous deux pour femme une Ermengarde imaginaire. Archembaud V est dit l'époux de Lucie qui en réalité fut sa mère. Les deux Aimon ont pour femme Aldesinde, fille d'un comte de Tonnerre, et il est prouvé que la femme d'Aimon II Vairevache s'appelait Lucie. Gui de Dampierre épouse Marguerite au lieu de Mahaut, divorcée en 1195 d'avec Gaucher de Vienne, sire de Salins. Archembaud VIII (VI selon M. Chazaud), fils de Gui de Dampierre, épouse Mahaut, fille d'Archembaud de Montluçon, c'est-à-dire sa mère, au lieu de Béatrix, fille aînée de Dreux de Mello.

Justel, dans son histoire de la maison d'Auvergne, relève plusieurs des erreurs de Blondel, mais il est loin d'en être exempt lui-même. Pour lui, comme pour tous ses prédécesseurs, Rothilde est toujours la femme d'Archembaud Ier; il fait celui-ci fils de Gui, comte de Bourbon, en 936, au lieu d'Aimon, et père d'Eudes qu'il lui fait succéder vers l'an 1000. Archembaud VIII, fils de Gui de Dampierre, meurt avant son père, en 1212, sans laisser d'enfants de Mahaut sa femme, fille d'Archembaud Ier de Montluçon, morte en 1227. Autant d'erreurs que de faits.

La généalogie donnée par Dubouchet, dans son histoire de la maison de Courtenai est plus acceptable. L'erreur y laisse une plus grande place à la vérité; il faut cependant faire certaines réserves pour les articles d'Archembaud Ier, d'Archembaud IV et d'Aimon II, et pour celui des Bourbons-Montluçon dont il n'est pas facile d'établir l'existence, du moins à partir du XIIIe siècle.

La généalogie rapportée par la Thaumassière dans son histoire du Berri, est à peu près d'accord avec celle de Dubouchet, et elle a été reproduite sans changements notables par le Père Anselme.

Tel était l'état où les historiens avaient amené la question quand l'esprit de flatterie et la mauvaise foi vinrent la replonger dans des ténèbres plus épaises que celles qui avaient environné son berceau. Car tous les ouvrages écrits depuis le XVIIIe siècle, jusques et y compris l'*Art de vérifier les dates*, sont plus éloignés de la vérité que leurs devanciers. C'est que les chronologistes n'ont pas voulu se contenter d'une origine modeste et naturelle pour ce nom de Bourbon, qui, arrivé au trône avec Henri IV, parvint avec Louis XIV à l'apogée de la gloire et de la puissance. Ils rêvèrent pour cette nouvelle branche de rois un berceau mythique, et alors, de même qu'on s'était avisé de rattacher les Capétiens à Charlemagne par saint Arnoult, Robert le Fort et le trop célèbre Childebrand, on s'ingénia pour compléter l'œuvre à rattacher les Archembaud aux Capétiens et à prouver par pièces cette communauté d'origine, qui grâce à l'*Art de vérifier les dates* est restée un article de foi pour tous les historiens modernes du Bourbonnais, Coiffier, Beraud et Achille Allier. Un religieux, le Père André de Saint-Nicolas, vice-procureur des carmes de Moulins, se fit le promoteur de cette entreprise, de concert avec le duc d'Epernon-Rouillac, auteur d'une histoire fantastique des premiers Capétiens. Le Père André, dont le nom mérite assurément de rester célèbre, fabriqua avec une adresse digne d'un meilleur objet les pièces nécessaires, et le duc les lança dans le public. C'est ainsi qu'à la fin de 1679 pa-

rut une donation émanée d'un Childebrand II, fils de Nibelung. Par ce Childebrand II il était facile de remonter à Childebrand Ier, et de joindre ainsi les Bourbons aux Capétiens et aux Carolingiens ; peu de temps après neuf autres pièces de la même nature et prouvant la même thèse furent mises au jour : on les disait tirées du trésor de Souvigny. A l'apparition de ces pièces, l'émotion fut grande parmi les érudits. Le bruit en arriva jusqu'à Colbert, qui, craignant quelque supercherie dont les suites auraient pu être compromettantes pour la majesté royale, se fit envoyer les originaux et les fit examiner par Mabillon et par Baluze. Le résultat de cet examen fut la condamnation des titres, reconnus faux et fabriqués. Un procès-verbal contenant les considérants de cette sentence nous a été conservé. Les raisons alléguées sont accablantes, et on eût pu croire après un tel arrêt l'affaire terminée et les fausses chartes ensevelies pour jamais ; il n'en fut rien : le Père André était loin d'avoir fourni au duc d'Epernon tous les produits de son industrie ; il avait composé d'après son système une histoire de la maison de Bourbon, qu'il ne put jamais publier faute d'un avis favorable des censeurs. Il dut se résigner, après de vains efforts pour la mettre au jour, à faire déposer son manuscrit au trésor du prieuré de Souvigny, où il fut conservé. C'est là qu'en 1736 dom Hilaire Tripperet, religieux bénédictin de l'étroite observance de Cluni, procureur-général de son ordre, exilé pour cause de jansénisme, le retrouva. Indépendamment d'une généalogie de la maison de Bourbon, ce manuscrit renfermait de nombreuses pièces justificatives, parmi lesquelles on retrouvait tous les titres faux relatifs aux Bourbons anciens, lancés dans le public par le duc d'Epernon.

Ces pièces sont toutes contrefaites de main de maître, et à moins d'un examen attentif il est facile de s'y laisser prendre : c'est ce qui arriva à dom Hilaire Tripperet. C'est lui qui de bonne foi mit en circulation les chartes fausses du Père André, et leur donna une place dans l'histoire. Dépourvu des connaissances paléographiques suffisantes, et, ne soupçonnant pas dans autrui une fraude qu'il était incapable de commettre lui-même, il reprit en homme convaincu la tâche que n'avait pu mener à bonne fin le Père André, et se fit dans ses « Mémoires pour servir à l'histoire du prieuré de Souvigny » le défenseur du système de M. d'Epernon-Rouillac, contre Mabillon et Ménage. C'est par son intermédiaire que les continuateurs de dom Bouquet ont inséré dans leur dixième volume un faux diplôme de Hugues Capet ; c'est grâce à lui que l'on retrouve dans les histoires récentes du Bourbonnais, non pas un ou deux des textes condamnés par Mabillon, mais en substance presque tous les actes faux du Père André, et que l'*Art de vérifier les dates* adopte et reproduit toute la généalogie des premiers Bourbons, telle à peu près que l'a dressée le père André, avec de nouveaux arguments pour remplacer ceux auxquels celui-ci s'était vu contraint de renoncer. Les auteurs du *Gallia christiana* n'ont pas échappé non plus à la fraude du trop fécond faussaire ; ils ont inséré, dans le tome IV de leur seconde édition, la fausse charte de Childebrand pour Iseure, et c'est là que l'illustre éditeur du polyptyque d'Irminon est allé la chercher de confiance pour la placer dans ses prolégomènes.

Découvrir la vérité au milieu d'un tel chaos n'était pas chose aisée; comme nous l'avons déjà dit, les documents authentiques sur le Bourbonnais sont peu nombreux, surtout quand il faut rejeter bon nombre de ceux qu'on avait regardés jusqu'ici comme véritables. On ne pouvait espérer cependant de se guider dans le dédale inextricable de ces erreurs et de ces falsifications historiques que par leur secours; mais M. Chazaud, en entreprenant cette tache, a prouvé qu'aucune difficulté n'était capable de l'arrêter. Doué d'un sentiment critique très-sagace et connaissant à fond toutes les sources où il pouvait puiser, il a su réunir assez de textes pour faire table rase de toutes les erreurs que l'ignorance et la mauvaise foi avaient accumulées autour de la question.

Il faut voir dans son livre comment une fois mis sur la trace des faux du Père André, il a su recueillir toutes les pièces du procès, instruire l'affaire et la présenter au lecteur avec une telle clarté que l'évidence saute aux yeux; désormais le nom du Père André restera célèbre, non pas, il est vrai, du genre de célébrité qu'ambitionnait le vice-procureur des carmes de Moulins; mais il n'est pas mauvais que chacun reçoive parfois la récompense de ses œuvres. La méthode que suit M. Chazaud est excellente: il n'avance rien qu'il ne le prouve pièces en main. Dans un premier chapitre il passe en revue tous les ouvrages qui, depuis le XVIe siècle, se sont occupés de l'histoire des deux premières maisons de Bourbon, et se livre à une rapide appréciation sur chacun d'eux; il arrive ensuite au Père André et s'y arrête davantage: il nous retrace les différentes manières de procéder du célèbre Père, ses efforts impuissants pour faire passer dans le public le fruit de ses travaux, et le profit qu'il sut faire de la condamnation portée sur ses premiers essais par Mabillon et par Baluze, pour perfectionner les produits de son industrie; enfin, la vengeance qu'il sut tirer plus tard de ses deux juges, en leur faisant accepter comme vrais des actes sortis de son officine.

Dans un second chapitre intitulé : Géographie historique du Bourbonnais avant le XIIe siècle, le savant archiviste nous montre ce petit pays se formant peu à peu à partir des dernières années du IXe siècle aux dépens du Berri, de l'Auvergne, de la Marche, de l'Autunois et du Nivernais, grâce à la puissante main des sires de Bourbon. On ne peut faire remonter plus haut l'origine de cette province qui ne fut bien et dûment constituée qu'à la fin du XIe siècle, et qui ne nous représente aucune division géographique ancienne.

Le terrain une fois déblayé, M. Chazaud établit dans un dernier chapitre la chronologie des Archembaud et celle des Bourbons-Dampierre qui leur ont succédé; avec une sûreté d'érudition qui ne laisse rien à désirer, il fait bonne justice des erreurs de tous ses devanciers et n'établit sa filiation que sur des preuves irrécusables. Nous ne pouvons le suivre dans le détail des membres qu'il retranche impitoyablement de cette famille, des contrats de mariage sur lesquels il lit une autre date ou un autre nom de femme que celui qu'on y lisait jusqu'ici; nous aimons mieux renvoyer le lecteur à son livre, certain qu'il ne le parcourra pas sans intérêt ni profit.

Qu'il nous soit seulement permis d'exprimer en terminant un simple regret. Pourquoi M. Chazaud n'a-t-il pas cru devoir placer à la fin de son livre un tableau

des différents degrés généalogiques de la maison de Bourbon et de ses alliances? Les détails dans lesquels il est obligé d'entrer ne permettent pas au lecteur de saisir facilement la filiation de ces personnages qui presque tous portent le même nom : un tableau qui eût parlé aux yeux et offert un résumé de tout le travail eût été d'un grand secours pour les recherches.

ÉMILE MABILLE.

---

215. — **Archives de la Bastille**, documents inédits, recueillis et publiés par François RAVAISSON, conservateur-adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal. Règne de Louis XIV (1659-1661). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1866. 1 vol. gr. in-8° de LVII-429 pages. Prix, 9 francs.

Lorsque la Bastille fut prise, les envahisseurs n'eurent rien de plus pressé que de jouir de leur victoire. On sait que, de temps immémorial, le pillage a été une des mauvaises habitudes des vainqueurs. Les héros du 14 juillet 1789 usèrent largement des droits que leur donnait la coutume. Avant de commencer à démolir la vieille forteresse, ils jetèrent dans les cours, pêle-mêle avec les meubles, une masse énorme de papiers. Aussitôt des curieux, et surtout des spéculateurs, se précipitèrent sur ces papiers, et en emportèrent une grande quantité. On s'empressa d'écarter les voleurs; mais les soldats et les gardes nationaux, qui bivouaquaient dans les cours, souillaient de toute façon les précieux documents sur lesquels ils étaient chargés de veiller (les traces de ces profanations ne sont encore que trop visibles!), et les protecteurs n'étaient guère moins dangereux que les spoliateurs. Le Comité de l'hôtel de ville résolut d'aviser. Le 16 juillet, quatre commissaires, parmi lesquels se trouvait le traducteur de Juvénal, l'académicien Jean Dussaulx, eurent mission de faire transporter les papiers de la Bastille à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. Le 19, intervint le savant bibliothécaire Ameilhon, qui réclama l'envoi des papiers, dont les cours de la Bastille étaient toujours jonchées, à la bibliothèque de la ville. On accueillit sa demande, après quelques retards, et les papiers furent déposés à l'Hôtel-de-Ville. Beaumarchais, voisin de la Bastille, avait profité de cette commode situation pour former chez lui une petite collection de documents. La commune alla reprendre son bien, et, ensuite, elle invita tous les indiscrets à rapporter les papiers enlevés par eux. D'importantes restitutions furent faites (registres et lettres de cachet), mais on ne retrouva pas les pièces qui entrèrent dans les livres alors publiés sous les titres de la *Bastille dévoilée* et les *Mémoires de la Bastille*. Le public ne tarda pas à réclamer la publication des papiers remis à Ameilhon. L'Assemblée nationale décréta la nomination d'une commission *ad hoc*. La commission fonctionna, mais lentement, suivant un usage qui est né avec la première de toutes les commissions et qui ne mourra qu'avec la dernière. On se servit d'un classement déjà commencé à la Bastille, avant 89, par MM. Duval, secrétaire des lieutenants de police, et Chevalier, le major du château (dossiers séparés pour chaque prisonnier), et bientôt, la Terreur survenant, tout fut abandonné. Après la promulgation du concordat, Ameilhon, nommé administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, y fit transporter les papiers de la Bastille, qui furent confusément en-

tassés « dans un obscur entre-sol, qu'on emplit de manière qu'il devint pour ainsi dire impossible d'y pénétrer, » et ils demeurèrent là ensevelis et oubliés pendant près de trente ans. En 1840 un employé qui avait beaucoup de loisirs s'avisa d'examiner le gigantesque tas de papiers. Ce fut avec une bien joyeuse surprise qu'il lut tout d'abord des lettres de cachet, et reconnut qu'il avait trouvé « le trésor cherché depuis si longtemps. » Les administrateurs de la Bibliothèque eurent le bon esprit d'encourager le travail de classement de ces archives, et l'employé, qui n'était autre que M. Ravaisson, jeune alors,

Jeune, et dans l'âge heureux qui méconnait la crainte,

se mit avec une généreuse ardeur à débrouiller l'immense chaos. Jusqu'ici, j'ai résumé l'*introduction* du conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal. Je tiens à le laisser maintenant décrire lui-même la tâche qu'il a eu tant de mérite à remplir (p. v et vi) :

« La besogne n'était pas facile et paraissait devoir être longue. Elle le fut : vingt années de travail ont à peine suffi pour voir clair au milieu du désordre incroyable dans lequel se trouvaient les papiers de la Bastille. Car c'étaient les archives du château qu'on venait de retrouver. Il ne restait rien du travail des officiers de la Bastille, à peine une trace de celui des employés du comité sur les chemises des différents dossiers épars, les feuilles dérangées et mêlées les unes avec les autres. C'était à les prendre pour des résidus et pour des papiers de rebut. Au reste, c'est le nom qu'on leur donnait. — Pour se mettre à l'œuvre, on prit au hasard une poignée de papiers. Il fallut s'accoutumer à déchiffrer les noms, les dates trop souvent illisibles dans les pièces de procédure. A la longue, on s'y reconnut ; on alla plus vite : l'ordre et une classification régulière s'établirent dans ces archives. C'étaient celles de la police de Paris, depuis 1659 jusqu'en 1774. »

M. R. ajoute que, de 1659 à 1666, on ne trouve en général que des registres formés par ordre de dates des lettres de cachet. Jaloux de combler cette lacune, il s'est livré à d'opiniâtres recherches afin de découvrir les motifs des arrestations. S'il n'a pu aller consulter, dans la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, divers papiers qui proviennent de la Bastille, et qui paraissent surtout intéressants comme autographes d'hommes célèbres, il a fouillé avec grand profit les collections de la bibliothèque de la rue de Richelieu, les Archives de l'Empire, les archives du ministère de la guerre et les archives du ministère de la marine[1]. Il a malheureusement, comme tant d'autres, trouvé inexorablement

1. M. R. n'a négligé ni la bibliothèque de l'Institut ni celle du Corps législatif, ni la bibliothèque Mazarine, ni la bibliothèque Sainte-Geneviève, ni les archives de la préfecture de police, et partout son zèle a eu sa récompense. En Italie, ce sont surtout les archives de Venise qui lui ont fourni des pièces importantes. A Londres, le *State-papers office* et surtout le *British Museum* ont enrichi encore plus son recueil. On regrette de ne trouver dans l'*introduction* de M. R. aucun renseignement sur la présence au *British Museum* des documents d'origine française insérés aux pages 22, 43, 44, 53, 55, 54, 56, 57, 58, 85, 100, etc., du premier volume des *Archives de la Bastille*.

fermée la porte des archives du ministère des affaires étrangères; et, chose triste à dire! pendant qu'il s'applaudissait de la libéralité des communications des diplomaties anglaise et italienne, il avait à déplorer l'inhospitalité d'un établissement français. Il est du devoir de la critique de s'élever en toute occasion contre l'inintelligente rigueur du règlement que les archives des Affaires étrangères opposent aux plus sérieux travailleurs. On l'a dit ici, à propos de la *Correspondance secrète inédite de Louis XV* (p. 143), et on ne saurait trop le répéter, rien ne justifie une telle défiance, et les droits inviolables de l'histoire ne sauraient être plus longtemps sacrifiés à une aveugle routine.

M. R. nous donnera d'abord les pièces relatives au règne de Louis XIV, de 1659 à 1715 (à partir de 1677 la série deviendra presque régulière). Plus tard, paraitront les pièces relatives au règne de Louis XV. Le premier volume renferme ce qui a rapport aux prisonniers de la Bastille de 1659 à 1661; le deuxième contiendra la fin du procès de Fouquet et les commencements de l'affaire des poisons, de 1663 à 1715. « Les retards involontaires apportés à la publication de cet ouvrage, nous dit M. R. (p. VII), m'ont fait perdre une partie de mes recherches. En effet, il a fallu en retrancher, comme n'étant plus inédites, bon nombre de lettres de Colbert que j'avais recueillies dès 1843. Il en a été de même pour le journal d'Ormesson. Je ne m'en plains pas, puisqu'on y a gagné, à la place d'une simple publication de documents, des ouvrages achevés, tels que devaient en donner des écrivains comme MM. Clément, Feuillet de Conches et Chéruel. »

M. R., considérant que les pièces par lui recueillies ne nous apprennent pas grand' chose de ce qui regarde l'administration intérieure de la Bastille et la vie même des prisonniers, a réuni sur ce sujet et à l'aide d'autres sources des détails fort intéressants. L'histoire et la description de l'édifice (p. VII-XIII) ne laissent rien à désirer. Tout ce que M. R. ajoute dans les pages suivantes, sur la réception des prisonniers à la Bastille, sur le traitement qu'ils y subissaient, sur le personnel de l'établissement, est aussi exact que complet. On jurerait, tant il connaît toutes les formalités de l'incarcération, toutes les attributions du capitaine du château ou gouverneur[1], du lieutenant de roi, du major, du capitaine des portes, etc., toute l'organisation, en un mot, de la prison d'État, qu'il a vécu entre ses formidables murailles. Entre autres particularités, nous apprenons (p. XVII) que jusqu'en 1709 les chambres, quelles qu'elles fussent (elles étaient en tout au nombre de quarante-deux)[2], n'avaient pas de mobilier, le roi disant

1. M. R. nomme, parmi les gouverneurs de la Bastille (p. XXVI, XXVII), le duc de Guise, Sully, Bassompierre, de Besmaux « petit gentilhomme gascon, capitaine des gardes du cardinal Mazarin, » de Saint-Mars, de Bernaville. Mais M. R. est-il bien sûr que Bassompierre doive être compté au nombre des capitaines du château ? Pour moi, je crois que Bassompierre n'a jamais habité la Bastille qu'en qualité de prisonnier (de 1631 à 1642).

2. Le nombre des prisonniers, quoi qu'on en ait dit, ne parait jamais s'être élevé à plus d'une cinquantaine. De ce chiffre *maximum*, je rapprocherai le chiffre *minimum* indiqué par les historiens de la révolution française : on s'étonna, remarquent-ils, de ne trouver, le 14 juillet 1789, que *sept* personnes enfermées à la Bastille. A en croire les exagérations des déclamateurs, la Bastille aurait toujours regorgé de victimes !

sans doute de ses prisonniers ce que dit La Fontaine du rat qui s'était retiré du monde :

Le vivre et le couvert, que faut-il davantage ?

Nous apprenons encore (p. xxi) qu'on laissait les prisonniers élever des chats et des chiens, et qu'on leur permettait même d'avoir des oiseaux dans de grandes volières, et des pigeons qui rentraient le soir après avoir passé tout le jour en ville, lesquels pigeons servaient quelquefois de messagers.

Les prisonniers pouvaient aussi acheter des livres autorisés. Les officiers prêtaient souvent leurs livres. En 1783, on avait établi une bibliothèque à la Bastille; elle était assez considérable pour mériter qu'un prisonnier en fit le catalogue. Le règlement sur le prêt et l'usage des livres était fort libéral (p. xxii). A ceux qui n'aimaient pas la lecture on permettait les jeux de dames et d'échecs ; les cartes étaient tolérées. Avec une autorisation ministérielle on pouvait avoir du papier, de l'encre et des plumes. Ces distractions n'étaient pas les seules. Tous les prisonniers n'étaient pas soumis à un régime sévère ; les ministres accordaient des adoucissements. Il y avait ce qu'on appelait les *libertés de la Bastille*. Le matin, on ouvrait les chambres d'une trentaine de prisonniers (en moyenne), et ils pouvaient se promener jusqu'à la nuit. Ils causaient et jouaient ensemble, recevaient leurs visites chez eux ou dans la cour. C'était, pour me servir de la comparaison de M. R., quelque chose comme la vie de Clichy. Dans les cours de cette Bastille si calomniée, il y avait des jeux de quilles et de tonneau, voire même un billard (p. xxiii). M. R. constate (p. xxv et xxvi) que les communications des prisonniers avec les gens du dehors n'étaient pas aussi difficiles ni aussi rares que l'on a bien voulu le prétendre. Il énumère tous les stratagèmes à l'aide desquels on trompait la plus active surveillance des gardiens, et déclare formellement que, malgré tous les obstacles, on savait à la Bastille ce qui se passait dans le monde. On voit que le séjour de la fameuse prison était loin d'être « ce qu'un vain peuple pense. » Mais la partie la plus curieuse de cette réhabilitation du régime intérieur du château est sans contredit celle-ci (p. xx) : « A la Bastille, la nourriture était saine et abondante ; les repas que le gouverneur faisait servir auraient fait envie à plus d'un bourgeois aisé, et si la cuisine excitait les plaintes des prisonniers, c'est que le gouverneur en était chargé, et que se plaindre d'un geôlier est toujours un soulagement pour ceux qu'il tient sous sa garde. Constantin de Renneville énumère avec complaisance les bons repas qu'il faisait au château. Il faut songer que c'était un espion, un prisonnier de seconde catégorie et traité comme un homme sans importance. Il y avait toujours plusieurs plats : potage, entrées, relevés, dessert, etc. A chaque dîner, deux bouteilles de vin, bourgogne ou champagne ; on en donnait une troisième pour les besoins de la journée. Aussi l'appétit le plus robuste ne suffisait-il pas à tout consommer, et Renneville se moque souvent des porte-clefs, qui descendaient lentement la desserte des prisonniers pour se donner le loisir d'achever en chemin ces restes savoureux. Mais on ne leur abondonnait que les plats, on gardait le vin. Des prisonniers possédaient ainsi une cave bien garnie dans les coins de leur cellule. Aux jours

de fête, le gouverneur envoyait du vin de surplus. Renneville raconte qu'il reçut une fois six bouteilles de champagne. Au XVIIe siècle, il était de bonne compagnie de se griser. Pourquoi les espions comme Renneville se seraient-ils montrés plus réservés? Aussi plus d'un s'est vanté d'avoir bu le vin de Louis XIV à la santé du prince d'Orange... Soixante ans après, le régime était le même, et Marmontel n'a pu s'empêcher, dans ses Mémoires, de louer les menus de son diner[1]. Les poëtes alors n'étaient pas habitués à faire de pareils repas. — Des prisonniers trouvèrent la nourriture si recherchée qu'ils proposèrent au gouverneur de les traiter plus simplement, et de partager ensemble la différence entre la dépense réelle et l'allocation payée par le roi. Lorsque l'emprisonnement durait longtemps, cela montait à des sommes considérables, et plus d'un prisonnier, entré pauvre et misérable, sortait beaucoup plus riche qu'il ne l'eût jamais été. »

L'introduction se termine par une vive peinture de la corruption de la société au milieu du XVIIe siècle[2], et par un éloge de Louis XIV, cet « honnête homme dans toute la force du mot, » auquel, d'après M. R., « nous devons la régénération morale de la France. » L'éloge du roi qui « a fait de son peuple la nation la plus douce et la plus honnête qu'il y ait au monde, » amène (p. LV) l'éloge de la Bastille, « instrument de ce pouvoir réparateur. » A ceux qui maudissent la Bastille, M. R. répond que si l'on ne doit jamais regretter ces terribles moyens de salut public, il faut du moins reconnaître le bien qu'ils ont produit. Je ne crois pas utile de discuter ces vues, toutes personnelles, que le lecteur saura apprécier à leur juste valeur.

Les papiers inédits de la Bastille réunis dans le présent volume concernent le comte de Pagan ou Pagano (sorcier); l'abbé Dorat, agent du cardinal de Retz[3], les sieurs Vassade et Barin, officiers du prince de Condé; le sieur du Vouldy de Passy fils (débauché); le capitaine Brett (Anglais suspect); le sieur de Forcoal, greffier du conseil (pour les épices dues par son père à la chambre des comptes); Caillet, secrétaire du prince de Condé (suspect); l'abbé de Marolles (suspect); l'abbé de Gerente, le président à mortier de Bras, l'avocat général de Chasteuil, le conseiller au parlement de Mongué (émeute d'Aix); la demoiselle de Vezilli (folle qui avait voulu étrangler le président de Mesmes); de La Moussière, de La Libardière, de Chilnau (officiers absents sans congé); le marquis de L'Hospital (assassin que l'on fut obligé de mettre à la Bastille pour arrêter les poursuites de

1. M. R. aurait pu citer encore l'abbé Morellet qui, dans ses *Mémoires*, a dit beaucoup de bien de la Bastille, et a particulièrement vanté la bonne chère qu'il y fit. L'auteur de la *Vision de Charles Palissot* ne manque pas d'ajouter qu'il avait là une bonne chambre en très-bon air, chambre dans laquelle il écrivit le plus agréablement du monde un traité de la liberté de la presse. Il convient pourtant d'opposer à toutes ces riantes descriptions les douloureux souvenirs de la captivité de Pellisson et de Latude.

2. M. R. prononce à cette occasion cette énergique, trop énergique parole: « Il y eut en France comme un anéantissement de la moralité publique et privée. » J'en appelle à M. V. Cousin.

3. Un singulier abbé que cet abbé qui, « lorsqu'il perd au jeu, jure et blasphème contre Dieu, N.-S. J.-C., la sainte Vierge et les saints et les saintes, et en dit toutes les impuretés et ordures que l'on peut dire!... » (P. 7.)

la justice); Bergerat (arrêté sur une lettre de la princesse de Carignan, parce qu'il ne voulait pas lui remettre les pierreries de Mme de Soissons, sa belle-fille); le marquis de Villequier (duel); Bonnaire (gazettes à la main[1]); de Lesmoal (diffamation); de Candal, Aurin, de Bonnesson, de Laubarderie, de Lezanville, Tors, de Jaucour, Manceau, de Créquy-Bernieulle (assemblées de la noblesse de Normandie); Wicquefort, résident de l'électeur de Brandebourg (diplomate indiscret)[2]; Hache, Duchunin (débiteur de Mazarin); Magnon, historiographe du roi (arrêté par méprise); le chevalier de Gent (discours peu mesurés); Remusat (faussaire); Premeré, imprimeur-libraire et sa femme (livres jansénistes); Hotteman, capitaine dans le régiment de la marine (poète insolent)[3]; Fitz Patrick, de Faure (recruteurs de l'armée de Portugal); le chevalier de Grancey (rapt); Huby, huissier au conseil des parties (pour avoir affiché un arrêt du parlement contre une déclaration du conseil); d'Alibert (intrigues pour le mariage du duc de Savoie); Pierson (affaires de famille); Niceron, épicier (solliciteur contre le monopole de l'huile de baleine); Lacombe Veillon (faussaire); Maissat, greffier du conseil (extorsions de Fouquet); Pierre Gizilard, Jean Gizilard, Mathurin Hesnault, clerc du Châtelet, Jérémie Brossart, Jean de Bonnestat, médecin de Cahors, Jean Desnoyers, Charles Hénard, clerc tonsuré, Pierre Villars, prêtre, et plusieurs autres (gazettes à la main); Henri Varin, fils de Jean Varin, général des monnaies de France et intendant des bâtiments du roi (fils de famille au xviie siècle[4]); Pierre Baudelot, Léonard, libraire (jansénisme); le chevalier de Maupeou, le marquis de Vardes, la dame de Ronville, Dabon fils (querelles de Mme de Soissons et de Mme de Navailles, lettre anonyme adressée à la reine contre Mlle de la Vallière); Saint-Aunez, commandant de Leucate en Roussillon (rébellion contre les commis de la gabelle); de Malvault (mauvaise conduite); Platellet, dom Maur Nardeau de la Grange, religieux de Rebel, Nardeau, sergent, Mme Platellet (vol au préjudice de l'abbé de Lenoncourt); le chevalier de Clermont (complicité du pillage du château de Celeran); le duc de Créquy, de Saint-Aignan (querelle); procès de Fouquet, surintendant des finances (péculat, complot contre la sûreté de l'Etat)[5].

1. Mazarin écrit à Letellier, de Saint-Jean-de-Luz, le 5 août 1659 : « Il y a un nommé Bonnaire qu'on a mis à la Bastille pour avoir écrit quelques gazettes sans aucune méchante intention, mais seulement pour gagner sa vie. M. le maréchal de Grammont m'a parlé en sa faveur et il assure qu'il ne se mêlera plus de ce métier-là, de sorte que si le roi l'a agréable, je crois qu'il est de la clémence de S. M. de le faire mettre en liberté, et je vous prie d'en envoyer les ordres à celui qui commande à la Bastille en l'absence de Besmaux. » (P. 99).

2. Abraham de Wicquefort est l'auteur du célèbre traité de l'*Ambassadeur et ses fonctions* (1681, 2 vol. in-4°). On avait intercepté de lui plusieurs lettres dans lesquelles il racontait à l'électeur les amours du roi et de Mlle de Mancini.

3. M. R. a cité (p. 210) de ce poète un couplet en quatre vers, qui est bien une des plus mordantes et des plus heureuses de toutes les épigrammes décochées en si grand nombre contre Mazarin.

4. L'interrogatoire de Jean Varin par le conseiller au parlement de Paris, Pierre Catinat (père du maréchal), est excessivement curieux (p. 263-273). C'est tout un tableau de mœurs.

5. Ces documents qui se rattachent au procès de Fouquet s'étendent de la p. 344 à la p. 416. Ce sont sans contredit les plus importants de tout le volume.

Parmi les papiers relatifs à toutes ces affaires se trouvent des lettres ou billets de Louis XIV (au nombre de 40 environ), de Mazarin (plus de 60), de Le Tellier (plus de 100), de Colbert (une vingtaine), de Louvois (une trentaine), de Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne (26), de son fils (8), du chancelier Séguier (11), de Lyonne (4), de Condé (5), de Fouquet (1), de Balesdens, membre de l'Académie française (3), de La Ménardière, aussi membre de l'Académie française (1), de Poncet de la Rivière, conseiller d'État (4), du maître des requêtes Michel de Verthamon (1), du premier président au parlement d'Aix, d'Oppède (5), du cardinal de Vendôme (1), du futur intendant de Bezons (4), de Charles Colbert, marquis de Croissy (3), de Mme Colbert, l'abbesse et la sœur du ministre (1), de Lenet (2), du conseiller d'État Aug. Robert de Pomereu (4), du duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme du roi (1), de Pierre de Bonzi, alors abbé, et qui ne tarda pas à devenir évêque, archevêque, cardinal, ambassadeur (2), de Georges d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Embrun (8), de Pellisson (1), de Henri de Guénégaud, seigneur du Plessis, secrétaire d'Etat (2), des avocats-généraux Bignon et Talon (1), de Besmaus (3), de l'ambassadeur de Venise, plus tard doge, Sagredo (5), de Mme de Soissons (1), de M. de Navailles (1), de M. de Vardes (1), de La Reynie (1), de la reine d'Espagne, Anne d'Autriche (2), du marquis de la Fuente (5), du marquis de Coislin (2), de l'intendant Pellot (2), de l'ambassadeur Pierre Chanut (2), de d'Artagnan (2), etc.

Je n'ai pas besoin de dire tout ce que ces quatre cents documents inédits jettent de lumière sur le règne de Louis XIV. Personne désormais ne s'occupera de ce grand règne sans se servir beaucoup des *Archives de la Bastille*, et je ne fais que devancer le sentiment général des érudits, en remerciant chaleureusement ici M. R. de l'admirable persévérance avec laquelle il a employé la meilleure partie de sa vie à former un recueil aussi précieux. Ce qui rehausse encore le mérite de l'éditeur des papiers de la Bastille, c'est la modestie qu'il met à présenter son travail au public. En un temps où bon nombre de chercheurs embouchent une trompette éclatante pour annoncer *urbi et orbi* des découvertes d'une mince importance, la discrétion de celui qui a trouvé, transcrit, annoté [1], tant de documents inappréciables, est une leçon qui, je l'espère, aura quelque efficacité.

T. de L.

1. Les notes de M. R., toutes très-sobres, sont en général satisfaisantes. Deux seulement m'ont paru devoir être critiquées. Au bas de la p. 1, M. R. se demande si le comte de Pagano, mis à la Bastille pour s'être vanté de faire mourir le roi par magie, est le même que le célèbre ingénieur Blaise Pagan, né à Avignon, mort à Paris le 28 (*sic* pour 18) novembre 1665. Non, ce ne peut être le même parce que ce dernier, pendant que son homonyme était à la Bastille (depuis 1652), publia, à Paris, divers ouvrages en 1655, en 1657, en 1658. Ce ne peut être le même, parce que le prisonnier dit (p. 3) et redit (p. 5) : « Je suis un vieillard de 78 ans toujours malade. » Or, on le sait! l'ingénieur Blaise-François de Pagan n'avait pas tout à fait 62 ans quand il mourut. Enfin, ce ne peut être le même, parce que la dernière lettre citée du prisonnier est du 28 novembre 1665, et qu'alors l'autre Pagan était mort depuis dix jours. On peut voir, d'ailleurs, dans les *Hommes illustres* de Perrault, en quelle estime Louis XIV eut toujours le comte de Pagan, qui avait si vaillamment combattu auprès de Louis XIII, et qui, plus tard, se distingua par son savoir autant qu'il s'était distingué par

sa bravoure. — Au bas de la page 28, M. R. nous dit que Michel de Marolles a laissé des *Mémoires* où il ne parle pas de son emprisonnement. Mais les *Mémoires* de l'abbé de Villeloin ayant paru en 1656 (Paris, in-folio), on conviendra qu'il lui aurait été difficile d'y mentionner un emprisonnement qui n'eut lieu qu'en 1659.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales monastici, vol. III Edited by H.R. Luard. Royal 8 v. half-bound (Longmans). 12 fr. 50
Publié sous la direction du maitre des rôles.

Aristophane. Extraits d'Aristophane, accompagnés d'analyses et de remarques philologiques et historiques; par Y. Hellen, professeur au lycée Bonaparte. 2e édition, in-12, VIII, 292 pages. Paris (impr. et lib. Jules Delalain et fils). 2 fr.

Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen. Hrsg. vom historischen Vereine für Steiermark. 3 Sahrg. gr. in-8. Graz (Leuschnet et Lubensky). 4 fr.

Bisping, exegetisches Handbuch zu den Evangelien und der Apostelgeschichte. 4 Bd. gr. in-8. Münster (Aschendorff). 6 fr.

Busson, die Doppelwahl d. j. 1257 u. das römische Königthum Alfons X v. Castilien. Ein Beitrag zur Geschichte des grossen Interregnums. Mit bisher ungedr. Briefen, gr. in-12, VI-137 pages. Münster (Aschendorff). 2 fr.

Calendar of state papers. Domestic series. Charles I, 1635-1636. Royal 8 vo. (Longmans). 18 fr. 50

Capefigue. La baronne de Krudner. L'empereur Alexandre Ier au congrès de Vienne et les Traités de 1815; in-18 jésus, XLIV-208 pages. Paris (Amyot).

Du Bellay. Œuvres françaises de Joachim du Bellay, gentilhomme angevin, avec une notice biographique et des notes, par Ch. Marty-Laveaux. T. 1. in-8, VIII-519 p. Paris (Lemerre).

Engel, Isis und Osiris. Eine mytholog. Abhandlung. gr. in-8, IV-47. p. Nordhausen (Büchting). 2 fr.

Gouët. Histoire nationale de France, d'après les documents originaux, T. IV, Tiers-état. In-8, 531 pages. Paris (Pagnerre). 5 fr.

Grattier (de). Campagne de Jules César contre les Bellovaques; 2e étude. Notice lue au comité noyonnais de la Société des antiquaires de Picardie, etc. In-8, 14 p. Noyon (Andrieux-Dury).

Histoire littéraire de la France, par les religieux de la congrégation de Saint-Maur. Nouv. édit. conforme à la précédente, et revue par M. Paulin Pâris, membre de l'Institut Tome 3e, comprenant le ve siècle de l'Eglise. In-4, XVI-795 p. Paris (Palmé).

Hult, Cornelii Taciti de origine, situ, moribus ac populis Germanicæ liber suethice redditus et annotationibus illustratus. Dissertatio academica. Gr. in-8, 30 p. Stockholm (Samson et Wallin). 80 c.

Janvier. Sur quelques tournois en Picardie. Notice lue à la société des antiquaires de Picardie, le 20 juillet 1862. In-18, 24 p. Amiens (Lemer ainé).

Jager. Histoire de l'Église catholique en France d'après les documents et authentiques depuis son origine jusqu'au concordat de Pie VII. Tome 13, in-8, 551 p. Paris (A. Le Clère et Cie). 5 fr.

Kayssler, die Lehre vom russischen Accent. Mit Rücksicht auf die Accentuationssysteme verwandter Sprachen bearbeiet. In-8, 97 p. Berlin (Schneider). 2 fr.

La Roque (de). Armorial de la noblesse de Languedoc, généralité de Toulouse. T. I. 1re partie. Gr. in-8, 339 p. Paris (Dentu). 10 fr.

Liber monasterii Hyda. Edited by E. Edwards. Royal 8 vo. Half-Bound (Longmans). 12 fr. 50

Litonnois. Le camp des Bellovaques, à Gouvieux, Etude lue au comité archéologique de Senlis. In-8, 20 pages. Senlis (Duriez).

Locquin. Des vestiges de la domination romaine dans le pays d'Auxois. In-8, 35 p. Semur (Verdot).

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44. — 3 Novembre — 1866.

216. — **Qoheleth commonly called the book of Ecclesiastes**, a new translation with an introduction and commentary by G.-H. FORBES. Burntisland, at the Pitsligo — Press. 1864, 64 p. in-8.

Il libro del Cohelet, volgarmente detto Ecclesiaste, tradotto dal testo ebraico con introduzione critica e note di David CASTELLI. Pisa, tipografia Nistri, 1866 (a spese dell' autore), 305 p. in-8.

Ces deux ouvrages, portant un titre presque identique, traitent du même sujet. C'est pour cette raison seulement que nous les avons réunis dans un même article; car ils diffèrent si considérablement l'un de l'autre, que nous serons tout naturellement empêché d'établir une comparaison entre eux.

Il est peu de livres de l'Ancien Testament qui soulèvent autant de difficultés que l'Ecclésiaste. Non que son explication, le sens de ses paroles ou de ses phrases soient plus obscurs que d'autres parties du canon, ou que l'époque de sa rédaction soit douteuse (elle se place avec beaucoup de vraisemblance au commencement de l'époque hellénique). C'est l'esprit général du livre, sa tendance et son but qui, pour ainsi dire, nous échappent entièrement. On se demande comment un traité qui révèle un scepticisme si immodéré et parfois même un matérialisme grossier a pu trouver place dans un recueil d'Écritures sacrées. Aussi l'auteur anglais, qui ne nous a donné jusqu'à présent qu'une partie de son introduction, n'hésite-t-il pas à affirmer que le livre de l'Ecclésiaste a dû être composé longtemps après la captivité babylonienne (p. 12), loin de la Palestine (p. 18), par quelque sadducéen niant non-seulement la Providence et l'immortalité de l'âme, mais aussi l'existence d'une âme spirituelle dans l'homme (p. 57). Ce que nous ne pouvons pas admettre dans ce résultat, c'est que l'ouvrage aurait été composé à l'étranger et spécialement en Babylonie. L'auteur motive son opinion par le langage fortement empreint d'aramaïsme qui caractérise le livre de l'Ecclésiaste. Mais il oublie que son raisonnement est alors en contradiction avec les preuves qu'il donne pour le placer après la captivité. Si les aramaïsmes du livre sont une raison pour le croire rédigé en Chaldée, il aurait pu l'être aussi bien du temps de Salomon que du temps des Séleucides. Et pourquoi l'auteur serait-il un Sadducéen ? Parce qu'il nie l'immortalité de l'âme et la Providence, dit M. Forbes, qui partage avec beaucoup de personnes une erreur très-enracinée. Les Sadducéens niaient l'immortalité de l'âme, non comme on le

prétend, par immoralité, mais pour deux raisons directement opposées : d'abord parce qu'il n'en est point question dans le Pentateuque, et puis parce qu'ils regardaient comme contraires à la morale pure, de pratiquer la vertu dans l'espoir d'une récompense dans l'autre vie. — Le reste de l'*Introduction* de l'auteur anglais est rempli de dissertations théologiques sur l'immortalité de l'âme, les anges, les esprits, etc., dont nous n'avons pas à parler ici.

L'auteur italien s'occupe exclusivement de son sujet. Son livre est un travail consciencieux et bien exécuté. Sans apporter rien de nouveau, il expose clairement, et sans parti pris, les différentes opinions qui ont été émises sur la question qu'il traite et adopte ordinairement lui-même la plus plausible. En outre, il a ajouté çà et là quelques notes tirées de la littérature rabbinique qui servent à compléter l'histoire de l'exégèse du livre biblique. Nous ne pouvons que louer ce qu'il dit relativement à la disposition de l'Ecclésiaste, en s'abstenant, à l'encontre de la plupart de ses prédécesseurs, de vouloir y découvrir une division logique quelconque. Quant à son explication du nom de קֹהֶלֶת, qu'il traduit par *encyclopédie* en le rapprochant de אֶעֱגוֹר, qui, d'après lui, aurait le même sens, désignant l'un et l'autre le roi Salomon, nous avouons que notre esprit se refuse à admettre que l'on aurait qualifié un homme par une idée abstraite. Le symbolisme dans l'antiquité n'allait pas jusque-là.

H. Z.

---

217. — **La Foudre, l'Électricité et le Magnétisme chez les Anciens**, par Th.-Henri Martin, doyen de la Faculté de Rennes. Paris, Didier, 1866, v-413 p. in-18. Prix : 6 fr.

L'objet de l'auteur est d'exposer « jusqu'où se sont étendues dans ces parties des sciences physiques les connaissances positives des anciens, quelles sont les hypothèses, les théories philosophiques, les erreurs de fait et les croyances superstitieuses qu'ils y ont jointes, à quelles applications usuelles, à quelles pratiques, à quelles expressions figurées dans le langage et dans l'art ils ont été conduits par ces notions vraies ou fausses, scientifiques ou superstitieuses (p. 3). »

Il ne semble pas que M. H. M. ait laissé échapper un seul texte qui se rapportât directement ou indirectement à son sujet. On serait plutôt tenté de trouver de la surabondance et quelque pêle-mêle dans l'accumulation des citations : les auteurs sérieux ne sont pas assez nettement séparés de la foule des compilateurs ignorants, légers et crédules, qui les ont copiés en y ajoutant des erreurs et des fables populaires. Quand un fait est attesté par Théophraste et par Priscien, Isidore de Séville, Eustathe et Tzetzes (p. 145), Théophraste compte seul, comme en histoire Polybe dispense de citer Zonaras, comme en philologie le manuscrit le plus ancien dispense d'invoquer ceux dont il est l'original. De même les explications données par Sénèque et par Plutarque ne peuvent être mises sur la même ligne que celles qui ont été présentées par un auteur comme Aristote (p. 258), qui jugeait par lui-même. Outre que des auteurs d'une valeur très-inégale sont comme disposés sur le même plan, les raisons de l'ordre dans lequel ils sont cités ne sont pas toujours apparentes. Ainsi (pp. 267-268)

Socrate, Epigène, Xénophane, Métrodore de Chio, Aristote, Anaximandre et le pythagoricien Milon sont successivement passés en revue. L'ordre chronologique semble à tous égards préférable; il suffirait même presque de l'observer pour établir entre les auteurs originaux et les compilateurs une séparation qui est absolument nécessaire. Au reste, si les textes ne semblent pas suffisamment pesés, distingués, classés, ils sont du moins rassemblés complétement : ce qui est peut-être plus utile encore au lecteur compétent.

En outre, ils sont interprétés exactement. Il y a des réserves à faire sur certaines étymologies. Aujourd'hui on ne dérive plus (et avec raison) l'adjectif Ἡράκλειος du génitif Ἡρακλέους (p. 7), mais du radical Ἡρακλ. Il semble contraire aux lois de la formation des mots grecs de décomposer le substantif ἤλεκτρον en ἠλ (rapproché du sanskrit *kal* et de l'allemand *hell* malgré l'esprit doux), ἐκ (de ἔχω), τρον, — chose qui possède l'éclat lumineux (pp. 101-102). Le suffixe τρο s'unit à des radicaux simples et non à des radicaux composés; et uni à des radicaux de verbes, il exprime presque toujours le *moyen*, l'*instrument*, ἄρο-τρον, λέκ-τρον, μάκ-τρον, etc.; enfin la racine de ἔχω n'est pas employée pour former des composés possessifs. Il est douteux que *Elmo* ou *Ermo* soit une abréviation populaire de *Erasmus* (p. 299); car il faudrait alors que la syllabe qui reçoit l'accent tonique eût été syncopée. Quelques détails de traduction pourraient être contestés. La patrie d'Alexandre, le commentateur d'Aristote, serait plus convenablement appelée en français *Aphrodisiade* qu'*Aphrodisias*, comme on dit la *Troade*. — Quand Lucain (Phars. I, 606), parlant des cérémonies expiatoires accomplies par le devin Armis, dit : *Terræ mæsto cum murmure condit*, *mæsto* me paraît signifier plutôt *lugubre* que *plaintif* (p. 199). Je ne vois pas de textes qui autorisent à traduire κατέσκηψεν par : tomba *verticalement* (p. 326). Il y a lieu d'être embarrassé en présence du texte suivant de Cicéron sur les devoirs des augures (*De Legibus*, I, 8, 21) : *Cœlique fulgura regionibus ratis temperanto*. Le mot *temperare* est pris évidemment ici dans une signification ancienne, probablement technique, qu'aucun lexique n'a relevée. M. H. M. rapproche avec raison le passage de Pline (II, 53, 154) où il est dit que les Étrusques partageaient le ciel en seize parties subdivisées chacune en quatre autres au point de vue des présages tirés de la foudre; car *plurimum refert unde venerint fulmina et quo concesserint*. Remarquons que Pline parle ici non des éclairs, mais de la foudre, et ne dit pas que les aruspices étrusques déterminaient « la signification funeste, favorable ou mixte des éclairs non-seulement d'après la région céleste d'où chaque éclair était parti, mais plus encore d'après celle vers laquelle il s'était dirigé (p. 352). » Même en admettant que Pline eût parlé des éclairs, je ne pense pas qu'on puisse paraphraser ainsi le texte de Cicéron : que les prêtres attribuent aux éclairs *leur signification complexe* d'après des régions déterminées d'avance dans le ciel (p. 352). *Temperanto* semble ici synonyme de *describunto* et paraît signifier : *diviser en différentes classes*, d'après des régions déterminées du ciel. Au reste, les objections que l'on pourrait adresser à M. H. M. sur l'interprétation des textes sont en bien petit nombre. On reconnaît presque partout dans cette

partie de son travail la justesse d'un esprit naturellement droit et la méthode rigoureuse d'un philologue expérimenté.

M. H. M. me parait donner une idée très-exacte de l'état de la physique ancienne. Il fait remarquer avec beaucoup de raison que les erreurs de fait les plus grossières et en apparence les plus faciles à constater étaient pourtant admises sans vérification (p. 28). Ainsi non-seulement on n'avait pas observé la polarité dans l'aimant (p. 38), mais encore on ignorait que l'aimant libre se meut vers le fer (p. 27). Et l'on s'empressait de bâtir des explications sur un ou deux faits apparents, sans tenter même de faire rentrer dans la théorie tous les faits constatés (p. 52). Le détail de ces explications est difficile à saisir, car on y rencontre la double obscurité d'une théorie de physique et d'une théorie fausse. Ainsi il est malaisé de comprendre l'explication qu'Empédocle donnait de l'attraction exercée par l'aimant sur le fer (p. 54). Chose remarquable, ces explications sont pour la plupart purement mécaniques et n'ont absolument rien de métaphysique. La division de l'histoire des sciences en périodes théologique, métaphysique, scientifique, est contraire aux faits même les plus apparents et est elle-même une hypothèse *métaphysique*. Les anciens se trompaient de la même manière que nous, quand nous essayons d'expliquer prématurément des faits encore mal observés. La supériorité de la science moderne est dans l'expérimentation. L'exemple des anciens montre combien l'observation apprend peu de chose, quand on ne modifie pas les conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes.

En résumé, le livre de M. H. M. est très-instructif et tout à fait digne de ses travaux sur le Timée de Platon, sur Théon, sur Héron. Il se recommande également par une érudition consciencieuse, étendue, solide, sûre, en un mot par toutes les qualités qui ont déjà assuré à l'auteur la considération la plus méritée en France et en Allemagne. Charles Thurot.

---

218. — **Rouleaux des morts du IXe au XVe siècle**, recueillis et publiés pour la Société de l'histoire de France, par Léopold Delisle. Paris, Vᵉ Renouard, 1866. In-8°, II et 548 p. — Prix : 9 fr.

M. L. Delisle avait d'abord l'intention de joindre aux textes recueillis par lui « une introduction qui aurait porté sur le caractère et l'importance historique des rouleaux des morts, » et dans laquelle il aurait traité, avec de considérables développements, un sujet qu'il aborda pour la première fois en 1847 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (2ᵉ série, t. III, p. 361-412). Puisque la loi que la Société de l'histoire de France impose aux éditeurs de ne pas grossir outre mesure les volumes dont ils sont chargés l'a contraint de renoncer à ce projet, j'aime à penser que ce sera pour le reprendre une autre fois, et que celui qui déjà, il y a près de vingt ans, avait rédigé de main de maître le mémoire intitulé : *Des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*, ne refusera pas de faire profiter le monde savant de tout ce que, depuis lors, ses immenses recherches lui permettraient d'ajouter à ses premières observations.

Dans l'*Avertissement*, M. D. s'est borné à dire brièvement ce qu'on entend

par *rouleaux des morts*, et à indiquer la nature des principaux renseignements que l'on peut tirer de ces documents. Je lui emprunte sa définition des *Rotuli mortuorum* : « Pendant tout le moyen âge les communautés religieuses avaient l'usage de notifier la mort de leurs membres et de leurs bienfaiteurs à un grand nombre d'églises et spécialement aux maisons avec lesquelles elles avaient conclu des associations spirituelles. La circulaire ou encyclique que dans ces circonstances on écrivait en tête d'un rouleau de parchemin renfermait des détails biographiques sur le défunt, et se terminait toujours par une demande de prières. Les communautés auxquelles l'encyclique était présentée se faisaient un devoir d'y répondre et consignaient sur le rouleau un titre (*titulus*), plus ou moins long, pour accuser réception de l'encyclique, pour promettre des prières et pour en demander à l'intention des membres et bienfaiteurs qu'elles avaient elles-mêmes perdus. »

Le savant académicien annonce que les noms d'évêques, de doyens, d'abbés, de prieurs et d'autres dignitaires ecclésiastiques qu'on trouve en si grand nombre dans les encycliques et dans les titres des rouleaux mortuaires fourniront beaucoup d'additions aux catalogues dressés par les auteurs du *Gallia christiana* et du *Monasticon anglicanum*. Voici quelques citations qui dégagent amplement sa parole : La mention du nom de Rothardus (p. 10) fixe la date, jusqu'à présent incertaine, de l'administration de cet abbé de Saint-Martial de Limoges, que les auteurs du *Gallia christiana* (XII, 148), sur la foi d'un ancien obituaire, ont appelé Rotaldus. — Le nom d'Ingelradus (p. 11) doit être ajouté à la liste des doyens de Sens, publiée dans le *Gallia christiana* (XII, 109). Les bénédictins n'avaient trouvé aucune mention de doyens de Sens entre les années 951 et 1035.— Les abbés de Sainte-Marie de Guitres, Seguin, Étienne, Forton (p. 139), manquent à la liste du *Gallia christiana* qui ne mentionne, du reste, aucun abbé de ce monastère pendant le XI[e] siècle (II, 878). De même les abbés de Bessac, Mainard, Gardrad, Pierre (p. 140), manquent à l'énumération donnée par les Sainte-Marthe (II, 1109). Le nom d'Ingelbert (p. 141) ne figure pas sur la liste des abbés de Bergues, publiée dans le même recueil (V, 333). Hugues (p. 152) est absent du catalogue des abbés de Saint-Pierre de Melun (même recueil). Philippe de Champagne, évêque de Châlons (p. 163), fait défaut parmi les abbés de Saint-Menge (*Gallia christiana*, IX, 944 [1]).

Aux rétablissements de tant de noms s'ajoutent d'importantes rectifications de dates. Ainsi nous lisons (p. 49) que Guifred, comte de Cerdagne, mourut en 1050, à la fin du mois de juillet, dans l'abbaye de Canigou, dont il était moine depuis plusieurs années, et non en 1025, comme l'ont prétendu les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (II, 333) et (p. 143) que le *Gallia christiana* (V, 180), marque à l'année 1099 la mort d'Alard, abbé de Saint-Bavon, mais que cette date est probablement fausse, Alard ne devant plus être en vie quand le rouleau de Foulques, abbé de Corbie, fut porté à Saint-Bavon, vers 1095. A la page 177, M. D. arrive, par les plus ingénieuses et en même temps les plus sûres déductions, à

1. Voir encore pages 164, 166.

fixer au 6 juillet 1113 la date de la mort de Mathilde, fille de Guillaume le Conquérant et première abbesse de la Trinité de Caen. On ignorait que Guillaume, abbé d'Aniane, fût mort à Rome le 25 décembre 1154. Nous devons cette indication à un passage du rouleau de Robert, abbé de Saint-Aubin d'Angers (p. 366), passage qui avait, du reste, grand besoin d'être expliqué par un critique aussi pénétrant [1].

Il faut ajouter que ce n'est pas au *Gallia christiana* seul que les *Rouleaux des morts* peuvent fournir d'utiles additions. Ils en apportent pareillement au *Monasticon anglicanum*; et d'une manière générale on peut dire que l'histoire biographique de l'Angleterre puisera utilement à cette nouvelle source.

L'histoire littéraire du moyen âge ne gagnera pas moins à la publication des rouleaux des morts que l'histoire ecclésiastique. Les critiques pourront, dit l'éditeur, « y saisir l'état de la poésie latine aux xe, xie et xiie siècles, y relever les noms de plusieurs versificateurs qu'aucun bibliographe n'a encore enregistrés, y constater la prospérité de différentes écoles épiscopales au xie et au xiie siècle, et enfin y suivre pas à pas le déclin des études dans les anciens monastères au xiiie et au xive siècle. » J'appellerai surtout l'attention sur une pièce de vers (p. 299), qui pourrait bien, ainsi que le conjecture M. D., avoir été composée par Héloïse, qui habitait le monastère d'Argenteuil quand le rouleau du bienheureux Vital y fut présenté. A un titre bien différent, d'autres vers sont très-curieux; ce sont ceux des pages 367, 368, que l'on ne s'attendrait guère à trouver inscrits en une funèbre lettre de faire part, car ils ont été dictés par la gaieté gauloise, et ils renferment de burlesques épigrammes contre l'insatiable appétit d'un moine défunt, notamment celle-ci :

Plaudant anguillæ, letentur et hostrea mille.

Le nombre des rouleaux venus à la connaissance de M. D. s'élève à près de cent. Le plus ancien est de la fin du viiie siècle; le plus récent est du commencement du xvie. Les trois plus importants de ces mémoriaux monastiques sont ceux de Guifred, comte de Cerdagne, mort en 1050, de Mathilde, dont il a été déjà question, et du bienheureux Vital, fondateur de Savigny, mort en 1122. Le premier rouleau fut porté dans 133 abbayes, le deuxième dans 253, et le troisième dans 208 [2]. M. D. a publié le texte complet de ces trois documents. Pour tous les autres, il s'est contenté d'extraits, mais d'extraits tels, qu'ils dispensent entièrement le lecteur de recourir aux originaux.

Une table très-étendue rend toutes les recherches commodes en ce volume si précieux, et non moins que dans le reste du livre, on y reconnait ce sceau de parfaite exactitude dont M. D., dès ses précoces débuts dans la carrière de l'érudition, a pris l'habitude de marquer tous ses travaux. T. DE L.

1. C'est le nom seul de Guillaume qui, rapproché d'une bulle citée par dom Vaissète et d'un texte du *Gallia christiana*, a permis à M. D. de deviner à quel établissement appartenait ce Guillaume.

2. Le messager funèbre, porteur du rouleau de Bertrand de Baux, mort en 1181, visita deux cent vingt-neuf établissements religieux.

210. — **Murbach et Guebwiller**, histoire d'une abbaye et d'une commune rurale d'Alsace, par Mossmann, archiviste de la ville de Colmar. Guebwiller, Jung. 1866, in-12, 1866, 95 pages.— (Paris, E. Torin).

Au commencement du VIIIe siècle, quelques religieux bénédictins fondèrent dans une vallée des Vosges un monastère que des donations princières et les privilèges de plusieurs souverains rendirent bientôt riche et puissant. Les territoires de Murbach s'étendaient jusqu'en Souabe et jusqu'en Suisse, et au XIIIe siècle son abbé, prince du Saint-Empire, réunissait sous sa bannière jusqu'à six cents chevaliers. Mais des luttes malheureuses et le faste de ses possesseurs firent perdre à l'abbaye une grande partie de son importance, et dès le temps de la Réforme (quoique réunie plus tard à l'abbaye non moins riche de Lure en Bourgogne), Murbach cessa de jouer un rôle politique. Au XVIIe siècle, ce ne fut plus guère qu'un riche bénéfice, accordé d'ordinaire à quelque cadet de la maison d'Autriche et plus tard à quelque favori de Versailles. Changée, en 1764, en un chapitre de chanoines nobles, l'abbaye de Murbach, dont l'autorité était depuis longtemps détestée dans le pays, périt en 1789, après la prise de la Bastille, sous les coups de ses anciens vassaux. Quoique fondée par des bénédictins, Murbach ne fut jamais célèbre ni par ses écoles ni par ses chroniques. Quelques débris d'annales remontant au VIIIe siècle et conservés dans les *Annales Laureshamenses* et *Guelferbytenses* (Pertz, I, p. 19-23), ainsi qu'une vie de Saint-Léger, écrite vers 1041 et publiée en 1846 par Dom Pitra, constituent son maigre bagage littéraire. M. Mossmann ne s'est pas contenté de mettre en œuvre pour son récit les documents nombreux renfermés dans l'*Alsatia diplomatica* de Schoepflin ; il nous offre encore plus d'un détail curieux tiré des archives du Haut-Rhin. La partie la plus intéressante de son étude est sans contredit celle dans laquelle il traite des institutions sociales et politiques du moyen âge. La lutte entre la féodalité envahissante, représentée par l'abbaye de Murbach, et la commune de Guebwiller nous permet de bien suivre les progrès continuels de la puissance seigneuriale et la réduction des anciens hommes libres et des francs-alleux en vassaux et en fiefs. On songe trop peu, selon l'auteur, à ce fait que le réveil des communes au XIIIe siècle ne fut pas un mouvement d'usurpation, mais de revendication légitime. Seulement nous croyons que M. Mossmann se trompe en faisant remonter cette liberté des premiers temps du moyen âge aux traditions romaines. Ce qui peut être vrai pour la Provence ou l'Aquitaine ne l'est pas pour les provinces allemandes du Nord. Ce ne sont pas les décurions de la cité gallo-romaine, mais les *principes* de la *dixaine* ou *centaine* germanique et leurs assesseurs, qui sont les ancêtres des jurés colongers et des échevins communaux de l'Alsace. Remarquons encore en passant une faute d'impression, p. 53 : c'est le *Chronicon Hirsaugiense* qu'y cite l'auteur. Une table des matières n'aurait point été inutile pour un travail divisé en dix chapitres. Mais ce ne sont là que des imperfections minimes. Le travail de M. Mossmann mérite et trouvera l'accueil le plus favorable chez les amis des antiquités alsaciennes, car il est écrit avec un véritable esprit critique, qui fait trop souvent défaut aux publications d'histoire locale.

Aussi souhaitons-nous vivement que l'auteur mette bientôt au jour le travail plus complet dont le présent opuscule n'est, pour ainsi dire, que l'esquisse.

R. Reuss.

---

220. — **La France sous Louis XIV** (1643-1715), par Eugène Bonnemère, auteur de *l'Histoire des paysans*. Paris, librairie internationale de A. Lacroix et Cᵉ. Deux vol. in-8, 1865.

Il ne faut chercher dans cet ouvrage ni l'exposé de tous les faits accomplis sous le règne de Louis XIV, ni un tableau complet des institutions et des mœurs de la France sous ce même règne. « Laissant de côté ce que les historiens ont mis en saillie, dit incidemment l'auteur (tome I, p. 38, année 1647), nous allons regarder seulement l'envers de l'histoire. Le règne de Louis XIV est une médaille en or que d'admirables artistes ont ciselée avec un talent incontestable; mais toute médaille a son revers, et c'est justement ce revers là qu'il nous plait d'étudier. » Aussi bien les deux volumes que l'auteur intitule *la France sous Louis XIV* ne contiennent-ils guère que l'histoire de la misère sous Louis XIV, lamentable histoire dont M. A. Feillet avait commencé le récit il y a quelques années. Peindre les souffrances du peuple dans les provinces, alors que les dernières libertés avaient disparu devant le pouvoir absolu du prince, telle est la tâche que s'est particulièrement proposée M. Bonnemère, et en vue de laquelle ses recherches ont été presque exclusivement dirigées. Les lacunes que l'on peut remarquer dans son ouvrage sont donc volontaires, et nous aurions mauvaise grâce à essayer de démontrer qu'il eût facilement pu nous faire mieux connaître l'organisation ecclésiastique, administrative, financière et militaire du pays, exposer avec plus de détails les mœurs du clergé de la cour[1], de la noblesse et de la bourgeoisie. Prenons tel qu'il se présente ce réquisitoire, où parfois il entre un peu de déclamation, contre Louis XIV et ceux qui l'ont entouré. Il est çà et là d'une âpreté un peu excessive; mais la peinture navrante qu'a faite M. Bonnemère de ce royaume épuisé par la guerre, la famine et de continuelles exactions est, en somme, d'une incontestable vérité. Combien nous nous trouvons loin du *Siècle de Louis XIV* en lisant *la France sous Louis XIV!* C'est surtout sans doute au livre de Voltaire que pensait notre auteur, lorsque l'image d'une médaille finement ciselée s'est présentée à son esprit. D'irrécusables documents lui ont permis d'écrire une histoire toute différente de l'histoire classique, et là est l'intérêt de son ouvrage; mais il est regrettable qu'il n'ait pas, de son côté, pris le soin de « ciseler » le revers de la médaille. On voudrait un peu plus d'art dans l'énumération des faits et dans la disposition des matières. La lecture de ces deux volumes laisserait une impression plus vive, si M. Bonnemère ne se fût pas contenté d'ajuster simplement ses notes les unes à la suite des autres par ordre chronologique : le plan qu'il a suivi, ramenant forcément sous chaque année

1. M. B. est parfois entré dans de minutieux détails sur les choses de la cour, mais d'après des notes incomplètes, et sans les chercher là où ils abondent, dans l'*État de la France*, par exemple, cette sorte d'annuaire si souvent réimprimé et régulièrement tenu à jour, que les jeunes gentilshommes apprenaient à peu près par cœur.

l'exposition d'événements identiques, produit une inévitable monotonie. Point d'introduction ni de conclusion, d'ailleurs, où l'on puisse chercher les vues d'ensemble sur les parties diverses dont se compose l'histoire qu'il retrace ; c'est par hasard que l'on fait la rencontre de quelques considérations générales, disséminées dans l'ouvrage un peu à l'aventure. Chaque chapitre est, il est vrai, précédé d'un sommaire, mais d'un sommaire incomplet à la brièveté duquel ne vient suppléer aucune table.

Par suite de la rapidité avec laquelle M. B. a mis en œuvre les éléments de son travail, il s'est glissé un certain nombre de répétitions, quelques légères contradictions, et aussi quelques inexactitudes. Voici, par exemple, diverses méprises. (Tome I, p. 406), La Bruyère et Regnard sont présentés comme plus âgés que Louis XIV : or ils sont nés sous son règne ; il en est de même de Fénelon, qui figure à tort parmi les écrivains qui « étaient des hommes déjà quand Louis était au berceau. » Même page, M. B. fait mourir Poussin plusieurs années trop tôt, entraîné qu'il est par le désir d'enlever à « l'actif de Louis » le plus grand nombre d'hommes de talent ou de génie qu'il lui est possible. — (Tome II, p. 133), il n'est pas exact que jusqu'en 1687 toutes les fermes aient été réunies en un seul bail : c'est par exception qu'elles ont été données à une seule compagnie de 1681 à 1687. — (Tome II, p. 256 et aussi tome I, p. 385), il y a confusion entre les « conseillers secrétaires du roi, maison, couronne de France et de ses finances, » d'une part, et les secrétaires du cabinet et de la chambre du roi, de l'autre ; les premiers, il est vrai, se comptaient par centaines, beaucoup plus nombreux qu'il n'eût été nécessaire pour le travail dont ils étaient chargés, mais ce travail n'était nullement la correspondance particulière du roi ; les secrétaires du cabinet, à qui elle appartenait, étaient simplement au nombre de quatre. — N'ayant pu trouver *hocqueton* dans les six énormes volumes in-folio du dictionnaire de Trévoux, » M. B. en tire (t. II, p. 318) un argument mal fondé, car ce dictionnaire contient *hoqueton*, sinon *hocqueton*. — Une citation de Dangeau qui nous apprend (t. II, p. 211), que le marquis de Sévigné paya 60,000 écus une lieutenance qui devait lui rapporter 12,000 livres, est suivie d'une réflexion où les 60,000 *écus* deviennent, par suite d'une inadvertance, 60,000 *livres* : ce *lapsus*, on le devine, donne beau jeu à l'indignation que provoque chez l'auteur une telle « spéculation [1]. »

Nous devons rendre hommage toutefois au labeur de M. Bonnemère et à la persévérance de ses recherches. Son ouvrage est depuis longtemps en préparation ; ses renvois aux diverses éditions des mêmes mémoires, ou encore ceux qu'il fait à des manuscrits qui sont publiés depuis plusieurs années suffiraient à le prouver. Le nombre des documents qu'il a consultés est d'ailleurs considérable [2], et ses deux volumes abondent en citations curieuses. Quelques témoignages

1. Cette distraction n'est pas imputable à l'imprimeur, mais on peut signaler aussi quelques fautes d'impression. Tome I, p. 172, *Langlois* pour *Langlée*, courtisan bien connu ; t. II, p. 213, il faut lire une date, je ne sais laquelle, à la place de *septembre* 1693.

2. Les sources sont le plus souvent indiquées, mais elles ne le sont pas toujours avec assez de précision.

n'auraient pas dû être acceptés sans contrôle, à mon avis. Saint-Simon accuse formellement le duc de Bourbon d'avoir empoisonné Santeuil : l'anecdote qu'il raconte à ce sujet, bien que mille fois répétée d'après lui, est peu vraisemblable (t. II, p. 255 et 256) ; et il conviendrait d'en avertir le lecteur [1]. M. B. cite souvent les mémoires de Chavagnac : ne sont-ils pas apocryphes? On les attribue à Sandras de Courtils, dont M. B. invoque l'autorité avec trop de confiance, ce me semble. C'est en nous renvoyant à l'un des ouvrages anonymes de ce fécond pamphlétaire qu'il écrit, sous l'année 1698 (t. II, p. 262), la phrase suivante : « *Toutes* les femmes avaient des amants qui entretenaient leur faste insolent, ou qu'elles entretenaient, suivant qu'elles étaient jeunes ou vieilles. » M. Bonnemère, comme on voit, est dur pour les contemporaines de Louis XIV, et l'on ne s'étonnera point, après avoir lu cette phrase, qu'il se plaise à répéter le jeu de mot qui lui fait nommer *courtisanes* les femmes de la cour. Et cependant, je m'empresse de l'en louer, il ne s'est pas aventuré après tant d'autres dans l'étude des galanteries et des scandales du temps. En parlant du « rapprochement, très-risqué » du roi et de Mme de Montespan à l'occasion du jubilé de 1675, rapprochement dont « il résulta Mlle de Blois, » M. Bonnemère, il est vrai, découvre (t. I, p. 561) « dans la physionomie et dans toute la personne de Mlle de Blois, les traces de ce combat de l'amour et du jubilé ; » mais il n'a pas l'habitude de ces raffinements d'analyse. L'histoire amoureuse est celle qu'il sait le moins et qu'il tient le moins à savoir, et la preuve en est qu'il dira, sans tenir compte des révélations de Saint-Simon sur la vie intime du roi, que ses maîtresses ont « chassé la reine Marie-Thérèse du lit de son époux. »

« Cela a été dit et répété trop de fois, écrit M. Bonnemère au sujet des louanges hyperboliques accordées par les historiens au *Louis le Grand* de la tradition, pour qu'une aussi faible voix que la nôtre fasse entendre une parole de protestation. Toutefois, homme du XIXe siècle, nous remercions Dieu de n'avoir pas fait de nous un témoin de toutes ces grandeurs, qui cachent tant de misères. » Ainsi conclut l'auteur de *la France sous Louis XIV*, et beaucoup de lecteurs s'associeront à ces actions de grâces ; mais qu'est-ce donc que son ouvrage, sinon une protestation en deux volumes, et avec pièces à l'appui, contre le Louis XIV classique? Cette protestation, je le répète, est instructive, bien qu'elle n'apporte pas des révélations très-inattendues sur le règne de celui qui y est familièrement nommé « l'époux de la veuve Scarron, » ou « l'époux de la Maintenon ; » et de même qu'on ne peut bien connaître la Fronde si l'on n'a lu M. Feillet, l'on n'aura de complètes notions sur la seconde partie du XVIIe siècle et les premières années du XVIIIe qu'à la condition d'avoir lu M. Bonnemère.

G. S.

1. Voyez dans les *Souvenirs du président Bouhier*, p. 69 et 70, un passage qui permet, ainsi que l'a fait remarquer l'éditeur, de suspecter le témoignage de Saint-Simon. L'invraisemblance de l'accusation, au surplus, avait été plusieurs fois mise en doute avant la publication de ce volume. Si je ne me trompe, une autre anecdote, citée t. I, p. 515, d'après Mme de Sévigné est démentie par la correspondance de Colbert, récemment publiée par M. P. Clément.

VARIÉTÉS

LA CHANSON DE JEAN RENAUD

M. Gaston Paris, dans le numéro de la *Revue critique*, du 12 mai dernier, a dit d'excellentes choses sur les chants populaires. Il a notamment remarqué que plus on les étudie plus on se prémunit contre la tentation trop commune d'attribuer un caractère local à des récits, à des traits qui se rencontrent, précisément les mêmes, dans d'autres provinces, d'autres contrées, quelquefois à l'autre bout du monde; qu'enfin, chose qui semble paradoxale et presque contradictoire, plus ces traits, ces récits sont *originaux*, plus il y a chance de les retrouver ailleurs.

M. G. Paris a conclu de ce fait remarquable l'utilité des variantes et choisi, comme un excellent type du genre, la chanson de *Jean Renaud*, pour y rattacher un certain nombre d'observations caractéristiques; nous en ajouterons quelques autres qui nous sont suggérées par des variantes du même chant, imprimées ou manuscrites, qu'il n'a pas connues.

Et d'abord, sans parler ici des versions bretonne, danoise et italienne de *Sire Nann*, *Sire Olaf* et du *comte Angiolino*, M. Paris a cité des textes blesois, vermandois, poitevins, francs-comtois, messins; M. Aug. Brachet, dans le numéro du 25 août de la *Revue critique*, y a joint deux versions empruntées à la Touraine; nous en avons sous les yeux trois bretonnes et d'autres venant de Rouen, de Verdun, de la Vendée, du Bourbonnais, de l'Auvergne et du Limousin. En un mot, il serait plus court de dire où ce chant n'existe pas que d'énumérer les provinces où il se trouve. Cependant il est plus rare dans le midi de la France, plus commun dans le nord-ouest.

Suivant la plupart de ces textes, *Jean Renaud*, roi, prince ou seigneur, *Arnaud l'Infant* dans les versions limousine et auvergnate, revient chez lui blessé à mort. La cause de cette blessure, qui n'est pas généralement expliquée, nous est révélée dans un texte communiqué par M. Boucher d'Argis, conseiller à la cour impériale d'Orléans et provenant d'une dame dont il avait bercé l'enfance en Bretagne :

> Renaud à la chasse est allé,
> A la chasse du sanglier,
> Il a manqué le sanglier,
> Et le sanglier l'a tué.

Cette explication s'accorde on ne peut mieux avec la peinture horrible, mais saisissante, de Renaud *décousu*, comme on dit en terme de vénerie, telle qu'elle se retrouve dans presque tous les textes, à deux ou trois exceptions près :

> Tenant ses tripes (*ou* boyaux) dans ses mains,

détail sur lequel d'autres versions ont trouvé le moyen de renchérir :

> Sen estomac en sen chapea
> Sen cür covert de sen mantea.
> . . . .

Et tenez, ma mère, mes boyaux
Qui sont dessus mes deux chevaux.

. . . .

Dedans mes bras, sur mes chevaux
Je tiens mes tripes et boyaux.

Cette peinture, si foncièrement populaire, ne tarda pas à révolter les délicats, et l'on peut affirmer qu'elle a nui chez nous au succès littéraire de cette belle romance. Dans cette entrée en scène violente, brutale, réaliste, comme on dirait aujourd'hui, nous voyons le cachet de l'inspiration originale, ce qui nous empêche d'adopter la conjecture de MM. A. Wolf et G. Paris qui regardent comme la version primitive celle où le mari, comme sire Nann ou sire Olaf dans les ballades bretonne ou danoise, est voué à la mort par une fée dont il a dédaigné l'amour. Il y a là, dans cette espèce de mélancolie fatale substituée à une cause toute matérielle, une source d'inspiration bien distincte, et, s'il faut compléter notre pensée, un autre chant enté sur celui de *Jean Renaud*, particularité qui n'est pas sans exemple, témoin la romance de *Dion et la fille du roi*, citée à la p. 38 des *Instructions* de M. Ampère, où cette dualité nous paraît évidente. Ce qui nous confirme dans notre opinion, c'est l'état fragmentaire où les deux versions armoricaine et française de *Sire Nann* nous sont parvenues. Elles commencent toutes deux à l'endroit où les détails du récit se confondent avec celui de *Jean Renaud*. Le début, si différent, manque dans le texte et n'y est rattaché que par une espèce de narration ou commentaire traditionnel.

Quoi qu'il en soit, revenons à *Jean Renaud* et suivons à l'aide de nos textes les altérations que le temps et la diffusion même y ont introduites. « La tradition, a dit excellemment sir Walter Scott, est en général une espèce d'alchimie en sens inverse qui convertit l'or en plomb. Tout ce qui est d'une poésie trop abstraite, tout ce qui dépasse la compréhension du plus simple paysan, est sujet à se perdre par suite d'une répétition fréquente, et les lacunes ainsi produites se remplissent soit par des fragments tirés d'autres morceaux, soit par les inspirations personnelles du récitateur ou du chanteur. Dans les deux cas, la perte est sensible et irréparable. »

Ici nous voyons d'abord le *roi Renaud*, *Renaud le Grand*, ou tout au moins un puissant seigneur ou chevalier, revenant d'une de ces grandes chasses féodales où il a lutté corps à corps avec un sanglier qui l'a mis en l'état que vous savez. Dans une variante de l'Allier, la peinture est déjà adoucie :

Soutenant son ventre à la main,

y est-il dit, et ce n'est plus de la chasse, mais de la guerre qu'il revient. Bientôt arrive cette autre variante singulièrement mitigée :

Il en revint *triste et chagrin*.

Puis, dans la version limousine, c'est *Arnaud l'Infant* qui « revient du camp, »

et qui en rapporte, au lieu de l'horrible plaie si complaisamment décrite ailleurs, des blessures non moins mortelles, mais plus prosaïques :

J'ai trei balo dedin moun corps :
Lo mindro meno à lo mort.

Nous voilà sortis du moyen âge et entrés en pleine époque moderne. Dans une version communiquée par M. de Cuers, la mère répond à sa fille qui demande pourquoi l'on sonne :

Ma fille, c'est notre grand roi Henri
Qui fait son entrée dans Paris.

Encore un peu de temps, et *le roi Henri* devient *le roi Louis*.

Mais nous ne sommes pas au bout de ces transformations. Voici le commencement d'une leçon fournie, à ce que nous croyons, par M. Roulin :

C'est la dame du bois des Vaux
Qui vient avec ses grands chevaux.
Dans Rennes quand ils sont entrés,
Tous les pavés en ont tremblé.
Les maisons tremblent quand ils trottent
Du poids de tout l'argent qu'ils portent,
Pour délivrer le fils aîné
Qui est à Rennes emprisonné.
N'en ont point 'core assez porté :
Le fils a été condamné.
. . . .
Réjouissez-vous mon fils Louis
Votre femme a eu un beau fils, etc.

La suite du récit concorde pour le fond, et souvent pour la forme, avec les versions anciennes de *Jean Renaud*. Il y a encore comme un reflet de l'ère féodale dans cette *Dame* (aliàs *Reine*) *du Bois des Vaux*, et une espèce de poésie dans cette peinture des grands chevaux qui ébranlent les pavés et les maisons de la vieille cité bretonne. Tout cela s'évanouit dans une dernière variante qui se lie cependant à la précédente par des dégradations insensibles; il n'y a plus que le fils d'une riche bourgeoise, condamné à Paris et non plus à Rennes (la centralisation fait son chemin) pour vol d'ornements d'église, et que sa mère veut délivrer à force d'argent.

Chez madame Duclos Lourmeau
On dit qu'il y a de beaux chevaux;
Quand ils marchaient sur les pavés,
Toute la ville elle en tremblait.
Ne sont pas les clous qui font ça,
C'est l'or et l'argent que li a,
Pour délivrer son fils Léouis
Qu'est dans les prisons de Paris.
— Mon fils Léouis que l'y a ti?
Qui vous tient renfermé-z-ici?
Hélas! ce sont les ornements
Que j'ai dérobés au Saint-Sacrement.
— Mon fils Léouis, réjouis-toi, etc.

Le reste est à l'avenant, quoique conforme, pour les faits, à l'ancien chant de *Jean Renaud*.

— Je veux mourir à la chandelle,
Être enterré à la lanterne...
. . . .
— Ma fille, je ne puis vous le céler,
C'est votre *amant* qu'est enterré.
— Maman, mettez la clef sous l'oreiller,
Jamais au pays je n'irai.
— Ma fille, allons nous en veni,
Aussi faire votre enfant nourri.
— Maman, j'y ai de bons parents
Qui l'élèveront bien chaudement, etc.

Arrêtons-nous ici, et constatons seulement que cette espèce d'abâtardissement du chant populaire, que nous venons de signaler à propos de *Jean Renaud*, est un fait général. Les bergères rencontraient autrefois sur leur chemin le *fils d'un roi*; aujourd'hui ce n'est plus que le *fils d'un avocat*. Cette malicieuse infante qui, dans le *Cancionero*, traversant une forêt avec un galant qui la requiert d'amour, se dit la fille d'un lépreux pour échapper à ses entreprises, et le raille ensuite en lui déclarant qu'elle est « fille d'un roi de France et de doña Constantina, » devient, en Normandie, l'héroïne d'une aventure tout à fait semblable, mais ce n'est plus qu'une madrée commère, tout au plus fille d'un riche bourgeois. Quelques-uns des traits de la grotesque chanson de *Marlborough* s'appliquaient au XVIe siècle au *grand duc de Guise*, et peut-être, en remontant plus haut, à l'héroïque *Mambrú* guerroyant contre les Sarrasins d'Espagne. Il serait facile de multiplier ces exemples, mais nous en avons assez dit pour établir notre thèse, à savoir que le chant populaire, s'il « s'accroît en marchant, » comme on l'a dit d'une de ses formes les plus modernes, en ce sens qu'il se surcharge d'accessoires étrangers et quelquefois d'enjolivements de mauvais aloi, s'amoindrit en réalité et se dépoétise à mesure qu'il s'éloigne de sa source et de son inspiration primitive [1].

E. J. B. RATHERY.

1. Les variantes qui précèdent sont extrêmement intéressantes, et je suis heureux d'avoir indirectement provoqué M. Rathery à les détacher de son riche trésor. Il me pardonnera toutefois de ne pas en tirer la même conclusion que lui. La cause de la mort de Jean Renaud ne me paraît pas plus *primitive* dans la version de M. Boucher d'Argis que dans les autres, et je persiste à penser que la rencontre avec une fée était l'introduction de la plus ancienne forme, antérieure sans doute à toute version française. Ce trait mythologique étant tombé, on lui a substitué des explications diverses : Renaud est blessé à la guerre dans plusieurs versions; — décousu par un sanglier dans celle de M. d'Argis; — mordu par un chien enragé dans la chanson vicentine (*Rev. crit.*, I, p. 308); — condamné à mort dans les curieux rajeunissements qu'on vient de lire. La fée (elfe, korrigan) ne subsiste qu'en danois et en breton. — M. Rathery pense, il est vrai, que ces dernières langues nous offrent deux ballades, originairement étrangères l'une à l'autre, postérieurement soudées ensemble; il apporte un exemple analogue, la chanson de *Dion et la fille du roi*, où deux récits bien distincts ont été cousus bout à bout. Le fait est incontestable pour cette chanson : les deux parties n'ont pas de lien intime, et on les trouve d'ailleurs toutes deux isolées. Il me paraît moins pro-

bable pour *Renaud* : la coïncidence du breton et du danois indique tout au moins une agglutination si ancienne qu'il est téméraire de remonter au delà. D'ailleurs la ballade danoise offre une simple esquisse de la seconde partie de nos chansons françaises; la fiancée d'Olaf (et non sa femme, ce qui change naturellement tout le caractère) ne fait qu'une question, relative à l'absence d'Olaf le jour de ses noces, et sur la réponse évasive qu'elle reçoit elle lève le drap qui le couvre et le voit mort. Ce court tableau semble avoir reçu postérieurement les développements que l'on connaît; il a fini par devenir la partie intéressante de la chanson, tandis que la première moitié s'est de plus en plus obscurcie et s'est enfin bornée à la courte assignation d'une cause quelconque à la mort de Renaud. — Les rapprochements de M. Rathery rendent toutefois assez vraisemblable l'idée que le vers

Il en revint triste et chagrin

est plutôt un adoucissement postérieur qu'un reste de la forme primitive, dont les chansons françaises ne semblent pas avoir conservé de traces.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

GRÉARD, la Morale de Plutarque (Hachette). — AUBÉ, la Légalité du Christianisme (imp. Donnaud). — ESTLANDER, Pièces inédites du roman de Tristan (Helsingfors).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Abhandlungen der historischen Classe der konigl. Bayer. Akademie der Wissenschaften. X Bd. 2 Abthl. gr. 4°. Munchen (Franz). 10 fr. 75

Ancillon (J.). Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la cité de Metz, pays Messin, et aux environs, de 1675 à 1684, publié par M. F. Chabert, avec une table alphabétique des matières. In-8. Paris (Aubry).

Bibliotheca geographico-statistica et œconomico-politica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland und dem Auslande auf dem Gebiete der gesammten Geographie u. der Staatswissenschaften neu erschienen Bücher hrsg. von Dr. W. Müldener 14 Jahrg. 1866. 1. Hft. Jan-Juni gr. 8°. Gœttingen. (Vandenhoeck et Ruprecht's Verlag.) 85 c.

Bibliotheca historica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande neu erschienen Bücher hrsg. von Dr. W. Müldener 14 Jahrg. 1866. 1 Hft. Janv.-Juni gr. 8. Göttingen (Vandenhoeck, Ruprecht). 1 fr. 10

Bibliotheca philologica od. geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiet der classischen Alterthumswissenschaft wieder alteren und neueren Sprachwissenschaft in Deutschland u. dem Ausland, neu erschienen Bücher. hrsg. v. Dr. Schmidt. 19 Jahrg 1866. 1 Hft. Janv.-Juni. Göttingen (Vandenhoeck, Ruprecht). 85 c.

Bibliotheca theologica oder geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiet der evangel. Theologie in Deutschland neu erschienen Bücher. Hrsg. v. Ruprecht. 19 Jahrg. 1866. 1 Hft. Janv.-Juni gr. 8°, Göttingen. (Vandenhoeck, Ruprecht). 45 c.

Bleek (F.). Einleitung in die heilige Schrift. 2 Thl. gr. 8°. Berlin (G. Reimer). 14 fr.

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, arts et belles-lettres de la Mayenne, année 1865. In-4. Mayenne (Derenne).

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis. Tom. V et VI. Lex. 8°. Munchen (Palm). 12 fr.

Compte rendu de la Commission impériale archéologique pour l'année 1864. Avec 1 atlas. Imp. 4. Saint-Petersburg. (Leipzig, Voss). 20 fr.

Fletkau, H. de carminum Hesiodeorum atque hymnorum quatuor magnorum vocabulis non Homericis. Königsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 65

Gesenius (W.). Hebräisches Elementarbuch. 1 Thl. Hebräische Grammatik. Neu bearb. u. hrsg. von Prof. Rödiger. 20 verb. u. verm. Aufl. gr. 8°. Leipzig (Vogel). 3 fr. 80

Hoffmann v. Fallersleben. Braunschweigisches Namenbuchlein. Einwohner-Namen der herzogl. Haupt u. Residenzstadt Braunschweig, nach ihrer Bedeutung, geordn. u. erlautert. 8° Braunschweig (Wagner). 1 fr. 35

Korn (O.). Bemerkungen zur Handschriftenkunde der Ovidianischen Bucher ex Ponto. 4°. Berlin (Calvary et C°.) 1 fr. 40

Kugler (F.). Geschichte der Baukunst. 4 Bd, 1 Lfg 8°. Stuttgard (Ebner et Seubert). 5 fr. 35

Lezaud (P. L.). Platon. Aristote. Exposé substantiel de leur doctrine morale et politique, suivi de Cicéron, morale et politique, fragments traduits et coordonnés de ses œuvres philosophiques, 5° éd. In-18 jésus. Paris (Didot frères, fils et C°).

Marcowitz, (W. de) Aeschyli Prometheo. 4°. Berlin (Calvary et C°). 85 c.

Matthaei Parisiensis, historia Anglorum. Edited by Sir F Madden. Vols 1 and 2. Royal 8vo bound (Longmans), Le volume à 12 fr. 50

Montaigne. Essais de Michel Montaigne. Nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs choisies, et complétées par Le Clerc; précédée d'une nouvelle étude sur Montaigne; par M. Prévost-Paradol. T. 4. In-8, 544 p. Paris (Garnier frères). 7 fr. 50

Nicolai (A.) über Entstehung und Wesen d. griechischen Romans Neue vielfach verm. Aufl. gr. 8°. Berlin (Calvary et C°). 2 f. 15

Palgrave (W. G.). Une année de voyage dans l'Arabie centrale. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par E. Jonveaux, et accompagné d'une carte et de quatre plans. T. 2. Gr. in-8. Paris (Hachette et C°).

Παντοζίδης, I. τῶν παρὰ Ξενοφῶντι διορθωτέων μέρος δεύτερον. Gr. 8°. Athènes (Wilberg). 2 fr. 80

Pankowski (A. J. C.). De diaconisis commentatio archeologica. Gr. 8°. Regensburg (Manz). 1 fr. 35

Pape (W.). Handwörterbuch der griech. Sprache 1 u. 2 Bd. A. u. d. T.: Griech.-deutsches Handwörterbuch, 2 Bde. 2 Aufl. 4 Abdr. Lex. 8°. 24 fr.

— Dasselbe. 4 Bd. A. u. d. T. Deutsch-griechisches Handwörterbuch 2 Ausg. 3 Aufl. bearbeit v. Sengebusch. Lex 8°. Braunschweig (Vieweg et Sohn). 12 fr.

Pfundtner (J. O.). Pausanias Periegeta imitator Herodoti gr. 8°. Königsberg. (Schubert et Seidel). 1 fr. 35

Périé. Histoire politique, religieuse et littéraire du Quercy, à partir des temps celtiques jusqu'en 89; t. 2, 1re partie. In-8, 234 p. Cahors (Combarieu). 3 fr. 75

Pertz (G. H.). Schrifttafeln zum Gebrauch bei diplomatischen Vorlesungen Handschriften 6.-9. Hft d. 9-12 u. 16-19. Scriptoren-Bandes der Monumenta Germaniæ. Fol. Hannover (Hahn). 4 fr.

Recueil d'antiquités de la Scythie. Publié par la Commission impériale archéologique. Avec un atlas. Imp. Fol. 1 Livr. Imp. 4°. Saint-Petersburg (Leipzig, Voss). 40 fr.

Reichling (J.-B.). Histoire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine, près d'Arlon, depuis sa fondation par Ermesinde, en 1214, jusqu'à sa destruction par l'armée républicaine en 1794, précédée d'un essai historique sur l'ancien château de Bardenbourg. Gr. 8°. Luxembourg (Bück). 3 fr. 20

Reumont (A. de). La jeunesse de Catherine de Médicis. Ouvrage traduit, annoté et augmenté par A. Baschet, d'après des recherches nouvelles, dans les diverses archives du royaume d'Italie. In-8. Paris (Plon).

Rolland (de). Les saints de Bretagne. Donatien-Rogatien; preuves qu'ils n'ont pas existé. In-16, 40 p. Nantes (Mangin).

Schier, Globus cœlestis arabicus qui Dresdæ in regio museo mathematico asservatur. Lex. 8° Leipzig (Schulze) 4 fr.

Schier (Ch.-H.). Ciel et enfer, ou description du globe céleste arabe, qui est conservé au musée mathématique royal de Dresde, suivi d'un supplément des commentaires sur la divine comédie de Dante Alighieri. Lex. 8°. Leipzig (G. C. Schulze. 2 fr.

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45. — 10 Novembre — 1866.

221. — **Traité de la variole et de la rougeole de Razès**, traduction française par MM. Leclerc, médecin-major et Lenoir. Paris, J.-B. Baillère, 1866, 58 p. in-8°.

Ce petit traité, l'un des plus importants du grand médecin arabe, a déjà été publié un grand nombre de fois. Nous avons compté, depuis le xv° siècle, une quarantaine d'éditions, soit en latin, soit en français, en allemand ou dans d'autres langues modernes. Mais parmi toutes ces traductions, il n'y en a que trois qui aient été faites directement sur l'original arabe, savoir : la traduction latine, publiée en 1747 par Mead ; celle de Channing, publiée en 1766, en même temps que le texte arabe, et enfin la traduction anglaise du docteur Greenhill, publiée en 1848 par la *Sydenham Society*. La traduction de MM. Leclerc et Lenoir est la quatrième qui ait été faite directement sur l'arabe.

Il n'existe en Europe que deux manuscrits de cet ouvrage, l'un à la bibliothèque de Leyde, l'autre à celle de Venise. Mead et Channing n'ont eu à leur disposition que le premier de ces deux manuscrits ; le docteur Greenhill et les nouveaux traducteurs ont travaillé sur le texte donné par Channing. Le manuscrit de Venise n'a point encore été examiné.

Ce qui fait l'intérêt du livre de Razès, c'est qu'il nous donne la plus ancienne monographie sur la petite vérole, épidémie qui a fait sa première apparition au milieu du vi° siècle. La première mention en est faite dans le Coran, où, dans la légende des oiseaux Ababil [1], qui attaquèrent l'armée abyssinienne lors du siége de la Mecque, vers l'an 570, on croit pouvoir reconnaître l'épidémie de la petite vérole. Du reste, nous ne savons pas quel est le jugement que portent les médecins sur la valeur intrinsèque du traité de Razès.

La traduction de MM. Leclerc et Lenoir est faite avec soin ; elle est plus exacte que celle de Channing dans plusieurs endroits. Mais il est fort regrettable que les auteurs n'aient pas été à même de profiter de l'excellente et consciencieuse traduction de M. Greenhill, qui y a ajouté, outre de nombreuses notes, un glossaire de termes techniques arabes, dont la philologie lui sait beaucoup de gré. La conjecture de MM. Leclerc et Lenoir, relative au mot *sadjya* (indoles), qu'ils ont corrigé en *sakhâna* (chaleur) (p. 14), nous semble très-heureuse. De même

1. Par une singulière faute d'impression, les oiseaux Ababil sont changés dans la traduction française en *oiseaux à babils*.

(p. 29) la restitution *mouaya* (un peu d'eau). Cette autre de la page 16 de leur traduction, où ils ont changé le mot du texte *maïlân* (nombreux) en *qalilân* (peu nombreux) ne nous parait pas justifiée par le contexte, autant que nous pouvons en juger, étranger que nous sommes à la science de la médecine. D'ailleurs, je ne saisis pas le sens « anormal » qu'ils donnent à ce mot *qalilân*. Nous devons nous abstenir de juger les traductions des autres termes techniques. Nous engageons vivement M. Leclerc à reprendre bientôt ses travaux sur Ibn-Baïthar, pour lesquels il est si bien préparé, et à nous donner ainsi une base solide à l'étude de la technologie médicale des Arabes.

Remarquons en finissant que Razès n'est pas né à Reï, dans le Khorassan, comme il est dit dans la préface, mais à Reï dans l'Iraq de Perse. D'après le Mo'djem-al-Bouldân, il y serait mort en 311 de l'hégire, 924 de J.-C., date qui est peut-être préférable à celle de 932, qu'on trouve ailleurs. H. Z.

---

222. — **Theophrastos' Schrift über Frœmmigkeit**. Ein Beitrag zur Religionsgeschichte von Jacob Bernays, mit kritischen und erklärenden Bemerkungen zu Porphyrios' Schrift über Enthaltsamkeit. Berlin, 1866. In-8°, 195 pages.

M. Bernays s'est déjà fait connaître avantageusement par différents ouvrages, dont deux intéressent plus particulièrement notre pays. L'un est une biographie du plus grand érudit qu'aient produit le XVIe siècle et la France, Joseph Scaliger (*Joseph Justus Scaliger*, Berlin, 1855, in-8). L'autre est un examen de la chronique de Sulpice Sévère, écrivain important pour l'histoire ecclésiastique de la France et qui, d'après les recherches de M. Bernays, mérite de faire autorité (*Die Chronik des Sulpicius Severus*, Berlin, 1861, in-4).

Dans l'ouvrage dont nous rendons compte, M. Bernays a établi que le traité de Porphyre intitulé περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων (*De abstinentia ab esu animalium*), est dans l'ensemble une compilation où les textes originaux sont reproduits avec de rares et légers changements. Il en induit qu'il faut considérer comme extraite littéralement de Théophraste sauf quelques additions et quelques abréviations, une portion du second livre de Porphyre beaucoup plus considérable que ne l'avaient admis Buttmann (*Lexilogus*, 1, 197), Schneider (*Theophrasti opera*, 5, 193) et Wimmer (*Theophrasti opera*, 3, 205). M. Bernays a cherché et me semble avoir réussi à démontrer que presque tout ce qu'on lit dans le second livre, chapitres 5-32 inclusivement, est tiré du traité de Théophraste sur la piété (περὶ εὐσεβείας), si l'on excepte les chapitres 9, 10, 11 (jusqu'à διώρισται), 16, 17, 18, 19 (jusqu'à ἀμπελοφόρων), quelques phrases du chapitre 28, et une partie du chapitre 31 (καὶ καθάπερ — ἕως ζητούντων). Il donne le texte avec traduction, commentaire et analyse. Ce fragment, où Théophraste développe qu'il faut offrir aux dieux les fruits de la terre et non leur immoler des animaux, offre çà et là quelques faits importants pour les antiquités du culte et l'histoire des religions. Mais, avouons-le franchement, dans l'ensemble c'est une suite de périodes arrondies qui n'ont pas grande valeur. M. Bernays lui reproche un rationalisme qui s'abaisse pour se mettre à la portée du vulgaire. On peut ajouter que le piquant de l'expression

ne rachète pas le peu de justesse et même la puérilité du fond. M. Bernays trouve que le bon sens d'Aristote est autrement vigoureux. Mais pour être juste envers Théophraste, il faudrait faire remarquer que ce fragment de son traité de la piété n'est guère moins éloigné pour le fond et pour la forme de ses autres ouvrages (*De plantis, de causis plantarum, de sensu*, etc.), que de ceux de son maître. Cicéron nous dit (*De finibus*, 5, 5, 12) qu'on distinguait dans les ouvrages d'Aristote et de Théophraste deux sortes d'écrits : « *Duo genera librorum... unum populariter scriptum, quod* ἐξωτερικὸν *appellabant, alterum limatius, quod in commentariis reliquerunt.* » Évidemment le traité de la piété appartenait à la classe de ces écrits destinés à ce que nous appelons les gens du monde et où l'on était moins difficile sur le choix des arguments et plus délicat sur celui des mots que dans les ouvrages qui avaient un caractère scientifique. Si nous avions ce qu'Aristote avait composé dans le même genre, nous y trouverions beaucoup d'esprit (on voit par ce que nous avons conservé qu'il en avait infiniment); mais nous y chercherions sans doute vainement la plénitude de sens et la profondeur de pensée que nous admirons dans ses ouvrages scientifiques, les seuls qui nous soient parvenus.

M. Bernays a traité son sujet avec une érudition variée, ingénieuse, intéressante. Comme il a appliqué à une question assez circonscrite toute la force d'un esprit exact et pénétrant, il a relevé bon nombre de fautes échappées même à d'habiles gens. Je ne le trouve pas toujours assez indulgent pour la faiblesse humaine. La satisfaction d'avoir raison où d'autres se sont trompés est un sentiment qu'il est difficile de faire partager au public.

Le texte est traduit et constitué avec un soin où se reconnaît un philologue expérimenté. C'est un mérite assez commun dans les travaux de l'Allemagne sur l'antiquité. Nous ne sommes pas encore en France assez généralement persuadés que pour traiter un sujet quelconque relatif à l'antiquité, il faut commencer par interpréter exactement les textes; et que pour y parvenir il faut voir et corriger les fautes de copistes qui altèrent plus ou moins tout ce que l'antiquité nous a laissé.

Ce travail d'épuration est presque infini. Ainsi, même après le travail attentif et sagace de M. Bernays, il me reste sur certains passages des doutes que je vais proposer.

I, 42 (p. 15). Un gnostique soutenait que le corps n'est pas plus souillé par les différentes espèces de nourriture que la mer ne l'est par les immondices qu'y apportent les fleuves. Εἰ δὲ ἡ θάλασσα κλείσεια τὸ ἑαυτῆς στόμα ὥστε μὴ δέξασθαι τὰ ῥέοντα, ἐγένετο καθ' ἑαυτὴν μὲν μεγάλη, κατὰ δὲ τὸν κόσμον μικρά, ὥς γε μὴ δυναμένη στέξαι τὰ ῥυπαρά· εὐλαβηθεῖσα δὲ μιανθῆναι οὐκ ἂν δέξαιτο. D'abord il faudrait ἂν après ἐγένετο. Ensuite la virgule qui suit μικρά me semble unir ce qui devrait être séparé, et le point en haut qui suit ῥυπαρά sépare ce qui devrait être uni. Cette difficulté disparaîtra si on lit γὰρ au lieu de γε et si l'on place le point en haut après μικρά.

II, 6 (p. 41). Καὶ τῶν κριθῶν ἀλλὰ καὶ τῶν πυρῶν ἀφθονωτέρων γιγνομένων. Il semble qu'il manque οὐ μόνον devant τῶν κριθῶν.

II, 8 (p. 57). Λιμοδαιτοῦντες οὐκ ἐπαύσαντο πρὶν τὸ γένος ἐξαναλῶσαι... L'usage exige

ἐξανάλωσαν dans cette construction. Je crois qu'il faut lire également ὕβρισαν au lieu de ὑβρίσαι dans le passage suivant IV, 10 (p. 152) : οὕτως ἀπολογίας δεῖσθαι ᾠήθησαν πρὸς τὸ θεῖον ὑπὲρ ὧν ἔφαγον καὶ ἔπιον καὶ διὰ ταῦτα ὑβρίσαι.

II, 22 (p. 81). Τῶν ἀλόγων ζῴων τὰ ἄδικα τὴν φύσιν καὶ κακοποιὰ πρός τε τὸ βλάπτειν ὡρμημένα τῇ φύσει τοὺς ἐμπελάζοντας ἀναιρεῖν ἴσως προσήκει, τὰ δὲ μηδὲν ἀδικοῦντα τῶν λοίπων ζῴων μηδὲ τῇ φύσει πρὸς τὸ βλάπτειν ὡρμημένα ἀναιρεῖν τε καὶ φονεύειν ἄδικον δήπου, ὥσπερ καὶ τῶν ἀνθρώπων τοὺς τοιούτους. Le style de Théophraste dans tout ce fragment est fort redondant, sans doute en vue de l'harmonie. Cependant je crois que τῶν λοίπων ζῴων est de trop. Ces mots qui reviennent souvent dans ce chapitre et le suivant pour désigner *les animaux* par opposition à l'homme font double emploi avec τῶν ἀλόγων ζῴων qui se construit naturellement avec les deux membres de l'opposition.

Immédiatement après cette phrase on lit : ὃ δὴ καὶ ἐμφαίνειν ἔοικεν ἐν δίκαιον ἡμῖν μηδὲν εἶναι πρὸς τὰ λοιπὰ τῶν ζῴων, διὰ τὸ βλαβερὰ ἄττα τούτων εἶναι καὶ κακοποιὰ τὴν φύσιν, τὰ δὲ μὴ τοιαῦτα, καθάπερ καὶ τῶν ἀνθρώπων M. Bernays a ajouté ἐν après ἔοικεν pour éviter la contradiction avec ce qui précède. Il traduit « *Keinerlei unterschiedlose Rechtsbestimmung*, » ce qui n'est pas facile à tirer du grec ni même très-clair en soi-même. D'ailleurs ἐμφαίνει devrait se construire plutôt avec un participe qu'avec un infinitif. Il me paraît plus probable qu'il manque après ἔοικεν quelque chose comme ὅτι οὐκ ὀρθῶς ὑπολαμβάνουσι.

II, 23 (p. 82). Εἰ οὖν οὔτε ταῦτα (les animaux innocents) θυτέον οὔτε τὰ κακοποιά, πῶς οὐ φανερὸν ὅτι παντὸς μᾶλλον ἀφεκτέον καὶ οὐ θυτέον ἐστὶ τῶν λοιπῶν ζῴων οὐδέν, ἀναιρεῖν γε μέντοι τούτων ἕτερ' ἄττα προσήκει. D'abord la négation οὔτε comme plus bas (c. 24) la négation οὐδένος est construite avec εἰ en dehors des conditions ordinaires. Il faut peut-être lire ἐπεί, à moins qu'on ne veuille laisser ici une construction fort exceptionnelle. Ensuite ἕτερα est inintelligible après qu'il a été dit qu'il ne faut sacrifier aucun animal. Il faut sans doute substituer βλαβέρ', mot qui a été employé plus haut dans l'expression de la même idée. M. Bernays a mis d'ailleurs « bösartige » dans sa traduction et n'a pas traduit ἕτερα.

II, 24 (p. 82). On offre des sacrifices aux dieux pour trois motifs : Τιμῶμεν δὴ τοὺς θεοὺς ἢ κακῶν μὲν ἀποτροπὴν ἀγαθῶν δὲ παρασκευὴν ἡμῖν γενέσθαι ζητοῦντες, ἢ πεπονθότες εὖ, ἢ ἵνα τύχωμεν ὠφελείας τινός, ἢ κατὰ ψιλὴν τὴν τῆς ἀγαθῆς αὐτῶν ἕξεως ἐπιτίμησιν. Les mots ἢ ἵνα sont évidemment fautifs, puisque cette proposition ne serait que la répétition de la première et donnerait un quatrième motif. M. Bernays substitue οὐχ à ἤ. Mais cette proposition négative se lie plus naturellement à la suivante à cause de ψιλήν : « Ou *simplement* pour rendre hommage à l'excellence de leur nature, sans vouloir obtenir d'eux aucun service. » Je préférerais donc lire ἢ οὐχ ἵνα et supprimer ἢ devant κατά.

Vers la fin du même chapitre on lit : οὐδ' ἐπ' ἐλπιζομένῃ εὐεργεσίᾳ θυτέον ἐστὶ τοῖς θεοῖς ζῷα. Καὶ γὰρ δὴ τῶν μὲν ἀνθρώπων λάθοι τις ἂν ἴσως τινὰ τοῦτο πράττων, τὸν δὲ θεὸν ἀμήχανον καὶ λαθεῖν. Le lien de ces deux propositions m'échappe complétement. Si on transpose καὶ — λαθεῖν quelques lignes plus haut après καὶ τιμήν, les idées se suivent : « On ne doit pas témoigner sa reconnaissance en faisant tort à autrui ; celui qui sacrifie des animaux aux dieux en témoignage de reconnaissance ne paraîtra pas plus s'être acquitté que s'il volait de l'or pour en faire faire une cou-

ronne destinée à récompenser un service. Et en effet on peut encore tromper les hommes en agissant ainsi, mais il est impossible de tromper les dieux. »

II, 25 (p. 84). Τῶν μὲν οὖν ἀτίμων ζῴων, ἃ μηδεμίαν εἰς τὸν βίον ἡμῖν παρέχεται χρείαν κρείττω οὐδεμίαν ἀπόλαυσιν ἐχόντων, οὐδὲν θύομεν τοῖς θεοῖς. Telle est la leçon évidemment fautive des manuscrits. M. Bernays conserve κρείττω et intercale ἅτε après ce mot. D'autres proposent de substituer καὶ τῶν à κρείττω; et ils me semblent avoir raison. D'abord on ne voit pas quel degré d'utilité les serpents et les scorpions peuvent avoir pour l'homme. Ensuite, dans ce qui suit, Théophraste distingue les animaux utiles, comme le bœuf, des animaux qui ne sont bons qu'à manger, comme le porc. Cette distinction est effacée, si on lit ἅτε.

Je ne puis citer ni faire apprécier ici toutes les bonnes conjectures proposées par M. Bernays. J'appellerai seulement l'attention sur une restitution qui me semble excellente; car elle est évidente, une fois qu'elle est indiquée, et pourtant elle ne se présentait pas d'elle-même à l'esprit. Les éditeurs du traité de Porphyre ont laissé passer la phrase suivante (II, 18): τὰ παλαιότατα ἤδη κεραμέα καὶ ξύλινα ὑπάρχοντα μᾶλλον θεῖα νενόμισται. M. Bernays fait remarquer que ἤδη n'a aucun sens et substitue ἕδη *statues de divinités* (p. 174).

Charles THUROT.

---

223. — **Le Signe de la croix avant le christianisme**, par Gabriel DE MORTILLET, directeur des « Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme », avec 117 gravures sur bois. Paris, Reinwald, 1866. In-8°, 182 p. — Prix : 6 fr.

Le principal intérêt de ce livre n'est point indiqué par le titre. La *Revue* a déjà entretenu ses lecteurs de plusieurs ouvrages sur les antiquités de l'époque antéhistorique découvertes dans les contrées du nord (art. 1 et 63) et dans les lacs de la Suisse (art. 155). Le volume de M. de M. décrit les trouvailles analogues faites en Italie dans les amas de terre et de détritus connus sous le nom de *terramare*, et qui ont été déjà l'objet de plusieurs publications savantes. L'auteur, qui a pris une part active à ces recherches, qui possède une magnifique collection, était mieux placé que personne pour donner au public un résumé succinct des faits les plus intéressants. Il a parlé avec détail des terramares de l'Émilie, du cimetière de Villanova, des tombes de Golasecca, ainsi que des fouilles du plateau de Somma : de petits plans et des gravures intercalées dans le texte en facilitent l'intelligence.

Si M. de M. s'en était tenu là, nous n'aurions que des éloges à lui adresser. Par malheur il a voulu soutenir une thèse tout à fait invraisemblable et dont il ne peut donner aucune preuve positive; il veut prouver que, « dès une haute antiquité, la croix était employée comme symbole, comme emblème religieux. » Et pourquoi? parce qu'on trouve sur divers objets et principalement sur ceux en terre cuite, des dessins assez primitifs et que, parmi ces dessins, la croix est l'ornement le plus usité. L'auteur n'a pas compris que deux lignes se croisant sont un dessin fort élémentaire, d'une combinaison facile et qu'il n'y avait pas besoin de chercher plus loin une explication de la croix. Si elle figurait sur un nombre

plus restreint d'objets dont l'usage sacré fût d'ailleurs reconnu, alors seulement on pourrait en conclure qu'elle avait peut-être un sens particulier. Que M. de M. consente à changer de titre, qu'il renonce à démontrer sa thèse et ne conserve de son livre que la partie descriptive, nous croyons que son œuvre ne ferait qu'y gagner.

CH. M.

---

224. — **Observationes in poesim romanensem**, Provincialibus in primis respectis, scripsit Dr Alfredus KALISCHER. Berolini, F. Duemmler, 1866. In-8°, 114 p. Prix : 3 fr. 40.

L'objet principal de cette dissertation est l'étude du couplet final, qui dans les poésies des troubadours est connu sous le nom de *tornada*, et qu'en français on appelle *envoi*. « Ces envois, dit Raynouard[1], ordinairement sous la forme de l'apostrophe, étaient adressés par le poëte tantôt à la dame ou au seigneur qu'il célébrait, tantôt même à ses vers ou aux jongleurs qui devaient les répandre dans les cours, ou au messager chargé de les porter. La dénomination de *tornadas*, retours, fut aussi donnée à ces sortes d'envois sans doute parce que le troubadour y répétait une pensée déjà exprimée dans la pièce, ou même rappelait des vers entiers d'un ou de plusieurs couplets précédents. » M. Kalischer qui rapporte soigneusement l'opinion de tous ceux qui ont écrit ne fût-ce qu'une phrase, sur *la tornada*, même celle du comte Galvani et de Brinkmeyer, s'est avisé d'une idée qui n'était venue à personne et qui vraisemblablement ne sera accueillie par personne. Il suppose que tous les sens du verbe *tornar* doivent se retrouver dans la *tornada*. Ayant déterminé ces divers sens, il en extrait sept acceptions diverses du mot *tornada*, sept *tornadas* différentes dont il spécifie l'exacte signification par des mots grecs (*a* ἐπανάληψις, *b* παρατροπή, *c* διάγνωσις, etc.). Puis s'imposant un travail assurément fort ingrat, il distribue sous ces sept chefs toutes les *tornadas* que lui fournit la littérature provençale. Il ne s'en tient pas là et recommence la même opération pour la lyrique française et l'italienne.

On regrette de voir tant de soins et de temps consacrés à une œuvre aussi futile. Le système de M. K. est très-ingénieux, mais il n'est que cela. Il est évident que sa classification manque de base. Car, s'il est incontestable que les troubadours ont fait de la *tornada* un emploi varié, il est indubitable aussi que ce terme technique doit tirer son origine d'une seule des acceptions du verbe *tornar*. De laquelle? Je ne saurais le dire avec certitude. L'idée de Raynouard dont tout à l'heure je rapportais les paroles, ne me semble pas très-probable. Dans beaucoup de cas, il est vrai, la *tornada* reprend et résume les idées exprimées dans la chanson, ce qui peut convenir à l'un des sens du verbe *tornar*, mais le plus souvent la *tornada* est proprement un *envoi*; c'est une phrase isolée de ce qui précède dans laquelle le poëte inscrit pour ainsi dire l'adresse de sa pièce. Le verbe *tornar* exprime fort bien cette idée. La *tornada* entendue dans ce sens forme la sixième catégorie de M. K., celle qu'il désigne par le mot πομπή. Je m'en tiens à

1. *Choix*, II, 162.

la πομπή, comme à l'acception la plus fréquente, la plus ancienne, celle qui a le plus de chances d'être étymologique.

Après avoir achevé l'application du système invraisemblable que je viens d'exposer, M. K. se met à rechercher l'origine de la *tornada*, et il aboutit à une conclusion qui dépasse sinon en originalité, au moins en imprévu, ce que nous connaissions déjà de ses conceptions. Il dit positivement que la *tornada* est empruntée aux Arabes ou aux Juifs : « *Profecto quin ab Arabibus aut a Judaeis Provinciales acceperint tornadam non esse dubitandum censemus.* » (p. 114). On ne discute pas de pareilles fantaisies ; on les constate, et on y voit la marque d'un esprit ingénieux et actif converti d'avance à toute conclusion brillante, mais trop prévenu par les ressemblances des choses pour en apercevoir les différences ; en un mot, on y reconnait le fait d'un esprit chez qui l'imagination fait tort à la critique. Fauriel avait de ces idées, aussi ne reste-t-il à peu près rien de ses travaux d'histoire littéraire. Raynouard et Diez, doués de qualités moins brillantes, ont fondé les études provençales.

Si de l'examen du système on voulait descendre à celui des détails, on y trouverait matière à mainte rectification. Tout d'abord les traductions que M. K. a données de plusieurs pièces sont très-insuffisantes ; on concevrait que le traducteur eût sacrifié l'élégance à l'exactitude, mais on peut regretter que ces deux qualités fassent également défaut. Je ne citerai que deux exemples que me fournit la première des chansons traduites par M. K., la pièce bien connue du comte de Poitiers *Farai chansoneta nueva*. Le comte Guillaume dit que sa dame ne réussira pas, quoi qu'elle fasse, à le détacher d'elle, « bien au contraire, ajoute-t-il, je me rends et me livre à elle si bien qu'elle peut m'inscrire dans sa charte. » M. K. ne comprend pas la formule féodale de l'*embrievement* exprimée par le vers *qu'en sa cartam pot escriure*, et traduit : « *ut penitus animo suo mandare me possit.* » A la fin du couplet suivant Guillaume dit : « Sachez que je vous aime tant que je crains de succomber à ma douleur si vous ne me faites droit des torts dont je vous demande réparation, » *si nom faitz dreg dels tortz qu'ieus clam* ; dans la traduction : « *nisi forte remedium mihi præbes tormentorum de quibus tecum queror.* » Outre que cette phrase est d'une latinité contestable, on voit qu'elle n'a rien conservé de la formule de droit employée par le troubadour.

Les noms de personnes et de lieux, auxquels il eût été, je crois, possible en beaucoup de cas de laisser leur forme vulgaire, sont souvent travestis d'étrange façon. Je ne parle pas de *Ginguenèus*, de *Denináus*, de *Mary-Lafonius*, mais de noms du moyen âge dont la forme latine est bien connue. *Ventodorensis* (p. 30 et *passim*) n'est pas admissible ; il faut dire avec le prieur du Vigeois[1] *Ventadorensis* ou de *Ventadour*. La forme latine du nom propre *Azemar* est *Adhemarus* et non *Azemarius* (p. 30) ; par contre c'est vieillir un peu trop Chrestien de Troyes que l'appeler *Christianus Augustobonensis*.

Arnaut de Maruelh termine ainsi une de ses pièces : « Bel escarboucle, je ne puis dire de vous plus de bien (que je n'ai fait) ; mais nommer le marquis de

1. Bouquet, XII, 424.

Montferrat, c'est le louer assez, et point n'est besoin d'autre éloge [1]. » M. K. ne paraît pas avoir compris la délicatesse de cet éloge, car il rapproche de cette *tornada* un passage de Cicéron dont l'idée est toute différente. En outre il cherche qui peut être ce marquis de Montferrat et songe à un « *Cunradus filius marchionis de Monteferrato,* » qui figure comme témoin dans un diplôme de Frédéric I en faveur de l'église de Viviers. Mais il tombe sous le sens qu'il ne peut s'agir ici que d'un personnage célèbre, et parmi les marquis de Montferrat le seul auquel on puisse penser c'est Boniface II, l'un des princes les plus chers aux troubadours, celui qui longtemps après sa mort était encore pour Raimon Vidal et pour l'auteur de *Flamenca* « lo pros marques de Montferrat [2]. »

Si la dissertation de M. K. avait été composée dans notre pays, où l'étude scientifique de l'histoire littéraire du moyen âge est rendue si difficile, aux débutants surtout, par le manque de direction, d'encouragements, des livres mêmes les plus nécessaires, il n'y aurait pas lieu de s'étonner des erreurs qui viennent d'être relevées, mais de la part d'un homme placé dans les conditions bien autrement favorables que l'Allemagne offre aux travailleurs, elles sont difficilement explicables.

P. M.

---

225. — **Saggi dei dialetti greci dell' Italia meridionale**, raccolti ed illustrati da Domenico Comparetti, professore nella R. università di Pisa. Pisa, Nistri, 1866. In-8°, xxvii-105 pages. (Paris, Klinksieck) — Prix : 5 fr.

Sous ce titre, M. Comparetti a publié une série de textes grecs, de chants surtout, recueillis à l'extrémité de l'Italie, dans la Calabre et dans la terre d'Otrante, où un grec corrompu est encore parlé dans quelques villages. Les populations qui se servent de cet idiome, et qui vont l'altérant de plus en plus jusqu'au moment où elles lui auront complétement substitué l'italien, ne sont pas comme on pourrait être tenté de le croire, les restes des colonies de la Grande-Grèce; leur établissement dans les lieux qu'elles occupent ne remonte pas au-delà de quelques siècles, sans qu'on en ait encore exactement déterminé l'époque. Le fait est que deux des chants publiés par M. C. (nos I et XXXVI) font mention des Turcs, et que la langue elle-même n'est pas exempte de mots turcs.

M. C. s'est abstenu d'entrer dans de grands détails sur la constitution de cet idiome mixte où l'italien occupe une place notablement plus grande que dans le grec des îles Ioniennes, ce qui n'est pas peu dire ; il réserve pour une seconde série de ses *saggi* les remarques qu'il a à présenter sur ce point, et qui alors s'appuieront sur un plus grand nombre de textes. Cette fois, après avoir énuméré dans sa préface les travaux qui ont été consacrés tant en Allemagne qu'en Italie et en Grèce, à la langue et à la poésie des pays grecs de l'ancien royaume des Deux-Siciles, il publie quarante-cinq documents qui pour le plus grand nombre lui ont été transmis par M. Tarra, professeur à Reggio. De chaque pièce, il

1. Raynouard, *Choix*, III, 223; Mahn *Werke*, I, 159.

2. *Flamenca*, v. 7180, cf. *Préface*, XIX-XX.

donne : 1° le texte, écrit en caractères latins, selon l'usage du pays ; 2° la transcription en lettres grecques ; 3° la traduction en italien. Si mélangés que soient ces textes, si corrompue qu'en soit la grammaire, toute personne ayant quelque usage du grec moderne les lit aisément, surtout en s'aidant des notes qui terminent le volume.

Si on met de côté une assez belle pièce, composée au sujet d'un tremblement de terre (n° XLII), une traduction du *Stabat* qui reproduit à peu près le rhythme de l'original (n° XLIII) et deux lettres publiées comme échantillons du patois de Calimera, dans la terre d'Otrante (n°s XLIV et XLV), le recueil se compose de chants populaires, le plus souvent d'un seul couplet de huit vers à rimes enchaînées (*a b ab*, etc.). Cette disposition, qui offre un caractère assez artistique, semble locale, car tous les chants où elle se rencontre ont été recueillis au même endroit, à Bova (Calabre). Il est à souhaiter que M. C. porte son attention vers le rhythme de ces poésies lorsqu'il publiera la seconde série de ses *saggi*.

Quoi qu'il en soit, voici, à titre d'échantillon, l'une des pièces (n° XIV) qui présentent la disposition dont je viens de parler.

Ἤ: νἄχα δύο dumena σιτάρι	Puissé-je avoir deux mesures de blé
Πόσο νὰ ἐκβάλω τούνη τὴ μαύρη χιμωνία!	Pour passer ce noir hiver!
E poi ἤθελα νἄχω ἕνα καλὸ cassari	Et puis je voudrais avoir une bonne barraque
Γιὰ νὰ κάμω μιζήθραις καὶ τυρία·	Pour faire des crèmes et des fromages;
E poi ἤθελα νἄχω ἕνα καλὸ majali	Et puis je voudrais avoir un bon cochon
Πόσο νὰ κάμω ἄφιλια καὶ ἀρτυσία·	Pour faire du lard et du saindoux,
E poi ἤθελα μία zodda σὰ φεγγάρι	Et puis je voudrais avoir une jeune fille [belle comme la lune
Τὴ ἑσπέρα νὰ μοῦ κάνῃ συνοδία.	Pour me tenir compagnie le soir.

J'ai choisi cette pièce, parce qu'elle peut donner lieu à un rapprochement purement littéraire, je le reconnais, avec une chanson provençale attribuée à Pistoleta et à Élias Cairel selon les mss., et dont l'idée est la même[1]. Cette chanson eut la chance bien rare de devenir populaire, autant qu'il est permis de l'induire des quatre ou cinq rédactions qu'on en possède et desquelles deux sont françaises[2]?

Voici maintenant, pour finir, une autre pièce (n° XXXVI), également de huit vers, mais sans rimes, et d'un caractère bien autrement ancien que celle qui vient d'être rapportée. Des trente-huit chants recueillis à Bova, c'est le seul qui soit exempt de mots italiens. Il est aussi le seul qui se retrouve en Grèce. D'où je conclus qu'il est d'origine grecque et que les autres ont été composés aux lieux où ils ont été recueillis.

1. Publiée dans Raynouard, *Choix*, V, 350.

2. Dans les rédactions françaises, les idées du troubadour deviennent vulgaires et même grossières. Ainsi là où il s'écriait :

Et ieu agues bella dompn'e plazen
Coinda e gaia, ab avinens faissos,

l'un des français souhaite une « ... jone garcete et tendre — A gras crepon... »

Ὁ Τοῦρκο ἀγάπησε μιὰ Ῥωμιοποῦλα,
Ἡ Ῥωμιοποῦλα ἔν[1] ἀγάπησε τὸ Τοῦρκο.
Ἡ σκύλα μάνα της ποῦ τὴν παρακινάει·
Πάρε, υἱέ μου, αὐτοῦνο τὸ καλὸ παιδί,
Σοῦ φέρει ἱμάτι καὶ χρυσομαντῆλι.

— Μάνα μου, μάνα μου, τὸ Τοῦρκο ἔν τὸ παίρνω,
Καὶ περδικοῦλα γίνομαι
Καὶ μὲ τὰ πλάγια παίρνω.

Le Turc aimait une jeune Grecque,
La jeune Grecque n'aimait pas le Turc.
Sa chienne de mère qui la pressait :
« Prends, ma fille, ce bel enfant,
Il t'apporte un manteau et un mouchoir brodés d'or.

— Maman, maman, le Turc je ne le prends pas,
Et je deviens perdrix,
Et je vais dans les plaines.

C'est là un chant populaire entre tous; et, comme M. C. l'a justement remarqué, il existe aussi en Grèce, mais avec quelques variantes qu'il est intéressant d'étudier. L'un de ces textes est à peu près semblable à celui de Bova, seulement la métamorphose n'est pas aussi clairement exprimée; la jeune fille se contente de dire : « Ma mère, je me tue, je gagne les montagnes, je ne veux pas du Turc pour mon mari[2]. » Mais un autre texte dont on n'a recueilli qu'un fragment de quatre vers, nous offre la métamorphose et de plus une réponse de la mère qui contient un trait important. « Ma mère, je me tue, je ne prends pas le Turc; je deviens hirondelle, je gagne les bois. — Chère enfant, quoi que tu deviennes, quoi que tu fasses, il devient chasseur et t'arrache à moi[3]. » — Ce trait rappelle le chant bien connu des métamorphoses qui, entre les mains du poëte Mistral, est devenu la ravissante chanson de Magali :

. . . .
Ieu me farai l'aucèu voulaire,
M'envoularai dins li campas.
— O Magali, se tu te fas
L'aucèu de l'aire,
Iéu lou cassaire me farai,
Te cassarai[4] !

Si ce rapprochement ne repose pas sur une simple coïncidence, nous avons dans le cas présent l'exemple presque unique d'un chant populaire grec ayant la même origine qu'un chant occidental.

Je ne doute pas que ceux qui auront lu le premier recueil de M. C. ne soient désireux de voir bientôt paraître le second.

P. M.

1. ἔν pour δὲν.

2. A. Passow, *Popularia carmina Græciæ recentioris*, nº 574.

3. Passow, nº 574 *a*. Dans une autre version également publiée par M. Passow (nº 590), et qui a l'air de n'être aussi qu'un fragment, les traits intéressants manquent; la jeune fille répond simplement aux exhortations de sa mère : « Maman, je n'en veux pas; je prends du poison, maman, et je meurs.

4. *Mirèio*, chant III. Le chant populaire des métamorphoses a été publié sous sa forme provençale par M. Damase Arbaud, *Chants popul. de la Provence*, II, 128-34.

226. — **Le blason des armes**, suivi de l'*Armorial des villes, châtellenies, cours féodales, seigneuries et familles de l'ancien comté de Flandre*, par Corneille GAILLIARD, roi et héraut d'armes de l'empereur Charles-Quint, publié, annoté et précédé d'un essai critique sur l'art de blasonner, par Jean VAN MALDERGHEM, et d'une notice biographique par Léopold VAN HOLLEBEKE. Bruxelles, A. Bonnet et Cᵉ, libraires, et Paris, Ch. Reinwald, 1866. In-4°. — Prix : 15 fr.

La vie de Corneille Gailliard est peu connue. Né à Bruges en 1520, on le trouve à Padoue dès l'âge de dix-sept ans attaché à la maison du cardinal Pole, qu'il quitta bientôt pour embrasser la carrière militaire ; il vit sans doute dans les guerres dont l'Italie était alors le théâtre un moyen rapide de s'illustrer, et il entra au service du pape Paul III, assista au siége d'Acquati, à la prise de Pérouse et quelques années plus tard à l'entrevue de Bossetto entre le Pontife et l'Empereur; ce fut là qu'il fut créé chevalier. Un court séjour auprès du cardinal vénitien Fr. Pisani et un voyage en Flandre précédèrent son départ pour la Palestine qu'il visita en 1547. Deux ans plus tard, il renonçait à cette vie errante et venait se fixer à Bruges qu'il ne devait plus quitter, et où il mourut en 1563. — Dès son enfance, il témoigna un goût particulier pour les études généalogiques et les recherches héraldiques, et ce genre de travaux l'avait occupé pendant son séjour en Italie. Rentré dans sa patrie, il s'y livra exclusivement et acquit bientôt dans cette science une célébrité qui lui valut de Charles-Quint le titre de roi et héraut d'armes de Flandre.

La bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles possède un grand nombre de ses manuscrits ; ce sont pour la plupart des généalogies de familles des Pays-Bas et d'Allemagne ou bien des épitaphes, des descriptions de pierres tombales et de verrières armoriées, recueillies dans les églises de Bruges et des autres villes flamandes.

Le Blason des armes, traité de l'art héraldique, écrit en 1557, et que vient de publier M. J. Van Malderghem, nous permet d'apprécier à sa juste valeur la science de Corneille Gailliard. Comme tous les généalogistes du XVIᵉ siècle, il a accepté sans contrôle les folles et bizarres inventions des hérauts d'armes ses prédécesseurs. Nous n'avons pas le droit de nous en étonner : le blason était encore considéré comme une science mystérieuse, dont le prestige avait été singulièrement accru depuis deux siècles par la prétentieuse ignorance de ceux qui avaient tenté de l'approfondir. C'est ainsi que les écrivains héraldistes firent remonter au temps du déluge l'usage adopté au XIIᵉ siècle par les chevaliers de peindre sur leur écu des figures emblématiques, et que les expressions si simples employées pour les décrire devinrent bientôt incompréhensibles, et furent prises volontiers pour des termes de sorcellerie. Le sens primitif en était même si bien perdu que suivant Gailliard : « *ont esté donné noms estraingnes et dificilles, comme des choses* » *non accoustumez de user, affin qu'elles ne fussent cy légièrement congneus du po-* » *pulaire rude.* » (p. 14.)

Le traité du héraut d'armes flamand est divisé en vingt-huit chapitres, et précédé d'un prologue où l'auteur expose le double but qu'il avait en vue en écrivant : servir de guide aux orfèvres, peintres, tapissiers, verriers, et faire con-

naître les principes du blason « *aux seigneurs et nobles hommes qui sont ignorant et peu sçavent de ceste matière.* » (P. 2.) Les onze premiers chapitres, consacrés à établir l'origine de la noblesse, ne contiennent que ce que l'on trouve dans tous les ouvrages de ce genre, l'invention du diadème par Osiris, des enseignes par Hercule, des peintures de l'écu par les Troyens, de l'ordre du baudrier militaire par J. César; mais le douzième mérite d'arrêter l'attention par la singulière théorie qui s'y trouve développée. Après avoir énuméré les métaux et les émaux usités en armoiries, Gailliard nous apprend la signification qu'il faut attacher à chacun d'eux, et nous voyons successivement les vertus, les éléments, les planètes, les tempéraments, les pierres précieuses, les signes du zodiaque, les jours de la semaine représentés par les sept couleurs du blason. Ainsi : *Le sable signifie en armes dueil ou douleur; en complexion homme mèlancolicque; des sept planettes, Mars; des douze signes, Taurus, Virgo et Capricornus; des pierres, le diamant; des jours de la sepmaine, le mardy; des quatre élémens, la terre, et des métaulx, le fer dont on faict le noir.* (p. 19.) Le mérite de ce système, si mérite il y a, n'appartient pas à C. Gailliard. On le trouve exposé pour la première fois dans le *Blason des couleurs* de Sicille, héraut d'armes d'Alphonse d'Aragon [1], avec un singulier mélange de pédanterie et de puérilité, qui contribua sans doute à son succès, car il a été reproduit par le Féron, Bara et plusieurs autres, et au XVIIe siècle Geliot l'a inséré en le développant dans sa *Vraye et parfaite science des armoiries* [2].

Les seize derniers chapitres de l'ouvrage ne renferment que les principes du blason très-sommairement exposés, mais avec un peu plus de méthode et de clarté que dans le traité de Sicille. Les animaux, les fleurs, les poissons y font l'objet d'un titre particulier; du reste aucune idée neuve, aucune observation originale n'y saurait être relevée; on y trouve comme partout la théorie de couleur sur couleur et de métal sur métal avec des exemples d'armoiries fausses et la vieille fable de l'écu de Jérusalem. Remarquons en passant que Gailliard n'accorde pas au pal, à la fasce, à la bande, au chevron, à la croix, etc., la dénomination de pièces honorables, bien qu'il enseigne que ces figures ne doivent occuper que le tiers de l'écu. Nulle part, d'ailleurs, il n'indique que tel emblème héraldique ait plus de valeur que tel autre; sa seule exception a trait aux besants. « *Les besans*, dit-il, *sont ung des plus nobles espèces qu'on porte aulx armes* » (p. 31); mais cette assertion, toute personnelle, et dont il ne donne pas le motif, se comprend aisément si l'on jette les yeux sur ses propres armoiries, qui représentent trois besants d'argent sur champ de sable. — Le traité se termine par quelques considérations sur la noblesse, sur la manière de *conquerre armes* et sur les roturiers qui se donnent des armoiries auxquelles ils n'ont pas droit, chose fréquente à cette époque au dire de notre auteur : « *Telz de basse condicions prent armes d'ung roy, prince, pays, villes, barons, seigneurs ou de très-*

1. Voy. l'édition que M. H. Cocheris a donné en 1860 de ce rare et curieux ouvrage.

2. [Rabelais avait cependant rudement malmené l'auteur de ce *livre trepelu*. « Je ne sçay, dit-il (l. I, c. IX), quoy premier en luy je doibve admirer, ou son outrecuidance, ou sa besterie. » — Réd.]

noble et anchiene maisons, sans discrètion, comme il apart journellement, à grand schandale des princes et de la noblesse. » (P. 52.)

Le Blason des armes est suivi d'un *Armorial*, composé par Gailliard sur la noblesse de Flandre, et qui renferme plus de sept cents noms tant de villes que de familles avec la description de leurs armoiries et les cris de guerre. L'utilité de ce genre de publications n'a pas besoin d'être établie, et cette liste de blasons flamands est une des plus complètes que l'on possède. M. J. Van Malderghem, dans des notes trop rares à notre avis, a signalé les différences que l'on remarque entre quelques-unes des armoiries données par Gailliard et les anciens écussons de ces mêmes familles. Cette comparaison intéressante aurait pu être étendue à presque tous les noms cités; ainsi, par exemple, le curieux Armorial du XIVe siècle publié par M. Douët d'Arcq contient un chapitre sur les nobles de Flandre où certains blasons diffèrent dans quelques détails de ceux réunis par le héraut d'armes de Charles-Quint : tel est celui du *seigneur de Hondschoote*, pour n'en citer qu'un seul. L'examen des sceaux du XIIIe et du XIVe siècles aurait pu fournir surtout une excellente source d'annotations; ainsi Gailliard donne pour armoiries à la ville de Bruges un fascé de huit pièces au lion d'azur; mais les sceaux de cette ville de la fin du XIIIe siècle nous montrent le lion brochant sur trois fasces; le sceau de Furnes à la même époque ne porte qu'un trèfle sans lion, celui d'Axel n'est chargé que de deux clefs et non de trois, etc... Si des villes nous passons aux familles, nous aurons à signaler des divergences analogues; par exemple le seigneur d'Audenarde, en 1214, portait sur son écu un simple fascé, et l'on n'y voit pas trace de lion. Nous pensons que ces rapprochements, qu'il eut été facile d'établir en grand nombre, n'auraient pas été dépourvus d'intérêt.

Le volume a été imprimé avec un luxe typographique tout à fait remarquable. Le choix du papier et des caractères, la reproduction coloriée des blasons du manuscrit et de la pierre tombale de C. Gailliard dans l'église N.-D. de Bruges, le rendent digne de l'attention des bibliophiles et de tous les curieux, à qui ce genre de publications semble particulièrement destiné. M. J. Van Malderghem a placé en tête de l'ouvrage un essai critique sur l'art de blasonner au moyen âge, rempli de renseignements sur les divers traités héraldiques antérieurs au XVIe siècle, et M. L. Van Hollebeke y a joint sur C. Gailliard et ses œuvres une notice de quelques pages, où l'on trouve une utile nomenclature des manuscrits du héraut d'armes conservés à la bibliothèque de Bruxelles; enfin une table des noms cités dans l'*Armorial* facilite les recherches du lecteur : elle atteindrait mieux ce but, si l'ordre alphabétique y avait été observé plus rigoureusement.

J. DE L.

---

227. — **Vins à la mode et cabarets au XVIIe siècle**, par Albert DE LA FIZELIÈRE. Paris, René Pincebourde, 1866, in-18, 84 p. (Petite bibliothèque des curieux.) — Prix : 2 fr.

« La plus grande faveur à laquelle ose aspirer le présent livret, dit l'auteur, c'est que les bibliophiles disent de lui, qu'il renferme beaucoup de faits sous un

mince volume. » Cette faveur devra lui être refusée; il y a, dans cette plaquette, beaucoup moins de faits que de verbiage, et tous les faits qu'on y rencontre peuvent se trouver ailleurs. M. de la F. ne peut revendiquer que la forme, qui vise à être spirituelle, mais qui n'est ni élégante, ni de bon goût. Des anecdotes sans intérêt sont enfilées l'une au bout de l'autre et, pour conclure, l'auteur prête son style à une conversation entre Boileau, Molière, Racine, La Fontaine, etc., qu'il suppose ingénieusement avoir trouvée dans les papiers de Bernier. Signalons, p. 12, la burlesque étymologie d'un mot de Rabelais : « C'est vin à une oreille; » — p. 43, l'infinitif *compaunir* (?) au lieu de *cauponizer*, attribué au même Rabelais; — p. 20, la comique méprise qui fait un vin « exquis, jadis venu d'Auvergne et merveilleusement acclimaté dans l'Orléanais, » de l'*auvernat fumeux* de Boileau, qui,

. . . . . Rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux;

M. de la F. lit : *Cet auvernat fameux*. — P. 14, nous apprenons que si Mahomet proscrivit le vin, c'est qu' « il était épileptique, et que le vin provoquait chez lui des accès terribles de cette maladie. » Donnons enfin un échantillon du badinage de l'auteur : « La Bible assure que le bonhomme (Noé) ne planta la vigne que pour suppléer l'eau, dont le goût primitif s'était singulièrement détérioré par l'adjonction forcée des cataractes du déluge; » mais « si les hommes avaient déjà assez d'esprit pour avoir pu s'attirer par leur malice le châtiment de Dieu, c'est qu'assurément ils avaient goûté le jus divin. D'ailleurs, pour planter la vigne, il fallait bien que Noé la prît quelque part (p. 1-2). » G. P.

VARIÉTÉS

Nous venons de recevoir le prospectus d'une nouvelle revue, qui paraîtra à partir du premier janvier prochain, sous la direction de M. Merx, *privat docent* à l'université de Iéna, connu par ses excellents travaux sur le gnosticisme. Ce recueil sera destiné exclusivement aux études relatives à l'Ancien Testament et aux antiquités bibliques, et « comme il s'agira surtout, dit la circulaire, d'établir des faits, les différentes tendances dogmatiques (c'est-à-dire les différentes croyances religieuses des collaborateurs) pourront s'y donner la main. » En présence de cette déclaration, nous souhaitons que les savants de ce pays, qui manquent d'une publication de ce genre, consacrée à des monographies, apportent leurs concours à cette œuvre éminemment scientifique et utile, d'autant plus que les articles seront insérés soit en allemand, soit en français, et que le recueil aura pour ainsi dire un caractère international. Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs le nouveau journal, dont nous reparlerons quand la première livraison nous en sera parvenue. H. Z.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agthe (C.) die Parabase und die Zwischenakte der altattischen Komödie. Gr. in-8°. Altona (Lehmkuhl et C°). 4 fr. 85

Brandis (J.), das Münz-, Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen. Gr. in-8°. Berlin (Hertz). 18 fr. 75

Dorn (B.), u. Mirsa Muhamed. Schafy, Beiträge zur Kenntniss der iranischen Sprachen 2 Th. 1 u. 3 Lfg. Masanderanische Sprache. Die Gedichtsammlung d. Emir-i-Pasewary. Lex. in-8°. St-Petersburg (Leipzig, Voss). 6 fr. 75

Dudik (B.). Waldstein's Correspondenz. Eine Nachlese aus dem k. k. Kriegsarchive in Wien zu dem Werke : Waldstein von seiner Enthebung bis zur abermaligen Uebernahme des Armee-Ober-Commandos, etc. Lex. in-8°. Wien (Gerold). 1 fr.

Gorz (R.), die Abteikirche zu Marienstatt bei Hachenburg. Im Auftrag des Vereins für nassauische Alterthumskunde u. Geschichtsforschung hrsg. Mit 11 Taf. gr. in-fol. Wiesbaden (Limbarth). 16 fr.

Goettlingii (C.), commentariolum de soloecismo logico rethorico grammatico ejusque veriloquio. Gr. in-4°. Jena (Bran). 60 c.

Gsell (B.), das Gültenbuch des Cistercienser-Stiftes Heiligen-Kreuz aus dem Ende des 13 Jahrh. Gr. in-8°. Wien (Mayer et C°). 4 fr.

Hoelemann (H.-G.), neue Bibelstudien. Gr. in-8°. Leipzig (Bredt). 9 fr. 35

Hundt (F.-H.). Fund römischer Denare bei Niederaschau. Beigegeben ist die Bewerthung von Antoninianen von den Funden bei Klugham u. bei Regensburg. Lex. in-8°. München (Ackermann). 70 c.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. XLI Heft. Gr. in-8°. Mit 5 lithog. Tafeln. Bonn (Marcus). 6 fr.

Joel (M.), Don Chasdai Creska's religionsphilosophische Lehren in ihrem geschichtlichen Einflusse dargestellt. Gr. in-8°. Breslau (Schletter). 2 fr.

Justi (C.), Winckelmann. Sein Leben, seine Werke, seine Zeitgenossen. 1 Bd. A. u. d. T. : Winckelmann in Deutschland. Mit Skizzen zur Kunst u. Gelehrtengeschichte d. 18 Jahrh. Nach gedruckten u. handschriftl. Quellen dargestellt. Lex. in-8°. Leipzig (Vogel). 12 fr.

Kirchhoff (F.-C.), über d. Betonung des heroischen Hexameters, mit Excursen. In-4°. Altona (Lehmkuhl et C°). 2 fr. 75

Kirchhoff (F.-C.), zur Theorie einer griechisch-römischen Phonik, mit Beispielen. Gr. in-4°. Altona (Lehmkuhl et C°). 1 fr. 35

Kohlmann (P.), Quaestiones Messeniacae. Dissertatio philologica. In-8°. Bonn (Cohen et Sohn). 1 fr. 25

Loehle (S.), de Aristophanis fabula, quæ inscribitur aves. In-8°. Heidelberg (E. Mohr). 1 fr. 10

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. VII° série. Tome X. Nrs. 8 u. 9. Imp. in-4°. Leipzig (Voss). 5 fr. 10

Pfizmaier (A.), die chinesische Lehre von den Kreisläufen u. Luftarten Gr. in-4°. Wien (Gerold's-Sohn). 4 fr.

— Nachrichten von einigen alterthümlichen Gegenständen Japans. Lex. in-8°. 1 fr. 65

Preuss u. Falkmann, Lippische Regesten. Aus gedruckten u. ungedruckten Quellen bearbeitet 3 Bd. Vom. J. 1401 bis zum J. 1475 nebst Nachträgen zu den beiden ersten Bänden. Mit 34 Siegelabbildungen u. genealog. Fab. Gr. in-8°. Lemgo (Meyer). 9 fr. 35

Roesler (E.-R.), Dacier und Romänen. Eine geschichtliche Studie. Lex. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 65

Roth (R.), über die Vorstellung vom Schicksal in der indischen Spruchweisheit. Gr. in-4°. Tübingen (Fues). 1 fr.

Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. 52 Bd. 2-4 Hft. Lex. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr.

Stahr (A.), Bilder aus dem Altherthume. A. u. d. T. : Aggrippina die Mutter Nero's. Gr. in-8°. Berlin (Guttentag). 8 fr.

Susemihl (F.), de fontibus rhythmicæ

Aristidis Quintiliani doctrinæ commentatio. In-4°. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 10

Testamentum novum, græce, ad antiquissimos testes denuo recensuit, apparatum criticum omni studio perfectum apposuit, commentationem Isagogicam prætexuit C. Tischendorf. Editio VIII. 2 Lfg. Gr. in-8°. Leipzig (Giesecke et Devrient). 4 fr.

Witte (de). De quelques antiquités rapportées de Grèce par M. François Lenormant. Gr. in-8°, 27 pages. Paris (bureaux de la *Gazette des Beaux-Arts*).

Year—Book of the Reign of Edward I. Years 20 and 21. Edited and translated by Alfred J. Horwood. Royal 8 vo. Half-Bound (Longmans). 12 fr. 50

Zschokke (H.), Beiträge zur Topographie der westlichen Jordans'au. Mit 4 Taf. Gr. in-8°. Wien (Mayer et Cᵉ). 2 fr. 50

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46. — 17 Novembre — 1866.

228. — **Grammaire javanaise**, accompagnée de fac-simile et d'exercices de lecture, par l'abbé P. FAVRE, missionnaire apostolique, membre de la Congrégation des Missions étrangères, professeur de malais et de javanais à l'École impériale des langues orientales. Paris, Imprimerie impériale, 1866. XXXVII-185 pages in-8°.

L'auteur insiste dans la préface, sur cette circonstance, que son livre est le premier essai de grammaire javanaise écrit en français. Nous pourrions lui faire remarquer qu'il n'y a pas là un grand mérite, vu que, pour quiconque aborde l'étude des langues orientales, la pratique des langues européennes est aussi indispensable que la connaissance des langues classiques, et que les excellents travaux des Hollandais sur les langues polynésiennes en général, et sur le javanais en particulier, sont une base assez solide pour l'étude de ces mêmes langues. Mais ce n'est là qu'une observation peu importante, que nous n'aurions pas faite, si la grammaire de M. l'abbé Favre ne laissait tant à désirer sous tous les rapports, que, après comme avant sa publication, celui qui voudra apprendre le javanais, devra avoir recours à une grammaire écrite en hollandais ou en anglais.

L'auteur, ayant passé plusieurs années dans les iles de la Polynésie, s'est familiarisé, par la pratique, avec les langues malaise et javanaise. Qu'une telle préparation pratique soit insuffisante, à elle seule, pour donner la connaissance d'une langue quelconque, cette grammaire le prouve à chaque page. Que dirait-on d'un professeur de français, ignorant ce que c'est que l'orthographe? A la première page de cette grammaire nous lisons que « le javanais a emprunté au sanscrit, en grande partie, son système d'orthographe. » Mais passons. Passons encore sur les idées entièrement fausses que l'auteur expose dans l'Introduction, sur la classification des langues en général. Nous ne parlerons pas non plus de l'erreur qui consiste à prétendre que le javanais est la mère (*sic*) de la plupart des langues de l'archipel indien; ni de la comparaison qu'il établit entre le kawi et le javanais d'une part et le latin et les langues romanes de l'autre ; ni de ses vues erronées sur les rapports qui existent entre le sanscrit, le pâli, le grec et le latin; ni du tableau par lequel il croit démontrer *de visu* que le grec et le latin ont emprunté un grand nombre de mots au sanscrit (tableau dans lequel il dérive *dentis* latin, de *danta* sanscrit, *regis* de *râja*); ni enfin de l'opinion monstrueuse qu'il émet relativement aux mots javanais empruntés au sanscrit, en disant que les Javanais ont défiguré les mots sanscrits, parce qu'ils n'avaient pas dans leur

alphabet des signes correspondant à certains sons de la langue sanscrite. Toutes ces erreurs, et beaucoup d'autres, que nous ne relevons pas, pourraient à la rigueur ne pas faire tort à l'exposition de la structure de la langue javanaise qui est l'objet principal du livre. Mais point. C'est là surtout que l'auteur se montre fort au-dessous de sa tâche.

Une particularité de la langue javanaise est l'emploi de différentes formes de langage selon que l'interlocuteur est un homme de classe inférieure parlant à un supérieur ou réciproquement; ou que les interlocuteurs sont du même rang. On distingue donc en javanais 1° le *ngoko* (tutoyer), langage employé par un supérieur parlant à un inférieur ; 2° le *krama* (langage cérémonieux), employé par un inférieur parlant à un supérieur ; 3° le *madya* (langage moyen), employé par des interlocuteurs du même rang. Il y a encore le *basa kadaton* ou langue de la cour, le *krama inggil* et le *ngoko andap*, formes de moindre importance et différant peu des autres. Cette distinction s'étend à la plupart des mots de la langue javanaise, et cela dans toutes les parties du discours, noms, pronoms, verbes, particules, etc. Or savez-vous où l'auteur a placé l'indication de ce fait capital? Dans un appendice! Et encore n'y a-t-il parlé en détail que du *krama* et du *ngoko*; quant aux autres langages, il ne fait que les mentionner.

Déjà en exposant la valeur des lettres, l'auteur commet les méprises les plus étranges. La lettre *h* en javanais a perdu dans la plupart des cas son aspiration. A ce propos l'auteur dit (p. 12) : « Il faut observer qu'au commencement d'un » mot, aussi bien qu'au milieu d'un mot entre deux voyelles d'une nature diffé- » rente, *h* n'est réellement aspirée qu'autant qu'il le faut pour prononcer distinc- » tement la voyelle qu'elle supporte ou la séparer de la précédente. Dans ce cas, » nous la transcrirons en lettres européennes par la voyelle simple, etc. » En cela l'auteur a eu grandement tort; car par ce procédé il détruit l'organisme du mot et il induit en erreur les personnes qui lisent sa transcription. La meilleure preuve, outre l'étymologie, que la lettre *h* est réellement une consonne et une consonne qui n'a pas encore perdu sa valeur, est dans cette circonstance qu'elle est souvent remplacée par le redoublement de la consonne qui la précède (p. ex. *jisim-mipun* « son corps » pour *jisim-hipun*).

Le § 11 traite de la prononciation de ces consonnes redoublées. Il y est dit : « Si la particule qui se joint au radical est d'une seule syllabe, la consonne fi- » nale du mot se détache pour entrer dans la syllabe de la particule, comme il ar- » rive en français; par exemple : lorsque du mot *fil* nous voulons former le verbe » *filer*, nous laissons passer la consonne finale *l* de *fil* dans la syllabe ajoutée pour » former le verbe, prononçant *fi-ler*... Ainsi donc, en javanais, on écrit *tulissan* « un écrit, » de *tulis* « écrire » et de la particule monosyllabique *an*, et on pro- » nonce *tuli san*, etc. » Je n'ai jamais été dans l'île de Java, cependant je m'inscris hardiment en faux contre cette règle de prononciation. En effet, ce phénomène de redoublement de la dernière consonne d'un mot est un fait très-simple en lui-même, et très-naturel. Mais ce que nous ne croirons jamais, c'est que les Javanais ne prononcent pas la lettre redoublée. Pourquoi l'écrirait-on, si l'on ne la prononçait pas, puisqu'elle n'est déterminée par aucune cause étymologique?

Je sais bien que Roorda, dans sa *Javaansche grammatica* (p. 17) donne la même règle, et c'est de là que M. Favre l'a tirée. L'auteur hollandais l'a probablement trouvée dans une grammaire indigène. Voici comment cette règle doit être formulée : Quand l'affixe ajouté à un mot est monosyllabique, comme dans *tulissan*, l'accent, qui dans le mot simple était sur la pénultième, est dans le mot composé sur l'antépénultième. Dans ce cas, la prononciation d'une consonne redoublée après la pénultième, est nécessairement moins sensible. Si, au contraire, l'affixe est de deux syllabes, comme dans *oborripun*, par exemple, formé de *obor* et *hipun*, l'accent, qui dans le mot *obor* était sur la pénultième, tombe dans le mot composé sur l'antépénultième, et la consonne redoublée se fait sentir de toute sa force.

Le § 50 et les suivants traitent des voyelles. Ç'aurait été ici le lieu de parler de la voyelle *a* inhérente à chaque lettre de l'alphabet javanais. L'auteur en a parlé mal à propos au § 7. La lettre douée de la voyelle inhérente, qui s'appelle *aksara-legena* [1], prend très-souvent un son intermédiaire entre *a* et *o*. Voici les règles que donne à ce sujet M. l'abbé Favre : « Pour que cette voyelle prenne ce son, » il faut que la lettre à laquelle elle est inhérente ne soit affectée d'aucun des » signes nommés *sandangan* [c'est-à-dire voyelles], et qu'elle se trouve dans un » des cas suivants :

» 1° Lorsqu'elle termine un mot...

» 2° Lorsqu'elle se trouve encore dans le même mot qu'elle termine...

» Cette seconde règle a les deux exceptions suivantes : *Première exception.* — » Lorsque cette lettre, qui a la voyelle inhérente, est suivie d'une lettre qui a » une autre voyelle, ou d'un sandangan... *Deuxième exception.* — Lorsque cette » lettre, qui a la voyelle inhérente, est suivie de deux simples *aksara-legenna*, » *par la raison qu'il n'est pas ordinaire de rencontrer de suite trois syllabes lon-* » *gues...* » Cette règle est fausse d'un bout à l'autre. Voici le véritable état des choses, tel qu'il résulte des exemples que je prends dans la propre grammaire de M. Favre :

Règle générale. La voyelle inhérente à la lettre, a le son intermédiaire entre *a* et *o*, dans une syllabe ouverte.

Première observation. Quand le mot a trois syllabes ouvertes, ayant la voyelle *a*, l'antépénultième conserve le son *a* pur, à cause de l'équilibre vocal du mot, par exemple *agămă*, et non *ăgămă*. En effet, comme l'*a* pur est plus pesant que le son intermédiaire (M. Favre dit que le son intermédiaire est plus long que l'*a*, ce qui est une erreur), l'*a* pur est rétabli ou plutôt conservé, aussitôt que l'équilibre vocal du mot l'exige. Quand un mot de trois syllabes *aksara-legena* est le produit d'une composition d'un mot dissyllabique et d'une particule, les trois voyelles ont le son intermédiaire ; de même les mots de plus de trois syllabes.

Deuxième observation. Une syllabe ouverte avec *aksara-legena*, conserve le son *a*, si elle est suivie d'une lettre qui a une autre voyelle que *a*, par exemple *i* ou *o*. La raison de cette exception est également dans la faiblesse de ces voyelles [2].

1. L'auteur écrit toujours *aksara-legenna* ; nous ne savons pourquoi.

2. Cette partie de la phonologie a également été méconnue par T. Roorda, *Javaansche grammatica*, p. 42 et suiv.

L'auteur ne dit pas un mot de la prononciation de la voyelle *a* dans les syllabes fermées, quoiqu'elle donne lieu à beaucoup de remarques importantes, par exemple qu'elle est longue ou brève, accentuée ou non accentuée, suivant sa position, etc.

La grammaire de M. Favre dépend entièrement de la *Javaansche grammatica*, de T. Roorda. Cette ressemblance va jusqu'au choix des exemples, que M. Favre n'a même pas pris la peine de varier. Là où l'auteur hollandais s'est trompé, il s'est trompé également; nous en avons donné déjà quelques preuves, en voici une autre : M. Favre dit (§ 58) « Un *a* (se rencontrant) avec un autre *a*, se fondent en un seul *a* » (long ou bref? on ne l'apprend pas). On lit dans la grammaire de T. Roorda (p. 60) : « Een *a* met een andere *a* (of â) smelt tot één *a* te zamen, en zonder dat de klinker daarom in de uitspraak lang wordt. » Cela est matériellement impossible : a + a donneront toujours et partout â Voici la règle : Quand deux *a* se rencontrent, le premier est élidé.

Après le premier chapitre, qui traite des « Éléments de l'écriture, » vient un chapitre intitulé : « Des Mots. » C'est de la formation des mots qu'il s'agit. L'auteur consacre à ce sujet important quelques pages seulement et oublie de parler : de la forme des racines, de ses changements, etc., etc. Mais il est inutile de poursuivre cet examen. La grammaire javanaise de M. l'abbé Favre est insuffisante pour l'étude de la langue javanaise, même à un commençant. H. Z.

---

229. — **Chants héroïques et chansons populaires des Slaves de Bohême**, traduits sur les textes originaux, avec une introduction et des notes, par Louis Léger. Paris, librairie internationale, 1866, in-18, 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

Quel que soit le jugement définitif que portera la critique sur les poëmes traduits par M. Léger, on ne peut que lui savoir gré de les avoir fait connaître au public français. Je ne suis pas en état d'apprécier l'exactitude de sa traduction; mais je vois qu'elle est élégante et je puis affirmer qu'elle a été faite avec soin, et qu'il s'est efforcé de profiter des travaux les plus récents sur le texte original; le commentaire, sobre et instructif, qu'il a joint à sa publication, est emprunté aux savants tchèques les plus en renom, et l'*Introduction* donne en peu de mots sur la Bohême, son histoire, sa langue et sa littérature, des renseignements qui, bien que fort concis, seront nouveaux pour la plupart des lecteurs français[1]. M. Léger signale trop justement l'ignorance presque complète où nous sommes de ces matières; il suffira de rappeler après lui qu'en 1829 Ampère, arrivant à Prague, « s'aperçut avec étonnement que la langue tchèque n'avait rien de commun avec l'allemand, » et que, deux ans plus tard, M. Quinet, dans un long article sur les poëmes héroïques des Bohêmes, les confondit, par une étrange méprise, avec ce peuple que les diverses nations de l'Europe connaissent sous le nom de Zigeuner, de Tsiganes, de Gitanos, de Gipsies, et aussi de *Bohémiens*.

Cette ignorance est déplorable, et il est à souhaiter que l'ouvrage de M. Léger

1. Dans un appendice fort intéressant, M. Léger a donné la traduction de soixante-dix chansons populaires tchèques, tirées du recueil de M. Erben (Prague, 1864).

contribue à la faire cesser. Il serait digne, en effet, de la critique française de prononcer un arrêt impartial dans la question, purement littéraire en apparence, mais en réalité d'une portée bien plus générale, que soulèvent les poëmes traduits pour la première fois dans notre langue. L'authenticité de ces poëmes a été attaquée par la critique allemande avec une grande force, défendue par les savants tchèques avec une vivacité qui a souvent dégénéré en violence. C'est que, sous cette discussion de textes et de mots, s'agite une antipathie de races, qui n'est pas loin peut-être de provoquer une explosion redoutable. La nationalité tchèque, presque détruite au XVIIe et au XVIIIe siècle, se reconstitue, depuis le commencement du nôtre, avec ardeur et persévérance. Les vieux chants historiques découverts en 1817 donnèrent à la conscience nationale un point d'appui qui jusque-là lui avait manqué dans le passé. Ce fut sur cette base que se développa la jeune littérature tchèque, qui fit sa Bible du manuscrit de Königinhof, et le mouvement national lui-même ayant été tout littéraire à l'origine, on regarda ce manuscrit comme le palladium de la nationalité.

On reprocha aux Allemands qui attaquèrent l'authenticité de ces poëmes d'être poussés par leur vieille haine d'oppresseurs et leur dépit de voir renaître le peuple qu'ils croyaient avoir étouffé; et il ne fut plus permis à quiconque voulait être patriote de suspecter, même un instant, la sincérité de la précieuse découverte. Mais, comme je le faisais observer ici dernièrement, à propos des faux poëmes basques (*Rev. crit.*, t. II, p. 218), ces protestations indignées du sentiment national ont trop souvent protégé des fraudes, et si les savants tchèques ont accusé les Allemands de prévention, ils sont bien plus justement exposés à ce reproche. M. Léger me semble avoir accueilli bien facilement les rancunes des Bohêmes quand il parle des « travestissements de la science allemande. » Nous ne sommes pas habitués à adresser aux Allemands de semblables accusations. Le trait distinctif de la science allemande est à coup sûr son cosmopolitisme. Ne l'avons-nous pas vue étudier, presque avant nous, nos anciens monuments épiques, éclairer l'histoire des langues romanes et de leurs littératures, porter avec amour la lumière dans les origines poétiques de tous les peuples, et recueillir précisément avec avidité les productions si remarquables de la poésie populaire slave? En admettant que quelques Allemands, en cette occasion spéciale, aient été préoccupés d'idées extra-scientifiques, il faut que les raisons alléguées aient paru fortes pour qu'aucun autre n'ait pris la défense des poëmes condamnés par ceux-là; et d'ailleurs, non-seulement, à ma connaissance, depuis les travaux dont je vais parler, aucun Allemand n'a défendu les poëmes tchèques, mais plusieurs Slaves les ont ou attaqués ou abandonnés, et ce sont des érudits de grand mérite, tels que Feifalik, enlevé prématurément à la science, et le premier slaviste actuel, M. Miklosich.

Quoi qu'il en soit, je le répète, ce serait le cas pour les savants français, absolument désintéressés dans la question, de prononcer un jugement froidement motivé. Malheureusement, personne chez nous n'est à la hauteur d'une pareille tâche. Ne pouvant confier le soin de cette discussion à un homme spécialement compétent, la *Revue critique* n'a cru pouvoir mieux faire que d'offrir au public, non une

sentence, mais, en les résumant autant que possible, les pièces mêmes du procès. Si l'impartialité que le rapporteur a cherché à conserver n'empêche pas qu'on ne voie le côté pour lequel il incline, il tient à dire qu'il se récuse volontiers, et qu'il ne prétend attribuer aucun poids à une opinion toute subjective.

Notre siècle a vu la renaissance inattendue de plus d'une nationalité qu'on croyait morte, et cette renaissance, qui s'est souvent appuyée sur l'étude des anciens monuments poétiques, a été parfois aussi accompagnée de la fabrication de ces monuments, quand ils manquaient. Un premier argument grave contre l'authenticité des poëmes tchèques est la certitude que des fabrications de ce genre ont eu lieu en Bohême, à l'époque et dans le milieu où ces poëmes ont été découverts, et pour servir les mêmes vues qu'a servies leur découverte. En 1816, une chanson sur le Wychegrad [1], l'ancienne acropole de Prague, fut composée par un faussaire reconnu aujourd'hui comme tel par les Tchèques eux-mêmes [2]. En 1818, un manuscrit fut mystérieusement envoyé au *Museum* national de Prague; il contenait deux fragments que les Tchèques regardent encore comme authentiques, mais qui doivent être condamnés sans longue discussion : M. Pertz a déclaré que le manuscrit était « sans aucun doute une fabrication récente [3]; » c'est le célèbre *Jugement de Liboucha* (Léger, p. 51 ss.) et un petit fragment, *l'Assemblée* (p. 60). En 1823, on trouva à la bibliothèque de ce même Museum, dont M. Hanka était directeur, un feuillet de parchemin contenant d'un côté un petit poëme lyrico-épique, qui se trouve aussi dans le ms de Königinhof, *le Cerf* (Léger, p. 142), et de l'autre une chanson tchèque du roi Venceslav Ier (+ 1235, Léger, p. 178), que l'on connaissait déjà en moyen-haut-allemand; il est prouvé actuellement que ce manuscrit est faux : la chanson de Venceslav est traduite du m.-h.-all. par l'intermédiaire de traductions allemandes modernes, dont elle reproduit les contre-sens, et on a lu d'ailleurs, sous l'écriture du XIIIe siècle, des caractères plus modernes, grattés [4]. En 1831, on composa une chanson tchèque, en l'honneur de Polonais qui se trouvaient à Mayence, et cette chanson archaïsée fut donnée plus tard à Prague comme une œuvre originale du moyen âge [5]. Enfin, en 1849, M. Hanka publia en latin et en tchèque un petit poëme soi-disant du XIVe ou du XVe siècle (*la Prédiction de Liboucha*), trouvé par lui sur la feuille de garde d'un ms., et dont la partie tchèque est, de l'aveu de M. Pa-

1. J'adopte les transcriptions de M. Léger. — Il a traduit cette pièce p. 174, en disant seulement que « son authenticité a été, paraît-il, vivement contestée. »

2. Voyez entre autres le livre des frères Iritschek, *Die Echtheit der Kœn. Handschrift*, Prag, 1862, p. 188.

3. Pertz, *Archiv.*, IX, 465.

4. Voyez Max Büdinger, dans son article *Die K.-H. und ihre Schwestern*. (*Historische Zeitschrift* de Sybel, t. I, p. 127 ss). Cet article a engagé la véritable lutte. M. Palacky y a répondu dans le même recueil, t. II, p. 87 ss., et M. Büdinger a répliqué à la suite. En joignant à ces trois articles le livre de Feifalik, *Ueber die K.-H.* (Wien, 1860), celui que je viens de mentionner des frères Iritschek et un court résumé de M. Wattenbach (*Hist. Zeitschrift*, t. X, p. 171), on a tous les éléments de la discussion.

5. Voy. Springer, *Geschichte Oesterreichs* (Leipzig, 1865), t. II, p. 12, n° 1.

lacky, le défenseur le plus autorisé du ms. de Königinhof, un faux pour l'écriture comme pour la langue [1].

C'est ce même Hanka, l'éditeur de tous ces poëmes faux, mort actuellement, qui, en 1817, trouva, dans un caveau sombre, sous le clocher de l'église de Königinhof ou Kralove-Dvor, parmi de vieilles flèches, les quelques feuillets de parchemin qui composent le ms. connu sous le nom de *ms. de Königinhof* (*Königinhofer Handschrift, Kralodvorsky rukopis*). « L'histoire de cette découverte, dit avec raison M. Léger, est elle-même un poëme tout entier; » mais elle n'est pas propre à augmenter la confiance dans les autres. Ajoutons que ces poëmes, si miraculeusement découverts, venaient fort à point en aide au mouvement national naissant. Il semblait que le hasard eût voulu le seconder en faisant retrouver précisément ces chants qui célébraient la gloire et le patriotisme des Tchèques, et montraient leur nationalité successivement aux prises avec Charlemagne, avec les Allemands, avec les Polonais, avec les Tartares, toujours victorieuse, et lui délivraient ainsi des lettres de noblesse en même temps qu'ils lui créaient des titres poétiques. Un sentiment dominait d'ailleurs dans ces chants : la haine de l'Allemand, et c'était cette haine dont avait besoin la nationalité tchèque opprimée.

Ce premier préjugé nuit incontestablement à la défense du ms. de Königinhof. Il ne saurait cependant suffire pour le condamner. Je vais passer en revue les autres objections qu'il a suscitées, en prenant soin d'indiquer les réponses qui ont été faites. On a invoqué contre le ms. la paléographie, la philologie, la versification, la forme, l'histoire littéraire, la mythologie et l'histoire. Je rangerai sous ces sept chefs les principaux reproches qu'on lui a adressés.

Un mot d'abord de la condition extérieure du ms. J'en puis parler, grâce à l'obligeance de M. Léger, qui a bien voulu me communiquer l'édition photographique faite à Prague, avec beaucoup de soin, en 1862 [2]. Il se compose de quatorze feuillets de très-petite dimension, écrits sur une seule colonne au verso et au recto, et comprenant chacune trente-trois lignes d'une écriture fine et serrée, mais qui paraît pourtant assez rapide. Les feuillets 1 et 2 ont été coupés de telle façon qu'il ne reste plus de chacune des lignes qu'environ huit ou dix lettres, en sorte que le véritable texte commence au recto du feuillet 3, et comprend seulement 12 feuillets ou 24 pages; la 24e page n'était pas la dernière du ms. Le ms. s'annonce comme un fragment du 3e livre d'un recueil fort considérable et singulièrement composé; en effet, le chapitre 26 de ce 3e livre comprend des chants historiques relatifs au XIIIe siècle; le chap. 27 des chants bien antérieurs, qui remontent jusqu'aux temps païens, et le chap. 28 des poésies lyriques. Le recueil total avait donc au moins trois livres, subdivisés en un assez grand nombre de chapitres, dont chacun à son tour comprenait plusieurs poëmes, ce qui ouvre sur la richesse de l'ancienne poésie tchèque, jusque-là nullement soupçonnée, un horizon vraiment effrayant. Le ms. débute (p. 1, sans tenir compte des deux

1. Palacky, l. l.

2. Cette édition prouve au moins que les savants tchèques ne redoutent pas l'examen paléographique du ms.

feuillets mutilés) par la dernière partie du poëme de *Oldrich et Boleslav* (Léger, p. 93). — P. 2. « Ici commence le chapitre vingt-six du troisième livre, sur la défaite des Saxons. » Ce chapitre comprend : 1. (p. 2-3) *Benech Hermanov* (Léger, p. 97), poëme qui célèbre un événement arrivé en 1203, suivant MM. Palacky et Iritschek, en 1282, suivant Hanka et M. Büdinger. — 2. (p. 3-10) *Jaroslav* (Léger, p. 122), poëme historique sur la défaite des Tartares en 1241 [1]. — P. 10. « Ici commence le chapitre vingt-sept du troisième livre, sur la victoire contre Vlaslav. » 1. (p. 10-14) *Cestmir et Vlaslav* (Léger, p. 78), poëme sur un événement du IXe siècle. — 2. (p. 14-16) *Ludicha et Lubor* (Léger, p. 104), récit du XIIIe siècle [2]. — 3. (p. 16-20) *Zaboï* (Léger, p. 63), poëme du IXe siècle [3]. — P. 20. « Ici commence le chapitre vingt-huit du troisième livre des chansons. » Ce livre contient des poésies lyriques ou lyrico-épiques : 1. (21-22) *Zbyhon* (Léger, p. 146). — 2. (p. 22) *Le Bouquet* (Léger, p. 288). — 3. (p. 22-23) *Les Fraises* (Léger, p. 157). — 4. (p. 23-24) *Le Cerf* (Léger, p. 141). — 5. (p. 24) *La Rose* (Léger, p. 153). — 6. (p. 24) *Le Coucou* (Léger, p. 161). — 7. (p. 24) *L'Abandonnée* (Léger, p. 165). — 8. (p. 24) *L'Alouette* (Léger, p. 167).

Le manuscrit contient donc six morceaux épiques, deux pièces lyrico-épiques (*Le Cerf*, *Zbyhon*), et six petites chansons purement lyriques. Les deux dernières catégories n'ont joué jusqu'à présent presque aucun rôle dans la controverse engagée sur le manuscrit. Elles mériteraient cependant de fixer l'attention. Elles nous offrent le plus ancien exemple de chansons complétement populaires transcrites dans une langue européenne ; elles présentent d'ailleurs avec les poésies semblables d'autres peuples slaves des analogies qui mettraient leur authenticité hors de doute si ces poésies avaient été inconnues en 1817. Si les chansons du ms. de K. sont fausses, elles sont fabriquées en tout cas avec une rare habileté ; il ne faudrait pas toutefois se hâter d'en tirer un argument : M. Mérimée n'a-t-il pas publié, quelques années après la découverte du ms. de K., la traduction de prétendues chansons illyriennes si parfaitement composées que l'on hésite presque encore, malgré des déclarations formelles, à les rejeter absolument ?

Mais, je le répète, ce sont les poëmes épiques (héroïques ou historiques) autour desquels s'est concentré le combat. C'est à eux que s'adressent surtout les objections suivantes, sauf celles qui portent sur le manuscrit tout entier.

1. *Paléographie*. M. Pertz, qui a si péremptoirement condamné le *Jugement de Liboucha*, a porté au contraire sur le manuscrit de K un jugement favorable [4]. Les paléographes français qui ont examiné l'édition photographique de ce ms. n'y ont pas trouvé non plus de motifs de condamnation. Je ferai cependant observer à ce sujet qu'un paléographe peut dire à coup sûr qu'un manuscrit est faux, mais non qu'il est vrai : si le faussaire était très-habile, il a pu prévoir

1. On lit en tête : « Ici commence sur les grandes victoires des chrétiens contre les Tartares. »
2. Avant le début on lit : « Ici commence sur le célèbre tournoi. »
3. On lit en tête : « Ici commence la grande défaite. »
4. *Archiv.*, IX, 465.

toutes les objections. Et d'ailleurs il en reste une des plus graves contre le ms. de K., c'est l'emploi du signe p pour *pre* (ou *prze*) ; ce signe, dans tout le moyen âge, ne signifie que *per* ou *par*, et les défenseurs du ms. n'ont pas trouvé un second exemple d'un pareil emploi (sauf dans le *Jugement de Liboucha*) : ils allèguent, il est vrai, que *per* est un son presque inconnu à la langue tchèque, et que *pre* (ou *prze*) le remplace. Mais on ne voit pas de raisons pour que le scribe ancien n'eût pas employé le signe p̄, qui exprime normalement *pre* dans tous les manuscrits[1]. — M. Wattenbach[2] a allégué encore que les initiales du ms. n'étaient pas de la même époque que l'écriture courante, — qu'elles semblaient appartenir à la fin du xv[e] siècle, — et qu'on n'a pas d'exemples d'un aussi long intervalle entre l'écriture d'un ms. et l'époque où on aurait rempli la place, laissée en blanc par le scribe primitif, des lettres initiales.

2. *Philologie*. Les arguments sur ce point sont difficilement saisissables à qui est étranger à l'histoire des langues slaves. En somme, il me semble que les raisons apportées des deux côtés sont également faibles; d'une part en effet il est étrange que des documents aussi nouveaux, aussi antérieurs à tout ce qu'on connaissait, que les poëmes de Königinhof, n'aient pas apporté plus d'enrichissements à la philologie slave ; — d'autre part, les adversaires ne paraissent pas avoir relevé dans ces poëmes une faute grave ou un anachronisme de langage. Au reste, les critiques allemands qui ont attaqué le ms. n'étaient pas compétents pour le juger au point de vue philologique; Feifalik lui-même semble avoir été imparfaitement instruit en ces matières ; et les Tchèques, étant pour la plupart parties au procès, n'en sauraient être juges. C'est cependant sans doute à la philologie qu'il appartiendra de prononcer en dernier ressort : il est déjà fâcheux pour le ms. que M. Miklosich, qui l'admettait d'abord comme texte de langue, refuse maintenant d'y puiser des exemples. M. Schleicher s'est déclaré, à ce que je crois, très-nettement contre le ms.; mais je ne sache pas qu'il ait encore donné des preuves à l'appui de son opinion.

3. *Versification*. On peut en dire de la versification autant que de la langue : ce sont des points aussi délicats qu'importants, sur lesquels la critique n'a pas encore porté toute sa lumière. Des discussions auxquelles ont donné lieu les vers du ms. de K., il résulte qu'on y trouve des formes rhythmiques inconnues dans les poésies tchèques du moyen âge, mais fréquentes dans les chansons serbes qui parurent un peu avant la découverte du ms. de K., et qui, s'il est l'œuvre d'un faussaire, lui ont certainement servi de modèle. A cela les Tchèques répondent que la poésie héroïque de leurs ancêtres n'étant précisément représentée que par le ms. de K., il est naturel que l'on ne trouve pas ailleurs les mêmes formes; que ces formes ne sont pas propres aux chants serbes, mais communes à la poésie populaire de tous les Slaves, et qu'il est par conséquent fort probable qu'elles ont existé aussi en Bohême.

4. *Forme*. Sur ce point il est permis à l'étranger lui-même d'avoir une opinion,

1. On peut aussi objecter l'absence de toute distinction à la fin des vers; dans les mss. du moyen âge, quand les vers ne sont pas à la ligne, ils sont séparés par un point.

2. *Hist. Zeitschr.*, l. l.

même quand il ne juge que d'après une traduction. Or il est incontestable que la forme des chants héroïques tchèques a pour ceux qui ont étudié les allures habituelles de l'épopée populaire bien des traits suspects. La littérature bohême, en 1817, était fortement imprégnée de romantisme; des traductions de Milton et de Chateaubriand[1] venaient de paraitre, et il semble qu'on reconnaisse la manière de l'auteur des *Martyrs* dans plus d'un passage; avec Ossian, les chants serbes et Homère, on aurait à peu près toutes les sources de l'inspiration du fabricateur. Si un guerrier meurt, « son carquois et son arc résonnent dans sa chute (Léger, p. 137), » comme dans Homère

Δούπησεν δὲ πεσών, ἀράβησε δὲ τεύχε' ἐπ' αὐτῷ.

Si un héros se jette dans la mêlée, « il s'élance, terrible, comme le lion emporté qui voit couler son sang tiède, et qui, blessé, fond sur le chasseur. » Voici une description qui semble bien moderne; on trouverait difficilement quelque chose d'analogue au moyen âge. Il s'agit de guerriers qui vont surprendre Prague (Léger, p. 94) : « Ils s'arrêtent au sommet de la montagne, à la lisière de la forêt. Devant eux, Prague tout entière, silencieuse et endormie; la Veltava enveloppée des vapeurs du matin; derrière Prague bleuissent les montagnes; derrière les montagnes, l'orient s'illumine. » Ce récit d'un sacrifice ne ressemble-t-il pas singulièrement à une imitation d'Homère : « Sur le sommet du rocher, Voïmir allume la flamme du sacrifice en l'honneur des dieux qui l'ont sauvé, pour la victoire passée, pour la victoire à venir. Il leur offre une belle génisse à la robe d'un rouge éclatant. Cette génisse, il l'avait achetée d'un berger, là-bas, dans la vallée, sur la prairie verdoyante, et avait donné en échange un cheval avec son mors. Le sacrifice flamboie : les guerriers arrivent dans la vallée; de la vallée ils montent à la chênaie. Les guerriers célèbrent les dieux à haute voix et défilent, l'un après l'autre, avec leurs armes. Chacun, en passant autour de la victime, chante la gloire des dieux; nul n'oublie, en passant, de célébrer leurs louanges. Et quand l'arrière-garde arrive, Voïmir monte sur son cheval rapide, et ordonne à six guerriers de porter derrière l'armée les cuisses et les grasses épaules de la victime (Léger, p. 85-86). » Les chants lyrico-épiques offrent de nombreuses ressemblances avec les poésies serbes; mais pour les chants épiques, c'est surtout Chateaubriand qu'ils rappellent souvent d'une façon frappante. En voici un exemple si singulier que je crois devoir mettre les deux textes en regard. Le poëme le plus important et le plus remarquable du recueil est certainement celui de *Zaboï*; un chef de ce nom provoque contre des oppresseurs étrangers, qui persécutent la religion nationale, une insurrection terrible. Cette lutte des nationalités et des religions persécutées est un motif très-poétique, qui a inspiré, on le sait, plusieurs écrivains de nos jours épris de la *couleur locale* : on a souvent mis en scène, comme dans *Zaboï*, la vieille idolâtrie se révoltant contre le christianisme imposé; Chateaubriand, dans les *Martyrs*, a peint la résistance du druidisme à la civilisation romaine : Velléda joue chez lui le rôle de Zaboï. Voici quelques passages qui offrent une remarquable analogie :

1. Par Jungmann, l'auteur du dictionnaire.

Zaboï (Léger, p. 36 ss.)	*Les Martyrs*, l. IX.
Quand la lune a commencé sa course dans le ciel, les hommes se rassemblent dans la noire forêt. Zaboï les rejoint et les conduit dans un ravin, dans le ravin le plus retiré de la forêt. Zaboï descend au fond du ravin et prend son varyto harmonieux.	La nuit était descendue..... Je vis briller dans la profondeur du bois mille lumières; chaque chêne enfanta pour ainsi dire un Gaulois; les Barbares sortirent en foule de leur retraite... La druidesse monte à cette tribune. Les Gaulois debout et armés l'environnent...
« Hommes aux cœurs fraternels, aux yeux étincelants, c'est pour vous que je chante au fond de ce ravin; ce chant jaillit de mon cœur, de mon cœur abîmé dans la douleur... L'étranger a chassé les éperviers de nos bois; les dieux de la terre étrangère, il nous force à les adorer et à leur offrir des sacrifices. Nous n'osons plus nous frapper le front devant les dieux, ni leur offrir des aliments à l'heure du crépuscule. Là où notre père allait leur en offrir, là où il allait chanter leurs louanges, l'ennemi a coupé tous les arbres et brisé tous les dieux..... »	« Fidèles enfants de Teutatès, vous qui au milieu de l'esclavage de notre patrie, avez conservé la religion et les lois de vos pères, je ne puis vous contempler sans verser des larmes..... O île de Sayne, île vénérable et sacrée, je suis demeurée seule des neuf vierges qui desservaient votre sanctuaire..... Condamnés aux plus rudes travaux, vous abattez nos forêts..... Bientôt Teutatès n'aura plus ni prêtres ni autels. »
Zaboï contemple les yeux enflammés des Slaves, et ses chants continuent à captiver les cœurs...	Je ne puis vous peindre, seigneurs, l'effet de ce discours.....
La nuit fait place à l'aurore; ils quittent le ravin, se dispersent derrière les arbres et sortent du bois par tous les côtés.	Les astres penchaient vers leur couchant. Les Gaulois craignirent d'être surpris par la lumière... La foule se dispersa sur les bruyères.

Ces citations suffisent, si je ne me trompe, à inspirer de grands doutes sur l'authenticité des poëmes tchèques. J'ajouterai que leur valeur esthétique me semble mince : on n'y rencontre rien de bien frappant, aucun de ces traits saisissants, simples et sublimes qu'offrent si souvent les poésies primitives. On n'y trouve pas non plus de ces grossièretés, de ces naïvetés, de ces bizarreries [1] qui sont la marque du milieu barbare où se produisent de semblables œuvres; on remarque au contraire un ton constamment noble et soutenu, tel que celui des poëmes ossianiques. Il est curieux que lorsque ces poëmes coïncident avec des récits de chroniqueurs, ils en effacent précisément les traits qui n'auraient pas semblé *nobles* en 1817, même quand ils sont caractéristiques. Ainsi Cosmas de Prague († 1125) raconte que les Bohêmes, avant de combattre Vlaslav, immolèrent un âne et se partagèrent sa chair. A ce sacrifice et à ce banquet bizarre correspond dans *Cestmir et Vlaslav* la description pompeuse que j'ai citée plus haut. Il semble que dans des poëmes du IXe siècle on devrait trouver un ton moins également élevé, plus de barbarie, plus de grossièreté, mais aussi plus de beautés originales et violentes.

5. *Histoire littéraire*. On oppose à l'authenticité des poëmes du ms. de K.

1. Si l'on veut avoir l'idée de ce qu'on aurait pu s'attendre à trouver dans d'anciens chants héroïques slaves, on n'a qu'à lire les chants russes dont il a été dit un mot ici même (*Rev. crit.*, t. II, p. 94).

leur complet isolement : jusqu'à leur apparition on ne connaissait rien d'analogue; on n'a rien découvert depuis, si ce n'est des falsifications prouvées ; on n'a aucun témoignage ancien qui parle de semblables compositions. — Les défenseurs du ms. répondent que l'exemple des autres peuples slaves autorise à penser que les Tchèques ont eu des chants héroïques, que des *chanteurs* sont souvent mentionnés dans des documents du moyen âge ; que l'existence, aux XIIIe et XIVe siècles, de compositions poétiques où apparait une langue formée et souple, suppose l'antériorité d'une poésie populaire ; enfin que le chroniqueur Cosmas de Prague déclare s'appuyer sur la *tradition*, sur les *récits des vieillards*, et que ces récits ont fort bien pu être des chants. — Les adversaires soutiennent qu'au XIIIe siècle personne ne pouvait se plaire à transcrire de vieux chants qui devaient sembler barbares et sans intérêt ; que dans tous les écrits de cette période on ne trouve pas une allusion aux vieux poëmes héroïques ; qu'à cette époque toute la culture littéraire de la Bohême était allemande, et que si on avait rencontré de pareils chants, on les aurait dédaignés et non copiés. La réponse des savants tchèques est assez faible ; ils allèguent l'exemple des peuples slaves qui ont conservé, sous une culture en apparence étrangère, l'amour profond de leur nationalité et de leur poésie, et protestent que jamais les Bohêmes, qui actuellement, après tant d'efforts faits pour étouffer cet amour, l'ont conservé plus ardent que jamais, n'ont pu le laisser éteindre en eux.

6. *Mythologie*. La mythologie tchèque est encore fort mal connue (les savants de Prague identifient trop facilement leur nation avec les autres peuples slaves) ; elle l'était moins encore en 1817 : mais le ms. de K. ne nous a rien appris sur elle. Il ne s'agit jamais que des *dieux*, ce qui est commode, mais trop vague, et contraire à toutes les habitudes des épopées. — On répond que les Tchèques, autant qu'on peut en juger, n'avaient pas, comme le croient les critiques allemands, des dieux spéciaux pour la guerre, le chant, etc. ; qu'ils vénéraient les forces de la nature dans leur harmonieuse union en sacrifiant à tous les dieux ; qu'on voit également dans Cosmas les Tchèques sacrifier *aux dieux* ou invoquer *les dieux* simplement. — Les adversaires reprennent ici avec plus de force l'argument tiré de l'histoire littéraire. « Des chants païens, disent-ils, n'ont pu être ni composés ni recueillis au XIIIe siècle : ce serait un fait non-seulement sans exemple, mais contraire à tout ce que l'histoire nous apprend. Des chants païens trouvés au XIIIe siècle ne pouvaient être pour un chrétien qu'un objet d'horreur : on le prouve par l'entière disparition des mythologies allemande, prussienne, lithuanienne, etc. Quand des chants originairement païens se sont conservés dans un peuple, les dieux sont remplacés par les saints ou les héros nationaux[1]. Dans les chants serbes le rôle des anciennes divinités est attribué à Dieu lui-même ou à saint Jean Népomucène. Hanka, le premier éditeur du ms., faisait les chansons qui se rapportent au IXe siècle contemporaines à peu de chose près des événements qu'elles racontent ; M. Palacky, en les assignant au XIIe ou XIIIe siècle, n'a esquivé certains reproches que pour les exposer à celui-ci, qui est bien plus grave. Un fait

1. C'est ainsi que Charlemagne a remplacé, dans plusieurs légendes allemandes, Odin et peut-être d'autres dieux encore.

aussi inouï suffirait presque à faire condamner ces poëmes; qu'est-ce donc quand il vient se joindre à tant d'autres? » — Je ne sache pas qu'il ait été fait de réponse sérieuse à cette grave objection.

7 *Histoire*. C'est sur ce terrain que la défense du ms. de K. semble le plus difficile. En effet, non-seulement il ne contient rien qu'un faussaire n'ait pu connaître en 1817, mais encore il est avec les historiens de la Bohême dans un rapport très-suspect. Qu'on me permette de rappeler ce que je disais à propos des faux poëmes basques: « Il n'y a pas de raison pour qu'on ait gardé, des anciennes poésies populaires basques, précisément et uniquement celles-là, qui touchent des faits connus et intéressants. Il y a au contraire dans cette coïncidence trop heureuse un très-grave motif de suspicion. On peut dire que, quand des documents, de quelque nature qu'ils soient, se présentant sans garanties absolues, sont justement ceux que dans l'état de nos connaissances nous aurions pu fabriquer ou que nous aurions simplement attendus, ces documents sont presque toujours faux. » M. Büdinger a prouvé que non-seulement les faits historiques contenus dans les poëmes de 1817 étaient tous connus avant cette date, mais encore qu'il n'y avait pas besoin de beaucoup d'érudition pour les connaître. En général, d'après lui, le faussaire aurait suivi la romanesque chronique d'Hajek, parue en 1540; pour deux ou trois points seulement il aurait eu recours à d'autres sources. Les savants tchèques n'ont pas réussi à découvrir dans le ms. un fait qui eût été réellement inconnu en 1817, malgré la lumière portée depuis lors sur l'histoire de leur pays. — M. Palacky, l'historien de la Bohême, a dit, il est vrai, qu'en 1829 lui-même ignorait encore que Jaromir avait régné une première fois avant la restauration de 1004 racontée dans le poëme *Oldrich et Boleslav*; mais M. Büdinger a montré que ce fait avait été mis hors de doute au XVIIIe siècle dans le commentaire critique de Gelasius Dobner sur Hajek. — L'invasion des Tartares, racontée dans *Jaroslav*, est motivée sur le meurtre d'une fille du khan Kublaï (dont le nom est un anachronisme) par les Allemands de Silésie; la vérité est que la fille d'un *knès* russe, fuyant devant les Tartares, fut massacrée en effet par les Allemands; et d'autre part il paraît certain que le meurtre d'une princesse tartare fut la cause première des guerres des Tartares entre eux qui aboutirent à l'invasion de l'Occident: il est bien dans le génie de la poésie populaire d'avoir confondu et rattaché d'une façon étroite deux faits bien distincts, mais tous deux frappants et offrant une certaine analogie. Un faussaire n'invente guère de telles choses, et cette légende parlerait d'autant plus haut pour l'authenticité du ms. de K. qu'on la retrouve dans une chronique publiée seulement en 1843, si dès 1781 Klose, l'historien de Breslau, ne l'avait racontée dans un livre facilement accessible. Le reste de ce poëme de *Jaroslav* concorde d'ailleurs avec Hajek; le héros principal est un ancêtre du comte de Sternberg, qui en 1817 favorisa puissamment la littérature tchèque et fut le fondateur de ce *Museum national* dont le ms. de K. est le plus précieux trésor. — D'après M. Feifalik, *Ludicha et Lubor* est imité d'un livre populaire appelé *Stillfried*, qui a lui-même pour base un poëme allemand perdu. N'ayant pas connaissance de ce livre, il m'est difficile de vérifier si les affirmations de M. Feifalik sont mieux fondées que les négations de MM. Iritschek.

Tels sont les principaux arguments employés dans ce débat. Il va sans dire que j'en ai négligé beaucoup d'autres, soit parce qu'ils sont de peu d'importance, soit parce que les savants tchèques les ont suffisamment réfutés. On voit qu'il en est resté un certain nombre de puissants auxquels ils n'ont pas trouvé de bonne réponse. En revanche, ils peuvent opposer à leurs agresseurs l'absence de fautes paléographiques et philologiques, l'aspect satisfaisant du ms., les formes (bien que peu nombreuses) dont il a enrichi la grammaire. Tant que les critiques étrangers n'auront pas étudié par eux-mêmes les manuscrits tchèques et l'histoire des langues slaves, ils seront suspects d'incompétence et ne pourront rien opposer à des assertions qu'ils croient mal fondées. Le grand cheval de bataille des défenseurs du ms. a été jusqu'à présent ce raisonnement : Personne en 1817 n'avait de l'histoire, de la poésie, de la langue tchèque une connaissance suffisante pour fabriquer ces poëmes; non-seulement les documents découverts depuis, inabordables alors, ont confirmé les données du ms. en mille points d'histoire, de mythologie, d'histoire des mœurs, etc.; mais encore l'étude plus profonde des anciens monuments, la découverte de nouveaux textes, la comparaison des langues-sœurs ont justifié des formes grammaticales, des acceptions de mots, des tournures de phrases que personne ne connaissait en 1817 et qui alors auraient pu justement éveiller les soupçons. C'est à cet argument que les adversaires du manuscrit de Königinhof sont actuellement tenus de répondre. Il suffit, avec l'argument tiré de la paléographie, à tenir en suspens leurs conclusions, d'ailleurs si bien appuyées ; il permet de supposer possible, malgré le milieu de fabricateurs de pièces apocryphes dont est sorti le ms., malgré la manière dont il a été découvert, malgré sa faiblesse mythologique, son isolement littéraire, son style romantico-homérique, malgré même sa coïncidence constante avec les documents connus en 1817, il permet, dis-je, de supposer possible son authenticité. C'est ce qui m'a déterminé à m'abstenir d'une conclusion formelle et à demander un supplément d'instruction. Mais je voudrais que dans l'enquête qui se poursuivra les savants tchèques missent de côté une passion qui ne peut que nuire à la clarté de leur jugement. Il est visible que ceux d'entre eux qui, jusqu'à présent, ont défendu le ms., ont fait de l'apologétique et non de la critique ; convaincus d'avance de l'authenticité de leurs poëmes nationaux, ils ont cherché des arguments pour la faire accepter aux autres, bien plutôt qu'ils ne se sont livrés à un examen froidement impartial. Ce n'est pas ainsi que procède la critique : elle arrive devant l'objet qu'elle étudie sans prévention comme sans arrière-pensée; elle ne cherche qu'en lui-même les raisons de la sentence qu'elle va rendre, et ne se laisse influencer par aucune considération extérieure. Elle ignore complétement les conséquences heureuses ou regrettables que pourra avoir sa décision, et ne se préoccupe que de savoir la vérité sur le point qu'elle s'est donné pour tâche d'éclaircir. D'ailleurs, il est bon de le dire, la vérité ne peut jamais être dangereuse : la nationalité tchèque est à présent fondée; l'abandon des poëmes de Königinhof ne la compromettrait en aucune façon ; et, s'ils sont faux, un aveu sincère ferait plus d'honneur aux savants bohêmes que l'acharnement stérile d'un étroit patriotisme.

G. P.

---

230. — **La Science au XIX[e] siècle, exposition générale des connaissances humaines**, 1[er] et 2[e] cahiers. Paris, E. Devienne et C[e], 1865-1866. Gr. in-8°, 292 pages, un tableau et légende explicative.

« Aucune science, dit l'auteur dans la préface de cet ouvrage, ne devrait lui (à l'homme) être tout à fait étrangère; et, si exorbitante qu'elle paraisse, cette exigence n'a jamais été considérée comme une impossibilité par les esprits les plus éclairés. Cet ouvrage a pour but de le démontrer... » Ce que ce livre doit offrir est donc un résumé général de toutes les connaissances humaines, non sous la forme d'un dictionnaire de conversation, mais dans un ordre logique et scientifique. Les deux livraisons qui ont paru jusqu'à présent ne contiennent pas encore cette exposition générale; elles sont consacrées à un tableau des *grandes divisions* des connaissances humaines, à une *description sommaire* et enfin à un *plan raisonné*.

Si l'on se rappelle ce que dit d'Alembert, dans l'Introduction à l'*Encyclopédie*, sur le rôle et l'utilité de ces divisions générales, on comprend aisément que des tentatives de ce genre se produisent de temps en temps. D'ailleurs leur raison d'être philosophique est indubitable. Les plus grands esprits s'y sont essayés, et il n'est pas juste de dédaigner des systèmes même quand on veut les rejeter. Nous-même, pour notre part, sommes obligé de dire qu'à notre avis ces systèmes ne sont pas acceptables parce que toutes les classifications qui nous ont passées sous les yeux, nous semblent artificielles, entachées d'arbitraire.

L'auteur de notre livre a pris pour point de départ de son système la division établie par Ampère dans l'*Essai sur la philosophie des sciences*. Le *système figuré des connaissances humaines*, qui se trouve en tête de l'*Encyclopédie*, a pour base, comme celui de Bacon, trois grandes divisions correspondantes aux trois facultés de l'esprit humain, la mémoire, la raison et l'imagination. Le principe de la classification d'Ampère est tout différent. Ampère distinguait d'abord les sciences du monde matériel ou *cosmologiques*, et les sciences de la pensée ou *noologiques*. Continuant cette division de deux en deux, il arrive à classer toutes les sciences dans un ordre parfaitement régulier, représenté par un tableau non moins régulier et harmonique. Enfin l'auteur du livre qui fait l'objet de cet article distribue toutes les sciences en trois règnes :

1° Règne des connaissances extérieures à l'homme et à ses semblables : *connaissances impersonnelles*;

2° Règne des connaissances particulières à l'homme en lui-même : *connaissances personnelles ou intuitives*;

3° Règne des connaissances relatives à l'humanité : *connaissances sociales*.

C'est tout ce que nous avons à dire de cet ouvrage qui n'appartient pas entièrement à notre domaine. φ

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Ancelon (E. A.). La vérité sur la fuite et l'arrestation de Louis XVI à Varennes, d'après des documents inédits. In-8°. Paris (Dentu).

Benoit (L.). Etude sur les institutions communales du Westrich et sur le livre du 20° jour de Fénétrange. In-8°. Nancy (Lepage).

Bonaventure (S.). Opera omnia, Sixti V, pontificis maximi, jussu diligentissime emmendata; accedit sancti doctoris vita, una cum diatriba historico-chronologico-critica. Editio accurate recognita, cura et studio A. C. Peltier. In-8°. Paris (Vivès).

Chassant (L. A.). Dictionnaire des abréviations latines et françaises, usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen âge, 3° édition. In-12. Paris. (Aubry).

Desjardins (M. A.) Louis XII et l'alliance anglaise en 1514. In-8°. Douai (Crépin).

Eichheim (M.). Die Kämpfe der Helvetier, Sueven u. Belgier gegen C. J. Cäsar. Neue Schlagwörter auf alte Geschichten. In-8° Regensburg (Bössenecker) 4 fr.

Gervinus (G. G.). Histoire du XIX° siècle depuis les traités de Vienne. Traduit de l'allemand par J. F. Minssen, tome 13, in-8°. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Grimm (Jac.). Kleinere Schriften, 3 Bd. A. u. d. T. : Abhandlungen zur Litteratur u. Grammatik. gr. in-8°. Berlin. (Dümmler.) 12 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'anglais par A. L. de Sadous. Tome 16. In-8°. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Hatin (E.). La presse périodique dans les deux mondes, essai historique et statistique sur les origines du journal et sur la naissance et les développements de la presse périodique dans chaque Etat. Gr. in-8°. Paris (Didot frères, fils et C°).

Krek (G.). Ueber die nominale Flexion des Adjectivs im Alt-und Neuslavischen. In-4°. Graz (Leuschner et Lubensky). 2 fr. 75

Kreyssig (Fr.). Geschichte der französischen Nationalliteratur von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit. 3 verb. Aufl. 2 Lfg. gr. in-8°. Berlin (Nicolai's Verlag). 2 fr. 75

Kugler's (Frz.). Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grossen, 3° Aufl. 1 Bd. 1 Hälfte gr. in-8°. Leipzig (Duncker u. Humblot). 4 fr. 60

Le Prevost. Mémoires et notes de M. A. Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure, recueillis et publiés par MM. L. Delisle et L. Passy, tome 2, 2° partie, in-8° à 2 col. Evreux (Hérissey).

Merle d'Aubigné (J. H.). Geschichte der Reformation in Europa zu den Zeiten Calvin's. Einzig rechtm. deutsche Ausg. 4 Bd. England, Genf, Frankreich, Deutschland u. Italien, gr in-8° Elberfeld (Friderichs). 4 fr.

Muston. Recherches anthropologiques sur le pays de Montbéliard. 1re partie in-8°. Montbéliard (Barbier).

Pomponii Melæ. De chorographia libri tres. Ad. librorum manuscriptorum fidem edidit notisque criticis instruxit G. Parthey, gr. in-8°. Berlin (Nicolai's Verlag). 6 fr.

Rochau (de). Histoire de la Restauration; traduit de l'allemand, par M. Rosenwald. In-18. Paris (Germer Baillière). 3 fr. 50

Rœdiger (R.). De priorum membrorum in nominibus græcis compositis conformatione finali commentatio. Accedit index verborum, gr. in-8°. Leipzig (Vogel). 2 fr.

Romieu (A.). Mémoire sur le calendrier vague des Egyptiens. In-4°. Paris (Imprimerie impériale).

Studien u. Kritiken, theologische. Eine Zeitschrift für das gesammte Gebiet der Theologie, hrsg. von Dr Hundeshagen u. Dr Riehm. 40 Jahrg. 1867. 4 Hft. gr. in-8°. Gotha (F. A. Perthes). 20 fr.

Theophrasti Eresii opera, quæ supersunt, omnia græca recensuit, latine interpretatus est, indices rerum et verborum absolutissimos adjecit Dr F. Wimmer. Lex. in-8°. Paris (Didot frères, fils et C°). 16 fr.

Tourtual (F.). Böhmens Antheil an den Kämpfen Kaiser Friedrich I in Italien. 2 Theil. Das Schisma. 1159-1175 u. Exkursheft. Forschungen zur Reichs-u. Kirchengeschichte des 12. Jahrh. gr. in-8°. Münster (Brunn). 10 fr. 75

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47. — 24 Novembre — 1866.

231. — **Æschyli tragoediae.** Recensuit, adnotationem criticam et exegeticam adjecit Henricus Weil, in Facultate litterarum Vesontina professor. Vol. II, sect. III : *Supplices.* (Gissæ, J. Ricker, 1866.)

Quel progrès cette édition, diversement appréciée, au moins en France, a-t-elle fait faire au texte d'Eschyle? Pour essayer de répondre à cette question, il faudrait avoir étudié à loisir les six fascicules déjà publiés par M. Weil; et c'est ce que nous n'avons pu faire. Nous avons seulement comparé les cent premiers vers des *Suppliantes*, dans l'édition de M. Weil, d'une part, et d'autre part dans celle qu'a publiée en dernier lieu M. W. Dindorf (Leipzig, Teubner, 1865). Voici les résultats de cette comparaison.

Aux vers 10 et 11, l'édition Dindorf porte : Γάμον Αἰγύπτου παίδων ἀσεβῆ τ' | ὀνοταζόμεναι : ce qui est à peu près aussi extraordinaire que si on disait en français : « L'hymen des fils d'Égyptus *et incestueux.* » M. Weil signale une lacune après ὀνοταζόμεναι, et il est difficile de ne pas lui donner raison.

Immédiatement après, le manuscrit porte et Dindorf lit : Δαναὸς δὲ πατὴρ καὶ βούλαρχος | καὶ στασίαρχος, τάδε πεσσονομῶν, | κύδιστ' ἀχέων ἐπέκρανε. Au premier abord, il n'y a rien ici que d'acceptable. Cependant M. Weil transpose τάδε πεσσονομῶν de façon à séparer de πατὴρ les mots καὶ βούλαρχος καὶ στασίαρχος, qui, selon lui, devaient appartenir au même vers. Peut-être est-ce pousser un peu loin la recherche de cette symétrie que M. Weil aime à trouver dans son auteur. Mais les études du savant critique sur ce point spécial ont été si approfondies que nous n'oserions guère n'être pas de son avis.

M. Weil, non plus que Dindorf, ne change rien aux vers 24-30 (Ὧν πόλις — χώρας), sauf un article qu'il supprime au vers 29, la distribution de ces anapestes lui paraissant demander ici un parémiaque. Le fait est que les corrections proposées jusqu'ici ne valent rien, et on peut soupçonner même que le siége du mal est encore à trouver. Le mot altéré nous paraît être χώρας. L'usage presque constant de la langue exigerait ici χώρᾳ (dépendant de δέξαιτο); et la correction irait de soi, n'était le voisinage d'un autre datif αἰδοίῳ πνεύματι. Peut-être serait-ce le cas de hasarder χώρανδ'. Car on trouve aussi δέχομαι construit avec εἰς. Quant à faire dépendre, avec M. Weil, αἰδοίῳ πνεύματι de χώρας (τῆς χώρας αἰδῶ πνεούσας), c'est une de ces extrémités auxquelles il ne faut se résigner, croyons-nous, que dans les cas tout à fait désespérés.

Au vers 44, M. Weil supprime, d'accord avec Hermann, un τ' assez inutile

que conserve Dindorf; au vers 48, il rétablit Ἔπαφον δ', leçon du manuscrit, changée par Dindorf en Ἔπαφόν τ'.

Au vers 63, le manuscrit porte ἀποπεχώρων (*sic*, le premier ε en surcharge) ποταμῶν τ' ἐργομένα. Dindorf lit ἅτ' ἀπὸ χλωρῶν πετάλων ἐργομένα, d'après Hermann; et M. Weil, d'après Fr. Martin et J. C. Schmidt : Ἅτ' ἀπὸ χώρων προτέρων εἰργομένα, ce qui donne un moins joli vers, mais un sens beaucoup plus raisonnable.

Νειλοθερῆ, au vers 70, a quelque chose d'étrange. Cependant M. Weil a résisté à la tentation de lire εἱλοθερῆ, bien que cette correction d'Emperius, adoptée par Dindorf, paraisse d'abord plausible, à cause du ν qui termine le mot précédent. Le nouvel éditeur montre d'ailleurs fort bien que l'idée sur laquelle le chœur veut insister ici est celle de son exil : de telle façon que Ἰαονίοισι νόμοις et Νειλοθερῆ παρειάν sont opposés l'un à l'autre, et que la première de ces expressions amène et explique la seconde. Le vers suivant exige un changement : ou bien il faut corriger le vers correspondant de l'antistrophe. Dindorf substitue ici κάρζαν à καρδίαν : c'est gâter, ce semble, un très-bon vers sans grand profit; car l'antistrophe, même abstraction faite du mètre, ne saurait à cet endroit demeurer telle qu'elle est. M. Weil a donc agi sagement, si nous ne nous trompons, en se bornant à corriger l'antistrophe.

Aux vers 73 et 74, Dindorf lit, au lieu de γοεδνὰ δ' ἀνθεμίζομαι | δειμαίνουσα φίλους, leçon du manuscrit : Γοεδνὰ δ' ἀνθεμίζομαι | δεῖμα, μένουσα φίλους. A cette correction presque inintelligible, nous préférerions de beaucoup, avec M. Weil, δεῖμα νέμουσα φίλοις, ou quelque chose de pareil. M. Weil conserve d'ailleurs la leçon du manuscrit, tout en la tenant lui-même pour suspecte, à cause du dactyle qui commence le vers correspondant.

Nous ne dirons rien des vers 77-81, dont le texte, quoique retouché en divers endroits par Dindorf et par le nouvel éditeur, demeure bien problématique et bien peu lisible.

Au vers 85, la phrase du manuscrit, εἰ θείη Διὸς εὖ παναληθῶς, ne signifie rien. Dindorf substitue ἰθείη à εἰ θείη; mais cette correction repose sur une fausse attribution d'une glose d'Hésychius, qui doit être rapportée, comme le montre M. Weil, à un passage d'Homère (*Iliade*, XXIII, 580). M. Weil lit, avec hésitation d'ailleurs, εἴθ' εἴη Διόθεν παναληθῶς, qu'il interprète *Utinam hæc a Jove mihi constituta sint firmiter*. La correction n'est qu'à demi satisfaisante : mais il en faut une. Nous préférerions peut-être celle de Schütz et Kruse, εἰ θείη Θεὸς εὖ : car Διός, qui se trouve au vers suivant, peut fort bien avoir été introduit ici par l'étourderie d'un copiste. Mais le rapprochement des deux adverbes εὖ et παναληθῶς a quelque chose de choquant.

La leçon du vers 91, κορυφᾷ Διὸς εἰ κρανθῇ πρᾶγμα τέλειον, est modifiée comme il suit par M. Weil, en vue de la symétrie : Διὸς εἰ κορυφᾷ. Ici encore, à moins d'avoir la compétence toute spéciale de M. Weil, il est prudent peut-être de suspendre son jugement.

Au vers 99, le manuscrit porte τὰν ἄποινον δαιμονίων. La correction de Dindorf, qui substitue simplement ἄπονον à ἄποινον, est évidemment insuffisante : celle de M. Weil, πᾶν ἄπονον δαιμόνιον, n'est guère plus forte, et le sens qui en résulte

est excellent. La restitution du vers suivant (100), dans la nouvelle édition, ne nous paraît pas moins judicieuse. Ἥμενον ἄνω, que donne le manuscrit, n'est pas compatible avec le mètre. D'un autre côté, quand on lit attentivement ce qui suit, on se convainc que l'idée exprimée par le mot ἥμενον est bien celle que le sens requiert. La leçon du manuscrit ne provient donc pas d'une simple erreur de copie, d'une confusion de lettres, mais de l'introduction d'une glose dans le texte. Et c'est avec toute apparence de raison que M. Weil substitue à ἥμενον le mot synonyme θᾶσσον. La correction de Hermann, μνῆμον, bien qu'admise par Dindorf, est, à nos yeux, une de ces jolies conjectures dont on a fait tout l'usage qu'elles comportent, quand on les a citées.

On voit que M. Weil a bien mérité du texte d'Eschyle. Est-il vrai qu'il abuse de la conjecture, comme nous l'avons entendu plus d'une fois répéter ? Cette imputation ne nous paraît pas fort sérieuse. Dans notre pays, où les œuvres de patience sont, comme l'on sait, en médiocre honneur, on se persuade volontiers que les manuscrits contiennent des textes tout faits : et l'on accuse les Allemands de nos jours d'avoir engagé la critique dans une fausse voie, en donnant l'exemple de préférer témérairement l'autorité du bon sens au témoignage des copistes. L'absence de notes critiques, dans la plupart des éditions françaises, contribue à perpétuer cette opinion. On voit changer incessamment les vieux textes ; et l'on s'en prend à la conjecture, comme si les vieux textes n'étaient pas eux-mêmes remplis de conjectures, dont la critique moderne a quelquefois bien de la peine à faire justice. On professe la religion des manuscrits, et l'on n'a que la superstition des vulgates. M. Weil ne manque pas d'avertir ses lecteurs, au bas de chaque page, des changements qu'il s'est cru obligé de faire subir au texte : et Dieu sait si le texte d'Eschyle exige des changements ! Si le courageux éditeur qu'une pareille tâche n'a pas effrayé, n'était point taxé d'une excessive hardiesse, il faudrait vraiment s'en étonner. Mais il résulte, croyons-nous, des rapprochements ci-dessus, que la plus autorisée des éditions modernes d'Eschyle, celle qui est aujourd'hui partout répandue et véritablement classique, en France comme en Allemagne, ne renferme pas moins de conjectures que celle de M. Weil : et ni l'une ni l'autre, après tout, n'en renferment assez, puisque le théâtre d'Eschyle n'est pas tout entier lisible à l'heure qu'il est.

Éd. Tournier.

---

232. — **T. Macci Plauti Rudens.** *Le Câble*, comédie de Plaute, revue sur les principales éditions et publiée avec une préface et des notes en français, par E. Benoist. Paris, Durand, 1864. In-18, LVI et 152 p.

Lettre à M. Egger, membre de l'Institut, sur divers passages de l'Aulularia. Lyon, Perrin, 1865. In-8°, 40 p.

Les études de critique verbale n'ont pas grande faveur en France. On n'en conçoit pas l'utilité. On veut que nous étudions les auteurs anciens pour en admirer la beauté et former notre goût ; mais, malgré la tendresse dont on les entoure, on ne tient guère à nous les donner dans leur pureté primitive. Le grand argument qu'on oppose à la critique, c'est qu'elle change continuellement les

textes sans nécessité absolue. On dit que, pour deux ou trois cas, où il nous est donné d'y faire des corrections de peu d'importance, nous sommes réduits presque toujours à des conjectures incertaines. Telle n'était point toutefois l'opinion des Scaliger, des Casaubon, des Estienne, et l'on ne saurait cependant reprocher à ces hommes, qui ont fait la gloire des lettres françaises au XVI[e] siècle, d'avoir été de simples pédants sans goût littéraire et sans idées générales. La tradition de la méthode philologique est perdue en France. La grande majorité des personnes qui s'occupent des littératures anciennes ignorent absolument comment nous sont parvenus les auteurs grecs et latins. Il me souvient avoir entendu un professeur de rhétorique demander sérieusement si l'on avait des manuscrits contemporains des auteurs latins. Tandis que la Bibliothèque impériale possède tant de manuscrits précieux, il est fort rare de voir un Français venir les consulter. Nous connaissons même des éditions portant sur le titre : *d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale*, mais sur le titre seulement, car on ne s'est point donné la peine de les collationner. L'enseignement classique a des exigences, et nous comprenons que les professeurs des lycées ne fassent pas de critique verbale avec leurs élèves; mais on peut regretter que dans l'enseignement supérieur des lettres, cette branche de la philologie ne soit pas représentée. Celui que son esprit pousserait plutôt vers l'érudition que vers les belles-lettres ne trouve aucun moyen de s'initier aux principes de *l'ars critica* dès cet âge où l'intelligence, plus réceptive et plus souple, se plie le mieux aux habitudes et se fait à la méthode[1].

A défaut de cette préparation, il faut donc une certaine originalité d'esprit et une grande force de volonté pour entreprendre sérieusement chez nous la critique des textes et pour persévérer dans ce genre de recherches en dépit de la tendance générale. Il faut vraiment aimer la science pour la science et renoncer aux succès brillants et faciles. Aussi devons-nous à M. E. Benoist les plus sincères félicitations pour être rentré enfin dans ce champ dédaigné et ingrat.

En 1863, il a publié *la Cistellaria* de Plaute. Tirée sur papier de luxe et à un petit nombre d'exemplaires, cette pièce n'était évidemment qu'un premier essai. La critique l'a jugée un peu sévèrement, et ce n'est pas un mal. Quand on est forcé de se préparer tout seul à une tâche pareille, il faut bien se résigner à faire un peu son école en public. Il faut avouer aussi que le titre, d'un latin fort douteux, n'était point de nature à inspirer confiance aux savants. Que signifie donc *unus e collegio doctorum facultatis litterarum Parisiensis?* M. Benoist a-t-il voulu dire par là qu'il avait fait son travail tout seul? Ce serait une épigramme bien rude à l'adresse de ses honorables collègues de l'Université. Ensuite qu'est-ce donc que cette « corporation de docteurs ès lettres? » Nous n'en avions jamais entendu parler. Minuties! dira-t-on. Mais encore faut-il qu'un professeur d'orthographe rédige correctement ses affiches s'il veut qu'on ait confiance en lui.

L'édition du *Rudens* est certainement bien supérieure à celle de *la Cistellaria*. Elle est d'abord plus complète, en ce sens qu'elle contient une bonne introduction

1. [Voyez les réflexions à peu près analogues qu'exprime notre collaborateur Éd. Tournier dans le précédent article.]

et des notes abondantes. Dans l'introduction, nous trouvons une analyse de la pièce, puis une étude sur les éditions de Plaute, sur son orthographe et sa grammaire. C'est un travail dont on n'a pas d'autre exemple en français. Les licenciés et les agrégés s'en serviraient sans dommage, et le dernier traducteur français de Plaute, s'il en eût pris connaissance, n'aurait pas cité comme l'édition dont il suivait le texte une édition de Reiske qui n'a jamais existé.

Il est certain que M. Benoist se tient au courant de tout ce qui paraît en Allemagne sur Plaute ou sur des matières qui peuvent servir à en corriger ou à en interpréter le texte. Sa *Lettre à M. Egger* en est une nouvelle preuve; mais peut-être a-t-il encore quelque progrès à faire, progrès qu'il peut accomplir d'autant mieux qu'il pèche par défaut d'assurance. Il tient surtout à être « sage et prudent, » deux qualités que recommande particulièrement à ses enfants l'*Alma mater*. Il évite donc toute « témérité » dans ses conjectures et restitutions. Mais il l'évite si bien que rien de bien *génial* ne peut se produire dans sa critique. Il ne semble pas se douter que la critique soit une science positive, qu'elle ait une méthode fixe. Le seul progrès qu'il ait réalisé jusqu'ici a consisté à comprendre l'utilité des manuscrits, mais il ne sait pas encore s'en servir.

Il faut dire aussi qu'il est allé s'attaquer d'emblée au problème le plus redoutable de la philologie, au texte de Plaute. Depuis la découverte du palimpseste de Milan ou *Ambrosianus*, dont le cardinal Mai a publié des extraits dès 1815, la révision de ce texte n'a pas marché aussi rapidement qu'on l'avait espéré. Les difficultés qu'oppose à la lecture ce manuscrit, le plus ancien de tous, les divergences qui n'ont pas tardé à se produire parmi les savants les plus éminents sur la métrique et la prosodie du poëte ont retardé le moment où nous pourrons posséder un *Plautus restitutus*. De tous ceux qui se sont proposé de faire une édition complète, Weise est le seul qui ait terminé son entreprise, mais il l'a fait d'une façon qui est loin d'être satisfaisante. M. Ritschl s'est arrêté à moitié chemin, et, malgré l'inflexibilité apparente de sa méthode, malgré l'air de dédain qu'il prend trop souvent envers ses contradicteurs, il a dû en mainte occasion faire infraction aux règles qu'il avait posées. Sa théorie sur la métrique de Plaute est aujourd'hui battue en brèche de tous côtés. Moins absolu dans son système, moins hardi dans ses conjectures, M. Fleckeisen suit à peu près la même direction que M. Ritschl, et n'achève pas non plus son édition. Enfin M. Geppert, qui a collationné comme MM. Ritschl et Weise le palimpseste de Milan, n'a encore publié que quelques pièces séparées où il n'est point d'accord avec ses prédécesseurs. Cependant les études sur la grammaire, la prosodie et la métrique, les dissertations sur des points spéciaux, les discussions auxquelles elles donnent lieu font faire chaque jour des progrès vers le but final.

Par malheur le *Codex Ambrosianus*, qu'on a dû traiter par des réactifs chimiques, devient de plus en plus illisible et menace de tomber en poussière. M. Benoist nous dit (*Rudens*, p. XXIV) : « Je l'ai vu moi-même à Milan, sans avoir le loisir de le lire; mais j'ai pu me rendre compte de l'état de dégradation où il se trouve, et je conçois les nombreuses discussions auxquelles il a donné lieu... Certaines parties ont disparu par suite des tentatives faites pour lire le

texte. » Il parait cependant qu'en se donnant beaucoup de peine on peut parvenir à en tirer encore quelque chose et M. Studemund vient de publier dans le *Hermes*[1] un article où il donne un grand nombre de lectures importantes. Je suis sûr que si M. Benoist eût été plus habitué au déchiffrement des manuscrits, il aurait également pris le loisir d'examiner ce texte précieux de plus près.

Il s'est donc rejeté sur le *Codex vetus* du Vatican et en a fait faire une collation par un copiste italien en qui il a eu la plus grande confiance. Or il parait que ce copiste n'en était guère digne. M. Studemund assure qu'on trouve rarement une collation aussi négligée et aussi insuffisante, et que la science n'en peut tenir aucun compte. C'est jouer de malheur. M. Benoist, mieux instruit, fera bien désormais de s'adresser à des copistes allemands, ou de collationner lui-même, travail qui lui serait fort utile et qu'il est indispensable de pratiquer en personne pendant quelque temps pour faire la critique des textes. Si l'on n'a pas l'habitude des manuscrits on ne peut pas tenter de corrections. Pour découvrir les fautes, les confusions et omissions de lettres, il faut savoir quelles étaient celles que commettaient le plus souvent les copistes anciens. C'est l'enfance de l'art.

Mais, à supposer que M. Benoist eût pu se procurer de bonnes collations, il pèche encore par un autre côté. Il pousse trop loin le respect pour les manuscrits, ou plutôt il ne l'entend pas de la bonne façon. Il ne voit pas qu'il y a souvent autant de hardiesse à changer les mots de place qu'à les remplacer par d'autres. Il nous dit (*Rudens*, note, p. 103, aux vers 311-314) qu'il s'est efforcé de n'introduire que des mots qui se trouvassent dans le *V. C.* ou *dans les plus anciennes éditions* « J'ai mis *eos* à la même place que l'édition de 1514. » Or les leçons des anciennes éditions sont déjà souvent des conjectures. Quelquefois même son indécision va plus loin : il n'ose s'affranchir de la Vulgate, alors même que sa copie du *Vetus Codex* lui donne la vraie leçon, conforme au sens et à la métrique. Au vers 957 par exemple il laisse dans son texte la leçon de Reitz : « Hunc homo ferit a me nemo, ne tu speres *ocius*, » tandis que l'édition princeps a *potius* et le *V. C. potis*. Or, sans posséder de collation du *V. C.*, M. Spengel[2] est arrivé de son côté par conjecture à rétablir *potis*, qui est évidemment juste.

Quant aux notes de M. Benoist, il me semble qu'elles auraient pu être mieux disposées et moins surchargées. Il a mélangé les variantes et les remarques sur la critique du texte avec quelques observations littéraires, grammaticales et archéologiques. Il eût mieux valu, je crois, séparer ces deux annotations et mettre celles du second genre au bas des pages. Ensuite, pourquoi à chaque occasion répéter la même chose (*eas*, monosyllabe ; *Deos*, monosyllabe ; *mea*, monosyllabe, etc.), ce qui avait été expliquée amplement dans la préface (p. 51). Les notes exégétiques sont trop rares et le choix laisse beaucoup à désirer (p. ex. vers 1308 pourquoi traduire *epichusis* et ne pas expliquer *cuathus* ?) Ailleurs elles

1. 1866, 2e livraison, p. 281 et suiv. L'article a pour titre : *Plautinische und unplautinische Wortformen* ; il est du plus haut intérêt scientifique.

2. *T. Maccius Plautus-Kritik, Prosodie, Metrik.* Göttingen, 1865. In-8°.

ne sont pas d'une exactitude absolue : au vers 114 : *inclementer dicere alicui* « emploi remarquable de *dicere* sans régime direct. L'adverbe enlève à *dicere* sa valeur active. » Cet emploi n'a cependant rien de bien extraordinaire ; il eût mieux valu rapprocher *bene* et *male dicere*, *bene* et *male audire*. — Au vers 468 : « Les vases fabriqués pour des *établissements publics* portaient des inscriptions, soit gravées sur le métal soit *empreintes* sur l'argile. » Il faudrait dire : les vases *destinés à un usage sacré* et substituer *peintes* à *empreintes*. Quant aux principes de métrique de M. Benoist, j'avoue qu'ils m'échappent complètement. Lorsqu'il les applique à l'établissement du texte il procède avec un éclectisme singulier, et au lieu d'arguments il dit simplement *je préfère, j'adopte, j'écris*, etc.

Cette observation s'applique surtout à la *Lettre à M. Egger*, où il eût été très-naturel, ce me semble, d'exposer la théorie générale qu'a dû se faire M. Benoist avant de discuter les passages de l'*Aulularia*. Comment avoir une idée de cette théorie lorsque à travers quarante pages nous lisons des raisonnements du genre de celui-ci : « La fin de la ligne 28 *peut être considérée* comme un iambique dimètre, non plus catalectique comme ceux que signale M. Studemund, mais acatalectique, et syncopé à l'arsis du second iambe. Cette forme *serait* applicable à la ligne 27, *si* l'on pouvait concevoir un iambique dimètre qui ne se terminât pas par un pur iambe. *Provisoirement*, il n'est donc permis d'essayer de retrouver ici que deux iambiques dimètres suivis, l'un d'un semi-septenaire, l'autre d'un dimètre syncopé, *et pourtant* je ne puis m'empêcher de croire, etc. »

La *Lettre à M. Egger* renferme cependant de bonnes choses. Ainsi M. Benoist explique une certaine classe d'*hiatus* dans Plaute par l'omission du *d* final de l'ablatif latin primitif et soutient que son influence a pu se faire sentir après sa disparition, de manière à empêcher la synalèphe. Ici sa prudence l'a parfaitement servi lorsqu'il n'a pas voulu *écrire* ce *d* dans le texte ; car on n'en a pas d'exemple certain dans les manuscrits et il est probable qu'il avait déjà disparu du temps de Plaute. Son copiste lui en avait fourni il est vrai un exemple, *Captivi*, argum. I, vers 1 : *Captus est in pugnad Hegionis filius*, mais d'après M. Studemund[1] ce *d* n'y figure même pas. La critique des opinions de M. Wagner (*de Plauti Aulularia*) est du reste assez judicieuse.

Nous espérons que M. B. verra dans nos observations une marque de sympathie. Nous pensons qu'il fera bien de s'essayer d'abord sur des textes moins difficiles que ceux de Plaute, pour revenir plus tard à son auteur favori. Il doit avoir conscience des progrès qu'il réalise chaque jour et de ceux qui lui restent à faire. Nous voulons croire qu'un jour, lorsqu'il se sera rendu parfaitement maître de la méthode, il obtiendra auprès du public lettré, en France et même en Allemagne, un succès d'autant plus sérieux qu'il se sera fait attendre plus longtemps. Ch. M.

1. Il faut espérer cependant que M. Studemund a copié avec plus d'attention les manuscrits de Plaute que le livre de M. *Bénoist* (comme il écrit ce nom à plusieurs reprises), où il lit le *Vaticain* pour le *Vatican*. Les Allemands se moquent souvent de nos citations allemandes, ce qui n'empêche pas qu'en général leurs citations françaises fourmillent de fautes grossières.

---

233. LA NUMISMATIQUE GAULOISE EN 1864 ET 1865.

J'espère pouvoir reprendre un jour la publication des articles que, chaque année, je donnais dans la *Correspondance littéraire*, et dans lesquels j'essayais de résumer les travaux édités sur la numismatique en général. Ces *revues* avaient pour but principal de noter les progrès de la science, et aussi de faire connaitre des travaux recommandables, souvent perdus dans les publications des sociétés savantes de la province. En attendant que des loisirs me permettent de soumettre mes appréciations aux lecteurs de la *Revue critique*, je vais aborder un paragraphe du sujet général en examinant les travaux que, pendant deux années, les numismatistes ont donnés sur les monnaies gauloises.

Je commence tout naturellement par feuilleter la *Revue numismatique française*, recueil qui, depuis trente ans, conserve dans les bibliothèques des érudits une place honorable conquise par des mémoires signés des noms les plus autorisés. Je ne sache pas que jamais une revue spéciale ait pu se soutenir avec autant de persistance, consultée à l'étranger, et recrutant ses collaborateurs volontaires parmi les archéologues dont la réputation scientifique est le plus solidement établie.

Il est inutile d'insister ici sur l'intérêt majeur qui s'attache à l'étude des monnaies gauloises : ce sont elles qui nous fournissent par leurs légendes nombreuses et par leurs types variés et autonomes, la plus riche collection de documents, soit au point de vue philologique, soit au point de vue archéologique. Depuis plusieurs années, MM. de Saulcy et Ch. Robert, préparent les éléments d'un vaste ouvrage qui sera un véritable monument national; on ne peut se figurer tout ce que l'on verra de curieux et d'inattendu dans ces nombreuses planches sur lesquelles seront reproduites, dans un ordre méthodique, plusieurs milliers de monnaies qui, par le fait, sont les archives de notre histoire antique, remontant à vingt siècles.

Pendant la période qui forme les limites de l'article que l'on va lire, M. de Saulcy a fait quelques conquêtes qui ne sont pas sans importance. Il a, à plusieurs reprises, rectifié des légendes mal déchiffrées, sur lesquelles étaient fondées des attributions erronées. Ainsi le savant académicien a établi que sur le denier classé aux *Auscii* par le marquis de Lagoy, il fallait lire le nom de AVSCROCOS, chef gaulois qui fut peut-être le père de Donnus et l'aïeul du roi Cottus. Cette rectification a été combattue indirectement dans la *Revue numismatique belge* par M. le comte de Nédonchel, défendant son clocher. En effet, les deniers au nom de AVSCROCOS appartiennent à une série assez nombreuse dans laquelle un type toujours identique (le cavalier galopant) est accompagné de légendes variées : or, parmi ces légendes se trouve celle de DVRNACVS dans laquelle depuis longtemps on veut retrouver le nom gaulois de la ville de Tournay. Il est évident que, s'il est admis que les deniers d'AVSCROCOS ont été émis par des populations du midi, voisines des Alpes, il faut renoncer à classer *Durnacus* en Belgique. Malheureusement, pour la cause qu'il défend, M. de Nédonchel ne fournit aucun argument nouveau. Les plaidoyers des an-

ciens défenseurs de Tournay sont depuis longtemps réduits à néant ; bien plus, rien ne prouve que Tournay ait existé à l'époque où furent émis ces deniers, qui se trouvent surtout dans le midi, et dont les légendes paraissent des noms de chefs et non pas des noms de peuples; je crois d'ailleurs que, dans la numismatique gauloise, les noms de villes sont une exception.

M. de Saulcy a proposé en outre d'attribuer aux *Andegavi* le petit bronze portant ANDVGOVONI, avec le nom de *Célécorix*, chef inconnu dans l'histoire ; par contre, il enlève à ce peuple le denier sur lequel on lit ANDECOM, pour le donner au même Antebrogius, cité dans les Commentaires, et dont le nom véritable, d'après les meilleurs manuscrits, paraît être *Andecomborius*. L'orthographe du nom *Sedulius*, chef lémovique, admis dans les éditions classiques des Commentaires, est également rectifiée par le savant académicien, d'après un petit bronze sur lequel il lit SEDVLLVS. Enfin il déchiffre le nom de *Tasgèce*, chef des Carnutes sur un petit bronze attribué à Uzès ...CCETIO, d'après un exemplaire moins bien conservé, et celui de *Conétodun* sur un autre bronze attribué, par M. Lambert, aux Voconces. Ce n'est qu'avec une certaine hésitation qu'il propose de lire l'ethnique des *Essui*, pays de Séez, dans le mot HCOVAΓЄΓΙ. Au point où en est la numismatique gauloise, il est important de fixer le déchiffrement des légendes et de rectifier les erreurs commises par nos devanciers. Les inscriptions gauloises, gravées sur pierre sont tellement rares qu'il importe, en fait de légendes monétaires, de ne fournir aux philologues que des éléments certains pour leurs études. La philologie nous amène tout naturellement à une dissertation de M. de Longpérier, qui met en avant une conjecture digne d'être méditée.

M. de Longpérier propose de compléter certains noms gaulois, gravés sur les monnaies, dans lesquels l'M et l'N n'ont pas été indiqués, bien que, suivant lui, ils fussent employés dans la prononciation. Il se fonde sur la règle grammaticale de l'*anousvara*, en vertu de laquelle un son nasal, dans la langue parlée, est attaché à une voyelle, ou vient après pour compléter la syllabe. Ainsi la légende AΔIETVANVS devait se prononcer *Adientuanus*, COGESTIVS, *Congestius*, IIPOMIIDVOS, *Epomenduos*. Cette élision d'une lettre, expliquée par la grammaire sanskrite, porte un nom indien, *anousvara*, et elle est, suivant M. de Longpérier, un souvenir d'origine indo-européenne oublié par ceux qui suivaient instinctivement cette règle sans la connaître.

Dans le même volume de la *Revue numismatique française*, où on lit ce Mémoire, M. Hucher, en s'appuyant sur des observations de types et de provenances, a attribué des quarts de statères aux *Aulerci Diablintes*, aux *Aulerci Cenomani* et aux *Namnètes*.

C'est à M. Hucher que l'on doit un ouvrage qui se recommande tout particulièrement aux archéologues et aux artistes[1]. Les monnaies gauloises sont généralement d'un petit module, et il faut un œil expérimenté et exercé pour y distinguer sûrement les mille détails qui s'y trouvent gravés. M. Hucher, qui est à la fois artiste, archéologue et numismatiste, a eu l'heureuse pensée de représenter

1. *L'Art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, par Eugène Hucher. Paris, A. Morel et Didron, 1865. In-4°.

les plus curieuses monnaies gauloises en les grossissant de manière à en faire saisir les moindres particularités par les personnes complétement étrangères à la numismatique : j'ai pu constater combien ces reproductions grossies étaient habilement et exactement faites. On peut, avec ce curieux album, se faire une idée de l'art gaulois, reconnaitre la forme des armes, l'agencement des costumes. Il me semble qu'un ouvrage de ce genre ne contribuera pas peu à nous délivrer de ces Gaulois de convention, aussi singuliers dans leur genre que les pages et les hommes d'armes, genre moyen âge, qui se fabriquaient il y a un demi-siècle Par parenthèse, je me demande comment il se fait que la statue de Vercingétorix, à Alise-Sainte-Reine, représente un guerrier pourvu de longues moustaches, ressemblant à un cent-garde déguisé en guerrier frank, alors que le profil imberbe du glorieux vaincu d'Alesia est si franchement gravé sur certains statères, et que les musées et les médaillers peuvent donner pour l'armement et le costume des renseignements authentiques. J'ai entendu critiquer sévèrement le livre de M. Hucher et je ne puis m'associer à ces critiques, persuadé qu'un recueil de ce genre peut avoir une heureuse influence et faire connaitre *le vrai*.

César et Pomponius Méla ont dit que les druides enseignaient à la jeunesse la science des astres et leurs révolutions, la grandeur de la terre et du monde : je crois que les textes de ces auteurs ont trop encouragé quelques numismatistes à chercher dans l'astronomie l'explication des types des monnaies gauloises. Nous ne savons rien des connaissances des druides sur ce sujet assez effrayant à aborder, et je crois qu'il est inutile d'entasser les conjectures pour essayer d'établir des systèmes auxquels il ne manque qu'un point de départ certain.

Ainsi M. A. Fillioux[1] avance hardiment, et avec une conviction parfaite, que les revers des monnaies gauloises forment une véritable carte astronomique; pour lui ces monnaies ont le ciel pour champ ordinaire; soit par des types directs, soit par des emblèmes, elles reproduisent les principaux corps célestes et probablement aussi les lois qui, selon la science antique, régissaient leurs cours; subsidiairement ces types astronomiques rappellent les mythes religieux qui formaient la base des croyances nationales de la Gaule. Suivant M. Fillioux, le crocodile enchaîné à une palme des bronzes romains de la colonie de Nimes indique le mythe du dragon vaincu par Hercule, dont les anciens astronomes firent l'une des principales constellations du ciel boréal; la lettre X est la constellation d'Orion dont les étoiles sont disposées en sautoir. Le système de M. Fillioux me semble inadmissible : s'il voulait l'appliquer à la numismatique féodale si riche en types héraldiques il arriverait à l'établir aussi facilement. Il ne faut pas, je crois, chercher chez les Gaulois une science que nous aurions bien de la peine à appliquer à nos monnaies modernes de manière qu'elle fût à la portée de chacun.

M. A. Hermand[2] a été moins loin que M. Fillioux, mais cependant il s'était

1. *Description supplémentaire des médailles gauloises trouvées à Pionsat et à Bridiers* (Breith); *nouvel essai d'interprétation et de classification des monnaies de la Gaule.* Guéret, 1865.

2. *Numismatique gallo-belge, ou Histoire monétaire des Morins, des Atrébates, et des nations gallo-belges en général*, Bruxelles, 1864. (Articles extraits de la *Revue belge.*)

engagé dans une voie qui ne pouvait le mener à un but bien déterminé. Spécialement préoccupé d'étudier et de classer les monnaies gauloises de l'*Atrébatie*, et par conséquent de traiter de la numismatique de la Belgique, le savant archéologue fut frappé de la barbarie avec laquelle étaient gravés les coins de ces nombreux statères.

Il reconnut judicieusement que les monnaies gallo-belges procèdent des statères de Philippe II de Macédoine; mais l'étrange barbarie avec laquelle les prototypes sont traduits lui firent penser que c'était le résultat de l'influence druidique qui cherchait à faire oublier les signes anthropomorphiques défendus par ses doctrines; que le mutisme des plus anciennes monnaies gauloises fût le résultat des croyances religieuses, je l'admets volontiers : mais la dislocation complète des types me parait uniquement due au peu d'habileté des artistes gaulois. L'Armorique était bien aussi druidique que la Belgique: eh bien, les monnaies armoricaines sont muettes, mais les têtes et les figures humaines sont rendues très-correctement sur ces monnaies. « A presque tous les objets des » types gallo belges, dit l'auteur, j'ai l'espérance de trouver une valeur mytho- » logique, un sens emblématique, et mieux un nom véritable. » Je ne vois pas que M. Hermand, dont l'ouvrage est du reste posthume, ait eu le temps de tenir sa promesse, et je crois que la science n'a pas à le regretter. Ses efforts n'auraient probablement produit que des conjectures hasardées et inutiles.

Quinze planches bien dessinées accompagnent ce long mémoire très-riche de recherches, mais de style un peu diffus, et manquant, dans ses déductions, de la clarté si précieuse dans les ouvrages scientifiques. Ces planches forment un album très-intéressant et qui est indispensable aux numismatistes qui s'occupent des monnaies celtiques. En les feuilletant, on constate l'analogie qui existe entre les statères atrébates et ceux que leur provenance permet d'attribuer aux Bellovaques (pl. 1). Je noterai ici quelques points sur lesquels je diffère d'opinion avec M. Hermand : les n[os] 31 à 43, 98 à 118, 120 à 126 et 145, pourraient être des *Nervii;* les n[os] 18, 19 et 72, des *Parisii;* les n[os] 87 à 94, des *Atrébates;* les n[os] 128 à 144, 174 et 175, des *Trévires;* le n° 146, des *Bellovaques;* les n[os] 150 à 155, des *Véliocasses;* les n[os] 156 à 162 des *Ambiani.*

Il y a aussi toute une série de quarts de statères, n[os] 20 à 30, qui sont peut-être plutôt morins qu'atrébates, et à leur occasion je me permettrai de consigner ici une observation personnelle qui, si elle était admise, ne manquerait pas d'avoir une certaine valeur. Il en résulterait en effet que le monnayage gallo-belge n'aurait pas seulement une origine procédant des statères macédoniens émis dans la Belgique méridionale : une série de pièces accuserait une origine germaine venue par la Belgique septentrionale. Sur les quarts de statère en question, M. Hermand voit à l'avers le chêne druidique, accompagné au-dessus de la serpe sacrée qui servait à couper le gui[1]; au revers trois pierres druidiques[2],

1. J'avoue que rien ne me semble moins prouvé que cette interprétation : Il faut des yeux bien prévenus pour voir là un chêne et une serpe.

2. Rien n'est plus contestable que l'épithète de druidique donnée aux monuments trop longtemps décorés de cette épithète.

informes et brutes, telles que les dogmes antiques ordonnaient de les ériger. Or, ce revers offre une analogie frappante avec certaines monnaies d'or signalées par MM. Streber et Ch. Robert comme se trouvant, sous le nom de *Regenbogen-Schüsselchen*, en Saxe, en Wurtemberg, en Bavière, en Bohême et dans le nord de l'Italie. On en connait deux variétés encore inédites, je crois, et qui montrent assez distinctement un navire avec les mariniers qui le montent. Ces pièces, bataves probablement, ont certainement servi de modèle aux quarts de statères précités; il ne faut pas être prévenu, ce me semble, pour constater que les nos 20, 23, 26 et 29 des planches de M. Hermand, représentent deux personnages sur un esquif, plutôt qu'un dolmen ou un cromlech.

Il reste, au sujet des *Regenbogen-Schüsselchen*, un point important à fixer, sur lequel les savants sont en désaccord, je veux parler de leur antiquité. Ces pièces sont-elles antérieures ou postérieures aux imitations des statères macédoniens de Philippe; sont-elles contemporaines de celles-ci? J'avoue que, quant à présent, je penche pour la première hypothèse : il est évident que la solution du problème sera trouvée lorsque l'on aura déterminé quel fut le prototype de ces singulières monnaies.

M. Ed. Lambert a fait paraître dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie la seconde partie de son *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*[1]. Ce travail considérable est le complément d'un ouvrage dont le commencement a paru en 1844 : les numismatistes y trouveront de précieuses indications sur les découvertes de monnaies faites en Normandie, en Bretagne, dans le Perche et dans le Maine : or on sait combien la connaissance *exacte*[2] des provenances est un utile point de repère. Ils y trouveront aussi l'indication des collections où sont conservées la plupart des quatre cent soixante-seize pièces représentées sur les quinze planches qui accompagnent le texte de l'infatigable conservateur de la bibliothèque de Bayeux. Toutes ces données forment un ensemble de matériaux qui sont d'une grande utilité.

Je remarque que M. Lambert continue à soutenir certaines propositions inadmissibles dans l'état actuel de la science : par exemple l'antériorité des pièces barbares de potin coulé, qui paraissent au contraire appartenir à la période la moins antique ; l'usage des rouelles comme monnaies. M. Lambert n'a rien modifié aux idées qu'il avait émises il y a vingt-deux ans sur l'intérprétation des types gaulois ; à lui, comme à M. Fillioux, je dirai que nous sommes encore trop ignorants des idées philosophiques et religieuses des druides pour nous

1. Année 1844.

2. Je souligne volontairement ce mot, parce que l'on ne saurait trop se tenir en garde contre les indications de provenance données par les inventeurs et par les marchands d'antiquités. Les uns et les autres, dans un intérêt de spéculation, cherchent presque toujours à dérouter les archéologues : quelquefois des paysans sont les complices de ces industriels, soit pour empêcher de connaître les détails relatifs à la découverte d'objets d'archéologie, soit pour vendre des antiquités fabriquées la veille. J'ai vu en Bretagne un paysan qui offrait des sabres gaulois en bronze, coulés dans une fonderie de la ville voisine; je pourrais indiquer en Gascogne un individu qui se charge de vous faire trouver dans les cavernes des ossements sculptés par lui-même.

permettre de traduire avec quelque certitude la plupart des symboles gravés sur les monnaies gauloises. Je ne puis admettre chez les Celtes le culte d'Isis qui aurait été apporté par les Phocéens ; je ne puis admettre que le cheval androcéphale désigne *nécessairement* la révolution solaire qui s'opère dans sa course aérienne ; pas plus que les trois profils accolés du bronze des *Remi* soient la représentation de la triple image d'Hécate, Sélène et Diane. Si M. Fillioux espère faire un cours d'astronomie druidique par les monnaies gauloises, M. Lambert essaie de combiner la mythologie avec la science sidérale. « Les types des monnaies de la Gaule, dit-il, doivent avoir été le reflet d'un symbolisme religieux, » dont nous avons tenté l'explication d'après les mythes qui nous ont paru empruntés à l'adoration des grands corps célestes, le soleil, la lune, la terre, les » astres, supposés animés et souverainement intelligents. Ces êtres, motifs d'un » culte direct, étaient aussi l'objet d'un culte secret ; figurés dans le culte public » et à l'usage de tous par des personnages fictifs, dont l'explication réelle ne » pouvait appartenir qu'aux druides et à leurs initiés. » — Hélas ! les druides défendaient d'écrire leurs enseignements, et leurs initiés ont assez bien gardé le secret pour que peu d'indiscrétions aient été commises. Je ne connais guère qu'un livre dans lequel on pourrait peut-être trouver quelques détails : or, à une exception près, personne ne songe à le lire. Un jour j'en parlerai.

Il y a trop d'affinités entre les monnaies des anciens insulaires de Bretagne et celles de la Gaule pour que je ne consacre pas quelques lignes à un livre publié en Angleterre[1], et qui est, sans contredit un des meilleurs ouvrages numismatiques que j'aie lu depuis longtemps. Il est d'ailleurs curieux de constater que les recherches des numismatistes anglais concordent parfaitement avec celles des savants français.

D'après M. J. Evans, le monnayage breton commença un siècle et demi environ avant l'ère chrétienne ; il paraît s'être inspiré du monnayage gaulois et, par cet intermédiaire, procéder de l'imitation des statères macédoniens : n'oublions pas que l'on s'accorde pour placer un siècle plus tôt, chez nous, la diffusion de l'or macédonien rapporté de Grèce par les expéditions gauloises. — Le monnayage apporté des Gaules, et probablement de Belgique par l'émigration de tribus du continent et aussi par le commerce, se développa d'abord dans le sud et l'est de l'île, et pénétra ensuite vers le nord en suivant la côte orientale. On peut dire que les plus anciennes monnaies bretonnes sont du pays de Kent, et en or ; celles que l'on trouve le plus fréquemment dans les comtés de Sussex et de Hant offrent une certaine analogie avec les types armoricains. Les comtés de Glocester et de Wilts et le comté de Sommerset ne semblent pas avoir eu de monnaies antérieurement à l'époque de l'invasion de César dans les Gaules ; dans le comté de Dorset, les pièces d'argent et de bronze, postérieures comme partout à l'or, sont exceptionnellement frappées sur des flans de modules semblables à celui du numéraire d'or. En dehors des pays que je viens

1. *The coins of the ancient Britons*, arranged and described by John Evans. Londres, 1864. In-8°, 26 pl. gr.

d'indiquer il ne semble pas qu'il soit possible, du moins quant à présent, de proposer des attributions même approximatives. — Constatons donc deux points qui paraissent établis : l'origine gauloise du monnayage breton 150 ans avant l'ère chrétienne par la Belgique d'abord, par l'Armorique ensuite, sa localisation dans la partie méridionale.

M. J. Evans accompagne de planches nombreuses et bien dessinées un texte dans lequel on ne trouve aucune de ces conjectures, j'allais dire aucune de ces rêveries, que l'on regrette trop souvent de rencontrer dans les pages des archéologues qui s'occupent des antiquités celtiques.

Anatole de Barthélemy.

---

234. — **Supplément au Manuel du libraire**. Dictionnaire de géographie ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres, contenant : 1° la géographie ancienne et moderne de l'Europe, avec le nom vulgaire des localités, depuis la décadence latine jusqu'à la découverte de l'imprimerie; 2° les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes de l'Europe; 3° une liste des abbayes appartenant aux ordres lettrés, ayant existé en Europe et particulièrement en France, par un bibliophile. Paris, Didot, 1866. Gr. in-8° à deux colonnes. — Première livraison : 64 colonnes.

L'auteur de ce Dictionnaire est M. P. Deschamps[1], ancien bibliothécaire de M. Solar. L'ouvrage est imprimé avec les mêmes caractères et dans la même justification que la dernière édition du *Manuel du Libraire;* il contient, au rapport de l'auteur, « les recherches bibliographiques les plus étendues sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes villes de l'Europe. » C'est ainsi qu'il justifie son titre : *Supplément au Manuel du libraire*.

Mais le *Dictionnaire de Géographie ancienne et moderne* ne se borne pas à fournir des renseignements « à l'usage du libraire et de l'amateur de livres; » il promet encore « la géographie ancienne et moderne de l'Europe; » et il la promet plus complète qu'on ne l'a donnée jusqu'ici. L'auteur s'exprime ainsi dans son prospectus : « Les Dictionnaires de géographie ancienne sont ou très-volumineux ou très-imparfaits; un seul nous paraît devoir être excepté, mais il est écrit en allemand; c'est l'excellent travail de Bischoff et Möller.

» L'auteur du présent Dictionnaire, tout en profitant des consciencieuses recherches des savants d'outre-Rhin, a cru devoir donner de nouveaux développements à la partie géographique de son livre en ce qui touche la France. »

C'est une lourde tâche qu'a entreprise M. Deschamps. La première livraison de son Dictionnaire contient, dans ses 64 colonnes, plus de 1200 noms de lieux, et la lettre A n'est pas entière; s'il s'était borné à enregistrer les lieux où l'imprimerie a existé, ce chiffre se fût réduit à soixante environ. Il est certain que M. D., simple bibliophile, eût mieux fait d'adopter ce dernier parti, car, à en juger par cette livraison, son ouvrage sera loin d'offrir toute l'utilité qu'on serait en droit d'attendre d'un « Dictionnaire de géographie ancienne et moderne. »

Ainsi que le prospectus le fait pressentir, l'auteur a constamment eu sous les

1. Son nom figure au bas d'un « avis de l'auteur » imprimé à l'intérieur de la couverture.

yeux le Dictionnaire publié en 1829 par Bischoff et Möller. C'est d'eux qu'il a pris l'usage d'écrire les mots grecs sans esprits ni accents; il leur a emprunté aussi es renvois qu'il fait aux textes anciens. Seulement, tandis que Bischoff et Möller fournissent des indications précises, M. D. se contente, lorsqu'il indique ses sources, d'écrire entre crochets les noms des auteurs auxquels il renvoie. La mention du livre et du chapitre, ou de la page de l'édition principale, n'eût pas été superflue. Il y a toujours des points qu'on est bien aise de vérifier; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on aimerait à connaitre la date du document où M. D. a recueilli la forme *Angovinorum comitatus* (col. 62). Il est vrai que ces indications précises eussent exigé un peu de place, mais M. D. l'eût regagnée aisément en supprimant quelques phrases, agréables sans doute, mais qui ne sont pas absolument nécessaires, celle-ci par exemple, à l'article *Ægilium* (Cabrera): « C'est la *terre promise* par le gouvernement espagnol à ses prisonniers de guerre. »

A ce défaut s'en joignent plusieurs autres : d'abord l'ordre adopté par M. D. est très-défecteux et peu régulier. Les villes, en grand nombre, comme on sait, dont le nom a changé à l'époque gallo-romaine, sont placées tantôt à leur première, tantôt à leur seconde appellation. Ainsi l'article qui concerne Angers est à *Andegava*, celui de Langres à *Andemantunum*. Une disposition très-incommode est celle qui consiste à ranger une infinité de noms de lieux sous le mot *Ad : Ad Ansam, Ad Aquas, Ad Aquilas, Ad Caballos, Ad Calem*, etc., etc. Supposé même que tous ces noms soient empruntés à des itinéraires, et précédés dans ces textes de la préposition *ad*, il est clair qu'il eût fallu les ranger à leur place alphabétique, en mettant après chacun d'eux le mot *ad* entre parenthèses. De même pour *Ager Antuatum, Ager Fontanensis, Ager Marianus*, etc. Qui s'avisera de chercher ces noms au mot *ager*? On y songera d'autant moins qu'ailleurs, et cette fois avec toute raison, M. D. place *ager* à la suite du nom de lieu, ainsi *Andegavensis ager*.

Si maintenant, abstraction faite des observations générales qui précèdent, on examine chacun des articles contenus dans cette première livraison, on trouvera peut-être que les promesses du prospectus ne sont pas suffisamment justifiées; on cherchera longtemps, nous le craignons, ces « nouveaux développements » donnés par l'auteur « à la partie géographique de son livre en ce qui concerne la France. » Il est d'abord certain que M. D. n'a tiré aucun parti des Dictionnaires topographiques publiés par le Ministère de l'instruction publique[1] et qui auraient pu lui épargner plusieurs erreurs. Ainsi deux articles qui se suivent, col. 46, *Alodia* et *Alompus*, sont complétement inexacts, comme M. D. pourra s'en convaincre en recourant aux Dictionnaires des départements d'Eure-et-Loir et de la Meurthe, aux mots *Alluyes* et *Allamps*. — Après les recherches de M. Aug. Bernard sur les Segusiaves, il n'est plus permis d'écrire *Segusianus* (au mot *ager*, col. 24). — Que peut-on tirer d'un article tel que celui-ci : « ALBINIACUM, ALBINIACUS [Gesta Dagob.], AUBIGNIE au XI[e] s., *Aubigné* ou *Aubigny*. Diverses localités de France portent ce nom ; *Aubigny*, bourg du Pas-de-Calais; — *Aubigny*, petite

1. Voir la *Revue*, art. 25 (1[er] semestre).

ville du Cher, anc. comté, érigé en duché-pairie par Louis XIV; — *Aubigné*, bourg de Bretagne; — *Aubignac*, bourg et anc. abb. de La Marche (Cher). » M. D. doit savoir qu'il existe en France bien d'autres lieux du nom d'*Aubigny*, *Aubigné*, *Aubigney*, quel principe a guidé son choix? En outre, auquel de ces lieux se rapporte le texte des *Gesta Dagoberti?* Et quel est le texte du XIe siècle qui mentionne un AUBIGNIE, et où est situé le dit AUBIGNIE? Les vrais géographes apportent une bien autre précision dans leurs indications. Voici maintenant un raisonnement dont un bibliographe ne se fût pas rendu coupable. Angers est, selon, M. D., « la quatrième ville de France dans laquelle ait pénétré l'imprimerie... Toulouse occupe le même rang; *mais le premier livre imprimé à Angers étant daté du 5 février, assure à cette ville la priorité sur Toulouse.* » M. D. oublie qu'à une époque où l'année commençait à Pâques, février était le onzième ou le douzième mois de l'année, et non pas le second.

Signalons en terminant une singularité : Bischoff et Möller disent que la ville d'Andrinople reçut son nom d'Adrien, « *Ælia*... die Hadrianos verschönerte, und von ihm den Namen erhielt, jetzt Adrianopel. » Comment de cela M. D. a-t-il pu tirer qu'Andrinople s'appelait « en allem. *Namens* ou *Adrianopel?* » P. M.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Matthaei Parisiensis. Historia Anglorum. Edited by sir F. Madden. Vols 1e and 2. Royal 8 vo. Bound (Longmans). Le volume à 12 fr. 50

Montaigne. Essais de Michel Montaigne. Nouvelle édition, avec les notes de tous les commentateurs, choisies et complétées par Le Clerc; précédée d'une nouvelle étude sur Montaigne, par M. Prévost-Paradol. Tome 4, in-8, 544 pages. Paris (Garnier frères). 7 fr. 50

Périé. Histoire politique, religieuse et littéraire du Quercy, à partir des temps celtiques jusqu'en 89. Tome 2, 1re partie. In-8, 234 pages. Cahors (Combarieu). 7 fr. 50

Rolland (de). Les saints de Bretagne. Donatien, Rogatien; preuves qu'ils n'ont pas existé. In-16, 40 pages. Nantes (Mangin).

Spach (L.). Mélanges d'histoire et de critique littéraire, 3e série. In-16. (Strasbourg (Silbermann).

Ueberweg (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis auf die Gegenwart. 3 Thl A. u d. T. Grundriss der Geschichte der Philosophie der Neuzeit. Lex in-8°. Berlin (Mittler u. Sohn). 7 fr. 50

Weil (G.). Geschichte der islamitischen Völker von Mohamed bis zur Zeit d. Sultan Selim übersichtlich dargestellt. Gr. in-8°. Stuttgart (Rieger). 9 fr. 60

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48. — 1er Décembre — 1866.

235. — **Monumenta sacra et profana** ex codicibus præsertim Bibliothecæ ambrosianæ opera collegii doctorum ejusdem. Tomus I, fasc. I et II. (XVI-VIII-VIII-64-160 pages). Tomus II, fasc. I, II, III (XXIV-264 pages). Tomus III, fasc. I et II. (XXIII et 160 pages). Milan, 1861-1866. In-4°. Bibliothèque ambrosienne et Besozzi, libraire. (Prix, 79 fr.)

La bibliothèque ambrosienne à Milan, fondée au XVIIe siècle par le cardinal Frédéric Borromée, est une des institutions qui honorent le plus l'Italie. Les trésors scientifiques et artistiques que renferme cet établissement, ont une réputation européenne si méritée, qu'il est inutile d'en parler, et tous ceux, parmi nous, qui ont eu l'occasion de les explorer et de s'en servir, ont dû apprécier la libéralité éclairée avec laquelle ces trésors sont mis à la disposition des savants. C'est qu'en effet, la constitution intérieure de la bibliothèque ambrosienne est toute particulière. Indépendante de tout pouvoir administratif central, ayant ses propres ressources, elle est confiée à l'administration des quatre bibliothécaires de l'établissement, qui se recrutent eux-mêmes et qui choisissent l'un d'eux comme directeur (*préfet*). Le petit nombre de ces fonctionnaires, savants estimables pour la plupart, est, par cela même qu'une plus grande part de responsabilité incombe à chacun d'eux, une garantie de l'exactitude et de l'intelligente direction du service de la bibliothèque.

Une autre particularité de la constitution de la bibliothèque ambrosienne, est très-profitable à la science : c'est l'établissement, dans l'édifice même de la Bibliothèque, d'une imprimerie au moyen de laquelle les bibliothécaires publient de temps en temps des textes tirés des manuscrits, ou d'autres travaux de différents genres. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est sorti de cette imprimerie. Mais avant d'en parler, constatons que, par le déplorable état de la librairie italienne, ce livre, plein de documents nouveaux et d'une importance capitale, en cours de publication depuis cinq ans, est encore peu connu et peu répandu en dehors d'un cercle restreint de savants. Nous allons montrer combien il importe au progrès des sciences bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament que les documents publiés, avec une science et des soins au-dessus de tout éloge, par M. Ceriani, soient mis à profit.

Le tome premier contient : 1° (p. 4-8) un fragment d'une ancienne version latine de l'Évangile de saint Luc, tiré d'un palimpseste, dont la première écriture est du Ve ou du VIe siècle. Comme cette version est entièrement différente de l'ancienne version italique, de celle de saint Jérôme et des autres versions

latines connues jusqu'à ce jour, elle offre un intérêt particulier pour l'histoire de l'exégèse. Nous ne doutons pas que la comparaison de ce long fragment avec les anciennes traductions, ne serve à la solution de la question débattue depuis saint Jérôme [1] et saint Augustin [2], à savoir, s'il y a eu une seule version latine, corrigée et modifiée par un grand nombre d'interprètes, ou bien plusieurs versions indépendantes les unes des autres.

2° (p. 9-64) *Fragmenta Parvæ genesis et Assumptionis Mosis ex veteri versione latina*. Ces deux fragments se trouvent dans le même palimpseste que le précédent. La *Petite Genèse* (ἡ λεπτὴ Γένεσις) ou le *livre des jubilés*, est un livre apocryphe, écrit par un juif d'Égypte ou de Palestine. Il a pour objet de fixer d'une manière plus précise que ne le fait la Genèse la chronologie de l'époque des patriarches, et d'établir sur ces données le calcul des fêtes de l'année juive. L'auteur de cet écrit a évidemment été inspiré par une pensée polémique contre une certaine secte qui, dans la fixation des fêtes, suivait des principes différents. Après la destruction de Jérusalem le livre n'a pas tardé à disparaître de la littérature juive; mais, comme d'autres livres apocryphes, il est resté dans le canon grec jusqu'au IVe ou Ve siècle ; depuis, il en a disparu également. Il est demeuré inconnu (sauf quelques passages qui se trouvent dispersés dans la littérature ecclésiastique des premiers siècles et qui ont été rassemblés par Fabricius [3]), jusqu'à ces dernières années, alors que M. Dillmann en a publié une traduction éthiopienne, d'après deux manuscrits récemment apportés en Europe [4]. En comparant celle-ci à la version latine publiée par M. Ceriani, on trouve qu'en général elles s'accordent assez bien, car l'une et l'autre sont traduites très-littéralement sur un texte grec. Cependant, comme toujours dans les livres éthiopiens, les noms propres et les chiffres sont souvent corrompus dans la première de ces deux versions; il y a en outre quelques lacunes, non-seulement dans l'édition de M. Dillmann, faite d'après deux manuscrits modernes, mais aussi dans un exemplaire plus ancien, contenu dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale [5]. Le fragment latin est donc d'un précieux secours pour la restitution du texte primitif [6]. En voici quelques exemples :

Le texte éthiopien (éd. de Dillmann) porte chap. XVI, p. 63 : *wawaladat walda. bawar'ha sâles bamanfaqa war'h*, etc. « Et elle (Sara) mit au monde un fils ; au troisième mois, au milieu du troisième mois, etc. » — Le texte latin est plus exact, p. 17 : *et peperit filium in mense septimo et in dimidio mensis*, etc.

T. éthiop. *ibid* : *wabâraknâha wazênawnâhâ kelô zataazazna lôtou* « et nous l'avons bénie (c'est-à-dire Sara) et nous lui avons raconté tout ce qui nous avait

1. Voy. Hieron., *Præf. in evang. ad Damasum*, passim.
2. Voy. Augustinus, *De doctrina christ.*, 2, 11 et 14.
3. *Cod. Pseudepigr. Vet. Test.*, edit. 2, t. I, p. 839 seqq.
4. Voy. Dillmann, *Kufâlê vel liber Jubilæorum, e duobus codicibus*, Kiel et Londres, 1859. La traduction allemande du même livre, par le même auteur, dans Ewald, *Jahrbücher der Bibl. Wissenschaft*, tomes II et III.
5. Ms. éth. de la Bibl. impér., n° 115.
6. Un spécimen de cette version a été publié, dès 1824, par Peyron, dans *Ciceronis orationum... fragmenta inedita,... ex membranis palimpsestis*, etc. Stuttgard, 1824, in-8°.

été dit sur lui (c'est-à-dire Abraham). » — T. lat. *ibid.* : *et benediximus eum et indicavimus illi quæcumque decreta sunt ei.*

T. éthiop. p. 64. T. lat. p. 18 : *uitulos duos et arietes duos oues septem.* C'est là la bonne leçon, qui se trouve aussi dans le ms. éthiop. de Tubingue et dans celui de la Bibliothèque impériale (fol. 45, v°.) et que M. Dillmann a eu tort de rejeter.

Ibid. : *sacrificium salutare arietes septem hedos septem oues septem et hircos septem*... Cette énumération est tronquée dans le texte éthiopien. Ces chiffres, ainsi que ceux du passage précédent, ne sont pas sans importance, parce qu'ils renferment probablement un sens symbolique.

Ibid. : *waalbô manahî nakira meslêhou* « et il n'y avait nul étranger avec lui. » Le texte latin plus exactement : *cum ipsis.*

T. éth. p. 65 : *waçaw'a semâ lazâti ba'âl ba'âla egziab'hêr* « et il nomma le nom de cette fête, fête du Seigneur. » T. lat. p. 19 : *et uocauit nomen diei festi huius dies festus dies jucunditatis.*

T. éth. chap. XVIII, p. 69, *in fine* : *wagabra zâta ba'âla bakvelou 'âmatât sabou'a mawâ'la* « et il célébrait cette fête chaque année, pendant sept jours. » Le texte latin donne ici une variante curieuse, (p. 20) : *et faciebat diem festum ter per singulos annos.*

Le texte de M. Ceriani mérite une confiance absolue. Voici ce qu'il dit dans son introduction (p. 12) sur sa manière de procéder dans le déchiffrement du palimpseste : « De mea in legendo codice opera non est quod dicam. Pars codicis est facilis, pars difficilis, hic illic difficillima, vel etiam talis quam legere non potui, et punctis indicavi. Textum æthiopicum et ejusdem versionem accepi post lectum totum codicem, si quinque in summam vel sex paginas excipias, computata vel minima lacuna; ex illis subsidiis nonnulla alia deprompsi, cavens tamen ne ex iis legere mihi persuaderem, quæ vere non deprehenderem in codice. »

L'*Assomption de Moïse* est également un livre apocryphe dont on ne connaissait jusqu'à présent que quelques passages, qui nous avaient été conservés par des citations des Pères de l'Église. Il appartient aussi à la littérature juive, et Josèphe s'en est servi [1]. A en juger par le fragment malheureusement très-court du palimpseste de Milan, le livre paraît avoir été assez étendu. Composé probablement au II[e] ou au I[er] siècle avant notre ère, par un Phariséen, le livre contient de prétendues prophéties qui servent à éclairer certains événements et certaines tendances de l'époque où vivait l'auteur. Les nombreux écrits hébreux portant des titres analogues (*petirath Moscheh*, etc.), n'ont rien de commun avec le livre publié par M. Ceriani.

3° (P. 1-72, nouvelle pagination). « Les livres de Baruch, les Lamentations de Jérémie et l'Épître de Jérémie », version syriaque de Paul de Tella. Cette version, faite au VII[e] siècle sur le texte grec de l'Hexapla d'Origène, a, pour la reconstruction de ce même texte, dont nous ne possédons plus que des fragments,

1. Voy. *Antiq. Jud.*, IV, 8, 48.

une très-grande valeur. Ce n'est pas du texte primitif des Septante que nous voulons parler (ce texte nous a été conservé dans deux anciens manuscrits plus pur que dans la traduction syriaque du travail d'Origène), mais des variantes critiques de Théodotion, d'Aquilas et de Symmachus, que la version syriaque a reproduites. Comme elle est faite avec une fidélité scrupuleuse, on est à peu près sûr de deviner, sous les mots syriaques, les mots grecs qu'ils expriment. Une partie de cette version a déjà été publiée : le livre de Josué (par Masius, Anvers 1573)[1], le quatrième livre des Rois, Isaïe, les douze petits Prophètes, les Proverbes, Job, le Cantique des Cantiques, les Lamentations et l'Ecclésiaste (par Middeldorpf, Berlin 1835), les livres de Jérémie et d'Ézéchiel (par Norberg, Lund 1787), les Psaumes et le livre de Daniel (par Bugati, Milan 1838). Tous ces livres se trouvent uniquement à la bibliothèque ambrosienne de Milan, à l'exception du IVe livre des Rois, conservé à la bibliothèque impériale de Paris.

M. Ceriani se propose de publier non-seulement les parties de la version Syro-hexaplaire qui étaient restées inédites, mais aussi celles qui ont été publiées et dont plusieurs l'ont été très-mal[2]. En effet, si l'exactitude dans tous les travaux d'érudition et principalement dans les éditions de texte est de première nécessité, elle est le principe unique et absolu d'une publication du genre de celle-ci. Aussi ne trouvons-nous pas que M. C. ait eu tort d'apporter à ce travail un soin tout à fait minutieux. Je ne saurais mieux faire encore ici que de citer les paroles de l'éditeur, par lesquelles il rend compte de sa manière d'établir le texte : « Nihil sane omisi, dit-il (præf. vii-viii), ut darem textum referentem omnino codicem, et si quam laudem spero consecuturum, hæc erit ex ea quam attuli in hanc rem sollicitudinem. Qua de re illud in primis animadvertendum hoc mihi contigisse, quod rarissime aliis, ut cum codicibus, quos evulgo, ad manum editioni semper adstarem, cum hæc curaretur in ædibus bibliothecæ nostris typis. Textum syriacum cum apographo meo sine punctis compositum, plerumque per me ipsum, ad codicem primo revidebam, cum puncta omnia diacritica, quæ sunt frequentissima, adscriberem exactissime suo quæque loco, ut codex offerebat, typis postea apponenda, omnino ubique.... Alterum exemplar postea curabam exprimendum, cum notæ quoque meæ adjunctæ et paginæ compactæ fuissent; quod iterum cum codice integre conferebam. Postquam demum jam in *torculari* erat opus, nec jam quid distrahi vel in punctis poterat, tertium exemplar confectum denuo conferebam fere syllabatim ad codicem, etc. »

Les Prolégomènes que M. Ceriani promet de joindre à cette publication résoudront, sans doute, toutes les questions qui se rattachent à cette version. Les notes qui accompagnent le texte donnent les leçons particulières de la version syriaque, comparées à celles des autres versions et manuscrits du texte original. Il nous est impossible de donner une idée de la somme de travail

1. Le ms. que possédait Masius, contenait en outre une partie du Deutéronome, le livre des Juges, des Rois, des Paralipomènes, les livres d'Esdras, d'Esther, de Judith et de Tobie. Ce ms. s'est perdu depuis.

2. Comparez p. ex. les Lamentations de Jérémie de la nouvelle édition avec le même livre publié par Middeldorpf. Les fautes de cette dernière édition sont innombrables.

accumulée dans ces notes. Remarquons seulement que les variantes des versions orientales ont été prises dans les textes eux-mêmes, et non dans les traductions latines qui les accompagnent. Nous faisons cette observation, parce que des auteurs, moins consciencieux[1] dans des travaux analogues, agissent autrement, tout en prétendant s'être servi des textes originaux.

Nous voyons par cette version syriaque du livre de Baruch que le texte hébreu de ce livre (excepté sans doute la deuxième partie, qui probablement n'a jamais été écrite en hébreu) existait encore du temps de Théodotion, mais qu'il était probablement déjà perdu du temps d'Origène.

4° (Fasc. II, p. 74-98.) « *Apocalypsis Baruch, olim de græco in syriacum, et nunc de syriaco in latinum translata.* » Ce livre, publié ici pour la première fois, contient peu de récits, et des prophéties et des exhortations assez vagues et générales. Il se termine par une lettre de Baruch adressée aux dix tribus (« aux neuf tribus et demie »), lettre qui avait été déjà publiée dans les Polyglottes de Paris et de Londres, et dans le Codex pseudepigraphus de Fabricius. Il semble que cette lettre fait réellement partie du livre qu'on nous donne aujourd'hui. Quant à l'auteur et à l'époque de la composition du livre, il ressort clairement du texte que nous avons ici l'un des derniers produits de la littérature apocalyptique juive, florissante au IIe et au Ier siècles avant notre ère, et entre lesquels les livres de Daniel et d'Énoch sont les plus remarquables. Dans l'Apocalypse de Baruch la venue du Messie est présentée avec tous les traits du matérialisme sémitique : le Behemoth, la manne, la fertilité miraculeuse de la terre, etc. Voici un passage qui me paraît fixer d'une manière plus précise l'époque de la rédaction du livre. (P. 82) : «... Ecce dies veniunt, et corrumpetur regnum istud quod olim corrupit Sion, et subjicietur illi quod venturum est post ipsum. Iterum autem et illud post tempus corrumpetur, et surget illud tertium, et dominabitur etiam illud in tempore suo et corrumpetur. Et post ista surget regnum quartum, cujus potestas erit dura et mala magis quam illa quæ fuerunt ante ipsum, et reget tempora multa sicuti silvæ campi, et tenebit tempora, et extolletur magis quam cedri Libani. Et occultabitur in eo veritas, et confugient ad ipsum omnes qui inquinati sunt in iniquitate... Et erit, cum appropinquaverit tempus finis ejus ut cadat, tunc revelabitur principatus Messiæ mei, etc. » Il semble que ce « quatrième règne » ne peut-être que l'empire romain.

5° (p. 99-124.) « *Liber Esdræ quartus, de syriaco translatus, servata quatenus licuit veteri latina versione.* » Le quatrième livre d'Esdras est le même que le premier livre d'Esdras qui se trouve dans *la Vulgate*. On n'en connaissait d'autre texte en aucune langue jusqu'au milieu du XVIIe siècle, où Gregory en trouva à la bibliothèque bodléenne une version arabe, qui depuis a été publiée à plusieurs reprises, et en dernier lieu par M. Ewald[2]. Une version éthiopienne, connue déjà de Ludolf, a été publiée en 1820 par Lawrence; et enfin une version arménienne

1. M. Tischendorf, par exemple, dans ses éditions du Nouveau Testament.

2. Pour prouver combien peu les *Monumenta sacra et profana* sont encore répandus, il me suffira de dire que M. Ewald, qui a donné en 1863 une longue dissertation sur ce livre, ignorait complétement l'existence de la version syriaque, qui avait été signalée par M. C. en 1861, dans son premier fascicule.

se trouve dans l'édition de la Bible, donnée en 1805 par Zohrab. Ces versions diffèrent tellement entre elles, qu'il faut admettre que les originaux sur lesquels elles ont été traduites (la traduction latine et l'éthiopienne ont été faites sur un texte grec, les versions arabe et arménienne[1] probablement sur le syriaque) étaient des exemplaires de récensions différentes[2].

Nous aurions mieux aimé que M. C. nous eût donné, au lieu d'une traduction, le texte syriaque lui-même de ce livre, ainsi que du livre précédent. Il ne l'a pas fait, se proposant de le joindre plus tard à son édition de la *Peschitto*.

Il résulte de l'examen de ces diverses versions, qu'elles nous ont conservé ce livre apocryphe moins fidèlement que le texte syriaque, quoique ce dernier contienne quelques petites lacunes et fautes facilement réparables à l'aide des autres textes[3].

6° (p. 125-128) « *Passio Sancti Vincentii Levitæ et martyris.* » La vie de saint Vincent, publiée par les Bollandistes (22 janvier), se rencontre souvent dans les manuscrits du XIIe et du XIIIe siècle. Aucun des nombreux exemplaires qu'en possède la bibliothèque impériale ne remonte plus haut. Le ms. dont M. C. a tiré son texte est du Xe siècle. J'ignore s'il en existe de plus ancien.

7° (p. 129-160) Γελασιου του Κυζικηνου λογος της εκκλησιαστικης ιστοριας τριτος.

L'histoire ecclésiastique de Gelasius de Cyzique, composée au Ve siècle, est plutôt connue sous le titre de Σύνταγμα τῶν κατὰ τὴν ἐν Νικαίᾳ ἁγίαν σύνοδον πραχθέντων. En effet, des trois livres dont se compose l'ouvrage, le premier traite de la lutte entre Constantin et Maxence; le second et le troisième, de l'origine et du développement de la doctrine arienne jusqu'à la mort de Constantin. C'est ce troisième livre, considéré comme perdu jusqu'à présent, qui se trouve anonyme dans un ms. de la bibliothèque ambrosienne, et que publie aujourd'hui M. Ceriani. Quoique l'auteur ecclésiastique ait prétendu s'être servi de vieux documents authentiques et contemporains du concile de Nicée, son récit n'est point absolument authentique, même en ce qui concerne le concile de Nicée. Il est bon cependant d'avoir le texte du troisième livre, qui contient certainement des faits vrais et plusieurs bonnes indications au milieu d'un grand nombre d'erreurs. Je ne sache pas que l'authenticité des lettres de Constantin qui s'y trouvent, et dont deux ont déjà été publiées[4], soit mise en doute.

Le tome II (fasc. I, II, III, p. 1-264) est consacré tout entier à la version syro-hexaplaire inédite d'une partie de la Genèse et de l'Exode (jusqu'au chapitre XX, vers. 26). Ces livres sont tirés des manuscrits syriaques du *Bristish museum*. Nous avons parlé plus haut de l'importance de cette version au point de vue de l'exégèse biblique. M. C. fera bien de réunir à la fin de chaque volume les variantes hexaplaires des livres qu'il publie, et de donner ainsi un supplément à l'ouvrage de Montfaucon.

Nous ne pouvons entrer ici dans de longs détails à ce sujet. Rappelons seulement que les anciennes versions grecques, reproduites dans ce texte syriaque,

1. La version arménienne est plutôt un extrait qu'une traduction.
2. Le texte éthiopien s'accorde plus avec le texte latin qu'avec l'arabe.
3. Voyez *Monumenta*, t. I, fasc. II, *præf.*, p. IV et suiv.
4. Dupin, *Nouv. Bibl. des auteurs ecclés.*, t. IV, p. 280. — Mansi, *Coll. conc.*, II, 929-946.

nous donnent une image fidèle des tendances et des croyances du judaïsme hellénique qui, soit dans leur forme primitive, soit en se transformant et en se développant, sont devenues des croyances chrétiennes. Si la version des Septante rend les mots *tohou wâbohou* du texte hébreu (Gen. I, 2) par ἀόρατος ἀνατασκεύαστος, on voit que les auteurs de cette traduction ont voulu exprimer l'idée d'un monde spirituel (ἀόρατος γῆ) et d'un monde matériel (ἄτακτος οὐσία), idée qui dominait alors dans la philosophie alexandrine. Ces mêmes mots hébreux sont rendus dans la version d'Aquilas par κενωμα και ουδεν; Symmachus traduit αργον και αδιακριτον; Théodotion, κενον και ουδεν. — Les mots « fils de Dieu » (Gen., VI, 2 et suiv.) sont traduits ou plutôt interprétés dans les Septante par αγγελοι; Aquilas écrit οι υιοι των θεων, Symmachus υιοι των δυναστευοντων, Théodotion υιοι του θεου. — Le mot hébreu *nephilim* dans le verset 5 du même chapitre est rendu par γιγαντες dans les Septante, par επιπιπτοντες dans Aquilas, et par βιαιοι dans Symmachus.

La version de Paul de Tella étant l'un des plus anciens monuments de la littérature syriaque, et exécutée avec un soin tout particulier, il est naturel qu'elle offre des exemples qui servent à enrichir la lexicographie syriaque. Ainsi il y a plusieurs mots qui ne se trouvent point dans nos Dictionnaires, ou qui n'y sont pas suffisamment définis : *gaphno* (Gen. VII, 15), dans le sens de *aile*; *rehat* = αποτρεχει (Gen. XXXII, 9); *phoqilo*, dans le sens de *attache* (Gen. XXXVIII, vers 18); *ga'to* = βοη; *qa'to* = κραυγη (Exod. III, vers. 7, tome II, p. 136, *note*). Etc.

Nous parlerons une autre fois du troisième volume. H. Z.

---

236. — **Étude sur Olivier Basselin et les compagnons du Vau-de-Vire**, leur rôle pendant les guerres anglaises et leurs chansons, par A. Gasté. Caen, Le Gost-Clérisse, 1866. In-18, 36 p. (Tiré à 100 exemplaires[1].)

A. Gasté. Chansons normandes du XVe siècle, publiées pour la première fois sur les mss. de Bayeux et de Vire, avec notes et introduction. Caen, Le Gost-Clérisse, 1866. In-18, XLIII-174 p. (Tiré à 200 exemplaires). Prix, 6 fr.[2].

M. Gasté s'occupe depuis longtemps de l'ancienne poésie populaire normande : il s'est déjà fait connaître par son édition des *Noëls virois* de Jean Le Houx et par la part qu'il a prise à la polémique engagée il y a quelques mois par M. Julien Travers au sujet d'une chanson normande apocryphe. Les deux petits livres qui font l'objet de cet article se rattachent aux mêmes études. Dans le premier, M. G. s'efforce d'éclairer la personne à moitié légendaire de Basselin et le groupe des *compagnons vaudevirois* dont il est le centre. Le travail de M. G. a le grand mérite d'être uniquement fondé sur les sources, et de ne tenir aucun compte d'hypothèses modernes sans valeur. Aussi les résultats de cette *Étude*, s'ils sont peu abondants, paraissent-ils du moins bien établis. On devra dorénavant admettre : 1° qu'Olivier Basselin (Bachelin, Vasselin) a réellement existé au mi-

1. C'est du moins ce que dit le verso du titre; mais sur la couverture de l'autre ouvrage de M. G. on lit que l'*Étude sur Basselin* a été « tirée à 200 exemplaires seulement. »

2. Disons tout de suite que ce joli volume, imprimé en italiques avec fleurons et culs-de-lampe, fait honneur aux presses de M. Le Blanc-Hardel et aux soins de M. Le Gost-Clérisse.

lieu du xve siècle; qu'il a été foulon dans le val de Vire et qu'il a composé des chansons devenues rapidement populaires; 2° qu'il existait autour de lui une sorte d'association de joyeux vivants, cultivant la chanson et la bouteille, qui s'appelaient les *compagnons vaudevirois* ou du Vau-de-Vire; 3° que cette association prit, lors du soulèvement de la Normandie contre les Anglais, un caractère politique et belliqueux, et contribua, avec d'autres compagnies du même genre, à fomenter par ses chants et même par ses actes la haine et l'extermination des Anglais; 4° que Basselin, dans un engagement malheureux, fut tué par les Anglais, qui semblent aussi avoir pillé le Val de Vire et fort maltraité les compagnons. Tout cela sans doute avait déjà été dit (notamment par M. Leroux de Lincy); mais M. G. l'a rendu plus certain, plus clair, et a fait d'une hypothèse encore douteuse un fait que l'histoire peut accepter. — Je relève dans cette courte *Étude* un point digne d'intérêt. Les *Vaudevires* publiés sous le nom de Basselin doivent, suivant M. G., lui être tous sans exception retirés; ils sont l'œuvre du virois Jean Le Houx (1616), qui n'a passé jusqu'à présent que pour les avoir retouchés. M. G. promet de donner ses preuves dans une prochaine édition de ces *vaudevires*: elles devront être examinées avec soin. Il cherche les vraies productions d'Olivier Basselin ailleurs, dans ces chansons populaires normandes publiées en partie déjà à la suite des prétendues œuvres du foulon de Vire, et dont il vient de donner une édition plus complète. Il s'efforce avec adresse et non sans vraisemblance de rattacher plusieurs de ces chansons soit à Basselin lui même, soit à l'association *vaudeviroise* dont il était le chef.

Ces chansons se trouvent dans deux manuscrits dont le premier seul, actuellement à la bibliothèque impériale [1], était connu jusqu'à présent. Un des éditeurs des *vaudevires* attribués à Basselin, M. Louis Dubois, l'eut une seule nuit entre les mains et y copia à la hâte trente-quatre chansons qu'il publia en 1834; le ms. en contenait cent deux, que donne toutes aujourd'hui M. Gasté. Le second ms. était entièrement inédit; il appartient à M. Le Pelletier, ancien avocat à Vire, et contient vingt chansons [2], dont douze sont des variantes plus ou moins éloignées de pièces contenues dans l'autre ms. M. G. appelle le premier *ms. de Bayeux*, le second *ms. de Vire*. — M. G. n'a pas connu un troisième manuscrit, qui se trouve à la bibliothèque impériale, et qui contient, outre beaucoup de chansons complétement inédites, des variantes souvent excellentes de celles des mss. de Bayeux et de Vire [3]. — Le ms. de Bayeux appartient au commencement, le ms. de Vire à la fin du xvie siècle.

Je commencerai par remercier M. G. de nous avoir donné toutes ces chansons inédites, et d'avoir souvent rectifié le texte de celles qui étaient publiées avant lui; elles ont pour l'histoire littéraire et pour celle de la poésie populaire une véritable importance, et se recommandent souvent par leur grâce et leur originalité. Voici, comme échantillon, deux petites pièces, mal à propos réunies en

1. Ms. fr. 9346 (anc. supp. fr. 5594).
2. Plus trente-huit noëls; M. G. n'a publié que les chansons.
3. Je compte publier cet intéressant recueil, resté inconnu jusqu'à présent, et qui aurait fourni à M. Leroux de Lincy de précieuses chansons historiques.

une seule dans le ms. de Bayeux [1], et qui ont toutes les qualités de la meilleure poésie populaire :

I. J'ay veu la beaulté m'amye
Enfermée en une tour :
Pleust à la vierge Marye
Que j'en fusse le seignour;
Et le soleil fust couché,
Et le jour n'ajournast ja,
Et je vous tenisse, belle,
Nue à nu entre mes bras!

II. Dictes-moy, la belle fille,
Où est votre père allé?
— Par ma foy, dit-elle, sire,
Il est allé au boys chasser.
— J'ay ouy le cor corner;
Ne sçay si le cerf prins a :
Se j'avoye vostre amour, belle,
J'auroye mieulx chassé qu'il n'a [2].

Mais on ne peut regarder l'édition de M. Gasté que comme un essai bien imparfait encore. Il ne semble pas pénétré de l'idée que, du moment qu'on publie un texte, il faut le faire avec tout le soin possible, et que les procédés de la critique sont aussi bien à leur place pour des chansons populaires que pour des auteurs classiques. D'une part, il respecte beaucoup trop les manuscrits, qui sont loin d'être bons et offrent à chaque pas des lacunes ou des absurdités ; d'autre part, il ne les copie même pas avec tout le soin désirable, et ne reproduit pas toutes leurs particularités orthographiques. Il faut cependant choisir entre ces deux procédés, et donner ou un *fac-simile* ou une édition critique. — M. G. reproduit intégralement les chansons du ms. de Vire qui sont des variantes de celles du ms. de Bayeux au lieu de faire un texte avec les deux : ce système est quelquefois, j'en conviens, imposé par les différences trop grandes qui existent entre les deux versions, écrites sous la dictée des chanteurs populaires ; mais il est cependant des cas où avec un peu de peine on aurait pu, à l'aide des deux mss., restituer la chanson telle qu'elle dut être composée ; c'est ce qui a lieu par exemple pour la chanson XXXVI bis (Ms. Le P. XV), pour laquelle la forme aurait dû guider l'éditeur. Mais M. G. n'a pas étudié assez soigneusement le rhythme, souvent beaucoup plus régulier et rigoureux qu'il n'en a l'air, de ces chansons normandes, échos fidèles en plus d'un point de la poésie des trouvères.

Au reste, M. G. n'a pas de la langue et de la littérature du XVI[e] siècle une connaissance suffisante. Il a été amené à ces études, placées loin de ses travaux habituels, par une curiosité des plus louables, mais qui ne supplée pas à l'érudition qu'on est en droit d'attendre actuellement d'un éditeur de vieux textes. Je vais montrer par quelques exemples combien le texte et le commentaire de M. G. (commentaire d'ailleurs très-sobre et le plus souvent emprunté aux précédents éditeurs) auraient gagné à s'appuyer sur une base plus solide.

Sur le proverbe cité p. 11 (ch. V) : « Hastivet s'eschauda, » M. G. n'aurait pas dû accepter l'explication de Pluquet. *Hastivet* est un de ces appellatifs familiers fréquents dans le langage populaire : il équivaut à *trop hâtif* [3] : *Qui se presse*

1. M. G., comme toujours, suit ici le ms. ; il intercale comme lui entre les deux odelettes une strophe de refrain qui paraît appartenir à une tout autre pièce, et qui est d'ailleurs altérée.

2. J'ai rétabli la mesure des vers là où le copiste l'avait plus violée que ne le comportent les licences de la poésie populaire.

3. Le manuscrit dont j'ai parlé précédemment donne même ici : *trop hastif*.

trop se brûle, tel est le sens du proverbe; et l'*orge hâtif* n'a rien à y voir. — P. 31 (ch. XIX), le dernier hémistiche du vers 3 est certainement venu là par la répétition maladroite du premier vers; il faut une rime masculine (cf. le second couplet). — P. 38, les trois dernières strophes de la ch. XXV sont à tort distribuées entre les deux interlocuteurs; elles appartiennent toutes trois à la *belle*; après la seconde il faut supprimer le ?; *se*, au début du quatrième vers, est pour *ce*. — P. 59 (ch. XXXV *bis*), v. 7, *la sove-mercy*, l. *soue*. — P. 63, le v. 8, que M. G. a « essayé de rétablir, » ne peut avoir existé tel qu'il le donne : il a une syllabe de trop, *usuriers* ne rime pas avec *livrés*, et le sens est peu satisfaisant. — Même page, *A Dieu command joye et baudour* ne veut pas dire : « *Adieu je vous dis, joie et liesse*, » mais bien : « *Je dis adieu à joie et liesse* (*je recommande à Dieu j. et l.*). » — P. 97 (ch. LXV, v. 3), M. G. lit : *Et l'ord villain mal en groingne*; il traduit : « *Mal arrive au sale vilain*; » je pense qu'il serait bien embarrassé de *construire* sa phrase, comme on dit au collège. La rime exige *mal engroigné*, et le sens veut qu'on lise : *Cet ord villain mal engroigné*. — P. 102, v. 8, que veut dire ce vers, trop long d'une syllabe : *Jeunesse n'aura plus possédé*? Lisez *posté*, puissance; je rétablirais même ainsi les deux vers : *Jeunesse ores n'a plus posté, Ores argent a la maistrie*. — P. 117, v. 3, M. G. lit : *Ci facil vous*, et traduit : *Si vous le pouvez*; a-t-il entendu *Si* (*c'est*) *facile* (*à*) *vous*, mais ce serait parler nègre que de parler de la sorte; lisez *Si face il vous!* C'est la réponse de la demoiselle au cavalier qui vient de lui dire : *Le dieu d'amours vous gard!* — Je ne dis rien des innombrables vers qui pèchent contre la mesure et que M. G. aurait pu aisément restituer, s'il avait joint un peu plus de confiance en lui à un peu moins de respect pour les manuscrits.

Voilà pour la langue. Quant à la littérature, elle aurait souvent éclairé M. G. Il aurait pu d'abord faire d'intéressants rapprochements avec les auteurs contemporains ou postérieurs à ses recueils : il semble n'avoir étudié à ce point de vue que la *Condamnation de Banquet*; il aurait trouvé plus ailleurs. Il était bon, par exemple, de noter que Villon (*Gr. Test*. CLIV) parle d'une chanson de *Marionnette*, qui est peut-être celle qui se trouve dans le ms. de Bayeux; que Rabelais (*Gargantua*, ch. V, éd. Burgaud des Marets et Rathery, p. 24) a cité deux vers d'une de nos chansons : *Nos pères burent bien Et vuiderent les pots*, et que l'auteur, quel qu'il soit, du dernier livre de Pantagruel, en a mentionné plusieurs (L. V, ch. XXXIII, p. 441) : *A l'ombre d'un buissonnet* (C), *Pour avoir fait au gré de mon amy* (XXXVI), *Triste plaisir* (LXXII), *l'Oiselet* (XII?), *Ce que vous savez* (LXII?), *Ils ont menti* (LXXVII), *Le temps passé* (ms. L. P. XVIII?); et cette mention aurait même pu faire rétablir le texte du premier vers de la chanson LXXII, où le sens et le mètre demandent *Triste plaisir* au lieu de *J'ay triste plaisir*. Au reste, cette même chanson, qui semble être simplement le premier couplet d'une ballade, aurait paru moins obscure à M. G. qui « déclare n'y rien comprendre, » s'il avait lu dans les poésies de Charles d'Orléans tout un cycle de ballades dans le même goût, parmi lesquelles s'en trouve une de Villon, et qui ont toutes pour premier vers : *Je meurs de soif auprès de la fontaine*. Le passage de *Pantagruel* était encore intéressant en ceci que toutes les chansons qui y figurent sont citées comme *danses*, ce qui

donne à ces poésies populaires un caractère nouveau, confirmé d'ailleurs par bien d'autres témoignages. — Si M. G. avait parcouru plus souvent les auteurs du XVe siècle, il n'aurait pas admis la mauvaise interprétation qu'a donnée Louis Dubois de l'épithète de *coués*, appliquée aux Anglais (voy. là-dessus *Bulletin du Bibliophile*, 1860, p. 1568), ni la traduction de *godons* par *goddams*. — Enfin il aurait pu trouver dans l'*Ancien théâtre françois* publié par Jannet, dans la farce de *maistre Mimin*, un excellent commentaire à la chanson XCII, dont il dit : « Cette chanson bizarre et fort obscure n'est-elle pas une sorte de Noël ? » Cette chanson (si on peut l'appeler ainsi) est évidemment le tableau grotesque d'une brave mère ignorante qui amène son fils à un maitre d'école, qu'elle appelle *mon amy Socié*, pour le *dieutriner* (*doctriner*); elle veut qu'il *extendie* (*estudie*), etc. La farce en question nous montre les effets produits sur le pauvre Mimin par l'instruction qu'il a reçue ; sa mère y parait avec des caractères tout semblables à ceux de notre chanson, et je crois que cette pièce a appartenu à une farce perdue, qui était comme le prologue de celle qui s'est conservée : ce qui me le fait surtout croire, c'est que le père de l'*extendiant*, dans la farce et dans la *chanson*, s'appelle *Raoullet*.

Un éditeur de poésies de ce genre devrait aussi être plus versé dans l'étude de la poésie populaire que ne l'est M. Gasté. Il aurait trouvé matière, pour plus d'une des pièces qu'il a publiées, à d'intéressants rapprochements dont il a laissé passer l'occasion. Il aurait pu, par exemple, remarquer qu'un grand nombre de formules qui s'y trouvent, telles que le rossignol chargé d'un message, la comparaison de la bien-aimée avec une rose, un épervier, une tourterelle, etc., se rencontrent, soit dans nos recueils modernes de chansons populaires, soit dans ceux d'autres nations ; il aurait pu faire la même remarque sur plusieurs refrains, et quelquefois aussi sur les formes mêmes et, pour ainsi dire, les moules traditionnels de la poésie populaire [1]. Pour les très-rares chansons épiques contenues dans ses deux manuscrits, ces rapprochement eussent été plus désirables encore. Ainsi il aurait dû dire que la chanson XLIII (dont L. du Bois avait d'ailleurs eu raison de séparer les huit premiers vers) correspond à une chanson provençale (ou plutôt provençalisée), publiée par M. Damase Arbaud (*Ch. pp. de la Provence*, t. II, p. 90), *la Filha doou Ladro*, et à une autre romance espagnole où, comme le faisait remarquer ici même M. Rathery (*Rev. crit.*, t. II, p. 290), la malicieuse fillette a pour père *le roi de France* et non *un bourgeois*. — La chanson XII parait être un fragment assez altéré d'une version de l'histoire que raconte Marie de France dans le lai de l'*Austic* ; et il est remarquable que certains traits de la chanson normande se rapprochent plus de Marie

1. Dans une autre direction encore, les pièces publiées par M. G. appelleraient des rapprochements : elles ont bien souvent, avec la poésie des trouvères, des points de contact qu'il n'aurait pas dû se borner à indiquer en général. Au reste, ces pièces auraient demandé un travail de classification qu'il n'a pas entrepris : les unes sont des pièces populaires, les autres des œuvres de poëtes lettrés; les unes sont personnelles, les autres objectives; les unes sont essentiellement normandes et du XVe siècle, les autres appartiennent aussi bien à d'autres pays ou à d'autres temps.

que de la chanson bretonne publiée par La Villemarqué (*Barzaz-Breiz*, t. I, p. 123). — Le n° XVII appartient à cette riche série de chansons populaires, qu'on peut désigner sous le nom générique de *chansons de la mal mariée*.

Ces observations n'ont aucunement pour but de condamner les travaux de M. G. On doit au contraire applaudir à des efforts comme les siens. Les préfaces de ses livres nous apprennent qu'il est professeur à Vesoul, et plût au ciel que beaucoup de nos professeurs de province sussent se créer des loisirs aussi intelligents! Rien ne serait plus désirable que de voir ainsi chacun se choisir dans le vaste champ de l'histoire ou de l'histoire littéraire un petit coin qu'il cultiverait avec amour : c'est ce qu'a fait M. G., et on ne peut que l'encourager à persévérer dans cette voie. Mais j'ai tenu à faire voir que les études du genre de celles qu'il a entreprises demandent tout autant de travail, de soin et de critique que d'autres qui semblent plus ardues ou plus importantes. D'ailleurs, plus le sujet est restreint, plus on doit l'étudier profondément; si on se borne, comme M. G., à un point tout spécial, il faut en livrer une monographie complète. Autant il est souhaitable que des études de ce genre attirent des travailleurs, autant il serait fâcheux de les abandonner aux amateurs, aux *dilettanti*, qui ne valent pas mieux pour la science que pour l'art.

G. P.

---

237. — **Essais de Michel de Montaigne,** nouvelle édition avec les notes de tous les commentateurs, choisies et complétées par M. J.-V. Le Clerc, précédés d'une nouvelle étude sur Montaigne, par M. Prévost-Paradol. Paris, Garnier frères, 1865-1866, 4 vol. gr. in-8°.

Cette édition, qui fait partie d'une collection destinée à reproduire les chefs-d'œuvre de la littérature française, se recommande par sa belle exécution typographique et par les noms des littérateurs distingués qui y ont concouru, mais elle ne nous offre pas encore cette édition définitive des *Essais* qu'on attend depuis longtemps. Les notes de Coste, d'Éloi Johanneau, de M. Le Clerc sont nombreuses et instructives, mais elles étaient déjà connues, et bien des passages du texte qui réclament des éclaircissements restent dans l'état où les éditeurs précédents les ont laissés. Les variantes si nombreuses qui résultent de la comparaison des éditions de 1580 et de 1582 avec celle de 1588 (la dernière qui ait vu le jour pendant la vie du philosophe) et avec l'exemplaire chargé de corrections et additions autographes que possède la bibliothèque de la ville de Bordeaux, n'ont point été relevées; il y en a cependant un grand nombre de fort importantes. L'*étude* de M. Prévost-Paradol est un morceau brillant tout à fait académique, mais il ne compense pas, ce nous semble, le vide que laisse l'absence d'une sérieuse et forte biographie de Montaigne.

Le quatrième volume, consacré en grande partie aux divers écrits que nous a laissés la plume qui traça les *Essais*, a été l'objet des soins de M. L. Moland. On y trouve les diverses lettres qu'on possède de Montaigne; on n'en connaissait qu'une dizaine il y a un siècle, lorsque Coste publia son édition, et pendant quatre-vingts ans environ ce nombre est resté le même; depuis vingt-cinq ans

seulement, le zèle de plus en plus actif des chercheurs a amené des découvertes heureuses, et le nouvel éditeur a pu, en négligeant deux de ces lettres tout à fait insignifiantes, en publier trente, lesquelles, d'ailleurs, avaient déjà été toutes mises au jour grâce aux soins de MM. Payen, G. Brunet, Jubinal, Macé et autres investigateurs, mais qui restaient disséminées dans différentes publications parfois tirées à petit nombre et difficiles à rassembler. Il faut espérer que la mine n'est point complétement épuisée, et que d'autres lambeaux de la correspondance de Montaigne viendront s'ajouter à ceux qu'on a déjà arrachés aux injures du temps. On n'a point manqué de reproduire l'appréciation du caractère de Jules César tracé par Montaigne sur un exemplaire des *Commentaires* imprimés à Anvers en 1570, et le seul vestige qu'on connaisse de ces jugements *retirés en gros* que Montaigne se plaisait à ajouter aux livres « desquels il ne vouloit se servir qu'une fois [1]. »

Cette page intéressante avait déjà été publiée par M. Payen, et peut être aurait-on pu ajouter que le volume en question a été adjugé en 1856, à la vente de M. Parison, au prix fort élevé de 1,450 francs (plus 5 °/o pour les frais). Il est resté à Mgr le duc d'Aumale; son propriétaire l'avait, en 1810, trouvé à un étalage des plus modestes, et on ne lui en avait demandé que vingt sous. Quant à la relation que Montaigne a écrite du voyage qu'il exécuta en 1580 en allant de Bordeaux à Rome, mais en prenant le chemin le plus long (Paris, Strasbourg, Augsbourg, etc.), elle est trop longue et trop peu intéressante pour qu'il ait été opportun de la réimprimer; personne n'a eu cette idée depuis 1774, et M. Moland a judicieusement agi en se bornant à s'en rapporter à M. Sainte-Beuve pour le soin d'extraire et de recueillir la fine fleur « de ce livre de notes rapporté de » voyages par le plus curieux et le plus amusé des philosophes [2]. » — La traduction de la *Théologie naturelle* de Sebon est le premier écrit que Montaigne ait livré à l'impression [3], et, bien qu'à certains points de vue cet ouvrage soit fort digne d'attention, il est trop étendu, trop peu intéressant pour la masse du public pour qu'il soit opportun de le reproduire en totalité. Nul éditeur de Montaigne n'y a songé, et de courts extraits sont fort suffisants. — Quelques « pièces additionnelles et documents biographiques » occupent les pages 343 à 394 : on y distingue les notes biographiques que Montaigne avait tracées sur un exemplaire des *Éphémérides* de Beuter, les inscriptions de la bibliothèque et du cabinet d'études du philosophe, et une notice sur sa *fille d'alliance*, Mlle de Gournay. — Il est impossible de s'occuper de Montaigne sans songer à Étienne de la Boétie, auquel l'unissait le sentiment de l'amitié la plus vive; l'énergique pamphlet *de la Servitude volontaire* a été reproduit. Sous le titre de *Bibliogra-*

1. Que sont devenus ces exemplaires de Guicciardini, de Philippe de Comines, des *Mémoires* de Du Bellay, sur lesquels Montaigne avait tracé des appréciations qu'il a pris le soin de transcrire dans les *Essais* (liv. II, ch. x)? Sont-ils perdus à jamais?

2. La notice de M. Sainte-Beuve, *Montaigne en voyage*, a paru dans le tome II des *Nouveaux lundis*.

3. En 1569, onze ans avant la première édition des *Essais*.

phie on trouve une liste des principales éditions des écrits de Montaigne et des ouvrages les plus remarquables qui le concernent.

La table analytique et alphabétique des matières occupe soixante-treize pages à deux colonnes; elle est rédigée avec soin, mais si elle offre des mots qui ne sont pas dans l'index de l'édition Le Clerc, par contre aussi elle en omet. C'est ainsi que nous y trouvons en plus, dès le début, *Abrégé*, *Adrian* (*cardinal*), *Adrian* (*empereur*). *Agariste*, *Agathocle*, mais il y a en moins *Action*, *Æschylus*; et de fait, l'une et l'autre de ces tables sont moins détaillées que celle qui accompagne l'édition d'Amaury Duval (Paris, 1822, 6 vol. in-8), et qui est, nous le croyons, la plus ample de toutes celles qui aient encore vu le jour. Résumons-nous : l'édition publiée par MM. Garnier peut très-bien convenir à la masse des lecteurs, même à ceux qui veulent de beaux livres bien exécutés, mais ce n'est pas encore cette édition *optima* que réclame un auteur tel que Montaigne. C'est qu'un travail pareil ne s'improvise point : il faut, pour le mener à bonne fin, en avoir fait, comme M. le docteur Payen, l'objet de recherches persévérantes et passionnées de chaque jour pendant plus de trente ans. Espérons que cet oracle des *montaignologues* (l'expression n'est pas de nous) ne fera pas trop longtemps attendre la publication qui est le but de sa carrière littéraire. V. C.

---

238. — **Duguay-Trouin**, par Adolphe BADIN. Paris, L. Hachette, 1866. In-12, 248 p. — (Biographies nationales). — Prix : 1 fr.

La *Revue critique* a déjà parlé de la collection dont fait partie ce petit volume à propos des biographies d'Oberkampf et de Duguesclin (art. 177 et 186). Cette collection a pour but d'offrir de la vie de nos principaux grands hommes un tableau à la fois exact et populaire. M. A. Badin a conformé son récit à ce plan qu'on ne peut qu'approuver : il déroule rapidement devant nous la vie loyale, aventureuse et glorieuse du célèbre marin de Saint-Malo. Il s'est naturellement interdit les recours aux sources et les recherches savantes, et s'est borné à tirer le meilleur parti des travaux publiés avant le sien. Il a surtout insisté sur les grands traits de la vie de son héros et a sacrifié tous les détails qui n'étaient pas caractéristiques. M. B. écrit avec une simplicité que n'offrent pas toujours ces publications populaires, mais qui peut-être est parfois poussée trop loin. Les scènes émouvantes et tumultueuses dont se compose la vie de Duguay-Trouin demanderaient quelquefois dans le narrateur un peu plus de feu. Nous ne doutons pas néanmoins que ce petit livre ne contribue à faire vivre dans le souvenir de tous une de nos plus pures renommées, et qu'il ne tienne bien sa place dans l'œuvre utile à laquelle il se rattache. Z.

---

239. — ALFRED HÉDOUIN. **Goethe**, sa vie et ses œuvres, son époque et ses contemporains. Lettres, documents inédits. Paris, librairie internationale, 1866. In-12, 316 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ce livre est une réduction au quart à peu près, exacte bien qu'un peu sèche, du célèbre ouvrage de Lewes. L'auteur n'a pas consulté d'autres sources. Les do-

cuments inédits, qu'annonce un titre trop ambitieux, font défaut. C'est encore ce qui existe en français de plus complet et de plus commode sur la vie de Goethe; mais ce n'est pas un travail personnel : il serait temps que la France vînt dire son mot et prononcer son jugement motivé sur la vie et les œuvres de l'auteur de *Faust*. M. Hédouin a fait suivre son travail de la traduction d'une brillante caractéristique de Goethe par Emerson, et d'une dissertation curieuse sur les emprunts (M. H. dit *plagiats*, expression que d'ailleurs il rétracte ensuite lui-même) de Goethe à un livre publié sous le nom de Sterne après sa mort, le *Koran*; ce livre, dont M. H. a donné en 1853 une traduction, n'est sans doute pas de Sterne, mais la question n'en subsiste pas moins : des pensées du *Koran* se retrouvent à peu près textuellement dans les *Pensées en prose* de Goethe; ces pensées ont-elles été publiées par lui, ou sont-elles posthumes? Dans ce dernier cas, il faudrait regarder celles qui se retrouvent dans le livre anglais comme de simples notes prises à la lecture et publiées à tort sous le nom de Goethe : c'est aux Allemands qu'il appartient de résoudre le problème. — Il est inexact de dire (p. 56) que Giordano Bruno fut brûlé « en expiation du crime d'avoir affirmé que la terre tourne; » il avait exposé, comme on sait (et comme on le voit même à la page suivante), des théories panthéistiques qui furent la véritable cause de son supplice. — C'est être inintelligible que de traduire le titre d'un *lied* de Goethe : *Stirbt der Fuchs, so gilt der Balg*, par *Le renard mort, la fourrure a du prix* (p. 60) : le jeu qui s'appelle ainsi en Allemagne est ce que nous nommons : *Petit bonhomme vit encore*. — Le mot *hypocrisie*, appliqué à Lavater (p. 255), est trop dur pour ce charlatan mystique, ce trompeur trompé qui a inspiré à Goethe la célèbre *Xénie* : « Savez-vous comment la nature s'y prend pour combiner dans un homme la noblesse et la bassesse? Elle met entre deux la vanité. »

Ξ

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

BONVALOT, Coutumes du Val d'Orbey, du Val de Rosemond, de l'Assise (A. Durand). — DE PONGERVILLE, Lucrèce, traduit en vers français. — ROSSIGNOL, Études sur les institutions de Gaillac. — KEIM, Der geschichtliche Christus (Zürich, Orell). — Iustiniani digesta edidit Mommsen (Berlin, Weidmann). — ROSSEL D'AIGALIERS, Souvenirs de la guerre des Camisards, p. p. G. FROSTERUS (Lausanne, Bridel). — CAFFIAUX, Nicole de Drury, maître clerc de la ville de Valenciennes (Valenciennes, Lemaître).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, hrsg. von der deutschen Morgenländischen Gesellschaft 4 Bd., nº 5, gr. in-8. Leipzig (Brockhaus). 21 fr. 35

Adam, über die Sclaverei und Sclavenentlassung bei den Römern, gr. in-4º. Tübingen (Fues). 1 fr. 35

Blancard (M.). Des monnaies frappées en Sicile au XIIIᵉ siècle, par les suzerains de Provence, avec planches. In-8º. Paris (Rollin et Feuardent).

Briefwechsel zwischen Göthe u. Kaspar Graf von Sternberg. Hrsg. v. Bratraneck, gr. in-8º. Wien (Braumüller) 10 fr. 75

Büdinger u. **Grunauer**. Älteste Denkmale der Züricher Literatur. Zürich (Orell Füssli et Cᵉ). 2 fr. 75

Catalogue analytique des chartes, documents historiques, titres nobiliaires, etc., composant les archives du collège héraldique et historique de France. 3ᵉ partie. Artois, Flandre, Hainault, 4ᵉ partie, Alsace, Lorraine. In-8ᵒ. Paris (Techener, fils). 2 fr.

Catalogue de la bibliothèque de M. le marquis Le Ver, membre de la Société des antiquaires de la Normandie, dont la vente aura lieu le 19 novembre et les 16 jours suivants. In-8ᵒ. Paris (Bachelin-Deflorenne). 1 fr.

Closmadeuc (G. de). Le passage sur la Vilaine de la voie antique de Portus-Namnetum à Dartoritum. Situation de Durétie. In-8ᵒ. Vannes (impr. Galles).

Coleccion de autores españoles. Tomo 21, in-8. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Cortet (E.). Essai sur les fêtes religieuses et les traditions populaires qui s'y rattachent. In-18 jésus. Paris (Thorin). 3 fr.

Dante Alighieri's göttliche Komödie. Uebers. u. erlänt. v. Streckfuss. 8 Aufl., in-8ᵒ. Braunschweig (Schwetschke u. Sohn), relié doré. 8 fr.

Darcel (A.). L'art architectural en France depuis François Iᵉʳ jusqu'à Louis XVI, motifs de décoration intérieure et extérieure dessinés d'après des modèles exécutés et inédits des principales époques de la Renaissance. Tome 2, gr. in-4ᵒ. Paris (Baudry). L'ouvrage complet, 2 vol. 200 fr.

Der Nibelunge Not und Klage. Nach der ältesten Ueberlieferung, hrsgb. von K. Lachmann, 5. Abdruck des Textes. Berlin (G. Reimer). 3 fr. 35

Drouyn (L.). Saint-Vincent de Pertignas, département de la Gironde. Etude historique et archéologique. In-8ᵒ. Caen (Le Blanc-Hardel).

Erdmann (J.-E.). Grundriss der Geschichte der Philosophie. 2 Bd. Philosophie der Neuzeit, gr. in-8ᵒ. Berlin (Hertz). 13 fr. 35

Erhardt Grammaticalien zum Verständniss des Nibelungen Liedes. Lex in-8. Tübingen (Fues). 1 fr. 25

Gelbe (H.). Beitrag zur Einleitung in das alte Testament. In-8ᵒ. Leipzig (Matthes). 2 fr. 15

Gerlach (F. D.). Marcus Porcius Cato der jüngere Basel (Bahnmaier). 1 fr. 25

Grasberger (L.). Erziehung und Unterricht im classischen Alterthum mit besonderer Rücksicht auf die Gegenwart, 1 Thl. 2ᵉ Abthl. gr. in 8ᵒ. Würzburg (Stahel). 6 fr. 50

Gratacap (A.). Quæ fuerit Aristotelis de sensibus doctrina? In-8ᵒ. Montpellier (Bœhm et fils).

Grœne (V.). Die Papstgeschichte. 2 Bd. Regensburg (Manz). 4 fr. 80

Hahn (W.). Geschichte der poetischen Literatur der Deutschen. 3 Aufl. Berlin (Hertz). 6 fr.

Henne-Am Rhyn (O.). Geschichte des Schweizervolkes und seiner Kultur von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. 3 Bd. gr. in-8ᵒ. Leipzig (O. Wigand). 40 fr. 75

Homère. Homeri Iliadis libri I, II, III, IV, juxta Wolfianam et Heynianam edd. latinas notas ex Heynii commentario plerumque desumptas addidit L. Quicherat. In-12. Paris (L. Hachette et Cᵉ). » 65

Keil u. **Delitzsch**, biblischer Commentar über das alte Testament. 3 Thl. 4 Bd. Leipzig (Dörffling u. Francke). 13 fr. 35

Kœrner's sämmtliche Werke. Im Auftrage der Mutter des Dichters herausgeg. u. mit einem Vorwort begleitet v. K. Streckfuss. Gesammt-Ausg. in 4 Bdn. 1 Lfg. gr. in-16. Berlin (Nicolai's Verlag). » 70

Kratz (H.). Ueber die Echtheit der Verse 904-924 in Sophocles' Antigone, gr. in-4. Tübingen (Fues). 1 fr. 60

Krause (C.). De Caroli V Cæsaris electione ejusque causis et eventu, gr. in-8. Rostock (Stiller). 1 fr. 35

Marggraff (R.). Catalogue des tableaux de l'ancienne Pinacothèque royale à Munich. München (J. A. Finsterlin). 5 fr. 35

Mittheilungen des Vereins für die Geschichte Potsdams (Gropius). 4 fr.

Müller (C.). Etymologisches Wörterbuch der englischen Sprache, 4-6 Lfg. gr. in-8. Cœthen (Schettler), la livraison. 3 fr.

Münz (P. J.). Archæologische Bemerkungen über das Kreuz, das Monogramm Christi, die altchristlichen Symbole, das Crucifix. Frankfurt a. M. (Verlag f. Kunst u. Wissenschaft) gr. in-8ᵒ. 6 fr.

Revoil (H.). Architecture romane du midi de la France, dessinée, mesurée et décrite, 1 livr. In-fol. Paris (Morel et Cᵉ).

MM. les auteurs et éditeurs français et étrangers qui désireraient qu'il fût rendu compte de leurs publications dans *la Revue critique* sont priés d'en adresser *franco* un exemplaire à la rédaction, 67, rue Richelieu, à Paris.

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49. — 8 Décembre — 1866.

240. — **Essai sur Moïse de Khoren**.... et analyse succincte de son ouvrage sur l'histoire d'Arménie, accompagné de notes et commentaires, et suivi d'un précis géographique, par C.-E. Pichard, vice-consul de France. Paris, Alphonse Lemerre, 1866. In-8°, 97 pages. Prix, 5 fr.

Ce petit livre, tiré à 100 exemplaires sur papier de luxe, n'a pas de prétentions scientifiques. L'auteur lui-même déclare dans la préface que cet opuscule est une œuvre de jeunesse, qu'il n'a pu être publié à l'époque où il fut écrit, que « des sollicitations amies le font paraître aujourd'hui, » et « que rien n'y a été changé. » Le style et l'enthousiasme de la jeunesse sont en effet faciles à reconnaître dans l'Essai sur Moïse de Khoren, où l'auteur donne la biographie de l'historien de l'Arménie. L'analyse des trois livres de l'Histoire et la traduction des fragments qui y sont insérés, m'ont semblé en général exactes, les notes qui les accompagnent très-sobres. — Si la lecture de ce petit livre pouvait inspirer à quelques jeunes gens le goût de la littérature arménienne, qui a si grand besoin de travailleurs, sa publication aurait certainement été fort utile. ꝝ

---

241. — Lucrèce, **De la nature des choses**, en vers français, par de Pongerville, de l'Académie française; texte en regard. Avec un discours préliminaire, la vie de Lucrèce, et des notes. Nouvelle édition, corrigée. Paris, Le Chevalier, 1866. In-8°, 2 vol., xl-297 et 355 p. — Prix : 15 fr.

Les grands poëtes ont cela de particulier que chaque époque les comprend à sa manière. Chaque génération qui arrive à son tour prendre sa place au soleil se trouve avec eux dans un nouveau rapport, et développe dans son interprétation de leurs œuvres le côté par lequel elle sympathise avec eux. De là vient que les meilleures traductions des ouvrages véritablement beaux vieillissent rapidement et ne répondent tout à fait qu'au sentiment de la génération pour laquelle elles ont été écrites. C'est le cas surtout de nos jours, parce qu'à ce changement de point de vue qui se produit à toute nouvelle époque, la nôtre joint des exigences non-seulement artistiques, mais scientifiques, moins vivement senties aux âges précédents. Nous ne demandons plus seulement à la reproduction d'une belle œuvre de nous procurer une jouissance esthétique; nous voulons éprouver précisément celle qu'ont ressentie les hommes pour qui elle a été écrite ; nous voulons retrouver dans la copie les traits les plus minutieux, les défauts même de l'original; nous cherchons curieusement l'expression des détails singuliers,

spéciaux, et plus ils sont loin de notre goût et de nos habitudes de penser ou de sentir, plus nous tenons à ce qu'ils soient fidèlement rendus, parce qu'ils sont caractéristiques. Nous examinons une traduction avec la jalouse méfiance que nous apportons à contrôler la restauration d'une œuvre d'art antique ; nous sacrifions volontiers une partie même du plaisir que nous donnerait une acceptation plus facile de ce qu'on nous offre, à la satisfaction de n'avoir devant nous que de l'authentique, bien établi, bien irréfragable : nous ne nous laissons aller à notre admiration que sous bénéfice d'inventaire.

Tel n'était pas l'état des esprits lorsque M. de Pongerville publia, il y a plus de quarante ans, sa traduction de Lucrèce. Le point de vue du traducteur comme de ceux qui applaudirent à son œuvre était tout différent : pour l'un comme pour les autres il s'agissait surtout de rendre sensibles aux lecteurs français les beautés du poëte latin, de leur épargner autant que possible les épines pour ne leur présenter que les fleurs, de faire du poëme *de la nature des choses* une lecture facile et agréable, où chacun pût retrouver les traits du modèle, non dans toute leur originalité et avec ce qu'ils ont parfois de rude ou d'insolite, mais adoucis, dégagés, allégés en tous sens, non tels absolument que les virent les contemporains de Lucrèce, mais tels que devaient les voir, pour les goûter, ceux du traducteur.

Il est indispensable de tenir compte du changement survenu depuis dans les esprits pour apprécier à sa juste valeur le remarquable travail qui se présente de nouveau à un tout autre public. Dans l'école d'habiles traducteurs qui se groupent autour de Delille, M. de P. doit conserver un des premiers rangs, le premier peut-être, car il avait choisi une tâche plus rude que le maître lui-même, et il s'en est souvent mieux acquitté. L'idée même d'aller s'attaquer à Lucrèce est une grande recommandation ; il était impossible qu'un homme capable de s'enthousiasmer pour une telle poésie, à une époque où elle était profondément négligée et presque inconnue, n'eût pas plus de largeur et de hardiesse que l'abbé Delille. Aussi, prise en elle-même, l'œuvre de M. de P. reste-t-elle le titre très-bien fondé d'une réputation poétique qu'a consacrée l'Académie française ; on doit rendre pleine justice à la facilité, à l'harmonie, à la souplesse de la langue, à l'art avec lequel sont sauvés les passages les plus obscurs ou les plus périlleux, et même souvent à une franchise de ton, à une ampleur de forme très-rares dans les poëtes de cette école. Le grand souffle de Lucrèce passe par moments sur ces élégants alexandrins ; à force d'aimer son poëte, le traducteur arrive quelquefois presque à sa hauteur.

On porterait, il est vrai, un jugement plus sévère, si on appliquait à la traduction de M. de P. les exigences dont nous avons parlé tout à l'heure. Le principe qui l'a guidé est le goût bien plutôt que la science ; il tourne les difficultés plus qu'il ne les surmonte ; il est tour à tour un paraphraste habile ou un adroit abréviateur, mais bien rarement, à dire le vrai, un traducteur exact. Il cherche, il est vrai, à produire les mêmes effets que Lucrèce, mais c'est par d'autres moyens ; il déguise, au lieu de l'accuser, la monotonie de l'exposition, les brusqueries des transitions, l'embarras du style, les âpretés et les inégalités de son

auteur; mais dans ce travail se perdent aussi souvent les grands coups d'aile, les efforts violents et puissants, la conviction ardente, le sérieux passionné, le *furor arduus* du grand épicurien. Le poëme de M. de P. est tout le temps à côté de celui de Lucrèce; il en est, si l'on veut, une interprétation commode, il n'en est pas la reproduction.

Au reste, il faut bien le dire, cette reproduction était une tâche presque impossible. La langue que parlait Lucrèce et celle que nous parlons sont à deux moments de leur existence tellement différents qu'elles ne peuvent se répondre. Réglé par des écrivains qui font autorité et modèle, expurgé par des grammairiens vétilleux, poli par un long usage social, le français, surtout parlé par un *classique*, ne ressemble en rien au latin d'avant Auguste, à peine séparé de la langue populaire, ayant pour tous modèles des auteurs rapidement vieillis, hésitant entre l'archaïsme de ces autorités révérées et la nouvelle langue classique qui se formait dans la société de Rome, violemment rapproché du grec par une foule de tournures dans sa syntaxe et de mots dans son vocabulaire, et manié en toute liberté par un génie aussi original, aussi indépendant que Lucrèce. Malgré la révolution que le romantisme et la connaissance des langues étrangères ont causée dans notre langue littéraire, elle est loin encore de pouvoir s'appliquer avec exactitude sur celle du poëte latin, et on ne pourrait vouloir traduire fidèlement le *De Natura rerum* sans tomber dans des bizarreries, des barbaries et des disparates qui feraient de la traduction une œuvre inintelligible et choquante.

Rendons donc hommage à la manière dont M. de P. a rempli la tâche qu'il s'était imposée. On nous permettra cependant de croire qu'en maint endroit il aurait pu être plus fidèle, sinon à la forme, du moins à l'idée de Lucrèce. Le talent remarquable avec lequel il traite en vers brillants les sujets les plus abstrus, les discussions les plus sèches, aurait pu s'employer plus rigoureusement à rendre les raisonnements de son original. Je n'en citerai qu'un exemple; les vers 265-70 du chant I doivent être traduits ainsi : « Maintenant, après que je t'ai enseigné que les choses ne peuvent être créées de rien, ni, une fois nées, retourner à rien, *pour que tu n'entres pas en défiance de mes paroles à cause de l'impossibilité où sont les yeux de discerner les éléments primordiaux des choses*, écoute : je vais te nommer des corps qui, *tu l'avoueras toi-même*, existent dans les choses et ne peuvent cependant y être vus. » Ce raisonnement, clair et nécessaire, disparait dans les six vers suivants :

Tu le vois, du néant nul objet n'est sorti,
Et jamais dans son sein ne peut être englouti.
De *certains corps* pourtant l'*essence* primitive
Échappe et se dérobe à la vue attentive;
Puissant, toujours actif, leur vaporeux tissu
Se révèle à nos sens et reste inaperçu.

Un autre regret que nous exprimerons à M. de P., c'est qu'il n'ait pas revu sa traduction sur les textes les plus récents de Lucrèce. Les admirables travaux

de Lachmann, et après lui de M. Bernays, sur le *De natura rerum*, ont en maint endroit transformé le texte, ont écarté des répétitions, signalé des lacunes, effacé des non-sens qui sont le fait non du poëte, mais du manuscrit d'après lequel ont été faits les deux seuls que nous possédions. Ainsi, pour n'en citer qu'un ou deux échantillons, le possesseur du manuscrit d'après lequel a été écrit celui qu'ont eu sous les yeux nos deux copistes, avait souvent mis en marge des gloses qui ont ensuite passé dans le texte, et qui doivent désormais en disparaître. Un de ses procédés favoris était d'opposer Lucrèce à lui-même en écrivant près d'un passage quelconque un autre passage qui, suivant lui, le contredisait. Dès le début, après l'invocation à Vénus, il a écrit, et on a ensuite admis dans le texte le six fameux vers : *Omnis enim per se divum natura necesse est*, etc., qu'il trouvait plus loin. Il faisait par là à Lucrèce une objection que des esprits peu poétiques ont souvent renouvelée, il trouvait contradictoire de la part du poëte qui enseignait l'apathie épicurienne des dieux, d'invoquer une divinité et de demander la paix pour Rome à Mars et à Vénus, qui, dans sa théorie, goûtaient loin de notre monde un repos éternel et ne prenaient aucune part à nos affaires. Le malheur est que ces six vers ont pris dans le manuscrit la place de six autres dans lesquels évidemment le poëte se tournait vers Memmius et commençait à lui adresser la parole. Il débute maintenant par lui dire : *Quod super est*, ce qui est inadmissible. Le texte suivi par M. de P. a cru bien faire en transportant les six vers interpolés un peu plus bas, où ils ne sont qu'un peu moins absurdes. Reste le *Quod super est*, que M. de P. se contente de supprimer. — A la fin du livre I, entre les vers 1093 et 1094, il y a une lacune, évidemment assez longue, qui trouble complétement le raisonnement. Le texte suivi par M. de P. la comble bravement par un seul vers, ce qui ne donne aucun sens logique; et le traducteur, qui a été embarrassé par ce passage, s'en tire en mettant autre chose à la place du latin. — Je pourrais multiplier les observations de ce genre (voy. par ex. l. III, v. 762, un vers que M. Bernays appelle avec raison une des *facéties* de l'interpolateur, et que M. de P. admet dans son texte, mais ne traduit pas); peut-être M. de P. pourra-t-il quelque jour en tenir compte dans une nouvelle édition. Elles montreraient une fois de plus que la critique des textes est une science indispensable, et que ceux qui dédaignent ses résultats risquent souvent ou de ne pas comprendre les auteurs qu'ils admirent le plus, ou d'admirer à leur place des copistes ineptes ou des glossateurs malveillants.

E

---

242. — **Nicole de Drury**, maître clerc de la ville de Valenciennes, 1361-1373; sa vie officielle, épisodes valenciennois dans lesquels il a joué un rôle; par H. Caffiaux, docteur ès lettres, archiviste de la ville de Valenciennes. Valenciennes, Lemaître. In-8°, 136 pages.

Cette brochure est un recueil de conférences faites l'an dernier à Valenciennes sur Nicole de Drury, ou plutôt sur les affaires politiques auxquelles il prit part comme envoyé de la ville, ou dont il nous a conservé la mention en sa qualité de maître clerc, chargé de tenir les comptes et de veiller sur les archives de la

commune. Les récits du meurtre du seigneur d'Enghien et des démêlés de la ville avec l'évêque de Cambrai sont nouveaux et intéressants. M. Cafflaux en a trouvé la matière dans les livres de comptes de la ville, et a su mettre habilement en œuvre les renseignements souvent obscurs et incomplets que lui fournissaient les documents dont il est le conservateur. Entre autres faits intéressants il y a rencontré la mention d'un séjour de Froissard à Valenciennes en 1364 (page 34, et pièces justificatives, page 100). Il eût seulement été à désirer que M. C. eût présenté ses recherches sous la forme d'un mémoire, les débarrassant des vaines formules qui sont l'accompagnement obligé d'une conférence, et d'un certain nombre de lieux communs qui allongent sans profit son exposition.

Il faut savoir gré à M. C. d'avoir publié à la suite de son travail 45 pages d'extraits de comptes; on y trouve des mots que le glossaire de notre ancienne langue devra recueillir et des noms curieux, tels que *Nakefaire*, *Borgneagache* (p. 190), *Lottart Cop-de-lance* (p. 224), *Huart le pork* (p. 118), *Jakemart le cochon* (p. 135), *Piere as Gambes* (p. 124), *Copin as Capelles* (p. 118), etc. Nous ne devons pas dissimuler toutefois que ces documents sont publiés avec une incorrection et une négligence qui surprennent de la part d'un philologue qui s'est exercé sur un texte aussi difficile que l'oraison funèbre d'Hypéride. Selon la coutume de ceux qui sont nouveaux dans les études paléographiques, l'éditeur croit utile de nous apprendre qu'il a ponctué et accentué ses textes pour les rendre plus intelligibles, mais que toutefois « il est bon de savoir que les originaux ne portent ni virgules, ni accents, ni apostrophes » (p. 45). C'était inutile à dire, mieux eût valu soigner davantage l'accentuation et la ponctuation. Ainsi, p. 90, cette phrase: « de l'argent que ly sergent de le paix rechoivent à renouveller les triuwes entre my et Nakefaire, le tierch », est mal ponctuée; il faut une virgule après *triuwes*, et il n'est pas nécessaire d'en mettre une après *Nakefaire*; — on doit écrire *d'iaus* (p. 90, 110), *s'ensuiwent* (p. 117, 120), *c'on* (p. 98, 108) et non *diaus*, etc. — M. C. écrit constamment *y estre*, alors que la grammaire et le sens exigent *yestre*, être. On sait qu'en picard *e* se diphthongue. — Dans cette phrase (p. 98): « pour savoir et enquerre pluiseurs besongnes que *kerkies* li estoient », M. C. a tort d'écrire *kerkiès*; — il faut le féminin, et on sait que les verbes en *ier* font leur participe passé féminin aussi bien en *ie* qu'en *iée*.

On doit supposer que M. C. a voulu remplir les abréviations de son ms.; au moins l'a-t-il fait le plus souvent, cependant il écrit *p.* au lieu de *pour*, *pluis.* au lieu de *pluiseurs*. Ici pas d'inconvénient. Il y en a plus à écrire *Jakt, Colt, Wille, Grart*, pour *Jakemet, Colart, Willaume, Girart*, et *constraind* pour *constraindre* (p. 134). — Ceux qui connaissent les difficultés que les anciens comptes opposent à la lecture ne seront pas étonnés d'apprendre que les extraits publiés par M. C. présentent un grand nombre de passages que des erreurs de transcription ont rendus inintelligibles. En voici quelques-uns que je crois pouvoir restituer: *Assaclée* (p. 121) doit être lu *assanlée*. — P. 128: « E fu bans fais que nuls ne nulle ne le alast visiter..... *sûr y estre* contre le dist des jurés »; il faut probablement *sans yestre*. — Même page: « C'estoit contre le juridiction et *hauteur* de Mons.

le duk »; lisez *honneur*. — P. 129 : « Pour escuser le prouvost de ce pais *emis* le vicaire et l'official..... »; le ms. doit porter *enu's*, soit *envers*.

Les anciens comptes sont une mine très-riche en renseignements de tout genre. Nous avons vu que M. C. savait y puiser; souhaitons maintenant qu'il prépare un peu mieux les matériaux qu'il en extrait. P. M.

---

243. — **Commentaires et lettres de Blaise de Monluc, maréchal de France**, édition revue sur les manuscrits et publiée avec les variantes pour la Société de l'histoire de France, par M. Alphonse de Ruble. Tome II. Paris, Ve Jules Renouard, 1866. In-8e de IX-464 p. Prix : 9 fr.

J'ai eu l'occasion de louer dans la *Revue d'Aquitaine* de juillet-août 1865 (p. 35-48), le premier volume du Monluc de M. de Ruble. Je ne donnerai pas de moindres éloges au deuxième volume. M. de R. a continué, en effet, à remplir ses devoirs d'éditeur avec un zèle et un soin des plus méritoires. En rapprochant les diverses éditions des *Commentaires* de deux copies manuscrites qui sont conservées à la Bibliothèque impériale sous le numéro 5011 du fonds français[1], et que personne ne s'était encore avisé de consulter, il a rétabli aussi fidèlement que possible le texte parfois si altéré des récits de Monluc. Veut-on se rendre bien compte de l'importance de la révision faite par M. de R.? Que l'on ouvre son livre au hasard plusieurs fois de suite, presque toujours le regard tombera sur un passage inédit plus ou moins considérable[2]. Les variantes recueillies par M. de R. ne sont pas moins nombreuses, et j'en citerai quelques-unes. On lit (p. 157) : « Autresfois je luy avois obéi, et n'estois pas si haut monté sur mes mullets et coffres, que je voulusse faire le prince. » Etre *monté sur ses mullets et coffres*, c'est avoir beaucoup de bagages, signe évident de grandeur et de richesse. Toutes les précédentes éditions portaient *monté sur mes mulets de coffres*, ce qui n'offre aucun sens. Cette métaphore ainsi dénaturée a, selon la remarque de M. de R., vainement exercé la perspicacité de Lacurne de Sainte-Palaye. A la page 226, la restitution d'un seul mot met bien d'accord les deux meilleurs historiens de la guerre de 1557, l'auteur des *Commentaires* et Pacci (*Memorie de Siena*)[3]. Mais voici qui est autrement grave! Monluc dit (p. 359) : « Et me delibéray d'user de toutes les crainctes que je pourrois, et mesmement sur ceulx-là qui parloient contre la majesté royalle; car je voyais bien que la douceur ne gagneroit pas ces méchants cœurs. » Les anciennes éditions lui font dire avec un parfait ensemble : « Et me delibéray d'user de toutes les *cruautés* que je pourrois... » Dieu sait toutes les tirades qui ont été débitées à cette occasion contre le sanguinaire cynisme de Monluc! La substitution du mot réel, qui est presque innocent, au mot apocryphe, qui est si affreux, rend singulièrement plaisante toute cette in-

1. Voir sur ces copies qui, en l'absence du texte original, sont si précieuses, l'*Introduction*, p. XVII et suiv., en tête du 1er volume.

2. Par exemple, pages 5, 6, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 18, 40, 41, 48, 49, 67, 80, 83, 84, 87, 99, 104, 111, 123, 153, 155, 192, 193, 221, 268, etc.

3. M. de R. rappelle que l'infidèle version avait trompé le savant de Thou lui-même. (Tome II de l'édition de 1740, p. 466.)

dignation dépensée ici en pure perte. Parmi les autres rectifications dues à M. de R., signalons-en encore une autre dont il nous parle ainsi (p. 387) : « Les éditions précédentes des *Commentaires* confondent perpétuellement les capitaines Corne et Arné. Corne, capitaine de gens de pied, avait reçu de Monluc une commission pour lever une compagnie. Il se battit contre les protestants à Toulouse ; on le trouve plusieurs fois mentionné dans l'*Histoire des troubles* de Bosquet. Arné était guidon de la compagnie du roi de Navarre. Cette confusion entre ces deux capitaines a induit en erreur tous les historiens, même les savants auteurs de l'*Histoire du Languedoc.* »

M. de R. n'a pas plus épargné les notes dans le tome deuxième des *Commentaires* que dans le premier. Presque toutes ces notes sont irréprochables, et donnent même beaucoup plus qu'on n'aurait le droit d'exiger, car à d'excellents renseignements biographiques sur tous les personnages qui figurent dans les récits de Monluc, elles ajoutent des indications entièrement nouvelles sur les documents qui émanent d'eux ou se rapportent à eux. C'est ainsi que pour Francesco Bandini, archevêque de Sienne, le capitaine napolitain Charles Caraffa, le capitaine et littérateur Florentin Bartholomeo Cavalcanti, le cardinal d'Armagnac, Gaspard Pape, seigneur de Saint-Auban, Christophe Jouvenel des Ursins, Jean de Saint-Marcel, seigneur d'Avanson, le cardinal Bertrandi (ou plutôt Jehan Bertrand, suivant sa signature), Jean de Chourses, seigneur de Malicorne, Jean Larchevêque de Parthenay, baron de Soubise, Jean Caraffa, duc de Palliane, le cardinal Jean du Bellay, Ascanio della Corna, neveu de Jules III, Jean Bernard de Saint-Severin, duc de Somme, capitaine napolitain (on a imprimé *politain* p. 176), François de Lorraine, duc de Guise, le cardinal de Tournon, François Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, Henri de Mesmes, seigneur de Malassise et de Roissy, François d'Este, Rénée de France, Antoine de Bourbon, le greffier du parlement de Paris Jean du Tillet, Antoine, marquis d'Estrées, Strozzi, François de Clèves, duc de Nevers, Jeanne d'Albret, Charles de Coucy, seigneur de Burie, Théodore de Bèze, Antoine de Lomagne, baron de Terrides, Pierre d'Aussun, Geoffroy de Caumont, abbé de Clairac, Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, sont indiquées presque toutes les lettres (écrites par eux ou sur eux) des diverses collections du grand dépôt de la rue de Richelieu. Ceux qui voudront s'occuper spécialement de ces divers personnages n'auront guère à chercher d'autres sources que celles qui leur sont révélées par M. de R. et ils seraient bien ingrats s'ils ne bénissaient celui dont les infatigables investigations auront tant facilité leur besogne.

A peine si une douzaine de ces innombrables notes laisse quelque chose à désirer. Ainsi, les renseignements fournis sur Bernard d'Ornezan, baron de Saint-Blancard (et non Blanquart), p. 130, sont un peu maigres. Le P. Anselme, à l'ouvrage duquel M. de R. a si souvent eu recours, aurait cette fois encore été utilement consulté par lui (*Histoire généalogique et chronologique des généraux des galères de France, généalogie de la maison d'Ornezan*). Sur Dominique de Gourgues et sur son expédition de la Floride (p. 202), il n'aurait pas fallu citer les *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, qui ne renferment aucune pièce relative

à l'intrépide marin landais[1]; je suis d'autant mieux en mesure de l'affirmer que, préparant une nouvelle édition de la *Reprise de la Floride* pour la Société des Bibliophiles de Guyenne, j'ai cherché un peu partout des renseignements biographiques sur Dominique de Gourgues et des renseignements bibliographiques sur la relation de son héroïque voyage. Au sujet de l'autobiographie de Henri de Mesmes, seigneur de Malassise (p. 214), M. de R. aurait pu ajouter que, si la copie en est conservée dans le volume 1002 du fonds Saint-Germain français, l'original fait partie de la riche collection de M. Feuillet de Conches, qui en a parlé d'une façon fort intéressante dans ses *Causeries d'un curieux* (t. III, pp. 145, 146). A la note sur Renée de France (p. 354), M. de R. aurait pu ajouter que quelques lettres de cette princesse, appelée par M. Renan « l'une des femmes les plus éclairées de son siècle et l'une des âmes les plus nobles de tous les temps[2], » ont été insérées dans les *Mémoires d'État* de Guillaume Ribier, dont le nom a été écrit *Ribiers* (pp. 164, 200, 204). Clément de La Lande (p. 352) n'était pas chanoine de *Sant-Crapart*, mais bien de Saint-Caprais. Pour ce belliqueux chanoine, pour Antoine de Nort (même page), et pour quelques autres Agenais, M. de R. aurait trouvé quelque chose à prendre dans les manuscrits de Labenaizie, dont il existe à Agen plusieurs copies, de même que pour certains personnages dont l'histoire est mêlée à celle de Bordeaux, tels que les Prevost de Sansac, les Villars, les Montpezat, etc., il n'aurait point en vain feuilleté les *Archives historiques du département de la Gironde*. Enfin, quand M. de R. a cité (p. 448), sur le sac de Monségur, la lettre attribuée à Montaigne, par M. Feuillet de Conches et par M. le marquis du Prat, il a été beaucoup trop réservé en ne déclarant pas que ce document est évidemment apocryphe. T. de L.

---

244. — **Bibliotheca bibliographica**, Kritisches Verzeichniss der das Gesammtgebiet der Bibliographie betreffenden Literatur des In-und Auslandes. In systematischer Ordnung, bearbeitet, von Dr Julius Petzholdt. Leipzig, W. Engelmann, 1866. In-8, xii-939 pages. (Paris, Franck.) — Prix : 16 fr.

M Petzholdt, bibliothécaire de S. M. le roi de Saxe, est depuis longtemps connu par le zèle éclairé et infatigable qu'il apporte aux études bibliographiques; nous n'entreprendrons point de faire l'énumération de ses nombreux écrits; nous nous bornerons à dire que depuis vingt-six ans il dirige avec succès une fort bonne publication mensuelle : l'*Anzeiger für Bibliographie*; nous rappellerons aussi son fort utile *Manuel* (Handbuch) *des bibliothèques allemandes* (Halle, 1853, in-8).

Le nouvel ouvrage qu'il vient de mettre au jour est un fort gros volume, en grande partie à deux colonnes et d'impression compacte; on y trouve une masse énorme de renseignements bibliographiques sur toutes les branches des

1. Le *Brief discours et histoire d'un voyage de quelques Français en la Floride et du massacre autant injustement que barbarement exécuté sur eux par les Espagnols, l'an* 1565 (1re série, tome VI) ne regarde que l'infortuné Jean Ribaut.

2. *Études d'histoire religieuse*, p. 354.

connaissances humaines, renseignements qui nous ont paru généralement exacts.

Il fallait astreindre à un ordre méthodique cette multitude de titres de livres; M. Petzholdt divise son ouvrage en trois sections. L'ordre qu'il adopte diffère beaucoup de celui auquel nous sommes habitués en France, mais il peut se justifier par de bonnes raisons; d'ailleurs une ample table alphabétique placée à la fin du volume rend les recherches faciles. — La première partie est une introduction qui signale les livres consacrés spécialement à la bibliographie ou exposant des systèmes bibliographiques; la seconde section, partagée en plusieurs sous-divisions, est affectée à la littérature générale, aux anonymes et pseudonymes, aux livres rares et incunables, aux livres défendus. Vient ensuite ce qui concerne la *personale litteratur* (ou bibliographie) et l'iconographie.

La troisième partie, la plus considérable de toutes, embrasse d'abord la bibliographie nationale (Allemagne, France, etc.); l'histoire littéraire arrive ensuite; après elles défilent tour à tour: la philosophie et la théologie; les mathématiques, les sciences naturelles et médicales; la pédagogique et la littérature populaire; l'économie politique, la jurisprudence; l'art de la guerre; la technologie et les beaux-arts; enfin les sciences historiques dans leurs diverses branches; les cartes forment la fin de ce long travail. Les sous-divisions se partagent elles-mêmes en divers paragraphes séparés.

On comprend sans peine combien il a fallu de tenacité dans les recherches et de dévouement pour parvenir à rassembler, à classer tous les renseignements dont l'ensemble constitue l'ouvrage en question.

La plupart des livres sont l'objet d'appréciations qui font connaître le degré d'estime qu'ils méritent. On peut regretter que ces jugements soient énoncés en langue allemande, lorsqu'on songe à l'exiguïté du nombre des Français familiarisés avec l'idiome d'outre-Rhin; il serait donc fort à désirer que la *Bibliotheca bibliographica* reçût les honneurs d'une traduction; elle les mérite à tous égards, mais nous ne voudrions pas qu'on se bornât à une version pure et simple; il y aurait mieux à faire.

La meilleure preuve que nous puissions donner de notre estime pour l'œuvre de M. Petzholdt et de l'attention avec laquelle nous l'avons lue, c'est d'y signaler quelques méprises, fort excusables d'ailleurs; c'est d'indiquer des lacunes qu'il n'était guère possible d'éviter dans un travail aussi considérable. Malgré tout son zèle et son application, le savant bibliographe n'a pu connaître tout ce qui, dans le domaine de la littérature française, rentre dans le cadre qu'il s'est proposé de remplir. Nous espérons lui fournir quelques renseignements qu'il sera à même d'utiliser dans une édition nouvelle qu'aura la *Bibliotheca*, ou du moins dans un supplément qu'il pourra y ajouter et qui sera, à coup sûr, très-favorablement accueilli. Pour plus de clarté, nous suivrons l'ordre alphabétique de la table des matières.

Batines (*C. de*); à la suite de quatre ouvrages relatifs à la littérature italienne, on trouve des travaux relatifs au Dauphiné, enregistrés sous le nom de P. C. de Batines. Le fait est qu'il n'y a là qu'un seul personnage, Paul Colomb, qui

se décerna le titre de vicomte et ajouta à son nom de baptême les mots : de Batines ; il était libraire et éditeur à Paris il y a vingt-cinq ans, et à la suite de quelques difficultés, il quitta la France et se rendit en Toscane; il y est mort vers 1854, tout occupé de travaux considérables sur la bibliographie italienne qu'il n'eut pas le temps d'achever.

Bluet d'Arbères, comte de Permission. Ajoutons, aux passages cités du *Bulletin du bibliophile*, les détails étendus que donne M. O. Delepierre dans l'ouvrage si curieux à tous les points de vue qu'il a publié en 1860 : *Histoire littéraire des fous* (voir p. 107-162.)

Brunet (Gustave). La nomenclature assez longue des notices qu'il a données à divers journaux de bibliographie comprend des recherches sur les *Heures gothiques* qui sont l'œuvre de M. J.-Ch. Brunet, le célèbre auteur du *Manuel du Libraire*; en revanche, plusieurs écrits de M. Gustave Brunet sont passés sous silence; indiquons seulement la *Lettre à M. de... sur quelques ouvrages écrits en patois*, 1839; les *Notices et extraits de quelques ouvrages dans les patois du midi de la France*, et surtout le *Dictionnaire de Bibliologie* qui forme le 5e volume du *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, publié par M. l'abbé Migne (un sixième volume a paru il y a deux mois). Au surplus, si ce volume n'est pas indiqué dans la table, il en est fait mention d'une façon honorable à la page 491.

Delepierre (C.), mettez O. (Octave). Nous sommes surpris que M. Petzholdt qui mentionne, page 720, l'ouvrage de Geuthe, sur la littérature macaronique (Halle, 1829), n'ait pas indiqué les travaux bien plus importants de M. Delepierre sur la même portion de l'histoire littéraire : *Macaroneana, ou Mélanges de littérature macaronique des différents peuples*, 1852, in-8° ; *De la littérature macaronique et de quelques raretés bibliographiques de ce genre*, 1855, in-8° ; *Macaroneana andra*, 1862; un peu plus loin on trouve le nom d'O. Delpierre, mais c'est bien de M. Delepierre qu'il s'agit.

De Rossi (G.). Après un assez grand nombre d'ouvrages de cet illustre hébraïsant italien, on rencontre une autre énumération précédée des initiales J.-B. On pourrait croire qu'il y a là deux auteurs différents, mais en réalité tous les livres énumérés sont sortis de la même plume.

Dibdin (Th.-F.). Tous les ouvrages de ce laborieux bibliographe ne sont pas énumérés; nous ne trouvons pas sa *Bibliomania*, 1809, 1811), 3e édition, 1842, dont les notes, beaucoup plus longues que le texte, renferment une masse énorme de renseignements relatifs à la science des livres. Quelques opuscules tirés à fort petit nombre, tels que le *Lincoln nosegay*[1] *being a bref table of certaine bokes* (1811) et les *Book rarities* (1811), auraient mérité aussi une mention.

Didot (Firmin). Catalogue de livres rares. Il aurait fallu ajouter les prénoms d'Ambroise-Firmin au nom de l'honorable auteur de l'*Histoire de la gravure sur bois*. On pourrait les confondre.

Duplessis (G.). La *Bibliographie parémiologique* et la notice sur les *Chansons de*

1. Ce *Bouquet* est une notice sur divers livres rares que Dibdin s'était procurés à Lincoln, et qui passèrent promptement chez des amateurs empressés.

P. Britti, sont de M. Pierre-Alexandre Gratet-Duplessis, « savant et aimable bibliophile, » ainsi que le qualifie très-justement le *Manuel du Libraire*; les trois ouvrages relatifs à la gravure sont dus à son fils, M. Georges Duplessis, employé au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale.

Francisque-Michel. Le seul ouvrage qui accompagne le nom de ce laborieux érudit, c'est le *Pays basque*. D'autres productions qui lui sont dues renferment d'amples développements bibliographiques. L'introduction de soixante-seize pages qu'il a mise en titre de l'édition des *Proverbes basques d'Oihenart* (Paris, 1847), renferme un long catalogue raisonné des ouvrages écrits dans cette langue ou s'y rapportant.

Gamba (*B.*). Nous ne trouvons point parmi les ouvrages de ce savant et zélé bibliographe la *Serie degli scritti impressi in dialetto veneziano* (1832, in-12); c'est un écrit fort curieux.

Gembloux (*C. C. P. de*); il aurait fallu dire Pierquin, de Gembloux. Son *Histoire des Patois* est mentionnée sans aucune appréciation; la partie bibliographie est remplie d'erreurs de toute espèce.

Jannet (*P.*). Cet éditeur, fort instruit dans la science des livres, germanisant son nom sous la signature d'Haensel, a publié dans le *Journal de l'amateur de livres* (publication morte depuis longtemps), 1848, nos 5-12, un *Essai sur les Livres populaires*, travail fort curieux, mais resté inachevé.

Le Roux de Lincy. Le *Livre des proverbes français*, publié par cet érudit et dont il existe deux éditions (1842 et 1859), renferme, dans son introduction, une liste raisonnée d'ouvrages relatifs aux proverbes français.

Libri (*G.*). Nous ne trouvons mentionné qu'un seul catalogue de vente des livres si nombreux rassemblés par ce bibliophile; c'est celui de la partie mathématique et historique livrée aux enchères à Londres en 1864; plusieurs autres catalogues, provenant de la même source, méritent une mention spéciale; celui de la vente faite à Paris en 1847 (3412 numéros), presque exclusivement formé d'ouvrages italiens, est fort remarquable à cause de la grande valeur de bien des livres et des notes curieuses, souvent fort longues, qui les font connaître. Le catalogue de la vente qui a eu lieu à Londres en 1859, composée de livres d'un grand prix, est extrêmement curieux.

Marat. M. Petzholdt signale la notice de M. Charles Brunet, publiée en 1862; il ne paraît pas avoir connu l'ouvrage de M. Alfred Bougeart: *Marat, l'Ami du peuple*, Paris, 1865, 2 vol. in-8o; à la fin du second volume, on trouve, pag. 353-424, une bibliographie fort détaillée des écrits de ce trop célèbre démagogue.

Née de La Rochelle. Quoique bien incomplètes et insuffisantes, les *Recherches historiques et critiques* de ce laborieux libraire *sur l'art typographique en Espagne et en Portugal pendant le* XVe *siècle* (Paris, 1830, in-8o) méritaient d'être signalées.

Payen (*J.-F.*). Il n'est question que de sa notice sur J.-B. Denis, insérée en 1857 dans le *Bulletin du bibliophile*; il était cependant bien juste de mentionner les excellents travaux de ce bibliophile sur Montaigne, objet de ses études les plus persévérantes pendant plus de trente ans; sa *Notice bibliographique* sur l'immortel auteur des *Essais*, Paris, 1837, est un chef-d'œuvre d'exactitude et de

clarté, mais une nouvelle édition considérablement augmentée ne devrait pas se faire attendre davantage. Signalons aussi les *Recherches sur les Mémoires de l'Académie de Troyes*, insérées dans le *Journal de l'amateur de livres* et dont il a été tiré quelques exemplaires à part.

Saint-Léger. Il aurait mieux valu renvoyer à *Mercier de Saint-Léger*, car Mercier est le véritable nom de cet infatigable travailleur.

Tricotel (E.). Ce judicieux bibliographe ne figure que pour sa notice sur Claude le Petit, insérée dans le *Bulletin du bibliophile*; il convient de signaler aussi ses *Variétés biliographiques* (Paris, J. Gay, 1863, in-12), recueil de notices instructives et neuves sur des ouvrages peu connus.

En quittant la liste alphabétique des noms des auteurs cités, en suivant l'ordre des matières successivement traitées dans la *Bibliotheca Bibliographica*, nous trouvons, ce nous semble, diverses omissions que M. Petzholdt réparera plus tard. Donnons-en quelques exemples, en observant derechef que ce n'est point un blâme.

Parmi les catalogues de livres relatifs aux beaux-arts (p. 762) nous ne voyons figurer ni le *Catalogo dei libri d'arte è d'antichita posseduti dal conte Cicognara*, Pisa, 1841, 2 vol. in-8° (cette bibliothèque a été réunie à celle du Vatican), ni le *Catalogue des livres relatifs aux arts, réunis par M. Jules Goddé*, peintre (1650 numéros), collection fort intéressante, livrée aux enchères en 1850, et dont l'inventaire est d'autant plus digne d'être conservé qu'une foule d'articles sont accompagnés de notes instructives.

M. de Clairac a inséré dans son *Musée de sculpture antique et moderne* une liste raisonnée des ouvrages consacrés aux productions de l'art du statuaire.

Il nous semble qu'au sujet de la littérature populaire (p. 610), il était à propos de signaler le très-curieux ouvrage de M. Charles Nisard, *Histoire des livres populaires*, seconde édition, 1864, 2 vol., bien plus considérable que le livre de M. Socard sur les publications populaires imprimé à Troyes; nous avons été étonnés également de ne pas rencontrer le volume fort intéressant de Goerres sur les livres populaires de l'Allemagne, mis au jour en 1809, in-12.

Le catalogue de la bibliothèque de M. Leber, si riche en annotations curieuses, était bien digne d'une mention spéciale, et à l'égard des langues orientales, nous aurions voulu voir signaler quelques catalogues très-importants, tels que ceux de Langlès (1824) (Nodier, dans une notice sur les *bibliothèques spéciales*, le qualifie de chef-d'œuvre d'ordre et de méthode), — d'Abel Rémusat (1832), de Klaproth (1839), de Burnouf, et surtout celui de Silvestre de Sacy, lequel n'occupe pas moins de trois forts volumes et qui, grâce aux notes instructives qui y abondent, au soin minutieux apporté à sa rédaction, est en ce genre un modèle accompli.

Pour l'économie politique et le commerce, on trouve une bibliographie spéciale et importante dans le *Catalogue des livres composant la bibliothèque de la Chambre de commerce de Bordeaux* (tom. Ier, 1852, 5913 nos; tom. II, 1861, 4224 nos), mais M. Petzholdt est certes fort excusable de n'avoir pas connu ces deux volumes qui, tirés à peu d'exemplaires, n'ont point été mis dans le commerce. Nous ne lui reprocherons pas non plus d'avoir laissé échappé un petit catalogue d'ou-

vrages relatifs au vin qui se trouve p. 11-24 du *Supplément* (publié en 1850) au *Traité des vins rouges et blancs du département de la Gironde*, par W. Franck.

Un bibliomane italien, le comte d'Elci, avait rassemblé, à grands frais et après trente ans de recherches persévérantes, une collection d'impressions du XVe siècle; il voulut posséder la réunion des éditions *princeps* de tous les classiques grecs et latins; cette précieuse collection a été jointe à la *Bibliotheca Palatina* à Florence; le catalogue en a été publié à Florence en 1826, in-4°; mais, d'après le *Manuel*, il n'est point ce qu'il aurait dû être; point de notes bibliographiques. Toutefois il mérite d'être conservé.

M. Petzholdt signale (p. 839) le catalogue de l'importante bibliothèque lyonnaise de M. Coste, rédigé par M. Vingtrinier; il aurait pu citer aussi le très-curieux volume de M. Monfalcon : le *Nouveau Spon, Manuel du bibliophile et de l'archéologue lyonnais* (1856, in-8°), où se trouve une liste raisonnée des divers ouvrages importants publiés à Lyon.

En fait de collection elzévirienne, il mentionne les catalogues de MM. Chenu (1847) et Michau de Montaraa (1849); mais il aurait pu indiquer bien d'autres catalogues où les éditions des Elzévier entrent pour une forte partie, quelquefois pour la presque totalité. Tels sont les catalogues Berard, Sensier, Cramayel, Motteley, Millot, et surtout celui de M. Pieters, dont la vente a eu lieu à Gand en 1864 (la collection elzévirienne comprend 960 articles).

Pour la botanique nous trouvons bien le catalogue Ventenat (p. 550), mais celui de Lhéritier fait défaut, ainsi que celui de Jussieu, et l'un et l'autre sont d'une grande importance.

A l'égard de Rabelais, M. Petzholdt mentionne (p. 240) deux notices de M. Gustave Brunet, relatives aux écrits de l'*Homère bouffon*, et il en parle avec indulgence en disant qu'elles sont indispensables (*unentbehrlich*) aux personnes qui s'occupent d'un pareil sujet; il aurait pu ajouter que M. Gustave Brunet a publié en 1844 une brochure : *Notice sur une édition inconnue du Pantagruel et sur le texte primitif de Rabelais*, et, ce qui est beaucoup plus important, le célèbre auteur du *Manuel du Libraire* a fait paraître en 1852 un volume véritablement digne de lui : *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*. Ajoutons que le docteur Regis, dans la longue introduction qu'il a mise en tête du commentaire formant le second volume de sa traduction de Rabelais (Leipzig, 1832-41), a placé un catalogue raisonné des éditions des écrits de *maître François*.

Passant à un écrivain plus moderne, nous signalerons les *Notices bibliographiques*, si exactes et si complètes, qui occupent les pages CXXVII-CCXXXVI de la très-bonne édition de Boileau, donnée par M. Berriat Saint-Prix (Paris, 1832, 4 vol. in-8°).

Nous terminerons ces détails, trop étendus sans doute, en allant chercher dans l'édition de Regnard, revue par M. Alfred Michiels (Paris, 1860, 2 vol. in-8), une *Bibliographie* (tom. I, p. XXXV), trop succincte d'ailleurs, *des ouvrages concernant le rire et le comique*. Nous avons aussi relevé quelques inexactitudes qu'on peut attribuer à des fautes d'impression, mais qu'il faudra faire disparaître

de cette seconde édition, revue et augmentée, dont nous souhaitons l'apparition. Tenons-nous-en à un exemple : le possesseur de la série des éditions aldines dont il parut un catalogue italien à Florence en 1803 (pag. 167), était le cardinal Loménie de Brienne ; c'est à tort que ce titre est remplacé par celui de comte.

F. A.

---

245. — **Die Werke der Maler** in ihren Handzeichnungen. Beschreibendes Verzeichniss der in Kupfer gestochenen, lithographirten und photographirten Facsimiles von Originalzeichnungen grosser Meister, gesammelt und herausgegeben, von Rudolph Weigel. Leipzig, 1865, in-8°, xvi-760 pages. (Librairie Franck.) — Prix : 26 fr. 75.

Voici encore un de ces ouvrages qui font honneur à l'Allemagne, pour l'étendue des recherches et la patience déployée afin d'en résumer les résultats, de les classer avec méthode. Il existait des livres assez nombreux sur les tableaux et sur les gravures, mais un travail considérable consacré aux dessins faisait encore défaut; cependant cette portion de l'art est des plus dignes d'attention. « Des dessins non achevés, a dit un connaisseur des plus distingués, des études ont pour les curieux un mérite spécial; c'est l'intimité du maître, mais il faut savoir en découvrir le charme, en étudier le mérite. La pensée primitive d'un grand artiste exige, pour être comprise, une appréciation de sa composition et de son faire qui ne peut résulter que d'un examen approfondi. »

M. Rodolphe Weigel, qu'un commerce fort actif met en mesure de connaître parfaitement toutes les productions artistiques et auquel on doit d'ailleurs déjà des publications fort dignes d'attention [1], a placé en tête du volume que nous signalons une introduction où il rend compte du but qu'il s'est proposé et du plan qu'il a suivi ; il y joint un aperçu de l'histoire des collections les plus considérables de dessins qui aient été formées par d'opulents amateurs. On trouve ensuite 1° l'énumération (au nombre de 29) de diverses notices et de catalogues concernant des collections de dessins qui sont conservées dans des dépôts publics ou chez des curieux délicats; 2° une liste des catalogues de ventes publiques consultés par M. Weigel comme renfermant des dessins; cette liste, rangée dans l'ordre chronologique, commence en 1754 et se termine en 1865.

La *Literatur* ou bibliographie des dessins (pag. 42-85), énumère 150 ouvrages divers, la plupart assez rares et d'un prix élevé. Lorsqu'il s'agit de recueils offrant des productions de divers maîtres, l'énumération de ce qui revient à chacun d'eux est exposée avec un soin minutieux.

La portion la plus considérable du travail de M. R. Weigel (elle occupe 753 pages) est celle qui offre l'énumération alphabétique des fac-simile des dessins originaux, d'après les noms des artistes ; elle débute par *Achen* (*Johann* ou *Hans von*); elle se termine à *Zurbaran* (*Francesco*), et à la fin on trouve l'indica-

1. Indépendamment de ses *Catalogues* fort importants au point de vue iconographique et bibliographique, et dont il a paru trente-quatre parties, M. R. Weigel a mis au jour un *Choix de dessins des grands maîtres*, conservés dans son cabinet et gravés par J.-C. Loedel (1854-61, grand in-folio, 12 livraisons de 3 planches) et un *Recueil de fac-simile de gravures sur bois, d'après de vieux maîtres* (1851-1857, 18 livraisons in-folio).

tion de quelques dessins qui ont été gravés, mais dont les auteurs sont restés inconnus.

Cette analyse rapide donne, nous l'espérons, une idée exacte du travail de M. R. Weigel ; elle fait connaître toute l'utilité qu'y trouvera l'amateur ou l'artiste désireux de connaître les productions des grands maîtres ; elle montre avec quel profit il sera consulté par l'homme studieux qui voudra explorer une branche très-intéressante et peu connue de l'histoire de l'art.

Si nous voulions donner un échantillon de la manière dont M. R. Weigel remplit le cadre qu'il s'est proposé, nous dirions qu'à l'égard du Poussin, par exemple, il énumère 62 dessins différents qui ont été reproduits, en indiquant pour chacun d'eux les ouvrages auxquels il faut recourir. Voici quatre de ces articles : *Eliezer et Rebecca à la fontaine*. Dessin à la plume lavé au bistre ; lithographié dans Denon, *Monuments des arts du dessin*, 284. — Jacob et Rachel. Dessin à la plume et au bistre gravé par Langer : *Treize gravures d'après des dessins de l'école d'Italie*, gr. in-fol., nº 11. — *Moïse sauvé des eaux*. Dessin à la plume lavé au bistre ; lithographié par M. Bouteiller : Denon, *Monuments*, 282. — *Moïse protége les filles de Jethro*. Dessin à la plume et au bistre, rehaussé de blanc, gravé par E. Rosotte, 1857, *Musée du Louvre*, 27.

Selon notre habitude, nous joindrons à cet exposé quelques observations critiques. Il nous semble qu'il eût été à propos de ne pas se borner à offrir une énumération des ouvrages qui reproduisent des dessins ; des appréciations de leur mérite, soit d'après le jugement particulier de M. R. Weigel, si autorisé en pareille matière, soit d'après les connaisseurs les plus distingués, auraient pu être fort utiles. Il eût été opportun, ce nous semble, en mentionnant la reproduction faite par Earlom des dessins de Claude le Lorrain, connus sous le nom de *Liber veritatis* et dont le duc de Devonshire est l'heureux possesseur, de signaler ce qu'en dit M. Léon de la Borde (*Annales de l'art français*, t. I, p. 435) : « Il est impossible de traduire d'une manière plus insipide et plus monotone, en » un mot, plus banale, une collection de dessins qui sont des chefs-d'œuvre par » leur profondeur, leur sentiment, leur vérité et leur distinction. »

Un travail assez considérable, exigeant sans doute des recherches approfondies mais nullement de nature à effrayer l'auteur du volume que nous parcourons, en formerait le complément nécessaire ; ce serait la liste raisonnée des dessins importants passés en vente publique avec l'indication du prix d'adjudication. Il nous semble que ce livre qui nous manque encore, devrait être favorablement accueilli. Ce ne serait point d'ailleurs aux seuls catalogues spéciaux qu'il faudrait borner les investigations ; d'importantes bibliothèques formées de livres de tout genre et livrées récemment aux enchères offriraient des indications qu'on se garderait bien de négliger. Citons-en quelques-unes.

A la vente Renouard en 1854 — un vol. un-4º contenant 75 portraits dessinés par Saint-Aubin, 625 fr. (nº 632) ; 32 dessins de Marillier pour les *Œuvres* de Le Sage, gr. in-8º, 405 fr. ; 77 dessins du même pour les *Œuvres* de l'abbé Prevost, 370 fr. ; 79 dessins (dont trois n'ont pas été gravés) du même pour la collection des *Voyages imaginaires*, 405 fr. (nº 634-636) ; 8 dessins de Moreau jeune pour

Héloïse et Abélard, 360 fr., nº 638; 6 grands dessins pour l'édition de *Paul et Virginie* (Paris, Didot, 1806, in-4º) par Gérard, Girodet, Prudhon, etc., plus 42 petits dessins de Moreau, Desenne et autres, 1,510 fr., nº 2039.

Terminons en mentionnant les 277 dessins d'Oudry pour les *Fables* de La Fontaine, gravés pour la belle édition de 1735-1759, et si remarquables au point de vue de la vérité avec laquelle sont représentés les animaux; après avoir été, en 1840, offerte au prix de 5,000 fr. sur un catalogue de la maison De Bure, ils furent payés 1,800 fr. à la vente d'un des frères De Bure en 1854; M. Thibaudeau les acheta; ils passèrent ensuite dans les mains de M. Solar, et lorsque en 1860 cette riche bibliothèque fut livrée aux enchères, ils trouvèrent amateur à 6,000 francs.

Y.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ailly (d'). Recherches sur la monnaie romaine, depuis son origine jusqu'à la mort d'Auguste. Tome 2, 1re partie, in-4º. Paris (Rollin et Feuardent).

Avril (A. d'). La chanson de Roland, traduite du vieux français et précédée d'une introduction. In-16 jésus. Paris (Albanel). 4 fr.

Belin (M.). Caractères, maximes et pensées de Mir Ali Chir Nevâïi, in-8. Paris (Challamel aîné). 1 fr. 50

Clément (C.). Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël, avec une étude sur l'art en Italie avant le xvie siècle, et des catalogues raisonnés, historiques et bibliographiques. 2e édition, in-18 jésus. Paris (Hetzel). 3 fr

Demosthenes. Ausgewählte Reden. Erklärt von A. Westermann. 1 Bdchn. 5 Aufl. gr. in-8º Berlin (Weidmann). 1 fr. 90

Desailly (B.). Biographie amandinoise. La famille Gosse, suivie d'un essai sur la ville de Saint-Amand, in-8º. Valenciennes (Peignet).

Euripidis tragoediae cum fragmentis. Ad optim. libr. fidem recognovit A. Witzschel, vol. 1, 2 et 4, in-16. Leipzig (Holtze) le vol. 80 c.

Friese (E.). De casuum singulari apud Pindarum usu. Gr. in-8º. Berlin (Calvary et Cº). 1 fr. 60

Gelbe (H.). Ueber den Unterricht in der hebräischen Sprache auf den Gelehrtenschulen, gr. in-4. Leipzig (Matthes) 1 fr. 40

Gessler (F.), De legionum romanorum apud Livium numeris, gr. in-8º. Berlin (Calvary et Cº). 1 fr. 40

Goose (K. F.). Sophus, de casu quaedam observationes, gr. in-8º. Berlin (Calvary et Cº). 1 fr. 35

Grimm (Jac.). Weisthümer. 5 Thl. gr. in-8º Göttingen (Dieterich). 16 fr.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'anglais par A. L. Sadous. Tome 17 avec cartes et plans. In-8º. Paris (Librairie internationale).

Gyss (J.). Histoire de la ville d'Obernai et de ses rapports avec les autres villes ci-devant impériales d'Alsace et avec les seigneuries voisines, comprenant l'histoire du mont Saint-Odile, des anciens monastères et châteaux de la contrée. Tome 2, in-8º. Paris (Aubry).

Heller (H.). Historiae casus contingentisque notionum specimen, gr. in-8. Berlin (Calvary et Cº). 1 fr. 60

Herodotos. Für den Schulgebrauch. erklärt von K. Abicht. 5 Bd. Buch VIII et IX, gr. in-8º. Leipzig (Teubner). 2 fr.

Imp. L. Toinon et Cº, à Saint-Germain

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50. — 15 Décembre — 1866.

245. — **Mémoire sur l'ethnographie de la Perse**, par Nicolas de Khanikof. Paris, Arthus Bertrand, 1866. In-4°, 142 pages et 3 planches. (Recueil de voyages et de mémoires, publié par la Société de géographie).

C'est une véritable bonne fortune pour la science, quand un homme, joignant à des connaissances spéciales étendues, un esprit sérieux et un grand courage personnel, entreprend un voyage d'exploration et en fait connaître les résultats au public. M. de Khanikof, un des maîtres de la philologie orientale, cultivant en même temps avec succès les sciences naturelles, a visité à plusieurs reprises l'Orient, et ses nombreux travaux sur différents sujets de la littérature orientale ont tous contribué au progrès de ces études. Il nous donne aujourd'hui un mémoire sur l'ethnographie de la Perse, qui est remarquable à plus d'un titre. L'ethnographie, à vrai dire, n'en est encore qu'à ses commencements. Ses principes sont à peine élucidés, et quant aux questions un peu compliquées, elle est encore, à l'heure qu'il est, abandonnée à des spéculations qui manquent de base. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, combien nos idées ne sont-elles pas confuses relativement à la population de l'Afrique septentrionale? Des hypothèses et des affirmations sans nombre se sont produites et se produisent à l'envi, afin de débrouiller le problème ethnographique de cette contrée; et cela restera ainsi jusqu'au jour où un voyageur savant et intelligent fera de ce côté ce que M. de Khanikof vient de tenter pour la Perse.

Il y a en effet plus d'une ressemblance à remarquer entre les populations de ces deux pays. Dans l'Asie centrale, comme dans l'Afrique septentrionale, depuis les temps les plus anciens et à plusieurs reprises, des peuples de race, de coutumes et de religion différentes se sont succédé, mêlés ou exterminés. Les habitants, tantôt agriculteurs, tantôt nomades ou commerçants, ont changé les conditions du sol et même du climat, et avec tout cela, des influences étrangères y ont toujours joué un grand rôle. En ajoutant à ces données l'insuffisance des renseignements historiques, on peut apprécier les difficultés d'une étude ethnographique de ces populations.

Dans une longue introduction (p. 1-31), M. de K. dit beaucoup d'excellentes choses sur les devoirs des voyageurs, sur les erreurs et les écueils qu'ils doivent éviter, sur les instruments à employer et sur le système à suivre dans les recherches ethnographiques. Il établit avec raison que ce système n'est autre que celui des sciences physiques en général, c'est-à-dire l'observation exacte de

faits; mais en outre qu'aucun élément d'étude : linguistique, histoire, archéologie, littérature, etc., ne doit être exclu. Nous sommes tout à fait d'accord avec lui, quand il dit que le voyageur ne doit pas porter son attention exclusivement « sur certaines parties du discours plutôt que sur d'autres, comme étant ceux des éléments de la langue qui sont plus aptes à garder le cachet de l'origine de l'idiome (p. 30.) » Nous le sommes moins quand il dit, à la même page, que « la parole humaine est un tout organique qui se développe et se détériore d'une manière capricieuse, en tant que les lois de ces variations nous sont inconnues, et il est bien à craindre qu'on ne parvienne jamais à les découvrir. » Nous croyons, au contraire, que ces lois seront plus sûrement trouvées que la solution de cet autre problème que l'auteur pose à l'ethnographie, savoir : l'unité ou la diversité des races humaines. En étudiant les caractères physiques de la race iranienne, M. de K. commence par rechercher quel était son emplacement primitif, en se guidant sur les traditions les plus anciennes de cette race, conservées dans le Vendidad et dans le livre des Rois. Il conclut, d'accord avec la plupart des savants, que le berceau du peuple persan était dans la partie orientale de l'empire. Tout en montrant une réserve qui nous semble extrême, à l'égard des lectures des inscriptions cunéiformes, l'auteur trouve une preuve précieuse pour ce résultat dans l'inscription de l'obélisque de Nimroud, expliquée par M. Rawlinson, dans le tome XIX du *Journal de la Société asiatique de Londres*. L'existence indubitable d'un grand empire sémitique à l'ouest, à une époque très-ancienne, suffit pour prouver que les Iraniens ne s'y sont avancés que plus tard. En général, le rôle historique de la race aryenne ne commence qu'après l'an 1000 avant notre ère. Il n'y aurait donc là aucune difficulté, si les anciens ne nous parlaient de migrations des Perses vers l'ouest à une époque très-reculée, migrations qui les auraient conduits jusqu'en Espagne et en Afrique [1]; et d'un autre côté s'il n'y avait pas certaines traces d'un empire perse à Babylone avant celui des Sémites [2]. M. de K. ne touche pas cette question; il se borne à démontrer que les différences physiques qui, de tout temps, ont existé et subsistent encore aujourd'hui entre les Iraniens de l'ouest et les Iraniens de l'est, sont dues au contact continuel des premiers avec d'autres races. Il est porté à croire que les premiers croisements des Iraniens avec les Sémites eurent lieu deux mille ans avant notre ère. Nous ne sommes nullement autorisé à contredire l'auteur sur ce point, quoiqu'il nous semble qu'en général les auteurs anciens ont exagéré l'importance des mélanges des races sur tous les points du monde alors connu. Les dissemblances des différentes tribus d'un même peuple, antérieurement à tout contact avec d'autres races, sont toujours assez marquées pour se perpétuer et même pour se développer. Dans l'espèce, on pourrait admettre que les Perses occidentaux, qui semblent être des Mèdes, différaient déjà primitivement des Perses orientaux dans une mesure assez grande, pour avoir transmis à leurs descendants leurs caractères distinctifs.

1. Voy. Varro ap. Plin., H. N., 3, 3 et 5, 8. — Salluste, Jug., 18.
2. Eusèbe, Chron. arm., 1, p. 40.

Les nombreux extraits que M. de K. a tirés des voyageurs anciens et modernes et qu'il discute, sont fort intéressants. Nous y remarquons surtout une description du peuple perse, que M. St-Julien a extraite et traduite pour l'auteur des annales chinoises. La dissertation sur le mot Tadjik, nom d'un peuple de la Transoxiane, que M. de K. croit être le vrai descendant des anciens Perses, nous a laissé quelques doutes. M. de K. dérive ce nom du mot persan *tâdj*, couronne, tiare, en insistant sur le sens symbolique et mystique de ce mot. Mais n'est-il pas très-difficile de croire que ce mot soit devenu la désignation d'un peuple, à moins d'admettre que le bonnet persan ait réellement été le signe distinctif de ce peuple, ce qui n'est pas prouvé? D'ailleurs, si, comme il est probable, les Dadices, mentionnés par Hérodote, les πασικαι (lisez τασικαι) de Ptolémée, les τασικαι de Denys le Périégète, et enfin les Tiao-tchi des annales chinoises, sont identiques aux Tadjiks, il est clair que ce mot désignait dans l'antiquité une tribu, une portion du peuple perse, qui a légué cette dénomination à ses descendants, et alors la dérivation proposée par M. de K. n'aurait plus de raison d'être. Quoi qu'il en soit, l'auteur nous paraît avoir prouvé victorieusement que ce peuple a conservé bien réellement les traits distinctifs de la race iranienne. Le portrait qu'en a tracé M. de K. d'après les voyageurs anciens et modernes, et d'après ses propres observations, est fort intéressant. Les trois photographies, jointes à sa publication, représentent des individus de cette race.

L'auteur parle ensuite de la variation du type persan primitif chez les Afghans, chez les Beloudjs, les Persans occidentaux, les Bakhtyaris, les Kurdes, les Nestoriens, les Arméniens, les Ossètes, les Tats, les Talyches, les Ghilaniens, les habitants du Mazenderan et du Khorassan. Il ne donne que la description physique de ces tribus, réservant les questions ethnologiques à une seconde partie de ce travail. Notons seulement une observation fort intéressante que nous trouvons dans le paragraphe consacré aux Ossètes et qui nous paraît devoir fixer tout particulièrement l'attention des ethnographes : « Placés, dit l'auteur (p. 144), depuis des siècles en contact immédiat avec les Lezghis, doués presque des mêmes qualités physiques, les Osséthiens ont dû éprouver des transformations radicales dans leurs traits et dans leur conformation... Les Osséthiens établis dans la plaine au nord de la chaîne du Caucase paraissent reprendre assez vite la forme du type iranien ; et il est très-remarquable, si cela se confirme, qu'à la seconde génération déjà les nez aquilins deviennent plus rares parmi eux que parmi les Osséthiens montagnards, et que le nez droit du Tadjik reparaît chez eux. » En rapprochant ce passage et ce que nous avons dit plus haut, des descriptions du type persan que M. de K. donne d'après des auteurs de diverses époques, on peut se convaincre aisément que le type iranien n'a presque pas varié depuis l'antiquité. Nous devons des remerciments à M. de K. d'avoir fait ressortir cette vérité dans un cas spécial et nous désirons que d'autres fassent de même sur d'autres points. Avec des données encore bien incomplètes M. de K. a fait un travail que nous pouvons proposer comme modèle à suivre dans ce genre de recherches.

H. Z.

246. — **Histoire romaine de Dion Cassius**, traduite par E. Gros, ouvrage continué par V. Boissée; tomes VI et VII. Paris, Firmin Didot, 1863, 1865.

Il est très-difficile de bien traduire, et très-facile de relever des fautes dans la meilleure traduction. Le travail de M. Boissée nous a paru fort estimable : et nous avons dû en feuilleter une bonne partie, pour trouver la matière de quelques observations critiques.

A la page 236 (livre XLVII, ch. 39), Dion fait ressortir l'importance de la bataille de Philippes « où, dit-il, la liberté et la démocratie étaient en question, comme elles ne l'ont jamais été jusqu'ici (τότε ὡς οὐ πώποτε). » M. Boissée interprète ainsi ces derniers mots : « Plus qu'elles ne l'avaient jamais été, » ce qui l'amène à traduire ainsi la phrase suivante : *On en vint donc de nouveau aux mains comme auparavant*; mais, dans les luttes précédentes (le texte porte simplement ἐκείνοις), il s'agissait de décider à qui on obéirait, au lieu que, dans la circonstance actuelle, un parti conduisait le peuple romain à la domination d'un seul, tandis qu'un autre s'efforçait de lui rendre son indépendance. » Nous nous trompons fort, ou la phrase συνέπεσον μὲν γὰρ καὶ αὖθις ἀλλήλοις, ὥσπερ καὶ πρότερον, ne peut signifier ici autre chose que : « Cette bataille n'est ni la première ni la dernière qui ait eu lieu entre Romains. »

Quelques lignes plus bas (page 238), on lit : Ὅθεν οὐδ' ἀνέκυψεν ἔτι πρὸς ἀκριβῆ παρρησίαν ὁ δῆμος. M. Boissée traduit : « Aussi le peuple.... ne leva-t-il plus désormais la tête à un langage vraiment libre. » Nous croyons que le texte signifie à la lettre : « Aussi le peuple ne releva-t-il plus jamais la tête vers une vraie liberté, » ou, pour parler plus clairement, « ne redevint-il jamais vraiment libre. » Παρρησία, pris dans le sens pur et simple de « liberté, indépendance, » est, sans doute, étranger à la bonne langue; mais les exemples de cette acception sont nombreux chez les écrivains de la décadence.

Dans la même phrase, κἀκ τούτου τό τε δημοκρατικὸν (ὁ δῆμος) συμπαρανάλωσε, καὶ τὸ μοναρχικὸν ἐκράτυνε nous paraît inexactement rendu par cette phrase : « Et à partir de ce moment l'esprit populaire se perdit, tandis que l'esprit monarchique se fortifia. » L'idée que Dion Cassius veut exprimer ici c'est que l'établissement de l'empire romain, ou la ruine de la démocratie, avait été l'ouvrage du peuple lui-même, tout autant que de César ou d'Auguste. Κἀκ τούτου, qui a ordinairement le sens adopté en cet endroit par M. Boissée, est très-souvent employé par Dion Cassius pour signifier *en conséquence* (par ex. XLVIII, 3; LII, 17); et nous ne pensons pas que συμπαρανάλωσε puisse jamais être pris intransitivement.

Même tome, p. 271 (XLVIII, 1): « C'est ainsi que finirent Brutus et Cassius, percés des mêmes glaives dont ils avaient abusé contre César. » Le texte porte τοῖς ξίφεσιν εἰς τὸν Καίσαρα ἀπεχρήσαντο, ce qui signifie simplement, croyons-nous, « avec lesquels ils avaient tué César. » Ici et au chapitre 9 (le rapprochement est de M. Boissée), ἀποχρῶμαι est construit tout à fait comme ses équivalents καταχρῶμαι, διαχρῶμαι, ἀναχρῶμαι (livre LII, chap. 17), qui signifient tantôt *abutor*, tantôt *perimo*, *occido*, suivant qu'ils sont joints au datif ou à l'accusatif.

Un des morceaux les plus intéressants que renferme cette partie, précieuse entre toutes, de l'ouvrage de Dion Cassius, le fameux discours de Mécène à Au-

guste (tome VII, livre LII, ch. 14 et suivants), nous a paru, presque partout, fort bien traduit. Il y a pourtant, là même, quelques inexactitudes.

Page 236 (chap. 15), Mécène rapporte à la cause suivante les divisions et les guerres qui désolent l'empire : Αἴτιον δὲ τό τε πλῆθος τῶν ἀνθρώπων, καὶ τὸ μέγεθος τῶν πραγμάτων· ἐκεῖνοί τε γὰρ παντοδαποὶ καὶ τὰ γένη καὶ τὰς φύσεις ὄντες, καὶ ποικίλας καὶ τὰς ὀργὰς καὶ τὰς ἐπιθυμίας ἔχουσι· καὶ ταῦτα ἐς τοσοῦτο προῆκται, ὥστε καὶ πάνυ δυσχερῶς ἂν διοικηθῆναι. Voici maintenant la traduction de M. Boissée. « La cause, c'est la multitude de la population et l'importance de nos affaires : divisés par races et par caractères de toute sorte, les hommes ont des tendances et des désirs divers, et l'on est allé si avant dans cette voie, qu'il est difficile de mettre ordre au mal. » « Divisés par races et par caractères de toutes sortes, » n'offre pas un sens bien net; quant à la fin de la phrase, elle est tout à fait inintelligible : M. Boissée s'est évidemment mépris. Καὶ ταῦτα s'oppose à ἐκεῖνοί τε (à savoir οἱ ἄνθρωποι) et représente ici τὰ πράγματα : « Et quant aux affaires, elles ont pris une telle extension, qu'il est devenu fort difficile de les administrer. »

Page 238 (chap. 15), Καὶ ἐπὶ πολλὰς καὶ τῶν ἠπείρων καὶ τῶν νήσων ἐπεραιώθημεν signifie, selon M. Boissée : « Nous avons traversé de nombreux continents et de nombreuses îles. » Suivant nous, il ne s'agit pas ici de traverser les continents, mais de s'y transporter en traversant la mer.

Page 240 (chap. 17), Mécène représente à Auguste les dangers que lui feront courir, s'il se démet du pouvoir, d'une part les ennemis que lui ont faits ses crimes, de l'autre les ambitieux, à qui sa grandeur passée portera toujours ombrage : ὧν οὐδεὶς οὔτε μὴ ἀμύνασθαί σε ἐφ' οἷς πεποίηκας, οὔτ' ἀντίπαλον ὑπολιπέσθαι ἐθελήσει. Au lieu d'interpréter comme M. Boissée : « Aucun d'eux ne voudra, en raison de ce que tu as fait, ni te défendre, ni laisser vivre en toi un adversaire, » nous entendrions : « Aucun d'eux ne voudra ni renoncer à se venger du mal que tu lui as fait, ni laisser vivre en toi un rival. »

A la page 376 (LIII, 18), l'historien dit : Ἤδη δὲ καὶ ἕτερόν τι, ὃ μηδενὶ τῶν πάλαι Ῥωμαίων ἐς πάντα ἄντικρυς ἐδόθη, προσεκτήσαντο, ὑφ' οὗπερ καὶ μόνου καὶ ἐκεῖνα ἂν καὶ τἆλλα αὐτοῖς πράττειν ἐξῆν. « Ils (les empereurs) acquirent aussi, traduit M. Boissée, un autre droit qui n'avait jamais, dans les temps anciens, été ouvertement concédé à aucun Romain, celui en vertu duquel il leur est permis de faire actes de tribun et tous autres. » Il faudrait, si nous ne nous trompons : « Un droit qui, à lui seul, aurait suffi pour leur permettre, etc. » Quel était en effet ce privilége? La phrase suivante nous l'apprend : Λέλυνται γὰρ δὴ τῶν νόμων, « c'est qu'ils sont affranchis des lois. »

M. Boissée, en traduisant Dion Cassius, a rendu un vrai service aux études historiques : les philologues lui sauront gré surtout des notes critiques, fort instructives, dont sont enrichies toutes les pages de ces deux volumes. Notons, en finissant, que M. Léon Renier a revu deux chapitres importants du tome VII (livre LII, ch. 23 et 24).

Éd. Tournier.

247. — **Dante Alighieri's Leben und Werke**, von Dr Franz Wegele, professor der Geschichte zu Würzburg. *Zweite vermehrte und verbesserte Auflage.* Mit Dante's Bildniss nach Giotto. Iena bei Friedrich Mauke, 1865. In-8°, xvi-604 p.

La première édition de ce livre remarquable remonte à près de quinze ans, et malgré les travaux de toutes sortes dont la littérature dantesque s'est enrichie depuis cette époque, l'ouvrage de M. Wegele n'a guère vieilli. On n'en est pas étonné quand on se rappelle que la plupart de ces innombrables publications étaient soit de nouvelles appréciations littéraires venant augmenter le trésor de rhétorique qui s'est accumulé autour du nom de Dante, soit des écrits de circonstance, faisant du poëte tantôt un champion de l'unité italienne et un adversaire du pouvoir temporel des papes, tantôt un catholique orthodoxe et un défenseur du principe d'autorité. Qu'on ajoute les commentaires que tous les éditeurs ou traducteurs nouveaux continuent de copier avec de légères variantes; et même les travaux philologiques du plus haut mérite qui étaient indispensables et qu'on attendait impatiemment — je songe surtout ici au texte presque définitif de la *Comédie* donné par K. Witte, — rien de tout cela ne pouvait modifier sérieusement la pensée dominante et les principaux faits historiques du livre de M. Wegele. Quant à des découvertes nouvelles dans le genre de celle des épîtres, il y a quarante ans, il n'y en a malheureusement pas eu depuis 1852; et pour des interprétations originales du problème principal de la *Divine Comédie*, on n'en a point tenté depuis cette époque, heureusement. Toutefois il est à regretter que M. Wegele n'ait pas retardé de quelques mois sa nouvelle publication : cela lui aurait permis de profiter de nombreuses petites monographies qui ont paru l'année dernière à l'occasion du six-centième anniversaire de la naissance de Dante, et dont les unes éclaircissent des points de détail, tandis que les autres proposent de nouvelles hypothèses sur des allégories secondaires du poëme. Il faut dire que ces publications n'auraient jamais pu déterminer M. Wegele à de bien grands changements.

Ce qui, en effet, fit le succès et ce qui constitue encore aujourd'hui le principal mérite du livre de M. Wegele, c'est d'avoir été la première tentative d'une appréciation *historique* complète de Dante. J'espère qu'on ne se méprendra pas sur ma pensée parce que je parais considérer comme non avenus les travaux historiques si remarquables de Pelli, Arrivabene, Balbo et Rossetti pour ne nommer que les historiens et les travaux originaux. Mais l'ouvrage de Pelli que M. Fraticelli a réimprimé depuis dans la *Raccolta dantesca* de Barbera en se l'appropriant [1], est une compilation précieuse de documents historiques relatifs à la vie de Dante; le livre d'Arrivabene est une explication assez complète des allusions historiques contenues dans la *Divine Comédie*; la *Vita di Dante* de Cesare Balbo est une élégante biographie, assombrie et en même temps animée par l'écho des douleurs de l'Italie moderne; le commentaire de Rossetti enfin est un

1. La *Vita di Dante* de Fraticelli, en effet, n'est qu'une simple paraphrase, un *rifacimento* de celle de Pelli, comme son édition de la comédie est le commentaire de Costa paraphrasé. On eût été en droit d'attendre plus d'originalité de la part du savant et excellent éditeur des *opere minori* et de l'auteur de tant de belles études sur ces petits ouvrages.

paradoxe historique fort ingénieux et soutenu avec une rare érudition, ce n'est pas un livre qui ait pu être accepté comme une véritable acquisition scientifique. M. Wegele a fait plus qu'une biographie, un commentaire ou une hypothèse : il a montré le rôle de Dante dans l'histoire, et à bien des égards son livre est aussi définitif que l'est celui d'Ozanam qui a déterminé la place de Dante dans le mouvement philosophique du moyen âge. Dante, pour M. Wegele, n'est plus seulement un homme d'État florentin, ni un utopiste qui rêve une société impossible, ni un poëte, qui a fait un chef-d'œuvre et qui a eu une existence fort agitée; pour lui — et nous partageons entièrement son avis — la vie, les idées et les ouvrages de Dante sont l'histoire même, l'histoire politique, morale, religieuse, scientifique d'une époque et d'un peuple entiers; et celui qui entreprendrait d'écrire une histoire du XIIIe siècle, non-seulement italien, mais chrétien, sans avoir étudié à fond la vie, les idées et les œuvres de Dante, se priverait d'une source importante, de la source principale même pour son sujet, et courrait grand risque de ne rien comprendre du tout à l'histoire de ce siècle. Donner de l'importance historique de Dante et de ses œuvres une idée exacte c'est faire revivre son époque, c'est remettre devant nos yeux le cercle d'idées habituel des hommes politiques, les traditions populaires, les mœurs publiques, les croyances générales du temps. Tel fut le but de M. Wegele en écrivant son livre, et ce but il l'a pleinement atteint. Parmi les innombrables volumes qui composent aujourd'hui une bibliothèque dantesque un peu complète, celui de M. Wegele est peut-être le seul qui soit tout à fait complet dans son genre. Ce n'est pas seulement une excellente préparation à la lecture de la *Divine Comédie*; c'est un livre agréable à lire, bien composé et se suffisant à lui-même. C'est en un mot une page très-curieuse et on ne peut plus importante de l'histoire politique, morale, religieuse et intellectuelle du moyen âge. Je recommande particulièrement à cet égard l'introduction (p. 1 à 52) qui contient un tableau général de l'état politique et littéraire de l'Italie avant Dante, le chapitre III sur la *politique* de Dante (p. 294 à 351) et les trois derniers paragraphes (p. 525 à 585) du chap. IV sur la *Divine Comédie*. Quand j'aurai dit que le chap. II traite de la vie du poëte et des *opere minori*, à l'exception de la *monarchia*, examinée au IIIe chap., on aura le sommaire du livre entier.

Nous ne partageons pas toutes les manières de voir de M. Wegele, et nous contestons même beaucoup de points de détail qu'il affirme; mais on comprend qu'il nous est impossible d'entrer ici dans des discussions étendues. C'est ainsi que M. Wegele continue de voir dans l'origine des luttes entre les *Neri* et *Bianchi* des motifs politiques dont nous croyons avoir prouvé l'absence complète; il regarde toujours les guelfes et les gibelins comme des partis à programmes théoriques bien arrêtés quand ce n'étaient plus à l'époque de Dante que des traditions de famille comme celles qui retiennent aujourd'hui des libéraux dans le parti *tory*, des conservateurs dans les rangs *wighs*. Dante est toujours pour M. Wegele « une nature germaine, nullement romane » (p. 102); sa conversion fut une conversion au gibelinisme (il est vrai que M. Wegele convient aujourd'hui que ce fut « un gibelinisme épuré » p. 94); la théorie impérialiste et le pro-

gramme gibelin sont identiques; Dante enfin, aux yeux de M. Wegele, est un grand homme d'État, et son système chimérique est de tout point admirable. Nous avouons ne pouvoir souscrire ni à ces thèses ni à ces admirations. Dante fut assurément trop poëte, trop passionné, trop rigide, trop doctrinaire pour être un grand homme d'État : heureusement que les hommes d'État ne sont pas les seuls héros de l'histoire.

La seconde édition ne diffère guère de la première que par la forme, revue avec beaucoup de soin et avec assez de bonheur, de manière que ce volume, par la composition comme par le style, est aujourd'hui, plus encore qu'il y a quinze ans, un des rares livres allemands qui donnent le résultat de fortes études sous une forme très-agréable, sinon achevée. Plût à Dieu qu'on en pût dire autant du côté matériel. Papier et brochage sont encore aussi primitifs que lors de la première édition, et bien que les neuf dixièmes des fautes d'impression qui déparaient celle-ci, surtout dans les citations italiennes, aient disparu, il en reste encore assez pour que trois pages d'*errata* ne suffisent pas à en énumérer la moitié.

Les chapitres les plus remaniés sont celui sur la *Vita nuova* et celui sur l'allégorie des deux premiers chants de la *Comédie*. Le premier n'a rien perdu à être un peu resserré, mais l'argumentation de M. Wegele à propos des révisions successives de la *Vie nouvelle* serait plus concluante encore s'il voulait mieux distinguer entre la partie explicative de ce petit livre, contemporaine, selon nous, du *Convito*, et la partie poétique et narrative qui remonte à 1292. — Dans son chapitre sur l'*Allégorie*, M. Wegele s'est un peu relâché de sa sévérité pour les interprètes théologiques, et surtout pour « la triste portion de ceux qui ne rejettent aucune des deux interprétations théologique et historique et les croient conciliables l'une avec l'autre. » Ces sévérités de la première édition étaient d'autant plus déplacées, ce semble, que dans cette partie, la plus faible d'ailleurs du livre, M. Wegele confondait lui-même toutes les interprétations et empruntait à chacune d'elles une partie. Si le cadre de la *Revue* me le permettait, je rappellerais à M. Wegele le passage de la lettre du poëte à Can Grande où il admet lui-même plusieurs interprétations, et j'essayerais de lui montrer que Dante peut parfaitement avoir symbolisé dans son allégorie à la fois sa vie personnelle, l'humanité au point de vue politique, et l'homme en général au point de vue moral et religieux. De cette façon Virgile sera à la fois la raison qui vient au secours de l'homme égaré en proie aux trois vices principaux, et l'empire romain qui sauve l'humanité des dangers dont la menacent la papauté, la France et Florence ; tout comme Béatrice est en même temps, M. Wegele en convient bien, la jeune Portinari qui vécut et mourut à Florence, et la théologie (ou la grâce agissante). Il me serait facile de prouver la simultanéité des trois interprétations de l'allégorie fondamentale d'un bout à l'autre de la *Divine Comédie* et je pourrais ainsi rendre justice aux interprètes modernes, sans faire tort aux commentateurs anciens qui ont encore eu les traditions directes de l'époque du poëte. Cette triple signification, déjà indiquée par Dante lui-même et à mots couverts, a d'ailleurs été acceptée de nos jours par des autorités de premier ordre.

Outre les deux parties que je viens d'indiquer, beaucoup d'autres ont été refondues dans la nouvelle édition, quoique à un moindre degré. On peut même dire que chaque chapitre a été remanié, chaque page récrite par l'auteur. Plus d'une erreur a été redressée, les unes tacitement, les autres avec indication des raisons qui militaient pour et contre la première manière de voir. Je me borne à relever dans le nombre de ces rectifications le fait du voyage de Dante à Paris que M. Wegele avait placé de 1290 à 1297. Blanc, et le signataire de cet article, ont prouvé l'impossibilité de ce fait, et M. Wegele convient de son erreur (p. 90); mais ce n'est que pour tomber dans l'exagération opposée en niant tout voyage de Dante à Paris. Nous croyons avoir établi (*Souvenirs de la Flandre wallonne*, février 1865) avec une certitude presque absolue que le poëte fut en France et dans les Flandres de 1308 à 1310. — M. Wegele attache une grande importance au passage de l'*Inferno* VIII, 43, où Virgile embrassant Dante, lui dit :

Benedetta colei che in te s'incinse!

Conclure de ce vers innocent que « l'influence maternelle » de donna Bella « sur l'éducation intellectuelle ou plutôt morale » de Dante a été considérable (p. 483), me semble bien hardi. C'est là une expression biblique, devenue populaire et poétique dans toutes les nations et qui constitue un éloge du fils, mais nullement de la mère. — Il y a beaucoup d'autres détails de ce genre qui ont été ajoutés et qui n'ont pas grandement modifié le travail général, comme bien l'on pense ; mais on comprend que je ne puis les relever tous ici.

M. Wegele a ajouté à sa nouvelle édition trois appendices. Le premier, de deux pages à peine, sur les événements si obscurs de Florence de 1300 et de 1301, n'a d'autre but que de mentionner, sans leur faire l'honneur de les exposer et moins encore de les réfuter, les opinions contraires de M. Floto et surtout du signataire de cet article au sujet de ces événements. Il faut dire cependant que M. W. promet pour une occasion prochaine la réfutation de notre argumentation. Le second appendice est le fameux décret de bannissement de 1302. Il a été si souvent reproduit qu'on ne s'explique guère l'opportunité de cette nouvelle reproduction. Le troisième appendice, intitulé *Regestes de Dante*, est la liste chronologique des trente-deux dates certaines qui nous sont restées sur la vie de Dante. C'est là une idée assez heureuse et qui permet de contrôler le récit développé du IIe chapitre.

K. Hillebrand.

---

248. — **Armorial de France, Angleterre, Écosse, Allemagne, Italie,** et autres puissances, composé vers 1450, par Gilles le Bouvier, dit Berry, texte complet publié pour la première fois d'après le ms original, par M. Vallet de Viriville, auteur de l'*Histoire de Charles VII*. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1 vol. in-8° 1866.

Par un singulier phénomène, plus la société s'avance dans le sens de l'égalité politique, plus la vogue s'attache aux livres qui traitent de tout ce qui touche à la noblesse. Ce n'est cependant pas seulement au goût toujours croissant du

public pour les études historiques qu'il faut attribuer le succès de la plupart des livres de généalogie ou de blason; c'est aussi un peu à la bibliomanie et beaucoup à l'ardeur avec laquelle les descendants de M. Jourdain y cherchent la savonnette à vilain, dont chacun d'eux est en peine. S'il en était autrement, il est à croire que nous n'attendrions pas la publication d'un traité historique et critique du blason fait en vue des archéologues et des érudits, tandis qu'il paraît incessamment d'interminables dénombrements de gentilshommes que s'arrachent ceux qui veulent à toute force se procurer des ancêtres. Avouons cependant, qu'il y a peut-être une autre raison à donner de l'absence du livre en question, c'est la difficulté que présentera la composition d'une *Vraye et parfaicte science des armoiries* tant que la plupart des documents anciens et authentiques sur lesquels doit s'appuyer un tel ouvrage, resteront inédits. Il faudra bien des publications comme celles que l'on doit à M. V. de V. et, avant lui, à M. Douët d'Arcq, pour qu'un archéologue se laisse tenter par ce sujet qui n'est d'ailleurs pas aussi frivole qu'on pourrait le croire. « La langue du blason, qui se lie à » l'histoire et à l'archéologie, se lie aussi à l'étude du français à cause du nombre » de mots anciens et de vieilles formes qu'elle a conservés. » Cette assertion de M. Littré n'a pas besoin de démonstration ; cependant, comme nous n'en sommes plus à croire sur la parole du maître, qu'on prenne la peine de parcourir l'arm. de G. le Bouvier, et l'on reconnaîtra que ce livre, ainsi que tous ceux de de ce genre, renferme une foule de faits qui prêteraient à de curieuses observations que sauront bien faire les lecteurs qui y chercheront autre chose que la mention de leurs familles.

Sans copier la description du précieux manuscrit de la Bibliothèque impériale si bien faite par M. V. de V., il nous faut expliquer sa contexture. C'est un recueil d'écussons armoriés peints, sans autre texte que le nom des possesseurs de ces armoiries, précédé d'une sorte d'introduction où le roi d'armes expose son plan, plus quelques brèves indications de cris d'armes. Du reste, pas un mot de commentaire sur l'antiquité, le rang ou l'illustration des familles, des noms sans phrase. Tel qu'il est, et en dépit de ce parti pris, l'armorial de G. le B. est un document historique d'un grand intérêt. Qu'on ne s'attende pas toutefois à y trouver le catalogue complet de la noblesse des principaux états de l'Europe au moment où il le terminait, c'est-à-dire, suivant M. V. de V, vers 1450. On serait tristement déçu si l'on avait conçu d'aussi ambitieuses espérances. Ainsi, pour parler d'abord de la portion la plus considérable du recueil, celle qui est consacrée à la France, on y constatera facilement l'absence d'une foule de noms appartenant à nos plus anciennes familles. Quant aux autres puissances, on jugera de la réserve gardée à leur égard par G. le Bouvier, en apprenant qu'il n'y a que dix noms pour les *Espaignes*. En résumé, le total des armoiries réunies par le roi d'armes de Charles VII ne dépasse pas 1,953, dont 1,509 pour la France. C'est du reste ce que l'éditeur a fait remarquer, en avertissant qu'il ne faut pas demander à l'armorial de Berry une statistique complète et officielle de la noblesse au xv[e] siècle. L'auteur lui-même s'explique catégoriquement à cet égard; il a prié les nobles de lui aider, dit-il, « et si les

» armes ne sont mises selon les degrés des seigneurs ou nobles qui les portent, » ne déplaise à nul; car je m'en rapporte à chacun de desbattre son fait: car je » n'en veuil avoir amour ne ayne, car la charge me seroit trop grande. » Le Bouvier fut médiocrement secondé ; il est même évident qu'on le laissa à ses propres forces, sans doute, suivant M. V. de V., parce qu'il exigeait une taxe pour l'insertion des armes, taxe que l'on se décidait difficilement à payer. Cette explication pourra paraitre plausible; toutefois M. V. de V, qui possède si bien le règne de Charles VII, n'affirmant pas que les rois d'armes aient été en possession d'un droit de ce genre, il est permis de regarder le fait comme douteux, d'autant que je serais fort tenté de mettre sur le compte de la difficulté des communications au XVe siècle une bonne part des lacunes de l'armorial. Le laisser-aller particulier au caractère national est encore allégué par M. V. de V. parmi les motifs de l'imperfection de l'armorial à l'endroit du nombre; quant à moi j'y ajouterais encore le dédain de l'épée pour la plume. Ce qui le prouverait, c'est que si je n'ai pas trop rapidement parcouru cette nomenclature, je n'y ai pas découvert de famille récente, à l'exception de celle du roi d'armes lui-même qui figure au nº 175. S'il avait été possible d'être admis dans le recueil de Berry au moyen du payement d'une somme d'argent, comme dans le grand armorial *ms* que l'on conserve à la Bib. imp., et qui est divisé financièrement par généralités, n'est-il pas probable que les anoblis se seraient empressés d'envoyer la description de leurs armoiries à l'auteur ? Par contre, n'est-il pas évident que les représentants des vieilles familles devaient se montrer peu soucieux de prendre cette peine, alors même que l'insertion eût été gratuite. Au XVe siècle, les seigneurs étaient encore en possession de ces *beaux droits* dont parlent les titres; ces droits n'avaient pas encore été contestés, si ce n'est accidentellement, leurs bannières armoriées flottaient respectées au sommet des donjons, ils devaient donc être moins avides de voir figurer leurs blasons dans un livre que ne le sont aujourd'hui les nobles de mauvais aloi pour lesquels certaines publications héraldiques sont le plus commode des expédients afin de se donner un vernis d'antiquité.

Quoi qu'il en soit, il n'y a qu'à féliciter M. V. de V. d'avoir entrepris de publier l'armorial de Berry, bien qu'en raison des frais qu'aurait entraînés la gravure de ces 1,953 écussons, il ait dû se résigner à n'en donner qu'un modeste spécimen sur l'unique planche qui illustre ce volume, et qu'il ait été réduit à ne les faire connaître que par des descriptions en langage héraldique, précédées de la transcription des noms écrits par Berry ou son scribe. Cette tâche ardue autant que pénible, M. V. de V. l'a remplie avec conscience et succès en ce qui concerne la France, non pas toutefois sans avoir laissé échapper quelques inexactitudes inévitables en pareille occurrence. Quant à la seconde partie du travail, celle qui contient les armoiries des divers états de l'Europe, il semble que la patience ait fait défaut au laborieux éditeur; là, les descriptions héraldiques cessent à peu près complétement. Ainsi, pour l'Allemagne, sur les soixante écussons recueillis par Berry, pauvre récolte pour cette contrée fertile en margraves, burgraves, landgraves, princes, comtes et où notre comédie a trouvé

tant de barons, l'éditeur n'a donné que deux descriptions héraldiques. Encore a-t-il joué de malheur dans ces uniques infractions à l'abstention systématique adoptée dans cette série, car ces deux descriptions concernent le Brabant, dont les armes sont blasonnées de deux manières différentes. Ce n'est pas tout : placé, semble-t-il, sur un lit de Procruste par quelque puissance jalouse, à cinq ou six exceptions près, le savant éditeur a laissé à ces noms germaniques l'aspect hétéroclite que leur a donné l'ignorance de Berry. L'Angleterre a été mieux traitée, mais l'Espagne et l'Italie l'ont été à peu près aussi avaricieusement que l'Allemagne. A-t-on craint de trop grossir le volume ? Il faut le croire, mais dans ce cas, mieux aurait valu ne reproduire que la partie française de l'armorial. A quoi bon ces listes de noms estropiés que ne viennent pas redresser les figures des écussons ? S'il est possible de soupçonner les comtes de Hanau dans l'article Henone (nº 1302), Liechtenstein dans le sieur du Lichetain (1349), ou de reconnaître le duc de Berg dans le duc des Monts (1322), il faudrait la vue de l'écusson ou sa description en langage héraldique pour qu'on ose poursuivre de telles identifications. Que faire de la plupart de ces noms, horriblement défigurés qu'ils sont ? Qu'est-ce que Val-de-Bo (1307), Busebert (1308) Cossebert (1315), etc., etc. ? Même observation à l'endroit de la section italienne. Sur soixante-trois écussons, deux seulement sont blasonnés par l'éditeur ; quant aux noms traités par Berry avec autant d'inhumanité que ceux des *Tedeschi*, l'absence de descriptions héraldiques et de rectifications les laisse de même presque tous méconnaissables. On aurait cependant aimé à savoir si dans le ms. original à côté du nº 1516, *les contes de Rome*, l'écusson ne nous aurait pas montré les armoiries des *Conti* qui ont donné huit papes à l'Église et qui comptent parmi les quatre plus anciennes maisons romaines. Au nº 1499, *Le Prefait de Rome*, l'écusson que nous ne voyons pas et dont nous n'avons pas la description, serait-il celui des *Prefetti*, comme on désignait souvent à Rome les Da Vico, illustre famille qui a donné des souverains à Viterbe au XIVe siècle et a joui pendant des siècles de la dignité héréditaire de *Préfet* de la ville éternelle. Enfin, que faire d'un *La Marque, duc de Douroy* (nº 1524), et de tant d'autres masques aussi peu transparents ? Mais trêve de regrets ; si j'ai laissé échapper ce qui précède, c'est en vue des augmentations que je souhaite à la seconde édition qu'obtiendra certainement l'utile publication de M. V. de V. En attendant, montrons, par quelques exemples, qu'il s'y trouve des enseignements intéressants, indépendamment des notions purement héraldiques. J'y ai surtout aperçu, comme je l'ai dit plus haut, des faits curieux relatifs à la prononciation des noms propres, et malgré la brièveté à laquelle le savant éditeur s'est assujetti, il n'a pas négligé de signaler la forme *Mémorency* (fº 24, n. 74) sous laquelle Berry ou un de ses copistes a inscrit les Montmorency, dont le nom, correctement écrit, apparaît dans l'armorial même au n. 190. Il n'est pas sans intérêt de noter au XVe siècle cette forme, encore aujourd'hui fort usitée dans le peuple, du nom d'un village des environs de Paris. On ferait bien d'autres remarques de ce genre en feuilletant Berry ; je note par exemple qu'il écrit Hanin (nº 489) le nom de la maison de Hennin. On prononçait donc jadis ce mot comme le mot *hennir*

et tant d'autres analogues. Ainsi que la plupart de ses contemporains, G. le Bouvier écrit le nom de la mère de Henri IV Labrait (fol. 38, v. p. 49) et Lebret (fol. 22, v°, v. p. 51). Le Bret, Lebret, Labrait furent des formes adoptées en France pour le mot *Albret*, comme Le By, qui s'est dit à une certaine époque pour *Alby*, ainsi que je crois l'avoir montré jadis dans un travail sur d'anciens poids de cette antique cité. Qu'on me permette encore une observation sur la persistance dans le peuple des vieilles transformations des noms étrangers : Section de l'Italie (au n. 1509), Berry mentionne un sire de Pade ; or, dans le trop rapide examen que j'ai pu faire du ms. original à la Bibl. imp., je vois que les armes de ce personnage sont un *char*. Il s'agit donc des *Carraresi*, seigneurs de Padoue, ville que nos Français nommaient Pade, forme qui n'est pas encore tellement tombée en désuétude que je ne l'aie rencontrée sur les lèvres d'une bonne femme qui invoquait à grands cris le bon saint Antoine de Pade, à l'effet de retrouver de l'argent égaré. On voit aussi dans l'armorial de B. poindre ces prononciations particulières de certains noms qui servaient de *schibboleth* aux gentilshommes du temps jadis. Au fol. 38, v° (p. 48 de M. V. de V) Berry écrit le nom des Soyecourt, *Saucourt*, comme le faubourg Saint-Germain prononce encore aujourd'hui le nom de cette ancienne maison picarde. Ailleurs il écrit Mirepès pour Mirepoix (1440 et 1188), Rochesouart pour Rochechouart (p. 48), Miaux pour Meaux (n. 78), Du Gles pour Douglas.

Il y aurait aussi à rechercher pourquoi telles familles se trouvent dans l'armorial à l'exclusion de telles autres, illustres cependant de son temps ; mais imparfait comme il nous est arrivé, on s'exposerait à des conclusions trop hasardeuses.

En tous cas, on peut du moins supposer que Berry était plus scrupuleux que son collègue Navarre, dont l'armorial, publié par M. Douët d'Arcq, contient beaucoup de noms qui semblent appartenir à des familles plus près de la bourgeoisie que celles admises par le premier de ces docteurs ès armoiries.

J'ai déjà fait remarquer qu'on ne rencontre guère de familles récentes, dans l'armorial de G. le Bouvier. A l'appui de cette observation, j'ajouterai que j'y ai vainement cherché les vieux noms du parlement de Paris. Les Lamoignon, qui se targuaient d'origine chevaleresque, n'y sont pas ; les Potier, devenus ducs de Gesvres et de Tresmes sous Louis XIV, n'y sont pas non plus ; je n'y vois même pas les Gilbert de Voisins qui siégeaient sur les fleurs de lis dès la fin du XIVe siècle. Cet oubli de la robe me paraît significatif ; à lui seul il indique que cette classe de la vieille société française n'avait pas encore pris au XVe siècle le grand vol qui agaçait si terriblement les nerfs du duc de Saint-Simon au commencement du XVIIIe.

A ce propos, qu'on me permette d'avertir que les ancêtres de l'illustre auteur des mémoires sont mentionnés par Berry, dans la marche de Picardie, au n° 446. Ce n'est qu'une ligne bien sèche, mais quelle page étincelante elle nous aurait valu, si elle était tombée sous les yeux du *petit duc*, du *boudrillon* des chansons de la Régence ! Quels sarcasmes ne lui aurait pas inspirés cette citation du *sire de Saint-Simon* dans un armorial du XVe siècle, si, fort de sa querelle avec les odieux robins qui lui contestaient jusqu'à la qualité de simple gentilhomme, il

avait pu la jeter au nez de ses adversaires avec cette verve passionnée qui a fait de ce *petit duc* l'un de nos plus grands écrivains !

Il ne manque pas seulement des individus ou des classes dans l'armorial de Berry; il y manque encore des pays entiers. Il n'y a pas de section pour la Suisse. Je ne crois même pas que la noblesse des cantons soit comprise sous la rubrique des haute et basse Allemaignes, car il ne mentionne ni les d'Erlach, ni les sires de Blonay, ni les Watteville, ni les Zurlauben, etc., etc. Mais on ne finirait pas si l'on se laissait entraîner à fouiller capricieusement dans la mine si heureusement ouverte par M. V. de V. Malgré sa pauvreté relative, il s'y trouve des filons très-riches en curiosités historiques et philosophiques, et force m'est de laisser au lecteur le plaisir de les découvrir lui-même. Je n'abandonnerai pas cependant le recueil de Berry sans soumettre quelques doutes à son savant éditeur. Est-ce un fait avéré que les lettres P. D. F. qu'on rencontre dans le ms. à la suite de plusieurs des grands noms de la féodalité soient l'abrégé de *Pair de France*. M. V. de V. incline à croire qu'en effet c'est là ce qu'on a voulu dire et il peut avoir raison, mais en ce cas l'éditeur n'aurait-il pas dû avertir qu'il savait mal son métier, celui qui les a écrites sur le ms.? Si effectivement ces lettres signifient *Pair de France*, comment figurent-elles à côté de l'écusson des *contes* de Savoie qui ne furent pas et ne purent jamais être revêtus de cette dignité? Pareille méprise n'aurait du reste rien de surprenant, si l'on songe que Berry paraît avoir considéré la Savoie comme fief du royaume de France, puisqu'il la comprend dans la marche de notre Champagne, à la suite du Dauphiné. C'est là une grande preuve de l'ignorance des rois d'armes, à moins que l'on ne veuille y voir un indice des prétentions de la couronne sur cette belle province, et comme une sorte de prévision de l'avenir qui lui était réservé. Pour moi, je l'avoue, j'aime mieux croire à l'ignorance de G. le Bouvier sur ce qui se passait en dehors des limites de la France. Ne donne-t-il pas en 1450, date de son armorial suivant M. V. de V., la qualité de contes aux souverains de la Savoie, créés ducs dès l'an 1416 par l'Empereur dont ils étaient les vicaires? N'est-ce pas lui aussi qui, toujours vers 1450, parle d'un sire de Padoue, lorsqu'il aurait dû savoir que depuis l'an 1405, la seigneurie de la patrie de Tite-Live était tombée entre les griffes du lion de Saint-Marc.

En finissant, que M. V. de V. me permette de lui faire entendre, non plus des doutes, mais une plainte. Si jamais notes furent nécessaires, c'est dans la publication d'un manuscrit du genre de celui dont nous avons essayé de donner une idée, et cependant elles sont ici de la plus grande rareté ; de plus, celles que M. V. de V. semble avoir arrachées à une fâcheuse proscription sont tellement instructives dans leur sage concision qu'elles affriandent le lecteur et lui font regretter d'en rencontrer si peu sur la route aride qu'il lui faut suivre pendant ces 200 pages. N'est-ce pas abuser du laconisme que de ne pas donner le *gentilicium* des maisons toutes les fois que Berry n'inscrit à côté de leurs écussons qu'un nom de branche ou de seigneurie. Entre autres inconvénients de cette abstention presque systématique, il en résulte qu'à la table, on ne trouve pas telles familles qui cependant sont représentées dans le livre. Par exemple, on

cherchera vainement à la table le nom des sires de Coucy dont les armes se trouvent cependant dans l'armorial, mais au mot *Vervins*, Berry n'ayant parlé que de cette branche de la maison de Coucy. Les Malet, qui ont fourni un amiral de France au xve siècle, ne figurent également dans l'armorial que sous le nom de leur seigneurie de Graville. Je signalerai encore en vue de la seconde édition qu'obtiendra certainement l'armorial de Berry, quelques inadvertances qu'il importe de rectifier. Je lis, p. 44, comme se trouvant au bas d'une représentation de Dunois, cette légende: *Le lieutenant général comte de Dunois*. Il y a dans le ms: *Conte du Donnois bastard dorléans, lieutenant général*, phrase plus conforme au style du xve siècle et qui nous donne une forme ancienne du nom du comté de Dunois. A la page 83, n° 265, à l'occasion du blason de la maison d'Alègre, l'éditeur a mis entre parenthèses *Aligre*, oubliant que ces familles n'ont absolument rien de commun; que la première, qui est très-ancienne, a fourni un maréchal de France au xviiie siècle (1724), tandis que l'autre qui est récente n'est connue que par ses deux chanceliers. Page 102, n. 521, on a fait d'une famille appelée par Berry *ceulx de Hautetot*, les *Hottot;* or il s'agit certainement d'une famille bien connue, les Houdetot, qui n'avaient pas encore abandonné au xve siècle les six porcs ou sangliers de leur vieil écusson.

Je n'allongerai pas cet article pour démontrer que c'est à bon droit que les archéologues et les numismatistes attachent de l'importance à la publication des anciens armoriaux; cet importance est reconnue par tout le monde et au moment où s'écrivait cet article, la *Revue critique* rendait compte (art. 226) de la publication d'un armorial flamand. Il ne me reste donc qu'à exprimer le vœu que cette impulsion ne cesse pas; les livres de blason imprimés sont en effet loin de renfermer les divers éléments d'information critique qui se cachent dans les mss. des temps où les mœurs féodales étaient encore vivantes. D'ailleurs, ne faut-il pas remonter aux sources, en blason comme en toutes choses? C'est ce qu'avait bien compris M. V. de V., lorsqu'il s'est décidé à quitter un instant la plume de l'historien à laquelle il doit sa juste renommée, pour prendre le crayon du héraldiste. L'érudit auquel on doit le récit du règne de Charles VII connaissait mieux que personne la valeur du service qu'il allait rendre à la science. En mettant en lumière le ms. de Berry, ainsi qu'en écrivant l'excellente notice sur ce roi d'armes dont il a enrichi cette publication, M. V. de V. s'est fait en dépit de nos critiques minutieuses de nouveaux droits à la gratitude de tous ceux qui cultivent l'archéologie nationale.

A. CHABOUILLET.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE

BRANDIS, Das Münz-mass und Gewichtswesen in Vorderasien (Hertz). — ENGEL, Isis und Orisis (Nordhausen, Büchting). — JEAN DE JOINVILLE, publié et traduit par N. DE WAILLY (Adr. Leclere). — TALBOT, Histoire de la littérature française (Plon). — E. BELOT, Histoire des chevaliers romains (A. Durand).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Abel (M. C.). Du monnayage des Gaulois, à propos de deux trouvailles faites dans le département de la Moselle, in-8. Metz (Blanc).

Aeliani varia historia Heraclis Pontici et Nicolai Damasceni quæ supersunt, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr.

Aeschylos Perser. Für den Gebrauch der Gymnasien und Universitäten erklärt von Teuffel, gr. in-8. Leipzig (Teubner) 1 fr. 35

Althaus (H. C.). De tragicorum græcorum dialecto. Pars prior : De Dorismo, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 10

Anacreonte A lyrica vertida por A. F. de Castilho (avec le texte grec), in-8. Paris (Lainé et Haward).

Anthologia græca ad Palatini codicis fidem edita. 3 vol. in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Bardt (C.). Quæstiones Tullianæ, in-8. Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 10

Bonieux (P.). Critique des tragédies de Corneille et de Racine, par Voltaire. Thèse pour le doctorat ès lettres. In-8. Clermont-Ferrand (Mont-Louis).

Boucher de Perthes (M.). Des outils de pierre, in-8. Paris (Jung-Treuttel).

Cæsaris (C. J.) Commentarii de bello gallico. Texte revu sur les manuscrits par M. F. Dübner. In-18. Paris (Lecoffre).

Cicéron, œuvres complètes. De l'Orateur, traduction de S. Andrieux de l'Académie française, revue avec le plus grand soin, par M. Charpentier, t. II, in-18 jésus. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Clément (F.). Carmina e poetis christianis excerpta, ad usum scholarum edidit, et per multas interpretationes, cum notis gallicis quæ ad diversa carminum genera vitamque poetarum pertinent. Editio tertia emendatior, in-12. Paris (Gaume frères et Duprey).

Consolation, chant du XIIIᵉ siècle, in-18. Nîmes (Lafare et Attenoux).

Dante Alighieri. La divine comédie, traduction de A. Brizeux. La vie nouvelle, traduction de E. J. Delécluse. Nouvelles éditions, in-18 jésus. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Dion Cassius. Histoire romaine, traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, par E. Gros. T. VIII, in-8. Paris (Didot frères, fils et Cᵉ).

Dittmar (H.). Historischer Atlas. 5. Aufl. Revidirt von Völter. 2. Abthl. Atlas der mittleren u. neueren Geschichte in 11 Karten. Lex. in-8. Heidelberg (Winter) 5 fr. 35

Forschungen zur deutschen Geschichte. Hrsg. v. der histor. Commission bei der K. bayr. Akademie der Wissenschaften. 6 Bd. 3 H., gr. in-8. Göttingen (Dieterich). 4 fr. 60

Heydemann (H.). Iliupersis auf einer Trinkschale d. Brygos. Mit 3 Tafeln Abbildgn., gr. in-4ᵒ. Berlin (Enslin) 5 fr. 35

Homeri Odyssea. 2 vol. in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 75

Hœpfner (E.). Reformbestrebungen auf dem Gebiet der deutschen Dichtung d. 16 u. 17. Jahrhunderts. Berlin (Calvary et Cᵉ). 2 fr. 75

Horatii Flacci (Q.) Opera, Ad præstantium libror. lectiones accurate recensuit C. H. Weise. Leipzig (Holtze). 80 c.

Huber (J.). Studien. Philosophische Schriften, in-8ᵒ. München (Lentner). 5 fr. 25

Isocratis orationes et epistolæ. Accedit oratio de permutatione plenior ab Andrea Mustoxyde inventa et ex ejus editione accurate edita. Tome 1ᵉʳ, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Justiniani digestorum seu pandectarum libri XI-XVII. Edidit Th. Mommsen. Gr. in-4ᵒ. Berlin (Weidmann). 5 fr. 35

Justini historiarum ex Trogo Pompeio excerptarum libri XLIV, in-16. Leipzig (Holtze). 80 c.

Karlowicz (J.). Quæstiones ex historia polonica sæculi XI. 1. De Boleslai primi bello Kioviensi, gr. . Berlin (Calvary et Cᵉ). 1 fr. 35

Koch (E.). Griechische Formenlehre f. Anfänger auf Grund der Ereignisse der vergleichenden Sprachforschung. Leipzig (Teubner). 1 fr. 60

Imp. L. Toinon et Cᵉ, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51. — 22 Décembre — 1866.

249. — **Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine**, par Louis de Beaufort. Nouvelle édition, avec une introduction et des notes, par Alfred Blot, professeur d'histoire au collège Stanislas. Paris, Maillet, 1866. In-8°, xxiii et 340 pages. — Prix : 7 fr.

Tous ceux qui se sont occupés d'histoire romaine connaissent Beaufort et le citent soit comme un libre penseur qui aurait essayé de ruiner l'édifice de la tradition consacrée, soit comme un critique hardi, un précurseur de Niebuhr. Et cependant il est bien peu de gens qui l'aient lu, malgré la recommandation de M. Michelet et celle de M. Taine (reproduites dans l'introduction de M. Blot). C'est que la *Dissertation* est extrêmement rare, surtout la seconde édition, considérablement augmentée et rectifiée en plusieurs endroits. D'après le jugement que porte Niebuhr sur Beaufort, je serais assez porté à croire qu'il n'en connaissait pas la seconde édition (1750) et M. Cornwall Lewis déclare n'avoir pu se la procurer. C'est donc faire une œuvre essentiellement utile que de la reproduire.

Si cet ouvrage n'est pas à la hauteur de la science actuelle; il est cependant d'un grand intérêt. Beaufort s'était donné la peine de noter soigneusement toutes les contradictions qu'on rencontre dans les auteurs anciens. Dans une première partie il démontrait la disette de documents authentiques sur les cinq premiers siècles de Rome. Dans une seconde, il prouvait par l'étude des événements qu'en effet les historiens étaient dans une profonde incertitude sur les faits les plus importants. Son livre témoigne d'une immense lecture, d'une grande érudition historique et d'un bon sens qui ne se dément jamais. Malgré son style *réfugié*, c'est-à-dire aux formes quelque peu vieillies, il est, comme le fait observer M. Taine, exempt de lourdeur et de pédantisme « il laisse à la science l'air sérieux, sans lui donner l'air maussade. »

Ce qui manque à Beaufort, ce sont les connaissances philologiques. Non point qu'il ait ignoré les langues anciennes, mais on voit au premier coup d'œil qu'il n'a pas l'idée de la critique des textes, qui, dans mainte occasion, peut accomplir une œuvre tout à fait conservatrice et restituer au copiste ce qu'on serait tenté de mettre sur le compte de l'auteur; il ne connait pas davantage, quoi qu'en dise M. Blot, les règles de la critique historique qui sait démêler dans une donnée obscure la source même de l'erreur. Il se borne donc au fond à la critique de simple bon sens; c'est tout à fait l'esprit du xviiie siècle. Ce qui fait son grand

mérite, c'est que pas une difficulté ne lui échappe, et qu'il signale aux savants les points délicats sur lesquels ils doivent porter leur attention. Pas plus que Niebuhr, il n'est absolument négatif, et cependant ce dernier lui reprochait de détruire pour l'unique plaisir de détruire, sans doute parce qu'il ne connaissait pas son second ouvrage intitulé : *La République romaine* ou *plan général de l'ancien gouvernement de Rome*. M. Blot nous assure que c'était une reconstruction plus solide que celle de Niebuhr, mais cette assertion est très-exagérée. On trouve à la fin du volume des *Remarques sur l'écrit d'un certain allemand*; c'est une réponse de Beaufort à Christophorus Saxius qui l'avait attaqué dans les *Miscellanea Lipsiensia*. Cette réponse est fort spirituelle. On y remarque surtout des reproches de l'érudit allemand qui sont assez singuliers, celui-ci par exemple, qui s'adresse à la science française en général : « Les Français ont banni le bon goût des sciences ; depuis qu'un Lamothe le Vayer, un Saint-Evremond, un Bayle, un Le Clerc se sont avisés de s'ériger en juges des anciens, tout est gâté, tout est perdu. Cette vénération, ce respect profond pour l'antiquité, qui caractérisent la solide érudition, ont fait place à une démangeaison de critiquer, et de vouloir astreindre les anciens aux règles de la petite raison des modernes. » Depuis cent ans les choses ont bien changé.

M. Blot a ajouté au texte de Beaufort une courte introduction qui fait preuve des meilleurs sentiments. Il aurait voulu donner une biographie mais n'a pu découvrir nulle part les renseignements nécessaires, et il faudrait faire des recherches en Hollande pour les trouver. Il aurait cependant pu mentionner le fait que la dissertation de Beaufort sur l'histoire de l'ordre équestre chez les Romains a été couronnée en 1753 par l'Académie des Inscriptions. Il y aurait un beau livre à faire : l'histoire des études critiques sur les origines de Rome, mais ce serait un livre et nous ne reprocherons pas à M. Blot de n'en pas avoir donné l'esquisse dans son introduction. Nous l'approuvons pleinement lorsqu'il dit « qu'il n'est plus permis de se confiner dans le cercle étroit d'une érudition surannée, ni de borner l'enseignement classique à ce qu'on appelle les *humanités*. » Il a bien raison encore de blâmer les rodomontades patriotiques dans lesquelles on reproche aux Allemands « les nuages d'une érudition pédantesque » ; mais il a tort d'ajouter : « La part que la France a prise et qu'elle prend tous les jours au développement de la civilisation européenne est assez belle pour qu'on laisse à d'autres l'honneur de montrer des aptitudes spéciales et de lui ravir le prix dans telle ou telle branche des connaissances humaines. » Ce n'est au contraire qu'en soutenant dans le plus grand nombre possible de branches spéciales la concurrence avec les autres nations, qu'un peuple peut se maintenir à un rang supérieur ; c'est sur le terrain de la science et de la littérature que se font les seules conquêtes véritables. Encore un mot. M. Blot n'aurait-il pas pu remplacer par une table alphabétique des matières l'index des noms d'auteurs, qui ne renvoie même pas aux pages où ils sont cités ? Il aurait, par là, donné une valeur plus grande encore à l'ouvrage qu'il a réédité.

Ch. M.

---

250. — **Mémoire sur la légalité du Christianisme dans l'Empire romain au premier siècle**, lu à l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), par B. Aubé, docteur ès lettres, professeur de philosophie au lycée impérial Bonaparte. Paris, 1866. In-8°, 24 pages.

Les historiens de l'Église parlent de deux persécutions que les chrétiens eurent à souffrir dans le premier siècle, l'une en 64 sous le règne de Néron, et l'autre en 95, à la fin du règne de Domitien. Ces persécutions frappèrent-elles seulement les chrétiens de Rome, ou s'étendirent-elles à tout l'empire romain? M. de Rossi a cru trouver la preuve qu'elles avaient été générales dans quelques passages de Tacite, de Suétone et de Dion Cassius, ainsi que dans quelques *graffiti* découverts sur les murs de Pompéi.

Le mémoire de M. Aubé est consacré à prouver, contrairement à cette opinion, que la persécution de 64 ne sévit qu'à Rome, et que celle de 95, fort problématique d'ailleurs, et dans tous les cas connue par des renseignements très-vagues et quelque peu contradictoires entre eux, fut également locale et bien moins violente que la première. Cela ressort d'une discussion très-bien faite des documents sur lesquels le savant archéologue romain avait cru pouvoir s'appuyer. M. Aubé montre avec la dernière évidence qu'il leur a fait dire plus qu'ils ne disent en réalité, et qu'il en a tiré des conséquences qu'ils ne contiennent pas.

Voici les conclusions de M. Aubé sur l'un et l'autre de ces deux événements.

« Le seul fait de cette extermination dont furent victimes les chrétiens de Rome, ne suffit pas à prouver que le christianisme ait alors été mis hors la loi dans tout l'empire. On ne peut établir, en effet, que dans cette affaire les croyances religieuses des victimes aient été précisément incriminées, et qu'aucune autre qualification légale, si ce n'est celle d'incendiaires (laquelle assurément ne pouvait s'appliquer hors de Rome) eût atteint les chrétiens. On dit volontiers que ce fut le premier acte d'une guerre qui dura trois siècles. Ceux qui parlent de la sorte accordent gratuitement à Néron une maturité et une prescience politique vraiment singulières, et transforment une humble communauté naissante, et dont l'organisation s'ébauchait à peine, en une milice fortement constituée, qui eût été pour l'État et la société païenne un danger manifeste et apparent. Certes, en l'an 64, personne au monde, ni païen ni chrétien, ne pouvait imaginer que le christianisme pût un jour faire échec à l'empire. J'avoue pour mon compte que je n'en sais pas plus long que Tacite. Néron, après l'incendie, où l'opinion voyait un crime, pour faire taire de sourdes rumeurs qui couraient sur son compte, et satisfaire la conscience publique, qui demandait une répression, chercha des coupables, les prit dans les bas-fonds de la société, fit saisir une masse d'hommes mal famés, suspects et généralement détestés, et les livra à d'atroces supplices, sans s'inquiéter précisément des nouveautés religieuses dont ils faisaient profession ni, sans doute, les connaître; à Rome et non ailleurs; en 64, et non d'une manière suivie et continue jusqu'à la fin de son règne. Ce fut une fête d'une nouvelle espèce qu'il donna à la multitude; une terrible expiation qu'il ordonna pour se couvrir et rassasier les colères publi-

ques. L'exécution faite (on sait avec quelle cruauté et quel effet sur les imaginations), les choses reprirent leur cours accoutumé. Quand on sévit de la sorte, on ne s'y reprend pas à deux fois, et la pitié avait remplacé la haine dans les cœurs. » (pag. 12 et 13.)

« Il y a eu sous le règne de Domitien une persécution très-violente : c'est la philosophie, ou, si l'on veut, la libre pensée qui l'a soufferte. Tacite, dans le passage incomparable qu'il nous a laissé sur cette époque, au commencement de sa *Vie d'Agricola*, et Pline le Jeune, dans plusieurs de ses lettres, sont très-explicites sur ce point. Mètius Modestus, Arulenus Rusticus, Hérennius Sénécion, Helvidius Priscus le jeune, Junius Mauricus, Artémidore, Euphrate, Épictète, la fleur des honnêtes gens de Rome, politiques et philosophes, furent exécutés ou bannis. On n'épargna même pas les femmes ; Arria, Fannia, Gratilla payèrent de l'exil leurs sentiments d'indépendance et de fierté virile. La pensée libre fut réputée séditieuse, proscrite et poursuivie à mort, sous ce gouvernement qui n'admettait aucun contrôle et s'irritait même du silence. A la fin de ce règne, pour des causes difficiles à démêler, il y eut quelques condamnations prononcées contre un certain nombre de chrétiens ou de personnages suspects de christianisme. Mais ces condamnations de l'an 95, moins nombreuses et moins cruelles que celles de l'an 64, et dont les motifs ne nous sont pas donnés explicitement par les historiens, n'ont pas du tout le caractère d'une proscription générale. On n'y saurait voir, en vérité, un dessein arrêté et un parti pris d'étouffer une religion naissante. » (p. 23.)

Ces citations me semblent propres à donner une idée avantageuse du sens historique de M. Aubé.

Mais pourquoi donc a-t-il intitulé ce travail *Mémoire sur la légalité du christianisme?* Ce mot de légalité ne peut qu'induire en erreur sur le véritable état des choses religieuses au premier siècle. Le christianisme était dans la même position que les innombrables sectes théosophiques qui surgissaient au même moment dans tout l'empire. L'existence n'en était ni légale ni illégale, ni reconnue ni proscrite par la loi. Tout simplement le pouvoir ne s'en occupait pas, à moins qu'elles n'appelassent elles-mêmes son attention en troublant la paix publique.

Michel Nicolas.

---

231. — **Études sur la littérature grecque moderne,** imitations en grec de nos romans de chevalerie, depuis le XIIe siècle. Ouvrage couronné en 1864 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. A.-Ch. Gidel, docteur ès lettres de la Faculté de Paris, professeur de rhétorique au lycée impérial Bonaparte, lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de l'Académie française. Paris, Imprimerie impériale. (Librairie Durand et Pedone-Lauriel). — Prix : 6 fr.

Le titre de cet ouvrage en indique mal le contenu. La littérature grecque moderne, au sens où on l'entend d'ordinaire, ne commence qu'après la prise de Constantinople. Elle comprend en soi plusieurs mouvements qui s'opèrent en des lieux très-divers et selon des directions très-différentes. Elle est en Crète avec Vincent Cornaros ; plus tard, à Constantinople avec les Phanariotes ; au même

temps en Valachie, avec les princes grecs tributaires de la Porte, et à Venise, où elle s'imprime. Il y a moins d'un demi-siècle qu'elle brillait d'un même éclat à Paris et à Vienne, et ce n'est que depuis la constitution du royaume de Grèce qu'elle a trouvé un centre fixe, sinon encore une vie propre.

Bien mieux circonscrit et bien plus nettement caractérisé est le sujet traité par M. Gidel. Il appartient de la façon la plus incontestable au moyen-âge, puisque, d'une part, les romans français que les Grecs ont imités sont du XIIe ou du XIIIe siècle, et que, d'autre part, les imitations sont antérieures à la prise de Constantinople. C'est donc de littérature bysantine que nous allons nous occuper, non de littérature grecque moderne. La propriété de ces deux expressions doit être observée sous peine de confondre deux périodes littéraires parfaitement distinctes.

Lorsque l'Académie proposa au concours ouvert pour le prix Bordin la question à laquelle M. Gidel a essayé de répondre, elle indiqua, dans son programme, à peu près tous les textes sur lesquels avaient à s'exercer les concurrents : « Rechercher, d'après les textes publiés ou inédits lesquels de nos anciens poëmes, comme *Roland*, *Tristan*, *le Vieux Chevalier*, *Floire et Blanchefleur*, *Pierre de Provence* et quelques autres, ont été imités en grec depuis le XIIe siècle, et rechercher l'origine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imitations. » M. Gidel, en effet, l'unique concurrent, n'a trouvé que peu de textes à ajouter à ceux que lui indiquait l'Académie : une imitation du poëme de Benoit sur la guerre de Troie, et quelques récits imités des contes de Renart. Les autres documents littéraires dont s'occupe M. G. ne prouvent rien de plus que le désir qu'il a eu d'étendre son sujet et le soin avec lequel il a, pour cet objet, fouillé la littérature bysantine. On peut admettre que l'histoire de Belthandros et Chrysantza, et celle de Lybistros et Rhodamné, offrent dans les détails quelques vagues souvenirs de nos romans français, mais que le sujet en soit emprunté à un ouvrage français, c'est ce qui ne peut être soutenu sérieusement. J'en dirai autant des romans de Georgillas et de l'imitation de la *Manekine*, que M. Gidel croit retrouver dans un récit du moine Agapios. Pour que ce Grec eût pu imiter l'œuvre de Philippe de Beaumanoir[1], il faudrait qu'il ne lui fût pas postérieur de plusieurs siècles. Or, il paraît avoir vécu au XVIIe siècle[2]; au moins le seul renseignement que M. G. nous donne sur ce personnage est la date de 1641 placée à côté de son nom (p. 289). Au XVIIe siècle, et même au XVIe, nos romans étaient oubliés depuis longtemps, surtout en Orient, d'où la conclusion nécessaire qu'Agapios, s'il a en effet traité le même sujet que Philippe de Beaumanoir, a dû le puiser

1. Non-seulement M. Gidel a l'air de regarder le poëme de la Manekine comme anonyme, mais son erreur va jusqu'à croire qu'il a été composé du XIe au XIIe siècle (p. 289) ; il est bien connu que le jurisconsulte Philippe de Beaumanoir (ou *de Remi*, comme il se nomme au début) en est l'auteur.

2. Si l'Agapios de M. Gidel est le même qu'Agapios, auteur du Γεωπονικόν, il aurait vécu au XVIe siècle; voir la Νεοελληνικὴ Φιλολογία de Papadopoulo-Vréto, II, 239. Malheureusement je ne possède que la seconde partie de cet ouvrage, et c'est dans la première qu'on trouverait le plus de renseignements sur Agapios. Du reste, ce n'est point à moi, mais c'eût été à M. G., de faire ces recherches.

ailleurs; supposition qui n'a rien que de très-acceptable, le sujet de la *Manekine* ayant été mainte fois traité au moyen-âge. M. G. aurait dû faire cette observation. En outre, pour le dire en passant, on peut regretter qu'il n'ait pas fait plus d'usage du livre grec où figure ce récit. Cet ouvrage, dont il a dû la communication à l'obligeance de M. Brunet de Presle, contient un certain nombre de miracles de la Vierge dont les sources, autant qu'on en peut juger par les maigres indications de M. G (p. 304), sont occidentales. Il eût été à propos de donner de l'ouvrage lui-même et des récits qu'il contient une description détaillée.

M. G. n'avait donc pas grand chose à ajouter au programme bien déterminé proposé par l'Académie. En outre, il devait l'alléger en un point : en ce qui concerne *Roland* (p. 57-9), car on ne peut légitimement supposer l'existence de récits grecs sur *Roland* d'après le témoignage de deux voyageurs relativement modernes. Celui de Busbecq surtout est sans aucune valeur. Lorsqu'il prétend que le nom de Roland revient souvent dans les chants héroïques des habitants de l'antique Colchide, il rend compte d'un fait évidemment mal observé. Il fallait abandonner ce texte insignifiant. Mais, pour être peu étendu, le sujet n'en était pas moins intéressant. L'imitation de quelques-uns de nos romans français à Bizance est une des preuves les plus remarquables qu'on puisse apporter de l'ascendant exercé au XIII[e] siècle par notre littérature. Chose curieuse en effet, les Bysantins nous ont emprunté des récits dont ils nous avaient inspiré le goût, dont souvent ils nous avaient fourni la matière. Ces romans d'aventure, *Floire et Blanchefleur*, *Pierre de Provence et la belle Maguelone*, sont sortis de ce même courant d'idées auquel longtemps auparavant avaient puisé Héliodore et Achille Tatius. Nous avons des chansons de geste que l'esprit des romans bysantins a pénétrées, *Aye d'Avignon*, par exemple, et une partie de *Jourdain de Blaye*. Le circuit a été complet, et non pas seulement pour le genre pris dans sa masse, mais encore pour tel roman en particulier, pour *Apollonius de Tyr*, par exemple, récit d'origine grecque que nous voyons introduit en Occident par une version latine, traduit dans toutes les langues de l'Europe, même en tchèque, revenir enfin à son point de départ, et paraître à Venise, en 1534, sous la forme d'un poëme en vers politiques [1].

Le sujet choisi par l'Académie était donc intéressant et devait, en raison même de son peu d'étendue, être traité avec un soin tout particulier. Malheureusement M. G. ne s'est pas montré à la hauteur de la tâche qu'il a entreprise : l'érudition et la critique lui ont fait également défaut, et il a produit un livre dans lequel on trouvera peu de chose à louer, à part la beauté du papier et de l'impression. Cet ouvrage, en effet, est une suite d'hypothèses frivoles entremêlées d'erreurs souvent très-graves. Donnons quelques échantillons des unes et des autres. — P. 25, M. G. imagine que le vers politique pourrait bien être le type de notre alexandrin. « Il y aurait peut-être de la témérité, dit-il, à prétendre que le vers politique ait pu nous servir de modèle pour notre alexandrin. Mais, dans

1. Voir Grässe, *Die grossen Sagenkreise d. Mittelalters*, p. 460, et Papadopoulo-Vréto, μέρος Β', n° 36.

une question encore si obscure, toutes les hypothèses peuvent se produire. » Toutes, non, mais seulement celles qui sont raisonnables. — P. 37. M. G. cherche à expliquer comment les traditions de l'Occident ont pu pénétrer en Orient, et sa fantaisie lui suggère que quelque jongleur endetté a bien pu laisser ses livres en gage dans quelques villes de l'Orient et favoriser ainsi le rapprochement « de ces deux parties du monde[1]. » Cela vaut les coquilles d'huître laissées dans les Pyrénées par les pèlerins revenant de Saint-Jacques. — P. 125, après avoir analysé le poëme de Belthandros et Chrysantza, M. G. vient à parler de l'auteur de *Florimont*, Aimes de Varennes, qui a été pour lui l'occasion de plus d'une erreur, comme on le verra en son lieu : « Si l'auteur de Belthandros est antérieur ou postérieur au poëte que nous venons de nommer, il serait difficile de le décider. Il n'y aurait pas pourtant de témérité à les dire tous deux contemporains. » En principe il y a toujours, surtout en matière d'érudition, une grande témérité à avancer, même timidement, une opinion en faveur de laquelle on ne sait alléguer aucune raison. Dans le cas particulier dont il s'agit, je ne puis admettre que *Belthandros* appartienne à la fin du XIIe siècle, temps où fut composé *Florimont*. — Je trouve aussi qu'on reporte trop haut le Πρέσβυς ἱππότης lorsqu'on l'attribue au XIIe siècle. De ce qu'il est écrit en grec littéral, il n'est aucunement légitime de conclure, avec M. G. (p. 84), qu'il a été écrit au XIIe siècle au plus tard; la langue, précisément parce qu'elle n'est pas l'idiome vulgaire, ne peut ici donner aucune indication. Il est même très-douteux que l'original français de ce fragment, l'histoire en prose de Brannor le Brun, qui fait partie de la compilation de Rusticien de Pise, remonte jusqu'au XIIe siècle. Et ici il est bien aisé de mettre M. G. en contradiction flagrante avec lui-même, car si, comme il incline à le croire (p. 103, note), cet épisode est l'œuvre de Rusticien de Pise, il est clair qu'il n'était pas composé au XIIe siècle[2]. — P. 126. M. G. identifie le nom de Βελθάνδρος avec Bertrand, ce qui, en effet, a déjà été proposé à tort ou à raison, je n'oserais le dire. De là M. G. a pris occasion de rappeler le passage

1. Voici le passage qui est à citer : « ...Là c'était par des monuments plus inaltérables que les souvenirs des Latins se conservaient parmi les étrangers. Un ménestrel a raconté lui-même comment il sema en divers lieux tous les livres qui composaient sa bibliothèque, laissant sa Bible en cet endroit, son Psautier plus loin, son Virgile dans telle auberge, et ses romans dans telle autre (ceci fait allusion au *Département des livres*). Depuis 1095 jusqu'en 1270 n'a-t-il pas pu arriver que les habitudes de désordre d'un poëte et les nécessités de la misère aient favorisé le rapprochement littéraire de ces deux parties du monde, déjà, du reste, en relation par le commerce et par la politique depuis de longues années? »

2. Relevons en passant une autre erreur : Arthur repousse la reine Genièvre qui veut l'empêcher de combattre et lui dit : « Va-t-en sans mot dire, prenant soin comme il convient de ton appartement et de tes pucelles. » Sur quoi M. G. : « On ne peut pas mieux se souvenir du sixième livre de l'*Iliade* (v. 490 et suiv.), mais c'est aux dépens de la vérité des mœurs chevaleresques. » (p. 78). M. G. ne sait pas que cette situation est très-fréquente dans les chansons de geste. Ainsi dans *Renaut de Montauban* :

Dame, ce li dist Bues, alés vos ombroier,
Et par dedans vos chambres qui sunt paintes d'ormier,
Laiens, o vos puceles, pensés de chastoier.

(Édit. Michelant, 13, 37.)

d'*Ogier le Danois* où figure Bertrand, le neveu du duc Naime, et de dire : « *Qui pourrait affirmer* que le poëte grec n'ait pas eu connaissance de ce roman? » Assurément M. G. ne se rend pas compte des conditions auxquelles doit satisfaire une hypothèse scientifique; de telles conjectures ne servent qu'à donner des impatiences à ceux qui lisent pour s'instruire. —Dans le roman de Belthandros il est question d'un griffon de pierre placé sur le bord d'un bassin : « Du bec du griffon sortait un jet d'eau qui tombait dans le bassin de pierre. Une grande heure Belthandros admira le griffon; tout à coup l'oiseau prit son vol, et, emportant le bassin, il alla se poser sur l'autre rive du fleuve » (p. 111). Sur quoi M. G. : « L'oiseau de Belthandros, décrit dans le poëme grec, trouve à peu près son égal dans celui de l'Alexandre » (p. 132). Suivent quelques vers qui contiennent la description d'un *tref* royal, surmonté d'un aigle aux pattes de diamant, au corps d'or incrusté de pierreries. « *Qui pourrait dire*, demande M. G., que ce roman d'Alexandre, traduit plus tard en grec moderne, n'avait pas déjà pénétré dans l'Empire d'Orient? » — Plus loin M. G., toujours à propos de *Belthandros*, analyse *Gautier d'Aupais*. Il se trouve que les deux romans ne se ressemblent pas du tout. Néanmoins M. G. ne perdra pas l'occasion d'un rapprochement : « Quoique les romans d'aventure, dit-il, aient tous entre eux une grande ressemblance, et qu'ils offrent à peu près tous les mêmes incidents (!), nous ne pouvons nous empêcher de voir entre Belthandros et Gautier d'Aupais, une conformité qui ne dépend peut-être pas seulement du hasard. Les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* fixent en général au XIVe siècle la rédaction définitive de la plupart des romans que nous possédons aujourd'hui (?!). Comme il n'est pas une de ces histoires qui nous soit parvenue dans son texte primitif (!!), que les remaniements ont été quelquefois jusqu'à changer les circonstances les plus importantes d'un poëme (!!), qui sait si la même version originale, aujourd'hui perdue, n'a pas inspiré le poëte grec, auteur de *Belthandros?* » (P. 143-4.)

N'allons pas plus loin dans l'exposé d'hypothèses dont il n'y a pas à tenir compte. Après avoir donné ces échantillons de la manière de M. G., je me crois dispensé d'entrer dans l'examen détaillé de ses opinions. Je me bornerai donc à dire, relativement à un point sur lequel il a longuement disserté, que ses arguments pour prouver que la rédaction grecque de *Floire et Blanchefleur* dérive du *Filocopo* ne m'ont point convaincu. Cette opinion, déjà soutenue par Sommer, a été suffisamment réfutée par M. Du Méril [1]. Je noterai seulement une singulière hypothèse qui montre le peu de rigueur que M. G. apporte dans ses déductions. Il pense que le *Filocopo* de Boccace est l'original du poëme grec, mais il pense aussi que la version en octaves a pu être ce même original. « L'on verra, dit-il, que ce fut moins encore à cette version en prose qu'à une édition populaire, en octaves, de cette histoire amoureuse que le traducteur eut recours » (p. 65). C'est à ce moment que M. G. lance la plus imprévue des suppositions : « *Qui sait même* si cette traduction ne fut pas entreprise sous les yeux de Boccace par un de ces Grecs dont il suivait les leçons? » Mais ce Grec, apparemment, aurait choisi pour texte le *Filocopo* et non la version en octaves !

1. *Floire et Blancheflor*, p. LXXXV et suiv.

Il me reste à montrer de quelles erreurs M. G. est capable. Je ne lui reprocherai pas *Robert* Wace (p. 7 et passim), ni le *chanoine* Théroulde (p. 2, 33, etc.), ni *Girard* le Roux (p. 167), ni Lambert li *cors* (p. 179), ni Aimes ou Aimon (mais non *Aimé*) de Varennes, pris pour un Grec (p. 9, etc.) [1]. Passons-lui d'avoir sans vérification attribué, d'après Fauriel, un *Lancelot* à Arnaud Daniel (p. 36) [2] et d'après Nostre-Dame (écrit à tort *Nostra-Dama*, p. 134), une sorte de *Trionfo d'Amore* à Gaucelm Faidit. Passons-lui même d'avoir rapporté (p. 127) la composition de *Flamenca* à l'année 1164, encore qu'il y ait là une forte étourderie [3]. Passons-lui ces erreurs et beaucoup d'autres qui prouvent simplement que M. G. n'est aucunement au courant des études qui concernent les littératures du moyen âge; — mais ce qui ne peut être admis, ce qui mérite un blâme sévère, c'est qu'on publie des textes conçus en une langue que l'on n'entend point, conservés dans des mss. qu'on ne sait pas lire. Or, c'est là ce qu'a fait M. Gidel. Je laisse de côté ses textes grecs et ses traductions, où un helléniste même médiocre pourrait trouver à reprendre, et m'attachant aux textes français, je suis obligé de dire que M. G. n'arrive point à copier une pièce imprimée sans l'estropier de façon à laisser paraître la plus complète ignorance de la grammaire aussi bien que de la prosodie de notre ancienne langue. — P. 364, il cite, d'après Buchon, un couplet de Rambaut de Vaqueiras [4]. J'y lis des barbarismes, comme *poutredors* au lieu de *ponhedors*, *d'espoja* au lieu de *don poja* [5]; *Saubren*, *Castel*, *Camis*, écrits avec des majuscules comme si c'étaient des noms propres. — Mais c'est du provençal, dira-t-on. Soit; il n'y avait cependant qu'à copier exactement un imprimé. Passons aux textes en ancien français. Quelques explications jointes par M. G. aux morceaux qu'il cite donnent tout d'abord une fâcheuse idée de ses études sur notre ancienne langue. Ainsi, dans le premier de ces deux vers cités p. 132 :

> Li I est d'un carboucle qui luit par nuit obscure,
> Li autres d'un topasce qui pierre est nete et pure,

il traduit *li* par là. On est dès lors prévenu que les fautes seront nombreuses dans

1. Les vers (cités p. 9) dans lesquels Aimes de Varennes prie les *Français* de ne pas blâmer son travail, ajoutant que sa langue « lor est salvage » s'expliquent tout naturellement par cette circonstance qu'Aimes de Varennes était du Lyonnais.

2. Cette erreur, que Fauriel n'aurait pas commise s'il avait pris la peine de lire la *Poésie des Troubadours* de Diez (édit. allemande, 1826, p. 210), a été réfutée il y a trois ans par M. G. Paris, *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 6e série, I, 250-4.

3. Voici comment : Raynouard a émis l'opinion que ce poëme devait avoir été composé avant 1264, date où fut instituée la Fête-Dieu, parce que dans l'énumération des fêtes à l'occasion desquelles Guillaume de Nevers voit Flamenca, celle-là n'est pas mentionnée. M. G. a copié avec sa légèreté habituelle, et a changé *avant* 1264 en *vers* 1164. — Du reste, l'argument invoqué par Raynouard n'est que secondaire, et on a produit d'autres arguments au moyen desquels l'époque de la composition de *Flamenca* se laisse assez bien déterminer.

4. *No m' agrad'iverns ni pascors*, pièce maintes fois publiée : par Raynouard, *Choix*, IV, 275; par Rochegude, p. 81; par Mahn, *Werke*, I, 377.

5. Buchon *do's poja*, mais *don poja*, leçon des autres éditeurs, est bien préférable. En tout cas *d'espoja* est un barbarisme. Je ne parle pas de la traduction que M. G. a donnée de ces vers : elle est déplorable.

les textes que M. G. a publiés d'après des mss., car comment éditer correctement ce qu'on entend mal ? Mais il faut avouer que l'incorrection de ces textes dépasse toutes prévisions et décourage toute indulgence. Vers omis ou laissés incomplets, mots mal lus, violation constante des règles de la grammaire et de la prosodie, tous les genres de fautes se réunissent pour faire des textes publiés par M. G. le plus inexprimable chaos. Voici des exemples tirés de deux des textes dont M. G. a donné des extraits ; d'abord du roman de la Poire :

Texte du ms. fr. 2186, fol. 37 v°.	*Lecture de M. Gidel (p. 189.)*
De traïtors as amors fausses.	De traïtors as amors fausses,
Mes je lor cuit bastir tex sausses	Jé voil que l'on me teigne a ber
Que ja ne s'en porront gaber.	De maintenir droit et jous.
Je voil que l'on me teigne à ber	
De maintenir droit et joustice.	

L'omission de deux vers rend, comme on voit, le texte de M. G. tout à fait inintelligible. Du reste le ms. 2186 est parfaitement lisible. Dans le ms. fr. 1450, d'après lequel M. G. a publié quelques centaines de vers du roman de Troie, il y a quelques abréviations qui ne sauraient arrêter le moins exercé des paléographes, mais qui ont été pour M. G. une cause perpétuelle d'erreurs [1] :

Texte du ms. fr. 1470, fol. 5, r° c.	*Lecture de M. Gidel (p. 202).*
Biax amis chiers, plus ne demant,	Biax amis, dit Médée,
Jo voi alques vostre semblant;	Que sera colciés li rois,
Ce remanra desqu'à nevois	En ma chambre venrez tot sols,
Que estera colciés li rois.	Ja compagnon n'arez od vos.
En ma cambre venrés tos sols;	La me ferez tel œuvrance
Ja compaignon n'arez od vos;	Que n'arai mais de vos dobtance
Là me ferez tel seürtance	Puis vos dirai parfaitement
Que n'arai mais de vos doltance.	Porez les bues et li serpent
Puis vos dirai com faitement	Vaincre. . . . . [2]
Porés les bues et le serpent	Que n'y arez nul engombrier.
Vaintre, donter et justichier,	
Que n'i aurés nul encombrier.	

Voici encore quelques mauvaises lectures entre toutes celles dont les textes de M. G. fourmillent ; je les prends uniquement dans les pages 203 à 205, et me borne à signaler celles qui non-seulement détruisent le sens, mais substituent aux mots du texte les barbarismes les plus fantastiques :

Arriere en sa chambre s'en entre	Arrière en sa chambre se rentre
Molt par covoite l'anuitier	Moult par convoite la nuité
Ne s'an vait à forçor esploit	Ne s'en vait, a tos cor exploit
Cil que voit vellier en la sale	Cil que voit velle en la sale

1. M. G. se serait probablement épargné la peine de recourir à un ms. s'il avait su que ce passage est au nombre des extraits du roman de Troie publiés en 1857 dans le tome II de la *Germania*, non pas d'une façon très-correcte (le ms. de Vienne d'où sont tirés ces extraits est médiocre), mais au moins de manière à pouvoir être lus.

2. Ici et ailleurs les points sont de M. G., et indiquent qu'il n'a pu lire le ms.

N'ose tentir ne mener plait	Noise...... « E ne m'en plait
Molt a mais poi desi au jor	Moult avais poi de savior
Que cil qui est trovés emblant	*Quoil qu'est ta mes* emblant [1]
Estuet me il	Estuet meil [traduit par *il vaudrait mieux* ; le sens est : *me faut-il.*]
As chamberlens	As Chamblens
Et adont	Ça dont
Que dusq'à poi	Que deus qu'à poi
En la chambre s'an antra puis	En la chambre. Joie en porte,
Mais souvent revint al pertuis	Mais souvent revint à la porte
Jehi	*jechi* [suivi d'un ?]
De la nuit est alé partie	De la nuit est tale partie
Sel tenroit on à vilonie	(S'ele tenroit on à vilonie)
S'à colchier estiés à ceste ore	Ja colch esties à ceste ore
En un chier lit d'or et d'argent	Et mise au lit d'or et d'argent
Bien estoit disne d'itel lit	Dame estoit dins de tel lit
En sunt ens en la chambre entré.	En ensem la chambre entre

A la page 206, dont je ne veux pas relever les fautes, je ne puis me dispenser de signaler une erreur qui ne peut être attribuée qu'à la plus incroyable négligence. On y lit ces vers que je donne naturellement d'après le ms., fol. 5, r°, col. 3 :

Cele tressaut et vers lui torne [2]
Auques fu vergondose et morne :
« Vassal, vassal, qui vos conduit ?
Alques avés vellié anuit.

Entre les deux derniers de ces vers M. G. en intercale vingt-six, empruntés au verso du même feuillet et dont la place est entre ces deux vers :

Que jamais en arez dobtance,
Tot nu à nu et bras à bras.

que M. G. publie à la suite l'un de l'autre (p. 207), comme si rien ne manquait au sens. Qu'on n'accuse pas l'imprimerie impériale d'une transposition que l'auteur eût dû reconnaître à l'épreuve : si M. G. n'a pas soupçonné de lacune à la p. 207, il a bien vu celle que le déplacement d'un certain nombre de vers causait p. 206, et a placé une ligne de points après le vers : *Vassal, vassal qui vos conduit.* Il devait à l'Académie qui l'a couronné, il se devait à lui-même de s'épargner des erreurs qu'un peu de soin suffit à éviter.

Il est triste qu'on soit obligé de signaler tant d'ignorance et tant de négligence

1. Les italiques sont de M. G. A-t-il voulu, ici comme plus bas pour le mot *jechi*, signaler sa faute ? Et de même, p. 232, lorsqu'il mentionne trois versions du poëme français de *Floire et Blancheflor*, a-t-il voulu en soulignant *trois* indiquer que ce chiffre est inexact? C'est qu'en effet il n'y a en français que deux versions de ce roman.

2. M. G. lit : *Cel tressaut, el vis lui torne* (!)

dans l'œuvre d'un professeur de l'Université déjà plus d'une fois lauréat de nos Académies, mais il serait plus triste encore, pour l'honneur de la critique française, qu'un pareil livre ne fût pas apprécié ce qu'il vaut. P. M.

---

232. — **Traité du célibat des Prestres**, par Urbain Grandier, curé de Loudun opuscule inédit. Introduction et notes par Robert Luzarche. Frontispice à l'eau-forte de Ulm. Paris, Pincebourde, 1866. In-18, 38 p. (Petite Bibliothèque des curieux). — Prix : 1 fr.

Cet opuscule est-il bien certainement d'Urbain Grandier? M. Luzarche rend la chose probable, sinon tout à fait sûre. Il le publie « d'après une copie faite en 1774, par le bibliophile Jamet sur un manuscrit de la Bibliothèque royale provenant du fond Lancelot. » Les efforts de l'éditeur pour retrouver à la Bibliothèque ce manuscrit de Lancelot n'ont pas eu de succès : il aurait dû au moins nous indiquer où se trouve la copie de Jamet, et si elle attribue expressément l'ouvrage à Grandier. Divers témoignages contemporains, réunis dans la courte préface de M. L., nous apprennent que Grandier avait composé « un petit livret manuscrit » contre le célibat des prêtres, » qui se terminait par ce disque et marque :

Si ton gentil esprit prend bien cette science,
Tu mettras en repos ta bonne conscience.

Or le ms. publié ici pour la première fois se termine par ces mots : « Et si ton gentil esprit prend bien cette science, tu mettras en repos ta conscience. *Vale.* » C'est à peu près la même chose ; mais ce qui fait une différence notable, c'est que le « petit livret » de Grandier était adressé » à sa plus chère concubine, » tandis que l'auteur de notre ms. s'adresse à un abbé : il y a là une difficulté. M. L. reconnait d'ailleurs dans ces quelques pages tous les caractères des seules pièces authentiques que l'on possède du malheureux prêtre, son factum et sa lettre à Louis XIII pendant son procès. « Même clarté dans la forme, même logique et même causticité dans l'argumentation. » Quelles que soient les causes occultes de la perte de Grandier, un pareil écrit, s'il est de lui, suffisait à le désigner aux rigueurs du bras séculier, alors au service de l'Église. Il traite les Écritures avec une ironie qui n'est pas toujours voilée, et attaque de front l'Église romaine. Il s'y montre d'ailleurs spirituel, incisif et subtil. A une époque où les autorités avaient tant de valeur, il cherche à tirer à lui plusieurs passages des Livres saints avec une habileté réelle; mais son raisonnement porte plus haut, et il ne craint pas de dire que des trois lois qui régissent l'humanité, la loi naturelle (ou raison), la loi religieuse et la loi civile, la première seule est absolue, et détruit les autres quand elles la contredisent. La victime de Laubardemont, si on est autorisé à lui attribuer ces pages, n'était pas seulement un homme séduisant et trop galant pour un prêtre; c'était un esprit vigoureux dont les qualités auraient pu s'appliquer à des sujets plus vastes que celui-ci : il y a par moments dans ce court *traité* comme un pressentiment du *Tractatus theologico-politicus*. — En somme, cette plaquette vaut à tous égards la lecture, et nous remercions M. L. de nous l'avoir donnée. Il a tort (p. 26) de dire, après son auteur, que plusieurs passages de S. Paul prou-

vent que l'Apôtre était marié : ces passages prouvent le contraire.— L'eau-forte de M. Ulm reproduit une curieuse vignette du temps, représentant le pauvre Grandier sur son bûcher.

Z

---

253. — **Souvenirs de la guerre des Camisards**. — Mémoires inédits d'un gentilhomme protestant (ROSSEL D'AIGALIERS), publiés par G. FROSTERUS, professeur à l'Université d'Helsinfors. Lausanne, 1866, in-8, 66 p.

L'ouvrage que nous annonçons ici n'est pas entièrement inconnu, car au siècle passé déjà, l'auteur de l'*Histoire des troubles des Cévennes*, Antoine Court, en avait parlé pour en louer les mérites. M. Peyrat, dans son *Histoire des pasteurs du Désert*, et M. Borrel, dans l'*Histoire de l'Église réformée de Nîmes*, en ont donné depuis des extraits. Néanmoins les sources que nous possédons sur ce lamentable épisode de notre histoire ne sont pas si complètes et si sûres que nous ne devions accepter avec reconnaissance la publication intégrale des Mémoires d'Aigaliers, tels que M. Frosterus les a trouvés dans un manuscrit de la bibliothèque de Genève. Entre le fanatisme brutal des persécuteurs et l'exaltation maladive des persécutés, le narrateur circonspect qui recherche uniquement la vérité historique sans avoir égard aux croyances et sans acception de parti, hésite bien souvent et désire un guide plus fidèle au milieu des horreurs de cette guerre civile. Les bourreaux ont en maint endroit audacieusement travesti les faits, et faussement interprété les motifs d'action ; les victimes, d'autre part, ont trop souvent mêlé au récit véridique de leurs maux les élans d'une indignation bien légitime, il est vrai, mais qui devait rendre leur narration suspecte. Nos Mémoires ne sont donc nullement inutiles et serviront, non pas tant à faire connaître des vérités nouvelles, qu'à contrôler efficacement les sources que nous possédons déjà. Jacob Rossel, baron d'Aigaliers, n'était point un protestant exalté. Il appartenait à la classe des *nouveaux convertis*, si nombreux surtout parmi la noblesse; âmes peu fermes et qui se sentant incapables d'affronter le martyre se résignaient à une apparente apostasie pour assurer leur repos. Gentilhomme convaincu, les malheurs du menu peuple ne le touchaient guère en principe; admirateur passionné de Louis XIV, il abhorrait toute idée de révolte et se déclarait partisan de la paix à tout prix. Tout cela ne constituait pas sans doute un caractère d'élite, mais devait nous fournir un historien singulièrement à même de raconter, sans grande sympathie pour les révoltés comme sans flatteries pour les oppresseurs, les événements de cette lutte fratricide dont il fut le témoin. C'est ce manque de passion qui nous rend son témoignage précieux. Confirmant la plupart des autres récits de cette époque, il montre clairement comment ce fut la persécution aussi insensée que barbare des intendants, des dragons et du clergé qui mit les armes aux mains des pacifiques paysans des Cévennes. Ce ne fut qu'après s'être vus traqués, abattus, torturés et pendus pendant plus de quinze années, que ces malheureux, à demi-fous de terreur, osèrent se soulever contre le pouvoir royal, dont le nom seul leur inspirait encore le respect. Sans des hommes comme Noailles et Baville, l'évêque d'Uzès ou l'abbé Du Chayla, avec un peu de clairvoyance politique à défaut de pitié, l'on aurait

épargné ces luttes intestines à notre pays; on n'aurait pas découvert à l'étranger la faiblesse intérieure de la France, cachée sous le faste orgueilleux du grand roi. Lors de l'arrivée du maréchal Villars en Languedoc, Rossel d'Aigaliers essaya de pousser à la paix. Favorablement reçu à la cour, il espérait réussir également auprès des chefs camisards. Il était déjà parvenu à gagner à ses vues Jean Cavalier quand l'enthousiasme religieux des masses détruisit ses espérances. On pouvait bien se concilier quelques hommes par des récompenses et des promesses, mais non pas ébranler les résolutions des autres, auxquels on refusait la liberté de conscience pour laquelle ils s'étaient soulevés. Trompé dans son attente, l'entremetteur politique de Villars dut laisser à la force militaire la triste tâche d'étouffer la résistance dans le sang. Lui-même fut forcé de quitter la France par ordre de Louis XIV et se retira pendant quelque temps à Genève où il rédigea ses mémoires. Plus tard, essayant de rentrer dans son pays, il fut pris et enfermé au château de Loches; il y fut tué pendant une tentative d'évasion.

Son nom n'est venu jusqu'à nous que chargé d'accusations contradictoires; comme tous les hommes modérés, il était suspect aux deux partis. Les catholiques ont attaqué en lui le partisan de la paix et l'ennemi de Baville; les protestants blâmaient le nouveau converti et le courtisan de Versailles. Nos histoires contemporaines même parlent de lui en termes peu flatteurs[1]. Une lecture attentive des mémoires publiés aujourd'hui réhabilitera le baron d'Aigaliers dans l'opinion des historiens. Ce fut un caractère peu ferme, un homme un peu vaniteux, peut-être, mais nous croyons qu'il fut sincère dans ses tentatives de pacification et qu'il a voulu servir, en effet, comme il le dit lui-même « sa Religion, son Roi et sa Patrie. »

Rod. Reuss.

VARIÉTÉS

Lorsqu'en 1767 Thomas Percy publia ses *Reliques of ancient Poetry*, il dut user de précautions pour faire agréer un recueil de poésies dont le caractère naïf et populaire pouvait n'être pas goûté par le public d'alors. Aussi crut-il bien faire en modifiant certains de ses textes, parfois même en les complétant par l'addition de quelques vers. Percy fit ce qu'il pouvait faire en son temps, ce que personne en France n'osa tenter à la même époque; son entreprise était hardie et lui fait honneur. Elle réussit, et les *Reliques* souvent réimprimés exercèrent une heureuse influence non-seulement sur le goût du public, mais même sur le développement de la poésie anglaise. Cependant on conçoit que maintenant on peut désirer des textes plus exacts que les siens, des poésies entièrement authentiques. Percy dit avoir tiré la plus grande partie des pièces qu'il publie d'un ms. in-folio exécuté vers le milieu du XVIIe siècle, mais contenant des pièces beaucoup plus anciennes. On savait que ce ms. existait encore, qu'il était resté dans la famille

1. Voyez p. ex. l'ouvrage de M. Hofmann, professeur à Erlangen: *Geschichte des Aufruhrs in den Sevennen*, Noerdlingen, 1837.

de Percy, mais jusqu'à ce jour toutes les sollicitations pour être autorisé à en prendre copie étaient restées sans résultat. De récentes négociations, mieux dirigées, ont eu un meilleur succès. Une courte notice, imprimée *for private circulation*, que j'ai sous les yeux, nous apprend que moyennant 150 livres (3,750 fr.) on a consenti à prêter ledit ms. et à le laisser copier. Nous apprenons par la même notice qu'il contient 196 pièces, toutes jusqu'ici inexactement publiées, ou même entièrement inédites, et formant un total de 40,000 vers. Une table jointe à cette notice donne l'*incipit* et l'*explicit* de chaque pièce. Le recueil entier pourra être publié l'an prochain. Il formera deux gros volumes. Une souscription est ouverte à laquelle nous espérons que tous ceux qui s'intéressent à la poésie populaire voudront prendre part[1]. P. M.

1. Le prix des souscriptions est de 10 guinées (262 fr. 50) pour le grand papier in-4°, 5 (131 fr. 25) pour le gr. in-8, 2 (52 fr. 50) pour l'in-8 ordinaire. Les membres de la *Early English Text Society* ne paieront pour ce dernier format qu'une guinée. Les souscriptions doivent être adressées à M. Fr. Furnivall, Union Bank, Chancery lane.

ERRATUM. — P. 385, ligne avant-dernière : *si, fort de la querelle*, lisez : *si, au fort*, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Krause (G.). Urkunden, Aktenstücke u. Briefe zur Geschichte der Anhaltischen Lande u. ihrer Fürsten unter dem Drucke des 30jährigen Krieges, 5 Bd. 2 Abthlgn. 1642-1650. Gr. in-8°. Leipzig (Dyck). 23 fr. 65

Kretzschmer (J.). De auctoribus A. Gellii grammaticis. Edit. II, gr. in-8°. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 75

Knœtel (A.). Der Niger der Alten u. andere wichtige Fragen der alten Geographie Afrika's. Mit 1 Karte, gr. in-8. Glogau (Flemming). 1 fr. 60

Leopold (E. F.). Lexicon hebraicum et chaldaicum in libros veteris testamenti ordine etymologico compositum in usum scholarum. Altera edit., in-16. Leipzig (Holtze). 2 fr. 75

Lohmeyer (T.) De vocabulis in Oppiani Halieuticis aut peculiariter usurpatis aut primum exstantibus. Gr. in-8°. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 50

Lutheri (M.). Opera latina varii argumenti ad reformationis historiam imprimis pertinentia. Curavit. H. Schmidt, vol. 3, in-8° Frankfurt (Hexder et Zimmer). 4 fr.

Laband P. Jura Prutenorum sæculo XIV condita nunc primum e libris manuscriptis gr. in-4. Königsberg (Koch). 1 fr.

Lossen (M.). Die Reichsstadt Donauwörth u. Herzog Maximilian. Ein Beitrag zur Vorgeschichte des 30jährigen Krieges, gr. in-8. München (Kaiser). 2 fr. 15

Lavice (A.). Revue des musées d'Allemagne, catalogue raisonné des peintures et sculptures exposées dans les galeries publiques et particulières et dans les églises. In-18 jésus. Paris (J. Renouard). 4 fr. 50

Marchant (L.). Notice sur divers instruments en pierre, os et corne de cerf de l'époque des palafittes ou constructions lacustres trouvés dans la Saône, études sur l'âge de la pierre. In-4°. Dijon (Rabutot).

Martin (R. C.). De fontibus Zosimi. Gr. in-8°. Berlin (Wreden et Borstell.) 1 fr.

Merivale (C.). Geschichte der Römer unter dem Kaiserthume. 1 Bd. 2 Hälfte, gr. in-8. Leipzig (Dyck). 7 fr.

Michiels (A.). Geheime Geschichte der österreichischen Regierung seit Ferdinand II bis auf unsere Zeit. 20 Lfgn. Gr. in-8. Gotha (Opetz). 8 fr.

Müller (C. F.). De pedibus solutis in dialogorum senariis Aeschyli, Sophoclis, Euripidis, gr. in-8°. Berlin (Weidmann) 4 fr.

Neumann (K. F.). Geschichte der Vereinigten Staaten von Nord-Amerika. 3 Bd. Von der Präsidentschaft d. Martin van Bu

ren bis zur Inauguration des Abraham Lincoln, gr. in-8. Berlin (Heymann) 12 fr.

Niepce (M. L.). Histoire de Sennecey et de ses seigneurs, in-8. Châlon-sur-Saône. (Dejussieu).

Nicomachi Geraseni Pythagorei introductionis arithmeticæ libri II. Recensuit R. Hoche, in-8°. Leipzig (Teubner). 2 fr. 50

Paris (G.). Lettre à Léon Gautier sur la versification latine rhythmique, in-8°. Paris (Franck).

Pascal (B.). Les Provinciales, ou lettres écrites par L. de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. Édition accompagnée de notes par Ch. Louandre, in-18 jésus. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Pallmann (R.). Die Pfahlbauten u. ihre Bewohner. Mit 3 Tafeln Abbildungen. Gr. in-8°. Greifswald (Akadem. Buchhandlung). 3 fr. 35

Petersen (C.). Das Maussoleum od. das Grabmal des Königs Maussolos von Karien. Mit 2 lithogr. Tafeln, gr. in-4°. Hamburg (Nestler et Melle). 3 fr. 20

Persii Flacci et J. Juvenalis satiræ. Recensuit C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 50 c.

Phædri fabulæ cum appendice duplici. Recensuit ictibus metricis instruxit. C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 30 c.

Pidal (M. de). Philippe II, Antonio Perez et le royaume d'Aragon. Traduit pour la première fois de l'espagnol en français, par J. G. Magnabal, 2 vol. in-8. Paris (Dramard-Baudry et C°).

Pindari epinicia. Adjectis metrorum schematibus notisque criticis edidit C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr.

Platonis opera omnia. Ad fidem optimorum librorum denuo recognovit ed. Stallbaumius. Tome 3 et 5. Leipzig (Holtze). 2 fr. 75

Plautii (M. A.). Quæ supersunt commœdiæ cum fragmentis priorum editorum et novis Angeli Maji ictibus versum notatis ex recensione C. H. Weisii. 4 Tomi, in-16, Leipzig (Holtze). 1 fr.

Plutarchi Chæronensis varia scripta quæ moralia vulgo vocantur. Tome 1, 2 et 5, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 50

Polybii historia. Edidit L. Dindorfius. 2 vol. in-8. Leipzig (Teubner) 7 fr. 20

Racine (J.). Œuvres. Nouvelle édition par M. P. Mesnard. Tom. 3, in-8. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50

Recueil de lettres inédites, adressées à Danchet Antoine, de Riom, par différents personnages et auteurs célèbres du XVIII° siècle, et imprimées par les soins de G. Grange, in-8 (Clermont-Ferrand, Thibaud).

Reissmann (A.). Felix Mendelssohn-Bartholdy. Sein Leben u. seine Werke, gr. in-8. Berlin (Guttentag). 6 fr. 75

Richter (A.). Die Psychologie des Plotin, gr. in-9. Halle (Schmidt). 2 fr. 75

Quintilliani (M.). De institutione oratoria liber XII. 2 Tomi, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 35

Ranke (L.). Englische Geschichte vornehmlich im 16 u. 17 Jahrhundert, 6 Bd., gr. in 8. Leipzig (Duncker et Humblot). 14 fr. 75

Raschii in pentateuchum commentarius. E. codd. man. atque editis, auctoris in Talmud commentariis, fontibusque præterea optimis critice primum edidit et auxit, fontium indices locupletes variasque observationes adjecit A. Berliner. Lex. 8. Berlin (Adolf et C°). 6 fr.

Ritschl's (F.). Kleine philologische Schriften. 1 Bd. Zur griechischen Literatur, gr. in-8. Leipzig (Teubner). 11 fr. 80

Sallustii (C. C.). Opera quæ exstant. Accedunt orationes et epistolæ ex historiarum libris superstites. Edidit Nobbe, in-16. Leipzig (Holtze). 50 c.

Samson (H.). De personarum et judiciorum ordine ex speculo Saxonico cum eo, qui sæculo XIII per Guestphaliam vigebat, comparando, gr. in-8. Berlin (Calvary et C°). 2 fr.

Scriptores metrici græci. Edidit R. Westphal. vol 1, in-8, Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Senecæ (L. A.). Opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate edita Tome 1, 0, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 60

Simplikios Commentar zu Epiktetos Handbuch. Aus dem Griech. ins Deutsche übertragen v. K. Enk.. in-8. Wien (Beck). 4 fr.

Strabon, Géographie. Traduction nouvelle par A. Tardieu. Tome 1, in-18 jésus. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50

Taciti (C. C.). Opera quoad exstant. Ex fide optimorum librorum accurate recensuit C. H. Weise. Tome 2, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Testa (J. de). Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères depuis le premier traité conclu, en 1536, entre Suleymann Ier et François Ier jusqu'à nos jours. Tome 3, 1re partie, France, in-8. Paris (Amyot).

Theocriti, Bionis et Moschi idyllia. Ad optimorum librorum fidem recensuit notasque criticas adjecit. C. H. Weise, in-16. Leipzig (Holtze). 70 c.

Tholuck (A.). Der sittliche Charakter des Heidenthums. 3. verb. Aufl.,. gr in-8. Gotha (F. A. Perthes). 1 fr. 60

Urlichs (C. L.). Vindiciæ Plinianæ. Fasc. II, gr. in-8. Erlangen (Deichert). 5 fr. 35

Imp. L. Toinon et C°, à Saint-Germain.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52. — 29 Décembre — 1866.

Sommaire : 254. Weniger, Anaxandridas, Polémon, Hégésandre. — 255. Gautier, les Épopées françaises. — 256. Houssaye, Notre-Dame de Thermidor.

254. — **De Anaxandrida, Polemone, Hegesandro**, rerum Delphicarum scriptoribus, scripsit Ludovicus Weniger. Berolini apud S. Calvary eiusque socium. 1865. In-8°, 60 p.

Cet écrit n'est que le prélude d'un travail plus considérable. L'auteur présente au public savant des recherches sur trois écrivains grecs qui ont traité des antiquités de Delphes, ce sont Anaxandridas de Delphes, Polémon le périégète et Hégésandre de Delphes.

En ce qui concerne le premier, M. Weniger établit d'abord que son vrai nom est bien *Anaxandridas* (ce point avait déjà été élucidé par Hullemann) et il soutient l'hypothèse très-admissible que c'est à lui qu'on doit rapporter les citations où les anciens nomment *Alexandros* ou *Alexandrides*. Ensuite il examine en détail les fragments, d'ailleurs bien peu nombreux qui nous sont parvenus de ses deux ouvrages : 'περὶ τοῦ ἐν Δελφοῖς χρηστηρίου' et 'περὶ τῶν συληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων'. Il soutient avec raison que ce sont deux ouvrages distincts et combat l'opinion qui voudrait les considérer comme deux parties d'un seul ouvrage, plus général, sur Delphes. Par une habile combinaison il attribue au premier de ces ouvrages un passage conservé dans Etienne de Byzance s. v. Λυκώρεια. En revanche nous doutons fort que dans le passage de Zenobius, *cent.* I, 57, qui est emprunté au second ouvrage, il faille lire Ἀγυιαίου au lieu de Ἀπολλαίοι (l'auteur s'appuie sur Apostolius, II, 26, et sur Suidas), car dans l'antiquité des expressions devenues proverbiales ont souvent été appliquées à différentes circonstances et à différents personnages.

Le second écrivain delphien est mieux connu, c'est Polémon *Iliensis* le périégète. L'auteur a pris pour point de départ de ses recherches le passage de Suidas sur Polémon; il donne en même temps une critique des opinions émises par Preller, par Müller (*fragmenta historicorum graecorum*, 3, 108) et par M. Egger (*Mémoire d'histoire ancienne*, p. 15 et suiv.) sur la vie et les œuvres de cet écrivain. Comme Preller, il divise les œuvres en quatre classes : *Periegetica*, Ἀντιγραφαί, Ἐπιστολαί et *commentationes variae*; mais il a suivi parfois un autre ordre dans le détail. Naturellement M. Weniger s'est surtout occupé des écrits qui ont trait aux institutions de Delphes; il a tâché d'expliquer leur contenu et leur disposition pour autant qu'on peut s'en rendre compte d'après les fragments peu nombreux que nous en avons. En un point cependant l'auteur nous semble s'être trompé. Il suppose que dans Suidas, s. v. *Polemon*, le titre de l'ouvrage Κτίσεις

τῶν ἐν Φωκίδι πόλεων καὶ περὶ τῆς πρὸς Ἀθηναίους συγγενείας αὐτῶν est inexact, et veut lire ἀλλήλας au lieu de Ἀθηναίους, ce qui est d'autant plus douteux que le seul argument donné en faveur de ce changement, emprunté à la paléographie, ne soutient pas l'examen. Si nous osons exprimer une opinion, nous dirons que le titre suivant dans Suidas Κτίσεις τῶν ἐν Πόντῳ πόλεων peut faire supposer que les mots περὶ τῆς πρὸς Ἀθηναίους συγγενείας αὐτῶν ont été déplacés et que le mot αὐτῶν se rapporte au nom d'une tribu dont Polémon avait démontré la συγγένεια avec les Athéniens.

En troisième lieu, M. Weniger parle d'Hégésandre et des fragments de ses écrits relatifs à Delphes. Il en expose l'ordonnance et le plan. Il divise ses ouvrages autrement que Koepke et Müller, admettant les six classes suivantes : 1. Ὑπομνήματα ἀνδριάντων καὶ ἀγαλμάτων. 2. *De conviviis*. 3. *De meretricibus*. 4. *De hominibus delicatulis, de parasitis, musicis, saltatoribus aliisque huius generis ad aulas principum sæpenumero viventibus*. 5. *De adulatoribus*. Cette classe eût bien pu être jointe aux parasites. 6. *Commentarii*. 7. *Varia*. Quant au jugement général sur ses écrits, M. Weniger s'est rangé avec raison à l'avis de Droysen qui a appelé Polémon un *anecdotier* (Anekdotenjäger). Il est assez probable que cet auteur racontait dans ses livres des choses analogues à celles que débitent au public voyageur les *ciceroni* d'aujourd'hui.

J. Kl.

---

255. — **Les Épopées françaises**, Études sur les origines et l'histoire de la littérature française, par Léon Gautier. Tome I. Paris, Palmé, 1865. In-8°, xv-671 pages. — Prix : 10 fr.

L'auteur de ce livre s'est proposé d'embrasser dans son travail toute la poésie épique de la France au moyen âge, qui forme la base et le centre de l'ancienne littérature française, de l'accompagner depuis les commencements jusqu'à la fin de son existence en suivant tous les degrés de son développement, et de l'étudier dans sa forme aussi bien que dans sa matière. Si on pèse toutes les difficultés d'une telle entreprise, si on songe quelle multiplicité de recherches particulières elle suppose, si on tient compte de l'étendue du sujet et de l'état encore peu avancé de la science, on rendra pleine justice à l'essai de l'auteur, malgré les imperfections qu'on y devra relever. Si on constate l'insuffisance ou le manque de telle ou telle préparation spéciale, on l'excusera en considérant que l'étude également approfondie de tous les détails dépasse, dans un tel travail, les forces d'un individu. Nous tenons à faire précéder de ces observations notre examen de l'ouvrage de M. Léon Gautier, pour que les critiques que nous serons obligé de lui adresser ne donnent pas le change sur notre appréciation générale de son livre.

L'ouvrage entier comprendra trois volumes : le premier, que nous avons seul sous les yeux, est intitulé : *Origine et histoire des épopées françaises*, et se divise en trois livres : *Période de formation*, *Période de splendeur*, *Période de décadence*. Dès le début, quand M. Gautier parle de l'origine de la poésie épique, nous aurons une objection à lui faire. Il assigne aux trois grands genres poétiques

l'ordre chronologique suivant : *Lyrique, Épopée, Drame;* nous sommes d'accord avec lui pour la place du troisième, mais non sur celle des deux premiers. Pour prouver l'antériorité de la lyrique, il dit que l'homme sortant des mains de Dieu, saisi par le spectacle de la création qui l'entourait, fit jaillir de son cœur un hymne à la louange du Créateur ; c'est là une belle et poétique image, mais ce n'est rien de plus : cette théorie est en contradiction directe avec tous les faits historiques. Supposé même que le premier homme eût éprouvé ces sentiments aussi clairement que le veut M. G., il n'était pas plus que l'enfant en état de les exprimer. La poésie lyrique suppose une réflexion, une conscience de la distinction qui existe entre l'individu et le monde qui l'entoure, que n'a pu avoir ni surtout exprimer l'humanité dans son enfance. L'ordre véritable est donc : *Épopée, Lyrique, Drame.* De là résulte aussi l'inexactitude de cette phrase (p. 9) : « Les épopées véritables (c'est-à-dire les épopées populaires) sont dérivées de la poésie lyrique ; elles n'ont même été, à l'origine, qu'une suite d'hymnes ou de cantiques narratifs. » L'auteur a mis ici dans un jour faux un fait qui est vrai en lui-même. La poésie épique se divise en *poésie religieuse et héroïque,* en chants consacrés aux dieux et aux héros. Mais les chants héroïques ne sont pas des louanges lyriques des héros nationaux ; ils racontent leurs exploits dans une forme sévèrement épique, et les chants consacrés aux dieux ne sont pas davantage des hymnes.

Au chapitre II, l'auteur arrive à l'épopée française. Il tient, et en cela nous sommes complétement de son avis, que, par son origine et par son esprit, elle est essentiellement germanique, que le monde celtique n'a exercé sur elle, aussi bien que le monde romain, aucune influence considérable. Le fond des idées, des sentiments, des mœurs est tout germanique, et on peut même dire que les épopées françaises *les plus anciennes* (car il ne peut s'agir ici que de celles-là) forment un complément des plus précieux, et jusqu'ici à peine exploité, à l'épopée allemande qui, par le malheur des temps, nous a laissé de sa première époque bien moins de restes que la française.

La célèbre chanson citée par Hildegarius : *De Chlotario est canere,* le plus ancien témoignage de la poésie épique en France, est pour M. G., et contrairement à l'opinion généralement reçue, originairement latine ; Hildegarius la donne telle qu'on la chantait, et les expressions *rustico carmine* et *juxta rusticitatem* s'expliquent par la différence qu'il faisait entre son latin classique et le latin vulgaire qu'on parlait alors en France. Nous ne pouvons admettre cette opinion ; une semblable opposition n'est pas possible à cette époque, et l'application habituelle du mot *rusticus* à la langue populaire et nationale en regard de la langue latine, de la langue savante, montre invinciblement qu'Hildegarius parle ici d'une chanson chantée dans la langue populaire. Or au VII[e] siècle cette langue populaire était certainement le francique, et la chanson en question était originairement francique. C'est ce que prouvent d'une part le rhythme, car les vers sont exactement construits d'après les lois de la versification allemande, c'est-à-dire formés, d'après l'accent, d'*arsis* et de *thesis* dont les secondes peuvent à volonté faire défaut ; d'autre part l'expression, qui est tellement allemande que je

me ferais fort de restituer quelques vers dans leur forme originale. Voici en effet comment les vers se scandent :

De Chlótarió est cánerė / rége Fráncórúm
Qui ívit púgnáré / in géntem Sáxónúm;

c'est l'ancien vers allemand de huit *arsis* (elles sont ici désignées par les accents). Nous avons donc là un cas tout à fait analogue à celui du cantique de Ratpert sur saint Gall, que nous ne possédons de même que dans une traduction latine, tandis que l'original allemand est perdu [1].

M. G. donne (p. 55) une traduction de la *chanson d'Hildebrand*, d'après Ampère (1839) ; mais depuis ce temps l'intelligence de ce texte a fait des progrès qu'il aurait dû suivre; en tout cas il aurait mieux fait de s'abstenir de toute traduction que d'en donner une qui pullule de méprises aussi grossières. Nous ne voulons citer que les plus énormes, en plaçant la traduction littérale en regard de ce qu'on lit dans M. G. Hildebrand dit de son fils : « Si tu m'en dis un (de ta race), je sais les autres, les hommes du royaume, je connais tout le peuple. » Au lieu de cela, M. G. donne : « Si tu me l'apprends, je te donnerai un vêtement de guerre à triple fil; car je connais, ô guerrier, toute la race des hommes. » De l'adjectif *arbeolaosa*, « dépouillé de son patrimoine », la traduction fait « ses armes qui n'avaient plus de maître. » *Wentilsaeo* est traduit par « mer des Vendes », mais c'est la désignation de la Méditerranée. Hildebrand dit : « Dans aucun château on ne m'a attaché la mort (c'est-à-dire on ne m'a tué) »; suivant la traduction : « Dans aucun fort on ne m'a mis les chaînes aux pieds. » De *gûdea gimeinûn*, « communauté de combat, » la traduction fait : « Bons compagnons qui nous regardez. » Ce ne serait pas pour M. G. une excuse suffisante que de dire qu'il n'est pas l'auteur de cette traduction.

La formation de l'épopée par la réunion de cantilènes est, comme on sait, un fait commun à toutes les littératures nationales. M. G. déclare lui-même (p. 99) que ce n'est qu'une hypothèse, et dit avec raison qu'il serait difficile de décomposer la *Chanson de Roland* en cantilènes. Quand il dit plus loin que par une étude pénétrante il est arrivé à la conviction « que l'on pourrait reconstituer la série complète des cantilènes qui ont composé notre *Roland* », cela peut être vrai pour ce qui touche le fond; mais isoler dans le poëme et restituer dans leur forme originaire les cantilènes elles-mêmes, c'est ce qui est aussi impossible pour le *Roland* que pour Homère ou les *Nibelungen*. L'auteur va donc certainement trop loin, quand il regarde l'épisode de la mort d'Aude comme une véritable cantilène; cet événement peut bien en avoir inspiré une, mais il n'y a aucune raison de croire qu'elle ait été sans autre modification incorporée à la *Chanson de Roland*. Il ne peut donc pas s'agir d'une juxtaposition, telle que

1. [Nous devons dire que nous n'admettons qu'avec de grandes réserves les idées de M. G. sur l'origine germanique de notre épopée, auxquelles M. Bartsch semble donner son entière adhésion. Nous sommes en revanche plus près de l'opinion de M. G. que de celle de notre savant collaborateur sur la langue originale de la chanson de saint Faron. La discussion de ces points intéressants demanderait des détails que nous ne pouvons donner ici. — G. P.]

M. G. cherche à la faire admettre en s'appuyant sur les romances espagnoles (p. 102) : la romance espagnole indique un développement poétique qui n'est pas arrivé jusqu'à l'épopée; mais dans les contrées où, comme en France et en Allemagne, apparait la véritable poésie épique, le génie épique ne fait pas non plus défaut pour donner à l'ancienne matière de nouvelles formes, la pénétrer d'une idée centrale et grouper ses éléments dans une unité grandiose ; et le poëte qui accomplit ce travail est tout autre chose que le simple compilateur des cantilènes existantes.

Nous ne pouvons souscrire au jugement porté p. 117, d'après lequel la *formule épique* serait le signe de la décadence de la poésie épique ; nous pensons au contraire que la véritable épopée ne peut se passer de formules, que la formule appartient au matériel indispensable de l'épopée. C'est la poésie de décadence et qui se survit à elle-même, qui cherche des raffinements, abandonne la formule épique, et se forge au lieu du style simple et typique des premiers temps des expressions nouvelles et subjectives. Dans Homère le commencement du repas ou la satiété après le repas sont exprimés par une formule qui reparaît cent fois la même : verra-t-on là un signe de décadence ? Il est vrai qu'il y a aussi une sorte de coagulation ou de pétrification de la formule épique, et nous voyons clairement ce phénomène dans la poésie des scaldes scandinaves, par exemple. En ce sens il y a quelque chose de vrai dans la proposition citée plus haut ; mais si on l'applique en général à la poésie épique, elle est certainement inacceptable.

P. 174 à 182 M. G. donne une liste des chansons de gestes par ordre alphabétique, avec l'indication approximative de la date de leur composition ; mais dans ses appréciations il y a bien des inexactitudes. Comment peut-on mettre *Amis et Amile* au XIIIe siècle ? L'auteur ajoute, il est vrai : « Avec des couplets qui remontent au XIIe. » Le poëme n'est pas d'une seule main : c'est ce qui ne peut échapper à qui l'examine avec l'œil de la critique ; mais il n'est pas douteux non plus que le tout, y compris même les parties plus récentes, ne remonte encore au XIIe siècle. Et mettre *Floovant* à la fin du XIIIe siècle, c'est se tromper d'au moins cent ans[1]. L'auteur aurait mieux fait de renoncer complétement à ce tableau.

P. 187, l'auteur touche une question délicate : comment doit procéder l'éditeur d'une chanson dont on a des textes différents ? Nous l'approuvons complétement quand il dit qu'on n'a aucunement le droit de transposer dans une langue littéraire générale la langue des divers dialectes, telle qu'elle se trouve dans les manuscrits : rien ne serait plus opposé au véritable état de la langue jusqu'au XIIIe siècle et même plus tard, puisque précisément il n'y avait pas alors de langue littéraire générale, et que chacun *trouvait* dans son dialecte. Mais rechercher ce dialecte primitif du poëte est une des obligations du critique, et c'est d'après le résultat de ce travail préparatoire qu'il doit, s'il a devant lui des mss. en dialectes différents, suivre, *pour ce qui concerne le langage*, celui qui représente

1. [Dans les exemplaires qu'il a distribués à Paris, M. G. a corrigé la faute d'impression qui a motivé cette critique. Lisez (p. 180) : *Floovant* Fin du XIIe s. — G. P.]

le mieux la langue du poëte, sans qu'il soit obligé pour cela de suivre ce manuscrit pour ce qui regarde les leçons, *la critique du texte*. S'il n'a à sa disposition qu'un ms. et qu'il ne puisse savoir dans quel dialecte le poëte a écrit, il devra se conformer à la langue de son ms.; mais il sera autorisé et même obligé à s'en écarter, quand des indices certains prouveront que ce ms. ne reproduit pas le dialecte du poëte. Nous sommes encore loin, il est vrai, de pouvoir atteindre complétement ce but, et la tâche est plus difficile pour les chansons de geste que pour les poëmes artistiques; cependant une observation soigneuse de la langue et des habitudes particulières de chaque poëte peut permettre de déterminer jusqu'à quel point son dialecte est celui du manuscrit.

Le quatrième chapitre du livre II traite des formes métriques des chansons de geste, c'est-à-dire des vers de dix et de douze syllabes. P. 127, n. 1, l'auteur remarque que la césure lyrique, après la 3e syllabe accentuée suivie d'une atone, est très-rare. Elle ne l'est pas tant qu'il le dit, puisqu'on voit par exemple le châtelain de Coucy l'employer quatre fois dans une seule chanson (voyez ma *Chrestomathie de l'ancien français*, 120, 25). L'origine du décasyllabe n'a pas encore, on le sait, été expliquée d'une manière tout à fait satisfaisante. Diez, dans son excellente dissertation sur le vers épique, s'est exprimé à ce sujet avec beaucoup de réserve, et c'en est assez pour décider ceux qui s'occupent de cette question après lui à y être très-prudents. Quand il s'agit d'expliquer l'origine d'un vers si populaire, il faut naturellement chercher des vers qui aient été populaires aussi. On est par exemple pleinement autorisé à rapporter le vers de huit syllabes qui est celui d'une bonne partie des plus anciennes poésies romanes à l'iambique dimètre, mais non à « la première partie du *septenarius* trochaïque (p. 195); » car ici le caractère fondamental est tout différent. On peut tout aussi bien, il est vrai, songer à une origine germanique, au vers allemand de quatre *arsis*; car si chaque *arsis* est accompagnée de sa *thesis*, on a précisément le vers de huit syllabes, tel qu'Otfrid p. ex. l'offre souvent. Au fond ces deux explications n'en font qu'une, car le vers romain et le vers allemand ont la même origine. M. G. veut tirer le décasyllabe du vers latin, fréquent aux XIe et XIIe siècles, dans lequel est écrite par exemple une partie du Mystère des vierges folles : *Nos virgines quæ ad vos venimus*. Le rapport de ce vers et du vers roman est incontestable; mais on peut se demander lequel des deux est original. M. G. se décide pour le vers latin et le rapproche en outre du trimètre dactylique hypercatalectique que nous trouvons dans Prudence et dans d'autres poëtes : *Quam cuperem tamen ante necem*. Sans vouloir nous prononcer ici sur ce dernier point, nous dirons que des études personnelles nous ont conduit aux mêmes résultats et que nous regardons le vers roman comme issu de ce vers latin. A la vérité, certains points importants n'ont pas été touchés par M. G., et il faut nécessairement les éclaircir avant d'affirmer l'identité des deux formes. Telle est par exemple la différence dans la césure : dans les vers latins elle tombe bien après la quatrième syllabe, mais presque toujours cette syllabe est atone : *negligenter oleum fundimus*, de même *flete viri* ou *resolutus*, etc. M. G. aurait dû montrer que cette diversité résulte du caractère différent de l'accentuation dans les deux langues, mais qu'elle ne prouve rien contre l'identité.

Si nous sommes d'accord avec M. G. pour ce qui regarde le décasyllabe, nous devons au contraire rejeter sans hésitation l'origine qu'il attribue au vers alexandrin, qu'il tire de l'asclépiade. Jamais l'asclépiade n'a eu assez de popularité pour donner naissance à une forme de vers aussi populaire. Si l'alexandrin parait plus récent que le décasyllabe dans la poésie des peuples romans, il ne s'ensuit pas qu'avant son apparition chez les Romans il n'ait pas été en usage dans la poésie latine. Le rapprochement avec le *senarius* latin est indiqué : le moyen âge a employé ce vers dans des poésies latines, en le construisant seulement d'après l'accent; mais ce qui parle contre l'identité, c'est la différence de la césure. Mais nous trouvons au moyen âge un autre vers latin de douze syllabes, également rhythmique, et dont la césure correspond tout à fait à celle de l'alexandrin. Le plus ancien exemple qu'on en connaisse est une chanson sur Rome (E. du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au* XII*e siècle*, p. 238) qui commence par ce vers : *O Roma nobilis, orbis et domina*. Le ms. qui la contient est, parait-il, du xe siècle, mais l'accompagnement musical remonte, d'après Baini, jusqu'au VIIe. C'est là qu'est l'origine de l'alexandrin roman.

L'époque du passage de l'assonance à la rime est difficile à déterminer ; cependant, par le rapprochement d'une série de dates pour l'établissement desquels la littérature allemande devra être consultée, il sera possible de la fixer approximativement. Cette transition s'est opérée, comme le remarque justement M. G., par degrés successifs et non soudainement, mais il n'a pas toujours indiqué exactement ces degrés.

En traitant des lois de la versification, l'auteur parle aussi (p. 213) des formes de mots créées pour le besoin de la rime. Mais dans le nombre s'en trouvent beaucoup qui ne rentrent pas dans cette catégorie. Ainsi le parfait en *ié* n'est aucunement « un barbarisme monstrueux; » la forme originaire est *iet* et appartient à un dialecte; dans les poëmes où elle se trouve, *ié* n'est qu'une manière d'écrire plus récente, et il faut partout rétablir *iet*. *Renoi* pour *renoie* (p. 215) n'aurait pas dû non plus être cité, car la disparition de la flexion au présent de l'indicatif ou du subjonctif est loin d'être rare.

M. G. traite, p. 220 ss., un point très-important, les tirades répétées, et parle de leur origine et de leur caractère. Comme ces répétitions, dans les plus anciens poëmes, se trouvent surtout à des endroits qui ont dans le récit une importance particulière, il est clair que le poëte a voulu distinguer aussi par l'espace qu'il leur consacre, et matériellement pour ainsi dire, les situations principales. On comprend facilement comment cet usage se répandit peu à peu et s'étendit même à des passages insignifiants. Il n'y a aucune raison d'admettre, comme le faisait Fauriel, une interpolation, un mélange de plusieurs versions.

On sait que dans plusieurs poëmes la tirade se termine par un vers de six syllabes. M. G. aurait dû remarquer que ce vers est toujours féminin : ce n'est pas là un hasard. Dans le chant la voix s'arrêtait sur l'avant-dernière syllabe de ce petit vers, sur la syllabe accentuée qui précède la terminaison féminine, plus longtemps que sur les autres, et donnait ainsi à la fin de la tirade une sorte de solennité et d'éclat.

L'auteur traite en grand détail des *renouvellements* des chansons de gestes, et distingue soigneusement les différents genres de renouvellement. D'après la p. 299, l'activité des *refaiseurs* commence au milieu du XIIe siècle. Si cette date est simplement *à peu près* exacte, elle est d'une grande importance pour nous aider à fixer l'âge des poëmes composés en assonances. Car évidemment on ne songea pas à transformer les assonances en rimes exactes, tant que l'assonance régna dans la poésie. On peut bien rendre un peu plus sévères les assonances trop libres; mais leur transformation en rimes véritables n'a pu se faire qu'à une époque où l'assonance n'était plus autorisée. Mais nous trouverons peut-être une autre occasion d'éclaircir de plus près ce point intéressant, et d'appuyer notre conclusion sur des preuves tirées de l'histoire de la poésie.

L'auteur suit jusqu'à nos jours, dans leur forme et dans leur fond, les renouvellements d'anciens poëmes : leur dernière forme se montre à nous dans la misérable prose de la *Bibliothèque bleue*. Quelques exemples bien choisis nous permettent de suivre tous les degrés de l'échelle (p. 305 ss.). Dans les deux chapitres suivants, M. G. examine l'influence que les romans de la Table-Ronde ont exercée sur la poésie nationale, et ne peut s'empêcher de la signaler comme nuisible. Nous sommes entièrement de cet avis : la vigueur et la naïveté épiques furent détruites par ces contes amollissants et le plus souvent immoraux; et comme la littérature des divers peuples au moyen âge offre les analogies les plus surprenantes, le même élément a fait, en Allemagne aussi, le plus grand tort à l'épopée nationale. L'Allemagne a aussi peu de raison de remercier la France du présent qu'elle lui a fait en lui transmettant ces récits, que la France d'être reconnaissante aux pays celtiques qui les lui ont suggérés.

La question de la propagation des chansons de geste amène M. G. à tracer un tableau animé et réussi de la vie et des mœurs des jongleurs. Nous ne voulons pas décider si, pour rendre la description plus brillante, il n'est pas allé parfois au delà de ce que lui fournissait son sujet. Dans le chapitre final du second livre est racontée, mais d'une façon assez incomplète, l'influence que les chansons de geste ont exercée sur les littératures du moyen âge étrangères à la France. Ce chapitre laisse une impression peu satisfaisante ; il ne semble pas reposer sur des recherches personnelles, mais devoir presque toute sa matière à des ouvrages plus ou moins récents sur le même sujet.

Enfin le troisième livre, qui embrasse la *Période de décadence*, examine d'abord les chansons les plus récentes des XIVe et XVe siècles, puis les romans en prose du même temps, les impressions du XVIe siècle et leur rapport avec l'épopée nationale, le XVIIe siècle et les premiers commencements des études sur la littérature du moyen âge. A partir de ce moment le récit devient une histoire de ces études , et nous sommes disposé à ranger cette partie du livre parmi les meilleures et les plus utiles. Rien n'est en effet plus propre à nous mettre clairement devant les yeux le développement de la science à laquelle nous travaillons et en même temps le but qui lui est proposé qu'une exposition historique de sa marche depuis ses premiers pas jusqu'à nos jours. Les commencements de l'histoire littéraire, les travaux de Sainte-Palaye, la *Bibliothèque des romans*, puis dans notre

siècle les premières éditions d'anciens textes français, étrangers encore à la poésie vraiment nationale, sont successivement caractérisés et appréciés. M. G. signale avec raison l'édition de *Fierabras*, par Immanuel Bekker (1829), comme un événement, bien qu'elle ait peu contribué à stimuler, au moins dans un cercle quelque peu étendu, le progrès de ces études. Pour la France, ce fut l'édition de *Berte aux grands pieds*, par M. Paulin Paris (1832), qui prit l'initiative et donna le signal de publications du même genre. M. G. conduit jusqu'en 1865 inclusivement l'histoire des travaux accomplis dans le domaine de l'ancienne épopée française et y rattache une bibliographie des chansons de geste, qui est également très-recommandable, et qui contient des caractéristiques plus ou moins longues des ouvrages exceptionnellement importants et qui en quelque façon ont fait époque. Nous avons cependant à présenter, à l'honneur de l'Allemagne, un supplément qui remonte jusqu'aux premières années de notre siècle. M. G. accorde à l'Allemagne le mérite d'avoir publié le premier texte d'une chanson de geste; mais elle a aussi celui d'avoir, et cela beaucoup plus tôt, compris et apprécié la valeur littéraire des anciens poëmes français. Quand I. Bekker, en 1810, travaillait dans les mss. grecs de la Bibliothèque impériale, il y fit la connaissance d'un autre jeune allemand, qui s'appelait Louis Uhland. Uhland a recueilli les fruits de ses études à la Bibliothèque de Paris dans un travail « sur l'ancienne épopée française », qui parut, en 1812, dans un journal depuis longtemps oublié, les *Muses*, publié par Fouqué. C'est le premier essai entrepris avec une intelligence réelle du sujet pour pénétrer l'essence et déterminer l'organisation de l'épopée nationale de la France[1]. Un autre livre allemand, que mentionne il est vrai M. G., aurait eu plus de droit que bien d'autres travaux à une caractéristique spéciale : je veux parler de l'ouvrage du regrettable F. Wolf : *Sur les derniers travaux des Français*, etc., que M. G. cite (p. 618) assez inexactement. Ce livre, de peu d'étendue, se rattache à l'édition de *Berte* et à la dissertation de Monin sur la *Chanson de Roland*, et présente plusieurs considérations qui n'ont pas encore perdu leur valeur. L'édition du *Ruolandes liet* de Wilhelm Grimm aurait aussi mérité un mot d'éloge, à cause de son introduction qui embrasse la tradition dans son ensemble : c'est le premier essai de ce genre, et en bien des points il est définitif. On pardonnera à l'auteur de cet article de rappeler ainsi quelques mérites de ses compatriotes; il n'entend pour cela en aucune façon diminuer ce qu'ont fait les Français. Au contraire, je dirai que M. G. a exprimé un de mes sentiments les plus profonds et les plus constants en demandant de pieux égards pour les hommes qui, il y a près de quarante années, ont travaillé, bien que parfois d'une façon qui ne nous satisfait plus tout à fait, dans le champ de l'ancienne littérature française, et je ne crois pouvoir mieux faire que de rapporter ici ses propres paroles (p. 640) : « Nous leur devons de la reconnaissance, et il est peu décent de se moquer de ces vieux combattants en regardant, pour les railler, les traces de ces blessures qui nous ont été si profitables. » La

1. Ce travail sera publié dans l'édition commencée des écrits d'Uhland *sur la Poésie et la Légende*, et redeviendra ainsi facilement accessible.

jeune génération ne doit jamais oublier que sans les efforts et les peines de ses prédécesseurs elle ne serait pas devenue ce qu'elle est.

Quelle que soit notre tentation de toucher encore quelqu'une des nombreuses questions que soulève ce livre, nous devons terminer ici notre examen : nous avons déjà retenu trop longtemps l'attention du lecteur. Nous souhaitons la prompte continuation de ce grand ouvrage, et nous ne manquerons pas de rendre compte de la suite quand elle sera parue.

KARL BARTSCH.

---

258. — **Notre-Dame de Thermidor**. Histoire de madame Tallien, par Arsène HOUSSAYE. Portraits, gravures autographes. Paris, Plon, 1866. In-8°, 496 p. — Prix : 8 fr.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'inconvenance de ce titre qui cherche le scandale. On y découvre tout d'abord le caractère superficiel et futile du nouveau livre de M. A. Houssaye. Il traite la Révolution comme un roman, et Mme Tallien devient successivement ici Notre-Dame de Thermidor, Notre-Dame de Septembre et Notre-Dame de Chimay.

Ne demandons par conséquent à l'auteur ni une biographie exacte de la singulière divinité qu'il a choisie, ni à plus forte raison des renseignements nouveaux ou précis sur son époque. Au moins a-t-il su nous dédommager par le récit piquant des anecdotes scandaleuses qui pourraient encore nous présenter la figure de Mme Tallien sous un de ses aspects intéressants ? La matière était riche et faite pour séduire le galant historiographe des ruelles et des comédiennes. Mais quelle bizarre humeur a pris cette fois notre écrivain ? Non-seulement il ne veut plus se rendre complice des petites médisances que la notoriété publique a transformées en faits avérés et historiques, non-seulement il cherche à pallier la facilité de mœurs de sa déesse, mais il ne prend même pas la peine de discuter ou de mentionner rapidement les relations bien connues de Mme Tallien avec Barras. D'où vient cet accès de réserve ou de pruderie ? Personne, que je sache, n'a jamais songé à faire de la reine des salons du Directoire, pas plus que de Joséphine Beauharnais, sa rivale, une vertu immaculée ou une sévère matrone. Il était tout au moins nécessaire de nous éclairer sur l'exactitude ou l'injustice de ces accusations. Le rôle historique de Mme Tallien, si mince qu'il soit, demande cependant, quand il fait le sujet d'un gros livre, à être développé et expliqué dans tous ses détails. Mais c'est tout au plus si Mme Tallien occupe le quart de l'ouvrage ; il est beaucoup plus question de son mari, de la Révolution, de Robespierre et de beaucoup d'autres choses qui aident à le grossir, mais non à le rendre meilleur.

M. A. Houssaye, qui divise les historiens en deux catégories : école providentielle et école humaine, appartient à une troisième : l'école fantaisiste. Les écrivains qui la composent, et ils diminuent heureusement de jour en jour, ne racontent que ce qui leur plaît et comme il leur plaît, composent un volume de quelques vieilles anecdotes puisées à des sources plus ou moins sûres et rarement citées, accommodent le tout d'un style prétentieux et ampoulé, cherchent à donner à des faits graves l'apparence d'aventures romanesques, et soutiennent

ce mélange d'erreurs, de lieux communs et de paradoxes par le prestige d'une réputation que leur ont acquise des succès d'un genre tout différent.

M. Arsène Houssaye est un des coryphées de cette école anti-scientifique, et c'est pour cela que nous accordons à son ouvrage plus d'attention qu'il n'en mérite par sa valeur intrinsèque. Il importe d'édifier le public sur la valeur de ces livres qui lui sont de toutes parts recommandés par une presse complice, et de lutter, autant qu'il est en notre pouvoir, contre l'immoralité de ces succès faciles et injustes.

Nous le disons donc sans détour ; le livre que nous avons sous les yeux est un mauvais livre, parce que c'est un livre inexact dans les faits, faux dans les jugements et incomplet dans les récits.

Nous allons essayer de justifier ces différents reproches :

Le passage suivant donne une idée de la conscience que notre historien (p. 38) apporte à ses recherches : « L'origine de Tallien se perd dans la nuit des nuits; on a dit qu'il était fils du maître d'hôtel du marquis de Bercy; on a dit qu'il était fils du marquis de Bercy. Il l'appelait son parrain; comme lui, il se nommait Jean-Lambert; qu'importe? Il fut fils de la Révolution. » C'est une manière commode de sortir d'embarras sans se donner de peine.

P. 71 : « Le tiers état, lui, négligea d'écrire sur le papier ses réclamations; ses griefs et ses douleurs parlaient assez haut. » M. Houssaye ne peut cependant ignorer que le tiers état rédigea ses doléances dans de volumineux cahiers. Pourquoi donc avancer un fait aussi notoirement inexact? Était-ce pour se donner l'occasion d'écrire la seconde partie de la phrase? Cela ne valait pas la peine de commettre une aussi grossière erreur.

P. 83 : En parlant d'une fête que le marquis de Fontenay donna aux *constituants*, sans citer la date, suivant son habitude, l'auteur dit : « On y remarqua tous les constituants à la mode, *Vergniaud*, Barnave, Robespierre et *Camille Desmoulins*. » Que signifie ici *constituants*, car l'erreur serait trop grossière si on supposait que l'auteur ait voulu entendre les membres de l'Assemblée constituante? Dans tous les cas, Vergniaud n'avait encore joué aucun rôle; on ne peut donc le nommer parmi les constituants, quel que soit le sens caché de ce terme, surtout parmi les constituants à la mode.

Si M. H. avait consulté le *Tribunal révolutionnaire* de M. Campardon, il aurait eu la preuve que Rousselin, le rédacteur du *Salut public*, l'ancien secrétaire de Danton, survécut à la Révolution. Rousselin existait encore en 1845 ou 1850; il habitait le Marais. Il fut le père de personnages très-connus de l'auteur lui-même. Et M. Houssaye aurait pu au moins être mis en garde par cette dernière circonstance. Il ne nous le représente pas moins comme guillotiné le 2 thermidor (p. 363). Rousselin fut acquitté. Mais où donc l'écrivain a-t-il pris ces listes inexactes des victimes du tribunal révolutionnaire? Voici ce que la mort d'A. Chénier inspire à notre historien. Après avoir cité son nom, il continue : « Béranger, femme de Beauvilliers de Saint-Aignan, s'étant déclarée enceinte, il a été sursis à l'exécution de son jugement. — Ces deux noms se retrouvent dans l'histoire, comme on les retrouve dans le roman. André Chénier meurt en

se frappant le front : « J'avais quelque chose là ! » Madame de Saint-Aignan survit en se frappant le cœur : « J'ai quelque chose là ! » Cela devient grotesque ; mais passons. L'auteur cite la fameuse pièce qui contient le vers célèbre :

Remplira de mon nom ces longs corridors sombres.....

et il termine par ces mots : « Il n'eut pas le temps de trouver sa rime. Le mot *sombre* fut le dernier qui tomba de sa plume, mais déjà son âme traversait les espaces radieux. » Comment un homme, qui se pique de littérature, peut-il encore revenir sur cette vieille fable apocryphe dont le dernier éditeur d'A. Chénier, M. Becq de Feuquières, a démontré la fausseté? Vraiment ce sont de ces licences qui ne sont pas permises, même à un poëte, et M. Houssaye prétend au titre d'historien.

« Je ne prends au 9 thermidor qu'un nom, continue l'écrivain, celui de Moncrif : «P.-L. Demoncrif, âgé de 74 ans, ex-conseiller de l'infâme d'Artois.» Pour avoir tant fait que de choisir, M. Houssaye n'a pas eu la main heureuse : Moncrif, le seul connu, l'académicien, l'amateur de chats, né en 1687, était mort en 1770. Il aurait donc pu difficilement être guillotiné le 9 thermidor. Un certain Moncrif fut en effet exécuté ce jour-là ; mais c'était un gentilhomme aussi obscur que bien d'autres et que deux autres Moncrif, également guillotinés à peu près à la même date. Il importait au moins de ne pas paraître tomber dans une aussi étrange confusion.

Où donc encore M. Houssaye a-t-il trouvé le récit de cette soirée du 7 thermidor dont il fait une scène très-dramatique? Un chapitre tout entier est consacré aux espions de Robespierre et à la surveillance incessante que le tribun exerçait sur tous ses collègues de la Convention. Robespierre avait donc à ses ordres une police vigilante et très-bien organisée. Voilà un détail intéressant et nouveau ; pourquoi donc M. Houssaye ne cite-t-il pas les sources qui lui ont fourni ces curieux renseignements? Ces sources ne sont donc pas avouables? L'auteur sait donc que s'il nomme les historiens qu'il consulte, il perdra du coup toute notre confiance.

Nous avions cru jusqu'ici, avec tout le monde, que la ruine des Girondins datait du 2 juin 1793 ; M. H. prend soin de nous détromper ; il écrit (p. 178) : « A la journée du 3 juin, où les Girondins perdirent la bataille, la bataille de la vie. »

Toutes ces erreurs ne sont même pas rachetées par un jugement d'ensemble large et juste. Quand Tallien vient tenir à l'Assemblée législative ce discours menaçant qui a depuis été attribué à Robespierre et qui a donné lieu entre M. Mortimer Ternaux et M. Hamel à une si vive discussion (que notre auteur paraît complétement ignorer), quand le futur dictateur de Bordeaux vient au nom de la commune de Paris annoncer dès le 31 août les affreux massacres de septembre, quand il dit cette phrase trop clairement sanguinaire : « Sous peu de jours le sol de la patrie sera purgé de leur présence, » M. H. ne sent pas la moindre indignation faire trembler sa plume ; bien au contraire, il s'extasie devant ce « mâle enfant qui soufflette des hommes parce que ces hommes lui

semblent des enfants. » Tallien lui-même a eu plus de pudeur que son apologiste quand il disait par la suite (p. 132) : « Il faut tirer un voile et laisser à l'historien le soin de consacrer et d'apprécier cette époque de la Révolution, qui a été beaucoup plus utile qu'on ne pense. » Certes il ne comptait pas trouver un avocat aussi complaisant que M. Houssaye.

M. H. affirme que Saint-Just, le « cœur de marbre, » eût pu jouer, s'il avait vécu plus longtemps, le rôle qui était réservé à Bonaparte. Sur quoi s'appuie une pareille hypothèse? N'est-ce pas dépasser toutes les licences permises même aux romanciers qui font de l'histoire que de prétendre qu'un homme, qui n'a pu donner sa mesure complète, aurait, s'il s'était trouvé dans des circonstances qui ne se sont pas rencontrées, donné un démenti à toutes ses paroles et à toutes ses actions? Ce sont là de ces traits d'esprit d'autant plus malheureux qu'ils ont un faux brillant qui peut séduire, et que plus d'un jugement aventureux s'est ainsi emparé de l'opinion. Celui de M. H. sur Saint-Just et Bonaparte est dans le cas de faire fortune, bien qu'il soit dénué de tout fondement et injurieux pour la mémoire de l'empereur, suivant les uns, et du républicain, suivant les autres.

Sachez d'ailleurs que M. H. est impitoyable pour ceux qui osent mettre leur imagination à la place de la froide science. « M. Michelet qui juge à la diable, avec les éclairs de la passion et non avec la souveraine lumière de la vérité. » Un tel reproche peut nous étonner de la part d'un historien qui veut donner tout le mérite du 9 thermidor à Tallien et à sa maîtresse et qui écrit en parlant des salons du Directoire (p. 410) : « C'est là qu'une femme, dont la beauté, la grâce, le courage et la bonté venaient de sauver la France (on attend, mais en vain, la fin de la phrase); c'est là qu'elle recevait les hommages de tous ceux qui croyaient à bon droit lui devoir la vie. » Il est vrai que l'auteur, pour faire de Tallien le héros du 9 thermidor, fait venir de Térézia Cabarrus, le célèbre poignard qu'il montra dans la Convention, et passe sous silence le rôle de Collot d'Herbois, de Billaud-Varenne, de tous ceux enfin qui intervinrent puissamment dans ce grand duel.

Il y aurait encore dans ce livre bien des fautes à relever, bien des opinions erronées à combattre, bien des paradoxes à détruire : mais la tâche serait immense. Nous croyons avoir suffisamment démontré la fausse science de cette biographie incomplète. Quelques lettres de Mme Tallien ne suffisent pas pour donner de l'intérêt à ces cinq cents pages, bien que l'auteur, dans son enthousiasme, écrive : « Les lettres de Mme Tallien sont de celles que pouvaient signer toutes les grandes dames de nos deux derniers siècles, ces siècles qui seraient mémorables rien que pour avoir été épistolaires. » Et encore ces lettres trop peu nombreuses forment-elles le seul côté original et intéressant de cette publication.

Quant à la forme, nous ne saurions mieux la faire connaître que par quelques citations; nous en présentons un choix, où on parcourra pour ainsi dire la gamme de toutes les nuances du mauvais goût prétentieux, depuis le jargon affadissant des boudoirs jusqu'à l'emphase du mauvais drame. On y remarque une prédilection pour l'allusion déplacée, pour la parodie de grands souvenirs ou de mots célèbres : sous ce rapport, le livre est digne du titre. On notera aussi

le cliquetis de mots vides de sens que l'auteur prend pour des idées frappantes exprimées avec éclat.

P. 445 : « Mme Récamier venait de donner sa main à M. Rose Récamier, qui effeuillait les asphodèles de la cinquantaine. »

P. 269 : « Il avait peur que dans l'intervalle Térézia Cabarrus ne parfumât pour Robespierre les marches de l'échafaud. »

P. 6 : « Tallien a lavé ses mains dans les larmes de Térézia Cabarrus, et voilà pourquoi il est mort pardonné. »

P. 432 : « Mme Tallien avait un vif et profond sentiment des arts. Elle aussi avait ouvert sa fenêtre sur l'antiquité. »

P. 234 : « Tallien *ronge son frein* et n'ose encore *braver la foudre*, mais le *premier coup de pied est donné* entre ces deux haines mortelles. »

P. 153 : « Il y a du César dans tous les Brutus. »

P. 117 : « Les tribunes de la Convention, ce parterre de rois. »

P. 115 : « Les idées ne se réconcilient que dans le baptême du sang. »

P. 6 : « Puisqu'on avait décrété les droits de l'homme, on avait décrété ses droits de vie. »

P. 175 : « Dans le ciel orageux de la Révolution, je n'aperçois plus, après eux, qu'un triangle de fer et un cœur de marbre, Robespierre et Saint-Just. »

Nous terminerons par ce mot qui résume et clôt dignement les autres. A la fin d'un chapitre où l'auteur appelle la Convention le *Concile des idées* (p. 105), nous lisons : « Ses erreurs, et elle en eut, lui seront pardonnées devant l'histoire, car elle a beaucoup aimé. » C'est par ce style et par ces idées que M. H. compense le peu de valeur historique de son livre et obtient un succès que l'on refuse trop souvent à des publications étudiées et consciencieuses.

Ajoutons, pour les amateurs de beaux livres et les bibliophiles, que rien n'a été négligé de ce qui peut matériellement recommander un volume. Une exécution typographique soignée, du beau papier, quelques fac-simile de lettres de Mme Tallien, et surtout deux jolis portraits, gravés avec soin, de la célèbre héroïne, montrent suffisamment que le goût sûr et éclairé d'un inspecteur des Beaux-Arts a présidé à cette publication. M. Houssaye s'entend mieux aux questions en rapport direct avec ses fonctions officielles qu'aux sciences historiques. Enfin, il a ajouté aux autres séductions extérieures du volume le fac-simile d'un joli éventail offert par le Directoire à Mme Tallien, la reproduction d'un calendrier républicain qui a seulement été réduit à des proportions trop petites, car il est presque illisible. Quant aux deux autres gravures qui représentent d'après des dessins du temps la Carmagnole après Thermidor et un Concert dans le salon de Mme Tallien, leur exécution laisse beaucoup à désirer. Tous ces sujets, sauf un des portraits de Mme Tallien, sont tirés en rouge.

J.-J. Guiffrey.

Errata. — P. 392, avant-dernière ligne, *cieux*, l. *lieux*; — p. 398, l. 19, au lieu de 1470, l. 1450.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Aeschylos, Agamemnon. Uebersetzt von O. Marbach, in-8. Leipzig (Marbach). 1 fr. 60

Annales de Six-Fours, en Provence, depuis sa fondation par les Phocéens jusqu'à nos jours, avec documents antiques. In-8. Toulon (Aurel).

Argis (J. d') Etude sur la guerre de la Succession d'Espagne. Conférences de Verdun. 3e édit. In-8. Paris (Delagrave et Ce). 3 fr.

Aventures de Til Ulespiègle. Première traduction complète faite sur l'original allemand de 1519; précédé d'une notice et suivie des notes, par M. P. Jannet. In-16. Paris (Picard). 2 fr.

Baronii, Raynaldi et Laderchii, congregationes Oratorii presbyterorum, Annales ecclesiastici, denuo excussi et ad nostra usque tempora perducti ab Theiner. T. 17 in-4 à 2 vol. Bar-le-Duc (Guérin et Ce). 16 fr.

Bernays (M.) Ueber Kritik u. Geschichte des Goethe'schen Textes, gr. in-8. Berlin (Dümmler). 2 fr.

Bock (F.). Karl's des Grossen Pfalzkapelle u. ihre Kunstschätze. Kunstgeschichtliche Beschreibung des Karol. Octogons zu Aachen, der späteren gothischen Anbauten u. sämmtl. im Schatze daselbst befindl. Kuntzwerke d. Mittelalters. 1 Thl., in-hoch-4. Köln (Schwann). 12 fr.

Coston (de). Origine, étymologie et signification des noms propres et des armoiries. Gr. in-8. Paris (Aubry).

Fisquet (M.-H.) La France pontificale, histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours. In-8. Paris (Repos). 5 fr.

Gandar (C.). Bossuet orateur. Etudes critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet. In-8. Paris (Didier et Ce).

Gattier (A.). Notice géographique et historique sur le département de l'Aveyron, avec un nombre considérable de notes diverses. In-12. Rodez (Carrère).

Gervinus (G.-G.). Histoire du XIXe siècle, depuis les traités de Vienne; traduit de l'allemand par J.-F. Minssen. Tom. XV. In-8. Paris. (Libr. Internationale). 5 fr.

Geschichte der Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. 5 u. 6 Bd., gr.-8. München (Liter. artist. Anstalt). Inhalt. 5 Geschichte der protestantischen (19-80) Theologie von Dorner. 6 Geschichte der katholischen Théologie von Werner.

Görling (A.). Geschichte der Malerei in ihren Hauptepochen. Mit zahlreichen Holzschnitten, 9-12 Lfg. (Schluss), gr. in-8, Leipzig (Seemann).

Graesse (J.-G.-Th.) Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Livr. 37 gr. in-4. Dresden (Kuntze). 5 fr.

Grimm (Jac.). Ueber den Ursprung der Sprache. 6e édit. gr. in-8. Berlin (Dümmler). 1 fr. 35

Grimm (Jac. u. Wilh.) Deutsches Wörterbuch. Fortgesetzt von Hildebrand u. Weigand. 4 Bd. 2 Lfg. u. 5 Bd. 4 Lfg. hoch-4. Leipzig (Herzel). 2 fr. 75

Guillaume (M.). Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'église de Toul. T. 3. In-8. Nancy (Thomas et Pierron).

Hermes. Zeitschrift für classische Philologie unter Mitwirkung von Hercher, Kirchhof u. Mommsen, hrsg. von T. Hübner. 1 Bd., 2 u. 3 Heft, gr. in-8. Berlin (Weidmann). 4 fr.

La Villemarqué (H. de). Chants populaires de la Bretagne. 6e édit., in-8. Paris (Didier et Ce). 7 fr.

Les Pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé. Traduction d'Amyot, revue et complétée par Courier. Nouvelle édition. In-16. Paris (Picard). 2 fr.

Leupol et **Burnouf**. Choix de morceaux sanscrits, traduits, annotés, analysés. Ouvrage faisant suite à la Grammaire et au Dictionnaire des mêmes auteurs. In-8. Paris (Maisonneuve et Ce).

Levot (P.). Histoire de la ville et du port de Brest. T. 3. In-8. Paris (Bachelin-Deflorenne). 7 fr.

Littré (E.). Auguste Comte et Stuart Mill. Suivi de Stuart Mill et la philosophie positive, par G. Wyrouboff. In-8. Paris (Germer-Baillière).

Livii Patavini, historiarum libri qui supersunt, cum indice rerum. Ad vetustorum librorum fidem accurate recogniti. 6 tomi. Editionis Tauchnitianæ. Leipzig (Holze). 6 fr. 80

Mauch (J.-M. v.). Die architectonischen

Ordnungen der Griechen u. Römer u. der neueren Meister. 3e édit. 2 u. 3 Lfg. fol. Berlin (Ernst et Korn). 4 fr.

May (J.). Der Kurfürst, Cardinal u. Erzbischof Albrecht II v. Mainz u. Magdeburg, Administrator des Bisth. Halberstadt Markgraf von Brandenburg u. seine Zeit. 2 u. 3. Heft, gr. in-8. München (Franz). 2 fr.

Meyer (H.-A.-W.). Kritisch exegetischer Kommentar über das Neue Testament. Erste Lieferungsausg., 39-52 Lfg., gr. in-8. Göttingen (Vandenhoek et Ruprecht's Verl.) 1 fr. 35

Morel (G.). Lateinische Hymnen des Mittelalters, grösstentheils aus Handschriften schweizerischen Klöster. 1 Hälfte, gr. in-8. Einsiedeln (Benziger). 6 fr.

Mundt (Th.). Die Götterwelt der alten Völker. Nach des Dichtungen der Orientalen, Griechen u. Römer dargestellt. 2e Ed. Mit 48 Abbildungen. Berlin (Bergemann). 6 fr.

Nisard (Ch.). Des chansons populaires chez les anciens et chez les Français; essai historique, suivi d'une étude sur la chanson de rues contemporaine. 2 vol. In-18 jésus. Paris (Dentu). 10 fr.

Obermüller (W.). Deutsch - keltisches, geschichtlich-geographisches Wörterbuch zur Erklärung der Fluss-, Berg-, Orts-, Völker- u. Personen - Namen Europas, West-Asiens u. Nord-Afrikas im Allgemeinen, wie Deutschlands insbesondere. 2e Lfg., gr. in-8. Leipzig (Denicke). 2 fr.

Œuvres de Jean sire de Joinville, comprenant : l'Histoire de saint Louis, le Credo et la Lettre à Louis X; avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original, par M. N. de Wailly. Gr. in-8. Paris (A. Le Clerc et Ce).

Revue des questions historiques, 1re année, 1re livraison. Juillet-septembre 1866. Gr. in-8e. Paris (Palmé). Abonnement : Paris et département un an 20 fr., Etranger 25 fr.

Richthofen (K.). Lex Frisionum, repetita curis societatis Frisiacæ, gr. in-8e. Haag (Nijhoff). 4 fr.

Riehm (E.-K.-A.). Der Lehrbegriff des Hebräerbriefes dargestellt und mit verwandten Lehrbegriffen verglichen. Neue Ausg. Basel (Balmer et Riehm). 10 fr.

Roeder (K.). Das Wort « a priori. » Eine neue Kritik der Kantischen Philosophie, gr. in-8e. Frankfurt a. M. (Hermann's Verlag). 1 fr. 35

[S]chnaase (C.). Geschichte der bildenden Künste. 2e Ed. 1 Bd. 2e Abthlg. u. 1 Bd. gr. in-8. Düsseldorf (Buddeus Verl.). 12 fr.

Schmidt's (K.). Die Geschichte der Pädogogik dargestellt in weltgeschichtlicher Entwicklung u. im organischen Zusammenhang mit dem Culturleben der Völker, 4 Bd. 2e Aufl., gr. in-8e. Cöthen (Schettler). 12 fr.

Schmitz (B.). Die neuesten Fortschritte der französisch - englischen Philologie. 1 Heft, gr. in-8. Greifswald (Akademische Buchhandlung). 2 fr. 15

Tacite (C.). Cornelii Taciti de Moribus Germanorum libellus, ed. M. Despois. In-12. Paris (Delagrave et Ce).

Taine (H.). Histoire de la littérature anglaise, 2e édition. 2 vol. in-18 jésus. Paris (G. Hachette et Ce). 7 fr.

Talbot (E.). Enseignement spécial. Littérature. Principales époques de l'histoire littéraire. II. Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours. in-18 jésus. Paris (Plon). 4 fr.

Testament politique du duc Charles de Lorraine, éd. nouv. In-18 jésus. Paris (Jouaust). 3 fr. 50

Thucydide, texte grec. Edition classique précédée d'une notice littéraire par C. Budé. Tom. 1er livres I-IV, in-18 jésus. Paris (J. Delalain et fils). 1 fr. 75

Volksbücher, deutsche, nach den ältesten Ausgaben hergestellt von Dr. K. Simrock. 51-54 Hft. Frankfurt a. M. (Winter). 4 fr. 30

Winer (G. B.). Comparative Darstellung d. Lehrbegriffs der verschiedenen christlichen Kirchenparteien nebst vollst. Belegen aus den symbolischen Schriften derselben. 3e wohlf. Ausg. besorgt von Preuss., gr. in-4. Berlin (Schlawitz). 4 fr.

Thuemen (F.). De locutionum temporalium usu Homerico, gr. in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Vallet de Viriville. Notice de quelques manuscrits précieux, sous le rapport des arts, écrits et peints en France durant l'époque de la domination anglaise au xve siècle. Paris (Gazette des Beaux-Arts).

Valori (de). Document historique de Bocace sur Pétrarque, manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, 9e édit. In-8e. Paris (Dentu).

Vischer (W.). Die Sage von der Befreiung der Waldstädte nach ihrer allmäligen Ausbildung untersucht, gr. in-8. Leipzig (Vogel). 4 fr.

Xenophontis opera. Tome 1 et 3, in-16. Leipzig (Holtze). 1 fr. 75
Inhalt : II Cyropædia. III Anabasis.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete d. deutschen griechischen u. lateinischen, hrsg. von A. Kuhn. 16 Bd., 6 Hft., gr. in-8. Berlin (Dümmler's Verlag). 12 fr.

Westphal (R.). Catulls Gedichte in ihrem geschichtlichen Zusammenhange, übers. u. erläut., gr. in-8e. Breslau (Leuckardt) 3 fr.

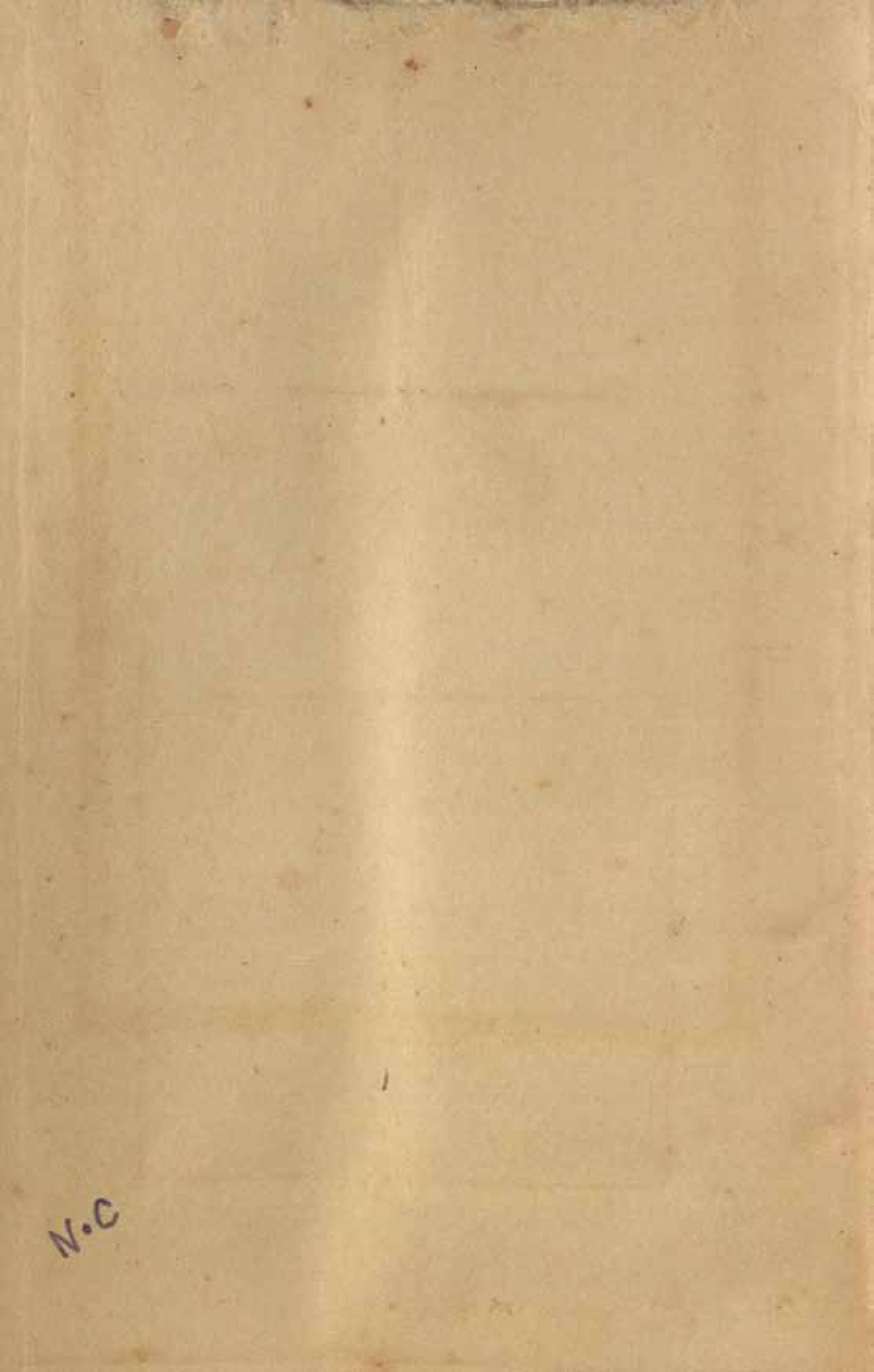
Weissenfels (O.). De casu et substantia Aristotelis, gr. in-8. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Imp. L. Toinon et Ce, à Saint-Germain

ANNÉE 1866

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

Imp. L. Toinon et Cie, à Saint-Germain


N.C